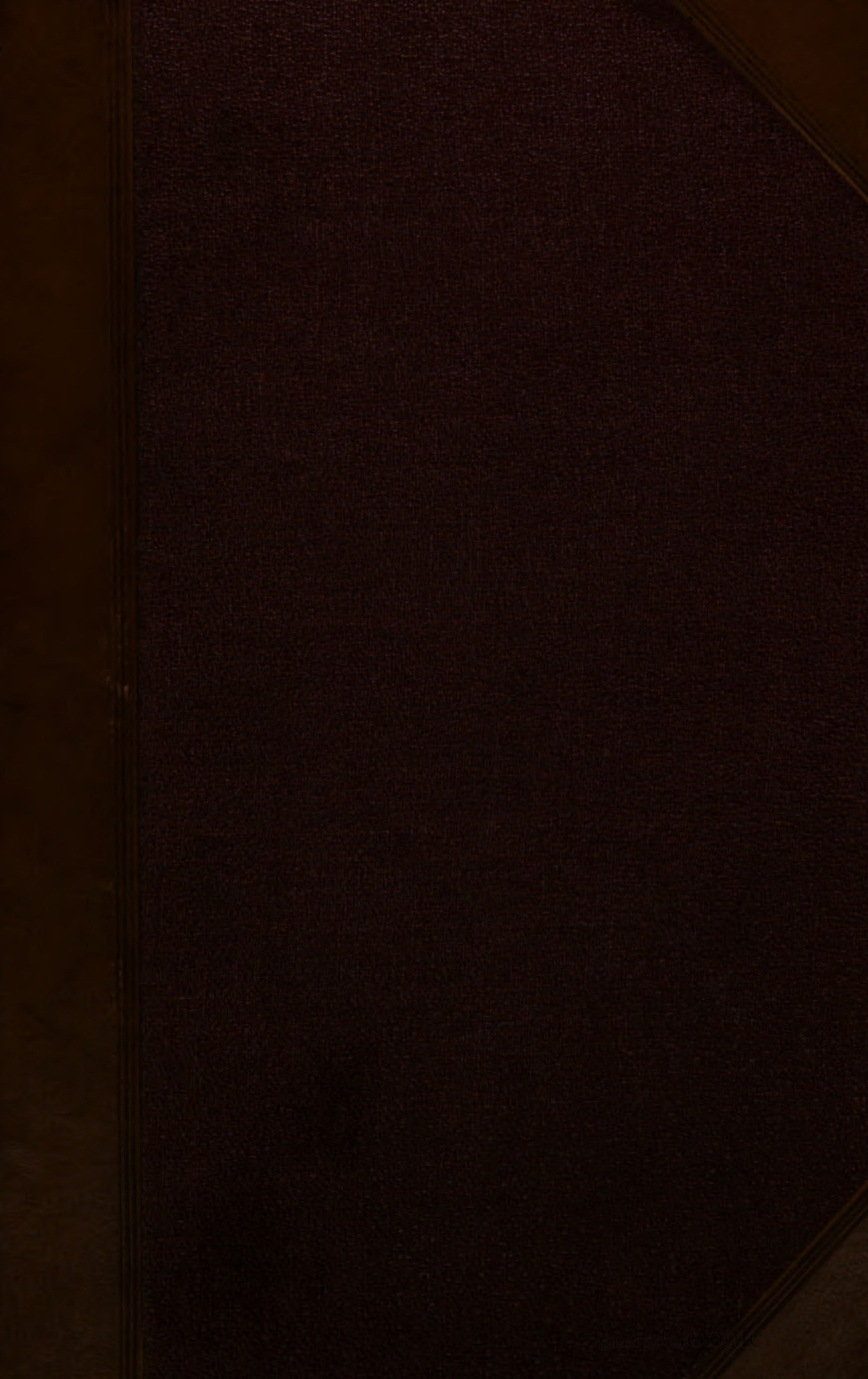



DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.


DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.

REVUE MODERNE

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE WIESENER — LUTIER ET Ce
34, RUE DELABORDE, 34.

REVUE
MODERNE

XII[e] ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

---

10 SEPTEMBRE 1869
1[re] LIVRAISON

Directeur politique : C[te] E. de KÉRATRY
DÉPUTÉ AU CORPS-LÉGISLATIF.

PARIS
BUREAU DE LA REVUE MODERNE
RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 4.

LACROIX, VERBOECKHOVEN & C[ie], ÉDITEURS

PARIS	BRUXELLES
LIBRAIRIE INTERNATIONALE	LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE	3, IMPASSE DU PARC, RUE ROYALE.

MÊME MAISON A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1869

LES PAÏENS

A TRAVERS LES SIÈCLES

M. LECONTE DE LISLE

LECONTE DE LISLE : *Poëmes antiques, poëmes et poésies* ; *Poésies barbares*, poésies inédites *Traductions complètes d'Homère, Hésiode, Orphée, Theocrite, Bion, Moskhos, Tyrtée, Anacréon* (7 volumes), chez Alphonse Lemerre. — LOUIS MÉNARD : *Poëmes, Du Polythéisme hellénique, La morale avant les philosophes, Hermès Trismégiste* (4 volumes). — EMILE LAMÉ : *Julien l'Apostat* (1 volume). — ALBERT CASTELNAU : *Zanzara*, études sur la Renaissance en Italie *La Question religieuse* (3 volumes). — GEBHART : *Cours sur la Réforme et la Renaissance dans la littérature allemande.* — F.-D. BANCEL : *Les Révolutions de la parole* (1 volume).

La littérature étant la révélation de l'âme des sociétés, rien n'est plus digne d'étude que les grands systèmes et les grands débats littéraires des diverses époques. Il y a là autre chose qu'un sujet à disputes entre rhéteurs. Religion, science, histoire, philosophie, politique, autant de questions que la seule question de l'art éveille. Nous savons bien qu'il est de mode, aujourd'hui, parmi nombre d'artistes et de littérateurs, d'affecter l'indifférence, même le dédain, pour toutes ces babioles-là. Oui, ce sont là babioles, sauf la religion, dont ils vénèrent les pratiques, tout en s'interdisant l'examen des symboles comme une impiété. D'après ces nouveaux venus, de quoi l'art s'alimente-t-il donc?

La réponse diffère selon les écoles; les uns disent : L'art est dans la fantaisie; les autres : L'art est dans la couleur; d'autres : L'art est dans le tempérament; puis, tous, d'un commun accord : L'art est dans l'art! Certes, l'art est dans l'art, tout comme l'opium fait dormir parce qu'il a la vertu dormitive. Cela ne disant rien, nous voudrions ajouter : L'art s'alimente

de tout ce qui nourrit l'âme humaine, et, au poëte qui cherche les hautes pensées, il faut une haute science.

— Mais, se récrient les nouveaux venus, il y perdrait ce charme facile qui captive tant notre nation. « Qu'il ne vienne jamais, ô France! ce temps présagé par de tristes prophètes, où l'on chercherait vainement des talents français en France. Pas trop de poëtes ou de peintres métaphysiques, je t'en conjure; pas trop de messieurs de l'Empyrée ni d'abstracteurs de quintessence, deux ou trois par génération suffisent; mets-les à part et en haut lieu pour la rareté et pour la montre; garde-les pour tes grands dimanches; mais, les jours ouvrables, sois heureuse encore et contente de retrouver de tes favoris et de tes semblables, de ces talents et de ces génies faciles qui, de tout temps, t'ont défrayée et charmée. »

Vous trouverez tout au long ce beau discours dans le journal qu'une haute sollicitude a créé pour l'éducation du peuple français en tutelle, dans le *Moniteur du soir* (14 février 1866). Et l'organe officiel ne s'arrête pas là. Il révèle à la France quels sont les génies faciles qui lui « font passer ses plus agréables heures et non pas les moins salutaires. » Ce sont, lui dit-il, ceux qui vont « t'offrant à toi-même en spectacle, avec tes qualités et tes défauts divers: crânerie, héroïsme, gaieté, sentiment, humeur légère, audace brillante, coup d'œil net et bon sens pratique. » Voilà de belles et bonnes qualités, et qui distinguent les soldats de vaudeville; mais est-ce tout? Et la soif de connaître, et le besoin des idées générales, et le culte de la justice, et l'amour de la nature, et la passion de l'humanité?... Le grave *Moniteur officiel* se tait là-dessus; mais il va sans dire que ces choses sont trop sérieuses pour notre « humeur légère ». Bonnes pour « messieurs de l'Empyrée », le « bon sens pratique » en fait fi. Donc, ô France! sois ton seul spectacle à toi-même! Que t'importent les autres nations et les siècles passés et les siècles à venir? Nourris ta pensée des petites chroniques, jouis du présent, et chante les chansons de l'*Alcazar!*

Voilà dix-huit ans que, par la parole et l'exemple, on nous prêche cette doctrine; mais, dans la patrie de Descartes et de Corneille, de Fénelon et de Voltaire, dans la France de la Révolution, il se trouve toujours des esprits rétifs, rebelles, incorrigibles. Nous en avons rencontré un entre tous, tellement immodéré dans ses désirs, si ambitieux dans le domaine des idées, si peu astreint à l'actualité, que, pour le suivre dans son œuvre, l'horizon reculant toujours, il nous

a fallu parcourir tous les siècles, tous les climats, et que nous avons été conduit à tracer comme une esquisse d'histoire de l'esprit humain.

Une circonstance atténuante en notre faveur, c'est que nous n'avons mis dans cette étude aucune espèce de préméditation. Le sujet éveillait notre curiosité : voilà tout ; mais c'est peut-être un motif pour qu'il n'endorme pas le lecteur. Eh ! pourquoi ne s'intéresserait-t-on point à ce qui offre un caractère général? Ici, en effet, rien de personnel. Nous devons même le dire : cette étude, qui, d'abord, semblera consacrée à un poëte, est au fond très-indépendante de lui. Affranchi de toute servile complaisance, nous n'avons pas eu pour but de faire apprécier un homme, mais bien plutôt les pensées de la génération qui arrive.

Quel est pourtant l'écrivain dont l'œuvre nous a servi de point de départ ? Est-il célèbre ? De nos jours, avant de prêter l'oreille, on exige de celui qui parle un certificat de célébrité. C'est bien naturel, dans un temps où la renommée comble de ses faveurs les romanciers de quatrième ordre, les actrices de bas étage et les chevaux de course qui arrivent au premier rang. Et voilà pourquoi les *Poëmes antiques* et les *Poëmes barbares* ont eu dix mille fois moins de lecteurs que *Rocambole.* Toutefois, l'artiste puissant et modeste qui composa ces poëmes, M. Leconte de Lisle, n'est pas un inconnu. Que dis-je ? il fait école. Un groupe nombreux d'écrivains se presse à ses côtés. C'est une vraie pleïade de « Messieurs de l'Empyrée, » puisqu'ils errent sur l'Olympe.

Pour nous élever au ciel grec, nous n'avons pas eu besoin de quitter la terre ; non, car rien jamais ne fut plus sensé, plus pratique que l'Idéal des Hellènes. C'est la Raison domptant la nature, se la rendant propice. Un tel idéal n'a jamais pu s'éteindre complètement. Nous avons vu reluire sa clarté à travers les siècles les plus obscurs ; nous avons marqué sa lutte, son triomphe contre les ténèbres : combat vingt fois séculaire, duel dramatique, palpitant, où les adversaires sont toujours de grands principes, tantôt incarnés dans les hommes, tantôt idéalisés dans les démons ou les dieux.

I

COMMENT M. LECONTE DE LISLE EST DE SON TEMPS

Il y eut un grand étonnement, même dans le monde lettré,

lorsqu'on vit, en 1852, le premier volume de M. Leconte de Lisle, *Poëmes antiques*, placé en quelque sorte sous l'invocation d'Hypatie, cette jeune et pure philosophe païenne dont l'évêque Synésius avait reçu les leçons, et qui fut massacrée par la populace chrétienne d'Alexandrie.

Le grave enseignement des vertus éternelles
S'épanchait de ta lèvre au fond des cœurs charmés,
Et les Galiléens, qui te rêvaient des ailes,
Oubliaient leur dieu mort pour tes dieux bien-aimés....

L'homme, en son cours fougueux, t'a frappée et maudite,
Mais tu tombas plus grande! Et maintenant, hélas!
Le souffle de Platon et le corps d'Aphrodite
Sont partis à jamais pour les beaux cieux d'Hellas!

Dors, ô blanche victime, en notre âme profonde,
Dans ton linceul de vierge et ceinte de lotos,
Dors! l'impure laideur est la reine du monde,
Et nous avons perdu le chemin de Paros.

Les dieux sont en poussière et la terre est muette;
Rien ne parlera plus dans ton ciel déserté.
Dors! mais vivante en lui, chante au cœur du poëte
L'hymne mélodieux de la sainte beauté!...

Ces vers, la préface, tout le volume, étaient une revendication en faveur du polythéisme grec, revendication audacieuse, puisqu'elle s'exerçait contre le christianisme, et au moment où gloire, puissance, faveur, tout appartenait aux politiques, ou aux écrivains qui ne glorifiaient que nos vieux siècles chrétiens.

M. Leconte de Lisle eut le sort des initiateurs. Longtemps sa voix fut incomprise, perdue. Seuls quelques jeunes esprits éminents, parmi lesquels MM. Louis Ménard et Emile Lamé, vinrent remplir la solitude du poëte. Le public ne lut point les *Poëmes antiques*, où la foule des gens de lettres (on donne ce nom, aujourd'hui, à quiconque griffonne un article de journal) ne sut voir qu'un prétexte à des formes nouvelles, tout au plus la froide passion d'un érudit. L'œuvre fut accueillie avec indifférence, et les critiques les plus bienveillants disaient : « Sans doute ces vers sont remarquables; mais quel en est le but? Que nous veut ce poëte d'un autre âge? Libre à lui de s'égarer à loisir dans le passé : nous vou-

lons être, nous, de notre époque. » M. Vapereau, dans son *Dictionnaire des Contemporains*, s'est fait l'écho de ce jugement : « Leconte de Lisle, dit-il, est de cette école, amoureuse de la forme, qui travaille le vers comme une sculpture. Dédaigneux du présent, il prend pour sujet les plus antiques légendes de la Grèce et de l'Inde, et néglige assez volontiers, pour la peinture des magnificences extérieures de l'Orient, le sentiment et l'analyse des passions humaines. »

Il est des erreurs que tout le monde répète parce qu'on les a dites une fois. L'expérience ne confirme-t-elle pas chaque jour cette parole de Montesquieu? Voyez ! l'opinion commune représente encore M. Leconte de Lisle comme exclusif, fils d'une autre époque, isolé dans la nôtre. Or, son grand honneur c'est qu'il se rattache à la chaîne des âges; c'est que, de tous les poëtes contemporains, il est précisément le seul dont l'œuvre totale pût être enfantée au dix-neuvième siècle, et que son œuvre est celle qui révèle le mieux le caractère particulier de ce siècle. Par cela même qu'il a sondé le passé dans ses profondeurs, cet homme est un fils de l'époque actuelle et l'un des voyants de l'avenir.

Tous nous portons en nous quelque chose des civilisations qui nous précèdent, une part de l'humanité. Heureux ceux-là qui en portent la part la plus grande ! Heureux ceux-là dont les sentiments sont simples et dont les vastes idées reposent sur le long développement historique ! Chaque époque s'est tracé un cadre où sa main a écrit le mot qui entraînait les intelligences. Celle-ci écrivit le mot : Foi ! celle-là le mot : Raison ! La nôtre se fait un cadre immense, au milieu duquel sa main grave ces deux mots : Nature ! Humanité !

Vit-on jamais s'élargir, s'élever, se populariser autant les connaissances géographiques ? L'homme pose enfin sur ce globe un pied souverain. De toutes parts les frontières reculent, s'abaissent; le sentiment de l'humanité grandit par la solidarité de tous ; et, en même temps, cette humanité prend de plus en plus conscience, possession d'elle-même par l'histoire. Toutes les civilisations disparues sont évoquées, et, comme dans un miroir magique, passent les ombres des peuples morts. Hiéroglyphes de l'Egypte, pierres aux caractères cunéiformes de l'Assyrie, dolmens gaulois, monuments cyclopéens et, jusqu'à ces vestiges de l'art primitif, haches en silex enfouies dans les cavernes, tout cela nous raconte la longue histoire de nos aïeux, et le parallèle entre le présent et le passé nous donne la vision de l'avenir.

En face des traditions chrétiennes jusqu'ici prédominantes parmi nous, se posent les traditions de toutes les autres races. Nous ne connaissions que la *Bible;* or voici les *Védas* et l'*Agama* de l'Inde, et les *Gyurs* tibétains, et le *Chou-King* chinois, et les *Eddas* scandinaves, et le *Zend-Avesta* persan, et le *Coran* arabe, et tant d'autres livres sacrés. Les mythes de tous les cultes, de toutes les nations nous dévoilent leur sens. Le dix-neuvième siècle constitue la science de l'homme.

C'est dans l'histoire que se trouve cette science. « L'histoire, en effet, comme l'a très-bien dit M. Renan, dans son livre sur Averroès, est la forme nécessaire de la science de tout ce qui est soumis aux lois de la vie changeante et successive. La science des langues, c'est l'histoire des langues; la science des littératures et des philosophies, c'est l'histoire des littératures et des philosophies; la science de l'esprit humain, c'est, de même, l'histoire de l'esprit humain, et non pas seulement l'analyse des rouages de l'âme individuelle. » Pour bien connaître l'homme, il faut donc connaître et les grandes scènes du drame humain et le théâtre où elles se sont déroulées.

Mais l'histoire ainsi comprise n'a plus pour interprètes les seuls annalistes : il lui faut des poëtes. « L'histoire attend son Homère, » disait Chateaubriand, à propos d'Augustin Thierry. Cet Homère de l'histoire est venu : c'est M. Leconte de Lisle. Son œuvre, on le verra, nous offre la vraie Légende des siècles, plus large, plus profonde, plus colossale même que celle de M. Victor Hugo. Le grand exilé de Jersey n'a consacré à cette légende qu'un volume; le nouveau poëte y a consacré sa vie entière. Ce fut là sa passion, passion non point aveugle et fougueuse, mais clairvoyante et calme, qui ne s'inspire que de la vérité, ne s'alimente que d'un laborieux examen : c'est ce qui donna au poëte sa forme sereine, sculpturale.

Cette forme de M. Leconte de Lisle, sur laquelle on a tant disserté, sans en saisir le principe, est motivée et en quelque sorte imposée par le sujet même. Ses figures, dit-on, manquent parfois de mouvement. Cela est vrai. Mais qu'on ne l'oublie point, nous entrons ici dans le panthéon de tous les cultes : ce qui frappe nos yeux, ce sont des statues hiératiques, des dogmes prenant corps, et, comme tous les dogmes, prétendant à l'absolu, affectant donc l'immobilité de la pose, symbole de ce qui est éternel. Le dramaturge n'a que faire ici; souvent même il mentirait à la vérité historique.

C'est le peintre, c'est plutôt le sculpteur qu'il faut pour ces figures aux contours arrêtés, pour ces types qui ne se transforment plus, qui sont à jamais figés, pétrifiés, momifiés dans l'empire de l'immuable. Comme les temples égyptiens gardés par des sphinx, tout panthéon, temple des dieux, c'est-à-dire, des morts, exhale l'impression du silence. Voyez les galeries de Munich. On croirait s'y promener dans un cimetière. Mais les cimetières nous disent la vie de nos aïeux, et nous y songeons à nos enfants.

Ce qu'on pourrait reprocher à M. Leconte de Lisle, du moins dans la première partie de son œuvre, celle qui embrasse le monde antique, c'est d'avoir trop négligé peut-être le mouvement des foules, les douleurs des esclaves, la lutte entre les castes, qu'essayèrent de peindre Lamartine, dans la *Chute d'un ange*, M. Edgard Quinet dans son *Spartacus*. Mais hélas ! l'antiquité ne nous a guère laissé que des hypothèses à construire sur cette division sociale intestine. Appartenant à un âge de science positive, le poëte n'a point voulu entrer dans le domaine des conjectures ; il s'est tenu à ce que révèlent les vieux monuments : l'idéal parlant par les créations religieuses : il s'est fait le grand statuaire des dieux.

Etait-ce oublier les hommes ? Non, car si Minerve sortit du cerveau de Jupiter, Jupiter à son tour et tous les dieux sont sortis du cerveau humain. Tels dieux, telles nations ; si bien que l'histoire des cultes est l'histoire morale des peuples. Là se trouve un drame intellectuel plus élevé, plus puissant, plus fécond que le récit des intrigues de cour et la narration monotone des batailles. Aussi est-il injuste de déclarer que M. Leconte de Lisle « néglige volontiers l'étude des passions humaines. » Est-ce parce qu'il les a étudiées dans leur plus haute expression, dans leur plus pure sphère, dans l'idéal philosophique et religieux ? Plaisante esthétique celle qui n'accorderait le don de la passion qu'au roman, à la comédie, au drame bourgeois, et qui refuserait de la reconnaître soit dans l'âme des héros, soit dans la lutte des principes d'où sortent les révolutions des empires ! Quoi ! les vérités de l'histoire seraient moins palpitantes que les fictions d'un roman ? Le romancier ou le dramaturge, qui animent des personnages dont la vie est d'un jour, seraient plus humains que l'historien s'attachant à l'étude de l'humanité, « cet homme qui vit toujours et qui apprend sans cesse, » selon la belle pensée de Pascal ! Ah ! l'histoire qui demande à celui qui s'y livre tant de recherches, de patience et d'ardeur, l'histoire est la

plus vaste et la plus profonde étude des passions humaines. Cet abîme qu'on appelle le cœur, combien il se creuse et s'élargit, quand l'œil de la pensée y plonge, non dans un individu, mais dans les foules! L'histoire nous montre les passions, les fautes, les crimes, les misères, les sanglots, non plus chez un seul, mais ces choses navrantes, multipliées dans des centaines, des milliers, des millions d'âmes. Et, devant ce spectacle, deux sentiments grandissent en nous : la douleur et le courage. On sent sa propre impuissance à guérir les maux d'une société entière, et c'est pourtant à cette tâche colossale qu'il se faut consacrer, car l'expérience nous montre ce que peuvent parfois, pour le bien comme pour le mal, les efforts d'un seul. Où puiser un sentiment plus vif de solidarité? Où trouver une plus haute leçon morale? L'histoire est, en outre, émouvante en raison de sa grandeur. Lutte des races, des civilisations, des idées, des cultes, des dieux; grandeurs et décadences des peuples : tels sont les tableaux qu'elle nous offre. Cela vaut bien le récit des querelles entre Oscar et Arthur et des projets de mariage, bâtis, rompus, rétablis entre n'importe quel Arlequin et quelle Colombine. Aussi, l'écrivain qui sonde les causes par lesquelles s'élèvent ou s'abaissent les nations, peut redire à bon droit le vers célèbre de Térence : *Homo sum...*

De l'homme vivant sa vie d'un jour et de l'humanité vivant sa vie tant de fois séculaire, rien de grand n'est resté étranger à M. Leconte de Lisle. Sa muse évoque tous les âges, parcourt tous les pays, et, dans les diverses régions du globe, elle nous présente, à côté des races d'hommes, les races d'animaux, amies ou ennemies de l'homme. Le poëte devient naturaliste, le naturaliste peintre, et quel peintre!

Dans les trois volumes de vers que le public doit à l'artiste, chaque pièce formant un tout distinct, quelle variété! Un lien idéal les reliant toutes, quelle unité! quel majestueux ensemble! Mais, il faut le dire, si le poëte a été dominé constamment par une même inspiration, s'il a poursuivi un but, on ne le sent point assez. Trop souvent ses pièces sont comme jetées au hasard, sans lien apparent. Ce manque d'ordre, auquel il sera très-facile de remédier dans la prochaine édition définitive, est un défaut qui a singulièrement nui à M. Leconte de Lisle, puisqu'il n'a point permis à tout lecteur de voir du premier coup-d'œil l'importance, l'harmonie, la beauté du monument, immense galerie où, à travers les visions de paysages et dans une série d'épisodes, se déroule le

drame à la fois divin et humain de la vie : la lutte éternelle entre l'homme et la fatalité. Or, c'est aux temps, aux lieux où l'humanité devint le plus libre, le plus heureuse, c'est aux beaux jours de la Grèce et à leur renaissance que le poëte s'arrête avec le plus d'amour. Voilà par quel côté lui et son école se montrent païens.

II

COMMENT LE POLYTHÉISME N'A PU MOURIR

Quoi ! des païens dans le monde moderne ?... Ce fait étonnerait certains esprits étroits ou naïfs qui se figurent volontiers que notre civilisation moderne est exclusivement pétrie de christianisme. Les romantiques désintéressés ou intéressés ont trop redit la chose pour qu'elle ne s'accréditât point. Et cependant l'antiquité n'est jamais morte ; elle n'a pas plus abdiqué, même durant le moyen âge, que l'esprit du moyen âge n'abdique de nos jours. Dans la vie universelle, tant morale que physique, tout se transforme sans cesse, rien ne périt.

Quand on étudie l'histoire dans ses lois générales, ce qui frappe d'abord, c'est un grand phénomène, signalé déjà par un élève de Pythagore, Ocellus de Lucanie : « Tout ce qui appartient à ce monde est mobile et changeant. Les sociétés naissent, croissent et meurent comme les hommes pour être remplacées par d'autres sociétés, comme nous serons nous autres remplacés par d'autres générations. » Est-ce tout ? Un examen plus approfondi nous montre bientôt qu'après la décrépitude et la mort apparente, il y a rajeunissement, renaissance, non des êtres, mais des idées et même de leurs symboles. Si bien que l'histoire nous montrera idées et symboles avec cette alternance de triomphe et de défaite, de renaissance, suivie d'une seconde mort qu'une nouvelle résurrection accompagne : mouvement d'action et de réaction sans fin, retour éternel des choses d'autrefois, qui fit imaginer à Vico la loi des *ricorsi* et qui fit écrire à Herder : « Le tableau de l'histoire est toujours changeant et toujours le même. »

En vérité, le spectacle des choses humaines semble justifier cette loi ; mais, si l'on pénètre plus au cœur de l'histoire,

on peut se convaincre que ce n'est là qu'un tableau apparent. Non, l'humanité ne roule pas éternellement le rocher de Sisyphe ; non elle ne remplit pas éternellement le tonneau des Danaïdes ; non, elle ne tourne point dans un cercle. Elle suit une ligne qui se perd aux deux extrémités du temps et qui, partie de l'origine mystérieuse des choses, n'aura son terme que dans l'épuisement même de la nature et des conceptions de notre esprit. Seulement, la ligne n'est point droite ; elle va par ondulations. « L'humanité marche en zig-zag, » disait Gœthe. Ajoutons qu'elle avance toujours, et l'on aura la formule du mouvement historique.

Veut-on le suivre de plus près ? Ce qui frappe, c'est la lutte entre les deux principes du mysticisme et du rationalisme. L'un ne voyant que le monde vague du pur esprit ; l'autre attentif aux phénomènes moraux, mais sondant aussi avec soin les phénomènes physiques ; l'un subjectif, l'autre objectif, comme on dit dans l'école. Le mysticisme, c'est l'absorption de l'homme dans son moi ; le rationalisme, c'est l'expansion de l'âme consciente dans l'univers. Le premier n'est qu'exclusivisme, ignorance, fanatisme souvent ; le second, c'est la plénitude des choses, la science, la tolérance toujours. Leur lutte, lutte de l'erreur et de la vérité, rappelle celle de l'ombre et de la lumière.

Dans l'origine, ne sachant rien de ce monde, l'homme prêta à tous les objets extérieurs les sentiments qu'il portait en lui-même ; il anima des fétiches et les adora. Ses dieux, comme lui misérables, grandirent néanmoins comme lui et finirent par n'être plus que les lois mêmes du monde. Oui, après les âges primitifs qu'on appelle divins et où l'homme, en effet, divinise cette nature qu'il ignore et qui l'écrase, vint le jour où l'homme commença à comprendre son rôle, son pouvoir, son destin : ce fut l'ère non plus des dieux, mais des Hommes. Les poëtes, puis les philosophes, Homère, Eschyle, Aristote avaient paru ; la science répandait sa lumière. Mais voici que la nuit se fait de nouveau. Le monde civilisé est inondé sous les flots des barbares ; le mysticisme reprend son empire. Alors s'ouvre le moyen âge que Vico appelle *Barbaria ritornata* ; c'est un chaos ; mais de ce chaos devait sortir la création du monde moderne. L'ordre se fait, la Renaissance luit, ce retour à la civilisation antique ; et, d'étape en étape, de progrès en progrès, l'on arrive au jour où la France proclame les Droits de l'Homme. Mais voici la réaction du passé, sa Restauration. Les Droits de l'Homme s'ef-

facent devant le droit divin ; le Romantisme relève l'ogive, les vieux cloîtres, avec leur peuple de religieux. Il règne en souverain par la religion, la politique et la littérature. Empire éphémère ! car tout à coup se produit un autre mouvement. Voici reparaître, conservant jusqu'à leurs symboles, les païens du seizième siècle, les païens de l'antiquité.

Flux et reflux, aussi sensible dans les pensées, dans les opinions tumultueuses des hommes que dans les flots de la mer ! Mais avec cette différence que les flots de la mer, durant des cycles séculaires, s'agitent dans le même bassin, tandis que, dans leur fluctuation, les pensées avancent toujours. Les siècles ne se répètent qu'en apparence ; en réalité, chaque révolution marque un progrès ; car, dit un des publicistes philosophes de notre temps, M. Frédéric Morin, « les faits révolutionnaires ne sont pas la conséquence de faits antérieurs, mais bien de faits nouveaux dans l'humanité. » Lorsqu'une génération révolutionnaire reprend la tradition d'un siècle disparu, elle ne le fait qu'en transformant, épurant, fécondant la pensée des morts. Seules les réactions veulent raviver ce qui ne saurait vivre, et, par là, stérilisent tout. Les révolutions, elles, gardent le trésor accumulé des siècles et en créent de nouveaux. Leur mot d'ordre est celui des hardis pionniers : En avant !

La Renaissance ne fut donc point le retour pur et simple à l'antiquité. Rejetant les formes, mais gardant l'âme du christianisme, elle apporta dans ses conceptions plus de profondeur que les polythéistes de la Grèce et de Rome. De même le néo-paganisme contemporain n'est point le retour pur et simple à la Renaissance. Riche des conquêtes du Romantisme, ses formes sont plus pittoresques, ses vues plus larges que celles des Humanistes du seizième siècle. La jeune école qui se lève veut unir la science et la poésie, la raison et le sentiment.

L'humanité à travers toutes ses phases, comme la nature à travers tous ses aspects, voilà ce que nous allons voir resplendir en ouvrant l'œuvre de M. Leconte de Lisle.

III

L'ANTIQUITÉ

Il est une saison qui éternellement sera chantée par les poëtes, aimée des amoureux, et qui toujours déridera le front

des philosophes : c'est le printemps. Concentré en lui-même durant tout l'hiver, l'homme ouvre alors son âme à la nature qui l'appelle et qui lui prodigue ses rayons et ses sourires. Toute vie, tout germe de vie fermente et palpite ; le bourgeon devient fleur ; les oiseaux ouvrent leur symphonie. O fête universelle ! Pâques divines qui faisaient tressaillir Faust ! communion de l'homme avec la nature !

Dans l'histoire, au milieu d'époques plus sombres que les noirs hivers, il est aussi des époques et comme des saisons qui ont toute la grâce, toutes les joies du printemps. Comme l'année a son renouveau, l'histoire, elle aussi, a son printemps et ses renaissances ; et pour l'histoire également les plus beaux jours sont ceux où l'homme s'est trouvé le plus en harmonie avec le monde extérieur.

Cette harmonie ne se manifeste pas partout. En vain la chercherai-t-on à travers l'Orient. Là, les forces humaines s'anéantissent devant une nature terrible. Sémite et indou, monothéiste du Jourdain et panthéiste du Gange, tous deux sont absorbés dans la puissance de la nature et des dieux qu'elle leur révèle. M. Leconte de Lisle nous montre dans son essence et la poésie indienne et la poésie hébraïque. Lisez ses poëmes indous : *Çurya*, *Bhagavat*, *Cunacepa*, *l'Arc de Civa*, *la Vision de Brahma*, et puis ses poëmes bibliques : *la Fin de l'homme*, *la Vigne de Naboth*, *le Corbeau*. Ici, quelle concentration despotique dans l'être qui devint le dieu des chrétiens. Là, quel fourmillement prodigieux de la vie !

Les aras aux becs d'or luisaient en plein soleil,
Sans daigner secouer, comme des étincelles,
Les oiseaux qui mordaient la pourpre de leurs ailes.
Revêtu d'un poil rude et noir, le roi des ours
Au grondement sauvage, irritable toujours,
Allait se nourrissant de miel et de bananes.
Les singes oscillaient suspendus aux lianes.
Tapi dans l'herbe humide et sur soi reployé,
Le tigre, au ventre jaune, au souple dos rayé,
Dormait ; et par endroits, le long des vertes îles,
Comme des troncs pesants, flottaient les crocodiles.
Parfois un éléphant songeur, roi des forêts,
Passait et se perdait dans les sentiers secrets,
Vaste contemporain des races terminées,
Triste et se souvenant des antiques années ;

L'inquiète gazelle, attentive à tout bruit,
Venait, disparaissait comme le trait qui fuit;
Au-dessus des nopals bondissait l'antilope;
Et sous les noirs taillis dont l'ombre l'enveloppe,
L'œil dilaté, le corps nerveux et frémissant,
L'immobile panthère humait leur jeune sang.
Du sommet des palmiers pendaient les grands reptiles....

Telle la vie immense, auguste, palpitait,
Rêvait, étincelait, soupirait et chantait;
Tels les germes éclos et les formes à naître
Brisaient ou soulevaient le sein large de l'Etre.
Mais, dans l'inaction surhumaine plongés,
Les Brahmanes muets et de longs jours chargés,
Ensevelis vivants dans leurs songes austères,

se montrent alors, et, rejetant jusqu'au souvenir de ce qui fut pour eux dans la vie douleur ou joie, fatigués même de l'espérance, ils invoquent Bhagavat, » abîme de néant et de réalité, » au sein duquel tout s'engloutit :

Sous les figuiers divins, le lotus aux cent feuilles,
Bienheureux Bhagavat, si jamais tu m'accueilles,
Puissé-je, libre enfin de tout désir amer,
M'ensevelir en toi comme on plonge à la mer!

Tournons-nous maintenant vers la Judée, vers son Dieu terrible comme le simoun de flamme qui passe sur le désert. Il parle par la bouche du prophète :

. . . . Va! je suis le Dieu fort!

Je me lève dans la fureur qui me consume :
Le monde est sous mes pieds, la foudre est dans mes yeux;
La lune et le soleil nagent dans mon écume.

. . . . Je suis l'effroi des triomphants,
Je suis le frein d'acier qui brise la mâchoire
Des Couronnés, mangeurs de biches et de faons.

Je fracasse leurs chars, je souffle sur leur gloire;
Ils sont tous devant moi comme un sable mouvant,
Et j'enfouis leurs noms perdus dans la nuit noire....

Comme un bon moissonneur, de vigueur revêtu,
Qui tranche à tour de bras les épis par centaines,
Je ferai le sol ras jusqu'au moindre fétu.

Dis-leur : Voici le jour des sanglots et des haines,
Où l'exécration se gonfle, monte et bout,
Et, comme un vin nouveau, jaillit des cuves pleines.

Car je suis plein de rage et j'écraserai tout !...

Quoique bien diverses, les deux manifestations de l'Orient, celle de l'Inde et celle de la Judée, se ressemblent en ce qu'elles montrent l'homme petit, écrasé par la nature, ou enseveli dans son sein. Là, c'est devant la forêt gigantesque et le dieu aux cent bras qu'il se prosterne; ici, c'est sur le sable brûlant du désert, en face de Jéhovah l'invisible. Partout, dans l'Orient, l'homme garde cette humble posture; jamais il ne s'y montre grand et libre. Où sont donc les dieux que l'on peut prier debout, les dieux de la liberté?

Où sont les dieux promis, les formes idéales,
Les grands cultes de pourpre et de gloire vêtus,
Et dans les cieux, ouvrant ses ailes triomphales,
La blanche ascension des sereines vertus ?

Voici une terre accidentée, harmonieuse. L'homme y pourra grandir, et ses dieux, quelque grands qu'ils soient, ne le seront jamais plus que l'humanité. Voici la Grèce et voici les Grecs. Y eut-il jamais union plus charmante et plus féconde entre le sol et les hommes? Les Grecs se disaient autochtones : on le croirait vraiment, si bien cette race semble faite pour cette patrie. La Grèce, avec ses capricieuses découpures, semble une belle fleur éclose au sein des tièdes mers, fleur où vinrent butiner les abeilles de Platon.

On ne saurait trop insister sur le sublime phénomène moral qui se manifeste ici : « L'humanité acquit chez les Grecs, dit Lamennais, une pleine conscience d'elle-même; elle se sentit distincte de Dieu et de la Nature, au sein desquels l'avait absorbée le panthéisme oriental. » L'éloquent orateur M. Bancel ajoute : « Les premiers dieux, émanations du panthéisme oriental, se transforment dans Homère, Hésiode et Phidias. Les poëtes et le sculpteur ont créé, taillé, ciselé de nouveaux dieux. Echappés aux étreintes de la nature, ils se

personnifient, s'incarnent dans l'Humanité. Ils étaient auparavant des abstractions, ils sont des êtres. Leur visage voilé par des nuées, caché sous les brumes invisibles, s'éclaire du même rayon que la face de l'homme. »

Et dans cette atmosphère de liberté, la vie est une fête. « Les Grecs, a dit M. Charles Dollfus, se souvenant des paroles de Gœthe, les Grecs se laissaient vivre; ils rêvaient la vie, et ce sont eux, assurément, qui en ont fait le plus beau rêve. La poésie sortait de leur âme comme d'une source inépuisable : elle était leur haleine... Les Grecs étaient poëtes comme le rossignol est chanteur. » Lyrisme et joie! épanouissement, expansion de la personne humaine qui se possède dans son âme et dans son corps! Tout cela d'où naît-il? De l'union de l'homme avec la nature, de l'accord profond entre l'esprit et la chair. Ce principe résume toute la religion, tout l'art, toute la philosophie de la race qui a civilisé Rome, et par Rome, le monde entier. Et cet âge nous apparaît encore comme la jeunesse de l'humanité, le printemps de l'histoire, et aussi longtemps que sera salué le renouveau, les peuples aimeront à saluer les beaux jours de la Grèce.

Voilà l'époque que Leconte de Lisle retrace dans ses grands ou petits poëmes : *Thyonè*, *Glaucè*, *Hélène, la Robe du Centaure*, *Cybèle*, *Pan*, *Klytie*, *les Eolides*, *Niobé*, *le Réveil d'Hélios*, *Hylas*, *Khiron*, *Phidylé*, *les Plaintes du Cyclope*, *l'enfance d'Hèraklès*, *Hèraklès au taureau*, *la Mort de Penthée*, *Hypatie et Cyrille*, *les Bucoliastes*, etc., longue galerie de tableaux dont nous ne pourrions même tracer l'esquisse et où, grâce à la science nouvelle des symboles, l'antiquité se dévoile sous un nouveau jour. Et, pour cette résurrection d'un monde disparu, le poëte a non-seulement créé ces œuvres originales; mais il a voulu encore nous traduire les œuvres des poëtes grecs dans leur caractère primitif, leur vrai génie, leur virginité. Tâche méritoire et dont nous ferons plus tard apprécier la valeur! Combien d'hommes ne peuvent aller boire à même aux sources sacrées qui jaillissent des monts de l'Hellade? C'est pour cette foule, altérée pourtant, que le poëte a rempli sa vaste coupe, où, à travers le cristal, les eaux sans mélange et gardant leur saveur primitive, gardent aussi leur primitive couleur. Comme on s'enivre à les boire, et avec quelle émotion, quel charme, on revit les jours de l'heureuse jeunesse du monde!

Hélas! cet âge d'or devait se fermer; la nature divinisée

devait être maudite. Rome avait envahi la Grèce, et, à ce contact, ô merveille ! Rome victorieuse avait été vaincue, Rome barbare s'était civilisée ! L'épopée virgilienne rappelle, mais avec un accent particulier, original, l'épopée homérique, et la lyre d'Horace est un écho de la lyre d'Anacréon.

> Ceignons nos cheveux blancs de couronnes de roses;
> Buvons, il en est temps encore, hâtons-nous.
> Ta liqueur, ô Bacchus, des tristesses moroses
> Est le remède le plus doux.

Mais déjà, dans la ville conquérante, autrefois si martiale, si austère et si libre, le luxe et la mollesse asiatiques enfantaient le despotisme asiatique. Les Césars ne furent plus que des satrapes. Avec les mœurs et les institutions d'autrefois tomba la religion des premiers jours; et un soir (ceci se passa sous l'empereur Tibère, et Plutarque raconte ce fait étrange) un vaisseau voguait dans le golfe de Corinthe, lorsqu'une voix mystérieuse appela par trois fois le pilote épouvanté et lui ordonna de crier, quand il serait à la hauteur de Palodis, cette nouvelle : « Le grand Pan est mort ! » Parvenu au lieu désigné, le pilote cria donc, du haut de la poupe vers le rivage. « Le grand Pan est mort ! » et soudain, avec de longs gémissements, les profondeurs de la mer et les échos des montagnes redirent cette clameur : « Le grand Pan est mort ! »

IV

TEMPS BARBARES, MOYEN AGE

Pourquoi la civilisation grecque et romaine a-t-elle péri ? L'homme s'était trop oublié dans les voluptés, et voici que les Jérôme fuyaient les fêtes païennes pour se rouler sur le sable des Thébaïdes. Dans l'insouciance de la jeunesse, la société antique avait trop peu écouté la voix des esclaves, des petits, des souffrants, et, un jour, cette voix grandit, devint menaçante et terrible. En vain les sublimes stoïciens voulurent-ils apporter un remède, opposer une digue : ils furent débordés. Il fallait plus qu'une philosophie pour ces foules ignorantes, pour ce monde aux abois; il fallait une religion.

La nature avait été trop prodigue pour les uns, trop avare pour les autres : on adopta le culte sémite qui méprise la nature. Et une rage iconoclaste se déchaîna contre les dieux sereins, les dieux de la joie et de la beauté.

Ces dieux, une société corrompue les avait associés à ses vices; car le culte, expression de l'état social, grandit ou s'abaisse avec les peuples, et, dans les temps de décadence, toujours la religion sé fait la complice de l'abaissement moral. Alors les âmes hautes rêvent des dieux nouveaux ; c'est parmi les païens eux-mêmes que saint Paul vit un autel dressé « au Dieu inconnu ! » Quel était-il le dieu qui allait s'emparer des âmes?

Voyez ce tableau des *Ascètes* où M. Leconte de Lisle nous montre et la décadence romaine et la régénération cherchée dans la douleur. En ce temps-là :

Le César, dévoré d'une soif éternelle,
Tarissait le lait pur de l'antique Cybèle.
Pâle, la main sanglante et le cœur plein d'ennuis,
D'une vague terreur troublant ses longues nuits,
Il écoutait, couché sur la pourpre romaine,
Dans un sombre concert gémir la race humaine;
Et, tandis que la louve aux mamelles d'airain
Dormait, le dos ployé sous son pied souverain,
Il affamait, hâtant les jours expiatoires,
Les lions de l'Atlas au fond des vomitoires....
.... C'était l'heure sombre où le vieil Univers,
Ne pouvant oublier son opprobre et ses fers,
Gisait, sans Dieu, sans force et fatigué de vivre,
Comme un lâche qui craint de mourir et s'enivre.
Et c'est alors, plus haut que l'orgie aux bruits sourds,
Qu'on entendit monter l'appel des nouveaux jours,
Cri d'allégresse et cri d'angoisse, voix terrible
D'amour désespéré vers le monde invisible.

Les bruits du siècle ont-ils étouffé votre voix,
Seigneur! jusques à quand resterez-vous en croix?
En vain vous avez bu l'amertune et la lie :
Le monde se complaît dans sa vieille folie
Et s'attarde en chantant aux pieds de ses dieux morts.
Au désert, au désert, les sages et les forts!
Au désert, au désert, ceux que l'Esprit convie,
Ceux qu'a longtemps battus l'orage de la vie,

Ceux que l'impie ènivre à ses coupes de feu,
Ceux qui dormaient hier dans le sein de leur Dieu!
Au désert, au désert, les hommes et les femmes!
Etouffons dans nos cœurs les voluptés infâmes,
Vers la gloire des cieux éternels déployons
L'extase aux ailes d'or sous la dent des lions.
Multipliez en nous vos douleurs adorables,
Seigneur! Que nous soyons errants et misérables,
Qu'un soleil dévorant consume notre chair!
Le mépris nous est doux, l'outrage nous est cher!...
O morne solitude, ô grande mer de sables
Assouvis nos regards de choses périssables,
Balaie à tous les vents les vieilles vanités,
La poussière sans nom des cieux et des cités;
Et pour nous arracher à la matière immonde,
Ouvre ton sein de flamme aux transfuges du monde!
. . . .

Tandis que les anciens dieux ne vivaient que pour la joie, le Dieu nouveau vers qui se tourne l'humanité nouvelle, est venu glorifier, sanctifier la douleur. Le voilà souffrant, sanglant, couronné d'épines, et il est le modèle de l'homme : *Ecce Homo!* Le voilà même cloué sur sa croix, car il faut qu'il ressente toutes les angoisses du fils de la femme.

Tourné vers l'Occident et la Ville éternelle,
Jésus semble appeler l'humanité nouvelle,
Et, par delà les temps que Dieu guide en leur cours,
Saluer en mourant l'aurore des grands jours.....
Dans un embrassement symbolique et suprême
Il ouvre les deux bras au monde entier qu'il aime,
Au monde qui le nie et le tue à la fois....
La chair vive et cuisante et n'étant qu'une plaie,
Il cède au long supplice, enfin la mort l'effraie;
Il désespère, et pousse à travers l'infini
Un cri terrible : *Eli, lamma sabacthani!*......
Oh! qui peut concevoir, quelle humaine parole
Dira ton sens sublime, adorable symbole!
La chair souffrant en Dieu, sans force et sans appui,
Et Dieu contenant l'homme et gémissant sur lui!.....

Maudite soit cette chair qui a fait souffrir même un Dieu! Et le chrétien détourne son regard de la terre pour ne plus as-

pirer qu'au ciel. «Mon royaume n'est pas de ce monde, » a dit le Maître. « Qui me délivrera de ce corps de mort? » s'écrie l'apôtre saint Paul. Qui nous affranchira, « fils exilés d'Eve, gémissants et pleurants dans cette vallée de larmes ? » répliquent les fidèles. Grande lamentation qui traversera tous les âges chrétiens, et qui, du quatrième siècle, de la bouche de Grégoire de Nazianze, ira se répercutant jusqu'au dix-septième siècle, sur les lèvres de Bossuet.

« Je suis mort pour le monde, le monde est mort pour moi, s'écrie l'évêque de Constantinople. Je ne suis plus qu'un cadavre qui respire... Ma vie est ailleurs ; je pleure ici dans mes liens de chair... Je soupire après cette dissolution qui me tirera du séjour obscur de la terre. » Sur cette terre, rien peut-il nous attacher ? « Qu'est-ce que la beauté ? Un éclair. La jeunesse ? Une chaleur du sang. La vieillesse ? Un triste déclin. La gloire ? Un peu de vent. Le mariage ? Une servitude. Des enfants ? Une source de chagrins... La vie est une ombre, une apparition, une rosée, un souffle, un songe, un peu de poussière. » — « C'est bien peu de chose que l'homme, répond l'évêque de Meaux. Il me semble que c'est un songe de me voir ici, et que tout ce que je vois ne sont que de vains simulacres... » Qu'est-ce donc « tout ce qui brille, tout ce qui rit aux yeux, tout ce qui paraît grand et magnifique ? » Sujets d'erreurs, objets de défiance. « Le Saint Esprit nous en avait bien avertis, lorsqu'il avait dit cette parole:
« Ne suivez pas vos pensées et vos yeux, vous souillant et vous
« corrompant, disons le mot du Saint Esprit, vous prostituant
« vous-mêmes à tous les objets qui se présentent. »

L'âme chrétienne, née d'une larme du Christ, ainsi que l'ont si bien symbolisée Klopstock et Alfred de Vigny, blanche, virginale comme un lys, l'âme chrétienne ferme sa corolle au monde pour ne s'ouvrir qu'à la céleste rosée. Foi, Espérance, Amour mystique, voilà les parfums qu'elle exhale. M. Leconte de Lisle, dans un *Chant alterné*, a fait se répondre cette âme avec celle du paganisme.

Dans ma robe aux longs plis, humble vierge voilée,
Les bras en croix, je viens du mystique Orient.
J'ai fleuri sur ton sable, ô lac de Galilée!
Sous les larmes d'un dieu je suis née en priant.

—Sur mon front plein d'ivresse éclate un divin rire,
Un trouble rayonnant s'épanche de mes yeux;

Ton miel, ô volupté, sur mes lèvres respire,
Et ta flamme a doré mon corps harmonieux....

— Heureux qui se réchauffe à mon pieux délire,
Heureux qui s'agenouille à mon autel sacré !
Les cieux sont comme un livre où tout homme peut lire,
Pourvu qu'il ait aimé, pourvu qu'il ait pleuré.

Tel est l'idéal des saints, qui se dévoilera dans l'*Imitation*, et qui va s'imposer à l'art. « Ascétiques ou grotesques, a dit l'historien philosophe, M. Albert Castelnau, les œuvres du moyen âge ne sont jamais belles au sens humain du mot. Le peintre ou le sculpteur ne peut reproduire ce qu'il ignore, l'unité de l'être sous ses deux faces : âme et corps. Il traduit la pensée de l'école, la dualité sous laquelle se débat l'ange-esprit enchaîné au démon-chair. Monstrueux assemblage dont il accuse la désharmonie dans le double type, éthéré ou bestial, dominant ses créations : Christ étique ou Satan cornu. » De là aussi, dans les mœurs du moyen âge, tour à tour et parfois tout ensemble, comme chez les Flagellants, l'ascétisme le plus rigoureux et une licence bestiale qui venge la chair méconnue. Allez voir les priapées des cathédrales, celles notamment qui s'étalent sur le portail nord de Notre-Dame de Paris.

V

LE MONDE EST CONVERTI

Le moyen âge, au fond, n'est que la lutte entre l'esprit et la chair, entre le Christ et Satan, lutte intestine, vivace, terrible, monstreuse. Périsse le règne du Diable et advienne le règne de Dieu ! Et voilà que les farouches convertisseurs ont paru. Le Christianisme, jadis persécuté, se fait persécuteur à son tour. C'est l'heure où s'élève ce débat au dénouement sanglant, ce solennel dialogue entre Hypatie et Cyrille, entre la philosophie païenne et l'évêque chrétien, entre la Raison et la Foi.

Si encore la lutte n'était qu'entre les anciens mythes et le nouveau symbole ; mais du Christianisme unitaire même

naissent les hérésies, et c'est à bon droit que la jeune Hypatie dit au vieillard :

Regarde ! tout l'empire est plein de vos querelles...
Et par la controverse à la haine poussés,
Au nom du même Dieu tous vous vous maudissez !
Où sont la paix, l'amour qu'enseignent vos Églises ?
Sont-ce là les leçons à l'univers promises,
Et veux-tu qu'infidèle au culte des aïeux,
Je prenne aveuglément vos passions pour dieux ?....

L'évêque répond en dogmatisant; il exhorte, il supplie, il s'irrite, il menace. Les moines venus du désert achèveront son œuvre. Peu après, comme dit M. Bancel « l'éloquence même et la grâce et la pudeur, la sœur jumelle de Polymnie et de Calliope, Hypatie était assassinée à coups de tessons de bouteille. »

Même fermeté dans leur croyance chez les polythéistes celtes, frappés des mêmes anathèmes, que suivent les mêmes coups. Nous devons à M. Leconte de Lisle deux poëmes celtiques, auprès desquels pâlissent ceux-là mêmes que Brizeux consacra avec tant d'amour à ses ancêtres. Le premier, *le Barde de Temrah*, nous montre jusqu'où fut porté l'attachement au culte druidique. Un apôtre chrétien est venu jusqu'en Irlande évangéliser le barde, qui se défend par une invocation aux mânes des chefs illustres d'Erin.

« O chefs ! j'ai trop vécu. Quand l'aube renaîtra,
Je vous aurai rejoints dans la nue éternelle,
Et, comme en mes beaux jours, ma harpe chantera ! »

L'apôtre dit : « — Vieillard ! ta raison se perd-elle ?
Il n'est qu'un ciel promis par la bonté de Dieu,
Vers qui l'humble vertu s'envole d'un coup d'aile.

« L'infidèle endurci tombe en un autre lieu
Terrible, inexorable, aux douleurs sans relâche,
Où l'archange maudit l'enchaîne dans le feu ! »

« — Etranger, réponds-moi : Sais-tu ce qu'est un lâche ?
Moins qu'un chien affamé qui hurle sous les coups !
Quelle langue l'a dit de moi, que je l'arrache !

« Où mes pères sont-ils? » — « Où les païens sont tous!
Pour leur éternité, dans l'ardente torture
Dieu les a balayés du vent de son courroux! »

Le vieux barde, à ces mots redressant sa stature,
Prend l'épée, en son cœur il l'enfonce à deux mains,
Et tombe lentement contre la terre dure :

« Ami! dis à ton Dieu que je rejoins les miens. »

Le second poëme, qui ne comprend pas moins de vingt-huit pages, *le Massacre de Mona*, atteste jusqu'où s'égarèrent la violence, la rage des convertisseurs.

Semblables guerres éclatent parmi les races du Nord. On sait par quels moyens Charlemagne convertit les Saxons. Ici, pourtant la résistance fut moins vive qu'ailleurs. Tandis que, d'une part, dans *la Légende des Nornes*, le poëte nous initie aux mythes scandinaves et aux mystérieux pressentiments qui faisaient entrevoir l'apparition d'un dieu nouveau, d'autre part, dans le long poëme du *Runoïa*, nous voyons tout à coup apparaître l'enfant Christ, que les chasseurs d'ours et de rennes accueillent sans colère; car, riches de butin, ils ne songent plus qu'au repos. En vain, pour réveiller les fils, les Runoïas évoquent-ils l'âme des ancêtres :

Ecoutez vos enfants, guerriers des jours anciens!
La hache du combat pèse à leurs mains débiles :
Comme de maigres loups, ils dévorent vos biens,
Et le sang est tari dans leurs veines stériles.
Mais, non, dormez! mieux vaut votre cercueil mouvant,
Votre lit d'algue au sein de la mer soulevée;
Mieux vaut l'hymne orageux qui roule avec le vent
Que d'entendre et de voir votre race énervée!

Les chasseurs n'ont souci de leurs dieux, et s'écrient :

Qu'ils meurent, s'il le faut! dans les steppes natales
En chasserons-nous moins le cerf au bond léger?
Vienne le jour marqué par les Runas fatales,
La querelle des dieux est pour nous sans danger.
Pourvu que l'ours rusé se prenne à nos embûches,
Que l'arc ne rompe pas, et qu'un chaud hydromel

Au prompt soleil du nord fermente dans les cruches,
Frères, la vie est bonne à vivre sous le ciel!
Vivons! ouvrons nos cœurs aux ivresses nouvelles;
Chasser et boire en paix, voilà l'unique bien.
Buvons! notre sang brûle et nos femmes sont belles;
Demain n'est rien encore et le passé n'est rien!

Ah! ce n'étaient point là les Germains que Tacite avait rêvés. La décadence s'étend à l'extrême Nord comme au Midi, et le Christ y fait entendre les mêmes malédictions:

Ainsi, Dieu, Runoïas, chasseurs du sol polaire,
Je vous retrancherai de mon sillon jaloux
Et je ferai germer ma moisson de colère
Sur l'éternelle fange où vous rentrerez tous!

Voilà donc tout le monde connu soumis à la loi chrétienne. L'auteur de *Béatrice*, M. Saint-René Taillandier, l'a exprimé en un beau vers:

A cette heure le monde est une cathédrale.

On ne marche plus que sur la cendre ou le fumier des dieux, d'où le bon grain doit germer. Comme ses vieilles idoles le vieil homme semble mort. Que sera l'homme nouveau? Le prêtre, le moine maîtrisent le monde. Eh bien! le monde est-il sauvé? Le monde est-il meilleur?

La réponse, une réponse navrante, presque inénarrable, M. Leconte de Lisle l'a donnée dans les divers poëmes qu'il intitule: *le Corbeau, la Vision de Snorr, un Acte de Charité, les Deux Glaives, Paraboles de dom Guy, l'Agonie d'un Saint.* Doutes qui tourmentent les croyants, blasphèmes des impies, imprécations fanatiques des moines, bûchers fumants, simonies des papes, extorsions et violences des barons et des rois, guerres acharnées du Sacerdoce et de l'Empire, écrasement des serfs, vengeances des Jacques, famines et pestes: tout ce concert lugubre, atroce, qui remplit le moyen âge, s'exhale des vers, des stances du poëte, comme de *l'Enfer* d'Alighieri.

Mais n'est-ce pas là un mauvais rêve du rapsode, un cauchemar de l'historien? Non, tout cela est implacable comme la réalité. On voudrait ne pas y croire: vain désir! On ne peut méconnaître ce qui fut la société d'alors.

De vrais spectres, s'il est un nom dont on les nomme,
Par milliers, sur la neige, étiques, aux abois,
Râlaient. On entendait se mêler dans les bois
Les cris rauques des chiens aux hurlements de l'homme.

Alors, l'imagination épouvantée créa dans la légende, sculpta dans le bois, tailla dans la pierre, ces êtres qu'on voit pendre encore aux chapiteaux des colonnes, aux voûtes des cathédrales :

Chauves-souris, hiboux, guivres, dragons volants
Ayant la face humaine avec les yeux dolents,
Tels que Virgilius le disait des Harpies.
Ils tournoyaient du fond des villes assoupies,
Sortant par noirs essaims, démons lâches et laids,
De la sainte abbaye autant que du palais....
Et voici que j'ai vu, par les ombres nocturnes,
S'amasser en un bloc les oiseaux taciturnes,
Se fondre étroitement comme s'ils n'étaient qu'un :
Bête hideuse, ayant la laideur de chacun,
Araignée avec dents et griffes, toute verte
Comme un dragon du Nil, et d'écume couverte...
Et quand elle atteignait l'homme juste et puissant,
Il n'en restait qu'un peu de fange avec du sang.

Fantastiques images des repoussantes réalités ! Dans les dures années où nous vivons, ne croirait-on pas voir renaître, fourmiller tous ces êtres hideux d'un âge de fer? Avec les douleurs morales, le moyen âge connut toutes les tortures physiques : après les invasions des Barbares, il subit les violences d'une soldatesque effrénée :

Et ces troupes de pied et ces cavaleries,
Hurlant, les yeux hagards, haletantes, meurtries,
Se ruant pêle-mêle en tourbillons, rendant
L'écume de la rage à chaque coup de dent,
Sur la terre, Jésus ! que ta croix illumine,
S'entre-mangeaient ainsi qu'en un temps de famine...
Et les plus égorgeurs, hélas ! c'étaient tes fils,
Les rois, oints du saint Chrême aux pieds du crucifix.

Et ces rois, ces barons, ces peuples qui, tant de fois s'ar-

maient au nom du Christ, ces Croisés avaient à leur tête un moine leur criant :

Sus ! à l'assaut ! l'épée aux dents, la hache au poing !
Des excommuniés éventrez les murailles,
Tuez ! A vous le ciel, s'ils n'en réchappent point.
Arrachez tous ces cœurs maudits et ces entrailles !

Tuez ! Tuez ! Jésus reconnaîtra les siens.
Ecrasez les enfants sur la pierre, et les femmes.
Je vous livre, ô guerriers, ces pourceaux et ces chiens,
Pour que vous dépeciez leurs cadavres infâmes !

Gloire au Christ ! les bûchers luisent, flambeaux hurlants ;
La chair se fend, s'embrase aux os des hérétiques,
Et de rouges ruisseaux sur les charbons brûlants
Fument dans les cieux noirs aux bruits des saints cantiques.

Après la lutte, le délassement; après la victoire, le butin; on prêche le jeûne ; mais on fera ripaille au noir moutier. Et voici ce que le poëte a vu :

La table, aux ais massifs, qui ployait sous les plats,
Les cruches, les hanaps, les brocs, les écuelles ,
Et, jetant leurs odeurs brutes et sensuelles,
Les viandes qui fumaient : chair de porc à foison,
Chair de bœuf, jars et paons rôtis, et venaison....
Et tout le long de cette énorme goinfrerie,
Cent moines très-joyeux, à la trogne fleurie,
Entonnant les bons jus de Touraine, plongeant
Les dix doigts dans la viande écharpée ; aspergeant
De sauces et de vin leurs faces et leurs ventres,
Semblaient autant de loups sanglants au fond des antres.

Lequel vaut mieux, Jésus ! de ce débordement de la sensualité ou du sombre fanatisme qui pousse à des massacres ? Le moyen âge va de l'un à l'autre excès. Mais regardons plus haut. Voici la grande figure qui domine ce monde et en qui se concentrent foi sincère, pouvoir terrible, humilité orgueilleuse, funèbre grandeur.

Un vieux moine à l'œil cave, aux lèvres ascétiques,
Muet, et tel qu'un spectre en ce monde oublié,

Vêtu de laine blanche, en sa stalle ployé,
Tient sa croix pectorale entre ses doigts étiques.

Sur la face amaigrie et sur le front blafard
De ce corps épuisé que la tombe réclame,
Eclate la vigueur immortelle de l'âme;
Un indomptable orgueil dort dans ce froid regard.

Le souci d'un pouvoir immense et légitime
L'enveloppe. Il se sent dur, rigide, haï.
Il est tel que Moïse, après le Sinaï,
Triste jusqu'à la mort de sa tâche sublime.

Rongé du même feu, sombre du même ennui,
Il savoure à la fois sa gloire et son supplice,
Et couvre l'Univers d'un pan de son cilice.
Ce moine croit. Il sait que le monde est à lui.

Son siècle étant féroce et violent, mais lâche,
Ayant moins de souci du ciel que de l'enfer,
Il ne le mène point par la corde et le fer :
Sa malédiction frappe mieux que la hache.

Seul, outragé, proscrit, errant au fond des bois,
Il parle, et tout se tait. Les fronts deviennent pâles.
Il sèche avec un mot les sources baptismales
Et fait hors du tombeau blanchir les os des rois.

Ce portrait ne rappelle-t-il point le *Moïse* d'Alfred de Vigny, disons plus, le *Moïse* de Michel-Ange et de la Bible? C'est Hildebrand, moine, pape, représentant de Dieu, Dieu hébraïque incarné. L'empereur d'Allemagne, Henry, roi des Romains, le plus grand prince chrétien, viendra se courber sous son pied monacal, baiser ce pied qui l'écrase. Scène grandiose que M. Leconte de Lisle représente dans *les Deux Glaives*. Glaive du Pape et glaive de l'Empereur : ils se disputent le monde, et tout est dualité dans l'empire des corps, dans l'empire des âmes.

VI

DIEU ET LE DIABLE

En ce siècle violent mais lâche on sent, a dit le poëte, moins de souci du Ciel que de l'Enfer. L'image du Diable couvre la face de Dieu. Aussi communicative, aussi meurtrière que les pestes qui, si souvent alors, désolèrent l'humanité, la démonomanie fut le mal de ce temps-là. Partout règne la peur; la conscience humaine est atteinte de vertige; chacun vend son âme au diable. L'Eglise, par ses exorcismes, par ses persécutions, par ses bûchers, accrédite, sanctionne, fortifie, consacre les superstitieuses épouvantes. Le jour du Seigneur, le dimanche, a fait place à la nuit du Diable, le sabbat; la messe sainte a moins d'auditeurs peut-être que la *messe noire*, dite pendant la nuit, au milieu des landes ou sous les voûtes des forêts. C'est avec rage qu'on y court; la haine n'a plus de mesure: arrière l'agneau blanc et divin de saint Jean! On veut l'agneau noir, le Baphomet des Templiers, le bouc de Mendès; et cette idole barbue mènera la fête, présidera aux monstrueux accouplements! Non, jamais bacchanales ni saturnales, aux jours de la décadence païenne, ne virent telles orgies, telles turpitudes, telles horreurs. Aussi bien, on avait fermé le ciel; voilà pourquoi le peuple ne vit plus que l'enfer.

L'histoire de ces temps-là semble n'être que l'histoire même de la sorcellerie. Persécuteurs et persécutés, tous croient à ce crime imaginaire, qui avait sa réalité dans les âmes. On ne saurait se figurer combien et combien de malheureux expièrent dans les flammes le crime d'être sorciers; et, hommes, femmes « ils mouraient tous, dit M. Littré, avouant leurs relations avec le démon. » Ecoutez Jacques Sprenger, délégué d'Innocent VIII en Allemagne, et qui rédigea, sous le titre de *Marteau des Sorcières*, une sorte de manuel à l'usage des inquisiteurs. Il nous raconte de quelle façon les sorcières transforment les hommes en bêtes, comment elles enlèvent l'organe de la virilité, leurs maléfices pour appeler les tempêtes, la grêle, les éclairs. Il croit à tout cela et s'écrie naïvement: « Que de fois le Diable venait frap-

per aux carreaux de ma fenêtre! Que de fois il enfonçait des épingles à mon chapeau! » Il est très-sincère, le pauvre homme, sincère comme ce Nicolas Remigius, juge inquisiteur en Lorraine, qui voulut prêcher une croisade contre tout le monde, disant: « Tout le monde est sorcier! » et qui se dénonça comme tel. Cette fois on le crut et on le lui fit bien voir. L'ennemi de l'Eglise, Luther lui-même, qui méprise la science et les médecins, ne veut voir chez les malades ou infirmes que des possédés du démon. Le démon, il le sent, il le redoute, il dispute avec lui; il nous a conservé le récit d'une de ses conférences. Un jour même que le Diable bourdonnait à ses oreilles, le docteur, irrité, lui jeta son encrier à la tête. Si vous allez au château de la Wartbourg on vous montrera encore une tache d'encre faite contre le mur par Luther. Ne souriez point de tels faits qui dévoilent une si réelle misère. Dans la grande œuvre de M. Leconte de Lisle, Snoor peut donc s'écrier:

Le prince des Brasiers est là qui me regarde,
Vêtu de flamme bleue et rouge. Il est assis
Dans le palais infect qui suinte et lézarde.

Il siége en la grand'salle aux murs visqueux, noircis,
Où filtre goutte à goutte une bave qui fume,
Et d'où tombent des nœuds de reptiles moisis.

Au-dessus du Malin, sur qui pleut cette écume,
Tournoie avec un haut vacarme, un dragon roux
Qui bat de l'envergure au travers de la brume.

Hélas! Satan est le seul roi de la terre maudite!

Rien ne serait plus lamentable qu'un tel tableau, si l'on s'en tenait à la surface: il faut pénétrer dans les profondeurs. Quel est le dieu que l'on met en oubli et quel est ce démon que tour à tour l'on exècre et l'on adore?

Le Dieu du moyen âge, par cela seul qu'il est Dieu, possède et communique toutes les vertus; mais les vertus qu'il réclame s'appellent soumission, résignation, humilité, abnégation. Le Diable a pris pour lui tous les vices: c'est naturel; mais, parmi ces vices, il faut compter l'indépendance d'esprit, la fierté de caractère, la courageuse résistance aux volontés oppressives, toutes choses qui, on le sait bien, méritent d'être flétries sous les noms d'orgueil, de rébellion,

d'amour du désordre. Le Diable s'est, en outre, réservé ces aptitudes inutiles pour conquérir le ciel, partant profanes, mauvaises, corruptrices : l'adresse, le savoir, le talent, le génie. Comment en douter, quand on voit tous les chefs-d'œuvre, toutes les découvertes, durant le moyen âge, attribués au démon ? Exemples : Le serrurier Biscornet décore les portes de Notre-Dame de Paris d'arabesques en fer ; le le travail paraît si merveilleux qu'on dit que le Diable y a mis la main. Et les cathédrales de Strasbourg, de Cologne et de tant d'autres villes, ceux qui en tracèrent le plan, toutes les légendes s'accordent à dire que c'étaient des architectes ayant vendu leur âme au démon. Lui était vendue aussi l'âme de ce vieux docteur Faust, un de ceux à qui l'on attribue l'invention de l'imprimerie, Enfin, quand eux-mêmes les docteurs du christianisme, osant délaisser pour un instant la théologie, la science de Dieu, se livrèrent aux sciences terrestres, ceux-là, fussent-ils Albert-le-Grand ou le pape Gerbert, ne subirent-ils pas l'accusation de magie, de commerce avec le démon ? Ce qu'on est forcé de conclure de là, c'est que, alors, en définitive, le Diable représente la science, le génie, la force, le pouvoir, et Dieu, l'ignorance, l'ineptie, la prostration, la servitude. Aussi ne peut-on s'étonner que (dans les *Paraboles de dom Guy*, ce poëme de M. Leconte de Lisle, étrange, plein de sarcasme et de foi et qui rappelle l'éloquence des grands prédicateurs populaires) Satan s'arroge le droit de parler ainsi sans vergogne à Dieu :

C'est pitié de te voir en si piètre abandon :
Ton trône est de fumier, ton palais est de chaume,
Et le roi, certe, est trop chétif pour le royaume !
Ecoute ! J'ai nom Force et j'ai nom Volonté ;
Ma main tient le licou de l'univers dompté ;
Je suis très-grand, très-fier et plein d'intelligence,
Et tout est devant moi comme une vile engeance.
Or, je te plains, étant plus grêle qu'un roseau,
Sans défense et tout nu comme un petit oiseau ;
Et je pourrais, du pied t'écrasant, forme vaine,
Épuiser brusquement tout le sang de ta veine.
Adore-moi, fétu de paille ! et tu seras
Comme un cèdre immobile avec de large bras
Et versant l'ombre immense aux nations tremblantes.

Sans doute, dira plus d'un lecteur, le Dieu de Bethléem,

le Dieu de la crèche, offre cette faiblesse, — qui, d'ailleurs, fait sa force; — mais c'est qu'il l'a voulu, s'étant donné comme le Dieu des pauvres et des petits. En revanche, quelle puissance chez son Père, le Père Eternel, le Créateur du ciel et de la terre, celui dont l'immensité du nom seul emplit les vastes cathédrales!... Eh bien! interrogez sur ce point les savants antiquaires et historiens. M. Didron, en 1843, révéla un fait capital sur lequel M. Michelet, le grand découvreur du moyen-âge, insiste : « Le croiriez-vous? s'écrie ce dernier, en soulignant les mots : *Dieu n'a pas eu un seul temple! un seul autel! du premier au douzième siècle!* Il s'agit, bien entendu, de Dieu le Père, de celui dont vit toute vie!... La Vierge avait ses temples, et tous les Saints de la légende; le moindre moine qui marquait dans son ordre passait au ciel, avait sa fête, son église, son culte; mais Dieu n'en avait pas. »

Plus tard, on lui élèvera des cathédrales; il prendra de l'empire; mais à qui le devra-t-il? Ceci n'est point un paradoxe : Le Dieu chrétien doit sa plus grande puissance au démon. En effet, supprimez le Diable, supprimez l'Enfer, l'Enfer éternel, et l'arbre du christianisme, qui plonge ses racines jusqu'en ces profondeurs, pareil au chêne de la fable,

> Celui de qui la tête au ciel était voisine
> Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts,

cet arbre sera tout-à-coup déraciné. C'est ce que M. Leconte de Lisle a exprimé avec autant de raison que d'audace dans son grand poëme inédit : *les Etats du Diable.*

Et en même temps que ce Dieu fonde son pouvoir sur le dogme des éternelles tortures dans l'autre monde; en ce monde-ci, pour établir son règne, que de bûchers s'allument! que de massacres dont les cloches de ses églises donnent le signal! Certes, il y a le Dieu de Fénelon et de saint Vincent de Paul; mais il y a aussi le Dieu de Torquemada. Par lui, durant des siècles, on vit les hérétiques, hommes de chair comme nous, pourchassés, empalés, roués, écartelés, brûlés. Oh! idole avide de chair et de sang, vrai Moloch contre lequel l'humanité se révolte.

M. Leconte de Lisle a élevé l'éloquente protestation de l'homme, dans un autre long poëme intitulé *Caïn.* Ce poëme est inédit; mais nous pouvons en faire connaître la trame et en citer quelques vers. Caïn, rassasié de jours ou plutôt de siècles, s'est étendu, fatigué, sur un immense roc; là, il est

mort, ou pour mieux dire, s'est endormi. Ses fils, les Géants, ont déposé son corps vénéré dans un sépulcre digne de lui, au sommet de leur ville d'Hénochia, bâtie sur la montagne. Depuis longtemps reposait le grand aïeul, lorsque enfin, dans la plaine, devant la ville des Géants, et pour les défier, parut un archange annonçant le Déluge. Il traînait à sa suite tous les animaux qui devaient entrer dans l'arche, et le bruit de tous les monstres assemblés fut tel que Caïn s'éveilla. Alors, dans ce cadre d'une prodigieuse nature, entre lui et l'archange, entre lui et Dieu, s'élève un combat de paroles, dialogue aussi gigantesque que le sont les acteurs, et qui rappelle le discours biblique de Job et de Javèh (Jehovah.) Seulement Job est terrassé; ici, c'est Caïn qui triomphe, et Caïn le maudit devient Caïn le vengeur. Est-il coupable du meurtre de son frère, puisque, — selon la doctrine orthodoxe de la prescience divine, de la prédestination, incompatible avec la liberté, — il était fatalement voué au crime? Javèh s'irrite contre le genre humain; il va le détruire par un Déluge; mais, au nom de la justice, qui doit être condamné, l'œuvre ou l'ouvrier? A qui la responsabilité? Le Dieu fort ne répond que par l'anathème. Caïn le brave, et c'est au nom de l'homme qu'il dit à Dieu :

. . . .

Tu voudras vainement, assouvi de ton Rêve,
Dans le gouffre des Eaux premières, l'engloutir;
Mais Lui, lui se rira du tardif repentir!
Comme Léviathan qui regagne la grève,
De l'abîme entrouvert tu le verras sortir,

Non plus géant, semblable aux Esprits, fier et libre,
Et toujours indompté, sinon victorieux,
Mais servile, rampant, rusé, lâche, envieux,
Chair glacée où plus rien ne fermente et ne vibre,
L'homme pullulera de nouveau sous les cieux.

Emportant dans son cœur la fange du Déluge,
Hors la haine et la peur ayant tout oublié,
Dans les siècles futurs l'homme multiplié
se précipitera sans halte ni refuge,
A ton spectre implacable horriblement lié!
Dieu de la foudre, Dieu des vents, Dieu des armées,

Qui roules au désert les sables étouffants,
Qui te plais aux sanglots d'agonie, et défends
La pitié, Dieu qui fais aux mères affamées,
Monstrueuses, manger la chair de leurs enfants !

Dieu triste, Dieu jaloux qui dérobes ta face,
Dieu qui mentais disant que ton œuvre était bon,
Mon souffle, ô pétrisseur de l'antique limon,
Un jour redressera ta victime vivace ;
Tu lui diras : Adore ! Elle répondra : Non !

D'heure en heure, Javèh ! ses forces mutinées
Iront élargissant l'étreinte de tes bras ;
Et rejetant ton joug comme un vil embarras,
Dans l'espace conquis les choses déchaînées
Ne t'écouteront plus quand tu leur parleras.

Afin d'exterminer le monde qui te nie,
Tu feras ruisseler le sang comme une mer ;
Tu feras s'acharner les tenailles de fer,
Tu feras flamboyer, dans l'horreur infinie,
Près des bûchers hurlants le gouffre de l'Enfer.

Mais quand tes prêtres, loups aux mâchoires robustes,
Repus de graisse humaine et de rage amaigris,
De l'holocauste offert demanderont le prix,
Surgissant devant eux de la cendre des justes,
Je les flagellerai d'un immortel mépris.

Je ressusciterai les cités submergées
Et celles dont le sable a couvert les monceaux ;
Dans leur lit écumeux j'enfermerai les eaux ;
Et les petits enfants des nations vengées,
Ne sachant plus ton nom, riront dans leurs berceaux.

J'effondrerai des cieux la voûte dérisoire,
Par de là l'épaisseur de ce sépulcre bas
Sur qui gronde le bruit sinistre de ton pas,
Je ferai bouillonner les mondes dans leur gloire,
Et qui t'y cherchera ne t'y trouvera pas !

. . . .

Ces vers sont impies ! dira peut-être maint lecteur. S'ils le

sont, c'est au même titre que l'histoire, au même titre que la vérité. Encore une fois, nous admirons le Dieu de Fénelon et de Vincent de Paul; mais arrière le Dieu de Torquemada! C'est contre celui-là que Voltaire a crié : « Ecrasons l'infâme! » C'est en face de celui-là que Proudhon a pu dire : « Dieu c'est le mal ! » C'est contre celui-là enfin que Satan s'est toujours dressé comme l'éternelle protestation de la conscience.

Pourquoi donc Lucifer symbolise-t-il le mauvais génie, lorsque l'histoire démontre avec la dernière évidence que jamais le fanatisme ne s'est armé au nom du Diable, tandis que les plus grands crimes du genre humain, massacres des Ariens, des Albigeois, des Hussites, des Vaudois, des Huguenots, et massacres plus épouvantables des Indiens, ont été commis au seul nom de Dieu? Pourquoi donc, ô Satan, t'avoir dépeint si abject, si horrible? Salut, grand Incompris, grand Calomnié! Je te vénère, ô juste abreuvé d'affronts, ô martyr de la science, ô héros de la libre pensée!

Hélas! être le Porte-Lumière, s'appeler Lucifer, et ne recevoir que des insultes! M. Leconte de Lisle en a été ému, et il a écrit un petit poëme, *la Tristesse du Diable!*

Silencieux, les poings aux dents, le dos ployé,
Enveloppé du noir manteau de ses deux ailes,
Sur un pic hérissé de neiges éternelles.
Une nuit, s'arrêta l'antique Foudroyé.

De là, il regarde la terre : quel tableau ! quel concert !

Il entendait monter les hosannah serviles,
Le cri des égorgeurs, les *Te Deum* des rois,
L'appel désespéré des nations en croix
Et des justes râlant sur le fumier des villes.

Et alors, « lui, le premier rêveur, la plus vieille victime, » se prend à songer à la stupide horreur de son destin, et s'écrie :

Tombez, écrasez-moi, foudres, monceaux des mondes !

Mais, si l'on entendait une voix disant : Satan est mort ! ce serait la fin de l'œuvre de Dieu.

Le Diable ne peut mourir : il se métamorphosera. Voici

le jour où le Proscrit, le Maudit doit se relever. Combien le Satan rebelle de Milton, si beau dans sa défaite, est déjà loin du Satan abject de Dante, et combien le Méphistophélès de Gœthe enseigne de fécondes vérités au docteur Faust! Oui, le jour va venir où l'archange vaincu sera vainqueur à son tour. C'est que, parmi ses serviteurs, il compte le magicien à côté du sorcier. Le sorcier, par des pratiques absurdes, cherche à faire violence aux puissances surnaturelles et malfaisantes qu'il rêve et devant qui il s'incline; son pouvoir est celui que donnent l'exaltation et la peur. Le magicien, lui, tend à règner sur la nature, dont il sonde les lois, il veut la dominer par ses forces propres qu'il découvre. Il deviendra l'astronome, le physicien, le chimiste, le médecin. Le sorcier n'est qu'un fou, et souvent un fou enragé : le magicien c'est le *Sagus*, c'est-à-dire le *sage*; c'est lui qui affranchira la société des épouvantes séculaires. Il s'appellera d'abord Roger Bacon, Nicolas Flammel, Raymond Lulle, Paracelse, Pomponace, Campanella, en attendant qu'on le nomme Vésale, Copernic, Galilée, Képler, Newton, Laplace, Lavoisier, Bichat, Monge, Arago. C'est lui qui relèvera la nature de péché, d'anathème, lui qui rendra la gloire aux anciens dieux déchus.

Les sorciers eux-mêmes, d'ailleurs, gardaient comme une intuition polythéiste, eux qui célébraient toujours leurs mystères sur quelque pierre druidique ou parmi les ruines qui furent les temples, les autels des dieux proscrits. Les prêtres avaient fait des démons de tous les dieux antiques; à leur tour les sorciers transforment ces démons en dieux. Les paysans ou *pagani*, *payani* (païens), allant au sabbat, raillent les longs offices : « Lorsque le Diable veut nous faire bâiller, il vient nous chanter vêpres. » Et ils ajoutent cet énergique dicton : « Vin maudit vaut mieux qu'eau bénite! » Ainsi, dans les foules ignorantes, comme dans les hautes régions de la pensée, se préparait la Résurrection des Dieux.

ERGÈNE GARCIN.

(La suite à la prochaine livraison.)

GRANT SUR LE CHAMP DE BATAILLE[1]

Sa politique avait toujours eu pour principe : attaquerapide; poursuite prompte. Et, de même que Fabius l'ancien, qui renversait tous les retranchements de Caton et lui ordonnait de ne se confier qu'à la valeur de ses soldats pour sa défense, Grant aurait sur le champ balayé le Mississipi avec sa puissante armée et suivi l'ennemi sans s'arrêter. Mais ses chefs désapprouvèrent ce plan. Il fut privé de sa grande armée, et laissé avec vingt mille hommes seulement pour défendre Corinthe, station fortifiée au cœur du pays ennemi. Alors il dut avoir pour principal souci d'éviter de succomber sous les ressources supérieures de ses adversaires.

Halleck fut élu commandant en chef à Washington. De nouveau, la nation avait été plongée dans l'abîme par une suite de désastres. Shiloh fut pendant plusieurs mois le dernier succès. L'on vit cette armée si vaste, si bien équipée, qui était partie si gaiement au printemps pour la prise de Richmond, rentrer derrière les défenses de Washington en fuyant, disloquée, plus que décimée et rapidement poursuivie par les escadrons triomphants de Jackson et de Lee. Washington même fut tout l'été en danger. L'ennemi vainqueur envahit le Maryland; Baltimore et Philadelphie furent menacées, et l'issue de la bataille d'Antutam termina enfin une campagne qui semblait avoir détruit pour jamais l'espérance d'une fin heureuse de la guerre. Dans l'Ouest, la perspective n'était pas moins décourageante. L'armée de Bragg, en dépit de tous les efforts de Buell, qui avait pris le commandement des forces auparavant sous Grant, avait envahi le Tennessee et semblait vouloir s'avancer jusqu'à l'Ohio. On avait presque perdu

(1) Voir la livraison du 25 août 1869.

les fruits de la chute de Donelson et le gouvernement de Richmond pouvait, une fois de plus, s'enorgueillir d'une série de succès dignes des armes d'une nation puissante.

Durant cette période de revers, Grant, presque abandonné par le gouvernement, dans la ruine générale des affaires, fut forcé de pourvoir à son propre salut, par une vigilance incessante, et de résister, par une suite de mouvements heureux, au nombre supérieur de ses ennemis. Il était cantonné à Corinthe, dans la partie supérieure du Mississipi, en un pays hostile, avec vingt mille hommes à peine. L'ennemi pouvait en amener au combat près de quarante mille, commandés par des chefs braves et actifs. Pour ses approvisionnements, il fallait que Grant comptât sur la longue chaîne de chemins de fer et de postes qui le reliaient avec l'Ohio ou le Mississipi. Au sud, Wicksburg le séparait de la Nouvelle-Orléans; au nord et à l'ouest ses communications étaient sujettes à de constantes interruptions. Si l'armée de Buell était taillée en pièces par Bragg, Grant avait peu de chances de s'échapper. Au milieu de ces dangers, Grant se releva en faisant subir deux défaites à l'ennemi. Il s'efforça d'attaquer Price séparément à Iuka; et Rosencrans, sous sa direction, repoussa ensuite de Corinthe, que Grant avait soigneusement fortifiée, toute la force des rebelles. Il était alors secondé par ce brillant jeune officier, Mc Pherson, trop tôt perdu, et les succès du département de Grant étaient les seules nouvelles rassurantes qui, à cette époque, fissent diversion à la tristesse publique.

En octobre 1862, l'armée de Grant fut considérablement renforcée. Alors il pressa Halleck de l'autoriser à plonger dans le cœur du Mississipi hostile et à prendre Vicksburg, Cette puissante forteresse était le dernier obstacle au commandement du grand fleuve, et Grant avait depuis longtemps l'ardent désir de s'en emparer comme il s'était emparé de Donelson, et par là, d'ouvrir toute la région du Mississipi à la navigation libre des flottes de l'Union. Vicksburg tombant, la Confédération recevait un coup presque mortel. Cette capture devait lui couper les approvisionnements qu'elle avait coutume de tirer des riches campagnes du Texas et de la Louisiane occidentale : Grands troupeaux de bétail, abondants greniers à blé, armes et munitions de toute sorte que les Sudistes se procuraient à Matamoras par leurs alliés étrangers. Mais Vicksburg était alors si puissamment fortifiée par l'art et la nature, qu'on n'aurait pu en venir à bout par une

attaque directe. Cette ville est située sur un entassement de rochers, à un coude du fleuve, et elle est si élevée, que ses murs sont à peu près hors de la portée des canons d'une force navale. Au nord, une bande de haute terre et la rivière Yazoo la mettent à l'abri d'une attaque. Autour s'étendent des marais infects, des plaines paludéennes inondées par le Mississipi, un pays difficile, escarpé, des ravins, des forêts, des bayous. De plus, chaque point de son voisinage, susceptible de défense, était hérissé d'ouvrages en terre, munis de canon. Et sa hauteur inacessible semble mériter trop bien l'appellation de Gibraltar de l'Amérique que lui donna Jefferson Davis. Sa garnison pouvait se monter à trente mille hommes; mais la place formait aussi le point de ralliement de diverses armées détachées des confédérés, qui tenaient ouvertes ses communications et la secouraient quand besoin était. Au-dessous de Vicksburg on trouvait encore, sur le Mississipi, deux autres postes bien fortifiés — Grand Gulf et Port Hudson — qui, perchés sur des montagnes, constituaient une partie de ses défenses, et les trois forteresses s'aidaient mutuellement pour commander la navigation du fleuve et maintenir des rapports avec la rive occidentale.

Vicksburg n'était vulnérable que sur un point. Ses approvisionnements lui venaient en grande partie de l'intérieur de l'Etat de Mississipi. Un chemin de fer la reliait à Jackson, la capitale; si donc Grant réussissait à jeter ses forces entre cette place et la capitale, il la contraindrait à se rendre par la famine. Cela explique son but, lequel, dans cette longue et pénible campagne, fut d'amener son armée sous la ville, détruire Jackson et le chemin de fer, battre les troupes hostiles et s'approcher de Vicksburg par le sud. Il nous semble cependant qu'il n'adopta pas décidément ce plan avant de s'être entièrement rendu compte de la puissance de ses fortifications sur le côté le plus élevé. Mais en décembre 1862, une attaque combinée fut décidée : Grant et Sherman devaient s'avancer du nord en deux grosses colonnes, emporter les défenses de la ville de ce côté et la prendre d'assaut. Sous la conduite de deux pareils chefs, l'attaque aurait pu être couronnée de succès. Grant marcha rapidement derrière Vicksburg et chassa devant lui l'ennemi commandé par Van Dorn. Pemberton s'était replié sur Canton, à quelques milles au-dessus de Jackson. Grant envoya à Sherman l'ordre de se mettre en mouvement; mais subitement arriva un de ces désastres inexplicables dans les affaires militaires, et qui, trop souvent, décon-

certent les plans les plus sages. Holly Springs, ville placée dans la ligne de communication de Grant, sur ses derrières, quoique soigneusement fortifiée et possédant une garnison de mille hommes, fut surprise et capturée par une troupe de cavalerie sous Van Dorn. L'imminence du danger avait été connue du colonel Murphy, son commandant ; mais il n'avait fait aucun préparatif pour la résistance. Plus tard, cette conduite lui valut son expulsion de l'armée ; sa lâcheté n'en avait pas moins fait échouer le plan d'un assaut combiné. Une immense quantité de provisions furent détruites à Holly Springs ; le ravitaillement de l'armée fut coupé ; pendant près de deux semaines les communications avec le Nord furent fermées à Grant, et il fut contraint de faire retraite sur Holly Springs, où, le 23 décembre, il établit son quartier général.

Dès que Pemberton, le général rebelle, eut appris cette retraite, il se jeta dans les défenses de Vicksburg et attendit l'approche de Sherman. Ce brave chef, à la tête de quarante mille hommes environ, descendit le Mississipi depuis Memphis, dans l'espoir de prendre d'assaut la forteresse, tandis que l'armée de Pemberton était occupée contre Grant. Mais combien il se doutait peu, en se préparant à opérer sa charge vigoureuse sur les hauteurs fortifiées de l'Yazoo, qu'elles étaient défendues par une force aussi grande, sinon plus grande que la sienne. Ses intrépides soldats débarquèrent lestement dans les marais et les sables mouvants, les profondes ravines, les halliers et une région qu'inondait la crue du fleuve. Avec une énergie toute occidentale, ils se précipitèrent contre les buttes fortifiées, grimpèrent en combattant jusqu'aux retranchements de l'ennemi, à travers des bayous creux de trois pieds, avec fond de sable perfide, prirent diverses positions, tombèrent par bataillons épais sous le feu croisé des nombreuses batteries et de dix mille carabines, et puis se retirèrent en ordre et avec calme. Ce fut une autre « charge des six cents. » La tentative fut désespérée, et, le 2 janvier 1863, Sherman ramena les restes de son expédition aux transports et repassa l'Yazoo. On ne peut se faire une idée de la joie des rebelles. La déroute de Grant et Sherman, dont à la fin ils avaient distingué le mérite, la retraite des fameux soldats occidentaux dont ils avaient si souvent éprouvé la vaillance, de Donelson à Iuka ; l'expérience de *l'invincibilité* de leur grande forteresse de l'Ouest, achevèrent d'exalter cette orgueilleuse confiance avec laquelle ils avaient vu la déconfiture de l'armée du Potomac et la terreur dont la

marche de Bragg sur Louisville avait rempli l'Ohio et la Pennsylvanie. La fin de l'année 1862 laissa les vainqueurs confédérés en campagne. En politique, le parti de l'opposition avait gagné les élections dans le Nord, et semblait prêt à gêner le gouvernement par une conduite malveillante. Des écrivains européens, par des articles laborieux dans les principales revues, s'efforçaient de montrer que c'en était fait à jamais de l'Union; ils insinuaient agréablement que sa destruction était un bienfait pour l'humanité. La France allongeait une main veloutée pour sauver le Mexique d'une conflagration générale; l'Angleterre s'enrichissait par la course, les corsaires et les splendides perspectives d'un emprunt confédéré, tandis que ses merveilleux artisans du Lancashire ruinaient la cause de l'esclavage plutôt qu'ils ne lui venaient en aide, et nous épargnaient ainsi une longue guerre. Alors aussi les ambassadeurs de Richmond étaient en correspondance intime avec les diplomates affairés de l'Europe occidentale.

A ce moment de confusion dans nos affaires nationales, comme le gouvernement était impopulaire et chancelant, le pays divisé, le crédit public presque perdu, toutes nos armées en retraite, l'ennemi en avant, quelle main pouvait arrêter le torrent d'infortune près de nous engloutir? Les hommes d'Etat n'étaient plus d'aucune utilité. Ils pouvaient créer, non commander des armées. Poésie, éloquence, histoire étaient impuissantes à détourner la ruine d'une nation. L'intelligence avait cessé d'être suffisante, excepté l'intelligence de la forme la plus rare. Nous avions besoin d'un Epaminondas plutôt que d'un Démosthène, d'un Scipion plutôt que d'un Caton; nous avions besoin d'un homme sachant manier l'épée. Toujours, Grant menaçait Vicksburg. Si son attaque avait échoué par le nord, il possédait encore divers plans au moyen desquels il pouvait assaillir la sourcilleuse forteresse. Depuis janvier 1863, son projet était de tourner ses batteries, de transporter sa flotte et son armée au sud, de couper à la place ses ressources et de l'enfermer dans une enceinte de troupes. Dans tous ses efforts pour réaliser ce dessein, il fut secondé avec une infatigable énergie par le commodore Porter, ses officiers et ses équipages. A son côté, il avait aussi Sherman et Mc Pherson, ses aides dévoués. Sa vaillante armée, disciplinée par l'exercice, marchait avec la précision d'une machine dans le sentier du devoir. De janvier 1863 au 4 juillet, la campagne contre Vicksburg fut poussée avec une résolution qui, en face de mille difficultés, conduisit enfin au succès.

La première méthode proposée pour arriver au bas de la ville fut le fameux canal. Vis-à-vis des rochers de Vicksburg, le Mississipi suit un cours si excentrique qu'il produit une longue péninsule étroite, ayant à peine un mille de large et se projetant au loin dans la rivière. Il était évident que si l'on pouvait creuser un chenal à travers le col de terre, au delà de la portée des canons de la forteresse, le courant du fleuve serait détourné de son canal naturel; que Vicksburg resterait fort en avant, et que l'armée de Grant pourrait être menée en aval du Mississipi, dans des transports, au point qui offrirait un débarquement favorable. Le projet paraissait très séduisant. Le président Lincoln était impatient de le mettre à l'essai. Grant ne l'approuva jamais; mais afin de sauver ses soldats de l'oisiveté, il consentit à entreprendre le travail. Des milliers d'hommes furent employés en janvier et février à élargir le canal commencé par le général Williams. Le fleuve grossissait; et de hautes levées furent établies pour protéger les ouvriers; le canal avançait lentement. Il concentrait l'attention générale. Les rebelles de Vicksburg s'en moquaient et lançaient parfois des bombes sur les travailleurs. Mais ils l'avaient déjà rendu entièrement inutile en élevant sur le bord de Vicksburg des batteries nouvelles qui commandaient toute sa sortie. Enfin, le 8 mars, une rapide crue du fleuve eut lieu; la digue de la péninsule fut enfoncée; les eaux envahirent la rive occidentale, avec une impétuosité terrible, et ouvriers et soldats, pris de terreur, s'enfuirent vers les terrains plus élevés. L'échec était complet.

Plusieurs autres projets pour ouvrir une navigation libre entre le pays plat et marécageux autour de Vicksburg furent tentés par Grant et son ingénieur Mc Pherson, principalement sans doute en vue de donner à ses gens de l'occupation pendant la saison des hautes eaux, alors que l'armée ne pouvait faire aucun mouvement à travers les landes inondées. L'un fut la route du lac Providence qui avait pour objet de réunir tous les bayous, ruisseaux, marécages sur la rive occidentale du Mississipi, à travers la Louisiane, et ainsi de faire passer le cours du fleuve dans un nouveau canal, lequel aurait laissé Vicksburg et la Nouvelle-Orléans loin dans les terres; un autre se proposait de former un passage semblable derrière Vicksburg, en élargissant et curant les rivières intérieures. Mais Grant n'avait qu'une confiance médiocre dans ces desseins. Déjà il avait choisi, pour sa future campagne, un plan hardi, que tous ces travaux apparemment inutiles ne ser-

vaient qu'à dérober à ses adversaires. Pendant ce temps, toutefois, diverses tentatives audacieuses et heureuses étaient faites par la force navale du commodore Porter, pour franchir les batteries de Vicksburg. Ces tentatives rendirent, à la fin, un service signalé, car elles entraînèrent la chute de la ville. Dans la nuit du 16 avril, la flotte se prépara à descendre encore au-dessous de l'ennemi. Les sept navires blindés de Porter devaient occuper les batteries, pendant qu'une escadre de vapeurs fluviatiles, protégés par des balles de coton et manœuvrés par des volontaires de l'armée, devaient courir la bague sous un feu continu de quinze milles de longueur. La nuit était noire. La flotille glissa silencieusement sur le fleuve. Porter, à bord du *Benton*, ouvrait la marche. Du haut d'un transport, au-dessus du coude, Grant surveillait le mouvement. Mais tout-à-coup, l'ennemi découvrit les premiers vaisseaux et une grêle de boulets et de bombes tomba sur la longue ligne des bâtiments presque sans défense, qui naviguaient dans la terrible passe. Le fleuve fut illuminé par les éclairs d'une incessante canonnade. L'ennemi incendia les maisons du rivage pour pouvoir viser, et une lumière plus vive que celle du jour rayonna sur les eaux. Tous les objets étaient distincts ; et les braves voyageurs virent, en passant, les soldats de Vicksburg qui manœuvraient les pièces destinées à répandre la désolation et la mort sur leurs malheureux vaisseaux. Enfin, vers minuit, les navires se trouvaient en face du centre de la ville : là, chaque coup de feu de la rive hostile faisait des victimes. Tous les bâtiments étaient frappés d'une pluie de projectiles affreusement destructeurs. Les flancs des plus robustes navires blindés étaient défoncés ; le gréement en pièces ; les tuyaux à vapeur criblés ; les vaisseaux percés de part en part. Le transport *Henry Clay* prit feu et descendit le fleuve en flambant comme un phare de mauvais présage pour l'armée campée en bas. Pendant deux heures et quarante minutes, la flotte fut exposée à des décharges impitoyables ; mais peu à peu les vaisseaux éparpillés arrivèrent hors de portée, et relativement avec des pertes légères. La tentative réussit au-delà de toute espérance. Les incendies s'éteignirent, les batteries cessant de tonner. Le silence et les ténèbres, de nouveau, planèrent sur la ville assiégée. Peu après cet exploit, des barges et des vapeurs passèrent sous les batteries. L'on peut dire que jamais exploit plus hardi n'avait été tenté.

Aidé maintenant par une flotte puissante, Grant eut dès

lors à développer son plan de campagne. Il était sur le point de conduire son armée en aval de la rive louisianaise du Mississipi, dans l'intention de traverser le fleuve, à un point favorable et de se jeter au milieu du pays ennemi. Mais sa longue et apparemment inutile temporisation devant Vicksburg l'avait fait baisser dans l'estime publique. La lenteur de ses mouvements, l'échec de ses canaux et autres projets avaient désappointé le peuple. On voulait un succès rapide, on ne pouvait attendre la longue et prudente disposition d'un grand dessein. Il semble que le président Lincoln eût aussi perdu sa confiance en Grant; les autorités militaires le dénonçaient en disant qu'il avait épuisé sa belle armée dans des travaux stériles et que la valeur de celle-ci était morte. On alla jusqu'à proposer le rappel du chef infortuné, et de mettre Mc Clernant, Hunter, Fremont ou Mc Clellan à sa place. Mais alors Grant suivit une conduite qui semble avoir été encore moins d'accord avec la tactique ordinaire de l'époque. Se résignant à des peines infinies, il conduisit son armée à travers les marécages et les forêts inextricables de la Louisiane, sur la rive occidentale du Mississipi; traversa de nouveau, au-dessous de Grand Gulf, à l'autre bord du fleuve; et, avec une force de trente mille hommes seulement, s'avança en pays ennemi. Mais de ces trente mille, chaque individu était un soldat, lié à son chef par le lien d'une confiance absolue. Sherman et Mc Pherson étaient avec lui. Il ne craignait pas de se mesurer à deux fois plus nombreux que lui, car maintenant il était assuré du succès. Nous ne saurions énumérer toutes les prouesses de cette bande de héros. Avec eux, ils n'emportèrent point de provisions, mais ils se nourrirent de grains et de bœufs recueillis dans cette fertile contrée. Ils étaient en santé et vigueur parfaite et se sentaient, dit l'un d'eux, comme s'ils marchaient par dessus Vicksburg au Mississipi. Ils se jetèrent entre deux armées puissantes, les défirent séparément, tournèrent et prirent les importants ouvrages de Grand Gulf; s'emparèrent de Jackson, capitale du Mississipi, la détruisirent; mirent Pemberton en déroute à la chaude bataille de Champion's Hill; et enfin repoussèrent son armée, terrifiée et débandée, dans les murs de Vicksburg. Tout cela en trente jours. Haines's Bluff et les défenses des rebelles sur l'Yazoo, tombèrent aux mains de Grant, et, tout de suite, son armée de héros triomphante s'avança sur Vicksburg même.

Alors commença le véritable siége de la ville. Bien au-

dessus de l'armée assaillante se dressait une chaîne de collines fortifiées avec un art dont il est rarement fait mention dans les fastes de la guerre, couvertes de canons, bordées d'un dédale de retranchements, renfermant trois forteresses élevées dont chacune était, apparemment, par elle-même, un château imprenable. La nature avait même fait plus que l'art pour le Gibraltar américain; et ses derrières étaient si bien protégés par de profonds ravins, fondrières et précipices sablonneux, que nulle force, sauf des détachements épars, n'en pouvait approcher. Une garnison de plus de trente mille hommes occupait la place. Et ces hommes avaient juré de sacrifier leur vie à la défense d'un poste, qui semblait maintenant la clé de la Confédération. Jamais on ne vit plus braves gens, jamais femmes plus dévouées que ceux qui habitaient alors la ville condamnée. Après la perte de Haines's Bluff, Johnston avait ordonné à Pemberton d'abandonner Vicksburg; mais ce dernier refusa d'obéir. Ses soldats espéraient pouvoir tenir leur position jusqu'à ce qu'ils eussent reçu assistance des armées orientales. Pemberton, résolu de soutenir un siége, ordonna aux habitants de quitter la ville. Mais fièrement ils lui répondirent qu'ils désiraient rester et partager avec lui tous les dangers du bombardement. Grant, comptant prendre la place d'assaut, avait commandé, pour le 19 mai, une attaque générale qui échoua. Le 2, à dix heures, il en commença une autre de concert avec la flotte. Les vaisseaux ouvrirent le bombardement, qui dura toute la matinée; les batteries de terre enserrèrent Vicksburg dans un réseau de feu. A la fin, toute l'armée de Grant, conduite par ses braves chefs, escalada les collines et s'efforça de rompre les lignes de l'ennemi. Mais chaque corps fut obligé de se replier devant la position fatale de la force rebelle, et de se retirer avec grande perte. L'échec fut des plus désastreux. Evidemment, le commandant avait trop compté sur l'effroi et le découragement des Confédérés. On ne pouvait douter qu'ils combattissent avec l'acharnement du désespoir pour la domination du Mississipi.

C'est pourquoi Grant se prépara à un long siége. Faible en nombre, mais non énervée, son armée commença à élever, autour de Vicksburg, une ligne de retranchements allant de Haines's Bluff, sur l'Yazoo, naguère si formidable pour Sherman, jusqu'au Mississipi, et à la flotte de Porter au sud. Les chaleurs de l'été arrivaient, le sol était sec et crevassé; les soldats, fatigués, travaillaient sous ce rude climat avec un

calme patient, promesse du succès. Mais leurs travaux étaient doublés par les dangers qui menaçaient leurs derrières. On doit, à ce propos, se rappeler qu'au moment où Grant pénétra dans le pays ennemi, autour de Vicksburg, les armées confédérées triomphaient dans l'est. Bragg, le vrai, se retirait lentement devant Rosencrans; mais seulement pour se fixer à Chattanooga. Il amenait par une ruse son ennemi à la destruction. Sur le Potomac tout était désastre, ruine pour les armes de l'Union. Lee marchait vivement sur la Pennsylvanie; chaque commandant du Nord avait éprouvé quelque cruelle défaite, et le public avait perdu confiance en ses armées. La guerre touchait à une crise. Beaucoup d'Unionistes découragés parlaient même de paix et de soumission. Grant était à ce moment au cœur de la Confédération, environné d'une population hostile. Il assiégeait une forteresse défendue par une garnison qui égalait presque le nombre de ses hommes, loin de tout ravitaillement, dans l'impossibilité de faire retraite et certain qu'il lui fallait ou entrer à Vicksburg ou essuyer une désastreuse défaite. De plus, sur ses derrières s'accumulait une puissante force confédérée, sous les ordres de Johnston, l'un des meilleurs généraux sudistes, qui était prêt à tout effort désespéré pour faire lever le siége. La position était pleine de dangers. Grant le sentait bien. On pouvait s'attendre à tout moment à une attaque combinée de la forteresse et de l'habile Johnston. Davis pouvait aussi dépêcher de Richmond triomphante une force suffisante pour l'écraser. Bragg pouvait enfin battre Rosencrans et se précipiter au secours de Vicksburg. Partout l'ennemi était sur pied. Milliken Bend était attaqué; en Louisiane, des forces hostiles menaçaient la rive opposée; et Grant, bien que son armée eût graduellement été portée à soixante mille hommes, avait tiré à son arrière une puissante ligne de retranchements, qui se développaient de Haines's Bluff à Black-River, le mettant à l'abri d'une attaque soudaine. Comme les Romains à Capoue, il était enfermé dans une série d'ouvrages étonnants, également formidables en front et en arrière. Johnston ne se hasarda jamais à l'attaquer; il temporisa, comme Annibal, espérant en vain le surprendre, ou attendant une erreur stratégique de son adversaire.

Le siége se poursuivait lentement et péniblement. Le pays impatient et découragé ne comptait plus pour ainsi dire sur sa réussite. Deux années de guerre infructueuse avaient refroidi l'ardeur des esprits. Bien des gens craignaient que

Grant ne fût perdu dans cette région lointaine et inconnue. Quelques-uns l'accusaient de témérité et d'irréflexion, et les rebelles montraient partout les dangers qui le circonvenaient. « Johnston allait, disaient-ils, fondre sur l'audacieux envahisseur avec soixante mille hommes; tout le Mississipi était sous les armes; tout rebelle occidental était un héros; la contrée se soulevait, et bientôt, descendant de ses hauteurs, la brave garnison de Vicksburg se joindrait aux forces du dehors et balayerait, irrésistible marée, les assiégeants malades et découragés. Mais la menace n'aboutit point. Johnston craignait d'attaquer; la garnison affamée voyait partout se développer loin au-dessous d'elle les longues lignes des retranchements de l'Union; les boulets et les bombes ne cessaient cependant de pleuvoir sur elle; et le brûlant soleil d'été versait partout ses flèches de plomb sur cette hauteur surchargée de malheureux humains. Mais la condition de l'armée de l'Union n'était guère plus favorable que celle des assiégés. La chaleur méridionale; l'humidité des nuits; la malaria des marais répandaient des fièvres dans le camp. Rare était l'eau; et sur cette plaine nue et aride elle devenait presque aussi précieuse que dans le désert arabe. Un puits y était plus estimé qu'une mine d'or : une ondée mieux accueillie que la pluie de Danaë. A travers des sables mortels, en proie à une soif ardente, les assiégeants n'en continuèrent pas moins leurs travaux; ils percèrent les flancs de la montagne; rampèrent lentement de station en station, jusqu'à ce que de leurs lignes ils pussent presque toucher les lignes de l'ennemi. On fit jouer plusieurs mines de dimensions extraordinaires. L'explosion de l'une d'elle coûta plus de 2,000 livres de poudre. La terre s'ouvrit comme le cratère d'un volcan, et la ville trembla sur sa base rocheuse. Tout autour de la forteresse le sol était troué par d'innombrables galeries. Il semblait que les infatigables assiégeants voulussent se creuser un souterrain jusque dans cette place.

Grant savait alors que sa proie serait bientôt conquise. Le 1er juillet il se préparait à un assaut général pour le 6. Mais Vicksburg s'épargna la lutte qui termine ordinairement une défense vigoureuse. Elle se rendit le 4 juillet. Pemberton et Grant se rencontrèrent sous un arbre, à deux cents pieds environ des lignes ennemies. Des deux côtés les ouvrages étaient remplis par une foule d'hommes désarmés, portant avidement leurs regards sur la conférence. Les conditions furent réglées, et le 4 juillet, Grant entra dans la ville suivi de son

état-major et de la division Logan. Il fut reçu avec discourtoisie par les chefs ennemis; mais les braves soldats des deux armées se confondirent promptement en groupes amis. On fit près de vingt-deux mille prisonniers sur parole; et, comme ils passaient lentement et tristement entre les rangs de leurs vainqueurs, aucun mot ne fut prononcé, aucun cri ne fut poussé pour rappeler à ces infortunés leur humiliation. Mais l'on vit couler des larmes sur plus d'une joue hâlée par les misères de la guerre, tandis que les captifs sortaient en procession de Vicksburg.

Ainsi tomba cette forteresse fameuse, et, avec elle finit la rébellion de l'Ouest. Grant reçut les honneurs dus à ce grand triomphe. Et les stratégistes les plus consommés furent alors forcés de confesser que sa tactique hardie valait mieux que la leur. Bientôt après l'ennemi fut chassé du Mississipi; Port-Husson ne tarda pas à se rendre, et enfin le grand fleuve occidental roula paisible jusqu'au golfe.

Dans les siècles futurs, quand une vaste population fleurira sur ses rives; quand des essaims de cités actives, remplies de culture, d'intelligence, de richesse et de bien-être auront fait de la vallée du Mississipi la patrie aimée des hommes libres et le jardin du monde, l'historien indiquera les hauteurs de Vicksburg et racontera comment elles furent jadis occupées par une bande de traîtres; et comment, sous leur brave chef, ces soldats occidentaux, avec des labeurs et des souffrances incomparables, abattirent la rébellion et rendirent de nouveau le grand fleuve libre : — libre à jamais de l'odieuse plaie de l'esclavage, de la ruine mentale et morale qui doit nécessairement un jour frapper un peuple dont la fondation sociale repose sur un grand crime politique.

L'histoire n'a pas enregistré d'exploit plus remarquable que celui que Grant et ses soldats furent, peu après, appelés à accomplir. Sur la rive méridionale du Tennessee, dans la multitude confuse des montagnes du Cumberland se trouve Chattanooga, le « Nid d'Aigle. » C'est un point de terre bas, ayant quelques milles de circonférenee, borné de tous côtés à l'arrière par des pics escarpés, et devant par le Tennessee. Cependant Chattanooga est la porte du Nord à l'extrême sud, et il s'y réunit un réseau de chemins de fer, pénétrant par la passe étroite entre les montagnes, et rayonnant dans diverses directions à Atlanta, Charleston et Mobile. Quand Bragg battit en retraite devant Rosencrans, dans l'automne de 1863, il s'efforça de défendre Chattanooga. Mais son adversaire trop actif

s'enfonçant hardiment dans les montagnes, et disséminant son armée sur des routes difficiles, Bragg profita de son imprudence pour lui faire essuyer une terrible défaite. Avec soixante mille hommes il attaqua Rosencrans, à Chickamanga. L'aile droite de l'armée de l'Union fut détruite et toute cette force aurait été écrasée si le général Thomas, le plus opiniâtre des commandants, n'avait maintenu sa position avec une ténacité de fer. Rosencrans alors ramena à Chattanooga son armée découragée; mais il y fut assiégé et tenu dans une sorte de prison, par les grandes forces des rebelles. Bragg fixa son quartier-général sur Missionary-Ridge, longue chaîne de montagnes, qui fait ceinture à Chattanooga au sud et à l'est. A l'ouest, il s'était emparé de Lookout-Mountain (Mont du Guet), pic élevé, perçant les nues, qui enfermait, dans cette direction la malheureuse armée de l'Union. Sous cette montagne, courait le chemin de fer de Nashville, la seule ligne de communication, ouverte à Rosencrans, et cette ligne Bragg la commandait par des batteries de Lookout, et la tenait par ses troupes. De son poste, sur Missionary-Ridge, le chef rebelle abaissait un regard triomphant sur sa proie, à laquelle, en manière de récréation, il envoyait de temps en temps une bombe. Mais il était résolu à attendre que les effets de la famine forçassent ses adversaires à se rendre ou à prendre la fuite. Pour se procurer des provisions, Rosencrans n'avait qu'un chemin difficile, par-dessus les collines avancées du Tennessee, mais l'on s'aperçut bientôt que ce chemin était presque infranchissable. Les soldats de l'Union furent réduits à la demi-ration. La faim ne tarda pas à leur faire sentir ses affreux tiraillements; vint un jour où affaiblis, désespérés, ils attendaient l'inévitable moment de la reddition; ce fut avec ivresse que le Sud apprit le sort qui menaçait l'armée envahissante. Bragg se vantait d'avoir saisi son ennemi comme dans un étau. Jefferson Davis descendit de Richmond pour contempler joyeusement des hauteurs de Missionary-Ridge l'armée mourant de faim qu'il avait à ses pieds. New-York et Washington voyaient avec effroi la condition irremédiable de leurs braves troupes et craignaient un désastre qui leur ferait payer trop cher la chute de Vicksburg et la conquête du Mississipi.

Un seul homme pouvait délivrer Chattanooga. Comme aux époques héroïques, quand un chevalier de rare renom paraissait dans un tournoi, et, par sa valeur, par son adresse, rappelant la victoire à ses couleurs ternies, rénversait un Front-de-Bœuf ou un Bois-Guilbert, ainsi des hommes croyaient instinctivement que si Grant était dans les lignes assiégées, l'armée

pourrait encore être sauvée. Mais celui vers qui la nation se tournait ainsi dans sa détresse, gisait alors, meurtri et paralysé sur un lit de souffrances. Pendant une revue, à la Nouvelle-Orléans, Grant avait été jeté à bas de cheval et grièvement blessé. Au surplus, il s'inquiétait peu de son accident, disant qu'il serait bientôt rétabli et au service de son pays. Mais il resta vingt-quatre jours au lit. Et, quand, en un pressant moment de besoin, il sortit de sa chambre, il était encore invalide et à peine capable de bouger. Grant commandait alors toutes les armées à l'ouest des Alléghanies; son cerveau fatigué, sa constitution débilitée étaient pourtant chargés du souci de la destinée d'une nation. Dès qu'il put agir, ou plutôt se mouvoir, il envoya à Thomas l'ordre de ne pas rendre Chattanooga. « Je m'y maintiendrai, répliqua le moderne Ajax, jusqu'à ce que j'y meure de faim. » Bientôt après, Grant arriva dans le Tennessee méridional, se porta avec une faible suite, vers les montagnes, et malgré ses infirmités, se fraya un chemin à travers des défilés presque infranchissables. Plus d'une fois, il fut porté dans les bras de ses hommes, dans les ravins et les chemins défoncés; souvent aussi ses fidèles soldats portèrent en leurs bras non la destinée de César, mais la destinée de la liberté. Enfin, il arriva à Chattanooga. Quand il fit son entrée dans cette place, la pluie tombait à torrents; le général était trempé, fatigué, souffrant. Il trouva au camp des masses de soldats affamés, désespérés. Au-dessus de Grant, se dressait la ligne des montagnes environnantes, trop abruptes pour que même le voyageur curieux tentât de les escalader; sur leurs croupes, il distinguait les drapeaux et les tranchées d'une armée plus grande que la sienne. Malgré la plus stricte économie, ses provisions étaient à peu près épuisées; ses munttions rares; l'ennemi l'enveloppait de toutes parts. Il ne lui restait presque plus ni chevaux, ni mules. Son artillerie était inutile, et ses soldats émaciés par la fièvre, la faim et le désespoir, paraissaient entièrement incapables de faire un dernier effort pour leur salut. Ce chef invalide, cette armée affamée étaient des objets de ridicule et presque de pitié pour leurs ennemis triomphants de Lookout Mountain et de Missionary-Ridge.

L'on a peine à concevoir pourquoi Bragg n'attaqua pas ses adversaires réduits à cette extrémité. Beaucoup pensent qu'il eût été facile avec des forces supérieures de les chasser de la position qu'ils occupaient au-dessous de lui. Peut-être l'ombre d'un grand nom lui inspira-t-elle de la crainte. Peut-

être craignit-il de descendre pour rencontrer, dans des conditions égales, les deux chefs célèbres. Mais cette occasion devait lui échapper bientôt. Grant comprit qu'il fallait toutd'abord donner des vivres à ses soldats. Trois jours après son arrivée, le 26 octobre, une flotille de soixante bateaux-pontons descendit le Tennessee par une nuit sombre et brumeuse. Ils devaient s'emparer de Lookout Valley et attaquer l'ennemi sur un point non gardé. Hooker coopéra à ce mouvement hardi. Tous les détails de l'opération furent scrupuleusement exécutés; et, après une terrible bataille avec Longstreet, à Wauhatchie, la vallée fut conquise — l'armée était sauvée. Aussitôt les approvisionnements arrivèrent en abondance; et l'ennemi vit avec autant de rage que de surprise son blocus forcé par ce coup soudain d'habileté stratégique. Dès lors, l'armée de Grant se renforça peu à peu. Bientôt, elle se monta à soixante mille hommes. Des champs de bataille du Potomac, Hooker avait amené dix mille soldats aguerris: tous avidement désiraient montrer leur courage dans une nouvelle campagne. Sherman était là avec vingt mille hommes de ses meilleures troupes; Thomas en avait trente-mille. C'était des soldats de premier ordre; il étaient conduits par des chefs qui n'avaient pas de supérieurs dans l'art de la guerre. Grant, qui connaissait leur valeur, résolut de les éprouver par un effort sans précédent. Donc il proposa de charger l'ennemi sur ses montagnes; d'escalader les escarpements de Lookout et de Missionary Ridge, en face de retranchements formidables, de longues lignes d'artillerie, d'une fusillade terrible; il résolut, en un mot. d'entreprendre une bataille de géants, au sommet de la chaîne de Cumberland.

Par bonheur, Bragg, plein de sécurité dans ses puissants ouvrages et sa position exceptionnelle, ne se serait jamais douté que son adversaire s'exposerait à une aventure aussi chanceuse. Il avait même affaibli son armée en renvoyant une grosse force pour aider à écraser Burnside qui était alors fortement pressé dans le Tennessee méridional. Il ne lui restait que quarante-cinq mille hommes; mais il supposait vraisemblablement que les avantages de sa position étaient une compensation suffisante pour la supériorité de ses ennemis. Et, de fait, quel commandant eût jamais osé franchir ces monts à pic et assaillir une grande armée sur leur sommet! Y songer, n'eût-ce pas été folie! Ne semblait-il pas que cent hommes sur Missionary-Ridge en valussent mille dans la plaine inférieure. Choisissant un moment fortuné, Grant se

prépara à profiter de l'erreur de son adversaire. Hooker devait franchir les rampes escarpées de Lookout, Sherman attaquer l'extrémité nord de Missionary-Ridge et Thomas, au centre, gravir la montagne jusqu'au cœur des défenses ennemies. Le 23 novembre au matin, Thomas quitta les lignes de l'Union à la tête de vingt mille hommes. L'ennemi s'attendait si peu alors à un mouvement d'attaque qu'il contempla avec curiosité et admiration le magnifique défilé des troupes de l'Union, en croyant que ce n'était qu'une revue du matin. Penchés sur leurs armes, tout autour du superbe amphithéâtre des montagnes et des rochers, les rebelles rassasiaient leur vue du spectacle de la brillante armée, qui sortait de ses retranchements. Soudain le crépitement de la fusillade les tira de leur illusion. Les Nordistes balayèrent les premières lignes de l'ennemi et s'emparèrent de toutes ses positions au-dessous de Missionary-Ridge. Pour la première fois Sheridan combattait sous l'œil de Grant. Fermement, Thomas s'était planté sur le front de bataille. Quoique le canon tonnât des hauteurs ennemies, quoiqu'une grêle de projectiles tombât de chaque côté, les forces de l'Union se retranchèrent solidement dans les lignes qu'elles avaient gagnées; cette nuit-là elles reposèrent sous les armes, se préparant à accomplir de merveilleux exploits le lendemain matin.

Cependant, Sherman avait conduit ses troupes sur le bord opposé de la rivière; caché dans une sorte d'embuscade, il avait surmonté des difficultés ignorées, en cette région sauvage; passé en sûreté sur le côté nord de Missionary-Ridge, repoussé une sortie de l'ennemi, et, dans la soirée du 24, s'était établi fermement sur le point qu'il désirait. En son voile ami, un brouillard déroba les mouvements de Sherman jusqu'à ce que sa droite se fût réunie au corps d'Howard de l'armée centrale. Ainsi, le 25, les forces de l'Union formaient une ligne unie dont l'extrémité gauche était retranchée sur Missionary-Ridge et menaçait l'aile droite de Bragg. Mais, dans l'intervalle, une lutte curieuse avait eu lieu sur les déclivités de Lookout Mountain. Ce fut la bataille dans les brouillards. Le 24, Hooker sortit ses forces dans la vallée Lookout. Il avait vingt mille hommes, une partie de l'armée du Potomac. Leur rôle, dans le grand drame, fut de franchir les flancs abrupts d'Eagle's Nest, défendus alors par sept mille ennemis et de planter leur drapeau sur le pic le plus élevé. Ils réussirent sans avoir été une seule fois repoussés. La montagne est escarpée, très-boisée et hérissée de roches énormes, qui se pro-

jettent comme des bastions à travers des masses de feuillage. A mi-chemin, sur la rampe, on rencontre un plateau de terre arable, qui avait été défendu par des redans, des tranchées et toutes les ressources de l'art militaire. Son pic est formé d'une énorme crête de rochers, au sommet desquels l'ennemi avait établi son poste de signaux. De lourdes brumes drapaient la montagne, quand nos braves soldats commencèrent à grimper. Bientôt, de la plaine, il devint impossible de les distinguer. Seuls, les éclairs et les répercussions de la fusillade indiquaient leurs progrès. Enfin, Geary, qui menait les hommes du Potomac, rampant à travers les blocs de granit, les forêts sauvages que jamais n'avait foulées un pied humain, — fréquemment sous la gueule des canons, déboucha tout à coup sur le plateau où s'élevaient les plus forts retranchements ennemis. Un combat à outrance eut lieu. Les Sudistes furent repoussés de tous côtés, et vers deux heures, une masse épaisse de nuages ayant plongé les combattants dans l'obscurité, Hooker crut pouvoir annoncer à son commandant que la montagne était emportée. Toute la nuit, cependant, un feu roulant se fit entendre sur les croupes de Lookout ; sur le pic qui n'avait pas été occupé, des flammes de signal révélèrent à Bragg le danger et la défaite des rebelles, qui finirent par évacuer leur poste avant le jour.

Le lendemain matin (25), la journée s'annonça brillante et froide ; sur les monts et la plaine brilla le soleil de novembre. Grant avait ordonné un assaut général contre Missionary-Ridge. Devant lui se dressait la haute chaîne de montagnes, sur laquelle on pouvait voir, étincelant aux rayons de l'astre diurne, les baïonnettes de près de cinquante mille soldats, rompus à la guerre de montagne. Le quartier-général de Bragg était au centre ; le long de la cime des collines s'étendaient des ouvrages en terre et des arbres abattus. Les gueules de trente gros canons, indépendamment d'une artillerie plus légère, menaçaient de mort les audacieux qui essayeraient d'escalader les hauteurs. L'armée de l'Union, de même que les travaux des rebelles, était parfaitement distincte par cette belle journée d'automne. Surveillant leurs mouvements réciproques du haut de situations élevées, les deux commandants se préparèrent au choc final. Au point du jour, les canons de Sherman grondèrent sur le flanc septentrional de la chaîne, et de ce moment à midi, le brave général s'avança intrépidement dans les montagnes pour séparer Bragg de sa base de renforts à Chickamanga. Jusqu'à cette heure, il avait

été le seul qui combattît, car Hooker n'était pas encore arrivé pour attaquer sur la droite, retardé qu'il était par des routes difficiles, et le centre, commandé par Thomas, n'avait pas bougé. Vers trois heures, Bragg affaiblit son centre, en envoyant une grosse force pour couper Sherman. Grant découvrit l'occasion. Hooker arrivait alors en haut; le commandant, prompt à saisir l'instant de l'attaque, ordonne une charge générale sur la colline. Jamais l'on ne vit pareille charge. L'armée du Cumberland, qui avait été toute la journée enchaînée derrière ses retranchements comme un mâtin dangereux et avait appris avec impatience la pointe hardie de Sherman, se précipita ardemment sur les monts, renversa les ouvrages ennemis, chassa les Confédérés de leurs défenses et les poussa l'épée aux reins, en proférant des cris farouches. Shéridan, qui ouvrait la marche, regarda derrière lui et aperçut une forêt de baïonnettes étincelant au soleil, et grossissant comme la marée au flanc de la montagne. Il raconte que ce spectacle était terrible. La charge fut fatale à l'ennemi. En vain, dans cette resplendissante mer d'acier, versa-t-il le feu plongeant de trente canons; en vain sa mousqueterie éclatait-elle de toutes parts; l'épaisse ligne de l'armée du Cumberland ne broncha ni ne s'arrêta. Là où les soldats ne pouvaient courir, ils gravissaient ou rampaient; ils refusèrent même de faire halte au commandement de leurs officiers, et, poussés par l'instinct de la victoire, balayèrent l'ennemi devant eux, le forçant de se réfugier au sommet de la chaîne. Là, ils enlevèrent les retranchements, tuèrent les canonniers sur leurs pièces, capturèrent des régiments entiers de soldats frappés par la panique, et enfoncèrent en six places, ces lignes qui les avaient si souvent défiés dans la vallée de l'Eagle's Nest.

Partout alors la victoire était complète : Hooker, Sherman, Thomas avaient été heureux. Bragg prit la fuite. Il laissait six mille prisonniers et tous ses canons. Sheridan et Sherman le poursuivirent de près. Le pays fut enflammé par la nouvelle de ce grand triomphe. Tout le monde prononça avec respect le nom de Grant; des actions de grâce furent offertes dans les églises, et la paix sembla près de se rétablir. Grant reproposa de marcher sur Mobile; cette proposition fut encore rejetée comme imprudente. Mais le peuple commençait à reconnaître son chef : il pensait à Belmont, Paducah, Donelson, Shiloh, Vicksburg, Chattanooga, et se disait qu'il s'était élevé pour lui un génie militaire qui voyait ce que les autres hommes ne

voyaient pas, et qui possédait cet esprit, cette force et cette ingéniosité nécessaires à chacun pour réaliser ses conceptions. Le président envoya à Grant ses congratulations ; le Congrès lui vota des remerciements ; Burnside fut sauvé, le Sud ouvert aux forces de l'Union, et enfin il ne resta de la rébellion que ce pouvoir central, qui avait si longtemps régné à Richmond, soutenu par l'adresse militaire de Lee.

La lutte prit alors un intérêt épique, quand ces deux chefs renommés, qui pendant trois années avaient avec succès combattu leurs adversaires, et qui avaient été presque également victorieux dans chaque rencontre ; qui étaient les chefs avoués du Nord et du Sud, et sur la valeur de chacun desquels semblait reposer la décision du terrible différend, se rapprochèrent en se préparant à leur dernière campagne. Le général Grant avait été placé à la tête de toutes les forces de l'Union. Maintenant il dirigeait les mouvements d'une armée de près d'un million d'hommes. Mais il fallait retrancher de ce chiffre un tiers au moins pour les absences, la maladie et diverses autres causes ; d'où il résultait que le total des forces de l'Union sous les armes ne dépassait pas sept cent mille hommes. Cent cinquante mille environ étaient employés à des opérations offensives contre le général Lee, à Richmond ; d'autres forces étaient occupées dans la Virginie occidentale et la Caroline du Nord. Cette immense force était bien pourvue d'armes, de vivres et de tous les objets que l'art militaire avait perfectionnés. Elle était dirigée par des officiers excellents : Meade, Hancok, Warren et Sedgwick. Sheridan commandait un beau corps de dix mille cavaliers, et l'armée que le général Grant sortit de Washington, en mai 1864, ne fut jamais surpassée, que je sache, par celle d'un autre chef dont l'histoire ait gardé le souvenir. C'était le magnifique résultat de la direction de toutes les énergies des gens du Nord vers l'art de la guerre.

De l'autre côté, Lee n'avait que soixante mille hommes. Ses soldats étaient excellents sans doute ; mais il n'avait pas d'officiers secondaires égaux à Meade et Hancok, Sheridan et Sedgwick. Il était probablement restreint dans ses approvisionnements de munitions, et la succession des désastres essuyés par les armées confédérées, avait jeté une ombre de découragement sur ces vaillants esprits, qui soutenaient encore avec une bravoure désespérée leur cause expirante. Lee, cependant, avait ses avantages particuliers. C'est un principe bien connu en matière militaire, qu'une armée, ayant à sa

disposition des forttfications, est capable de résister, pendant un temps illimité, à une force qui lui est grandement supérieure. En somme, le seul moyen de vaincre une armée retranchée, bien commandée, c'est de la tourner en flanc et de lui couper les approvisionnements. Mais avec un stratégiste aussi brillant et aussi audacieux que Lee, c'eût nécessairement été une opération très difficile et très hasardeuse, car il aurait pu choisir à tout moment son système d'attaque et diriger ses forces entières contre tout point faible de la ligne avancée de son antagoniste. D'ailleurs, le pays était autour de Richmond parfaitement propre à dérober un mouvement soudain. C'était, en beaucoup de places, un désert, hérissé de bois impénétrables; dans d'autres, protégé par des rivières, des marais couverts de végétaux sauvages. Tous les sentiers qui conduisaient à travers cette contrée difficile, étaient familiers au chef, et il était préparé à tomber sur son ennemi, quand celui-ci soupçonnerait moins le danger. De plus, nulle armée hostile ne pouvait s'approcher de Richmond, sans être divisée par la nature du sol, en détachements séparés et exposés aux attaques irrésistibles d'un ennemi actif. Ainsi, tandis que Grant avait la supériorité numérique, et des ressources plus grandes, son adversaire conservait l'avantage d'une position presque imprenable. De fait, Richmond n'était attaquable que du côté du sud, où se trouvaient des lignes d'approvisionnements. Tant que ces lignes resteraient ouvertes, la place pourrait défier toutes les forces qui l'assailliraient d'un autre côté.

En conséquence, le plan de Grant avait été tout d'abord de traverser la rivière James et de se placer au-dessous de la ville ennemie. Mais avant d'exécuter ce plan, il voulait faire subir à Lee quelque rude défaite; puis le repousser dans ses retranchements. Il pensait qu'en portant à l'armée rebelle une succession de coups, il pourrait l'affaiblir assez pour l'empêcher de prendre à l'avenir l'offensive, ou d'intervenir efficacement dans le siége qu'il avait en vue. Sous ce rapport, les différents combats qu'il engagea, durant la première partie de la campagne, avec l'armée de Lee, eurent des résultats fort importants; car, bien qu'accompagné de grandes pertes pour le parti de l'Union, ils furent toujours *proportionnellement* beaucoup plus désastreux pour l'ennemi que pour lui. Grant perdit environ 60,000 hommes, Lee 30,000. Mais en comparaison du nombre qu'il possédait, la perte du dernier fut de moitié de ses forces disponibles; celle de Grant d'un

tiers. Cette perte de l'Union ne paraît pas excessive quand nous considérons la grandeur de la lutte, ou la mettons en parallèle avec la dépense de vie humaine dans d'autres guerres. M. Motley nous apprend que dans la lutte que les Hollandais soutinrent pour la liberté, 100,000 hommes périrent dans un seul siége. A Cannes, le nombre des Romains morts fut évalué à 60,000. Les diverses campagnes de Napoléon furent bien autrement sanglantes. L'Armada espagnole doit avoir perdu 20,000 hommes. L'armée du Potomac n'eut que 8,000 tués, le reste de sa perte se composant de blessés ou de prisonniers. Si nous comparons toute la campagne de Grant avec une de celles de Marlborough ou un des exploits de Wellington en Espagne, nous remarquerons qu'elle ne fut pas marquée par une perte extraordinaire; mais que, relativement, elle fut ménagère de la vie des amis et des ennemis.

L'armée partit, le 4 mai 1864, dans le but de faire un effort final en faveur de la paix. Là, pendant qu'elle était embarrassée dans la rude région connue sous le nom de Désert (*Wilderness*), Lee lui asséna un coup cruel, — comme ceux qu'il avait l'habitude de porter avec un succès fatal, dans ses précédentes campagnes. Mais bien qu'il nous eût fait subir une perte sérieuse, la sienne fut si considérable qu'elle l'empêcha d'arrêter le mouvement en avant. Avec sa persévérance accoutumée, Grant chercha aussitôt à tourner le flanc de son ennemi, en se jetant sur Spottsylvania. Une seconde rencontre eut lieu, et, grâce à la brillante charge de Hancock, la perte fut presque égale des deux côtés. Ensuite, l'armée de l'Union marcha à la North-Anna, où, de nouveau, elle fut repoussée par l'habile mouvement de Lee, et Grant, poursuivant son dessein de tourner l'ennemi, se précipita sur Cold-Harbor, où il exécuta un assaut général sur les retranchements de Lee. Mais il ne réussit point. L'ennemi, cependant, avait été fort affaibli par ses divers et incessants efforts; et Grant semblait avoir senti que son armée étant alors ramenée à son chiffre primitif, il avait la liberté de choisir son point d'attaque. Trente-sept jours de combat s'étaient écoulés depuis qu'il avait pénétré dans le Désert. Après quelques jours de repos, le 14 juin, l'armée commença à traverser la rivière James.

Même stratégie que celle observée déjà par Grant pour se jeter sous Vicksburg, dans le cœur du pays hostile; pour se maintenir à Corinthe, entouré par l'ennemi; pour percer la grande ligne stratégique de Donelson; ou enchaîner Columbus

à Belmont. Le général se confirma dans l'idée que Richmond ne pouvait être capturéc que par le sud; que tant que ses lignes de communication resteraient ouvertes, ce ne serait qu'un camp retranché aussi imprenable que les hauteurs de Torres-Vedras. Le plan était neuf, d'exécution difficile. La nation doutait du succès; elle s'alarmait même. On pensait que Grant serait écrasé par un mouvement soudain de son indomptable assaillant, qui l'avait cruellement frappé dans le Désert et à Cold-Harbor; d'autres s'imaginaient que Lee profiterait de son absence pour marcher sur Washington et lever des contributions sur le Nord florissant. Mais Grant savait que les ressources de son ennemi diminuaient rapidement; que les dernières batailles lui avaient presque ravi les moyens de faire des mouvements offensifs; que Richmond était mal pourvu de vivres et de munitions; qu'il était venu le temps de renverser enfin la citadelle de la rébellion, d'abattre l'armée, le gouvernement, le président, la nation rebelle par les lentes mais fatales opérations du siége. Pour tous, cependant, il était évident que ce serait un siége prolongé; car, d'abord, Grant ne pouvait tirer des lignes qu'autour d'une portion seulement des défenses de l'ennemi. Chose singulière! Richmond ne fut jamais investi au nord et à l'ouest; ses chefs balayèrent la vallée avec leur bouillante cavalerie, et repoussèrent les troupes de l'Union jusqu'aux montagnes; menacèrent souvent Washington, et un moment même entrèrent presque dans la capitale du Nord et chassèrent en exil son administration. Ce fut comme un renouvellement du siége de Troie; car, en l'absence de Grant, Lee était toujours sûr de vaincre : le moderne, mais modeste Hector, triomphait sur le champ de bataille s'il n'y avait pour rival Achille.

Un trait frappant de ce plan hardi fut qu'il embrassa le siége d'une armée plutôt que celui d'une ville. D'ordinaire, dans tous les autres investissements de places fortifiées, la garnison est inférieure en nombre à ses assaillants. Malgré tous ses exploits, jamais Malborough ne s'exposa à assiéger une armée. A Ulm, Napoléon obligea son ennemi à un combat qui fut décisif. Mais, grâce à son heureuse position, qui lui donnait plusieurs lignes de communication ouvertes, et grâce à une force qui n'était guère de moitié moindre que celle de son adversaire, Lee pouvait toujours menacer, avec des troupes supérieures, un point séparé des ouvrages de Grant. Aussi prenait-il constamment l'offensive sur le côté nord de

Richmond pendant que son ennemi tournait lentement et péniblement son flanc sur le sud. La difficulté du siége apparaît clairement dans l'affaire de Petersburg. On avait laissé sans défense ce poste important jusqu'à ce que Grant eût traversé la rivière James. Mais dès qu'il eut tenté de s'en emparer, Lee, aidé par les hésitations de divers commandants de l'Union, le remplit de ses meilleures troupes, repoussa les assaillants et l'entoura bien vite d'ouvrages de terre qui le rendirent invulnérable à une surprise. De même que Totbeben à Sébastopol, Lee et ses actifs ingénieurs créèrent une puissante forteresse en face de l'ennemi. Ses forces nombreuses lui permirent de conserver à Richmond une garnison capable de tenir en échec les troupes de l'Union au nord et de jeter dans Petersburg une armée assez forte pour arrêter les progrès des assiégeants. C'est pourquoi Grant fut obligé d'étendre sa ligne loin au nord de Richmond et d'offrir ainsi un front plus faible à toute attaque unie des troupes de son infatigable ennemi.

Lee commença ses retranchements à Chapin's Bluff, sur la rivière James, à dix milles au dessous de Richmond environ. De là, ils s'étendirent, excepté où la rivière les remplaçait, tout à fait autour du côté ouest de Pétersburg. On les avança encore peu à peu, à mesure que ceux de Grant rendaient la chose nécessaire, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint le chemin de fer du Sud. Ses principaux approvisionnements lui venaient par les chemins de fer de Wildons et du Sud. Pour s'emparer de ces railways, Grant dut lutter pendant plus de neuf mois. Le siége commença le 18 juin 1864 et se prolongea jusqu'en avril 1865. Grant opéra toutes ses attaques importantes à l'extrémité occidentale de sa ligne, où il s'efforçait constamment de tourner le flanc de son ennemi, ou de s'emparer de ses chemins de fer et où eurent lieu différents combats acharnés dans lesquels l'armée de Grant fit de grosses pertes, mais sans cesser d'envelopper lentement ses adversaires. Le chemin de fer de Wildons fut le premier conquis, après une lutte très-vive ; puis la longue chaîne des ouvrages de terre fut poussée avec prudence, vers le chemin de fer du Sud. Ensuite, Grant se tint tranquille pendant l'hiver, après une ou deux attaques apparemment infructueuses. Il améliora avec calme ses défenses et se couvrit de travaux en terre imprenables.

Cependant la nation se fatiguait de la lenteur des opérations du siége : elle ne comprenait pas qu'avec son immense ar-

mée Grant n'eût pas encore écrasé un ennemi faible relativement. Par bandes, arrivaient des villes septentrionales des gens curieux de visiter les lignes admirables de Grant. Et ils revenaient de leur excursion du dimanche fort surpris qu'on eût si peu fait. L'été s'écoula ainsi, puis l'automne. L'hiver chassa les troupes dans leur camp confortable. Le printemps revenait, et l'on ne savait rien de Grant, sinon qu'il construisait toujours des ouvrages en terre et que Lee en élevait vis à vis de lui. Il semblait que les deux armées ne rivalisassent qu'à coups de bêche. Pourquoi ne se condamnaient-elles pas à bâtir éternellement en face l'une de l'autre des collines de sable?

Mais alors Grant vit que le temps était venu d'exécuter son vaste projet. Il avait attendu sans se départir de la plus stricte vigilance les derniers efforts de la Confédération chancelante. Enfermée dans son étreinte d'acier, cette Confédération se flétrissait et se mourait. A peine nourrie, jamais payée, sa dernière armée devait bientôt abandonner Richmond ou se rendre. Sheridan avait balayé la vallée de la Virginie et rejoint son chef à Petersburg; Wilmington, d'où Lee avait tiré ses provisions étrangères de vivres et d'armes, était tombée; les longues lignes des assiégeants se rapprochaient du chemin de fer du Sud. Cette voie une fois gagnée, la lutte serait finie. La plus grande crainte de Grant alors était que Lee ne parvînt à se sauver de Richmond par une fuite soudaine, qu'il ne joignît l'armée de Johnston, dans la Caroline du Nord, et que se trouvant ainsi à la tête de cent mille hommes, il ne prolongeât la guerre sur quelque point éloigné. Enfin, dans les derniers jours de mars, il écrivit à Sheridan : « Je veux en finir, » et une attaque fut faite sur l'extrémité de la ligne ennemie. Ce fut la bataille décisive de Five-Forks (Cinq-Fourches).

Sheridan se précipita sur la force rebelle dépêchée pour défendre ce poste important, et, aidé de Varren, écrasa toute la division ennemie. La ligne fut tournée ; le désastre était irréparable. Lee comprit que Richmond et Petersburg n'étaient plus tenables. Il n'avait plus d'autre espoir pour l'avenir, que dans une fuite rapide, afin de réunir ses forces à celles de Johnston. En attendant, on avait donné l'assaut à Petersburg, et Wright, à la tête du fameux Sixième Corps, avait enfoncé les formidables retranchements..

Le dimanche matin, 2 avril, pendant que les temples de Richmond étaient remplis de fidèles, et que Jefferson Davis s'agenouillait dans son banc *(frew)*, on lui glissa dans la

main un billet l'informant d'un grand désastre. Il quitta l'église le cœur plus brisé que jamais pour se préparer à une fuite rapide. Bientôt la nouvelle se répandit, une consternation terrible remplaça l'espérance que nourrissaient encore les habitants. Tout fut confusion, désordre, désespoir. Le président, le cabinet et l'armée quittèrent précipitamment leur capitale. De tous côtés retentissaient lugubrement les explosions des arsenaux, l'éboulement des maisons incendiées. Des voleurs emplissaient les rues, pillaient les maisons des citoyens. Et Ewell mettant le feu au plus beau quartier de la ville, réduisit en cendres la plus opulente portion de Richmond.

Au dehors, cependant, il se faisait une chasse forcenée dans laquelle le chasseur Grant poursuivait avec une infatigable activité les troupes fugitives de Lee. L'habile commandant, que rien ne pouvait abattre, avait gagné une avance de vingt milles avec quarante mille hommes, et il marchait rapidement sur la rive septentrionale de l'Appomattox, dans l'espoir d'atteindre le chemin de fer de Danville. Plus rapidement encore Sheridan et Grant parcouraient la rive méridionale. Bientôt, ils commencèrent à couper les traînards et à assailler les derrières de leur malheureux ennemi. Pourtant Lee aurait encore pu s'échapper si le manque absolu de nourriture ne l'avait contraint de s'arrêter pour donner du repos à ses hommes épuisés. Cette halte lui fut funeste. On s'empara de sa personne; il ne lui restait plus qu'à se rendre. Il se soumit avec grâce. Les deux généraux se rencontrèrent dans le petit hameau d'Appomattox, et, pour la première fois, se virent face à face, à moins que peut-être ils ne se fussent déjà trouvés ensemble durant la guerre du Mexique, où Grant était un jeune lieutenant qui devait son grade à son courage, et Lee déjà un officier distingué — le lieutenant favori de son commandant. Grant accorda des conditions raisonnables; ses travaux prenaient fin, la paix était rétablie.

Et jamais paix ne fut aussi joyeusement acclamée que celle-ci. Maintes fois, Grant et ses braves compagnons avaient, au milieu de leur triomphe, déploré les souffrances qu'une faction mal conseillée avait semées sur leur commune patrie. Mais, pour personne, la douce voix de la Paix ne fut plus agréable que pour les héros de la Grande Rébellion.

H.-Emile Chevalier.

(Traduit du *Harper's Magazine*.)

LE SECRET DE MADELEINE[1]

XI

Ludovic à Madeleine.

« Vous êtes indulgente et bonne, mademoiselle, d'avoir bien voulu me laisser vous écrire et vous dire un peu de ce qui se passe en moi; en moi où je ne laisse lire personne! Vous avez hésité, cependant, pourquoi? Nous sommes tous les deux seuls au monde; nous avons en commun les idées, les penchants et peut-être les souffrances; pourquoi nous serait-il interdit de nous parler, de nous répondre! Dans vos lettres, trop rares pour moi, vous vous efforcez de me prouver la bonté de ces amis auxquels vous vous dites liée; je crois à cette bonté, je veux y croire; ils vous aiment, dites-vous, et cependant... vous souffrez près d'eux!

. . . .

. . . .

« Aimer, c'est un mot immense, un sentiment plus immense encore! Aimer, c'est se dévouer, se donner à l'être préféré, s'anéantir en lui, être lui au lieu d'être soi-même. Qu'est-ce donc que cette affection banale que l'on vous accorde, près de celle que vous pouviez espérer? L'amitié est douce, sans doute, mais il ne faut pas qu'elle devienne une tyrannie; puis, l'amitié peut-elle suffire à votre cœur aimant, à votre imagination avide! Il est d'autres bonheurs que celui-là! des

(1) Voir la livraison du 25 août.

bonheurs que l'on rêve, que l'on rencontre parfois, et que l'on craint de voir s'évanouir d'un souffle. . . . . .

. . . .

. . . .

Du même à la même.

« Pardon! ma dernière lettre était amère et blessante; je l'ai compris en recevant votre réponse. Je vous ai offensée, mais je souffre pour vous! Je me représente la lutte incessante de votre âme, de votre pensée contre la lourde monotonie de votre existence, avec les vulgaires occupations qui vous enchaînent. Je ne peux pas aimer ces Dauvray, je ne le peux pas! Loin d'eux la gaieté paraîtrait dans vos yeux toujours tristes; vous oseriez sourire, laisser s'exhaler au dehors ces mille chansons de la jeunesse que vous retenez prisonnières en vous!

Du même à la même.

« Ne m'avez-vous pas dit un jour que vous étiez laide? L'avez-vous été autrefois, je ne sais!

« Vous avez vu, n'est-ce pas, de vos yeux ou dans vos songes, un site où croissent les arbres et les fleurs? Les arbres sont touffus, les fleurs nombreuses; mais les uns et les autres languissent. Que leur manque-t-il donc?

Ce qui leur manque c'est ce rayon doré, vivifiant qui déchire le nuage et inonde tout de son jet lumineux; le voici! tout s'irise! tout resplendit!

« La beauté, Madeleine, veut aussi son rayon de soleil!

Madeleine à Ludovic.

« Vous demandez à me revoir une fois encore, c'est impossible, je n'ai pas un moment de liberté. D'ailleurs, qu'avez-vous à me dire? Ne vous ai-je pas déjà revu souvent? J'ai autorisé vos lettres, j'y ai répondu, et, faut-il l'avouer, ce m'est une douce habitude que cet échange! mais vous revoir, non, non! je ne le veux plus. Vous l'avez dit, je suis une esclave, ma vie est faite ainsi; que voulez-vous de moi?

Ludovic à Madeleine.

. . . .

« Madeleine, je vous aime ! . . . .

. . . .

Je n'ajoute rien aux fragments de lettres qui précèdent. Trois mois s'étaient passés depuis la première visite de M. de Haut-Val chez les Dauvray.

XII

Je vous aime !

Ces mots étincelaient devant mes yeux avec des lueurs prismatiques ; je les voyais partout, autour de moi, me suivant, voltigeant dans l'air quand je marchais, se répétant sur les tentures de ma chambre, se retraçant sur le papier où j'écrivais, se dessinant sur le livre que je lisais. Depuis le jour où j'avais reçu cette lettre, elle ne m'avait pas quittée, et j'éprouvais un indicible bonheur à sentir chaque battement de mon cœur frapper le papier.

Je vous aime ! c'était bien à moi que ces mots là étaient dits, et dits par *lui !* Ah ! je ne sais ce que ressentent les jeunes filles belles et adulées, auxquelles on adresse le premier aveu d'amour ; elles sont heureuses, sans doute, mais moi ! Quoi, il voulait, il *daignait* m'aimer ! Je ressentis en un instant cette reconnaissance passionnée qui devait me faire l'esclave de Ludovic, et me courber à ses genoux. De doute, je n'en eus pas, tout humble que je fusse. Il parlait et je croyais. Il avait eu raison de me dire : aimer, s'est s'absorber en l'être aimé, c'est être lui, et non plus soi-même ; je n'étais plus moi-même, j'étais *lui*. Mon amour me rendait impie ; je me mettais à genoux le soir pour remercier Dieu, et ma pensée égarée s'en allait à lui, et c'était à lui que je disais : Mon Dieu, je te remercie !

Je vécus ainsi quelques semaines dans une sorte d'extase qui me laissait entrevoir ce qui se passait autour de moi, comme on voit, les yeux fermés, s'agiter des figures et des formes fantastiques. Il y avait réellement deux êtres en moi, celui qui agissait, parlait, se mouvait ; et l'autre, replié sur lui-même, savourait goutte à goutte ces mots ineffables : *Je vous*

aime. Rien de ce que je dis ne peut expliquer la double vie dont je vivais alors; il faut avoir aimé comme j'ai aimé pour la comprendre.

Ma réponse à Ludovic s'était fait attendre, mais enfin j'avais répondu; une lettre calme et raisonnable, je le pensais du moins, tout en tremblant, que malgré moi, l'amour qui me remplissait le cœur ne s'échappât vers lui. Je ne l'avais pas reçu, malgré ses pressantes instances. Mme Dauvray avait sans cesse besoin de moi; puis, au milieu du bonheur qui m'enivrait, je me sentais presque effrayée, à l'idée de retrouver ses yeux fiers et doux fixés sur moi.

Jamais d'ailleurs mes occupations n'avaient été plus multipliées; les leçons de piano, d'anglais, et de tout ce qui compose une éducation, absorbaient mes journées; et Mme Dauvray ne me quittait pas. Dieu sait quelles rébellions s'élevaient en moi en me voyant condamnée à parler géographie ou histoire, quand la divine mélodie chantée par *lui* résonnait encore à mon oreille. Trois mois avaient suffi pour bouleverser toute mon existence, pour faire de ceux qui m'entouraient des gardiens et des espions!

Par un brusque changement de circonstances, assez fréquent dans la vie, je me trouvai un matin presque libre. Une parente de Mme Dauvray partait pour sa propriété située près de Blois; elle proposa d'emmener les deux enfants, quelque peu pâles et fatigués, reprendre leur fraîcheur à l'air pur de la campagne. Mme Dauvray céda. Les préparatifs furent bientôt faits, et je restai pour diriger la maison en son absence. Le docteur, absorbé par ses occupations, ne pouvait quitter Paris un seul jour.

Avec quelles délices je me retrouvai seule! Libre de mes pensées, de mes actions, libre de ne pas parler, et de penser à lui! Je croyais avoir des ailes!

Le quatrième soir de ce départ, j'étais seule dans ma chambre. Les domestiques étaient couchés; M. Dauvray, retenu près d'un malade à l'agonie, ne rentrerait sans doute qu'au jour. Je pensais. Il faisait un vent assez violent, coupé par des rafales de pluie. J'avais quitté la chambre que j'occupais avec les deux fillettes de M. Dauvray, afin qu'elle pût être tapissée fraîchement pendant leur absence, et je m'étais momentanément réfugiée dans une autre pièce plus modeste, donnant directement sur l'escalier, et ne communiquant pas avec le reste de l'appartement.

Je crois encore y être... c'est hier! Je ne me souvenais plus

de mon passé si sombre, je ne pensais pas à l'avenir ; tout ce que je savais, c'était que la lettre ouverte, là, sur ma table, devantmes yeux, c'était une lettre de Ludovic, et qu'elle me disait j e vous aime !

Il était onze heures ; j'entends monter quelqu'un d'unpa s vif et précipité ; on frappe à me porte doucement d'abord, puis plus fortement.

— Quelque message du docteur, pensai-je.

J'ouvre, c'est lui, Ludovic !

Si je ne jetai pas de cri, c'est que la voix mourut dans ma gorge ; je chancelai, il me fit asseoir, et se mit à genoux, serrant mes mains dans les siennes.

— Vous ici, si tard ! mon Dieu ! Pourquoi !

— Vous me le demandez ! Madeleine ! quand il y a dix jours que vous ne m'avez écrit !

— Il a compté les jours, pensais-je.

— Que signifie ce silence ! je vous aime ! ne savez-vous pas que je vous aime ; qu'il faut que je vous le dise mille et mille fois encore !

— Ludovic ! m'écriai-je tremblante, ne restez pas ici ; si M. Dauvray rentrait !...

Il fit un geste de dédain.

— Les minutes que le docteur passe au dehors lui sont trop bien payées pour qu'il songe à les abréger, dit-il ironiquement. Oubliez-les donc un instant, ces terribles bienfaiteurs qui ne vous laissent même pas, pauvre fille, le droit d'aimer.

— Partez, répétai-je la tête perdue, partez !

Les mains de M. de Haut-Val quittèrent brusquement les miennes.

— Adieu ! dit-il froidement en se dirigeant vers la porte.

— Je fus faible et lâche ; il me sembla que cette porte refermée sur lui était un gouffre où je jetais tout mon cœur.

— Ludovic ! criai-je avec un geste fou.

Il se retourna et m'enlaça de ses deux bras.

— Pourquoi lutter, dit-il d'une voix qni ressemblait à un accent de triomphe, pourquoi te défendre de moi ; tu ne le peux plus, Madeleine ! Tu n'as même plus la force de me chasser de cette chambre qui est tienne, car tu m'aimes, Madeleine, tu m'aimes, dis-moi que tu m'aimes !

Son visage se penchait sur le mien, son regard me pénétrait jusqu'au fond du cœur. Je voulais résister encore, mais je sentis ses lèvres sur mes lèvres.

— Je t'aime! murmurai-je passionnément.

— Enfin! s'écria Ludovic, enfin! je t'ai contrainte à l'avouer, folle fille qui me résistais! Tu m'aimes parce que je l'ai voulu, parce qu'il devait arriver que Madeleine, l'héritière du baron de Haut-Val, aimât Ludovic de Haut-Val!

Il y avait quelque chose de si impérieux dans la manière dont il parlait que, malgré moi, j'eus peur et cherchai à m'échapper de ses bras; mais soudainement son regard se fit doux et caressant, un sourire d'amour vint à ses lèvres.

— Oui, il fallait que je fusse aimé de toi, chère âme, dit-il en m'entraînant sur un siége et s'agenouillant de nouveau à mes pieds, car toi seule pouvais me donner ce que j'ambitionnais, un vrai et pur amour! Le premier battement de ton cœur, la première émotion de ton âme, le premier désir d'amour qui t'ait fait palpiter, tout est à moi! Avant moi tu n'avais rien aimé, Madeleine, et les visions de tes rêves n'avaient pas de visage. Ton passé c'est moi, comme ton présent c'est moi, comme ton avenir sera moi encore! Chère vierge d'amour que nulle pensée profane n'a encore effleurée, c'est à moi que tu devais appartenir!

— Je rêve, Ludovic! C'est un rêve, n'est-ce pas? murmurai-je enivrée par cette voix et ces paroles.

— Je t'aime, car tu es belle! belle pour moi seul! Moi seul je connais ton regard, ton sourire, tu es belle, je t'aime!

— Non, non! fis-je presque tristement, ne parlez pas ainsi, je suis laide, Ludovic.

— Toi, s'écria M. de Haut-Val, et d'un mouvement vif il jeta le peigne retenant mes cheveux qui se déroulèrent et m'enveloppèrent toute entière; je l'ai dit, cette opulente chevelure était ma seule beauté.

— Diras-tu encore que tu es laide? fit Ludovic en dirigeant mes regards vers la glace.

Je jetai machinalement un coup-d'œil au miroir et poussai un cri d'angoise. La porte de ma chambre, donnant du côté des autres pièces de l'appartement, était grande ouverte et M. Dauvray venait d'entrer.

— Oh mon Dieu! fis-je en me cachant la tête entre les mains sans avoir la force de réparer le désordre de ma coiffure.

— J'ai à m'excuser d'avoir ainsi pénétré chez vous, dit froidement le docteur; ayant quelque chose à vous demander, un détail de maison, je me suis dirigé de ce côté. Votre lampe

allumée, le bruit de deux voix m'ont fait comprendre que vous n'étiez pas seule; je vous ai supposée en conférence avec la femme de chambre ou le domestique, et suis entré; pardon, nous nous reverrons demain matin, Madeleine.

Il y avait certes plus de tristesse que de colère dans ces dernières paroles du docteur. J'allais m'élancer vers lui et le retenir. Ludovic m'arrêta d'un geste.

— Un instant, de grâce, dit-il en posant sa main sur le bras de M. Dauvray.

— Parlez, monsieur, dit froidement celui-ci.

— S'il y a un blâme à donner dans tout ceci, c'est sur moi qu'il doit retomber, continua M. de Haut-Val avec quelque hauteur, et non sur cette jeune femme; bien qu'elle ne vous soit rien par les liens du sang, et que vous n'ayez sur elle que les droits moraux d'un protecteur et d'un ami...

— Ludovic ! interrompis-je.

— Laissez-moi parler, Madeleine. Madeleine est chez vous, elle avait votre confiance, elle vous doit donc de se justifier; je le ferai pour elle.

— C'est justice, dit M. Dauvray sans rien perdre de sa froideur.

— Je n'étais jamais venu ici; des lettres échangées sont le seul crime dont elle puisse se reconnaître coupable envers ses *amis* (il accentua le mot). Ce soir, j'ai frappé à sa porte, elle m'a ouvert sans méfiance. Faut-il que je vous jure, moi, Ludovic de Haut-Val, que Madeleine est aussi pure que le jour où vous l'avez reçue dans votre maison?

— Ah ! je le crois et je l'espère ! s'écria le docteur avec un violent éclat de voix; je l'espère, non pour son honneur à elle, mais pour votre honneur à vous, monsieur !

Je vis Ludovic pâlir légèrement, et sa bouche altière se contracter. Cependant il se contint encore.

— Merci de votre bonne opinion, dit-il en saluant légèrement; il ne peut rien y avoir d'équivoque dans les relations existant entre Madeleine et moi; dans quelques semaines, elle sera ma femme.

J'eus un éblouissement.

— C'est bien, monsieur, fit le docteur en tendant la main à M. de Haut-Val.

Les deux hommes se serrèrent la main, mais dans cette action si simple je ne sentis pas l'effusion.

— A bientôt, me dit Ludovic en mettant ses lèvres à mon

front; à bientôt et à toujours. Je vais sortir d'ici en votre présence, monsieur. Voudriez-vous m'accompagner, afin d'éviter tout commentaire malveillant?

Sans répondre, le docteur prit un flambeau, puis, ouvrant la porte donnant sur l'escalier, il éclaira M. de Haut-Val, échangeant avec lui, à haute voix, des paroles de politesse. Leur dernier mot fut — à revoir — puis le docteur rentra.

— Bonsoir, me dit-il, en me tendant la main.

J'éclatai en sanglots.

— Pourquoi pleurer, reprit M. Dauvray très doucement. Vous n'êtes coupable de rien; vous serez sa femme, vous serez heureuse, car vous l'aimez, n'est-ce pas?

— De toute mon âme!

Cette nuit fut longue et presque douloureuse, dans le demi-sommeil qui s'empara de moi, une phrase, une voix résonnaient sans cesse à mes oreilles, c'étaient celles de M. Dauvray me répétant :

— Croyez-vous aux pressentiments, Madeleine, moi j'y crois!

XIII

Il faut laisser passer trois mois, trois mois de bonheur, d'ivresse qui ne se racontent pas. J'étais la femme de Ludovic! Chaque jour, à toute heure, sans cesse, je voyais ce visage adoré, qui depuis longtemps déjà était gravé en mon cœur. Ce regard fier, cette belle bouche dédaigneuse, cette tournure aristocratique, cette voix timbrée; j'admirais tout cela les mains jointes, ravie d'extase, éblouie, fascinée; me sentant bien petite et bien humble près de l'être aimé. J'étais heureuse s'il me souriait; je tremblais de voir un pli se dessiner sur son front; je m'efforçais de deviner ses moindres volontés; et lorsque nous étions seuls, et qu'il daignait me dire de ces mots d'amour que lui seul savait trouver, involontairement je pliais les deux genoux; j'embrassais, avec une ardeur presque craintive, les mains blanches qui caressaient mes cheveux.

— Mon maître! mon seigneur! mon roi! lui disais-je tout bas.

Il ne me vint jamais à la pensée que Ludovic abusât de sa

toute puissance sur moi. Il paraissait, c'est vrai, trouver naturelle ma soumission aveugle, et il y avait une sorte de condescendance dans l'amour qu'il me donnait. Mais ne devait-il pas en être ainsi, lui, si supérieur à moi, et comme force morale, et comme intelligence! Pouvait-il me traiter d'égal à égal, c'était impossible ! Tous les dons étaient de son côté ; et mon infériorité se laissait voir jusque dans les traits de mon visage. Plus belle j'eusse peut-être osé être coquette ; presque laide, je ne l'essayais même pas, je ne cherchais à parer ni mon esprit ni ma personne ; mon rôle était de me prosterner devant l'idole et de lui offrir sans cesse mon cœur, mon âme, mes pensées.

Tout naturellement, la petite maison de la rue Blanche fut l'habitation que nous occupâmes. Outre qu'il me paraissait, en voyant le neveu de M. de Haut-Val rentrer en possession de cette maison, que c'était un acte de justice que j'accomplissais, notre position nécessitait cet arrangement. Le legs que m'avait fait M. Bernard était ma seule fortune, et le très modeste revenu de Ludovic imposait des mesures d'économie. En employant le mot revenu, je me sers d'un terme impropre, car j'ignorais entièrement quelles étaient les ressources de mon mari. Notre contrat de mariage parlait d'une somme de quinze mille francs qu'il déclarait posséder.

— Il n'est pas probable que nous vivions toute notre vie de ces quinze mille francs-là ! m'avait dit un soir Ludovic en riant.

Tout ce que je savais, c'est que l'argent qu'il me donnait suffisait à mes modestes besoins. Ne sortant pas et ne voyant personne, de ma toilette il n'était pas question. Je soignais, il est vrai, ce qui regardait la table, car Ludovic était habitué à des repas de grand seigneur ; mais sa nourriture, faite à part de la mienne, et de celle d'une femme chargée des soins du ménage, était du reste peu de chose, et je me privais avec joie pour le faire vivre selon ses goûts. Il sortait chaque jour vers trois heures, et ne rentrait que vers sept heures pour dîner. Après le repas, il me faisait faire un peu de musique. Quelquefois nous causions ; il me parlait de mille choses que j'ignorais, riait de cette ignorance et m'appelait petite enfant. Onze heures venues, nous nous séparions ; Ludovic occupait une belle chambre au premier étage ; j'avais conservé pour moi la petite chambre de M. Bernard, celle où je l'avais vu pour la dernière fois ; et je puis bien jurer, sans forfanterie, que jamais de folles terreurs ne vinrent m'assaillir ; et que

c'était avec attendrissement que je pensais au cher mort qui avait exhalé là son dernier soupir. Le matin, attentive au premier appel de Ludovic, j'entrais doucement dans sa chambre, lui apportant le chocolat que j'avais préparé moi-même; mon mari était sans doute plus matinal que moi, car toujours je le trouvais, élégamment vêtu, comme je l'avais quitté la veille, envoyant au plafond les spirales de fumée bleue de sa cigarette.

Cette vie était-elle bien celle que j'avais rêvée? Non, peut-être. Une union plus intime, deux cœurs battant près l'un de l'autre, deux âmes à l'unisson, vivant des mêmes joies, vibrant aux mêmes sensations, c'étaient là mes rêves! Cette suzeraineté dans l'amour qui me rendait la plus soumise des vassales, m'étonnait comme étonne une chose nouvelle, dont on n'a pas même conçu l'idée. Presqu'enfant encore, l'amour avait été pour moi le conte du prince Charmant et de la princesse Florine; femme, j'avais envié Juliette et Roméo; je n'avais pas trouvé de larmes pour Francesca di Rimini et son amant; enlacés l'un à l'autre, parcourant l'espace infini, ils emportaient avec eux, il est vrai, l'éternelle douleur; mais n'emportaient-ils pas aussi l'éternel amour!

— C'est ainsi que je voudrais qu'il m'aimât, m'écriais-je parfois avec exaltation. Puis la réflexion me venait en me voyant devant ma glace, et je me disais, en soupirant :

— Juliette était belle! Francesca était belle!

Ludovic rentrait; j'entendais le son de sa voix, je courais à lui, je le regardais, et tout se fondait pour moi dans une exclamation que mes lèvres retenaient à peine :

— Que tu es bon d'avoir voulu de moi!

En effet, n'était-il pas noble et bon, lui si intelligent, si séduisant, si bien doué, d'avoir pris pour femme la pauvre fille abandonnée, qui n'avait pas même pour dot un gracieux visage?

J'allais quelquefois passer une heure ou deux chez le docteur Dauvray. Son exquise délicatesse et son extrême bonté l'avaient empêché d'instruire sa femme des circonstances qui avaient précédé mon mariage. La demande de M. de Haut-Val fut, selon les convenances, adressée au docteur chez lequel je demeurais: ce fut chez lui que mon mari vint me chercher. Je n'eus donc pas un moment de gêne envers Mme Dauvray. Elle se montra tendre et généreuse en tout ce qui me concerna, réellement émue lorsque je la quittai, et bonne et affectueuse toutes les fois que je la revis.

Un jour, que je revenais de chez elle, je fus surprise de trouver Ludovic de retour, assis près du feu ; il était à peine cinq heures.

— Quel bonheur de vous revoir sitôt, dis-je en allant à lui toute joyeuse.

— Il fait froid, je m'ennuyais dehors, vous venez de chez les Dauvray, sans doute, répondit mon mari, tandis que je me débarrassais de mon châle et de mon chapeau.

— Oui, fis-je timidement, car je savais son peu de sympathie pour ces amis de mon passé. Vous n'avez pas eu besoin de moi, je l'espère ?

— Non ; je pensais combien il est triste et ennuyeux de n'être pas riche, de se priver de tout, de ne jouir de rien. Est-ce vivre que de désirer sans cesse ce qu'ont les autres, et ce que l'on n'aura jamais soi-même ! Est-ce vivre, répéta-t-il avec amertume.

Son visage était sombre et menaçant ; je n'osais lui répondre. Ces réflexions, que je lui entendais faire pour la première fois, me laissaient interdite.

— Ne voudrais-tu pas, toi aussi, être riche ? me demanda-t-il tout à coup en relevant la tête.

— Je le voudrais pour vous, puisque vous le désirez, dis-je en le regardant avec surprise, mais pour moi, je ne veux rien ; ne vous ai-je pas, Ludovic ?

— Folle, dit-il avec impatience.

Le dîner fut triste ; Ludovic, sombre et préoccupé, ne parlait pas. J'avais des larmes dans les yeux. Le repas terminé, nous passâmes au salon, et je me mis à travailler. Contre son habitude, mon mari marchait dans la chambre avec agitation. Tout à coup il s'arrêta devant moi.

— Ainsi tu ne tiens à aucune des jouissances que donne la fortune, dit-il, renouant notre entretien avec autant de brusquerie qu'il l'avait rompu. Des voitures, des toilettes, des bijoux, Madeleine !

— Suis-je faite pour ces choses ? murmurai-je avec un humble retour sur moi-même.

— Des plaisirs, des fêtes, les voyages que tu aimes ! Le théâtre, la musique, les arts que tu comprends !...

— Oui, oh ! oui, m'écriai-je exaltée par le ton dont il me parlait, par l'animation qui embellissait encore à mes yeux ce cher visage, oh oui, tout cela avec toi, cher aimé !

— Et *rien !* continua-t-il d'un ton découragé ; cette pauvre maison, ces meubles fanés, ces vieilles boiseries...

— Que n'ai-je plus à vous offrir ! dis-je le cœur serré par ce mépris de notre demeure, où pourtant il était avec moi.

Ludovic s'était approché d'une petite étagère posée dans un des coins de la chambre et chargée de menus objets.

— Il me vient parfois des idées d'anéantir quelques-unes des sottes choses qui m'entourent, dit-il avec irritation.

— Ludovic ! criai-je en me levant effrayée.

Il était trop tard; avec une violence inouïe, M. de Haut-Val avait arraché les quelques clous retenant l'étagère. Jetés à terre, les objets qui la garnissaient roulaient sur le parquet brisés en mille pièces.

A mon cri de terreur succéda une exclamation d'étonnement. Sous la violente pression de Ludovic, une cachette large comme les deux mains, pratiquée dans le mur, et masquée par l'étagère, avait basculé. Des liasses de papier jaunâtre, des billets de banque, s'échappant de cette cachette, gisaient aussi à terre.

Ludovic était d'une pâleur livide, je crus qu'il allait s'évanouir. Je ramassai vivement les précieux papiers, et les lui remis entre les mains ; il y avait des bons sur le Trésor, des obligations, des actions, que sais-je !

Il regarda, compta, lut tout, et la sueur perlait en grosses gouttes sur ses tempes.

— Millionnaire ! cria-t-il enfin d'une voix qui n'avait plus rien d'humain.

A genoux devant lui, je lui tendais un papier, mêlé aux autres, et sur lequel étaient écrits ces mots :

« Tout ceci est à vous, Madeleine.

« Baron de Haut-Val. »

— Dieu est juste et bon, mon bien-aimé, dis-je à Ludovic avec une joie radieuse, tu m'as donné le bonheur, je te rends la richesse ! Prends, et c'est moi encore qui te devrai tout !

Il me regarda d'un air distrait, et sans me relever :

— Merci, dit-il en me mettant un baiser au front. Ne parlez de ceci à personne, à *personne*, entendez-vous ? Vous me le jurez ?

— Je vous le jure ! balbutiai-je le cœur défaillant.

— C'est bien ; il est tard, allez-vous reposer, nous causerons demain.

J'obéis.

Je l'entendis pendant longtemps encore marcher dans le salon, et par intervalles il arrivait jusqu'à moi le mot qu'il répétait :

— Millionnaire !

Assise sur mon lit, je pleurais.

Il était six heures à peine lorsque le lendemain matin, mon mari entra dans ma chambre.

— Je me vois forcé de faire un petit voyage, me dit-il sans préambule. Je serai absent une huitaine de jours tout au plus. D'ici là soyez discrète ; je puis compter sur votre parole, Madeleine ?

— Vous me demandez si vous pouvez compter sur moi, mais!...

— A revoir, dit-il en me tendant la main pour couper court aux paroles d'amour qu'il devinait sur mes lèvres.

Ce froid adieu me fut impossible ; je le serrai entre mes bras avec une angoisse passionnée qu'il eut bien soin de ne pas remarquer, et il me quitta.

Je n'essaierai pas de dire, ce que furent ces huit jours d'absence ; ce que j'éprouvais était une stupeur qui touchait à l'égarement ; mes idées vacillaient, confuses et incertaines ; je souffrais, j'étais malheureuse, je n'aurais su dire pourquoi. Ce que je comprenais c'est que mon bonheur était mort, étouffé sous les billets de banque que M. de Haut-Val avait laissés à la pauvre orpheline. Le huitième jour de l'absence de Ludovic, une crainte folle me saisit ; s'il ne revenait pas !

Je m'alarmais à tort ; vers midi, une voiture s'arrêta à la porte ; M. de Haut-Val en descendit. Quelque rapidement que j'eusse couru vers l'escalier, je ne parvins pas à le joindre avant qu'il ne fut arrivé à la porte de ma chambre. J'allai à lui, je couvris de baisers ses mains gantées ; il était irréprochablement vêtu.

— Vous êtes pâlie, Madeleine, me dit-il avec un geste un peu surpris ; vous vous êtes ennuyée ?

— Ennuyée ! Est-ce de l'ennui seulement que j'éprouve quand vous n'êtes pas là, Ludovic ?

— Grand enfant ! dit-il en m'attirant à lui et me donnant un baiser presqu'affectueux. Vite, un châle, un chapeau et venez.

J'étais déjà prête ; le bonheur rentrait à flots dans mon cœur ; en un instant, je me trouvai à côté de lui dans la voiture qui nous emmenait tous deux.

— Où allons-nous, Ludovic? demandais-je timidement.
Il eut un sourire d'orgueil.
— Chez moi! dit-il.

XIV

Adieu à la petite maison de la rue Blanche, aux meubles fanés, aux rideaux de mousseline unie, à ce cher intérieur que je maintenais propre et frais, en dépit de sa vétusté. Plus de soins à donner autour de moi, plus de repas à préparer pour que Ludovic soit satisfait en se mettant à table; plus de menus travaux pour maintenir en bon état ma modeste garde-robe; plus de calculs pour faire durer longtemps la petite somme que M. de Haut-Val me remet chaque semaine.

Mon mari l'a dit: *Il est millionnaire!* Nous habitons, ou plutôt j'habite avec lui un charmant et coquet hôtel aux Champs-Elysées. Il a sa voiture, aux armoiries des Haut-Val, ses chevaux, ses laquais; il a son tailleur, son coiffeur, son club et ses amis. Il est ce qu'il était toujours, beau, séduisant, spirituel, entraînant tout et tous à lui!

Deux femmes sont à mon service; mon coupé est de la dernière élégance; ma livrée est gris-perle, galons d'argent; j'ai des toilettes et des bijoux à profusion. Le bal, le théâtre, le concert me réclament chaque soir; mes réceptions sont vantées partout. Je me reconnais à peine moi-même, tant je suis changée! Un murmure flatteur accueille mon arrivée dans un salon; les femmes me critiquent, me jalousent et copient ma toilette; les hommes m'entourent et me flattent. Quand je désire passer d'un salon à un autre, vingt bras me sont offerts pour y appuyer le mien. Valser et polker avec moi est une faveur; on me supplie de vouloir bien, pour certains élus, me mettre un instant au piano, et la vivacité de mon intelligence est chose si patente, que l'on dit de moi: c'est l'esprit lui-même! Belle, riche, spirituelle, n'était-ce pas là ce que je souhaitais d'être autrefois; alors que bercée par des rêves d'or, me réfugiant dans un monde idéal, je vivais heureuse l'espace de quelques heures? Belle, riche, spirituelle! Est-ce là tout? Ah! misérable! ne voulais-je pas ces trois bonheurs pour les échanger contre un seul, l'amour!

Aimée! être aimée! espoir de toute ma vie! désir de toutes

mes années ! aspiration née en moi et avec moi ! bonheur deviné et un instant entrevu !

Aimée, être aimée ! Dieu me punissait sans doute, d'avoir mis en ce seul sentiment tous les sentiments ; il châtiait l'égoïsme de mon cœur, qui n'avait battu que pour un seul être ; il condamnait mon adoration aveugle, qui me jetait à genoux devant une de ses créatures ! Les dons que j'avais souhaités, il me les donnait tous, excepté celui dont j'aurais voulu vivre, car Ludovic ne m'aimait plus !

Il ne m'aimait plus, je le savais, je le savais si bien, que j'en étais venue à me demander, souvent, tout bas, *pourquoi* il m'avait aimée, et quelquefois, plus bas encore, si *jamais* il m'avait aimée !

Ce fut jour par jour que se fit ce terrible déchirement de moi-même, que l'on nomme, faute de mots qui puissent mieux l'exprimer, désillusion. Une seule secousse m'eût tuée, je n'eus pas ce bonheur. La première blessure fut un coup d'épingle, et il fallut bien du temps, des tortures et des larmes pour que la plaie devînt mortelle. Si nous fussions restés pauvres, j'aurais cru plus longtemps en l'affection de M. de Haut-Val ; mais notre changement inouï de position dissipa entièrement ma folle croyance. Il faut maintenant, pour expliquer ceci, retourner de quelques mois en arrière.

Depuis le soir où un accès de colère de Ludovic avait déterminé la trouvaille de cette richesse maudite, il n'était plus le même ; au moment où je lui offrais cette opulence que je lui avais entendu désirer, il n'avait trouvé en son cœur et sur ses lèvres qu'un froid merci. Depuis, ç'avait été moins encore ; à peine l'avais-je revu, absorbé par le bouleversement rapide de notre existence ; il sortait de bonne heure, rentrait tard, et la première fois qu'il s'assit de nouveau à la même table que moi, fut le jour où nous inaugurâmes notre splendide hôtel.

Ce soir-là, après le départ de nos hôtes, dans ma chambre à coucher de damas rose et de dentelles, ma femme de chambre arrangeait mes cheveux pour la nuit. Ludovic entra, et d'un geste congédia cette femme.

Mon cœur battit à se rompre, et j'eus besoin de me maîtriser violemment pour ne pas me jeter en ses bras.

— Pardon de vous déranger si tard, ma chère, me dit M. de Haut-Val avec une grande courtoisie, mais j'avais à vous parler de choses très-importantes.

Nous en étions donc là ! il nommait un dérangement, lui,

mon époux bien-aimé, de passer le seuil de ma chambre!

— Je vous écoute, Ludovic.

Il s'assit près du feu, dans un fauteuil, et me faisant signe de m'asseoir aussi :

— Je crois vous l'avoir dit, Madeleine, le monde a ses exigences, ses préjugés et ses ridicules; on a beau vouloir les fronder, ils vous courbent sous leur joug. Il est simple sans doute, et il *devrait* être simple, d'avouer tout haut le legs de M. de Haut-Val et le noble abandon que vous m'en avez fait; cependant, je viens vous prier, et pour vous, et pour moi, d'en agir autrement.

— Me connaissez-vous si mal! m'écriai-je; mais tout ce que j'ai n'est-il pas vôtre! N'êtes-vous pas mon seigneur et maître! Ai-je donc une autre volonté que la vôtre? ajoutai-je en osant mettre mes bras à son cou.

— Oui, je sais que tu m'aimes, dit M. de Haut-Val d'un ton indifférent, sans cela je n'oserais pas te dire que d'une part le legs de mon oncle à une étrangère peut paraître bizarre et puis... t'avouerai-je cela? entre nous... qui nous aimons...

— Tu m'aimes donc encore! criai-je follement.

— Entre nous qui nous aimons, répéta-t-il, tout don est beau et volontaire; le monde ne juge pas ainsi. Et à l'homme enrichi par une femme, fût-elle la sienne, s'attache toujours une sorte de blâme; je n'aurais pas osé t'aimer si je t'avais sue riche. Madeleine!

— Tu as toutes les délicatesses, dis-je en embrassant passionnément ses cheveux; que veux-tu que je fasse? tu as mille fois raison, que veux-tu que je fasse?

— Je te dois un autre aveu; du temps de notre pauvreté, un heureux temps, ma bien-aimée, j'essayai quelques spéculations de Bourse dans une minime proportion. C'est à ces spéculations que j'ai attribué aux yeux de mes connaissances notre rapide fortune; toi seule pourrais me désavouer et tu ne le feras pas, Madelinette?

Ce que Ludovic me disait là, je l'entendais et le comprenais; mais c'était un autre ordre d'idées que je suivais; il était près de moi, tendre, affectueux, le sourire aux lèvres et l'amour aux yeux, le reste était bien peu de chose!

— Ce qu'il faut que tu fasses? D'abord vouloir bien dire comme moi, à tous sans exception, sans exception aucune, ma chérie?

— Te trahirai-je pour une amitié, toi qui es toute ma vie!

— Ensuite, continua M. de Haut-Val, il faudrait aussi mettre ta signature au bas d'un contrat en bonne forme que j'ai fait rédiger par mon notaire et dans lequel je relate, (pardon du mot technique), la fortune que je possède maintenant et dont j'ai par cet acte l'entière et libre disposition; toujours les spéculations de Bourse! De cette façon tout est sauf et je n'en sais pas moins, moi, que tu m'as tout donné, mon amie.

— Et cet acte?

— Le voici, dit Ludovic en tirant de son habit un papier; tu consens donc?

— Une plume, vite!

Il posa le papier sur la table, me fit asseoir et me tendit une plume pleine d'encre.

— Voilà qui est fait, criai-je joyeusement après avoir griffonné mon nom au bas de l'acte, es-tu content, Ludovic?

— Je t'aime, dit-il en me tendant les bras.

Les heures qui suivirent furent mes dernières heures de bonheur. Quand je me réveillai le lendemain matin, Ludovic avait quitté la chambre, et quand je le revis il était si sérieux que je n'osai faire allusion au rêve de la nuit précédente, car j'avais rêvé, sans doute.

Alors commença la vie de plaisir, de luxe et d'isolement dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre.

C'est ainsi que j'en arrivai à savoir que M. de Haut-Val ne m'aimait plus, et à me demander souvent tout bas *pourquoi* il m'avait aimée, et quelquefois, plus bas encore, si *jamais* il m'avait aimée.

XV

Si ma fortune, dont j'ignorais moi-même l'étendue, ne produisit en l'esprit bienveillant des Dauvray qu'un seul sentiment, la joie de me croire heureuse, il n'en fut pas de même de mes parents, les Dalbris.

Depuis un mois à peine j'habitais ma nouvelle demeure, quand ma tante et ma cousine, Mme Chefdebois, firent leur apparition chez moi un matin; l'une toute bonne femme et souriante, l'autre spirituellement gracieuse et charmante. Jeune fille, Antoinette se montrait intelligente, de cette intelligence qui est plutôt de la finesse et de la perspicacité que le déve-

loppement réel des facultés intellectuelles. Femme, elle s'était transformée; elle sut rendre presque acceptable la position fausse et humiliante de sa mère envers moi; elle n'admira pas *trop* le luxe qui m'entourait: elle ne fit pas *trop* baisser pavillon à ses trente mille livres de rente devant mes quelques millions. Elle se fit simple, naturelle, distinguée, et par conséquent évita tout souvenir et tout rapprochement fâcheux.

Ma tante ne fut pas, à beaucoup près, si heureuse: malgré les leçons qu'Antoinette lui avait sans doute préalablement données, elle eut, pour moi qui me *souvenais*, d'étranges attendrissements et de bizarres élans d'affection.

— Cette bonne petite, elle méritait cela! Vous souvenez-vous quand mon mari vous disait: Restez avec nous, pour nous remplacer un peu Antoinette, jusqu'au jour où vous serez comme elle?

— En effet, répondis-je stupéfaite de l'audace bête de cette femme, qui invoquait, comme un témoignage de son intérêt envers moi, le souvenir d'une scène de violenee.

— Comptez-vous voyager cet été, Madeleine? dit Antoinette, cherchant évidemment à rompre la conversation.

— Je ne sais, je crois cependant avoir entendu M. de Haut-Val parler d'un séjour à Vichy...

— Qu'il peut bien se permettre! interrompit la terrible Mme Dalbris; il est assez riche pour cela! savez-vous que mon gendre, M. Chefdebois, m'a dit que vous possédiez quatre millions! Quatre millions! ça ne se rencontre pas tous les jours.

— Je vous avoue n'avoir pas compté avec mon mari, répondis-je froidement, pas plus qu'il n'a compté avec moi en me prenant, moi pauvre et abandonnée, ne possédant pour toute fortune que le modique héritage de M. de Haut-Val, l'oncle,

— Certainement! certainement! dit ma tante, que ce nom de Haut-Val avait toujours le privilége de faire trembler. M. de Haut-Val vous aimait beaucoup, et... je...

— Allons donc au jardin, dis-je, prenant en pitié, pour Antoinette, l'embarras de sa mère.

Nous étions depuis dix minutes au jardin, quand je vis, au bout d'une allée, Ludovic se dirigeant vers nous. Il nous rejoignit, et je lui présentai ma cousine et ma tante...

Envers cette dernière, son salut resta très-strictement poli; celui qu'il adressa à Mme Chefdebois fut accompagné d'un mou-

vement de surprise. Il ne s'était pas attendu à trouver une charmante et élégante personne en ma cousine; il lui dit quelques mots gracieux. Pour moi c'était l'amabilité d'un grand seigneur à une petite bourgeoise, mais le regard s'était fait doux, le sourire caressant, et la vanité d'Antoinette se sentit délicieusement flattée. Après tout, M. Chefdebois était loin d'être un idéal réalisé, l'enfant prodigue s'était doublé d'un homme de Bourse; il avait su se rendre maître chez lui, et ne rien donner à sa femme, strictement rien en dehors du revenu de sa dot. Malgré son caractère impérieux, Antoinette avait dû renoncer à exercer aucune influence sur cet homme, nul d'esprit et de cœur, mais habile et heureux en affaires. On disait même que la beauté et l'élégance de ma jolie cousine n'empêchaient pas les fréquentes visites de son mari vers certaines régions de Paris, où l'or coule facilement des doigts; il n'y avait donc rien d'étonnant à ce qu'Antoinette accueillît avec un sourire les galanteries de M. de Haut-Val, un beau gentilhomme millionnaire.

— Elle est charmante, cette cousine à vous, me dit Ludovic après le départ de Mme Chefdebois; vous l'inviterez à mes soirées, elle et son mari, mais pas de tante, entendez-vous?

Je ne répondais pas, sentant un nouveau sentiment, une haine violente contre Antoinette, faire irruption en moi.

Étonné de mon silence, il me regarda.

— A qui en avez-vous avec cet air farouche, dit-il dédaigneusement; il ne vous embellit pas, ma chère? Est-ce que vous êtes mécontente de ce que je trouve votre cousine jolie? de la jalousie, peut-être?

— Et quand ce serait de la jalousie! osai-je dire en sentant le sang affluer aux tempes; est-ce que...

Ma phrase se trouva coupée par un accès d'hilarité de M. de Haut-Val. Lui, si sérieux d'ordinaire, se renversait dans son fauteuil, saisi d'un fou rire qui me fut plus douloureux que ne l'aurait été sa colère. Je restai clouée à ma place devant ce rire méprisant.

— Vraiment, c'est à se faire mal, dit Ludovic en essayant de prendre son sérieux, mais c'est que... l'idée était si bouffonne...

Il faillit éclater de nouveau.

— Quelle sottise! mais vous ne comprenez donc pas que j'ai assez d'esprit et d'expérience pour séduire n'importe quelle femme, parmi celles que l'on nomme les femmes honnêtes, et assez d'argent pour acheter n'importe quelle femme;

parmi celles que l'on nomme les femmes perdues! Ayez-donc de la jalousie après cela! Jalouse, répéta-t-il prêt à se sentir repris par le rire.

J'éclatai en sanglots; il se leva brusquement.

— Assez, Madeleine, dit-il impérieusement. Je n'attachais guère d'importance à la présence de votre cousine chez moi; votre sotte résistance me fait y tenir maintenant. Je donne un bal dans huit jours, votre cousine y sera, car je le veux!

Il sortit de la chambre.

J'étais restée là, le cou tendu, l'œil fixe, la bouche entr'-ouverte, agitée par des crispations qui m'ébranlaient au point que j'entendais mes nerfs vibrer ainsi que les cordes d'un instrument. Je me sentis aussi près de l'hébètement que de la folie. Cet état de prostration dura peu; d'un bond j'avais couru vers ma chambre, et m'y étais enfermée.

— Lâche! lâche! lâche! je te maudis, lâche!

Ce mot, je le répétai cent fois, sans savoir pourquoi je le disais; poussant des cris rauques qui me faisaient mal à la gorge, frappant de mon front les murs tendus de soie; meurtrissant mes mains aux meubles d'ébène, me roulant par terre, ivre, furieuse, insensée, puis... la réaction se fit, mes genoux ployèrent, mon corps s'affaissa.

— Ludovic! criai-je en joignant les mains.

Je passai ainsi la nuit, à genoux devant mon lit, la tête cachée dans mes mains, voyant passer devant moi les moindres événements des deux dernières années. Chaque jour, depuis le jour du mariage d'Antoinette, depuis l'instant où M. de Haut-Val m'avait appelée près de lui, se représenta à mes yeux.

Quand, au matin, je me relevai, je n'étais plus la même. Un étrange travail s'était fait en mon cerveau. Avec une lucidité inouïe, j'avais rattaché l'un à l'autre les anneaux de la chaîne fatale qui me liait. Les preuves matérielles me manquaient encore, mais je vous le jure, dès ce moment, je savais pourquoi Ludovic m'avait aimée.

XVI

Deux heures du matin ont sonné, il pleut; la pluie étouffe sur le pavé le bruit des roues et le pas des chevaux. Je me suis déshabillée; j'ai essayé de dormir; le sommeil n'a pas voulu venir. J'ai forcé mes yeux à lire, et mon esprit rebelle

a refusé de comprendre les mots que je lisais. Je me suis levée alors, j'ai passé un peignoir, ouvert ma fenêtre, et regardé dans la rue. Ludovic est sorti comme hier, comme chaque jour; le coupé est revenu vide, comme chaque jour; M. de Haut-Val n'est point rentré. Son pas ferme et impérieux n'a point passé sous mes fenêtres, aucune voiture ne s'y est arrêtée, je veille depuis trois nuits, et depuis trois nuits il en est de même. Le valet de chambre, qui coiffe et habille M. de Haut-Val, sait sans doute mieux que moi, sa femme, si son maître déserte ainsi souvent sa demeure. Et c'est cet homme que j'ai adoré, en qui j'ai eu foi, duquel j'ai fait l'espoir de toute ma vie !

Je veux savoir, savoir jusqu'au bout, comprendre jusqu'à la fin; continuer à ignorer serait une lâcheté.

J'ai pris une lumière, ma main tremble, car les boules de cristal du chandelier s'entrechoquent. Allons, du courage et de la volonté, je ne veux pas trembler. Voici, au second, à gauche la chambre de Ludovic, la porte est ouverte, le lit préparé. Une lampe brûle sur la cheminée.

Après sa chambre à coucher est son cabinet de travail. Un grand bureau d'ébène est là, chargé de journaux, de papiers, de lettres, de prospectus, attendant la venue possible du maître. Les fauteuils et les chaises sont de cuir de Russie comme les tentures; aux fenêtres des rideaux de damas vert sombre; aux murs de magnifiques gravures, des dessins de maître. Au dessus du bureau, et surmontés de l'écusson des Haut-Val, des épées, des pistolets damasquinés, ciselés; puis, sur le panneau d'en face, le cher portrait dédaigneux et splendide! je lui jette un coup d'œil, et m'en détourne, je ne le crains plus à présent, le charme est rompu.

Une clef est au bureau, j'ouvre avidement les tiroirs. Que puis-je donc chercher? Ce n'est pas au papier que Ludovic aura confié le honteux secret que je veux apprendre, et je cherche pourtant. La clef s'adapte à tous les tiroirs du bureau. Des comptes, des lettres insignifiantes, voici ce qu'il renferment. L'heure s'avance, je frissonne, et la sueur coule de mon front. M. de Haut-Val peut rentrer d'un instant à l'autre, peu m'importe! dix fois et dix fois encore, j'ouvre, je fouille et je referme chaque partie du meuble.

Tout à coup mes yeux s'arrêtent et se fixent. Le tiroir du milieu du bureau, devrait être fort profond, d'après sa pesanteur quand on l'attire à soi, et cependant il contient peu de papiers.

— Un double fond!

J'ébranle le meuble de toute ma force, et un second tiroir, recouvert comme une boîte, se découvre; une très-petite serrure le ferme.

— La clef! où est la clef?

J'essaye chaque clef de petite dimension que je peux trouver; je retourne dans ma chambre, je prends toutes les clefs appartenant aux menus meubles que possèdent les femmes. Aucune ne peut pénétrer dans la serrure.

— C'est là! c'est là que cela est pourtant! disais-je avec rage, en me frappant le front. Et ne pas pouvoir! La douleur me donne le don de la divination; je *sais* que ce tiroir contient des lettres, et que ces lettres disent tout un plan odieux conçu par M. de Haut-Val. Quatre heures sonnent à la pendule, ma bougie est presque brûlée.

— Ne rien savoir! ne rien savoir!

Je chancelle, j'ai le vertige: sans m'en apercevoir, ma main s'appuie sur le cadre qui entoure le portrait de la mère de Ludovic.

Ce mouvement a dérangé le tableau; machinalement je veux lui faire reprendre sa position première. Derrière le cadre, sur une des étroites lattes de bois soutenant la toile, je sens un objet très-mince, une clef.

— Enfin!

Je bondis vers le secrétaire; la clef tourne dans la serrure du tiroir secret.

Il y a là des liasses de papier timbré, des poursuites dirigées contre M. de Haut-Val, avant et depuis notre mariage; des notes de bijoutier, de marchands de chevaux, de marchands de meubles, tout un monde de folles dépenses... Ce n'est pas cela!

Je n'ai plus à examiner qu'un dernier paquet... je reconnais l'écriture de M. Bernard, de mon premier ami. A ces lettres s'en joignent d'autres signées Paul d'Yves; puis une grande enveloppe bordée de noir, un billet de faire part...

Je parcours quelques lignes, et il descend en moi une sensation glacée qui ressemble à la mort. C'est sans doute mon cœur qui se meurt!

Je referme le double fond; je recouvre par le tiroir; je remets à sa place la petite clef que garde Mme de Haut-Val; je traverse de nouveau, à la lueur vacillante de ma bougie qui s'éteint, la chambre de *mon mari*, je regagne la mienne, je défais le paquet de lettres, et je commence à lire.

M. de Haut-Val à Ludovic.

2 janvier 1858.

« Merci, cher enfant, d'avoir pensé à m'écrire de là-bas; de t'être souvenu de moi, au milieu de la vie un peu bruyante que l'on mène chez les d'Yves. Recevoir ta lettre affectueuse et amicale, hier, à mon réveil, a été une joie. Les vieillards et les enfants, vois-tu, aiment que l'on pense à eux au jour de l'an. Mon cher garçon, je veux te traiter aussi en enfant. Quand tu seras de retour dans huit jours, je te remettrai quelques chiffons de papier dont tu feras ce qu'il te plaira.

« Maintenant, une gronderie, ou plutôt une recommandation; ne fais pas ton ami de Paul d'Hyves. C'est un charmant compagnon, je n'en disconviens pas; mais il a de mauvaises connaissances qui l'entraînent et le perdront. La loyauté, la délicatesse des sentiments, s'émoussent vite dans certaines intimités; on transige d'abord avec sa conscience; plus tard, on la fait taire, plus tard encore, elle ne parle plus!

« Mais *vous* ne pouvez en venir là, mon gentilhomme! Ne prenez donc pas en mauvaise part mes observations. Vous avez vingt-cinq ans; et depuis vingt-cinq années j'ai la douce et chère mission de vous servir de père, de mère et d'ami. A ces trois titres-là, j'ai bien le droit de te crier gare, si je vois une pierre dans le droit chemin que tu as à parcourir.

« A bientôt, amuse-toi.

« Ton oncle affectionné,

« T. de Haut-Val. »

— Il a osé se plaindre de cet homme! dis-je les larmes dans les yeux à la lecture de cette lettre, et il a osé l'accuser devant moi!

Je m'arrêtai; je sentis le regard sévère de ma conscience, qui me disait :

— Il a osé l'accuser? As-tu osé le défendre, toi? C'était trop vrai; j'avais été sans courage. Ludovic, mon mauvais génie, avait exercé son influence sur moi dès notre première entrevue.

Je passe sous silence une quantité de lettres adressées par le baron de Haut-Val à son neveu, et qui toutes témoignaient

de la plus tendre sollicitude, de l'affection la plus indulgente, du caractère le plus noble et le plus élevé. J'arrive enfin à celle portant cette date.

13 mai 1859.

« Mon cher enfant, tu as bien fait de t'adresser à moi, dans l'embarras où tu te trouves ; je ne te reproche qu'une chose, c'est de n'avoir pas eu le courage de me faire ta demande de vive voix. N'ai-je pas été jeune aussi, mon cher Ludovic? Sois franc avec moi ; tu ne t'en repentiras jamais. Viens ce soir dîner à la maison, et chercher ce qui t'est nécessaire.

Ton oncle et ami,

T. De Haut-Val.

Du même au même.

« Pourquoi ne m'avoir pas avoir avoué la vérité? cinq cents francs de plus ou de moins ne sont pas une affaire ; les voici, mais de grâce, pas de demi confidence. Toujours sincère, c'est ce que l'on doit être, et ce que *toi*, mon cher neveu, tu dois être plus que personne.

Bien à toi.

H. V.

Du même au même.

20 juin 1860.

Ta lettre m'afflige, tu te laisse entraîner ; n'as-tu donc ni force de volonté, ni grandeur d'intelligence, pour ne pas savoir résister à de pareilles attractions. Un homme doué comme tu l'es n'a pas le droit de s'abandonner lâchement au premier plaisir qui passe. Sois jeune, je le comprends, et le veux. Mais souviens-toi que toutes les mains, même celles d'un gentilhomme, se salissent en touchant à la boue. A demain, je te remettrai les dix mille francs qu'il te faut pour satisfaire tes créanciers. Croyez-moi, Ludovic, ce n'est pas ce misérable argn t que je regrette.

Du même au même.

« 10 janvier 1860.

« J'ai tout appris; la preuve de votre honte est entre mes mains; vous, un voleur et un lâche! oui un lâche! car lorsqu'on a dévoré en débauches plus que l'on ne possédait, on se tue, mais on ne contrefait pas une signature pour avoir de l'argent! Et c'est là ce que vous avez fait de vous! ce que vous avez fait de moi! Le nom que je portais si haut vous l'avez laissé rouler dans la fange! il faudrait se baisser pour le ramasser!

« Rien ne vous a retenu; l'amour de père que je vous portais depuis que vous êtes resté seul au monde; ma tendresse de chaque jour, mon espoir en votre avenir, vous n'avez rien respecté, pas même vous-même! Plus coupable cent fois que ne le serait l'homme du peuple pour lequel le bien est souvent difficile. Est-ce donc pour abaisser l'orgueil d'une race que Dieu nous châtie parfois ainsi en nos enfants!

« J'ai tout payé; vous n'avez rien à craindre; votre nom ne sera pas traîné devant les tribunaux. Ce nom que vous avez sali, je le quitte; je ne veux pas que l'on puisse croire que vous m'appartenez par des liens quelconques. Une pension de six mille francs vous sera régulièrement payée; je souhaite qu'elle vous empêche de voler ou de mendier, car c'est tout ce que vous êtes capable de faire! Quant à ma fortune, *elle ne sera jamais à vous*. J'aimerais mieux la jeter à pleines mains aux flots de cette belle rivière de Tenry, sur laquelle, petit enfant que vous étiez alors, je vous apprenais à diriger une barque.... J'ai vécu trop vieux!

« Evitez de me rencontrer; en vous voyant, je ne répondrais pas de moi, et ce que vous n'avez pas eu le courage de faire, je le ferais! Epargnez-moi ce qui serait, pourtant, un acte de justice. »

Le papier me tomba des mains, je me levai.

— C'est trop affreux! c'est trop ignoble! cela n'est pas! ces lettres mentent ou j'ai mal lu, j'ai....

Mon regard tomba sur la lettre qui suivait celle de M. Bernard.

Paul d'Hyves à Ludovic.

« Bade.

« Quelle diable d'affaire me contes-tu là! Tu as fait une

sottise, mon cher, de provoquer ainsi la bile de ton vieux fou d'oncle, par ta visite intempestive! le voici mort, et bien que je ne te pense pas assez tendre pour mettre son attaque d'apoplexie sur ta conscience, tu dois te trouver sot! Tant qu'il vivait, tu pouvais conserver l'espoir de ramener à toi, par un moyen quelconque, ce vieux burgrave de Haut-Val, qui, parce que son neveu a fait des folies de jeunesse, a jugé opportun de se faire appeler Bernard! Mais, maintenant, M. Bernard est mort; avec quoi payeras-tu tes créanciers? d'autant plus que tu n'as droit à rien, puisque le bonhomme t'a prouvé, papiers en main, que monsieur ton père a été assez vite pour n'avoir pas un traître sou à te laisser. Cet enragé gentilhomme, ton oncle, aurait dû comprendre, d'après cela, que bon chien chasse de race! Pourquoi donc le baron de Haut-Val n'était-il pas un vrai Bernard, aunant de la toile et du ruban en quelque boutique? au moins tu n'aurais pas eu les oreilles rebattues de l'honneur de son nom! lourde charge, que l'on mettrait parfois volontiers à terre!

« Enfin, la seule bonne chose que tu aies tiré de ta dernière visite à cet irascible vieillard est de savoir que l'argent est chez lui, dans sa maison. Quelle stupidité! A qui ira cet argent? Le testament sera-t-il attaquable, et avec quel argent attaquer ce testament, s'il existe comme il l'a dit. Ce sera d'autant plus difficile que, sans reproche, certaines choses du passé sont désagréables à faire revivre; le monde a de si sots préjugés!

« Tiens-moi au courant et surtout fais de ton mieux.

« Ton ami,

« Paul d'Hyves.

Du même au même.

« Tu est né coiffé, ton plan est admirable et de plus infaillible. Hâte-toi de pénétrer jusqu'à cette petite niaise qui se trouve millionnaire sans le savoir. Quel bonheur pour toi que le bonhomme n'ait rien pu dire à cette fille avant de mourir! Tu aurais été pris au premier pas, tandis que maintenant tu peux trancher du généreux en toute sécurité; l'ennui c'est qu'il faut épouser... bah! tant pis!

« Je resterai encore à Bade quelques jours. La blonde

Mme de C... me semble plus jolie ici que là-bas; son mari s'en occupe moins... Cher, je ne serai à Paris que dans une quinzaine de jours. Bonne chance.

« Paul.

Du même au même.

« Elle est laide, dis-tu, mais point sotte; tant mieux, la partie n'en sera que plus digne de toi. Vite, séduis, épouse, être vertueux, trouve le magot, et à bientôt, mon millionnaire!

« Paul.

Du même au même.

« Bade, 12 juin 1860.

« Mon cher ami,

« Je n'ai guère le temps de te répondre; une sotte affaire. Cet enragé de B... s'est avisé de trouver que je regardais sa femme de trop près. Il m'a provoqué au jeu à propos d'un rien. C'est pour demain neuf heures; il a choisi le pistolet, crois-tu! un malheureux qui n'y a jamais touché! Je vais le mettre au lit pour six semaines, il ne sera pas gênant pendant ce temps-là.

« A toi,

« Paul.

Plus rien, que ce billet de faire part.

« Monsieur et Madame d'Yves, Monsieur, etc., etc., ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur Paul d'Yves, leur fils, petit-fils, etc., décédé à Bade, le 13 juin courant, en sa vingt-septième année. »

Le 13 juin, c'était le 13 juin qu'avait eu lieu cette rencontre dont le malheureux parlait si légèrement. Ainsi, tout avait été favorable à Ludovic, tout, jusqu'à la mort! Un duel avait empêché chez Paul d'Yves, son confident, la moindre indiscrétion; le billet de faire part était un peu froissé, et je songeai que c'était sans doute avec joie que M. de Haut-Val l'avait joint aux lettres de « son ami. »

Tout était dit; j'avais voulu savoir et comprendre; je sa-

vais et je comprenais. Où allais-je maintenant? A l'hébètement ou à la folie! Je restais là, debout devant la glace de ma cheminée, me regardant sans me voir, l'œil atone, le cerveau vague, le corps inerte, ne souffrant pas, je crois.

Peu à peu le matin arriva, le jour remplaça le gaz; tout et tous s'éveillèrent autour de moi; les domestiques circulent dans l'hôtel, les voitures dans la rue, ma pendule sonne neuf heures... la sonnerie me produisit un choc électriquc... je m'approchai de la table et réunis en un seul paquet les papiers épars.

— C'est ce soir que M. de Haut-Val donne une fête, pensai-je.

XVII

En effet, une semaine avait passé depuis la visite d'Antoinette, et, selon l'ordre de mon mari, les salons de son hôtel étaient décorés pour le bal qu'il lui plaisait de donner. Son goût exquis avait présidé à tous les arrangements, et en faisait pardonner le luxe inouï; en regardant autour de soi, il semblait que ce fussent l'élégance et l'art, et non pas l'argent, qui eussent créé ces merveilles.

Mme Chefdebois n'avait pas été oubliée dans les invitations envoyées; je la vois encore, jolie et coquette, en sa toilette de gaze et de perles. Aussi fier d'être admis chez M. de Haut-Val, que si c'était à son propre mérite qu'il dût attribuer cet honneur, son mari l'accompagnait. Je ne l'avais pas rencontré depuis le jour de sa présentation chez Mme Dalbris, et sa vue me produisit l'impression la plus pénible. Ce n'était pas la nullité vulgaire du personnage qui m'attristait, mais le souvenir de cette soirée où M. Bernard, assis près de moi, avait forcé mes lèvres à trahir ma pensée; alors, avec l'enthousiasme, la croyance folle de la jeunesse, je m'étais écriée: Ne blasphémez pas l'amour. Que m'avait donc donné l'amour, en échange du culte insensé que je lui avais voué?

La soirée s'avançait; en la commençant, je m'étais demandé si mes forces suffiraient à soutenir, jusqu'au bout, mon rôle de maîtresse de maison, mais la fièvre était venue.

— Il est des grâces d'état! pensai-je avec une joie farouche en sentant mon pouls battre violemment, ma tête s'exalter, et le sang courir en mes veines, impétueux et brû-

lant; l'accès me donnera quelques heures de forces, après!... il n'y aura pas d'*après*, je mourrai...

Ma pensée s'acheva dans le tourbillon d'une valse. Tandis que mon âme songeait ainsi, mes lèvres avaient sans doute répondu à l'invitation de quelque danseur, car je valsais, soutenue par le bras de l'un de mes invités. Si j'avais pu, après ce qui m'était arrivé, craindre encore quelque chose, j'aurais eu peur de cet état étrange durant lequel j'étais double, où l'un de mes deux *moi* agissait pour mieux laisser à *l'autre* la faculté de souffrir.

Il était deux heures du matin, Ludovic causait avec quelques hommes, quand soudainement il les quitta, et s'approcha du fauteuil où j'étais assise.

— Je n'avais pas envoyé d'invitation à M. Dauvray, me dit-il d'un ton bas et dur, comment est-il ici?

Je levai les yeux, le docteur entrait en effet dans le salon.

— Je lui avais envoyé une invitation, moi, dis-je froidement.

— Vous! vous!

Il passa sur le visage de Ludovic l'expression d'une stupéfaction profonde, celle du maître qui voit se révolter l'esclave long-temps foulé aux pieds; il devint livide, ses poings se contractèrent sous ses gants de bal.

Il se pencha à mon oreille.

— Prenez garde! je vous tuerai! je vous jure que je vous tuerai!

— Pas dans ce salon du moins! répondis-je sans élever la voix, mais je ne perdrai rien à attendre, car vous avez dit: « Je vous jure, » et un gentilhomme sait tenir sa parole!

La valse tourbillonnait autour de nous; qui aurait pu penser en nous voyant tous deux, moi, nonchalamment assise, parée de dentelles et de bijoux; lui, mon *mari*, s'appuyant à mon fauteuil, et me parlant tout bas, que des menaces de mort s'échangeaient entre nous?

La valse finie, je me levai et allai droit à M. Dauvray en lui tendant la main.

— Que vous êtes bon d'être venu, vous si occupé, si fatigué! dis-je avec effusion.

— Votre lettre m'eût fait faire bien plus, ma chère enfant! mais que me vouliez-vous?

— Je n'ai qu'un instant, dis-je en le prenant par le bras et entrant dans un petit salon de jeu alors désert; mon ami, voici des lettres que je vous confie. Si demain, à midi précis,

je ne sonne pas à votre porte, ouvrez ce billet et exécutez de point en point ce qu'il contient. Dans le cas où je viendrais, cas peu probable...

— Madeleine, vous me faites peur !

— Vous me remettrez ces papiers sans les ouvrir, c'est entendu.

— Mon enfant ! il se passe ici quelque chose de terrible et d'étrange, fit le docteur en me prenant les mains. Vous avez la fièvre, la fièvre du désespoir ! Madeleine, ayez confiance en moi, dites-moi...

— Que je puis compter sur vous, mon excellent ami ; que je puis... dormir tranquille... n'est-ce pas?

Je lui tendis de nouveau les mains, il les serra avec force, voyant qu'il était inutile d'insister, et nous nous séparâmes. Peu d'instants après il avait quitté la salon.

XVIII

Le bal est enfin terminé, mes invités sont partis ; les lumières éteintes, il est cinq heures. Les domestiques sont couchés. J'ai voulu rester seule dans ma chambre ; je n'ai pas encore ôté de mon cou et de mes bras les diamants qui me parent et qui me semblent glacés, tant mon corps brûle. J'attends ; M. de Haut-Val va venir, je le sais ; j'entends un pas, le sien ; on ouvre la porte de ma chambre, c'est lui !...

Il était blême, et ses traits perdaient leur magnifique beauté tant la rage les crispait.

Il vint droit à moi, qui n'avais pas bougé de place.

— A quoi songez-vous ? vous devenez folle, sotte femme ! Vous jouez avec ma colère, quand je pourrais vous briser d'un geste !

Il me serrait les bras si brutalement que les ongles de ses belles mains blanches, que j'avais tant de fois embrassées, entraient dans ma chair ; mais je ne les sentais pas, la douleur physique n'arrivait pas jusqu'à moi.

— Ai-je mérité une telle colère? dis-je doucement. Si je vous ai déplu, c'est involontairement, pardonnez-moi.

Il me regarda, et son visage perdit l'expression d'inquiétude vague qui y régnait.

— C'est de la démence! pourquoi inviter M. Dauvray quand je ne vous l'avais pas dit.

— J'ai eu tort, je l'avoue, pardonnez-moi, Ludovic, si vous m'aimez encore un peu.

— Aimer, dit-il avec un terrible mouvement d'impatience.

— Vous m'avez aimée cependant, dis-je en m'approchant de lui, et posant ma main sur son bras, ne le sais-je pas! Vous voudriez dire le contraire, que le passé se lèverait pour vous démentir. Ne m'avez-vous pas choisie presque laide, abandonnée, pauvre?

Malgré moi, ce mot s'accentua de telle sorte sur mes lèvres que Ludovic tourna vivement son regard sur moi.

— Pauvre, oui! car ta loyale délicatesse ne t'eût pas permis de m'aimer, si tu m'avais sue riche. Ne m'as-tu pas dit cela, ce soir, cette nuit, où joyeuse, je mettais mon nom au bas de l'acte qui te donnait tout ce que possédais, mon bien-aimé. Aussi, comme je t'ai aimé. Chaque heure de notre amour est présente à mon souvenir. J'ai gardé de toi jusqu'à tes lettres, tes chères lettres! Je les ai là, toutes! Veux-tu les relire ensemble?

Il chercha violemment à se dégager, ma main se glissa jusqu'à la poche de ma robe.

— Lis-donc, misérable! criai-je en lui jetant au visage les lettres que j'avais gardées. D'un coup-d'œil il les reconnut.

— Tu es morte! dit-il en me renversant par terre.

Je suffoquais; son genou s'appuyait sur ma poitrine; mais, pas plus que la douleur, la crainte n'arrivait jusqu'à moi.

— Si demain à midi je ne suis pas chez M. Dauvray, il prendra lecture des lettres que je lui ai remises cette nuit et qui lui expliqueront tout. Tue-moi si tu veux, Ludovic de Haut-Val!

Il tressaillit, son genou quitta ma poitrine, je me relevai; nous étions debout en face l'un de l'autre; de nous deux c'était lui qui tremblait!

— Que voulez-vous faire? dit-il enfin en passant la main sur son front, un éclat qui me déshonorerait?...

— Vous déshonorer, allons donc!

— Que demandez-vous alors?

— Rien que mon bonheur perdu, mon avenir brisé, mon cœur mis en lambeaux, que mes espoirs envolés, que mon amour foulé aux pieds! Rien que mon âme, mon cœur, ma

vie que je vous ai donnés! Rends-moi donc tout cela, toi qui n'as su, comme on te l'avait dit, que voler et mendier! Rends-moi donc tout cela, gentilhomme doublé de comédien! Après tout j'ai été une belle conquête, chacune de mes lettres d'amour payait une de tes lettres de change!

J'étais retombée assise, la fièvre touchait à son paroxysme; M. de Haut-Val s'approcha de moi.

— Madeleine, essaya-t-il, si un repentir profond, un regret sincère du passé pouvait racheter...

Il avait plié le genou, j'eus horreur de lui.

— Tombé si bas! pensai-je.

— Que tout soit fini entre nous, répliquai-je, je vous laisse la fortune qui vous a appartenu de mon libre arbitre. Vous n'entendrez jamais parler de moi; à vous du reste le soin d'assigner à notre séparation tel motif qu'il vous plaira; maintenant, laissez-moi.

— Mais encore...

Je désignai du doigt la pendule:

— L'heure s'avance, voulez-vous donc que M. Dauvray m'attende?

Il se releva et sortit lentement de la chambre; c'était fini.

Je ne me rappelle pas alors ce qui se passa; je m'habillai, je crois, je sortis à pied; qui peut dire comment j'arrivai à la maison du docteur Dauvray?

Sa femme et lui finissaient de déjeuner; d'un signe il renvoya les enfants et nous entrâmes tous trois au salon.

— Vous voici! me dit-il avec anxiété.

— Oui, me voici, dis-je en prenant les mains de Mme Dauvray, me voici venant vous demander un service plus grand que tous ceux que vous m'avez rendus, depuis un an que j'ai quitté votre maison, quelqu'un m'a-t-il remplacée près de vos enfants?

— Non! dit affectueusement l'excellente femme émue de ces paroles, non, je ne vous ai pas remplacée, Madeleine.

— Reprenez-moi donc chez vous, dis-je doucement; il me faut, comme autrefois, gagner ma vie; comme autrefois, secondée par vous, j'apprendrai à vos chères filles le peu que je sais; mais, cette fois, on ne m'emmènera plus d'ici; voulez-vous?

— Mais je rêve! s'écria Mme Dauvray stupéfaite; vous, pauvre, quand hier soir, cette fête donnée chez vous!... Madeleine, revenez à vous!...

— N'interroge pas! dit le docteur en mettant sa main sur le bras de sa femme, et va chercher les enfants pour qu'ils embrassent Madeleine.

Elle comprit un peu de la vérité, car je vis ses yeux se remplir de larmes.

— Tu as raison, dit-elle, sortant vivement du salon.

J'étais seule avec M. Dauvray; je sentais ma tête tourbillonner.

— Docteur! m'écriai-je d'une voix vibrante, croyez-vous aux pressentiments? moi, j'y crois!

Il s'élança vers moi et me reçut en ses bras, comme la porte du salon s'ouvrait et que sa femme rentrait avec ses filles.

XIX

Il me reste bien peu à dire; une fièvre cérébrale me tint six semaines entre la vie et la mort; j'en triomphai, et grâce aux soins du docteur, et aussi parce que Dieu, ne trouvant pas l'épreuve assez complète, voulait me laisser vivre. Pendant dix années, j'ai veillé sur ces enfants qui m'étaient confiées. Ces années de ma vie, je ne puis dire que je les ai vécues. Je n'ai jamais secoué la torpeur dans laquelle est tombée une partie de moi-même. J'ai su, par les bruits du dehors, la vie folle et dissipée de M. de Haut-Val, et sa liaison presque affichée avec Mme Chefdebois. Un singulier détail est venu jusqu'à moi; mon oncle Dalbris, autrefois petit intendant chez M. de Haut-Val l'oncle, aurait commis certains détournements, s'élevant à une assez forte somme. M. de Haut-Val se serait contenté de renvoyer le coupable, sans éclat, et lui donnant tout le temps nécessaire pour s'acquitter. Mais la somme une fois payée, M. Bernard, attiré par son amitié pour moi, avait continué à revenir chez les Dalbris, pour lesquels il était le souvenir vivant d'une faute. De là la joie de mes parents quand M. Bernard mourut.

Il y a trois ans, Alice, la plus jeune fille du docteur, s'est mariée; sa sœur n'a pas tardé à suivre son exemple, Toutes deux, trop reconnaissantes, peut-être, des soins donnés à leur jeunesse, m'ont fait accepter une petite donation. Cette donation, jointe à mes économies de dix années, m'a faite presque riche : j'ai besoin de si peu! M. Dauvray a quitté sa clien-

tête; il demeure, lui et sa femme, près de leur fille aînée; rien ne me retenait plus à Paris. Je l'ai laissé pour vivre ici, ignorée, n'excitant ni la compassion ni l'envie; c'est ici que je vous ai connu...

Vous savez tout de moi maintenant, mon ami, si je ne vous ai pas confié plus tôt le secret de ma vie, c'est que parler du passé était une douleur, et que j'ai peur de la douleur, je la connais si bien !

M'oublier vous sera facile. Ce que vous prenez pour de l'amour n'est qu'un vide de votre cœur, qui cherche à aimer. Je regrette, moi, notre intimité d'autrefois, nos bons entretiens, la confiance absolue que j'avais en votre calme affection. Une fois encore, je perds une illusion ! amour, amitié, tout devait donc me tromper.

Adieu, je vous envoie, avec cet adieu, mes vœux les plus vrais pour votre bonheur.

Madeleine de Haut-Val.

EPILOGUE.

Il était environ deux heures de l'après-midi quand, par une journée de janvier, un voyageur descendait à l'un des hôtels de la petite ville de D...

Laissant en hâte son bagage, et sans même prendre le temps de déjeuner, il se dirigea d'un pas pressé vers la rue des Vignes, et s'arrêtant devant une petite maison d'apparence soignée, il sonna.

Une femme d'un certain âge ouvrit, et maintenant d'une main la porte entrebaillée :

— Que demandez-vous, monsieur, dit-elle avec une sorte de méfiance.

— Madame Madeleine.

— Madame Madeleine est bien malade, elle ne reçoit personne, monsieur.

— Malade ! depuis quand ?

— Depuis dix jours, et la pauvre dame... on dit que c'est quelque chose qui s'est brisé dans la poitrine, ajouta-t-elle tout bas.

L'étranger tira une carte de son portefeuille.

— Si vous pouviez lui remettre ceci, dit-il d'une voix qui tremblait.

Malgré la rigueur de la saison, et bien qu'il fût tête nue, on voyait des gouttes de sueur perler sur le front de celui qui parlait. La femme le regarda.

— Donnez, dit-elle doucement.

Elle prit la carte, sur laquelle on lisait ce nom : Baron d'A. Quelques minutes après, elle revenait presqu'en courant.

— Madame vous attend, monsieur, venez vite.

— Mon ami ! dit Mme de Haut-Val en tendant au baron une de ses mains amaigries.

Il ne répondait pas, il la regardait stupéfait de douleur ! Plus blanche que les oreillers sur lesquels elle reposait, Madeleine était l'ombre d'elle-même; le visage devenu transparent, les lèvres décolorées, les yeux cerclés et agrandis, annonçaient une fin prochaine.

— Je vous fais peur, n'est-ce pas ! demanda Madeleine avec un triste sourire, ces vomissements de sang m'ont épuisée. Je m'en vais. Je le sais et le sens. Vous êtes bon d'être venu !

— Madeleine !

— Oui, car je suis presque morte ; si le médecin était là, il me défendrait de parler. Vous ne m'avez donc pas oubliée, mon ami ?

— Vous oublier, mon Dieu ! mais votre souvenir ne m'a pas quitté un instant ! et si je suis venu, c'est que j'avais appris un changement dans votre existence, qui pouvait peut-être me laisser espérer...

Elle pâlit encore ; avec un effort douloureux, elle prit sous son oreiller un fragment imprimé qu'elle tendit à M. d'A.

C'étaient quatre lignes d'un journal, qui disaient ceci :

« Nous apprenons que le baron Ludovic de Haut-Val, cet élégant gentilhomme qui a tant occupé Paris de lui, s'est brûlé la cervelle la nuit dernière, en son hôtel des Champs-Elysées. Les affaires très dérangées de M. de Haut-Val seraient, dit-on, la cause de ce suicide.

M. d'A... laissa tomber le papier.

— Ainsi, vous saviez, murmura-t-il.

— Je savais depuis dix jours!

— Depuis dix jours! s'écria soudainement M. d'A..., et c'est depuis ce temps....

— Que je meurs! dit-elle doucement; car, j'ose vous le dire maintenant, j'aimais encore Ludovic!

. . . .

. . . .

M. d'A... ne quitta D... que huit jours plus tard, après la mort de Mme de Haut-Val, qui s'éteignit en ses bras; il est revenu à Paris, où il vit retiré. Plusieurs de ses amis, qui ne savent pas, ont voulu le remarier; mais les plus intrépides ont fini par y renoncer. On l'appelle en riant : Le beau Ténébreux. On ne se trompe guère; M. d'A... est resté fidèle à un souvenir.

GEORGES GRAND.

LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT[1]

III

LE SERMENT.

Décret du 27 novembre 1790 qui impose aux ecclésiastiques, fonctionnaires publics, le serment civique et la Constitution civile du clergé.

L'Eglise, à son tour, était, pour se défendre, dans la nécessité d'attaquer Louis XVI. Le pape et les évêques se tournaient contre lui. Il avait sanctionné la Constitution civile du Clergé ; cette Constitution était manifestement schismatique; il fallait rompre avec le gouvernement, séparer le trône de l'autel. Les amis de la liberté et du roi tentèrent, pour combler le vide, d'élever l'Eglise constitutionnelle ou de substituer un nouveau clergé à l'ancien. Dans ce but, ils allèrent même jusqu'à rendre le serment obligatoire. Ce fut en vain. La France demeura catholique. On aurait pu le prévoir.

Dès le 9 juillet 1790, au moment où, discutant les derniers articles de la Constitution civile du clergé, on arrivait à la formule du serment qui devait être solennellement prêté le 14 au Champ de Mars, pour la fête commémorative de la prise de la Bastille, l'évêque de Clermont dont le roi aimait à prendre les conseils et qu'une grande réputation de droiture et de sagesse entourait de l'estime publique, se leva et renouvelant

(1) Voir la livraison du 25 août.

au nom de l'épiscopat les déclarations qu'il avait déjà faites en son nom personnel, il dit : « Ici, messieurs, en me rappelant tout ce que je dois rendre à César, je ne puis me dissimuler ce que je dois rendre à Dieu... En conséquence, je déclare que j'excepterai de mon serment tout ce qui concerne les objets purement spirituels, et je vous supplie de considérer que cette exception elle-même, doit vous paraître le plus sûr garant de ma fidélité à ce que j'aurai juré. » Tous les évêques et presque l'unanimité des ecclésiastiques se levèrent en signe d'adhésion. L'Assemblée passa outre.

Le lendemain, le pape écrivant directement à Louis XVI, ainsi qu'à plusieurs évêques, membres de son Conseil, pour les encourager dans leur résistance, disait : « Nous sommes spécialement chargés de vous déclarer et de vous dénoncer de la manière la plus expresse, que si vous approuvez les décrets relatifs au clergé vous entraînez par cela même votre nation dans l'erreur, le royaume dans le schisme, et peut-être vous allumez la flamme dévorante d'une guerre de religion. »

Pie VI engageait également l'archevêque de Vienne à faire entendre au roi la vérité. « Les décrets nouvellement rendus par votre Assemblée nationale, lui écrivait-il, concernant les matières ecclésiastiques, portent également le caractère de l'erreur et de la nullité : de l'erreur, comme renfermant de faux principes ; de la nullité, comme étant émanés d'une autorité incompétente... Jusqu'ici pourtant notre voix apostolique s'est renfermée dans le silence ; nous avons craint de ne faire qu'irriter les fureurs de l'incrédulité... dans l'impossibilité où nous sommes de nous faire entendre de vive voix à Sa Majesté, nous y suppléons par l'organe de nos vénérables frères... »

A l'archevêque de Bordeaux Pie VI disait, le même jour : « De peur de fournir des armes nouvelles à la fureur des factieux, nous avons jugé à propos de garder jusqu'ici le silence... Nous écrivons, de notre main, par le même courrier à Sa Majesté très-chrétienne, dans le style le plus simple pour l'avertir du devoir qu'elle a à remplir... Mais vous qui résidez auprès de sa personne, c'est vous dont la voix sera plus efficace... pour persuader cet excellent prince de ne pas compromettre sa sanction en la donnant à ces décrets empoisonnés... de peur qu'il ne ferme le royaume des cieux à lui et à ses peuples... C'est pour lui un devoir de ne pas céder aux mouvements d'une multitude effrénée... » Et quelques jours

plus tard, le 4 août, comme les évêques faisaient de nouvelles instances auprès du Saint-Siége, pour en obtenir une condamnation, Pie VI répondit à l'évêque Saint-Pol de Léon qu'étant « convaincu qu'il n'était pas possible d'arrêter aucune mesure qui ne fût pleine de dangers, » il ne voulait point lui tracer un plan de conduite ni « exciter par de nouvaux motifs le zèle du corps épiscopal, pour ne pas exposer le corps sacerdotal à de plus grands dangers. » En un mot Pie VI ne voulait ni prendre l'initiative, ni encourir la responsabilité d'une rupture qui pouvait amener les plus grands désastres. Il laissait ce soin aux évêques, espérant bien d'ailleurs que le roi, refusant sa sanction, frapperait de nullité les travaux de l'Assemblée. Malheureusement, cette prudente réserve ne servit qu'à encourager les espérances des réformateurs, les prétentions de l'Assemblée et, de malentendus en malentendus, à conduire la France aux abîmes.

Le 17 août, s'adressant de nouveau à Louis XVI, afin de l'engager à prendre dans ces graves circonstances l'avis de son clergé, lui annoncer la formation d'une congrégation spéciale et lui demander, en conséquence, de vouloir bien ajourner sa sanction, « il est possible, lui disait-il, que plusieurs évêques de votre empire aient été surpris de notre silence. Ils auraient voulu que notre voix se fît entendre avec éclat et solennité.... Mais si nous *n'avons point prêché sur les toits*, on ne nous accusera pas d'avoir dissimulé la vérité toutes les fois qu'il nous a été possible d'en faire entendre les accents sans courir le danger de compromettre la sûreté des ministres des autels.... » Quelques jours plus tard, dans une lettre à l'évêque de Quimper, le pape ajoutait : « Nous attendons l'avis d'une congrégation de cardinaux réunis, selon qu'il est d'usage, pour connaître des atteintes que des systèmes novateurs ont porté à l'Eglise gallicane. La réponse que nous espérons recevoir ensuite de nos frères dans l'épiscopat, nous donnera le *plan et le caractère* de la délibération dont *nous rendrons compte* à Sa Majesté très-chrétienne *qui nous le demande*, désirant qu'elle soit commune à toutes les parties de son royaume. »

Ces lenteurs nécessaires de la cour de Rome n'arrêtaient point la marche des événements. Louis XVI fut obligé d'approuver la Constitution civile du clergé sans attendre les avis qu'il sollicitait, les lumières qu'on lui promettait. Le langage du pape changea aussitôt. « Si vous aviez *assez d'instruction*, lui écrivait-il à ce sujet, pour reconnaître par vous-même

combien l'ensemble des articles de discipline confirmés par les saintes lois des canons, par *les sentiments de l'Eglise gallicane* et les principes de l'Eglise catholique approchent de près et touchent presqu'immédiatement le dogme et l'essence même de la religion; c'est alors que vous verriez avec la certitude de l'évidence que ces nouveautés n'ont d'autre but que de couvrir de votre auguste nom le plus audacieux attentat. » Ainsi le pape lui-même, pour ne pas indisposer les évêques, invoquait contre la nouvelle Constitution du clergé *les sentiments de l'Eglise gallicane*, qu'on ne cesse de nous présenter comme la cause de tous nos malheurs, et il semblait, en sollicitant l'avis des évêques, reconnaître que les nouvelles réformes ne touchaient que *presqu'immédiatement* au dogme. C'est ce que l'Assemblée nationale, de son côté, ne cessait de prétendre. Communiquée au Conseil des ministres, et de là sans doute au Comité ecclésiastique, la lettre du pape dut ranimer les espérances de conciliation qu'entretenaient encore quelques bons esprits. Elles furent de courte durée.

La réponse des évêques, aux actes de l'Assemblée, parut le 30 octobre suivant. Ce fut *l'Exposition des principes sur la Constitution civile du clergé*, que les trente archevêques ou évêques, membres de l'Assemblée nationale, signèrent d'abord seuls, afin de ne point provoquer une agitation générale. Vaine précaution! Elle se tourna contre eux. On accusa l'*Exposition des principes* de n'exprimer que l'opinion personnelle des trente signataires. Plus tard, cent quatre évêques, leurs collègues, y adhérèrent; sept évêques étrangers, dont la juridiction s'étendait sur des paroisses françaises, s'y joignirent. Il n'y eut que quatre abstentions en France, cinq en tout, dont trois au sein de la Chambre : Talleyrand, évêque d'Autun; Lafont, évêque de Viviers, et Gobel, évêque de Lydda, suffragant de Bâle; deux au dehors : Loménie de Brienne, cardinal archevêque de Sens, et Jarente, évêque d'Orléans. On peut donc dire que, d'une voix unanime, l'Eglise gallicane condamna la Constitution nouvelle du clergé. Camus ayant reproché aux évêques de s'être *isolés* des curés, ceux-ci nommèrent cent six députés chargés d'adhérer pour eux à l'*Exposition des principes*. Le mouvement devint général, la Constitution fut déclarée schismatique.

Mais ses auteurs n'entendaient pas l'abandonner ainsi. Loin de là ; à mesure que les évêques manifestaient leur réprobation, le comité ecclésiastique, au contraire, s'armant de la loi, s'efforçait de donner au nouveau culte un caractère

officiel. On n'avait point voulu de religion d'Etat, on allait avoir des prêtres *fonctionnaires publics*; situation équivoque comme la Constitution. Elle dura près d'un an et fut la cause de tous les excès.

A la séance extraordinaire du 26 novembre, au soir, une députation du département de la Loire-Inférieure fut admise à la barre de l'Assemblée. « L'évêque de Nantes, dit-elle, vient de protester contre l'autorité de la nation, de manifester un refus formel d'exécuter vos décrets. Nous lui avons envoyé une députation qui lui a parlé avec tous les égards convenables. Il nous a répondu qu'effectivement il ne reconnaissait pas l'autorité de l'Assemblée nationale en matière ecclésiastique, mais qu'il la respectait en tout ce qui concerne les choses étrangères à la religion. Le soir, pendant que le Conseil délibérait, plus de deux mille citoyens sont venus nous demander l'arrestation de M. l'évêque, et qu'il fût conduit sous bonne et sûre garde à l'Assemblée nationale; mais il a pris la fuite et fuit encore... »

La députation demandait donc qu'il fût recherché et traduit devant les tribunaux, ainsi que tous les factieux qui s'élevaient contre les décrets de l'Assemblée. Le président répondit: « Aujourd'hui que le nouvel ordre de choses est presque entièrement établi; aujourd'hui que la nation qui l'a soutenu avec tant d'énergie va recueillir le fruit de ses nouvelles institutions, l'Assemblée nationale lui doit de prendre toutes les mesures qui en assurent la prompte exécution. »

Voidel prit alors la parole au nom des quatre comités ecclésiastiques, d'aliénation, des rapports et des recherches réunis, auxquels de nombreuses demandes semblables à celles du Directoire de la Loire-Inférieure avaient été renvoyées. Contrairement à l'opinion de Durand de Maillane qui voulait obtenir des tribunaux la répression et l'exécution des prêtres *factieux*, Voidel demanda, pour les ecclésiastiques investis des fonctions publiques, la prestation d'un serment spécial, dont l'effet immédiat devait être de séparer les bons des méchants, les amis des ennemis et de forcer les prêtres réfractaires à s'enfuir. Il s'étendit d'abord sur le besoin qu'avait l'Eglise d'une réforme. « Ce que les Conciles, dit-il, les pontifes de Rome, le clergé, les rois n'avaient pu faire, vous l'avez fait, messieurs, la nation s'est levée dans sa puissance, elle a dit: Je veux que cette réforme se fasse, et elle s'est faite. » Abordant ensuite les principales objections qu'opposaient les évêques, Voidel ajouta: « Mais, disent-ils, une loi politique

n'a pu déplacer les limites du diocèse; eh! bien, je le suppose pour un instant; mais M. l'évêque de Soissons avoue que dans le cas d'une nécessité absolue il peut exercer sa juridiction sur un territoire étranger; n'est-il donc pas d'une absolue nécessité de maintenir la paix publique et de donner au peuple l'exemple de l'obéissance aux lois? On ne peut, dit M. l'évêque de Lisieux, faire des actes de juridiction dans mon diocèse qu'après ma démission volontaire. Comment! votre démission peut rendre la paix à la France, et vous êtes encore évêque! après tant de sacrifices offerts à l'ambition, vous ne savez donc pas en faire à la patrie. Que n'imitez-vous M. l'évêque de Saint-Malo; il avait les mêmes idées que vous sur la suprématie de la puissance ecclésiastique; il n'a pas protesté, il n'a pas désobéi; il s'est échappé aux regrets de ses diocésains; *il a rempli le plus saint de ses devoirs.* »

Cette singulière morale, qui consistait à déserter son poste pour mieux remplir son devoir, fut vivement applaudie. Le salut public faisait loi. Pour le prouver, Voidel cita et loua l'exemple des corps religieux qui avaient adhéré à la Constitution civile du clergé. « Je dois aussi, continua-t-il pour exciter l'élan des administrations locales, rendre un témoignage éclatant au zèle actif, au patriotisme éclairé et à la sage fermeté des Corps administratifs des départements de Maine-et-Loire, Rhône-et-Loire, Loire-Inférieure, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère, Aisne, Oise; des districts de Quimperlé, Ponteraix, Pontivy, Nantes, Savenay, Broons, Latour-Dupin et Guingamp, des municipalités de Château-Thierry, Soissons, Saint-Brieuc, Nantes, Rouen, Lyon, Quimper, etc. Informations, ordonnances, adresses, proclamations, ils n'ont rien omis de tout ce qui pouvait procurer l'exécution de la loi. Cependant ils accusent la lenteur de votre justice; ils appellent à grands cris la vengeance des lois sur la tête des coupables...

« Quand la volonté publique s'est exprimée, les individus doivent obéir; mais il faut encore leur ôter tout prétexte; il ne faut pas qu'ils puissent dire plus longtemps que vous avez attaqué la religion, détruit la hiérarchie de l'Église, rompu l'unité de l'épiscopat, interrompu la communion avec le chef de l'Église; que l'autorité ecclésiastique a pu seule, ou avec le concours de la puissance civile, changer les limites des diocèses... Il ne faut pas qu'ils puissent parler davantage de la nécessité d'un concile et censurer le refus de déclarer la religion catholique la seule religion de l'État et se récrier

contre le vice des choix populaires. Ministres de la religion, cessez de vous envelopper de prétextes... Il en est temps encore, désarmez le peuple irrité... Le décret que je vais présenter est moins une loi sévère qu'une *mesure d'indulgence.* »

La discussion dura deux jours, le vendredi et le samedi, aux séances extraordinaires du soir. Mirabeau y parla fort éloquemment, fort longuement contre l'*Exposition des principes* des évêques. « Quelle est, dit-il, cette *Exposition* qui vient à la suite de tant de *protestations* et de *déclamations* turbulentes susciter de nouvelles interruptions à vos travaux et de nouvelles inquiétudes aux *bons* citoyens? Ne balançons pas à le dire : c'est encore ici la ruse d'une hypocrisie qui se cache sous le masque de la piété et de la bonne foi... C'est l'artifice d'une cabale formée dans votre sein pour renverser la Constitution... »

Mirabeau ne faisait ici que traduire l'opinion du Comité ecclésiastique. Il voulait à tout prix imposer à la France l'Église constitutionnelle. Son libéralisme n'allait pas au-delà. Il proposait même à l'Assemblée de s'emparer du confessionnal pour en faire un instrument de propagande civique. Avec cette effroyable arrière-pensée, qui était celle du Comité, les évêques séparés du pape et devenus maîtres absolus des consciences, devaient naturellement être seuls coupables, seuls responsables des troubles religieux. « J'avouerai, dit Mirabeau, que la théologie n'entre *jamais* dans le plan de mes études; mais sur le point dont il s'agit ici, j'ai eu quelques entretiens avec des ecclésiastiques instruits et d'une raison exacte et saine... Le premier, selon eux, des quatre articles qui servent de base aux *libertés* de l'Église gallicane, énonce que les évêques *tiennent immédiatement de Dieu* la juridiction spirituelle qu'ils exercent dans l'Eglise; paroles qui ne signifient rien du tout, si elles ne signifient que les évêques reçoivent dans leur inauguration la puissance de *régir* les fidèles dans l'ordre spirituel, et que cette puissance est essentiellement *illimitée*... On n'est pas ordonné ni sacré pape; or, une grande juridiction spirituelle, possédée de droit divin, ne se peut conférer que par une ordination spéciale... La primauté du pape n'a donc qu'une supériorité extérieure... »

L'argumentation de Mirabeau ou plutôt de ceux qui lui préparaient ses discours, était celle des Gallicans parlementaires, mille fois condamnée et repoussée par les évêques comme odieuse et schismatique. Elle consistait à faire de l'évêque un pape, pour mieux faire ensuite de ce pape un

subordonné de la loi civile ou, comme en Russie, un agent politique du Prince. Le comité ecclésiastique, composé de gallicans et de légistes devait nécessairement conduire là. L'accord n'était possible entre ses membres que sur le terrain du schisme. L'Assemblée eut le tort de s'en rapporter aveuglément à ce comité. Mirabeau y ajouta la passion politique, le désir, le besoin d'imposer la Constitution à la France. Selon lui, on n'était pas assez sévère; on devait contraindre les évêques à parler en faveur de la loi. « Je suis scandalisé, dit-il, de ne pas voir des mandements civiques se répandre dans toutes les parties de ce royaume. » A ce propos il signala trois lacunes que présentait à ses yeux la Constitution civile du clergé. Elle était trop libérale ; il fallait l'ajourner. « Ainsi, dit-il : 1° Le moindre inconvénient qui puisse résulter de la liberté accordée aux ministres du culte de composer à leur gré leur presbytère (conseil épiscopal) c'est la possibilité ou plutôt la certitude qu'incessamment, le *petit nombre* d'ecclésiastiques voués à la révolution qui sont employés dans les diocèses et dans les paroisses, se trouveront sans fonctions et sans existence... 2° Le ministère privé de la confession qui peut être *si utile aux progrès de l'esprit civique* et constitutionnel... peut aussi devenir un foyer d'anti-patriotisme d'autant plus dangereux qu'il est le seul qui puisse se dérober à la surveillance de l'autorité... Tant que vous n'aurez pas trouvé dans votre sagesse, un moyen de faire agir ce ressort de la religion, selon une détermination concentrique au mouvement du patriotisme et de la liberté, je ne saurais voir autre chose dans les tribunaux sacrés qu'une loi... qui ne croira jamais remplir sa destinée qu'autant qu'elle fera servir ses invisibles ressources à ruiner sourdement tous les fondements de la Constitution. C'est encore là un de ces grands maux qui exigent l'application *d'un prompt et puissant remède.* 3° Ce fut aussi de tout temps un grand mal que cette multitude étonnante de prêtres qui a été toujours croissante jusqu'à nos jours... Personne ne peut disconvenir que les plus beaux jours de la Religion n'aient été ceux où les évêques n'ordonnaient ni prêtres, ni diacres qu'autant, précisément, qu'il en fallait pour le service de leurs Eglises... » Supprimer l'élection, diriger le confessionnal, s'emparer des cures par l'extinction du clergé, voilà les idées libérales qui régnaient à la fin de 1790. La terreur qui s'était emparé du clergé n'était-elle pas bien légitime ?

Après de longs applaudissements plusieurs fois répétés,

l'impression du discours de Mirabeau fut presque unanimement décrétée. L'abbé de Montesquiou, malgré les clameurs incessantes de l'Assemblée, essaya de lui répondre. « Vous prétendez, dit-il, que tout prêtre, tout évêque, reçoit par la seule consécration une mission générale sur tous les chrétiens; le Concile de Trente a défini le contraire... » Et comme les interpellations ne cessaient de l'interrompre : « Que veut l'Assemblée? s'écria-t-il dans l'espoir d'obtenir l'ajournement, discuter une question presque métaphysique? *cela n'en vaut pas la peine.* » La séance fut levée à dix heures. La discussion recommença le lendemain samedi.

Pétion demanda que la loi fût exécutée. « Vous avez fait, dit-il, une Constitution civile du clergé; vous en aviez le droit. Vous avez respecté la religion de vos pères, élevé des autels, supprimé les fonctions inutiles, démasqué les diocèses. Tout cela ne tient qu'au temporel... Vous avez examiné toutes ces questions, vous les avez discutées, vous les avez décrétées. Ces décrets sont sanctionnés et sont aujourd'hui loi de l'Etat; tout le monde doit s'y soumettre... »

L'abbé Maury parut à la tribune. Le silence se fit. Il commença par rappeler que le jour même où la Constitution civile du clergé avait été décrétée en principe, un prélat se levant avait dit : « Je déclare que ma soumission est entière comme citoyen, mais je déclare aussi que la juridiction ecclésiastique est absolument étrangère à l'Assemblée. Ce même évêque, continua Maury, vous a dit que si la nation désirait de justes réformes, le clergé s'y prêterait avec zèle; mais qu'il fallait observer les formes canoniques. *Il vous a demandé au nom du clergé un concile national* et le recours au chef visible de l'Eglise. Vous n'avez point *autorisé ce concile*; mais la voix publique vous a appris que le roi avait écrit au souverain pontife... Le pape a reçu la lettre au mois d'août; la congrégation vaque toujours pendant les mois de septembre et octobre... L'autorité de cette cour exige des délais inévitables dans un examen aussi essentiel. La congrégation du pape est formée : il a nommé vingt-quatre cardinaux, qui tous ont des théologiens particuliers... la nation française peut attendre avec confiance la réponse du Saint-Siége... »

L'abbé Maury demandait donc l'ajournement; mais sans cesse interrompu par les murmures de l'Assemblée et les cris des tribunes, il eut peine à se faire entendre. « Nous n'avons rien demandé à Rome, lui criait-on, nous n'en attendons rien. » Il fallut plusieurs fois que le président intervînt pour

rétablir l'ordre. Et si l'Assemblée accueillait ainsi l'éloquent, le populaire Maury, dont le patriotisme était notoire, qui se faisait chaque jour applaudir dans les questions de liberté et de constitution, de quelles clameurs n'aurait-elle pas poursuivi un orateur de la droite? Tout en regrettant l'usage qu'elle en avait fait, Maury lui avait reconnu le droit d'autoriser un concile national. Il ne contestait pas sa souveraineté; il en blâmait l'excès. « On n'a cessé d'abuser contre nous, reprit-il, d'une liberté qui nous *sera toujours chère* tant qu'elle sera subordonnée aux lois. C'est la liberté, c'est la conséquence de vos décrets que nous réclamons en demandant que l'on ne puisse pas disposer d'un évêché sans avoir recours aux formes canoniques... Prétendez-vous, en qualité de législateurs, être affranchis des formes protectrices des droits? Vous avez des magistrats, des juges qui doivent appliquer la loi, ce n'est pas à vous à le faire... » Mais les murmures couvraient toutes ses paroles. « On vous invite, par un seul acte, continua-t-il, à exercer tout à la fois le pouvoir de l'Eglise, l'autorité du législateur et la puissance du magistrat. C'est cette réunion de pouvoirs que je vous dénonce à vous-même comme la violation de vos décrets... Je dirai que si l'on supprimait un évêché sans un jugement préalable, sans observer les formes canoniques, il n'y aurait plus un évêque qui fût assuré de rester attaché à son troupeau. *Votre comité ecclésiastique n'est-il pas cause de tous ces malheurs?* C'est lui qui s'est érigé en pouvoir exécutif; c'est lui qui a correspondu sans mission avec les départements... C'est votre comité ecclésiastique qui s'est mis à la place du roi; c'est lui qui a écrit, c'est à lui qu'on a répondu; il serait bien étrange que la bureaucratie de cette Assemblée vînt remplacer la bureaucratie du ministère... » Chacun de ces mots soulevait des orages et provoquait des interruptions. Maury ne s'arrêtait point: « Je dis qu'il a usurpé le pouvoir exécutif, qu'il s'est fait roi... Il ne s'est pas contenté de cela: il a usurpé l'autorité du Corps législatif en aggravant encore ce que vos décrets avaient de rigoureux, en enjoignant aux chapitres de se retirer des chœurs... C'est lui qui a écrit ces lettres que j'ai dans les mains, où il parle aux corps ecclésiastiques comme le Corps législatif parlerait lui-même... (Nouvelles interruptions.) Je supplie qu'on ne m'interrompe pas. On aura assez le temps de me répondre; mais j'annonce d'avance qu'on ne me répondra pas. C'est lui qui, témoin du décret du 12 juillet dernier sur la Constitution du clergé, qui, instruit des dé-

marches que le roi avait faites auprès du Saint-Siége. (Cris : *Non, non.*) Pas de vaines subtilités : l'Assemblée le savait. (Mêmes voix : *Non, non.*) Eh bien, vous ne le saviez pas. Pourquoi votre comité s'est-il autorisé à être votre mandataire, à faire exécuter vos décrets? C'est lui, oui, c'est lui, qui a provoqué cette résistance que l'on a dénoncée hier. *Si vous n'aviez pas eu de comité ecclésiastique, vos décrets sur la Constitution du clergé auraient été exécutés...* » A ces mots diverses interpellations s'élevèrent pour ou contre le comité. Maury reprit ensuite son discours. Il attaqua, il réfuta Mirabeau. Et comme les clameurs devenaient de plus en plus vives : « S'il fallait, dit-il, répondre à cette partie du rapport où, du ton le plus auguste, on s'est permis de censurer les évêques... nous dirions qu'il y a autant de lâcheté que d'injustice à attaquer des hommes qui ne peuvent répondre que par la patience; nous dirions que ce clergé appelé dans cette Assemblée au nom du Dieu de paix... (Explosions de cris : *A l'ordre, à l'ordre.*) Le moment de la vérité est venu ; vous l'entendrez. Nous dirions que ce clergé, appelé au nom du patriotisme, ne devait pas s'attendre, en venant prendre place parmi les représentants de la nation, à se voir livré au mépris du peuple dans cette tribune... » Les cris redoublèrent; mais Maury, s'animant de plus en plus, acheva son éloquente protestation en demandant l'ajournement. La discussion ne fut pas longue. Après une réplique de Camus et quelques mots de Cazalès, le décret, malgré l'abstention de la droite, fut voté à une grande majorité.

Il portait:

« I. — Les évêques, les ci-devant archevêques, les curés *conservés en fonctions* seront tenus, s'ils ne l'ont déjà fait, de prêter le serment auquel ils sont assujettis par l'article XXX du décret du 24 juillet dernier et réglé par les articles XXI (relatif aux évêques) et XXXVIII (relatif aux curés) de celui du même mois concernant la Constitution civile du clergé. En conséquence, ils jureront, *en vertu du décret ci-dessus,* de veiller (ce sont les termes mêmes du serment imposé par les articles XXI et XXXVIII de la Constitution civile du clergé) « *avec soin sur les fidèles du diocèse ou de la paroisse qui leur est confié, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi et de maintenir de tout leur pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi...*

« VI. — Dans le cas où lesdits évêques, ci-devant archevêques, vicaires et autres ecclésiastiques *fonctionnaires publics*, après avoir prêté leur serment respectif, viendraient à y manquer, soit en refusant d'obéir aux décrets, soit en formant ou en excitant des oppositions, ils seront poursuivis devant les tribunaux et privés de leur traitement.

« VII. — Ceux desdits évêques, archevêques, curés et autres ecclésiastiques fonctionnaires publics conservés en fonctions et refusant de prêter leur serment respectif, ainsi que ceux qui ont été supprimés: ensemble les membres des corps ecclésiastiques déclarés également supprimés qui s'immisceraient dans aucunes de leurs anciennes fonctions publiques seront poursuivis comme *perturbateurs* du repos public.

« VIII. —Seront de même considérés comme *perturbateurs* de l'ordre public toutes personnes ecclésiastiques ou laïques qui se coaliseraient pour combiner un refus d'obéir aux décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le roi. »

En principe, ce serment était facultatif, puisque la loi ne l'imposait qu'aux prêtres *fonctionnaires publics;* mais, en fait, il allait s'appliquer à presque tous les ecclésiastiques devenus pensionnaires de l'État. L'Assemblée le savait bien. Elle usait donc de subterfuge pour imposer son œuvre à la France. De plus, consacrant l'existence de deux cultes et de deux clergés, ce serment mettait la guerre entre eux et désignait d'avance les bons prêtres à la vengeance du peuple. Était-ce là ce que voulait l'Assemblée? Enfin, quelle était la Constitution dont elle imposait le respect? Etait-ce la Constitution politique? Etait-ce la Constitution religieuse? Etait-ce toutes les deux ensemble? Elle ne le disait point, laissant à dessein planer le doute sur ces graves questions qui la divisaient elle-même et qui devaient bientôt diviser la France.

IV

LE SCHISME

27 décembre 1790. — Serment des prêtres constitutionnels. 4 janvier 1791. — Refus de serment du clergé catholique.

Pour ne pas sortir de la Constitution, on restait dans l'équivoque; on ne s'entendait qu'à l'aide de sous-entendus. Au

12 avril, sur la motion de Larochefoucault, l'Assemblée avait écarté la proposition d'une religion d'Etat, *par respect pour le culte*; aujourd'hui, *par respect pour la liberté*, elle obligeait tous les prêtres à fuir, ou, comme on le dit bientôt, à *se déporter*. En apparence, le serment n'avait rien qui dût blesser leur conscience. On en avait arrangé les termes pour que le peuple s'y méprît. Mais en réalité de quoi s'agissait-il? D'accepter, sur un décret du pouvoir civil, en dépit de l'*Exposition des principes* et sans attendre l'assentiment de Rome, le nouveau mode d'élection des évêques et des curés, et le changement des circonscriptions diocésaines entraînant celui des juridictions épiscopales. On demandait donc aux ecclésiastiques de consacrer l'intervention de l'Etat dans les choses de l'Eglise et de jurer fidélité à la Constitution civile du clergé, que visait ce décret. Par un luxe de précautions qui devait assurer son empire, le comité ecclésiastique affectait d'appeler *fonctionnaires publics* tous les prêtres en *fonction*. C'était le schisme. L'Assemblée nationale connaissait l'inébranlable résolution des évêques sur ce point. Elle les excluait donc en masse de son sein. On n'attendait que la sanction du roi.

Les perplexités furent grandes à Paris pendant le mois de décembre. La polémique des livres, des journaux, des brochures passa toute mesure. Les passions s'enflammèrent. Le 6 on signala à l'Assemblée le cardinal archevêque de Strasbourg comme ennemi de la Constitution. Le 14 ce fut celui de Trèves, pour la partie française de son diocèse. Le 20, la commune de Riom dénonça son représentant comme ayant traité les décrets de l'Assemblée « *d'impies et d'attentatoires aux libertés gallicanes*, » car les gallicans éclairés, qu'on représente comme les inspirateurs de la Constitution civile du clergé, en étaient, au contraire, les plus ardents adversaires. Elle renversait toutes leurs traditions.

Le jeudi, 23 décembre, à la séance du matin, Camus demanda que l'Assemblée chargeât son président d'aller vers le roi s'informer des causes qui retardaient sa sanction. Les tribunes applaudirent; la proposition fut votée à l'unanimité. A la séance du soir, le président fit connaître la réponse du roi : « Le décret du 27 novembre, avait dit Louis XVI, n'étant qu'une suite de celui du mois de juillet, il ne peut rester aucun doute sur mes dispositions. Mais... mon respect pour la religion et mon désir de voir s'établir la concorde sans agitation et sans trouble, m'ont fait redoubler d'activité

dans les mesures que je prenais. *J'en attends l'effet d'un moment à l'autre....* » Quelles étaient ces mesures? L'accord avec le Saint-Siége. Evidemment Louis XVI croyait encore la conciliation possible; quelques bons esprits l'espéraient avec lui. Des négociations se poursuivaient dans ce but avec Rome; l'archevêque d'Aix s'y employait activement. Plus tard, on trouva même, sous la date du 1[er] décembre, un mémoire à ce sujet, écrit tout entier de la main du roi. Mais le pape se garda bien de répondre : « afin qu'on n'eût pas le droit, écrivit-il trois mois après, le 10 mars 1791, de lui attribuer *exclusivement* une doctrine que les évêques opposaient à leurs adversaires dans leurs nombreux mandements; » ajoutant d'ailleurs : « qu'on ne pouvait échapper au reproche d'hérésie, en prêtant un prétendu serment civique par lequel on s'engage à soutenir une Constitution qui n'est qu'un ramas d'hérésies. »

Loin de calmer l'Assemblée, cette *attente* dont parlait Louis XVI réveilla les impatiences. « Vous ne pouvez souffrir de retard, s'écria Camus, sans compromettre la tranquillité du royaume et une Constitution que tous les citoyens sont prêts à défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. » Trois salves d'applaudissements accueillirent ces paroles. L'orateur cita alors l'exemple des ecclésiastiques qui avaient déjà prêté le serment, tandis que d'autres, l'archevêque de Reims, par exemple, déclaraient que « la décision du Souverain Pontife uni aux évêques, serait la seule règle de leur conduite; « comme si, ajouta Camus, des décrets qui n'ont d'autre but que le *bonheur public* pouvaient essuyer des retards. C'est donc, poursuivit-il, afin de préserver le pouvoir royal des atteintes qui pourraient lui être portées, qu'il faut prendre des mesures promptes et vigoureuses.... Les Français ne croyaient pas que leur Constitution ne pût exister que sous la sanction d'un ultramontain.... » « Sommes-nous Italiens ou Français? » s'écria Cottin.

« Quelle est donc, reprit Camus, cette querelle que nous font les évêques? Ce n'est pas de savoir si la religion catholique continuera d'être respectée, nous n'en avons jamais douté; mais si un tel évêché qui contenait mille paroisses, doit être rétréci, et si la partie excédante doit être réunie à un évêché qui n'en avait que soixante-quinze, afin que toutes puissent être également surveillées? Ne serait-ce pas aussi parce qu'un évêque n'aura plus 300,000 livres de rente? (Applaudissements à gauche. — A droite : *Ce n'est pas cela!*)

Eh bien ! serait-ce parce qu'on a rendu au peuple le droit d'élection ? (A droite : *Ce n'est pas cela !*) Eh ! qu'avons-nous besoin de l'intercession du successeur de saint Pierre, puisque c'était l'usage dès le berceau de l'Eglise. A Jérusalem, les apôtres délibérèrent avec tous les fidèles. (Applaudissements.) Depuis trois cents ans nous avons combattu contre un ultramontain ; nous n'avons pas voulu souffrir ces priviléges qui donnaient à des religieux une supériorité contraire à l'esprit de l'Evangile, et nous le consulterions lorsqu'il s'agit d'une Constitution civile ! Nous avons tous les pouvoirs nécessaires pour distribuer les diocèses de manière qu'ils participent également aux bienfaits de l'Eglise. (A droite : *On ne s'oppose pas à cela.* — Pas d'hypocrisie, s'écria Maury !)

« Quel décret pourrions-nous rendre, reprit Camus, s'il nous fallait toujours attendre la décision du Saint-Siége ! A chaque question il s'élèverait la même difficulté qu'aujourd'hui ; dans toutes les circonstances, on vous opposerait votre propre conduite, et on vous dirait toujours : « Il faut attendre la réponse du Souverain-Pontife. » Vous sentez les inconvénients d'une pareille démarche. Eh bien ! puisque le clergé n'a pas le bon esprit, n'a pas assez d'amour pour exécuter des décrets qui n'ont d'autre but que l'affermissement de cette même religion, il faut que la force intervienne... Je propose donc de décréter que le président se retirera sur l'heure par devers le roi... pour le prier d'envoyer demain une réponse définitive. »

L'Assemblée était très divisée, surtout très agitée. Un membre proposa l'ajournement ; un autre, au contraire, demanda qu'on attendît la réponse du roi séance tenante. Avec mille précautions oratoires, Toulongeon essaya de renvoyer la discussion au 1er janvier. « J'invite l'Assemblée, dit-il, à peser dans sa sagesse les grands principes que l'on traite. La huitaine constitutionnelle étant passée, il n'y a pas beaucoup d'inconvénients à prolonger encore le délai. Personne ne connaît officiellement l'envoi d'un courrier au Pape. J'ajoute que si nous le connaissions, nous devrions presser notre délibération, car nous n'avons rien de commun avec lui ; mais comme nous n'avons aucune connaissance officielle de cette démarche, quand il est question de géographie diocésaine, les consciences ne peuvent être alarmées ; mais lorsqu'il est question de choses au-dessus de ce monde, s'il est un seul homme dont la conscience obscurcie par de faux préjugés, puisse avoir des inquiétudes, il est de votre sagesse de le ménager

encore. Dès que la chose publique n'est pas en danger... (A gauche : *Elle y est.*) Si elle y était réellement, vous n'auriez pas accordé de délai. Mon avis est donc, en me référant à la demande faite par M. Camus que la question soit ajournée jusqu'au 1er janvier. (Plusieurs membres de la gauche murmurent.)

Duquesnoy : Non seulement les principes posés par M. Camus sont évidents, mais aucun bon esprit n'a jamais élevé sur ces principes un doute sérieux. Il n'y a dans un Etat bien constitué que des *fonctionnaires publics* qui tiennent leur pouvoir et leur mission de la Constitution. (Murmures à droite.) Vous avez fait sur les fonctionnaires des cultes publics des décrets qui doivent être exécutés comme ceux que vous avez rendus sur l'ordre judiciaire et sur l'administration. La Constitution civile du clergé est acceptée par le roi; elle est adoptée par la nation; elle ne peut trouver de résistance que de la part de quelques rebelles que l'autorité publique saura bien réprimer. Je sais de plus qu'il importe peu quelle est l'opinion de la cour de Rome sur ce qui se passe parmi nous. Ce qui nous importe, c'est que nous fassions les lois en vertu de l'autorité nationale, et que le roi les fasse exécuter en vertu de la même autorité... Je ne sais pas du tout quelles sont les mesures qu'il a prises, s'il a ou non envoyé un courrier à Rome. Un homme qui a l'honneur de concourir aux actes du Corps législatif est parfaitement étranger à ces détails administratifs. Je remarque seulement dans cette réponse que le roi veut prévenir des malheurs publics... Ne donnez pas, messieurs, à quelques fanatiques, à quelques factieux l'espérance dont ils osent encore se flatter, ne leur laissez pas *l'honneur et le bonheur* de croire *qu'ils feront des martyrs.* Vous voulez que les lois soient exécutées, et qu'elles le soient sans troubles; le roi vous garantit cette exécution... que vous faut-il donc de plus? Je conclus à l'ajournement à trois jours. »

Il fallait que les passions fussent bien vives, la foule bien menaçante pour qu'on discutât ainsi un ajournement à trois jours! Les habiles soulevèrent alors un incident. Ils firent remarquer que la réponse verbale du roi n'ayant rien d'officiel, ne pouvait faire l'objet d'une délibération. Maury, au milieu des murmures incessants de l'Assemblée, épuisa son éloquence sans pouvoir aborder le fond du débat. « Après de longues considérations épisodiques dont l'objet, dit-il, est d'écarter le sursis qu'on daigne solliciter pour nous, j'ai trois

choses à examiner : la conduite du roi, nos rapports avec le pape, et la conduite de l'Assemblée nationale. La conduite du roi : on lui présente une Constitution civile du clergé que nous avions jugé, *nous*, un objet purement spirituel. (Il s'élève des murmures.) Je demande pardon du mot collectif : j'avais la maladresse de me souvenir de la déclaration de M. l'évêque de Clermont, et je croyais pouvoir la faire revivre. Telle est donc la conduite du roi. Il a reçu la Constitution civile du clergé, il l'a acceptée, il l'a adressée au pape. (Les murmures augmentent.) Cependant elle n'est pas suivie de lettres patentes; elle ne reçoit pas encore la forme qui est ordinairement donnée à vos décrets, et cinq mois se sont écoulés depuis que cette Constitution est décrétée. Vous en avez demandé l'exécution immédiate; vous avez envoyé ce matin un message au roi, dont la réponse officielle ne porte pas plus le sceau de l'Etat que le message de l'Assemblée nationale; vous connaissez parfaitement l'esprit de cette réponse. Vous êtes impatients de renverser l'obstacle qu'on vous oppose. Je vous observe que le terme fatal de la sanction des décrets constitutionnels n'est pas limité avec une grande précision, et que la liberté, non des membres de cette Assemblée, mais du chef de l'Etat, demande de grandes précautions, parce que tout acte de violence serait un bienfait pour..... (Les murmures d'une grande partie de l'Assemblée interrompent l'orateur.) Je dis qu'un acte de violence deviendrait un acte conservatoire. A l'égard du recours à l'autorité du Saint-Siége : nous sommes Français, nous sommes citoyens, nous reconnaissons l'unité du pouvoir temporel ; mais quand la religion a été reçue dans l'Etat, elle avait des lois, des droits, un chef; et quand on la dit dominante en France, cette religion ne sera pas votre esclave. Elle ne dépend que de Dieu seul; elle n'a aucune autorité sur le temporel; mais aussi elle ne reconnaît pas la puissance des hommes. »

Le président rappelle l'opinant à la question.

L'abbé Maury : Si j'étais sûr d'obtenir la parole sur le fond je ne me placerais pas dans le poste où je me trouve; mais je suis si souvent descendu de la tribune la bouche close... (On murmure.) Je poursuis au fond. (Nouveaux murmures.) Il n'y a qu'un décret qui puisse m'empêcher... Eh bien! monsieur le président, allez aux voix... Allons, messieurs, un décret d'amitié... »

Après Maury, Barnave prit la parole et demanda une réponse écrite et signée du roi. Chapelier, appuyant cette

motion, proposa l'ajournement au lundi. Les violences recommencèrent. La discussion générale fut fermée. Mais quand il fut question de mettre l'amendement de Chapelier aux voix, les mêmes luttes se rouvrirent avec une vivacité incroyable. L'Assemblée ne se possédait plus; les tribunes l'intimidaient. Barnave ayant dit dans son discours : « Tous ici, et vos propres décrets, proclament que la juridiction temporelle est absolument en notre pouvoir et qu'aucune puissance étrangère n'a droit de coopérer à la sanction des actes qui la déterminent. » « Oui, s'écria Maury, les tribunes le prouvent bien. » Elles gouvernaient. C'était elles, et par conséquent les Jacobins, qui imprimaient l'impulsion à laquelle cédait l'Assemblée. On décida que le roi donnerait sans retard une réponse signée, et, pour la lui rendre plus facile, les révolutionnaires eurent recours à leur moyen habituel : ils organisèrent des manifestations. Louis XVI, du reste, voulant mettre sa conscience à l'abri, n'était point fâché qu'on lui fît violence. Il n'attendait que cela pour céder. La force majeure était constatée. Des casuistes subtils, comme en trouvent aisément les princes faibles, lui avaient démontré l'avantage de se laisser arracher des concessions qui, moralement, disaient-ils, étaient sans valeur ou révocables, et qui, pratiquement, menant aux abîmes, s'annuleraient bientôt elles-mêmes. Cette politique de ruse et de dépit lui suffisait.

Louis XVI donna sa sanction le 26, et le lundi 27 il écrivit à l'Assemblée pour expliquer son retard. « J'ai fait connaître la disposition *invariable* où je suis, d'appuyer, *par tous les moyens*, la Constitution que j'ai acceptée et juré de maintenir... Il était dans mon cœur de désirer que les moyens de sévérité pussent être prévenus par ceux de la douceur... En donnant aux esprits le temps de se calmer, j'ai dû croire que l'acceptation de ce décret s'effectuerait avec accord... Mais puisqu'il s'est élevé sur mes intentions des doutes que la droiture connue de mon caractère devait éloigner, ma confiance en l'Assemblée nationale m'engage *à accepter*. Il n'est pas de moyen plus sûr, plus propre à calmer les agitations. »

Aussitôt l'abbé Grégoire monta à la tribune, et proposa, au nom de ses collègues, résolus comme lui à prêter le serment, d'en expliquer le sens et la portée. Il espérait sans doute par une déclaration catholique, rallier les esprits et faire cesser le schisme. Sa bonne foi est probable. Cazalès partageait ses illusions. Ils oubliaient l'histoire. Souvent l'épiscopat français s'est servi du pape ou du roi pour imposer ses décisions

au peuple; jamais il n'a souffert que le pouvoir civil, fût-il Louis XIV ou Napoléon Ier, intervînt dans ses affaires. Quoique le résultat soit le même dans la pratique, il est fort différent de transformer un canon de l'Église en loi de l'État, ou de prétendre, au contraire, qu'une loi de l'État devienne un canon de l'Église. L'Assemblée ne faisat pas cette distinction; Grégoire n'en saisissait pas l'importance. On croyait que le Saint-Siége, en cédant, réparerait tout, et on attendait de bonne foi sa sanction. On se trompait doublement. Rien, pas même l'assentiment du pape, qui ne devait jamais venir, ne pouvait effacer le vice radical de la Constitution civile du clergé.

En disant que son empire ne vient pas de ce monde, Jésus-Christ dit qu'il y a deux empires et qu'il en a un, et que cet empire ne connaît pas la contrainte. Il est, dans ses limites, indépendant et souverain. Les évêques qui l'exercent et l'Église qui l'exprime doivent donc être libres. Lorsque le concordat vint, en 1801, consacrer les nouvelles circonscriptions diocésaines, elles appartenaient depuis dix ans déjà à l'histoire; Pie VI n'était plus, et Pie VII, prenant les faits comme il les avait trouvés à son avénement, traitait de souverain à souverain avec le premier Consul. Les deux pouvoirs contractaient librement, sur le pied de l'égalité. Il n'en était pas ainsi en 1790. L'un cherchait à dominer l'autre. C'est ce que Grégoire et ses amis, les Constitutionnels ne comprenaient pas assez. Il n'en faut pas moins lui tenir compte de sa déclaration. Elle est remarquable et prouve qu'il voyait bien la difficulté, quoiqu'il crût trop aisément la résoudre.

« Disposé, dit-il, ainsi qu'un grand nombre de confrères, à prêter le serment civique, permettez *qu'en leur nom* je développe quelques idées, qui, peut-être, ne seront pas inutiles dans les circonstances actuelles. (Il se fait un profond silence.) On ne peut se dissimuler que beaucoup de pasteurs très-estimables et dont le patriotisme n'est point équivoque, éprouvent des anxiétés, parce qu'ils craignent que la Constitution française ne soit incompatible avec les principes du catholicisme. Nous sommes aussi inviolablement attachés aux lois de la religion qu'à celles de la patrie. Revêtus du sacerdoce, nous continuerons à l'honorer par nos mœurs. Soumis à cette religion divine, nous en serons constamment les missionnaires; nous en serions, s'il le fallait, les martyrs. Mais après le plus mûr, le plus sérieux examen, nous déclarons ne rien aperce-

voir dans la Constitution qui puisse blesser les vérités saintes que nous devons croire et enseigner.

« Ce serait injurier, calomnier l'Assemblée nationale que de lui supposer le projet de *mettre la main à l'encensoir*. A la face de la France, de l'univers, elle a manifesté solennellement son profond respect pour la religion catholique, apostolique et romaine. Jamais elle n'a voulu priver les fidèles d'aucun moyen de salut ; jamais elle n'a voulu porter la moindre atteinte au dogme, à la hiérarchie, *à l'autorité spirituelle du chef de l'Eglise*. Elle reconnaît que ces objets sont hors de son domaine. Dans la nouvelle circonscription des diocèses, elle a voulu seulement déterminer des *formes politiques* plus avantageuses aux fidèles et à l'Etat. Le titre seul de Constitution *civile* du clergé, énonce suffisamment l'intention de l'Assemblée nationale. Nulle considération ne peut donc suspendre l'émission de notre serment. Nous formons les vœux les plus ardents pour que, dans toute l'étendue de l'empire, nos confrères, calmant leurs inquiétudes, s'empressent de remplir un devoir de patriotisme si propre à porter la paix dans le royaume et à cimenter l'union entre les pasteurs et les ouailles.

« SERMENT :

« Je jure de veiller avec soin aux fidèles dont la direction m'est confiée. Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi. Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution française et notamment les décrets relatifs à la Constitution civile du clergé. » (On applaudit à plusieurs reprises.»

A l'exemple de l'abbé Grégoire, cinquante-huit ecclésiastiques, comme lui membres de la Chambre et presque tous curés, vinrent prêter le serment au milieu des applaudissements enthousiastes des tribunes et de l'Assemblée. Trois autres, les abbés La Salcette, Duplaque et Dom Gerles, que rien n'obligeait à cette formalité, n'ayant point de fonctions publiques, s'empressèrent de la remplir. « Je jure, dit l'abbé La Salcette, de défendre tous les décrets *sanctionnés par le roi* et je pense que nul citoyen français ne doit vivre aux dépens de l'État s'il ne fait profession publique d'obéir à la loi. » Durand de Maillane demanda que le discours de l'abbé Grégoire, *si consolant pour tous les gens de bien*, fût imprimé et inséré au procès-verbal. Il y voyait, pour les vrais catholiques, l'application et la justification du serment.

La question se représenta dans la séance du dimanche,

2 janvier, à propos de la discussion de la Constitution. Un projet de décret portait que l'Assemblée s'occuperait *de la démarcation du pouvoir* civil et ecclésiastique. « Il me semble, fit observer Biozat, que nous préjugeons par là qu'il y aura une juridiction ecclésiastique, question délicate et fort controversée... » Goupil demanda qu'on mentionnât expressément l'*étendue légitime* de la juridiction ecclésiastique. « Il est nécessaire, dit Martineau, de distinguer avec précision des autorités qui ont été confondues depuis plusieurs siècles. Il faut que l'évêque ait une juridiction sur les curés et sur les autres ecclésiastiques de son diocèse... Quand on en sera là, on pourra se déterminer. » L'Assemblée passa à l'ordre du jour; mais le désir, et l'on peut dire la nécessité où l'on se trouvait de faire intervenir l'Etat dans les choses de l'Eglise, n'en fut pas moins constaté. Il fallait fixer la limite de la juridiction ecclésiastique, séparer nettement le prêtre et le citoyen. Le principe de la Constitution civile du clergé conduisait fatalement à cette intrusion. Ses défenseurs, voulant profiter de la situation, s'appliquaient à donner force de loi aux règles de la discipline ecclésiastique. Là était le schisme et l'abus. En vain prétendaient-ils ne rien innover et n'écrire dans la loi que ce qui était déjà dans les canons; le seul fait de placer, sans consulter l'Eglise, les canons sous la protection du législateur, constituait une religion d'Etat et par conséquent un schisme, si cette religion, en la supposant même orthodoxe, n'avait point la sanction de Rome.

D'après le *Moniteur*, l'incident n'eut pas de suite. Mais il dut réveiller les perplexités des catholiques. L'évêque de Lydda, le trop fameux Gobel, monta à la tribune, et fit, comme l'abbé Grégoire, une déclaration qui n'était évidemment, dans sa pensée, qu'une interprétation du serment. « Une altération de santé qui m'a retenu dans ma chambre, dit-il, m'a empêché de venir plutôt m'acquitter du devoir que je m'empresse de remplir, persuadé que l'Assemblée nationale ne veut pas nous obliger par ses décrets à faire quelque chose de *contraire à la juridiction spirituelle*, en ce qui concerne les fidèles, je demande à prêter le serment ordonné par l'Assemblée. » Plusieurs salves d'applaudissements accompagnèrent son serment. Trois curés et un chanoine jurèrent comme lui; on lut ensuite des félicitations qu'envoyaient les membres du ci-devant chapitre de Saint-Genest à Hyères; puis l'évêque de Clermont, enhardi par l'exemple de Grégoire et de Gobel, voulut prendre à son tour la parole : « Nous n'avons cessé, dit-il,

de rendre hommage à la puissance civile. Nous avons reconnu et nous reconnaîtrons toujours que nous avons reçu d'elle de grands avantages politiques ; mais dans l'ordre spirituel, ce n'est pas d'elle que nous avons reçu nos pouvoirs. Nous sommes obligés comme ministres de la religion de défendre et enseigner notre doctrine ; nous avons toujours reconnu que nos fonctions sont tellement limitées au territoire sur lequel nous avons reçu notre mission... » Les cris de la gauche ne lui permirent pas de continuer. « Je demande, s'écria Treilhard, que M. l'évêque de Clermont soit tenu de déclarer s'il entend prêter le serment pur et simple. (La grande majorité applaudit.) On prépare des protestations ; on les apporte à la tribune pour les répandre dans les papiers publics, et pour exciter des malheurs dont nous gémissons. C'est un serment pur et simple que nous avons décrété ; ce n'est qu'un serment pur et simple que le roi a sanctionné... »

Dubois-Rouvrai. — Je demande que M. l'évêque de Clermont soit entendu.

Treilhard. — Je demande aussi qu'on entende le serment de M. l'évêque de Clermont, si ce serment est pur et simple ; car c'est ainsi que l'Assemblée l'a décrété. (A droite : *C'est faux, c'est faux.*)

L'évêque de Clermont. — Je n'ai pas la prétention de forcer l'Assemblée à m'entendre... (Murmures.) Vous avez reconnu solennellement que vous n'avez point d'empire sur les consciences.... (Redoublement de murmures.)

M. Le Bois-Daiguier. — Si chaque serment nous fait perdre une séance...

Chabroud. — ... Il n'y a point à l'ordre du jour de discussion sur le serment. Il faut que M. l'évêque de Clermont prête son serment ou qu'on passe à l'ordre du jour...

Foucault. — Voulez-vous entendre M. l'évêque de Clermont ?

Plusieurs voix. — Non.

Foucault. — « Non !... Et bien ! il n'existe plus d'Assemblée ; ce n'est plus qu'une faction. (Violents murmures.)

Le Bois-Daiguier et *Foucault.* — Ensemble :

« ... Il n'y a ni opinion, ni discussion à l'ordre du jour ; il n'y a que le serment...

— « ... C'est-à-dire que vous m'ordonnez d'assassiner mon frère ou ma sœur... Sacrifier sa religion, c'est tout...

L'évêque de Clermont. — Je demande si l'Assemblée entendra mes motifs...

Foucault. — Je demande la question préalable...

L'Assemblée décide qu'il y a lieu à délibérer. La proposition Treihard est votée à une très-grande majorité. (Profond silence.)

Le Président, à l'évêque de Clermont. — En conséquence, je vous interpelle, monsieur, de déclarer si vous voulez prêter un serment pur et simple,..

M. l'évêque de Clermont. — Je dois parler catégoriquement comme il convient à mon caractère. Je déclare donc que je ne crois pas pouvoir en conscience...

L'Assemblée passe à l'ordre du jour.

Aucun récit ne saurait égaler la grandeur émouvante de cette scène que surpassa seule la séance du surlendemain, 4 janvier. Prévu des uns, redouté des autres, le déchirement commençait. Il allait y avoir deux Eglises, deux clergés, l'un proscrit, l'autre officiel; le schisme allait s'accomplir. Et cependant, pas plus que la France, l'Assemblée ne voulait être schismatique. Elle s'était méprise. Trompée par les assurances des prêtres constitutionnels, elle avait cru, jusqu'au dernier moment, que la rupture n'aurait pas lieu. Ce malentendu, qui eut pour l'Eglise et pour la liberté de si funestes conséquences, fut l'œuvre de quelques esprits opiniâtres, servis par d'éloquents orateurs, comme il y en a toujours dans les assemblées populaires, sacrifiant tout aux succès de tribune et se laissant entraîner par les applaudissements de la foule peu soucieuse de l'avenir. Momentanément unis, les idéologues et les rhéteurs firent la loi et plongèrent la France dans l'abîme. On conçoit l'horreur qu'en garda Napoléon.

Ce qu'il n'avait pu dire à la tribune, l'évêque de Clermont l'imprima. Il voulut se justifier, montrer l'iniquité révoltante de l'Assemblée qui lui avait fermé la bouche après avoir accueilli les explications de Grégoire et de Gobel. Le lendemain, 3 janvier, au milieu d'une discussion sur le jury, l'abbé Boudon se leva tout à coup et dit : « Je dénonce à l'Assemblée un imprimé qui contient le prétendu serment prononcé par M. l'évêque de Clermont. Il y est dit que ce serment a été adopté par un grand nombre de membres du clergé; je demande que les ecclésiastiques qui ont prêté serment se lèvent... et disent s'ils ont voulu faire des restrictions mentales... » « Ce serait faire injure à M. l'évêque de Clermont, répliqua Treilhard, que de le croire auteur de cet écrit... d'ailleurs on prétend qu'il n'y a pas *prononcé* mais *proposé*... »

Après quelques paroles échangées, l'Assemblée voulant fuir le débat et refusant de s'expliquer, tant elle avait déjà peur de son œuvre, prononça l'ordre du jour. « Mais, dit Thouret, il faut pourtant savoir s'il y a *prononcé* ou *proposé*... » Aussitôt un autre membre du parti constitutionnel, franchement royaliste, tout dévoué à la cour, Lameth, s'empressa d'écarter la discussion. L'Assemblée vivait de malentendus; elle avait besoin d'équivoque. Tandis qu'à gauche on se souciait aussi peu de l'Eglise que de la monarchie, à droite c'était à qui sacrifierait l'autel pour sauver le trône. « L'Assemblée, dit Lameth, a décidé que tous les fonctionnaires prêteraient un serment. Ce serait l'atténuer que de délibérer sur aucune espèce de modification. S'il y avait encore des précautions à prendre, ce serait d'inviter les ecclésiastiques fonctionnaires publics à cesser une résistance coupable, en leur annonçant que si demain ils n'ont pas prêté leur serment, ils ne sont plus fonctionnaires publics et que leurs places sont déclarées vacantes. (On applaudit à plusieurs reprises.) »

L'évêque de Clermont. — J'ai mis le mot *proposé* dans l'imprimé qui fait le sujet de vos délibérations; j'ai eu raison de le mettre, puisque j'ai offert à l'Assemblée de prêter ce serment, et qu'après le refus qu'elle a fait de l'entendre, je l'ai déposé sur le bureau.... J'ajoute que n'ayant pas donné la démission de ma place et que ne voulant pas la donner, je ne me regarderai jamais comme dépossédé....

Ainsi les deux amis du roi, Lameth et l'évêque de Clermont se trouvaient dans des camps opposés. La politique et la religion se faisaient la guerre : la monarchie était divisée contre elle-même. Ce fut encore un ami du trône, un Girondin, l'éloquent et populaire Barnave, tout dévoué à la Constitution, qui accéléra la rupture. « Il faut, dit-il, que l'Assemblée, par une décision immédiate, prouve le cas qu'elle fait de cette discussion.... Il ne s'agit pas d'un serment forcé, mais d'un serment attaché à des fonctions publiques.... Je pense que l'Assemblée doit décréter que le délai accordé par le décret expire *demain à une heure*.... »

Aux Jacobins comme à la Cour, on avait hâte d'appliquer la Constitution civile pour la voir à l'œuvre et connaître définitivement l'attitude que prendrait le clergé. La municipalité de Paris, composée de purs Constitutionnels, ne montrait pas moins d'empressement. Par un excès de malveillance ou de zèle dont l'auteur resta inconnu et qui souleva l'effervescence populaire, les affiches placardées le 1er janvier afin

de promulguer le décret du 27 novembre relatif au serment, portaient que *tous les prêtres* qui ne s'y soumettraient point seraient considérés comme *perturbateurs*. La loi n'avait rien dit de semblable. On dénonça cet abus. « Il y a, dit Dubois-Rouvrai, une proclamation de la municipalité qui étend la nécessité du serment aux ecclésiastiques non fonctionnaires publics, et qui les déclare perturbateurs de l'ordre... » (Applaudissements.) A ces mots, la discussion recommença plus vive, plus ardente que jamais. Le chef des royalistes, Cazalès, dont l'éloquence transportait l'Assemblée, prit alors la parole au nom du clergé. « L'Assemblée nationale se voit au moment d'employer des moyens de rigueur contre des hommes qui n'apportent qu'une *résistance momentanée* à vos décrets. J'ai l'honneur de représenter à la grande majorité qu'elle sait parfaitement bien que quand les évêques se sont refusés à ce qu'on exigeait d'eux, des motifs de conscience les en ont empêchés. (Murmures.) Elle ne peut douter un instant que les évêques de France n'aient un grand désir d'obéir à ses ordres ; ils auraient pris une marche de résistance absolument opposée, s'ils n'avaient cru devoir attendre que le pape se fût expliqué ; ils auraient déclaré que leur conscience s'opposait à ce que les décrets exigeaient d'eux. Ils auraient appuyé l'exposition de leurs principes de la signature de leurs collègues ; ils se seraient armés de la signature des membres du *second* ordre du clergé (On veut rappeler l'orateur à l'ordre.) Alors vous auriez été obligés de déployer toute la force de la puissance qui vous est confiée pour empêcher les efforts dangereux de l'Eglise. Qu'ont-ils fait? Ils ont attendu la réponse du pape qui, *sans doute, sera favorable aux décrets*; ils ont voulu concilier leur conscience et leur propre désir ; il serait barbare de leur refuser un délai, *peut-être de quelques jours*, qui les mettrait dans le cas d'obéir à votre décret, en ne manquant ni à la religion *ni à l'honneur*.... Ils veulent faire tout ce qu'exige leur devoir ; mais ne leur demandez que ce qui est faisable. » (Violents murmures ; cris : *à l'ordre*.)

Dillon. — L'opinant offense les ecclésiastiques qui se sont soumis au serment. Rappelez-le à l'ordre....

Cazalès. — Beaucoup d'ecclésiastiques pensent que j'ai voulu blâmer leur conduite ; ils se trompent....

Au milieu de l'agitation générale, Lameth rappela le président à l'ordre. Cazalès voulut s'expliquer. L'Assemblée, par un vote favorable, lui maintint la parole.

« Je dis, reprit-il, qu'au lieu de moyens nuls, les évêques

auraient pu prendre des moyens qui auraient causé du trouble dans le royaume...

Lameth. — ... La réaction n'est pas à l'ordre du jour...

Cazalès. — Quiconque examinera sans prévention la conduite des évêques verra que leur intention n'a pas été de résister à la loi ; ils ont cherché les moyens de sauver leur honneur et de défendre leur religion... L'Assemblée, si elle agit avec rigueur, destituera peut-être soixante ou quatre-vingts de ses membres... (Cris à gauche : *Tant mieux*. Quelques applaudissements.)

Desmeunière. — J'oserai me plaindre à M. l'évêque de Clermont de ce qu'il est venu présenter hier un serment que l'Assemblée ne pouvait agréer... J'oserai me permettre de lui demander si la religion et l'honneur peuvent lui permettre de balancer ; s'il peut dire d'un côté : je ne prêterai pas mon serment, et de l'autre : je ne donnerai pas ma démission ; c'est une singulière alternative pour celui qui s'y est placé... Rien n'est plus contraire à l'honneur que de faire une déclaration publique et une interprétation secrète au fond du cœur. Je crois donc que l'honneur et la religion nous garantissent également la soumission des ecclésiastiques fonctionnaires publics... »

Plusieurs orateurs essayèrent mais inutilement de répondre ; la discussion fut fermée. On demanda de renvoyer à huit jours la proposition de Barnave. L'Assemblée, repoussant cette motion, décida que le dernier délai pour prêter le serment expirerait le lendemain 4 janvier à une heure.

L'agitation était grande dans Paris ; les Jacobins ne cessaient de soulever le peuple. Le lendemain les abords de l'Assemblée furent envahis par une multitude immense, poussant des cris, proférant des menaces contre les prêtres soupçonnés de vouloir refuser le serment. Au début de la séance, on procéda à l'élection d'un président. Par un raffinement de malveillance contre le clergé, ce fut le juif Emmery qui obtint cet honneur. Deux curés montèrent à la tribune.

« Conformément, dit l'abbé Thiriat, à la restriction portée dans la profession de foi de M. l'évêque de Clermont pour les matières spirituelles... » (Murmures.) L'Assemblée consultée décida que le serment serait pur et simple, sans préambule, restriction ni explication. L'abbé Thiriat descendit précipitamment de la tribune ; l'abbé Périer prêta serment. La discussion sur l'organisation du jury fut reprise. Enfin, deux heures sonnèrent. Le moment solennel approchait. Grégoire

parut à la tribune pour tenter un dernier effort. « La religion, dit-il, la patrie, la paix sont chères à mon cœur ; c'est en leur nom que je vais articuler quelques mots. Parmi les ecclésiastiques fonctionnaires publics qui se trouvent dans cette Assemblée, les uns ont prêté leur serment, les autres s'y sont refusés. De part et d'autre nous devons supposer des motifs respectables. Il ne s'agit que de s'entendre; *nous sommes tous d'accord*; il est certain que l'Assemblée *n'a pas entendu toucher* à ce qui est purement spirituel et hors de sa compétence ; personne ne contredira cette assertion : l'Assemblée a déclaré formellement le principe; elle l'a toujours reconnu ; elle a toujours applaudi ceux qui l'ont professé. (On applaudit.) C'est un premier motif pour calmer les inquiétudes. L'Assemblée ne juge pas les consciences ; elle n'exige pas même un *assentiment intérieur*. (Violents murmures.) Je suis bien éloigné de prétendre justifier les restrictions mentales ; mais je veux dire seulement que l'Assemblée entend que nous jurions d'être fidèles, et de procurer l'obéissance à la loi ; voilà tout ce qu'elle exige. (On applaudit.) Je ne pense donc pas que le serment demandé puisse effrayer les consciences. Attaché par une union fraternelle, par un respect inviolable à nos respectables confrères, les curés, à nos vénérables supérieurs, les évêques, je désire qu'ils acceptent *cette explication*, et si je connaissais une manière plus fraternelle, plus respectueuse de les y inviter, je m'en servirais. » (Applaudissements.)

Les politiques parurent redouter l'effet de cette déclaration. Craignaient-ils de voir le clergé se rallier à la Constitution ?

Riquetti l'aîné, ci-devant Mirabeau, comme s'exprime le *Moniteur*, prit la parole. « Il me semble, dit-il, que pour avoir un assentiment général, la doctrine exposée par le préopinant doit être exprimée avec plus de clarté et de simplicité. L'Assemblée n'a jamais pu penser qu'elle avait le droit d'obliger à faire serment de telles choses ; elle a pu décider le refus d'un serment incompatible avec telles fonctions. Voilà tout... Je ne serais pas monté à la tribune pour donner cette explication, si on ne lisait sur les murs des carrefours une affiche inconstitutionnelle, *inique* ; on y déclare perturbateurs du repos public les ecclésiastiques qui ne prêteraient pas le serment que vous avez décrété. L'Assemblée n'a jamais permis et n'a jamais pu permettre une telle affiche ; celui qui, après avoir prêté le serment d'obéir à la loi, n'obéirait pas, serait criminel... mais celui qui se résigne et dit : Je ne peux prêter

le serment et je donne ma démission, n'est certainement pas coupable. (Applaudissements à gauche.)... J'ai dit dans quel sens je concevais *l'explication* donnée par le bon citoyen, par l'ecclésiastique respectable qui a parlé avant moi. Dans ce sens, j'y donne mon assentiment; dans tout autre elle n'offrirait qu'une *restriction mentale*, et il serait aussi indigne de ce membre de la proposer que de l'Assemblée de la tolérer. » (Applaudissements.)

Bailly fut obligé de venir se justifier. Il expliqua l'erreur involontaire de la municipalité, assurant qu'elle avait été presque aussitôt réparée par l'apposition de nouvelles affiches recouvrant les premières; puis il promit de poursuivre les auteurs de cette supercherie. Barnave y adhéra. « ... Mais en ce moment, dit-il, on doit exécuter le décret du 27 novembre et se conformer à la décision prise hier; MM. l'abbé Grégoire et Mirabeau ont donné une explication *qui était dans l'esprit de tout le monde*; il faut donc maintenant exécuter la loi; le délai est expiré... je demande donc que, sans préjudice de l'erreur commise dans la proclamation placardée, le président interpelle les membres de cette Assemblée qui sont fonctionnaires publics ecclésiastiques de prêter serment conformément au décret. J'espère et je désire qu'ils ne répondront pas par un refus; mais si cela arrivait, je demande que le président se retire par devers le roi pour le prier d'ordonner qu'il soit procédé suivant les formes constitutionnelles à l'élection aux évêchés et cures vacans...

Lucas. — Je demande que l'appel nominal des ecclésiastiques fonctionnaires publics soit relevé sur trois colonnes pour les absents, les acceptants et les refusants.

Mirabeau fit observer qu'on ne devait pas prévoir un refus, inconstitutionnel, selon lui. Lucas retira sa proposition. Camus demanda alors l'insertion au procès-verbal de la nouvelle *déclaration* de l'abbé Grégoire. L'abbé Chopier, prêtant serment dit qu'il allait faire la même motion. Pour les simples, les paroles de l'abbé Grégoire étaient la justification du serment; pour les habiles, elles devaient être la condamnation des prêtres qui refuseraient de le prêter.

« Je me suis imposé le silence, s'écria l'abbé Maury qui voulait dévoiler ce nouveau subterfuge; mais l'explication qu'on a donnée pourrait induire en erreur une partie de l'Assemblée... »

Camus.—La discussion doit être fermée.

Maury.—On ne doit pas m'interrompre...

Le président. — Une partie pense qu'il faut fermer la discussion...

Maury. —Frappez, mais écoutez...

L'Assemblée consultée refusa d'entendre l'abbé Maury. Barnave revint à la prestation du serment. « Ma proposition est double, dit-il, la première consiste à demander que le président interpelle les ecclésiastiques fonctionnaires publics. »

Le président.—Il faut au préalable délibérer sur la motion d'inscrire au procès-verbal les explications de MM. Grégoire et Riquetti.

Camus.—Il n'est question ni de discussion ni d'explication; je désire seulement qu'on sache bien l'état de la marche de l'Assemblée, et que pour cela on fasse lecture du procès-verbal depuis l'ordre de deux heures.

Camus, très-habile en droit ecclésiastique, connaissait l'importance des moindres incidents dans ces graves circonstances.

Le président fit remarquer qu'il n'y avait pas encore de procès-verbal et qu'il s'agissait précisément de savoir si on y insérerait les *explications* de l'abbé Grégoire.

Duval. — L'explication donnée par M. Grégoire et développée par M. Mirabeau est un monument de mauvaise foi, *un piége* tendu à la simplicité des personnes pour lesquelles cette explication est proposée...

L'abbé Goutte.—Le serment doit être prêté sans préambule, sans restriction; vous l'avez ainsi décrété ce matin. Il n'y a pas d'explication à discuter. Consultez l'Assemblée...

Thouret.—Je soutiens qu'il n'y a pas même lieu à consulter l'Assemblée...

Camus retira sa proposition. Un membre, dont le nom ne figure pas au *Moniteur*, se leva et dit : « Puisque l'Assemblée *adopte* l'explication de M. Grégoire, je demande qu'elle le déclare dans son procès-verbal. (Murmures à gauche.)

Le président lui répondit qu'après le décret décidant que le serment serait pur et simple, il ne pouvait accepter cette proposition. L'Assemblée refusait donc obstinément de faire une déclaration officielle, de donner un mot, une parole qui pût ressembler à une interprétation du serment,

« Pourquoi, dit la droite, avez-vous entendu l'explication de M. l'abbé Grégoire ?..

« J'ai demandé, reprit l'auteur de la proposition, que l'Assemblée adoptât l'explication donnée par M. l'abbé Grégoire, parce que le législateur seul peut interpréter la loi... si l'As-

semblée regarde cette explication comme un *correctif* de la loi... (De longs et violents murmures couvrirent sa voix.)

M. Riquetti. — On m'a demandé le résumé de l'explication de M. l'abbé Grégoire... le voici : La puissance civile ne pouvant exiger de chaque citoyen que la soumission à la loi, et, de chaque fonctionnaire public, que le serment d'exécuter et de faire et exécuter la loi, l'Assemblée nationale n'a entendu, par son décret du 27 novembre, qu'assurer l'exécution des lois, laissant entière la liberté d'opinion et de conscience qui ne peut être ravie à personne. »

Ainsi, Grégoire lui-même était suspect. Il avait expliqué le serment et Mirabeau, feignant d'interpréter cette explication, venait en réalité la détruire. Il y avait une restriction mentale, mais elle était tout entière dans l'esprit de l'Assemblée qui ne voulait pas formuler nettement son intention. Son obstination sur ce point devenait, en se prolongeant, plus éloquente que les déclarations qu'elle aurait pu faire. Elle ne laissait aucun doute à ceux qui prenaient au sérieux la formalité du serment et qui en comprenaient l'importance. A la vérité, une question de principes se trouvait engagée dans le débat. L'Assemblée n'admettait point qu'on discutât sa souveraineté. Elle l'étendait à tout, sur tous. Mais c'est cela même qui constituait le schisme en consacrant la sujétion de l'Eglise. Les ecclésiastiques instruits et fidèles qui s'en rendaient compte ne pouvaient donc, à aucun prix, prêter, en conscience, le serment qu'on leur demandait.

Après l'explication de Mirabeau on revint à la motion d'appel nominal faite par Barnave. Elle fut votée d'acclamation. Impatiente de ces lenteurs, la foule criait, hurlait au dehors.

« En conséquence, dit le président après le vote, j'interpelle les ecclésiastiques fonctionnaires publics, membres de cette Assemblée, de prêter le serment en exécution du décret du 27 novembre. Ils répondront à l'appel nominal qui va leur être fait. »

Quelques minutes se passent dans le silence.

Biauzat. — Je demande la permission de faire observer... (Cris : *Pas d'observations !*)

Le président. — M. Biauzat voulait dire que l'intention de l'Assemblée était qu'on retînt au procès-verbal les explications données par MM. Grégoire et Mirabeau... (Cris : *Non, non.* — Bruits au dehors.)

Cazalès. — Voulez-vous entendre les cris qu'on pousse autour de cette enceinte...

On commence l'appel nominal : M. l'évêque d'Agen.

L'évêque d'Agen. — Je demande la parole...

Cris à gauche. Pas de paroles... le serment !

L'évêque d'Agen. — C'est le cœur navré de douleur... (Violent tumulte au dehors.) « Les bandits rassemblés sur la terrasse des Feuillants, en dehors de la salle, dit l'abbé Barruel dans sa *Collection ecclésiastique*, t. 9, criaient : *A la lanterne! à la lanterne! les évêques et les prêtres qui refuseront le serment.* Du côté gauche de l'Assemblée, ajoute-t-il, on leur jetait des cartes où étaient les noms de ceux qui refusaient d'y souscrire. C'est ainsi que leur fut dénoncé M. l'évêque d'Agen. Il existe plusieurs de ces cartes où ce nom est écrit de la main des honorables membres qui siégent au côté gauche. »

Plusieurs voix à droite. — Vous entendez, M. le président.

Blacon. — Que M. le président aille donc faire cesser ce désordre.

Plusieurs voix. — Il y est allé, il est sorti. (Vive agitation à droite.)

Le président. — J'ai donné des ordres pour que nous soyons dans le calme...

Dufraisse. — Vous entendez ces scélérats qui, après avoir détruit la monarchie par d'infâmes moyens, veulent maintenant anéantir la religion. Je déclare que l'Assemblée n'est pas libre ; je proteste...

Plusieurs voix.—Laissez donc faire l'appel...

L'évêque d'Agen.—Vous avez fait une loi. Par l'article IV vous avez dit que les ecclésiastiques fonctionnaires publics prêteraient un serment dont vous avez décrété la formule ; par l'article V, que s'ils se refusaient à prêter ce serment ils seraient déchus de leurs offices. Je ne donne aucun regret à ma fortune ; j'en donnerai à la perte de votre estime, que je veux mériter ; je vous prie donc d'agréer le témoignage de la peine que je ressens de ne pouvoir prêter le serment... (Applaudissements à droite.)

On continue l'appel nominal par M. Fournès, curé.

Fournès. — Je dirai avec la simplicité des premiers chrétiens... je me fais gloire de suivre mon évêque comme Laurent suivit son pasteur.

On appelle M. Leclerc, curé de la Combe.

Leclerc. — Je suis enfant de l'Eglise catholique...

Rœderer. — L'interpellation de prêter le sermentn e per-

met pas d'autre réponse que de le prêter ou de refuser de le prêter.

Faydel. — Quand vous avez reçu le serment de M. l'abbé Grégoire, vous lui avez permis une explication.

Le Président. — Pour se conformer au décret, on doit dire : Je jure ou je refuse...

Foucault. — C'est une tyrannie. Les empereurs qui persécutaient les martyrs leur laissaient prononcer le nom de Dieu...

Bonnay. — Il est de fait que l'appel nominal commencé n'avait pas été décrété ; il est de fait que ce mode a été choisi par M. le président pour exécuter le décret. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'*ordre* ecclésiastique. (Murmures.) Vous avez connaissance d'un faux commis dans la proclamation de la loi... Cette erreur très-grave a excité dans l'esprit des malintentionnés une animadversion très-forte contre les ecclésiastiques et un danger réel pour ceux qui ne prêteraient pas le serment... D'ailleurs le délai est expiré ; il ne reste donc plus qu'à demander collectivement aux ecclésiastiques fonctionnaires publics, membres de cette Assemblée, de se présenter à cette tribune...

L'appel nominal présentait en effet de sérieux inconvénients et provoquait sur chaque nom les manifestations bruyantes des tribunes auxquelles répondaient les cris de la rue. On y renonça en adoptant la proposition Bonnay. En conséquence, dit le président, j'interpelle les fonctionnaires publics, membres de cette Assemblée, présents, et qui n'ont pas prêté le serment décrété, de monter à la tribune. Voici la formule. Ceux qui voudront prêter le serment diront : *Je le jure.*

Plusieurs ecclésiastiques vinrent le prêter, les uns d'après la formule de l'évêque de Clermont, les autres avec des réserves. Le bruit recommença. « Adoptant, dit l'un d'eux, le sentiment de l'Assemblée que je prends pour modèle et qui a dit *n'avoir pas entendu toucher au spirituel*, je prétends faire ainsi mon acte. »

Le président. — L'Assemblée a décrété dans toutes les circonstances qu'elle *n'entendait pas* toucher au spirituel. (Applaudissements à gauche.)

Cazalès. — Le devoir du président est de déclarer le vœu de l'Assemblée. Je demande si c'est là son vœu et je fais la motion qu'elle le déclare positivement.

Il n'est pas douteux que Cazalès n'eût reçu de l'épiscopat mission de provoquer une déclaration nette et catégorique de l'Assemblée. Le clergé l'attendait ; sa conduite, ou plutôt sa

vie allait en dépendre. La Chambre jusqu'au bout s'y refusa avec une obstination de plus en plus menaçante; car en eux-mêmes, les termes d'un serment ne sont rien; sa valeur, au for intérieur de la conscience, dépend uniquement de l'intention qu'y attache celui qui l'exige, ou tout du moins, du sens que lui donne la conscience publique. Il fallait donc que le législateur s'expliquât. Mais l'Assemblée qui s'était proclamée souveraine ne souffrait point qu'on lui demandât compte de ses actes. Cette résistance l'irritait.

Le président. — Ne se présente-t-il plus personne pour prêter le serment ?

Silence. — Un quart d'heure se passe.

« Je demande, dit Cazalès, avec une nouvelle insistance, que l'Assemblée nationale adopte la motion faite de déclarer qu'elle *n'entend* pas toucher au spirituel...

L'évêque de Poitiers. — J'ai soixante-dix ans, j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat où j'ai fait tout le bien que je pouvais faire. Accablé d'années et d'études, je ne veux pas déshonorer ma vieillesse, je ne veux pas prêter un serment... (Violents murmures d'un côté; applaudissements de l'autre.)

Cazalès. — Je demande que dans le cas où les principes de l'Assemblée nationale seraient déterminés et qu'elle n'aurait pas voulu toucher à ce qui est purement spirituel, elle le déclare. Si tels sont les principes, il est facile de démontrer jusqu'à l'évidence qu'il n'y a aucun inconvénient à adopter la restriction proposée par M. l'évêque de Clermont...

« L'erreur du préopinant, répondit Mirabeau, peut se démontrer par la substitution d'un seul mot. Il veut que l'Assemblée déclare qu'elle *n'a pas entendu* toucher au spirituel, tandis que ce qu'on pourrait dire c'est que l'Assemblée *n'a pas touché* au spirituel. (Applaudissements à gauche.) Voilà tout ce que le Président, aux ordres de l'Assemblée, *a dit et pu dire*, c'est que l'Assemblée *n'a pas touché au spirituel*...

Plusieurs membres à droite. — Elle y a touché !

Mirabeau. — Il est bien évident que ce n'est point une issue, car toute la difficulté, s'il pouvait y en avoir, serait que les dissidents appellent *spirituel* ce que l'Assemblée appelle *temporel*. (On applaudit. — Plusieurs voix à droite : Dites *contre sa conscience.*) Elle est fondée sur cette observation bien palpable que les démarcations diocésaines sont évidemment un fait temporel. Il ne nous reste donc qu'un parti à prendre. (Maury et Cazalès demandent la parole.) S'il est vrai que nous voulions tous concourir à la paix, s'il est vrai que cette résis-

tance ne soit pas un moyen trop connu dans nos annales pour faire prévaloir l'autorité ultramontaine, on doit se contenter de la déclaration mille fois faite et non à faire que l'Assemblée *n'a pas attenté au spirituel.* (Murmures à droite.) Je demande qu'après une nouvelle interpellation, on adopte la seconde motion de M. Barnave.

Le schisme était consommé, et Mirabeau savait bien qu'il fermait la seule issue ouverte à la situation. Que l'Assemblée eût ou non touché au spirituel, le fait pouvait être litigieux; nul n'en était juge. L'expérience seule devait décider. L'épiscopat ne demandait au législateur qu'une chose : exprimer nettement sa volonté; avait-il voulu, voulait-il, oui ou non, empiéter sur le pouvoir des âmes? Il n'y avait là ni discussion de faits, ni dispute de mots. Il s'agissait de constater une volonté. En déclarant que son intention n'avait pas été de toucher au domaine de l'Église, l'Assemblée rendait le serment possible; en refusant, au contraire, de faire cette déclaration, elle avouait qu'elle aurait non-seulement pu, mais au besoin, voulu attenter au spirituel. Dans ce cas, le serment consommait l'asservissement de l'Église : il devenait absolument impossible. Il y avait entre les deux situations un abîme : l'Assemblée le franchit; un sophisme de Mirabeau l'entraîna. Voilà donc sur quelle misérable équivoque s'accomplit le plus grand, le plus douloureux déchirement que présente l'histoire moderne.

Cazalès essaya de défendre encore le serment de l'évêque de Clermont; Maury voulut parler dans le même sens; l'Assemblée refusa de les entendre. « J'interpelle pour la dernière fois, cria le président, les ecclésiastiques fonctionnaires publics de prêter le serment conformément au décret. (La droite entre dans une agitation indescriptible; les clameurs de la rue continuent.)

Il s'écoula plusieurs minutes; personne ne répondit. Moment suprême, heure solennelle, où d'une voix unanime, toujours fidèle à ses traditions gallicanes, la sainte Église de France préféra la ruine au parjure et le martyre au schisme!

On lut ensuite la motion de Barnave portant : « L'Assemblée charge son président de se retirer devers le roi pour lui remettre les extraits des procès-verbaux des séances depuis le 26 décembre, et pour le prier de donner des ordres pour la prompte et entière exécution du décret du 27 novembre dernier... »

« Je propose, dit alors l'abbé Maury, un amendement qui a deux objets: le premier de maintenir la paix; le deuxième d'empêcher qu'on ne calomnie des gens qui, au lieu d'être les auteurs du trouble, en seraient les victimes. Pour remplir ce double objet, je demande que l'Assemblée nationale décrète que ce décret ne sera exécutoire que dans soixante ans. »

La motion de Barnave fut immédiatement votée à une très-grande majorité. L'Église constitutionnelle prenait naissance ; l'Église catholique était proscrite.

Deux jours après, le 6 janvier, le président annonça qu'il avait reçu « plusieurs lettres d'ecclésiastiques fonctionnaires publics et membres de l'Assemblée, déclarant qu'ils rétractaient leur serment si l'on n'adoptait pas les principes de Gobel. » Barnave demanda l'ordre du jour. « Avant de prononcer leur serment, dit-il, les ecclésiastiques ont dû réfléchir ; ils savent bien qu'il n'est aucun de nos décrets *qui ne porte sur le simple temporel*. (Applaudissements.)

La question faillit renaître ; diverses interpellations se croisèrent, mais bientôt l'ordre du jour fut prononcé.

Le lendemain, 7 janvier, surgirent de nouveaux incidents. Les dénonciations commencèrent. On accusa les prêtres de provoquer des désordres. Un abbé, Roger, se plaignit de n'avoir pu, quoique jureur, obtenir l'absolution. Il ne provoqua que des rires. Un autre, le curé de la Couture, réfractaire, s'était rendu à Péronne, sans un congé de l'Assemblée. Lameth en conclut qu'il ne pouvait répandre que « de mauvais principes » et demanda qu'il revînt ou qu'il donnât sa démission.. « N'abusez point, lui répliqua Maury, de la faveur populaire dont vous jouissez pour dénoncer ainsi les intentions. » Mirabeau revenant sur les impossibilités pratiques de la Constitution civile du clergé, proposa, avec l'appui de Rewbell « que tout prêtre, investi d'une cure depuis cinq ans, pût être éligible à l'épiscopat et que les évêques, à leur tour, fussent autorisés à choisir leurs vicaires et leurs curés. » C'était une prime, un encouragement qu'on offrait à ceux qui prêteraient le serment. On prévoyait que sans cela le clergé constitutionnel ne se recruterait point.

Alquier, organe du parti qui voulait faire de la nouvelle Eglise une religion d'Etat, alla plus loin encore. Il voulut que, pour éclairer le peuple, le comité ecclésiastique fît un mandement destiné à être lu, le dimanche, en chaire, dans toutes les églises. On en confia la rédaction à quatre membres de l'Assemblée. Montlosier proposa ironiquement de leur adjoin-

dre Rabaud Saint-Etienne et Barnave, protestants. D'autres demandèrent une pension de retraite pour les ecclésiastiques démissionnaires. « Non, non, nous ne voulons rien, s'écrièrent plusieurs évêques. » C'est alors que Montlosier élevant la voix, dit : « Je ne connais pas beaucoup les principes de la théologie ; je ne crois pas cependant qu'on puisse chasser les évêques ; malgré cela, si on les chasse, les pauvres qu'ils ont nourris les nourriront à leur tour ; si on leur enlève leur croix d'or, ils en prendront une de bois ; c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » Ainsi font les grands événements : ils mettent à nu les belles âmes qui éclatent comme une graine mûre.

La discussion fermée, on reprit la proposition de Mirabeau amendée par Barnave ; l'élection des grands vicaires et des curés fut provisoirement supprimée ; tout prêtre en fonctions depuis cinq ans put devenir évêque. Foucault, proposant d'exclure de cette faveur les ecclésiastiques membres de l'Assemblée, ne fut même pas écouté, et pour encourager la prestation du serment, on décréta que les pensions ecclésiastiques par retrait d'emploi seraient maintenues, au moins pour moitié, avec le traitement, aux prêtres qui s'enrôleraient dans le nouveau clergé.

. La question des pensions de retraite pour les prêtres démissionnaires, dont le nombre se multipliait tous les jours, revint le 8. Bouche s'y opposa, ne voulant point, dit-il, leur donner « la satisfaction de recevoir du législateur le salaire de leur désobéissance à la loi. On a fait une sage motion, ajouta-t-il ; on a proposé d'ôter tout traitement aux curés ou évêques qui se retireraient *sans motif légitime*... C'est de cette manière qu'il faut punir ceux qui désobéissent aux lois... »

Peu à peu l'Assemblée trahissait ses coupables intentions. Elle avait cru prendre le clergé par la famine et le contraindre ainsi à se faire *constitutionnel*. Pour l'y entraîner, on lut, au début de chaque séance, les témoignages de félicitations qu'adressaient les municipalités révolutionnaires aux prêtres assermentés.

La plus singulière de ces pièces plus ou moins apocryphes et qui, transmise aux départements par le *Moniteur*, dut jeter le trouble dans beaucoup d'esprits, provoquer ou justifier bien des défaillances, fut celle que communiqua le président à la séance du 10. « Les ecclésiastiques, y était-il dit, de la paroisse de Saint-Sulpice ou qui résident dans son arrondissement, se font un devoir de vous adresser les motifs de leur

soumission à la loi. Ils ont prêté le serment parce qu'ils ont vu dans la Constitution civile du clergé le triomphe de la *religion primitive* et le retour à l'esprit de l'Evangile dont le laps de temps et les passions humaines nous avaient éloignés. Depuis plus de mille ans, les fidèles demandaient cette restauration, et l'histoire de l'Eglise nous démontre que des obstacles insurmontables l'ont toujours éludée; c'est donc à la nation française que le christianisme doit un retour à sa *primitive institution*, et l'Assemblée nationale a opéré ce que l'Eglise gallicane n'a jamais effectué, ce que les conciles ont vainement tenté et surtout ce que tous les Pères de l'Eglise n'ont cessé de désirer. Déplorant la décadence de notre discipline, nous n'avons donc vu dans vos décrets que l'application des premiers canons; et nos frères ecclésiastiques séparés ne tarderont pas de le dire, lorsqu'ils auront bien réfléchi, que tout un peuple n'est pas fait pour son clergé; mais que le clergé est établi pour l'instruction, l'édification et l'exemple; lorsqu'ils auront reconnu que nous sommes sujets quoique ecclésiastiques, et que si nous étions indépendants, nous ne serions pas sujets. Daignez accepter ces motifs de notre soumission *entière et sans restriction à la loi*; l'obéissance des Français ne peut être aveugle; une soumission motivée et raisonnable est celle d'un peuple libre. »

La lecture de cette adresse toute empreinte de jansénisme et dont le *Moniteur* ne nomme pas les prétendus signataires, fut plusieurs fois interrompue par les applaudissements de l'Assemblée qui en ordonna l'impression. Elle n'a par elle-même aucune valeur; mais elle nous fait connaître les sollicitations, les suggestions, les instances de toute nature dont on se servit pour entraîner le clergé dans le schisme. Qu'on se figure un prêtre de campagne, peu versé dans les questions que soulevait la limite des deux pouvoirs ou le serment, sur lesquelles les législateurs eux-mêmes ne s'entendaient pas, recevant tout à coup de Paris de pareils exemples, et qu'on dise si le nombre relativement minime des prêtres assermentés n'est pas le plus bel éloge de l'Eglise Gallicane injustement calomniée. C'est dans ses principes qu'elle puisa, au milieu des circonstances les plus graves qui pussent jamais se présenter : au seizième siècle, la force de repousser l'hérésie; au dix-huitième siècle, le courage de résister au schisme; c'est dans ses principes qu'elle trouvera un jour les moyens de reconquérir toute sa liberté et de continuer entre le pape et l'empereur cet admirable accord de la foi et

de la raison, de la patrie et de l'humanité, qui fut toujours le caractère distinctif de l'Eglise de France. « Il faut bien prendre garde, dit Montlosier dans ses *Mémoires* écrits en 1829, de juger le clergé de ces temps-là comme on ferait celui d'aujourd'hui : fanatique, non de religion mais d'orgueil; avide, non de prosélytisme, mais de domination... le clergé de cette époque, chargé de quelques abus des anciens temps, se montra *éminemment raisonnable*, *éminemment citoyen*. Non-seulement *il adopta les idées libérales* du temps, mais on pourrait croire *qu'il les exagéra quelquefois*. L'abbé Grégoire en fit l'observation à Versailles; cette observation était juste. La conduite de l'Assemblée envers le clergé d'alors ne fut pas seulement inique, *elle fut atroce*. » Ainsi s'exprime Montlosier, qui se rendit fameux par ses démêlés avec le clergé. Ce n'est pas un fanatique qui parle, c'est un témoin, c'est un juge.

JEAN WALLON.

(La suite à la prochaine livraison.)

LE DOMINO

PERSONNAGES

Fernand.

Amélie.

Mahmoud, petit nègre.

Cabinet turc chez Fernand. — Tapis de Smyrne et carreaux en cuir de Maroc. — Miroirs persans encadrés de peintures. — Divans et narghilés. — Sur une table un petit tableau posé sur un chevalet, au milieu de volumes, de mappemondes et d'atlas. Un livre ouvert. — Aux murailles, cottes de maille, boucliers et yatagans, etc. — Toutes sortes de bimbeloteries sur les étagères, brûle-parfums, écrins, porcelaines, statuettes, etc.

Amélie, en domino, entre avec Fernand.

FERNAND

Donnez-vous la peine d'entrer, madame. Vous êtes ici chez moi.

AMÉLIE

Sans doute, à la suite d'une rencontre au bal de l'Opéra, ma démarche doit vous paraître, monsieur, un peu légère; mais pour me justifier à vos yeux et me rassurer moi-même, j'ai su, en agissant ainsi avec vous, à qui j'avais affaire.

FERNAND

Si vous êtes aussi instruite, vous avez sur moi cet avantage.

AMÉLIE

Permettez-moi de le garder. (*Examinant la pièce*) Oh! le joli désordre! à la bonne heure, ce n'est pas ici comme chez moi où ma femme de chambre range à mesure que je défais.

FERNAND

Ce désordre, qui paraît vous plaire, est l'image de la vie de jeune homme.

AMÉLIE

Vous paraissiez la mener tout à l'heure d'une façon assez cavalière.

FERNAND

Vous voyez pourtant que j'ai bien fait d'aller à ce bal, puisque je vous y ai rencontrée.

AMÉLIE

Qu'y gagnez-vous? Vous ne me connaissez pas davantage.

FERNAND

Non, mais je vous aime déjà.

AMÉLIE

Voilà qui est flatteur pour moi. Vous ne savez seulement pas si je suis blonde ou brune, grand-mère, ou fille, et vous venez, du même ton que vous me diriez qu'il pleut, me faire une déclaration...

FERNAND

Je devine que vous êtes faite pour être aimée.

AMÉLIE

Voyons, Monsieur, votre musée.

FERNAND

Voyons avant votre visage.

AMÉLIE

Oubliez-vous nos conditions?

FERNAND

Je demande à les modifier.

AMÉLIE

C'est inutile. Vous avez juré.

FERNAND

Serment auquel on peut ne pas rester fidèle.

AMÉLIE

Avec moi ce sera différent.

FERNAND

Nous verrons bien.

AMÉLIE

Vous ne verrez rien, car vous m'avez donné votre parole, et j'ai lieu de présumer que vous êtes homme d'honneur.

FERNAND

C'est une raison pour vous fier à moi.

AMÉLIE

S'il vous plaît, entendons-nous. Tout à l'heure étant venu dans la loge où je me trouvais, vous vous êtes cru obligé de me tenir je ne sais quels propos galants que je n'ai pas écoutés. Puis le hasard nous a laissés seuls, et vous m'avez adressé avec un peu plus de respect quelques questions auxquelles j'ai bien voulu répondre. Je vous ai interrogé sur vos voyages...

FERNAND

Comment saviez-vous que je les avais faits?

AMÉLIE

Peut-être ne m'êtes-vous pas aussi inconnu que vous le supposez. Je vous ai demandé le récit de vos aventures...

FERNAND

Aucune ne m'a paru, en vérité, plus singulière que celle-ci.

AMÉLIE

Vous avez excité ma curiosité sur les objets que vous aviez rapportés, et vous m'avez proposé de venir les voir. J'y ai consenti. Je ne vois pas qu'il en résulte pour moi l'obligation de vous dire mon nom, de vous montrer ma figure et de me mettre à votre discrétion.

FERNAND

Vous me laisserez vous répondre que je vous ai rencontrée dans un lieu où les femmes n'ont l'habitude d'apporter ni autant d'esprit, ni autant de scrupule.

AMÉLIE

Excusez-moi d'ignorer des usages que vous avez l'air de si bien connaître; mais je croyais qu'en quelque lieu que ce fût, il n'y avait pas, pour un homme comme il faut, deux façons d'entendre la politesse.

FERNAND

Je ne suppose pas qu'un homme, pour avoir fait une déclaration à une femme, ait manqué aux règles que vous prenez la peine de me rappeler.

AMÉLIE

Il y manque, monsieur, lorsqu'il paraît confondre une femme digne de respect avec ces créatures qui devraient avoir la charité de garder leur masque, tant leur vue fait de peine, dès qu'elles l'ont enlevé.

FERNAND

Peut-être aurais-je pu seulement m'attendre à un peu plus de bienveillance de votre part.

AMÉLIE

Vous souvenez-vous d'un seul mot qui vous ait autorisé à fonder sur ma bonne volonté la moindre espérance? Ne vous ai-je pas mis en garde contre toute équivoque sur le caractère d'un entretien qui ne devait pas franchir les bornes de la plus froide politesse? Et n'avez-vous pas été parfaitement instruit d'avance que vous ne deviez en retirer aucune espèce de profit?

FERNAND

Voilà bien les femmes! Elles se fourvoient par fantaisie ou curiosité dans des lieux malsains où il est possible et pardonnable qu'on se méprenne sur leur compte, et la première parole qui vous échappe dans la liberté d'un tête-à-tête auquel elles ont consenti, indignées, elles vous la rejettent à la face comme un attentat à leur dignité.

AMÉLIE

Je vous rappelle une dernière fois à quelles conditions, pour moi, j'y ai consenti. Ensuite je vous dirai qu'elles ne vous ont pas pris pour juge de leur conduite.

FERNAND

Ce qui les juge c'est l'opinion du monde.

AMÉLIE

Représentée en ce moment par votre petit désappointement.

FERNAND

Je vous promets de n'en avoir aucun si vous m'apprenez pourquoi vous êtes venue ce soir à l'Opéra.

AMÉLIE

Je crois que ceci me regarde.

FERNAND

Vous devez être la femme la plus capricieuse et la plus adorable.

AMÉLIE

Tout le monde ne me voit pas avec les mêmes yeux que vous.

FERNAND

L'ombre d'une aventure ne vous fait pas peur, et, avec votre petit grain d'amour-propre, je ne serais pas surpris que vous fussiez un peu jalouse. Avouez que vous êtes venue surprendre votre mari en bonne fortune.

AMÉLIE

Vous êtes bien bon de me gratifier du soin de surveiller un mari.

FERNAND

Je ne me trompe que de mot peut-être...

AMÉLIE

Arrêtez, vous allez me dire une impertinence.

FERNAND

Ni épouse, ni maîtresse? Vous tenez cependant bien à quelqu'un par quelque chose.

AMÉLIE, *examinant le petit tableau placé sur le chevalet.*

Voulez-vous me faire la grâce de m'apprendre quel est là-bas ce petit chef-d'œuvre si laid?

FERNAND

Ce chef-d'œuvre qui ne paraît pas vous émerveiller...

AMÉLIE

Faut-il se mettre à genoux devant?

FERNAND

Est une petite toile florentine que j'ai trouvée dans un bazar de Péra entre deux babouches. Comme vous voyez...

AMÉLIE

Je vois qu'elle a été un peu massacrée par les Turcs.

FERNAND

Elle représente une femme fort belle, comme vous, auprès d'un fort beau cavalier...

AMÉLIE

Comme vous.

FERNAND

Un compliment, madame.

AMÉLIE

Monsieur, deux compliments.

FERNAND

.... Tandis qu'on voit venir un vilain monsieur qui paraît mécontent de les trouver ensemble. L'un est séduisant comme le péché, et l'autre, en plus d'un cas, pourrait bien figurer le devoir.

AMÉLIE

Mais c'est une leçon de morale votre tableau.

FERNAND

C'est simplement une histoire qui a inspiré au Dante son plus tendre épisode, et à la peinture moderne, une de ses œuvres les plus touchantes, car la poésie ne sait-elle pas rendre aimables toutes les fautes?

AMÉLIE, *désignant une petite boîte.*

Voici un coffret délicieux qui, j'imagine, ne représente rien de tout cela.

FERNAND

Non, mais il fait voir que vous avez, mesdames, dans tous les temps et dans tous les pays du monde, ajouté par envie de plaire un peu d'artifice à vos grâces naturelles.

AMÉLIE, *touchant un poignard.*

Et cette arme, que dit-elle encore contre ces pauvres femmes?

FERNAND

C'est la lame empoisonnée d'un poignard avec lequel un prince maure frappa une odalisque infidèle.

AMÉLIE

Vous êtes décourageant avec vos légendes.

FERNAND

Moins que vous qui ne voulez pas vous montrer.

AMÉLIE

Oh ! désespérez-vous. Je n'ôterai pas mon masque.

FERNAND

Dites-moi seulement qui vous êtes.

AMÉLIE

C'est mon signalement que vous me demandez.

FERNAND

Je suis persuadé que je vous ai vue quelque part.

AMÉLIE

Où cela, chez les Maures?

FERNAND, *ouvrant une boîte.*

Voulez-vous de ces pastilles du Sérail?

AMÉLIE, *prenant une pastille.*

Est-ce une odalisque avant le coup de poignard qui vous les a données?

FERNAND

En tous cas ce serait une beauté moins impitoyable que vous.

AMÉLIE

A propos d'odalisque, savez-vous que votre porte est gardée

comme un harem. Qu'est-ce que c'est donc que cette tache d'encre que j'ai aperçue en entrant?

FERNAND, *voulant lui prendre la main.*

La tête de Mahmoud est aussi noire, n'est-ce pas, que cette jolie main-là est blanche.

AMÉLIE

Voulez-vous laisser ma main tranquille?

FERNAND, *continuant.*

La petitesse d'une main d'infante.

AMÉLIE

Infante ou non, je vous dis adieu, puisque vous m'y forcez.

(Elle va pour sortir et rencontre Mahmoud, qui apporte un plateau de sorbets, posés sur des carrés de mousseline blanche, avec de petites cuillères d'écaille à manche d'ivoire.)

AMÉLIE, *riant, sur le seuil de la porte.*

L'adorable négrillon! D'où l'avez-vous rapporté?

FERNAND

D'Afrique.

AMÉLIE

Son âge?

FERNAND

Voulez-vous me l'acheter?

AMÉLIE, *revenant sur ses pas.*

Feriez-vous la traite des nègres?

FERNAND

Non, mais je vais l'envoyer aux enchères publiques avec ces chinoiseries, car tous les jours je retrouve gris le petit mécréant qui manque de plus en plus à la loi du prophète,

et, depuis que des amis ont bien voulu faire à ce cabinet une réputation qui s'est vite exagérée, c'est à qui me demandera la faveur de le visiter. Je finirai par écrire au-dessus de ma porte : Le public n'entre pas ici, — pour n'y laisser venir que vous.

AMÉLIE

Cette exception me flatte.

FERNAND

Vous allez vous démasquer.

AMÉLIE

En aucune façon.

FERNAND

Pour prendre un sorbet.

AMÉLIE, *éclatant de rire.*

Racontez-moi auparavant ce que vous faites de cette association de petits magots sous un parasol ?

FERNAND

Elle vous représente un tribunal majestueux de pachas en terre cuite qui, le ventre énorme et la mine rebondie, me donnent envie d'être pacha à mon tour pour fumer mon chibouk, invoquer Allah, dormir et ne point penser à autre chose.

AMÉLIE

Voilà qui est fort peu aimable et en complète contradiction avec ce que vous me déclariez tout à l'heure. Car c'est tout bonnement me faire savoir qu'il vous serait désobligeant de penser à moi.

FERNAND, *lui offrant un sorbet.*

Voulez-vous accepter ?

AMÉLIE

Que cette petite cuillère est mignonne !

FERNAND

Moins que la jolie bouche que vous allez bien être obligée de me laisser voir.

AMÉLIE

Point du tout. Regardez. *(Elle fait passer la cuillère sous la barbe de son masque.)*

FERNAND

Otez votre masque, vous allez étouffer.

AMÉLIE

Alors, baissez-vous. *(Elle lui met son mouchoir en bandeau sur les yeux.)* Maintenant vous pouvez vous relever.

FERNAND

Il faut donc céder à tous vos caprices.

AMÉLIE, *ôtant son masque.*

C'est la vérité que j'étouffais.

FERNAND

Si vous me permettiez seulement d'entrevoir le petit bout de ces dents blanches...

AMÉLIE

Il n'y faut pas songer avec votre bandeau.

FERNAND

C'est que je suis sûr que vous êtes mille fois plus ravissante que je n'imagine. Laissez-moi vous aimer...

AMÉLIE

Je vous l'ai défendu.

FERNAND

Et vous dire que je veux passer ma vie à vos pieds.

AMÉLIE

Ce serait fastidieux. Puis ne craindriez-vous pas d'exciter la jalousie de la beauté qui possède votre cœur?

FERNAND

Mon cœur est si libre que je serais, si vous vouliez, pour vous l'ami le plus tendre et l'esclave le plus passionné.

AMÉLIE

Qu'en dirait ce domino rose avec lequel vous paraissiez en termes si bienveillants?

FERNAND

Quel domino rose?

AMÉLIE

Pardon. Je confonds peut-être avec un domino bleu auquel vous aviez recours lorsque vous étiez dégoûté du rose.

FERNAND

Comme vous tombez juste! Je déteste le rose qui est la couleur des ingénues, et le bleu qui est synonyme de coquetterie.

AMÉLIE

Je crois bien que vous n'êtes pas si insensible.

FERNAND

C'est vous seule que je veux aimer.

AMÉLIE

Tout en jouant aux dominos.

FERNAND

Vous avez autant de grâce que d'esprit; mais dites-moi qui vous êtes.

AMÉLIE

Non, cent fois non.

FERNAND

Je vous le demande à genoux.

AMÉLIE

Il est excellent votre sorbet.

FERNAND

Vous raillez. Ah ! que la femme se joue avec cruauté du mal qu'elle peut nous faire, quand nous souffrons, et quand nous venions dans son sourire chercher l'oubli.

AMÉLIE

Vous avez quelque grave sujet de mélancolie ?

FERNAND

Qui ne porte au fond du cœur une source cachée de regrets ou d'espérances ?

AMÉLIE

Et c'est pour vous consoler que vous étiez ce soir à l'Opéra ?

FERNAND

J'y ai été en effet, par désœuvrement, car ce bal, je l'ai en horreur. Sa vue me donne le spleen.

AMÉLIE

A quoi passez-vous habituellement vos soirées ?

FERNAND

A lire dans ce cabinet, ou à causer chez des amis. Mais pourquoi toutes ces questions ?

AMÉLIE

Simple curiosité. — Et pas le plus petit souper galant après la causerie ou l'étude ?

FERNAND

Ni jeu, ni orgie. Ils ne m'apporteraient plus aucune distraction.

AMÉLIE

Vous vous ennuyez donc beaucoup ?

FERNAND

Horriblement.

AMÉLIE

À votre âge ?

FERNAND

C'est précisément à mon âge qu'on s'ennuie.

AMÉLIE

Pour vous distraire, vous ne voudriez pas un sorbet?

FERNAND

Si vous étiez assez aimable pour m'en offrir un.

AMÉLIE, *lui mettant un sorbet dans la main.*

Ceci est le verre et ceci la cuillère. — Par quelle fatalité vous ennuyez-vous donc avec vos études, vos souvenirs et votre indépendance?

FERNAND

Justement, les plaisirs et les amours du jeune homme sont tristes. Longtemps il prend pour joie la folie qui emporte sous tous les cieux son insouciance et ses illusions. Si un voile est jeté passagèrement sur sa gaieté, il remplit son verre, et, dans les bras d'une maîtresse nouvelle, il croit que tous ses maux sont oubliés. Il s'efforce de chasser l'ennui, qui mêle à son éclat de rire tant d'amertume....

AMÉLIE

Il le chasse même avec une facilité qui éloigne en général toute compassion.

FERNAND

Excepté le jour où il se réveille de son étourdissement. Alors qu'a-t-il fait de son cœur déchiré au mirage de l'amour, comme le pan de robe à tous les buissons, et que lui reste-t-il de ses belles années disparues? Un dégoût profond et le mépris de femmes qui ne l'ont pas amusé et lui ont appris à ne plus croire à rien.

AMÉLIE

Ce qui me surprend, c'est qu'avec l'opinion que vous avez tous de ces pauvres filles auxquelles vous faites l'honneur de les élever jusqu'à vous, vous continuiez de vous compromettre et de vous ruiner pour elles, lorsqu'il vous serait si facile de sortir, en vous mariant, de cette vie d'oisiveté et d'erreurs.

FERNAND

Le peu d'intérêt qu'on attache à leur amour donne à ces relations la durée d'un caprice, tandis qu'on joue dans le mariage le repos de toute sa vie. Je ne suis encore ni assez décrépit ni assez résigné pour vouloir en courir les chânces. J'ai vu tant de maris jeter dans leurs corbeilles de noce des espérances de bonheur aussitôt déçues, et, en face d'une jeune fille innocente et soumise, bâtir sur le sable des projets d'union et de tendresse, renversés par la coquetterie d'une épouse capricieuse et légère !

AMÉLIE.

Peut-être n'envisagez-vous dans le mariage que les inconvénients qui en résultent quelquefois, sans tenir compte du bonheur qui l'accompagne presque toujours.

FERNAND.

Il arrive si souvent qu'une femme cesse d'aimer son mari pour s'attacher au prestige irrésistible du fruit défendu ! Toujours cette pomme qu'Eve veut mordre, et dont elle offre la moitié à Adam qui ne la refuse jamais. Ah ! si elle savait reconnaître où est le vrai bonheur !...

AMÉLIE

Continuez. Vous avez rapporté du désert une morale fort édifiante.

FERNAND

... Elle aurait peur de jeter dans son âme un goût empoisonné de plaisirs qui la détournent du devoir, car la joie et la récompense de toute sa vie ne sont-elles pas dans l'amour et la confiance de son mari ? Dans les caresses et l'innocent sourire de ses enfants ? Hors de là, il n'y a pour elle comme

pour l'homme que mensonge et lassitude. Ce bandeau me gêne horriblement.

AMÉLIE

Il vous sied à merveille. Si le domino rose ou bleu vous voyait, ah ! vos chances seraient superbes.

FERNAND

Veuillez cesser une plaisanterie...

AMÉLIE

Eh bien, pour en revenir à ce que nous disions tout à l'heure, ne croyez-vous pas qu'il puisse y avoir des femmes capables de rester soumises et fidèles à leurs maris et d'avoir en un mot sur le mariage les idées fort justes que vous venez d'exprimer ?

FERNAND

Je le crois, bien que le monde me paraisse en offrir peu d'exemples. Je n'y ai encore rencontré qu'une femme que j'épouserais avec confiance. Ah ! celle-là, entourée partout de l'estime et du respect que la femme doit inspirer, modeste avec grâce et distinction...

AMÉLIE

Prenez garde ! Vous allez me rendre jalouse.

FERNAND

Ce n'est point un amour bien compromettant. Je ne lui ai jamais parlé et elle ne me connaît pas.

AMÉLIE

Est-elle au moins assez jolie pour donner à tant de vertu quelque mérite ?

FERNAND

Elle est blonde avec les yeux les plus tendres.

AMÉLIE

Ah ! vous aimez les blondes.

FERNAND

L'Asie m'a rassasié d'yeux noirs et de prunelles provocantes.

AMÉLIE

Moi, j'aime mieux les brunes.

FERNAND

Tant pis, elle est blonde.

AMÉLIE

Blonde, comme quoi?

FERNAND, *voulant arracher le bandeau.*

Montrez-moi une seule boucle de vos cheveux.

AMÉLIE, *faisant mine de remettre son masque.*

Finissez, ou je me sauve.

FERNAND

Je jure de ne plus bouger.

AMÉLIE

Achevez son portrait.

FERNAND

Elle a un de ces doux visages de madones italiennes qu'on ne peut apercevoir sans être attendri jusqu'au fond de l'âme. Partout on l'aime et on l'admire. Ses louanges sont sur toutes les lèvres. A peine l'ai-je vue dans le bal passer devant moi au bras d'un autre, mais il me semble que ses regards ont rencontré les miens.

AMÉLIE

Et pourquoi n'épousez-vous pas cette idole de vos pensées?

FERNAND

Je ne sais quel trouble s'empare de moi en sa présence.

Elle ignore mon amour, secret que je garde et qui me rend heureux.

AMÉLIE

Je suis désolée d'interrompre votre rêverie; mais permettez-moi de vous demander, pendant que j'y songe, le nom de ce beau garçon un peu fat, avec lequel je vous ai vu ce soir, et qui paraissait si intrigué que je fusse à votre bras.

FERNAND

C'est mon plus intime ami, un futur diplomate. Albert de Sermes. Vous le connaissez?

AMÉLIE

Nullement. Mais il a bien mauvais genre, et j'ai vu le moment où il allait m'embrasser. Entre nous, je vous conseillerais de renoncer à une amitié qui peut vous nuire.

FERNAND

C'est cependant un garçon d'esprit, du meilleur monde, et un excellent cavalier.

AMÉLIE

Vous êtes trop indulgent pour un homme qui monte à cheval moins bien que vous, car on vous rencontre souvent ensemble.

FERNAND

C'est vous qui me paraissez injuste à son égard.

AMÉLIE

Vous êtes à cheval plein d'élégance. L'autre jour encore Madame de Vernay me le faisait remarquer au Bois,

FERNAND, *faisant un geste pour arracher le bandeau*

Madame de Vernay!

AMÉLIE

Le bandeau va tomber et vous savez que je disparais avec lui.

FERNAND, *le rattachant.*

Vous connaissez madame de Vernay? Elle vous a dit cela?

AMÉLIE

C'est-à-dire que c'est moi qui le lui disais. Eh bien! qu'avez-vous? Voilà que vous reprenez votre air de mélancolie..? Puis-je savoir, monsieur, si c'est à madame de Vernay que vous pensez, ou bien — à ce volume que vous lisiez sans doute avant d'aller au bal.

FERNAND

Ce volume est un affreux roman dont je vous défendrais, si vous étiez ma femme, de lire un chapitre, quoique je sois bien convaincu que toutes les mères le cachent au fond de leur tiroir pour se dépêcher de l'ouvrir dès l'instant où elles sont seules. Car c'est un livre en vogue, immoral, mal composé et mal écrit, mais rempli de tant de détails passionnés que je ne doute pas du plaisir avec lequel leurs mains légères en tournent les pages.

AMÉLIE

Vous avez décidément une bien mauvaise opinion des femmes.

FERNAND

Comme vous me connaissez mal! Je les adore.

AMÉLIE

Vous ressemblez dans votre idolâtrie pour elles à ces bavards qui disent partout du mal de leurs amis comme gage de leur indépendance.

FERNAND

Cela veut-il dire que je ferais mieux de leur déclarer la guerre?

AMÉLIE

Je voudrais seulement vous apprendre à les mieux connaître.

FERNAND

Vous ne savez pas quel désir et quel besoin d'affection se

cachent sous cette ironie! Vous ne voyez pas que ce langage, qui vous paraît être celui d'un homme blasé et sceptique, n'est que l'accent du désespoir d'un cœur las et découragé. Je veux rire et ne pas croire à l'amour, parce que je ne vois pas autour de moi qui chérir. Mais la seule pensée d'être aimé me fait encore battre le cœur, à la fois comme un lointain souvenir et comme une nouvelle espérance....

AMÉLIE

Donnez-moi donc ce verre qui vous embarrasse.

FERNAND

Oui, quelquefois je me prends à rêver qu'une femme est là qui m'écoute et me regarde. Confiant en ses aveux, je ne crains plus ni que sa perfidie éveille mes soupçons, ni que sa fidélité soit le prix de ma richesse. Ses désirs sont les miens, mon âme respire dans la sienne, et au beau pays de notre amour, le chant des oiseaux se mêle sur nos têtes au bruit de nos baisers qui ne finissent pas. Ce n'est qu'un songe; il ne faut pas en rire. C'est un songe si doux!

AMÉLIE

Voilà de la poésie fort galante, ou je ne m'y connais pas. — Faites attention. Le mouchoir ne tient qu'à un fil.

FERNAND

Vous mettez ma soumission à l'épreuve.

AMÉLIE

Est-ce que vous êtes poëte, Monsieur?

FERNAND

Nullement.

AMÉLIE

Me ferez-vous accroire qu'un homme, qui apporte dans sa conversation tant de fantaisie, n'ait pas un brin de poésie au bout de sa plume quand il veut dire, par exemple, à une femme, qu'il l'aime.

FERNAND

Cependant je ne saurais vous l'exprimer en vers que très-sottement.

AMÉLIE

A moi peut-être, mais à madame de Vernay?

FERNAND

Vous la connaissez donc?

AMÉLIE

Voulez-vous me charger d'un compliment pour elle?

FERNAND

Non, mais comment la connaissez-vous!

AMÉLIE

Avouez que ma petite comédie vous intrigue au dernier point.

FERNAND

Quand la fortune frappe à notre porte, nous la prions d'entrer sans lui demander ni pourquoi elle vient, ni qui elle est, et nous remercions la bonne étoile qui l'a mise sur notre route.

AMÉLIE

C'est vous montrer envers la fortune plein de confiance; mais je crois que votre bonne étoile en ce moment vous cause bien de l'embarras et quelque désappointement. Pardonnez-moi d'avoir pris tant de détours pour vous demander la chose la plus simple du monde. Aimez-vous madame de Vernay?

FERNAND

Vous me posez là une question...

AMÉLIE

Je vous la fais sérieusement.

FERNAND

L'aveu des sentiments que j'ai pour elle ne m'a-t-il pas échappé malgré moi? Et n'est-ce pas son souvenir qui me poursuit encore dans les plaisirs où je cherche à l'oublier.

AMÉLIE

Otez-donc votre bandeau, et comment n'avez-vous pas vu que c'est à elle-même que vous parlez depuis une heure?

FERNAND, *ôtant le mouchoir.*

Ciel! Est-il possible? Vous, ici, devant mes yeux!

AMÉLIE

La reine de vos rêves en personne, trouvée au bal de l'Opéra.

FERNAND

Comment cela se fait-il?

AMÉLIE

Me serais-je permis de courir après vous dans ce lieu abominable s'il ne s'agissait pour moi de l'affaire la plus grave?

FERNAND

Expliquez-vous vite.

AMÉLIE

Mon amie, madame Gracian, qui connaît, Monsieur, toutes vos bonnes qualités, cherche depuis longtemps à me remarier. Voici près de deux ans que j'ai le malheur d'être veuve, et elle assure que je suis encore beaucoup trop jeune pour rester dans un isolement qui peut me créer aux yeux du monde bien des difficultés. Aussi m'a-t-elle parlé de vous. Mais vous comprendrez qu'avant de prendre un parti, j'aie désiré vous connaître. C'est alors que j'ai imaginé ce moyen de vous soumettre à une petite épreuve, en allant vous surprendre dans un endroit où les hommes n'ont pas l'habitude de se contraindre. J'espère que vous me pardonnerez la témé-

rité de cette démarche, si vous voulez bien considérer uniquement l'honnête intention qui me l'a fait entreprendre.

FERNAND

Je ne sais si je rêve et si je puis croire à tant de bonheur ! Vous consentiriez à devenir la compagne bien-aimée de toute ma vie !

AMÉLIE

A moins, Monsieur, que l'opposition ne vienne de votre part.

FERNAND

La surprise et la joie m'accablent. Ah ! si je vous aime !... Nous irons, n'est-ce pas ? loin du monde, visiter les beaux rivages où la lumière du soleil brillera éternelle comme notre félicité !

AMÉLIE

Et Mahmoud ?

FERNAND

Mahmoud, nous l'arracherons aux mauvais propos d'antichambre, et il sera, comme moi, votre esclave à ces pieds que j'adore !

(Mahmoud entre.)

Tête noire, viens saluer ta nouvelle maîtresse.

MAHMOUD *laissant retomber le plateau qu'il venait prendre*

Sultane à moi ! Allah ! Allah !

ALBÉRIC CLERGIER.

LA DERNIÈRE SESSION DU PARLEMENT ITALIEN

ET LE MINISTÈRE MENABREA

Il n'y a peut-être pas d'exemple, dans les annales du régime parlementaire, d'une session aussi longue et aussi traversée d'incidents de toute sorte, que l'a été celle que vient de terminer le Parlement du royaume d'Italie. Commencée en 1867, elle a été coupée en trois périodes : la première du 22 mars au 19 août 1867; la deuxième du 5 décembre 1867 au 31 août 1868; la troisième du 26 novembre 1868 au 17 juin 1869. Elle a vu trois ministères : le ministère Ricasoli, le ministère Rattazzi, le ministère Menabrea, et trois remaniements du ministère Menabrea. Elle a vu Mentana, le cours forcé, la mouture, la liquidation des biens ecclésiastiques, l'unification de la Vénétie... Cette longue session n'a pas été inactive. La Chambre des députés a tenu 449 séances publiques et a adopté 181 projets de loi; le Sénat a tenu 172 séances et a adopté 180 projets de loi. La plupart des lois votées se rapportent à l'unification législative et surtout aux mesures financières; nous parcourrons les principales. Plusieurs parmi les plus importantes ont d'ailleurs donné lieu à des discussions remarquables et approfondies; telles sont les lois sur le cours forcé, sur la mouture et sur la régie coïntéressée des tabacs. La Chambre italienne a, pendant cette session laborieuse, entendu 95 interpellations et voté 111 ordres du jour. Un bon nombre de ces derniers ont été, il est vrai, tout à fait insignifiants; on peut en dire autant des interpellations, excepté celles sur les affaires de Mentana, sur l'état de la province de Ravenne et sur l'application de l'impôt de la mouture.

La session de 1867 a inauguré la dixième législature italienne. Au commencement de l'année 1867, le ministère Ricasoli dut procéder aux élections générales dans des conditions peu favorables; affaibli par la retraite de M. Scialoja, il se présentait incomplet à la nouvelle Chambre. Sur cinq cents députés, la nouvelle Assemblée en comptait un

quart de nouveaux. Elle arrivait avec une gauche renforcée, un tiers-parti en voie de formation, et une droite moins nombreuse que sous la précédente législature, mais très-compacte. Ce dernier parti, qui formait la majorité ministérielle, était le seul qui eût, à ce moment du moins, des vues pratiques. Le nouveau Parlement devait avec d'autant plus de résolution et de fermeté remédier à l'état déplorable des finances et donner une assiette définitive à l'administration, que la réunion de la Vénétie venait d'enlever tout prétexte à la continuation d'un provisoire aussi désastreux moralement que politiquement. Asseoir sur des bases stables les institutions libres et l'avenir financier du jeune royaume, tel devait être le but de la nouvelle Chambre; tel était aussi le programme de la majorité, bien décidée à appuyer, sans acception de personnes, le ministère qui saurait le réaliser.

Le ministère Ricasoli ne se sentait plus viable. Le Parlement fut convoqué le 22 mars 1867; quelques jours plus tard le baron Ricasoli remit sa démission entre les mains du roi, après avoir tenté inutilement diverses combinaisons, une entre autres destinée à faire entrer dans le cabinet MM. Rattazzi, à l'intérieur, et Sella aux finances.

Chose singulière! Le Parlement fut complétement étranger à cette crise; aucune question de confiance ne fut soulevée, aucun vote ne fut émis; le ministère se retira de lui-même, comme s'il eût jugé que les élections générales s'étaient tournées contre lui.

La crise fut assez longue et l'enfantement du nouveau cabinet pénible; M. Rattazzi, chargé de former un ministère, tâta le terrain à droite et à gauche, sonda, sans résultats, les *Permanents* piémontais, et parvint enfin, le 14 avril, à former le ministère suivant:

MM. Rattazzi, présidence et intérieur;
Ferrara, finances;
Général de Revel, guerre;
Pescetto, marine et affaires étrangères par intérim.
Gionalon, travaux publics.
Coppina, instruction publique:
De Blasiis, agriculture et commerce.
Tecchio, justice.

M. Rattazzi était le seul homme politique de ce ministère. Il exposa brièvement à la Chambre ses vues politiques, conformes à celles exprimées dans le discours de la couronne. Il semblait donc qu'il n'y eût là qu'un simple changement de personnes; mais les événements prouvèrent bientôt que le changement était dans les idées, dans la politique, dans la marche de la chose publique.

Le ministère Ricasoli avait développé dans le discours de la couronne tout un programme de réformes; mais il s'était fait illusion sur

les finances. Non-seulement il avait promis que de nouvelles taxes ne seraient point établies, mais il disait regretter de ne pouvoir alléger le poids de celles qui étaient établies. Le nouveau ministère n'eut pas le courage de démentir à quelques jours d'intervalle les promesses du cabinet Ricasoli : des illusions dangereuses entretenues et une année gaspillée en pure perte furent le résultat de cette faute.

Malgré les perturbations que la crise ministérielle jeta un moment dans la nouvelle Chambre, celle-ci se mit activement à l'œuvre; elle vota le traité de paix avec l'Autriche, les traités de commerce sur les postes, les chemins de fer et les télégraphes avec la même puissance, la convention avec la France pour la répartition de la dette pontificale, l'établissement des impôts dans les provinces vénitiennes, la réorganisation de la Banque de Sicile, sans compter des projets de loi de moindre importance.

Mais la loi la plus importante votée sous le ministère Rattazzi fut celle sur la liquidation des biens ecclésiastiques. La question des biens du clergé avait été posée dans le discours de la couronne comme le moyen de restaurer les finances du royaume; cette question épineuse, qui avait déjà amené la chute de M. Scialoja, amena aussi celle de M. Ferrara, qui dut céder son portefeuille à M. Rattazzi. Le Parlement, en votant cette loi, avait cru trouver 400 millions dans le produit de la vente de ces biens; mais il arriva que les obligations émises ne furent recherchées que par les acquéreurs de ces biens, ce qui était insuffisant; et le seul mérite de cette loi fut de modifier la constitution de la propriété dans la péninsule, en amenant la formation d'une nouvelle classe de petits propriétaires.

On connaît la fin déplorable de ce ministère. M. Rattazzi dut se retirer après les funestes événements de Mentana. Il laissait le pays inquiet plutôt qu'agité, le crédit de l'Italie profondément ébranlé, les relations avec la France altérées. Tout le monde sentait qu'il fallait un pouvoir vigoureux et inspirant de la confiance aux amis de l'ordre et de la liberté. Vainement le général Cialdini chercha à former un cabinet; il dut renoncer après de longues négociations, à y faire entrer des notabilités parlementaires et des hommes politiques. Il fallut s'adresser à des personnages de l'entourage immédiat du roi ; et MM. le comte Cambray-Digny, sénateur, syndic de Florence et attaché à la maison civile du roi ; le comte Cantelli, sénateur et préfet de Florence ; deux aides de camp du roi, le général Menabrea, sénateur, et le général Bertolè-Viale, furent chargés de former le cabinet. Le général Menabrea était naturellement désigné pour la présidence du conseil à raison de l'estime générale qui entourait son caractère, de son dévouement bien connu au roi, et des précédents de sa carrière politique. Il n'y avait pas de temps à perdre; il fallait de la

vigueur et de la résolution dans ces circonstances exceptionnelles. Le ministère fut enfin constitué le 27 octobre, et il faut reconnaître que ceux qui acceptèrent d'en faire partie par dévouement pour le souverain, ont aussi mérité la reconnaissance du pays (1).

Encore une crise franchie sans le concours du Parlement. Le ministère Menabrea ne le réunit pas immédiatement. Il voulait attendre que les passions fussent un peu calmées; peut-être espérait-il aussi pouvoir s'entendre avec la France au sujet de l'évacuation des Etats pontificaux. Il s'est trompé, mais assurément ses vues étaient honnêtes.

Dès l'ouverture du Parlement (5 décembre) la discussion fut ardente et les attaques contre le ministère d'une violence extrême; les colères étaient loin d'être apaisées. On a reproché au nouveau président du Conseil une attitude incertaine et mal assurée. Quoiqu'il en soit, la Chambre lui refusa un vote de confiance par 201 voix contre 199. Malgré ce vote, qui surprit le pays, le ministère ne se retira pas; mais trois ministres se retirèrent : MM. Gualterio, contre lequel les colères se déchaînaient le plus ardemment; le vice-amiral Provana del Sabbione, qui avait accepté malgré lui le portefeuille de la marine; et Mari, qui avait accepté les sceaux par dévouement, et à qui il tardait de reprendre sa robe d'avocat. L'entrée de M. Cadorna à l'Intérieur fut regardée par les hommes vraiment libéraux comme une garantie; elle rallia bien des voix, et le vote du 22 décembre produisit une réaction salutaire. Le portefeuille de la justice fut confié à M. de Filippo, homme estimé comme magistrat, et celui de la marine au contre-amiral Ribotty, ce brave officier qui commandait *il re di Portogallo* à Lissa, où sa conduite fit un si éclatant contraste avec celle de M. Persano et de M. Albini.

Le nouveau ministère parut vouloir être avant tout un ministère d'affaires. Les finances exigeaient surtout de prompts remèdes; aussi toute l'activité du ministère et du Parlement fut-elle absorbée par les lois de finances. On vota successivement l'impôt sur la mouture, la réforme des taxes du timbre et de l'enregistrement, l'unification des taxes sur les concessions de l'Etat; on accrut d'un troisième décime additionnel l'impôt foncier et d'un décime l'impôt sur la richesse mobilière. On vota ensuite la loi de la comptabilité et celle sur la per-

(1) Le ministère Menabrea se trouva ainsi composé dans le principe :

MM. Menabrea, présidence et affaires étrangères.
Gualterio, intérieur.
Mari, justice.
Cambray-Digny, finances,
Général Bertolè-Viale, guerre.
Vice-amiral Provana, marine.
Coppino, instruction publique.
Cantelli, travaux publics.
Ciccone, agriculture et commerce.

ception des impôts directs. Cette dernière n'a point encore été votée par le Sénat.

La Chambre avait compris la nécessité de remplir les caisses et de relever le crédit de l'Etat, et s'était mise à l'œuvre avec une remarquable activité. D'ailleurs elle ne prenait des propositions ministérielles que le peu qui lui convenait : le reste était changé, transformé, remplacé. Jamais ministre n'y mit autant de complaisance que M. Cambray-Digny. Il est vrai que les circonstances exceptionnelles où se trouvait le pays expliquent cette situation anormale. Enfin, à l'occasion du projet de loi sur la Régie cointéressée des tabacs, adopté à une très faible majorité (8 août 1868), une scission s'opéra dans la droite. La crainte d'une crise avait seule retenu ceux qui n'approuvaient pas le projet. De là la stérilité fâcheuse de la dernière période de la session.

La dernière fois que le ministère réunit le Parlement, on était en novembre 1868, et pourtant on avait encore à discuter le budget de 1869! La discussion du budget était donc le premier devoir du Parlement et l'intérêt suprême du ministère. Malheureusement ce devoir et cet intérêt furent sacrifiés à une combinaison parlementaire. Le tiers parti avait placé en tête de son programme les réformes administratives : pour justifier son rapprochement du ministère, il exigea la discussion préalable de son projet de loi sur l'administration centrale, projet profondément modifié par la Commission.

Le ministère consentit à subir cette exigence, ce qui amena la démission de M. Cadorna, ministre de l'intérieur, qui fut remplacé par M. Cantelli (remplacé lui-même aux travaux publics par le sénateur Ludovic Pasini.) A la Chambre, le ministère n'accepta ni ne repoussa le projet de la Commission, et l'on perdit dans une discussion aussi longue que fastidieuse et confuse, un temps qui eût été mieux employé à la discussion du budget. Dans le cours de cette discussion on vit percer le désaccord qui régnait sur certains points entre le ministre des finances et son nouveau collègue de l'intérieur, M. Cantelli. Enfin, dans la séance dn 3 mai 1869, M. Ferraris, au nom des *permanenti* et du tiers-parti, se rallia au ministère. Ce rapprochement si désirable et que le pays attendait, eut lieu, non sur le terrain politique, qu'on paraît avoir voulu éviter, mais à propos des conventions financières et de banque proposées au Parlement. Ce rapprochement eut pour effet, non pas de faire passer les conventions — car repoussés par la Chambre réunie en comité secret, les trois projets de loi furent retirés par M. Cambray-Digny — mais d'amener une crise ministérielle partielle, et d'entraîner la retraite de cinq membres du conseil, MM. Cantelli, de Filippo, Broglio, Ciccone et Pasini. Bien que cette nouvelle modification du cabinet ait eu lieu quelque peu en dehors des traditions parlementaires, il n'en faut pas moins reconnaître qu'elle a eu d'excellents

résultats : l'entrée aux affaires de plusieurs hommes appartenant aux diverses fractions de la Chambre, la cessation de luttes stériles pour le bien du pays, la vigueur nouvelle donnée au cabinet rajeuni, et la confiance générale qu'inspirent les hommes qui ont tenu à honneur de constituer le *ministère de la réconciliation.*

La session s'est terminée par la malencontreuse question de l'enquête sur l'affaire de la Régie coïntéressée des tabacs, affaire purement judiciaire, dont on a eu le tort de faire une question parlementaire, et qu'on a dû, finalement, renvoyer au tribunal correctionnel d'où l'on n'aurait jamais dû la distraire. C'est par la nomination de la commission d'enquête que la Chambre a terminé ses travaux. Le 18 juin avait été fixé pour l'examen des pétitions sur la mouture ; la veille le Parlement fut prorogé, et pourtant on considérait comme probable la clôture de la session pour cette époque.

Quelques mots maintenant sur les hommes qui tiennent actuellement le pouvoir en Italie.

Le comte Louis-Frédéric Menabrea, lieutenant-général, chevalier de l'ordre suprême de l'Annonciade, premier aide de camp du roi, sénateur du royaume, etc., a été un officier du génie extrêmement distingué avant d'entrer dans la vie publique. Il y est pourtant entré de bonne heure, car, depuis 1848, il a représenté le collége électoral de Saint-Jean de Maurienne, son pays natal, au Parlement subalpin, où il jouissait d'une grande considération. Tout en remplissant son mandat de député, il poursuivait brillamment sa carrière militaire. En 1859, il fut chargé du commandement général du génie, et éleva en quelques jours des lignes de défense qui protégèrent la capitale. Il fut chargé du portefeuille de la marine dans le cabinet formé par le baron Ricasoli après la mort du comte de Cavour, et de celui des travaux publics dans le ministère du 8 décembre 1862, présidé par M. Farini. M. Menabrea n'est pas un orateur : jamais son éloquence n'a entraîné la Chambre, et s'il est arrivé à garder plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs un pouvoir assumé dans des circonstances si difficiles, c'est à force de dévouement et d'honnêteté politique.

Le comte Cambray-Digny porte avec autant de souplesse que de constance le terrible fardeau des finances. Parleur peu élégant, il a un grand sens pratique ; on lui reproche de s'être mis un peu à la remorque de tout le monde, et sa position comme ministre n'a fait que s'affaiblir dans le cours de la session. Il ne pouvait en être autrement, et jusqu'à ce que l'Italie ait trouvé une panacée à son déficit, le ministre des finances sera toujours l'homme le plus méconnu du royaume.

Le général Bertolé-Viale, qui s'est beaucoup occupé d'administration militaire, a révélé des qualités estimables comme ministre de la guerre.

Ce sont là les trois seuls ministres restés debout du cabinet du 27 octobre 1867. Le contre-amiral Ribotty, dont les discours ont la brièveté et la concision d'un ordre du jour, est estimé de tous les partis pour sa droiture et sa sincérité; il est entré au ministère le 5 janvier 1868.

Les cinq nouveaux qui y sont entrés, à la suite de la crise du 13 mai 1869, sont MM. le sénateur Pironti, garde des sceaux; Ferraris, à l'Intérieur; Bargoni, à l'Instruction publique; Mordini, aux travaux publics, et Minghetti. Tous sont nouveaux aux affaires, à l'exception de ce dernier, ancien président du Conseil et ministre des finances avant la convention de septembre, et qui n'a pas dédaigné le modeste portefeuille de l'agriculture et du commerce. Economiste instruit, orateur abondant et intarissable, M. Minghetti, dont les mécomptes financiers d'autrefois ont sans doute mûri l'expérience, est un appui réel pour le cabinet Menabrea. M. Minghetti est un des plus grands propriétaires de la province de Bologne; il appartient à la droite.

L'entrée à l'intérieur de M. Ferraris, avocat de Turin, et le principal représentant des *permanenti*, a été le gage de la réconciliation des boudeurs piémontais; M. Bargoni, lombard, était le chef du tiers-parti, et M. Mordini appartenait à une fraction de la gauche ralliée. Ce sont certainement des hommes de valeur, mais qui ont encore à donner leur mesure comme hommes pratiques.

En résumé, il est incontestable que la situation s'est sensiblement améliorée pendant la dernière session et sous le cabinet Menabrea. Le pays s'est remis de l'émotion produite par Mentana et a repris son travail; les bonnes récoltes de l'année dernière et la prudence des populations ont contribué à atténuer les effets de la crise monétaire, à relever quelque peu le crédit de l'Etat et à accroître la prospérité publique. D'autre part, la loi qui a limité à 750 millions la circulation des billets de la banque nationale, a eu pour effet de faire renaître la confiance en éloignant la crainte d'une émission indéfinie de papier-monnaie pour subvenir aux besoins du Trésor.

Malgré la gêne profonde des finances, les travaux publics ont reçu une forte impulsion. Le Parlement a voté l'onéreuse convention relative aux chemins de fer calabro-siciliens; celle pour les chemins de fer de la Sardaigne (où rien n'a été fait encore); on a voté des subsides pour les routes de l'Italie méridionale, et des sommes considérables pour les ports de mer; on a ouvert des crédits pour indemniser les populations des inondations de 1867. Parfois même les Chambres et le gouvernement se sont montrés plus généreux peut-être qu'il ne convenait, alors que tous les six mois il fallait résoudre le problème du paiement des coupons de la dette publique.

A la Chambre, si l'ancien parti ministériel n'existe plus, en revanche

il s'est formé, ce qui vaut mieux, un grand parti décidé à appuyer le gouvernement dans sa tâche laborieuse, parti formé de fractions diverses qu'aucune question de principes ne séparait. La gauche a révélé sa faiblesse par des violences de langage qui paraissaient destinées à suppléer au nombre par l'audace, surtout depuis que les éléments qui la modéraient se sont éloignés d'elle.

La réconciliation qui a signalé la fin de la dernière session a mis fin à des luttes oiseuses, à des rivalités stériles qui troublaient et inquiétaient l'opinion publique. A la prochaine session le Parlement pourra, laissant de côté toutes préoccupations étrangères, prendre corps à corps l'hydre qui menace de dévorer l'Italie : le déficit. Nous ignorons comment l'Italie pourra rétablir ses finances ; mais à coup sûr si cette entreprise est réalisable, ce ne sera qu'autant que le Parlement poursuivra son œuvre avec une énergie virile, et sans songer de quelque temps encore à un changement de ministère ou de ministres qui ne ferait qu'ajouter une perturbation nouvelle aux embarras du présent. Si le ministère actuel, malgré tout son bon vouloir, n'a pu trouver la solution du problème, peut-être la trouvera-t-il, d'accord avec les Chambres législatives, par l'exercice régulier et sincère du régime parlementaire. En tout cas, l'Italie doit savoir à quoi s'en tenir sur ces projets financiers si brillants en théorie et si irréalisables en pratique.

André Folliet.

REVUE DRAMATIQUE

Il y a des entreprises qui ne sont pas couronnées par un entier succès, et qui n'en sont pas moins plus honorables que de certaines victoires. Pour rester dans le domaine littéraire et pour achever ma pensée, je demande à tout écrivain digne de ce beau nom s'il n'aimerait pas mieux avoir écrit telle pièce tombée de M. Barrière que d'avoir rimé les *Faux Ménages*. Eh bien ! c'est ici le cas de M. Henri Rivière et de sa *Parvenue*, jouée le dernier jour d'août au Théâtre-Français. L'œuvre est manquée, mais on n'en doit pas moins dire que par de certains côtés elle est hors ligne.

M. Henri Rivière tient à la fois la plume et l'épée, deux instruments qui vont assez bien ensemble; il est officier de marine, et, si je ne me trompe, il a débuté jadis à la *Revue contemporaine* par des récits de mer et de bataille fort remarqués en leur temps. Nous l'avons vu passer ensuite dans d'autres recueils. M. Henri Rivière est aussi et surtout romancier. C'est un conteur sobre, vigoureux, qui aime les fortes couleurs, un analyste patient et sûr, avec une faculté de déduction et un vif penchant vers l'étrange et l'extra-naturel qui rappellent souvent Edgar Poë. Il a plus de littérature et moins de manière que le conteur américain popularisé chez nous par Baudelaire : tout le monde a lu *Pierrot*.

Ce sont justement ces qualités de soin, de réflexion, de patience, si précieuses chez le romancier, qui devaient nuire à M. Rivière, auteur dramatique. Ce sont ces mêmes qualités qui font aussi le mérite de son œuvre. Nous sommes loin ici des conventions dramatiques si fort admirées par le troupeau de Panurge. Dans la *Parvenue*, pas la moindre *ficelle*. Le spectateur assiste au développement logique d'une idée. Reste à savoir si c'est une idée scénique. — Malheureusement, elle ne l'est pas et cela pour deux raisons. — La première, c'est qu'elle n'est point assez tranchée, pas assez simple.

C'est une conception tirée de la réalité de la vie dont elle veut être l'image, et la vie n'est formée que de transactions morales, d'à peu près et de contradictions. Le théâtre n'est point et ne saurait être le miroir du réel; il est bien plutôt celui de l'exception parce qu'il a pour première nécessité et pour première loi le grossissement des objets; parce qu'il veut des sujets taillés dans le bloc, tout d'une pièce, parce qu'il demande des types dessinés sans estompe, des figures aux vives arêtes, qui sont dramatiques sans doute, mais ne sont guère humaines; parce qu'il ne s'accommode point des analyses et des nuances; parce qu'il veut enfin une marche inflexible quand la réalité est pleine de retours et qu'il lui faut un dénouement, lorsque tous ceux qui connaissent la vie savent bien que les drames vécus n'en ont pas. Rien ne se rompt, tout se traîne et s'efface; tout meurt lentement et rien ne finit.

La seconde raison qui fait qu'*une Parvenue* n'est pas à proprement parler une conception dramatique, c'est que M. Rivière, encore mal détaché de ses habitudes de romancier, a trop vu, et pour ainsi dire trop bercé et caressé cette idée en lui-même. Il ne l'a point arrachée violemment de son cerveau comme fit Jupiter quand il enfanta la Sagesse. Son œuvre est encore trop subjective. Ce n'est point qu'elle manque de relief, mais ce relief est inégal.

Et cependant, qu'on n'aille pas croire qu'avec tous ces défauts la pièce soit languissante; il s'en faut bien. Incomplète et tronquée, elle est pourtant intéressante et faite même pour éveiller parfois dans l'auditoire une attention passionnée. C'est qu'il y court d'un bout à l'autre un grand souffle de virilité, et si l'auteur n'avait pas été trahi par d'étranges interprètes, il aurait peut-être enlevé de vive force un beau succès. Le talent fait de ces miracles; les spectateurs de la première soirée, séduits par cette rareté d'une composition dramatique écrite avec soin, avec vigueur et sincérité, mal *sortie*, mais hardiment pensée, auraient pardonné à M. Rivière bien des erreurs, dont la première, celle qui saute tout de suite aux yeux, l'erreur capitale est d'avoir infligé à son œuvre un titre mal approprié, et comme une fausse dénomination d'elle-même. La *Parvenue* de M. Rivière, en effet, n'est pas une parvenue. Ce n'est pas davantage une *déclassée*, quoi qu'on en ait dit. Il y avait un titre qui convenait mieux, mais il était déjà pris, — et par un prince de la scène auquel il n'est permis de rien reprendre; ce titre c'est l'*Aventurière :* nos lecteurs vont en juger.

Nous sommes à Paris, dans le boudoir d'une jeune comtesse, belle, charmante, douée de toutes les qualités, sans en excepter le veuvage. La comtesse, qui a nom sur l'affiche Marie Royer, n'a pourtant point du tout l'âme couleur de rose et va nous réciter tout à l'heure une jolie leçon de mélancolie bien apprise. Oh! madame Royer est une bonne

élevé. Mais pourquoi cette comtesse est-elle si triste ? Est-ce parce qu'elle est veuve ? Non, c'est au contraire parce qu'elle s'est laissé consoler de l'être, trop consoler même. M. de Cercey l'aimait, ce qu'elle lui rendait à peine; mais il était pressant, il était désespéré, elle était faible. Une faute est bientôt commise. Cependant la comtesse a commis bien plus qu'une faute, elle a fait une imprudence. Il y a des lettres.

Le pis, c'est que tout en s'abandonnant à ce M. de Cercey qu'elle n'aimait point, la comtesse en aimait un autre qui a gardé à ses yeux tout le prestige de l'éloignement et du rêve. M. de Léris est consul de France aux Antipodes. La jeune femme, qui l'a rencontré dans un voyage d'outre-mer, n'a jamais cessé de penser à lui bien tendrement malgré trois ans écoulés ; seulement elle n'espère plus jamais le revoir. Les Antipodes, c'est si loin ! De là sa faiblesse envers l'*autre*. La comtesse avait oublié qu'il n'y a plus de distances au temps où nous sommes. Il est certainement très-difficile d'aller dans la lune; mais si une fois on y était allé on en reviendrait comme de Saint-Germain. Cette facilité du retour est chose que les esprits lents et rêveurs comme celui de la comtesse ne se sont pas encore accoutumés à prévoir. Aussi tandis que la jeune femme est occupée à causer de mille petits riens et de Mme Calendel avec une certaine Mme de Sésy, l'amie de tout le monde, la porte de son boudoir s'ouvre tout à coup ; elle voit entrer qui ? M. de Léris.

Au milieu des attendrissements à peine contenus qui résultent de cette joie de se revoir, autre visite. Voici venir Mme Calendel avec M. de Cercey qu'elle mène en laisse. Qu'est-ce que Mme Calendel ? C'est la *parvenue*. Une beauté souveraine, un esprit infernal, un cœur d'airain et le front comme le cœur, l'ambition de se faire, par tous les moyens, même les moyens défendus, une place dans le monde aristocratique où elle n'est pas née, un furieux appétit de lucre et l'art de faire servir sa beauté à l'établissement de sa puissance : voilà tout ce que Mme Devoyod est appelée à représenter. En vérité, quand le diable descend sur la terre pour y exercer ses séductions redoutables, il est plus habile que la comédienne dont nous parlons ; il sait se rendre irrésistible. Certes il fallait bien que l'œuvre de M. Henri Rivière contînt une grande force de vitalité cachée, puisque Mme Devoyod ne l'a pas tuée tout net à la première épreuve. Mais revenons au personnage, nous retournerons plus loin à l'actrice. Savez-vous que c'est le maître de la comtesse qui vient, sous les traits de Mme Calendel, d'entrer dans le boudoir ! Rappelez-vous que cette pauvre comtesse a écrit des lettres d'amour à M. de Cercey. Mme Calendel a ces lettres.

Et voilà pourquoi vous voyez la femme de l'ingénieur Calendel (qui rime quelque peu avec Sganarelle, n'est-ce pas), patronnée en tout lieu,

en toute occasion par la comtesse. Sûrement ce n'est ni par goût, ni par complaisance que cette jeune veuve si bien née, se fait ainsi le chaperon de l'altière Marguerite si suspecte, ou tout au moins si inexpliquée. C'est que Mme Calendel l'exige; et, comme elle le dira tout à l'heure, elle est sans pitié. Jamais elle n'a pardonné à la comtesse Hermanec, son ancienne compagne au couvent, d'avoir été plus riche, plus noble, mieux mariée qu'elle. Cette cruelle amie a arraché les terribles lettres à M. de Cercey qu'elle a pris à Hermance, qu'elle a rendu fou d'amour, qu'elle a enchaîné non pourtant avec une chaîne de fleurs. Le pauvre garçon lui a tout donné, même ces lettres, même son honneur, il n'a rien obtenu en échange, il est le pauvre cavalier servant, il est le jouet de l'ambitieuse et vindicative Marguerite, il n'est que cela... Mais non que disons-nous donc? Il est aussi son associé.

Son associé? Eh oui! tel est le secret du luxe inouï de cette femme; c'est une entreprise d'affaires avec une raison sociale à quatre personnes : Mme Calendel qui en est l'âme, Calendel qui en est le cheville ouvrière et le gérant doublement responsable, et deux commanditaires *de qualité*, M. de Cercey et un prince d'Allemagne. Un prince souverain ne vous en déplaise, lui aussi amoureux de la belle. Et je vous jure que ce personnage auguste n'est pas mieux récompensé que M. de Cercey lui-même, qui n'est qu'un simple gentilhomme. La chose est incroyable, mais elle est vraie. On ne voit guère de prince platonique, celui-ci l'est pourtant. Et le croiriez-vous? Calendel le sait.

Calendel c'est Got. Quel artiste pour composer un rôle, et quel dommage que ce rôle soit si court! Ce bon Calendel n'a rien du monde où sa femme s'agite, et où d'ailleurs il la mène le moins qu'il peut; elle est bien capable de s'y conduire toute seule. D'extérieur simple et bien lourd, cet homme a toutes les bontés du cœur avec toutes les lumières de l'intelligence. Il se sert des unes pour percer sa femme à jour, et des autres pour l'aimer quand même. Il la connaît, et la froideur de cette âme orgueilleuse le rassure; il croit fermement que Marguerite donnera tout d'elle, hormis ce qui appartient au mari, et qui d'ailleurs lui appartient si peu; c'est pourquoi il s'est prêté à ces compromis, qu'on peut au moins qualifier d'étranges, et qui sont la base de sa fortune.

Il sait que les capitaux avancés par M. de Cercey et par le prince l'ont été réellement à Marguerite et non à lui Calendel, et il les accepte pour son bonheur à elle, pour la rendre riche et brillante puisqu'elle veut briller à tout prix. Ah! si M. Rivière n'avait pas la touche aussi sûre, si Got n'était pas le grand comédien qui sauve tout, ce rôle eût été dangereux.

Le rôle de Marguerite pouvait le devenir bien davantage dans les mains inhabiles de Mme Devoyod. Grâce à Dieu le public a tenu compte des mauvaises habitudes tragiques de cette néo-comédienne. Pour peu

que l'œuvre eût contenu la plus petite partie d'emphase elle était perdue. Nous avons dit que heureusement le style en est simple et ferme. Les jolis détails dont le premier acte est rempli, l'aisance et le naturel de Febvre (M. de Léris) ont assuré le succès du début. La figure de Calendel une fois acceptée, la pièce ne devait plus rencontrer d'obstacles. Abrégeons maintenant une analyse déjà trop longue. Revenons à la *Parvenue* (puisque c'est une parvenue) osant bien mener M. de Cercey chez la comtesse. C'est là que l'ancien amant se rencontre avec l'amant plus ancien et pourtant nouveau, M. de Léris. C'est là que Mme Calendel voyant celui-ci pour la première fois, sent qu'elle est moins invulnérable que Diane, et certes elle en est bien étonnée! C'est là enfin que M. de Cercey et M. de Léris se reconnaissent pour d'anciens amis. Dans la première effusion qui s'ensuit entre eux, Cercey fait à Léris d'étranges confidences. Il aime Mme Calendel et pourtant il la redoute, il la hait; il rougit devant elle de la mauvaise action qu'elle lui a fait commettre, il tremble pour la femme autrefois aimée, que sa trahison et un mot de la vindicative Marguerite peuvent perdre sans retour. Ici Léris, qui est un cœur droit et un esprit courageux, l'arrête tout court. Cette femme qui t'a trahi, dit-il, tu l'aimais? — Oui. — Eh bien tu peux la sauver des mauvais desseins de Mme Calendel. Epouse-la. Le pauvre Léris ne se doute guère qu'il est revenu des Antipodes tout exprès pour conseiller à son meilleur ami d'épouser la femme qu'il adore. A la vérité il ne se doute pas davantage que tandis qu'il soupirait outre-mer cette femme et ce même ami le trompaient.

Nous passerons légèrement sur quelques lenteurs, car nous avons hâte d'arriver au quatrième acte qui est d'une énergie rare, surtout à la scène finale, qui est comme le cœur de l'œuvre et pour ainsi dire l'honneur de la pièce. Mme Calendel, l'insensible, Mme Calendel frappée au cœur a entrepris d'inspirer de la reconnaissance à M. de Léris. La reconnaissance à ses yeux est le commencement de l'amour. Elle a donc fait nommer le jeune homme — car elle est influente et les ministres n'oseraient lui déplaire — à un poste diplomatique auprès du prince d'Allemagne, l'associé de son mari. M. de Léris refuse. Pourquoi ce refus? Une obligeante amie l'apprend à Marguerite: c'est que le jeune homme aime la comtesse. Alors....

Alors elle ira trouver sa rivale, elle lui dira: « Vous avouerez tout à M. de Léris, vous lui raconterez vos amours avec M. de Cercey... ou bien je montre les lettres! » La comtesse prie, pleure, invoque la pitié de son amie. Marguerite n'a pas de pitié. Elle aime M. de Léris avec la violence d'un premier amour dans un cœur qui se croyait de glace; elle veut cet homme et n'a point d'autre raison à donner de sa cruauté envers son ancienne compagne de couvent. Elle veut cet homme! C'est pourquoi elle dit à la comtesse: « Immolez-vous ou il lira les lettres. »

Eh bien, Hermance ne lui laissera point la joie de révéler sa faute et de la perdre. La pauvre femme si faible, si craintive, s'accusera. Mais non, elle n'en aura pas la peine. Une dernière barbarie du sort, une humiliation suprême lui sont réservées. Léris est auprès d'elle; M. de Cercey entre brusquement, et, suivant le conseil de son ami, en sa présence même, il offre à la comtesse la réparation qu'il lui doit et lui demande sa main. Certes, il n'en faut pas plus pour éveiller la lumière dans le cœur de Léris. C'était donc elle ! Voilà cette scène à trois personnages dont nous parlions tout à l'heure. Elle est belle, émouvante et neuve.

Que dire maintenant du quatrième acte ? Got y a fait des merveilles... Pourquoi ne pas le déclarer tout net à l'auteur qui est digne d'entendre la vérité ? Sans le grand talent du comédien, il risquait une chute. Il y a là une terrible déclaration d'amour de Mme Calendel à Léris. Le public n'aime pas trop ces fureurs de Phèdre. Et puis la comédienne chargée de rendre ces fureurs n'excuse rien, n'adoucit rien. Visiblement on était las de Phèdre-Devoyod, lorsque Got Calendel heureusement est rentré en scène. Calendel à ce moment apporte la justice dans un pli de sa redingote bourgeoise, si différente des grandes parures de sa femme. Une fausse spéculation l'a ruiné, il vient le front soucieux, et pourtant avec un vague sourire aux lèvres annoncer ce désastre à Marguerite. Que fera-t-elle ? Le malheur lui rendra-t-il la claire vision de ses devoirs et des vraies lois de la vie ? Va-t-il trouver en elle une compagne, et un soutien dans le nouveau labeur qui l'attend pour reconstruire sa fortune, ou bien une ingrate et une infidèle qui le délaissera dans la lutte ? Il garde une lueur d'espérance au fond du cœur, — lueur bénie, mais éteinte à l'instant. Marguerite n'a qu'un conseil à donner à son mari : Demander du secours au prince.

Non, il ne le fera pas. Plus de prince, plus d'associés, plus d'argent étranger dont l'odeur est suspecte... Le travail, rien que le travail... Marguerite le regarde en levant les épaules. — Chansons que tout cela! Ah ! le pauvre homme ! Elle partira, elle se rend à la cour du prince. Calendel l'honnête homme enfin se redresse. — « Vous ne partirez pas. Je vous chasse ! » — Mais un moment après, comme un bruit de roues s'est fait entendre, il s'élance vers la fenêtre. — Où allez-vous ? lui dit Léris. — Je vais la regarder partir.

Ce mot si humain est le dernier. Voilà donc la *Parvenue* de M. Rivière. Est-ce bien une parvenue ? Décidez. A nos yeux, ce n'est qu'une figure d'exception largement tracée, mais aussi trop confuse, trop peu *simple* pour le théâtre. Ce n'est pas un type enfin. L'œuvre telle qu'elle est, il faut le redire, devrait être sérieusement jugée comme ayant la valeur la plus sérieuse. Le talent y abonde, la rigueur et la clarté scénique y font encore défaut.

Le mois de septembre qui marque la fin des beaux jours et du soleil est le renouveau du théâtre. Au fait, qu'est-ce que la rampe a de commun avec la nature ? Nous avons vu la dernière semaine deux reprises importantes, *Miss Multon* et *Diane de Lys*. Il a été parlé assez longuement dans cette revue de la première de ces deux pièces ; la seconde n'avait pas été représentée depuis longtemps au théâtre du Gymnase où elle vient de reparaître toujours plus charmante et, chose rare, n'ayant pas vieilli.

Les deux premiers actes sont un enchantement — qu'on s'en souvienne — l'esprit y court comme un vent léger sur un beau lac bien uni. On ferait un recueil avec les mots que l'auteur a dépensés sans compter comme un prodigue. C'est la jeunesse d'un homme de talent qui ne se ménage point. En ce temps-là M. Alexandre Dumas fils n'avait pas encore été visité par le désir de faire de la morale à ses concitoyens qui ne l'aiment guère. Il était bien loin de cette étonnante manie de prédications qui lui jouera peut-être à l'occasion un mauvais tour. Ce n'est pas un reproche au moins que nous lui adressons, car notre admiration pour sa grande habileté scénique demeure entière. — Quel autre que lui aurait fait passer les *Idées de Madame Aubray* avec tant de sermons? Et puis la tendance de M. Alexandre Dumas fils à se faire moraliste est logique et procède irrésistiblement de la nature même de son esprit. Car l'auteur du *Demi-monde*, de *Diane de Lys* et de tant d'autres œuvres considérables et saisissantes n'est pas seulement un talent, c'est un esprit. Il a des vues sur les choses et sur les hommes, sur la société et sur la vie, des vues presque toujours fausses, mais perçantes et singulières. Il veut les exprimer, c'est affaire à lui.

Revenons à *Diane de Lys*. L'interprétation de l'œuvre peut donner lieu à bien des critiques. On a dit, et c'est bien dit, que M. Alhaiza qui remplit le rôle de Paul Aubry est une méprise de M. le directeur du Gymnase dont la vue ordinairement est plus claire. M. Francès, dans le rôle de Taupin, est amusant et naturel. Landrol est toujours le bon et solide comédien que l'on connaît; M[lle] Massin est à croquer; mais les honneurs de la soirée ont été pour M[me] Desclée. Voilà vraiment une comédienne faite pour diminuer les regrets que causera longtemps l'absence de l'inimitable M[lle] Delaporte. M[me] Desclée est toujours attachante et par moments elle est exquise. Mais savez-vous ce qui frappe le plus en elle? C'est qu'elle est vraiment l'image de la pièce. Très-brillante dans la première partie qui est de la comédie pure, M[me] Desclée faiblit dans la partie dramatique. Ainsi de l'œuvre elle-même. Et cependant le cinquième acte de *Diane de Lys* est encore un coup de maître.

PAUL PERRET.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE NOUVEAU CABLE TRANSATLANTIQUE

Le 21 juin 1866, le *Great-Eastern* quittait Brest pour dévider dans l'Océan le fil par lequel l'électricité reliait, une fois de plus, les deux mondes.

Le 14 juillet, à 11 h. 45 m. du soir, une dépêche parvint au Minou, point d'atterrissement du câble, à 22 kilomètres de Brest : « *Le câble est atterri à St-Pierre-Miquelon, et la transmission de l'électricité ne laisse rien à désirer.* » Le *Great-Eastern*, reparti le 15, devait arriver le 25 ou le 26 juillet en Angleterre. On procédait immédiatement à l'immersion du câble de St-Pierre à Duxbury (Massachussets), dont la longueur est de 1,438 kilomètres 704 mètres et qui ne doit rencontrer que des profondeurs moyennes. — Cette seconde partie de l'entreprise est à la charge d'une compagnie américaine. — L'idée d'un câble français n'est pas nouvelle et, en principe, elle est antérieure à celle du câble anglais. — En 1860, le Corps législatif approuvait un projet de loi touchant les conventions financières arrêtées entre l'État et une Compagnie, relativement à l'installation d'une ligne sous-marine entre la France et l'Amérique. Un concours de circonstances défavorables empêcha la Compagnie de remplir ses engagements. En 1864, de nouvelles propositions furent faites au gouvernement, et le Corps législatif les accepta dans sa séance du 24 mai 1864. La Compagnie s'appelait *Compagnie télégraphique de l'Océan*. — De 1864 à 1868, on n'entendit plus parler du câble franco-américain. A-t-on tremblé devant l'échec du câble anglais de 1865? Arrive le succès glorieux du 27 juillet 1866, par lequel un nouveau câble, et, *en plus*, celui *retrouvé*, de 1865, relient l'Angleterre à l'Amérique : et, le projet d'une ligne sous-marine est repris entre la France et les États-Unis. Le 6 juillet 1868, ce projet est de nouveau mis en adjudication et.... l'adjudicataire est une Compagnie anglaise. La concession est de vingt ans à courir du 1er septem-

bre, époque à laquelle toute la ligne devra être prête à fonctionner.

Rien n'est français dans la généalogie de ce câble : capitaux, fabricants, ingénieurs, employés, navires.... les télégrammes même parviennent en anglais. Le fait suivant prouve combien la France est étrangère à l'affaire. Le 21 juin, le Directeur de l'Administration française des lignes télégraphiques, accompagné de savants français, voulait faire, au nom du Ministre de l'intérieur, les honneurs du départ du *Great-Eastern* aux savants et électriciens étrangers qui avaient été conviés à cette fête solennelle par les Administrateurs de la compagnie du câble. Personne n'a pu *ni voir* ni *faire voir* le câble. Défense absolue avait été donnée par les ingénieurs de laisser aborder le *Great-Eastern*.

Le câble se divise en deux sections.— La première de Brest à Saint-Pierre-Miquelon, a une longueur de 5,168 kilomètres, 952 mètres. La seconde, de Saint-Pierre-Miquelon au continent amérieain, à Duxbury (Massachussets) a une longueur de 1,438 kilomètres, 704 mètres. La première est en mer profonde; la seconde ne rencontre que des profondeurs moyennes.

De cette division de la ligne et de sa différence dans la constitution géographique, il résulte que deux modèles différents de câble ont été adoptés, ce qui a permis aussi d'en diviser la fabrication. — En exécution du marché passé avec la *Telegraph construction and Maintenance Company*, de Londres, le câble destiné à la section de Brest à Saint-Pierre a été fabriqué aux usines de Morden et Enderby's Wharses, East Greenwich. — Ce câble est, en tous points, identique, quant à sa construction, à son aîné de 1865, sauf les perfectionnements indiqués par l'expérience. Son emménagement à bord du *Great-Eastern*, modifié de la précédente expédition, était une merveille de difficultés vaincues, et assure à jamais l'immersion en mer profonde des câbles à longue portée. — La description de ces dispositions a été donnée *in extenso* dans tous les journaux.

Le *Great-Eastern* prenait à bord, le 21 juin 1869, les deux triomphateurs de l'entreprise de 1866 : sir James Anderson, surveillant directeur général, dirigeant la marche du navire, d'après la ligne des sondages, sir W. Canning veillant au déroulement du câble, les ingénieurs électriciens MM. Clark, Porte et Jenkins, préposés aux expériences de vérification à bord. — MM. Varley et sir W. Thomson restaient au Minou pour enregistrer à terre, le mode de fonctionnement du câble.

La gloire de la première Compagnie télégraphique transatlantique ne consiste pas seulement à avoir immergé, dans de telles conditions de longueur et de profondeur, un câble que la mer est impuissante à détériorer ; mais à avoir engendré un appareil *Récepteur des dépêches*

propice à une telle ligne, et à avoir réglementé la marche du courant électrique émis dans un si long circuit, soumis à des causes si puissantes de perturbation.

Le télégraphe optique de Thomson est réellement une merveille. — Les appareils à cadran, Morse, Hughes, et autres, tellement perfectiontionnés qu'ils soient ne pourraient fonctionner à l'issue de cette ligne, en raison des effets d'influence qui neutraliseraient la puissance effective du courant, laquelle devrait être exagérée au départ pour agir à l'arrivée. Un câble sous-marin de cette dimension est un vaste réservoir dans le sein duquel le fluide est retenu par les attractions qu'exerce sur lui l'électricité des eaux que lui-même décompose par influence. L'idée, vraiment ingénieuse, des électriciens anglo-américains, consiste à laisser la ligne continuellement chargée et à opérer alternativement par *un plus* et *un moins* apportés dans l'intensité du courant.

Cette alternance d'intensité variable serait impuissante à commander la marche régulière d'un des appareils qui fonctionnent sur les lignes aériennes; mais elle peut convenir pour la fonction d'un organe électrique doué d'une sensibilité particulière. Sir W. Thomson a résolu cette question en imaginant le *télégraphe optique*. Cet appareil comprend : une hélice de fil que traverse le courant ; au centre est suspendu, par deux fils de soie, un petit barreau aimanté qui porte sur l'une de ses faces un petit miroir en verre argenté. Vis-à-vis, est une échelle graduée dont le zéro se trouve au centre ; au-dessous, on place une flamme dont la lumière traverse une lentille, va se réfléchir sur le miroir et revient, en traversant de nouveau la lentille, marquer son image sur l'échelle. La force directrice de l'aimant (porte-miroir) est due à un gros aimant qui entoure la bobine, et dont l'effet est de ramener l'image de la flamme au zéro de l'échelle quand aucun courant ne traverse l'appareil. Cet appareil permet de résoudre deux questions : Vérifier la fonction électrique du câble;—Télégraphier. Dans le premier cas, l'observateur situé à terre, ou à bord du navire où le déroulement s'effectue, suit la marche du trait lumineux sur l'échelle. Si, au lieu de conserver une position dans le sens de la déviation, en rapport avec la longueur de câble immergé, le trait revient au zéro et passe en sens inverse, il y a *fuite*, il faut chercher la cause de déperdition du courant.

Pour télégraphier, la ligne reste continuellement chargée d'électricité ; et on opère (comme il a été déjà dit), par un *plus* ou un *moins* de courant : c'est-à-dire qu'on envoie un excès d'électricité dans le câble par la décharge d'un générateur, ou qu'on en dérive (c'est-à-dire absorbe) une portion par le sol. L'aiguille du *galvanomètre-télégraphe* va donc tantôt à droite, tantôt à gauche du zéro central de l'échelle. Ces oscillations alternatives sont traduites en langage Morse, en

admettant, pour *lignes*, celles de droite, par exemple, et pour *points* celles de gauche.

Cet appareil exigerait cependant d'être modifié, car sa manœuvre compromet la santé des employés. On a constaté, en effet, qu'un observateur ne pourrait faire un service de plus de trois heures sans être atteint de douleurs nerveuses à la tête; et, au bout d'une certaine période de service, le système cérébral peut être en souffrance. — Ne pourrait-on pas appliquer à ce mode télégraphique, le système des enregistrements par voie photographique? En présence de tels faits, le projet que nous soulevons mériterait d'être discuté.

Si les physiciens contemplent avec un orgueil bien légitime une si grande victoire remportée par la science sur la nature, ils ne doivent pas méconnaître qu'il leur reste une tâche à remplir. L'électricité ne peut encore disposer de la pile par excellence, de celle qui donnerait l'électricité à bon marché et fonctionnerait d'une façon rigoureusement constante. Les machines magnéto-électriques, qui représentent si grandiosement la transformation du mouvement en électricité, ne peuvent être appliquées à la télégraphie sous-marine, leurs décharges trop brusques compromettraient la ligne et les appareils. — Les modèles de piles n'ont pas manqué, et devaient, selon les auteurs, donner *beaucoup d'électricité* pour *presque rien*. Malheureusement ces soi-disant inventeurs manquent de notions théoriques sur la nature de la pile. Il faut trouver un métal *plus actif* que le zinc dans l'eau acidulée par l'acide sulfurique et *moins cher*. Des expériences particulières nous portent à croire qu'il ne serait pas nécessaire de trouver un nouveau métal; mais qu'un alliage métallique, heureusement combiné, résoudrait la question. En présence de l'imperfection des piles actuelles soi-disant perfectionnées, les électriciens de la Compagnie transatlantique ont dû adopter l'ancienne pile à sulfate de cuivre. En raison du mode d'émission du courant, il suffit d'un nombre de couples de dimensions moyennes, relativement minime par rapport à la longueur du câble.

On sait aujourd'hui transformer la chaleur en électricité; malheureusement on ne sait utiliser ainsi qu'une très faible proportion de la chaleur produite.

Quel beau rêve d'émettre de Paris à New-York un courant électrique par le seul fait d'un bec de gaz enflammé sous un générateur d'électricité.

On y parviendra.

Ernest Saint-Edme,

(du Conservatoire des Arts et Métiers.)

L'HOMME QUI RIT

Ce n'est pas sans justes motifs que le public attend toujours avec impatience l'apparition d'une œuvre de M. Victor Hugo et que, l'œuvre parue, il la recherche et la lit avec une vive curiosité. Attente et empressement sont largement justifiés par les beautés de premier ordre qui, à côté d'imperfections de parti pris, éclatent en tant d'ouvrages que l'auteur a successivement donnés, durant une carrière littéraire qui compte déjà plus de quarante années. Parfois le public a eu des déceptions partielles : il n'a pas toujours trouvé tout ce qu'il attendait, ou bien il attendait autre chose que ce que l'écrivain avait voulu faire. Car M. Victor Hugo ne s'astreint guère à sacrifier à la mode du moment, à se tenir dans le courant du jour. Alors même qu'il veut agir sur l'esprit de son temps, il écoute sa libre fantaisie, il suit la pente de sa propre pensée, plus qu'il ne songe à satisfaire le goût présent des lecteurs auxquels il va abandonner son livre. Peut-être même cette fière indépendance d'imagination a-t-elle une grande part dans la préoccupation du public qui ne peut, à l'avance, déduire des caprices courants ce que sera l'œuvre du poëte ; peut-être aussi est-ce un écueil pour celui-ci de se risquer à présenter au public des conceptions combinées un peu trop en dehors de ces dispositions actuelles : il est toujours quelque peu dangereux de dérouter ou de trop surprendre ses lecteurs.

Annoncé longtemps à l'avance, retardé par l'éloignement de l'écrivain, par le soin minutieux qu'apporte M. Victor Hugo à mettre ses ouvrages en état de paraître dignement devant le public, l'*Homme qui rit*, attendu impatiemment, lu avidement, a été loué à outrance et outrageusement déprécié. C'est, il est vrai, le sort habituel des œuvres du chef de l'école romantique ; mais on peut dire que, cette fois, la rigueur a dépassé la mesure ordinaire. Tout le respect que nous devons à un grand écrivain comme Victor Hugo, toute l'ardente sympathie que nous devons à l'homme qui a charmé notre jeunesse, au maître qui restera une des gloires de notre patrie, au proscrit, volontaire ou

forcé, qui a donné un mémorable exemple de dignité, rien de cela ne saurait nous dispenser de remplir notre devoir envers le public qui lira ces pages, et de reconnaître que la sévérité du jugement général sur l'*Homme qui rit* a été justice.

Si l'on considère le livre simplement comme un roman, l'action en est lente, interrompue par de longs intermèdes qui s'y rattachent faiblement, qui amortissent l'émotion et font perdre le fil des événements. Si l'on y cherche ce que l'auteur annonce y avoir voulu mettre, le tableau de l'aristocratie et en particulier de l'aristocratie anglaise à un moment donné de l'histoire de l'Angleterre, on doit trouver que le tableau est incomplet, que l'auteur nous en a montré à peine une faible partie et non pas peut-être celle qui est la plus faite pour exciter notre intérêt.

Si, enfin, nous cherchons à dégager de l'œuvre entière une leçon morale, l'enseignement que le poëte y a voulu mettre, nous sommes embarrassés, nous hésitons.

Cependant, l'*Homme qui rit*, publié à la veille d'une crise électorale où la France allait jouer son avenir, a traversé le cours de cette crise sans y disparaître et se trouve vivant encore à l'heure où nous écrivons, quand la crise électorale engendre une autre crise plus redoutable et qui reporte le souvenir vers celles que nos pères traversaient, il y a juste quatre-vingts ans (14 juillet 1789), avec une force de volonté, une vigueur de résolution dont nous n'avons pas su hériter. Il y a donc dans le livre de M. Victor Hugo des qualités d'une vivace énergie et des beautés qui le défendent contre l'oubli ; il y a aussi des défauts graves qui, en provoquant de vives attaques, le protégent contre l'indifférence. Beautés et défauts ne sont jamais médiocres dans les œuvres de M. Victor Hugo.

L'*Homme qui rit* se compose de trois éléments qui s'enchevêtrent, ou plutôt qui alternent, sans se mêler profondément, si bien que l'on pourrait isoler chacun d'eux sans que le lecteur se sentît trop désorienté; beaucoup même ne s'apercevraient pas de la séparation opérée. C'est là, selon nous, la plus grave imperfection de l'œuvre qui nous occupe.

Nous ne supposons pas qu'aucun des lecteurs de la *Revue Moderne* se soit privé de lire l'*Homme qui rit*. Nous nous croyons donc dispensé d'en faire une longue analyse, et il nous paraît suffisant d'en esquisser les principaux traits.

Les trois éléments qui forment le livre sont : Une aventure romanesque; une entreprise politique ou, comme on dirait aujourd'hui, socialiste ; un tableau historique. De ces trois données du livre, la première seule est complète; ajoutons qu'elle est véritablement touchante; la seconde est à peine esquissée; la troisième n'est qu'entrevue.

Un malheureux orphelin, faisant partie d'une bande de comprachi-

cos (espèce de bohémiens), est abandonné par eux, au moment où ils s'embarquent, par une nuit d'hiver, sur la pointe d'une côte inhabitée d'Angleterre. A travers les ténèbres, les fondrières, l'eau glacée, la neige, sans guide, sans indice, dans un pays inconnu, désert, le petit vagabond erre seul. Seul, il ne l'est pas longtemps. Dans sa course obscure il trouve, presque ensevelie sous la neige, une petite fille, vivante encore sur le sein déjà glacé de sa mère, qui, elle, a succombé à la fatigue et au froid. Le vagabond recueille cette épave de la misère, reprend sa route inconnue, arrive à une ville où aucune porte ne veut s'ouvrir pour lui donner secours, et ne trouve asile que dans la baraque roulante d'une sorte de charlatan ambulant, philanthrope morose qui soulage les hommes en les maudissant, qui a pour toute société un loup dressé au métier de chien, et qui, répudiant pour lui-même la qualité humaine, s'est appelé *Ursus* et a donné à son loup le nom de *Homo*. Ce sera là désormais la famille et le foyer des deux malheureux enfants : malheureux, en effet, car le vagabond, Gwynplaine, a été défiguré par les comprachicos de façon que son visage grimaçât un rire perpétuel, et cette même nuit de glace qui a tué la mère de Déa a rendu aveugle la petite orpheline.

La mutilation même de Gwynplaine devient la ressource principale des quatre nomades. Ursus l'exhibe sur les champs de foire, et bientôt cette face exhilarante vaut à celui qui la porte une célébrité populaire; on l'appelle l'*Homme qui rit*. Ursus compose et monte un drame, un mystère, où Gwynplaine a son rôle, où Dea aussi a le sien, malgré son infirmité, dont le public, d'ailleurs, ne s'aperçoit pas.

Dans cette vie confinée entre les étroites parois d'une voiture de saltimbanque, l'amour devait venir et vint, en effet, à Déa, par reconnaissance du service que lui avait rendu et des soins que lui prodiguait incessamment Gwynplaine; à celui-ci, par admiration pour la beauté de la jeune fille. Rien de plus suave, rien de plus frais que les scènes, trop rares, où le poëte des *Feuilles d'automne* nous fait assister au spectacle de cet amour ingénu, de ses innocentes tendresses, de sa naïve confiance, de ses purs bonheurs.

Un coup de foudre vient troubler la douce idylle. Gwynplaine est enlevé par la police, qui ordonne, en outre, à Ursus de quitter sur le champ l'Angleterre. Ursus et Déa croient que leur compagnon est mort, car on leur a rapporté ses vêtements. Ce coup terrible et inattendu développe chez la jeune fille les germes déjà existants d'une maladie du cœur; elle expire sur le pont même du navire où s'est embarqué Ursus, et, dans son agonie, ne reconnaît pas Gwynplaine qui, redevenu libre, est accouru à la recherche de ses amis et ne les retrouve que pour recueillir le dernier soupir de Déa. Elle morte, il se laisse tomber à la mer.

Voilà tout entier le roman, le drame des amours de Gwynplaine et de Déa; avec ses doux propos, ses chastes émotions, son douloureux dénouement, il suffit à intéresser, à toucher le lecteur; c'est là le fond, l'âme même du livre, le reste n'est qu'épisodique et accessoire.

C'est par la disparition de Gwynplaine que le roman pénètre dans la sphère politique. L'enfant défiguré, puis abandonné par les comprachicos, est le fils d'un membre de l'aristocratie anglaise, lord Clancharlie, qui, après avoir passé de la royauté à la République, n'a pas voulu retourner de la République à la royauté. S'exilant à l'heure de la Restauration, plutôt que de se soumettre au roi Jacques Stuart, il est allé habiter la Suisse, s'y est marié et a eu un fils, celui-là même que, devenu orphelin, les comprachicos ont enlevé, par ordre du roi, et mutilé, afin que le bateleur ne pût jamais ni connaître son origine, ni revendiquer la pairie héréditaire. En quittant la terre anglaise où ils délaissaient leur victime, les comprachicos, assaillis par une tempête, dans laquelle ils périrent en effet, ont, au moment suprême, écrit l'aveu de leur crime, ont enfermé cette confession, avec le texte de l'ordre royal, dans une bouteille cachetée et ont jeté cette bouteille à la mer, où presque aussitôt ils furent engloutis. Après avoir flotté quinze ans au gré des vagues, la bouteille est jetée sur la côte d'Angleterre, recueillie, ouverte par l'amirauté. Le contenu en est mis sous les yeux de la reine Anne, qui, en des vues de vengeance féminine bien plus que par justice, ordonne de rechercher l'enfant disparu. On le retrouve, on l'arrête mystérieusement, on le confronte avec le chef des comprachicos, qui n'avait partagé ni la fuite ni le naufrage de ses compagnons. Le misérable reconnaît sa victime, avoue le crime et meurt.

Gwynplaine, devenu lord Clancharlie, est réintégré dans ses biens et priviléges, et va, par ordre de la reine, épouser la duchesse Josiane. Cette duchesse, fille naturelle du roi Jacques, a été, par ce prince, investie des domaines et de la pairie de Clancharlie, à la condition de la porter en dot au jeune lord David Dirry Moir, qui, lui, est fils naturel du feu lord Clancharlie. Pourquoi la reine détruit-elle le projet formé par son père? Ce n'est pas, nous venons de le dire, par esprit de justice, mais parce qu'elle-même est envieuse de la beauté de Josiane et jalouse de l'amour de David pour la jeune duchesse. Celle-ci est, d'ailleurs, assez peu digne d'amour. Chaste de corps, mais impudique d'esprit, Messaline en imagination, rêvant de monstrueuses voluptés, elle a vu, un jour, *l'Homme qui rit*, s'est prise de fantaisie pour le grotesque saltimbanque et lui a donné un rendez-vous. Grâce à son pur amour pour Déa, Gwynplaine n'a point obéi à la duchesse.

Le nouveau lord Clancharlie a été conduit à Windsor d'où il doit, le lendemain, aller prendre son siége au Parlement. Pendant la nuit, re-

venu au souvenir de Déa, il veut aller retrouver ses amis, s'égare de corridors en corridors et arrive à une salle de bains où il trouve Josiane, endormie, à peu près nue. La duchesse s'éveille ; mais, au lieu de se livrer, comme sa nature semblerait devoir l'y entraîner, à sa passion pour le bateleur, elle lui explique longuement la cause de cette passion, ce qui donne le temps d'arriver à l'ordre royal prescrivant le mariage de Josiane et de Clancharlie. Il n'en faut pas plus pour anéantir la fantaisie de la duchesse : puisque Clancharlie sera son mari, elle ne veut plus le voir et prendra David pour amant.

Gwynplaine ne parvient pas à quitter le palais. Le lendemain, il est, avec tout le cérémonial traditionnel, installé à la chambre haute. Appelé à voter sur un bill, il commence un discours où il déclare vouloir prendre en main la défense des souffrants et des opprimés. Un violent effort de volonté fait, quelques instants, disparaître de son visage le rire auquel il est condamné ; mais bientôt ce rire fatal reparaît et provoque dans toute l'assemblée son effet habituel. Les railleries, les huées générales imposent silence au malheureux orateur qui se rassied désespéré. A sa sortie, il recueille encore les injures non seulement de ses collègues, mais aussi de son frère naturel David qui, tout à l'heure, appelait en duel les railleurs, et qui maintenant outrage mortellement Gwynplaine parce que celui-ci, dans son discours, a maltraité la mère de David.

Alors, bafoué par tous, insulté par son frère, Gwynplaine s'enfuit de Westminster, court à la recherche de ses anciens amis, et ne les retrouve que pour voir mourir Déa et mourir après elle.

Le tableau historique est intimement mêlé à la partie politique du livre ; c'est le récit des petites intrigues de palais, presque d'alcôve, entre la reine, David et Josiane ; c'est aussi la longue description de la cour du parlement et des nombreuses formalités à travers lesquelles s'accomplit la prise de possession d'un siége de pair anglais.

Des trois parties qui forment l'ensemble de l'*Homme qui rit*, le roman est, nous le répétons, la meilleure, et de beaucoup. Nous n'aurions guère à y reprendre que quelques détails où la pensée de l'auteur a peut-être dépassé la juste mesure ; par exemple, lorsque, après l'arrivée de Gwynplaine chez Ursus, montrant les deux enfants couchés ensemble, il parle, à ce propos, de l'union physique du mariage. C'est avec plus de délicatesse que le même sujet a été traité par l'auteur de *Paul et Virginie*. On aimerait aussi à voir non pas disparaître, mais abréger notablement, l'épisode de la potence et du cadavre goudronné que se disputent le vent, la pluie et les corbeaux. Peut-être encore la scène de la fuite, du naufrage et de la mort des comprachicos est-elle un peu trop prolongée ; mais, là du moins, il y a de grandes beautés de détail qui rachètent la disproportion du récit. C'est d'ailleurs une

chose qui saisit et intéresse toujours le lecteur que la lutte inégale des hommes (si peu recommandables soient-ils) contre la force gigantesque et aveugle des éléments. Tout coupables que sont les Comprachicos, on souhaiterait qu'ils fussent victorieux de la tempête, et on aimerait mieux les voir tomber sous la justice humaine que sous celle de l'ouragan.

Si le roman des naïves amours de Gwynplaine et de Déa nous semble à peu près irréprochable, nous ne saurions ne pas déclarer que la partie politique et la partie historique y sont absolument inférieures. Dans celle-là, nous ne voyons qu'un détail vraiment beau, c'est la figure héroïque du vieux lord Clancharlie, acceptant l'exil, renonçant à la patrie pour ne pas renier la cause qu'il a servie. Le renoncement et l'abnégation sont toujours de grandes choses et qui commandent le respect au moins, sinon l'admiration. M. Victor Hugo a peint à larges traits le vieux républicain. Nous ne nous défendons pas de croire que dans les paroles d'amère ironie qui viennent souvent sous sa plume perçent des sentiments personnels à l'exilé de Guernesey. Nous sommes plus profondément frappés lorsque dans le personnage fictif nous sentons battre le cœur même de l'écrivain.

Dans la harangue de Gwynplaine devant les lords nous trouvons aussi beaucoup d'idées, généreuses d'ailleurs, que nous pouvons supposer aussi appartenir au penseur du dix-neuvième siècle. Ces idées sont un peu dépaysées dans la bouche d'un homme du dix-septième siècle, lorsque rien, surtout, ne nous a préparés à attendre de lui un pareil langage ; nous serions moins surpris de l'entendre tenir par Ursus que par Gwynplaine. C'est, d'ailleurs, le seul acte politique du nouveau lord Clancharlie ; il ne sort du Parlement que pour aller mourir. Cette unique scène, bien qu'elle ne soit pas dépourvue d'une certaine grandeur, est chèrement achetée par les minutieux et fastidieux détails du cérémonial d'introduction. C'est là une dépense d'érudition dont nous ne contestons pas la vérité, sachant avec quelle exactitude M. Victor Hugo traite ces *accessoires*, comme on dit au théâtre; mais en vérité *non erat his locus* et cet étalage d'archéologie fatigue le lecteur.

Quant au tableau d'histoire, nous l'avons déjà dit, on l'entrevoit à peine. De ce règne de la reine Anne où l'Angleterre s'est mêlée avec tant d'éclat et de puissance aux affaires européennes, où, chez elle-même, elle a accompli des changements si considérables (par exemple l'union de l'Ecosse), l'*Homme qui rit* ne nous fait voir que quelques mesquines et puériles rivalités de cour. Assurément, l'auteur était maître de choisir le sujet de son tableau ; la critique a le devoir de lui dire, avec tout le respect dû au génie, que, cette fois, son habileté d'artiste a fait un choix malheureux.

Si, maintenant, nous cherchons à tirer une conclusion du livre nouveau de M. Victor Hugo, il nous faut bien avouer que, sauf la satisfaction passagère donnée à l'imagination par le côté purement romanesque, nous n'en voyons sortir aucune idée féconde. La mort soudaine de Déa nous empêche de voir comment Gwynplaine, sacrifiant à celle qu'il aime les splendeurs du monde officiel, aurait su trouver dans son amour la force d'assurer l'avenir de sa femme et peut-être de ses enfants, en luttant contre les difficultés matérielles provenant de la mutilation qu'il a suivie. Cette lutte obscure et quotidienne n'eût pas été cependant un médiocre spectacle et n'eût pas manqué d'intérêt.

D'un autre côté, Gwynplaine met de lui-même, par son suicide, prématurément fin à la lutte qu'il avait annoncé vouloir entreprendre au nom et au profit des déshérités de ce monde. Le tribun n'apparaît qu'un instant et, accablé par son échec parlementaire, par un chagrin personnel, déserte le combat pour se réfugier dans la mort. On était en droit d'attendre de lui plus d'énergie et de persévérance. Qui veut défendre la grande cause des opprimés, doit dominer son amour-propre, étouffer ses sanglots, imposer silence à ses désespoirs ; de plus cruelles douleurs que les siennes propres lui commandent de tels sacrifices : M. Victor Hugo le sait bien, lui que les deuils les plus douloureux n'ont jamais détourné de donner à la patrie ni les affections de son âme ni les encouragements de son éloquence. Puisse-t-il rentrer bientôt dans la patrie libre. Il y retrouvera toute l'inspiration qu'affaiblit inévitablement l'exil et nous retrouverons, nous, le génie qui a écrit *Notre-Dame-de-Paris*.

FRÉDÉRIC LOCK.

UN LIVRE DE CIRCONSTANCE [1]

La Révolution espagnole a ouvert aux esprits que passionnent les grands événements populaires le vaste champ des dissertations historiques, des théories politiques, des conjectures, des hypothèses et des prédictions plus ou moins riantes ou sinistres sur l'avenir de la Péninsule. Hommes d'Etat, penseurs et publicistes, chacun a voulu tirer l'horoscope de la nation que le cardinal Alberoni, cité pourtant avec éloge par Voltaire dans sa *Vie de Charles XII*, a jugée en ces termes, le jour où il cessa d'être le premier ministre et le conseiller de Philippe V : « L'Espagne était un cadavre, et je l'ai ranimée ; lors de mon départ, elle s'est recouchée dans son cercueil » ; et chacun aussi l'a donné comme le fruit de ses connaissances acquises, de son expérience politique ou de ses méditations. Il n'est pas jusqu'aux hommes d'affaires et de finances qui n'aient tenu à signifier leurs froides conclusions en cette matière brûlante, sans s'être dit auparavant que l'avenir d'un peuple ne se cotait pas à la Bourse, que le caractère et les mœurs traditionnelles de ce peuple ne sauraient être le chiffre à balance d'un livre de caisse.

Tout d'abord, ce qu'il nous paraît important de dire, c'est qu'en ce moment où se débattent les destinées, non pas seulement de la Révolution espagnole, mais de l'Espagne elle-même comme corps de nation, nous ne connaissons pas de publication qui offre aux esprits réfléchis de toutes les opinions plus d'éléments d'appréciation de la question pendante que le livre, sérieusement qualifié par nous de livre de circonstance, en raison du vif intérêt d'actualité que présente le grand drame politique qui s'y déroule.

Les troubles d'Aragon sous Philippe II, roi des Espagnes, sont en effet le plus dramatique épisode de l'un des plus grands règnes de l'histoire moderne.

(1) *Philippe II, Antonio Perez et le Royaume d'Aragon*, par le marquis de Pidal, traduit pour la première fois de l'espagnol en français par M. Magnabal, agrégé de l'Université. — 2 vol. in-8º, Paris, Baudry, librairie européenne.

Si ces troubles n'avaient été, comme sous la plupart des règnes, qu'une émeute, une effervescence populaire, une révolte contre le pouvoir royal, provoquées par le régime des taxes ou la rigueur des exactions, nous passerions outre, accoutumé que nous sommes à voir figurer souvent des événements de cette nature dans les annales de tous les peuples sans exception. Mais tout autre a été l'enjeu de la lutte engagée entre l'Etat d'Aragon et Philippe II. L'Aragon avait ses *fueros*, et ces *fueros* étaient une charte particulière, une constitution propre, autonome, inviolable, sacrée même pour le souverain qui, à son avénement au trône des Espagnes, jurait de la respecter et de la défendre contre toute atteinte. Gardien vigilant de ses *fueros*, fier de son autonomie et jaloux de son indépendance, l'Aragon n'eût pas souffert que le roi, qui trônait à Madrid, abusât de son droit de suzeraineté jusqu'à lui dicter ses prétentions souveraines et à les lui imposer à main armée. La suzeraineté et les redevances qui en dérivaient étaient reconnues et admises; il n'y avait là qu'une question d'hommage passée dans les mœurs, un lien de fédération de la couronne d'Aragon avec le gouvernement de Castille. Mais la souveraineté du roi des Espagnes passant le niveau unitaire sur l'Aragon comme sur les autres provinces de la couronne, annexées et confondues sous le même sceptre et les mêmes lois, jamais!

Telles furent pourtant les prétentions de Philippe II, prétentions d'unité monarchique contre lesquelles se souleva l'Aragon tout entier, et qui triomphèrent néanmoins par la force des armes. Cette lutte a donc pour nous un intérêt d'actualité, en ce sens que l'enjeu était l'indépendance provinciale aux prises avec le pouvoir unitaire du monarque castillan, et qu'aujourd'hui la question pendante en Espagne est de savoir si les diverses provinces de la Péninsule formeront une confédération républicaine, chacune avec son administration et ses États particuliers, et rétabliront ainsi ce que le temps et deux siècles d'unité monarchique ont pour jamais détruit.

Mais avant de nous étendre sur cette question, esquissons à grands traits le drame politique dont le soulèvement d'Aragon est l'un des principaux actes, et qui est le fond même du livre important publié par M. Magnabal, ou plutôt, reproduisons l'esquisse qu'il en a si habilement tracée dans ses observations préliminaires. Ce drame, dont les principaux personnages sont Philippe II et Antonio Perez, se compose de trois grands actes. « Au premier, nous voyons à côté du fils de Charles-Quint, l'élévation et la grandeur d'Antonio Perez, son influence auprès du monarque espagnol. L'action est nouée par l'intrigue amoureuse de la princesse d'Eboli, d'abord avec le roi, puis avec le confident de ses amours royales, avec le favori Antonio Perez. De là la jalousie dissimulée de Philippe contre son téméraire secrétaire d'E-

tat, jalousie que secondent l'inimitié des frères Rodrigo et Mateo Vazquez de Arce contre Antonio Perez, le mécontentement de D. Juan de Escobedo, vieux serviteur du prince d'Eboli, Ruy Gomez de Silva, et secrétaire de D. Juan d'Autriche, frère du roi. De là les sentiments de vengeance d'Antonio Perez qui découvre au roi les sourdes menées de son frère poussé par Escobedo, et qui reçoit de Philippe II l'ordre de le délivrer de cet ambitieux agent du non moins ambitieux D. Juan d'Autriche. Les tentatives avortées d'empoisonnement d'Escobedo à la table d'Antonio Perez, son ami, son assassinat dans une des rues de Madrid, l'arrestation d'Antonio Perez, l'emprisonnement de la princesse d'Eboli et sa mort dans la citadelle de Pinto terminent ce premier acte. Dans le second, Perez passe à Madrid ou dans la forteresse de Torrejuana, onze années d'une captivité singulière, au milieu d'inconcevables alternatives d'abandon ou de faveur ; poursuivi comme meurtrier d'Escobedo, comme prévaricateur dans sa charge de conseiller d'Etat , torturé pour n'avoir pas voulu découvrir son roi sur qui devait retomber la plus terrible accusation; privé de ses papiers et par conséquent de ses moyens de défense; voyant à chaque instant, par l'acharnement de ses ennemis et la sourde vengeance de Philippe II, les accusations se renouveler pour les mêmes griefs, même après avoir fait sa paix avec le fils d'Escobedo, après avoir reçu du roi les témoignages de l'amitié la plus sûre. Alors les rigueurs d'un emprisonnement prolongé et dont il sent approcher la triste fin, font accepter à Perez le dévouement de Dona Juana Coello, sa femme, pour s'évader de sa prison de Castille et fuir sur la terre hospitalière de l'Aragon. Là, notre âme se partage entre la sympathie due à une grande infortune, inattaquable à l'abri des *fueros*, et les sentiments d'irritation du monarque espagnol craignant de voir ses secrets d'Etat passer à l'étranger par l'indiscrétion d'un ministre, longtemps son favori, aujourd'hui son ennemi irréconciliable.

L'intérêt s'accroît par la lutte de la cité de Saragosse, seule, abandonnée des Universités, des Confédérations de Daroca, de Teruel, de Catalogne et de ses alliés du principat de Barcelonne, défendant ses *fueros* contre Philippe II au milieu des émeutes, des révoltes populaires, des insultes au marquis d'Almenara, envoyé du roi de Castille, des attaques contre le redoutable tribunal du Saint-Office ; lutte se terminant par l'entrée de l'armée castillane à Saragosse, par la mort du duc de Villahermosa et du comte d'Aranda, les plus hautes têtes de la noblesse, par la décapitation de l'infortuné Lanuza, le grand Justicier, la représentation et la personnification la plus vive des libertés aragonaises.

La terreur répandue dans Saragosse par la mort du Justicier, l'occupation de la ville par les troupes d'Alonzo de Vargas, général des ar-

mées royales, la faiblesse et l'épuisement des révoltés, la fin de tous les procès des seigneurs aragonais avec le tiers-Etat et la couronne de Castille, maîtresse absolue en Aragon, tel est le commencement du troisième acte. Vainement, Antonio Perez, par une habileté d'esprit infatigable, fait mouvoir tous les ressorts; vainement, il sait mettre en jeu le droit d'asile, les priviléges de la Manifestation des Firmas, d'appel aux Dix-Sept jugeants, si analogue au jury de notre temps moderne; vainement du fond de la prison municipale ou des cachots de l'Inquisition, son âme anime ses partisans dans les consistoires, les députations, sur la place publique; toute cette énergie succombe sous la force des armes castillanes. Pour ne pas retomber entre les mains de Philippe II, brûlant du désir de ramener le fugitif en Castille, Perez s'exile en France. La sœur du Béarnais l'accueille à Pau. Henri IV le reçoit avec empressement à sa cour; à Paris comme à Londres, les ennemis de la monarchie espagnole recherchent et flattent l'ancien ministre de Philippe. Avec lui le roi de France et la reine d'Angleterre méditent la ruine du successeur de Charles-Quint et l'invasion de la réforme et du protestantisme dans la catholique Espagne. Mais tandis que les réfugiés espagnols, secondés par les Béarnais, projettent la Constitution de l'Aragon, de la Navarre et de la Catalogne en république, sous la direction de Vendôme, et réduisent à la simple Castille le souverain qui avait rêvé la monarchie européenne, la scène change peu à peu : Henri IV se fait catholique, Jacques I[er] monte sur le trône d'Angleterre, Philippe II meurt et Antonio Perez voit décliner son influence politique, tant auprès d'Elisabeth qu'auprès de Henri. Abandonné par l'un et par l'autre, privé des ressources nécessaires à la vie, il termine, âgé de soixante-onze ans, à Paris, en 1611, et dans la dernière détresse, une existence misérable, sans avoir vu luire la moindre espérance de retour dans sa patrie. La mort dans l'exil met fin à la tragique histoire dont nous venons d'esquisser les traits principaux. »

On le voit, l'hospitalité accordée par l'Aragon à Antonio Perez, et son refus de le livrer à la vengeance de Philippe II, furent pour ce monarque une occasion favorable d'en finir avec l'administration indépendante de ce pays, en lui imposant par la force le régime d'unité monarchique qu'il ne cessait de poursuivre sur tous les points de la Péninsule.

Philippe II était-il fondé à faire table rase de la constitution aragonaise dans l'intérêt général de l'Espagne? Et cette indépendance si hautement revendiquée par les Etats d'Aragon était-elle bien l'indépendance du peuple aragonais proprement dit?

Là est la question, si controversée par les écrivains contemporains de la lutte, et qui l'est encore de nos jours. L'ouvrage du marquis de

Pidal abonde sur ce point en précieux documents et en considérations qui permettent de la résoudre ; et c'est à ce titre que M. Magnabal rend un éminent service aux amis des études historiques par l'excellente traduction qu'il vient de donner de ce livre.

Qu'était la Péninsule à l'époque des événements dont nous nous occupons ? Composée de parties qui différaient entre elles par leur histoire, leurs intérêts et leurs lois, par une vie et une existence propres, elle ne constituait pas une nationalité commune. C'était plutôt une agrégation d'Etats qu'un corps de nation, un ensemble de population, dont les tendances à l'unité étaient contrecarrées par les intérêts de race et de localité. La Péninsule n'avait alors qu'un seul monarque, mais elle n'était point encore une nation : il y avait lutte enfin entre la nouvelle nationalité qui se fondait et les anciennes nationalités qui achevaient de vivre. De l'organisation générale de la monarchie où s'agitent tant d'intérêts divers, politiques et religieux, au milieu de populations hétérogènes, juifs, arabes, moresques, chrétiens vieux et nouveaux, si nous passons avec l'historien à la constitution particulière du royaume et de la couronne d'Aragon, que trouvons-nous ? Une noblesse, avec des priviléges et des droits exorbitants, tenant tête au pouvoir royal et constituant par les seigneurs à titre d'une part, par les chevaliers et les infanzons de l'autre, deux des quatre bras des Cortès aux Etats ; un clergé, puissant aussi, riche en terres et en vassaux, fortement attaché aux *fueros*, interposant souvent son intervention dans les luttes entre les seigneurs et le roi, et formant un autre *bras* des Cortès ; et enfin le Tiers-Etat, *El estado llano*, représenté par les corporations, les universités ; quatrième *bras* des Cortès, « se développant chaque jour et augmentant son importance, parce que dans les conflits avec la noblesse, dans leurs aspirations à jouir des mêmes priviléges qu'elle, villes et cités trouvaient un appui immense dans la protection des rois. » Quant au jeu des institutions aragonaises, l'historien nous le montre ainsi : le roi représenté par le vice-roi, le gouverneur, l'audience royale réglant les affaires civiles et criminelles; l'Aragon, avec son grand Justicier, sa députation, ses dix-sept jugeants, son zalmedine, ses jurés, son conseil des cités, son conseil général, son privilége des vingt, ses droits de firmas et de manifestation, et par dessus tout ses Cortès, *votant ses fueros à l'unanimité*. Un rouage aussi compliqué, c'était l'anarchie en permanence, dont le peuple des vassaux était l'enjeu et la victime; et c'est là ce qui explique les discordes perpétuelles qui agitaient l'Aragon.

Dans son important ouvrage, M. de Pidal expose les causes nombreuses de ces désordres avec une clarté parfaite, en s'appuyant de documents originaux, de pièces officielles et de textes authentiques. Mais l'anarchie sociale n'était pas l'apanage exclusif de l'Aragon. Les

autres royaumes de l'Espagne avaient aussi leurs heures fatales d'agitation et de soulèvement. De plus, chaque province procédait distinctement et séparément de l'autre en raison de ses lois, de ses droits, de sa forme de gouvernement propre et de la diversité qui la signalait dans la manière de procéder aux Cortès générales; les unes et les autres, au lieu de se mêler dans une nationalité commune, se regardaient réciproquement comme des étrangères, des rivales et même comme des ennemies avec lesquelles on était souvent aux prises sanglantes. Animée d'un esprit local différent, chacune se concentrait dans sa vie particulière et isolée, ne donnant qu'une importance très-secondaire au lien factice qui semblait les rattacher entre elles à la couronne d'un même souverain.

Telle était la situation administrative et politique de la Péninsule espagnole tout entière, et de l'Aragon en particulier, quand Philippe II se résolut à faire triompher le principe de l'unité nationale sur le fractionnement de la nation, l'uniformité législative sur les *fueros* particuliers de chaque province, le droit commun de la société sur les privilèges de quelques classes.

Après avoir lu le livre de M. de Pidal dans la précieuse traduction qu'en a donnée M. Magnabal, on possède les éléments nécessaires pour apprécier les conditions sociales des diverses populations de l'Espagne contemporaine, et pour se décider en parfaite connaissance de cause sur la forme de gouvernement la plus rationnelle, la plus conforme aux traditions du pays et qui offre le plus de chances de stabilité.

Les hommes politiques et les publicistes ont réduit à ces trois formules les diverses questions posées à ce sujet : Décentralisation et confédération des provinces ; — République indivisible ; — Réorganisation d'une monarchie constitutionnelle.

En s'inspirant des précieux enseignements historiques recueillis dans la publication de M. Magnabal, on n'hésite pas à rejeter tout d'abord la première de ces trois formules comme ressuscitant l'ancien antagonisme et la vieille hostilité de race par le fractionnement des circonscriptions primitives, et par suite préparant l'amoindrissement et l'épuisement de la patrie commune. République unitaire ou monarchie constitutionnelle : c'est pour l'une ou l'autre de ces deux propositions qu'il reste à opter. A laquelle donnera-t-on la préférence? Pour les esprits éclairés et libéraux, le choix n'est pas douteux.

FRANCISQUE DUCROS.

IMP. WIESENER.—LUTIER ET Cie, 34, RUE DELABORDE.

Le Gérant-responsable :
URBAIN FAGES



LA GRANGE D'HAUTEROCHE

(NOUVELLE)

I

Le Lez, petite rivière qui a sa source au nord-est de Montpellier, sur le territoire de Restinclières, et son embouchure au sud dans l'étang de Lattes, offre sur ses deux rives, pendant un parcours de quatre lieues, une des promenades les plus pittoresques qu'on puisse rencontrer aux environs d'une grande ville. A quatre kilomètres, quand on sort par la route de Mende, s'ouvre sur la rive droite le riant vallon de La Valette. Du haut des rochers qui bordent parfois le chemin, la vue embrasse au loin une campagne fertile, traversée par l'aqueduc du Peyrou, animée par de jolis moulins et des fabriques nombreuses, semée de bouquets de pins et de chênes verts. On remonte ainsi, en suivant le cours du Lez, l'espace encore de douze kilomètres, et l'on arrive au village de Montferrier, bâti sur le cratère éteint d'un volcan que domine au nord et à trois lieues de distance, par-delà le bourg des Matelles, un prolongement de la chaîne des Cévennes, appelé le Pic ou Puy de Saint-Loup, qui en est comme la sentinelle avancée et dont la crête n'a pas moins de cinq cent cinquante mètres au-dessus du niveau de la mer. Tout le pays alentour est du reste accidenté, comme à l'approche des régions montueuses, et le bassin de La Valette se trouve séparé lui-même de celui de Montpellier par une montagne assez roide, d'où le regard découvre à la fois l'étang des Volces et les premiers flots de la Méditerranée.

Sur le versant septentrional de cette montagne s'élevait, il y a plus de trente ans, une espèce d'édifice moitié gothique, moitié moderne, connu sous le nom de la Grange-d'Hauteroche, qui depuis a été vendu et démoli. C'était, au centre, une grosse tour pentagone, noire, trapue, massive, d'aspect sinistre, contre laquelle avaient été successivement groupés plusieurs corps de logis, fort bas, de construction irrégulière, renfermant quelques appartements de maître contigus, ou servant à l'exploitation rurale, aux équipages de chasse et au logement des domestiques. Point de porte pour y entrer : du moins n'en pouvait-on soupçonner aucune de l'extérieur; rien que trois longues fenêtres, au Nord et au Midi, taillées ou plutôt élargies après coup dans l'épaisseur du mur, à plus de trente pieds du sol, presque sous les créneaux de la plate-forme, où, dans une couche de terre végétale déposée par le temps et les orages croissaient dru et pêle-mêle des milliers d'herbes folles, comme dans un vase gigantesque. De ces trois fenêtres, l'une, celle du Sud, éclairait une étroite cellule percée d'un œil-de-bœuf sur la cage de l'escalier; les deux autres, celles du Nord, un salon et une chambre à coucher que tous les propriétaires du domaine avaient pris plaisir, dans leur orgueil féodal, à restaurer ou embellir, et qu'ils ne manquaient jamais d'habiter lorsqu'il venaient passer en villégiature une partie de l'automne sur leurs terres du vallon de La Valette.

Une tradition populaire qu'ont omise ou négligée les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc*, si scrupuleux pourtant dans les moindres détails, prétend en effet que la baronnie d'Hauteroche avait été inféodée, en 1349, par Jacques II, roi de Majorque, à un de ses favoris, gentilhomme de vieille roche, mais d'origine italienne, quelques mois avant que ce prince vendît la seigneurie de Montpellier à Philippe de Valois, roi de France. Le nom patronymique des nouveaux barons d'Hauteroche était Fredoli, et ils comptaient au nombre de leurs ancêtres un prélat éminent, sinon par la piété, du moins par l'intelligence, Bérenger Fredoli, qui fut évêque de Maguelonne et comte de Melgueil, en 1266. La postérité des Fredoli d'Hauteroche, à partir de la réunion de Montpellier à la couronne, se perpétua dans le bas Languedoc, sans atteindre jamais à la renommée, sans rien perdre non plus de la considération que donnent les richesses et l'exercice des grandes charges. Plusieurs d'entre eux, grâce à leur probité et à leur courage, acquirent même un tel degré d'influence

et d'autorité sur les Etats de la province, que la cour fut obligée plus d'une fois de recourir à leurs bons offices pour en obtenir des dons gratuits ou des subsides. Un Bohémond d'Hauteroche, en 1632, résista à toutes les menaces, comme à toutes les caresses du duc de Montmorency, et reçut, en récompense de sa fidélité au roi, la permission de lever un régiment, avec le titre de marquis. L'arbre généalogique des Fredoli s'était cependant divisé en deux branches, rapprochées systématiquement par de fréquentes alliances, dans lesquelles le bruit public assurait que la morgue aristocratique de toute la race avait été bien plus souvent consultée, que le degré de consanguinité où la loi religieuse les déclare licites. Le représentant de la branche cadette n'avait porté pendant longtemps que le titre de chevalier de Fredoli, dont la distinction lui semblait supérieure à toute autre qualification; s'obstinant d'ailleurs à refuser le rang de baron que proposait de lui céder son cher cousin, pour ne point diminuer, disait-il, en la scindant, l'illustration de la branche aînée, à laquelle incombait particulièrement la glorieuse tâche de maintenir intacts, comme un dépôt, l'honneur et les prérogatives de toute la famille. Ce n'est qu'en 1765 qu'un chevalier de Fredoli, ayant recherché l'héritière unique d'un des plus riches barons des Etats du Vivarais, consentit, après en avoir mûrement délibéré avec son cousin, le marquis Sigismond d'Hauteroche, à prendre le titre de vicomte de Trinqueval, attaché au principal fief que sa prétendue, M[lle] Armande de Thoirac, devait lui apporter en dot. L'union projetée eut lieu ; et le vicomte, à la mort de son beau-père, désirant établir des relations de voisinage plus intimes avec la marquise Sigismond, acheta, près de Montpellier, le magnifique domaine de la Trésorière.

On remarqua beaucoup, à cette époque, dans le monde où vivaient les deux gentilshommes, que c'était la première fois, depuis plus d'un siècle, qu'un Fredoli de la branche cadette contractait mariage hors de la branche aînée, et réciproquement un Fredoli de la branche aînée hors de la branche cadette. Ce qui provoqua aussi bien des réflexions, bien des commentaires, ce fut le contraste frappant de luxe et d'élégance qu'offrit la fraîche habitation de la Trésorière, avec la physionomie sombre, agreste et presque claustrale de la Grange d'Hauteroche. Cette dérogation aux mœurs austères, aux habitudes un peu sauvages de toute la lignée parut si extraordinaire, que chacun l'attribua à l'initiative personnelle

de la jeune Mme de Trinqueval. Mais en la voyant adopter docilement tous les goûts sévères de la famille où elle était entrée, force fut bien aux observateurs les plus récalcitrants et les plus tenaces de déplacer le champ de leurs conjectures. On supposa donc qu'il existait un plan arrêté d'avance entre les deux chefs, seuls survivants de la maison de Fredoli, et que le vicomte avait voulu gagner le cœur de sa femme, afin de pouvoir plus aisément, s'il lui naissait une fille, la marier au fils du marquis Sigismond, veuf alors et sans autre héritier que cet enfant à peine encore âgé de cinq ans.

La prévision se réalisa. La vicomtesse devint mère, d'abord d'un fils qu'on appela Bernard et qui fut vidame de Thoirac, ensuite d'une fille, Louise-Aurore de Trinqueval, qui, au mois de juin 1787, fut mariée à son cousin Scipion de Fredoli, baron d'Hauteroche. A la fin de cette année, mourut subitement le vicomte de Trinqueval, comme s'il ne lui restait plus rien à espérer du ciel qui venait de combler les vœux les plus ardents de sa vie. Le vidame lui succéda dans les deux fiefs de Trinqueval et de la Trésorière, abandonnant généreusement à sa sœur tous les autres biens féodaux qu'il aurait pu revendiquer en sa qualité d'aîné. Lui-même, une année plus tard, épousa Mlle d'Arzac, nièce d'un des gentilshommes de la petite cour de Monsieur, comte de Provence, et accompagna son beau-frère à Paris, où les appelait le service du roi. Ni devoir social ni lien domestique ne les retenait plus en province. La vicomtesse douairière de Trinqueval avait, à un court intervalle, rejoint son mari dans la tombe, et le marquis Sigismond les y avait suivis de près. Par une coïncidence au moins singulière, son fils Scipion, que désolait la stérilité de sa femme, en eut, au mois de janvier 1790, un enfant mâle, précisément le même jour et à la même heure où celle de son cousin, Bernard de Thoirac, vicomte de Trinqueval, accouchait d'une fille. On eût dit que des deux rameaux issus de l'antique souche des Fredoli, aucun n'avait jamais eu assez de vigueur pour multiplier ses rejetons, mais qu'au moment où le tronc allait sécher dans sa racine, il en poussait un sur chaque branche pour le raviver.

Ces deux enfants semblaient destinés l'un à l'autre dans la pensée de leurs parents. De leur naissance, tant souhaitée, data pourtant un refroidissement soudain, une inimitié mystérieuse entre les deux familles. Mmes de Trinqueval et d'Hauteroche cessèrent de se voir. Les préoccupations politiques qui

absorbaient de plus en plus tous les esprits détournèrent quelque peu l'attention de la frivolité ou de la malveillance d'un événement qui eût produit auparavant une sensation assez vive dans les salons où elles avaient coutume de se rencontrer. On ne laissa pas néanmoins d'interroger, de recueillir des informations, et l'on apprit, grâce aux indiscrétions de la livrée, qu'à la suite d'un entretien des plus orageux avec le vicomte de Trinqueval, le marquis d'Hauteroche avait juré de ne plus remettre les pieds chez son beau-frère. — « Dans ce cas, monsieur, je ne suis que trop certain de mon malheur! avait riposté le vicomte indigné; mais sachez que ma détermination est inflexible. Oui, si le gage d'honneur que j'exige impérieusement ne m'est point accordé, je me vengerai sur vous ou sur votre fils, fût-ce dans vingt ans, de l'affront que vous m'avez fait! »

Quelle était cette offense dont se plaignait si amèrement le vicomte, et de quel gage voulait-il parler? Toute présomption, tout antécédent échappait aux plus curieux et aux plus subtils pour le deviner. Mmes d'Hauteroche et de Trinqueval s'évitaient, se fuyaient avec une persistance acharnée. Il y avait entre elles, non pas un secret, mais un soupçon, un commencement de certitude: malaise affreux qui, rien qu'en entendant prononcer leur nom par des indifférents, couvrait le front de celle-ci d'une pénible rougeur et amenait sur les lèvres de celle-là un sourire de haine et de mépris. La marquise avait le cœur haut et fier; elle aimait exclusivement son mari: le chagrin qui la dévorait, qu'elle n'osait avouer, la pudeur même de ses craintes et de ses griefs altérèrent sa santé déjà bien délicate; elle succomba à une maladie de langueur avant le 10 août 1792.

Désespéré, fou de rage et de douleur, le marquis d'Hauteroche écrivit à son beau-frère une lettre incohérente, toute remplie des reproches les plus sanglants, et, afin d'élargir l'abîme qui les séparait, se jeta tête baissée dans le torrent de la Révolution, pendant que le vicomte de Trinqueval, après avoir fait prudemment, et en mains sûres, une vente simulée de tous ses biens, se décidait enfin à prendre le chemin de l'émigration. Paris bouillonnait. Les départements étaient en feu. La France avait entamé son duel à mort avec l'Europe. La Convention inaugurait le régime de la Terreur. Tout ce qu'un homme intrépide peut braver de périls, de dénonciations, le marquis d'Hauteroche s'y exposait chaque jour froidement sous le nom de citoyen Scipion Fredoli. Il s'était

enrôlé parmi les volontaires; il commandait une compagnie et se battait dans l'Ouest comme un lion, tout en poursuivant d'impitoyables railleries l'ineptie des premiers généraux à qui la faveur des Comités avait confié les opérations de la guerre contre les Blancs. Mais ni les balles ni l'échafaud ne semblaient vouloir de lui. Mandé à Paris, on l'y tançait vertement, on profitait de ses conseils, puis on le renvoyait absous tout en riant de ses colères, de ses incartades, et l'avertissant d'un ton goguenard qu'elles ne faisaient que nuire à son avancement. « Citoyen Fredoli, lui avait dit Saint-Just, je te devine, tu ne nous aimes guère, mais tu te montres trop franc du collier contre ces brigands pour ne point haïr le passé autant que nous. Tu es des nôtres plus que tu ne crois. Va, tu ne réussiras jamais à m'être suspect. Tâche d'être plus sobre de discours afin qu'on puisse mieux utiliser ton zèle et tes talents. »

Mais le citoyen Fredoli n'avait évidemment tenu qu'un compte assez médiocre de l'observation, car le Directoire, à son avénement, le surprit stationnaire dans les grades inférieurs. Il fut fait chef de bataillon à Rivoli, puis, coup sur coup, colonel à Hohenlinden, général de brigade à Austerlitz, général de division à Friedland, comte et sénateur après Wagram, grand-croix de la Légion d'honneur et chevalier de la Couronne de fer pendant les fêtes du mariage et du couronnement de Marie-Louise. Son fils, Annibal, sorti de l'Ecole polytechnique en 1811, était capitaine d'artillerie à vingt-quatre ans ; le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui, quand l'abdication de Fontainebleau et la catastrophe finale des Cent-Jours renversèrent toutes ses espérances, bien que son père ne se fût point assez compromis dans les clubs de Paris ni dans les rangs des Bleus pour que la famille royale dût leur garder irrévocablement rancune. Le général d'Hauteroche, mû par quelque raison particulière, plus forte sans doute que l'ambition, avait sollicité sa retraite. Il perdit son siége à la Chambre des Pairs, et persuada même au capitaine Annibal de donner sa démission. Les bienfaits de l'Empereur, sa propre fortune, qu'il avait sagement administrée, lui rendaient l'inaction plus supportable, l'indépendance plus facile. Il essaya de dédommager son fils du sacrifice de sa carrière militaire en négociant pour lui quelque grand mariage. Toutes ses démarches échouaient au moment où elles paraissaient aboutir. Une alliance aussi désirable que la sienne se heurtait partout, en dernier lieu, à des difficultés inexplicables.

C'étaient tantôt des étonnements étranges ou des allusions ironiques, dont le sens se dérobait à son esprit; tantôt des réticences ou des atermoiements polis mais fermes, et pour qui a le sentiment de la situation équivalant toujours à une rupture. Il se sentait comme enlacé par une main savante dans un tissu de calomnies pour ainsi dire élastiques, sans prise possible et sans issue.

Tout meurtri de cette lutte qui usait sa patience et son courage, le général quitta brusquement Paris pour la Grange d'Hauteroche, afin de se remettre un peu du trouble involontaire que lui causaient tant de mortifications; d'autant plus irrité et froissé dans ses plus justes susceptibilités de gentilhomme qu'il ne pouvait comprendre, ni se fâcher et punir. On était au mois de novembre 1815. Le bruit des réactions royalistes qui affligeaient le Midi trouvait un écho jusqu'au fond de sa solitude. Les lâchetés, les excès qu'il eût voulu flétrir exaspéraient ses propres souffrances. Il en était graduellement arrivé à cet état de surexcitation intellectuelle, d'exaltation morale, où l'âme, au moindre choc, prend feu et fait éclater le corps, lorsqu'une lettre, dont la suscription et le cachet éveillèrent sur le champ son attention, lui fut apportée un matin par le facteur de La Valette et de Montferrier. Elle était du vicomte de Trinqueval, rentré depuis 1814 seulement de l'émigration, et installé de nouveau à la Trésorière. La lettre ne renfermait que quelques lignes; mais l'exécution d'une promesse qu'elle rappelait au général, quoique en termes enjoués, fut un trait de lumière pour lui.

— Ah! c'est donc cela, dit-il d'une voix sourde où vibrait toute la violence de l'émotion qu'il avait peine à contenir.

Il s'assit précipitamment à son bureau et d'une main rapide ne traça que ces quatre mots sur le papier: *De mon vivant jamais!*

La réponse partit. La réplique fut prompte; elle était encore plus laconique: *J'attendrai.*

— Oh! après ma mort aussi, jamais! s'écria douloureusement le général.

Et, livré, pendant quelques instants, aux plus désolantes réflexions, à la plus poignante perplexité, il résolut enfin, par un suprême effort, d'écrire à son fils. Mais une idée terrible l'obsédait. Les mots ne venaient point. Ou plutôt il y en avait un qui ne pouvait tomber de sa plume. Des gouttes de sueur perlaient sur son front. Ses tempes bourdonnaient. Ses yeux

s'injectaient de sang. Tout à coup un râle étranglé de hoquets convulsionna sa bouche et il s'affaissa dans son fauteuil, foudroyé par l'apoplexie.

Les funérailles du général furent célébrées avec pompe à Montpellier, dans la cathédrale de Saint-Pierre. Le marquis Annibal était parti de Paris en toute hâte. Il reçut à bras ouverts, malgré la longue mésintelligence qui avait régné entre les deux familles, le vicomte de Trinqueval accouru aussitôt à la Grange d'Hauteroche pour lui offrir ses compliments de condoléance. Ce généreux empressement de son oncle ne l'avait que désarmé : une marque plus sensible de sa bienveillance acheva la réconciliation. Tout son être éprouva comme une commotion délicieuse, le jour des obsèques, en voyant sa cousine suivre le convoi, malgré l'usage, dans une voiture de deuil. Julie de Trinqueval était de même âge que lui. Son éblouissante beauté, la candeur angélique dont rayonnaient ses traits d'une suavité exquise, le regard furtif de sympathique curiosité qu'elle lui avait adressé, en rougissant, sa modestie, sa piété, son recueillement pendant la cérémonie, eurent bientôt dissipé toutes les préventions que le général s'était étudié de bonne heure à lui inspirer contre le vicomte et contre sa fille. Il revint cependant à Paris, au commencement de l'hiver, sans avoir autrement reconnu les cordiales avances du vicomte de Trinqueval, que par une courte visite de congé à La Trésorière. Une tristesse indéfinissable le dominait. L'image si fugitivement aperçue de sa cousine désespérait à la fois et enchantait sa pensée. Il ne se dissimulait plus que l'affection de cette femme était désormais indispensable à son repos, à sa félicité ; et en même temps l'ambiguïté de quelques expressions dans la lettre que lui écrivait son père, lorsque la mort l'avait frappé, des surcharges singulières, des ratures éparses qu'il essayait en vain de déchiffrer, bouleversaient à tel point son imagination, qu'il ne se berçait plus qu'avec une sorte d'effroi de la vague espérance que Julie de Trinqueval consentît jamais à lui appartenir.

Annibal d'Hauteroche avait tout l'entraînement, toute la fougue des natures méridionales : c'était un tempérament de flamme, et en même temps un caractère de fer. Il ne pouvait oublier : il entreprit, avec une fiévreuse énergie, d'émousser, dans de vulgaires plaisirs, la pointe enflammée de l'aiguillon qui le déchirait. Mais son opulente jeunesse eût défié les plus grands excès d'en amortir même la vigueur. Ses

sens, mal apaisés, n'épuisèrent que le désir. Ni désordres, ni folies ne pouvaient suffire au rassasiement de cette âme despotique, affamée des seules jouissances de l'amour vrai. La passion qu'il avait conçue touchait à la démence. Son salut ne dépendait plus que d'un coup de tête : il le fit, et se débarrassant de toutes ses appréhensions, de tous ses scrupules, comme d'une superstition puérile, indigne d'un homme de cœur, marcha droit au but où il visait, de même qu'un lutteur se dépouille délibérément des moindres entraves, afin de déployer mieux à l'aise tous ses nerfs et tous ses muscles.

Vers les derniers jours de février 1816, M. de Trinqueval reçut à La Trésorière une lettre de son neveu, dans laquelle, sans autre préambule que l'exposé fidèle de ses sentiments, le marquis, s'autorisant, disait-il, de l'engagement qu'il savait avoir été pris par le vicomte et par son père d'unir les deux enfants qui naîtraient de leur mariage, suppliait son oncle de l'agréer pour gendre.

Le sourire de la plus profonde satisfaction s'était épanoui sur les lèvres du vicomte, à cette lecture. Son visage devint radieux. Un soupir ineffable s'exhala de sa poitrine, comme si l'on venait inopinément de le délivrer de quelque poids horrible qui l'accablait depuis bien des années. Il ne consulta pas même sa fille, et courrier par courrier répondit à son neveu : — « Venez. Julie a vingt-six ans aujourd'hui, ainsi que vous ; mais, à aucune époque, en France, non plus que dans l'Emigration, je vous le jure, ni elle, ni moi, n'avons douté que vous ne dussiez être tôt ou tard l'un à l'autre. Puisque votre père, à qui d'ailleurs je n'ai plus rien à pardonner, ne vous a point expressément défendu de songer à votre cousine, ne vous a jamais dit un seul mot qui rendît à vos yeux cette défense sacrée, venez, mon ami, mon fils... Julie est à vous. »

La lettre envoyée, le vicomte passa dans l'appartement de sa fille, et l'embrassant avec une effusion de tendresse qui la fit tressaillir, car elle n'y était guère habituée, il lui dit :

— Julie, votre cousin m'écrit qu'il vous aime. Vous m'avez si souvent paru malheureuse de l'éloignement du général, de l'indifférence de son fils, que je n'ai pas cru votre aveu nécessaire pour lui accorder le mien. Je viens donc de donner ma parole à Annibal. Vous serez baronne et marquise d'Hauteroche, Julie, comme l'ont été avant vous plus d'une Fredoli de la branche cadette. Ce mariage, dont je m'applaudis plus

que vous ne l'imaginez, couronnera ma vieillesse. M'approuvez-vous?... M'approuves-tu, mon enfant?

Et la voix du vicomte s'éteignit dans un sanglot qui ne pouvait prouver à Mlle de Trinqueval que toute l'étendue de ses sollicitudes paternelles.

— Oui, répondit-elle, une de ses mains légèrement posée sur le bras du vicomte; oui, et je vous remercie, mon père. Ce mariage était aussi mon unique ambition, je l'avoue; mais...

— Qu'est-ce? Qu'avez-vous, Julie? Pourquoi ce tremblement, cette pâleur? Serait-ce une crainte, une objection qui vous tourmente, que vous n'osez me dire? Parle, ma fille; épanche-toi. Je ne suis point un juge inflexible. Je t'écoute.

— Ah! s'écria-t-elle, fondant tout à coup en larmes, depuis que ce n'est plus une chimère, un rêve, j'éprouve en moi comme un saisissement qui n'est pas tout à fait du bonheur.

M. de Trinqueval sourit doucement.

— Bien! bien! Ceci est l'affaire d'Annibal; Annibal t'expliquera tout ceci, mon enfant. Calme-toi, calme-toi... A bientôt!

Et il s'éloigna, tout joyeux, en répétant :

— C'est l'affaire d'Annibal.

L'histoire que nous racontons a évolué jusqu'ici dans un ordre de faits purement humains; elle va faire maintenant un écart dans le domaine du merveilleux. Mais s'il est vrai que l'homme ne soit point double, comme on l'assure, son organisme du moins est si compliqué, la plupart des ressorts qui gouvernent sa machine lui sont tellement inconnus, que le surnaturel, ou ce qu'on appelle de ce nom, n'est souvent que le corollaire d'une foule de circonstances ignorées ou négligées, un phénomène, par conséquent, qui ne confond l'esprit, quand il se manifeste, que parce qu'on n'a pas eu le temps ou la patience de l'analyser.

II

Par une froide soirée du mois de mars, le marquis Annibal, arrivé en poste de Paris à Montpellier, en partit presque immédiatement, et descendit une heure après à la Grange d'Hauteroche. L'ancien domestique du général, son *soldat*, de-

puis les guerres de la Vendée, vint en grommelant dans l'obscurité entr'ouvrir la porte du guichet; car la saison, rude encore, n'avait pas été favorable aux travaux des champs, et tous les valets de ferme, à l'entrée de la nuit, étaient déjà couchés. Un cri de surprise lui échappa à la vue de son jeune maître, dont la physionomie sévère n'annonçait certes point un homme qui allait se marier.

— C'est vous, monsieur le marquis! Pardon! Je n'attendais pas monsieur le marquis...

— Bien! Pas de bruit, Marius; je n'ai besoin de rien. Qu'on ne dérange personne. Procurez-vous seulement de la lumière, et conduisez-moi dans l'appartement de la tour.

— Où est mort le général?

— Sans doute!

— Pour y coucher?

— Oui. Dépêchons.

Marius battit le briquet, alluma une lampe, et tous deux en tâtonnant gravirent l'escalier tortueux où glissait à peine, même en plein jour, une faible lueur, à travers l'œil-de-bœuf de la logette du Sud. Une fois dans l'appartement, deux bougies furent allumées dans une girandole posée sur la cheminée de la seconde pièce; puis le domestique s'étant retourné machinalement vers le fond où était le lit :

— On n'a pas renouvelé les draps, je vais en chercher, dit-il à demi voix, d'un ton embarrassé.

— C'est inutile, vous pouvez vous retirer. J'ai à écrire toute la nuit.

— Mais l'air est bien vif, Monsieur... Monsieur ne veut-il point que je lui fasse du feu?

— Soit!

Marius rapprocha deux tisons restés sur les chenets; il y ajouta deux grosses bûches avec un fagot de sarments, et en un clin-d'œil un feu brillant flamba dans la cheminée.

— Si Monsieur désirait quelque chose, dit-il avant de sortir, je couche à côté dans la chambre du Sud. Je souhaite le bonsoir à Monsieur.

— Bonsoir, Marius.

Demeuré seul, le marquis ouvrit la croisée, quoique le vent qui soufflait du nord fût en effet assez piquant, et plongea ses yeux dans la direction de Montferrier. Le clair de lune était si magnifique, qu'on voyait, au delà du village, tout au fond de la perspective, en inclinant à gauche, se dresser distinctement et pointer vers le ciel le pic isolé de-

Saint-Loup. Mais son regard ne pouvait se détacher de la rive droite du Lez, où, dans un pli du vallon, l'opacité de l'ombre projetée par les bois lui indiquait l'emplacement du château de la Trésorière. L'immobilité de son attitude, la placidité de son visage eussent déconcerté l'indiscrétion de l'observateur le plus exercé. Il en est ainsi, assez souvent, de ces physionomies méridionales, qui, promptes comme la pensée, passent de l'animation la plus véhémente et la plus expressive, à une gravité muette, à une réserve glaciale.

Tout à coup il s'éloigna de la fenêtre, sans refermer le châssis, et poussa un fauteuil devant la cheminée.

Les deux pièces de la tour d'Hauteroche où Marius avait introduit le marquis étaient parquetées de chêne, mais lambrissées et plafonnées de cette espèce de cyprès qu'on qualifie d'*arbre de Montpellier*, parce que toute la colline sur laquelle a été bâtie la vieille ville en était, à ce qu'on prétend, autrefois couverte. Les poutres de ce bois, précieusement conservées dans la démolition successive des vastes maisons du onzième et du douzième siècles, jouissent d'une réputation méritée. La charpente en est estimée plus que du bois neuf : elles sont incorruptibles, se prêtent admirablement à la sculpture, quand on n'a pas le mauvais goût de les cacher sous des moulures de plâtre, et il s'en dégage encore une légère odeur résineuse qui assainit les appartements. Tout ce revêtement du plancher, des murs et du plafond, bruni par le temps et la fumée, avait un caractère de noblesse et de grandeur qui imposait le recueillement. Point de luxe, d'ailleurs, tel qu'on l'entend de nos jours. Ni porcelaines, ni bronzes, ni dorures. Aucun de ces entassements de futilités ruineuses qu'on prendrait pour l'étalage d'un magasin. Six fauteuils de velours rouge, une pendule en cristal sur la tablette de la cheminée, entre deux girandoles d'argent massif. Un lit à baldaquin de damas rouge comme les fauteuils. Et sur les panneaux de la boiserie tous les portraits de famille, depuis le fondateur historique de la race, en 995, Adalbert de Fredoli, peint dans un médaillon de marbre, au seizième siècle, d'après une grossière effigie taillée sur le pommeau de son épée, jusqu'au marquis Scipion, père d'Annibal. L'ameublement du salon, à quelques détails près, n'était que la reproduction de celui de la chambre à coucher. Par une disposition exceptionnelle (on se dispense de préciser le sens qu'elle pouvait avoir), le général y avait fait suspendre, vis-à-vis de la porte de communication, la toile qui le représentait en uni-

forme, tandis que les deux portraits en pied de lui et de sa femme, en habit de cour du temps de Louis XVI, étaient placés dans la ruelle du lit, et à demi cachés sous les rideaux du baldaquin.

Tout en écoutant d'une oreille distraite les mille bruissements du feu, mêlés aux rumeurs confuses que le moindre souffle disséminait au loin dans la campagne, le marquis Annibal, assis comme un point d'intersection entre l'écoulement continu de paisible lumière qui ruisselait de la lune dans la chambre et les réverbérations intermittentes dn foyer, avait cédé peu à peu à un de ces lourds affaissements du corps et de l'esprit, où l'on flotte péniblement entre la veille et le sommeil. Un frôlement imperceptible, celui sans doute du vent dont une bouffée soulevait les draperies du baldaquin, le réveilla en sursaut de son assoupissement. Il pencha la tête vers le lit, et son regard s'arrêta d'abord sur le portrait de sa mère, cette toute jeune et charmante Aurore de Trinqueval, si bonne et si aimante, qu'il n'avait, hélas! qu'imparfaitement connue; puis, sur celui de son père qui semblait de profil lui sourire, en extase devant tant de grâce, d'innocence et de beauté.

Le marquis, assailli tour à tour des pensées les plus attendrissantes et les plus sombres, des souvenirs les plus récents et des réminiscences les plus lointaines, ne se lassait point de contempler ces deux images. Tantôt c'était sa mère, déjà bien pâle et bien languissante, qu'il revoyait le berçant sur ses genoux; tantôt le général, couché sur ce même lit, le front morne, les traits livides, paré de tous ses insignes, avec un prêtre en prières à son chevet, dans une triple ceinture de cierges allumés.

Pendant combien d'heures, ou de minutes, se prolongea cette irrésistible contention, cette douloureuse échappée de l'âme vers le passé? Qu'importe! Un coup de vent subit venait de s'engouffrer dans l'appartement. Le battant de la porte qui ouvrait du salon dans la chambre, grinça sur ses gonds. Au même instant la pendule sonna le premier coup de minuit, et, à la dernière vibration du douzième coup, le marquis sentit derrière lui comme une main se poser familièrement sur son épaule.

Il se retourna. C'était le général, ou plutôt — car le cadre lui sembla vide — son portrait descendu vivant de la toile, qu'il avait devant les yeux.

Annibal était brave : il avait fait ses preuves à Leipsick et

à Waterloo. Il s'attendait même à cette apparition; l'on va l'apprendre. Pourtant, le cou tendu, le regard fixe, c'est en vain qu'il essayait d'articuler un mot, de se lever. Une émotion profonde, plus puissante que sa volonté, le clouait dans la même attitude, muet de stupeur, dans son fauteuil.

Le général se prit à sourire.

— Ce qu'on assure est bien vrai, Annibal, dit-il d'une voix enjouée, que l'homme le plus hardi n'aborde pas toujours un spectre aussi volontiers qu'il affronte une batterie.

Et tout en parlant, il s'avança vers l'angle de la cheminée qui avoisinait le baldaquin.

— Vous remarquerez, monsieur, que j'ai été exact, dit Annibal.

— J'y comptais. Vous n'êtes point de ces esprits forts qui se raillent des avertissements d'un songe, comme d'un défaut d'équilibre dans la santé ou d'une illusion ridicule. Vous avez tout simplement beaucoup d'intelligence et beaucoup de cœur. Mais le temps presse. Causons, mon ami. Vous êtes donc décidé à épouser Mlle de Trinqueval?

— Oui, monsieur. Je vous l'ai dit, et je le répète: Je l'aime! Il n'y a point d'autre parole pour exprimer le sentiment extraordinaire qu'elle m'a inspiré. C'est une séduction, une fascination inconcevable. Vivre loin d'elle, après l'avoir vue, m'est impossible.

Le général, sans répondre, appuya l'ongle du pouce sur un ressort enfoncé dans la rainure d'un des panneaux de la boiserie, et s'aidant des deux mains, retira de l'encoignure secrète pratiquée derrière le trumeau de la cheminée, une pesante cassette qu'il ouvrit.

— Vous avez dépensé beaucoup d'argent depuis trois mois, Annibal. Je ne vous adresse point de reproche. C'était dans l'intention de vous étourdir. Tenez, dit-il en faisant cascader entre ses doigts une pleine poignée de louis d'or, vous trouverez là plus de cent mille livres que j'y ai cachées, avant de partir de Montpellier, le 20 avril 1793, pour rejoindre ma compagnie de volontaires en Vendée.

Une rougeur cruelle avait envahi le visage du marquis.

— Vous ne supposez pas, monsieur, qu'en se rapprochant de M. de Trinqueval, votre fils n'eût eu d'autre motif qu'un vil intérêt, le désir de réparer les brèches de son patrimoine?

Le général, d'un revers de main, rejeta tout l'or qu'il maniait au fond de la cassette, et lui dit avec douceur :

— Annibal, je ne soupçonnerai jamais un d'Hauteroche capable d'aucune bassesse, d'aucune lâcheté. Mais croyez-moi : ce mariage serait une honte, un déshonneur. Je vous ordonne d'y renoncer.

— Epouser ma cousine, une honte! Julie, un déshonneur! Et pourquoi, monsieur? demanda le marquis en se levant d'un seul bond si impétueux, qu'il ne s'arrêta qu'à deux pas de son père.

— Pourquoi?

Le front du général s'était contracté. Ses lèvres se serraient, comprimant au passage la révélation formidable, qu'il n'avait pas encore perdu tout espoir d'épargner à son fils. Cette angoisse, empreinte d'une indicible supplication, était si évidente, si éloquente, que le marquis, illuminé soudain par une intuition affreuse, s'écria :

— O ciel! ces équivoques, ces ambages de votre lettre.... Tout ce que l'honneur vous commandait à vous-même de me taire ou de me déguiser.... Ce serait donc vrai!

Le général le regarda en face, et lui dit :

— Annibal, savez-vous pourquoi notre maison, bien qu'illustre par la date et l'origine, plus que beaucoup d'autres, n'a pu conquérir, après plus de huit siècles d'existence, cette auréole glorieuse qui couronne les vieux noms de France, et comment de tous nos ancêtres, doués pourtant du courage qui fait violence à la fortune, ou des talents qui consolident sa faveur, il n'en est pas un, pas un seul, entendez-vous, dont on soit fondé à prétendre qu'il ait vraiment dans l'histoire une page à lui?

— Peut-être parce que Dieu ne l'a pas voulu?

— Oui; Dieu ne l'a pas permis, Annibal; et c'est justice! Il était juste que le courage héroïque ou les talents supérieurs ne sortissent aucun d'eux de la médiocrité où s'étiolaient les deux branches issues de la même souche, parce que chez tous l'orgueil du nom avait dégénéré en une sorte d'égoïsme atroce et odieux. Un Fredoli ne voulait épouser qu'une Fredoli. Les plus beaux noms du Languedoc, recommandés à son émulation ou à son respect par le génie ou la vertu, ne provoquaient en lui qu'une répulsion altière, un dédain insultant. Il eût cru se dégrader en mêlant son sang à un autre sang que le sien. De là cet appauvrissement fatal des deux branches, dont la sève n'a jamais pu suffire à l'extension

de leurs rameaux; de là cette légende populaire qui accuse plusieurs des nôtres d'avoir, dans des temps de barbarie, outragé jusqu'aux plus saintes lois de la nature.

— Ah! ce n'est là qu'une calomnie horrible, j'ose le dire! répondit le marquis transporté d'indignation; et qu'eussiez-vous pensé, monsieur, de tous ceux d'entre nos égaux qui ont si mal accueilli les projets de mariage que vous formiez pour moi à Paris, s'ils se fussent prévalu contre vous d'allégations aussi infâmes qu'absurdes? Ne les eussiez-vous point traités avec raison de lâches, d'insensés, d'insolents ou d'idiots?

— Toute famille qui ne progresse point, déchoit, insista le général.

— Mais en quoi les Fredoli d'Hauteroche ou de Trinqueval sont-ils déchus? L'opulence? Ils l'ont toujours. Mieux avisés que la plupart des gentilshommes de ce pays, votre prévoyance et celle du vicomte y ont pourvu. L'influence politique? Il ne tenait qu'à vous de l'acquérir. Votre fidélité à l'empereur n'avait nullement offensé le roi. Vous avez refusé la pairie, vous avez réclamé votre retraite, vous m'avez arraché ma démission. Une page dans l'histoire? Mais n'est-ce donc rien, quand on remonte presque à l'avénement du premier Capet, d'avoir son nom inscrit dans les immortels bulletins de la République et de l'Empire?

— Oui, oui; j'ai rajeuni, moi, mon blason! s'écria fièrement le général; Dieu lisait dans mon âme : il a soulevé le bras qu'il appesantissait sur tous les Fredoli, dont je répudiais l'aveugle obstination et l'arrogante dureté. Il m'a récompensé de mon dévouement à une grande cause.

— Vous n'aviez pourtant, vous aussi, monsieur, répliqua le marquis avec une ironique amertume, jugé d'autre alliance digne de vous que celle d'une Fredoli!

— Annibal! Annibal! Vous l'exigez? Vous fermez l'oreille à la voix qui vous implore, qui vous crie : Arrête! Tu côtoies un abîme. Il vous faut absolument la confidence d'un secret que j'aurais dû ensevelir avec moi dans la tombe.... Eh bien! lisez, dit le général en fouillant dans un compartiment de la cassette, où il prit un petit paquet de lettres, relié par deux larges bandes de parchemin scellées de noir et portant pour suscription : « Papiers à brûler si on les découvre après ma mort. » Lisez, monsieur; ce n'est plus moi qui serai le coupable, c'est vous! Réfléchissez : il est temps encore. Craignez que Dieu n'inflige quelque effroyable châtiment à l'indis-

crétion d'un fils qui viole les dernières volontés de son père.

Mais le marquis avait déjà rompu le cachet. Son caractère n'était point de ceux dont l'intimidation ou l'imminence du péril détendent le ressort. La foudre, en éclatant à côté de lui, n'eût pas même suspendu d'une seconde l'assouvissement de son implacable curiosité.

La première lettre sur laquelle se fixèrent ses yeux fut celle-ci :

« Comment oser vous écrire, monsieur, et comment ne pas le faire? J'ai la rougeur au front. Ah! par pitié, je vous le demande à deux genoux, au nom de votre mère (j'invoque son souvenir comme une sauvegarde placée désormais entre vous et moi), ne reparaissez plus à l'hôtel. Je meurs de confusion et de désespoir à votre vue. »

Point de date, d'adresse ni de signature.

A la suite de cette lettre il y en avait une autre, presque aussi courte, mais moins obscure.

« Je suis perdue! Vous m'avez perdue, monsieur; et pourtant sommes-nous criminels? Non! pas même vous, je l'accorde. Que vous dirai-je? Le soupçon est entré dans son cœur. Il compte devant moi, qui ne peux plus cacher mon trouble, les mois, les jours et les heures. Il affecte d'espérer que vous aurez un fils, et lui, dit-il, une fille, afin qu'un mariage achève de confondre de nouveau les liens qui unissent les deux maisons. Il veut que vous en preniez d'avance l'engagement. Un refus de votre part serait une offense sans excuse, la preuve de son déshonneur.... Comprenez-vous, monsieur? Je vous avertis. Ah! je suis brisée. »

Le marquis s'arrêta et regarda son père.

— C'est bien! continuez, monsieur! dit le général d'un ton sec; à quoi servirait maintenant de rejeter ce paquet et de le jeter au feu?

La marquis passa à une troisième lettre. Elle était de la même écriture, datée de Paris le 25 mars 1790, et adressée à la comtesse douairière d'Arzac, à Versailles.

« Chère tante,

« Vous êtes malade. On ne m'en instruit que ce matin. Vous peindrai-je mon inquiétude? On me calme, mais je

devine qu'on feint, que l'état de votre santé est plus fâcheux qu'on ne me le dit. Je suis moi-même très-souffrante, je garde le lit. Qu'importe ! Vous ne doutez point que je ne fusse accourue à Versailles, si M. de Trinqueval ne m'avait impérieusement défendu de sortir. Ah ! que de choses j'aurais à vous confier. Vous n'ignorez pas la froideur survenue depuis peu entre Mme d'Hauteroche et moi. Nous ne nous voyons plus. Vous m'en avez demandé la cause. O mon Dieu ! qui donc a pu l'éclairer sur ma honte ? Vous frémissez, à ce mot. Oui, ma honte. Mais je suis innocente, je vous le jure. Si j'étais auprès de vous, je me mettrais à vos pieds ; je cacherais ma tête dans votre sein. J'oserais pleurer, sans que celui dont je n'ai plus à attendre qu'une insultante compassion, et qui est devenu mon bourreau, profite de mes larmes pour m'accabler de son mépris, pour m'arracher un aveu que je ne dois qu'à vous, chère tante, vous qui m'avez élevée et qui savez bien que je ne serais jamais de ces femmes qui jouent avec la réputation et avec la tranquillité de leur mari. Mais cet aveu... Par où commencer ? Je ne trouve point d'expression. La main me tremble. Je suis près de défaillir. Il peut m'épier, me surprendre. Que je suis à plaindre ! Écoutez ! écoutez-moi, vous qui m'aimez ; et si je ne suis plus digne de vous, ne m'épargnez point. Ah ! sans cette misérable enfant, qui, malgré moi, me rattache à la vie, je serais morte.

« Vous rappelez-vous que le 13 avril de l'année dernière, vous vîntes me voir à Paris ? M. de Trinqueval s'était absenté, ce jour-là, pour une partie de chasse à Fontainebleau, où il devait demeurer jusqu'à la fin du mois. M. et Mme d'Hauteroche se trouvaient en visite chez moi. Ils voulurent vous ramener à Versailles. Je fus du voyage, et à la nuit, lorsqu'il fut question de nous retirer, la marquise et moi, chacune dans l'appartement que vous nous aviez destiné, M. d'Hauteroche s'offrit à vous tenir encore compagnie, quelques instants, afin de vous informer de tous les commentaires qu'on faisait dans les papiers publics sur la prochaine réunion des États-Généraux.

« Je m'étais couchée. La fatigue m'avait endormie. Tout d'un coup je me réveille en sursaut. Je n'étais plus seule. Je ne pouvais croire que ce fût M. de Trinqueval. Je le nomme pourtant. A ma voix, on s'élance du lit ; on s'oriente dans la chambre. J'appelle de nouveau, je cherche le cordon de la sonnette ; mais on me saisit la main : « Silence ! dit-on tout « bas ; si l'on vous entendait, si l'on entrait... » Et l'on

s'évade. Ah! je ne l'avais que trop reconnu : c'était M. d'Hauteroche.

« O chère tante! ma honte, mon malheur étaient complets. Une femme ne s'abuse point : l'enfant que j'ai mis au monde n'est pas de M. de Trinqueval. Je comprends ses soupçons; mais comment les a-t-il reportés sur M. d'Hauteroche : à tel point qu'il exige, pour se rassurer, une promesse écrite de mariage entre le fils qui vient de naître à son cousin et l'enfant qu'il hésite, lui, à nommer sa fille? Comment surtout Mme d'Hauteroche en est-elle venue à partager ses défiances? Je ne saurais me l'expliquer. Ma tête s'égare. Son mari est un homme grave et bon incapable d'une lâcheté. Il a pu commettre un crime; mais il en est au désespoir, je le crois. Je lui ai écrit (Est-ce une faute?) qu'il cessât toute visite, que sa vue me tuait. Il a obéi. J'ai dû l'avertir également du projet de M. de Trinqueval. Mais une lettre, pleine d'insinuations injurieuses, où on le sommait en quelque sorte de revenir, l'a forcé d'accepter un entretien auquel M. de Trinqueval m'a fait assister. Il en est résulté une longue scène de reproches et de provocations d'une violence inouïe.

« Et à présent, je vous ai tout dit, chère tante, je n'ai rien tu, rien atténué. Je me sens innocente, mais jugez-moi. Si, comme je l'espère, vous me conservez votre estime et votre affection, ne me répondez que ces seuls mots : « Henriette, « mon enfant, je t'aime toujours. »

« *P.-S.* — J'apprends que Mme d'Hauteroche est sérieusement indisposée. Elle aime sincèrement son mari, elle en est jalouse. Quels orages doivent tourmenter cette âme fière et passionnée! Ah! si les femmes pouvaient se pardonner de pareilles offenses, comme j'irais me réfugier dans ses bras! Je lui ouvrirais mon cœur, ainsi qu'à vous, et peut-être serions-nous moins malheureuses l'une et l'autre. »

Cette lettre avait été retournée par Mme d'Arzac à M. d'Hauteroche, avec ces quelques lignes de sa main :

« Quelle fatalité! monsieur, si vous n'êtes point coupable, en effet, et je le crois. Je suis mourante, et n'aurai pas même la consolation d'embrasser ma petite nièce. Le caractère inflexible de M. de Trinqueval m'épouvante pour l'avenir. Je n'ai point de conseil à vous donner, mais vous êtes un homme de cœur. Songez que votre existence n'appartient plus tout entière à Mme d'Hauteroche. Il n'y a qu'une conduite prudente et ferme à la fois qui puisse rendre peut-être un peu

de repos et de sécurité à ma chère et infortunée Henriette. »

Le marquis n'avait pas même sourcillé pendant cette lettre. Il s'était accoudé sur le chambranle de la cheminée, comme si, blessé des ondulations de la flamme, il voulait se convaincre, à la lumière plus douce des deux bougies qui brûlaient dans la girandole, que ses yeux ne le trompaient point. Quand il eut terminé, une pâleur mortelle se répandit sur son visage. Il fut saisi de vertige. Il recula de quelques pas, en chancelant, et se laissa tomber de son haut dans son fauteuil.

— Lisez, lisez, monsieur ! Vous avez encore une lettre à lire. Allez donc jusqu'au bout, dit le général d'une voix mordante.

Le marquis, atterré, prit cette lettre dans le paquet que sa main étreignait convulsivement, et la parcourut d'un air égaré.

« Londres, 14 avril 1812.

« Monsieur,

« Je confie cette lettre à milady Tancarville, qui se charge de la jeter à la poste ; je vous l'adresse à Paris, rue de Lille, où elle ne peut manquer de vous parvenir bientôt, je l'espère. Je n'ai pas deux jours à vivre, c'en est fait ! Cette lutte si longue, sans trêve et sans issue, ce supplice de toutes les heures m'a épuisée. Vingt ans, c'est trop ! J'y succombe. Je ne regrette point la vie. Je ne vous maudis pas : non. Maudire le père de ma Julie ! jamais ! Je vous pardonne, et, faut-il l'avouer? Eh bien ! oui, je vous aime ! je vous aime de tout l'amour que j'ai pour cette enfant. Vous êtes généreux, vous, tout me le dit, vous êtes bon. Vous avez su vous dévouer. Ce n'est pas vous qui eussiez cherché à m'avilir, qui m'eussiez ainsi torturée pour me punir d'une offense involontaire. Oh ! le lâche ! il n'a que de l'orgueil ! Que de fois la pensée m'est venue, dans le délire du désespoir, de le quitter, de m'enfuir, de vous rejoindre en Vendée. Vous étiez veuf, vous eussiez pu me recevoir. J'eusse été fière de partager vos dangers. Je vous aurais suivi partout, vous m'eussiez aimée comme une pauvre orpheline, une parente, une sœur, comme une maîtresse même, si vous l'eussiez désiré. Car enfin il est de ces outrages qu'une femme ne peut souffrir sans se dégrader, sans descendre jusqu'au niveau de l'esclave que le maître abrutit en frappant sur lui à coups redoublés. Votre maîtresse ! Eh ! pourquoi non ! Cette idée, je l'ai eue...

je n'en rougis point. Arrivée au terme où l'on ne se fait plus d'illusion, où la conscience ne garde plus de ménagements, je me sens heureuse de vous avoir appartenu à votre insu et au mien.

« Voilà pourtant à quel aveu me réduit le traitement barbare de cet homme qui se croit de l'honneur, et qui n'est que vil et cruel! Il n'a point changé. C'est toujours la même chimère infernale qu'il poursuit. Julie a vingt-deux ans : elle est d'une grande beauté. Sa grâce séduit, son esprit enchante. Dix partis se sont présentés : des jeunes gens qui ont le nom, la fortune, la puissance. Il les a tous découragés, l'un après l'autre, avec un tact, avec un art si consommés, qu'il ne s'est pas même fait un ennemi parmi cette noblesse si ombrageuse et si hautaine. Et quand je me récrie, quand je le menace à mon tour : — Vous! vous! répond-il en ricanant; est-ce que je ne vous aurais pas écrasée, si je n'avais eu des doutes! Au surplus, Julie peut attendre. Son cousin la verra un jour; il l'aimera. N'ayez souci : ces sortes de nœuds ne sont pas rares dans notre maison; votre fille ne coiffera pas Sainte-Catherine. Je vivrai plus que le marquis. Je suis plus riche que lui. J'ai des aboutissants qu'il ne connaît pas. Je me vengerai. Sinon transigez. Signez-moi une déclaration que d'Hauteroche a été votre amant. Je repasse en France, je divorce; j'accepte même la paternité de Julie, je lui accorde une grosse dot, je l'abandonne à qui veut la prendre; et tout est oublié.

« Ainsi un scandale : le deshonneur que je n'ai point mérité, ou bien cette union monstrueuse. Non : jamais! je n'ai pas été coupable, je ne me soumettrai point à un pareil opprobre. Plutôt la mort! Et c'est pour cela que je vous envoie cette protestation, monsieur. Ah! quelques piéges qu'il vous tende, quelque inévitable que soit cette vengeance dont il parle, vous aussi, jamais, j'en ai l'intime conviction, vous ne consentirez, pour repousser un mariage impossible, à flétrir une femme qui ne s'est point donnée à vous.

« Julie est là, près de moi, pleurant et sanglotant, tandis qu'une domestique fidèle veille à la porte. Pauvre et chère enfant! cette lettre que je cache, ces lignes que je trace en tremblant et à la hâte, elle ignore qui les lira. Viens, ma fille, viens que je t'embrasse. Le baiser que je dépose, mourante, sur ton front, je l'envoie à ton noble père. Oui : en regardant ma fille, je vous bénis, monsieur, je vous aime.

« Henriette. »

Sous la signature, dans un coin resté vide de la page, le général avait écrit :

« Je prends Dieu à témoin que cette lettre ne m'a été remise qu'à mon retour de Moscou, en janvier 1813. Si je l'avais reçue à temps, j'eusse couru à Londres sans balancer. M[me] de Trinqueval ne serait pas morte. J'aurais contraint son mari à divorcer. J'eusse adopté Julie et épousé sa mère.

« Scipion d'Hauteroche. »

— Ah ! je l'eusse aimée, moi, comme un fils, le fils le plus respectueux et le plus tendre ! dit Annibal d'une voix étouffée.

Cette héroïque nature, qu'avait terrassée le risque seul d'une action criminelle, se retrouvait tout entière et s'affirmait dans un élan de généreuse sensibilité.

— Merci, Annibal, merci ! Ah ! vous êtes bien mon sang ! Je vous ai transmis mon âme, s'écria le général ému ; il n'y a pas de l'orgueil seul dans cette dure lignée des Fredoli. Comprenez-vous maintenant que votre père ne pût se résigner, même envers vous, à une semblable confidence ; et pourquoi je vous ai exposé, non moins que moi, à toutes les suspicions, à toutes les rancunes du parti qui est aux affaires ? Je me flattais, car M. de Trinqueval est un des coryphées les plus ardents de la réaction royaliste, de lui ôter ainsi jusqu'à la possibilité de renouer avec nous par un mariage. Mon calcul a été faux, j'en conviens. Je n'ai fait qu'exaspérer sa fureur, je n'ai réussi qu'à accroître son audace. Si je m'étais rallié aux Bourbons, j'aurais pu le braver ouvertement.

— O mon Dieu ! Mais les bans sont publiés ; on doit signer le contrat demain, dit Annibal en joignant douloureusement les mains ; quel parti prendre ? Quel prétexte imaginer ? Une telle rupture ! Un tel affront ! Chère et malheureuse Julie ! Ma sœur ! Puis-je essayer même d'éclairer son innocence ? Souiller ce cœur si chaste et si pur ! Y jeter l'ombre d'un doute sur sa mère ? Excuser presque à ses yeux l'exécrable méchanceté du scélérat qui l'a tuée ! Eh ! faut-il donc pour nous sauver tous deux, que je lui donne le droit de me mépriser, de me haïr ?

Le général réfléchit, puis renferma tous les papiers dans la cassette, la replaça derrière le panneau de la boiserie, et agita le cordon de la sonnette.

La porte de l'extérieur fut presque simultanément ouverte avec précaution. Un pas discret et empressé traversa la pre-

mière pièce. Marius entra dans la chambre. Chose étrange ! l'aspect du général, debout, non plus au milieu du cadre, impassible et glacé, mais gesticulant et parlant, adossé à la cheminée, la tête haute, le chapeau sous le bras, jouant d'un doigt avec la dragonne de son épée, ne dérangea pas même la rigide expression d'obéissance que l'habitude de la discipline avait imprimée sur ce mâle visage. Il se contenta de s'effacer pour faire le salut militaire, et attendit en silence.

— Vite, Marius ! nous partons, Annibal et moi. Qu'on selle deux chevaux.

— Oui, mon général.

Et le vieux soldat pirouetta sur ses talons, afin d'exécuter sans retard les ordres de son maître.

— Suivez-moi, venez, dit alors le général à son fils ; j'ai encore plus d'une demi-heure devant moi. Dieu est clément, qu'il nous protége !

— Où allons-nous?

— A la Trésorière.

Ils descendirent aussitôt l'escalier, trouvèrent deux chevaux pleins de feu qui piaffaient sous la fenêtre, et s'élancèrent au galop sur la route de Montferrier.

— Fameux, tout de même ! grommela Marius qui tordait sa moustache d'un air pensif.

Et après les avoir un instant suivis du regard à l'horizon, il rentra dans la tour afin de regagner sa logette, concluant sa phrase par cette exclamation :

— Hum ! le dur à cuire ! C'est peut-être aussi que *l'Autre* va bientôt revenir ! Nettoyons mon fusil. Ça ira bien.

La nuit était calme, le froid adouci, le ciel d'un bleu presque noir. La lune, en gravissant au zénith, où elle nageait moins large, mais limpide, semblait avoir abattu le vent. Au nord-ouest tranchait sur le fond de l'air la sombre silhouette du Pic de Saint-Loup ; au sud la mer brasillait, dans un rayon de deux lieues, comme un immense cylindre d'argent en fusion. Aucun bruit, aucun murmure n'entrecoupait le repos de la campagne. Le galop même des deux chevaux, engagés quelquefois sur les rochers qui bordent la rive droite du Lez, ne soulevait pas le moindre écho dans toute l'étendue de la berge. On eût dit qu'ils avaient une semelle de feutre sous chacun de leur sabots.

Le château de la Trésorière n'était guère éloigné de plus d'un kilomètre de la Grange d'Hauteroche. Annibal et son père eurent franchi la distance en cinq minutes. Le général

toucha terre d'un saut, jeta la bride sur le cou de son cheval, sans s'inquiéter davantage de lui, et dit à Annibal :

— Venez, ne vous étonnez de rien. Suivez-moi.

La grille s'était mystérieusement ouverte devant eux. Ils franchirent, comme deux fantômes, la cour et le perron, puis l'escalier jusqu'au premier étage, tournèrent à droite, parcoururent un corridor et pénétrèrent dans l'appartement habité jadis par la vicomtesse de Trinqueval. Julie couchait dans la même chambre qu'avait habitée sa mère. La cheminée faisait face à la porte, sur laquelle on avait déplié les châssis d'un vaste paravent. Une petite lampe, à globe de verre dépoli, brûlait à côté de la pendule sur la cheminée que décorait une haute glace oblongue, arrondie au sommet et enchâssée dans des baguettes de cuivre doré. A droite, le lit dans une alcôve ; à gauche, les deux fenêtres de la chambre. Une seule était fermée ; l'autre, à demi-close, livrait passage au rayon furtif que la lune, prenant la façade en écharpe, commençait de faufiler d'un angle à l'autre de la pièce. Sur l'oreiller du lit reposait, la tête enfoncée dans un flot de dentelles, Julie enchaînée, à ce qu'il paraissait, par un sommeil de plomb ; et vers elle inclinée, une femme jeune encore, dont on n'apercevait que les longs cheveux noirs déroulés jusqu'aux talons, et la taille si souple et si élégante, qu'elle ondulait pour ainsi dire dans les plis d'un ample peignoir de mousseline blanche, la berçait mollement sur son sein et lui parlait tout bas.

Le général, en entrant, avait tout d'abord consulté le cadran de la pendule. Un pâle sourire de satisfaction lui échappa, quand il vit la grande aiguille pointée sur la trente-sixième minute de trois heures. Il se tourna vers Annibal, un doigt discrètement posé sur ses lèvres ; tandis que celui-ci, guidé par les lueurs de la lampe, réfléchies dans la glace, enveloppait l'inconnue d'un regard d'anxieuse curiosité.

— Dors ! dors, Julie, bel ange, ange adorable de pudeur et de bonté ! murmurait-elle avec une ineffable expression de sollicitude et de tendresse ; tu m'entends ? dis, réponds à ta mère ? Tu l'aimes donc, ma fille ?

— Si je l'aime ! répondait Julie dans son rêve ; mais la pensée d'être à lui m'enivre comme une joie du ciel, quand elle ne me ronge point, comme un remords !

— Ah ! c'est Dieu qui t'éclaire, ma fille ; cet amour, crois-moi, pourrait devenir un crime.

— Un crime de l'aimer, lui, mon cousin ?

— Un cousin, c'est presque un frère, Julie; interroge-toi : Ne saurais-tu l'aimer comme une sœur?

— Pourquoi donc ne m'aime-il point comme un frère, lui, que je nommerais avec bonheur de ce nom si doux?

—Parce que entre lui et toi, chère enfant, il y a l'homme qui, dans l'âpreté de son orgueil, a pendant vingt ans abreuvé ta mère d'amertume. L'as-tu jamais aimé comme un père, mon enfant?

— Non, je l'avoue, jamais! Je me le reproche, j'en souffre; mais... il ne m'aime pas non plus. D'où vient cela? Suis-je une étrangère dans sa maison? Son regard me trouble, sa voix me glace.

— Et lui, lui, le père d'Annibal? Est-ce donc aussi de l'éloignement, de l'effroi qu'il t'eût inspiré, ma fille, si tu l'avais connu?

— Je le bénis, pour tout le bien que vous m'en avez dit, ma mère.

— Ne sens-tu pas que tu l'aurais aimé, comme un père, ô mon enfant?

— Oh! oui, j'ai souvent regretté de ne pouvoir le lui dire.

— Si tu le regrettes donc, si tu gardes à sa mémoire le souvenir pieux d'une fille, Annibal est ton frère, Julie! et ton devoir est de l'aimer comme une sœur.

— Ah! que ne sont-ils là pour leur ouvrir ainsi qu'à vous mon âme, ô ma mère! Mais si Annibal consent à m'aimer comme un frère, son père voudra-t-il m'aimer comme sa fille?

— Si je le veux! Vous demandez si je le veux, Julie? s'écria le général en s'élançant vers le chevet de l'alcôve.

Et soulevant l'inconnue par la taille, leurs deux bouches se collèrent dans un étroit embrassement sur celle de Julie.

— Tiens! avec l'amour d'une mère, aspire dans ce baiser, ô ma fille, aspire aussi toute l'affection désespérée d'un père qui depuis longtemps n'avait qu'une ambition et qu'un désir : vous presser dans ses bras, vous donner à l'une et à l'autre le nom auquel vous aviez droit toutes les deux!

Puis, s'adressant à Annibal dont les yeux ne pouvaient se détacher de l'inconnue :

— Madame de Trinqueval! reprit-il avec ce geste et cet accent qui imposent l'estime et le respect dont un homme est pénétré pour une femme; vous l'eussiez aimée comme un fils, m'avez-vous dit, Annibal; vous l'auriez pu sans crainte;

votre mère sait tout maintenant... Ces deux cœurs étaient faits pour se comprendre.

Annibal s'était agenouillé devant le lit. Un sourire où rayonnait la lumière de l'extase, errait sur les lèvres de Julie. Il saisit une de ses mains qui semblait, en rêve, chercher une autre main autour d'elle, et la couvrit de baisers et de larmes.

— Julie ! ma sœur ! chère sœur !

— Oh ! je pourrai donc être heureuse ! heureuse ! répéta-t-elle d'une voix ravie.

Et ce mot, qu'elle savourait, expira dans un soupir prolongé.

— Oui, heureuse enfin, ô ma fille ! dit Mme de Trinqueval, car le Souverain Juge a eu pitié de nous : nous n'avons plus rien à solliciter, ton père et moi, de son infinie miséricorde.

Mais une ombre sinistre venait de se projeter subitement sur cette aube de félicité que Julie voyait poindre pour elle à l'horizon. Elle pâlit et frissonna.

— Dieu ! lui ! C'est lui ! s'écria-t-elle d'une voix saccadée par l'épouvante.

A ce cri, un des châssis du paravent fut brusquement écarté, et le vicomte de Trinqueval, qui écoutait à la porte, se montra dans la chambre. Il était en habit de gala, tout resplendissant d'or et de pierreries : — Veste de satin blanc pailletéé, culottes de velours violet comme l'habit, jabot et manchettes de dentelles, souliers à boucles de diamants et à talons rouges, la tête poudrée, l'épée en verrouil. Sous cette brillante parure, anachronisme qui le rajeunissait de trente années, lui-même pourtant ressemblait à un fantôme. Mais une contraction farouche hérissait, en les rapprochant, la fauve épaisseur de ses deux sourcils ; ses lèvres avaient un tremblement convulsif, et une diabolique méchanceté éclatait dans son regard.

— Infâme ! dit-il au général d'une voix sourde, ce n'est donc pas assez d'avoir, vivant, abusé de ma confiance ; tu sors encore de la tombe, avec ta complice, pour comploter contre mon repos !

Mme de Trinqueval ne répondit à son mari que par un sourire mélancolique, empreint de mansuétude ; le général détourna la tête avec dégoût et dit fièrement à son fils :

— Annibal, voilà l'homme qui, par ses insinuations, ses perfidies, ses lettres anonymes, a déchiré le cœur de votre mère et empoisonné ses derniers jours ; le lâche qui, n'osant tuer

sa femme, qu'il croyait coupable, a épuisé sur elle, innocente, vous le savez, tout ce que peut rêver de tortures inouïes, de supplices raffinés, l'imagination en délire d'un bourreau; l'âme vile qui, incapable même d'audace dans le crime, a ténébreusement circonvenu des piéges les plus bas et précipité votre père au tombeau; le scélérat qui, pour satisfaire une vengeance détestable, combine l'assassinat avec la délation et ne recule point devant l'inceste! Je lui avais cependant pardonné, moi. Il se vante de ses richesses; mais comment les a-t-il conservées? Est-ce que ses ventes frauduleuses l'eussent sauvé de la ruine, en 93, si ma protection secrète lui eût manqué...? Ah! je te renonce pour un Fredoli, Bernard de Thoirac, vicomte de Trinqueval. Les Fredoli, sans doute, ont eu d'irréparables fautes à se reprocher; mais ils ne frappaient pas dans l'ombre; ils n'insultaient point les femmes, ils avaient du courage et de l'honneur!

M. de Trinqueval, cinglé en plein visage par cette apostrophe, bondit de fureur et tira son épée.

— Oh! un pareil outrage. .. Marquis d'Hauteroche, je le laverai dans votre sang!

— Eh bien! que Dieu prononce entre nous. J'irrite sa justice, peut-être; mais l'orgueil de race l'emporte. Voyons ce que pèse ce fer dans ta main.

— Eh! fi! je ne me bats point avec un mort! répliqua le vicomte d'un ton de suprême dédain.

— Ce sera donc moi, monsieur, dit Annibal en s'emparant de l'épée que son père avait à moitié sortie du fourreau; moi dont vous aurez la vie, ou qui aurai la vôtre!

— Toi! toi! fils de Jacobin, louveteau, séide du Corse! Ce n'est pas seulement la vie que je t'arracherai. Tu te débats en vain dans mes filets. Tu es à moi. J'imprimerai une flétrissure publique à ton nom. Tu épouseras ta sœur.

— Ah! ah! dit Annibal entraîné par une déviation irrésistible de sa pensée, ma sœur! C'est donc là le seul héritier qu'un rejeton des Fredoli pût donner à la branche cadette!

Ces mots, dont il n'avait point calculé la portée, tombèrent comme la foudre sur M. de Trinqueval. Il devint cramoisi de rage, darda sur la vicomtesse un regard acéré de haine, piétina, rugit, puis se rua l'épée haute sur Annibal. Mais Julie venait tout à coup de se dresser sur son séant. Elle avait rouvert les yeux. Elle poussa un cri. Un élan aveugle, plus rapide que l'éclair, la porta à la rencontre des deux épées

nues. Celle du vicomte lui rasa la poitrine, au-dessus du cœur, et en fit jaillir un flot de sang.

En même temps, la pendule sonna quatre heures. La vicomtesse et le général s'évanouirent comme une vapeur. Annibal se trouva seul en présence du vicomte de Trinqueval, à côté du corps inanimé de Julie, et............

Et à cet endroit de son rêve le marquis, s'éveillant, ne fit qu'un saut de son lit jusqu'à la fenêtre de sa chambre, effaré, haletant, la poitrine en feu, le front baigné de sueur.

AUGUSTIN CHEVALIER.

(La fin à la prochaine livraison.)

LES PAÏENS

A TRAVERS LES SIÈCLES [1]

LECONTE DE LISLE : *Poëmes antiques, Poëmes et poésies* ; *Poésies barbares*, poésies inédites ; *Traductions complètes d'Homère, Hésiode, Orphée, Theocrite, Bion, Moskhos, Tyrtée, Anacréon* (7 volumes), chez Alphonse Lemerre. — LOUIS MÉNARD : *Poëmes, Du Polythéisme hellénique, La morale avant les philosophes, Hermès Trismégiste* (4 volumes), chez Didier et chez Charpentier. — EMILE LAMÉ : *Julien l'Apostat* (1 volume), chez Charpentier. — ALBERT CASTELNAU : *Zanzara*, études sur la Renaissance en Italie ; *La Question religieuse* (3 volumes), chez Lacroix et Verboeckhoven. — GEBHART : *Cours sur la Réforme et la Renaissance dans la littérature allemande* (Revue des Cours littéraires). — F.-D. BANCEL : *Les Révolutions de la parole* (1 volume), chez Degorce-Cadot.

VII

LES PAIENS DU MOYEN AGE

1° ANALOGIES DU CHRISTIANISME ET DE L'HELLÉNISME

Le moyen âge marque sans contredit l'ère de la plus grande domination du christianisme; mais s'ensuit-il que la foi au culte ancien y ait été complètement éteinte? Généralement on le croit. Or, c'est une erreur que réfute la considération générale, déjà établie, que tout se transforme et que rien ne meurt. Mais ce n'est pas tout, et, en admettant la persistance de l'esprit polythéiste durant les premiers siècles de notre ère, il ne faudrait point s'imaginer que païens et chrétiens d'alors furent séparés en toutes choses par un gouffre sans fond.

La vérité c'est que le polythéisme se survécut au sein même du catholicisme; c'est que le culte ancien se greffa sur le culte nouveau, et qu'ils mêlèrent leur sève.

(1) Voir la livraison du 10 septembre.

A mesure que la religion catholique, s'éloignant de son berceau, a pris une vie plus indépendante, une constitution plus forte, on a pu l'offrir comme l'antinomie, la contradiction radicale des religions antérieures. Les théologiens du dix-septième siècle surtout se sont complu dans cet idéal. Ils se figuraient que les dévots contemporains de Mme de Maintenon et de Louis XIV ressemblaient aux premiers fidèles, tout comme alors on se figurait aussi que Louis XIV ressemblait à Hugues-Capet et Hugues-Capet à Clovis. En ce solennel dix-septième siècle, qui ne chercha la grandeur que dans l'Immuable, Bossuet, avec amertume et hauteur, reprochait aux protestants les variations de leurs Eglises, ne soupçonnant point que le mouvement, le changement, le renouvellement sont les conditions mêmes de la vie. Moins encore soupçonna-t-il les métamorphoses de son propre culte, les variations des conciles. A ses yeux, comme aux yeux de tous ses coréligionnaires, le christianisme s'était édifié d'un seul bloc. La main de Dieu posa la pierre angulaire de l'Église, et le monument divin, parfait au sortir des mains de l'ouvrier, se dressa pour l'éternité, défiant les siècles, les flots, les vents, les portes de l'Enfer.

L'observation et la logique ont fait crouler cette base. « Les progrès des sciences historiques, dit M. Emile Lamé, tendent de plus en plus à nous montrer le christianisme apparaissant au monde, non comme une merveille inattendue, mais comme la formule partout désirée qui devait réunir en une synthèse définitive les aspirations religieuses de la société romaine. » Et, parlant de Julien l'apostat, dont il s'est fait l'original et profond historien, l'écrivain ajoute : « Il se trouve que ce terrible ennemi des chrétiens est un des esprits les plus chrétiens qui fut jamais, un frère des Pères de l'Eglise, séparé d'eux par des questions de mots, mais intimement lié à eux par la théologie, la morale, les aspirations mystiques, la foi profonde en la vie future et en un Dieu rédempteur. »

Dans sa grande étude sur *Hermès Trismégiste*, couronnée par l'Institut, M. Louis Ménard a écrit à son tour : « Le triomphe du christianisme a été préparé par ceux mêmes qui se croyaient ses rivaux et qui n'étaient que ses précurseurs.... L'avénement du christianisme présente, au premier abord, l'aspect d'une révolution radicale dans les mœurs et dans les croyances du monde occidental; mais l'histoire n'a pas de brusques changements ni de transformations imprévues.

Pour comprendre le passage d'une religion à une autre, il ne faut pas opposer entre eux deux termes extrêmes : la mythologie homérique et le symbole de Nicée; il faut étudier les monuments intermédiaires, produits multiples d'une époque de transition où l'hellénisme primitif, discuté par la philosophie, s'altérait chaque jour davantage par son mélange avec les religions de l'Orient, qui débordaient confusément sur l'Europe. La christianisme représente le dernier terme de cette invasion des idées orientales en Occident. Il n'est pas tombé comme un coup de foudre au milieu du vieux monde surpris et effaré. »

C'est là ce que démontrent, en Allemagne, les travaux de l'école de Tubingue; en France, les écrits des deux hellénistes que nous citons et ceux de MM. Littré, Renan, Alfred Maury, Michel Nicolas, Nefftzer, Ch. Dollfus, Rodrigues, même ceux de MM. Coquerel, Albert Réville, etc., etc. De sorte qu'on distingue assez bien, à cette heure, tous les éléments divers qui entrent dans le christianisme, en quelles proportions ils s'y trouvent combinés, quand et comment ils s'y sont introduits.

Du reste, ce n'est pas d'à présent qu'on signale les analogies entre le culte de la Rome des premiers Césars et de la Rome des papes. Elles sont si frappantes que, d'une part, les protestants ont, dès l'abord, rejeté, comme païennes, le plus grand nombre des croyances et pratiques catholiques; et que, d'autre part, les théologiens de l'Eglise latine considérèrent, pendant longtemps, les personnages de la mythologie grecque et romaine comme une reproduction falsifiée des personnages de la Bible. Cette thèse étant devenue insoutenable, on conçut la théorie plus large d'une Révélation primitive, qui, altérée, corrompue chez les païens, n'aurait conservé sa pureté que chez les juifs et leurs héritiers. Enfin, selon une école plus récente et qui se rattache à cette théorie, si les dogmes catholiques se retrouvent dans tous les cultes antérieurs, il en faut simplement conclure que le catholicisme est la religion répondant le mieux aux instincts, aux besoins, à l'idéal de l'humanité. Le raisonnement de cette école, (trop périlleuse pour être approuvée de Rome, qui reçoit son secours), peut au fond se traduire ainsi : Le catholicisme est essentiellement humain, donc il est divin. C'est là ce qui perce parfois chez l'illustre Joseph de Maistre, dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*; et, dans son beau livre sur le *Dogme générateur du Christianisme*, l'abbé Gerbet crut ne pou-

voir mieux établir la vérité, l'excellence, la sainteté de l'Eucharistie, qu'en prouvant l'existence de ce mystère dans toutes les religions antérieures à Jésus-Christ.

Les meilleurs croyants d'aujourd'hui justifient donc la parole du plus grand érudit de l'Allemagne sur les Evangiles : « Dans ce livre, le vrai n'est pas nouveau ! » C'est Lessing qui écrivit cela, et Lessing ajoutait autre chose; mais ces mots nous suffisent. Trinité, Incarnation, Passion, Rédemption, Ascension du Christ, Assomption de la Vierge, Anges et Saints, Baptême, Confession, Pénitence, Eucharistie, Sacerdoce, Vie monastique, Macérations, Chasteté, Extases, Pèlerinages, Processions, usage du Chapelet, *ex-voto*, figure de la Croix, vêtements sacerdotaux, grandes fêtes religieuses : tout cet ensemble de mystères, de croyances, de signes, de sacrements, de rites, tout ce peuple d'élus et ce peuple de dévots, tout ce qui constitue le catholicisme, existait dans les cultes antérieurs. L'Inde surtout nous en offrirait le berceau; eh! combien nous voudrions pénétrer dans ce monde que tant de savants nous ont ouvert (1)! Nous n'aurions, d'ailleurs, qu'à nous laisser guider par la savante et lumineuse étude que (dans l'*Année philosophique*) M. F. Pillon vient de consacrer aux travaux de ses illustres devanciers; mais nous ne devons tracer ici qu'une esquisse rapide : il faut nous en tenir à nos ancêtres immédiats, examiner seulement ce qui nous vient de l'héritage d'Athènes ou de Rome.

Et d'abord, nul n'ignore que, lorsque le culte nouveau sortit des catacombes, il s'empara, comme lieu saint, des basiliques païennes et des temples des Olympiens. (Ainsi, à Rome, le Panthéon, la Minerve, la Fortune virile, etc., sont des églises.) Mais la constitution du catholicisme n'est-elle pas toute romaine? Oui, l'Empire, avec son César, son sénat, ses légats, ses préfets, ses sous-préfets, ses centurions, ses prétoriens, ses légionnaires, l'Empire survécut dans l'Eglise, avec son pape, ses cardinaux, son sacré-collége, ses légats, ses archevêques, ses évêques, ses curés, ses desservants, sa milice de moines. De part et d'autre, même unité et même hiérarchie; même but et mêmes moyens; même absolutisme et même soif de conquérir le monde.

La ressemblance, qui éclate ainsi dans le côté extérieur,

(1) Il faut citer les deux Burnouf, Obry, Foucaux, Vassilief, Nève, Barthélemy Saint Hilaire, Chavée, Lassen, Max Muller.

ne se manifeste pas moins dans ce qui est plus intime. Voyons les dogmes.

Inutile d'insister sur la croyance en l'Unité de Dieu, à la fois grecque, par Socrate, et hébraïque, avant d'être chrétienne. Quant au dogme de la Trinité en Dieu, chacun sait encore qu'il est bien antérieur au concile de Nicée. Un digne et savant catholique, M. Nève, a écrit de nos jours : « Nous ne voulons point nier que dans les Triades des religions païennes ne soit cachée l'idée confuse d'une triplicité des personnes dans l'unité de l'essence divine; peut-être est-on en droit d'expliquer l'universalité de cette forme appliquée aux êtres d'une existence surhumaine, comme un souvenir très-imparfait, comme une réminiscence vague, comme un dernier reflet d'un des dogmes de la révélation primitive. » — Il y a là une vérité et une erreur. La vérité, c'est d'avoir reconnu l'universalité de ce dogme, familier à presque tous les peuples venus de l'Inde. L'erreur, c'est de croire qu'il n'existait chez les païens qu'à l'état de « très-imparfait souvenir, de vague réminiscence »; d'où il faudrait conclure que le christianisme seul a donné la formule de la Trinité. Or, nous la trouvons déjà dans ce vers pythagoricien : « Dans le Cosmos brille la Triade, et la Monade est son arcane. » Traduisez : « Dans la Création brille la Trinité et le Père est son principe » : N'avez-vous point là le dogme chrétien? Mais cela ressort bien plus évidemment, quand on compare la Trinité de saint Athanase, la seule orthodoxe, avec la Trinité hellénique, telle que l'empereur Julien l'exposa : il y a non-seulement analogie, mais identité. Les deux symboles ont donc une source commune, et, si on ne veut la voir dans la nature, qui suffirait ici à tout expliquer, cette source, où faut-il la chercher? Dans le Mosaïsme? On ne l'y trouve point, et nous venons de la voir dans l'Hellénisme.

C'est de l'Hellénisme encore que devait sortir le type même de Celui qui est tout le Christianisme : nous voulons dire le Christ. Le Jésus tout à fait primitif, que vénérèrent les Galiléens, n'est, comme l'observe très-bien le savant pasteur M. Réville, que le Messie juif, « un prophète puissant en œuvres et en paroles, fait par Dieu Christ et Seigneur, » dit l'Evangile qu'on croit le plus ancien, l'Evangile de saint Marc. C'est seulement au second siècle, avec le quatrième Evangile, celui de saint Jean, que le Christ hébraïque prend le caractère hellénique qu'il gardera toujours. Il devient le

Verbe incarné ; il s'identifie au *Logos* de Platon; car le début de saint Jean, on le sait, rappelle Platon.

Et, en même temps qu'il prend son nom de Verbe, il va, par les traits principaux de sa figure, rappeler ce dieu hellène Iacchus, dont les mystères se célébraient à Eleusis depuis la plus haute antiquité. Voici la description de ces mystères, empruntée au livre de M. Emile Lamé sur Julien l'Apostat :

« Le bord de la mer était plein de fidèles se livrant aux ablutions et aux purifications prescrites. Ensuite vint le sacrifice solennel dans le temple de Cérès à Athènes, puis le jour des Epidauries, où l'on demande à Esculape la santé de l'esprit et du corps. Enfin, le lendemain, la longue procession se mit en marche. Les mystagogues portaient l'image du Dieu; les mystes, des rameaux à la main, les suivaient en chantant des hymnes et en exécutant les danses sacrées. La foule les accueillait par des cris de joie tout le long de la voie Sacrée, et jetait des manteaux devant la statue (1). On arriva à Eleusis aux flambeaux ; on se livra encore à la joie pendant la nuit et pendant la journée du lendemain ; mais, dès que la première veillée fut venue, les récits et les cérémonies funèbres commencèrent.......

« Un des prêtres rappela le sujet des petites Eleusinies : Cora (nom de Proserpine dans les mystères), ayant cueilli la fleur du narcisse, avait été plongée dans les ténèbres d'Hadès. Alors la terre avait été plongée, comme Cora, dans les ténèbres et la désolation. Cérès avait demandé sa fille à l'univers, mais en vain. Enfin Jupiter, touché de ses larmes, avait visité la déesse, et il lui était né un fils, Iacchus, auquel étaient réservées les plus hautes destinées, et qui devait réparer le mal causé par l'imprudence de Cora. Ce fils avait grandi, il allait combler l'homme de biens et entrer en lutte avec ses ennemis.

« C'était l'histoire de ces luttes qui faisait le sujet des grandes Eleusinies. Quand le prêtre eut chanté, la représentation commença.... après les distributions de pain et de vin, symboles de la chair et du sang.... Ce fut d'abord la représentation du séjour du dieu sur la terre et de ses conquêtes pacifiques. Iacchus rendait aux hommes le pain et le

(1) En Provence, au village de Vernègues, qui a pour patron saint Symphorien, un grand thaumaturge, un saint décapité, comme saint Lucien et saint Denis, nous avons vu encore, dans notre enfance, devant la statue du saint, qu'on mène, chaque année, en procession à son ermitage, nous avons vu des hommes jeter leurs vestes sur le chemin.

vin. Il conviait ses compagnons à de grands repas, il leur attestait qu'il était né pour délivrer Cora, pour la faire paraître de nouveau devant les dieux, et que ce jour serait pour tous les humains le signal et le gage de la félicité que les dieux leur réservaient.

« Puis commençait la lutte du Dieu avec les agents des ténèbres... Le serpent l'enserrait de ses plis, mais le dieu l'étouffait entre ses bras robustes. La lutte prenait beaucoup d'autres formes; enfin Iacchus succombait : il était tué par le sanglier. Alors tous les flambeaux furent éteints dans la basilique, et la foule se dispersa.

« A la veillée du lendemain, le tombeau du dieu avait été dressé dans le chœur. A la lueur vacillante des cierges, sous un tissu de soie transparente, on entrevoyait Iacchus moissonné dans sa fleur et sa beauté, la tête penchée et les bras étendus. La nuit fut remplie par les lamentations des mystes. On couvrit le lit funèbre d'oranges et de fleurs. Les femmes coupaient leurs cheveux et baisaient la plaie du jeune dieu.

« Le lendemain fut consacré à l'ensevelissement de Iacchus et aux douleurs de Cérès. Elle arrachait les bandelettes de sa chevelure, et couvrait son visage d'un voile... Penchée sur le tombeau de son fils, elle appelait les dieux; mais rien ne répondait à sa voix que les lamentations de la foule.

« ... Cette grande douleur recevait peu à peu des soulagements. Hermès paraissait, et annonçait à la mère affligée que Jupiter n'avait rien oublié, que lui-même avait conduit son fils aux Enfers. On ouvrait le tombeau et Iacchus n'y était plus. Alors les compagnes de Cérès reprenaient courage : elles rappelaient les bienfaits continus de la divinité : « Le fils de Jupiter ne pouvait pas mourir; sans doute il avait reparu dans le ciel; plus heureux qu'Orphée, il avait ramené celle qu'il était venu chercher. » Alors la déesse, le cœur plein d'espérance et de crainte à la fois, s'enveloppait d'un manteau d'azur et allait trouver les dieux supérieurs.

« Le lendemain, grand et dernier jour des Eleusinies, était entièrement consacré à la joie. La scène était transportée au ciel. Cérès y voyait son fils s'avançant dans sa gloire, accompagné par les dieux qui le reconnaissaient pour maître; il tenait Cora par la main et la conduisait aux pieds de Jupiter. Cérès la tenait longtemps embrassée, se livrant aux transports de sa tendresse. Les dieux félicitaient la jeune fille et lui donnaient mille témoignages de leur affection... »

Dans cet enchaînement d'épisodes, impossible de mécon-

naître l'ensemble même des grands mystères chrétiens : Eve cueille la pomme, comme Cora la fleur ; même chute ; mais Dieu s'unit à la terre comme Jupiter avec Cérès, et le Christ naît d'une vierge, comme Iacchus, nommé aussi Adonis ou encore Attis, Attis duquel il est dit : « La vierge mère conçoit Attis, l'enfant sublime, par l'opération du troisième principe. » La vie de Jésus, ses luttes, sa passion, sa mort sanglante, sa sépulture, la tendresse des femmes pour lui, l'apparition de l'ange sur le tombeau divin, la descente aux enfers, la rédemption de l'humanité, l'ascension du Christ, l'assomption de la Vierge . tout cela n'est-il pas identique aux mystères de Iacchus ?

Aussi bien que la légende, l'art, dans les premiers siècles, assimilera Jésus aux Olympiens. Les peintres byzantins le représentent d'ordinaire sous les traits d'Orphée : d'autres fois, il rappelle le Jupiter d'Homère et de Phidias. Au lieu de la pâle et maigre figure, trouvée dans les catacombes, et qui s'imposera aux artistes hiératiques du moyen âge, le Christ se présente avec la barbe opulente et la belle chevelure d'Hyacinthe, cette chevelure que donne à ses personnages l'éminent peintre archaïque, M. Moreau. Ainsi encore, dans les légendes populaires, quand Jésus vient demander l'aumône, sous forme de pauvre mendiant, et que tout aussitôt il se transfigure, ce n'est point le Crucifié qui se montre : c'est un Dieu au front radieux, répandant la lumière : Ne dirait-on pas Apollon parmi les bergers ?

Mais où l'âme même du Polythéisme a le mieux survécu c'est dans le culte des Anges et des Saints catholiques. Dès qu'on admet une hiérarchie d'Immortels planant au-dessus de l'homme, qu'importe qu'on les appelle des Dieux, en les plaçant dans l'Olympe, ou des Anges et des Saints en les plaçant dans le Paradis ? Qu'importe que leur chef suprême se nomme Jupiter ou Jéhovah ? Les mots seuls diffèrent : c'est la même croyance répondant aux mêmes instincts. Un éminent penseur de nos jours, que la France, sa patrie, connaît très-peu — ce qui, selon M. Taine, est une honte pour la France — M. Charles Renouvier, un néo-païen à bien des titres, signale, dans ses *Essais de critique générale*, l'origine commune des dieux et des saints.

« C'est une induction très-naturelle, dit-il, que de placer dans le ciel, c'est-à-dire dans les régions supérieures de la conscience et de la nature, des séries d'êtres qui surpassent

l'homme en intelligenee, en organisation, en savoir, en moralité. Enfin ce polythéisme est loin d'être inconciliable avec l'unité de Dieu, accessible à l'entendement, car le Dieu un serait alors la première de ces personnes surhumaines, *rex hominum deorumque*... L'immortalité est la grande foi morale de cette doctrine. Aussi a-t-on vu les croyances polythéistes de l'antiquité devancer les autres sous ce rapport. C'est que l'adoration d'une divinité jalouse ne posait point pour elles un principe de concentration et d'absorption de l'être d'où le sentiment religieux et l'esprit spéculatif pussent déduire le néant fondamental de toute autre vie. L'immortalité naturelle des personnes, l'existence dès lors très-admissible de personnes supérieures et célestes, dont l'ordre de dépendance n'est point rigoureusement déterminé, telles sont donc les thèses essentielles du polythéisme. Par là même tout système de croyance qui peut porter ce nom se trouve caractérisé dans son opposition avec les religions absolutistes et monarchiques et par sa disposition innée à envisager le monde comme une république des êtres. »

Liberté et persistance des êtres, tel est donc le principe fondamental du polythéisme. C'est par là surtout qu'il a servi la civilisation. Or, ce principe pénétra dans le catholicisme avec le culte des Anges, et, pour mieux voir encore la similitude parfaite de ces derniers avec les dieux, il suffit d'écouter tour à tour le païen Julien et saint Basile : « La première création de Dieu avant ce monde, dit le César, est celle de ces anges solaires dont l'existence est toute concevable et idéale; la seconde, celle des anges qui peuvent nous apparaître, dont l'ordre le plus sublime et le plus pur préside au ciel et aux astres et le moins élevé à la génération. Toutes ces créatures possèdent éternellement, en Dieu et par Dieu, l'essence non engendrée. » — « Avant ce monde, dit l'évêque de Césarée, il existait quelque chose que notre pensée peut atteindre, mais qui échappe à nos discours... Il y avait un lieu plus ancien que celui du monde, convenant aux puissances célestes, précédant le temps éternel, perpétuel. Dans ce lieu, le créateur et le démiurge de toutes choses a achevé les démiurges... Ils remplissent l'essence du monde invisible, comme nous l'enseigne Paul, disant : En lui sont établies toutes choses: les visibles, les invisibles, les règnes, les seigneuries, les gouvernements, les pouvoirs, les forces, les armées des anges, les légions des archanges. »

A cette hiérarchie des anges se joignit la hiérarchie des

saints. Selon la doctrine du philosophe Evhémère, les dieux n'étaient point de purs concepts, des idées, des types, mais simplement d'anciens grands personnages très-réels, que la reconnaissance des foules avait élevés à l'apothéose. Cette doctrine prédominait surtout à l'époque de la décadence; or, pour les Galiléens, l'apothéose devint la canonisation. Les saints remplacèrent les dieux, et, nous l'avons vu dans le précédent chapitre, ils prirent au ciel tant de place qu'il n'y en eut pas la moindre pour le Père éternel. Et, comme le ciel a toujours été le miroir de la terre, le gouvernement oligarchique de là-haut reproduisait, reflétait alors l'oligarchie d'en bas. Dieu le Père ne conquit son pouvoir que lorsque les monarchies féodales se constituèrent sur la terre.

Même phénomène s'était offert chez les païens. La souveraineté de Zeus sur les autres dieux ne s'était bien établie que lorsque les anciennes Républiques étaient venues se fondre dans l'Empire. Ainsi, à tous égards, le Paradis catholique, jusque dans ses vicissitudes, rappelle l'Olympe païen.

Il y a plus : les saints vénérés ne furent très-souvent que les anciens dieux eux-mêmes. Grâce à quelques légères métamorphoses leurs dévots les sauvèrent de la proscription, les firent passer de l'autel païen sur l'autel catholique. Qu'on veuille bien songer aux attributs du saint Janvier napolitain! Or, cela dut être fréquent, surtout dans les villages, parmi les *pagus*; et si les auteurs nous avaient laissé sur le culte des campagnes autant de documents que sur le culte des villes, très-souvent nous pourrions reconnaître d'anciennes divinités dans les saints patrons qu'honorent, pour ne pas dire qu'adorent encore nos villageois. Nombre d'exemples, d'ailleurs, nous éclairent sur ce point. Nous n'en citerons que deux, mais très-caractéristiques.

Le premier nous est fourni par le témoignage de M. Hippolyte Babou. Ce lettré, observateur, sincère, délicat, et, croyons-nous, bon catholique au fond, nous signale, dans la région où il est né, dans la Gascogne et le Languedoc, tout un peuple de catholiques qui sont païens sans le savoir, d'où le titre de son livre : *Les Païens innocents*. « Il y a, dit-il, des raisons d'origine et des raisons de climat pour que les chrétiens de la Vallée de Diane et du Pays de Minerve soient restés païens. » Quel est donc ce Pays de Minerve? Ecoutons l'écrivain :

« Partout où croissent des oliviers, dans l'ancienne Narbonnaise, le nom de Minerve reste encore attaché au sol... La

fontaine, le bois, le moulin de Minerve se rencontrent à chaque pas sur cette terre latine. A vingt lieues des Pyrénées se déroule un riche pays moitié plaine, moitié montagne... c'est le Minervois; une trentaine de communes populeuses dont chacune porte le nom de Minerve et se pare d'une gracieuse ceinture d'oliviers. » Le plus joli de ces villages c'est la Celle-Minerve. Là « sur le passage présumé d'une voie antique, au milieu d'une vigoureuse touffe d'oliviers noirs, s'élève une petite chapelle circulaire dédiée à sainte Minerve, vierge et martyre. Deux nefs concentriques, séparées par de gros piliers, tournent autour d'un autel de marbre blanc placé au centre de l'édifice. Derrière l'autel, on aperçoit dans un large cadre de bois une image assez curieuse de la sainte. La patronne du Minervois est représentée avec les attributs d'une vierge sage de l'Evangile, abritant de sa main la lampe mystique. Au fond du tableau se tient immobile un hibou, dilatant ses prunelles rondes où semble brûler une huile d'or. Les habitants du Minervois, et les gens de la Celle en particulier gardent depuis des siècles une profonde vénération pour cette image; tous les enfants du pays sont portés à la chapelle dès qu'on les a baptisés. Sainte Minerve donne de l'esprit aux garçons et de la sagesse aux filles... Elle défend les oliviers contre la gelée et protége généralement tous les fruits de la terre... »

Hé bien ! M. Hippolyte Babou n'a-t-il pas mille fois raison de prêter à un antiquaire ces paroles, à l'adresse du curé de l'endroit: « Sainte Minerve, la vierge sage, avec son hibou et sa lampe, n'est autre que la fille de Jupiter, la déesse Minerve, symbole païen de l'intelligence et de la sagesse. Votre chapelle circulaire est tout bonnement une ancienne *cella*, d'où vient sans aucun doute le nom même de la Celle-Minerve, en latin *cella Minervæ*. »

En vérité, ce beau Midi qui, — là où il n'est point protestant, — se montre si catholique, est, par cela même, tout païen. Nous connaissons, dans notre chère Provence, un village adossé au flanc septentrional du Lyberon et qui s'appelle *Ménerbo*: c'est encore Minerve. Mais, traversons la chaîne du Lyberon et la Durance rapide qui coule à ses pieds et la vallée, où furent massacrés les Vaudois; en suivant, vers le nord-est, dans le département des Bouches-du-Rhône, des collines boisées de pins ou de chênes, des coteaux couronnés d'oliviers et où serpentent les longs bras des vignes, nous arrivons au dernier village du département: c'est Jou-

ques. Allons dans l'église, saluer le patron du lieu. Il s'appelle *sant Bacco*. La Rome chrétienne, où retentit si souvent le vieux juron, *Per Bacco!* a-t-elle canonisé ce saint-là? *Sant Bacco* est évidemment saint Bacchus; et, mieux que la similitude des noms, ce qui démontre cette identité, c'est que la fête de *Sant Bacco* tombe en pleine vendange, c'est qu'on la célèbre en promenant le saint dans les rues, au son du tambour, procession qui se renouvelle durant neuf jours consécutifs, exactement ce que duraient les antiques Bacchanales. Et, dans ce pays où les Grecs ont passé, l'on entend souvent monter alors ce cri des tonneliers et des marchands de tartre vineux, ce cri que répètent les enfants : *Lyos! Orèios! Lyos! Orèios!* or, sans que les bons villageois s'en doutent, ce sont là d'autres noms donnés à Bacchus. Ainsi, dans le Midi de notre France, sainte Minerve a son église et saint Bacchus son autel.

Soit! dira-t--on, la chrétienté est si vaste que l'autorité ecclésiastique n'a pu, autrefois surtout, exercer en tout lieu sa surveillance, et, çà et là, en des coins perdus, des vestiges païens ont pu se maintenir, être consacrés ensuite par la tradition; mais c'est un fait purement local, restreint, rare, exceptionnel. — Hé bien! non! car la fête universelle, catholique par excellence du mois de Marie, la Bonne-Mère, rappelle, par bien des détails, la fête de Maïa la Bonne-Déesse, à qui était consacré aussi le mois de la floraison. Comment douter que la Vierge-Mère ne soit la même divinité qui, dans les mystères égyptiens et les mystères de Pessinunte, disait : « Le fruit que je porte est le soleil, » lorsque, dans l'épître catholique du jour de l'Assomption, elle est désignée en ces termes tout païens : « Une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles? » Et comment méconnaître ce caractère païen du culte de Marie, lorsque celui-là même à qui l'on attribue *l'Imitation de Jésus-Christ*, l'illustre Jean Gerson, l'a signalé en ces termes : « On a transféré à la Vierge les honneurs que les païens rendaient à Cerès? »

Mais ne nous arrêtons point à ce trait particulier : examinons rapidement les fêtes générales du christianisme, par exemple; et, pour nous borner, celles qui signalent les saisons.

La Saint-Jean, fête du solstice d'été, fête qu'on célèbre, dans nos villes aussi bien que dans nos campagnes, par des

feux de joie, en dansant à l'entour, n'est-ce point un vivant souvenir de la glorification antique du soleil ? — De même la Noël, qui a lieu au solstice d'hiver, consacre le mystère de la germination latente, de la fécondation dans la nature. Cela est si vrai, que, dans le pays où cette solennité reçoit le plus d'éclat, dans le midi de la France, elle garde le nom de *Calendes*, *Calendau*; on place sur la table du festin des vases où lève le blé nouveau, et l'on invoque le : « Saint Soleil, fécondateur des germes ! » A la même époque où nous fêtons la naissance du Christ, les anciens célébraient les Anthestéries et les petites Eleusinies, consacrées à la naissance d'Attis ou Iacchus ; ils s'y préparaient par les purifications et le jeûne, tout comme nous par le temps de l'Avent. Si, durant le moyen âge, le seigneur féodal conviait ses serfs à sa table (usage conservé dans les pays de servage, comme la Pologne), dans l'antiquité, aux Anthestéries, les maîtres servaient leurs esclaves. Enfin, tandis que l'âne de la Crèche se trouve associé à la fête des chrétiens, à Eleusis, durant la procession du quatrième jour, un âne partageait avec les Canéphores l'honneur de porter les corbeilles sacrées.

Mêmes similitudes frappantes dans les cérémonies qui, chez les païens et chez les chrétiens, annoncent les deux équinoxes de printemps et d'automne. — Ecoutons Salluste le philosophe : « Nous qui sommes tombés du ciel et habitons avec la Nymphe (la Terre), nous vivons dans la douleur, nous abstenant de tout aliment solide et lourd, parce qu'ils sont contraires à l'âme. Ensuite nous coupons les branches de l'arbre, comme si nous voulions nous opposer à tout nouveau progrès dans la génération. Enfin, nous nous abreuvons de lait comme si nous allions ressusciter. Alors viennent l'allégresse, les couronnes, et comme un retour vers la Divinité. Le temps où se célèbre cette fête nous en indique aussi l'esprit : c'est à l'équinoxe de printemps... A l'équinoxe, le courant des choses change de sens, la lumière croît chaque jour aux dépens des ténèbres, ce qui est le propre des âmes qui aspirent au ciel. » Cette succession de pratiques chez les Hellènes se retrouve évidemment dans la même succession gardée chez les chrétiens : abstinence du Carême, fête des Rameaux où l'on coupe des branches vertes, Résurrection et chants d'allégresse de Pâques, cette fête mobile qui, depuis le concile de Nicée, doit coïncider avec l'équinoxe du printemps.

De même la grande solennité automnale, la commémorai-

son chrétienne des morts, si mélancolique et si douce, répond aux mystères de Proserpine ou Cora. Nous pourrions multiplier les traits parallèles ; il suffira d'un seul, de cette citation de Salluste encore : « On célèbre l'enlèvement de Cora à l'équinoxe d'automne, parce que cette jeune fille c'est l'âme descendant au royaume des ombres. »

Et maintenant, étant bien prouvé que la nouvelle religion a gardé les légendes et les cérémonies de l'ancienne, allons nous en conclure que Christianisme et Hellénisme ne diffèrent en rien? Voici la réponse.

VIII

2° DIFFÉRENCES DU CHRISTIANISME ET DE L'HELLÉNISME

Peu à peu une distinction fondamentale, essentielle, immense, s'établit entre les deux cultes. Qu'importent les ressemblances de formes et même l'identité de symboles, si, par le fond, par le principe moral, les deux doctrines n'offrent que radicales oppositions, incompatibilités?

L'Hellène et le Chrétien, l'un, enfant de la virile jeunesse du monde, l'autre, né à l'heure de sa décrépitude, considérèrent de deux points de vue tout contraires l'homme, la société, la nature. L'Hellène, rationaliste, se sentait maître de sa personne, maître de son âme et de son corps, unis dans une harmonie profonde; le Chrétien, livré au mysticisme absorbant, fit deux parts de son être et glorifia ce « combat spirituel » où une moitié de lui-même opprimait l'autre moitié. Aux yeux de l'Hellène, les dieux ne s'abaissaient point en descendant parmi les hommes, puisque les hommes pouvaient monter au rang des dieux : il y avait fraternité entre les deux natures; selon le Chrétien, un infranchissable abîme les sépare, et Dieu le Fils s'est réduit à la plus grande humiliation, quand il a voulu s'incarner. Sans doute, d'après le Chrétien, l'homme peut gagner le ciel, en se sanctifiant sur la terre; mais quelles sont les vertus du Saint? L'humilité, l'obéissance, la résignation : Combien de telles vertus sont méprisables pour un Hellène s'élevant au type divin, devenant héros, et pour qui vertu est synonyme de virilité et de force! Connaît-il l'humilité, celui qui, sans perdre la modestie, a

conscience de ses actes, de sa valeur, de ses intentions? Ne rougirait-il pas de l'obéissance passive, celui qui veut faire triompher la justice? Et celui encore qui marche toujours armé de son courage peut-il voir dans la résignation autre chose que de la lâcheté? Que le Saint s'abandonne aux pratiques dévotes, aux prières et éjaculations, à l'extase, à l'illumination mystique, à l'amour béat et divin : le héros veut agir, agir toujours. Il se fait, comme Hercule, dompteur des monstres, soutien des faibles, grand justicier pour chacun. Le Chrétien implore tout de la grâce; l'Hellène n'attend rien que de son droit. Le Chrétien se prosterne devant la Providence et bénit les fléaux qui le frappent; l'Hellène, comme Prométhée et Œdipe, se redresse en face de la Fatalité. L'un n'a qu'un devoir, qu'un précepte: porter sa croix! l'autre n'a qu'un désir : réaliser en ce monde la justice et le bonheur. Et, aux yeux de l'Hellène, ce rêve est possible ici-bas. Voir sa cité prospère, posséder des enfants beaux et bons, qui aient eux-mêmes des enfants, conserver ses biens, être hospitalier pour tous, car ce sont quelquefois les dieux eux-mêmes qui nous tendent la main, avoir une vieillesse respectée et être respecté jusqu'au tombeau: que d'hommes ont eu cette existence! Et peut-on rien envier de plus? C'est, sur terre, l'âge d'or. Pour le Chrétien tout cela n'est que néant. Il n'y a point de cité pour qui n'a pas même une famille. « Je suis venu pour séparer le fils du père, la fille de la mère, » a dit Jésus, dans saint Luc et dans saint Mathieu. Les biens, les honneurs, les respects de ce monde: vanité que tout cela puisque la terre est un exil. Le Chrétien n'a qu'une vraie patrie, qui est le royaume de Dieu. Enfin, l'Hellène aime la nature, que le Chrétien maudit; avec l'un on a vu s'élever les jeunes et libres républiques : avec l'autre, s'est abaissé sur nous le despotisme pesant des vieilles monarchies féodales.

Ces deux manières si diverses d'envisager la destinée de l'homme, ces deux idéals si contraires devaient, entre les deux cultes rivaux, enfanter des luttes sourdes ou éclatantes, mais toujours intestines. L'histoire de leurs persécutions réciproques est là pour le prouver. Les premiers chrétiens avaient dû se réfugier dans l'ombre des catacombes; ils en sortirent triomphants ; les derniers polythéistes durent alors se cacher à leur tour. Nous avons dit ce que fut la conversion de l'Europe. Pendant des siècles, les païens semblent disparaître de la scène du monde; mais que l'on creuse dans les profondeurs de la société, on les verra se maintenir comme par une

conspiration latente et vivace, comme par une sorte d'initiation mystérieuse où le secret flambeau passe de main en main, et va, par une chaîne ininterrompue, de l'empereur Julien aux Humanistes de la Renaissance.

Une histoire est à faire : celle du Rationalisme à travers les temps barbares et le moyen âge, qu'on s'imagine avoir été le règne de la foi absolue. Des écrivains de haute érudition, tels que MM. Amédée Thierry, Ozanam, Le Clerc, A. Maury, Renan, Castelnau, Brucker, Aroux ont recueilli, çà et là, quelques-unes des protestations qui, durant cette période, s'élèvent contre l'orthodoxie. Personne encore, que nous sachions, — et nous ne prétendons nullement remplir ici cette lacune — ne s'est attaché à suivre pas à pas toutes les manifestations anti-chrétiennes, durant ces mille années, qui nous semblent, pour l'Eglise, le temps du triomphe et du repos. Ce fûrent pourtant mille années de combats. Non, les flots n'ont jamais cessé d'assiéger la barque de Pierre; non, ce n'est pas en vain que d'elle-même l'Eglise s'est appelée « Militante; » et, vraiment, il faut admirer cette ardeur belliqueuse, cette vigilance d'athlète, qui, bien des fois, aux conseils de paix, lui fit répondre par ces paroles du prophète : « Arrière ceux qui vont disant : Paix! paix! quand il n'y a point de paix! »

La lutte (nous sommes loin de dire la guerre), est une des conditions immortelles de la vie dans l'esprit humain. Mais, si un hommage s'attache à tout soldat, par cela seul qu'il montre de la bravoure, combien ne devons-nous pas applaudir aux héros de la liberté et de la raison ! Ce sont eux qui ont démoli la forteresse du pouvoir théocratique absolu.

Vous croyez que, mille années durant, elle fut respectée, cette forteresse, et vous dites, regardant au dehors : Où sont donc les œuvres, les traces des ennemis? Voilà une citadelle qui se dresse imposante sur les hauteurs, et, pour savoir si elle fut assiégée, vous cherchez au loin, dans la plaine, des marques d'assaillants, les armes qu'ils ont laissées tomber, soit dans l'attaque, soit dans la fuite. Mais, ces armes, ou elles sont enfouies dans le sol, ou les soldats de la citadelle les ont ramassées avec horreur et anéanties. En concluez-vous que le fort n'a point subi d'assaut? Regardez-le donc lui-même; voyez les blessures profondes faites à ses machicoulis et à ses tours; comptez les armes défensives de son arsenal; questionnez ses gardiens; ouvrez les parchemins de

ses annales.—C'est dans l'histoire de l'Eglise, et là surtout, qu'il faut chercher les signes les plus vivants des coups qu'elle a reçus, des coups qu'elle a parés. Son vieil arsenal où, de siècle en siècle, s'accumulent canons des conciles, bulles des Papes, mandements des évêques, apologétiques et défenses des pères et des docteurs, *solvuntur objecta* des traités de théologie, conseils, arrêts, menaces, excommunications, tout cela n'atteste-t-il point et le nombre et la persistance des ennemis?

Dans les temps barbares, on les flétrit, ceux-là, des noms de païens, d'impies, de magiciens. Partout où nous trouverons ces titres infamants, nous pouvons donc saluer des lutteurs, des fidèles et peut-être des martyrs de la nature, de la science, de la vérité. Les noms de la plupart sont perdus; reste la souvenance de leurs tentatives.

Nous la trouvons d'abord dans les édits de ces empereurs romains qui se firent les terribles protecteurs du christianisme. C'est Constantin qui, déjà, l'an 337 et le 25 janvier, signe cet édit de Milan : « Que personne ne s'ingère à interroger les devins ni à consulter les mathématiciens et les astrologues. On fermera aussi la bouche aux augures... On réprimera pour toujours la curiosité de ceux qui consultent les oracles. S'il y a quelqu'un qui n'obéisse à nos ordres, il sera puni par le fer, jusqu'à ce que mort s'ensuive. » — L'an 389 et le 17 août, les empereurs Valentin, Théodose et Arcadius sanctionnent l'édit de Milan par ce décret : « Si l'on trouve que quelqu'un soit coupable du crime de magie, on l'arrêtera et on le livrera sur l'heure à la justice comme un ennemi du genre humain. »

Mais l'empire d'Occident chancelle et tombe; un autre pouvoir grandit sur ses ruines, le plus vivace, le plus formidable que l'homme ait connu sur terre : la papauté. Les bulles qu'elle fulmine, portées par les moines, sillonnent le monde comme la foudre. Dès centaines seront lancées contre les magiciens, jusqu'à celle par laquelle le génois Cibo, l'année même (1484) où il prit la tiare sous le nom d'Innocent VIII (1), ordonne que l'on « corrige, incarcère, punisse et châtie... ceux qui, déviant de la foi catholique, ont un commerce abusif avec les démons incubes et succubes, et, par leurs incantations, charmes, conjurations et autres abominables superstitions et excès magiques, crimes et délits, font

(1) M. A. Morel a consacré une étude très intéressante à ce pape, dans la *Libre recherche*, janvier 1859.

périr, étouffer et disparaître le part des femmes, la portée des animaux, les productions de la terre, les raisins des vignes, les fruits des arbres, les hommes, les femmes, le bétail et autres êtres, etc., etc. »

Si les premiers chrétiens furent accusés par d'aveugles ennemis de manger des enfants, les catholiques, certes, ont bien su, en fait de calomnies, rendre la pareille à leurs antagonistes. Sans cesse de leur bouche sortent, pour légitimer les anathèmes, d'incroyables accusations. Et les anathèmes se multiplient : anathèmes, sous Valens, contre les rhéteurs ou devins Théodore et Céranius l'Egyptien ; anathèmes contre Hypatie lapidée ; anathèmes contre le magicien Pamprépius, et le patrice Illus et le Syrien Leontius, qui, protégés par Vérine, belle-mère du César Zénon, se révoltent au nom du parti polythéiste et sont massacrés dans le château de Papyre en Isaurie ; anathèmes toujours, jusqu'au neuvième siècle, où l'empereur Michel le Bègue lui-même est accusé d'être un païen.

Est-ce tout ? A partir de cette époque, au contraire, paganisme, hérésie, incrédulité se manifestent bien plus hautement. Sans parler des Paulitiens, Vaudois et Albigeois, auxquels nous avons, ailleurs, consacré une longue étude, ni des rites de la chevalerie qui cachèrent si souvent l'hérésie, et pour nous en tenir aux seules résistances dues à l'esprit de l'antiquité, signalons ce Vilgard, maître d'école à Ravenne, qui, peu après l'an mille, sujet de si grande terreur, osa soutenir que les anciens poëtes possédèrent la vérité et qu'il fallait préférer leurs doctrines aux mystères chrétiens. En 1115, on trouve, à Florence, toute une secte d'Epicuriens. Quelle place glorieuse occupent dans l'*Enfer* de Dante les épicuriens Cavalcante des Cavalcanti et Farinata des Uberti et d'autres encore, tous Gibelins comme Dante lui-même ! Les Gibelins étaient en général épicuriens. D'autre part, selon Vincent de Beauvais et Colomesius, des Pythagoriciens célébraient leurs mystères dans les villes de la Toscane et de la Pouille. M. Renan les croit même répandus dans toute l'Italie. Notre célèbre alchimiste Arnauld de Villeneuve passa pour leur adepte, lui censuré pour avoir soutenu que les œuvres de charité et la médecine sont plus agréables à Dieu que le sacrifice de la messe. En 1328, on brûlait, à Florence, l'astrologue Cecco d'Ascoli, coupable d'avoir dit que Jésus avait été soumis aux astres, ainsi que tout l'univers. Enfin le poëme de la *Descente aux Enfers de saint Paul*, cité par les érudits,

parle avec terreur d'une société secrète qui avait juré de détruire le christianisme.

Donc, l'esprit hellénique n'était point mort : il domina Rome, et par Rome devint cosmopolite. On le retrouve dans tout ce grand cycle épique des chansons de Gestes, où Alexandre a remplacé Charlemagne et Arthus, où les chevaliers du moyen âge s'effacent devant les héros de l'antiquité : première renaissance de la poésie païenne, qui féconda le génie de Dante et de Pétrarque. Ce même esprit, on le retrouve encore au fond de toutes les hérésies d'alors, où se mêlent, à des degrés divers, le mysticisme oriental, le naturalisme arabe et le rationalisme grec.

Ces deux derniers éléments reçurent une grande consistance. L'empire seul que prirent au moyen âge les noms d'Aristote et d'Averroès, en est la preuve, et c'est là ce qu'atteste encore, par exemple, la malédiction que le pape Grégoire lança contre l'empereur Frédéric II, son adversaire, un de ceux auxquels on a attribué le fameux livre des *Trois Imposteurs*. « Ce roi de pestilence, s'écrie le pape, soutient clairement, et à haute voix, ou plutôt il ose mentir au point de dire que tous ceux-là sont des sots qui croient qu'un Dieu créateur du monde et tout puissant est né d'une vierge. Il soutient cette hérésie qu'aucun homme ne peut naître sans le commerce de l'homme et de la femme. Il ajoute qu'on ne doit absolument croire qu'à ce qui est prouvé par les lois des choses et par la raison naturelle. »

Eh ! mais, il nous semble à nous, gens du dix-neuvième siècle, que de tels principes ne méritent point si fortes objurgations. Que le pape, auteur du *Syllabus*, les condamne encore, la raison du genre humain les absout. Or, ce sont les principes mêmes des philosophes grecs ; car, redisons-le, malgré les persécutions de l'Eglise omnipotente, rien n'effaça jamais complétement la culture hellénique. Fée puissante, nous l'avons vue étendre sur le berceau du christianisme sa main, son souffle, son génie. En effet, « la parole grecque, dit M. Albert Castelnau, resplendit d'un suprême éclat dans la bouche d'or des pères d'Orient. Issu de l'alliage des mysticismes asiatiques avec le génie polythéiste, ce renouveau d'un hellénisme chrétien clot dignement le cycle des lettres antiques. Le soleil de la Grèce se couche dans un lit de pourpre et d'or. » Ce soleil, qui sembla un moment disparu, va se lever bientôt ; les vieux symboles vont refleurir dans leur éclat primitif. Voici la Renaissance.

IX

LES PAIENS DE LA RENAISSANCE

RÉVEIL DE L'ANTIQUITÉ, DE L'HOMME ET DE LA NATURE

Considéré dans le principe théocratique qu'il voulut faire triompher, le moyen âge jeta l'anathème à la nature, l'anathème à la liberté humaine, l'anathème à l'antiquité. La Renaissance fut au contraire la glorification de l'antiquité, de la liberté humaine et de la nature.

Cette nature maudite devient un objet de curiosité, d'études, de sympathie. Toutes les limites reculent sur la terre; toutes les limites reculent dans le ciel. Les *nec plus ultra* imaginaires de l'ignorance et de la peur sont franchis ; les épouvantables Adamastors s'évanouissent; le cap des Tempêtes change son nom redouté en celui de Bonne-Espérance; l'Amérique nous ouvre son sein, ses trésors, ses magies.

Et ce n'est pas seulement un continent que l'on découvre, mais tout le système du monde. L'instrument qui avait guidé Christophe Colomb et Vasco de Gama, la boussole, en se dirigeant toujours vers l'étoile polaire, fait sentir à l'homme quel lien le rattache au ciel et comment sa planète est pour ainsi dire appendue aux rayons des astres. Copernic dévoile la rotation de la terre; Galilée la démontre, et trouve à son tour l'isochronisme des oscillations du pendule et la loi de la chute des graves, source de la grande et célèbre formule de Newton. En même temps, il construit le télescope, qui ouvre les champs de l'infini et fait sourire de l'étroite création biblique. Le disciple de Galilée, Torricelli, calcule la pesanteur de l'air, soupçonnée par son maître, et fonde l'hydraulique. Partout le Nombre, l'Ordre, les Lois se manifestent dans les phénomènes.

Et ces lois immuables, harmonieuses, se dévoilent du même coup dans la petitesse comme dans l'infinie grandeur, dans le microcosme et dans le macrocosme, dans l'homme aussi bien que dans l'univers. André Vésale et Rabelais osent

toucher du scalpel le cadavre jusqu'alors inviolé du fils d'Adam. Ce cadavre saint ou maudit, n'appartenant plus qu'à Dieu ou au Diable, ils s'en emparent au nom de l'humanité. Arrière l'épouvante vaine et les vains respects ! Ils le dissèquent, le fouillent, et arrachent à la mort les secrets de la vie. Désormais le miracle est tué par les merveilles de la nature.

Oui, comme a pu le dire un de nos contemporains, les plus éclairés, M. Charles Fauvety, « à voir l'élan de l'esprit humain à cette époque et les découvertes qui surgissaient de toutes parts, on aurait pu croire qu'il avait trouvé le point d'appui qu'Archimède réclamait pour soulever le monde. » Sans doute, l'homme avait trouvé ce point d'appui. Où? dans l'observation et non plus dans les rêves, sur la terre et non plus au ciel. Seules jusque là, les choses célestes avaient eu de la clarté, bien entendu la clarté sombre de l'illuminisme : les choses terrestres étaient reléguées dans une nuit que n'osait interroger l'œil des mortels. Ah! lorsqu'enfin retentit ce simple mot : Expérience! ce fut une soudaine révélation. L'expérience démontra que là nature n'était point livrée au caprice d'êtres surnaturels. Et cela se fit sentir jusque dans le domaine le plus mystérieux, le moins sondable, jusque dans les rapports de l'Esprit et de la Matière, où l'on entrevit enfin non plus répulsion, mais attraction, non plus inévitable lutte, mais harmonie.

Aristote et Platon lui-même avaient signalé l'influence des maladies sur le moral, et réciproquement celle de l'imagination sur la santé. Par le triomphe du mysticisme après eux, il advint, durant près de deux mille ans, qu'on ne sut voir dans les malades, les malades de nerfs surtout, que des *possédés*. Ce mot et les noms de *Lunatiques*, *Furieux*, *Energumènes* ne disent-ils pas encore par quelle puissance surnaturelle on crut ces malades subjugués?

Retournant à Platon et au vrai Aristote, ce père de la méthode expérimentale, la Renaissance fait entrer tous ces phénomènes dans la loi; le surnaturel n'est plus que le naturel extraordinaire, et visions, miracles, prodiges occultes, revenants, esprits du ciel, esprits de l'enfer, s'évanouissent devant la constatation d'une simple réalité. Ecoutons Montaigne: « Il est vraysemblable que le crédit des visions, des enchantements et de tels effects extraordinaires vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les âmes du vulgaire, plus molles; on leur a si fort saisi la

créance qu'ils pensent veoir ce qu'ils ne veoyent pas. » Paracelse avait dit plus explicitement : « L'imagination et la foi peuvent donner des maladies ou les enlever ; la confiance dans les amulettes est tout le secret de leur vertu. » Et antérieurement encore, Pomponace avait eu la hardiesse d'écrire ceci : « Les médecins et les philosophes savent que si l'on mettait à la place des ossements d'un saint ceux de tout autre animal, les malades n'en seraient pas moins rendus à la santé, s'ils croyaient approcher de véritables reliques. »

Ainsi, profondeurs du ciel et rotation des astres, nouvelles mers parcourues et nouveaux continents, organisme intérieur de l'homme et rapports mystérieux de l'âme et du corps, en un mot, toute la nature s'ouvrait comme un livre merveilleux, et c'est devant lui que le pauvre et héroïque Bernard Palissy s'écriait : « Je n'ai pas eu d'autre livre que le ciel et la terre, lequel est connu de tous, et est donné à tous de connaître et de lire ce beau livre ! »

Et, en y lisant, l'homme oublia celui qui, seul, avait été laissé sous ses yeux durant des siècles : la Bible. On avait épuisé sur elle les commentaires les plus vains, et les Talmudistes avaient fini par en compter les lettres et points-voyelles. Quelle inanité dans ces solitudes de cloîtres, où l'on allait cherchant des quiddités de quiddités, où l'on se demandait : *Utrum Chimera in vacuo bombinans....* (Voir la question entière dans Rabelais, et sa réponse par un éclat de rire.) La dialectique, l'ergotage étouffaient la raison.

Tout à coup le libre examen, sorti des entrailles de la Réforme, affranchit l'intelligence des menottes de la scolastique, et, avec l'aide de l'imprimerie, tue le pouvoir sacerdotal. La féodalité, cet autre pouvoir jumeau, voit ses forteresses menacées, ébranlées, démantelées par la poudre à canon. Voici le jour où les hommes de proie, les vautours aux gants de fer, seront chassés de leurs nids. Alors les peuples, acquérant le sentiment de leur droit avec celui de leur force, rejettent les terreurs apocalyptiques, les terreurs folles qui firent même croire un moment que le monde allait finir. Ils sortent des cathédrales, où l'on frissonnait d'angoisse au chant lugubre du *Dies iræ*, et ils entonnent des cantiques de vie.

Mais en était-il de plus beaux que les chants laissés par l'Antiquité? Elle ressuscite en même temps que la nature, dont elle fut, surtout par ses beaux arts, une éclatante révélation. Après l'art hiératique, d'où semble s'exhaler toujours l'exhortation sépulcrale : « Frères, il faut mourir ! » il ressuscite

l'art vivant, l'art humain, l'art des Grecs, ce fils immortel d'une nature souriante. Alors on rejette le fiel, le vinaigre du Calvaire pour le miel de l'Hymette et de l'Hybla. Aux figures pâles de Fiesole, aux infernales scènes d'Orcagna, succèdent les Lédas, le Bacchus, la Joconde, la Cène de Léonard de Vinci. Vénus sort de l'écume argentée des flots bleus, sous le pinceau du Corrége. Michel-Ange crée ses Titans et Raphaël ses belles Vierges païennes. De toutes parts éclatent, rayonnent la force, la joie, la beauté. Vasari l'a dit de Raphaël : « Il faisait régner autour de lui l'harmonie et la joie sereine. » Michel-Ange l'a dit de lui-même : « Mes yeux, mes faibles yeux, mes yeux avides de beauté, mon âme de son salut, n'ont d'autre vertu, pour monter au ciel, que de contempler les belles formes ! »

Et, en même temps que la peinture et la statuaire, parlant à l'âme par les yeux, chassaient l'art du moyen âge, devant les mythes naturels et divins, enfants de la poésie hellénique, disparaissaient les contes de la légende dorée. Enfin, plus haut que le domaine de l'imagination, jusque dans la sphère de l'intelligence pure, on voyait les arguties de la scolastique s'évanouir devant la logique éternelle des philosophes grecs.

Or, ce retour unanime à l'antiquité n'était point, comme beaucoup se l'imaginent encore, un simple fait intéressant l'érudition et l'archéologie ; ce n'était point une stérile tentative de curieux, de raffinés, non ! Il y avait là une pensée large, un souffle puissant ; il s'agissait d'une œuvre universelle, humaine, attirant les foules autant qu'elle passionnait les artistes et les philosophes. Mais ne nous le dissimulons point : il existait alors une antiquité de pédants, une antiquité entrevue, adorée par ces esprits étroits, esclaves d'une dialectique vaine qui, sous de prétentieuses formes syllogistiques, ne cachait que le vide absolu ; contre cette fausse antiquité, la Renaissance fut une réaction. D'autre part, on avait vu, au moyen âge, des scolastiques pleins d'audace mettre en question et les idées rationnelles et les dogmes de la foi, et, penchés sur leurs fournaux d'alchimistes, étudier la nature avec curiosité, avec passion. A ces grands scolastiques, tels que Albert le Grand et Roger Bacon, la Renaissance donna la main. Repoussant comme des broussailles les traditions pseudo-aristotéliques, elle retrouva spontanément, et c'est la grandeur de cette époque vraiment créatrice, elle retrouva l'antiquité véritable. Ce retour à l'antique n'était donc

point un retour au passé. Le passé, alors, c'était le moyen âge voulant vivre encore; l'antiquité représentait la nature, l'éternelle jeunesse, et le monde, dans sa marche joyeuse, s'en allait vers la nature, vers l'avenir.

X

LE GROUPE DES HUMANISTES

Raconter comment l'impulsion, venue de Grèce, passa en Italie, et d'Italie en France; comment l'Eglise grecque, menacée par les Turcs, appelait à son secours l'Eglise latine; comment, au concile ouvert à Ferrare, continué à Florence, Grecs et Latins n'ayant pu se mettre d'accord sur la question de la suprématie papale, Constantinople fut tristement délaissée par la Rome catholique de Constantin; mais comment, impossible ou illusoire sur le terrain de la philosophie étroite, intolérante, l'union s'établit, se cimenta sur le terrain libre, vaste de la philosophie, des lettres et des arts; raconter toutes ces choses ne serait ni hors de propos ni sans attraits; mais nous ne suivons ici les siècles qu'à vol d'oiseau.

D'ailleurs l'histoire de la Renaissance a été écrite bien des fois. M. Michelet y a consacré un volume, dont la préface est une œuvre capitale, définitive. Puis, avec des talents divers et des tendances très-différentes, mais avec une égale sincérité, des hommes tels que MM. Vincent, Audin, Philarète Chasles, Perrens, Zeller, Bancel, Gebhart, etc.. ont raconté les épisodes de cette époque tumultueuse et pleine d'enfantements. Un écrivain surtout en a fouillé les profondeurs, c'est M. Albert Castelnau, un néo-païen à bien des titres, et dont les divers écrits sur la Renaissance, si remarquables qu'ils fussent, n'étaient qu'un prélude, une préparation à une œuvre bien plus importante. S'il l'achève, en coordonnant bien tous les matériaux, nous posséderons enfin la grande histoire de cette époque féconde. L'écrivain est allé et va encore l'étudier dans tous les lieux où elle a fortement imprimé sa trace; il s'est rendu familières toutes les langues qu'elle a parlé. Comme MM. Louis Ménard et Bancel (ces buveurs de sang sont tous les mêmes!) M. Albert Castelnau commença son grand travail dans l'exil. Enlevé fort jeune encore à sa famille, le déporté devint un simple exilé et l'exilé un savant touriste, quêtant à

travers les bibliothèques et musées d'Europe, les documents sur cette ère de l'émancipation moderne. Il nous serait facile, grâce à lui, de peindre la physionomie particulière des hommes et des événements qui signalent la fin du quinzième siècle et tout le seizième ; mais il nous suffit de bien caractériser le génie de ce temps-là.

D'où vint le mouvement ? Nous l'avons dit : Les Grecs furent alors, pour la seconde fois, les initiateurs de l'Europe. Ils arrivaient de Constantinople, tenant à la main les manuscrits où revivait l'âme des anciens. C'était payer par des trésors l'hospitalité latine, celle des Médicis, sans qui les derniers des Grecs n'eussent peut-être trouvé en Occident que la misère. Aussi, le nom des Médicis est-il mêlé aux plus illustres de ce siècle. Que dis-je ? Ils ont donné à ce siècle leur propre nom ! Et voilà ce que l'amour des lettres et des arts a fait de ces simples marchands de Florence !

Magistrats républicains d'une ville libre, ils n'ont pas même pris le nom de princes qu'on leur donne, ils se contentèrent d'être grands par l'influence, grands par les bienfaits. Et quelle souche que celle qui produisit coup sur coup Cosme dit l'Ancien et surnommé le Père de la patrie, parce qu'il avait nourri le peuple durant une famine ; le petit-fils de Cosme, Laurent dit le Magnifique, et le fils de Laurent le Magnifique, le grand pape Léon X !

Tels sont les patrons ; quant aux savants accourus de Byzance, c'étaient : Démétrius Chalcondyle qui enseigna la grammaire, l'éloquence et la poésie par Suidas, Isocrate et Homère ; Argyropulo, enseignant la philosophie par Aristote, — le vrai, non celui que le moyen âge n'avait connu qu'à travers les Arabes ; — Marc Musuro, qui livrait au glorieux éditeur Alde Manuce, un exemplaire de Platon ; Andronic Callisto. qui vint à Paris ; les deux Lascaris, tenant à la souche impériale, et dont l'un, Constantin, enseigna sa langue à la duchesse Hippolyte Sforza, de Milan, tandis que l'autre, Jean, amené en France par Charles VIII, comme sa plus belle conquête sur l'Italie, devint le maître de Budé et de Danès, et fonda la bibliothèque de Fontainebleau ; enfin Bessarion, patriarche de Constantinople, élu cardinal romain et qui faillit devenir pape.

Voilà ceux qui apportaient la semence. Le terrain était prêt pour la recevoir. Oui, noble Italie, en ce moment, comme

autrefois, tu te montrais la vraie sœur de l'Hellade, et le chantre souverain des *Poëmes antiques* a pu te dire :

. . . .

D'Hellas, morte à jamais, tu consolais le monde,
Et tu courais, versant ta lumière en tout lieu !

Oh ! comme tu nageais jeune, ardente et féconde,
Dans ces flots immortels chers à la volupté !
Comme tu fleurissais sur la neige de l'onde !

Les peuples abondaient autour de ta beauté,
Pleins d'amour allumant leur pensée à tes flammes,
Emportant ton parfum qui leur était resté !

Comme ils prêtaient l'oreille à tes épithalames !
Comme ils ont salué ce long enfantement,
Cet essaim glorieux de magnifiques âmes !...

Parmi ces âmes, qui d'abord reçurent et répandirent la Bonne-Nouvelle, saluons tour à tour Marsile Ficin, le traducteur de Platon, esprit avide de lumière et dont la lampe, la nuit, jamais ne s'éteignit ; Sadolet, le chercheur de statues ; Bembo, futur secrétaire de Léon X ; Bibbiena, son négociateur ; Pic de la Mirandole, l'enfant prodige, l'encyclopédiste d'alors ; Sannazar, le Virgile chrétien ; Ange Politien, cet autre suave poëte de la villa de Fiesole ; puis, l'élégant versificateur, l'évêque Vida ; et le gai, libre et licencieux chanoine Berni ; et les deux frères, Benoît et Paul Jove, dont le dernier, si peu chrétien qu'il fût, devint évêque de Nocéra ; et Fracastor, et tant d'autres encore. Est-il besoin de nommer ici et Jules Romain, et le Titien, et le Bramante, et l'Arioste, et Guichardin, et Nicolas Machiavel, et Léonard de Vinci, et Paul Véronèse, et Michel-Ange Buonarotti? Quelle pleïade ! A ce groupe vinrent se mêler d'autres Humanistes : philologues, moralistes, savants, poëtes, peintres, sculpteurs ; des ducs, des princes, des cardinaux, des papes, et tous ensemble ne formaient qu'un concert, chantant le réveil du génie antique.

Or, voici celui qui mènera le chœur : c'est Gémiste Pléthon. Né à Constantinople (en 1400) et l'un des plus hauts dignitaires de l'Eglise grecque, à ce titre, il vint au concile de

Florence, et, là même, se montra le plus ardent apôtre du néo-paganisme. En lui se dévoile, dans toute sa ferveur et sa naïveté, la foi aux Olympiens. D'irrécusables témoignages l'attestent. Ecoutons d'abord son rival, Georges de Trébizonde : « Il est constant, dit le cardinal, que ce second Mahomet n'avait point d'autres sentiments que ceux de Platon sur la nature des dieux, sur celle de l'âme, sur les sacrifices... Je l'ai entendu dire moi-même, lorsque nous étions à Florence (car il y était venu pour assister au Concile), que dans peu d'années tous les hommes, par toute la terre, embrasseraient, d'un commun consentement et avec le même esprit, une seule et même religion... Et sur ce que je lui demandai si ce serait la religion de Jésus-Christ ou celle de Mahomet : — Ni l'une ni l'autre, me répondit-il, mais une troisième qui ne sera pas différente du paganisme, etc. »

Par l'épithète de *second Mahomet* et par des invectives qui suivent, on reconnaît là le témoignage d'un ennemi : sans doute ; mais, si les partisans de Pléthon ont pu venger leur maître des insultes, ils ne l'ont point disculpé du fait allégué par Georges de Trébizonde. Comment l'auraient-ils pu ? Gémiste n'a-t-il pas pris soin lui-même d'écrire tout un rituel où il veut réaliser le culte des Olympiens ? Il y règle minutieusement le cérémonial ; il marque le temps et les lieux ; il donne les hymnes et le ton dans lequel il faut les chanter ; il donne les invocations et prières, et indique la pose qu'il convient de prendre en les récitant. Citons, comme seul exemple, ses adorations matinales. Le héraut sacré doit dire ceci :

Écoutez, vous tous qui honorez la Divinité, voici l'heure d'adresser aux dieux la prière du matin ; invoquons-les de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toute notre âme ; invoquons-les tous, et en particulier Zeus, qui règne sur eux.

O Zeus-Roi, Existant par toi-même, Un en toi-même et Très-Bon en toi, tu es Grand par ton Être et Grand au-dessus de tout ; rien de plus ancien que toi n'est ou ne fut ; mais toi-même, par toi-même, entre toutes les créatures, tu subsistes avant le temps, étranger à toute génération ; entre tous les êtres dotés de la vie, tu es le Très-Auguste, tu es l'Auteur, le Guide. Par Zeus et de Zeus tout est, tout advient. Il est le Bien-Suprême, Père au-dessus des Pères, Démiurge des Démiurges !

O Zeus, sois-moi propice !

O Poseidon-Roi, fils aîné du Grand Zeus et le plus puissant après lui !

O Hêra-Reine, fille aînée de Zeus, épouse de Poseidon !

Et vous tous, enfants de Zeus, Olympiens, engendrés sans mère!
O Pluton-Roi, maître et conducteur de notre âme immortelle!
Kronos-Roi, maître et conducteur de notre corps mortel!...
Hephaistos, Dieu du Repos;
Dionysos, Dieu du Mouvement volontaire et de la Force...
Atlas, Chef de tous les Astres;
Hermès, Chef des Puissances terrestres;
Et toi, Rhéa, maîtresse commune des Corps et des Eléments;
Thétis, déesse de l'Eau, de l'Humide et du Fluide;
Estia, déesse de la Terre, du Sec et du Compacte;
O Pan, protecteur des Animaux;
Déméter, protectrice des Plantes;
O Dieux, soyez-moi propices!

Astres que préside le Roi-Soleil, fils de Poseidon et d'Hêra, Corps-Ame-Raison dans son essence, Médiateur sublime entre la Terre et le Ciel;

O vous, Planètes, Astres supérieurs, vous qui êtes un hymne adressé au Grand Zeus sur la contemplation des êtres et la science de l'univers;

Et vous tous, Démons, tribus des chthoniens, qui peuplez, animez la matière;

Titans, Astres, Démons, soyez-moi propices!

PRIÈRE

O vous, race bienheureuse des dieux, écoutez avec faveur et bienveillance notre prière du matin... Maintenant que nous sommes éveillés et levés de notre couche, accordez-nous de passer cette semaine, ce mois, cette année, tout le reste de notre vie, à pratiquer ce qui est bien, ce qui est beau, ce qui vous est le plus agréable...

Je confesse les saints dogmes révélés par les Dieux aux sages qui contemplèrent l'harmonie du Cosme éternel, Zoroastre, Hermès-Trismégiste, Pythagore et Platon (1).

N'est-il pas évident que Gémiste a pris au sérieux le symbolisme hellénique de Libanius? Il y a là un dogme, non surnaturel, mais tout naturaliste; les dieux, identiques aux Forces, ne sont que la poétique personnification des phénomènes cosmiques : Restauration radicale, complète du culte païen, et qui, au quinzième siècle, ne doit pas plus nous

(1) Ce fragment, que nous abrégeons, a été traduit par M. Albert Castelnau du manuscrit grec conservé à la bibliothèque Richelieu.

étonner que la restauration catholique essayée de nos jours.

Sans admettre que les nombreux amis de Pléthon aient voulu aller aussi loin que lui, il est certain qu'il rencontra des adeptes, des soutiens. L'un d'eux fut Cosme de Médicis lui-même. Le cardinal Marsile Ficin les associe dans la même œuvre. « Le grand Cosme, dit-il, au temps où se tenait à Florence, sous le pontife Eugène, le concile entre les Grecs et les Latins, Cosme écoutait fréquemment parler des mystères platoniques un philosophe grec nommé Gémiste, surnommé Pléthon, et qui était comme un Platon nouveau. L'éloquence de ce grand homme l'enthousiasma tellement, qu'il conçut le projet de former une Académie… »

Mais quoi ! la pensée de Gémiste va trouver son écho dans les inspirations de Laurent de Médicis ; car, dans ses *Laude*, hymnes parfois admirables, le Magnifique identifie à l'Univers la Force créatrice. Selon lui, la Nature, c'est le corps, Dieu en est l'âme, et, dit-il, « l'âme pénètre au milieu du grand corps, d'où il convient qu'elle se répande en tous les membres. Ce qui se meut ne se meut pas autrement dans ce bel animal. » L'Etre qu'invoque Médicis, c'est le Dieu ancien des Alexandrins, le Dieu futur de Spinosa, non le Dieu personnel des Chrétiens. Laurent rappelle Pléthon par les tendances naturalistes que celui-ci exprima en symboles païens.

La pensée antique renaît alors de toutes parts et s'impose avec une puissance incroyable. Ainsi, lorsque, rassasié de jours, Gémiste meurt dans la Morée, dans ce pays où plane éternellement l'image des Dieux, voulez-vous savoir en quels termes le cardinal romain Bessarion console les fils du philosophe grec? « J'ai appris, leur écrit-il, que notre père et précepteur, s'est dépouillé de tout ce qu'il avait de terrestre, s'est envolé vers les cieux, dans un lieu de pureté, pour y danser avec les dieux célestes la danse mystique de Bacchus. Je me félicite d'avoir eu commerce avec un si grand homme. La Grèce n'en a point produit de plus sage depuis Platon, si vous en exceptez Aristote ; de sorte que, si l'on veut admettre le sentiment de Pythagore sur la descente et le retour éternel des âmes, je ne ferai point de difficulté d'avancer que l'âme de Platon, engagée par les liens indissolubles du Destin, pour achever la période de ses révolutions, avait choisi Gémiste pour sa demeure. »

C'est un prince de l'Eglise, et l'un des plus influents, puisque, nous l'avons dit, il fut sur le point d'être élu pape,

qui écrit ces paroles. D'autres parlent comme lui, et, jusque dans ses sermons, le célèbre cardinal Bembo invoque les dieux de l'Olympe. Mais quoi de plus? Voici un prêtre romain, prêchant devant le farouche Jules II lui-même un sermon sur la Passion, qu'Erasme analyse ainsi : Le prédicateur commença par comparer le pape guerrier qui était devant lui, à Jupiter tenant la foudre. Puis il en vint à Jésus-Christ. « Il rappelait les Décius, les Curtius, qui, pour le salut de la République, s'étaient voués aux dieux infernaux, et Cécrops, et Ménélas, et Iphigénie.... Ensuite il compara *cet homme vertueux* (c'est Erasme qui parle) à Aristide, à Scipion, bannis en retour de leurs bons services, à Phocion, à Socrate buvant la ciguë. Au lieu de parler des triomphes de Phocion, de Paul Emile et de César, s'il eût voulu glorifier réellement Jésus-Christ, il se fût proposé pour modèle saint Paul, au lieu de Cicéron.... Mais ce Romain parla si bien en romain, qu'il ne dit rien de la mort du Christ.... » Et cela dans un sermon sur la Passion!... Mais que dites-vous encore d'Erasme, ce docteur en théologie, que Paul III voulait nommer cardinal, appelant à son tour Jésus-Christ : « Cet homme vertueux? »

La Seconde Personne, Dieu le Fils, est-il donc nié? Non pas; on l'invoque toujours; mais quelle métamorphose! Son nom n'est plus Jésus, n'est plus le Christ. Parle-t-on de lui comme ayant guéri le monde du péché, on l'appelle Esculape; comme ayant répandu la lumière, il est alors nommé Apollon.

Le même esprit qui faisait changer le nom du Dieu chrétien, devait faire changer aussi les noms des hommes. Parlant des hauts personnages d'alors, clercs pour la plupart, le savant historien catholique de nos jours, M. Audin, a pu dire : « Ces âmes folles de paganisme renoncèrent à porter le nom qu'elles avaient reçu le jour de leur baptême, pour prendre celui de quelque personnage antique. » Arioste, ce grand bafoueur de la chevalerie catholico-féodale, trouve lui-même que ses contemporains vont trop loin en paganisme. Il écrit, dans une de ses satires, adressée à Bembo : « Le nom d'apôtre et de saint que ton père te donna, quand il te fit chrétien par l'aspersion de l'eau sainte, tu le changes en Cosmicus, en Pomponius; Pierre devient Petrus, et Jean, Janus et Jove. »

Et, comme si ce n'était assez de prendre les mythes des anciens, la langue des anciens, les noms des anciens, on alla

jusqu'à leur emprunter leurs costumes, leur manière de vivre, leurs singularités. C'est ainsi que l'éloquent Giulio San-Severino, qui se fit appeler Pomponius Lœtus, le professeur du Collége romain, le fondateur de l'Académie romaine, l'ami de trois papes, Paul III, Sixte IV et Innocent VIII, lui qui traitait de barbare tout ce qui s'éloignait de l'antiquité, s'y rattacha par un côté étrange : il prit pour modèle Diogène le cynique. « On le voyait, dit Paul Jove, descendre du Quirinal, vêtu d'un petit manteau troué et une lanterne à la main. Les plus savants, les plus nobles accouraient dans son grenier, et, comme il n'avait pas un nombreux domestique, chacun mettait la main à la cuisine, puis on dînait en riant de Dieu et du diable, des moines et des saints. »

Que restait-il, au milieu de tout cela, de la pensée chrétienne? On a dit bien des fois, on va nous répéter encore que ce n'était là qu'une forme; mais est-ce qu'ici la forme n'entraîne pas le fond ?... Révolution singulière qui se produisait alors contre le dogme du moyen âge, non avec haine et colère, comme cela se fit au dix-huitième siècle; mais, si l'on excepté Pomponace et quelques philosophes naturalistes, pacifiquement, avec respect et par les hauts dignitaires mêmes du clergé! On ne criait point alors : « Ecrasons l'infâme! » On laissait le Christ et ses saints dans leur Paradis; mais on plaçait à côté d'eux tous les dieux de l'Olympe, tous les héros du monde antique. « Bien des saints, je ne sais pourquoi, disait Erasme, manquent au calendrier.... Je suis souvent tenté de dire : Saint Socrate, saint Virgile, priez pour nous! » Et il ajoutait avec une haute raison : « Pourquoi appeler profane ce qui est vertueux et moral?... Quand je rencontre dans les anciens, fussent-ils païens et poëtes, tant de chastes, de saintes, de divines pensées, je ne puis m'empêcher de croire que leur âme, au moment où ils les écrivaient, était inspirée par un souffle de Dieu. Qui sait si l'esprit du Christ ne se répand pas plus loin que nous ne l'imaginons? » Là est le véritable esprit de la Renaissance, et, si bien, qu'on en sent le souffle dans tous les camps rivaux, dans toutes les sphères. C'est le doux et audacieux Zwingli écrivant : « Platon a bu à la source sacrée.... Sous l'apparente idolâtrie de l'art et de la parole, Pindare jette les éclairs les plus extraordinaires et les plus divins oracles.... J'ai toujours pensé que les savants et les sages forment comme une société d'élite.... Le sage, selon le mot de Socrate, est un bien public. » Enfin,

c'est le grand Christophe Colomb s'écriant à son tour : « Je dis que l'Esprit-Saint agit dans les chrétiens, les juifs, les maures et dans toutes les autres religions. »

On se prenait d'amour pour les mythes polythéistes, sachant bien que ce n'étaient là que de purs symboles, et c'est à ce même rang de symboles qu'on voulait placer aussi les mystères chrétiens. On sait le mot attribué à Léon X. Lui qui se plaisait aux entretiens des philosophes émancipés, tels que Pomponace, aurait dit un jour : « Admirez ce que cette fable du Christ nous rapporte! » C'est l'évêque irlandais Baleus qui en témoigne. Il est vrai que Bayle trouve le témoin « manifestement récusable, » et M. Albert Castelnau se range, en motivant, à l'opinion de Bayle. Nous dirons, nous, que l'esprit du temps rend très-admissible cette parole dans la bouche d'un pontife, et que, d'ailleurs, vraie ou fausse, elle peint très-bien les sentiments d'alors; et nous sommes loin de nous en indigner. Nous sommes bien plus indignés et navrés au contraire du principe funeste qui triompha : Hors de l'Eglise, point de salut!

Fraternisation de l'Olympe avec le Paradis, du Polythéisme avec le Christianisme, solidarité entre les âges de l'histoire, élargissement de la cité intellectuelle et morale, unité du genre humain : voilà ce qu'il y avait dans cette Renaissance, respectueuse encore pour la foi du moyen âge et si pieuse pour l'antiquité. Ah! redisons-le : Quelle défaite pour la civilisation que le triomphe du principe : Hors de l'Eglise, point de salut! Bientôt, hélas! le jour allait venir où le chancelier Michel l'Hôpital, « une de ces belles âmes frappées à l'antique marque, » en face des innombrables victimes religieuses, devait crier en vain : « Ostons ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes; ne changeons le nom de chrestiens! » Les Humanistes allaient bien plus loin encore : ils embrassaient tous les cultes; ils voulaient donner au paganisme le baptême chrétien, et ils voulaient paganiser, c'est-à-dire humaniser le christianisme. Que d'épreuves, de divisions, de guerres, de massacres, de crimes, de remords et de larmes de sang eussent été épargnés au monde par cette évolution pacifique, par la victoire des païens du seizième siècle!

Qui donc vint arrêter le mouvement?

XI

OBSTACLES CONTRE LA RENAISSANCE

SAVONAROLE. LUTHER. CALVIN. LOYOLA.

Puisque la Renaissance, ce mouvement rationaliste, retourna à l'antiquité, à la nature, et chercha la libre expansion des facultés humaines dans l'harmonie de l'âme et du corps, elle dut rencontrer deux sortes d'adversaires naturels :

1° Les mystiques sombres, dédaigneux de l'art, prêchant la liberté de l'âme par le mépris et l'asservissement du corps ;

2° Les mystiques efféminés qui, amants d'un art amolli, partisans farouches de l'absolutisme, redoutent, oppriment la liberté humaine et ne cherchent que la domination des biens terrestres, en ne prêchant que le ciel.

Mystiques sombres, convaincus, réveillant le culte de l'austère Crucifié, ils s'appellent ceux-là tour à tour Savonarole, Luther, Calvin, plus tard Jansénistes. Mystiques efféminés, hypocrites et remplaçant le culte du Christ par celui de la riante et sensuelle Madone, c'est Loyola et sa Congrégation, au service de l'autocratie papale. Tous furent un obstacle au mouvement libre de la Renaissance, ceux qui se firent les soutiens de l'Église, comme ceux qui s'en firent les réformateurs.

Le premier en date, parmi ces réformateurs, c'est Jérôme Savonarole. En vérité, il est digne de respect, de sympathie, d'admiration même, ce *Frate* de Saint-Marc, ce moine tribun, ce tribun prophète, qui non seulement eut les dons qui entraînent les foules, mais aussi les dons qui captivent les esprits supérieurs. Avant Luther, en effet, il proclame les droits de la conscience en face de l'autorité. Excommunié par le pape Alexandre VI, il monte en chaire et s'écrie devant le peuple frémissant : « Donc, un mauvais pape peut à son gré bouleverser toute l'Église ? Les sentences iniques vaudront

quelque chose?... Je suis prêt à obéir à l'Eglise romaine, quand toutefois elle ne me commandera rien contre Dieu ou la charité... Si elle le faisait, oh! alors je lui dirais : Tu n'es pas l'Eglise romaine, tu es un homme, tu n'es pas le Pasteur. »

Esprit libre, Savonarole fut encore un grand patriote italien. Comme réformateur, il précède Luther; comme patriote, il donne la main à Dante; et Michel-Ange, Machiavel lui tendent la leur. Il veut affranchir et l'âme individuelle et l'âme d'une nation. Mais par quels moyens? Savonarole ne fut qu'un démocrate chrétien. Or, nous l'avons dit, et Machiavel, songeant à la tentative du moine tribun, l'avait exprimé avec une grande force : « Notre religion glorifie les hommes humbles et contemplatifs plutôt que les actifs. Elle a placé le souverain bien dans l'humilité, dans l'abjection, dans le mépris des choses humaines, au lieu que l'autre culte (le culte païen) le mettait dans la vigueur du corps et dans tout ce qui est propre à rendre les hommes plus vaillants. Si la religion nous demande du courage, elle veut que nous soyons plus aptes à souffrir qu'à faire acte de valeur. Cette manière de vivre semble donc avoir rendu le monde faible et l'avoir livré en pâture aux scélérats qui en disposent avec sécurité; car ils voient combien l'universalité des hommes, pour gagner le Paradis, pense plutôt à supporter qu'à venger les outrages. »

Savonarole ne vit pour l'Italie d'autre moyen de régénération et de salut que dans la pénitence et le renoncement. Aussi, de la cité voluptueuse et artiste, de Florence, la ville des fleurs, (*Florentiam à flore ut à lilio dictam*, comme dit Marcile Ficin), il voulut faire une sorte de Lacédémone monastique, d'où seraient exclus les tyrans — c'était merveille! — mais aussi le péché et ce qui porte au péché, l'art profane. Tentative impossible dans cette patrie des beaux-arts!

Voilà le moine tribun maître de Florence. Il en a fait chasser le fils du grand Cosme, le faible Pierre de Médicis, qui s'est aliéné tous les cœurs, en livrant aux Français Pise et trois petites villes. Les ennemis de Savonarole, les Gris (*Bigi*) et les trop joyeux compagnons de plaisirs (*Compagnacci*) courbent la tête; les Amis du Frère, plaintifs amis de la pénitence (*Frateschi* et *Piagnoni*) triomphent. On le vit alors, dit M. Albert Castelnau, instituer cette étrange *Monarchie du Christ* qui, un instant même, sur la terre italienne, menaça la papauté. Dans cette constitution, un grand pou-

voir était accordé aux enfants. L'austérité en était-elle tempérée? Ces magistrats imberbes parcouraient la ville, inspectant les logis, proscrivant les dés, les mauvais livres, les instruments de musique, et jusqu'aux miroirs des matrones. « De la part de Jésus-Christ, roi de cette ville, et de la vierge Marie, notre reine, nous t'ordonnons de déposer ces anathèmes. » Telle était la formule, et il fallait obéir. On vit encore le *Frate* faire élever sur la place de' Signori, huit pyramides, dont l'une, composée des portraits des belles Florentines par les peintres de la Renaissance, et ordonner qu'on y mît le feu. O éternel bûcher du fanatisme! La Renaissance semblait vaincue : non! c'est Savonarole qui tomba. Comment?

Un peu plus tard — le 23 mai 1498, un mercredi, veille de l'Ascension — un autre bûcher se dressait à Florence, sur la même place des Magnifiques Seigneurs. Qui l'avait fait élever? Un homme qui, d'ordinaire, préféra pour ses ennemis l'emploi du fameux poison qu'il nommait la *cantarelle* : le pape Alexandre VI, tremblant pour son pouvoir. Quant à celui qui monta sur le bûcher, il portait le calice, l'étole et la chasuble. L'évêque de Vasona vint lui faire enlever tous ces ornements sacrés en signe de dégradation; puis il dit : « Jérôme Savonarole, je te sépare de l'Eglise militante et triomphante. » Le grand tribun, relevant le front, s'écria : « De la militante, oui; de la triomphante, non; cela n'est pas en ton pouvoir! »

Et il mourut en glorieux martyr.

Certes, les Humanistes et les artistes n'eussent jamais employé aucun moyen violent contre leur adversaire; plusieurs suivirent sa voie, tel le peintre Baccio della Porta, qui devint le maître Fra-Bartholomeo; tous, Machiavel comme Michel-Ange, admirèrent les discours, les austérités, le courage, le martyre du tribun. Pour détruire ce qu'il y avait d'outré dans l'utopie du moine, il suffisait de laisser agir les souvenirs et la nature. « Sur cette terre empreinte de paganisme, dit M. Albert Castelnau, nul n'échappe aux souvenirs d'un culte qui se survit dans ses débris..... Impérissable est le sourire des marbres divins. » Et puis, sur cette terre où l'art se défend ainsi de lui-même, la nature a de trop doux appels pour qu'on y résiste. Le génie de la Renaissance devait donc y triompher.

Il n'en fut pas de même en Allemagne. Ce pays de brume était mieux préparé au mysticisme sombre que les pays du

soleil. D'ailleurs les vieilles rivalités de Germains à Romains ne furent jamais éteintes. Luther pouvait paraître. L'âme de l'Allemagne devait se lever ardente contre Rome à la voix du grand réformateur. Admirons-le dans le portrait fidèle tracé dans le livre de M. Bancel : « Ce n'est point un Erasme érudit et délicat que le bruit effarouche. Sa muse ne craint point de tremper ses pieds divins dans la boue où, pieds nus, marchent les pauvres. C'est un esprit en proie au démon de la révolte: brutal, sauvage, grondant, inspiré; c'est le vieux Germain, le fils des vainqueurs de Varus, qui se réveille, boit le vin de l'indépendance dans sa coupe saxonne, et se jette tête baissée dans la bataille des idées. Quelles sont ses armes? La Parole et le Livre. Par la Parole, il délie les âmes liées au joug romain; au nom du Livre, il juge les pontifes. La Bible sera désormais la loi, et tout chrétien sera l'interprète de la Bible. C'est la fin de l'autorité et le commencement du droit. Luther met la raison hors de tutelle... Toutefois, dans cette âme indomptable, vous rencontrerez deux génies différents. L'un qui brise les liens du passé, l'autre qui nie le libre arbitre de l'homme... »

Est-ce tout? O complexité des choses humaines! Luther ne brise que les liens du passé sacerdotal : il retourne au Christianisme primitif, et (M. Bancel a méconnu ceci) en maudissant l'antiquité. Il délivre la conscience du joug du prêtre; mais il la laisse asservie à la Bible; il est l'ennemi de la Rome pontificale, mais il est aussi l'ennemi de la Rome païenne.

Luther visita la Ville éternelle sous Jules II; il fut effrayé de ce qu'il appelle « les scandales de la nouvelle Babylone. » Or veut-il parler seulement de ses mœurs? Les scandales à ses yeux étaient aussi dans l'admiration passionnée pour l'antiquité, dans le culte des beaux-arts, que la Réforme devait proscrire, comme logiquement elle proscrivit aussi le culte trop païen des anges et des saints. Si le novateur proclame la liberté d'examen, ou, pour être plus exact, si cette liberté se déduit de sa doctrine sur l'inspiration personnelle, il n'en est pas moins vrai qu'il exhorte les chrétiens à l'étude d'un seul livre : la Bible! Il dit bien : « Je ne reconnais pas des hommes comme juges de la parole divine. » Oui, mais il ajoute : « Ma conscience est prisonnière de la parole de Dieu » et cette parole il ne la cherche point dans la nature; il ne la trouve que dans la Bible. Un seul réformateur religieux du seizième siècle alla au-delà, associant dans son amour les

poëtes et les philosophes grecs aux prophètes hébreux, aux évangélistes chrétiens: c'est l'ardent Zwingli; mais aux yeux de Luther, les vieux scolastiques qui ont pâli sur la Bible sont encore les seuls maîtres vénérés.

« Qu'on ne s'étonne donc pas, dit notre grand historien M. Michelet, si Luther, le furieux défenseur du Christianisme oublié, s'indigne, non sans terreur, de voir debout, la tête dans le ciel, ces géants (les Homère, les Platon) qui, du haut d'une logique éternelle, regardent en pitié la légende. »

Les peintres italiens, Vinci, Raphaël, Véronèse, humanisent le Christ, le représentent doux, beau, souriant, assis à des banquets; le Dieu de Luther n'est que le Dieu hébraïque, le Dieu des combats. « Notre Dieu est une forteresse, une épée et une bonne armure! » chantait, en entrant à Worms, celui qui devait allumer la grande guerre contre les paysans. Alors l'art allemand s'arrête, l'architecture comme la sculpture; plus de peintres non plus, après Albert Durer. Nul désormais ne s'élèvera aux choses divines par ce qui parle aux yeux, par ce qui parle aux sens, mais uniquement par la force de la méditation. « Ce fut alors, j'imagine, dit M. Gebhart, que Luther, jugeant son œuvre accomplie et immuable, écrivit sur une muraille de son couvent désert de Wittemberg, où n'habitaient plus avec lui que deux ou trois moines, cette grande parole, symbole de ses espérances: *Verbum domini manet in æternum!* » Sombre contemplation de l'Eternité! Elle poursuivit toujours celui qui portait au doigt une bague d'or sur laquelle on voyait une petite tête de mort, avec ces mots: *Mori sæpe cogita!* Aussi, et quoi qu'en dise M. Bancel, nous en croyons Victor Hugo lorsqu'il fait dire à Luther, montrant ceux qui dormaient dans un cimetière: Je les envie parce qu'ils reposent, *Invideo quia quiescunt.*

Nous sommes donc en droit de le dire: le grand moine saxon s'est révolté contre le luxe pontifical, contre l'orgie de la cour romaine; mais il n'a renversé la table du festin qu'en écrivant pour jamais sur les murs de la salle des maximes funèbres. Il en attrista sa patrie, et il faudra attendre deux siècles, pour que, grâce à l'impulsion française, l'Allemagne entre dans le mouvement rationaliste de la Renaissance.

Bien plus sombre encore fut le dogmatisme prêché par Jean Calvin. Tout ce qui restait de large, ouvert, cordial chez le réformateur germanique, a disparu chez le sectaire fran-

çais. Cet homme pénétrant, méthodique, étroit, tenace, austère, jaloux, despotique, froid, implacable, est à Luther ce que Robespierre est à Mirabeau ou à Danton. Comme le Christ et comme Savonarole, Luther adorait les petits enfants; il disait à l'un des siens : « Tu es l'innocent petit fou de Notre Seigneur. Sans crainte, sans inquiétude, tout ce que tu fais est bien fait. » Calvin n'eut jamais dans sa vie un sourire. Dur et rogue censeur, il n'aime que ce qui est froid et nu comme ses temples. Nature inquisitoriale, il fait épier les discours, condamne les livres, proscrit les images sous peine d'amende et sous peine de prison; il fait lier à un poteau un malheureux, pour avoir possédé un jeu de cartes, et incarcérer les femmes qui arrangent leur chevelure autrement qu'il ne lui convient. C'est, dit-on, un esprit droit et juste; oui, à la façon du bourreau. Sans évoquer, ici, le sanglant souvenir de Michel Servet, a-t-il le sentiment de la justice celui qui, aggravant encore la vieille malédiction contre la nature, a formulé cette maxime monstreuse : « Les enfants même apportent du ventre de leur mère leur damnation? »

Heureusement les disciples furent supérieurs au maître. Quoique s'appelant calvinistes, nos protestants français, en général, tiennent plus de Luther que de Calvin. Aujourd'hui, si le hautain M. Guizot et son parti orthodoxe, gardent l'étroitesse, l'intolérance du chef génevois, et se font les alliés naturels des catholiques ultramontains, les protestants libéraux en retour deviennent souvent les alliés des libres penseurs; et, disons-le, dans l'origine, tous les adhérents de la Réforme, disciples de Calvin, aussi bien que disciples de Luther et de Zwingle, méritèrent le nom générique de Protestants; car tous ensemble ils protestaient contre le même despotisme moral. Si la Réforme fut si puissante à son berceau, c'est qu'on trouve la liberté parmi les principes qui l'engendrèrent. Mystiques sombres, restaurateurs du christianisme primitif, comme tels, Savonarole, Luther et surtout Calvin, furent les adversaires des néo-païens; mais, tout en faisant obstacle aux tendances artistiques, philosophiques, humaines de la Renaissance, ils la secondèrent puissamment, en luttant comme elle contre le pouvoir sacerdotal.

C'est ce dernier pouvoir qui fut le véritable ennemi, et, comme tout ce qui se fonde sur l'ignorance, la superstition, l'égoïsme, les appétits inférieurs, ce fut à la fois ce qu'on vit de plus faible et de plus dominateur. Ce pouvoir eut sa supré-

matie dans la papauté temporelle, son soutien dans l'armée des Jésuites insinuants et politiques.

Au moment où, battue en brèche par tous les réformateurs, Rome perdait son empire moral, on vit venir à elle dix hommes : six Espagnols, un Savoyard, un Génevois, deux Français, qui lui proposèrent de reprendre pour elle tout ce qu'elle avait perdu. Douze apôtres avaient suffi à l'expansion du christianisme; dix venaient pour maintenir le monde sous le joug de la catholicité. Le chef de ces apôtres nouveaux se nommait Inigo Lopez Recalde y Loyola, ce gentilhomme de Biscaye, exalté par les uns, maudit par les autres, et qu'il faut contempler dans cette vérité idéale que lui prête le portrait attribué à Titien. Le tableau se trouve, on ne sait comment, en Angleterre, dans la galerie de Hamptoncourt. M. Henri Martin nous a dit l'expression de cette « figure basanée, d'une sorte de beauté étrange. Rien ne saurait rendre la tension extrême de cette physionomie, la fixité terrible de ce regard d'acier qui vous suit longtemps jusque dans vos rêves. » Nous ne venons point ici raconter l'histoire du chef de la Compagnie. Pascal, Voltaire, MM. Michelet, Quinet, Lanfrey, tout récemment M. Bancel, nous ont dit ce qu'il y a au fond de la doctrine, et, sans cesse, de courageux polémistes ont lutté et luttent encore contre ses empiètements. C'est que la Société va s'étendant partout, du temple couvert de chaume, où prêchent d'obscurs Bridaines, à la chaire de Notre-Dame de Paris, où la mode fait courir pour entendre les P. P. Ravignan ou Félix. Elle a l'oreille du campagnard, l'oreille du roi et surtout de la reine. Elle sert le trône, mais à condition que le trône s'incline devant l'autel; elle sert le pape, mais à condition que le pape lui-même prenne le mot du général de l'ordre.

On peut dire que, dans les derniers siècles, le catholicisme s'est fusionné tout entier dans la Société de Jésus et n'a été soutenu que par elle. D'où lui vient tant d'influence? Extrême habileté d'esprit; souplesse morale plus grande encore; acharnement dans la poursuite du but; indifférence sur le choix des moyens; trames occultes et tortueuses; organisation de l'espionnage sacré; haine profonde pour les philosophes; complaisance excessive pour tous les autres pécheurs; séduction d'un mysticisme sensuel; cœurs saignants de Jésus et de Marie offerts à l'adoration; oubli du grand Dieu éternel; culte exclusif de la Madone; chapelles mystérieuses, soit

luxueuses, soit coquettes, où, dans les parfums de l'encens et des fleurs, on murmure des cantiques d'amour extatique sur des airs langoureux; le boudoir et l'opéra transportés à l'église; missions dans les campagnes; missions à l'étranger, où l'on marche au besoin sur le crucifix, mais que rehaussent de temps en temps quelques martyrs; accaparement des jeunes générations, qu'on domine par les caresses, par les menaces et les châtiments; confidences du confessionnal; immixtion dans les intérêts et les secrets des familles; aumône intéressée, élevée au rang d'institution sociale par les confréries de Saint-Vincent de Paul; envoi dans les grandes maisons, surtout les maisons d'hérétiques, d'instituteurs charmants, d'institutrices séduisantes, ayant plus d'yeux que n'en avait Argus, et aussi, — c'est par quoi on les reconnaît, — de plus longues oreilles que Midas; florissants comptoirs de commerce; bureaux de mariages plus florissants encore; guerre à tous les ennemis; protection à tous ses membres : tel est, dans son principe et dans son organisation, ce colosse aux pieds d'argile qu'on nomme Société de Jésus. On trouve là, toujours l'habileté, parfois le talent, jamais le génie... si ce n'est le génie incontestable de celui qui rêva, réalisa, constitua cet Ordre, dont la base est dans la satisfaction des égoïsmes, l'oubli des grands devoirs sociaux, le règne de la médiocrité, et qui a pour couronnement la domination absolue de l'esprit, l'étouffement des âmes.

Du jour — 27 septembre 1540 — où la Compagnie fut approuvée par la bulle du pape Paul III, la lutte s'est engagée, lutte vive, profonde, séculaire, entre le despotisme hiératique et la liberté de conscience, entre le pouvoir clérical et le pouvoir civil, entre le dogme imposé et les vérités conquises, entre la Foi et la Raison, lutte à laquelle nos pères se sont mêlés ardemment et dont seuls nos fils verront l'issue. La fin du combat n'aura lieu que par le triomphe du principe conciliateur, qui, proclamant la liberté de la Foi et de la Raison, caractérise en même temps leur vrai rôle. La Foi c'est le sentiment religieux qui conçoit, entre les êtres de cet univers, des rapports mystérieux, ineffables, occultes, se perpétuant au-delà de la vie; la Raison nous en révèle les rapports sensibles, positifs, démontrables, les seuls sur lesquels on puisse partant fonder les lois. La première, fille du sentiment et de l'imagination, trouve en chaque homme son sanctuaire secret; la seconde, fille de l'expérience, reluit aux yeux de tous. L'une est du domaine intime; l'autre, du do-

maine universel; d'où découle ce principe : Respect à la foi individuelle; souveraineté à la raison générale! Obligation de croire! disait le moyen âge; nous répondons : liberté de penser!

Appuyée sur l'art, sur la science et le droit, la Renaissance atteignit bientôt aux vitales questions de morale et de politique. C'est au nom de la science et de l'art, c'est-à-dire de la nature, que les mystiques sombres furent vaincus; c'est au nom du droit, c'est-à-dire de la conscience, que furent vaincus aussi les mystiques efféminés ou Jésuites.

XII

LA RENAISSANCE EN FRANCE

Il est un peuple qui, dans le monde moderne, s'est fait entre tous, l'interprète, le défenseur, l'apôtre de la conscience humaine : c'est le noble peuple de France. C'est lui qui, le premier, alla boire à la coupe de l'Italie du quinzième et du seizième siècle, et la répandit ensuite sur le monde.

L'Italie d'alors n'avait point cette puissance d'expansion. Plus divisée, plus morcelée, elle était partant plus faible que jamais, et gardant, avec cela, ce que son poëte Filicaja appelle le don funeste de la beauté, *dono infelice di bellezza!* Belle et faible : que fallait-il de plus pour exciter la convoitise? Et, en ce temps-là, tournaient ensemble leurs yeux vers elle, le Turc, l'Espagnol et le Français.

Le Turc n'était qu'un Tartare pillard. L'Espagnol allumait les bûchers de l'Inquisition; or Torquemada ne valait pas mieux que Mahomet II : même esprit du monothéisme absolu et du fanatisme chez l'un et chez l'autre. C'est la France qui prit pied en Italie, et nous montrerons à quel point ce fut un grand bien; mais, une chose non signalée, que nous sachions, et qu'il importe de constater, c'est le caractère particulier, étrange, des guerres d'Italie, dès leur début.

Ces guerres, dont l'histoire ressemble à un fuseau embrouillé, — chose toute naturelle, puisqu'elles furent souvent tramées par des femmes, et à une époque où, plus que jamais, l'intrigue était l'âme de la politique changeante des

cours, — ces guerres n'eurent aucun résultat au point de vue de la conquête : l'expédition de Charles VIII, notamment, ne fut qu'une folle équipée ; mais le résultat moral fut immense. Deux grands pays se trouvèrent mis en rapport, entre lesquels existait, à cette heure même, comme une attraction mystérieuse et profonde. En effet, d'une part, en France, on rêvait je ne sais quelle merveilleuse conquête, une sorte de croisade, croisade semblable à celle du saint roi Louis, disait Comines, qui combattit à Fornoue. Un certain Jehan Michel se faisait le « très-humble prophète de la prospérité du très-chrétien roi de France et la récupération de Jérusalem. » Maistre Guilloche de Bourdeaux allait entonnant sur le roi ces prophéties :

> **Il fera de si grand batailles**
> **Qu'il subjuguera les Itailles ;**
> **Ce fait, d'illec il s'en ira...**
> **En Jérusalem entrera**
> **Et mont Olivet montera.**

Enfin, jusque dans les campagnes, on priait pour le succès de ce voyage, « vrai mystère de Dieu, » selon l'expression de Brantôme. En France, l'attente de grandes choses était donc générale. En Italie, même phénomène moral se produisait. Voici ce que Jérôme Savonarole criait au peuple de Florence, qu'il soulevait contre les Médicis, trop païens à ses yeux : « Un homme viendra qui envahira l'Italie en quelques semaines, sans tirer l'épée. Il passera les monts comme autrefois Cyrus : *Hæc dixit Dominus Christo meo Cyro*, et les rochers et les forts tomberont devant lui. » Savonarole disait vrai, et ce n'est pas en vain que ses contemporains les plus illustres l'ont salué comme un prophète. D'ailleurs, quels sont les événements exerçant une influence sur les destinées du monde, qui n'aient été pressentis ? Ce fut un de ces événements, celui qui, vers la fin du quinzième siècle, mit face à face l'Italie et la France, événement très-considérable, et, de plus, disons-nous, singulier, étrange, incroyable, puisqu'on y vit Charles VIII, un gros roi, « benin de sa nature, » selon le portrait de Comines, et qui n'aimait qu'à faire bombance, traverser la Péninsule, comme un guerrier triomphateur, et, en outre, ce guerrier, cet ennemi, être salué comme un sauveur. Ainsi, à Pise, à laquelle il fit rendre ses franchises, il entendit crier : « Vive la France ! Vive la liberté ! » et, à

Florence même, le tribun démocrate, le maître, Savonarole, l'accueillit par cette allocution : « Venez, sire, venez confiant, venez joyeux, venez triomphant, car vous êtes l'envoyé de Celui qui triompha pour le salut de l'humanité sur l'arbre de la croix. » Il est vrai que le tribun insinuant ajoutait aussitôt avec une mâle fierté : « Ecoutez-moi, prince : de par la Très-Sainte Trinité, Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit, et de par toute la cour céleste, je vous somme de faire miséricorde à cette Florence, où, malgré de nombreux péchés, Dieu conserve des serviteurs fidèles. »

Le peuple entier ne se montrait pas moins empressé devant Charles VIII et son armée bariolée. Les femmes surtout accouraient au passage. Un poëte contemporain, André de la Vigne, en son *Vergier d'honneur*, nous les montre, lorsque

Le roy des rois entra dedans Florence.

Alors

Les Florentins à faces angéliques
Sur eschaffaulx, fenestres et tauldis,
Venyssiennes, Romaines autenticques
Vindrent illec voir le roy des hardis.
Il leur sembloit estre à ung paradis.

En vérité, est-ce des conquérants qu'on reçoit de la sorte? Ne sont-ce pas plutôt des amis? Les Français sont armés en guerre ; il y aura la bataille de Fornoue ; n'importe ! s'il y a hostilité, il y a aussi alliance. Il y a lutte et serrement de main, conflit de haine et étreinte d'amour. « Nos Français insolents, violents le premier jour, a dit M. Michelet, dès le lendemain changeaient et voulaient plaire. Ils aidaient à raccommoder ce qu'ils avaient cassé la veille. Ils jasaient sans savoir la langue ; les enfants s'en emparaient, et la femme finissait par les faire travailler, porter l'eau et fendre le bois. » Ce tableau familier ne dit-il pas merveilleusement toute l'attraction de l'Italie sur la France? Les deux nations, chez qui déjà César avait trouvé les mêmes dieux, se rencontrèrent naturellement dans les mêmes tendances, les mêmes sympathies. Aussi, quelle rapide expansion chez nous des idées, des symboles polythéistes de Rome, et comme, de ce côté-ci des Alpes, autant que de l'autre côté, les poëtes en chœur firent entendre leurs hymnes néo-païens !

En veut-on les preuves? Notre histoire littéraire les fournit

abondamment. Il nous suffira de rappeler, ici, le souvenir de la Pléïade, qui naissait avec Ronsard, au commencement du seizième siècle. Ronsard en fut le chef; Joachin du Bellay, dans sa *Deffense et illustration de la langue françoise*, en formula les lois. Elles se résument dans ce précepte fondamental : « Imiter ! imiter les Romains comme ils ont fait les Grecs ! » Et celui qu'on surnomma l'Ovide français, comme Ronsard fut surnommé l'Homère et le Virgile, s'écriait : « Là donc, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et de ses serves dépouilles ornez vos temples et autels... Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois... Vous souvienne de votre ancienne Marseille, seconde Athènes, et de votre Hercule gallique, tirant les peuples après lui par leurs oreilles, avec une chaîne attachée à sa langue. »

Quant à Ronsard, roi ou plutôt dieu de la pléiade, il fut l'objet d'un véritable culte, l'idole de la France entière. Ses portraits qui nous le représentent drapé du manteau antique, le front ceint du grand laurier, tel qu'un triomphateur et tel qu'Apollon, ne nous donnent qu'une faible idée de l'auréole et des ovations dont il fut environné par ses contemporains. Vivant, il eut sa statue placée jusque dans les cathédrales. Or, cette idolâtrie, que partagèrent poëtes, artistes, savants, hommes d'Etat, peuples, princes et rois, quelle en était la cause et que témoignait-elle, sinon l'irrésistible entraînement des âmes vers les souvenirs de la Grèce et de Rome?

Cette communauté d'instinct, de pensées et d'efforts entre l'Italie et la France fut un grand bien pour la civilisation européenne; car, si l'Italie recélait la lumière, l'Evangile nouveau, la France se fit la propagatrice de cette lumière, l'apôtre de cet Evangile. Son génie étant l'universalité, grâce à elle, la Renaissance ne put recevoir le caractère exclusif, étroit, rétrograde que menaçaient de lui faire prendre certains érudits, ou plutôt nombre de pédants, parqués dans de stériles recherches. Pour ces derniers, la Renaissance n'était que la glorification exclusive des Grecs et des Latins, étudiés surtout dans leur forme. Alors on vit naître ce peuple dont parle M. Michelet, ce peuple des sots, qui « a fleuri, multiplié dans les classes si nombreuses où la vanité prétentieuse se gonfle de mots, se nourrit de vent. »

Hé bien ! chose singulière ! voici celui qui devait imprimer à l'idée nouvelle la plus forte impulsion, celui qui porte,

comme Atlas, et non essoufflé, mais souriant, le monde de la Renaissance, celui qui s'est le plus nourri de la moëlle des anciens, voici Rabelais, qui, dans un seul vers de *Gargantua*, proclame:

> Grecz et Latins plus à craindre que loups.

Dans la bouche de Rabelais, n'est-ce point là un paradoxe? Nullement. Rabelais a senti que, dans le culte pour l'antiquité, on va jusqu'à renier les langues modernes en formation; peut-être, en Italie, a-t-il entendu le vœu de ce prince qui eût donné sa couronne pour parler un latin aussi pur que le latin d'Erasme; il a vu des lettrés, comme Bembo, faire passer par quarante portefeuilles, c'est-à-dire par quarante retouches successives, chacune des pages de leurs discours cicéroniens; ainsi que Montaigne, il a rencontré maint pauvre diable pâli, consumé de veilles et se martyrisant pour révéler « à la postérité la mesure des vers de Plaute et la vraie orthographe d'un mot latin. » Ceux-là, il les nomme les officiers de la reine Entéléchie (science vaine), et, avec l'éclat de rire du bon sens, il nous les montre gravement occupés... à compter les sauts des puces. Il s'en égaie, oui; mais cela l'irrite et l'effraye aussi. Quoi! on saisira le corps, en délaissant l'âme; on adorera la lettre qui tue, et l'on rejettera l'esprit vivifiant!... Fi donc! les plus grands clercs ne sont point les plus grands savants, *magis magnos clericos non magis magnos sapientes!* Il ne faut pas que de fécondes découvertes, utiles pour tous, ne servent qu'au petit nombre. Aussi, Rabelais ouvre-t-il les portes de son empire idéal de Thélème, non à des privilégiés, mais à la foule, aux petits, aux menus comme aux grands.

> Grands et menus, touts soyez à milliers
> Mes familiers serez et péculiers....
> Entrez, qu'on fonde ici la foi profonde!

Et voilà pourquoi il s'élève contre Grecs et Latins, c'est-à-dire, entendez bien, contre leur langue. Rabelais fut ainsi le Dante de notre patrie; il fit triompher le parler vulgaire: c'était populariser, rendre universel le mouvement d'idées de son époque. Il voulait tout un peuple pour auditoire, et il l'eut. « Trouvez-moi, dit-il en parlant de *Gargantua*, livre en

quelque langue, en quelque faculté et science que ce soit, qui ait telles vertus, propriétés et prérogatives, et je payerai chopine de tripes.... Le monde ha bien cogneu par expérience infaillible le grand émolument et utilité qui venoit de ladicte chronique Gargantuine; car il en ha esté plus vendu par les imprimeurs en deux mois, qu'il ne sera achepté de Bibles en neuf ans. »

La voie était ouverte : Tous les grands esprits en France la suivirent, de sorte que les plus humbles, loin d'être repoussés, purent s'asseoir au banquet intellectuel. Or, comme tout mouvement s'humanise en raison du nombre des intelligences qui s'y mêlent, il en résulta que l'impulsion des foules, c'est-à-dire la conscience de tous, anima, vivifia de plus en plus la Renaissance. Il lui devint impossible de faire de l'art pour l'art, de l'érudition pour l'érudition, même de la science pour la science; mais, nous l'avons dit, appuyée à la fois sur l'art, l'érudition et la science, elle se trouva entraînée vers les grandes questions de morale, de droit et de politique.

Ici encore, l'antiquité offrit son puissant secours. Ce n'est pas à dire que, antérieurement, l'on eût ignoré ou méconnu la politique, le droit, la morale. Il serait absurde de le prétendre. Nous avons même établi, ailleurs, que nos lois et nos institutions trouvent leur germe, leur principe dans les mœurs et coutumes nationales, bien plutôt que dans le Code romain. Seulement, il est incontestable aussi que l'étude, l'exemple de ce code nous firent introduire la classification, l'ordre, la lumière, la stabilité dans le chaos flottant et capricieux de nos vieux *us* et coutumes. Des règles, des lois, règles et lois enfin écrites, c'est-à-dire fixées, jaillirent de la confusion. Après les grands travaux des Rochefort, des Alciat, des Cujas, des Dumoulin, et, un peu plus tard, des Pothier, des Harlay, des de Thou, le droit sortait de l'empirisme et devenait une science.

Dans cette science, qui fondait la société moderne, les uns, comme la Boëtie par *le Contre un*, introduisaient la flamme du sentiment, tandis que d'autres, tels que le grand Machiavel, et chez nous, Bodin, par sa *République*, introduisaient la fermeté de la méthode expérimentale. Ainsi, dès le seizième siècle, la France nous offre les précurseurs de Jean-Jacques Rousseau et de Montesquieu ; l'un, dans le jeune et naïf La Boëtie, enthousiaste sincère sous sa rhétorique ; l'autre, dans le vieux et madré Bodin, ce juif converti au catholi-

cisme et qui n'en était que plus madré. Tous deux s'unissent pour opposer à la tyrannie les droits de la conscience qui s'affermit et s'affirme mieux chaque jour.

Alors de nouvelles générations, toujours plus nombreuses, se lèvent libres et fières, mûries au soleil de la Renaissance qui rayonna d'abord sur les sommets, et qui devait et doit encore faire pénétrer sa lumière dans les profondeurs du peuple. Loin de s'éteindre, il éclaira ces deux époques triomphales, celle de Corneille, de Racine, de Molière, de Lafontaine et de Fénelon, et celle de Voltaire, de Diderot, de Buffon, de Montesquieu et de Condorcet. Ce même soleil devait aussi faire bouillonner dans leurs artères le sang des héros de la Révolution; car, si les grandes figures de l'antiquité hantèrent les âmes pacifiques du quinzième et du seizième siècle, elles ont hanté de même les âmes militantes du dix-huitième siècle, et la Révolution, née des instincts démocratiques de notre vieille Gaule, sentit si bien qu'elle recevait le baptême non du christianisme, mais du monde païen, que tout la ramène incessamment aux souvenirs de la Grèce et de Rome. Mirabeau y donne la main aux Gracques, Chénier à Théocrite et le peuple entier au gladiateur Spartacus. La Révolution, en proclamant les Droits de l'Homme, n'a été que le magnifique couronnement et comme la consécration superbe de la Renaissance; c'est la Renaissance réalisant enfin ses aspirations, non plus dans le seul domaine de l'art et de la morale privée ou domestique, mais dans l'immense domaine politique et social.

EUGÈNE GARCIN.

(La fin à la prochaine livraison.)

POEMES D'ARISTOTE VALAORITIS (1)

Les destinées de la poésie, sur le sol de la Grèce, qui fut son berceau et demeurera toujours son sanctuaire, donnent sujet à d'instructives et mélancoliques considérations. Quand la domination romaine appesantit sur cette belle contrée le niveau sans cesse abaissé d'une organisation uniforme et dure, le nom de la poésie perdit son véritable sens : elle cessa de *créer* ; elle ne produisit que des répétitions et des commentaires ; elle épuisa toutes les variations possibles de thèmes usés ; à peine, de loin en loin, quelques élans lyriques, comme l'ode d'Erinna à la déesse Rome, quelques esquisses gracieuses ou piquantes, conservées dans l'Anthologie, vinrent rappeler aux maîtres du monde antique, subjugués eux-mêmes par l'art grec, que le berceau de Pindare et la tombe de Théocrite étaient dans leurs mains. La doctrine chrétienne s'exprima quelquefois par des lignes cadencées auxquelles manquent les éléments les plus essentiels de la poësie, distincte de la versification autant que l'esprit l'est de la matière qu'il anime. La mythologie lègue à la Grèce vieillie son testament dans la compilation érudite de Nonnos; Synésius, enfin adapte les derniers accents de la lyre dorienne à jouer autour des mystères augustes de la théologie alexandrine. Avec les désastres de l'Empire d'Orient, la sphère dans laquelle la langue grecque exerçait une domination longtemps incontestée va se rétrécissant de génération en génération. Cependant, à défaut d'inspiration qui lui soit propre, la culture byzantine conserve à la langue toute son ancienne pompe et beaucoup de son intégrité grammaticale; mais après

(1) Publiés par Paul Lambros; 2 vol. in-8°. — Athènes. — Myliadès et Œkonomos, 1868.

les pesantes compositions de Tzetzès, dans lesquelles, du moins, la langue des Chrysostome et des Basile de Césarée conservait encore la plénitude de ses ressources, la désastreuse Croisade de 1203 fit passer sous la domination des Latins ce qui restait, en Europe, de provinces à l'Empire, qui, devenu grec de langage comme de génie, s'appelait encore Romain, et qui protégeait les débris de la civilisation orientale. Ce fut alors que le dernier des trésors légués par l'antiquité classique fut arraché au peuple grec. Il avait abdiqué son nom : dans les traditions de la multitude, les *Hellènes* étaient une race des anciens jours, puissante et belliqueuse, évanouie devant le souffle de la nouvelle Loi. Le langage hellénique perdit la plus grande partie de ses conquêtes. Dans les deux Mœsies, le nord de la Thrace, et la plus grande portion de la Macédoine, les dialectes slaves des Serbes et des Bulgares remplacèrent le grec. Les belliqueux Albanais continuèrent, en Épire, à l'employer comme langue *écrite*; ceux du Nord l'oublièrent entièrement. Partout où il demeurait en usage, l'introduction de mots tirés des vocabulaires *francs* suivit l'établissement des dominations étrangères. La restauration même de l'indépendance, après cinquante-neuf ans d'assujettissement, ne put relever dans Constantinople le temple abattu de la muse grecque.

D'ailleurs, ce ne fut que pour entrer dans les convulsions d'une longue agonie que l'empire des Doukas et des Paléologues secoua le joug des Francs. La lutte fut héroïque : il est temps de le rappeler, après que, si longtemps, d'injustes préjugés ont étendu sur les derniers efforts de la nation byzantine pour la défense de ses foyers la condamnation méritée, plusieurs siècles auparavant, par les successeurs dégénérés de Justinien et de Romain Diogène. Mais enfin Mahomet II entra dans Constantinople; et désormais, le sort de la nation grecque fut d'obéir à des maîtres étrangers, Musulmans dans les plus vastes de ses provinces, Italiens dans les régions primitivement helléniques, sur qui le déluge de l'invasion ottomane ne s'était pas encore étendu. Dans la condition cruelle que cet asservissement créait à la population grecque, son idiome se décomposa plus rapidement et plus complétement qu'auparavant; les richesses logiques de sa grammaire périrent; les flexions si riches et si délicates qui exprimaient avec grâce et précision les nuances de la pensée cessèrent d'être en usage; la langue s'appauvrit, en se chargeant de termes confusément empruntés au turc, à

l'albanais, au slave même, mais surtout au vénitien; l'hellénique devenait une langue morte, consacrée par l'Eglise, étudiée dans l'obscurité de quelques écoles, exilée et suppliante à l'étranger. A sa place, le *romaïque* prenait, dans ses différents dialectes, possession de ce qui avait été, depuis le treizième siècle, le domaine de la langue grecque; mais du sein même de ses désastres, et pendant que les éléments du nouveau langage s'assemblaient sans ordre et sans art, dans la bouche de familles illettrées, fruit spontané d'un sol abandonné par la culture, la poésie qui s'était desséchée à l'ombre des cloîtres, et qui, dans les palais, n'avait été qu'un monotone accompagnement du cérémonial, une poésie nouvelle sortit du sein de la terre déchirée par tant de violences et découpée par les épées étrangères en dominations presque également odieuses aux fils du pays. La future poésie *romaïque*, comme le peuple qui l'exhalait de ses ressentiments et de son intarissable génie, affranchie, par les malheurs mêmes de la patrie, de la contrainte stérilisante des méthodes scolaires; une poésie de guerre, d'amour, de regrets surtout et de larmes intarissables; poésie des *Armatoles* qui conservaient, sous des maîtres lointains, le privilége de porter le mousquet et l'épée; poésie des *Palikares* qui se transformaient aisément en *Klephtes* dans les montagnes, en pirates sur les mers, opposant la violence à l'injustice, mais ne perdant pas de vue le but suprême: l'affranchissement de leur race; poésie des bergers, des matelots, des fiancés, des jeunes mères, des fêtes de l'Eglise, des funérailles et des tombeaux, de tout ce qui fait battre le cœur du peuple et le rattache au pays de ses pères (1) par les liens les plus tendres, plus forts cependant que l'oubli et que la mort. Cette poésie populaire de la Grèce asservie, l'Occident en a longtemps ignoré jusqu'à l'existence.

Lorsque, vers l'an 1820, l'attention des gens de cœur et de savoir se fixa, plus affectueusement qu'auparavant, sur la Grèce contemporaine, qui s'agitait sous ses chaînes, la presque totalité des créations anonymes qui avaient charmé les souffrances et soutenu l'espoir des générations passées était perdue sans retour. Le cycle héroïque de Souli était l'Iliade encore vivante des Palikares de l'Epire et de l'Etolie. A peine les beautés naïves ou sauvages des chants populaires de la Grèce moderne furent-elles signalées aux nations

(1) ...., Madre benigna e pia,
Che cuopre l'uno e l'altro mio parente.
(Petrarca, Canzoni.)

cultivées de l'Occident, les collections dans lesquelles ces effusions fortes et touchantes d'un génie immortel à travers ses transformations, excitèrent la sympathie et l'enthousiasme : cette disposition des esprits contribua certainement à décider les cabinets de Paris, Londres et Saint-Pétersbourg à la conclusion de l'alliance d'où la liberté politique de la Grèce renaissante est sortie, après dix années d'une lutte héroïque (1821 à 1831). Cependant, toute une littérature nouvelle était issue des événements qui amenaient la nation à une autre et meilleure existence. Tandis que les derniers accents de la lyre populaire, réveillée par Rhigas, donnaient la vie aux hétairies qui préparaient l'œuvre de l'affranchissement, la culture des lettres helléniques, culture méthodique et savante, se rétablissait dans les écoles de Venise, de Corfou, de Constantinople même et de Smyrne, ou du moins d'Aiwaly, humble successeur de l'antique Phocée, sur les rivages où les immortelles rhapsodies des Homérides résonnèrent d'abord. Le langage, qui servait à ces travaux, de plus en plus actifs, depuis le règne de Catherine seconde dans le nord des régions orientales (1770 à 1796), n'était ni le dialecte employé par le peuple, ni l'hellénique purement et simplement restauré; celui-ci, conservé dans la liturgie, n'avait pas disparu complétement de l'usage des classes instruites. Il se formait, pour les compositions d'un genre mixte, destinées à l'enseignement, aux traductions des œuvres modernes, à la diffusion des connaissances acquises par les occidentaux une langue nouvelle, intermédiaire (1), conservant de l'idiome *vulgaire* les règles générales de la syntaxe et ne changeant rien à la prononciation, mais faisant rentrer dans le vocabulaire la plus grande quantité possible des richesses du grec ancien, perdues par le malheur des temps, revenant aussi, mais avec précaution, aux belles flexions de la langue classique, si propres à donner au discours de l'élégance et de la clarté. Ce furent surtout les écrivains en prose qui mirent en circulation ces nouvelles formes du romaïque, auquel son nom légitime d'hellénique revenait en même temps. Les poëtes patriotiques de la guerre de l'indépendance, écrivant encore pour le peuple, s'en tinrent généralement au dialecte des campagnes, l'adaptant seulement aux *modes* antiques, comme fit, avec un succès véritable, le courageux Andreas Kalvos. Le Tyrtée de la Grèce moderne était

(1) Pareille transformation eut lieu dans l'Inde quand du *sanscrit* originaire, gardé comme langue hiératique, on passa, dans l'usage ordinaire, au *Pracrit*, ou langue adoucie.

né à Zante. Les îles Ioniennes avaient été, pendant les soixante années qui précédèrent la levée de boucliers en 1821, le refuge des derniers champions de l'indépendance grecque, en Epire et en Acarnanie, de même que le foyer le plus actif de la culture de l'hellénique renouvelé. Le gouvernement des Vénitiens s'était adouci depuis l'ère de Dandolo : On n'aurait plus étalé, comme trophée, à l'entrée de l'arsenal, les dernières dépouilles du Pirée, avec l'inscription cruelle et mensongère : *Ex Atticis.* (1).

Sans favoriser aucune pensée d'indépendance, les mandataires du sénat ménageaient à Corfou l'Eglise nationale, et voyaient avec complaisance la culture des lettres grecques. Pendant les vicissitudes de leur existence politique, de 1796 à 1814, les Sept-Iles furent, du moins, toujours exemptes du joug turc, et jouirent dans leur gouvernement intérieur d'une véritable autonomie. Du haut de leurs châteaux vénitiens, on pouvait apercevoir les cimes dépouillées des monts de la Selléide, et les plages marécageuses de la Parachéloïde, où Souli achevait, où Missolonghi préparait les luttes magnanimes qui rendent leurs noms immortels. Sous le protectorat de l'Angleterre, les îles Ioniennes purent accomplir en toute liberté cette partie, du moins, de leur mission qui consistait dans la restauration des lettres helléniques. Depuis l'émancipation, sans doute, c'est Athènes qui est le foyer principal de la culture littéraire en même temps que le siége du gouvernement politique de l'Etat grec. Mais les îles, associées plus étroitement au nouveau royaume dont elles font désormais partie, n'ont pas cessé de fournir des contributions remarquables au fonds, sans cesse grossissant de la littérature néo-hellénique, très-active dans toutes les branches de la culture de l'esprit, cette passion générale ct irrésistible des Grecs d'une extrémité à l'autre du pays et de l'échelle sociale. Les poésies de M. Aristote Valaoritis, citoyen de Leucade (1), suffiraient à montrer que, dans l'amour des lettres et l'assiduité au travail, l'antique patrie d'Ulysse n'abandonne pas la carrière aux compatriotes de Pindare, ni à ceux même de Périclès.

Ce n'est pas, d'ailleurs, à l'école de Sophocle, ni à celles d'Homère et d'Alcée que se rattache le poëte dont les ouvrages sont sous nos yeux ; il continue, de pensée et d'affection, la

(1) Inscription mise, non par Morosini, mais par son successeur, à la base des lions du Pirée, transportés à Venise en 1688.

(1) Nom officiel rendu à l'île (autrefois Péninsule), de Sainte-Maure. — (*Aghia Maura*).

tradition de la grande monarchie byzantine ; il se consacre à raviver la gloire des champions de la liberté grecque, pendant les âges de l'oppression et des ténèbres. Il emploie la langue du peuple, parce que c'est au peuple qu'il s'adresse; il veut l'empêcher de s'endormir au milieu d'une tâche, disproportionnée sans doute à ses forces, mais qui ne cessera pas d'échauffer ses aspirations. Il est l'Homéride de Souli ; il ramène sur la scène épouvantée la figure du dernier tyran de l'Epire et de la Thessalie, de cet Ali-Tébélenli, en qui l'on dirait que toutes les barbaries de la conquête musulmane et de la féodalité albanaise s'étaient concentrées, pour donner leur mesure au monde, une dernière fois, avant de reculer devant l'humanité chrétienne, dont tous les peuples, auxiliaires aussi bien qu'ennemis, imposent la loi à la Porte Ottomane pour condition indispensable à la prolongation de son existence en Europe. M. Valaoritis fait donc usage du vieux *romaïque* : on reconnaît du reste, aisément, que les ressources de la langue classique seraient également à sa disposition s'il avait à les employer dans d'autres sujets que ceux dont nous voudrions rendre un compte sommaire.

Le plus considérable est intitulé : *Kyra Phrosyné*. C'est un drame en quatre chants, terminé à la manière des chants du moyen âge, par une *Lamentation* (1) et accompagné de notes biographiques. Il célèbre la tragédie de la belle *Euphrosyne*, noyée avec ses dix-sept compagnes, la fleur de Joannina, pour complaire à la jalousie sanguinaire de l'épouse de Moukhtar (2). Parmi les crimes d'Ali, celui-là, dont la bru du vizir fut la première cause, laissa sur la population consternée l'impression la plus durable de douleur. » La Grèce entière s'émut au nom de la « dame Phrosyné, » et le lac de Joannina, théâtre de son martyre, demeura consacré à son souvenir.

Le drame, entrecoupé par des effusions lyriques et des récits, met en scène les auxiliaires du *Satrape*, dont la mémoire s'est conservée dans les traditions encore palpitantes de l'Epire : Takhir, le confident des pensées les plus hardies et les plus sombres d'Ali ; Véli Ghékas, le plus brave et le plus redouté de ses Palikares musulmans (3); Youssouf-Arabis, le plus sanguinaire de ses exécuteurs, celui qui pourvoyait

(1) Comparer avec la *Klage*, qui termine le poëme des *Nibelungen* dans la rédaction définitive

(2) Fils d'Ali-Pacha.

(3) Pouqueville raconte en détail ces deux lugubres épisodes de la vie du Pacha de Joannina.

chaque jour de victimes, le « Platane sanglant » planté sur l'esplanade du château de Joannina (1); Moukhtar, le fils favori du vizir (2) violent, mais accessible à la tendresse, et dont le caprice amoureux perdit Euphrosyne. L'ordre des temps ne permettait pas d'amener sur cette scène Khamco, la mère d'Ali, celle dont les inspirations infatigables l'avaient formé pour l'acquisition de sa puissance éphémère et avaient endurci son cœur contre tout sentiment de pitié. Quoique depuis plusieurs années, elle fût dans le tombeau, à l'époque choisie par le poëte, cette furie du Harem est l'âme véritable de la pièce : elle dicte à son fils la sentence qui, dans le souvenir du peuple de l'Epire, se place à côté du massacre des Gardikiotes ; et son ombre, plaintive autant que menaçante, reproche au vizir, possesseur de trésors qui égalent ceux du Padichah, de n'avoir pu faire à l'*âme* de sa mère l'aumône d'une prière, parce que pour l'acheter de la bouche d'un Mollah, il lui faudrait une poignée d'or *acquis par des voies innocentes* (3).

C'est pareillement dans la bouche des acteurs et le souvenir du protagoniste Ali que revivent les héros des dernières luttes, pour la liberté de la Selléide et l'autonomie des ports de la Thesprotie. Giorgothomos, qui blessé à mort pria ses Palikares de lui couper la tête, pour qu'elle ne tombât pas au pouvoir des Turcs et de ce chien d'Youssouf-Aga (4) ; Christos Katzikogiannis; Boukovalas, dont la famille fournit à chaque génération un chef aux défenseurs de l'indépendance ; Christos Milionis : « Tant que je serai vivant, » c'était sa devise, « les Turcs ne me verront pas soumis ; » Kontogiannis, dont l'épée vénérée par les Palikares comme une relique, portait gravée sur sa lame quatre vers dont voici le sens : « Celui qui « ne se courbe pas devant les tyrans et qui respire libre sur « la terre, honneur, richesse, le souffle même de la vie, tout « pour lui est dans son épée ; » d'autres encore, dont nos limites ne nous laissent pas rapporter les noms et indiquer les caractères. A côté d'eux, reviennent dans le dialogue plusieurs de ces intrépides religieux qui partageaient l'existence tourmentée des Armatoles, soutenaien leur foi, consolaient leur

(1) La forme correcte est *ai Ioannínai* ; l'usage populaire en a fait *Ianina*.

(2) Ali, dès l'année 1800, possédait ce titre comme membre honoraire du Divan.

(3) Il y en avait beaucoup de chrétiens ; M. Valaoritis rapporte une lettre de l'un de ceux-c Karaïskos, aux primats de Sainte-Maure : « Sachez, leur dit l'Albanais, nobles Archontes, que « comme vous, j'adore la Trinité sainte, consubstantielle et indivisible. »

(4) Il était, en 1800, Moutselim de la Karlélie ; sa résidence officielle était Vrachori.

agonie, bien souvent les accompagnaient au supplice. Mais le poëte pouvait, avec une parfaite vraisemblance, introduire dans son action le métropolite Ignatios, qui s'efforça de combattre les résolutions sanguinaires d'Ali avec autant de courage qu'avait fait, deux siècles plutôt, saint Philippe de Moscou, à l'époque où tout pliait confondu devant la tyrannie d'Ivan IV, si ce n'est le pouvoir désarmé, calme, incorruptible de la religion. Le métropolite de Moscou paya pourtant de sa vie la sainte audace de ses exhortations; un même sort aurait probablement atteint celui de Joannina si, l'an 1807, il ne s'était refugié à Leucade. Mais il avait lutté bien des années; et les paroles énergiques mises dans sa bouche par l'auteur du drame n'ont rien d'invraisemblable. Ali souffrait la vérité dans la bouche des hommes qu'il croyait investis de quelque pouvoir mystérieux et surnaturel. Toutes les superstitions trouvaient place dans cette âme inaccessible au sentiment de la religion véritable; comme Louis XI, il croyait aux formules magiques et portait des amulettes; il avouait même, au sommet glissant de sa prodigieuse fortune, qu'il craignait, non pas Dieu, avec qui cet insensé croyait s'être mis en règle, mais « Christos Botzaris, le Souliote, Youssouf-Bey (1), kiaya de la sultane Validé, et son propre secrétaire, parce qu'il ne pouvait tenir rien caché à ce troisième; quelle misère dans cette grandeur! et quelle peinture en quatre traits, du régime sous lequel la Grèce a vécu jusqu'à son émancipation, sous lequel, on peut l'espérer, le contrôle efficace de l'opinion européenne ne permet pas qu'aucune portion de la Turquie retombe désormais!

Sous le titre de *Mnémosyna*, M. Valaoritis a réuni des chants détachés : il les consacre à la mémoire de quelques-uns des hommes par lesquels, durant les cinquante années qui ont précédé l'affranchissement partiel de la Grèce, fut principalement soutenue une lutte, en apparence sans espoir, et dont les résultats ont pourtant dépassé l'attente de ces héros qu'il serait honteux de laisser « écraser par la nuit inique de « l'oubli (1). » Parmi ces « faucons de la montagne, » le poëte distingue Kitzos, Blachavas, Katzantonis; il s'arrête avec enthousiasme et attendrissement sur la figure vénérable

(1) Chef des Eunuques noirs du vieux sérail. *Athènes* était le fief attaché à sa charge.

(1) ..... . Premuntur iniqua nocte.
Carent quià vate sacro.

(*Horace.*)

du Caloyer Samuel. Ce vieillard demeura chez les Souliotes, le seul ministre de la religion, pendant la dernière campagne, où Véli et Moukhtar, fils d'Ali, conquirent pied à pied, pierre à pierre cette forteresse naturelle, avec qui la liberté de l'Epire allait achever de périr. Retiré à la fin avec une poignée de survivants, dans la tour de Kiounghi, Samuel gémissait de ne pouvoir, une dernière fois, célébrer les mystères : « L'Eglise est là, disait-il, mais pas une goutte d'eau pour le sacrifice ! » En effet, la citerne de Kiounghi était encombrée de cadavres. « Le jour, » écrit M. Valaoritis, « où le hiéromonachos Samuel, avec ses cinq compagnons, est monté au ciel sur des ailes de feu, doit demeurer inscrit à jamais dans le martyrologe de la Grèce régénérée. Nous devons garder dans nos cœurs et dans nos pensées deux grandes morts : celle de Constantin Paléologue, le dernier de nos empereurs, celle de Samuel le moine, le dernier Polémarque de Souli. L'un sous les yeux de l'Orient et de l'Occident, est tombé devant le dernier rempart de Byzance, — Byzance, notre « Jérusalem nouvelle, la terre de notre Evangile, le trésor douloureux de nos affections. La gloire de Constantin n'a point pâli un seul jour. Mais Samuel, le fils d'une famille pauvre, le héros d'une terre ignorée, le martyr qui, pour ne pas laisser sa dépouille aux infidèles, mit le feu à la mine qui ensevelit son cadavre sous la dernière ruine de Souli, laisserons-nous mourir cette mémoire populaire et sainte? » En effet, le poème dédié à Samuel est au nombre des plus émouvants du recueil que nous avons sous les yeux.

Le ton de ces compositions est en général élégiaque. « La couronne de fleurs que porte la muse lyrique est tombée dans la fontaine des larmes, » a dit Moore ; bien plus véritablement qu'à l'inspiration du versatile Irlandais, cette expression gracieuse et profonde convient à celle du Grec, témoin d'une renaissance pénible qui succède à une lutte sans pitié.

M. Valaoritis a rassemblé et sauvé de l'oubli beaucoup de traits qui caractérisent d'une manière poétique cet ordre de choses étrange, dont les institutions de la société moderne marquent le terme fatal, dans lequel les Klephtes, la main levée sur tous et vivant aux dépens de toutes les classes, n'en étaient pas moins la représentation vivante, aimée plus encore que redoutée, de l'esprit d'affranchissement et de nationalité. « J'ai, dit-il, entre les mains un yataghan qu'on appelle Vrykolakas. Je connais une épée nommée Mavroukhas. L'arquebuse de Christos Milionis a gardé le nom de Milionia. Le héros survit dans son arme favorite. » Quand le vé-

téran des guerres de l'Olympe, Dimos, sentit le sommeil de la mort prêt à s'appesantir sur ses paupières, il prit son fusil qu'il appelait du nom familier d'*œillet rouge* (Karyophili), le remit à un jeune Klephte, et lui ordonna de gravir sur la montagne opposée, de décharger le mousquet trois fois en criant aux échos des vallées : « Le vieux Dimos se meurt, le vieux Dimos s'en va. » L'arme échappa des mains de l'enfant, et ne servit plus à personne. Quand Kitzos le Souliote eut la tête blanche comme le sommet du Pinde, il vit un faucon se poser en face de lui, et reconnut l'oiseau de la mort ; le faucon s'envola vers le couchant : Kitzos comprit que Parga serait le refuge des survivants de son peuple. »

Le *Laurier et le Rossignol*, tel est le titre d'une collection de pièces lyriques dédiées au nouveau souverain des Hellènes ; les images printanières vont bien à cette jeune royauté. Les fêtes nationales, les aspirations du pays, qu'assurément il est permis au poëte d'exprimer sans attendre l'autorisation de la politique, puisque c'est dans le passé et dans l'avenir, bien plus que dans le présent, que l'inspiration poétique peut ouvrir ses grandes ailes, le souvenir d'amis enlevés à son affection, l'éloge des hommes intègres et courageux qui aident la Grèce à traverser les souffrances et les dangers de sa situation actuelle : tels sont les sujets de ces compositions ordinairement élégiaques. Nous ne pouvons qu'indiquer d'une façon générale l'élévation constante des idées, la vivacité émue des sentiments, la douceur familière et néanmoins pénétrante du langage. Nous réservons nos dernières lignes pour un morceau plus développé, l'une des dernières productions de M. Valaoritis, et qui caractérise tout un côté de la vie grecque ; c'est le *Poëme de la Cloche* : *Simantron*. Il s'agit ici de la cloche du rivage, celle qui, dans la chapelle vénérée par les pèlerins, avertit les matelots du voisinage de la terre, les dirige comme un *signal* (c'est l'étymologie du nom que la cloche porte dans la langue moderne), et leur évite parfois le naufrage. On sait quelle grande place la navigation tient dans les habitudes du peuple grec, et qu'elle fournit la plupart des ressources dont subsistent les habitants du littoral des deux mers.

Les deux types immortels de la poésie hellénique ont pour emblème, l'un la *rame* et l'autre *l'épée*. Un recueil de chants grecs sans une composition dédiée aux matelots serait « une « mer sans vagues, des yeux sans larmes, un cœur sans « espoir, une prairie sans rosée, un amour sans rêves, le Pinde

« sans neige, l'oiseau sans ailes, le rossignol sans voix. » Ici, la cloche secourable résonne vainement au milieu de la tempête : semblable à celle de Dante, elle ne peut que pleurer de loin ceux qui vont mourir.

Nous ne saurions rendre l'harmonie gémissante de ce chant. On sent qu'il n'a pas été inspiré par l'émotion d'un naufrage imaginaire : le nom qui désigne ce poëme éveille de sombres et puissants souvenirs. Bien des générations se sont transmis, dans la Grèce asservie, le glas d'une autre cloche, celle qui annonça la prise de Constantinople, et n'a jamais cessé de résonner dans l'âme des populations chrétiennes de l'Orient.

« Dieu sonne, la terre sonne, tout ce qui est sous les cieux sonne; elle sonne, la Sainte-Sophie, la grande cathédrale, elle sonne avec ses quarante cloches d'alarme, avec les soixante cloches de ses fêtes. Attendez, ô voix d'infortune, attendez que les années se passent, attendez que les temps reviennent, attendez que la justice ait son jour ! » (1)

Adolphe de Circourt.

(1) Poëme populaire du onzième siècle.

LA

SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT[1]

V

LES DEUX LUTTES

11 avril 1791 : Arrêté du Directoire de la Seine, qui attribue un certain nombre d'églises au clergé constitutionnel et autorise la vente ou la location des autres. — 7 mai : Rapport et discussion sur cet arrêté. Lutte des comités ecclésiastique et de constitution avec le Directoire de la Seine. Treilhard, Talleyrand et Sieyès.

Le schisme était accompli, la lutte commençait. Lorsque le 23 février 1791, dans une lettre de blâme au cardinal-archevêque de Brienne, qui y répondit en envoyant sa démission, le Souverain Pontife se prononça une première fois contre le serment, puis une seconde fois, le 10 mars, en termes plus formels encore, dans la bulle *Quod aliquantum* contre la Constitution civile du clergé, et une troisième fois, le 13 avril, par un nouveau bref frappant d'interdiction les évêques intrus qui ne se rétracteraient pas promptement, le Pape, pouvoir ministériel de l'Eglise, dit un concile, bien qu'il ne voulût pas condamner formellement les décrets de l'Assemblée nationale, donnait cependant sa sanction à la conduite des évêques et du clergé de France. Mais les événements n'avaient pas attendu la réponse du Saint-Siége: le divorce n'était plus à faire, il était fait, et ces actes officiels de la cour de Rome ne devaient point modifier la situation.

(1) Voir les livraisons des 25 août et 10 septembre.

Ils n'étaient, du reste, ni les premiers ni les seuls attestant la réprobation du Saint-Père. « Je dénonce, avait dit Fermont à la séance du 18 janvier au soir, une pièce absolument fausse... On a distribué dans le département d'Ille-et-Vilaine un prétendu bref du Pape qui annonce qu'il a répondu au roi que l'Assemblée nationale a outrepassé ses pouvoirs et qu'il déclare schismatiques ceux qui ont prêté ou prêteront leur serment. (Une voix à droite : *bravo*.) » Malouet, s'étant levé, sollicita un décret contre les auteurs, imprimeurs et colporteurs de libelles. Barnave, ne voulant pas même supposer qu'une pareille pièce pût être authentique, demanda en vain la question préalable. La motion de Malouet fut votée. Probablement fausse, cette bulle, qui comme beaucoup d'autres devenues presque aussitôt sans objet, ne figure pas dans la *Collection des décisions du Saint-Siége*, n'en exprimait pas moins l'opinion de la cour de Rome. De ce côté la rupture était imminente; elle était consommée du côté de la France.

La Commission, composée de légistes et de gallicans parlementaires, que l'Assemblée, sous le nom de *Comité ecclésiastique*, avait chargés de régler toutes les affaires religieuses, s'efforçait d'étendre ses attributions et devenait peu à peu un véritable Saint-Synode voulant se faire juge de la doctrine et maître du clergé. Son ambition était d'élever l'Eglise constitutionnelle à la dignité de religion d'Etat et de lui donner vis-à-vis de Rome une situation qui, sans être ouvertement celle de l'Angleterre ou de la Russie, n'en différait cependant pas sensiblement. Ce Comité affectait envers le Saint-Siége l'obéissance verbale, le respect d'intention, la soumission de bouche, voulant, disait-il, rendre au Pape tous les hommages *qui lui sont dus*, et croyant de bonne foi réaliser l'*unité* sans l'*union*. La France était trop catholique pour qu'on ôsât proclamer le schisme. Le Comité ne cessait de parler de son orthodoxie, et l'Assemblée elle-même déclarait à tous propos qu'elle n'*avait pas* touché au spirituel. Evidemment la majorité le croyait.

Ces affirmations ne pouvaient qu'accroître la confusion générale, augmenter les scrupules et les doutes. Car, pour être schismatique, il faut le vouloir être. L'Assemblée l'était-elle? Ses actes l'étaient certainement. Mais il y avait autant d'illusion que de malveillance dans les abus d'autorité de tous genres dont elle se rendait coupable. Ainsi, le 21 janvier, sous la présidence de Grégoire, elle approuva, comme l'avait demandé Alquier, une sorte d'*instruction pastorale*, rédigée

par son comité ecclésiastique et destinée à être lue dans toutes les églises un jour de dimanche à l'issue de la messe paroissiale, ce qui, par une intrusion sans exemple, constituait un véritable *mandement laïc*. Et cependant, dans cette pièce manifestement schismatique, l'Assemblée protestait de nouveau, avec la plus grande apparence de sincérité, « de son respect pour le dogme, pour la discipline, pour l'autorité de l'Eglise et du *Pape, supérieure à celle des hommes.* » Ce mandement d'un nouveau genre parut le dimanche 23 janvier. « Que les ennemis de la Constitution *française*, y lisait-on, cherchent à faire naître des difficultés sur la légitimité du serment en lui donnant *une étendue qu'il n'a pas*, qu'ils s'étudient à disséquer minutieusement chaque expression employée dans la Constitution civile du clergé pour faire naître des doutes dans les esprits faibles, leur conduite manifeste des artifices coupables... Mais que craignent les prêtres fidèles? Serait-ce le sacrifice de quelques idées particulières, de quelques *opinions personnelles* qui les arrête? L'avantage général du royaume, la paix publique, la tranquilité des citoyens, le zèle même pour la religion seront-ils donc trop faibles dans les ministres d'une religion qui ne prêche que l'amour du prochain pour déterminer de tels sacrifices? Dès que la foi n'est pas en danger, tout est permis pour le bien des hommes, *tout est sanctifié par la charité.* La résistance à la loi peut entraîner, dans les circonstances présentes, une suite de maux incalculables, l'obéissance à la loi maintiendra le calme dans tout l'empire; *le dogme n'est point en danger*; aucun article de la foi catholique n'est attaqué. Comment serait-il possible dans une telle position d'hésiter entre obéir ou résister... Français, vous connaissez maintenant les sentiments et les principes de vos représentants, ne vous laissez donc plus égarer par des assertions mensongères. Et vous, pasteurs, réfléchissez que vous pouvez, dans cet instant, contribuer à la tranquillité des peuples. *Aucun des articles de la foi* n'est en danger. Cessez donc une résistance sans objet. »

L'Assemblée était donc de bonne foi, mais le jouet d'illusions populaires, comme le sont de nos jours ceux qui demandent la séparation, s'imaginant par là faire disparaître les difficultés. On les déplace, on ne les résout pas. Elles sont inhérentes à la nature des choses, nécessaires au salut des peuples. Il faudra toujours qu'il y ait deux pouvoirs: l'un spirituel, l'autre temporel, unis le plus possible mais absolu-

ment indépendants l'un de l'autre, pour que les sociétés qui veulent être libres aillent demander à l'un des armes contre l'autre. C'est à l'ombre de leurs rivalités et de leurs luttes que l'individu s'élève et grandit; c'est en se portant tour à tour du côté du Pape contre l'Empereur ou du côté de l'Empereur contre le Pape que l'Eglise maintient son indépendance et la société sa marche. Ce mouvement de va et vient est comme le mouvement de systole et de diastole du cœur; il est en quelque sorte la vie de l'histoire, la respiration de l'humanité; vouloir subordonner l'un des pouvoirs à l'autre, c'est donc vouloir arrêter les battements, étouffer la respiration ou la vie des sociétés, c'est un suicide. L'Assemblée n'entendait nullement détruire l'Eglise, elle croyait la régénérer. Après les scandales de tous genres qu'avait donnés le dix-huitième siècle, après les abus d'autorité et les folles discussions soulevées par la bulle *Unigenitus*, après les refus de sacrements, l'oppression des ecclésiastiques du second ordre, l'excommunication des évêques entre eux, le clergé avait évidemment besoin d'une réforme. Mais laquelle? Et qui la lui imposerait? On n'avait que des illusions sur ce point et souvent, en politique, il faut se servir de moyens magiques pour dissiper les illusions. Les peuples sont des malades; quand ils changent, ils se croient mieux.

Le changement, qu'on appelle aussi progrès, consistait alors à mettre une Eglise salariée à la place d'une Eglise propriétaire. C'était la conséquence du décret qui avait supprimé les propriétés ecclésiastiques. On comptait se rendre ainsi maître du clergé, trouver en lui un instrument de propagande et le plier aux *idées modernes*. Cette pensée ressort de tous les discours et de tous les actes du comité ecclésiastique. Gobel et Mirabeau la confessent à la tribune, Lameth et Barnave s'en inspirent. Il fallait à tout prix appliquer la Constitution. On avait hâte de la voir à l'œuvre afin d'en apprécier les mérites; on en attendait le salut. C'était l'épave qui restait du naufrage des institutions; la majorité s'y rattachait, moins par amour que par désespoir. Hors de là les hommes d'ordre ne voyaient plus que la vaste mer des agitations sans fin. Et cependant la Constitution civile du clergé, qui faisait partie de la Constitution politique du royaume, en était aussi la négation et devait en annuler les bienfaits. Par elle il allait y avoir, malgré le vote du 14 avril, non-seulement une religion d'Etat mais une religion d'Etat que repoussait l'immense majorité de la nation. Le citoyen et le fidèle entraient en lutte; tout

homme, pourvu qu'il fût croyant, devenait l'ennemi des autres et de lui-même.

On s'en aperçut bien vite. Le mot de séparation fut prononcé. Personne n'en voulut. « Le remède proposé, écrit Lafayette dans ses *Mémoires*, de laisser, comme aux Etats-Unis, chaque société entretenir ses temples et ses ministres, *fut repoussé de tous côtés.* » Bien plus, dit M. de Pressensé, un prêtre constitutionnel protesta sur le ton de la plus véhémente indignation « contre un décret qui établissait pour tous les cultes le droit de louer les anciens édifices religieux disponibles. » On appelait liberté des cultes l'introduction violente du schisme et l'on était sincère; on se croyait libéral. C'est une vérité mille fois reconnue : on ne détruit que ce qu'on remplace. Pour supprimer l'Eglise catholique, si profondément entrée dans les habitudes, dans les mœurs, dans les besoins des constituants eux-mêmes, il fallait mettre à sa place l'Eglise constitutionnelle. Il est facile aujourd'hui, après un siècle d'expériences et de lutte, d'imaginer une tolérance, ou mieux, une indifférence absolue pour toutes les communions religieuses; mais alors on ne concevait pas la société sans religion, l'Etat sans culte. L'idée qu'on se faisait du corps social et de son organisme souverain, le gouvernement, était telle que la pensée de supprimer le culte ou d'en faire une question privée ne pouvait venir à personne; et si l'on n'avait pas eu cette notion toute puissante de l'Etat, on n'aurait ni conçu, ni voulu, ni fait la Révolution. L'homme n'est pas Dieu, il fait des fautes et des fautes nécessaires. *Felix culpa*, dit l'Eglise de la désobéissance d'Adam qui nous valut le Rédempteur. La Constitution civile du clergé fut de même une faute nécessaire. Avant d'arriver à la restauration des cultes et à leur séparation on devait passer par cette épreuve loyalement tentée et décisive.

Elle allait couvrir la France de désordres et de massacres; mais on ne le prévoyait pas alors ; on croyait encore qu'après s'être bien fait prier, les évêques et le Saint-Siége, vaincus et absous par la nécessité, accepteraient les faits accomplis. On disait même qu'ils le désiraient ; le silence de la cour de Rome était interprété dans ce sens. De plus, la Constitution civile du clergé formait comme le pacte de la nouvelle alliance, le gage que la vieille France et la jeune France s'étaient réciproquement donné. Nul ne pouvait, nul n'osait y toucher. On laissa donc aux Directoires de chaque département, ou plutôt aux huit membres dont se composait la commission exécutive

de chaque Directoire, le soin d'en concilier les innombrables contradictions. Le Comité ecclésiastique de l'Assemblée, obligé de la respecter et de la faire respecter, se trouva bientôt en guerre avec ces quatre-vingt-trois pouvoirs locaux. A Paris la lutte fut imposante et grave. Pendant que l'Eglise catholique et l'Eglise constitutionnelle se disputaient la France, les amis de la nouvelle Constitution se disputaient entre eux. Le Comité ecclésiastique poursuivait, au nom des principes, la liberté par l'*égalité des cultes*, voulant étendre sur tous et sur chacun sa souveraine autorité. Le Directoire de la Seine, au contraire, n'ayant ni la même ambition, ni le même pouvoir, s'appliquait à substituer le nouveau clergé à l'ancien en lui assurant la jouissance *exclusive* des églises paroissiales. Aux yeux du Comité, le nouveau culte n'était qu'une branche particulière de la religion, tandis que, pour le département de la Seine, c'était en quelque sorte toute la religion. Le Comité, comme le Directoire, voulait bien protéger l'Eglise constitutionnelle; mais l'un la protégeait *sans préférences*, tandis que l'autre, cherchant un appui dans les prêtres ralliés et plus en contact avec les réalités, prétendait, sous l'impulsion de Sieyès, intéressé au succès de son œuvre, n'accorder la *publicité légale* du culte qu'au nouveau clergé. Enfin, pour tout dire, la situation était confuse comme la Constitution; les pouvoirs étaient ambigus comme les lois. De part et d'autre, des hommes considérables, jurisconsultes célèbres, patriotes éprouvés, amis du roi et de la Constitution, défendirent leur sentiment. Une transaction intervint, la confusion fut au comble : on eut une religion officielle et un culte clandestin ; l'une était protégée, personne n'en voulait; l'autre était proscrit, tout le monde y courait. Que devaient faire les municipalités laissées juges de cette situation? C'était l'anarchie dans chaque village ; d'un côté la loi, de l'autre les mœurs qui se détruisaient réciproquement; car, pourvu qu'il fasse ce qu'il veut, le peuple se soucie peu d'enfreindre ou de respecter les principes. Il ne suit que son caprice. On le dit souverain, il entend l'être à toute heure.

En même temps que le Comité ecclésiastique rédigeait son mandement laïc, les membres de la municipalité se rendaient le 9 janvier dans les diverses églises de Paris pour assister à la prestation du serment. Ils provoquèrent presque partout des désordres. A Saint-Sulpice, comme dans la plupart des paroisses, le peuple, qu'on avait sans doute convoqué à ce spectacle, cria *à la lanterne, à la lanterne* contre ceux qui

refusaient de jurer. Comment le blâmer ? Ne venait-il pas en aide à l'Administration ? C'est ainsi qu'il se fit de l'émeute une habitude et un droit. Malgré tout, les jureurs furent en minorité. Un quart, un cinquième environ. Mais l'intimidation commença. Le 24 janvier « les amis de la Constitution » s'engagèrent par serment à protéger tout citoyen qui se dévouerait *à la dénonciation des traîtres*. Les sentiments de morale et d'honneur étaient pervertis ; la dénonciation devint une vertu; on se haïssait sans se connaître. Ce fut bien pis en province. Partout le clergé se montra digne du martyre.

Les mois de février et de mars se passèrent aux élections du nouveau clergé. Elles se firent mal; outre leur caractère schismatique qui empêchait les fidèles d'y concourir, elles avaient un vice radical: les paroisses ne nommaient par leurs pasteurs. Pétion et quelques autres l'avaient en vain demandé. Prévoyant que la plupart voudraient conserver leurs curés, on ne leur avait point laissé cette faculté. C'était le corps électoral du district ou arrondissement, tiré lui-même des assemblées primaires à raison de un électeur pour cent citoyens, qui choisissait tous les fonctionnaires publics. Selon que les Directoires inclinaient vers l'Eglise ou vers le schisme, les élections étaient promptes ou lentes, et la substitution du nouveau clergé à l'ancien s'opérait avec plus ou moins de troubles. Partout les conflits étaient nombreux, inévitables, l'agitation incessante. Plusieurs prêtres furent massacrés, beaucoup s'enfuirent. Le *Moniteur*, cependant affectait de voiler la gravité de la situation. Le dimanche 3 avril, il se fit écrire de Troyes . « Les électeurs du district ont continué la nomination aux cures vacantes par mort ou par défaut de serment. Parmi les trente-quatre curés dont les serments avaient été prêtés d'abord avec restriction, quinze l'ont depuis prononcé sans réserves, deux autres l'ont adressé à l'Assemblée pendant qu'on procédait aux élections qui ont été terminées le même jour. Dans ces nominations, les électeurs ont particulièrement consulté chacune des paroisses et se sont conformés au vœu qu'elles ont exprimé d'une manière *non équivoque.* »

Mais quand les vœux étaient équivoques ou partagés, ce qui arrivait le plus souvent, que faisait-on ? On passait outre. Le mépris du culte était général. Pastoret, procureur-général-syndic du département, dénonça au Directoire de la Seine l'*ordonnance de l'archevêque de Paris* annulant l'élection faite le 13 mars de l'évêque de Lydda pour le remplacer. Ce man-

dement, imprimé chez Crapart, rue d'Enfer, portait la date de Chambéry, 21 mars. Il était signé Juigné, et le courageux prélat déclarait qu'il continuerait à gouverner son diocèse. « On ne doit pas disputer des goûts, dit Pastoret, parce qu'ils sont incontestablement du droit naturel de la fantaisie. Si M. Juigné s'imagine véritablement qu'il gouverne, qu'il est ambassadeur de Jésus-Christ, il n'est guère possible, en bonne métaphysique, de lui prouver qu'il n'est pas membre de la diplomatie séraphine. » Le premier magistrat de la Cité, parlant avec cette ironie de la religion, n'appelait-il pas sur les prêtres les colères du peuple? A Paris, elles ne manquèrent point. A Vannes, à Douai, des ecclésiastiques en furent victimes; le clergé n'eut plus de paix.

Bientôt Gobel, faisant acte d'évêque, publia son mandement de Carême qui affligea profondément les catholiques, et la municipalité, de son côté, pour donner aux révolutionnaires un nouveau gage de ses sympathies, mit à la disposition des « amis de la Constitution » l'église des Jacobins avec son chœur et ses annexes. Tout se préparait pour la lutte. Elle était imminente. La province s'adressait à l'Assemblée pour lui signaler le péril, la priant de le conjurer. On faisait décrets sur décrets. L'anarchie grandissait, l'inquiétude aussi. Le 28 mars, M. Sentetz demanda des secours pour Auch. « Les corps administratifs à Auch, dit-il, vous ont fait depuis quelque temps plusieurs adresses. Ils vous ont présenté qu'il régnait dans la ville d'Auch une grande fermentation au sujet de l'exécution de vos décrets sur la Constitution civile du clergé; que quelques événements déjà assez graves leur en faisaient craindre de plus sinistres encore; qu'ils n'avaient à opposer aux désordres d'autre force publique que des gardes nationales, très-zélées sans doute, mais sans armes. L'Assemblée n'ayant pris aucune détermination, le Directoire du district d'Auch réitère ses réclamations et témoigne de nouvelles craintes. Si malheureusement les catastrophes de Vannes et de Douai venaient à se reproduire à Auch, vous n'auriez aucun reproche à faire à ses administrateurs qui n'ont cessé de vous avertir... » Sentetz demandait que le Comité des rapports fût chargé d'examiner ces réclamations et d'indiquer le lendemain les moyens de rétablir la tranquillité publique. Mais que pouvait l'Assemblée? Rien, et dans ce cas n'était-il pas imprudent de mettre à nu son impuissance? Le même jour elle autorisa les municipalités, après avoir fait l'inventaire de leurs biens, à en aliéner une partie pour

payer leurs dettes, et sans doute aussi pour acheter des armes. Elles allaient en avoir besoin.

Les catholiques n'entendaient pas se laisser dépouiller sans résistance. Un conflit était inévitable. Deux fois, le 23 novembre et le 30 janvier, le cardinal archevêque de Brienne, prévoyant et redoutant les grands maux qui menaçaient l'Eglise, avait supplié le Pape d'incliner vers la tolérance et la conciliation afin de ne pas ajouter aux désordres des faits l'irritation des passions; mais les évêques ne partageaient pas cet avis, les fidèles non plus. Le conciliant prélat n'eut point d'imitateurs; il passa pour un traître. La réponse que lui fit le Pape, en date du 23 février, fut, quoique privée, livrée à la publicité. Pie VI, après avoir rappelé les sentiments des évêques de France « *sentiments qui sont aussi les miens* », disait-il, lui reprochait d'avoir, en s'en écartant « *imprimé le plus grand déshonneur à la pourpre romaine* » et commis par là « *d'odieux attentats* ». Il le menaçait « de le dépouiller de la dignité de cardinal », ajoutant que « alléguer, pour couvrir sa faute, que le serment est purement extérieur, que c'est la bouche et non le cœur qui l'a prononcé, c'est avoir recours à une excuse aussi fausse qu'indécente ». A ces mots, le cardinal de Brienne, atteint dans son honneur, répondit immédiatement au Pape et fit insérer sa réponse dans le *Moniteur* du 31 mars, en l'adressant également au roi. On peut douter de son orthodoxie puisque son avis n'a pas prévalu; on ne saurait contester sa loyauté ni sa sincérité.

« Très Saint-Père, écrivait-il, j'ai prié M. le nonce de faire parvenir à Votre Sainteté mes premières représentations sur le bref qu'elle m'a adressé et sur son étonnante publicité; mais je dois à mon honneur une dernière réponse et je m'en acquitte en remettant à Votre Sainteté la dignité qu'elle avait bien voulu me conférer; les liens de la reconnaissance ne sont plus supportables pour l'honnête homme injustement outragé.

« Quand Votre Sainteté a daigné m'admettre dans le sacré collége, Très Saint-Père, je ne prévoyais pas que pour conserver cet honneur il fallait être infidèle aux lois de mon pays et à ce que je crois devoir à l'autorité souveraine.

« Placé entre ces deux extrémités, de manquer à cette autorité ou de renoncer à la dignité de cardinal, je ne balance pas un moment et j'espère que Votre Sainteté jugera par cette conduite, mieux que par d'inutiles explications, que je suis

loin de ce prétendu subterfuge d'un serment extérieur; que mon cœur n'a jamais désavoué ce que ma bouche prononçait; et que si j'ai pu ne pas approuver tous les articles de la Constitution civile du clergé, je n'en ai pas moins toujours été dans la ferme intention de remplir l'engagement que j'avais contracté d'y être soumis, ne voyant rien dans ce qu'elle m'ordonne de contraire à la foi ou qui répugne à ma conscience.

« Je devrais peut-être, Très Saint-Père, répondre aux autres reproches contenus dans le bref de Votre Sainteté, car si je ne lui appartiens pas comme cardinal, je ne cesse pas comme évêque de tenir au chef de l'Eglise et au Père commun des fidèles; et, sous ce rapport, je serai toujours prêt à lui rendre raison de ma conduite; mais le délai de sa réponse, les expressions dans lesquelles elle est conçue, surtout l'étrange abus de confiance que son ministre s'est permis, m'imposent silence.

« Qu'il me soit seulement loisible de riposter à Votre Sainteté qu'on la trompe sur l'état de la religion dans ce royaume; que les voies de condescendance auxquelles je tâchais de l'amener sont impérieusement commandées par les circonstances; que *son long silence a peut-être amené les affaires* au dernier point de crise, et que les moyens rigoureux auxquels Elle paraît déterminée ne peuvent que produire un effet contraire à son intention.

« Je la supplie de recevoir ces dernières réflexions comme l'hommage bien sincère du respect et du dévouement, etc. »

Adressant cette lettre à M. de Montmorin pour qu'il la mît sous les yeux du roi, le cardinal-archevêque de Brienne lui disait : « Accusé sans raison d'avoir prononcé un serment extérieur que mon cœur désavouait, je dois prouver par ma conduite que je suis incapable d'une telle infamie, et que ce que j'ai juré, je l'ai juré de bonne foi, et avec la ferme résolution de ne m'en pas écarter.

« Je joins ici le passage de ma lettre du 30 janvier, qui a donné lieu à cette étonnante imputation et j'y joins aussi l'extrait de mon mandement sur le même objet. »

Extrait de la lettre : — « Votre Sainteté remarquera facilement que ce serment n'est pas une approbation. L'Assemblée nationale elle-même ne demande point cette approbation qui, d'ailleurs, n'est due qu'aux lois divines. Votre Sainteté remarquera encore que le serment ne touche pas sur les décrets, qui, exécutés par l'autorité même, ne demandent de

notre part que la résignation, mais qu'il a seulement pour objet ceux sur lesquels je l'avais prévenue dans ma première lettre et qui ne peuvent être exécutés sans notre concours. »

Extrait du mandement : — « Nous avons examiné les décrets de la Constitution civile du clergé, non en eux-mêmes et dans leur intention (l'acquiescement intérieur n'est dû qu'aux lois divines); non pas même ceux qui demandent une obéissance passive) où la volonté ne s'exerce pas, il n'y a ni mérite ni démérite); mais ceux qu'il nous était demandé d'exécuter et de maintenir de tout notre pouvoir.

« On ne peut désirer, reprenait le cardinal-archevêque de Brienne, une plus grande conformité entre ces deux textes. Ainsi, malgré les ménagements dont il était naturel d'user pour amener le Pape à des voies de conciliation, j'ai toujours tenu le même langage en France et à Rome ; en France, dans un mandement public; à Rome, dans une lettre secrète et écrite en toute confiance.

« Il est clair, par l'un et l'autre texte, que je distingue la soumission de l'approbation, et cette distinction ne peut être révoquée en doute, surtout dans une Constitution libre ; mais la soumission à une Constitution dont on n'approuve pas tous les articles, n'en est pas moins franche et réelle. *Je jure de payer le tribut à César* ; mais je ne jure pas que César ait raison de me demander celui qu'il exige. Tous ceux qui ont juré la Constitution actuelle approuvent-ils tout ce qu'elle renferme? ou par ce qu'ils ne l'approuvent pas, y sont-ils réputés infidèles et leur soumission équivoque?

« *P. S.* Vous ne serez pas étonné, à ce que j'espère, de la prompte publicité de ces lettres ; il me semble qu'elle est nécessaire, mais aussi qu'elle sera suffisante pour faire connaître la pureté de mes intentions. *J'ai voulu la paix et n'ai pu l'obtenir.* »

Ce témoignage de l'éminent prélat, qu'on n'avait pas, en d'autres temps, jugé indigne de la pourpre romaine, atteste que la question d'orthodoxie n'était pas aussi facile à résoudre qu'elle nous le paraît aujourd'hui. Il y avait, comme dans toute chose humaine, un cercle vicieux, dépendant du libre arbitre. L'Assemblée, en prétendant réformer l'Eglise, était incontestablement schismatique. Mais deux hypothèses pouvaient se produire. Le Saint-Siége, sur les instances des évêques, pouvait l'absoudre en acceptant la réforme avec certaines modifications de peu d'importance ; ou bien l'Assem-

blée, après avoir offert son œuvre à la libre acceptation du clergé, pouvait, comme elle le fit plus tard, l'abandonner et n'en pas imposer l'application. Dans ces deux cas le schisme, quoique effectif en puissance, ne s'accomplissait pas, et l'on conçoit que les avis, très partagés sur ces prévisions, entraînassent des hommes également honorables et sincères dans des partis fort différents. Mais le propre du catholique est de ne point s'obstiner dans l'erreur. Après l'*Exposition de principes* des évêques et le refus de serment du 4 janvier, le difficile n'était pas de connaître son devoir; c'était, pour ceux que de généreuses espérances avaient égarés, de le pratiquer.

Pendant que le cardinal-archevêque de Brienne, méconnaissant son titre de prince de l'Eglise, portait ce haut témoignage en faveur de la Constitution civile du clergé, un autre cardinal, M. de Rohan, archevêque de Strasbourg, la condamnait au contraire dans ses mandements de la manière la plus explicite. Un monitoire fortement motivé, lancé le 21 mars, contre l'évêque intrus, frappait de nullité tous les actes du nouveau clergé. La guerre était dans le sanctuaire et l'émeute dans la rue. Invoquant son autorité épiscopale, M. de Rohan formulait ainsi sa sentence : « Déclarons dès maintenant et sans qu'il soit besoin d'une nouvelle déclaration de notre part, François-Antoine Brendel, avoir encouru l'anathème prononcé par le canon 7, session 23 du saint concile de Trente; et attendu que ledit François-Antoine Brendel a été ordonné contre toutes les règles de l'Eglise, nous le déclarons schismatique, intrus dans notre siége, usurpateur de la juridiction épiscopale...

« Déclarons en conséquence que tous les sacrements qu'il administrera seront des profanations et des sacriléges...

« Déclarons également schismatiques tous curés, vicaires ou prêtres qui recevraient dudit Brendel l institution...

« Déclarons que toutes démissions extorquées des curés titulaires actuels seront nulles; qu'ils resteront seuls légitimes pasteurs... Faisons en conséquence très expresses défenses à tous prêtres et ecclésiastiques d'accepter aucune desdites cures... et non-seulement de reconnaître François-Antoine Brendel pour évêque et les prêtres institués par lui pour légitimes, mais même d'assister à leur messe et de communiquer avec eux.

« Remplis d'une sainte indignation et le cœur navré d'amertume à l'occasion des irrévérences et indécences qui ont été commises dans le lieu saint le jour de dimanche 6

mars, nous interdisons par ces présentes notre église cathédrale...

« Comme les temps, hélas! deviennent de jour en jour plus mauvais et que nous touchons peut-être au moment où les prêtres fidèles à leur conscience seront obligés de se cacher dans les antres et les forêts, et ne pourront plus administrer les sacrements de l'Eglise qu'au péril de leur vie, nous déclarons le temps pascal ouvert dès à présent... Et seront les présentes publiées au prône, affichées aux portes des églises dans toute l'étendue de notre diocèse... »

Cette énergique sentence fut naturellemeut le signal d'un soulèvement général contre le clergé constitutionnel. En haine de l'archevêque les patriotes se firent dévots; ils assistèrent aux offices; l'évêque intrus fut installé. Mais aussitôt le peuple se souleva. La municipalité de Strasbourg s'adressa à l'Assemblée nationale pour en obtenir assistance et avoir la sanction de plusieurs arrêtés de proscription contre les prêtres. « Le conseil général de la commune, écrivait-elle, a ordonné au corps municipal de vous adresser son arrêté du 27 courant, au sujet d'une monition canonique et ordonnance de M. de Rohan, et d'une émeute qui a eu lieu samedi soir, 26, à la cathédrale. M. Jœglé, ci-devant curé de cette paroisse, s'est transporté en surplis pour y dire le salut, quoique M. l'évêque du Bas-Rhin en eût pris possession et y eût été installé en grande pompe la veille. Il ne voulut pas céder ses fonctions à un prêtre que M. l'évêque en avait chargé, et il ne renonça à le faire que lorsque M. Brendel se fut présenté lui-même et eut eu avec lui une altercation assez longue dans la sacristie; conflit qui a donné lieu à un mouvement très-violent de la part du peuple qui *a insulté et même frappé l'évêque*...

« Dans les prônes, les sermons et l'instruction publique, nos prêtres et nos moines ne tendent qu'à persuader au peuple et aux enfants qu'il n'y a plus de religion, plus de sacrements. Tous ceux qui n'ont pas prêté le serment, parlent et agissent d'après la monition de M. le car-dinal; ils exaltent le fanatisme au plus haut degré, et nous ne pouvons en imposer que *par des coups d'autorité prompts*. C'est ce qui a déterminé le corps municipal à prononcer l'arrestation de M. Jœglé... Il nous reste encore, pour remplir le vœu du conseil de la commune, à mettre sous les yeux de l'Assemblée nationale, les différentes lettres, instructions pastorales, déclarations, monitions et autres actes qui décèlent

la coalition dont M. de Rohan est le chef, pour prier l'Assemblée nationale de le déclarer déchu de l'inviolabilité que la loi assure aux représentants de la nation, afin que son procès lui soit fait par la haute cour. »

M. Jœglé était en fuite et le cardinal de Rohan en émigration sur le Rhin, au camp d'Ebehrstein, d'où il continuait à administrer son diocèse. Aussi l'accusait-on d'intrigues et de conspiration à l'étranger. Les bruits les plus sinistres se répandaient sur une prétendue coalition des prêtres et des nobles contre la France. Le clergé en masse était suspect. La pétition de la municipalité de Strasbourg fut renvoyée d'urgence aux quatre comités, diplomatique, des rapports, ecclésiastique, et des recherches. Un député de Colmar, membre de la noblesse, mais libéral, Victor Broglie, fils du maréchal, fut chargé du rapport, lequel, se bornant à l'exposé des faits et à l'analyse ou à la reproduction des documents dénoncés par les réclamants, fut immédiatement déposé et lu dans la séance du 4 avril. On confirma, en les aggravant, les mesures déjà prises par la municipalité de Strasbourg.

« Pour détruire, disait le rapporteur, l'influence pernicieuse de ces moines et ecclésiastiques, plus dangereux peut-être dans les départements du Rhin que dans toute autre partie du royaume à cause de l'ignorance superstitieuse dans laquelle ils ont cherché à entretenir le peuple, de la rivalité des religions et du voisinage des pays étrangers, pour les attacher à la Constitution par les liens pressants de leurs intérêts, il a paru à vos comités qu'il fallait les livrer à la surveillance active des tribunaux et administrateurs et priver de leurs pensions ceux qui se permettraient de désobéir aux lois. »

En conséquence, l'Assemblée nationale, sans examen, sans débat, interrompant à peine, tout émue de la mort de Mirabeau, sa grande et mémorable discussion sur le droit de tester, et voulant pourvoir immédiatement au remplacement des prêtres fidèles, décréta que :

« I.—Dans les départements où les ministres de la religion sont dans la nécessité d'employer plus d'un idiome pour donner au peuple le secours spirituel, et même dans ceux des autres départements où, par des circonstances particulières il ne pourrait pas se trouver suffisamment de prêtres réunissant toutes les conditions requises, il suffira, pendant la présente année seulement, pour être éligible aux cures et appelé aux vicariats, d'être prêtre régulier ou séculier...

II. — L'Assemblée nationale charge les municipalités et les corps administratifs de *dénoncer*, et les tribunaux de poursuivre diligemment toutes personnes ecclésiastiques ou laïques qui se trouveront dans les cas prévus par les articles VI, VII et VIII du décret rendu le 27 novembre dernier... (c'est à-dire dans le cas de refus de serment....) Les peines portées auxdits articles, et notamment la privation de leur traitement, leur seront appliquées... »

Il me semble, s'écria ironiquement Montlosier, en entendant la lecture de ce projet, que l'on devrait « donner plus d'extension au décret, car la moitié du royaume s'obstinera à regarder ses nouveaux évêques comme des intrus... » Il fut rappelé à l'ordre; la grande majorité vota immédiatement le décret.

Les fêtes de Pâques approchaient. L'agitation devint plus vive. A Paris les émeutes furent continuelles. Des femmes, au sortir de la messe, se virent insultées, des religieuses fustigées. Les attroupements étaient menaçants. La municipalité s'en émut. Elle fit, le 8 avril, une proclamation portant « défenses à toutes personnes de s'attrouper devant les maisons et églises des communautés religieuses et de commettre aucun excès contre qui que ce fût... » Rien ne semblait plus équitable. Mais, dans le peuple, qui se souciait de la justice? Pour garder une ombre de pouvoir, il fallait caresser les préventions de la foule, les haines du parti révolutionnaire et celles non moins ardentes du clergé constitutionnel. La proclamation ajoutait : « Le corps municipal a également arrêté que M. l'evêque métropolitain du département de Paris, sera invité à prendre toutes les mesures qui dépendent de l'autorité spirituelle pour empêcher que des ecclésiastiques *sans pouvoirs*, s'insinuent dans aucunes fonctions publiques ecclésiastiques et n'abusent à cet effet des églises des maisons religieuses. »

L'évêque, dont les pouvoirs venaient d'être déclarés nuls par le véritable titulaire, se voyait donc publiquement sommé d'avoir à persécuter les prêtres fidèles. Ce n'était pas le moyen de relever son autorité. L'intrusion du pouvoir civil était flagrante, ou, comme on dit, scandaleuse. L'esprit des nouvelles institutions se trahissait grossièrement. Il n'en fallait pas plus pour frapper à jamais d'impuissance et de nullité les actes du clergé constitutionnel.

Les catholiques, menacés de voir cesser l'exercice *public* de leur culte, s'agitèrent; des provocations surgirent; les con-

flits se multiplièrent. Quelques sœurs de charité moururent des mauvais traitements qu'on leur avait fait subir. L'indignation fut vive à la Cour. Le ministre de l'intérieur, Delessart, écrivit au nom du roi, une lettre pressante au Directoire du département de la Seine, pour l'inviter à prendre des mesures sérieuses, efficaces, contre le retour des scènes humiliantes dont Paris avait été attristé. On croyait unir l'ordre à la liberté par le développement de la tolérance. « C'est au nom de la Constitution même, disait le ministre, c'est au nom de l'ordre et pour l'honneur du gouvernement, que le roi vous enjoint d'employer les moyens les plus prompts et les plus sûrs pour faire poursuivre et punir les auteurs de ces délits... Mais en même temps, Sa Majesté désire encore davantage que, par l'autorité de la raison, vous puissiez faire régner cet esprit de *tolérance* et de modération qui convient à des hommes éclairés et libres, et qui doit être un des plus beaux *résultats de notre Constitution.* »

En d'autres termes, il fallait faire vivre ensemble les deux cultes. C'était le vœu du roi et du ministre, de l'Assemblée et du pays. La Constitution même l'ordonnait. Mais si elle avait posé le problème elle ne l'avait point résolu. Loin de là : elle expulsait les prêtres de l'autel; car en instituant un culte *officiel et salarié*, elle devait lui assurer la jouissance des églises paroissiales et par conséquent en déposséder les premiers titulaires. C'était inévitable, et cependant l'on n'avait point prévu cette conséquence, ou plutôt on s'était imaginé que les anciens prêtres abjureraient sans bruit devant le clergé intrus, et que le peuple laisserait les catholiques prier librement dans leurs temples particuliers. Mais à Paris, le peuple s'érigeant tout à coup en interprète de la loi, n'accordait pas même aux fidèles la liberté de leur culte privé. Il prétendait faire fermer leurs oratoires et leurs églises pour les contraindre à embrasser la religion constitutionnelle, devenue, de fait, la religion de l'Etat. En province, au contraire, et dans les campagnes où il n'existait qu'un temple et où l'on n'avait point la ressource d'accorder aux deux cultes des édifices distincts, c'était contre le nouveau clergé que se soulevaient les populations. Habituées ou dévouées à leurs pasteurs, elles n'entendaient point faire à des intrus l'abandon de leurs églises. Comment les y contraindre? Il y avait résistance, attroupements, émeutes. Il fallait rétablir l'ordre et faire respecter la loi. L'autorité, quand elle ne pactisait pas avec l'émeute, se trouvait en lutte contre les mœurs et l'opinion. La force

était au service de l'anarchie, et le pouvoir, gardien de la paix, devenait un instrument de troubles. La Constitution se déchirait elle-même.

L'Assemblée prétendait protéger également les deux cultes et leur accorder la jouissance des mêmes temples. Cette promiscuité parut odieuse; on la repoussa. Elle était pourtant en dehors de la séparation, *dont personne ne voulait alors*, la seule solution théorique que comportât le problème introduit par la Constitution civile du clergé. Il fallut l'imposer par la force. Les mesures de rigueur se multiplièrent; c'est ainsi que, de violences en violences, l'Assemblée fut amenée à proscrire tous les cultes. Peut-être admirable en théorie, cette promiscuité était irréalisable en pratique; les mœurs la réprouvaient. Des sceptiques peuvent voir d'un œil indifférent tous les cultes et leur accorder la même banale ou insouciante protection; des croyants n'admettront jamais, si ce n'est dans le cas de force majeure, au désert ou sur un radeau, qu'on adore des dieux différents, au pied des mêmes autels et dans les mêmes temples.

D'ailleurs la promiscuité comme la séparation des cultes était alors impraticable. L'expérience fit bientôt voir que, toute solution, quelle qu'elle fût, ne pouvait pas convenir à la fois aux villes et aux campagnes, puisque d'une part, l'esprit des populations n'était pas le même et que, d'autre part, la loi avait ici et là un effet fort différent. Comment séparer les autels et les cultes au village? comment les unir dans les villes? Le législateur se voyait donc impuissant; toute mesure *générale* était impraticable, et cependant l'Assemblée avait juré de ne se point séparer avant d'avoir assuré, « par des lois communes à tous », le bonheur de la France.

Il est facile de suivre la série des déviations qui l'entraînèrent peu à peu dans cette impasse. Barruel en a tracé le tableau. « Suivons la marche de l'Assemblée, dit-il : le 4 août 1789, elle supprime les dîmes de l'Eglise; le 27 septembre, elle enlève aux églises les vases sacrés; le 18 octobre, elle défend les vœux monastiques (ou plutôt elle autorise leur rupture, car ils ne furent supprimés que le 13 février suivant); le 2 novembre, elle adjuge à la nation les propriétés du clergé; le 13 avril 1790, elle lui en ôte l'administration, et le 14 du même mois, elle salarie le clergé par un impôt et l'asservit par ses besoins; et le 12 juillet, elle attaque les lois de l'Eglise et renverse son gouvernement... Les chefs des factieux se posèrent ce dilemme : ou le clergé acceptera la

Constitution que nous lui donnons, ou il la refusera. S'il l'accepte, nous le couvrirons d'opprobre, car nous ferons alors ce qu'il aurait dû faire; nous prouverons qu'il a trahi sa foi et vendu sa religion... S'il résiste, nous le placerons entre l'apostasie et l'indigence... » Les événements se déroulèrent, en effet, comme Baruel le raconte; mais nous n'admettons point que leurs auteurs fussent tous de mauvaise foi. Ils eurent plutôt de faux principes et de grandes illusions, croyant toujours que l'Eglise accepterait les faits accomplis. Quoi qu'il en soit, les *dîmes* se convertirent en *dotation*, cette dotation en *salaire*, et ce salaire parut, aux jours d'émeute, un gage de civisme ou d'apostasie, un moyen d'expulser le clergé rebelle.

Là était l'iniquité révoltante, l'abus odieux de la souveraineté. La conscience publique s'indignait, ameutant partout le peuple contre la loi, soulevant l'opinion contre le pouvoir. Et c'étaient les *constitutionnels*, c'est-à-dire les régénérateurs de la France qui avaient le périlleux devoir d'appliquer la Constitution civile au clergé ou d'appeler sur leurs actes les colères et l'animadversion publiques. Ils y succombèrent. Quelques mois plus tard, à bout de patience et de force, vaincus dans la lutte, délaissés par l'Assemblée et voulant se sauver à tout prix, ils reconnurent que la nouvelle Constitution de l'Eglise était indépendante de la nouvelle Constitution de l'Etat. Ils retirèrent au clergé constitutionnel la protection officielle et la situation privilégiée dont il avait joui jusque là, et abandonnèrent l'œuvre du comité ecclésiastique à ses propres forces. Ils dirent comme Bossuet : *abeat quo voluerit*, non qu'ils n'eussent plus foi en elle, mais parce qu'après tout c'était à elle à se défendre elle-même.

Au mois d'avril 1791 au contraire, l'épreuve n'était pas encore faite ; tout le monde, dans le gouvernement, voulait tenter de bonne foi l'expérience de la Constitution. On la croyait praticable ; on cherchait les moyens de l'appliquer. Pour cela il fallait avant tout garantir l'ordre. Gardien de la tranquillité publique, le Directoire du département de la Seine, que présidait un royaliste constitutionnel éminent, M. de la Rochefoucault, ne trouva rien de mieux, en réponse à la demande du ministre de l'Intérieur, que d'interdire aux catholiques l'usage des églises *paroissiales*. Voulant concilier l'existence du culte officiel avec la liberté des opinions religieuses, il imagina de réduire les catholiques à un culte sinon clandestin, du moins *privé et à part*, en leur aban-

donnant, comme propriétés particulières, les anciennes églises supprimées. C'était encore trop de tolérance au gré de la populace révolutionnaire que soulevaient les Jacobins, et cette mesure, faite pour concilier tous les partis, n'en satisfit aucun. L'année suivante, le 7 mars, François de Neufchâteau, la qualifia aux applaudissements des tribunes, d'*intrigue royaliste* et le 11 avril, Vergniaud, tout en faisant l'apologie de Sieyès, son auteur, avoua que « l'application n'en était plus possible parce qu'elle avait servi au projet de la contre-révolution ». Ainsi attaquée de toutes parts, elle n'en fut pas moins le seul acte par lequel on tenta sérieusement, mais en vain, de rendre pratique la Constitution civile du clergé. A ce titre, cet arrêté du Directoire de la Seine, qui porte la date du 11 avril 1791, devint fameux, aussi bien par la discussion qu'il souleva au sein de l'Assemblée législative, dont il semblait usurper les attributions, que parce qu'il servit de modèle aux Directoires des départements, jaloux d'imiter celui de Paris. Il eut ainsi l'importance d'une loi et resta comme le commentaire officiel de la Constitution sur ce point. Le *Moniteur* l'enregistra dans son numéro du 15 avril 1791, en ces termes :

« Le Directoire du département de la Seine :

« Vu son précédent arrêté du 8 de ce mois par lequel, en confirmant les mesures provisoires prises par la municipalité, il requérait qu'il lui fût rendu compte de l'état des églises paroissales de Paris, et de leur suffisance ou insuffisance pour le service public du culte catholique ;

« Vu le rapport de la municipalité à la séance de ce jour ;

« Considérant que la nation, en se chargeant des frais du culte catholique, n'entend pas y consacrer plus d'édifices qu'il n'est nécessaire pour l'entier et complet exercice de cette religion ;

« Que le Trésor national doit profiter de la vente de toutes les propriétés nationales devenues inutiles...

« Que la liberté du citoyen dans ses opinions religieuses et dans tout ce qui ne blesse pas l'ordre public doit lui être garantie contre tout atteinte ;

« Voulant en même temps réprimer efficacement les désordres publics...

« ARRÊTE :

« I. — La municipalité nommera pour chaque église pa-

roissiale un officier public, sous le nom de préposé laïc, qui en aura la garde et la police intérieure;

« III. — Tout préposé laïc sera tenu d'empêcher, sous peine de destitution, qu'aucune fonction ecclésiastique soit exercée dans l'Eglise par d'autres que par les *fonctionnaires publics* ecclésiastiques salariés par la nation...

« IV. — Il ne sera fait d'exception que pour les ecclésiastiques munis d'une licence spéciale de l'évêque du département, visée et consentie par le curé de la paroisse...

« V. — Toute autre église ou chapelle appartenant à la nation seront *fermées* dans les vingt-quatre heures...

« VI. — Sont exceptées les chapelles (des hôpitaux, couvents, colléges, séminaires)... Mais toutes les exceptions ne sont que provisoires, en attendant que l'Assemblée nationale statue sur l'instruction publique...

« VII. — Les exceptions sont faites à la condition que les dites églises ne serviront qu'à l'usage particulier de la maison y annexée, et qu'aucune fonction ecclésiastique ne s'y accomplira que par des prêtres munis d'une licence de l'évêque...

« X. — Les églises et chapelles fermées en vertu de l'article V, seront mises en vente. Les acquéreurs seront libres d'en faire tel usage qu'ils voudront.

« XI. — Tout édifice ou partie d'édifice que des particuliers voudront consacrer à un culte religieux, portera sur la principale porte extérieure une *inscription* pour en indiquer l'usage et le distinguer des églises de la nation dont le service est payé par elle.

« XIV. — Il est expressément défendu de mêler aux exercices de quelque culte que ce soit des provocations contre la Constitution, les lois ou les autorités...

« XVI. — Le Directoire ordonne expressément à la municipalité d'employer tous les moyens pour réprimer efficacement les coupables effets de l'odieuse intolérance qui s'est récemment manifestée...

« Signé : La Rochefoucault, *président*.

« Blondel, *secrétaire*. »

Cet arrêté touchait par divers côtés aux questions les plus graves de l'administration des cultes. Il ne se bornait point à confisquer, conformément au décret du 2 novembre, les édifices religieux pour les remettre aux prêtres constitutionnels ou pour en ordonner la vente; il allait bien au delà.

Reconnaissant, contrairement aux intentions de l'Assemblée et aux déclarations répétées du comité, l'existence officielle du schisme par la distinction qu'il faisait des ecclésiastiques en *sermentés* et en *non sermentés*, il ouvrait et consacrait des temples publics à l'usage des prêtres constitutionnels, tandis qu'il interdisait aux prêtres catholiques l'entrée des églises de la nation, de manière à les réduire dans des temples obscurs, à un culte presque clandestin. En un mot il instituait deux cultes : un culte officiel et un culte proscrit. Etait-ce le vœu de la Constitution ? Un pareil acte était-il légal ?

Dès le commencement de mars, M. de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, avait loué ou fait louer par un nommé Lacoste, l'église des Théatins, quai Voltaire, afin d'y réunir les fidèles. Ayant voulu en faire l'ouverture, le 10 avril, dimanche de la Passion, le peuple s'était ameuté et avait causé les plus grands désordres. Conformément à l'arrêté du Directoire, du 11, M. de Pancemont sollicita donc et obtint de la municipalité l'autorisation devenue nécessaire. L'inscription devait porter : « *Edifice consacré au culte religieux par une société particulière. Paix et Liberté.* » On ne pouvait mieux se conformer à la loi. Le 17 avril, dimanche des Rameaux, on essaya de nouveau d'inaugurer le temple. Ce fut impossible. Soit que l'inscription n'eût pas été apposée, soit qu'on n'eût pas eu le temps d'informer le peuple de l'accomplissement des formalités légales, ainsi que le prétendit le *Moniteur* du 21, les attroupements furent encore plus considérables et plus menaçants qu'auparavant. Bailly harangua la foule ; l'émeute continua. Trop heureux de voir M. de Pancemont déplacer lui-même le siége de sa paroisse et obéir sans résistance à l'arrêté du Directoire, les constitutionnels insistaient pour rendre libre l'église des Théatins. Lafayette supplia les prêtres catholiques d'y célébrer la messe sous la protection de la garde nationale appelée à maintenir l'ordre ; ceux-ci refusèrent, ne voulant pas plus provoquer des luttes que des profanations inévitables.

« Dès le matin, dit le *Moniteur*, on avait attaché à la porte des Théatins une poignée de verges et on avait mis dessous un placard avec ces mots : *Avis aux dévotes aristocrates : médecine purgative distribuée gratis le dimanche* 17 *avril*. Cet appareil d'une exécrable violence, ajoutait le *Moniteur*, ces menaces d'une intolérance odieuse, n'auraient pas eu lieu sans doute ou eussent été promptement réprimées, si la vérité des faits eût été connue. » Ainsi le *Moniteur* lui-même

tremblait devant la populace. Il l'accusait et la justifiait en même temps.

Telle fut pendant près de deux ans l'attitude des constitutionnels, obligés de s'appuyer sur le peuple contre les royalistes, et, sur la loi, contre le peuple. L'arrêté du Directoire de la Seine rencontra donc dès le principe deux sortes d'adversaires, ceux de l'extrême droite et ceux de l'extrême gauche. Il supprimait les églises, mais il tolérait l'ouverture d'oratoires *particuliers*; c'était trop pour les uns et trop peu pour les autres. N'osant pas en attaquer le principe parfaitement constitutionnel, on en attaqua la forme. On le taxa d'illégalité. Il devint la proie des légistes.

Le lundi saint, 18 avril, Louis XVI voulut se rendre à Saint-Cloud, avec la reine, ses enfants et M[me] Elisabeth, pour y passer la Semaine-Sainte dans la retraite. Il ne le put. La foule ameutée entoura sa voiture, ferma les grilles des Tuileries et malgré l'intervention de Lafayette et de Bailly, le contraignit, après une heure et demie d'attente, à rentrer au château. De plus, sur l'avis de M. de Bonnal, évêque de Clermont, son directeur, il dut, pour ne pas fournir de nouveaux prétextes à l'effervescence populaire, assister le dimanche de Pâques, aux offices du curé constitutionnel de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il se sépara, dans le même but, du cardinal de Montmorency, son grand aumônier, de l'évêque de Senlis, son premier aumônier et de tous les ecclésiastiques de sa chapelle et de celle de la reine. Mais ces concessions, loin d'apaiser la multitude, semblaient la rendre plus exigeante encore. Elle ne cessait de faire entendre sous les fenêtres des Tuileries ses clameurs et ses menaces.

Afin de poursuivre les fauteurs des « exécrables violences » dont Paris devenait chaque jour le théâtre, le Directoire, qui ne voulait point paraître solliciter la confirmation de son arrêté du 11, demanda le 18 à l'Assemblée législative, l'établissement de pénalités nouvelles appropriées à la nature et à la gravité des nouveaux délits. Biozat proposa de renvoyer la question au comité de Constitution. Dandré s'y opposa, déclarant l'arrêté du Directoire de la Seine digne des plus grands éloges. Goupil prit alors la parole : « Le Directoire, dit-il, a adopté comme arrêté ce qui était excellent à vous être présenté comme pétition. S'il peut, avec ses bonnes intentions, s'arroger la puissance législative (on applaudit à l'extrême gauche), nous voilà dans l'état fédératif... Ce que le Directoire du département de Paris s'est permis, les quatre-vingt-deux

autres pourront bien se le permettre aussi, et dès lors vous avez quatre-vingt-trois puissances législatives. (Nouveaux applaudissements à gauche)... Le Directoire du département de Paris empiète sur le Corps législatif lorsqu'il dit : « La municipalité nommera pour chaque église paroissiale un préposé laïque. » Je demande si un officier peut être autrement établi que par une loi. Le quatrième paragraphe porte qu'il ne pourra être fait d'exception à l'article qui le précède « qu'en faveur des prêtres munis d'une licence particulière accordée par l'évêque du département, *consentie par le curé de la paroisse*. » Par cette disposition, le Directoire du département de Paris a tranché une des grandes questions du droit public ecclésiastique... Ce n'est pas assez de faire le bien, il faut encore le bien faire... »

La discussion s'élevait peu à peu, et la lutte se dessinait nettement entre l'Assemblée nationale et le Directoire de la Seine. Les *constitutionnels* se déchiraient entre eux. Mais comme il arrive souvent dans les temps de révolution, les rôles étaient intervertis. Les hommes d'ordre du Directoire réclamaient pour eux le droit à l'arbitraire, tandis que l'extrême gauche se prononçait en faveur de la légalité. Jessé, admirant dans l'arrêté du Directoire de Paris, « les vues saines et fermes pour la cessation d'une odieuse intolérance, » demanda, comme Dandré, qu'il fût envoyé à tous les départements. Mais Treilhard, au nom du Comité ecclésiastique qui n'entendait pas abandonner au Directoire de la Seine une partie de ses attributions, en fit voir les nombreux inconvénients.

» Dans les deux premiers articles, dit-il, le Directoire excède son pouvoir en créant des officiers publics, et augmente les frais du culte... L'article 3 donnerait lieu à très-grands inconvénients. Vous avez ordonné que les ecclésiastiques fonctionnaires publics prêteraient un serment, et vous n'avez pas imposé cette loi aux ecclésiastiques non fonctionnaires publics. Ils sont dans le même état qu'auparavant. Les ecclésiastiques qui étaient fonctionnaires publics et qui ont refusé le serment sont devenus seulement des ecclésiastiques ordinaires. Les uns et les autres ont conservé le droit *d'exercer partout* les fonctions ecclésiastiques. L'arrêté porte qu'ils ne pourront dire la messe dans une paroisse. Jamais les simples ecclésiastiques n'ont été privés de faire les fonctions ecclésiastiques... L'article suivant fait une exception en faveur des prêtres qui seraient munis d'une licence particu-

lière. Il est certain que cette mesure est mauvaise. L'édit de 1695 voulait bien qu'on ne pût prêcher ni confesser dans aucune paroisse sans permission; mais jamais ni cet édit, ni aucune autre loi n'ont exigé la licence de l'évêque pour qu'un prêtre pût dire la messe. (On applaudit.) Cet article aurait encore un autre inconvénient : il augmenterait singulièrement la dépense du culte. Il y avait des prêtres habitués que les particuliers employaient... Si vous les ôtiez, il faudrait augmenter le nombre des vicaires... Je déclare hautement que la liberté est nécessaire, qu'elle est une conséquence de vos décrets. (On applaudit à plusieurs reprises). Je ne connais qu'un culte dans l'Église catholique, apostolique et romaine; il ne peut en exister deux. Je ne peux voir une ligne de démarcation où il n'y en a pas. (Les applaudissements redoublent.) La seule différence qu'il y ait entre un prêtre assermenté et un prêtre qui n'a pas prêté le serment, c'est que l'un est fonctionnaire public et que l'autre ne l'est plus... (Nouveaux applaudissements.) Il résulterait de cet arrêté que contre le vœu de la nation, *elle serait schismatique*, ce qu'elle n'a pas voulu, ce qu'elle ne veut pas être. Alors les prêtres qui ont accepté des offices et qui ne sont pas schismatiques auraient des scrupules; leur conscience serait troublée. Supposons que le ci-devant archevêque de Paris vienne aux Théatins faire des fonctions publiques, ordonner des prêtres; vous aurez établi une scission, vous la perpétuerez. Les prêtres vivraient d'oblations. Vous n'aurez à la vérité qu'un seul culte payé par la nation; mais il y aurait un autre culte, et en établissant le schisme, vous auriez établi la mendicité. »

Treilhard demanda, en conséquence, que les prêtres catholiques pussent officier dans toutes les églises, et que l'arrêté du Directoire fût renvoyé au Comité de constitution. A quel titre? Non pas comme pétition, s'écria Lanjuinais qui craignait sans doute que cet arrêté si favorable à l'Eglise constitutionnelle et seulement entaché d'un vice de forme, ne fût remis en question. « Je suis libre, répondit Biozat, et je ne conçois pas que celui qui veut la liberté pour lui ne la veuille pas pour les autres. » « —Je veux être libre aussi, répliqua Lanjuinais, et c'est à cause que je veux être libre que je m'oppose au renvoi *pur et simple* de l'arrêté au Comité de constitution... Si l'acte dont il s'agit usurpe le pouvoir législatif, le Directoire, sans doute, sans mauvaises intentions, a commis le plus grand délit possible, le crime de lèse-nation. »

L'agitation était grande dans Paris; il fallait une solution. Lanjuinais voulait que l'Assemblée législative se prononçât, c'est-à-dire confirmât l'arrêté du Directoire de la Seine en se l'appropriant et en lui donnant force de loi. Moins confiant dans l'issue de la discussion, Camus en proposa l'ajournement, pour ne pas interrompre, dit-il, des travaux plus importants. Dandré le réfuta aussitôt : « On a dit, s'écria-t-il, que nous avions d'autres objets importants à examiner; mais quand il s'agit d'un objet qui tient à la liberté publique, quand depuis trois jours *tout Paris est en mouvement*, quand les ennemis de la Révolution d'un côté, les fanatiques de l'autre, se servent de cet arrêté pour exciter des troubles, en laisser la discussion en arrière, sous prétexte de renvoi, c'est se résigner bien inutilement au mal... Pour mettre de l'ordre dans la discussion, je demande qu'un membre du Directoire du département, M. l'abbé Sieyès, par exemple, explique les motifs de cet arrêté. »

Ainsi interpellé, Sieyès parut à la tribune. Sa présence seule provoqua des applaudissements. Mais son succès ne fut pas long. « L'ordre public était troublé, dit-il; d'un côté les fanatiques, de l'autre lès intolérants semblaient attaquer la Constitution... Une partie des églises devenaient des lieux de rassemblements pour les réfractaires... La nation veut défrayer le culte catholique; *elle ne veut défrayer que celui-là*; elle a décrété le traitement des évêques, des curés, des vicaires; *elle a supprimé tout le reste*... quand elle a établi un nombre suffisant d'églises paroissiales ou de succursales, *elle ne doit plus rien*... »

C'était donc pour *supprimer tout le reste*, c'est-à-dire le clergé catholique, que le Directoire de la Seine avait pris son arrêté et confié les églises aux prêtres constitutionnels. La nation, selon Sieyès, *ne devait rien aux autres*, pas même la liberté! Un tel aveu est précieux, il met la lutte dans tout son jour, et fait voir de quelles interprétations contradictoires la Constitution était susceptible. De part et d'autre, on invoquait les mêmes principes de justice et de tolérance. « Vous avez entendu, poursuit Sieyès, le Comité ecclésiastique dire que lui seul était tolérant et que le département était intolérant. Plaisante tolérance que celle qui déclare ne reconnaître qu'un culte. (On murmure.) Je n'entre pas dans le fond, puisque l'Assemblée ne veut pas m'entendre... »

La tolérance du Directoire n'était-elle pas plus singulière encore, puisque, en refusant aux catholiques la publicité de

leur culte, elle déclarait que la nation ne leur devait rien. Mais la majorité de l'Assemblée, en refusant de suivre l'orateur sur ce terrain, montrait la défiance profonde que lui inspirait déjà la Constitution civile du clergé. Il est remarquable, en effet, qu'aucun membre influent n'en prit la défense. Battu de ce côté, Siéyès se retrancha dans la question de légalité. « Le Directoire, dit-il, a bien senti où sa compétence finissait et où commençait celle de l'Assemblée nationale... Ce n'est point une liberté nouvelle qu'il a voulu établir, mais il fallait soumettre l'exercice de cette liberté à une mesure de police. Le devoir du département est de maintenir la liberté!... Il a pris des mesures qui sont dans sa compétence... Car vous n'avez pas conservé tous les pouvoirs pour l'établissement et le maintien de l'ordre public... Je demande que l'Assemblée approuve l'arrêté du Directoire, et en ordonne l'envoi à tous les corps administratifs... Dans tous les cas, l'exécution provisoire est indispensable... »

Des applaudissements couvrirent la retraite de Sieyès; mais il ne dut pas se méprendre sur ce dernier hommage rendu à sa réputation plutôt qu'à ses doctrines. Folleville acheva d'un mot sa déroute, en montrant ce que devenait, entre les mains des Directoires de départements, le pouvoir législatif dont on semblait vouloir les investir. « Si les intentions du Directoire de Paris ont été pures, dit-il, je dois dénoncer un acte tout différent du département de l'Ain. Il a fait défense à tout curé ou desservant de laisser remplir les fonctions sacerdotales par des prêtres non assermentés, sous peine d'être regardés comme perturbateurs du repos public (applaudissements à gauche). Je demande, malgré les applaudissements, s'il y a rien de plus fait pour soulever le cœur des amis de la liberté. »

Mais peu à peu, l'agitation des tribunes gagnant l'Assemblée, la discussion devint orageuse. « Que résulte-t-il, s'écria Girod du Puy-de-Dôme, de ce qui vous a été dit par le Directoire? C'est qu'il se croit autorisé à faire ce que vous n'avez pas fait, à établir des lois de développement que l'Assemblée était seule en droit de porter. »

Maury vint à son tour montrer l'incompétence et l'usurpation de l'arrêté du Directoire de la Seine. Mais, comme toujours, il souleva par la violence de son langage un effroyable tumulte. En vain, ses premiers mots furent-ils : « Je serai tèès-court, très-précis et j'ose ajouter, infiniment modéré. » A peine avait-il commencé son discours que l'Assemblée ne se

possédait plus. Il montra qu'un grand nombre de départements, à l'exemple de celui de Paris, avaient pris des arrêtés sur les cultes, et qu'ainsi tout le monde faisait des lois, excepté ceux-là seuls qui avaient le droit et le devoir d'en faire. Qu'avait besoin le Directoire de la Seine d'agir avec tant de précipitation, avec tant de hardiesse, en présence même de l'Assemblée nationale, pendant qu'elle était réunie et qu'elle discutait la Constitution? Ne pouvait-il s'adresser à elle? Mais non, ajouta-t-il, au lieu de venir dénoncer à la barre les scandales inouïs dont Paris était le théâtre, plutôt que de retirer des mains du peuple ces instruments honteux (les piques) qui n'attestent que trop les persécutions qu'on a voulu exercer contre la religion catholique... (violents murmures à gauche; on demande que l'orateur soit rappelé à l'ordre.)

Habitué aux tempêtes que soulevait sa parole, Maury ne s'effraya pas pour si peu. Il voulut lire une lettre de la supérieure des sœurs de charité, dont l'église avait été envahie, la maison dévastée; mais il ne put y parvenir. Les cris, les injures couvrirent sa voix. « M. l'abbé Maury, s'écria Dubois, a promis qu'il serait court, voilà une heure qu'il parle; il a promis qu'il serait précis, il divague; il a promis qu'il serait modéré, vous l'entendez... »

Malgré les interpellations qui se croisaient de toutes parts, Maury reprit le développement de ses idées et dénonça hardiment l'esprit persécuteur qui se cachait sous la tolérance affectée du Directoire de la Seine, comme sous les sophismes constitutionnels de l'abbé Sieyès. « C'est pour soumettre, dit-il, les ecclésiastiques non fonctionnaires publics à demander une permission provisoire dont ils n'ont pas besoin, que le Directoire a fait un arrêté... Il n'est pas assez ignorant pour ne pas voir qu'il interdisait la messe. Il a fait une loi constitutionnelle sur la séparation des cultes publics et il nous a révélé le principe de son erreur; c'est qu'il veut expliquer les lois par la déclaration des Droits de l'homme. Ils sont éternels, mais ce n'est pas par eux qu'un Etat se régit, c'est par des lois... Il a dit qu'il était dangereux de tenir des assemblées clandestines. Pourquoi ferme-t-il les églises où nous voulons nous assembler? Pourquoi ôter aux catholiques romains la publicité de leur culte. »

Le *Moniteur* ne nous donne malheureusement que des lambeaux informes et sans suite de cette ardente improvisation, souvent interrompue ou couverte par les clameurs des tribunes

et de l'Assemblée. Il est probable que l'abbé Maury ne put continuer. Les cris : *A l'ordre! à l'ordre!* étouffèrent sa voix. Pour le punir de sa hardiesse, on fit plus : on le censura publiquement. Montlosier, qui voulut parler après lui, n'y réussit pas davantage. L'arrêté du Directoire de la Seine fut purement et simplement renvoyé au Comité de constitution, dit Comité des Douzes, qui eut ordre de faire son rapport sous huit jours.

Le vendredi, 6 mai, Lanjuinais, en exécution des mesures arrêtées les 8, 12 et 14 avril, lut un projet de décret pour la vente des églises et sacristies, parvis, tours, clochers et cimetières des anciennes paroisses supprimées. L'aliénation des propriétés ecclésiastiques s'accomplissait sous la surveillance des Directoires de départements. Le lendemain, 7 mai, la discussion sur la liberté religieuse recommença. Elle fit époque et fut souvent rappelée dans la suite. Tallyrand et Sieyès la soutinrent éloquemment au nom des deux commissions qu'ils représentaient.

Entre le Directoire et l'Assemblée, le dissentiment portait moins sur une question de doctrine que sur une question de compétence et d'interprétation. De part et d'autre, on tâchait de bonne foi d'appliquer la Constitution ; les principes étaient les mêmes ; on voulait sincèrement la liberté des cultes. Mais on la concevait différemment. D'accord pour exclure les catholiques de toute protection spéciale, on ne s'entendait plus sur les moyens d'organiser la nouvelle Eglise. Le Directoire de la Seine la traitait en religion d'Etat, lui ouvrant les Eglises paroissiales et reléguant tous les autres cultes, les catholiques comme les protestants, dans des temples privés et *surveillés*. Le comité ecclésiastique, au contraire, tout en favorisant l'Eglise constitutionnelle pour assurer son triomphe et sa substitution à l'ancienne, n'entendait cependant pas lui donner une place à part dans l'Etat. Il voulait la liberté, l'égalité pour toutes les communions religieuses, afin de les dominer toutes également. Quant à l'Assemblée, fatiguée de ces débats qu'elle comprenait peu, affligée des désordres et des massacres qui ensanglantaient les provinces, effrayée de l'opposition unanime de l'épiscopat et du clergé qu'elle n'avait pas prévue et qui menaçait d'entraîner toute la nation, elle commençait à retirer sa confiance au comité ecclésiastique et à reculer devant son œuvre. Une seule chose subsistait pour elle : la nécessité d'accomplir la liberté religieuse qu'elle avait promise. Comment l'obtenir? Serait-ce en laissant les Eglises

communes aux deux cultes, ou en tolérant pour chacun des temples particuliers? Le premier moyen était possible dans les villes; le second était impraticable dans les campagnes. De là, une question incidente qui prenait une importance décisive Quelle que fût la solution à intervenir, l'imposerait-on par une loi générale à toutes les provinces, ou bien en laisserait-on le soin, comme règlement de police, aux administrations locales? Dans ce cas, n'y aurait-il pas autant de solutions que de paroisses? Ne serait-ce pas perpétuer le désordre et le fanatisme? Une loi d'ensemble n'offrait pas moins d'inconvénients. Que les temples fussent publics ou privés, la promiscuité des cultes répugnait aux catholiques, et les constitutionnels, de leur côté, ne voulaient pas voir leurs Eglises désertes, en tolérant celles de leurs adversaires. Enfin, accorder la publicité aux uns, non aux autres, c'était soulever les campagnes qui voulaient un culte public et violer la Constitution, sans profit pour l'ordre, puisque, dans les villes, le peuple n'en continuait pas moins à s'ameuter. Toutes les réunions privées étaient à ses yeux des foyers de réaction, soumis comme tels à la surveillance de la police et au contrôle de la nation.

Dès le premier pas que l'on faisait pour appliquer la Constitution, on se trouvait donc en présence de difficultés d'autant plus insolubles, que de part et d'autre on dissimulait ses véritables desseins. Les catholiques ne pouvaient pas, au nom de la liberté religieuse, demander la fermeture des temples constitutionnels, et les constitutionnels, à leur tour, n'osaient pas avouer que leurs temples seraient déserts s'ils permettaient l'ouverture des Eglises catholiques. Les uns cachaient leurs secrets désirs, les autres leurs malveillantes intentions. Pour ne pas rouvrir des discussions épuisées, on se tenait dans des généralités juridiques. Ferait-on une loi ou maintiendrait-on l'arrêté? Tel était en apparence le débat. Sur ce terrain, l'esprit de fédération et l'esprit d'unité se retrouvaient en présence. Les Girondins et les Jacobins se divisaient. Le comité ecclésiastique, organe de l'Assemblée, prétendait naturellement faire une loi ou centraliser tous les pouvoirs entre ses mains; mais Sieyès l'accusait de ne tendre à l'omnipotence que pour mieux détruire l'Eglise catholique et venger sur elle « *les mânes de Port-Royal.* » Le Directoire de la Seine, à son tour, préludant à la trop fameuse Commune de Paris, s'arrogeait au nom de la liberté et au profit de l'Eglise constitutionnelle, dont il poursuivait également le

triomphe, une puissance souveraine. On parlait déjà d'un patriarche à donner à la France. L'abbé Sieyès, par son esprit doctrinaire, absolu, comme par le rôle considérable qu'il n'avait cessé de jouer depuis 89, était sans doute la cause involontaire de ces rumeurs. Entre les deux partis, également engagés dans la Révolution, également dévoués à la Constitution, et tous deux hostiles à l'Eglise, la lutte était vive. Le Comité des Douze fut chargé de les mettre d'accord. Il n'y parvint guère; l'Assemblée, comme toujours, pour en finir et obtenir une majorité, inséra dans le même décret des principes contradictoires. Elle décréta l'anarchie d'où sortit la persécution.

Talleyrand, qui venait d'être déclaré sacrilége par le Pape (le bref est du 2 avril) pour avoir sacré, en mars, deux évêques constitutionnels, fit son rapport le 7 mai. Il résuma d'abord, en lui donnant de grands éloges, l'arrêté du Directoire de la Seine. « Les principes de cet arrêté, dit-il, sont : 1° Que l'administration peut et doit disposer au profit de la nation des édifices religieux devenus inutiles; 2° qu'elle doit, par une surveillance active, s'assurer que les fonctions publiques du culte seront remplies dans les Eglises *d'une manière conforme aux lois;* 3° qu'elle doit protection à toutes les opinions religieuses. Il est impossible d'y voir autre chose, Or, ces principes sont incontestables, car vous avez solennellement décrété le premier et le second, et vous avez, non pas décrété, mais solennellement reconnu et proclamé le troisième... Il est temps que l'on sache que la liberté des opinions est une liberté pleine, entière, une *propriété réelle*, non moins *sacrée* que toute autre... La conséquence que le Directoire a tirée du troisième principe, c'est qu'il serait permis à tous particuliers de se réunir pour l'exercice d'un culte religieux quelconque, dans un édifice dont ils auraient acquis la disposition, à la charge d'y mettre une inscription. *Cette conséquence est encore juste.* En effet, nous bornerions-nous encore à cette tolérance hypocrite qui se réduirait à souffrir la diversité des opinions religieuses, pourvu qu'elles ne se manifestassent par aucun acte extérieur? Ainsi, on consentait à dire qu'il était permis de penser, sous la condition expresse qu'il ne serait jamais permis d'imprimer ce que l'on pensait, ni d'agir conformément à sa pensée. Il faut enfin prononcer la vérité tout entière et savoir ne s'effrayer d'aucune de ses conséquences: S'il doit être libre à chacun d'avoir une opinion religieuse différente de celle des autres, il est clair qu'il lui est également libre de

la manifester, sans quoi il mentirait éternellement à sa conscience; de là suit évidemment la liberté des cultes... *la liberté religieuse n'aurait aucun sens si elle ne protégeait pas toutes les opinions dissidentes*, aussi bien celles des catholiques non assermentés que celles des protestants... Il faut bien prendre garde de souiller par l'intolérance les premiers moments de la liberté.... Que ceux qui le pensent ou qui ne le pensent pas, puissent dire sans crainte que nous sommes schismatiques, si cela leur convient; il faut donc que le culte qu'ils désirent célébrer *à part,* qu'il diffère ou non d'un autre, soit tout aussi libre que tout autre culte; sans cela la liberté religieuse n'est qu'un vain mot. On devient un peuple intolérant, on justifie toutes les persécutions. »

Ces libérales et remarquables paroles furent naturellement couvertes d'applaudissements. L'habileté de Talleyrand fut de louer le Directoire de la Seine tout en le condamnant, et de tirer des principes de son arrêté, non-seulement la liberté du culte catholique dans des édifices privés ou à part, mais de plus pour tous les ecclésiastiques non assermentés, la faculté, malheureusement illusoire, d'aller dire la messe dans des églises publiques.

« En prononçant cette liberté religieuse *dans toute son étendue*, continua Talleyrand, nous n'exceptons aucune croyance; et ici nous devons dire aux habitants de cette capitale, que leur patriotisme s'est trop alarmé lorsqu'ils ont appris qu'un ancien édifice public allait s'ouvrir à des prêtres non assermentés. Il est vrai que plusieurs précautions de sagesse paraissent avoir été négligées, et nous croyons qu'il eût fallu préparer les esprits à cet événement inattendu par une instruction bien claire et dont le peuple se serait fait honneur d'adopter les principes. On lui aurait dit que chez un peuple libre et digne de l'être, la liberté religieuse comprend indistinctement toutes les opinions sans distinction de secte; que si celle des juifs, des protestants doit être respectée, celle des catholiques non conformistes doit l'être également, car elle n'est proscrite ni par la Constitution, ni par la loi. (Applaudissements...) On eût ajouté ce qu'il ne paraît pas avoir assez compris jusqu'à ce jour, que le simple refus de prêter le serment relatif à la Constitution civile du clergé, ne rend pas un prêtre *réfractaire*, lorsque d'ailleurs il se conforme aux lois; que seulement il le rend inhabile à exercer, au nom de la nation, les fonctions ecclésiastiques payées par elle; et voilà tout; qu'on doit ici considérer le catholique non conformiste

comme le protestant, et que celui-ci, fût-il d'ailleurs très-patriote, refuserait bien certainement de prêter ce serment, puisque la Constitution civile du clergé suppose des autorités ecclésiastiques, *celle du Pape, par exemple*, qu'il n'admet pas, et une croyance absolument contraire à la sienne...

« On a objecté, il est vrai, que la religion qui sera enseignée dans les églises nationales ne diffère en aucune manière de celle que les prêtres non assermentés enseignent dans les leurs, et que dès lors on ne doit point autoriser cette division. Je m'applaudis particulièrement en ce moment d'avoir prêté le serment, car il me donne l'espoir d'être mieux écouté... Personne ne pense plus sincèrement que moi que la religion, dont les cérémonies seront célébrées dans nos églises, est la religion catholique *dans toute sa pureté*, *dans toute son intégrité*; que c'est très-injustement qu'on a osé nous accuser de schisme; qu'une nation n'est point schismatique, lorsqu'elle affirme qu'elle ne veut point l'être. (La gauche et toute les tribunes applaudissent à plusieurs reprises.) Que le Pape lui-même est sans force et sans droit pour prononcer une telle scission (les applaudissements recommencent); qu'en vain prétendrait-il se séparer d'elle; qu'elle échapperait à ses menaces comme à ses anathèmes en déclarant tranquillement qu'elle ne veut pas se séparer de lui, et qu'il convient même *qu'elle écarte jusqu'aux plus légères apparences de rupture*, en maintenant hautement l'intention *de ne point se donner un Patriarche*. Disons plus, *si dans ce moment* (il n'y avait pas huit jours que la lettre du cardinal archevêque de Brienne avait été livrée à la publicité), le Pape, égaré par des opinions ultramontaines ou par de perfides conseils dont on aurait assiégé sa vieillesse, se permettait, *s'était permis* de frapper d'un imprudent anathème la nation française ou seulement *ceux d'entre ses membres* dont la conduite aurait concouru spécialement à l'exécution de la loi, s'il ne craignait pas de réaliser ces menaces que plus d'une fois ses prédécesseurs se sont permises contre la France, sans doute qu'on ne tarderait pas à montrer à tous les yeux non prévenus la nullité d'un tel acte de pouvoir. (La salle retentit d'applaudissements.) Sans doute qu'on retrouverait dans les monuments impérissables de nos libertés gallicanes, comme aussi dans l'histoire des erreurs des pontifes, de quoi la combattre victorieusement; mais alors même *nous resterions encore attachés au siége de Rome*, et nous attendrions avec sécurité, soit du pontife actuel désabusé, soit de ses successeurs, un retour inévitable à des principes essen-

tiellement amis de la religion. (Applaudissements.) Voilà la conduite qu'il nous convient de tenir...

« De tout cela, il résulte que le Directoire du département de Paris a puisé le principe de sa conduite dans la déclaration même des Droits de l'homme. Mais on a demandé s'il avait le droit d'en tirer cette conséquence pratique... Ce reproche, qu'il est donné à bien peu d'hommes de mériter, a été fait peut-être avec quelque apparence de fondement à l'*auteur* de l'arrêté du Directoire; mais puisqu'il est clair que la conséquence, que dans sa *rapide conception* il s'est *hâté* de déduire de ce que vous avez reconnu et décrété, est rigoureusement déduite, que vous reste-t-il à faire, si ce n'est *de décréter en quelque sorte* la conséquence, comme vous avez reconnu et décrété le principe?... »

En d'autres termes, ne reconnaissant pas la légalité de l'arrêté du Directoire de la Seine, Talleyrand demandait que l'Assemblée le décrétât à nouveau, en le modifiant et en proclamant : 1° Que le défaut de serment prescrit par le décret du 27 novembre ne pourra être opposé à un ecclésiastique se présentant dans une église paroissiale pour y dire la messe; 2° que les édifices consacrés à un culte religieux par des sociétés particulières, et portant l'inscription qui leur sera donnée, seront fermées aussitôt qu'il aura été fait quelques discours contre la Constitution et en particulier contre la Constitution civile du clergé.

Ainsi, le comité de Constitution disait, par l'organe de Talleyrand : C'est à nous, à nous seuls qu'il appartient de faire et d'interpréter la loi. Vous avez tiré des Droits de l'homme d'excellentes applications, *un peu hâtives*; mais vous avez eu tort de les tirer. Vous ne connaissez pas la pensée secrète du législateur; vous ne pouvez pas, vous ne devez pas vous substituer à lui, et ce qui le prouve c'est que, contrairement à votre arrêté, nous voulons que les églises soient communes aux deux cultes.

Sieyès essaya de réfuter Talleyrand. Il sentit que l'autorité du Directoire de la Seine, dont il avait la meilleure part, allait être atteinte, et il n'ignorait pas que la tolérance des deux cultes, dans les mêmes temples, frapperait de mort l'Eglise constitutionnelle, son œuvre de prédilection. « Malgré la tournure ingénieuse et flatteuse, dit-il, que M. le rapporteur a employée pour trouver le Directoire du département digne en même temps de louange et de blâme, je ne puis être tout à fait de l'avis du Comité. Et cependant je suis

très-disposé à passer condamnation sur tout ce qui n'est pas le fond de la question, si c'est un moyen d'*affaiblir la résistance* et de faire remporter plus sûrement la victoire *aux bons principes*... »

Les *bons principes*, selon Sieyès, consistaient à accorder aux autorités locales, dirigées par les clubs, une souveraineté absolue, afin de pourvoir à ce qu'il appelait la prompte exécution des lois. La liberté des cultes étant inscrite dans la Constitution, tout le reste devenait à ses yeux affaire de police municipale. Telle était du moins son argumentation. En réalité sa pensée était autre ; nous savons qu'il voulait fermer les temples catholiques ou les rendre clandestins, pour les soumettre à la surveillance de la police, qui n'aurait pas manqué de les fermer au moindre prétexte, et pour donner ainsi plein essor à l'Eglise constitutionnelle ou la transformer en religion d'Etat. Voilà où visait sa *tolérance universelle* dont on fait grand bruit aujourd'hui. C'est ainsi que presque toujours, en politique, nos principes ne sont que nos passions sous un masque. Sieyès s'appliqua donc d'abord à justifier l'arrêté du Directoire de la Seine. « La mesure qu'il a prise le 11 avril, dit-il, il était tenu de la prendre ou d'y en substituer une autre. Un commode retard n'était pas en sa puissance... Le fait est qu'au commencement d'avril, une multitude d'assemblées religieuses *non paroissiales*, non conformistes, se sont formées dans Paris et s'établissaient, soit dans des maisons particulières, soit dans des édifices appartenant au public. Le fait est que ces réunions religieuses étaient menacées d'une manière scandaleuse par des attroupements mal intentionnés et malfaisants... Voilà donc des citoyens troublés dans leur réunion. Cette réunion a un objet religieux; mais existe-t-il une loi qui défende les assemblées qui ont un objet religieux, lorsque d'ailleurs ces assemblées seront paisibles et sans armes? Nous ne connaissons point cette loi. L'Assemblée nationale a dit à tous : Vous ne serez point inquiétés dans vos opinions religieuses ; vous n'êtes soumis qu'à la loi ; dans toutes celles de vos actions qui ne sont pas défendues par la loi, vous êtes libres. Elle dit à tous : Votre liberté vous est garantie ; comptez qu'elle sera efficacement protégée, s'il le faut, par tous les moyens de la force publique.... Lorsque les citoyens viennent réclamer cette protection que vous leur avez promise, que faut-il leur répondre ? Dirons-nous que les opinions sont libres, mais seulement dans l'esprit, seulement dans la manifestation orale... Mais qu'aurait donc

fait de plus l'Assemblée nationale que ce qui existait sous l'ancien régime?... Je dis qu'à des citoyens qui viennent réclamer protection dans l'exercice d'une liberté quelconque, l'administration ne peut faire que l'une ou l'autre de ces deux réponses : Vous n'avez pas la liberté dont vous réclamez la jouissance ; ou bien : l'action et la force publique vont à votre secours. »

Voilà certes de beaux principes et de nobles paroles ; on est heureux d'avoir à les rapporter ; tous les historiens les citent avec éloge en témoignage du libéralisme qui animait les hommes de 89, et comme une preuve de la *tolérance universelle* que proclamait Sieyès. Dès l'enfance, nous les lisons en fragments; on nous les inculque par extraits que nous admirons, de confiance, et ceux qui nous en font des *morceaux choisis* y applaudissent eux-mêmes de bonne foi. Mais, en réalité, que voulait Sieyès? Fermer les temples catholiques pour assurer, selon lui, la liberté religieuse, c'est-à-dire la liberté du bien, représentée par les prêtres constitutionnels. Eux seuls devaient exercer le culte public, orthodoxe, puisque, disait Sieyès, les deux communions sont les mêmes et le mot de schisme est une pure calomnie. La publicité pour son culte, la clandestinité, ou mieux encore, la surveillance pour les autres, telle était sa manière de concevoir la liberté. Suivons, en effet, son raisonnement : « Je sais bien, ajoutait-il, que les événements ne se présentent pas toujours avec ce degré de simplicité (qui permet une protection ou une répression efficace), et qu'ainsi, par exemple, si l'exercice de telle liberté est, soit par les circonstances, soit par elle-même, *susceptible d'enfanter des chances de troubles*, l'administration devra dire : Il est juste que vous ne soyez pas attaqués dans vos droits ; mais pour mieux gouverner les moyens de protection qui vous mettront à l'abri de vos ennemis, pour que je puisse vous *surveiller* aussi autant que l'exige la tranquillité publique, pour que je puisse prévenir ou *réprimer promptement* une liberté dont l'exercice peut amener des dangers, *soumettez-vous aux règles de police* que l'ordre public exige que je vous impose. » Arrêtons-nous à ce mot. *Ces règles de police* jouèrent un trop grand rôle dans tout le cours de la Révolution, et jusque dans la discussion si longue et si pénible du Concordat, pour que nous ne signalions pas leur apparition. Une fois entrées dans la Constitution, elles n'en sortirent plus. Chaque régime les reçut et les transmit fidèlement. Sieyès y tint bon ; sa tolérance *universelle* n'allait pas au-delà.

Voir en lui un ancêtre de la liberté ou même un partisan de la séparation des cultes, c'est vraiment se payer de mots. Ainsi font la plupart de ceux qui proclament aujourd'hui les mêmes principes. Comme lui ils sont sincères, comme lui ils veulent la liberté; mais la liberté telle qu'ils la conçoivent, *la liberté du bien*, et comme lui, s'il le fallait, ils prendraient les mesures les plus violentes, ils fermeraient et vendraient toutes les églises, au nom de la tolérance universelle. Les faits s'imposent. On veut les dominer, on devient tyran. C'est ce que fit le Directoire de la Seine ou plutôt Sieyès. Il voulut imposer sa liberté.

Après avoir, avec l'autorité considérable qu'on lui reconnaissait en ces matières, exposé ses principes à l'Assemblée, Sieyès aborda les principales objections de Talleyrand. « La liberté religieuse, reprit-il, est, dit-on, une conséquence trop éloignée du principe pour qu'il n'y ait pas eu, de la part du Directoire, un peu de législation à l'avoir tirée? Quoi! est-ce que la prohibition religieuse vous aurait paru plus facile, plus innocente à déduire? Est-ce que dans le principe proclamé, reconnu par vous, il se trouvait telle vertu cachée qu'il fût permis d'en tirer une loi d'intolérance?...

« On dit : La liberté religieuse a été reconnue, cela est vrai; mais de là à l'exercer publiquement, il y a un intervalle immense; cet intervalle il était réservé à l'autorité législative de le franchir. D'abord, il ne s'agit pas, dans l'état actuel des choses, de culte public. Il n'y a de religion *exercée publiquement que celle des paroisses*. Les édifices, les ornements, toutes les dépenses sont nationales, et, ce qui caractérise encore plus la publicité, les portes n'en sont fermées à personne. C'est véritablement un *service public*, offert à tous ceux qui veulent y recourir. *Il n'en est pas de même des édifices particuliers*, appartenant à une ou plusieurs personnes : ces sociétés sont comme les clubs, maîtresses chez elles; elles peuvent fermer les portes à tout ce qui n'est pas actionnaire, et l'on ne peut pas dire que le lieu de leur assemblée soit public dans le sens *politique*, ou bien il n'y aurait pas d'édifice qui ne fût public, car le propriétaire a bien le droit d'y faire entrer qui il lui plaît. (Applaudissements.) Si l'on veut mettre de la précision dans le langage, on dira que le culte des paroisses est *public et commun*; que celui des chapelles, oratoires loués par la nation à certains établissements (colléges, séminaires, hôpitaux), est public sans être commun! Enfin que celui des sociétés particulières n'est ni public, ni commun autrement

que pour ses actionnaires ou ceux qu'il leur plaît d'admettre. »

Ce raisonnement de Sieyès est remarquable; il se recommande d'une manière toute spéciale aux partisans sincères de la séparation. Le jour où tous les temples seront devenus propriétés privées, qui empêchera une loi, une ordonnance, un décret, un simple arrêté municipal d'en ordonner la fermeture? On conçoit dès lors qu'en dehors de toute idée morale ou religieuse, les législateurs de l'Assemblée constituante, qui n'étaient point des hommes médiocres, aient tenu à conserver au culte son caractère national et public sans lequel il n'existe plus de r ligion proprement dite. Les Américains, dont on invoque sans cesse l'exemple, n'en sont encore qu'au début de ces difficultés. Ils existent à peine; ils n'ont ni de fortes passions à contenir au dedans, ni une puissante individualité à défendre au dehors, ni surtout des traditions de famille, de patrie et de race qui remontent aux premiers âges du christianisme et qui, si l'unité religieuse venait à se rompre, enfanteraient mille groupes distincts sous l'action desquels se briserait bientôt l'unité nationale. On peut douter que la guerre du Nord contre le Sud eût été possible sous l'empire d'une seule religion. Il est certain que, si la liberté des cultes devenait une question de police municipale, rien n'en garantirait plus le maintien. Voilà pourquoi Sieyès, après avoir montré l'urgence de l'arrêté du Directoire de la Seine, déclarait, en s'appuyant sur la Constitution, *qu'on ne devait rien aux autres cultes*. Le salut public faisait loi. « Ainsi, disait-il, reprenons la difficulté... De la liberté religieuse reconnue, à son exercice, y a-t-il véritablement un intervalle immense, et à qui était-il réservé de le franchir?... Ce n'est pas le Directoire qui avait besoin de liberté religieuse. Les administrateurs ne demandent, *en cette qualité*, d'autre faculté que celle de remplir les fonctions qui leur sont confiées. C'est pour les citoyens que vous avez reconnu le principe; c'est aux citoyens à jouir de toutes les libertés... Ce sont eux qui ont tiré cette conséquence que nos adversaires regardent comme si éloignée et qui, dans le vrai, n'est autre chose que le principe lui-même... Y a-t-il une loi qui défende aux citoyens de se mettre en possession d'une liberté que le législateur leur a reconnue... Entre le principe de telle liberté et sa réalisation individuelle, y a-t-il d'autre intermédiaire à placer que la volonté de l'individu. On détache les conséquences du principe. Est-ce qu'une liberté peut être en principe sans être en

conséquence? Et de quoi jouiront les citoyens, quand vous leur dites qu'ils sont libres, si ce n'est des conséquences de cette liberté, c'est-à-dire des applications du principe... La liberté ne serait donc qu'un dépôt d'abstractions dont le législateur se serait réservé la clef... Si telle est la liberté qu'ils veulent nous donner elle ne vaut pas la Révolution. Ce n'est pas le législateur, c'est le citoyen qui tient la clef de la liberté avec cette seule obligation de ne jamais désobéir à la loi... Peut-être, dira-t-on, l'exercice de la liberté religieuse est plus susceptible qu'une autre de troubler l'ordre public. Je réponds que cette différence s'accroît malheureusement de tous les efforts que l'on oppose dans cette Assemblée à l'établissement d'une *tolérance universelle.* Je réponds que cette différence, telle quelle soit, prouve seulement que *la police doit y veiller* avec plus de soin. (Toujours la tolérance et la police!) Eh! ne voit-on pas qu'avec des observations de ce genre on anéantirait peu à peu toutes les libertés... Si la liberté des individus n'avait jamais d'inconvénients, nous n'aurions presque pas besoin d'un établissement public... (Applaudissements.) Lorsqu'une liberté est susceptible de sortir de ses limites, *c'est au législateur à voir s'il la laissera subsister.* S'il se tait, les magistrats, les administrateurs ont des fonctions plus pénibles à remplir; mais quand ils s'y livrent avec zèle on ne doit pas les accuser d'usurper le pouvoir législatif. On s'étonnera bien davantage de l'attaque qu'on fait essuyer au Directoire si l'on daigne faire attention *que ceux à qui nous avons à faire* (les membres du Comité ecclésiastique qui voulaient, comme Sieyès lui-même, mais par d'autres voies, étouffer l'Eglise catholique au profit de l'Eglise constitutionnelle) se montrent d'ailleurs extrêmement faciles sur la liberté à accorder à tous les cultes, *hors un seul.* Ici percent leurs véritables motifs. *Je ne veux pas les dévoiler*; mais puis-je ne pas faire sentir l'étrange contradiction qui se trouve entre leurs sentiments et ces reproches d'incompétence dont ils font tant de bruit. Quoi! vous trouvez bon, je parle à nos adversaires, vous trouvez bon l'établissement de toutes les religions; vous parlez même de les favoriser; vous pensez à cet égard que le Directoire est très-compétent pour leur donner protection et aide; ce n'est qu'au moment où cette protection, s'étendant sur tous, atteint celui dont l'exercice libre vous blesse que vous nous retirez toute faveur, que vous nous dénoncez, que nous devenons coupables à vos yeux. Je ne crois pas qu'on ait jamais affiché une contradiction plus

manifeste... Si parmi les religions vous en distinguez une à laquelle vous vouliez retirer toute liberté, ayez le soin de porter à cet égard une loi prohibitive très-claire, très-expresse; car vous vous trompez si vous croyez qu'il existe en France une seule administration qui osât prendre sur elle le rôle odieux d'intolérant ou de persécuteur. Vous pouvez être assurés que les Directoires ne se mettront point, à cet égard, en communion de sentiment avec votre Comité ecclésiastique, qui semble n'avoir vu dans la Révolution qu'une superbe occasion de faire l'*apothéose des mânes de Port-Royal*. (Applaudissements.) Il faut, je le répète, il faut, si vous voulez excepter le *culte romain* de la protection générale, que vous fassiez vous-même cette loi d'exception... »

Ainsi, de part et d'autre, on invoquait le même principe, la même liberté; on professait les mêmes opinions et cependant l'on ne s'entendait pas. La discussion était vive puisqu'elle allait jusqu'à provoquer des personnalités; mais il existait des sous-entendus qu'on ne voulait pas dégager. Le Directoire ne songeait qu'à l'application de la loi dont il redoutait les effets sans oser le dire. Il voyait bien, par ce qui se passait à Paris, qu'en n'imposant pas le culte officiel on lui ôtait tout son empire. Mais comment le favoriser sans blesser la liberté des opinions religieuses? C'est à cette subtibilité qu'il épuisait tous ses efforts. Les membres du Comité de Constitution, au contraire, ne s'appliquaient, comme jurisconsultes, qu'à sauver les principes ou à faire une loi générale, quel qu'en dût être le résultat. « La loi doit être une, s'écria Lanjuinais au plus fort de la discussion; vous vous êtes engagés à ne rien faire de particulier. » A ce titre, l'arrêté du Directoire de la Seine était vicieux dans la forme, sinon dans le fond; il conduisait au fédéralisme.

Un autre sous-entendu éloignait encore les deux partis. En fait, les prêtres constitutionnels et les catholiques formaient deux Eglises distinctes, qu'il fallait protéger ou tolérer séparément. Pour Sieyès, au contraire, il n'existait plus qu'une seule Eglise catholique, la sienne; le culte constitutionnel à ses yeux ne différait en rien du *culte romain*, et par conséquent lui refuser une protection spéciale, c'était proscrire l'Eglise romaine ou la mettre au rang des religions tolérées, ce qui semblait contradictoire avec le *salaire* qu'on lui accordait. L'idée de deux cultes, tous deux catholiques, tous deux romains, n'entrait pas dans son esprit. Il n'y en avait qu'un, soit public, soit clandestin; le premier jouissant seul

du bénéfice de la loi, le second surveillé par la police comme un club d'une nature particulière. Tout son discours s'inspirait de cette confusion plus ou moins sincère. Que demandait-il, en effet, au nom du Directoire de la Seine? Que le culte officiel fût seul public, au sens politique du mot, c'est-à-dire *offert à tous* par la nation, salarié, protégé par l'Etat. Quant aux autres cultes, et spécialement au culte catholique dissident, il voulait bien les protéger aussi; mais en tant que sociétés particulières, en les confinant dans leurs temples, devenus, comme les salles de clubs, propriétés privées. Le mot de *tolérance*, dont il se servait à leur égard, était donc parfaitement approprié à cette situation; il avait, dans sa bouche, un sens légal ou juridique, nettement déterminé; et parce que cette tolérance s'étendait à toutes les religions, Sieyès l'appelait avec raison une *tolérance universelle.* Mais les catholiques, formant l'immense majorité de la nation, trouvaient cette tolérance injurieuse et y voyaient, avec non moins de raison, un amoindrissement de leurs droits, une diminution de leur liberté. Les législateurs, pour ce motif, hésitaient à l'introduire dans la loi. Ils essayaient de réaliser, non-seulement la liberté, mais l'égalité des cultes, en les plaçant tous dans la même situation vis-à-vis de l'Etat, sans toutefois porter atteinte à la Constitution civile du clergé. L'œuvre était difficile, peut-être impossible; le Comité ecclésiastique, comme le Comité de constitution, y employait tous ses soins afin de ne laisser aucune communion religieuse en dehors de son action. Aussi Talleyrand accordait-il aux catholiques le culte *à part* que le Directoire leur avait déjà concédé, et, de plus, l'usage des autels constitutionnels s'ils jugeaient à propos de s'en servir. Sa proposition était plus large, plus libérale que celle de Sieyès; mais le culte constitutionnel n'étant plus l'objet d'aucune préférence, s'en trouvait amoindri d'autant; il criait à la persécution. C'est ainsi que l'un nommait tolérance ce que l'autre appelait proscription, et que, tout en se servant des mêmes mots, en invoquant les mêmes principes, on ne pouvait pas se mettre d'accord. Enfin Sieyès, sachant bien que les lois ne valent que par ceux qui les appliquent, et comptant sans doute sur l'entraînement que provoquerait l'exemple du Directoire de Paris, demandait qu'on laissât aux administrations locales ou aux Directoires des départements, ce qu'il appelait dédaigneusement *la police des cultes*, tandis que le Comité ecclésiastique, redoutant l'influence ou l'arbitraire de ces pouvoirs locaux, voulait une loi précise, appli-

cable à tout l'empire. Ici encore se cachait un sous-entendu; Sieyès paraissait plus libéral que Talleyrand, et, dans la pratique, c'était le contraire, car les municipalités, subissant partout la pression des clubs, étaient incapables de garantir aux citoyens la moindre liberté. Et cependant, à lire aujourd'hui cette mémorable discussion, à comparer les discours des deux orateurs, on serait tenté de prendre à la lettre les déclarations de Sieyès; tous les historiens s'y sont trompés. On voit là combien il faut se défier de la parole écrite et combien l'éducation que l'on puise dans les discours ou dans les livres est artificielle et fausse. La vérité, c'est la vie; elle ne se trouve que dans les faits.

Accusé de fédéralisme, Sieyès répondit que le moyen de conduire à la fédération était de réunir et de confondre tous les pouvoirs, comme voulait le faire le Comité ecclésiastique, si vivement attaqué déjà par Maury, ajoutant que les vrais ennemis de la patrie étaient ceux qui ne craignaient pas de mettre en suspicion le zèle des administrateurs. Il demanda en conséquence que l'Assemblée déclarât que « les vrais principes de la Constitution étaient ceux qu'avait exprimés le Directoire de la Seine. »

Après lui, Lanjuinais essaya de résumer la discussion, au seul point de vue juridique, et de montrer que, puisqu'il fallait une loi, il n'appartenait qu'à l'Assemblée de la faire. Mettant le Directoire en contradiction avec lui-même, il ajouta : « On vous a dit : nous avons loué les Théatins, pour que les non-conformistes n'aillent pas dans une *cave* et que leur conduite soit éclairée. On dit aujourd'hui que les églises qu'on leur louera seront des lieux *fermés*, des espèces de clubs ouverts aux seuls actionnaires. Mais cette explication ne peut être admise puisque, suivant les termes du règlement, il y aura des églises appartenant et n'appartenant pas à la nation. (Murmures.) Ceux qui sont les plus latitudinaires en tolérance, le département lui-même ne voudrait pas tirer de ses principes une conséquence trop étendue, si on établissait un culte à Vénus (on rit); je demande qu'il soit dit dans l'article : « Un culte religieux quelconque *approuvé par la police.* » On a élevé, il y a quelque temps, la question de savoir si le culte catholique serait le seul culte *public* en France; vous avez dit le contraire de ce que dit le département. Je sais bien ce que plusieurs personnes auraient voulu dire; mais l'Assemblée a dit qu'elle ne voulait pas délibérer. Le Directoire fait ce que l'Assemblée n'a pas voulu faire.... Je de-

mande donc que l'Assemblée déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer et qu'elle charge le Comité de présenter un projet de loi. »

Dandré, par une nouvelle tentative de conciliation, vint alors déclarer que les arrêtés des Directoires de départements, contraires à la liberté des cultes, étaient nuls; mais que celui de la Seine n'avait rien qui ne fût conforme à la Constitution.

La discussion fut fermée. L'Assemblée, pour en finir, donna tort et raison à tout le monde, et Talleyrand fit lecture d'un projet de décret dans lequel, amalgamant les trois propositions qui s'étaient produites à la tribune, l'Assemblée adopta simultanément la résolution du Comité de constitution, accordant aux deux cultes des églises distinctes, avec l'amendement de Treilhard, qui laissait aux deux clergés l'usage des mêmes autels, et comme préambule la déclaration de Sieyès affirmant que « les principes de liberté religieuse qui avaient dicté la conduite du Directoire étaient les mêmes que l'Assemblée avait reconnus et proclamés dans la déclaration des Droits, et qu'elle s'en rapportait, quant à l'exécution, *à la sagesse* des Directoires de départements et de districts. »

Ainsi on réalisait à la fois, pour les catholiques, le culte *à part* qu'avait accordé le Directoire, et l'usage des autels communs qu'avait réclamé le Comité ecclésiastique; et comme moyen de leur ôter au besoin cette double concession en invoquant la sûreté publique, on confia l'exécution du décret à la sagesse des autorités locales, presque toujours conduites et dominées par les clubs. Il était difficile d'accumuler plus de contradictions en moins de mots. Mais il n'y avait de solution qu'à ce prix, de majorité qu'à cette condition. Les prescriptions incohérentes de la Constitution portaient leurs fruits : partout l'équivoque et le sous-entendu.

JEAN WALLON.

(La suite à la prochaine livraison.)

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

ET

L'ÉCOLE DE ROME

I.

LE DERNIER CONCOURS.—LA SYNTAXE ET LA CALLIGRAPHIE.

Le plus constant ennemi des écoles publiques et officielles, ce n'est pas la foule, nombreuse pourtant, des candidats malheureux demeurés à leur porte; c'est le public, Monseigneur le Public qui ne peut se faire à l'idée qu'on n'y enseigne pas à avoir du génie. Jamais il ne perd l'occasion de jeter à la tête de l'Ecole Polytechnique, par exemple, les noms des inventeurs qui ne sont pas sortis de son sein, ne se doutant pas que beaucoup d'esprits ingénieux qui se sont épuisés à chercher le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle, eussent mieux employé leur activité, après avoir appris, sur les bancs, l'inanité de ces problèmes. On est tout aussi injuste pour l'Ecole des Beaux-Arts, qui ne peut se faire pardonner de n'être pas une pépinière de grands peintres. Le beau sujet d'étonnement! Autant vaudrait s'en prendre à la façon dont s'étudie la grammaire, du petit nombre des grands poëtes. Les institutions dont il s'agit ne peuvent avoir d'autre but sensé que celui d'offrir aux intelligences que la science ou l'art a tentées, un résumé des travaux antérieurs qui leur épargnera d'inutiles tâtonnements, l'héritage d'expériences que les devanciers ont amassé pour elles, la tutelle

des principes reconnus constants après une longue épreuve, l'autorité de l'exemple, tout ce qui constitue l'éducation première dans l'ordre spéculatif, une façon d'orthographe et de jurisprudence. Rien de plus. C'est donc fort justement que M. le surintendant des Beaux-Arts a formulé ainsi, dans son discours du 13 août dernier, le double objet de l'enseignement de l'Ecole : *Fournir aux artistes une instruction étendue et exciter leur émulation.* C'est avec moins de sagesse qu'il a ajouté que, *sans les sciences les œuvres d'art seraient dénuées de vraisemblance et même de raison d'être.* Ah ! monsieur le surintendant, que vous a donc fait cette pauvre théorie de *l'art pour l'art* à laquelle vous ne passez pas pour avoir fait jamais de bien grands sacrifices ? L'art a sa *raison d'être* dans le sentiment du beau, et sa *vraisemblance* réside dans la justesse de l'expression, et cela lui suffit pour vivre. Il est vrai qu'il sert aussi par aventure à décorer les monuments, à faire décorer les artistes, à en faire même quelquefois des grands seigneurs qui tranchent des princes du sang, traitent nos musées comme des bois en coupe et se moquent de M. Chenavard, à l'occasion. Car, il faut bien le dire, ce grand tableau de la *Divina Tragedia*, qui vient d'être si formellement conspué par l'administration, aurait pu fournir aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts plusieurs morceaux de dessin que ni M. Cabanel, ni M. Gérôme ne les mettront, de longtemps, en état d'exécuter.

Ce fut une bien curieuse petite révolution que celle qui se fit, il y a cinq ans, aux cris de : « A bas M. Picot ! vive M. Cabanel ! » et qui, pour avoir officiellement arraché l'enseignement des beaux-arts à l'Institut, prétendit avoir soustrait l'Ecole à son influence. Mais les nouveaux professeurs, qui avaient déjà un pied dans le tombeau des Immortels, eurent bientôt fait d'y en mettre quatre depuis, et, d'ailleurs, après avoir fermé avec fracas le volume des *Aventures de Télémaque* où se prenaient annuellement les sujets de concours, ils avaient mis sournoisement dans leur poche celui des *Voyages du jeune Anacharsis*, qui a fourni les deux compositions que voici pour cette année ; peinture : *le Soldat de Marathon* ; sculpture : *Alexandre et le médecin Philippe*..

Voilà qui est vraiment nouveau. Chacun de ces textes est suivi d'ailleurs de développements qu'on dirait échappés des urnes de la Sorbonne, et qui font du *devoir*, non pas un *discours français*, mais une simple *dictée*. Aussi, que distinguera-t-on parmi les concurrents ? Des grammairiens, ceux que

l'accord des parties du discours, — je veux dire l'harmonie des tons préoccupe, et des calligraphes, ceux que la netteté du trait, je veux dire la recherche de la ligne, intéresse. Rien de plus. Mais ne pourrait-on pas, comme cela se pratique pour les élèves déjà sérieux, mêler à tout ceci quelques mots techniques, *usuels* même, à titre de difficulté? On verrait de curieuses choses. Car cette continuelle exploitation de la légende grecque, à l'exclusion de toute autre, a le très-grand inconvénient d'intéresser à un trop haut point la mémoire, au détriment d'autres facultés bien autrement essentielles à l'artiste. On l'a dit déjà ici, à propos de l'exposition de cette année où abondaient encore les discoboles, les joueurs de cythare et les faunes dansants. Si les *proportions* des figures ont été si merveilleusement définies par l'art antique, qu'il n'y ait pas lieu de rien chercher au-delà, il n'en est pas de même des *mouvements* que comporte l'interprétation de la vie en elles, ces mouvements étant le résultat des habitudes, variant, par suite, avec les temps et les mœurs, et devenant de vrais contre-sens transportés d'un siècle à un autre.

Disons plus : Quand l'étude d'une plus longue succession d'âges livrera à l'observation des faits plus sensibles, il n'est pas douteux que les modifications continues, que les conditions différentes de l'existence et les influences des milieux ambiants imposent aux mouvements de l'être humain, amènent des variations correspondantes dans les proportions de son corps. La loi de Darwin est là pour le faire pressentir. Mais la beauté ne périra-t-elle pas dans cette révolution lente? Ceux qui affirment hardiment que non et pensent avec Thoré, « qu'il n'y a pas de type en art, pas plus que dans la nature, que toutes les manifestations de l'homme sont perfectibles comme tout ce qui vit au sein de l'univers, » (Nouvelles tendances de l'art. 1857), sont vraiment bien heureux. Mais pour ceux qui considèrent comme incontestable la supériorité du type grec, il est à peu près évident qu'elle doit être attribuée à la logique parfaite de mouvements par lesquels se manifestait une vie se développant dans les plus heureuses conditions extérieures. Hors de ces conditions qui réalisaient le merveilleux équilibre des appétits primordiaux et innés, ces forces internes, et des forces naturelles qui les satisfont, la déformation n'est-elle pas à craindre, et cet avilissement physique qui caractérise les races violentées par la misère et d'impitoyables travaux? Que la beauté puisse se manifester sur d'autres points du globe, sous des influences analogues,

cela n'est pas douteux, et c'est probablement dans ce sens qu'elle est éternelle, comme elle est une, pareille à une divine exilée qui promène le long des fleuves sa fugitive image. Mais, pour nous, elle s'est imprimée à un temps et à un lieu donnés, et nous sommes encore assez voisins de l'héroïque période dont elle a consacré la mémoire pour en accepter sans réserve l'admirable formule. La recherche de la forme sera donc merveilleusement guidée par les proportions dont l'art grec a déterminé la loi. Mais voilà qui ne condamne nullement les artistes contemporains à la servile reproduction des morceaux antiques. Un nouvel élément intervient ici, qui est comme l'appoint de la vie moderne, qui fait de l'œuvre une chose actuelle et vivante, une sorte de *caractéristique* du temps : le mouvement. Désintéresser de cet ordre de recherches l'ensemble des études, c'est rendre impossible la manifestation d'une des qualités les plus essentielles à l'artiste et intéressant au plus haut point la portée de son esprit et la sincérité de son œil, la justesse d'observation. La reproduction du modèle vivant serait très-propre à la mettre en relief, s'il n'était généralement présenté dans des poses absolument conventionnelles, comme on en peut juger par le concours des têtes dites d'*expression*. Mais toute occasion de la constater disparaît sur des tableaux dont tous les personnages sont animés de gestes uniquement *clichés* dans la mémoire et condamnés, pour ainsi parler, à la formule classique. Comment les élèves ne recourraient-ils pas à ce procédé de composition si économique pour la pensée, mis en présence de sujets où tout les invite, non à chercher, mais à se souvenir?

Sur dix toiles où le *Soldat de Marathon* est immortalisé bien inutilement une fois de plus cette année, neuf présentent une conception à peu près identique de la scène, et quelle conception ! Le héros expire au centre du tableau; trois archontes drapés de blanc expriment : l'un l'*admiration*, l'autre l'*étonnement*, le troisième l'*horreur*, à la façon de M. Beauvallet. Une mère montre le mourant glorieux à sa fille qui se détourne; un peuple d'inconnus lève les bras, et quelques enfants, peu soucieux de la patrie, s'ébahissent dans un coin. Le tableau de M. *Luc-Merson*, lui-même, qui a obtenu le grand prix et le méritait à certains égards, n'est pas autre chose, et je ne vois que M. *Sylvestre* qui ait largement vu l'ensemble et le décor qu'il a composé d'une foule compacte, peu définie, mais vraiment animée, et formant un fond vivant et tumultueux qui convient à merveille. Cette

identité d'aspect général entre les éléments du concours, identité qu'il faut attribuer surtout à la nature des sujets proposés et qui n'est nullement propre à faire juger sainement leur tempérament, rappelle ce mot charmant de M. Jeanron à qui, pendant son règne au Louvre, un élève soumettait une toile représentant *Daphnis et Chloë*. Après avoir contemplé quelque temps, le *Conservateur des musées nationaux* demanda fort brusquement au jeune peintre : « Mais... où est le *Casque?* lui affirmant qu'on n'avait jamais fait, à l'Ecole des Beaux-Arts, un tableau où cet accessoire ne fût de mise. Cette remarque reçoit encore son application cette année. L'*impression* est absolument négligée, et l'*expression,* cette formule bien moins fine, bien moins synthétique, bien moins intellectuelle de la reproduction artistique, est cherchée à outrance, même au détriment du dessin. Comme, pour les personnages animés, elle réside particulièrement sur le visage, les candidats n'ont pas hésité à violer la loi la plus élémentaire des proportions, et, sur presque toutes les toiles exposées, les dimensions relatives des têtes excèdent de beaucoup le rapport consacré entre cette partie de l'être humain et les autres. Cette faute, chez M. Lematte et M. Médard, ne s'arrête pas aux limites que respecte ordinairement l'*hydrocéphalie*. On la peut d'ailleurs attribuer, en partie, à la nécessité d'enfermer une composition complexe dans un cadre très-restreint. Cet inconvénient s'est manifesté, dans le concours de sculpture, par un fait vraiment caractéristique : sur sept *Alexandre* couchés, un seul, celui de M. Dujardin, se développe dans la majesté de ses membres et dans l'ensemble harmonieux de son corps. Tous les autres sont plus ou moins assis, de façon à ne présenter que le torse, et la nécessité de multiplier les personnages de la scène a certainement réduit l'espace à ce point que le héros du drame y soit coupé par la moitié. Cela est cruel, mais vaut cependant mieux que la faute de dessin à laquelle les peintres ont recouru, au mépris de la forme la plus élémentaire de ce qui constitue l'*orthographe* de leur art. Ce qui vaudrait mieux encore, c'est que plus de liberté fût donnée à la Composition, que les dimensions de la scène pussent être proportionnées à l'ampleur de conception de l'artiste, qu'il lui fût donné d'exprimer *comme il voit,* car chacun voit dans un certain cadre, et ce n'eût pas été faire la partie égale entre M. Horace Vernet et M. Meissonnier que de leur livrer deux toiles égales pour y traiter le même sujet.

Cette critique générale et applicable au mode de concours n'atténue nullement, d'ailleurs, celle qui vient d'être adressée aux élèves de la section de peinture à propos de la facilité de sacrifice qui les caractérise en matière de dessin. Ici le public a tout-à-fait le droit d'être surpris, et il n'est que juste, en s'étonnant que, sur la toile même qui a obtenu le grand prix, on trouve une femme soutenant un enfant d'une main dont elle pourrait se couvrir deux fois la face. Il est telle toile exposée où, sur quinze figures, pas une n'est d'ensemble. Au point de vue de l'enseignement, M. Cabanel paraît beaucoup plus loin de Louis David que M. Chaplin ne l'est de Boucher. Il suffit de parcourir les salles qu'occupent les concours antérieurs pour constater que les études proprement *académiques* ne sont pas en progrès. Elles sont cependant la meilleure raison d'être de l'école que nous avons défendue plus haut. Elles paraissent plus fortes dans la section de sculpture où, ce qu'on est convenu d'appeler le *morceau* est généralement traité avec sûreté et acquis.

On a cité les deux seuls noms qui méritent d'être mentionnés, en peinture, ceux de M. *Luc Merson* qui a obtenu le grand prix et de M. *Sylvestre* qui n'a eu que le troisième accessit, ce qui montre que le jury n'est pas particulièrement sensible aux qualités de conception, que l'originalité ne l'intéresse que médiocrement et que les concurrents ont eu raison de chercher l'effet *tragique*, plutôt que le *pictural* et le *juste*. Quelques mots sur les deux œuvres qui inspirent ces réflexions : — Celle de M. *Merson* est d'un peintre fort adroit déjà, mais non cependant au point d'inquiéter, car on y trouve de la saveur, sinon de la naïveté. La composition en est claire, à l'excès peut-être, l'impression est très-réelle, bien que trop voisine peut-être de l'effarement; mais enfin le *tableau y est*. L'héroïque soldat est couché sur le ventre, les jambes raidies, tendu par la fatigue et l'agonie, — car il meurt, et le mot de *victoire!* qu'il jette à la foule, se confond avec son dernier souffle. La pose est hardie, l'effet violent et pourtant vrai; l'académie n'offre pas grand intérêt, mais la musculature en est sobre et juste : la tête est très-vivante, mais trop grosse certainement. On a dit plus haut comment la scène était comprise, et que les personnages accessoires étaient des figurants trop zélés, plutôt qu'un vrai peuple saluant la Victoire. L'exécution générale est plutôt habile que forte et entachée de quelque *maigreur* dans la pâte. L'harmonie des tons est très-justement observée et finement pour-

suivie, mais dans une gamme un peu blanche, on dirait presque froide. Un morceau excellent est la draperie violette qui palpite autour de l'échine du mourant. Il serait certainement prématuré de signaler en M. *Merson* un *coloriste*; mais il suffit de comparer son tableau à ceux qui l'entourent, pour reporter néanmoins sur lui toutes les espérances de cette nature que le concours de cette année peut faire concevoir. Il est vrai qu'elles n'ont pas le droit d'être ambitieuses.

Ce n'est point là qu'il faut chercher le mérite du tableau de M. *Sylvestre*; mais si cet artiste n'a pas le don de la couleur, il en a au moins le sentiment, et sa toile est très-harmonieuse dans sa pâleur, très-juste, avec cet effet de sobriété résignée qui caractérise les talents intelligents, conscients et sachant ce qui leur manque comme ce qui les trahirait. C'est assurément un esprit distingué, propre à l'invention, peu préoccupé de subtilité, indépendant surtout et ayant eu le mérite singulier de concevoir très en dehors des traditions de l'école. Une seule figure, celle du mourant, concentre l'intérêt de la scène. Vu de face et à demi renversé, il présente une très-belle étude de nu, forte et consciencieuse, un morceau de concours vraiment puissant, le meilleur, sans aucune comparaison. Les personnages qui le soutiennent sont suffisants, mais ne distraient point l'œil de la contemplation du héros. Une foule douce et variée, un flot de peuple indécis comme une poussière, descend d'un temple situé sur la hauteur, et la nouvelle qui n'est pas encore parvenue aux derniers rangs, précipite les premiers vers le lieu où le vainqueur expire. Il y a une ampleur réelle dans cette composition et une maëstria surprenante dans l'exécution de la figure principale.

La comparaison de ces deux œuvres dont les qualités sont incontestables et si profondément différentes, fait ressortir ce qu'a de douteux, au point de vue de l'équité, l'institution d'un grand prix constituant un avantage immense, exclusif, définitif dans une carrière d'artiste, au profitd'un concurrent privilégié. Un candidat montre, cette année, quelques qualités de coloriste; un autre de sérieux dons au point de vue de la composition. La décision du jury crée, entre eux, un abîme, offrant au premier, non-seulement un complément merveilleux d'instruction, mais cette sécurité du travail qu'un vie assurée donne seule et dont le défaut peut tuer le talent de l'artiste sacrifié. C'est un grave arrêt que celui-là, et le malheur est que les erreurs judiciaires ont été nombreuses

en cette matière. Je n'en veux, pour preuve, que le tableau que M. Maillard, élève de cinquième année, vient d'envoyer de Rome et, où il est impossible de retrouver, même à l'état rudimentaire, la qualité ayant valu à son auteur le voyage d'Italie. Pour tous ceux qui ont concouru, en 1864, avec M. Maillard, et il ne s'en est pas trouvé certainement de moins bien doués que lui, il y a eu procès perdu et injustement perdu, procès capital, question de vie pour le plus grand nombre, question de gloire, peut-être, pour quelqu'un d'entre eux. La logique serait d'envoyer à Rome tous les élèves ayant témoigné de grandes qualités d'artiste intéressantes à développer, ou de n'y en envoyer aucun. L'éventualité de créer un peintre par l'étude des chefs-d'œuvre de l'art italien ne vaut pas le sacrifice de carrières souvent nombreuses dont cette faveur est devenue le but momentané, que cette perspective détourne de leur vraie voie, qui se brisent contre le premier obstacle, quelquefois contre cette première injustice.

Ces réflexions s'appliquent également, cette année, au concours de sculpture. Ce ne sont pas des qualités personnelles bien accusées qui ont valu le grand prix à M. Allar, mais une grande sagesse dans la composition, un métier consciencieux et un vrai savoir, un beau sentiment de la ligne et une intelligence suffisante du sujet. La tête de son *Alexandre* est fort belle, et le sourire affectueux qui caresse les lèvres de l'héroïque convalescent donne bien l'impression confiante de son espoir. Les figures accessoires sont bien traitées et il n'y a certainement pas de raisons pour empêcher M. Allar de passer les Alpes. Il y a même des motifs pour l'y engager; mais les mêmes motifs militaient en faveur de M. Idrac qui n'a eu que le second prix et qui, mieux qu'aucun autre, avait su donner à la figure du médecin Philippe l'indignation contenue que comportait la situation et que, seul, il a rencontrée. M. Idrac, il est vrai, ne paraît pas avoir eu le temps de pousser sa composition au même point; car, sans recourir à l'ébauchoir, il s'est contenté d'esquisser très-fermement au pouce une scène calme, bien dans le caractère et indiquant très-suffisamment de remarquables aptitudes. Et ceci n'est pas dit pour M. Idrac seulement, car le concours de sculpture est d'une force moyenne très-supérieure à celui de peinture, et fournit plusieurs morceaux témoignant de sérieuses études, très-dignes d'être encouragées.

L'incertitude me paraît plus grande encore pour celui de

gravure sur médailles qui a produit trois œuvres vraiment distinguées. Celle de M. *Dupuis* d'abord qui n'a obtenu que le premier accessit et méritait mieux, puis celle de M. *Soldi* à qui le grand prix a été décerné, enfin celle de M. *Roty* qui, pour s'être un peu trop visiblement inspiré d'un tableau célèbre de M. *Baudry*, n'en a pas moins manifesté des qualités originales et tout à fait intéressantes. Le sujet était *l'Enfant et la Fortune*, une jolie occasion de figures nues, une femme et un enfant, un motif de grâce et une fable charmante. Je connais peu de souvenirs de la Renaissance mieux inspirés, plus ingénieusement adaptés au sujet, plus fidèles et moins serviles à la fois que cet harmonieux corps de femme, développé par M. Dupuis, comme une plante grimpante, le long du classique puits. On pourrait reprocher à l'enfant qu'elle réveille d'être relativement un peu grand; mais le mouvement en est adorable et l'académie n'en est pas bossuée à la façon des amours de Boucher, que M. *Soldi* a trop imité. C'est la perfection de l'empreinte sur métal qui paraît avoir valu le grand prix à ce dernier, plus que le dessin et la composition du modèle en glaise. M. *Dupuis* et M. *Roty* sont de moins habiles graveurs, soit; mais cela s'apprend, et ils sont bien autrement sculpteurs et plus ingénieux.

Le sujet du concours d'architecture est presque bouffon. Il s'agit de donner le plan d'un *palais pour une ambassade française dans un grand État étranger*. Une longue variation composée sur ce thème par MM. du Jury et destinée à faire passer dans l'esprit des concurrents quelques-unes des augustes préoccupations du leur, leur enjoint de ne se point tourmenter de la latitude et du climat du grand État, mais seulement de donner à ses habitants un échantillon de l'*architecture nationale*. Ceci est ambitieux à l'heure qu'il est, et le moment est mal choisi pour parler de l'art contemporain. Les malheureux à qui fut posé cet étrange problème, le résolurent généralement en s'inspirant du nouveau Louvre et en multipliant, autour de rectangles opaques de pierre, des pavillons à peine en saillie coiffés de dômes métalliques. On sait ce que cette invention de superposer aux monuments des édifices complémentaires d'une matière plus dense que celle de la partie inférieure leur donne de légèreté. Ce contre-sens en matière d'équilibre est aussi révoltant pour les yeux que pour l'esprit, et ce n'est vraiment pas la peine de violer la plus élémentaire loi de la statique pour aboutir à un effet très-déplaisant. La couronne de cuivre dont M. Garnier a décoré

son œuvre, en attendant celle de laurier que M. Duc a si plaisamment cueillie, était là pourtant pour enseigner et avertir. En dehors de ce caractère général des projets exposés, une certaine indépendance résultant du tempérament des candidats règne dans leurs œuvres; — quelques-uns, frileux de nature, se sont crus au pôle et ont multiplié les cheminées. — Mais le plus grand nombre, pour exprimer peut-être que le climat d'Italie conviendrait merveilleusement à leur santé, ont supprimé cet appendice et laissé aux toitures l'intégrité de leurs surfaces luisantes. Le grand prix a été donné à celui qui en a mis le moins, et franchement M. *Dutert* était dans son droit de n'en point mettre du tout. Son lavis est une merveilleuse aquarelle, et les châteaux des féeries sont ainsi faits. Mais celui de M. Bizet entrait certainement plus avant dans la recherche des conditions pratiques, et ce dernier aurait eu grand intérêt à ce que le corps diplomatique fût consulté sur le mérite de son œuvre. Ce concours n'est donc guère plus intéressant que celui de peinture, en cela surtout que, comme pour ce dernier, le sujet est le plus mal choisi du monde pour mettre une personnalité artistique en évidence, — et, en cela aussi que les concurrents l'ont subi sans tentative de révolte et sans déchirer le cadre où le programme les enfermait. Un seul l'a tenté à qui cela n'a pas réussi. Mais les qualités matérielles d'exécution y sont très-supérieures, et le blaireau y est manié bien plus habilement que la brosse, entre les mains des élèves des Beaux-Arts. Sans avoir révélé des artistes bien personnels, le concours de sculpture a, du moins, témoigné de qualités fortes dans l'ensemble de l'enseignement, et de cette éducation vigoureuse qui est, après tout, le but des écoles de cette nature. Cela est, en vérité, fort heureux, à un moment où les conditions les plus élémentaires du plus plastique des arts sont discutées à propos d'une très-brillante tentative d'un sculpteur contemporain, qui s'imagine que des qualités individuelles comblent le vide d'un principe, que le mouvement des œuvres peintes sur la toile peut animer les œuvres taillées dans la pierre, qu'un bas-relief a pour but de sembler jeter à terre le monument qu'il décore... Enfin, Dieu garde de M. Carpeaux l'enseignement des beaux-arts!

II

LES ENVOIS DE ROME. — INGRES ET DELACROIX. — RÉNOVATION DE LA SCULPTURE.

Après ce concours vraiment faible et dénué de promesses, les envois de peinture de la villa Médicis apportent avec eux l'enchantement d'une surprise. Que M. Henry Regnault et que M. Blanc soient les bienvenus! Le premier est déjà un vrai peintre, et tout annonce dans le second un artiste exquis. Ce qui est vraiment remarquable chez tous deux c'est l'indépendance d'allure si rapidement conquise, les langes scolaires si prestement dépouillées, le long chemin déjà fait dans la voie choisie, la volonté et le caractère. Il faut remonter à Delacroix, cet obstiné d'auguste mémoire, mais dont nul ne sera tenté d'appeler le génie *entêtement*, pour trouver l'exemple d'un parti pris de couleur aussi violent, aussi exclusif, aussi implacable presque, dirai-je, que celui qu'offre la *Judith* de *M. Regnault*. Aussi le public répéte-t-il beaucoup le nom de Delacroix autour de son œuvre, de Delacroix et aussi de Vélasquez, mais avec moins de raison. Il vaudrait mieux citer Goya, et Fortuni surtout qui est moins connu. Ceux qui pensent critiquer ainsi se trompent beaucoup. Car, quiconque a tenu un pinceau sait à merveille que pour donner une impression de Delacroix, même lointaine, mais ayant vraiment quelque intensité, il faut être coloriste soi-même et tout-à-fait, presque aussi coloriste que le maître, avec le mérite en moins d'avoir trouvé. Voyez plutôt M. Dehodencq et M. Andrieu qui se donnent tous les ans si grand mal pour prouver qu'ils ont hérité de sa palette. Et quand ils en auraient hérité, qu'en feraient-ils? C'est la puissance de perception de l'œil, c'est le don de synthèse du cerveau, c'est la netteté de l'impression physique, c'est la profondeur de l'intuition intellectuelle, c'est cette propriété de prisme qui décompose les choses de la lumière et cette science de relations qui la reconstitue, c'est tout cela qu'il s'agit de faire revivre, et nul ne paraît l'avoir tenté avec plus de bonheur que M. Regnault. La conception de son tableau est fort discutable; mais là n'est pas le point intéressant. Etendu presque nu sur un lit multicolore, Holopherne paraît agité plutôt par un cauchemar prévoyant qu'en-

glouti dans le sommeil des passions assouvies; la tête roulée dans une toison d'un noir bleuâtre et légèrement crépue, un peu jeune (j'allais dire un peu maigre!) pour un général, mais très-vivant, avec une peau pigmentée d'un brun chaud et les bras tatoués comme un sauvage de l'Océanie. Le haut du torse est un excellent morceau de peinture, l'un des meilleurs du tableau. Derrière lui, tout près déjà, la Juive perfide est debout, qui écarte de sa main chargée de honteuses pierreries, une lourde draperie toute d'azur, tandis que son autre main tient, du geste nonchalant dont se manie un couteau à papier, un poignard recourbé à la poignée d'or, un petit poignard court et qui ne pourra trancher une tête que par un lent travail de scie terrible à pressentir. Il y a tout un poëme de cruauté dans cette tête et dans ce poignard. Car la tête est d'une conception farouche et d'une éblouissante exécution. La face, surplombée par une chevelure opaque et toute d'ombre, qu'une fleur jaune traverse comme un éclair nocturne, ne trahit que la froide attente du moment favorable, l'inquiétude vague du fauve qui guette sa proie derrière un roc et, la voyant à sa portée, se fait plus immobile encore. Ni enthousiasme de la patrie vengée, ni remords de la trahison, ni même horreur du sang prochain, nulle émotion humaine ne dérange les lignes sévères de ce profil menaçant, ne soulève le flot à jamais endormi de cette poitrine froide et mate comme un lac d'argent et pareille à la mer maudite *qu'aucun souffle du ciel ne visite plus.* On dirait que le tissu massif d'or fin qui enveloppe les seins et le torse étreint le cœur aussi. Les narines, mobiles, vibrent seules comme dans un rêve de carnage, et cela est terrible. Cette Judith si vraie, si vivante, si actuelle, toute cette beauté et toute cette férocité qui ne font qu'un! Les hanches soutiennent et les jambes développent jusqu'à leur extrémité une étoffe violette d'un ton charmant qui baigne le tapis, ne laissant entrevoir des pieds que les anneaux d'or roulés aux chevilles et les doigts qu'un ongle rosé termine. Juste au-dessus de la tête d'Holopherne, et penchée sur lui, une négresse horrible, coiffée de jaune à la façon des esclaves modernes, paraît trouver le moment tout-à-fait venu et cette hésitation fastidieuse, à la longue. L'épouvantable vieille! Ces trois personnages se profilent le long d'une draperie aux couleurs variées dans la gamme la plus violente, dans la plus riche tonalité. Je dis *le long*, car il faut bien en venir aux critiques, et la plus grave est l'absence presque complète de relief dans ce tableau où les plans paraissent

s'appliquer les uns sur les autres, opaques comme dans les dessins chinois. En voici une autre encore et qui saute aux yeux, car Dieu sait si nous abandonnons celles de détails! Il est impossible de préciser, non pas l'heure où le drame se passe, mais si c'est le jour ou la nuit qui en est témoin. Je pencherais pour le jour, et la scène paraît éclairée par une ouverture pratiquée à droite, un peu haut; mais cela n'est pas assez sûr, aucune ombre portée n'en témoignant absolument, et le paysage extérieur que découpent les rideaux, en s'entr'ouvrant, ne donnant à cet égard aucune indication. La légende biblique est pourtant fort explicite sur ce point, et il ne faudrait pas que le sans-gêne charmant avec lequel M. Gustave Doré l'a traitée fît école. Nous venons de prononcer un nom que l'œuvre de M. Regnault a fait beaucoup répéter aussi. C'est, en effet, un merveilleux coloriste en noir et blanc que M. Gustave Doré; mais il a prouvé que sa palette ne comportait point d'autres tons, et il y a tout autre chose dans le tableau qui nous occupe que ce qu'il aurait pu y mettre. La poitrine de la *Judith*, par exemple, un morceau d'une exécution sans précédents, admirable de couleur, saillant comme un relief, puissant, sobre et magistral. Mais le pied droit qui fait lumière sur le tapis appartient beaucoup plus, par la tonalité des chairs, à telle femme de Rubens que vous voudrez qu'à celle que M. Regnault a si nettement conçue, brune à la façon des orientales. Cette critique sera la dernière, car il y a trop à louer dans cette œuvre où le tempérament s'accuse par tant de qualités nobles et rares, constituant l'admirable début d'un peintre vraiment doué; et puis, comment ne pas fêter ce rayon de soleil qui ne nous vient pas uniquement de l'Italie?

Après avoir, n'en déplaise à Racine :

> Pleuré beaucoup sur le pauvre Holopherne
> Si méchamment mis à mort par Judith!

suivons le vol de *Persée* qui, lui aussi, tient une tête sanglante à la main et que M. *Blanc* nous montre, traversant d'un bond la mer immense, à travers l'azur que fouettent les ailes multicolores du divin cheval. Un iris ouvre sa fleur pâle sur le dernier roc que heurta le sabot que suit l'éclair. Un ciel profond aux routes infinies, le dôme bleu de l'Océan vu des hauteurs et calme comme un lac; une fleur qui monte dans l'air comme un oiseau, voici le décor très-simple et

très-grand où se meut le groupe héroïque, le cavalier vengeur et sa monture échevelée. Posant sur la croupe sa main droite encore armée du glaive, soulevant de l'autre la tête exsangue de sa cruelle victime, le front triomphant et coiffé de plumes légères qu'on dirait arrachées au talon de Mercure, à demi tourné et présentant l'admirable musculature de ses épaules dans leur plus grande largeur, ce *Persée* est à la fois une savante académie, une figure bien conçue et un tableau tout entier. La composition qui, par certains détails ingénieux, rappelle celles de M. Gustave Moreau, est bien autrement sobre et vraiment grande. Très-inspirée des grandes figures de l'Ecole Italienne, elle porte néanmoins avec elle un caractère d'originalité, une recherche du style, un sentiment de la ligne intense et comme intime, une trace très-visible de cette préoccupation qui fut tout le souci, toute la force et toute la gloire de M. Ingres et qu'aucun de ses élèves ne parut subir avec autant de sincérité. C'est vraiment un très-beau dessin. C'est plus que cela; car M. Blanc a fait aussi œuvre de coloriste, non pas à la brillante façon de M. Regnault dont le voisinage amortit encore la gamme discrète de son tableau; mais en développant les qualités harmonieuses qui paraissent le fond de sa nature, et dont il témoigne également par la cadence des formes et par la justesse parfaite dans les relations de tons. Rien de mieux trouvé que le rapport entre les bleus de la mer et du ciel; les ailes de Pégase sont diaprées à la façon des plumes de paon, brillantes comme des pierres précieuses, mais avec des colorations pour ainsi dire vivantes. Il y a de la nacre dans cette tonalité générale, non pas à l'état miroitant, comme dans certains morceaux de M. Baudry, mais diffuse et se trahissant par des roses tendres, des veines d'azur, toute une gamme de couleurs charmantes. Il n'y a qu'à louer d'ailleurs dans le mouvement, qui est tout ensemble noble et ingénieux, et il faut citer, comme deux choses remarquables, l'anatomie du dos qui, sans être tourmentée, est très-fouillée et d'une science très-intéressante, et le modelé de la jambe droite, qui est d'un maître. Cet envoi, qui est le premier de M. Blanc, est déjà beaucoup plus qu'une promesse. Moins absolument brillant que celui de M. Regnault, il ne comporte pas les mêmes inquiétudes sur les tendances à venir, parce qu'il témoigne d'un équilibre beaucoup plus grand entre les facultés créatrices et d'une pondération merveilleuse dans l'esprit. Très-voulu, en tant que recherches, le *Persée* l'est toutefois

beaucoup moins que la *Judith* qui l'est à la façon des partis-pris; par suite, la poésie qui s'en dégage est plus intellectuelle, pour ainsi parler, et de plus haute portée. M. Regnault aurait fort peu à faire pour que ses admirables dons perdissent absolument la leur — encore un peu moins de perspective et de composition et nous nous trouvons vis-à-vis d'un tapis de Turquie merveilleux, mais non plus d'un tableau. M. Blanc est entré dans son art par une porte moins étincelante d'or, mais qui conduit à des chemins plus sûrs. Tous deux d'ailleurs annoncent des artistes dont la voie sera nécessairement suivie avec intérêt, des hommes capables d'une œuvre et avec qui il faut compter déjà. L'avenir soit à eux, — c'est-à-dire la vie et le courage!

On ne citera que pour mémoire deux copies de M. *Machard* qui avait envoyé cette année à l'Exposition une détestable *Angélique* et un assez bon portrait. Ses deux toiles nouvelles ne dissipent pas l'incertitude que cette inégalité de mérite avait laissée sur son talent. On y retrouve le *métier* du portrait qui était brossé à merveille, mais aussi la tonalité de l'*Angélique* qui était peinte dans une gamme absolument conventionnelle. Une remarque à cet égard : c'est une figure du Tintoret et une autre du Titien que M. Machard a reproduites, et les couleurs de ces deux maîtres, qui étaient pourtant fort loin d'être identiques, se confondent à peu près dans ses copies et s'y fondent dans des tons d'une fausse chaleur, peu justes et où cette altération que le temps apporte aux œuvres peintes semble cherchée. On pourrait copier ainsi bien longtemps sans rien apprendre. Copier ainsi vaut pourtant mieux que composer à la façon de M. *Maillard,* dont la cinquième année porte de singuliers fruits. Il n'y a rien à dire de son *Serpent d'Airain.* C'est le portrait du *Néant* et bien ressemblant, ma foi.

On a constaté plus haut les qualités fortes de la nouvelle Ecole de sculpture, qualités dont le dernier concours témoigne, et les traditions saines qui s'y conservent, traditions qui ont été appréciées à propos de la dernière exposition. Les envois de la Villa Médicis parlent plus haut encore, et il faut, tout d'abord, en mettre à part une œuvre tout-à-fait remarquable, d'un talent mûr déjà, presque d'un maître : l'*Eve* de M. *Eugène Delaplanche.* Après le poëme des perfidies féminines, ouvrons celui des maternelles douleurs. Eve en est peut-être le plus poignant symbole. Plus touchante qu'Ariane qui ne pleurait qu'un amant; plus désespérée que Niobé, dont tous les fils

sont morts, elle aussi voit, dans l'avenir entr'ouvert, son immense postérité perdue aux joies de l'Eden fermé. Elle souffre dans le dernier des fils de la misérable famille vivante déjà dans ses flancs, et l'éternité des races creuse à l'infini le gouffre où s'engloutit son rêve amer. La sourde malédiction de l'humanité future trouble son cœur et, déplorable épouse, elle gémit d'avoir conçu. Et le mirage cruel des horizons a si bien absorbé toute sa pensée, qu'elle oublie le rocher dur où son sommeil se blesse et que le ciel est inclément sous lequel elle est nue encore !

> ..... Ah ! te ne frigora lædant !
> Ah ! tibi ne teneras glacies secet aspera plantas !

« Que n'es-tu morte, songeuse sacrée, sur le seuil du palais éternel ! »

Cette image douce et profonde, M. Delaplanche l'a conçue avec une poésie discrète très-pénétrante et rendue avec une intensité d'impression qui la fait vivante et comme actuelle. Assise sur la pierre où le serpent s'enroule encore, effleurant à peine du pied le sol où le fruit fatal a roulé, affaissée plutôt qu'accoudée le long d'un roc ardu où s'offense sa noble poitrine, la tête soutenue par une main, Eve voile sa face de son épaule et ses flancs de sa chevelure dénouée. L'abattement de sa pose a respecté la fermeté de son corps qui se développe, superbe, en lignes harmonieuses. Le bassin et les jambes constituent un morceau de sculpture merveilleux ; le torse est d'une morbidesse qui échappe tout-à-fait à la fluidité ; la gorge épaisse, comme il convient à la grande nourrice, est très-noblement attachée. On pourrait blâmer la ligne horizontale qui, sous le bras droit, coupe brusquement la cadence des formes inférieures. Mais, sous tous les aspects, la statue se présente bien, dans son vrai caractère, et, vue de dos, elle offre une anatomie sobre, juste, intéressante. La ligne des hanches est très-belle, suivie par derrière. Mais le grand charme de cette œuvre c'est le caractère calme et vraiment sculptural qu'elle affecte, c'est l'application d'une exécution forte et maîtresse d'elle-même à la recherche de l'effet plastique simple et vrai, c'est la discrétion d'un talent que le juste tente seul, c'est une sorte de *dignité* résultant de tout cela et la marquant d'une empreinte puissante.

On vient d'abuser singulièrement de l'adjectif *obscène* à propos de figures nues décorant un monument public. Il y

avait toutefois dans l'appréciation inconsciente d'une partie du public, un coin de vérité qui pourrait, je crois, se formuler ainsi : Toute nudité plastiquement insuffisante a quelque chose d'indécent. Ce quelque chose, c'est l'absence de raison d'être. Imaginez les femmes de M. Carpeaux, animées de mouvements à peu près identiques à ceux qui les entraînent, mais dessinées dans de plus nobles proportions, conçues dans un sentiment de la forme plus pur et plus épris du beau, nous révélant le corps féminin, *qui tant est tendre* ! comme disait Villon, dans l'intégrité de ses lignes natives et de ses jeunes harmonies, et rien ne choquera plus dans le bas-relief si décrié ! c'est que là où l'impression de la Beauté commence, il n'y a plus de place pour les préoccupations de convenances, pour les subtilités et tout ce qui constitue cette *casuistique* critique qui n'a pu définir encore ni le *mal* ni le *bien*, morale de fantaisie qui n'a pu s'imprégner encore de ce principe évident, qu'en art, ces deux mots sont absolument synonymes de ceux-ci : le *beau* et le *laid*. Il faut remarquer d'ailleurs que les mouvements correspondants aux actes nobles de la vie sont ceux qui développent le corps dans sa plus grande beauté, et les plus favorables à la recherche de cette impression définitive dans laquelle s'absorbent toutes les autres. Ceci constitue le trait d'union entre l'esthétique morale et l'esthétique artistique, qui n'ont d'ailleurs que ce point commun. Ce qui reste constant, c'est que les misérables querelles qu'un groupe de pierre vient de soulever ne seraient pas à craindre si l'art demeurait dans les conditions plastiques où il peut atteindre la Beauté. C'est donc un fait d'un intérêt considérable qu'une œuvre qui le confirme dans ces saines données et dont le mérite rend l'enseignement grave et concluant. Telle est l'*Eve* de M. Delaplanche qui, tout aussi puissant que M. Carrier-Beleuse, a plus de style, et qui, l'égalant par le métier, le surpasse par une intuition plus profonde du sujet. Car on ne saurait trop insister sur le double mérite de sa statue qui est œuvre de sculpteur et œuvre de penseur, marbre et poëme, solide par la matière et par le travail.

M. Bourgeois, lui aussi, a de hautes aspirations et cherche le style. Sa *Pythonisse* a une grande allure, de la tenue sculpturale, un aspect essentiellement décoratif, monumental presque; l'exécution en est assez large et habile; le mouvement est conventionnel, mais juste dans la convention, ce qui est quelque chose. Il y a donc beaucoup à louer dans ce morceau qui ne manque pas de *puissance*, mais de *souffle*.

L'esprit fait défaut à ce marbre qui, très-animé, n'est pas vivant. *Ecce, Ecce Deus!* s'écrie la prêtresse, et le dieu n'est pas venu soulever sa poitrine qui demeure suspendue comme une mer figée par la glace. *Ecce Deus!* le dieu! l'art divin qui donne une âme à la pierre! La Galathée de M. Bourgeois demeure immobile, les lèvres ouvertes sur une parole gelée, comme l'imaginait Rabelais. Tout cela n'empêche pas que cette Pythonisse n'indique, chez l'auteur, les meilleures tendances et beaucoup de talent, car la draperie qui vole autour de l'inspirée est traitée avec une sobriété remarquable, une parfaite justesse et un grand acquis. Est-ce pour chercher la chasteté et édifier sur le caractère virginal de son héroïne que M. Bourgeois en a si peu développé les hanches et le bassin? M. Delaplanche, qui n'a pas été moins chaste que lui, n'a pas fait à son idéal les mêmes concessions, et le côté plastique de son œuvre y a gagné beaucoup.

M. Degorge est moins ambitieux, mais quel charmant artiste c'est déjà! Sa petite tête d'étude en marbre est un bijou. Il l'appelle *Bernardino Cenci*, et il a le droit de lui donner un nom, car cette figure d'enfant vit, non comme un buste, comme une œuvre d'art, mais comme un individu, comme un enfant vrai. L'aimable créature! Le caractère de réalité de ce morceau en fait une chose intéressante à la façon des portraits de Velasquez ou du Titien, qui firent avec des visages inconnus des figures si illustres. Qui est le Vénitien superbe qu'on appelle l'*Homme au gant?* Ainsi, qui est *Bernardino Cenci?* Un air patricien très-prononcé, et cette distinction qui passe des traits dans la physionomie, indiquent suffisamment qu'il ne s'agit pas du modèle banal que l'adolescent Romain prodigue aux artistes.

Rien de classiquement régulier dans cette tête charmante au fin sourire. M. Degorge a cette audace rare chez ceux que l'art n'a pas encore assez repus pour les ramener à la nature, d'affronter des figures échappant absolument à la convention, de tenter l'imitation de ce que l'œil rencontre sans cesse, ce qui est beaucoup plus malaisé que de faire revivre les images synthétisées par un travail rétrospectif de l'esprit. Il y a tel portrait dont le modèle est absolument inconnu et dont la ressemblance est évidente *a priori*. Il s'en faut de beaucoup que l'analyse ait révélé, dans ses manifestations indéfinies, la logique des traits de la face humaine. Ce travail n'est fait que pour un certain type devenu classique parce que sa beauté le rendait intéressant entre tous. Mais il n'est

pas de visage, si singulier qu'il paraisse au premier abord, où tout ne se déduise rigoureusement d'un des éléments qui le composent. L'esprit n'en saurait donner la formule; mais l'œil ne s'y trompe pas et distingue immédiatement d'un masque de fantaisie, ce qui fut réellement une tête vivante, pensante, vraiment vue. Cet enfant que M. Degeorge penche sur une fontaine dans un bas-relief d'un sentiment charmant, est fait d'après nature, et nul n'en saurait douter. Les maigreurs adolescentes du torse et des cuisses sont traitées avec un instinct remarquable de l'élégance et une sobriété d'anatomie parfaite. Mais le visage surtout, qui se tend vers la main droite pleine d'eau, est une œuvre de sincérité absolue, profondément vraie, et fidèle dans le meilleur sens du mot. Il y a là *réalité*, non pas *réalisme*, ce qui ne se ressemble guère. C'est de l'étude merveilleusement comprise et fortifiante nécessairement.

La copie en agate d'une tête de femme romaine exposée par le même artiste est tout aussi consciencieuse. On y retrouve le modèle que M. Regnault a nommé *Judith* et que M. Degeorge n'a pas nommé. Ce retour aux vraies sources de l'art par le choix de beaux motifs exposés sous leur meilleur aspect et dans leur sens le plus intelligent, mais avec une sincérité scrupuleuse, est d'un excellent présage pour les destinées de l'Ecole contemporaine, qui a grand besoin de renouvellement. On en trouve des traces dans la plupart des envois de cette année, chez M. Laguillennie aussi, qui ose aimer les *primitifs*, les *indépendants*, les *primesautiers* et nous donne quatre dessins charmants d'après le *Guirlandajo*, à côté d'une fort bonne copie de Léonard. La naïveté ne s'apprend point et ne doit pas se chercher, mais le culte des choses naïves est une des délicatesses de l'esprit; un raffinement quelquefois, une saine nourriture toujours. Il y avait dans l'ancienne langue française le mot charmant de *prud'hommie* qui caractérisait dans l'ordre moral ce qui est aussi une qualité artistique de premier ordre.

Faire *simple* afin d'arriver à faire *simplement* est une excellente méthode qui paraît adoptée par quelques-uns des hôtes de la villa Médicis, et dont on ne saurait que les féliciter. Les graveurs et les sculpteurs y sont revenus les premiers. Les peintres les suivront sans doute; mais les architectes y paraissent peu portés. La *Restauration du temple du Soleil* par M. Gerhart et celle du *Forum d'Auguste* par M. Noguet sont plus ingénieuses que vraisemblables. Il faut convenir, d'ailleurs,

que l'imagination est surtout intéressée par ce genre de travail, et qu'il est, de sa nature, le moins propre du monde à développer les goûts pratiques par où cet art peut retrouver la simplicité. Ceci ne s'applique pas à M. Chabrol, dont l'*Eglise* est un monument bien sage, conçu sans enthousiasme intempestif, peu original mais logique et commode. Le *Monument pour les Girondins*, de M. Guadet, est une fantaisie lugubre, qui se traduit toutefois par un aspect saisissant. Autour d'un monument central affectant la forme d'une tribune, s'arrondit un hémicycle de tombes que décorent seuls les noms glorieux des héros. Un double escalier, dont nul ne franchira plus les degrés funéraires, conduit au sommet où l'éloquent tonnerre des grands jours politiques s'est tu pour jamais. Mais, encore une fois, au point de vue architectural, ceci n'est qu'une curiosité.

III

TENDANCES NOUVELLES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

« A société nouvelle, art nouveau, » a écrit un des initiateurs du Romantisme, et, si cette belle formule est éternellement vraie, les tendances de rénovation qui caractérisent la dernière Exposition, et que les derniers envois de Rome manifestent plus vivement encore, n'ont rien qui doive étonner. On sait dans quel sens s'effectue l'évolution sociale contemporaine, et ce n'est pas le lieu d'en apprécier l'opportunité; mais quelques remarques doivent être faites sur la façon dont le mouvement artistique s'y associe, en dépit d'un enseignement stationnaire et insuffisant. A une époque où l'art était essentiellement religieux, la Renaissance coïncida avec la Réforme, et l'unité de foi ne fut pas plutôt ébranlée qu'un magnifique souvenir de l'antiquité grecque s'épanouit comme une large fleur au travers d'un mur crevassé. — 1830 ne fut, à vrai dire, une révolution que pour l'art qui, seul, la prit au sérieux, et se trouva plus vivace d'avoir respiré le souffle fugitif de liberté qui, trois jours, passa sur nos têtes. Mais tout élément solide de renouvellement lui faisant défaut, c'est à la Renaissance qu'il revint, au moins en tant qu'école, car il est évident que les individualités puissantes et profondément originales de Victor Hugo et de Delacroix ne sont d'aucun

temps et font les influences d'une époque, loin de les subir. Mais la foule des talents de second ordre qui constituent l'élément moyen dont les tendances peuvent être suivies, comme la marche d'une armée, rétrograda vers le siècle de Ronsard et de Primatice, désertant Louis David et la littérature impériale. Plus profond, plus intime, mais moins violent, le mouvement qui s'opère aujourd'hui dans tous les esprits ne fera peut-être pas surgir d'aussi brillantes personnalités dans l'ordre spéculatif ; mais il se traduira sans doute par une somme d'originalité plus grande dans la masse, en ce que le besoin d'indépendance sera plus commun et plus général. Victor Hugo et Delacroix furent des précurseurs, les prophètes admirables d'une religion qui ne leur fut nullement contemporaine, et que nos fils seuls connaîtront peut-être dans l'ensemble de ses dogmes nouveaux. Comme tous les prophètes, ils n'ont eu qu'une action vague sur l'esprit ambiant, un grand éclat qui éblouit les yeux du plus grand nombre, si bien que les vérités qu'ils manifestaient étaient comme noyées dans leur propre lumière pour ceux qui étaient trop près d'eux. Mais voici que la distance se fait entre leur œuvre et nous, et que le temps vient de ce qu'ils ont vu, ou mieux, prévu. En peinture, voici trente ans qu'il n'existe plus d'école de figure, car M. Ingres n'a point fait d'élèves et je ne pense pas qu'il faille qualifier d'*École* l'ensemble des préceptes que M. Picot comprit mal dans l'atelier de David et qu'il transmit, comme il les avait compris, à M. Cabanel et à M. Bouguereau. Durant cette période, il y a eu cependant quelques peintres de figure, et M. Baudry ne doit pas être oublié. Il y a eu, sans doute même, tous les peintres de figure que le temps était susceptible de faire surgir. — Mais, tandis qu'il y avait un semblant d'enseignement pour cette forme de l'art, un groupe formidable de paysagistes de talent, qu'aucun banc commun n'avait réunis pour y entendre la même leçon, créait un art nouveau, original, puissant, qui fait aujourd'hui notre vraie gloire, — Corot, qui n'a connu de la nature que les fêtes, Cabat qui n'en a peint que les orages, et Rousseau qui se chauffe aux horizons incendiés et Diaz qui se baigne aux lumières tamisées par les feuillages, Français aussi, l'amoureux constant du style et leur suite innombrable qui cherche sur leurs traces et ne les imite pas.

Le paysage dit *classique* ne protesta guère que pour la forme, et M. Lapito eut l'insigne honneur d'être le Barbey d'Aurevilly de cette réaction. Or, les peintres de figure com-

mencent à ne plus chercher dans l'enseignement de l'école que ce qu'ils trouveraient, mais non pas gratuitement, dans tout bon atelier, la correction du dessin et le maniement de la brosse, et leur premier soin, les cours terminés, est de réagir contre tout ce qu'on a voulu leur apprendre au-delà. C'est, au moins, ce qu'ont fait les pensionnaires de la villa Médicis et les derniers exposants du palais des Champs-Élysées. — Car M. Henner, lui-même, a fait acte irrespectueux envers ses maîtres, de l'Institut, et il serait malaisé de trouver une trace des leçons de M. Cabanel dans le tableau de M. Humbert, qui est un indépendant beaucoup plus sérieux. Là donc aussi et enfin, la révolution qui a transformé le paysage va s'accomplir et, ce qui constitue le talent matériel et le *métier* se vulgarisant par un retour nombreux vers cet ordre d'études et par l'analyse d'une œuvre antérieure plus complète, des individualités surgiront, non plus gigantesques et violentes comme par le passé, mais distinctes néanmoins ou mieux distinguées. Car M. Regnault lui-même n'est que cela, bien qu'il cherche beaucoup plus. Mais Delacroix avait franchi d'un bond les sommets que gravissent aujourd'hui ces touristes patients, et même les sommets atteints, il dominera encore les derniers venus de toute la hauteur de son génie. Il ne s'est pas contenté, comme le législateur hébreu, de montrer la terre promise. Son influence ne sera d'ailleurs complète que lorsqu'elle se fondra d'une façon plus intime avec celles d'autres maîtres dans un enseignement éclectique où tous les tempéraments trouveront l'aliment qui leur convient, et l'enthousiasme que nous impose encore sa gloire presque contemporaine peut égarer momentanément ses admirateurs.

L'œuvre des sculpteurs contemporains est moins indépendante de l'enseignement de l'Ecole que celle des peintres. Il y a deux raisons pour cela : La première est que cet enseignement y est beaucoup plus fort pour les premiers que pour les seconds, ainsi que le dernier concours l'a absolument démontré. La seconde est que la partie matérielle de cet enseignement est beaucoup plus importante pour ceux qui manient l'ébauchoir que pour ceux qui tiennent la palette. Il y a un côté *ouvrier*, — et je trouve ce mot très-noble dans ce sens, — considérable dans l'art de la statuaire ; le maître s'y doit rapprocher beaucoup plus de l'élève pour lui transmettre les secrets de son acquis ; quelque chose de plus intime caractérise leurs relations : de là une influence plus com-

plète, plus persistante, souvent définitive. Il y aura donc longtemps encore, sans doute, des *écoles* en sculpture, ou, tout au moins, des groupes représentant un même atelier, une même tradition. Mais, par cela même que les maîtres sont plus excellents dans leur art, les élèves seront plus indépendants quand leur individualité se dégagera. Ceci, qui a l'air d'un paradoxe, est absolument vrai, et la raison en est très-simple. La conception est d'autant plus libre chez un artiste que les embarras d'exécution existent moins pour lui. — C'est l'avantage le plus réel d'une éducation matérielle vraiment forte. Cette éducation, l'Ecole actuelle de sculpture l'a eue, et les œuvres originales n'y font point défaut. M. Falguière est un prix de Rome, et je ne sais pas d'artiste d'une individualité mieux accusée que la sienne et dans un sens plus charmant. On a parlé ici même de la délicieuse statue que M. de Vasselot exposait cette année. On vient de dire combien celle de M. Delaplanche méritait d'éloges, et quelles nobles tendances elle accusait chez ce noble talent, jeune encore et déjà si sûr de lui. C'est vraiment un symptôme rassurant que de voir les prestigieux exercices de M. Carpeaux s'effectuer en plein vent sans tenter le *servum pecus* des enthousiastes de la renommée et ses merveilles d'exécution prises simplement pour ce qu'elles valent.

La voie sûre et droite s'ouvre donc bien nette et bien large devant les yeux pour que tous s'y acheminent, d'un pas inégal, il est vrai, mais constamment dirigé vers le même but. Cette voie où chacun se fera son chemin, un artiste dont la renommée n'est pas égale au mérite, s'y est engagé le premier, il y a plusieurs années déjà et tous ceux qui aiment l'art lui sauront gré de cette initiative. Avec un style plus soutenu, M. Carrier Beleuse eût été assurément le premier sculpteur de l'époque. — Il en est, du moins, un des plus intéressants et qui ont le mieux mérité du mouvement moderne. Elève d'un atelier célèbre par l'indépendance de ses traditions, M. Carrier Beleuse n'a guère gardé de son maître David d'Angers que cette allure franche et parfois primesautière qui donne un charme tout particulier à ses œuvres. Plus *grec* que son illustre professeur, par le sentiment, du moins, il a évité, comme lui, par l'expression nette d'une personnalité puissante, d'être *académique*. Il eût été injuste de ne pas le citer dans cette rapide appréciation des tendances nouvelles. Ces tendances sont les meilleures du monde, en sculpture, car l'objectif en est un art sérieux sans excès d'austérité, nourri de l'étude fortifiante des chefs-d'œuvre anciens, indé-

pendant de l'antiquité par le choix des sujets et la recherche des mouvements, très-réel par l'effet et très-élevé par le but.

Il n'en est pas ainsi de l'architecture, qui n'est pas remise encore de la période fantastique d'essoufflement qu'elle vient de traverser. Laissons-la respirer et se recueillir sous les platanes romains, s'il est possible. Ce que nous édifions depuis vingt ans est un spectacle corrupteur pour l'avenir. Le pis est que MM. des Beaux-Arts soient convaincus qu'ils ont fondé une *architccture nationale*. C'est au moins ce qu'ils font profession de croire en engageant les élèves à se pénétrer de leurs œuvres. Qu'ils aillent donc au Palais de l'Industrie admirer les constructions en miniature de l'art Japonais et Chinois, et se convaincre que notre ère monumentale est une parfaite barbarie. Ils peuvent se vanter d'avoir attardé le progrès dans la limite de leurs forces qui, Dieu merci, n'ont rien d'herculéen. Qu'ils consentent au repos : ils l'ont bien gagné. Qu'ils imitent la sagesse des politiques et laissent s'accomplir l'œuvre de transformation que l'époque réclame. Les temps en sont prochains si, comme l'a dit un éminent critique : « L'art se métamorphose nécessairement par les convictions assez fortes pour métamorphoser en même temps les sociétés. »

Armand Silvestre.

LA
COLONISATION ET LA TRANSPORTATION
A CAYENNE

Le gouvernement français, après une rude expérience et de cruelles déceptions, est arrivé à reconnaître que la Guyane n'était pas un lieu propre pour la transportation. Désormais ce seront les condamnés arabes seuls, qui, plus habitués à un dur soleil et à des déserts morbides, iront sur ces tristes plages expier leurs crimes. Les convicts français seront transportés dans des terres plus lointaines mais plus salubres. La Nouvelle-Calédonie, en leur permettant un travail rémunérateur, agira puissamment sur leur transformation morale. Ils pourront là, sous un ciel beau et clément, sur un sol à la végétation riche et variée, oublier leurs flétrissures judiciaires et recommencer une meilleure vie.

Je me réjouis d'avoir été un des premiers parmi les hauts fonctionnaires qui ont osé signaler les erreurs commises à la Guyane et les obstacles de tout genre que présentait ce désolant pays à tout avenir, soit de la colonisation, soit de la transportation.

Aujourd'hui le temps est venu de dire à la France ce que j'ai vu et bien appris à Cayenne sur la transportation et l'inanité des sacrifices énormes, immenses, faits par notre pays pour créer là une colonie ruineuse tout-à-fait impossible. La nature du sol, la position géographique du pays,

les inondations continuelles par la crue des fleuves, tout rend cette colonie impossible, tout nous impose le devoir de l'abandonner. Gardons-nous d'une vaine et ruineuse susceptibilité. N'oublions pas qu'une colonie doit être utile et productive pour la mère patrie; que jamais elle ne doit lui imposer des sacrifices continuels d'hommes et d'argent sans pouvoir réaliser jamais des compensations d'aucune espèce, même celle de recevoir des forçats !

I

A mon retour de Cayenne, en 1853, je rédigeai un mémoire consciencieux, mais avec la liberté d'allure qui est dans ma nature, sur les observations que j'avais faites dans ce pays, et sur tout ce qui était parvenu à ma connaissance en ma qualité de membre du Conseil privé de cette colonie. Mes relations officielles avaient placé dans mes mains des documents authentiques, qui me permettaient d'établir des données certaines sur le passé, sur le présent et sur l'avenir de la colonisation guyanaise et sur la transportation dont on commençait les essais avec tant d'hésitation et sans en avoir bien mûri le projet.

Je livre aujourd'hui mes observations et mes appréciations à la publicité.

La transportation reconnue utile, je dirai même indispensable à la France, devrait-on la sacrifier à la colonisation guyanaise, toujours chétive, toujours impuissante?

Pour démontrer le contraire, je dois établir que cette colonisation guyanaise ne mérite pas et n'a jamais mérité les sacrifices faits pour elle si inutilement pendant deux siècles, et que toutes les illusions doivent se dissiper devant les chiffres irréfutables de la statistique.

Montrons donc le passé, le présent et l'avenir de la Guyane, puis nous verrons le tort réciproque que se sont fait la colonisation et la transportation, et comment, au lieu de s'être montrées de mutuels auxiliaires, elles se sont blessées mortellement par leur contact.

Le passé a été exposé par un administrateur éminent, dont les sages appréciations ont acquis avec le temps une certitude irréfragable.

Nous lisons dans un rapport de M. de Sartines au roi

Louis XVI : « Sire, il y a cent trente ans que les Français sont établis dans la Guyane. Cette colonie, dans ce long espace de temps, n'a présenté aucun accroissement sensible, ni dans la culture ni dans sa population. Elle a coûté à l'Etat plus de 60 millions, et toutes les entreprises qui y ont été faites soit de la part du gouvernement, soit de la part des particuliers, n'ont eu que des suites fâcheuses. On y a perdu beaucoup d'hommes et d'argent. Aussi cette colonie, la plus ancienne de celles que nous possédons, a dû toujours, par le vice de son institution, avoir une marche rétrograde, car plus les colons et les cultures se sont multipliés dans les terres hautes, plus ces cultures se sont dégradées. Aussi la population, le commerce et la culture ont toujours été en décroissant. Les habitants n'ont cessé d'errer de montagnes en montagnes, abandonnant leur ancien domicile lorsqu'ils arrivaient au tuf, et s'établissaient sur de nouvelles terres qu'il fallait abandonner encore, etc. » Tel était en 1769, le langage de M. de Sartines.

Cet insuccès de la colonisation de la Guyane n'avait pas seulement pour cause le vice de l'institution qui la régissait, et l'ignorance où l'on était alors du parti si avantageux que la patience et l'habileté hollandaise nous ont appris à tirer des terres basses. Le vice essentiel était dans le défaut d'assainissement complet du siége principal de la colonie, dans l'absence de routes et de canaux pour faciliter les rapports nécessaires de la capitale avec les habitations. Le transport des denrées au port de Cayenne et celui des approvisionnements indispensables à la colonte qu'il fallait tirer de cette ville ont toujours été difficiles et dispendieux.

Les sociétés qui se sont formées successivement pour créer de grands établissements de culture ont toutes avorté ; toutes ont eu des liquidations désastreuses, dont la cause première tenait sans doute aux difficultés des communications; mais qu'il faut aussi imputer au défaut de prévoyance des fondateurs, à l'avidité de leurs gérants, à l'infidélité et à la mauvaise foi de leurs représentants. La végétation à la Guyane est d'une prodigieuse fécondité; mais il faut que des forces suffisantes soient appliquées aux points livrés à la culture, et que les travailleurs soient traités avec cette humanité et cette justice qui conservent au travail ces précieux instruments de succès. Il n'en a jamais été ainsi. L'imprévoyance d'une part, de l'autre, la dissipation des capitaux qui devaient s'économiser, pour développer de nouvelles ressources

agricoles, ont amené la perte du crédit et l'abandon final des entreprises commencées avec toutes les chances de réussite.

C'est un tableau douloureux à parcourir que celui de tous ces avortements de sociétés formées pour l'exploitation de la Guyane, le voici :

1° Mission des Jésuites en 1723. Elle aurait réussi peut-être à fonder là un établissement rival de celui du Paraguay, si cet ordre célèbre n'avait pas été supprimé. Les Jésuites possédaient quatre-vingt-cinq habitations dont neuf sucreries importantes, et ils comptaient parmi leurs travailleurs deux mille cent noirs. Administrateurs habiles et économes, ils auraient porté bien loin la culture et ses riches produits; mais le coup qui supprima leur ordre dissipa cette prospérité et anéantit cet avenir de richesses.

2° Expédition de Kourou, en 1763, fondée par la légèreté présomptueuse du dix-huitième siècle. Ce n'était pas une exploitation agricole et commerciale qu'on se proposait d'établir; c'est la féodalité, avec ses folles prétentions, que la cour de Versailles voulut réaliser sous la zone torride.

L'agiotage fit abonder les capitaux, et les engagements furent sollicités comme une faveur; les lieux choisis pour le débarquement furent une langue de terre sablonneuse et des îlots à peine déblayés à l'embouchure du Koursa. La majesté sauvage des déserts ne s'accommoda pas des raffinés qu'on jetait sur ses plages. Bientôt les vivres manquèrent, et le désespoir aidant, quatorze mille personnes périrent en peu de mois, et un capital de trente-trois millions fut englouti dans ce désastre.

3° En 1767, le baron de Besner, gouverneur de la Guyane, fit l'essai d'un établissement sur les bords du Tonne-Grande, avec des soldats blancs congédiés et des familles européennes. Cet essai a coûté 800,000 fr. à l'Etat, 100,000 fr. à son fondateur. Il échoua et causa la mort de M. Besner qui succomba de chagrin.

4° En 1783, tentative de colonisation sur les bords de la rive droite de l'Approuage, par M. le comte de Villebois, gouverneur, avec des blancs. Le bourg d'Approuage fut alors appelé bourg Villebois. Cette tentative eut le sort des précédentes et causa à l'Etat une perte de 600,000 francs.

5° En 1787, colonie nouvelle, formée moitié avec des noirs moitié avec des blancs, sur les bords du Ouanary par la Compagnie guyanaise du Sénégal, qui avait obtenu du roi

Louis XVI le monopole du commerce de la gomme sur la côte d'Afrique. Cette société fut supprimée par un décret de l'Assemblée constituante de janvier 1791. Les actionnaires y perdirent leur capital et l'Etat ses avances.

C'est à la même époque que se constitua la société Vaudreuil qui fut dissoute au commencement de la Révolution (1792). Le fonds social se composait d'un capital de deux millions soit en argent, soit en noirs. La liquidation donna un faible dividende.

L'occupation portugaise, qui dura de 1809 (12 janvier) jusqu'en 1817, suspendit toute nouvelle tentative.

6° M. le baron de Laussat, qui succéda en 1819 à M. le général Saint-Cyr Hugues, fit à son tour un essai dans les savanes de Kourou et appela sa colonie Laussadelphie. Une somme de 500,000 francs fut encore dépensée inutilement, et aujourd'hui on n'en trouverait aucun vestige; à peine s'il reste le souvenir de la plage qu'elle occupait.

7° L'entreprise dite des Chinois fut faite en 1820. On voulut enlever à la Chine le monopole du thé, et des bords de l'Oyapock aux rives du Maroni devait bientôt s'étendre la culture de cet arbrisseau précieux qui eût cessé de nous rendre tributaires du céleste Empire. Des bâtiments de guerre se rendirent à Canton. Ils avaient mission de ramener des cultivateurs, des hommes exercés à planter et à récolter; et ils mirent à leurs bords des artisans de bas étage, des va-nu-pieds qui balayaient les factoreries à Canton. Les plants de l'arbre à thé avaient d'ailleurs péri en mer, et l'on eut l'horrible déception d'avoir dépensé deux millions pour une expédition qui conduisait à Cayenne vingt bouches inutiles et qui coûtaient cent mille francs chacune! On eut pour résultat la honte de ramener les survivants dans leur pays.

8° C'est encore en 1820 que les bords de la Mana furent choisis pour une colonisation par les blancs. La somme énorme de six millions a été de nouveau engloutie sur cette partie du sol guyanais, et l'Etat n'en a retiré que honte et douleur.

9° En 1826, tentative faite par M. Toustain Dumanoir. La mise sociale était minime cette fois, car elle atteignait à peine le chiffre de 50,000 francs. Son but était l'exploitation des forêts. De pareilles ressources étaient trop faibles pour l'objet qu'on s'était proposé. L'association fut dissoute à son arrivée sur les lieux.

En examinant attentivement ces diverses associations, leur

époque, les auteurs et directeurs, le but proposé, les lieux choisis, les éléments employés, on ne peut se défendre de tristes et pénibles réflexions. Il n'y a plus d'étude à faire. L'impéritie le disputait à la folie, et les résultats désastreux pouvaient se calculer d'avance. C'est ainsi que ce peuple aimable, mais léger, mais ignorant en colonisation, a toujours opéré dans ces sortes d'entreprises. Hélas ! l'expérience a été bien pénible ; pourquoi faut-il l'avoir continuée selon les mêmes errements qui doivent encore produire les mêmes ruines, les mêmes désastres ? S'est-on adressé à des hommes ayant l'expérience des choses coloniales pour la question de transportation ? A-t-on procédé avec cette largeur de vues, cette énergie de volonté, cette indépendance qui fait tout céder à l'intérêt de l'Etat, cette prévoyance, ce choix d'hommes qui pouvaient assurer le succès de cette œuvre si grande et si belle ?

Nous avons parcouru ce passé de la colonisation Guyanaise, et touché ces tristes et désolants résultats. En voyant son état présent, nous pourrons encore mieux dire avec M. de Sartines : « Sire, cette colonie, dans ce long espace de temps, n'a « présenté aucun accroissement, ni dans la culture, ni dans « sa population. » Mais nous ne dirons plus elle a coûté à l'Etat seulement 60 millions. Nous affirmerons au contraire que ce chiffre est dépassé depuis lors, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans, par plus de 200 millions de dépense qu'il faut ajouter aux 60 millions de M. de Sartines. Et cette énorme somme a produit un résultat encore plus négatif. Mais laissons nos appréciations personnelles et faisons parler la sévérité irrécusable de la statistique.

Voici le tableau de la douane constatant officiellement les produits principaux de la Guyane exportés en 1852 :

Nature des produits.	Quantités.
Sucre brut	300,359 kil.
Mélasse	!0
Café.	2,370
Coton.	0
Roucou.	185,820
Cacao.	19,019
Girofles.	64,072
Cannelle	127

Si l'on défalque de la valeur totale de ces misérables

produits la paie des travailleurs, l'entretien des bâtiments, les contributions, transports, prix des bestiaux, ustensiles, etc., on pourra se convaincre que le produit net de la culture Guyanaise est tellement minime, qu'il n'atteint pas le chiffre de deux cent mille francs en totalité!!!

Pour ces diverses exploitations, on ne peut employer au maximum que quatre mille travailleurs : on en comptait huit mille avant l'émancipation. Le nombre d'hectares en culture alors était d'environ quatre mille. On en compterait à peine aujourd'hui quinze cents. On citait vingt habitations sucreries; elles ont été réduites à douze. Les dix-neuf habitations caféyères qui existaient doivent être presque rayées puisqu'il a été exporté à peine deux mille trois cent soixante-dix kilogrammes de café.

Si maintenant nous faisons le tableau comparatif des quatre années qui ont précédé l'émancipation des noirs et des quatre années qui l'ont suivie, nous obtenons un chiffre encore plus éloquent pour établir la décroissance des divers produits, et nous pourrons ainsi facilement apprécier l'avenir de la Guyane relativement à la colonisation.

DÉSIGNATION des Denrées et Marchandises	PREMIÈRE PÉRIODE ANNÉES 1844 — 1845 — 1846 — 1847		DEUXIÈME PÉRIODE ANNÉES 1849—1850—1851—1852		DIMINUTION ANNUELLE
	Total	Moyenne	Total	Moyenne	
	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.	Kil.
Sucre brut....	7.263.881	1.815.970	1.982.335	495.584	1.320.386
Mélasse.......	1.815.774	453.943	110.102	27.525	426.418
Cacao........	114.456	28.614	89.694	22.433	6.191
Café.........	30.538	7.634	20.744	5.186	2.448
Cannelle......	1.670	420	1.577	394	26
Girofle et clous	470.814	117.703	328.220	82.055	35.648
Coton........	296.618	74.154	40.476	10.119	64.035
Roucou et pâte	1.578.757	594.689	866.980	210.745	177.944
Tafia.........	107.796	26.949	19.150	4.787	22.072

Ainsi la moyenne en sucre brut pour chaque année de la première période, celle antérieure à l'émancipation était de 1,812,970 kilogrammes, tandis que la moyenne de la deuxième période après l'émancipation est de 495,584 kilogrammes! Donc la diminution sur ce chiffre de 1,815,970 kilogrammes est pour chaque année de 1,320,386 kilogrammes.

Une pareille diminution conduit nécessairement à une cessation prochaine de tous produits avec les moyens et les instruments de travail dont disposent les colons.

Mais pour qu'il ne reste aucun doute à ce sujet, et que l'on voie de plus près le néant de cette colonisation dans son état actuel, nous allons donner le mouvement des navires et le nombre de ceux qui trouvent du fret à Cayenne.

Prenons l'année 1851.

ANNÉE 1851.

NAVIRES VENANT.	ENTRÉES.	TONNEAUX.	ÉQUIPAGES.	
De France................	28	5,283	314	hommes.
Des colonies françaises.....	1	89	8	—
De l'étranger..............	26	—	—	—
	SORTIES.			
Pour France..............	12 navires.	2,082	133	—
Pour les colonies françaises.	10 —	2,111	113	—

ANNÉE 1852.

	ENTRÉES.			
De France................	47 navires.	9,369	542	—
Des colonies..............	2 —	163	17	—
De l'étranger..............	33 —	—	—	—
	SORTIES.			
Pour France..............	11 navires.	1,916	126	—
Pour les colonies françaises.	21 —	4,303	241	—
Pour l'étranger...........	44 —	—	—	—

Ce tableau nous révèle un fait grave ; la transportation a nécessité l'envoi à Cayenne d'un grand nombre d'objets, soit pour l'installation des baraques, soit pour les vivres, soit pour le transport des employés et des troupes. Il semble que c'était une ère nouvelle pour la colonie et que des efforts plus grands devaient être faits pour fournir du fret à ces navires, et c'est le contraire qui a lieu !

Ainsi en 1851, il part pour France 12 navires jaugeant 2,082 tonneaux avec 133 hommes d'équipage, et en 1852,

la sortie pour France ne donne que 11 navires jaugeant 1,916 tonneaux avec 126 hommes d'équipage. Sur la totalité des navires entrés à Cayenne, 21 sont obligés d'aller demander un chargement de retour à nos riches Antilles, et 44 vont faire cette demande au continent américain, aux étrangers!

Maintenant nous demandons aux hommes sages, dégagés de toute prévention, et froids appréciateurs des faits, de leurs causes et de leurs conséquences, si une colonisation qui charge à grand'peine onze petits bricks jaugeant 1,900 tonneaux et employant 126 marins, mérite que l'Etat lui consacre annuellement une somme de près de 3 millionst tandis que la valeur totale de ses produits atteint avec effor, le chiffre de 200,000 francs.

Si c'était au moins une position commerciale, maritime, militaire. Si Cayenne avait un port qui offrît un refuge à nos vaisseaux contre la tempête ou contre l'ennemi, ou bien, si à cette époque de merveilleuses oscillations de la population d'un point du globe à l'autre, elle se trouvait sur le passage de ces grandes émigrations, nous dirions dans notre pur patriotisme : continuons les sacrifices ; la France un jour en trouvera la compensation; mais le port de Cayenne s'ensable tous les jours davantage, les navires d'un tirant d'eau de trois brasses ne peuvent y aborder ou courent les chances de talonner sur la vase, comme il nous est arrivé à bord de l'*Indiana* en 1852; mais la Guyane est placée en dehors de toutes les directions des chercheurs d'or ou des émigrations agricoles. Elle a bien derrière elle de grands fleuves, canaux immenses et précieux donnés par la nature; mais comment y arriver, puisque nous possédons à peine le rivage, et que nous sommes séparés de ces fleuves par des marais que notre inertie ne sait pas combler, et par des forêts séculaires que nous ne savons pas exploiter.

Voyons si dans son avenir cette colonisation a des chances pour se relever, ou bien si elle est menacée d'une chute complète, inévitable et prochaine.

La colonie de Surinam, notre voisine, dont nous sommes séparés par le beau fleuve Maroni, a éprouvé il y a peu de temps les convulsions de l'agonie; elle touchait à ses derniers moments. Mais les Hollandais sont des hommes positifs. Les habitants avaient des ressources et du crédit. Ils n'avaient pas gaspillé dans l'étalage d'un vain luxe les richesses tirées du sol américain par leurs pères. Ils voyaient leurs produits

tombés à quelques mille barriques de sucre par an (Cayenne en produit environ 700 !) ils ont voulu se relever, et, dans l'espace de quelques mois, ils ont trouvé un emprunt de trente millions. Ils ont expédié des navires en Afrique et dans l'Inde pour chercher des travailleurs. Ils en ont amené un si grand nombre, que trois ans après, ils obtenaient de leurs cannes à sucre près de trente mille barriques.

Les colons de la Guyane française pourraient-ils parvenir à ce triple résultat d'un emprunt, d'un grand nombre de travailleurs et de trente mille boucauts de sucre? La négative est malheureusement la seule réponse à faire. Ils ont tenté mille fois de trouver des capitalistes; mais aucun n'a eu confiance en leur solvabilité. Aujourd'hui, l'obstacle est plus grand, parce que les traditions du travail se sont perdues; parce que les usines à vapeur, les bâtiments nécessaires aux exploitations, les cases à maîtres et à nègres menaçaient ruine; parce que les habitants possédant quelque chose ont déserté le pays avec leurs familles; et que la vigoureuse végétation de l'équateur a couvert d'herbes et de broussailles les champs où, naguère, on voyait des cannes, des caféiers, des roucouiers, des girofliers, etc. Quelle garantie matérielle présenteraient-ils donc? Aucune. Il faut donc renoncer à contracter le plus mince emprunt. Il faut perdre l'espoir de se procurer des travailleurs en Afrique ou dans l'Inde orientale : il faut se résigner à voir chaque année décroître ses produits, et attendre dans des angoisses le cruel moment où champs et forêts se refuseront obstinément à fournir aux colons le plus petit aliment.

Nos tristes prévisions pourraient être reculées si la population actuelle des travailleurs, quoique bien faible, pouvait se maintenir et se perpétuer; mais si l'on décompose cette masse de cultivateurs, on trouve que plus d'un tiers, arrivé aujourd'hui à l'âge de quarante-cinq à soixante ans, ont été importés à l'époque où la traite se faisait encore clandestinement. Nous avons pu nous en convaincre dans les procédures qui ont passé sous nos yeux et dans les interrogatoires aux assises ou en police correctionnelle. A cette question : Où êtes vous né? un bon tiers répondait : En Afrique.

Le célibat, dans lequel l'esclavage a tenu avec tant de sévérité la population noire, a été un grand obstacle à la reproduction. Nous n'avons pas à nous appesantir par des considérations d'un ordre moral élevé, sur ce fait, démontré à toutes les intelligences, que la constitution seule de la fa-

mille est favorable à la propagation de l'espèce humaine. Mais la mauvaise nourriture des noirs à Cayenne, la morue infecte, le poisson pêché dans la vase, le couac, la chair de porc, ces fades et détestables aliments et l'absence de spiritueux affaiblissent l'action de l'estomac et occasionnent d'horribles maladies de la peau.

L'émigration des blancs et surtout de leurs femmes et de leurs enfants depuis le jour où la transportation a été fixée à la Guyane, a ajouté une nouvelle cause à l'affaiblissement de la population.

Les importations de bestiaux. de viandes salées, de vins, denrées ou objets de consommation, se feront désormais sur une plus petite échelle. En effet, elles doivent cesser en grande partie par l'émigration des vrais consommateurs qui, par leurs habitudes et leurs besoins, rendaient ces importations nécessaires et fructueuses pour le commerce. Elles diminueront aussi par la difficulté qu'éprouvent les capitaines de trouver des chargements de retour. Si ces importations deviennent rares, nécessairement leurs prix éprouveront une hausse sensible, et ce sera là encore une cause bien sérieuse d'affaiblissement de la population et de la richesse coloniale.

Ainsi d'une part, abaissement des produits de la colonisation, perte progressive de ses travailleurs, soutiens et force de cette colonisation; de l'autre augmentation du prix des objets nécessaires, et rareté de ces importations. Voilà deux maladies bien graves pour un corps déjà épuisé par le climat de la zone torride, et par les conséquences de sa déplorable situation. Nous allons voir que la transportation, loin d'arrêter le mal, l'a gravement empiré.

X. Tanc,

Ancien magistrat.

(La fin à la prochaine livraison.)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

24 septembre 1869.

La semaine a été pleine d'émotions : dans l'ordre politique, les bruits de coup d'Etat; dans l'ordre religieux, la protestation du père Hyacinthe ; enfin un crime tellement affreux, et qui a tenu une si grande place dans les préoccupations publiques, qu'il est impossible de n'en point parler.

Il s'est même produit, dans notre France, un phénomène extraordinaire : un homme s'est souvenu qu'il existait chez nous, comme si nous étions des Anglais, une Constitution et une Loi. Il s'est souvenu que cette Constitution et cette Loi imposaient au gouvernement le devoir de convoquer le Corps législatif, au plus tard, à la date du 26 octobre, et imposaient aux représentants l'obligation, résultant de leur droit imprescriptible, de se rendre à cette date au Palais de la Nation, et que rien ne pourrait justifier la faiblesse de ceux qui, ce jour-là, manqueraient au rendez-vous imposé par leur serment.

Le plus grand citoyen de l'Angleterre, Hampden, avait pensé également, il y a deux cents ans, que la Loi, que la Constitution, quelles que fussent cette Loi et cette Constitution, étaient les meilleures sauvegardes de la liberté de tous et de chacun. Par les résistances du pouvoir royal, Hampden, le plus conservateur et le plus pacifique des hommes, fut amené jusqu'à l'insurrection, jusqu'à la lutte irréconciliable, et se trouva, malgré lui, le complice de Cromwell.—Nous espérons encore que le gouvernement de notre pays comprendra ces leçons de l'histoire, et cependant nous serions fondés à espérer bien faiblement, si nous jugions le présent par le passé.

Qu'on nous pardonne de parler volontiers de l'histoire d'Angleterre. Mais nous aimons la liberté anglaise, du même cœur que nous aimons l'égalité française. C'est dans la conciliation de ces deux termes,

liberté, égalité, et dans leur consécration fraternelle, donnée par le christianisme, que réside la solution définitive de la crise révolutionnaire que nous traversons. Liberté, qui nous a été apportée par les Germains et les Anglo-Saxons ; Égalité, qui nous vient de la Rome républicaine et plébéienne ; Fraternité qui nous vient de l'Evangile, telle est la triple formule du monde moderne.

Mais, de ces trois termes, il en est un qui domine tous les autres : c'est la Liberté ! Avant que l'individu soit l'égal et le frère de son semblable, il faut d'abord qu'il soit l'individu, c'est-à-dire l'homme, c'est-à-dire la personne libre et consciente d'elle-même, répondant d'elle-même à la loi seule, à la loi qu'elle a faite à l'image de cette loi supérieure et *non écrite*, comme le disait Platon, qui vient d'en haut et qui a son écho dans toutes les consciences.

La loi, le respect de la loi, voilà ce qui fait les hommes et les citoyens. C'est par la loi, par le respect de la loi, par le mépris des oppressions, des doctrines et des pratiques du bon plaisir, que les républiques et les royautés constitutionnelles sont arrivées à concilier l'ordre et la liberté, inconciliables dans les monarchies absolues. Nous sommes persuadés que la France, traversât-elle encore vingt révolutions, n'arriverait jamais à un état stable ou même supportable, si, république ou monarchie, elle ne parvenait pas à se pénétrer du respect de la loi, du respect de la constitution établie, quelle que fût cette constitution, quels que fussent les hommes chargés de l'appliquer et assez audacieux pour la violer.

C'est sans doute dans cette pensée qne M. de Kératry, député du Finistère, a publié une lettre qui invite tous ses collègues à se réunir au palais Bourbon le 26 octobre. Soit que le *Journal Officiel* convoque les députés pour ce jour-là, soit qu'il ne les convoque pas, c'est le devoir de tous les représentants de se rendre à ce rendez-vous de la légalité et du serment. On a exigé de nos députés qu'ils prêtassent serment à la Constitution ; ils l'ont prêté, et, comme nos députés sont d'honnêtes gens, ils garderont ce serment ; ils ne le violeront pas, pour faire une révolution ou un coup d'Etat ; mais, le respectant eux-mêmes, ils entendent le faire respecter par autrui. En effet, la loi française, le Code civil, le Code Napoléon, déclare que tout contrat engage également les deux parties ; et puisque les députés ont promis à l'Empereur de respecter la Constitution, l'Empereur est tenu, à moins de recommencer le 2 décembre, de la respecter également.

C'est pourquoi M. de Kératry a adressé au rédacteur en chef du *Temps* le discours suivant prononcé daus une réunion d'hommes politiques :

« Si, comme on l'annonce, le gouvernement a résolu d'ajourner à la fin de novembre la convocation du Corps législatif, devant cette fin de

non-recevoir mal déguisée, notre devoir est tout tracé. Après le vote du sénatus-consulte, il n'y a même plus prétexte à la prorogation. Le délai fixé par la Constitution pour la session est de six mois. Du 25 avril dernier, date du décret de dissolution de la dernière Chambre, au 25 octobre prochain, les six mois légaux seront écoulés. Malgré toutes les subtilités officieuses, la session extraordinaire, où ont été joués les représentants de la nation, ne peut être invoquée contre le légitime vœu du pays de traiter ses affaires. Il y aura donc violation réelle et préméditée de la Constitution, à laquelle les plus grands comme les plus petits doivent entier respect.

« La Constitution violée, notre serment, prêté pour être loyalement tenu, n'a plus d'objet. Nous ne sommes pas des conspirateurs : nous devons donc faire la politique au grand jour. A un ministère de mauvaise foi, ou, je le crois plutôt, impuissant à affronter les débats publics, à un sénatus-consulte à la venue duquel j'ai contribué pour une mince part, comme un des 116 de la première heure, à un sénatus-consulte que nous avons accueilli sans arrière-pensée hostile, avec le désir réel de le voir efficace pour le gouvernement comme pour la France, mais qui ne sera plus qu'un leurre si l'action parlementaire, qui seule peut le vivifier et le développer, est étouffée, à un gouvernement épuisé par lui-même, incapable de ferme résolution, on devra répondre énergiquement, dès le 26 octobre au matin, par une mise en demeure adressée au pouvoir exécutif, qui aura le premier foulé aux pieds sa propre Constitution.

« Issus comme lui, plus récemment que lui, du suffrage universel, ce serait, à mon faible avis, manquer à tous nos devoirs de prévoyance, à tous nos engagements électoraux que de ne pas faire appel au peuple pour une nouvelle Constituante, dont l'œuvre serait devenue nécessaire et inévitable ; car nous avons derrière nous des villes, des populations ouvrières et maritimes, dont les intérêts sont méconnus ou mal engagés, des colonies qui souffrent et qui veulent, sans plus de retard, la lumière de la tribune. L'opposition représente enfin près de quatre millions d'électeurs qui ne veulent pas de violente révolution, mais des évolutions, qui ont de sérieux intérêts à préserver dans l'avenir, et qui, pour dénouer la triste crise issue des erreurs du pouvoir personnel, aggravée par l'état de santé du chef de l'Etat et par le trop jeune âge du descendant, ont le droit de compter, à un moment donné, sur la force pacifique du suffrage universel, et sur l'énergie de ses derniers élus.

« Si l'opposition libérale sait rester unie, non en vue de chimères dissolvantes, mais pour faire triompher le gouvernement du pays par le pays, la crise qui s'annonce périlleuse aura, de cette seule façon, un heureux dénoûment. En tout cas, les députés ne peuvent oublier

qu'ils sont aussi les chargés de pouvoir de la nation, et qu'aux heures graves, quand la voix des électeurs est méconnue, ils ont charge d'âmes. Si le pouvoir, aveuglé, au lieu de céder aux aspirations générales, ne craint pas d'engager un conflit, espérons, pour l'honneur de la France, qu'il se trouvera dans notre pays quarante ou cinquante députés assez virils pour lutter ensemble sur le terrain de la légalité.

« Ainsi donc au 26 octobre !

« Comte DE KÉRATRY,

« député du Finistère. »

Une première adhésion est arrivée hier. En effet, M. Marion, député de l'Isère, vient d'écrire au *Siècle* :

Faverges, par la Tour-du-Pin (Isère),

20 septembre.

« Messieurs les rédacteurs du *Siècle*,

« Veuillez me permettre de répondre, par la voie de votre estimable journal, à l'appel que l'honorable M. de Kératry, député du Finistère, adresse à ses collègues. Selon moi, la motion de M. de Kératry est légale : elle est même obligatoire pour les représentants du pays, qui, ayant prêté serment à la Constitution, doivent en réclamer impérieusement l'exécution, en ce qui concerne les droits de la représentation nationale.

« La session extraordinaire de juillet, brusquement prorogée, n'a pas été sérieuse, puisque la Chambre non constituée, quoiqu'on en dise, n'a eu ni le temps ni la possibilité de faire connaître les volontés du pays.

« En mettant le gouvernement en demeure de nous convoquer le 25 octobre au plus tard, nous accomplissons un acte d'ordre public, un acte constitutionnel, et les vrais révolutionnaires seraient ceux qui ne voudraient pas nous entendre.

« Recevez, etc.

« E. MARION,

« Député de l'Isère. »

Une deuxième adhésion arrive ce matin. C'est celle de M. Girault, du Cher. — Voici sa lettre :

Guélong, 21 septembre 1869.

« Messieurs les rédacteurs du *Siècle*,

« J'espère que vous voudrez bien donner l'hospitalité de votre journal aux quelques lignes qui suivent :

« La grande question du jour est celle-ci :

« Le Corps législatif sera-t-il convoqué avant le 25 octobre?

« En douter est en quelque sorte faire injure au pouvoir exécutif, car la Constitution, qui est son œuvre et la pierre fondamentale de l'édifice qu'il a créé, lui en impose le devoir. Ne pas le faire serait un crime ou un suicide.

« Crime, si violant ouvertement la loi, il sortait vainqueur de la lutte, soit morale, soit matérielle, qu'il aurait à soutenir contre le pays, qui certainement lui demanderait compte de sa conduite.

« Suicide, s'il sortait vaincu, car il serait emporté par un mouvement qu'il aurait provoqué lui-même.

« Je le répète, je suis convaincu que la convocation du Corps législatif aura lieu avant le 25 octobre, et cela pour trois raisons capitales :

« 1° La Constitution l'exige.

« 2° Le pays, inquiet et agité, le demande impérieusement.

« 3° L'intérêt même du pouvoir exécutif lui en fait une obligation.

« En droit rigoureux, la prorogation du 13 juillet était légale; mais, en bonne politique, elle ne devait pas avoir lieu, car, convoquée pour opérer la vérification de ses pouvoirs, l'Assemblée législative pouvait terminer sa tâche sans gêner le Sénst, et cette prorogation a été pour elle une blessure dont le contre-coup a atteint toute la France.

« En l'état actuel, le pouvoir législatif est un corps mutilé dont la plupart des membres sont dans un état de suspicion intolérable pour eux et dangereux pour le pays.

« Admettons qu'une question grave force le pouvoir exécutif à le convoquer d'urgence; si les membres en suspicion s'abstiennent, non-seulement ils déplacent la majorité, mais encore une notable partie du pays n'est pas représentée.

« Si, au contraire, ils votent tous, ceux qui plus tard seront éliminés auront pris part à des actes auxquels ils n'avaient aucun droit, et tout ce qui aura été décidé avec leur concours sera entaché et frappé de nullité.

« En fait comme en droit, le Corps législatif est donc dans une fausse position qu'il importe d'autant plus de faire cesser que le commencement de la session, brusquement interrompu, ne saurait en aucune manière tenir lieu de la convocation exigée par la Constitution et demandée par le pays tout entier.

« En cette circonstance, tout porte à croire que la convocation aura lieu en temps opportun; mais, en présence du manifeste de M. de Kératry et du silence du ministère, je crois que le devoir de chaque député est d'élever la voix et de donner un avis personnel et public.

« Pour ce qui me concerne, je déclare que, pour obéir à la loi et soutenir les intérêts qui m'ont été confiés, mon devoir me commande de me rendre au Corps législatif pour le 25 octobre au plus tard, ce que, sans empêchement majeur et en dehors de ma volonté, je ferai, quoi qu'il advienne.

« GIRAULT,

« Député du Cher. »

Ils seront donc trois, s'ils ne sont pas davantage, si les députés de Paris, de Lyon, de Marseille élus comme *irréconciliables*, ne font pas leur devoir, ils seront trois qui feront respecter la Constitution et la loi. On a nommé l'initiative du député du Finistère, *un coup de tête*, et on y a répondu par des menaces de coup d'Etat. Quant à nous qui respectons si profondément l'ordre établi, même quand cet ordre ne nous plaît pas, nous n'avons qu'un tranquille dédain pour ceux qui accusent nos coups de tête, comme pour ceux qui nous menacent de leurs coups d'Etat. On sait très-bien que nous ne rêvons rien d'impossible, nous, que nous ne conspirons point, nous les seuls défenseurs de la loi, violée chaque jour par les préfets et les sous-préfets, par les fonctionnaires grands et petits, par le moindre garde-champêtre, par tous ceux que couvre l'article 75 de la Constitution de l'an VIII. Et il se trouve que, dans les circonstances présentes, nous sommes les seuls, les vrais conservateurs.

Que l'Empereur travaille tous les mardis et tous les vendredis avec M. Piétri et avec M. Petetin, peu nous importe; nous respectons le chef de l'Etat, dans les attributions constitutionnelles que lui a conférées le vote de la nation; nous le respectons, dans l'initiative qui lui appartient en vertu du plébiscite du 20 décembre; nous lui reconnaissons le droit de proposer au Sénat toute modification de la loi qui lui semblera bonne; mais il est un droit que nous ne lui reconnaîtrons jamais, un droit qu'Achille du Harlay, Lamoignon, Mathieu-Molé et d'Aguesseau n'ont jamais reconnu aux rois de France les plus absolus, c'est le droit de violer la loi, une fois établie et non encore abrogée.

Donc, ceux des députés qui, le 26 octobre, se rendront au Corps Législatif, auront la loi pour eux; et ayant cela, ils auront tout. Car la force peut beaucoup de choses, excepté supprimer le droit.

La presse de Paris et surtout la presse de province ne ménagent pas leur adhésion au manifeste de la légalité parlementaire. C'est, du reste, un fait à remarquer que, dans cette affaire, l'initiative soit venue de la province; c'est un fait heureux, en ce sens, qu'il prouve combien les idées de liberté légale ont fait de progrès dans les départements; et, comme les départements sont, moins que Paris, soupçonnés de dilettan-

tisme révolutionnaire, il y a, dans ce fait, une garantie pour les idées d'ordre aussi bien que pour les idées de franchises et de progrès. C'est peut-être cette pensée qui explique l'inertie de la députation parisienne. Les neuf députés de la Seine auront cru qu'il valait mieux cette fois laisser à leurs collègues des départements l'honneur de tirer les premiers ; car il nous est impossible d'imaginer que la députation parisienne tout entière ne se rende pas à l'appel de la loi.

Le sénatus-consulte, les discussions auxquelles il a donné lieu, le discours du prince Napoléon sont déjà presque oubliés, tant les événements se précipitent. D'ailleurs, il faut avouer que, bien que les réformes parlementaires, sanctionnées par le Sénat, aient une importance réelle, elles ont faiblement ému l'opinion.

Il semble que le pays tout entier n'ait plus assez de foi dans les institutions actuelles pour s'intéresser beaucoup à leurs modifications. Quant à la discussion considérée en elle-même, il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle a été fort au-dessous de ce qu'on était en droit d'attendre de la haute assemblée. Les discours de M. Ségur d'Aguesseau, de M. le général de La Rue, ne rappellent que de très-loin les discussions des Constituants de 89.

La harangue du prince Napoléon a attiré l'attention pendant au moins quarante-huit heures, et il est incontestable qu'elle a été l'objet d'une approbation presque unanime. En effet, il était intéressant d'entendre un neveu de Napoléon I[er], un cousin de Napoléon III, rendre un hommage public aux véritables doctrines libérales, à ces doctrines que les apologistes du 18 brumaire et du 2 décembre avaient affublées du nom de parlementarisme.

La vérité finit toujours par avoir raison; et il faut bien qu'elle s'impose avec une force irrésistible pour que l'orateur d'Ajaccio, le prince qui avait exposé, en 1865, la réduction à l'absurde du plus détestable gouvernement qui puisse être imaginé, de la démocratie césarienne, se soit trouvé tout à coup, en 1869, illuminé par un libéralisme que nous voulons croire sincère et qui, en somme, a été approuvé par tous les hommes sensés.

En effet, il s'est produit, à propos du prince Napoléon et de son discours, une quasi-unanimité dans toute la presse libérale ; un concert d'éloges s'est élevé tout à coup, puis s'est arrêté non moins brusquement, dès qu'on a pu croire que la harangue dissimulait une manœuvre dynastique. Le prétendant a eu beaucoup moins de succès que l'orateur. Ce n'est pas que l'Impératrice, contre qui le prince Napoléon a paru dresser ses batteries, jouisse d'une grande popularité, mais, à tort ou à raison, le prince est également peu populaire, et, en somme, toutes ces querelles de famille, feintes ou réelles, intéressent médiocrement la nation.

La maladie de l'Empereur a plus vivement ému le monde des affaires et le monde des partis. On s'est aperçu tout à coup que l'Empereur était mortel, et il a semblé que tout était perdu, dès qu'on eût fait cette découverte. C'est en effet le résultat fatal du gouvernement personnel, et c'est en même temps le châtiment de ceux qui l'ont établi et de ceux qui ont mis en lui leur confiance, que ce gouvernement, le plus fort de tous en apparence, se trouve en définitive être le plus faible et aboutit toujours à l'instabilité. La liberté seule est capable de fonder un ordre durable. Le pouvoir personnel ne fonde que pour un jour; et voilà pourquoi, après 18 ans d'un règne où le silence a été pris pour une adhésion de toutes les consciences, où la tranquillité matérielle a été décorée de ce grand nom *d'ordre*, un craquement sourd se fait entendre dans l'édifice entier ; voilà pourquoi on parle de nouveau de révolutions et de coups d'Etat; si bien que le coup d'État de 1851, qui, disait-on, devait clore l'ère des révolutions, ne clot absolument rien, et apparaît maintenant d'autant plus regrettable qu'il aura été absolument inutile.

La santé de l'Empereur est si bien rétablie que le voyage de l'Impératrice est désormais certain. En effet, personne ne croira que, si l'Empereur était malade, l'Impératrice s'éloignât pour le seul plaisir d'aller entendre la messe dans le palais des sultans. Pas une femme n'aurait une pareille pensée, et, puisque l'Impératrice Eugénie a paru tenir si fort à son titre de sœur de charité, vaillamment conquis à Amiens, il serait bien extraordinaire que son mari fût le seul malade auquel ses soins viendraient à manquer.

L'heure du Concile approche, et déjà l'on peut prédire que, si les doctrines du *syllabus* sont sanctionnées par cette Assemblée générale de la Catholicité, elles ne seront pas acceptées sans discussion et sans résistance. L'Adresse des catholiques de Cologne, la lettre de M. de Montalembert, l'attitude d'une partie des évêques allemands, le livre de M. l'évêque de Sura, et, par-dessus tout, l'éloquente protestation du Père Hyacinthe, sont autant d'avertissements qui doivent donner sérieusement à réfléchir aux Ultramontains. Nous avons peu de goût pour les querelles théologiques, et d'ailleurs ce n'est pas notre affaire. Mais nous regretterions infiniment que l'Eglise catholique se laissât entraîner plus loin, sur cette pente où elle semble glisser depuis quelque temps, s'éloignant de plus en plus de la société moderne qu'elle aspire à diriger. Aussi nous ne pouvons que signaler avec plaisir les différents symptômes du réveil des consciences qui prouvent que, même parmi les catholiques, il existe encore des hommes peu disposés à confondre l'autorité spirituelle de leur église avec la théocratie, et à approuver ces théories anti-libérales qui seraient en définitive beaucoup plus funestes au catholicisme qu'à la liberté.

Le grand duc de Bade vient d'ouvrir les chambres à Carlsruhe par un discours fort digne d'attention. Il s'y réjouit hautement de voir les relations devenir chaque jour plus étroites entre le Grand-Duché et l'Allemagne du Nord, et affirme de la façon la plus nette les aspirations de son peuple et les siennes propres vers l'unité complète de sa grande patrie allemande. Faut-il que notre patriotisme s'effraie de ces progrès rapides du sentiment unitaire chez nos voisins? Nous ne le pensons pas. Il faut dire d'abord, et sans nous prononcer sur les mérites relatifs du système unitaire ou du système fédératif, que si les Allemands, comme les Italiens, veulent être unitaires, c'est leur affaire et non pas la nôtre. Cependant il est évident que l'établissement d'une grande monarchie militaire, comme l'est la monarchie prussienne, sur nos frontières, serait un fait peu favorable à la grandeur de notre pays, surtout si cette monarchie devait continuer à être l'alliée de l'Etat italien; car alors nous nous trouverions non-seulement cernés, mais littéralement bloqués. Mais est-il croyable que le militarisme prussien demeure longtemps encore la forme affectée par l'unité allemande? Est-il possible, à l'heure où les idées de liberté se réveillent dans l'Europe entière, qu'une machine artificielle, comme la machine prussienne, faite surtout en vue de la compression à l'intérieur et de la guerre à l'extérieur, puisse subsister ? Tel n'est pas notre avis. Nous pensons au contraire, que ce qui empêchera l'Allemagne et la France de se trouver aux prises, c'est la force chaque jour plus grande que la démocratie libérale acquiert au-delà comme en-deçà du Rhin. Travaillons donc, Allemands et Français, à être libres! ce sera pour nous le plus sûr moyen de vivre en paix. Que les démocrates et les libéraux des deux pays s'efforcent de détruire jusqu'au germe d'une guerre, qui serait fatale à toute civilisation, et après laquelle vainqueurs et vaincus se trouveraient également enchaînés.

D'ailleurs, pour détester l'idée même de cette guerre, il suffit de voir par quelles gens cette idée est caressée en Prusse comme en France. S'il existe un parti de la guerre à Paris comme à Berlin, c'est dans les rangs des partisans du pouvoir personnel, des adversaires irréconciliables de la liberté. Donc conservons précieusement la paix pour sauvegarder notre liberté naissante, et, en même temps, travaillons à conquérir chaque jour des libertés nouvelles, afin de rendre la paix plus assurée.

On parle d'un grand mouvement dans les hautes sphères diplomatiques. M. le général Fleury irait occuper, à St-Pétersbourg, le poste d'ambassadeur en remplacement de M. le baron de Talleyrand. Faut-il donner, comme le veulent quelques-uns, une signification belliqueuse au choix du général Fleury ? Nous espérons bien que non. Nous aimons mieux y voir, avec le *Constitutionnel*, une victoire de la politique

des 116, puisqu'après tout M. le général Fleury est devenu *libéral*, tout comme M. de Maupas. Singulier retour des choses d'ici-bas !

M. le baron de Werther, ambassadeur de Prusse, quitte Vienne pour Paris, où il vient remplacer le comte de Goltz. Il laissera peu de regrets à Vienne, où il avait représenté le gouvernement prussien avant Sadowa, et où il avait été renvoyé après la paix, contrairement à tous les usages établis. Il est douteux, d'ailleurs, que M. de Werther nourrisse à Paris des sentiments plus bienveillants pour l'Autriche que ceux qu'il nourrissait à Vienne.

Un symptôme plus sérieux de rapprochement entre la Prusse et l'Autriche serait la visite que le prince royal se prépare à faire à la cour de l'empereur François-Joseph. On comprend que, dans les circonstances actuelles, nous accueillions avec empressement toutes les nouvelles qui tendent à éloigner les craintes d'un conflit européen.

Il nous resterait à parler de l'Espagne. Mais en vérité ce n'est pas sans un sentiment de tristesse que nous reportons nos regards sur ce malheureux pays. Il n'est peut-être pas de nation aussi foncièrement honnête que la nation espagnole, et il n'en est pas qui ait été gouvernée depuis longtemps par de plus malhonnêtes gens. Certes, le gouvernement de la reine Isabelle mérite peu de regrets. Sous des apparences constitutionnelles, il avait faussé jusqu'au dernier ressort des institutions parlementaires, et plus que tout cela, une immoralité flagrante, mêlée à une dévotion sans intelligence comme sans élévation, avait inspiré à l'Espagne un véritable sentiment de dégoût. Mais hélas! les choses vont de telle sorte, depuis la révolution de septembre, qu'on sait fort bien sans doute que l'Espagne n'a rien perdu, mais qu'on en est à se demander ce qu'elle a gagné. Madrid assiste en ce moment à un véritable brocantage de couronne, entrecoupé de temps en temps d'insurrections républicaines ou de soulèvements carlistes.

Hier encore, le sang a coulé en Catalogue, et le général républicain Pierrad est devenu le prisonnier de ses anciens compagnons d'armes du pont d'Alcolea. C'est que le sentiment de la légalité dont nous parlions, en commençant cette chronique, est surtout ce qui fait défaut à l'Espagne. Or, un pays où le respect de la loi n'existe pas, peut aller de l'anarchie au despotisme et du despotisme à l'anarchie, mais il peut bien difficilement devenir un pays libre.

J. LABBÉ.

P. S. Au moment où nous mettons sous presse, on nous communique la lettre suivante, qui est adressée aux députés de la Seine par leurs électeurs :



« *A Messieurs les députés de la Seine.*

« MESSIEURS,

« L'article 46 de la Constitution oblige le gouvernement à convoquer le Corps législatif, le 25 octobre prochain, au plus tard.

« En présence de l'intention prêtée au pouvoir de ne pas se conformer à cette prescription, un de vos collègues, M. de Kératry, a déclaré qu'à l'expiration du délai légal, il se rendrait au Corps législatif pour exercer son mandat, et cette louable initiative a été l'objet d'une approbation générale.

« Dans ces circonstances, les soussignés espèrent que, choisis aux élections des 24 mai et 8 juin, pour faire respecter par tous la souveraineté nationale, vous vous montrerez, le 26 octobre prochain, dignes du mandat qui vous a été confié. »

Des exemplaires de cette lettre sont déposés dans chaque circonscription. Il est du devoir de tout citoyen qui a le sentiment de ses droits de s'empresser d'y donner son adhésion et d'y apposer sa signature.

J. L.

VARIÉTÉS

UNE VISITE AU WORKHOUSE DE LAMBETH

Lorsque l'on fonda à Londres le nouveau journal quotidien nommé *Pall mall gazette*, un rédacteur de cet organe fashionable se dévoua. Nouveau Curtius, il se revêtit d'habits déguenillés, et il alla se présenter dans cet équipage au bureau de police de Lambeth pour obtenir son admission dans la partie du Workhouse, où l'on loge les vagabonds à la nuit. Après avoir subi devant le policeman de service un interrogatoire sommaire, qui fait partie du cérémonial obligatoire, il reçut un petit passeport indispensable pour faire ouvrir les portes de cette singulière hôtellerie.

Nous n'avons pas cru devoir imiter notre confrère et user comme lui de ruse pour obtenir une hospitalité, dont nous n'aurions pu jouir que par un mensonge et en déguisant notre nom et notre qualité. Ce n'était point la crainte de commettre un délit, qui fut du reste vivement reproché au publiciste anglais et pour lequel il faillit être traduit devant les tribunaux; mais il nous a paru complétement impossible de nous mettre dans la peau d'un vrai pauvre, pour lequel le toit du Workhouse peut être un bienfait réel malgré tous les désagréments dont l'octroi d'un abri précaire se trouve environné. Quelle différence, en effet, entre l'homme qui est tombé dans cet état de misère, d'abandon, et celui qui n'a qu'à traverser une épreuve volontaire à laquelle il se soumet en riant *in petto*. Je n'ai jamais pu comprendre les douleurs de la Passion sur le Calvaire, puisque le Christ devait savoir que le royaume de son père allait de nouveau s'ouvrir devant lui.

La vraie douleur est celle des malheureux qui ont laissé à la porte l'espérance, et pour qui l'on pourrait écrire sur les portes du *Workhouse*, comme sur celles de l'Enfer du Dante : *Laissez toute espérance, vous qui entrez ici !*

Je me suis toujours moqué de ces commissaires de la philanthropie

officielle, qui se sont fait enfermer dans une cellule de Mazas pendant quelques heures, et qui en sont sortis triomphants pour porter témoignage en faveur de la prison à laquelle ils s'étaient volontairement soumis. Je persiste à croire que j'avais raison de tourner en ridicule ces expériences, et, en vérité, je serais loin de leur donner tort si je faisais comme eux !

Depuis longtemps je désirais pénétrer dans l'intérieur de ces édifices consacrés à la misère depuis le règne d'Elisabeth, et dans l'intérieur desquels chaque être humain a le droit de recevoir le *minimum* des choses nécessaires à la vie. Aux yeux de la morale, la loi anglaise est bien supérieure à la nôtre, qui fait du vagabondage un délit et qui n'ouvre point à tous les citoyens sans ressources le dépôt de mendicité. Mais que vaut cette ressource accordée par la bienveillance sociale, triste aumône de l'humanité, au milieu des palais qui émaillent la métropole.

J'avais fait part de mon désir à mon ami Harley, rédacteur de l'*International*, journal quotidien de Londres, et par un beau jour de mai nous prîmes le bateau à vapeur qui, de Hungesfort, nous conduisit en moins de vingt minutes au pauvre quartier de Lambeth. C'est là que réside l'évêque de Londres, qui est au centre de bien des misères à soulager, mais les saint Vincent de Paul sont rares dans l'épiscopat anglais. Les seigneurs ecclésiastiques d'outre-Manche ont en général de nombreuses familles, et leur charité ne rayonne guère au dehors de leur intérieur. Chacun pour soi, Dieu pour tous, est, si je ne me trompe, un des axiomes de la confession d'Oxford, auxquels le clergé anglican se consacre le plus religieusement qu'il peut.

Les rues voisines du Workhouse suent la misère obscure et humide, si commune dans les bas quartiers de Londres. Les maisons sont petites et les briques sont faites avec une terre qui m'a l'air de prendre très-facilement la suie. La population qui grouille sur les portes de ces pauvres demeures, appartient évidemment, pour la majeure partie, à la race irlandaise, où se recrutent si largement les populations des workhouses et des prisons. Le Workhouse exerce sur ses clients une attraction analogue à celle de la rue de Jérusalem sur les voleurs et les bandits de Paris, qui, avant les dernières percées, se donnaient un rendez-vous général dans les garnis et les tapis-francs de la Cité.

L'entrée des prisons anglaises que j'ai visitées à plusieurs reprises, n'a rien d'effrayant, si ce n'est la propreté minutieuse, le poli des serrures petites, fabriquées avec une délicatesse inouïe, et la politesse exquise des portiers. La porte du Workhouse est de la même famille; cependant le nombre des gardiens est moindre. On sent que les oiseaux qui remplissent cette cage ne demandent qu'à rester, au lieu de chercher un prétexte pour s'envoler. Les fenêtres ont des grilles, mais

ces grilles ne sont point de ces grilles épaisses et massives, si communes avant que la philantropie n'eût inventé la prison cellulaire. Ces grilles n'ont qu'un seul but, empêcher l'introduction des liqueurs fortes dont, sauf le cas de maladie, les habitants du Workhouse sont totalement privés. Ceux qui veulent oublier leur misère avec un verre de gin n'ont qu'à fuir loin de ce lieu. Ah! Rabelais, que nous sommes loin de ton abbaye de Thélème, dont la devise était : *Fais ce que tu veux!*

A droite, en entrant, se trouve le greffe destiné à la réception des pensionnaires, et surtout des vagabonds que l'on loge à la nuit. Un registre très-proprement tenu contient les noms de ces clients de passage, dont le nombre s'élève actuellement à cinq cents par semaine environ. Les greffiers prennent les renseignements qu'on leur donne, mais ils n'ajoutent guère de créance à ce qu'ils enregistrent sous la dictée des vagabonds. Les étrangers sont rares, peut-être parce qu'ils ignorent l'existence de cette ressource, peut-être aussi parce qu'ils ont des sociétés de bienfaisance auxquelles ils ont recours. Il est rare que les consuls de leur nation ne leur donnent point les moyens de se rapatrier. J'ai pourtant trouvé les noms de deux Français qui m'étaient inconnus, mais qui auraient pu me dire quelque chose, car il y a sans doute dans ce bas-fond de la misère à Londres quelques débris de la proscription, que j'appellerai d'un mot paradoxal en apparence, *volontairement forcée*. Je vais, en quelques mots, faire comprendre ma pensée.

Il y a quelques jours, une marchande d'allumettes m'aborde dans le Strand en français; c'était une femme qui avait passé la cinquantaine et dont le costume délabré, porté avec aisance, semblait indiquer une misère à laquelle on est habitué. Elle me dit qu'elle tenait un café à Boulogne avec son mari lorsque le coup d'Etat éclata, que son café fut fermé à cause des propos constitutionnels qui s'y tenaient, et qu'elle avait été obligée de quitter le pays. Je lui donnai un shilling, sans ajouter beaucoup de créance à ce qu'elle me disait, lui souhaitant de rencontrer quelque ancien proscrit plus riche et plus facile à persuader que moi. Cependant, en y réfléchissant depuis, je me dis que peut-être cette femme disait vrai. Je voulus la retrouver, mais c'était une mendiante qui n'avait pas de poste fixe, où diable la dénicher?

L'antichambre du greffe est ornée d'affiches collées très-proprement sur des cartons. Une de ces affiches est consacrée aux noms des visiteurs officiels du Workhouse. On y lit le nom de Mme Gladstone, que le greffier me montra avec un orgueil qu'il ne chercha point à dissimuler. — Une autre de ces affiches prononce la peine d'expulsion immédiate, de mort civile pour les pauvres déshérités, dans le cas d'introduction de liqueurs fortes. Enfin, la troisième montre la nour-

riture à laquelle ont droit les pauvres que l'on loge à la nuit. En hiver, on leur donne une *pinte de gruau*; mais, en été, ils n'ont pas besoin d'être réchauffés par cette triste soupe, et la munificence du Workkouse se manifeste sous les espèces d'un morceau de pain sec, avec de l'eau à discrétion.

En face de la porte d'entrée se trouve un perron de quelques marches qui conduit dans une antichambre meublée avec quelque luxe, et dans laquelle s'ouvrent deux portes : la première conduit au cabinet du *master*, et la seconde aux salles des comités. Le bureau du *master*, précédé d'un office où travaillent les clercs, a l'air d'appartenir à un avoué ou à un notaire de province. Tout est propre, assez élégant, mais il n'y a pas, à proprement parler, de luxe malséant en pareil lieu. Les chambres des comités sont presque somptueuses; si les administrateurs tiennent à faire les affaires de la paroisse, c'est à condition qu'ils s'entoureront de tout le confort que l'on peut désirer. Il y a une salle pour les assemblées générales, une autre pour les réunions particulières, un bureau pour l'ingénieur, etc., etc. Ce bureau de l'ingénieur servait, ainsi que le couloir voisin, à l'exposition de plans pour la construction d'un nouveau Workhouse, car celui de Lambeth, qui ne peut contenir que 1400 personnes, est trop étroit. Le nombre des pauvres qui demandent à entrer dans cet enfer social s'accroît de jour en jour, à mesure que la population de Londres se multiplie et que les principes d'humanité se répandent. Mieux vous traiterez les pauvres dans les maisons de refuge, et plus vous en aurez. Il y a là un cercle vicieux, une alternative terrible dont les administrateurs ne savent comment faire pour se tirer.

Après avoir parcouru ces différentes salles, nous sommes revenus sur nos pas et nous avons descendu le perron pour entrer dans le véritable Workhouse, dont nous n'avions encore aperçu les habitants que comme des ombres fugitives à travers les fenêtres grillées. Nous franchissons une porte bâtarde faisant pendant à celle du greffe, et nous nous trouvons dans une petite cour froide, humide et sans habitants. Cette cour conduisait à la lingerie et au magasin d'habillement.

Les habillements sont propres et chauds, d'étoffe grossière et de couleurs ternes tirant sur le marron, mais beaucoup d'ouvriers s'en contenteraient certainement. Les robes de femme sont en indienne, et quand il fait froid on se tire d'affaire en multipliant le nombre des corsages et des jupons. Peu importe la tournure, on n'entre pas dans le Workhouse pour montrer sa fine taille, pour faire parade de ses petits pieds, pour étaler les splendeurs de ses cheveux.

Il y a surtout pour les femmes des vêtements plus soignés ; ce sont ceux dont le Workhouse fait cadeau à ses pensionnaires qui le quittent parce qu'ils ont trouvé une situation.

Les femmes peuvent plus souvent que les hommes jouir de cette libéralité, que l'on est souvent à même d'accorder, car les administrateurs ont intérêt à dégrever le budget de l'établissement, et ils cherchent le plus qu'ils le peuvent à transformer le Workhouse en bureau de placement. Des personnes charitables s'adonnent à cette œuvre avec un zèle dont nous ne saurions trop faire l'éloge. Mais avec le défaut d'harmonie qui caractérise les institutions humaines dans notre époque de sauvagerie déguisée, il est impossible d'envisager ces efforts sans trembler. En effet, il y a partout une telle concurrence que, si vous tirez un malheureux du Workhouse, c'est probablement un autre que vous précipitez !

Après avoir visité les magasins d'habillement, nous sommes passés dans une cour où se trouvaient une vingtaine de pauvres valides, les uns assis, les autres marchant avec le pas lent, triste, monotone, particulier aux prisonniers. La plupart de ces hommes étaient des vieillards à l'œil éteint. Notre cortége se composait du sous-directeur, d'un gardien et d'un jeune Anglais ; nous étions donc en tout six personnes, de sorte que notre arrivée était un petit événement. Chacun levait donc la tête pour nous voir passer et rarement j'ai pu apercevoir quelques éclairs de colère protestant contre l'injustice du sort. Il n'y avait que le mécontentement sourd et fade que des années de souffrances accumulent et qu'aucun rayon d'espoir n'illumine. Pas de ressort ! Tout est brisé généralement par une vie de labeurs. Car la plupart de ces malheureux sont des hommes de peine, qui, dans leur beau temps, gagnaient littéralement leur vie à la sueur de leur front. Quand le corps usé a refusé son office ordinaire, il a fallu demander à l'oisiveté, au travail écœurant du Workhouse ce que le travail libre ne donnait pas. Ce travail, digne des ateliers nationaux de MM. Marie et Thomas, consiste à éplucher des cordages pour les transformer en étoupes. Ces cordages qui ont couru le monde, sur lesquels a passé le souffle de tous les océans, sont durs comme du fer. Les plus durs sont les meilleurs. Ce sont ceux que l'on prend de préférence pour exercer la patience des pensionnaires. On ne cherche point à leur faire faire œuvre utile mais œuvre rebutante !

Le prix de vente des étoupes entre dans le budget des recettes, mais comme un chiffre accessoire. On n'en vend peut-être pas pour plus de deux mille francs par an. Quand un pauvre a gagné dix centimes à la maison, il a bien rempli sa journée. Dieu et le master doivent l'un et l'autre être contents de lui. On ne cherche pas à lui procurer une occupation lucrative, de sorte qu'il puisse s'acquérir un pécule. On ne veut point former d'élèves dans un métier facile, approprié aux forces de gens âgés mais valides. La philanthropie anglaise n'est point encore à la hauteur de ces combinaisons si simples ; mais ce n'est point nous

qui n'avons su inventer que nos dépôts de mendicité, qui aurions le droit de lui faire des reproches à ce sujet.

Il est vrai, le travail de l'étoupe n'est pas le seul auquel les pauvres soient adonnés. Ils ont le choix entre l'épluchage des étoupes et l'écrasement d'une certaine quantité de blé entre des meules à bras, comme l'on faisait au moyen âge et chez les anciens Romains. Vainement la vapeur a remplacé le travail des bœufs et des chevaux, dans le Workhouse c'est la main humaine qui remplace les bœufs et les chevaux! L'homme est ravalé au niveau de la brute. On n'a même pas de pompe à vapeur pour faire monter l'eau dans les réservoirs; on la fait monter avec des pompes à bras.

La raison de ce gaspillage des forces productives, de cette humiliation du travail se peut facilement deviner. On craint de faire des pauvres en dehors en même temps que l'on soulage ceux du dedans. Ah! si au lieu d'avoir ces timidités dans l'exercice de l'assistance pnblique, on supprimait les impôts inutiles, les dépenses ruineuses qui tarissent les ressources du peuple entre le luxe insolent des oisifs possesseurs de la terre féodale, les priviléges, les monopoles. Mais tel qu'il est le Workhouse d'Elisabeth est bien supérieur au dépôt de mendicité de notre pays.

Dans le quartier des femmes on fait travailler à l'aiguille; on ne craint pas de faire concurrence aux tailleurs en fabriquant les vêtements pour des pauvres qui, dans le Workhouse, étaient tous nus; on a également établi une blanchisserie pour ces pauvres qui n'auraient pas de linge si le Workhouse ne leur en donnait.

Il y a dans ces quartiers de l'établissement un entrain, une gaieté que l'on ne trouve pas ailleurs. Le travail productif sanctifie, illumine l'esprit et réchauffe le cœur. Quelques-unes des femmes qui se livrent à ces travaux sont jeunes et même jolies, sous le costume dont on les a couvertes. Des nattes de cheveux passent sous les bonnets, on rougit, on sourit et les yeux étincellent! La femme au Workhouse est encore coquette, elle est encore femme, parce que l'on trouve mieux à employer son activité. Le vrai désolé c'est le travailleur valide qui vit les dernières années qui lui restent, qui use la dernière étincelle en tournant la meule, d'où il ne tirera pas un shilling! Mais trève de réflexions mal sonnantes, car nous autres, en France, nous n'avons que le dépôt de mendicité!!

Il y a dans le Workhouse une boucherie, une boulangerie, une cuisine et un réfectoire. Le réfectoire est une salle longue, aux tristes meubles avec des tables étroites, le long desquelles on a disposé de longs bancs de bois peints en vert. La couleur des tables est marron à peu près de la nuance du costume des pensionnaires de la maison. Le dimanche ce réfectoire sert aux offices de l'Eglise anglicane, ce qui rend

le lieu plus sombre encore, car la religion anglicane, contrefaisant ou plutôt aplatissant les pompes de l'Église catholique, ne connaît ni les statues de la Vierge, ni les chemins de la Croix, ni les fleurs, ni les verroteries qui égayent les autels de nos moindres villages et même de nos prisons. C'est bien le vrai Dieu du Workhouse. Jehovah froid, impitoyable et maussade qu'on adore à cet endroit. Les catholiques, les dissidents, les juifs reçoivent un *exeat* pour aller aux offices de leur secte, de leur religion. Mais il faut que le prêtre qu'ils vont entendre remplisse l'heure de l'arrivée au temple et l'heure du départ; le dévot personnage est le correspondant de ces singuliers collégiens à qui l'on ne donne pas de vacances mais que l'on met à même d'accomplir un devoir de religion. Ils doivent prier Dieu de telle heure à telle heure, ils doivent s'acquitter de leurs devoirs avec la ponctualité qu'ils mettent à éplucher leurs étoupes, à tourner la meule, ou à pomper de l'eau!

Un jour par semaine chaque pensionnaire valide a son jour de sortie, de récréation pour aller voir les amis du dehors, pour oublier sa réclusion. C'est ce jour qui est le bonheur, la consolation, l'espérance de ces tristes déshérités!

En passant par la cuisine, je demandai une ration de soupe que l'on allait servir pour le repas de quatre heures. On me fit sur le champ la petite aumône que je demandais. Cette soupe était très substantielle et très proprement faite. Il y avait comme dans toutes les soupes anglaises des morceaux de viande qui l'enrichissaient. J'avais grand faim et je mangeai cette ration avec grand appétit, en commençant du moins; car il m'a semblé que cette soupe se gonflait dans ma poitrine, comme si toutes les matières qui entraient dans sa composition avaient été combinées de manière à bourrer les gens réduits à s'en alimenter. J'ai mangé bien des fois par force le bouillon de nos prisons de France; j'ai été à la gamelle des transportés, notre cuisine était moins opulente que celle des pauvres du Workhouse, mais je n'aurais pas donné mes haricots rouges pour leur soupe, et plutôt que de prendre leur galette, j'aurais certainement gardé ma boule de son!

La boucherie et la boulangerie du Workhouse ont un grand travail, parce que c'est là que se débitent les viandes distribuées aux pauvres du dehors, et que l'on fait cuire les pains donnés gratis aux indigents. Il y a une sorte de boutique où se tient pendant toute la journée un distributeur qui exécute les ordres enregistrés sur les bons des officiers de bienveillance. Cette boutique ressemble beaucoup à celle d'un de nos épiciers de village qui aurait une immense clientèle, et qui, par-dessus le marché, serait boulanger et boucher. On dirait encore le comptoir d'une société coopérative dont les membres peuvent acheter toutes les choses nécessaires à la vie.

Très souvent ce sont des enfants à tête blonde qui viennent chercher

les denrées et les effets dont leurs parents ont besoin, et que les officiers de charité leur ont accordés. La satisfaction est le sentiment qui domine chez ces charmants commissionnaires, que je serais resté bien longtemps à examiner, s'il n'avait fallu continuer ma route. Ce comptoir, où la misère du dehors venait chercher quelque soulagement était comme une oasis au milieu du désert; comme un bouquet de fleurs sur lequel mon œil fatigué se plaisait à s'arrêter.

W. DE FONVIELLE.

L'ÉTALON MÉTRIQUE INTERNATIONAL

Depuis 1867, la politique a si grandement absorbé les esprits, même les moins portés à *discuter le pouvoir*, que personne ne songe certainement plus à la malheureuse Exposition de cette année, si néfaste pour les Parisiens. Si aujourd'hui nous réveillons ce souvenir, c'est pour rappeler (nous pourrions peut-être dire apprendre au plus grand nombre) qu'à cette époque deux commissions internationales, l'une politique, l'autre exclusivement scientifique, avaient pour mission d'organiser l'*unification monétaire*, d'après notre système métrique. Les conclusions furent favorables; les seules difficultés étaient inhérentes aux moyens d'application, plus ou moins aisés selon les populations; mais de part et d'autre, on convenait que dans un temps peu éloigné, tous les peuples commerceraient avec le même poids, le même mètre, et échangeraient la même monnaie.

Nous arrivons au moment de l'application du système international: l'Angleterre l'accepte; et, à cette occasion, le *maître de la Monnaie* explique qu'en agissant ainsi, l'Angleterre ne fera que revenir aux traditions d'Édouard III, sous le règne duquel 100 pences valaient 1 noble et 10 pences, 1 franc. Le Japon, très-favorable à notre système décimal, se l'approprie en principe depuis un temps immémorial. Peut-être viendra-t-il un jour où, entre toutes les nations du monde entier, la France aura la plus petite part à la propagation du système décimal.

Mais, voici la question grave qui est agitée en ce moment. M. Jacobi, le savant physicien russe, prit une grande part aux débats scientifiques de 1867, et il adhéra fermement à l'unification internationale de tous les prototypes de mesure. L'Académie des sciences vient d'être saisie, tout récemment, d'un rapport fait par M. Jacobi au nom de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg; et, dans ce rapport, il est dit : qu'il est urgent qu'il existe une *unité unique et universelle de*

poids et mesures, que cette unité échappe, comme l'a dit Arago, aux tremblements de terre, aux cataclysmes qui bouleverseraient notre planète et détruiraient les étalons prototypes gardés aux Archives. Les progrès réalisés en géodésie prouvent que la mesure de la méridienne qui a servi à l'estimation du *mètre* n'est pas exacte, c'est-à-dire que l'étalon français des Archives proposé comme prototype au monde entier n'est pas *la dix-millionnième partie du quart du méridien.* Du moment que ce mètre n'est plus qu'une valeur approchée, par suite fictive, il n'y a pas lieu de l'adopter comme type international. Tout en adoptant le système décimal français, chaque nation pourrait chercher à approcher le plus possible du *type réel*, et, dès lors, les étalons de chaque pays constitueront autant de mètres différents. En raison de telles difficultés, l'Académie russe propose au gouvernement de décider qu'on inviterait les savants étrangers à se réunir pour constituer une Commission internationale chargée de la détermination de l'*étalon métrique*, de sa construction et qui devrait fournir à toutes les nations représentées un prototype de l'étalon.

M. Le Verrier, examinant le côté général de la question, fait remarquer que la France ne doit rien changer à ses étalons des Archives, ce serait méconnaître l'œuvre des savants illustres auxquels ils sont dus: Laplace, Lavoisier, Lagrange, Borda, Delambre, Biot, Arago. Ce que les savants étrangers veulent aujourd'hui, c'est reprendre l'étude géodésique de l'Europe au point de vue de la figure exacte du globe. L'étude géodésique de la France est insuffisante et inexacte en certains points; c'est aux savants français à se remettre au travail, s'ils ne veulent perdre le monopole que la France a eu jusqu'ici de donner au monde les unités de longueur et de poids.

L'Académie des sciences, vivement émue, a chargé une commission d'examiner les questions que soulève la proposition de M. Jacobi. Elle a décidé que le système, représenté par les étalons des Archives, a eu, dès son origine, un caractère international, puisque les commissaires étrangers ont reçu des prototypes. Qu'invoquer les progrès de la géodésie pour modifier le mètre, quelqu'infiniment peu que ce soit, ce serait une inconséquence. Il existe au Conservatoire des Arts et Métiers des types identiques à ceux des Archives, et toutes les dispositions expérimentales sont prises dans cet établissement pour effectuer les comparaisons nécessaires à la formation des types étrangers.

M. Jacobi a été chargé par le gouvernement russe de plaider la nouvelle cause devant l'Association britannique, séant à Exeter; quel sera le résultat de cette propagande? En résumé, à l'heure où l'unification métrique internationale passait de l'état de projet à celui d'application, la discussion s'ouvrait de nouveau sur l'élément même de la question, et dès le début, la scission s'établit avec la France...

Considérons le fond du débat; le mètre français, établi sous les auspices de nos illustrations scientifiques de la République, est-il tellement défectueux, qu'il ne puisse plus être l'étalon international?

Au point de vue des intérêts commerciaux et des relations sociales, cette idée est absolument vaine. L'intérêt de la science serait-il vraiment compromis ? L'erreur, si erreur il y a, ne peut porter que sur une fraction très-petite de millimètre; et on peut se demander si nos savants du jour, même aidés par les progrès de la science géodésique, ne commettront pas une erreur ? Et, alors ce sera encore à recommencer plus tard.

Que les opérations géodésiques suivent leur cours naturel; mais l'intérêt de l'humanité, c'est-à-dire la nécessité de relations internationales établies d'après une mesure unique, un même poids, une même unité monétaire, exige que le progrès social ne soit pas arrêté, au moment de s'accomplir, par une discussion d'un ordre mathématique d'*infiniment petits*... qui dégénérerait peut-être en une discussion d'ambitions nationales, d'où la guerre au lieu de la paix.

Ernest Saint-Edme.

REVUE MUSICALE

Opéra-Comique : *La Petite-Fadette*, de M. Semet. — Athénée : *Le docteur Crispin*. — Bouffes-Parisiens : *L'Ours et l'Amateur des jardins*.

La paysannerie musicale est un de ces genres de convention qui depuis bien longtemps fleurissent au théâtre et surtout à l'Opéra-Comique. Autrefois on mettait en musique le marivaudage des bergers et bergères de paravent et le sentimentalisme à la Jean-Jacques des Colas et des Collinettes. Aujourd'hui qu'on se pique de réalisme, on a des bergers un peu plus près de la nature ; mais qu'ils en sont loin encore ! On a bien changé leurs vêtements de soie contre des habits de bure, leurs souliers à nœud contre des sabots, ils n'ont plus de houlettes enrubanées; mais les sentiments raffinés qu'on leur prête et la forme dans laquelle ils les expriment ne sont guère moins faux que du temps de Watteau et de Lancret.

A ne considérer que le langage, il faut rendre cette justice à madame Sand qu'elle avait su trouver un agréable compromis entre le français académique et les ridicules *j'ons* et *j'avions* des paysans d'opéra comique. Je regrette que dans la pièce les auteurs n'aient pas cru devoir conserver la langue légèrement *patoisée* du roman.

Cette même question de forme, nous la retrouvons pour la musique.

Et d'abord y a-t-il une musique rustique? — Certainement, vous répondra le musicien le moins expérimenté, et jamais vous ne nous verrez embarrassés pour faire du champêtre. C'est l'A B C de la couleur locale. La formule est constante, infaillible comme une recette de la *Cuisinière bourgeoise*. Pour un air rustique, vous prenez d'abord un hautbois, puis vous y ajoutez un accompagnement qui imite les basses monotones de la cornemuse, ou les timbres nasillards de la vielle. Immédiatement le spectateur, avant même le lever du rideau, sait qu'il s'agit de paysans, que la scène va se passer à la campagne. Rien

n'est plus simple comme vous le voyez. Il y a bien encore l'imitation des roulades du rossignol au moyen de la petite flûte, ou des notes alternées du coucou, de la caille, etc... mais c'est surtout dans le champêtre instrumental qu'il en est fait emploi.

Tous les musiciens ont cette espèce de couleur locale sur leur palette, couleur de convention, mais qui semble suffire au public, et on ne leur en demande pas davantage.

Cependant il y aurait, à mon avis, une autre espèce de rustique musical à essayer.

Les paysans chantent; ils dansent au son de certains airs; ils ont donc une musique, un art positivement autochtone. Or le meilleur moyen pour un compositeur qui aurait à écrire la musique d'une paysannerie et qui serait curieux de la couleur vraie, ce serait de s'inspirer de ces milliers d'airs qui composent le répertoire du peuple des campagnes et de les reproduire sous une forme un peu moins grossière, sous une forme artistiquement façonnée. Tout le monde sait que c'est là ce qu'a fait Weber, et que c'est aussi là ce qui donne cette saveur étrange et réellement nationale à son *Freischütz*. Les plus fameux morceaux de cet opéra ne sont autre chose que des reproductions plus ou moins embellies d'airs qui couraient les champs et les bois.

Il faudrait vraiment ne connaître en fait de montagnes que les buttes modestes de Montmartre ou de Chaumont, et en fait de plaines que la plaine de Saint-Denis, pour ignorer qu'en France nous avons aussi des trésors de mélodies populaires. Ces mélodies, ces perles brutes, n'attendent qu'un habile metteur en œuvre pour former un véritable opéra national.

Je sais bien que mon affirmation rencontrera des incrédules, de ces gens qui, par ignorance ou par paresse de chercher, trouvent plus commode de nier simplement l'existence de la musique populaire. D'autres, les raffinés, incapables de sentir la fraîcheur et la naïveté des mélodies des paysans, les repoussent comme trop grossières pour pouvoir entrer dans une œuvre d'art.

Et cependant, depuis tantôt dix ans, il n'y a guère eu d'opéra comique et même de grand opéra qui n'ait intercalé tant bien que mal au milieu de ses pauvres mélodies aux formes usées et affaiblies, un de ces airs nationaux rustiques, pleins de vigueur et brillant de cette jeunesse éternelle qu'ont toutes les créations populaires.

De tels airs toujours remarqués, toujours bissés, ont été souvent les seuls morceaux qui ont survécu aux opéras où ils ne figuraient que comme accessoires.

Je cite au hasard : Dans *Roland à Roncevaux*, l'air pyrénéen de la farandole; dans *Faust*, la chanson du roi de Thulé; dans *Lara*, l'air

arabe du page ; dans *Hamlet*, l'air suédois communiqué par mademoiselle Nillson ; *l'air Suisse* dans le Piccolino de M. de Grandval, etc. Enfin, puisque nous nous occupons de la *Petite Fadette*, la ronde du *Bois-joli*, que tout le monde déclare ravissante, et à qui l'on peut prédire une seconde popularité sous cette forme un peu enjolivée par l'art; cette ronde, vous ou moi l'avons dansée dans notre enfance. Je me souviens encore des paroles de celle de mon pays.

« Tout là haut là bas, — savez-vous ce qu'il y a ?

« Il y a t'un p'tit bois, — un p'tit bois d'amour mesdames, — il y a un p'tit bois, — Un pt'it bois d'amour il y a.

« Dedans le p'tit bois, — savez-vous ce qu'il y a ?

« Il y a t'un p'tit arbre, — un p'tit arbre d'amour mesdames, — il y a t'un p'tit arbre, — un p'tit arbre d'amour il y a ?

« Dedans ce p'tit arbre, — savez-vous ce qu'il y a ?

« Il y a t'une branche,— une p'tite branche d'amour mesdames, etc.

« Et sur cette branche, — savez-vous ce qu'il y a ?

« Il y a t'un p'tit nid, — un p'tit d'amour mesdames, etc.

« Et dans ce p'tit nid, — savez-vous ce qu'il y a ?

« Il y a t'un billet, — un billet d'amour mesdames, etc.

« Et dans ce billet, — savez-vous ce qu'il y a ?

« Il y a t'en écrit, — votre serviteur mesdames, — il y a t'en écrit — votre serviteur je suis. »

Les auteurs de la *Petite Fadette* ont jugé à propos de mettre dans le nid, le *Dieu d'amour*, ce qui est fort peu rustique, les paysans n'étant guère au courant des Dieux d'amour et des Cupidons de la Mythologie du dix-huitième siècle et de l'Empire.

J'aime encore mieux la version lorraine de ce *Bois-joli*, qu'on retrouve partout du reste, et qui, dans le petit nid, fait trouver un œuf d'amour, puis dans cet œuf un jaune, et dans ce jaune un petit cœur, et dans ce petit cœur : « un p'tit mot d'amour mesdames, — et c'est pour vous qu'il est là. »

Si je pouvais citer la musique de ces rondes comme je fais des paroles, on verrait que pour l'originalité et l'entrain elles ne le cèdent en rien à celle que M. Semet a écrite en modifiant un peu la mélodie populaire. Le musicien, malgré la difficulté, a su conserver à l'air cette forme de répétition qui en double l'originalité, forme qui a son type dans la chanson du *Loup et du Biquet* et dans celle du *joli mois de Mai*, et qui consiste à redire dans chaque couplet tous les détails du couplet précédent, ce qui arrive à la fin à faire une queue formidable, mais dont l'effet comique est certain.

En dehors de cette imitation des chants des paysans ou de leurs airs de danse, il n'y a pas de vraie paysannerie musicale. Je déclare, pour ma part, qu'au point de vue de la vraisemblance je trouve tout aussi cho-

quant d'entendre chanter à des paysans les morceaux élégants, distingués aristocratiques et savamment orchestrés de M. Semet que de les entendre parler un langage académique, ou de les voir habillés avec la recherche que montre Potel dans le rôle de Cadet-Caillaux. Il me semble, toujours au point de vue de la vraisemblance, de la couleur locale, comme on dit aujourd'hui, que pour des gens naïfs, un peu grossiers comme sont les paysans, il faut une musique simple, peu travaillée, où l'art se sente le moins possible. Si le compositeur ne veut pas s'inspirer de la musique réellement rustique, il lui reste encore la ressource de faire vieux, car le vieux, c'est le naïf, du moins le plus souvent.

Mais il doit avant tout éviter avec le plus grand soin les formules modernes à la mode, cette façon de finir les phrases qui est dans le goût du jour. Quand on les retrouve dans un air rustique, on éprouve le même effet que si l'on voyait des *cols cassés* à nos paysans. C'est là même un criterium infaillible au moyen duquel un compositeur de bonne foi pourra reconnaître la banalité d'une formule musicale dont il hésite à se servir. Qu'il suppose l'air chanté par un paysan, la formule banale lui sautera immédiatement à l'oreille.

Ces réserves une fois faites sur le genre de la paysannerie en musique, et je déclare que je n'y attache pas une importance considérable, il faut reconnaître la haute valeur musicale du nouvel ouvrage de l'auteur des *Nuits d'Espagne, de Gil Blas* et *d'Ondine*. Je ne m'explique pas comment la critique de mes confrères du feuilleton ne lui a pas été en général plus favorable. Ne dirait-on pas que ces messieurs sont gâtés par des chefs-d'œuvre? Depuis bien des années pourtant aucune composition de cette valeur n'a paru sur la scène de l'Opéra-Comique, du Théâtre-Lyrique, ni même du Grand-Opéra. Je cherche en vain parmi les compositeurs du jour, qu'on joue si peu malgré leurs réclamations, parce que véritablement ils ne méritent guère cette faveur, je cherche en vain un artiste plus heureusement doué, qui ait à ce degré la mélodie claire, élégante, savoureuse et une palette harmonique aussi richement garnie.

Mais M. Semet a un défaut capital qui explique peut être, malgré ses rares et charmantes qualités, comment sa réputation, sa popularité n'est pas à la hauteur de son talent. Il n'est pas dramatique. C'est un admirable peintre de chevalet, un Meissonnier de la musique; mais dans les grandes scènes, dans celles où la passion l'emporte, où le pathétique de la situation domine la musique, il est réellement insuffisant. Pas une de ces scènes n'est réussie dans la *Petite Fadette* et tandis qu'on peut citer comme des merveilles de ciselure et de distinction tous les airs de demi-caractère, la valse, la ronde du *Bois joli*, la chanson de la mère Fadet, ainsi que celle de Cadet Caillaud, la romance

de Landry, et *J'ai des écus*, de la vieille Madeleine; on est obligé de reconnaître que la grande scène de la déclaration d'amour de Landry et de Fadette est manquée, ainsi que cette autre scène d'un caractère plus pathétique encore entre les mêmes personnages, à la sortie de l'église, au deuxième acte. Le grand duo de la folie n'est pas sorti non plus.

J'hésite à croire que ce soit impuissance de la part de M. Semet qui, en tant d'autres endroits, montre un talent réellement hors ligne; j'aime mieux supposer que c'est le résultat chez lui d'un désir trop passionné de bien faire. Tout le monde connaît, pour les avoir éprouvées, ces espèces d'intimidation qu'exercent les circonstances où il est nécessaire de bien faire. On cherche trop, on se tourmente, on veut forcer son talent, et la grâce, qui est le naturel, disparaît... « Le mieux est l'ennemi du bien. » On le sait, mais on l'oublie.

Il ne faudrait pas croire, parce que M. Semet est un peintre de chevalet, qu'il ne sache pas traiter les ensemble, les masses chorales ou instrumentales. Il y excelle, au contraire. On voit qu'il connaît parfaitement toutes les ressources de l'orchestre. M. Semet, timbalier à l'Opéra, a été élevé dans ce milieu sonore où fleurit l'harmonieuse diversité des timbres; il a eu la plus belle occasion de faire l'éducation de son oreille, de l'habituer à connaître les moindres nuances des sonorités et toutes les ressources de leur mélange. Et il fait voir qu'il a su observer et appliquer ses observations. L'ouverture est peut-être un peu décousue, mais la scène du premier acte et le chœur, au milieu d'une fête rustique, où les *boniments* des saltimbanques se mêlent aux cris du marchand d'orviétan est un ensemble des mieux réussis. Avec toute cette cacophonie d'une foire de Saint-Cloud, le compositeur a su composer un tableau symphonique harmonieux et des plus originaux.

J'en dirai autant du chœur des paysans se rendant à l'église du village. (Un ravissant décor, vraie fête pour les yeux.) L'imitation des cloches par les cors est un tour de force d'orchestre supérieurement exécuté et tout à fait en situation, du reste, dans un opéra comique où cette recherche de l'harmonie initiative est parfaitement de mise.

Le chœur fugué de la fin trahit également une main exercée.

Il n'y a donc que le pathétique que ne réussirait pas M. Semet, car je le répète, toutes les scènes dans cette note et par conséquent les plus intéressantes du *libretto*, ne sont pas sorties, — et j'emploie avec intention ce mot, car il semble, en entendant la musique de M. Semet, dans les situations de ce genre, qu'à chaque instant on va voir se dégager la forme, le trait qui frappe, la mélodie, l'accent qui enlèvent; mais non, le musicien continue à se débattre sous l'obsession

d'un cauchemar et rien ne sort. Je me souviens d'avoir éprouvé le même sentiment à l'audition de certaine musique de Berlioz.

On a reproché à M. Semet de ne pas savoir bien écrire pour les voix. Il est vrai que, dans les duos entre Fadette et Landry, la sonorité est grise et terne, mais cela tient surtout, je suppose, à la mauvaise voix de Mme Galli-Marié, et à ce que Landry au lieu d'être un ténor est un baryton. Je ne comprends absolument pas pourquoi ce rôle n'a pas été donné à un ténor. Il va sans dire que je n'entends en rien méconnaître l'admirable talent de comédienne de Mme Galli-Marié, qui a créé au théâtre ce type des *petites sauvages*, et la distinction du style de M. Barré, le beau Landry de la pièce. Ces deux artistes sont à la hauteur de l'œuvre, ce qui est beaucoup dire.

Le vaillant directeur de *l'Athénée*, M. Martinet, a fait sa réouverture avec la traduction en français de *Crispino e la Comare*, l'opéra bouffe des frères Ricci. C'est le premier numéro de la série de traductions de l'italien que M. Martinet, brouillé avec la Société des auteurs dramatiques, nous promet pour cet hiver. C'est fort bien! M. Ricci a beaucoup de talent, et la musique bouffe italienne a certainement des charmes, surtout quand elle nous donne quelque chose d'aussi parfait que le trio des trois médecins. Mais je conseille à l'intelligent directeur de l'Athénée de varier un peu et de faire des emprunts au répertoire allemand oublié ou inconnu et au répertoire français, car la musique italienne est jetée dans un moule un peu uniforme et l'on s'en fatigue assez vite. J'avoue, pour ma part, que je trouve déjà un peu long un opéra en trois ou quatre actes, même de M. Ricci, surtout avec les livrets italiens, tellement assommants que j'aimerais cent fois mieux la vocalise pure et simple que leur prétendu comique. Ce qui peut passer encore, à la salle Ventadour, sous ce voile qu'on ne perce jamais bien complètement d'une langue étrangère, devient d'un relief réellement insupportable en français. *Traduttore, traditore!* Mais ici la traduction trahit à la façon de la photographie qui ne cache pas les imperfections du sujet.

M. Martinet a fait les plus louables efforts pour se procurer un personnel digne de son public. Mlle Marimon, qui reste attachée au théâtre de l'Athénée, est une artiste de premier ordre dont la virtuosité n'a certes d'égale, actuellement, sur aucune scène de Paris. Jamet, qui remplit le rôle de Crispino, est un bon acteur et un excellent chanteur. Seul, le ténor... mais que voulez-vous? Au prix où ils sont, et quand l'Opéra n'en peut même pas avoir, comment l'Athénée pourrait-il offrir à son public cet oiseau rare qui ne chante que dans une cage d'or.

Les Bouffes-Parisiens ont fait eux aussi leur réouverture, et avec une pièce nouvelle: L'*Ours et l'amateur des jardins*, une de ces bouffonne-

ries du Palais-Royal, d'autant plus désopilantes qu'elles sont plus invraisemblables.

C'est un ours véritable qui s'est introduit dans un intérieur de bourgeois où il est pris par eux pour un farceur de leur connaissance. Vous voyez la situation d'ici! La scène la plus extravagante est celle où le papa, resté seul avec l'ours, lui offre la main de sa fille, tandis que l'animal se roule sur le dos en tenant ses pieds, selon l'habitude de tous les ours du monde. Vous devinez la terreur de la famille quand elle apprend qu'elle a affaire à un ours véritable, échappé du Jardin des Plantes.

M. Legouix a essayé de faire un peu de musique sur cette folie de carnaval; mais c'est à peine si l'on s'en aperçoit entre deux éclats de rire.

Avec l'*Ours*, l'*Ile de Tulipatan* et le *Mariage aux lanternes*, les Bouffes peuvent se promettre un avenir heureux. Je supprime avec intention la *Veuve Grappin* qu'on eût pu laisser de côté, et dont la musique est d'un Flotow à qui l'on ne supposerait jamais le moindre degré de parenté avec le gracieux auteur de *Martha*.

CHARLES BEAUQUIER.

P. S. — Nous sortons de la représentation des *Masques* de Pedrotti, à l'Athénée. Nous rendrons compte de cet opéra dans notre prochaine revue musicale.

IMP. WIESENER.—LUTIER ET Cᵉ, 34, RUE DELABORDE.

Le Gérant responsable:
URBAIN FAGES

L'AIR COMPRIMÉ

ET LE TUNNEL DU MONT-CENIS

L'industrie moderne a enfanté tant de merveilles, elle a si complètement renouvelé la face du monde civilisé que personne ne lui refuse aujourd'hui le tribut d'admiration auquel elle a droit. Cependant cette admiration, si vive qu'elle puisse être en face des résultats acquis, serait plus grande encore si l'on se rendait un compte exact des moyens à l'aide desquels ces résultats ont été obtenus et de la prodigieuse dépense d'activité nécessaire pour mener l'œuvre à bonne fin.

A mesure, en effet, que s'élargit le champ de nos entreprises, les obstacles croissent et s'accumulent. Les conditions changent; on se heurte à des résistances inattendues, ou bien des problèmes se posent dont la solution est tout entière à trouver. Ce qui était praticable sur une petite échelle ne l'est plus sur une grande. Il faut modifier profondément les anciens moyens d'exécution pour en adapter la puissance à la grandeur de l'entreprise nouvelle. Il faut souvent en créer d'autres de toutes pièces, et pour cela demander à des forces encore mal étudiées le concours refusé par celles dont disposait la science. Il faut enfin, tant la part de l'inconnu demeure large, en dépit de toutes les précautions, soutenir contre l'imprévu une lutte de tous les instants, d'où l'on ne peut sortir victorieux qu'à force de présence d'esprit, de patience et d'ingéniosité.

Nulle entreprise n'a peut-être mieux mis en lumière que le percement des Alpes cette nécessité où se trouve l'indus-

trie, à chaque tentative nouvelle, de transformer ses moyens d'action et d'en augmenter la puissance. Dans aucune, non plus, on peut le dire, la hardiesse des moyens employés et la fécondité d'invention des auteurs du projet n'ont mieux répondu jusqu'à présent aux exigences de l'œuvre en cours d'exécution. Mais un simple exposé des faits le démontrera mieux que tout ce que nous pourrions dire, et l'on pourra déjà s'en faire une idée par la seule énumération des difficultés qu'on a dû résoudre avant de commencer les travaux.

I

LES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES.

La plus grande difficulté qu'un chemin de fer ait à surmonter est la rencontre, sur son trajet, d'une chaîne de montagnes. Plus il approche de cet obstacle, plus les travaux d'art deviennent nombreux et d'exécution difficile, et si la nature n'a pris soin elle-même d'y ouvrir une route, il faut de toute nécessité, quand il arrive au pied de cette énorme muraille de roches, qu'il en gravisse la pente ardue ou qu'il se fraye un chemin dans son épaisseur en la perçant de part en part. Ces deux moyens ont eu et ont encore chacun ses partisans. Mais le premier, qui sembla d'abord le plus facile et le plus expéditif, soulève dans la pratique de très-sérieuses objections.

A une certaine élévation, il se produit dans les montagnes de continuels mouvements de terrain dus à l'action des agents atmosphériques et surtout aux variations de la température. Les roches les plus dures sont lentement désagrégées par la congélation de l'eau qui s'infiltre dans leurs fissures, à plus forte raison celles de consistance moindre, et il suffit alors d'une tempête, de la fonte des neiges, des grandes pluies fréquentes dans ces climats pour bouleverser toute une région. Nulle part le sol n'offre une solidité suffisamment assurée pour qu'on y puisse asseoir la voie d'un chemin de fer, et l'on s'expose, en s'y hasardant, à de coûteuses et incessantes réparations.

Les neiges qui s'amoncèlent chaque hiver sur ces hauts sommets sont un autre inconvénient redoutable, non pas à

cause des avalanches — ces dernières ont leur route tracée que l'on connaît d'avance, et il est facile d'en préserver un chemin de fer, — mais à cause de leur épaisseur. A une altitude de 700 mètres, les neiges atteignent régulièrement chaque hiver un mètre de hauteur, et cette hauteur devient double à 1,100 mètres, triple à 1,300, quadruple à 1,500. Au delà enfin, il n'est pas rare de rencontrer des couches de 15 mètres d'épaisseur. Il est possible, sans doute, à l'aide de certains travaux d'art, de mettre la voie à l'abri de ces envahissements. Mais ces moyens de défense ne sont pas partout praticables, et ils peuvent aussi se trouver insuffisants.

Enfin à ce double danger d'interruption de la voie pendant l'hiver, s'ajoute la difficulté constante d'élever de lourdes charges sur des pentes rapides. On n'y peut parvenir qu'à l'aide d'efforts, et par suite de dépenses considérables. Pour s'élever à une hauteur de *cinq mètres*, il faut en effet le même travail que pour parcourir horizontalement *un kilomètre*, et l'on comprend sans peine ce que de semblables frais auraient d'exorbitant, surtout pour une ligne internationale destinée à être parcourue par de nombreux trains pesamment chargés.

Aussi la majorité des ingénieurs est-elle d'accord sur ce point, qu'à moins de conditions exceptionnellement favorables, il faut, à partir de 1,200 mètres, établir la voie ferrée dans un souterrain traversant horizontalement le massif montagneux. C'est à ce dernier parti qu'on s'est arrêté pour le chemin de fer de Paris à Turin, qui rencontre les Alpes Cottiennes à la frontière actuelle et n'y trouve nulle part un passage permettant d'établir, au-dessous de la limite fixée, une voie à ciel ouvert.

Quant à l'endroit choisi, il est situé dans la section qui sépare la vallée française de l'Arc de la vallée piémontaise de la Dora Riparia, et il était si bien indiqué par la disposition des lieux que tous les projets ont été unanimes à le désigner comme le plus favorable. En ce point, en effet, la chaîne montagneuse, étranglée pour ainsi dire entre ces deux vallées, n'offre qu'une épaisseur de 12 kilomètres et demi, et dans toute l'enceinte des Alpes, il n'existe pas de paroi plus mince et plus facilement abordable pour un chemin de fer.

Ce n'est pas d'ailleurs, comme on pourrait le croire d'après le nom adopté, à travers le Mont-Cenis lui-même que

le souterrain est pratiqué. La ligne de percement passe sous trois pics dont l'un, le col de Fréjus, se trouve sur le versant français; l'autre, le col de la Roue, sur le versant italien, et dont le troisième, le Grand-Vallon, est intermédiaire et situé à peu près à égale distance des deux premiers. Mais comme le Mont-Cenis est le plus connu de la chaîne, on a imposé son nom au souterrain, dont il est du reste très-proche, et cette dénomination est si généralement employée que sans doute elle sera maintenue.

Ces deux premiers points arrêtés, les véritables difficultés surgirent.

On se demanda tout d'abord quelle était la nature des milieux qu'on aurait à traverser, et pour un tunnel de plus de douze kilomètres de longueur, sur la voûte duquel devait reposer une masse rocheuse de 1,600 mètres de hauteur, la question était aussi importante que difficile à résoudre. Deux savants géologues, MM. Elie de Beaumont et Sismonda se mirent à l'œuvre. Après une longue étude de la nature, de la direction et de l'épaisseur des affleurements, c'est-à-dire des couches qui se montrent à la surface, ils dressèrent une carte géologique approximative du massif montagneux, et ils déclarèrent — ce qui était le point essentiel — qu'aucune des roches à traverser n'offrirait d'obstacles insurmontables.

Mais ils trouvèrent de nombreux contradicteurs. Les uns plaçaient dans les mystérieuses profondeurs de la montagne des minerais de cuivre et de fer dont l'extraction serait d'une lenteur désespérante; les autres, des roches si dures que la poudre serait impuissante à les briser, et que le trou de la mine y produirait l'effet d'un canon qui vomit sa charge sans éclater. D'autres enfin, lâchant la bride à leur imagination, y entrevoyaient toutes sortes de choses épouvantables : des sables bouillants, d'immenses cavernes, des abîmes sans fond et, ce qui était peut-être moins chimérique, d'énormes amas d'eau, véritables lacs intérieurs qui, faisant irruption tout à coup, noieraient ouvriers et travaux et s'en iraient ensuite dévaster les vallées environnantes. Cependant aucune de ces prédictions sinistres ne s'est encore réalisée. A mesure qu'on avance, au contraire, les prévisions de MM. Elie de Beaumont et Sismonda se vérifient avec une exactitude qui ne s'est pas encore trouvée sensiblement en défaut, et tout donne à penser qu'il en sera de même jusqu'au dernier instant.

Une autre question non moins délicate se présentait ensuite. Lorsqu'on perce un tunnel d'une certaine longueur, on creuse

d'habitude, sur son trajet, un certain nombre de puits, et lorsqu'on les a portés à la profondeur où passera le souterrain, on mine ensuite dans le plan que ce dernier doit suivre, afin de réunir les puits par autant de galeries horizontales. Cette façon de procéder a le triple avantage de diminuer les chances d'erreur dans la direction à donner au souterrain, de multiplier les points d'attaque et de fournir aux ouvriers l'air respirable dont ils ont besoin.

Il n'y fallait pas songer pour le tunnel du Mont-Cenis. Au-dessus de la voûte, nous l'avons dit, se trouve une masse rocheuse haute de 1,600 mètres et, pour construire un seul de ces puits, en admettant qu'il soit possible de travailler au fond d'un pareil abîme, il n'eût pas fallu moins de quarante années. Les deux seuls points d'attaque accessibles étaient donc les deux extrémités du souterrain.

Mais alors surgit dans toute sa force la difficulté à laquelle on parait avec le système des puits. Comment s'assurer que le mineur ou les machines qui le remplacent suivent la direction tracée? Peut-on répondre que ces deux tronçons de tunnel qui marchent l'un vers l'autre se rejoindront en arrivant à la profondeur où ils doivent se rencontrer? L'objection était d'autant plus sérieuse que les deux points d'attaque étant séparés par le massif de la montagne et par des cimes fort élevées, il devenait extrêmement difficile, dans ces conditions, d'appliquer les procédés de triangulation auxquels on a recours d'ordinaire pour établir la direction à suivre.

Alors, de même qu'on s'était adressé aux géologues, on réclama le concours du corps du génie. Pendant deux années (1857 et 1858) les ingénieurs Borrelli et Copello s'occupèrent de la solution de ce problème, et ils y parvinrent après deux tentatives infructueuses. Puis, la ligne trigonométrique du parcours tracée sur les deux versants de la montagne, ils établirent aux deux entrées du souterrain un observatoire d'où l'œil plonge à la fois sur un de ces versants et dans l'intérieur du tunnel. Ils font suivre de cet observatoire la marche des travaux, ils les maintiennent dans la direction voulue, et pour qui connaît la précision avec laquelle s'exécutent les opérations trigonométriques, la rencontre des deux tronçons est désormais chose certaine.

Enfin, comme l'attaque n'était praticable que par deux endroits et que les moyens usuels eussent été d'une action beaucoup trop lente, il était nécessaire d'en inventer de nouveaux.

Il ne l'était pas moins de fournir aux ouvriers une quantité suffisante d'air respirable. C'est ici qu'apparaît véritablement le plan des auteurs de l'entreprise, et nous allons voir comment ils ont résolu cette double question.

II

LES APPAREILS A COMPRIMER L'AIR

Le plan du souterrain n'est pas complétement horizontal. Il est formé par deux plans inclinés dont la partie inférieure se trouve à chaque ouverture et qui, de ces deux endroits, marchent à la rencontre l'un de l'autre en s'élevant par une pente douce. Grâce à cette disposition, on a garanti les deux points d'attaque contre l'invasion des eaux qui pourraient noyer les travaux, si elles ne trouvaient un prompt écoulement. On a de plus remédié en partie à un inconvénient provenant de la disposition des lieux.

Les deux vallées opposées de la Dora Riparia et de l'Arc n'ont pas le même niveau. La première est située à 1,335 mètres au dessus de la mer, la seconde à 1,202. Si donc, prenant pour point de départ la hauteur de la vallée de la Dora, on eût creusé le tunnel suivant une ligne droite horizontale, il eût fallu, du côté français, commencer les travaux à 133 mètres au-dessus de la vallée. Mais comme on a adopté la courbe d'un double plan incliné, on a pu, en imprimant à la rampe ascendante une pente un peu plus forte du côté le moins élevé, compenser en partie l'inégalité et commencer l'attaque à 105 mètres seulement au-dessus de la vallée française.

Le chemin de fer de Paris à Turin s'arrête actuellement, dans la vallée de l'Arc, au petit village savoisien de Saint-Michel. A 12 kilomètres environ de ce village, en continuant de gravir la montagne, se trouve, sur le bord de l'Arc, le hameau des Fourneaux. C'est là que du côté français sont installées les machines. Du côté italien, elles se trouvent à Bardonnèche.

Voyons maintenant en quoi elles consistent. Nous avons dit que les moyens usuels étant d'une action beaucoup trop lente, on avait dû en créer de nouveaux. Bien que les inventeurs se fussent mis à l'œuvre dès que le projet de percement

eut quelque chance d'être adopté, leurs efforts n'aboutirent pas du premier coup.

Le premier projet sérieux fut présenté par un ingénieur belge, M. Maus. Empruntant la force motrice aux Alpes elles-mêmes, il utilisait la chute des torrents pour faire mouvoir sa machine. Cette machine, très-ingénieuse, se composait d'un câble continu, dévidant sans fin sur une série de poulies dont la dernière, la plus rapprochée du front d'attaque, bandait par sa rotation, puis abandonnait tout à tour à eux-mêmes de puissants ressorts à boudin armés de ciseaux qui, au moment de la détente, allaient entailler la roche. Enfin des ventilateurs centrifuges, tournant avec l'axe des poulies, devaient fournir aux ouvriers l'air nécessaire. Ce projet fut accueilli d'abord avec un grand enthousiasme. Mais lorsqu'on en vint à l'application, on trouva que le câble ne pourrait suffire à la transmission du mouvement aux distances nécessaires, et qu'en outre les ventilateurs étaient un moyen d'aération insuffisant.

Alors se présenta un ingénieur anglais, M. Bartlett. Dans son système, une machine à vapeur locomobile, à cylindre horizontal, mettait en mouvement, par une ingénieuse combinaison mécanique, et à l'aide de l'air comprimé, un piston armé d'une barre de mine qui frappait la roche et l'attaquait à raison de trois cents coups par minute. L'effet produit par ce puissant engin était vraiment merveilleux. Sous son action dévorante, les roches les plus résistantes s'ouvraient comme par enchantement. Mais M. Bartlett ne résolvait pas le problème de l'aération du tunnel; il le compliquait au contraire en introduisant dans la profondeur du souterrain sa machine, foyer incessant de chaleur et de fumée.

Il était réservé à un membre savoisien du parlement Sarde, M. Sommeiller, de lever les dernières difficultés. Ce fut lui qui, avec l'aide de deux de ses amis, MM. Grandis et Grattoni, trouva la solution définitive. Empruntant à M. Maus l'idée d'utiliser les chutes d'eau comme force motrice initiale, et à M. Bartlett le mécanisme du piston porteur d'une barre de mine, mais en le modifiant d'une façon radicale, il imagina d'employer la force hydraulique à comprimer de l'air, puis de se servir de cet air comprimé d'abord pour mettre la barre de mine en mouvement, et ensuite pour ventiler le souterrain.

Cette idée, qu'un plein succès devait bientôt couronner dans la pratique, fut loin d'être accueillie avec faveur. L'emploi de

l'air comprimé soulevait surtout de véritables répugnances. On était alors généralement imbu de ce principe que toute force vive est le produit du calorique, et on prétendait, en raisonnant d'après cette croyance, que la compression développerait une chaleur énorme, et que les appareils, chauffés à blanc, seraient bientôt mis hors de service. L'air comprimé avait d'ailleurs la réputation d'être une force ingouvernable, qui brisait les plus puissantes machines, et pour beaucoup de personnes, chercher à s'en servir était presque aussi insensé que de s'occuper de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel. Aussi ne fallait-il rien moins que la puissante intervention de M. Cavour et de M. Menabrea pour faire adopter ce projet. Les inventeurs, après avoir construit leurs appareils et établi leurs ateliers dans cette contrée sauvage, où tout était à créer, purent alors se mettre à l'œuvre.

Depuis longtemps déjà les travaux étaient inaugurés, et dès le mois d'août 1857, le roi Victor-Emmanuel avait mis lui-même le feu à la première mine. Mais les premières attaques s'étaient faites par les procédés ordinaires, et le 12 janvier 1861 seulement, alors que 920 mètres de tunnel étaient creusés du côté Italien et 724 du côté Français, les machines nouvelles entrèrent en activité. Elles se composent de trois parties distinctes : les appareils hydrauliques à l'aide desquels l'air est comprimé, le tuyau qui le conduit dans l'intérieur du tunnel, et la machine qui, mue par cet air comprimé, fait agir les barres de mine ou perforateurs.

C'est surtout dans la construction des appareils à comprimer l'air que s'est révélée la fécondité d'invention des auteurs du projet. Ils durent créer ces appareils de toutes pièces, et ils ne se sont pas contentés d'un premier succès. A mesure que l'expérience leur a révélé un défaut ou leur a suggéré un perfectionnement, ils ont amélioré, parfois même complétement transformé leurs machines. Après avoir employé les chutes d'eau de la montagne, ils ont reconnu que la rivière serait une force plus sûre et moins coûteuse, et ils ont construit de nouveaux appareils, afin de l'utiliser. Nous ne les suivrons point dans toutes ces transformations successives, et nous décrirons seulement le dernier système auquel ils se sont arrêtés, le système à pompe. Il est à la fois le plus simple et le plus énergique.

Qu'on se figure un tube horizontal de 57 centimètres de diamètre, dont les extrémités se recourbent de façon à former un siphon renversé, dont les deux branches verticales sont

fermées et parfaitement égales entre elles. Un piston mis en mouvement par une roue hydraulique peut se promener à frottement dans toute la partie horizontale.

Supposons maintenant le siphon rempli d'eau jusqu'à la moitié de la hauteur de ses branches, et le piston immobile au milieu de l'espace qu'il peut parcourir. Si ce piston est entraîné de gauche à droite, il refoule l'eau dans la branche droite, et y comprime l'air existant au-dessus de la colonne liquide. En même temps cette colonne s'abaisse dans la branche gauche, et, par son retrait, fait le vide au-dessus d'elle. Que l'on ramène le piston dans la direction opposée, et l'effet qui s'était produit à droite se manifeste à gauche, et réciproquement.

Tout le mécanisme de l'appareil repose sur ce mouvement alternatif de la colonne liquide. Chaque branche verticale est munie de deux soupapes : l'une s'ouvrant de dehors en dedans pour donner accès à l'air extérieur lorsque le vide se produit, et mue par la seule pesanteur de l'atmosphère ; — l'autre s'ouvrant au contraire de dedans en dehors et donnant issue à l'air lorsqu'il arrive au degré convenable de compression. Cet air comprimé passe alors dans le récipient où on l'accumule, et, par son élasticité, il referme aussitôt la soupape.

Chacun de ces siphons accomplit huit oscillations par minute, et, par ce travail, comprime à six atmosphères 4 m. cubes 696 d'air. Pour donner une idée de sa puissance, il nous suffira de dire que douze de ces compresseurs à pompe pourraient, en travaillant d'une façon continue, comprimer par jour 93,450 mètres cubes, et par an plus de 30 millions qui donnent, réduits au sixième de leur volume, 5 millions de mètres cubes, c'est-à-dire une quantité plus que suffisante pour subvenir à tous les besoins de force motrice et d'aération dans la galerie.

Des récipients où il s'accumule, l'air comprimé est ensuite dirigé vers le tunnel par le conduit qui forme la seconde partie du système. Ce conduit se compose de tuyaux en fer fondu de 2 mètres de longueur et de 20 centimètres de diamètre, ayant à la paroi 1 centimètre d'épaisseur. Assemblés bout à bout à l'aide des deux lèvres circulaires qu'ils se présentent et entre lesquelles on engage une cordelette de caoutchouc, ces tuyaux possèdent une mobilité assez grande pour n'avoir rien à redouter des phénomènes de contraction et de dilatation que les brusques variations de la température

déterminent dans les conduits métalliques, et cependant ils sont si parfaitement étanches, que l'investigation la plus attentive n'a pu y faire découvrir la moindre fuite.

Si de l'établissement renfermant les compresseurs à pompes du côté français et situé sur le bord de l'Arc, à 7 ou 800 mètres du souterrain, on suit la marche de ce conduit, on le voit gravir la pente qui mène à la galerie, puis s'enfoncer dans le tunnel. Nous allons maintenant y entrer avec lui et l'accompagner jusqu'au front d'attaque, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où l'air comprimé qu'il contient met en mouvement la troisième partie du système : la machine qui fait agir les perforateurs.

III

L'INTÉRIEUR DU TUNNEL ET LES MACHINES PERFORANTES.

De ce côté, nous l'avons dit, l'entrée du tunnel est située à 105 mètres au-dessus du niveau de la vallée. On y parvient par un escalier roide de 458 marches en pierre, aboutissant à un vaste plateau artificiel qu'on a formé avec les débris extraits de l'excavation. A l'extrémité de ce plateau s'ouvre la belle voûte en plein cintre qui donne accès dans le souterrain. A mesure qu'on pénètre dans ce dernier, on peut se rendre compte de la marche suivie dans l'exécution des travaux, et le tunnel, à ce point de vue, peut être divisé en trois parties : la section terminée, la section en voie d'achèvement, enfin celle dite de l'avancement, où sont à l'œuvre les machines qui perforent la montagne.

La première que l'on rencontre est naturellement la section terminée, et elle donne, dès à présent, une idée complète de ce que sera cet immense souterrain quand il sera livré à l'exploitation de la ligne internationale qu'il doit desservir. Il répond dignement, par ses proportions et sa solidité cyclopéenne aux grands intérêts industriels et commerciaux dont il doit satisfaire les besoins toujours croissants. La voûte, même aux endroits où elle est creusée dans une roche compacte, est revêtue d'une épaisse maçonnerie en pierre de taille, et les murs qui la soutiennent, arrondis suivant une courbe de dix mètres de rayon, donnent au souter-

rain la forme d'un énorme tube. Ce tube mesure d'un mur à l'autre 7^{m},60, largeur suffisante pour asseoir deux voies, une entre-voie au milieu, et sur les côtés deux trottoirs dallés, qui sont éclairés au gaz. Enfin au-dessous du sol de la voie, se trouve un aqueduc haut de 1^{m}, et large de 1^{m},20, dont la voûte massive serait capable de résister aux éboulements s'il venait à s'en produire, et assurerait alors une retraite aux ouvriers, et même un chemin de sauvetage. Il sert aussi à l'écoulement des eaux de filtration et renferme les conduites d'eau et de gaz.

Ce n'est point assurément sans un sentiment de malaise et même de crainte que le visiteur s'engage dans ce tunnel, au-dessus duquel se dresse l'énorme masse granitique de la montagne. Mais cette impression ne tarde pas à se dissiper. Instinctivement on est rassuré à la vue de cette voûte épaisse, dont la courbe semble s'infléchir avec aisance sous l'énorme poids qu'elle supporte, et en sentant qu'on respire sans difficulté sur ce trottoir dallé où l'on s'avance à la clarté du gaz. Dans les premiers temps des travaux, l'atmosphère était souvent viciée par les nauséabondes vapeurs que vomissaient les mines, surtout dans ces premières parties du souterrain où elles s'accumulaient avant de s'échapper par l'orifice d'entrée. En pénétrant dans le brouillard jaunâtre qu'elles formaient, on était comme suffoqué par la chaleur et on éprouvait au cerveau une sensation de pesanteur et une sorte de tension douloureuse qui se traduisaient par un indéfinissable et invincible sentiment de crainte. Mais on a depuis lors remédié à cet inconvénient en établissant divers appareils qui activent la ventilation, et l'atmosphère sans être aussi pure dans cette section que dans celle de l'avancement, où les machines versent à flots l'air amené du dehors, y est cependant renouvelée assez fréquemment pour qu'on y puisse séjourner sans malaise.

Dans la seconde section, dite en voie d'achèvem nt, le spectacle change. De nombreux ouvriers sont à l'œuvre, et l'on voit s'exécuter une partie des travaux qui, dans la première partie, sont déjà terminés. Ce n'est pas seulement la voie qu'on établit et l'aqueduc que l'on construit, et où l'on installe les divers conduits qui doivent le parcourir. On travaille en outre à élargir le souterrain dans le sens de la voûte. On se contente en effet d'ouvrir, à l'aide des machines perforantes, un passage suffisamment large pour assurer la marche et le jeu de ces puissants engins, et le reste du travail s'accomplit par

les moyens ordinaires. Aussi le tunnel est-il, dans toute la section non terminée, partagé momentanément en deux étages par un plafond en bois. Sur ce plafond sont installés les ouvriers qui taillent la voûte dans le rocher et le revêtent ensuite de sa maçonnerie. De nombreux wagons circulent au-dessous, les uns recevant les déblais qu'on leur verse par des trappes ménagées dans l'échafaudage, les autres apportant au-dessous de ces mêmes ouvertures les matériaux de construction. C'est un va et vient incessant de voitures et d'ouvriers.

Mais ce mouvement n'est rien auprès de celui qu'on aperçoit lorsqu'après s'être glissé le long des piliers qui soutiennent le plafond, on arrive dans la section de l'avancement. Là s'accomplit le premier travail et le plus important : celui de la perforation du rocher; là se trouvent les machines chargées de cette œuvre et les ouvriers qui les desservent. Le tunnel s'est rétréci ; il n'a plus que 2^{m},70 de large sur 2^{m},60 de haut; on se trouve dans les entrailles mêmes de la montagne, dont les flancs entr'ouverts apparaissent à nu, portant la trace encore vive des coups qui les ont déchirés, et cependant en nulle partie du souterrain peut-être, on n'éprouve plus de confiance et de sécurité. Dans cet étroit espace où sont versés des torrents d'air frais, la poitrine se dilate avec autant d'aisance qu'en pleine campagne, dans l'atmosphère la plus pure; la lumière du gaz répand sur tous les objets sa vive et joyeuse clarté, et les yeux, qui ne perdent pas le moindre détail de ce qui se passe, sont incessamment occupés à suivre les mouvements des machines et ceux des ouvriers qui tournoient, légers et rapides, autour de ces formidables engins, et semblent faire partie du mécanisme, tant ils déploient d'audace et de précision dans leurs mouvements. On est d'abord comme étourdi par l'éblouissant éclat des lumières, par ce bruit et ces évolutions continuels. Mais ils forment un tableau si plein de vie et d'animation qu'involontairement on est gagné par l'entrain général; la pensée même du danger s'évanouit. A voir l'homme se jouer ainsi au milieu du danger, on sent qu'il l'a dompté, et qu'il commande en maître aux forces aveugles de la nature.

En ce point, le tunnel est presque tout entier rempli par l'*affusto* (l'affût), c'est-à-dire par l'énorme charpente sur laquelle reposent les machines perforantes et qui est en effet pour elles ce qu'est l'affût pour le canon. Ces machines, nous l'avons dit, sont mises en mouvement par l'air que les ap-

pareils hydrauliques compriment au dehors du souterrain. Un long tuyau, déjà décrit, puise cet air comprimé dans le réservoir où il s'accumule et le conduit dans l'intérieur du souterrain. Mais arrivé à 200 mètres environ du front d'attaque, il s'enfonce dans le sous-sol pour se mettre à l'abri des éclats de mine et des blocs qui pourraient se détacher de la voûte. Finalement il aboutit à une chambre creusée sur un des côtés du tunnel, où des tuyaux en caoutchouc, enveloppés d'une forte toile, viennent prendre l'agent moteur au fur et à mesure des besoins, et le conduisent jusqu'aux machines perforantes.

Décrire complétement ces machines fort ingénieuses, mais non moins compliquées, nous entraînerait dans des détails à la fois trop longs et trop techniques. Nous ne l'essayerons point. Pour faire comprendre de quelle manière elles sont mues par l'air comprimé, il nous suffira d'ailleurs de dire qu'elles consistent essentiellement en un piston oscillant dans un corps de pompe avec une force qui n'a d'égale que sa rapidité. A l'une des extrémités de ce piston, se trouve la barre de mine qui doit attaquer la roche; sur l'autre, l'air comprimé agit pour imprimer le mouvement, comme le ferait la vapeur, et c'est le piston lui-même qui, par ses allées et venues, ouvre et ferme successivement les orifices d'entrée et de sortie de l'agent moteur. Quant aux mouvements qu'il imprime à la barre de mine, et à l'aide desquels le travail du mineur est imité et reproduit dans ses moindres détails, ils sont au nombre de trois.

En premier lieu, la barre de mine ou perforateur frappe le roc d'une série de coups successifs en vertu du mouvement rectiligne de va et vient du piston, lequel, par minute, oscille de 190 à 200 fois dans son corps de pompe. Or l'effort exercé en avant par l'air comprimé est à chaque fois de 90 kilogrammes. Qu'on se représente donc un poids égal tombant 200 fois par minute sur la barre de mine et la lançant sur le roc de toute la force de sa pesanteur, et l'on aura une idée de l'énergie de la machine et de l'action de son perforateur. Cette énergie est si grande qu'il n'y aurait pas de cylindre capable de résister aux secousses d'un piston animé d'un pareil mouvement, si, pour amortir la violence des coups, on n'avait eu l'idée d'entretenir constamment à la partie antérieure du corps de pompe, une couche d'air comprimé qui fait l'office de matelas et qui repousse le piston en arrière dès que cesse la pression qui le lançait en avant.

Quant au choc en retour, il est amorti par un coussin en caoutchouc, de sorte que le piston, malgré la force de sa course possède une liberté d'allures supérieure à celle du piston d'une machine à vapeur, et peut manœuvrer sans ébranler d'une façon dangereuse le cylindre qui le contient et le dirige.

En outre, pour imiter complétement le travail du mineur, la barre, à chaque coup qu'elle frappe, doit tourner légèrement sur elle-même, et ce mouvement lui est en effet imprimé par un mécanisme qui le règle avec une précision mathématique. Enfin, quand la barre de mine a brisé la roche à une certaine profondeur, il faut, pour qu'elle morde toujours la pierre et que son travail continue d'être utile, qu'elle soit légèrement rapprochée du front d'attaque. Or cette impulsion elle la reçoit également d'un ressort établi derrière le corps de pompe, et qui, à un moment déterminé, pousse l'appareil en avant. Tout, on le voit, a été prévu et réglé. Le seul défaut qu'offre le jeu de cet ingénieux mécanisme s'observe au début du travail. Alors le perforateur, bien qu'il soit dirigé par la main d'un ouvrier, frappe un peu à tort et à travers. Mais cette indécision ne dure pas, et une fois qu'il s'est ouvert une entrée dans le roc, il marche avec la plus grande précision. Pour faciliter le forage on conduit d'ailleurs, à l'aide d'un tuyau flexible, un filet d'eau dans le trou.

Un seul perforateur exécute facilement le travail de vingt ouvriers robustes, et bien que le front d'attaque n'ait qu'une superficie de sept mètres carrés, on peut aisément en faire marcher neuf à la fois. Toutes ces barres de mine sont placées sur l'affût et la manœuvre de cette *batterie* mécanique exige le concours de 29 ouvriers. En six heures, elles ont creusé sur le front d'attaque de 90 à 100 trous de mine dont la profondeur varie, suivant la dureté de la roche, de 30 à 90 centimètres.

Alors la première partie du travail est achevée. Affût, machines et ouvriers se retirent à une distance d'environ cent mètres, derrière de massives portes de chêne qui les protégent contre les dangers de l'explosion qui va se produire ; puis les mineurs s'emparent de l'espace qui vient d'être abandonné. Les trous bourrés de poudre, les mèches allumées, ils vont à leur tour se mettre à l'abri derrière les portes. Les explosions ne sont pas simultanées, mais successives. On fait d'abord sauter les mines du centre,

afin d'obtenir une brèche de dégagement, puis on met le feu aux autres par séries de huit à la fois. La détonation, répercutée par les parois du souterrain, s'entend dès son entrée. Enfin, lorsque la dernière s'est produite, on rouvre les portes et en même temps tous les canaux qui peuvent donner issue à l'air comprimé sont ouverts afin de diluer les gaz délétères produits par l'explosion de la poudre et de les repousser rapidement vers l'entrée du tunnel, où ils sont d'ailleurs aspirés par les appareils de ventilation qui ne cessent d'y fonctionner. Il ne reste plus alors aux ouvriers, avant de recommencer l'attaque avec les perforateurs, qu'à débarrasser la galerie des débris qui l'encombrent, et ce travail s'accomplit assez rapidement. La mine, dans cet espace resserré, a broyé la roche assez menu pour qu'il soit facile d'en charger les éclats sur de petits wagons qu'on fait glisser ensuite de chaque côté de l'affût et qui vont verser leur contenu en dehors du tunnel.

La série de ces diverses opérations s'appelle une *reprise*, et elle dure de dix à onze heures. Ce travail se poursuit d'ailleurs nuit et jour, fêtes et dimanches. Les ouvriers ne chôment que le jour de Pâques et celui de Noël. Mais ils se relayent par tiers, et de cette façon ont chaque jour huit heures de travail et seize de repos. L'avancement du forage, on le comprend, dépend en majeure partie de la dureté des roches auxquelles on s'attaque, et tandis que, dans quelques-unes, telles que le mica, l'hornblende, le schiste et le calcaire, les perforateurs creusent de 1 mètre 35 à 2 mètres 75 par jour; dans d'autres, telles que certains quartz, ils avancent à peine de 45 à 75 centimètres. Jusqu'à présent, toutefois, on n'en a pas rencontré qui offrissent une résistance insurmontable, et les travaux sont assez avancés maintenant, les prévisions des géologues se sont assez bien vérifiées pour qu'on puisse affirmer qu'on n'en rencontrera pas. Les véritables difficultés sont d'ailleurs aujourd'hui vaincues. Depuis plusieurs années les travaux marchent d'une façon régulière, la majeure partie du percement est accomplie, et désormais le succès est assuré. On pourrait presque en fixer le terme avec une précision rigoureuse, s'il ne fallait jusqu'au dernier instant compter avec l'imprévu et les retards qu'il occasionne. Mais ce qu'on peut dire, c'est que le jour est proche où les ouvriers des deux versants entendront réciproquement les barres de leurs machines attaquer la mince cloison de pierre qui les séparera, et où, franchissant les débris de ce dernier

obstacle, renversé par un dernier coup de mine, ils se serreront la main en saluant de leurs joyeuses acclamations l'achèvement d'une des plus grandes œuvres de l'industrie moderne.

IV.

Cette œuvre en effet sera deux fois célèbre dans les annales de la science : pour elle-même d'abord, puis pour la grande découverte dont elle a été l'occasion ; et le rapide exposé que nous venons de tracer ne serait pas complet, nous laisserions de côté la partie la plus importante du travail des ingénieurs si, avant de terminer, nous n'insistions sur cette découverte, c'est-à-dire sur l'emploi qu'ils ont fait de l'air comprimé comme force motrice.

Jusqu'au percement du Mont-Cenis, d'innombrables tentatives avaient été faites pour dompter cette force naturelle et la ranger au nombre des agents moteurs de nos machines. Elles avaient toutes échoué, et ces échecs, dont quelques-uns avaient coûté la vie aux imprudents qui les avaient essuyés, étaient regardés dans le monde savant comme la preuve indiscutable de l'inutilité de nouvelles recherches. Jugé en dernier ressort, l'air comprimé était considéré comme une force ingouvernable dont les violences rompaient tous les appareils employés pour la maîtriser. Aussi lorsque MM. Sommeiller, Grandis et Grattoni essayèrent d'appeler de ce jugement et de le faire réformer, ils se heurtèrent à une incrédulité générale qni ne fut pas le moindre des obstacles qu'ils eurent à surmonter. A Paris surtout, le projet fut aussi mal accueilli que possible par certaines illustrations de la science et par le corps des ingénieurs. On le railla, ou bien on ne daigna même pas le prendre au sérieux, et on en rangea les auteurs parmi ces esprits mal équilibrés qui s'acharnent à la poursuite de l'impossible et consument dans de vaines entreprises leur temps, leur fortune et quelquefois leur raison. A Turin même où devait être prise la décision définitive, le gouvernement sarde, dans sa convention avec la France, s'étant réservé la direction exclusive des travaux, — à Turin où régnaient, comme partout du reste, les mêmes opinions qu'en France, ils rencontrèrent l'opposition la plus vive. Le gouvernement était obsédé de représentations officieuses et d'avertis-

sements sinistres. Mais M. de Cavour auquel les inventeurs avaient su faire partager leur conviction, soutint leur idée de son puissant crédit; il employa pour la faire triompher toute l'énergie de sa volonté tenace et passionnée, et, grâce à son appui, ils purent enfin se mettre à l'œuvre.

Ils ne réussirent pas immédiatement, sans doute, il y eut des tâtonnements, des accidents même qui, fort heureusement, ne coûtèrent la vie à aucun ouvrier. Nous l'avons dit, plus d'un projet en voie d'exécution, exécuté même, fut abandonné parce qu'il s'en présentait ensuite un plus simple et plus avantageux à l'esprit des inventeurs, toujours en quête d'améliorations et de perfectionnements. La réalisation de leur idée fut pour ainsi dire successive, mais elle fut heureuse, et stimulés bien plus qu'entravés par les obstacles qui surgirent lorsqu'ils se trouvèrent aux prises avec les mille difficultés de la pratique, ils finirent par donner à leur création la forme à la fois la plus simple et la plus efficace.

Ils ont démontré, contrairement à l'opinion générale, que l'air comprimé est une force motrice douée de la même élasticité que la vapeur, agissant comme elle sur un piston, applicable aux mêmes usages, et ayant sur la vapeur l'immense avantage de ne pas se condenser, ce qui permet d'abord de la conserver sans perte sensible pendant un laps de temps considérable, puis de la transporter à des distances pour ainsi dire indéfinies du lieu de sa production. Ils l'ont démontré non-seulement par le raisonnement et par des expériences scientifiques, mais par la plus grande application pratique qui ait jamais été apportée à l'appui d'une découverte, en faisant immédiatement servir cette force nouvellement conquise à l'exécution de travaux que toutes celles qui se trouvaient alors au service de l'homme étaient impuissantes à accomplir. Si l'on songe, en outre, que la source de cet agent est inépuisable, puisqu'elle n'est autre que l'atmosphère terrestre, qu'il est possible enfin de le produire économiquement à l'aide de la force naturelle développée par les cours d'eaux, on comprendra qu'on ait pu dire sans hyperbole qu'il n'y a pas de limites aux applications dont il est susceptible dans le travail humain.

Ce qui fait la grandeur et l'importance de cette découverte, en effet, c'est qu'elle n'est pas seulement applicable au travail particulier pour lequel elle a été conçue, mais à la plupart de ceux qu'on exécute aujourd'hui à l'aide de la vapeur. En un mot, MM. Sommeiller, Grandis et Grattoni ont doté

l'industrie d'une force motrice nouvelle plus économique et aussi maniable que la vapeur et dont la source est intarissable, ce qui n'est pas l'avantage le moins précieux. Peut-être même est-ce là le principal. La vapeur, on le sait, s'engendre au moyen de la chaleur, et cette chaleur c'est la houille qui la fournit dans les grands centres industriels. Mais la houille est une substance dont les entrailles de la terre ne renferment qu'une quantité limitée; le nombre de ses gisements est restreint, et un moment viendra sans doute où ils s'épuiseront, où du moins les difficultés de l'extraction rendront de plus en plus élevé le prix de cet indispensable aliment de nos machines à vapeur. Ce moment, certaines personnes l'ont même cru assez peu éloigné pour qu'il fût opportun, dès à présent, de soulever la question. Elle a assez vivement ému le monde savant, il y a quelques années; on s'est demandé avec inquiétude ce que deviendraient les pays industriels, si leurs bassins houillers venaient à s'épuiser, et quelles forces motrices pourraient alors remplacer la vapeur. Or, la découverte de MM. Sommeillier, Grandis et Grattoni a, on peut le dire, presque complétement dissipé ces craintes; elle en a en grande partie résolu le problème. C'est le mérite de M. Cavour de l'avoir compris et d'avoir fait partager sa conviction au Parlement sarde: « Si cette invention réussit, disait-il dans la séance du 29 juin 1854, elle peut produire des résultats considérables; avec une chute d'eau, vous pouvez comprimer l'air en quantité indéterminée et créer une force vive transportable à volonté; avec une chute d'eau, vous avez ce qu'on a avec le charbon qui se transforme en force vive... et cela serait pour notre pays ce que sont pour l'Angleterre ses machines à vapeur. » Puis, jetant un coup d'œil sur la configuration physique de la Haute-Italie, et montrant ces nombreuses rivières qui, des Alpes, se précipitent vers le Pô : « Nous avons en chutes d'eau, ajoutait-il, plus de force motrice que l'Angleterre dans toutes ses mines de charbon. » Or, l'invention a réussi, et il dépend aujourd'hui des contrées qui possèdent les avantages naturels de la Haute-Italie de les convertir en une source inépuisable de richesses.

Peut-être demandera-t-on pourquoi cette belle découverte ne s'est pas popularisée davantage, pourquoi surtout elle n'est pas entrée déjà dans le domaine de la pratique. Cela tient à diverses raisons. La première, et non la moins importante, est l'accord tacite qui s'est établi entre tous les savants qui avaient traité de folie le projet des inventeurs, pour laisser

cette découverte dans l'ombre et garder le plus absolu silence sur ses conséquences économiques et industrielles. Il eût été dur, après s'être formellement prononcé dans le sens du blâme, de se donner un démenti si prompt et si complet. On a préféré fermer les yeux et se taire. L'erreur est même si tenace, surtout quand l'orgueil blessé se met de la partie, qu'il se trouve encore aujourd'hui des savants qui nient l'évidence, en ne craignant pas d'affirmer que l'air comprimé est un agent impuissant et infidèle, alors que, depuis des années et avec une sûreté qui ne s'est jamais démentie, il donne l'impulsion aux énergiques machines qui ont déjà perforé plusieurs kilomètres de montagne. On comprend aussi que les pays producteurs de charbon ne sont pas fort enthousiasmés d'une découverte qui ne tend à rien moins qu'à leur susciter des rivaux dangereux, et peut-être à déplacer, à leur détriment, la production industrielle dont ils ont le monopole. D'ailleurs le succès, bien qu'il soit complet aux yeux des hommes de science, ne l'est pas à ceux de la foule. Une dernière sanction lui manque, celle de l'achèvement du tunnel, et ce ne sera sans doute qu'à ce moment qu'on rendra pleine justice aux moyens employés pour mener à bonne fin ce gigantesque travail. Enfin il en est des idées comme des hommes. Les unes, favorisées du sort, arrivent du premier bond, portées sur les ailes du succès, tandis que les autres font lentement et péniblement leur chemin.

Quoi qu'il en soit, un moment viendra certainement où les pays accidentés que sillonnent de nombreux cours d'eau ouvriront les yeux sur leurs véritables intérêts, et utiliseront les richesses naturelles dont ils n'ont su, jusqu'à présent, tirer qu'un parti très-imparfait. Alors, par la concurrence redoutable qu'ils feront aux producteurs dont les machines sont alimentées par la houille, ils dissiperont les derniers doutes et les dernières répugnances, et l'on verra l'air comprimé, sinon se substituer à la vapeur, du moins prendre place partout à ses côtés. On peut d'autant mieux l'affirmer qu'il devient de plus en plus manifeste, en face de l'énorme développement du travail mécanique, qu'une force motrice telle que la vapeur, dont la production est due à une substance aussi chère et aussi peu répandue que la houille, ne pourra plus bientôt suffire seule à tous les besoins de l'industrie.

ERNEST FALIGAN-DUPLESSIS.

L'ORACLE DE BALAAM BEN-BEHOR

Qui ne connaît de réputation Balaam et son ânesse. Depuis les jours de Voltaire, ces deux personnages de l'histoire biblique font partie de ceux que les croyants passent volontiers sous silence, tandis que les mécréants en parlent toujours avec un sensible plaisir. Autrefois, du temps que la foi aux miracles était encore intacte, l'histoire de Balaam controversant avec son ânesse était fréquemment invoquée dans les livres théologiques et du haut des chaires. Une ânesse qui se met brusquement à parler, et qui parle mieux que le prophète son maître, n'était-ce pas prodigieux et fait pour confondre les gens trop fiers de leur supériorité intellectuelle aussi bien que les esprits faibles toujours enclins à douter de la puissance divine? Les rabbins juifs n'étaient pas moins prévenus que les théologiens chrétiens en faveur de ce merveilleux épisode de l'Ancien Testament. La tradition rabbinique se préoccupait fort, non seulement de Balaam, mais aussi de son ânesse : la tête parlante de celle-ci était au nombre des dix objets que Dieu avait dû créer d'avance; rien dans la nature connue ne pouvant en fournir la matière. Aujourd'hui, dans les cercles religieux, on n'insiste plus autant sur ce phénomène. On a beau professer la foi la plus robuste au surnaturel, il y a un terme à tout et l'on ne respire pas impunément l'air de son siècle. L'ânesse de Balaam forme, avec le serpent de la Genèse et le poisson de Jonas, un trio qui déconcerte les plus braves. De son côté, le vieux point de vue voltairien ne sait qu'en rire, ce qui signifie qu'il ne sait qu'en faire, et ses partisans ouvrent de grands yeux naïfs quand on leur dit que, sans aucune espèce de préjugé superstitieux, on trouve dans cet étrange récit des choses fort intéressantes et même de

grandes beautés, à la condition de les étudier sans parti pris.

C'est ce que nous essayerons de démontrer aux lecteurs de la *Revue moderne* qui voudront bien nous suivre jusqu'au bout de cette étude consacrée à la légende de Balaam, y compris celle de son ânesse. Ils y trouveront peut-être une preuve de plus à l'appui de la thèse qu'en fin de compte la critique historique, appliquée aux livres de la Bible, réhabilite souvent ce qu'on l'accuse de détruire. Que les plus prompts à s'effaroucher se rassurent : il ne s'agit pas de rendre vraisemblable le miracle de l'ânesse; mais on espère aboutir à ce résultat que l'épisode de Balaam, raconté au livre des Nombres, ch. XXII-XXIV, est un des fragments les plus curieux et les plus poétiques de l'Ancien Testament, l'un de ceux aussi qui nous permettent le mieux de comprendre le véritable esprit de l'antiquité hébraïque. Une introduction au sujet, une traduction aussi exacte que possible du texte que nous venons d'indiquer, l'examen critique du contenu : telle sera la division de cette étude.

I.

Les chapitres XXII-XXIV du livre des Nombres contiennent ce qu'on peut appeler l'histoire classique de Balaam, en ce esns que c'est à peu près la seule dont tout le monde a entendu parler. On peut en résumer la substance en quelques mots. Balak, roi des Moabites, effrayé de l'arrivée du peuple d'Israël sur les confins de son royaume, envoie chercher un prophète renommé des bords de l'Euphrate, pour qu'il maudisse les envahisseurs. L'effet magique de sa malédiction devra, pense-t-il, les réduire à l'impuissance. Malgré plus d'une circonstance qui aurait dû l'en détourner, Balaam le prophète cède aux instances et aux promesses du roi moabite; mais, sur l'injonction de Jehovah à qui il n'ose désobéir, les malédictions se changent dans sa bouche en bénédictions enthousiastes, et il doit reprendre le chemin de sa terre natale sans avoir un seul moment réalisé les attentes fondées sur le pouvoir de sa parole. Dans ce récit, Balaam est un prophète-*jettatore*, venu d'un pays lointain, ne voulant ni bien ni mal aux Israélites, désireux seulement, pour gagner un beau salaire, de leur envoyer une malédiction qui sera bien payée, mais sans attirer sur sa tête la colère divine. Car il est très-

croyant au Dieu d'Israël, et très-décidé à ne pas viol r ses ordres. On ne peut pas dire que sa mémoire soit, dans ce récit, chargée de couleurs odieuses.

Mais ce n'est pas le seul endroit de l'Ancien Testament où il soit question de lui.

Dans un autre fragment du même livre des Nombres (1), il est parlé du même Balaam, fils de Pehor, et l'on dit qu'il a été passé au fil de l'épée en compagnie des chefs madianites vaincus par les Israélites. Car c'est lui, dit le v. 16, qui aurait conseillé aux femmes madianites de séduire les Israélites en les entraînant aux fêtes licencieuses de Baal, de telle sorte qu'infidèles à Jehovah, ils seraient rudement punis de leur apostasie. Sa mort violente serait donc la punition de son infernale manœuvre.

Ce second récit s'accorde mal avec le premier. Il est vrai que, dans ce premier récit, l'infidélité d'Israël, abandonnant le culte de Jehovah pour se joindre aux étrangères adoratrices de Baal, est racontée auparavant, tout de suite après l'entrevue de Balaam et de Balak, roi de Moab (2). Il est vrai aussi que, selon ce même récit, les Madianites semblent avoir été en ce temps-là les vassaux des Moabites dont ils occupaient en partie le territoire. Par conséquent il n'y a pas de contradiction absolue entre ce récit qui attribue la séduction aux femmes moabites et le second qui en inculpe les femmes madianites. Ce qui est plus singulier, c'est que, dans le premier récit, Balaam s'en retourne dans son pays lointain, convaincu de l'alliance indissoluble qui existe entre Jehovah et le peuple d'Israël, et bien décidé à ne rien faire contre un peuple si évidemment patronné par le Dieu qu'il adore lui-même; d'après le second, au contraire, Balaam serait resté sur les lieux ou bien serait revenu des bords de l'Euphrate tout exprès pour tendre un piége impie au peuple ami de Jehovah. De plus, il y a désaccord entre ce second récit et l'événement auquel il fait allusion. D'après le ch. xxv des Nombres, ce n'est pas en suite d'embûches préparées dans une intention hostile, c'est bien plutôt en suite des rapports pacifiques qui s'établissent entre les deux peuples de Moab et d'Israël que le dernier se laisse entraîner au culte obscène de Baal, et cette version est bien plus admissible que l'autre. Comment en effet les adoratrices de Baal, qui évidemment le croyaient

[1] XXXI, 3-16.
[2] XXV, 1-5.

plus puissant que Jehovah, auraient-elles pu s'imaginer qu'elles allaient amener la ruine des Israélites en les détournant de Jehovah pour les « accoupler à Baal ? » Une telle manœuvre supposerait chez ses auteurs la foi en Jehovah, et la foi en Jehovah rendrait une telle manœuvre absurde. Comme le Baal dont il est là question a pour vocable distinctif celui de Baal-Pehor (d'où vient le nom de Belphégor), et que Balaam est désigné comme fils de Behor, on pourrait supposer que la ressemblance des deux noms, jointe à la proximité des localités mentionnées dans les deux passages, a fait entrer Balaam dans un cycle légendaire auquel il était primitivement étranger. Quoi qu'il en soit de cette supposition, le fait est que nous retrouvons de nouveau ce mystérieux personnage, mais cette fois associé comme un génie décidément malfaisant à l'histoire d'Israël.

Dans les autres endroits de l'Ancien Testament où il est encore question de Balaam, nous ne pouvons voir que les échos de l'une ou de l'autre des deux traditions précitées. Le livre du Deutéronome (1) fait simplement allusion à la première; tandis que Josué, XIII, 22, rappelle la seconde, en ajoutant au nom désormais détesté de Balaam l'épithète de *sorcier*. Le même livre de Josué (2) revient pourtant à la première, mais en y ajoutant la donnée inattendue que Balak, ce roi de Moab qui avait appelé Balaam à son secours, fit la guerre aux Israélites. Le livre des Juges (3) fait aussi une allusion rapide aux démêlés de Balak avec le peuple d'Israël, tandis que le prophète Michée, contemporain d'Ezéchias, parle comme d'une tradition populaire de la conjuration demandée par Balak à Balaam, refusée par celui-ci, et ne dit mot d'une guerre quelconque déclarée par le roi moabite au peuple d'Israël (4) : la tradition qu'il invoque est donc celle que nous avons résumée en premier lieu. Néhémie XIII, 2, reprend simplement la donnée du Deutéronome.

Cette oscillation de la tradition d'Israël au sujet de Balaam a son côté instructif. Elle suppose que, des deux courants légendaires qui le concernent, c'est celui que nous avons indiqué en premier lieu qui est le plus ancien, sinon quant à sa rédaction écrite actuelle, du moins quant à son idée-mère.

(1) XXIII, 4-5.

(2) XXIV, 9-10.

(3) XI, 25

(4) VI, 5.

Sans doute Balaam n'y est pas représenté comme un très-saint homme; mais enfin rien de bien noir, dans les idées du temps, ne lui est imputé. Il suffisait toutefois qu'il eût failli, par amour du gain, devenir l'instrument des ennemis d'Israël, pour que sa mémoire fût suspecte et qu'on attribuât aisément à ce prophète étrange, qui ne bénit que malgré lui le peuple de Dieu, les perfides conseils qui pouvaient amener la ruine entière de ce peuple. Il n'est pas dans la nature de ces formations légendaires que les caractères, une fois décrits comme mauvais, s'améliorent par la suite. Le monstre va toujours plutôt en grossissant. Aussi voyons-nous dans les temps plus rapprochés de nous la personne de Balaam érigée en type de la fausse prophétie, qu'inspirent des désirs cupides et qui, sans ombre de religion, pousse les hommes à l'immoralité et à l'impiété. C'est dans ce sens que le Nouveau Testament parle de Balaam (1).

Son nom se traduit assez bien, du moins pour l'oreille, par le nom grec *Nicolas*, vainqueur du peuple. Aussi les Nicolaïtes de l'Apocalypse (II, 6), qui ne sont autres que des partisans, peut-être exagérés, des doctrines libérales de l'apôtre Paul, sont-ils représentés comme « retenant la doctrine de Balaam. » Ils ne craignent pas en effet de manger des viandes sacrifiées aux idoles, imitant ainsi les Israélites qui furent induits, sous les auspices de Balaam, à prendre part aux festins de Baal. Les rabbins juifs avaient déjà donné l'exemple de cette mise à l'index du personnage. Ils accolent souvent à son nom l'épithète de *scélérat* (*raschah*). Ils en font un anti-Moïse, inspirant Pharaon dans ses résistances et le fortifiant par ses maléfices. Le nom énigmatique d'*Armillus*, dont il est parfois question dans la tradition rabbinique comme du nom d'une sorte d'antechrist, semble n'être qu'une prononciation juive du nom grec *Erèmolaos*, *dévastateur du peuple* et, ainsi expliqué, il serait une autre traduction possible du nom de Balaam. On voit, en un mot, que tout le long de l'histoire sacrée, sa réputation va toujours en empirant : ce qui justifie notre assertion que, des deux traditions primitives, la plus ancienne est celle où il est le moins mauvais.

Cela nous enseigne de plus que, pour l'explication de celle-ci, nous n'avons pas de secours à attendre de la tradition parallèle. Nous devons donc nous concentrer sur la pre-

(1) II Pierre, II, 15; Jude, 11; Apoc. II, 14.

mière. Mais auparavant il faut rappeler les circonstances historiques qui lui servent de cadre (1).

Moïse approchait du terme de sa carrière et de cette terre de Canaan où il ne devait pas entrer. La longue pérégrination à travers le désert arabique était aussi près de finir. Les Beni-Israël avaient prudemment contourné le pays montagneux des Edomites, qui s'étendait de la pointe méridionale de la mer Morte à l'extrémité nord du golfe arabique et dont les rudes habitants leur avaient refusé le passage. Inclinant à l'est et s'enfonçant dans le désert parallèle à la mer Morte, ils étaient remontés toujours plus vers le nord, laissant à leur gauche le territoire de Moab; puis, se rabattant sur la pointe nord de cette mer, ils étaient venus se heurter contre la puissante nation des Amorrhéens. Là il avait fallu combattre, car les Amorrhéens étaient maîtres de tout le Jourdain inférieur et des gués qui permettaient de le franchir pour entrer dans la Terre promise. La victoire favorisa les enfants d'Israël. Les Amorrhéens furent taillés en pièces, et leurs vainqueurs s'établirent pour un certain temps sur leur territoire. En vain le roi de Basan, devenu leur voisin du nord, s'efforça de les refouler dans le désert, il fut battu à son tour, et les Beni-Israël dominèrent sur toute la contrée qui borde la rive gauche du Jourdain. Ils séparaient par là les deux peuples congénères d'Hammon et de Moab, que de vieilles traditions rattachaient par Lot et ses filles à la famille des Abrahamides, et entre lesquels les envahisseurs s'étaient enfoncés comme un coin de fer.

Les Moabites surtout s'inquiétèrent de cette invasion qui ne semblait les avoir épargnés d'abord que pour mieux les accabler par la suite. Le territoire proprement dit de Moab s'étendait le long de la mer Morte, rive gauche, depuis l'Arnon jusqu'au Wadi el Ahsi, qui débouche au sud de ce lac bitumineux. Généralement montagneux, mais bien arrosé et entrecoupé de vallées et de plateaux fertiles, il se prêtait à la culture de la vigne et du blé ainsi qu'à l'élève du bétail. Plusieurs détails du récit qui va nous occuper donnent lieu de penser que le peuple moabite jouissait d'une véritable aisance, probablement favorisée par la présence sur le même sol et le vasselage d'une partie de la nation madianite, vieille tribu arabe

(1) Il est à peine besoin d'avertir nos lecteurs que nous raisonnons constamment dans la supposition, aujourd'hui démontrée jusqu'à l'évidence, que les livres dits de Moïse ou le Pentateuque, proviennent d'un travail final de coordination de documents d'importance inégale, d'origine et de dates bien diverses.

adonnée de toute antiquité au commerce des caravanes (1), et qui devait, par ses relations avec l'Egypte, la Phénicie et peut-être l'Asie centrale, fournir à ses suzerains des débouchés pour leurs produits et des objets d'échange. Au contraire, les Beni-Israël, encore nomades, devaient être pauvres et convoiteux des richesses d'autrui. Un mouvement du peuple envahisseur, qui se rapprochait toujours du point où il voulait faire irruption en Canaan, le fit entrer pour tout de bon sur le territoire des Moabites, qui se crurent destinés au même sort que les Amorrhéens et les Basanites. C'est ici que commence l'histoire de Balaam.

II

TRADUCTION ANNOTÉE DES NOMBRES, XXII-XXIV

XXII, 1. Puis les Beni-Israël partirent et campèrent dans les champs de Moab au-delà du Jourdain de Jéricho.

2. Et Balak, fils de Tsippor, vit tout ce qu'Israël avait fait à l'Amorrhéen;

3. Et Moab eut grand'peur du peuple, parce qu'il était nombreux, et fut fort troublé à la vue des Beni-Israël.

4. Alors Moab dit aux anciens de Madian (2) : « Cette multitude va brouter tous nos environs comme le bœuf broute l'herbe des champs. » — Or, Balak, fils de Tsippor, était alors roi des Moabites.

5. Et Balak envoya des messagers à Balaam, fils de Pehor, qui demeurait à Pethor (3), sur le Fleuve (*l'Euphrate*), au pays des enfants de son peuple, pour lui adresser cet appel : « Voici, un peuple est sorti d'Égypte, il couvre la face de la terre et il campe tout près de moi.

6. Viens donc maintenant, maudis-moi ce peuple-là, car il est plus fort que moi : peut-être pourrai-je ensuite le battre et le chasser du pays. Je sais, en effet, que celui que tu bénis est béni et que celui que tu maudis est maudit (4). »

[1] Comp. Gen. XXXVII, 28, 36.

[2] Les Madianites, qui habitaient au milieu des Moabites, avaient donc leurs anciens, ou *scheikhs* : ce qui implique un rapport de vassalité plutôt que de servitude.

[3] Les Septante nomment cette localité *Phathoura*, et une ville du nom de *Phathousai* paraît avoir existé sur le bord de l'Euphrate, à quelques journées au sud de Carkémis : ce qui correspondrait au territoire d'Anah, où, de nos jours encore, en dépit de la domination musulmane, une partie des habitants a conservé la vieille religion astrale. Pethor doit avoir été un foyer de sagesse chaldéenne.

[4] C'est une très-vieille croyance que celle du pouvoir magique des bénédictions et malédictions prononcées par les inspirés. On la retrouve également chez les Grecs et chez les Romains, et l'Ancien Testament en offre plus d'un exemple.

7. Les anciens de Moab et ceux de Madian se mirent donc en route, portant avec eux le salaire de divination, et se rendirent près de Balaam à qui ils rapportèrent les paroles de Balak.

8. Balaam leur répondit : « Demeurez ici cette nuit, et je vous donnerai une réponse conforme à ce que Jehovah m'aura dit (1). » Les chefs de Moab demeurèrent donc près de lui.

9. Mais Dieu vint trouver Balaam pendant la nuit et lui dit : « Qui sont ces hommes qui logent chez toi ? »

10. Balaam répondit à Dieu : « Balak, fils de Tsippor, roi de Moab, les a envoyés vers moi avec ce message :

11. « Voici, un peuple est sorti d'Égypte, il couvre la face de la terre; viens donc, maudis-le moi, peut-être pourrai-je le combattre et le chasser. »

12. Alors, Dieu dit à Balaam : « Tu n'iras point avec eux et tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni. »

13. Le matin étant venu, Balaam se leva et dit aux chefs envoyés par Balak : « Retournez dans votre pays, car Jehovah refuse de me laisser aller avec vous. »

14. Les chefs de Moab partirent donc et, revenus près de Balak, ils lui dirent : « Balaam a refusé de venir avec nous. »

15. Alors Balak renvoya d'autres chefs en plus grand nombre et plus illustres que les premiers;

16. Lesquels, arrivés chez Balaam, lui tinrent ce langage : « Ainsi a dit Balak, fils de Tsippor : Ne te laisse pas détourner de venir près de moi;

17. Je te promets une récompense magnifique; tout ce que tu me diras, je le ferai; viens donc et maudis-moi ce peuple-là. » Balaam répondit aux envoyés de Balak :

18. « Quand même Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne saurais désobéir à Jehovah, mon Dieu, pour chose petite ou grande;

19. Mais, vous aussi, restez ici cette nuit, et je verrai ce que Jehovah a encore à me dire (2). »

20. Et Dieu vint trouver Balaam pendant la nuit et lui dit : « Si ces

(1) Balaam montre, dès le premier moment, le double sentiment qui l'anime. D'un côté, il voudrait bien gagner la récompense promise, chose parfaitement légitime dans les idées du temps; de l'autre, il n'oserait se servir de son don merveilleux contrairement à la volonté divine. L'auteur considère comme allant de soi que le voyant de Mésopotamie adore le même Dieu qu'Israël : cela, du reste, est commandé par l'idée-mère du récit, et, au point de vue de l'auteur *jehoviste*, cela n'avait rien d'invraisemblable.

(2) Balaam nourrit vaguement l'espoir que la défense divine ne sera plus aussi absolue. Ce changement d'idées en Dieu n'avait rien d'impossible dans la vieille croyance israélite. Balaam ne se trompe pas précisément dans son attente. Mais Jehovah se réserve de faire tourner à la gloire de son peuple préféré le voyage que Balaam entreprend dans l'espoir de mériter un beau salaire.



hommes sont venus te chercher, lève-toi, pars avec eux, tu ne feras pourtant que ce que je te dirai. »

21. Quand donc le matin fut venu, Balaam se leva, sella son ânesse et partit avec les chefs moabites.

22. Mais la colère de Dieu s'enflamma contre lui à cause de son départ (1), et l'ange de Jehovah (2) se plaça sur sa route pour s'opposer à lui. Pour lui, il montait son ânesse, et deux de ses serviteurs l'accompagnaient.

23. Or, l'ânesse aperçut l'ange de Jehovah qui se tenait sur le chemin, une épée nue à la main, et elle se détourna du chemin pour s'enfuir à travers champs. Balaam battit son ânesse pour la ramener sur la route.

24. Mais l'ange de Jehovah s'arrêta dans un sentier de vignes resserré entre deux cloisons;

25. Et l'ânesse, voyant de nouveau l'ange de Jehovah, se serra le long du mur et pressa contre le mur le pied de Balaam qui se remit à la battre.

26. Puis l'ange de Jehovah alla plus avant et s'arrêta dans un passage très-étroit où l'on ne pouvait se détourner ni à droite ni à gauche.

27. Et l'ânesse, voyant l'ange de Jehovah, se coucha sous Balaam, et Balaam furieux la frappa à coups de bâton.

28. Alors Jehovah ouvrit la bouche de l'ânesse qui dit à Balaam (3).

[1] Il y a là une contradiction visible avec la permission précédemment accordée. Nous reviendrons sur cette contradiction, qui a son importance pour la critique interne du fragment dans son ensemble.

[2] L'*Ange de Jehovah* est un être surnaturel que l'ancien hébraïsme, ne pouvant admettre que le Dieu invisible se mêlât de trop près aux choses de la terre et pût être vu des hommes, faisait intervenir comme serviteur et représentant de la divinité, quand il s'agissait de communiquer ou d'accomplir une volonté divine d'une importance majeure. Quand Jehovah vient trouver Balaam, c'est la nuit et probablement en songe.

[3] Un tel événement dut toujours passer pour merveilleux; mais il faut reconnaître qu'il le fut moins pour les anciens que pour nous. Ils n'avaient aucune idée des conditions physiologiques de la parole. Le fait que certains oiseaux reproduisent des articulations de voix humaines, leur semblait suffisant pour admettre, sans trop d'ébahissement, toute sorte d'histoires d'animaux parlants. L'*Iliade* fait parler les chevaux d'Achille (liv. XIX, 404), Tite Live, Valère Maxime, Pline font mention de bœufs et de chiens doués du don de la parole; Ælien attribue la même faculté à un mouton égyptien (V. les passages cités par Knobel, *Kurzgefasst. Handbuch zum A. Test., ad h. loc.*). Josèphe, l'historien juif, pense que Balaam fut très-étonné d'entendre parler son ânesse. Josèphe se trompe et fait déjà le rationaliste. Balaam n'est pas plus étonné qu'Ève en face du serpent, qu'Achille, dans Homère, écoutant son cheval Xanthus. La teinte de ridicule qui provient pour nous de l'espèce d'animal qu'on met en scène, n'existait pas pour les anciens orientaux; sans passer pour un animal plus intelligent que les autres, l'âne d'Orient, plus vif et plus beau que ses confrères d'Occident, était considéré comme une monture noble. Les prêtres, les sages, les rois même, en temps de paix, n'en avaient pas d'autre. En Phrygie, l'âne était l'animal prophétique par excellence, celui qui, grâce à ses longues oreilles, entend de plus loin que les autres les voix mystérieuses des choses. Midas aux oreilles d'âne est une sorte de Bacchus phrygien associé au culte de Cybèle. C'est lorsque ce culte se répandit en Grèce, où l'âne ne jouissait pas de la même faveur qu'en Asie, que l'esprit moqueur de la mythologie grecque inventa la fable de Midas puni par Apollon et cachant depuis lors ses oreilles sous une tiare. Le Talmud parle aussi de l'âne scrupuleux de R. Pinchas, qui refusait de manger du foin sur lequel on n'avait pas prélevé la dîme exigée par la loi mosaïque.

« Que t'ai-je fait pour que tu m'aies déjà battu trois fois? »

29. Balaam dit à l'ânesse : « C'est parce que tu te moques de moi : que n'ai-je une épée à la main ! Je te tuerais sur-le-champ. »

30. L'ânesse reprit : « Ne suis-je donc pas ton ânesse que tu as toujours montée jusqu'à présent ? Ai-je l'habitude d'en agir ainsi avec toi ? » — « Non, » lui dit Balaam.

31. Alors Jehovah ouvrit les yeux de Balaam qui vit l'ange de Jehovah se tenant sur le chemin, son épée nue à la main, et Balaam se prosterna la face contre terre.

32. L'ange de Jehovah lui dit : « Pourquoi donc as-tu battu par trois fois ton ânesse ? Voici, j'étais sorti pour te barrer le chemin, car ton chemin à mes yeux conduit aux précipices. L'ânesse m'a vu et s'est trois fois détournée de moi ;

33. Et si elle ne s'était ainsi détournée, je t'eusse déjà fait mourir, tandis que je l'eusse épargnée. »

34. Alors Balaam dit à l'ange de Jehovah : « J'ai péché, ne sachant pas que tu te tenais devant moi pour t'opposer à mon voyage; mais maintenent, si ce voyage te déplaît, je vais retourner chez moi. »

35. L'ange de Jehovah lui répondit : « Va avec ces hommes, tu ne diras que ce que je te dirai. » Balaam alla donc avec les chefs envoyés par Balak ;

36. Et quand Balak eut appris que Balaam approchait, il alla à sa rencontre à Ir-Moab, qui est située sur le fleuve de l'Arnon, à l'extrême frontière (1);

37. Et lui dit : « Ne t'ai-je pas envoyé des messagers pour te faire venir? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi ? Ne puis-je te récompenser suffisamment ? »

38. Balaam lui répondit : « Voici, je suis venu vers toi. Puis-je dire quelque chose de moi-même? Je dirai la parole que Jehovah, le Dieu fort, mettra lui-même dans ma bouche. »

39. Puis Balaam se rendit avec Balak en la ville de Huzoth (2),

40. Et Balak immola des bœufs et des brebis, dont il envoya des portions à Balaam et aux chefs venus avec lui.

41. Le lendemain matin Balak prit avec lui Balaam et le mena sur le haut-lieu de Baal (3), d'où l'on apercevait l'extrémité du camp d'Israël.

[1] Ir-Moab, la ville de Moab, située dans la vallée de l'Arnon, était en effet une ville frontière. La capitale moabite était plus au sud et s'appelait Rabba, plus tard, Aréopolis.

[2] En se dirigeant d'Ir-Moab vers le nord-ouest, à la rencontre du camp des Israélites, on arrivait d'abord à Kiriath-Huzoth, c'est-à-dire la *Cité des grandes places*, dont les ruines sont encore visibles de nos jours.

[3] Bameth-Baal, le haut-lieu de Baal, montagne dont la cime, comme bien d'autres sommets de cette contrée, était un ancien lieu de culte de la divinité solaire sémitique.



xxiii, 1. Alors Balaam dit à Balak : « Elève-moi ici sept autels et apprête-moi sept veaux et sept béliers (1). »

2. Et Balak fit comme Balaam lui avait dit, et de concert avec lui il immola un veau et un bélier sur chaque autel.

3. Puis Balaam dit à Balak : « Reste auprès de ton holocauste, je vais m'écarter; peut-être Jehovah viendra-t-il au-devant de moi; je te rapporterai ce qu'il m'aura révélé. » Balaam se retira donc à l'écart dans un endroit découvert (2).

4. Or Dieu vint trouver Balaam qui lui dit : « J'ai élevé sept autels et immolé sur chacun d'eux un veau et un bélier (3). »

5. Et Jehovah mit une parole dans la bouche de Balaam (4) et lui dit : « Retourne vers Balak et parle-lui en ces termes. »

6. Balaam revint donc vers Balak qui se tenait debout près de son holocauste, entouré de tous les chefs de Moab.

7. Et alors Balaam entonna son chant et parla ainsi :

D'Aram, des monts d'Orient,
Balak, roi de Moab, m'a fait venir ;
« Viens, maudis-moi Jacob !
« Viens, exècre Israël ! »

8. Mais comment maudirais-je
Celui que Dieu ne maudit pas ?
Et comment exécrerais-je
Ce que Jehovah n'exècre pas ?

9. Car je le vois du sommet des rochers,
Je le contemple du haut des monts.
C'est un peuple qui habite à part,
Qui n'est pas mis au nombre des nations.

10. Qui peut compter la poussière de Jacob ?
Qui peut compter les myriades d'Israël ?

[1] Il s'agit ici des préparatifs d'un holocauste qui doit rendre la divinité propice. Comp Lévit. I, 2 suiv. Le nombre 7 joue un grand rôle dans le symbolisme religieux des Hébreux. C'est un nombre sacré, celui des jours de la semaine, dont le septième est le jour proprement dit de Dieu. C'est un des faits nombreux qui dénotent les origines astrolâtriques de la religion des Israélites. Du reste, ce n'est pas seulement chez eux que ce nombre revêt une valeur mystique. Enée, par exemple, consultant la Sibylle, immole 7 taureaux et 7 brebis. (Virg Æn. VI, 38 suiv.)

[2] Pendant que Balak, le sacrifiant réel, reste auprès du don qu'il offre à Dieu, Balaam va chercher dans la solitude les inspirations et aussi les signes visibles de la volonté divine. C'est pour cela qu'il se rend dans un endroit découvert.

[3] Balaam fait ainsi remarquer à Jehovah qu'il a fait ce qu'il fallait pour être en règle dans une telle circonstance.

[4] Une parole divine, qui va se déployer dans le chant suivant. Balaam n'est plus dès lors le maître de sa langue.

Puissé-je mourir de la mort du juste!
Puisse ma fin ressembler à la sienne! (1)

11. Alors Balak dit à Balaam : « Que m'as-tu fait? Je t'ai fait venir pour maudire mes ennemis, et tu les combles de bénédictions! »

12. Balaam lui répondit : « Ne dois-je pas rapporter scrupuleusement la parole que Dieu a mise dans ma bouche? »

13. Balak lui dit alors : « Viens donc avec moi dans un autre lieu d'où tu puisses voir ce peuple ; tu en découvriras seulement une partie, tu ne le verras pas tout entier; maudis-le moi de cet endroit-là (2). »

14. Et il le conduisit au champ des Espions, sur le sommet du Pisga (3), où il éleva sept autels et immola sur chacun d'eux un veau et un bélier.

15. Balaam dit encore à Balak : « Reste auprès de ton holocauste et j'irai à la rencontre de Dieu. »

16. Et Dieu vint au-devant de Balaam, mit une parole dans sa bouche et lui dit : « Retourne vers Balak et parle-lui en ces termes. »

17. Balaam revint donc vers Balak qui se tenait debout devant son holocauste, entouré de tous les chefs de Moab, et Balak lui dit : « Qu'a prononcé Jehovah? »

18. Alors Balaam entonna son chant et parla ainsi :

Debout, Balak, écoute-moi,
Prête-moi l'oreille, fils de Tsippor!

19. Dieu n'est point homme pour mentir,
Ni fils de l'homme pour se repentir.
Ce qu'il a dit, ne le fait-il pas?
Ce qu'il a déclaré, ne l'accomplit-il pas?

20. Voici, j'ai reçu l'ordre de bénir
Et je ne révoquerai point la bénédiction.

21. Il ne voit point de mal en Jacob
Ni de perversité en Israël.

(1) On peut remarquer ici, dans ce *maschal* ou discours poétique de Balaam, l'usage du parallélisme d'idées si fréquent dans la poésie hébraïque, où il tient lieu de notre rime de mots C'est une consonnance de pensée. Israël *n'est pas mis au nombre des nations*, c'est-à-dire qu'il est un peuple tout à fait à part.

(2) Balak espère qu'en apercevant seulement une partie du peuple redouté, Balaam sera moins impressionné par le grand nombre des Israélites et que sa prophétie ne leur sera plus aussi favorable.

(3) Le champ des Espions était une plate-forme du sommet du mont Pisga ou Nebo, ce même sommet du haut duquel Moïse devait contempler de loin le pays de Canaan, où il ne devait pas entrer lui-même. Il est probable que le nom de ce champ venait de ce qu'en temps de guerre on plaçait des gardes en observation sur ce sommet, d'où l'on découvrait une très-vaste étendue de pays.



Jehovah, son Dieu, est avec lui,
Et l'on entend chez lui les cris en l'honneur du roi.

22. C'est Dieu qui l'a tiré d'Égypte;
Sa force est comme celle du taureau sauvage.

23. Il n'y a point d'enchantement chez Jacob
Ni de divination en Israël;
Au temps voulu, il est dit à Jacob
Et à Israël ce que Dieu a fait.

24. C'est un peuple qui se lève comme une lionne,
Qui se dresse comme un lion;
Il ne se couche point qu'il n'ait mangé sa proie,
Et bu le sang de ceux qu'il a tués (1).

25. Alors Balak dit à Balaam : « Soit, ne le maudis pas, mais du moins ne le bénis point. »

26. Balaam lui répondit : « Ne te l'ai-je pas dit? Tout ce que Jehovah m'ordonnera, je le ferai. »

27. Et Balak dit à Balaam : « Allons, viens encore dans un autre lieu; peut-être là, plaira-t-il à Dieu que tu maudisses ce peuple. »

28. Et Balak conduisit Balaam sur le sommet du Pehor qui domine les plaines (2).

29. Et Balaam lui dit : « Élève-moi sept autels et prépare-moi sept veaux et sept béliers. »

30. Balak fit comme Balaam lui disait et immola sur chaque autel un veau et un bélier.

xxiv, 1. Or, Balaam voyant que la volonté de Dieu était qu'il bénît Israël, n'alla plus comme auparavant à la recherche des signes, mais il tourna son visage vers le désert;

2. Et levant les yeux, il vit Israël campé par tribus. Alors l'esprit de Dieu vint sur lui,

3. Et entonnant son chant, il parla ainsi :

L'oracle de Balaam, fils de Behor,
L'oracle de l'homme dont les yeux sont clos,

4. L'oracle de celui qui entend les paroles de Dieu,
Qui a la vision du Tout-Puissant,

(1) Israël est invincible, parce qu'il est fidèle à son dieu Jehovah et uni à son roi. Il n'a pas besoin de la divination ni des enchantements, Jehovah lui révélant ses desseins quand il en est besoin. Ce groupe de détails est important pour la fixation de l'âge probable de cette composition poétique.

(2) Balak espère que la troisième fois sera peut-être la bonne. Cette manière de faire une espèce de violence à la fatalité n'est pas rare dans l'antiquité. Le mont Pehor était encore plus au nord que le Pisga, et, de là, on devait mieux voir la totalité du camp d'Israël, s'étendant à perte de vue dans la plaine

Qui tombe à terre, et ses yeux s'ouvrent (1).

5. Que tes tentes sont belles, ô Jacob,
Et tes demeures, ô Israël !

6. Belles comme des ruisseaux qui s'allongent,
Comme des jardins le long d'un fleuve,
Comme des aloès plantés par Jehovah,
Comme des cèdres plantés au bord de l'eau !

7. L'eau découle de ses urnes,
Ses semences sont richement arrosées.
Que son roi s'élève au-dessus d'Agag,
Et que sa royauté triomphe !

8. C'est Dieu qui l'a tiré d'Égypte,
Sa force est comme celle du taureau sauvage,
Il dévore les peuples ennemis,
Il ronge leurs ossements,
Et leur brise les reins.

9. Il se baisse, il se couche comme un lion,
Comme une lionne. Qui le réveillera ?
Béni soit qui te bénira
Et maudit qui te maudira (2).

10. Alors la colère de Balak s'enflamma contre Balaam, et, frappant des mains, il lui dit : « Je t'ai fait venir pour maudire mes ennemis et par trois fois tu les combles de bénédictions !

11. Maintenant, va-t-en dans ton pays; j'avais dit que je te récompenserais richement, mais Jehovah empêche que tu sois récompensé. »

12. Balaam répondit à Balak : « N'avais-je pas dit expressément aux messagers que tu m'as envoyés :

13. Quand même Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrais désobéir à Jehovah pour faire de moi-même soit du bien soit du mal; ce que Jehovah dira, je le dirai ?

14. Maintenant je retourne vers mon peuple. Mais viens, je te préviendrai de ce que ce peuple fera au tien dans la suite des jours. »

15. Et entonnant son chant, Balaam parla ainsi :

[1] Ce passage est curieux, en ce qu'il dépeint l'état d'extase considéré alors comme la marque de l'inspiration prophétique. Les yeux fermés, tombant à terre sous le poids de sa vision intérieure, le Voyant discernait l'avenir caché aux regards vulgaires.

[2] Les aloès que Jehovah plante sont remarquables entre tous par leur grandeur et leur bel ombrage. — Les urnes d'un pays sont ses sources et ses fontaines. — Il est fait allusion au v. 7, à la victoire remportée par Saül sur les Amalécites et leur roi Agag.

L'oracle de Balaam, fils de Behor,
L'oracle de l'homme dont les yeux sont clos,

16. L'oracle de celui qui entend les paroles de Dieu,
Qui possède la science du Très-Haut,
Qui a la vision du Tout-Puissant,
Qui tombe à terre, et ses yeux s'ouvrent.

17. Je le vois, mais non pas maintenant ;
Je l'aperçois, mais non pas de près ;
Il sort une étoile de Jacob,
Un sceptre s'élève du sein d'Israël ;
Il écrase les tempes de Moab
Et le crâne des fils du tumulte.

18. Edom aussi sera conquis,
Séir, son ennemi, sera possédé,
Et Israël sera florissant.

19. Quelqu'un de Jacob dominera
Et détruira les échappés des villes (1).

20. Balaam tourna aussi ses regards vers les Amalécites, et, entonnant son chant, il dit :

Amalec est un premier-né des peuples,
Mais sa postérité doit périr (2).

[1] *Il sort une étoile de Jacob.* Cette brillante apparition d'un guerrier triomphant, qui s'élève du milieu d'Israël, ne peut guère s'appliquer qu'à David. La suite le prouve également et la recherche de l'âge probable de cet oracle achèvera de nous en convaincre. Les anciens interprètes, d'accord en cela avec les rabbins juifs, croyaient voir dans ces paroles une prédiction de la venue du Messie. Les chrétiens étaient passablement embarrassés pour expliquer comment leur Messie avait « écrasé les tempes de Moab » et fait la conquête d'Edom. Les rabbins du second siècle de notre ère l'étaient moins. Edom, dans leur argot mystique, désignait l'empire romain. Aussi, lors de la révolte quelque temps triomphante des Juifs sous Adrien, le héros de l'indépendance nationale, vainqueur des troupes romaines en plusieurs rencontres et qui s'appelait Bar-Kosiba du nom de sa ville natale, reçut par allusion à ce passage le nom messianique de *Bar-Kochba*, fils de l'Étoile. — *Edom aussi*, etc. Les Édomites habitaient la chaîne de Séir, qui s'étend au sud de la Palestine jusqu'au golfe Arabique. C'était un peuple rude et grossier qui dut être souvent réduit par les Israélites à l'état de peuple vassal. Il ne fut définitivement conquis que fort tard, sous le Macchabée Jean Hyrkan, qui leur imposa le judaïsme. A cette époque, ils n'étaient plus connus que sous leur nom grec d'Iduméens. C'est de leur sein que devait sortir la famille des Hérodes. Dans l'ethnologie biblique ils descendent d'Esaü, frère aîné de Jacob, à qui celui-ci ravit, au profit de sa descendance, la bénédiction paternelle. Dans ce vieux récit se reflète le rapport historique des deux peuples-frères. C'est le dernier venu, c'est Israël, qui, moins fort, mais plus civilisé, plus ingénieux, plus habile, l'emporte en prospérité et en puissance. — *Les échappés des villes*, c'est-à-dire ceux même qui ont cru se mettre à l'abri en fuyant loin des villes du pays conquis.

[2] Les Amalécites passaient pour un des plus anciens peuples établis sur le sol de la Palestine du Sud. Saül et David leur infligèrent de grandes défaites (I Sam. xv ; VII, 8 ; xxx, 9 et suiv. II Sam. VIII, 14.) Mais leurs derniers débris ne furent exterminés qu'au temps d'Ezéchias (I Chron. IV, 42), c'est-à-dire à la fin du huitième siècle avant notre ère.

21. Il vit aussi le Kénien et, entonnant son chant, il dit :

Ta demeure est solide
Et ton nid est juché sur la roche ;

22. Et pourtant Kaïn sera consommé
Jusqu'à ce qu'Assur l'emmène prisonnier (1).

23. Et Balaam entonna encore son chant :
Malheur à qui vivra au-delà du terme fixé par Dieu !

24. Des navires du côté de Kittim *(Chypre)*
Humilient Assur et humilient Héber,
Et Assur aussi périra (2).

25. Après cela, Balaam se leva et retourna dans son pays ; Balak aussi s'en alla, de son côté.

III

Il me semble qu'en examinant d'un peu près cette série d'oracles en l'honneur des Beni-Israël, on ne peut guère hésiter sur le caractère qu'il convient de lui attribuer. C'est une fiction religieuse à la fois et patriotique, mais ce n'est pas de l'histoire. Laissant même de côté le miracle de l'ânesse, on ne se fait pas à l'idée d'un mage de Mésopotamie, décrivant mal-

[1] Les Kéniens étaient aussi un vieux peuple palestin, peu nombreux, mais habitant des montagnes rocheuses qui offraient de graves obstacles à la marche d'une armée envahissante. Leurs rapports avec les Israélites paraissent avoir été longtemps pacifiques. Ce passage suppose pourtant que, par la suite, ils devinrent hostiles. Mais les Kéniens vaincus n'auraient pas été totalement exterminés comme les Amalécites. Ce furent les déportations assyriennes qui achevèrent leur ruine. Kaïn est le patriarche éponyme de la peuplade et la personnifie.

[2] Cette dernière prédiction nous transporte décidément au temps des campagnes dirigées contre la Palestine par les rois de Ninive, et comme il n'est pas question des Chaldéens qui furent encore plus redoutables aux habitants de Juda que les Assyriens, elle porte sa date avec elle. L'événement auquel elle fait allusion en termes obscurs ne peut être que l'échec de Salmanassar devant Tyr insulaire, qui trompa toutes les attentes, celles même du prophète Esaïe, et apprit pour la première fois à l'Asie occidentale que l'Assyrie n'était pas invincible. La flotte phénicienne, revenue de Chypre après avoir réduit les Cypriotes révoltés, eut raison des navires stipendiés par le roi ninivite qui fut à la fin forcé de lever le siége. Depuis lors aussi les Voyants hébreux affirmèrent avec une énergie redoublée qu'Assur, malgré sa puissance, aurait enfin le sort des autres nations et périrait à son tour. Héber, dont il est parlé conjointement avec Assur, représente la Mésopotamie, c'est-à-dire l'une des provinces centrales de l'empire assyrien.

gré lui en termes enthousiastes les gloires et la félicité d'un peuple inconnu qu'il aimerait mieux maudire. D'ailleurs, qui aurait rapporté aux écrivains hébreux le chant du fils de Behor? Lui-même? On nous dit qu'il s'en retourne tout de suite après dans son pays. Les chefs moabites qui l'écoutaient? Il n'y avait rien qui pût les y engager, au contraire. Et puis, Balaam chantait-il en hébreu? Enfin, les allusions faites à des personnages et à des événements bien postérieurs à l'époque présumée de Balaam, la défaite du roi Agag, le régime monarchique en Israël, les victoires remportées sur les Moabites et les Édomites, etc., ne permettent pas d'assigner au fragment qui les contient une date aussi reculée que le temps de Moïse, à moins qu'on ne se fasse de la prophétie une idée mécanique, superstitieuse, dont la critique, depuis longtemps, a mis en évidence la complète fausseté.

Ajoutons ceci. C'est bien certainement un Israélite, passionné pour son pays, qui a tiré de son cœur cette description ravissante que nous avons traduite, XXIV, 5-7, qui fait, il est vrai, assez triste figure dans notre traduction littérale, mais dont il est impossible de reproduire la douceur et le charme en respectant tout à fait l'original. Peut-être le très-imparfait essai de traduction en vers que nous offrons ici, permettra-t-il de se faire une idée approchante de ce qui manque à la traduction, sans toutefois prétendre y suppléer.

O Jacob, ta demeure est belle !
Israël, ton sol est riant !
Tes urnes, d'où l'onde ruisselle,
Font que l'on pense, en te voyant,
Au fleuve lointain qui serpente,
Aux jardins le long du ruisseau,
A des aloès que Dieu plante,
A des cèdres au bord de l'eau.

Comment ne pas reconnaître ici un enfant du sol? D'ailleurs la poésie hébraïque populaire, telle que nous pouvons la juger par le Cantique des cantiques et quelques psaumes, nous fournit des parallèles, non de mots, mais de sentiment, qui nous attestent que la note ici touchée est vraiment nationale. La Bénédiction d'Isaac (1) exprime des idées toutes semblables. En particulier il faut remarquer dans la production de la lyre populaire hébraïque un goût prononcé pour le

(1) Gen. XXVII, 27-29.

rapprochement poétique d'objets qui diffèrent grandement sous le rapport de la forme, au point que nos règles littéraires nous défendraient de les associer, mais qui produisent, malgré leur différence, des impressions analogues autorisant leur association. Par exemple, quand le Cantique dit de la belle Sulamite que « son nez ressemble à la tour du Liban qui regarde vers Damas, » il tient un langage dont notre galanterie moderne s'effaroucherait promptement. Comparer un nez de femme à une tour, et pour la flatter ! Mais le *tertium comparationis* est formé par l'impression que produisent également, et chacun à sa manière, le nez charmant de la jeune fille et la tour qui domine au milieu d'un site enchanteur la vallée servant de passage pour se rendre de Palestine en Syrie. Cette tour servait sans doute aux rois d'Israël de poste militaire avancé. Une belle chose gracieusement placée au milieu d'autres belles choses, voilà l'idée commune. De même, le poëte hébreu, dans l'oracle de Balaam, compare l'impression de bien-être qu'il savoure en se voyant sur le sol et dans les demeures de son peuple aux sensations délicieuses qu'on éprouve à la vue d'une rivière qui ondule au loin, de jardins bordant un cours d'eau, d'aloès ou de cèdres ombrageant de claires fontaines. Il faudrait renoncer à toute critique esthétique si l'on ne reconnaissait pas un Israélite pur sang dans le poëte qui a tiré de sa lyre de pareils accords.

L'oracle de Balaam a donc pour auteur un poëte national hébreu qui s'est servi de cette forme pour exprimer ses sentiments patriotiques et en particulier sa foi profonde dans la protection spéciale, incomparable, qu'Israël doit à son dieu Jehovah. Il n'y a rien absolument d'invraisemblable dans cette manière de comprendre ce vieux lai encadré de prose. Dans l'antiquité en général un tel procédé est loin d'être inusité; mais en particulier dans l'histoire du peuple juif les exemples de son emploi sont nombreux. Le livre de Daniel, les sibylles et les Apocalypses nous montrent combien il était fréquent de dérouler ainsi sous forme prophétique et sous un nom d'emprunt des prévisions et des espérances politico-religieuses. L'oracle de Balaam est sans doute beaucoup plus ancien que les œuvres énumérées ici; mais il en résulterait simplement qu'il est le plus ancien connu de ces exemples de fiction prophétique.

Il se peut, il est vrai, ou plutôt il est hautement probable que son auteur trouva toute formée une légende populaire concernant Balaam et son impuissance à maudire le peuple

de Jehovah. Son œuvre consista essentiellement dans la composition du chant du prophète. Beaucoup de vieilles histoires tournaient autour de ce dicton dans lequel s'affichait l'étonnante confiance du vieil Israël dans sa supériorité prédestinée et que nous retrouvons également dans le chant de Balaam et dans la bénédiction d'Isaac :

Béni soit qui te bénira
Et maudit qui te maudira !

Les principaux traits du voyage de Balaam et de son séjour au pays de Moab durent lui être fournis par la tradition populaire. Ce qui nous autorise à l'affirmer, c'est que dans l'ensemble de son récit, — qui reproduit, nous l'avons vu, l'un des deux courants traditionnels formés autour du nom de Balaam, celui où ce nom n'est chargé d'aucune couleur odieuse, — il y a des traces d'une double version concernant le voyage du prophète mésopotamien des bords de l'Euphrate aux monts de Moab, et cela nous ramène à son ânesse.

Quand on lit de suite les fragments que nous venons de traduire, on est frappé du fait que le fameux incident de l'ânesse (1) pourrait être retranché sans que rien en souffrît. La fin du v. 35 est comme une répétition inutile de la fin du v. 21, et celui-ci se relierait très-naturellement, sans aucun intermédiaire, au v. 36. Dans la suite du récit, il est fait allusion aux premières résistances opposées par Balaam aux envoyés de Balak, mais il n'est plus rien dit de l'étonnante rencontre de l'ange de Jehovah dans le sentier des vignes. Il faut aussi noter que, lors de cet incident du voyage, on ne sait ce que sont devenus ces chefs moabites qui, d'après le v. 21, devaient accompagner Balaam : au contraire on le représente suivi par deux de ses serviteurs. Mais surtout remarquons bien qu'il y a une contradiction manifeste entre la donnée sur laquelle repose cette rencontre et le motif assigné par ce qui précède au voyage du prophète. Je sais bien qu'il ne faut pas exiger une logique bien rigoureuse dans un tel genre de composition. Il est pourtant difficile d'admettre que le même auteur original ait représenté Balaam partant sur son ânesse avec la permission formelle de Jehovah pour se rendre à l'invitation de Balak, lorsqu'il va le montrer menacé de mort par

(1) XXII, 22-35.

l'ange de Jehovah qui ne veut pas le laisser poursuivre sa route. Comment Balaam ne répond-il pas à l'ange qu'il ne s'est mis en route qu'avec l'assentiment de Jehovah ? Évidemment la manière dont cet épisode est raconté suppose une autre version légendaire d'après laquelle Balaam partait sans demander avis à Jehovah, le cœur léger, sans autre souci que celui de gagner son salaire, et n'échappait au terrible déplaisir de Jehovah que grâce à son ânesse dont la perspicacité, plus grande que la sienne, lui avait sauvé la vie.

L'auteur du récit que nous avons sous les yeux voulut donc réunir les deux versions légendaires, trouvant sans doute l'incident de l'ânesse trop intéressant pour être omis ; mais il n'a pas réussi à les fondre en un tout concordant, et la dualité des sources traditionnelles où il a puisé est demeurée visible.

L'esprit, souvent plus malicieux qu'on ne pense, de la légende israélite, avait trouvé charmant de représenter vaincu par un animal le prophète étranger qui, séduit par l'appât du gain, avait voulu maudire Israël. Du reste, comme nous l'avons dit en note, le choix d'une ânesse comme de l'animal faiseur de remontrances n'ajoutait rien à l'humiliation de son maître. Peut-être — car la moindre chose suffit dans la formation des légendes pour déterminer leur direction — le nom patronymique de Balaam, *ben* ou fils de *Behor*, qui ressemble beaucoup à *Behir*, bête, bétail, a-t-il fourni la première suggestion. Par une métonymie dont l'hébreu offre de nombreux exemples, le mot *fils* s'employait pour dire *disciple, élève*. Les *fils* d'un prophète étaient ses disciples. De même, le *fils de la bête* devait avoir reçu des leçons d'un animal. Il est clair que nous n'offrons ici qu'une conjecture.

En tout cas, nous préférons de beaucoup cette manière de comprendre la genèse de cette légende à la fois naïve et spirituelle aux explications proposées jadis pour concilier, avec la raison révoltée du sens littéral, la réalité historique de l'événement à laquelle on persistait à croire.

Ainsi, plusieurs interprètes, et parmi eux Maimonide, Herder, de nos jours M. Hengstenberg, ont voulu que tout cela se soit passé en rêve ou en vision. Dans cette hypothèse, l'apparition de l'ange, le dialogue de l'ânesse et de son maître ne seraient qu'une succession de phénomènes intérieurs. Malheureusement le texte canonique résiste avec une force indomptable à cette manière commode de le ramener à la raison. Il ne dit absolument rien d'un rêve ni d'une vision,

où plutôt il est à croire que Balaam se serait certainement réveillé, au moment où il sentit son pied serré par l'ânesse contre le mur, de même que nous nous réveillons quand, en rêvant, nous éprouvons une sensation de douleur physique un peu vive. Mais alors Balaam réveillé n'eût pas entendu parler son ânesse et n'eût pas vu l'ange de Jehovah. Si d'ailleurs l'écrivain biblique n'avait pas cru à un événement extérieur et réel, il n'aurait certainement pas dit que « Dieu ouvrit la bouche de l'ânesse. » Ce qui est plus curieux encore peut-être, c'est qu'autrefois il s'est trouvé des interprètes qui ont cru faciliter la chose en admettant que le langage de l'ânesse ne fut pas un langage humain ; mais que Balaam, ainsi que d'autres sages de l'antiquité, comprit en ce moment son langage animal. Laissons en repos cette honnête explication. Ailleurs on a voulu que l'apparition de l'ange ne fût autre chose qu'un phénomène naturel quelconque, aperçu par l'ânesse et non par Balaam. Celle-ci effrayée aurait regimbé, et Balaam l'aurait battue à plusieurs reprises ; mais ensuite il aurait interprété son refus d'avancer sous la forme d'un dialogue entre lui et sa monture. Mais cette explication n'est pas plus admissible que la première, et ne cadre pas mieux avec l'intention aussi clairement que naïvement avouée par le narrateur.

Nous avons maintenant à calculer l'âge vraisemblable de ce fragment du Pentateuque.

Si nous prenons les oracles de Balaam dans leur ensemble et tels qu'ils se suivent dans notre traduction, le terme extrême de leur composition devrait être fixé à la fin du huitième siècle avant notre ère. Il n'est pas question des Chaldéens, les derniers et les plus terribles ennemis d'Israël, et en revanche le dernier oracle contient une menace contre l'Assyrie rattachée au grave échec infligé aux armes assyriennes par une flotte venue de Chypre. Cela nous reporterait au commencement du règne d'Ézéchias, roi de Juda, depuis 725 environ. Mais il est tout simplement impossible de regarder cette date comme la véritable. Ce n'est pas dans un tel moment, lorsque les trois quarts du peuple d'Israël sont voués à la déportation par ordre du roi d'Assyrie vainqueur, lorsqu'à chaque instant la Palestine est ravagée, lorsque Juda et son roi tremblent pour eux-mêmes, que l'on peut se représenter un Israélite chantant en vers passionnés la gloire, le bonheur d'Israël, son écrasante supériorité sur les peuples qui l'entourent.

Cette observation est importante. Elle nous autorise à af-

firmer ce que l'état des textes permettait déjà de soupçonner. L'oracle de Balaam, sous sa forme primitive, s'arrêtait au v. 19 du ch. XXIV, après l'annonce d'une victoire éclatante remportée par Israël sur les Edomites. Les prédictions de mauvais augure qui suivent contre les Amalécites, les Kéniens et les Assyriens ont été composées par la suite, soit tout exprès pour arrondir l'oracle de Balaam et le mettre en harmonie avec des événements plus récents, soit que, circulant isolément au sein du peuple d'Israël sous cette forme mystérieuse particulière aux vieux oracles, ces dictons aient été rattachés aux prédictions de Balaam à cause de l'analogie du point de vue. M. Meier, dans son *Histoire de la poésie hébraïque*, a senti comme nous la disparate entre ces prédictions condensées, pour ainsi dire lapidaires, de la fin, et les poétiques développements des premiers oracles.

Si donc, dans les limites que nous venons de tracer, nous cherchons à réunir les indices chronologiques fournis par les oracles primitifs et inséparables du fragment tout entier, nous trouverons que ce sont surtout les Moabites qui sont l'objet de la haine patriotique du chantre hébreu, que la royauté est établie en Israël et populaire, qu'au point de vue Jehoviste la situation religieuse est excellente (XXIII, 21-23), qu'il est aussi agréable que sûr de résider au milieu du peuple de Jehovah (XXIV, 5-7), que rien ne fait soupçonner le brisement de l'unité d'Israël par un schisme fratricide, que jamais la conscience nationale n'a été moins inquiète, plus fière, plus dominatrice, et qu'enfin, outre le roi amalécite Agag dont il est un instant question, les Edomites sont, après les Moabites, les ennemis dont Israël doit triompher (XXIV, 18).

En remontant le cours des siècles plus haut que l'époque assyrienne, trouverons-nous un moment dans l'histoire du peuple hébreu qui cadre avec ces données du problème ?

Un savant théologien hollandais, M. H. Oort, auteur d'une remarquable dissertation sur l'histoire de Balaam (1) croit pouvoir lui assigner comme date le règne de Jéroboam II, roi d'Israël de la fin du neuvième siècle. Ce règne de quarante ans fut glorieux et prospère. D'après une conjecture très plausible, il aurait réuni sous son sceptre les deux royaumes de Juda et d'Ephraïm : du moins cela résulterait des demi-aveux des livres des Rois et des Chroniques, lesquels tâchent d'amoindrir autant que possible cette déchéance temporaire

(1) *Disputatio de Pericope Num.* XXII, 2. — XXIV, *Historiam Bileami continente.* Lugd. Batav., Engels.



de la maison de David. On comprend que, sous un tel règne, la conscience de l'unité nationale ait pu être très vive, qu'aucune allusion ne soit faite au schisme qui déchirait auparavant le peuple d'Israël, que ce roi, guerrier redoutable, ait été cher aux patriotes, et le psaume XLV, plusieurs passages de la *Bénédiction de Moïse* (Deut. XXXIII, 17, 28, 29) en fourniraient d'autres preuves. Les Moabites et les Edomites, ceux-ci depuis une campagne récente encore du roi de Juda Amatsia (II Rois, XIV, 7), ceux-là depuis plus longtemps, étaient soumis aux Israélites et leur état de sujétion confirmait les prédictions *post eventum* de l'oracle patriotique. M. Oort admet du reste l'unité de composition du fragment tout entier et fait ressortir en faveur de sa thèse la prédiction finale contre l'Assyrie. C'est en effet sous Jéroboam II — témoin les prophéties d'Amos — que les progrès effrayants de l'empire ninivite commencèrent à attirer l'attention des Voyants d'Israël, qui n'hésitèrent pas à prédire son extension, mais aussi sa chute inévitable.

Ce dernier point déjà nous empêcherait de nous ranger à son opinion. développée du reste avec beaucoup de savoir et de méthode. M. Oort ne tient pas compte selon nous de la date précise qu'il faut assigner à l'oracle contre l'Assyrie, et que détermine si exactement l'allusion à l'échec infligé à Salmanassar par les marins de Tyr. Cet échec nous transporte décidément au règne d'Ezéchias, soixante ans environ après la mort de Jéroboam II, et le critique hollandais reconnaît que la composition de l'oracle de Balaam dans son ensemble en un tel moment serait une impossibilité morale. Nous devrions, de plus, nous étonner de ce que XXIV, 20, il est parlé des Amalécites comme d'une race absolument détruite, tandis que leur extirpation totale ne fut achevée que sous le règne de ce même Ezéchias (1). A cette difficulté s'en joint une autre.

L'ennemi national d'Israël sous Jéroboam II, ce n'est pas précisément le Moabite ou l'Edomite, c'est le Syrien, qui pendant des années a opprimé le royaume du nord et dont les victoires remportées par ce roi et son père Joas ont enfin brisé le joug humiliant. Hé bien! il n'est pas dit un mot contre les Syriens dans cet oracle. L'auteur, dit avec raison M. Oort, appartient à la Palestine du sud plutôt qu'à celle du nord, et par conséquent le Syrien peut lui être assez in-

(1) Voir plus haut la note relative à ce passage.

différent, tandis qu'il concentre toutes ses antipathies contre ses voisins de Moab et d'Edom. Mais cette remarque n'a guère de force pour expliquer un tel silence quand on pense que, dans son système d'explication, les Israélites sont unis sous un même sceptre et que les divisions séculaires entre Juda et Ephraïm sont pour le moment oubliées. Comment, dans un oracle si prévenu en faveur de Jéroboam, « cette étoile sortie de Jacob » ne pas trouver une seule allusion au plus grand titre de gloire de ce prince? D'autre part, il serait bien étrange que le poëte, homme de Juda, fût si enthousiaste de Jéroboam II qui ne règne sur Juda que par droit de conquête et ne tardera pas à perdre cette partie de ses états en suite d'une révolution populaire qui rendra le trône à la maison de David (1). Enfin, quelque glorieux et prospère qu'ait longtemps été le règne de Jéroboam II, les deux fractions d'Israël sortaient depuis trop peu de temps d'une longue succession de troubles, d'humiliations et de désastres pour que l'on puisse placer avec vraisemblance sous ce règne la date d'une composition qui respire tant de confiance, tant de sérénité dans ses prévisions patriotiques et religieuses. Sans doute le langage des prophètes Jehovistes de cette époque est affirmatif comme toujours du moment qu'il s'agit des prérogatives d'Israël, de sa destinée finale, de sa supériorité définitive sur tous ses ennemis. Mais à leurs perspectives radieuses de l'avenir ils joignent toujours l'expression de leurs plaintes amères en regard du présent. Notre auteur, lui, reste absolument étranger à cette disposition pessimiste, et il semble, à le lire, qu'Israël ait atteint l'apogée de sa grandeur et de sa félicité.

Nous sommes donc forcés de chercher ailleurs un moment plus favorable à l'éclosion de pareils sentiments.

Il ne faut pas s'étonner de l'antiquité de la date à laquelle nos recherches nous amènent. M. Renan a reconnu, dans son *Histoire générale des langues sémitiques* (2), des indices d'archaïsme dans le style des oracles de Balaam. Il y en a aussi dans la pensée qui les inspire. Par exemple, autant il est visible que l'auteur est un Jehoviste pieux, autant il est remarquable qu'il n'y a chez lui aucune intolérance monothéiste. Il semble que Balaam, Balak, les Moabites, la terre entière adorent Jehovah. Balak conduit Balaam sur le haut

(1) II Rois XIV. 21.
(2) 2e éd., pp. 122, 141.



lieu de Baal, on y élève des autels, on y offre des holocaustes à Jehovah, et pas un mot ne témoigne d'un scandale quelconque causé par ce mélange de cultes. Jehovah protége Israël de préférence à tout autre peuple, car tel est son bon plaisir; mais rien ne dit que le rejet des autres peuples se rattache d'une manière quelconque à leur idolâtrie et au culte qu'ils rendent à d'autres dieux. Ceci nous reporte donc au temps où Israël, déjà habitué à considérer Jehovah, comme son Dieu national, ne ressentait pas encore cette antipathie furieuse contre les divinités étrangères qui le distinguera par la suite et l'animera surtout contre Baal. Et comme, pour les raisons énoncées plus haut, il faut trouver une période de prospérité, d'union et de gloire sous un roi populaire pour expliquer la composition de nos oracles, il ne nous reste plus que la période qui va de Saül à Salomon. Le règne pacifique et médiocrement populaire de Salomon doit être éliminé du calcul; d'autre part, on ne voit se dessiner sous Saül aucune situation qui réponde à celle que les oracles supposent. Reste donc le règne de David.

Et, en effet, pour nous surtout qui limitons l'oracle primitif aux prédictions qui concernent la conquête de Moab et d'Edom, le moment du règne de David où l'oracle de Balaam fut composé ne saurait être douteux. Il est indiqué II Sam. VIII, 2-13, où il est parlé d'abord d'une campagne triomphante de David contre les Moabites, terminée par l'écrasement du peuple vaincu et la réduction de ses débris à l'état de tributaires ; puis, d'une défaite sanglante des Edomites au retour d'un *raid* victorieux du roi Israélite lancé à la poursuite du roi araméen de Tsoba. Celui-ci étendait sa domination jusque sur les rives de l'Euphrate, et ce détail n'est pas sans intérêt pour nous, car il explique pourquoi l'oracle de Balaam ne range pas cet autre ennemi d'Israël parmi ceux qui devaient plus tard subir son joug irrésistible(1). Balaam, qui vient lui-même de ce pays-là, dont alors Israël ne songeait pas à faire la conquête, proclame lui-même la supériorité sans rivale du peuple de Jehovah. Cette supériorité éclate donc aux yeux des trois nations en lutte avec Israël au moment où nous supposons que nos oracles ont dû être composés.

[1] A moins que le roi amalécite Agag, défait par Saül et tué par Samuel longtemps déjà avant les événements que nous signalons, — de sorte qu'on est un peu étonné de le trouver mentionné dans l'oracle, — n'ait été substitué plus tard à Hadad-Asser, nom du roi d'Orient vaincu par David dans cette rapide campagne. Mais ce ne serait qu'une brève allusion, qui n'ôterait rien à la portée de notre observation.

L'horizon politique et belliqueux de cet oracle est assez restreint. Les prédictions dont il se compose concernent uniquement les voisins immédiats de la Palestine du sud-est. Ce doit être l'œuvre d'un homme de Juda qui voit dans l'assujettissement des Moabites et des Edomites le couronnement de la grandeur nationale. Il semble que, ces deux peuples une fois soumis, Israël n'a plus rien à désirer. C'est aussi le moment le plus brillant du règne de David. C'est lui qui sort de Jacob « comme une étoile. » C'est son général Joab qui extermine tous les Edomites mâles, dont un petit nombre seulement échappe à ses coups (1). C'est David qui fait coucher à terre les Moabites vaincus pour les mesurer au cordeau (2). Comme tout cela coïncide avec la fin de l'oracle de Balaam ! Le psaume LX peut servir de parallèle et doit sans doute son origine première à la même situation :

> Moab est le bassin où je me lave,
> Je jette mon soulier sur Édom.

A cette époque reculée convient aussi l'espèce d'indifférence du poëte Jehoviste à l'égard des divinités étrangères. Le nom de Baal n'a rien encore de scandaleux, comme on peut le voir II Sam. V, 20, où David donne le nom de Baal Perazim, *les eaux débordées de Baal*, à l'endroit où Jehovah *a fait écouler devant lui ses ennemis comme des eaux débordées*. Comme la signification propre de Baal est *seigneur*, *dominus*, ce n'est qu'en suite des rapports hostiles survenus entre les adorateurs de Jehovah et ceux de Baal que, peu à peu, se forma la conscience de l'antagonisme de principes qui séparait les deux conceptions religieuses. Toutefois le Jehovisme a déjà porté des fruits dans l'état religieux du peuple d'Israël. Depuis Saül (3), la divination et la sorcellerie sont proscrites. C'est aussi ce que dit Balaam, XXIII, 23. Les formes encore abruptes, convulsives de la prophétie visionnaire, supposées XXIV, 3-4,

> L'oracle de Balaam, fils de Behor,
> L'oracle de l'homme dont les yeux sont clos,
> L'oracle de celui qui entend les paroles de Dieu,

(1) I Rois, XI, 15-17.

(2) II Sam., XIII, 2.

(3) I Sam., XXVIII, 3.



Qui a la vision du Tout-Puissant,
Qui tombe à terre, et ses yeux s'ouvrent.

Ces formes, qui devaient s'épurer et perdre de leur violence au temps du grand prophétisme hébreu, sont encore celles de la période antique, celles par exemple que l'on retrouve dans des passages tels que I Sam., xix, 24.

Et Saül se dépouilla aussi de ses vêtements et fit lui-même le prophète en présence de Samuel, et se jeta nu par terre tout ce jour-là et toute la nuit. C'est de là que l'on dit : Saül est-il donc aussi du nombre des prophètes ?

Il est donc pour nous de la plus haute vraisemblance que l'oracle de Balaam a été composé dans la Palestine du sud par un homme de Juda, contemporain et grand admirateur de David, au moment où le roi d'Israël venait d'imposer son joug aux Moabites et aux Édomites.

Plus tard, l'un des auteurs *jehovistes* du Pentateuque, c'est-à-dire de ceux pour qui la distinction entre *Elohim* et *Jehovah* n'est plus sensible, le trouva encadré dans un ou plusieurs récits en prose, explicatifs des circonstances fictives de sa composition et l'incorpora dans son histoire du peuple d'Israël.

Ce qui est fort curieux, c'est le rapprochement signalé par M. Knobel entre le Balaam de la tradition hébraïque et le Locman de la tradition arabe. Les deux noms signifient *avaleur*, *gourmand*. Le père de Locman s'appelle chez les Arabes *Bahura*, comme chez les Hébreux, il s'appelle Behor. Dans la version hébraïque du livre d'Enoch, on dit que Balaam porte chez les Arabes le nom de *Locman*, et plusieurs écrivains arabes font vivre Locman au temps du roi David, le dépeignant comme un *Hakim* ou sage, grand producteur de paraboles, de dictons et de fables.

L'histoire de la poésie nationale des Hébreux est encore à faire, bien que plusieurs ouvrages d'Outre-Rhin en aient déjà tracé les principaux jalons. Dans l'état d'incertitude où l'on est quant à l'âge exact des documents divers dont la combinaison a fait le Pentateuque, c'est dans les fragments conservés de la vieille poésie d'Israël que l'on trouvera les témoignages les plus certains sur l'histoire réelle de ce peuple étrange, si du moins on parvient à les rattacher à une situa-

tion déterminée. La poésie nationale est authentique. Elle revêt sans doute les choses qu'elle décrit des couleurs de l'enthousiasme; mais elle témoigne avec une irrécusable véracité de l'état des esprits et des choses au moment de sa composition. Ainsi dans l'oracle de Balaam nous trouvons une preuve évidente de l'antiquité du Jehovisme et d'un jehovisme relativement spirituel et monothéiste, car Jehovah est invisible et unique. En même temps nous y constatons le caractère grossier, étroit, profondément égoïste, de ce monothéisme qui n'est encore qu'un fruit de l'orgueil national. C'est à peine si la conscience religieuse d'Israël possède quelque chose de plus qu'aux jours, encore si profondément barbares, où Débora, la prophétesse, chantait le cantique de guerre aux Israélites soulevés contre les Cananéens. Qu'était donc ce Jehovisme au temps de Moïse lui-même? Question pleine d'osbcurités que la science n'est pas encore en état de dissiper au gré de nos désirs. Toutefois elle est déjà suffisamment armée de faits avérés et de documents pour poser en principe que c'est la *monolâtrie,* c'est-à-dire l'adoration exclusive d'un Dieu préféré et sans épouse, qui a engendré le monothéisme d'Israël.

Albert Réville.

LA

COLONISATION ET LA TRANSPORTATION

A CAYENNE[1]

II

Lorsque les colons apprirent que la Guyane était le lieu désigné pour la transportation, ils s'émurent vivement. Ils comprirent qu'ils n'avaient plus qu'un espoir, celui d'amener le Gouvernement à traiter avec eux; soit pour en obtenir un supplément d'indemnité, soit pour lui faire acheter leurs habitations. Ces deux intentions se produisirent presque simultanément. A l'arrivée du commissaire général, chacun vint lui offrir son plan pour le choix du lieu où l'on devait placer le premier établissement de la transportation; et sur vingt ou trente plans présentés, il se trouva que chacun avait désigné sa propre habitation, comme le seul lieu convenable. Quand ils virent leurs propositions rejetées, ils se réunirent et rédigèrent en commun une pétition pour un supplément d'indemnité. Mais le Gouvernement se refusa à faire droit à leur demande, et répondit qu'il y avait chose jugée. Ces deux illusions détruites ils n'aperçurent plus que le sombre avenir que leur faisait le voisinage des forçats. Chacun chercha à réaliser un peu d'argent pour expédier en France sa femme et ses enfants. Tous les projets d'achats, d'améliorations, de réparations aux bâtiments

(1) Voir la livraison du 25 septembre.

furent paralysés. Leur imagination effrayée grossit beaucoup encore les inconvénients réels que leur faisait le pénitencier. Aussi tombèrent-ils dans une fureur délirante à l'idée qu'on placerait sur le continent un certain nombre de condamnés. Ils les dépeignirent aux noirs comme des mangeurs de chair humaine et leur inspirèrent contre eux la plus grande répulsion. Les volontaires et les transportés politiques furent compris dans cette excommunication coloniale, et ces derniers ne trouvèrent quelque travail que chez les entrepreneurs de la ville. C'est ainsi que l'argent qui eût pu être consacré à réparer les bâtiments, à acheter des ustensiles, ou à payer des travailleurs, fut employé à expédier en France des familles entières. Presque tous les navires un peu bien installés ont ramené dans les ports de la métropole autant de passagers qu'ils ont pu en prendre. Ainsi, dès son apparition et à la simple annonce de la possibilité de sa descente sur le continent de la Guyane, la transportation a mis en fuite capitaux, crédit, espérance, et même les habitants. De là une dépréciation encore plus forte des habitations et une absence telle d'acquéreurs pour celles qu'on a été obligé de vendre, que la plus belle de la colonie appelée la Jamaïque, située à l'Approuague, et qui appartenait en commun à MM. Favart et Lagrange, a été adjugée aux criées pour la somme de quatorze mille francs, c'est-à-dire moins du huitième de ses anciens revenus annuels. C'est encore ainsi, que l'habitation dite le Petit Cayenne qui avait coûté 800,000 francs à M. Lesage, 500,000 francs pour les terres et 300,000 francs pour les usines, les bâtiments et les noirs, a été offerte pour le prix de 25,000 francs; je pourrais multiplier ces tristes citations.

Il m'a été affirmé que trois habitations à peine donnaient des revenus nets aux colons qui les possèdent; et j'ai entendu bien des gens du pays exprimer encore des doutes sur le fait de la balance des revenus avec les frais.

Les seules habitations qui produisent en réalité sont celles dont les cultures sont consacrées au roucou. La hausse de ce produit, qui s'élève aujourd'hui sur place à 2 fr. 40 le kilogramme, lui donne une valeur incontestable. Mais les roucouyers ont souvent causé des mécomptes, parce que l'emploi de cette pâte colorante n'a qu'un débouché limité, et que s'il arrive que le produit excède l'emploi ou les commandes, il tombe nécessairement à très-vil prix: ce que l'on a vu plusieurs fois.

La Guyane exportait autrefois une assez grande quantité de café; ceux de la Montagne d'Argent et des terres hautes avaient une juste réputation parce qu'ils étaient d'un parfum exquis. Aujourd'hui cette colonie n'en produit pas pour sa consommation. Il a fallu en faire venir plusieurs fois de France pour ses besoins.

Le commerce de commission et de détail qui se faisait à Cayenne, et qui donnait autrefois de si larges bénéfices, a suivi la marche descendante de la colonisation. Aujourd'hui les commissionnaires n'ont plus à recevoir en dépôt que de faibles produits, et leurs fournitures aux habitations sont, par conséquent, restreintes; mais le commerce de détail se soutient par la transportation, parce que la garnison et les employés ont été augmentés. L'avidité de ces petits marchands est sans égale. Ils sont pressurés par les grands négociants qui reçoivent les cargaisons ou les achètent entières et qui les vendent à un prix élevé aux marchands de détail. Ceux-ci revendent à leur tour avec une telle augmentation, que dans les moments de rareté de certains articles, les consommateurs payent plus de quatre ou cinq fois le prix de facture en France. C'était en grande partie pour remédier à ces abus que nous avons, au Conseil privé, exprimé une opinion favorable à l'établissement de la banque coloniale conformément à la loi d'indemnité. Nous nous soumettions à notre condition d'agent de l'autorité, chargé de faire adopter ses idées consignées dans les dépêches officielles. M. le Ministre songeait, comme aujourd'hui, à poursuivre son projet de faire marcher en se fortifiant la colonisation et la transportat ion. Notre opinion fut adoptée après une longue discussion. Un décret publié au *Moniteur,* dans le courant de mars 1354, a établi une banque à Cayenne au capital de 300,000 francs pris sur la réserve de l'indemnité conformément à la loi.

Ainsi donc le commerce et l'agriculture sont morts à Cayenne, et leur décès offrait une place à la transportation.

La faveur accordée jusque-là à la colonisation, aux dépens de la transportation, était la cause des malheurs et de l'échec de cette dernière.

Lorsque le décret de transportation des condamnés aux travaux forcés parut au *Moniteur,* on se réjouit beaucoup en France de la suppression des bagnes. On applaudit à cette idée moralisatrice qui envoyait au loin les hommes pervers, qui entrenaient en France une école de crimes, qui avaient

une organisation, un langage, des statuts, des adeptes. Ils allaient se régénérer par les travaux d'assainissement et de culture sur ce sol de la Guyane doué d'une si grande fertilité, et peut-être heureux de briser leurs liens criminels, s'amenderaient-ils sous un ciel nouveau et sur une terre où ils n'auraient aucun témoin de leurs méfaits passés. Il y avait dans ces pensées un beau germe, une magnifique perspective à réaliser.

L'œuvre commence. Les gabares l'*Allier* et la *Fortune* et le vaisseau le *Duguesclin* mettent à la voile avec un certain nombre de condamnés tirés des bagnes de Rochefort et de Brest. Vingt navires de commerce, par ordre du Ministre de la marine, étaient allés prendre dans le port de Bordeaux un grand nombre de baraques, des provisions en vivres et en vêtements, et les employés désignés pour le service du pénitencier.

Le gouverneur de la Guyane avait reçu ordre de faire des préparatifs sur le principal îlot des îles du Salut, situées à douze lieues de Cayenne, en face des plages de Kourou. L'îlet la Mère fut destiné à recevoir les hommes que les commissions mixtes éloignaient de la France pour leurs antécédentes politiques et leur participation à la levée de boucliers contre le 2 décembre.

Il paraît qu'au départ du premier convoi et plus tard encore, on n'avait arrêté aucun plan, soit pour l'établissement principal du pénitencier, soit pour le choix des divers lieux où l'on pourrait asseoir des établissements secondaires et se livrer à la culture. Le commissaire général, M. Sarda Gairigha, dut se diriger d'après les renseignements qu'il puiserait sur les lieux. Il était lui-même complétement étranger à la Guyane et n'avait aucune expérience du passé du pays, des hommes et des choses de cette colonie.

L'île Royale est un rocher de 4 à 5 kilomètres de circonférence, sans sources, ni ruisseaux, et sans terre végétale. De courtes broussailles étaient nées au milieu des cailloux et donnaient asile à quelques oiseaux. C'est sur ce rocher exposé aux rayons d'un soleil brûlant, et que baigne une mer souvent houleuse, que furent dressées les baraques qui devaient recevoir les convicts. Ils arrivèrent bientôt et saluèrent d'abord avec joie leur nouveau séjour. Ils travaillèrent assez gaiement à leur installation qui était fort peu avancée. Il fallut ouvrir des chemins, préparer un débarcadère, établir des magasins provisoires, des logements pour le commandant,

l'administration, la troupe et autres bâtiments indispensables. Mais du haut de ce rocher aride où l'on ne remuait que des pierres et du fer, on apercevait les Mornes riches et boisés du continent, cette luxuriante nature, cette végétation qui se courbe sur les eaux des larges fleuves qui l'arrosent. L'espoir de passer bientôt sur ces terres ombragées et fertiles adoucissait l'amertume de leur triste séjour qui ne devait être que momentané. Mais il se prolongea sans espoir, par la difficulté de trouver un lieu convenabl.

On consulta vainement les anciens et les gens les plus instruits des sites et des ressources de la Guyane. Partout il surgit des impossibilités d'exécution. Un grand établissement pénitencier exige de vastes constructions, soit pour loger les convicts et les troupes qui les gardent, soit pour l'administration, soit pour les magasins, l'hôpital, etc. Il faut un lieu propice au débarquement, il faut que ce débarquement puisse avoir lieu en tout temps. Or, les côtes de la Guyane offrent d'innombrables difficultés pour les communications. Ici ce sont des terres inabordables, là des sables mouvants, plus loin des palétuviers qui se prolongent. Ailleurs des ras de marée fréquents. Dans cette plage, il n'y a pas d'eau douce, et l'eau salée remonte au loin vers la source du fleuve. Ailleurs, le voisinage d'immenses marécages éloigne par ses miasmes mortels les imprudents qui voudraient le braver.

Un seul lieu réunissait toutes les conditions d'hygiène, d'économie, de sécurité, de facilité de débarquement, d'avenir, de prompte et facile exécution, et c'est à celui-là qu'on ne pense pas; c'est le seul qu'on écarte des projets qu'on élabore.

La ville de Cayenne possède de belles casernes pour la troupe et pour la gendarmerie, un palais pour le gouverneur, un vaste hôpital, des magasins, des logements pour toutes les administrations, même pour le génie et l'artillerie. Elle a des puits qui donnent en tout temps de l'eau en abondance, et on peut y amener les eaux plus belles et plus saines de Baduel. Un magnifique emplacement s'étend le long de la mer, à côté des édifices et bâtiments publics, et peut suffire à toutes les exigences du plus grand établissement de ce genre. On pourrait loger là à l'aise huit ou dix mille convicts. Il n'y aurait de dépense à faire que pour les bâtiments nécessaires aux transportés. Or, comme on possède les matériaux et les ouvriers, car les constructions se font en bois par les transportés, la dépense serait donc fort minime, l'expropriation serait le plus fort déboursé.

Les colons poussèrent de tels cris sur le mélange des condamnés avec la population de Cayenne, sur le danger auquel les exposerait un si honteux voisinage, que l'administration ne s'arrêta même pas à la pensée d'un établissement pénitencier dans cette capitale de la Guyane. Et cependant les bagnes de Toulon, de Rochefort et de Brest n'ont jamais mis ces villes en péril. Ils ne les ont pas empêchées de prospérer. Elles y ont même trouvé des moyens de s'assainir et de s'embellir par les travaux exécutés à l'aide des forçats. Le bagne placé à Cayenne aurait eu son enceinte fermée de murs, palissadée, garnie de fossés et gardée par des sentinelles nombreuses. Là comme en France, l'administration aurait veillé à la sécurité publique. Quel inconvénient y aurait-il eu à fonder là le principal établissement? Nous n'en apercevons aucun. Nous ne pouvons admettre qu'il eût causé à la ville aucun tort, puisque le personnel administratif eût été augmenté et que les environs de Cayenne, une fois assainis, auraient montré de riches cultures là où l'on ne trouvait que des marais infects.

L'administration laissa donc les convicts à l'Ile Royale. Mais l'espace manquait, et les baraques faites à la hâte n'avaient pas la dimension suffisante pour les loger à l'aise, et ne se trouvaient pas assez nombreuses pour les nécessités d'un tel établissement. Il fallait entasser les convicts, les soldats, et tous les employés s'élevant à plus de 2,300 hommes, dans des cases qui auraient dû à la rigueur n'en contenir que de 6 à 700. Des maladies graves se déclarèrent vite, et le nombre des décès augmenta dans des proportions effrayantes. On subit les tristes effets de l'imprudence commise et du défaut de prévoyance.

Le temps avait marché et la promesse faite aux condamnés de les conduire sur le continent ne se réalisait pas. Quelques-uns seulement furent portés à Kourou pour l'exploitation des bois, et quelques autres placés à la Montagne d'Argent. Mais ce nombre était à peine de 150. Les bagnes de France avaient expédié près de 3000 condamnés. Beaucoup avaient cessé de vivre, car une maladie affreuse avaient exercé ses ravages aux îles du Salut.

Le désœuvrement, la monotonie d'un travail ingrat, improductif, la douleur de se voir confinés sur ce rocher aride ou portés dans des lieux déserts et sauvages, enfantèrent bientôt le désespoir, et firent hasarder par quelques forçats des tentatives d'évasion vraiment bien audacieuses. Ils s'étaient

aperçus de la direction des courants qui portent sur le continent, vers le nord, les objets abandonnés à la dérive. Ils lient aussitôt les premiers bois qu'ils trouvent et se lancent à travers les vagues sur ces frêles radeaux. D'autres enlèvent des barques et des canots comme instruments de leur liberté. D'autres enfin ont eu l'audace de se placer dans une espèce de coffre et de se diriger avec un aviron à travers les flots d'une mer toujours grosse et houleuse; presque tous ont été repris à leur débarquement à Kourou et à Sinnamary. Quelques-uns ont été engloutis par les vagues.

Un premier crime fut alors commis parmi les forçats. Un nommé Dauny fut l'auteur d'une tentative de meurtre sur l'un de ses camarades pour lui voler son argent. C'était un symptôme fâcheux : on en fut vivement impressionné.

Des instructions sévères arrivèrent alors de France à l'égard des transportés. L'administration coloniale avait été accusée de trop de faiblesse pour les forçats, et d'avoir laissé relâcher les liens de la discipline. Ce reproche avait quelque chose de fondé, et je dois dire que le commissaire général avait été invité à maintenir la rigueur des règlements des bagnes. Bientôt les peines corporelles furent infligées par mesure de discipline, et les coups de cordes portés à 50 et jusqu'à 100, jetèrent la terreur et le désir de la vengeance dans ces âmes farouches.

Dans le courant d'avril 1853, le nommé Lelieux, forçat, commit froidement devant tous ses camarades un assassinat sur la personne du nommé Boisgontier, autre forçat. Voici l'interrogatoire qu'on lui fit subir après son crime.

D. Vous êtes accusé d'avoir, dans la nuit du 22 au 23 avril dernier, porté des coups de couteau qui ont entraîné la mort du nommé Boisgontier.

R. Depuis que je suis parti de Brest pour la Guyane, où je suis allé avec plaisir dans l'espoir d'améliorer ma position et de m'éloigner de la résidence des bagnes, j'espérais toujours, ainsi qu'on me l'avait promis, voir la grande terre; mais, fatigué de ce qu'on ne réalisait pas les promesses qui nous avaient été faites, je perdis patience et résolus de m'évader avec un nommé Lundy que j'attendis vainement pendant deux mois et demi, parce que sa santé ne lui permettait pas de mettre ce projet à exécution. Plus tard je dis à Lundy : Maintenant j'ai ce qu'il nous faut; c'est à toi à te décider. Quand à moi je suis prêt à partir tout de suite. Lundy me répondit : Hé bien, ce sera pour demain au soir. Mais le jour même,

dans l'après-midi, je le trouvai devant ma case et il me dit: J'ai confié notre affaire à mon camarade Boisgontier et celui-ci ne veut pas entendre parler de toi. Il m'a dit: Puisque tu veux t'évader, pars avec moi. Tu sais que j'ai fait une boussole; mais je ne veux pas de Lelieux avec nous. Hé bien, c'est fini, répondis-je à Lundy, il n'y faut plus penser, n'en parlons plus. Comme j'avais quelques sous, je me mis à boire par désespoir. C'est alors que me vint la pensée d'aller trouver Boisgontier. Puisque je suis malheureux ici, me disais-je, que depuis deux mois je fais ce que je puis pour arriver à la guérison de Lundy et m'évader avec lui, et qu'aujourd'hui Boisgontier est pour moi le seul obstacle qui s'y oppose, malheureux pour malheureux, autant mourir. Alors je me levai, j'allai trouver Boisgontier et mis à exécution la fatale pensée qui m'était venue. Un instant j'avais conçu la pensée de m'évader seul, car un homme qui sait un peu nager peut facilement, au moyen de deux planches, arriver à la grande terre en se laissant aller au courant. J'aurais mieux fait de suivre cette pensée, mais je la quittai pour aller frapper Boisgontier.

Le 23 mai, sur le versant occidental de l'île Royale, apparaissait un échafaud. Les autorités et les troupes en armes étaient placées à peu de distance. Les forçats étaient réunis sur une hauteur assez éloignée d'où ils apercevaient cependant le lieu de l'exécution. C'est là que s'accomplit la fatale destinée de Lelieux.

Le jour même de cette exécution, on fit dans l'île du Salut une razzia d'une trentaine de transportés, la plupart jeunes et à figures efféminées, pour des forçats! Ce troupeau immonde fut parqué à l'îlot Saint-Joseph; on y remarquait ce Lundy, le camarade de Boisgontier et de Lelieux!

Le lendemain, on trouva dans les broussailles de l'île du Salut le corps de l'exécuteur des hautes-œuvres, de celui qui appliquait à ses camarades les coups de cordes. C'était cependant un homme à la taille et à la force herculéennes. Voici ce qui s'était passé. Nous avons dit que, par mesure disciplinaire, on appliquait des coups de corde aux transportés. Plusieurs avaient refusé de remplir un pareil emploi. Ils résolurent de se défaire de celui qui avait consenti à devenir journellement l'instrument de leur supplice. Mais il est vigoureux, la lutte peut être dangereuse. Ils arrêtent un plan qui le livrera à leurs coups impuissant et désarmé. On leur distribuait à chacun aux termes du règlement, un quart de vin par jour. Ils décident qu'ils s'en priveront au nombre de

douze pendant quelques jours pour en avoir une certaine quantité. Les rations sont mises en réserve, et lorsqu'ils ont une dizaine de bouteilles, ils invitent leur victime à un goûter dans les broussailles. Tous boivent de l'eau et font semblant de boire du vin. Ils le versent avec profusion au malheureux exécuteur. Ce dernier vide verre sur verre et finit par tomber en ivresse. Lorsqu'il n'a plus l'usage de ses forces, que le vin les a paralysées, les uns lui plongent à l'envi leurs couteaux dans le corps, tandis que les autres lui assènent sur la tête de vigoureux coups de bâtons. Il expira sans avoir pu se venger, sans avoir pu laisser une seule trace de la lutte qu'il aurait engagée, bien terrible pour ses agresseurs, s'il avait été dans son état ordinaire.

A cette nouvelle, le commandant particulier de l'île fit mettre aux fers cinq forçats, sur lesquels s'arrêtaient ses soupçons et qui, dans sa pensée, devaient avoir été les principaux auteurs de ce crime. Il les interroge vainement, tous nient avec audace avoir participé à ce meurtre. Un autre exécuteur est trouvé. La sévérité terrible du commandant l'effraya plus que la vengeance, néanmoins certaine, de ses camarades. Ordre lui est donné d'administrer cent coups de corde aux cinq forçats sur lesquels planent des soupçons. L'instrument de douleur fonctionne avec tant de force, sous les yeux du commandant lui-même, qui veut être témoin de la manière dont ses ordres s'exécutent, que les corps des suppliciés s'ouvrent sous les coups et que le sang ruisselle des plaies. On couche ces cinq individus ainsi frappés dans un noir et humide cachot, et on leur met les fers aux pieds et aux mains. C'est dans cet état que les trouva le procureur impérial qui fut envoyé pour faire l'information. Aussi, dans son rapport, fut-il obligé de conclure que des débats publics seraient un objet de scandale; car la force disciplinaire avait pris la place de l'autorité, de la justice. On les garda quelque temps sous les verroux.

Mais une autre scène allait se passer bien plus lugubre, autrement infernale!

Ces hommes restaient au cachot. Ils avaient enduré des douleurs atroces résultant, soit de leurs plaies, soit de l'humidité et de l'obscurité, soit de la privation d'air, dans ce cachot infect. Leur énergie était vaincue. Ils voulaient respirer à l'aise et voir le jour. Les tourments qu'ils endurent leur paraissent intolérables. Ils se concertent. L'un d'eux ouvre l'avis suivant: l'autorité ne peut savoir si la victime a été

tuée par un seul ou par plusieurs, parce que l'on a dû reconnaître son état d'ivresse. Si l'un de nous se sacrifiait pour les autres, ou si le sort désignait qui se dévouerait pour sauver ses camarades, il passerait pour l'auteur de l'assassinat, nous en ferait l'aveu et se pendrait à la voûte du cachot pour attester par sa mort qu'il était bien le coupable que recherchait l'autorité. Les autres seraient mis en liberté par suite de cette révélation. Tous applaudissent, et l'on tire à la courte paille ce lot de vie ou de mort.

Le sort désigne le plus jeune. Ils avaient juré de se soumettre à la décision fatale. Mais l'amour de la vie, l'horreur d'un pareil trépas l'emportent dans l'âme du jeune forçat. Il refuse de tenir sa parole. Il est l'objet de leurs violentes récriminations. Un d'eux, dans la force encore de l'âge, reproche à son camarade sa lâcheté et son misérable amour de la vie de forçat, et déclare que lui va se dévouer pour tous. Il retire froidement sa cravate, la tourne en forme de corde, se la passe au cou avec un nœud coulant, et se hissant à un gros clou qui sortait du mur, il s'y suspend. La mort refuse cette victime volontaire; le clou casse, et le forçat tombe sur ses pieds. Elle ne veut pas de moi, s'écrie-t-il. C'est égal, tentons encore. Je ne ferai pas comme ce freluquet. Voici un autre clou. Allons, aidez-moi à monter jusque-là. L'un de ces malheureux se courbe et lui présente son dos pour échelle. Il passe sa cravate dans le clou, son camarade se retire. Mais la tentative est encore inutile. La cheville en fer est oxydée : le poids de son corps la fait rompre, il tombe de nouveau sur le sol. Mais il est surexcité par l'idée de se montrer courageux. L'énergie de son âme le soutient jusqu'au bout et l'empêche d'éprouver ce sentiment d'effroi qui fait reculer devant un pareil suicide. Ne craignez pas, dit-il à ses compagnons, je ne serai pas lâche, moi! Ses yeux parcourent alors la voûte du cachot. Il passe en revue chaque pierre, chaque joint. Tout-à-coup, sa figure s'illumine, il s'écrie joyeux : Ah! voici mon affaire. Allons, camarades, encore un peu d'aide. Il avait aperçu une assez longue cheville en bois au-dessus de la porte. Tenez, regardez; celle-là ne cassera pas. Toujours sa cravate roulée autour du cou, il se fait hisser jusqu'au plafond, et se lance intrépide dans l'éternité. Mais l'agonie est longue, son râle est effrayant : la mort hésite, elle vient lente et affreuse. L'ancien exécuteur de Rochefort monte aussitôt sur les épaules du patient, et lui rend le service de l'aider à mourir.

Tous ces détails ont été constatés judiciairement et adressés au gouverneur et à M. le Ministre de la marine.

C'est à ce désespoir froid et sombre, c'est à ce mépris de la mort, à ce dégoût de la vie, qu'a conduit la rigidité d'une discipline aveugle, inexorable. C'est à ce degré de profonde immoralité, comme cause première et principale, qu'a conduit le système fatal qui a placé la transportation sur cet aride rocher, et l'a tenue éloignée de la ville de Cayenne où était sa place, son succès, le triomphe de son avenir.

En 1853, l'administration fit une tentative de colonisation sur les bords de l'Oyapock. On dirigea par ses ordres, sur cet emplacement choisi par elle, des soldats d'infanterie, des sapeurs du génie et cent cinquante condamnés. On construisit quelques carbets sur une terre en friche, entre le fleuve et un marais d'un côté et la forêt de l'autre. Un tel lieu devait nécessairement donner bientôt de cuisants regrets de l'avoir choisi. Qu'on se figure l'état de ces soldats campés dans un lieu sauvage et gardiens de malheureux condamnés qui défrichent une terre vierge, mais qui vomit des miasmes à ceux qui l'entr'ouvrent, et puis des provisions qui se gâtent, la pluie qui pénètre dans les cases et rend le terrain fangeux et impraticable; qu'on y ajoute le silence du désert, la piqûre des insectes, la difficulté des communications, dans ce lieu si éloigné de Cayenne, l'absence d'hôpital, de remèdes, de rechanges et un travail incessant, avec des matériaux insuffisants et si difficiles à établir, et l'on ne s'étonnera plus si, sous un soleil brûlant et des pluies torrentielles, tous ces malheureux, exposés à tant de causes méphitiques, ont été atteints par la nostalgie, par la dysenterie, par la fièvre, et s'ils ont succombé en grand nombre en très-peu de jours.

La colonie, placée sur la Montagne d'Argent par M. Sarda Garriga n'avait pas eu plus de succès. La salubrité pour des Européens n'y est qu'apparente. Les palétuviers qui l'entourent en font un séjour dangereux, et ce danger s'est augmenté de l'incurie de l'administration locale qui a fait construire des baraques trop peu spacieuses et trop peu aérées. Il faut joindre à tous ces inconvénients celui d'un terrain cultivable étroit et resserré, qui ne permet pas de placer sur la Montagne d'Argent plus de deux cents personnes; les arrivages étaient d'ailleurs difficiles, dangereux et possibles seulement pendant deux ou trois heures sur vingt-quatre. On voit que ce lieu était aussi mal choisi, et que les hommes placés là devaient y trouver la fièvre, la dyssenterie et la mort

comme les victimes jetées dans les marécages et le désert du port de Saint-Charles sur l'Oyapock. Ce sont là deux faits graves et deux échecs.

Il faut avoir habité ces régions ardentes, connu les caprices de la mer, éprouvé les principes dissolvants de ce ciel, senti ces insectes qui pullulent partout pour connaître que ces sites, éloignés de 30 et 40 lieues de la capitale où sont les ressources et tous les approvisionnements, ne pouvaient amener que des désastres et pas un succès. On a jeté là les transportés et leurs infortunés gardiens, en proie aux maladies et à la mort, par condescendance pour quelques colons, pour éviter leurs plaintes et pour laisser le champ libre à la vieille colonisation. C'est donc ainsi que la colonisation, par cet excès de prédilection dont elle était l'objet, a ajouté aux sacrifices de la France la perte de cinq ou six millions et la mort de 1,500 individus. Y avait-il perte et danger pour elle, si la transportation avait eu son principal établissement à Cayenne, dans un emplacement sain, avec un port sûr ?

X. Tanc,

Ancien magistrat.

LA

SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT[1]

VI

LA GUERRE CIVILE

2 juillet 1790 : Décret relatif aux troubles de Colmar. — Internement des Prêtres. — 14 août : Décret qui expulse les prêtres du Pas-de-Calais et du Nord. — 16 septembre : Promulgation de la Constitution ; Fin de la Constituante.

Par son décret ambigu, l'Assemblée nationale ne fit que rendre la lutte plus ardente. En présence de difficultés sans issues et de discussions sans fin, elle avait fermé le débat; elle n'avait point résolu le problème de concilier l'Eglise constitutionnelle avec la liberté religieuse. La loi était impraticable et les législateurs n'osaient en convenir. Par peur ou vanité, courtisans de l'opinion, ils cédaient tout aux caprices du peuple.

Réouverte le 2 juin, l'église des Théatins fut de nouveau envahie; la foule s'y rua, chassa les prêtres et les fidèles et renversa l'autel. L'œuvre accomplie, Lafayette dispersa l'émeute et Bailly le remercia. Les mêmes scènes recommencèrent le 5. On n'était plus maître de Paris. Les constitutionnels restaient impuissants, les révolutionnaires impunis. L'audace de la presse et des clubs n'avait point de bornes. Marat, dénonçant les bons citoyens, publiait déjà ce qu'il appelait audacieusement ses listes de *mauvais sujets*. Est-il étonnant que le Roi perdît la tête et prît la fuite? Comment

(1) Voir les livraisons des 25 août, 10 et 25 septembre.

assister de sang-froid à tant de luttes et de massacres? Chaque jour apportait de tous les points du territoire l'annonce de nouveaux troubles, de nouvelles émeutes. Tantôt les autorités marchaient à la tête des populations contre les prêtres intrus et leurs partisans; tantôt, au contraire, elles s'efforçaient de maintenir l'ordre en s'interposant entre les deux partis; mais nulle part le clergé constitutionnel n'était accueilli de bonne grâce. Il devait conquérir les églises; le sang coulait, les passions s'enflammaient, et de religieuse dans son principe, la résistance devint peu à peu politique. Pour défendre le clergé on attaqua le gouvernement.

Sous le nom d'élections, les rassemblements électoraux qui avaient eu lieu dans les mois de février, mars et avril, n'avaient fait qu'ajouter le désordre à l'anarchie. Les catholiques refusant d'y prendre part, les incrédules et les libertins se trouvaient chargés de donner des ministres aux autels. Souvent les élections étaient nulles; plus souvent les élus refusaient le mandat qu'ils avaient d'abord accepté. Il fallait recommencer. C'étaient d'incessants désordres. Les élections faites, comment chasser les anciens prêtres pour installer les nouveaux? Les municipalités divisées, impuissantes, ne savaient que faire. Elles donnaient leur démission. Les autorités locales ou départementales se désorganisaient au moment où l'on avait le plus besoin de leur action. A l'exemple de Paris, les grandes villes étaient presque en insurrection. Lyon, Bordeaux, Toulouse et Marseille s'agitaient sous les provocations de la plèbe. Caen, Lille et Douai voyaient leurs murs ensanglantés par l'émeute. Avignon et le Comtat venaissin, dont on discutait depuis six mois l'annexion tour à tour suspendue ou votée, s'abîmaient dans la plus horrible des guerres civiles. Carpentras était assiégé; Cavaillon pillé et brûlé. Le canon tonnait dans le Midi.

Que faisait l'Assemblée constituante? Elle préparait l'apothéose de Voltaire « qui avait mérité, disait Lanjuinais, les remercîments, mais non l'estime du genre humain. » Aux plaintes trop légitimes des évêques, elle répondait par la glorification de l'Impie, et cependant les plus graves discussions sur l'organisation de la justice, sur le Code pénal, sur les colonies, les assignats, la peine de mort et la Constitution remplissaient et immortalisaient chaque jour ses séances. Parfois un incident comme celui qu'avait provoqué l'arrêté du Directoire de la Seine, venait suspendre le cours de ces solennels débats et réveiller la question religieuse. Mais déjà,

dans l'Assemblée, l'impatience ou la lassitude s'emparait des meilleurs esprits.

Il n'en était pas de même dans le pays. La lutte des deux clergés y entretenait la guerre civile. La bulle *Quod aliquantum*, en réponse à l'*Exposition de principes*, adressée sous la date du 10 mars aux prélats, membres de l'Assemblée nationale, et la bulle *Charitas quœ*, du 13 avril, adressée à tout le clergé de France pour lui dénoncer les évêques intrus, se répandirent au commencement de mai dans le public et y provoquèrent les plus vives discussions. Les journaux, les pamphlets, les brochures vinrent accroître la violence des clubs. Au mois de juin l'irritation était extrême. Dans ces actes conservatoires de la Foi, Pie VI avait cependant fait preuve d'une longanimité qui étonnait, qui scandalisait les amis du Saint-Siége. « Dans l'épiscopat même, dit à ce propos l'abbé Hulot, il s'est trouvé des enfants de Zébédée qui, à la place de l'*Évêque universel*, auraient précipité les foudres spirituelles, et *censuraient son silence*... Ces apôtres, dévorés par le zèle de la maison du Seigneur, avaient pour collègue un Judas (de Brienne) qui, rejetant sur la modération du Pape, l'approbre de son apostasie, accusait son silence d'avoir *amené les affaires au point de crise où elles étaient*. » Les impatients, en effet, sollicitaient depuis longtemps, sans pouvoir l'obtenir, la condamnation de la Constitution civile du clergé. Au lieu d'une condamnation, le Saint-Siége leur envoyait des paroles tardives, il est vrai, mais réelles de conciliation. Ce n'était point ce que les Evêques de France attendaient de l'Evêque de Rome, obligé, comme docteur des docteurs, non de contrôler leurs actes, mais de faire connaître à tous la conduite de chacun. Pie VI se réfugiait habilement derrière son titre d'*Evêque universel* qui ne lui permettait pas, semblait-il dire, de prendre, dans des circonstances aussi graves, l'initiative d'une condamnation, ne voulait rien faire sans l'avis des prélats; il rejetait sur eux la cause de son silence et de son inaction. « Nous n'avons reçu de votre part, disait-il, aucun renseignement *sur la conduite que nous avons à tenir*... Il est juste que nous ne *décidions rien avant de vous avoir entendus*. Nous attendons donc un exposé fidèle de vos résolutions. Nos idées s'appuieront sur ce document comme sur une base solide; il sera le *guide et la règle* de nos délibérations... Nous vous conjurons de nous faire connaître comment nous pourrions parvenir *à concilier les esprits*... »

La modestie de ce langage doit singulièrement nous sur-

prendre aujourd'hui. Elle n'était ni sans exemple ni sans cause. Après la solennelle séance du 4 janvier et le refus de serment qui avait consommé la rupture de l'Eglise et de l'Etat, cet appel à la conciliation plaçait l'épiscopat dans une situation délicate en rejetant sur lui la responsabilité du schisme. La réponse des évêques ne se fit pas attendre; elle fut respectueuse et noble. « Votre Sainteté, disaient-ils, a senti l'étendue de ses saintes obligations *que nous partageons nous-mêmes avec elle*..... les principes ne peuvent plus être méconnus... ces principes sont le *dépôt* toujours ouvert et le patrimoine *commun de toutes les Eglises*; nous en sommes les *dépositaires*, les *gardiens*, et les *dispensateurs*..... » Puis, justifiant peu à peu tous leurs actes, les évêques demandaient en terminant: « Quel est le sentiment de l'Eglise universelle dont Rome est le *centre* et dont un savant et pieux Pontife est le digne *interprète*. » En un mot, ils n'entendaient point qu'on leur fît la leçon et qu'on rendît plus pénible vis-à-vis de l'opinion publique leur situation déjà si précaire. La division s'introduisait ainsi jusqu'au sein du clergé fidèle. Le Comité ecclésiastique essaya vainement à ce propos d'appeler sur lui la faveur et l'attention, et publia, par l'organe de M. Durand de Maillane, l'*Apologie de ses travaux*. On ne l'écouta point; il avait perdu tout crédit. La lutte devait continuer.

En s'emparant des églises, le clergé constitutionnel avait dû naturellement s'emparer des registres de l'Etat civil. C'était une cause de conflits incessants; la plupart des citoyens refusaient d'y avoir recours. Le 20 mai la municipalité de Paris demanda que les naissances, mariages et décès fussent constatés d'une manière uniforme pour tous. Treilhard proposa la nomination d'officiers de l'Etat civil. On voulait, c'était l'usage, faire voter d'abord le principe, sauf à l'introduire plus tard dans une loi. D'après le règlement, toute question de constitution devait être, au moins pendant trois jours, soumise à l'Assemblée. A la fin d'une séance on posait le principe; si la majorité s'y montrait favorable on tâchait d'*enlever* le vote; puis le jour de la discussion était fixé, et, à la troisième présentation, la loi était rendue. De là des décrets qui se répètent, des dates qui se confondent, un véritable *entraînement* pour les mesures même les plus graves. Ainsi furent prises la plupart des décisions contre l'Eglise que les deux partis, royalistes et républicains, immolaient tour à tour à leurs vengeances. Rewbell, député

de Colmar « ennemi des prêtres et des nobles » dit Feller, se rappela que l'Alsace était en pleine anarchie. Sans contester les principes de Treilhard : « Attendez, s'écria-t-il, que la *secte* qui essaye de se produire soit éteinte... d'où vient la pétition qui vous occupe ? (cris : *ce sont des citoyens.*) Serait-ce des non conformistes? Je ne sais trop comment les appeler..... Nous avons dans notre département plusieurs villes où le culte de la religion catholique est le seul public, tandis que la majeure partie des citoyens est luthérienne. Les curés font tous les baptêmes, et les luthériens croient cet acte religieux aussi bien fait par un curé que par un juge ou un notaire..... pourquoi donner de la consistance à la *secte* qui veut s'élever ? pourquoi favoriser des pétitionnaires qui ne cherchent qu'à *vendre quelques églises* aux non conformistes ?... » Après un débat assez vif, on écarta la question préalable qui avait été proposée et l'on vota l'ajournement demandé par Rewbell, « attendu que la Constitution, presque achevée, devait bientôt régler l'état civil dans tout l'empire. »

Ce n'était point d'ailleurs le moment de soulever de nouveaux conflits. L'agitation grandissait. L'Alsace comme la plupart des provinces, était à la veille de s'insurger. Si le peuple, à Paris, persécutait les catholiques, il en était tout autrement dans les provinces, et ce souverain capricieux se trouvait ainsi en contradiction avec lui-même. Il exigeait ici ce qu'il interdisait là. On ne parvenait pas mieux à se mettre d'accord avec lui, qu'à le mettre d'accord avec lui-même. La municipalité de Colmar avait offert aux Augustins de cette ville deux maisons de retraite qu'ils avaient refusées pour rentrer dans la vie privée. Leur église avait été fermée. Le dimanche 22 mai, le peuple en enfonça les portes. Deux citoyens, ayant voulu s'interposer furent blessés, foulés aux pieds. La municipalité et le Directoire se joignirent à la population. On les révoqua. Le mécontentement devint général. A vrai dire, il l'était déjà ; les décrets relatifs au culte provoquaient partout des désordres. Dans la Côte-d'Or, à Dijon, les sœurs de la charité furent insultées. Il fallut rendre un arrêté en faveur de la liberté religieuse, et le même jour, 4 juin, ces désordres ne cessant point, le ministre de l'Intérieur, Delessart, écrivit à tous les Directoires des départements pour leur recommander la tolérance des opinions et le respect des personnes.

Mais Paris donnait l'exemple, Paris faisait loi, et Paris ne

respectait ni les personnes ni les choses. Le Pape et l'abbé Royon avaient été, par suite de la publication des nouveaux brefs, brûlés en effigie sur la place du Palais-Royal. L'*Ami du roi*, rédigé par l'abbé Royon, demanda la répression de ces scandales. Pour toute réponse, Thouret proposa, le 27 juin, d'interdire la *publication* des brefs ou bulles qui n'auraient pas été autorisés par l'Assemblée. On discuta sur le droit et le mode de publicité. Comment restreindre la liberté de la presse? Et si on ne la restreignait pas, à quoi bon défendre en chaire la lecture des brefs? Le droit ecclésiastique français voulait à la vérité que les bulles papales ne fussent obligatoires en conscience, qu'après avoir été promulguées par les évêques, et cette promulgation, à son tour, ne pouvait se faire qu'après l'*exequatur* du roi. Mais dans les circonstances exceptionnelles où l'on se trouvait, alors qu'il n'y avait plus d'évêques ni de clergé en fonction, devait-on s'astreindre à ces salutaires formalités? Il fallut bien s'en affranchir. De là vint la ruine de nos traditions gallicanes. « Si vous avez des mosquées, s'écria Malouet malgré les murmures de l'Assemblee, vous ne pouvez empêcher les muftis d'instruire les vrais croyants dans leur culte. » C'est de ce ton injurieux et grossier qu'on parlait de l'Eglise. On n'osait plus la défendre. Sur les propositions de Malouet et de Thouret, l'Assemblée passa outre ou plutôt prit un biais. Elle décréta que les prêtres fonctionnaires publics et salariés ne pourraient pas publier les rescrits du Saint-Siége non autorisés par l'Assemblée. Le schisme s'accusait, la persécution allait venir. Le 11 juin, dans un long rapport sur la sûreté générale, l'Etat fut déclaré *en danger* et cinq jours après, pour éteindre les foyers d'agitation, on prononça la dissolution des ateliers nationaux. Les mesures de rigueur commençaient.

Mais avant la tragédie, la farce. Sans respect de l'enfance, Gobel amena à la barre de l'Assemblée, le 16 juin, après les avoir promenés le 13, le 14 et le 15 dans Paris et au club des Jacobins, de jeunes citoyens, nouveaux communiants, qui jurèrent « au nom du Dieu qu'ils venaient de recevoir, de vivre et de mourir pour défendre la patrie. » L'abbé Baudin, vicaire de Gobel, déclama en leur nom la paraphrase de ce vers de Voltaire :

La vertu des humains n'est pas dans la croyance.

La gauche demanda l'impression de son discours; la droite

éclata de rires. Un effroyable tumulte s'ensuivit. On faillit en venir aux mains. Folleville proposa de réimprimer le procès-verbal de la séance des Jacobins, qui avait été, disait-il, la répétition générale de la scène grotesque à laquelle on venait d'assister. Aucun vote ne put avoir lieu. Les deux partis, également acharnés l'un contre l'autre, comptaient et balançaient leurs forces. C'est ainsi que, trois jours après, le 18, la proposition de mettre le cardinal archevêque de Rouen en jugement pour deux lettres qu'il avait écrites au curé et aux marguilliers de Saint-Germain au moment de l'installation de l'Evêque intrus de Versailles, eut à grand peine le bénéfice de l'ordre du jour prononcé par 286 voix contre 271. La lutte, grâce aux abstentions, devenait de plus en plus funeste au clergé. Elle irritait les révolutionnaires, sans rallier les conservateurs.

Le 21, la fuite du roi mit le comble aux passions : le dévergondage n'eut plus de bornes. On lisait sur un écriteau des Tuileries : « Un gros cochon s'est enfui des Tuileries; on prie ceux qui le rencontreront de le ramener à son gîte; ils recevront une récompense modique. » Dans un manifeste qu'il laissait en partant, Louis XVI montra les violences qu'on n'avait cessé de faire à sa conscience. Après l'avoir séparé de son confesseur, on l'avait contraint « à éloigner sa chapelle, à souscrire la lettre aux puissances étrangères et à entendre la messe du curé schismatique de Saint-Germain-l'Auxerrois. » Où était donc la liberté ?

Elle n'existait plus pour personne; la licence l'avait remplacée. Dans son journal, Marat demandait « La tête de tous les ministres, celle de Lafayette et des scélérats de l'état-major, de tous les commandants anti-patriotes des bataillons, de Bailly et de tous les traîtres de l'Assemblée nationale, » excitant le peuple à s'emparer au plus vite de leurs personnes. « Renfermez l'Autrichienne et son beau-frère, écrivait-il, qu'ils ne puissent plus conspirer. Saisissez-vous de tous les ministres et mettez-les aux fers. Gardez à vue le général.... Enlevez le poste de la rue Verte; emparez-vous de tous les magasins et moulins à poudre, que les canons soient répartis dans tous les districts. Courez, s'il en est temps encore... cinq à six cents têtes abattues vous auraient assuré repos, liberté, bonheur. Une fausse humanité a arrêté vos bras et suspendu vos coups... » Tel était l'usage que la presse faisait de ses franchises! Et l'on s'étonne encore de la défiance qu'elle n'a cessé d'inspirer depuis lors! Et l'on demande pour elle l'im-

punité! Comment qualifier ces brutales provocations? Sont-ce des opinions. Sont-ce des crimes? Les clubs n'étaient pas moins violents. « Je sais bien, disait Robespierre aux Jacobins, qu'en accusant la *presque universalité* de mes confrères, les membres de l'Assemblée nationale, d'être contre-révolutionnaires, j'aiguise mille poignards contre moi. Mais le *salut public* l'exigeait. » Danton, plus précis, dénonçait Lafayette. « Il faut au peuple de grandes satisfactions, disait-il; il est las d'être continuellement bravé par ses ennemis... Ce n'est pas altérer le principe de l'irrévocabilité que de *chasser* de l'Assemblée nationale ceux qui appellent la guerre civile. » Encore une fois, nous demandons à ceux qui proclament l'inocuité absolue des opinions, comment il faut qualifier de pareils actes?

Le clergé partageait, naturellement, l'honneur de ces menaces, et c'était justice : il défendait partout l'ordre et la liberté. Il avait à repousser le zèle intolérant des prêtres constitutionnels, et le fanatisme non moins dangereux des révolutionnaires. Un ancien religieux, Latyle, curé intrus de Saint-Thomas-d'Aquin, et membre de l'Assemblée, protesta le 2 juillet, contre l'accusation dont il était l'objet. Il n'avait jamais, assurait-il, prêché que « le respect des lois. » Mais, à ses yeux, la loi ordonnait l'expulsion, la proscription des prêtres fidèles, et par toutes sortes de violences, il s'efforçait de l'exécuter. Le lendemain, 3 juillet, un décret portant suspension de l'autorité royale souleva la courageuse protestation de 290 *modérés*, parmi lesquels figurent 26 archevêques ou évêques, et 72 ecclésiastiques, membres de l'Assemblée nationale, qui continuaient de prendre part à ses délibérations « afin de s'opposer de toutes leurs forces, disaient-ils, à ce qui serait contraire à la monarchie et au bien. » De leur côté, les Jacobins appelaient le peuple au Champ de Mars pour y jurer « de ne jamais reconnaître Louis XVI. » C'était la guerre civile. Le peuple ne quittait plus le club ou la rue; l'exaltation était extrême; le divorce entre les *Jacobins* et les *Feuillants* définitivement consommé. La modération allait devenir un crime.

Le 11, eut lieu l'apothéose de Voltaire qu'on n'avait pas pu célébrer le 10, à cause, écrivit le procureur syndic, « de la basse jalousie du ciel aristocrate, qui versait des torrents de pluie. » On solennisa de nouveau, le 14, la prise de la Bastille. Un immense cortége de représentants, d'autorités et de peuple, divisé par sections ou districts, avec bannières et

drapeaux, se rendit en pompe, de la Bastille au Champ de la Fédération. L'évêque de Paris y dit la messe et un corps nombreux de musiciens exécuta un *Te Deum*. Le soir, la municipalité *invita* les citoyens à illuminer. Où était l'enthousiasme des premiers jours? A ces joies officielles succéda brusquement la Terreur. Le 17, un conflit épouvantable éclata au Champ de Mars, entre la garde nationale et le peuple. Le sang des Jacobins coula à flots ; on parla de tueries, de massacres, et l'on voua à l'exécration publique les bouchers de Lafayette, comme, depuis, nous avons entendu maudire les bouchers de Cavaignac. La haine se glissa dans les âmes, les deux partis ne songèrent plus qu'à s'exterminer. La loi martiale fut proclamée, le drapeau rouge flotta jusqu'au 7 août sur Paris.

La situation n'était pas moins alarmante en province. La Vendée, la Bretagne, la Normandie, l'Artois, les Flandres, l'Alsace, enfin toutes les provinces frontières de terre et de mer étaient couvertes d'attroupements hostiles, contre lesquels se levaient naturellement d'autres attroupements prétendus patriotiques. Partout, la religion servait de cause ou de prétexte à la révolte. La France se détruisait elle-même. Il n'y avait pas de ville, pas de village qui ne fût déchiré par la guerre civile. En vain l'Assemblée multipliait ses commissaires et ses décrets; on n'en tenait aucun compte. L'émigration sur le Rhin, le prinee de Condé à Worms, annonçaient une prochaine restauration. L'Alsace entière était en feu. Jourdan Coupe-Tête gagnait, dans le Comtat, son sanglant surnom. Nantes et Montpellier se mettaient en état de siége; Caen voyait son église envahie par l'émeute. La sécurité publique avait partout disparu. Décrire ces scènes serait faire l'histoire de la persécution. Quelques exemples doivent suffire.

Les commissaires envoyés pour pacifier les troubles de Colmar firent leur rapport le 11 juillet. Il fut à la fois effrayant et menaçant. D'après un mémoire rédigé par le Directoire du Bas-Rhin, le clergé devait être regardé comme l'unique auteur de tous les maux. « Le cardinal de Rohan, ci-devant évêque de Strasbourg, et les membres du ci-devant chapitre, disait ce mémoire, s'opposent ouvertement, de concert avec l'évêque de Spire et l'électeur de Mayence, à l'établissement de la Constitution... Ils sont déterminés à soutenir cette opposition à main armée; déjà un corps de troupes est levé sur la rive droite du Rhin... Les prêtres réfractaires

des districts se sont assemblés et ligués... Un grand nombre d'entre eux ont lu en chaire les protestations, les mandements les brefs et les lettres tant du Pape que des évêques; il les ont commentés... D'autres pour cette lecture ont rassemblé la foule... et sans la garnison, il y aurait eu un soulèvement. Les prêtres non assermentés ont tellement prêché la sédition que les habitants, non-seulement ne veulent exécuter aucun décret, mais refusent ouvertement d'acquitter aucune contribution... Six cents citoyens d'une commune se sont ligués, à l'instigation de l'ancien curé, pour ne pas recevoir le nouveau... Tous ces réfractaires ont refusé de chanter le *Te Denm* pour la convalescence du roi... Un curé et son vicaire ont osé prêcher que le serment civique ne liait pas les citoyens... Un commissaire du département s'étant présenté pour faire apposer les scellés, sept à huit mille personnes, rangées par communautés, ayant le chapelet à la main, et à leur tête leurs curés non assermentés, s'opposèrent à l'opération. Un nouveau curé a été obligé de se sauver. Un autre a été chassé de sa cure à coups de pierres; un troisième, pour n'être pas lapidé, a été obligé de se réfugier chez un ministre luthérien qui a failli être tué pour lui avoir donné asile... Il en est qui ont menacé leur curé de le lier dans un sac et de le jeter dans la rivière (à gauche: *les malheureux! les scélérats!*).

« Dans beaucoup d'autres endroits on fait des prières publiques comme dans les temps de calamités; on chante tous les soirs le *Miserere.* On a composé un cantique spécial... On n'a pas craint de prêcher publiquement la rébellion, en excitant les auditeurs à s'enrôler dans le corps, sur la rive droite du Rhin. Aussitôt, trente jeunes gens sont partis... Tout récemment, de 450 citoyens actifs, catholiques d'un canton, trente au plus sont restés aux assemblées primaires, les autres n'ayant pas voulu prêter le serment prescrit pour les assemblées...

« On voit que journellement ils vont et viennent, des territoires des princes étrangers dans celui de la France. Il en est qui quittent leurs maisons, vont dans les couvents à l'étranger, et à leurs places viennent des religieux de ces couvents qui desservent les paroisses... C'est un fait notoire que les religieux reçoivent, lisent, publient et colportent les écrits incendiaires... Enfin, c'est une chose notoirement connue qu'il existe une correspondance entretenue par le clergé tant séculier que régulier, au moyen de laquelle les princes étrangers

sont instruits de tout ce qui se passe dans les places fortifiées... Il est d'une indispensable nécessité de prendre dans le moindre délai des mesures qui puissent intercepter sur le champ cette correspondance. Pour arriver à ce but, le seul qui puisse sauver l'empire du danger qui le menace, il n'y a qu'un moyen : il consiste à réunir tous les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, en un seul et même lieu, dans lequel on soit à même de s'assurer de la conduite des mal intentionnés, ou de les écarter des frontières à une distance telle qu'ils ne puissent pas être nuisibles... »

On a peine à croire que ce tableau ne soit pas singulièrement exagéré. Cependant un député libéral de Colmar, Broglie, membre de la noblesse, se leva et dit : « Il n'y a rien d'exagéré dans le récit des commissaires, ni relativement aux dispositions des villages, ni relativement aux menées des prêtres réfractaires. » En conséquence, l'Assemblée, approuvant ou plutôt s'appropriant l'arrêté déjà porté par le Directoire du Bas-Rhin, décréta : « 1° Que le Comité ecclésiastique désignerait des maisons dans l'intérieur du royaume où seraient tenus de se retirer ceux qui voudraient vivre en commun: 2° Que ceux qui ne voudront pas de la vie commune, seront tenus de se retirer à trente lieues des frontières; 3° Que tout prêtre réfractaire devra faire la déclaration du lieu de résidence qu'il aura choisi... »

La persécution était ouverte; elle ne ne s'arrêta plus. Au nom du salut public on se crut tout permis; les mesures les plus rigoureuses furent décrétées, la terreur devint générale, la répression fut atroce, et quinze jours plus tard, le 31 juillet, Chassey put faire à l'Assemblée ce laconique rapport : « Les prêtres catholiques et les ministres protestants offrent maintenant peu de sujets d'inquiétude dans les deux départements du Rhin. » Encouragé par ce succès, on appliqua les mêmes mesures partout où l'opinion publique essaya de venir au secours de la foi. On enleva les prêtres, on dispersa leurs défenseurs.

Les résistances étaient brisées, les plaintes étouffées. Il n'y avait plus « de sujets d'inquiétude. » Ce silence ne rassurait pas encore les partisans de l'Eglise constitutionnelle. Ils voulaient des mesures d'ensemble pour éteindre le catholicisme et faire triompher le schisme. Dans cette même séance, Alquier demanda la parole. « Je dois, dit-il, insister auprès de l'Assemblée pour qu'elle prenne des mesures afin d'arrêter les menées des prêtres réfractaires. » « Ces mesures sont prêtes,

répondit Durand de Maillame ; le Comité peut présenter un plan général ; le rapport est sous presse. »

Ce rapport fut imprimé ; on le trouva trop doux. Le Comité des recherches fut chargé de présenter des mesures plus efficaces ; ce qu'il fit, le 4 août, par l'organe de Legrand. Il demanda, au nom du salut public, qu'on suspendît *les lois de la justice et de la liberté* pour écraser la résistance du clergé. « Vous avez renvoyé, dit-il, à vos Comités réunis, ecclésiastique, des rapports et des recherches, les réclamations multipliées de plusieurs départements, relativement aux troubles qu'excitent les prêtres non conformistes. Nous avons été effrayés de cette tâche. Les dangers dont certains départements sont menacés, nécessitent des mesures *promptes et vigoureuses*. Ces départements sont ceux du Nord et du Pas-de-Calais. Les commissaires que vous y avez envoyés nous ont donné connaissance de faits inquiétants. Ainsi, nous vous proposons, pour ces départements, des mesures plus fortes que pour les autres... » Ces mesures plus fortes étaient, outre l'application du décret déjà rendu pour l'Alsace, l'*expulsion* des religieux voulant vivre en communauté, leur *internement* à Paris, et l'éloignement des autres à 30 lieues. Il ne devait donc rester aucun ecclésiastique dans le Nord. Ce nouveau projet de décret n'avait pas moins de dix articles. Malouet voulut prendre la parole. La droite entra dans une agitation extrême. *Descendez*, *descendez*, lui cria-t-on. « Il est impossible, dit Foucault, d'assister froidement à la discussion d'un projet qui prépare des assassinats... » La droite se leva en désordre, et Foucault, au milieu du tumulte, fit entendre ces mots : « Le pillage... l'incendie... la guerre civile.., nous nous retirons... » Il sortit en effet ; un grand nombre de membres de la droite le suivirent, aux applaudissements des tribunes qui regardaient toute violence comme un triomphe. Avant de quitter la salle, l'abbé Maury salua l'Assemblée ; Goupilleau irrité, demanda l'exclusion des membres qui protestaient contre les lois.

Legrand put alors lire la seconde partie de son rapport qui n'était pas moins atroce que la première, mais qui ne fut point sanctionnée par un vote. Il demandait comme mesure générale : 1° que tous les évêques, grands vicaires, chanoines ou autres qui n'auraient pas prêté serment, fussent tenus de se retirer, sous huit jours, à dix lieues de leurs diocèses ; que tous ceux qui ne se conformeraient pas à ce décret fussent mis en arrestation ; qu'on pourvût sur le champ au rempla-

cement des prêtres réfractaires, et qu'il leur fût interdit de célébrer la messe. Jamais la Convention ne se montra plus cruelle. Fort heureusement Chapellier, invoquant la *belle Constitution* dont on allait incessamment donner lecture, demanda et obtint le renvoi de ce projet odieux aux Comités qui l'avaient provoqué, et d'où l'Assemblée législative le tira plus tard pour l'aggraver encore. Le lendemain, 5 août, l'Assemblée reprit en effet la lecture, la discussion et le vote, cette fois définitif, de la Constitution.

Le 7 août, Rœderer, voulant sans doute ôter à Louis XVI tout moyen de résistance, fit paraître dans le *Moniteur* un prétendu bref du Pape, simple projet devenu inutile ou peut-être apocryphe, et qui ne figure pas, non plus que celui du mois de janvier, dans la *Collection des décisions du Saint-Siége*. Vrai ou faux, ce bref, destiné à rallier l'émigration, n'en réveilla pas moins les passions contre le clergé. Il était par l'intermédiaire du cardinal Pacca, nonce sur les bords du Rhin, adressé à Louis XVI, et le félicitait vivement de sa fuite à Varennes. « Le voilà donc arrivé, disait Pie VI, ce moment après lequel nous soupirions avec tant d'ardeur. Nous apprenons que Votre Majesté, au milieu des hasards, des alarmes et des dangers, vient d'échapper avec toute la famille royale à la rage barbare et féroce des Parisiens... La parole ne peut exprimer, très-cher fils en Jésus-Christ, la vive consolation qu'a répandue dans mon cœur paternel cette heureuse nouvelle... Rome entière l'a partagée; elle a été ressentie par les citoyens de tous les ordres. Tous, depuis le rang le plus élevé jusqu'au plus infime, sont enchantés... Nos rues, nos places publiques retentissent de cris d'allégresse... Cette nouvelle est pour moi d'autant plus consolante que je vois clairement dans votre départ la preuve de votre constant attachement à la religion, à l'Eglise et à presque tous ces illustres prélats de France qui, dispersés, montrent dans leur exil une constance inébranlable. Mais que dirai-je de ce nombre infini de gens de bien, de cette noblesse émigrante qui fonde sur vous tout son espoir et qui se dévoue entièrement pour vous! Oui, tous les sentiments de joie qu'ils ressentent de vous voir enfin en liberté, d'avoir enfin recouvré leur roi, mon cœur en est rempli, enivré. Leurs vœux pour vous, leur noble espoir, refluent jusque sur nous... aussi me suis-je empressé de rendre d'infinies actions de grâces au Dieu tout puissant... Nous lui demandons de vous rendre votre ancienne autorité, de réformer les lois et de vous rétablir dans tous vos droits.

Que la religion vous y ramène avec le brillant cortége des évêques remontant sur leurs siéges... »

Ces vœux étaient certes bien légitimes dans la bouche du souverain-pontife; mais les passions révolutionnaires s'en alarmaient, s'en irritaient comme d'une *intervention* menaçante. Aussi Rœderer, en publiant ce document, eut-il soin de prononcer le nom de M. de Montmorin, et de rappeler incidemment par là le manifeste de ce ministre aux puissances. L'impiété n'avait malheureusement pas besoin d'encouragements; partout les prêtres poursuivis, chassés, persécutés, étaient obligés de fuir. A Brie Comte-Robert, une compagnie dite du *Bon-Dieu*, destinée à suivre les processions, fut obligée de se sauver à Melun. Robespierre qui s'en était fait l'avocat renonça à la défendre. Le 13 août, Biauzat et Goupilleau proposèrent contre les prêtres rebelles de nouveaux décrets de déportation. Les lois, disaient-ils, étaient insuffisantes. On enjoignait à la municipalité de Mantes de prouver le contraire, en protégeant d'une manière efficace le nouveau clergé que repoussait la population. Le 18, on signala des troubles dans les Basses-Pyrénées, et le 21, la municipalité de Bayeux dénonça Fauchet et son vicaire, accusés d'avoir « prêché l'anarchie, l'insurrection et mis toute la province en feu. » Joubert, évêque de la Charente-Inférieure, demanda qu'ils fussent décrétés d'arrestation. Le clergé constitutionnel se déchirait lui-même, attirant ainsi les haines des uns, le mépris de tous.

La question de l'Etat civil, qui semblait investir le clergé de fonctions publiques, revint encore vers la fin du mois. L'évêque constitutionnel de la Seine-Inférieure, Charrier de Laroche, la fit ajourner de nouveau. « Nous sommes en quelque sorte votre ouvrage, dit-il, *nous avons besoin de tout votre appui*, et vous avez aussi besoin de toute notre influence. » Il espérait sans doute la faire résoudre au profit de la nouvelle Eglise. Il n'en fut rien. Fatiguée des discussions religieuses toujours renaissantes, l'opinion commençait à détester également les deux cultes. Le 20 septembre, un autre prêtre constitutionnel, le curé de saint Christophe de Lignon, en Vendée, voulut réclamer pour son église une protection spéciale. « Dans les autres départements, dit-il, les prêtres soumis à nos *sages* lois sont protégés, soutenus et payés avec la plus grande exactitude; ici, au contraire, les conformistes sont en quelque sorte proscrits. » A l'en croire, on n'en faisait jamais assez pour le nouveau clergé.

L'Assemblée ne l'écouta point. Le seul mot de religion soulevait des oppositions impatientes. Les Jacobins, qui devaient plus tard invoquer la déesse Raison, ne voulaient d'aucun culte; les royalistes constitutionnels, voyant qu'ils s'étaient trompés dans leur rêve d'Eglise nationale, et qu'ils s'étaient donné un clergé plus opiniâtre, plus exigeant, plus avide que l'ancien, commençaient à se montrer honteux d'avoir, avec trop de confiance, suivi les errements du Comité ecclésiastique.

De toutes parts on était las d'agiter ces questions. De plus, sans lien, sans unité, les prêtres constitutionnels ne s'entendaient pas eux-mêmes sur la conduite qu'il fallait tenir. Pour avoir raison de leurs plaintes, il suffisait de les opposer les uns aux autres. Un prêtre constitutionnel, non moins patriote et plus tolérant que le curé de Saint-Christophe de Lignon, lui répondit : « Et moi aussi, monsieur, je suis curé assermenté; les preuves de mon patriotisme valent peut-être les vôtres... J'affirme que depuis le 1er janvier tous les curés assermentés ont régulièrement touché leur traitement... Les administrateurs de la Vendée ont vu, dans les prêtres non assermentés, des hommes égarés ou séduits... Pour ne pas voir répéter sous leurs yeux les horribles scènes qui ont ensanglanté les siècles passés, ils ont cru qu'il fallait laisser à chacun la liberté de manifester ses opinions, quelque ridicules qu'elles fussent, ou qu'il fallait arracher de la Constitution la belle page de la déclaration des Droits de l'homme. C'est cette modération, c'est cette philosophie, qui leur ont valu la haine de quelques hommes qui ne sont ni *modérés*, ni *philosophes.* » Il y avait donc dans le clergé constitutionnel des hommes qui n'étaient ni moins fanatiques, ni moins intolérants que les prêtres réfractaires, et qui pouvaient, comme eux, devenir un danger. Leurs plaintes incessantes fatiguaient même leurs amis, et, depuis six mois qu'on les voyait à l'œuvre, ils étaient loin d'avoir gagné des sympathies.

Vers la fin d'août, l'abbé de Cournaud, professeur au collége de France, qui depuis longtemps fatiguait les clubs de ses discours en faveur du mariage des prêtres, exigea, au nom de la Constitution, qu'on le mariât publiquement. « Puisqu'il n'y a plus, écrivit-il au ministre de l'intérieur Cahier de Gerville, pour aucune partie de la nation, aucun privilége ni exception... Je crois pouvoir et devoir réclamer mon mariage et je supplie la municipalité de recevoir cette déclaration en attendant que le pouvoir législatif ait établi des

officiers publics... Tous nos papiers sont en bonne et due forme. » « M. l'abbé de Cournaud, ajoute le *Moniteur* du 13 octobre, s'est rendu, en effet, samedi matin 24 septembre, au secrétariat de la municipalité avec sa femme, sa belle-sœur et ses deux enfants, pour y déclarer son mariage en présence de cinq témoins, dont deux ecclésiastiques, qui ont tous signé l'acte du contrat civil, dont un huissier commissaire de police était porteur, et qui a été notifié à M. Joly, secrétaire greffier de la municipalité. L'acte a été reçu et signé de M. Joly, avec promesse de le mettre sous les yeux du corps municipal, ce qui a été fait le même jour. » Et pour que ce scandaleux exemple de prétendu patriotisme pût trouver des imitateurs, le *Moniteur* promettait de tenir le public au courant de ce qui serait fait. Ainsi, tandis que le clergé catholique mourait partout pour sa foi, le clergé constitutionnel donnait dans la personne de quelques-uns de ses membres, les plus tristes preuves de défaillance. De pareils actes, malheureusement trop nombreux, n'étaient pas faits pour lui rallier l'opinion publique. On commençait à le prendre en suspicion ; le désenchantement gagnait tout le monde. Il n'y avait que la persécution contre les catholiques qui gardât encore le privilége d'intéresser les esprits; mais les récents décrets de l'Assemblée ne laissaient rien à faire sur ce point. La mesure était comble.

Cette lassitude universelle n'avait pas été prévue par les prêtres constitutionnels; ils avaient cru se substituer à l'Eglise catholique et devenir comme elle, sinon de droit, au moins de fait, une religion d'Etat. Les nombreuses tentatives du Comité, les déclarations *in extremis*, presque désespérées, de Charrier de la Roche et du curé du Lignon, ne laissent pas de doute à ce sujet. Ce fut pour eux un mécompte. Ils regrettèrent alors leur serment et commencèrent à se désintéresser eux-mêmes de leur Eglise. Les catholiques en triomphèrent; mais l'œuvre de la Constitution était accomplie; la session législative touchait à son terme. Avant de se séparer, la Constituante, par un décret du 26 août, envoya aux monnaies « tous les cuivres et bronzes des Eglises supprimées » et prononça le 5 septembre « la réunion du trésor de Saint-Denis au cabinet national. » Le roi, prisonnier de ses sujets, impuissant contre la guerre civile qui ensanglantait les provinces, jura solennellement, le 14, la nouvelle charte que Montlosier appelait avec quelque raison « le catéchisme des massacres »; après quoi l'Assemblée put déclarer, le 21 sep-

tembre, que « *sa mission était remplie et que ses séances étaient terminées.* » Il était temps. Jouet des partis, menée par les clubs, elle n'avait plus ni dignité ni pouvoir. Une amnistie générale fut proclamée. La discussion sur l'Eglise faillit renaître à ce sujet: on se hâta de l'écarter. Lanjuinais voulait qu'on rapportât le décret sur l'éloignement ou la déportation des prêtres non assermentés Martineau demanda que le serment se bornât à prescrire la fidélité « à la nation, à la loi, au roi et au maintien de la Constitution. » Camus, voyant le péril que courait la nouvelle Eglise, s'empressa de faire voter l'ordre du jour « de peur, dit-il, que d'enthousiasme en enthousiasme on n'en vînt jusqu'à détruire tout ce qui venait d'être fait. » Le clergé constitutionnel n'inspirait déjà plus ni sympathies, ni confiance.

Cette Constitution, que l'on discutait depuis trois ans, fut solennellement promulguée le 14 septembre, *en présence et sous les auspices de l'Etre suprême.* Elle consacrait les principes de 89, c'est-à-dire la souveraineté nationale, la liberté des opinions, *même religieuses*, l'égalité, la sûreté, la propriété.

En proclamant ces généreux principes, la nation avait pris des engagements au-dessus de ses forces; l'Assemblée avait compté sans les passions humaines que la politique a pour mission de contenir ou de diriger. Elle avait légiféré pour des anges; mais « l'homme n'est ni ange ni bête, dit Pascal, et qui veut faire l'ange fait la bête. » L'homme fit la bête, et par ce que la Constitution renfermait à chaque pas des principes contradictoires et surhumains qui l'irritaient, la bête devint féroce. Malgré tout, le bien l'emporta sur le mal. Cet idéal de justice entrevu par les constituants resta comme un ferment divin qui releva la France et réveilla l'Europe assoupie.

Ses contradictions même ne furent pas inutiles. Elles causèrent bien des maux et bien des crimes; mais elles contraignirent les bons esprits à renoncer bien vite à la folle entreprise d'imposer le schisme à la France. L'Assemblée législative fut, sous ce rapport, le contre-pied de l'Assemblée constituante. Elle proscrivit simultanément les deux cultes.

L'histoire rapporte qu'après la clôture du concile de Trente qui, par ses décrets de réforme, n'avait point donné à la cour de Rome des satisfactions sans mélanges, il s'éleva de vives discussions au sein du Sacré-Collége sur la question de savoir si le concile serait ou non confirmé. Les adversaires de la promulgation soutenaient que les évêques avaient fait la loi au pape, et ils étaient nombreux, ardents, opiniâtres.

La lutte, dégénérant en conflit menaçait de prendre des proportions inquiétantes, lorsque la politique vint heureusement au secours de la théologie. Un homme de grande expérience, Buoncompagni, évêque de Trieste, prit la parole. S'étonnant des vaines appréhensions qui s'étaient emparées des esprits, il fit remarquer « que la confirmation des décrets du concile ne leur donnerait pas plus d'autorité que n'en avaient ceux des précédents conciles... Que la force des lois consiste moins dans les termes qui les expriment que dans le sens qu'elles tirent de l'usage et de l'autorité, et qu'elles n'ont de vigueur que celle que leur procurent ceux qui gouvernent ou qui les font exécuter, et qui, par leurs déclarations, leur donnent un sens plus étendu ou plus limité, souvent même contraire à celui qu'elles paraissent avoir... Enfin, que de même qu'il y avait à Rome une congrégation de l'Inquisition qui était très-utile, Sa Sainteté pourrait en établir une pour l'interprétation des décrets du concile, à laquelle on serait obligé de s'adresser de toutes les parties du monde pour l'éclaircissement de ses doutes; et qu'ainsi les décrets du concile non-seulement ne préjudicieraient ni à l'autorité, ni aux prérogatives, ni aux intérêts de l'Église de Rome, mais qu'ils contribueraient même à son agrandissement si l'on savait bien se servir de ce moyen. »

Cette opinion pleine de sens « dictée par la politique la plus raffinée, » dit l'abbé Mignot, rallia bien vite tous les suffrages. Le concile fut confirmé. On peut dire qu'il en fut de même de la Constitution de 91. Tout le monde la jura sincèrement, se réservant sincèrement aussi d'en donner la meilleure interprétation : les royalistes dans un sens, les Jacobins dans un autre ; si bien qu'elle finit par avoir, au sein du Comité de législation chargé de la faire exécuter, une signification toute contraire à celle qu'on avait cru lui donner. Sans jamais perdre son crédit, elle abrita successivement les opinions les plus diverses, les systèmes les plus opposés. En ce qui regarde la religion, au lieu d'une Eglise officielle que voulait la Constitution, on eut d'abord la guerre, puis la suppression des cultes, puis enfin leur séparation. Cette transformation se fit d'elle-même, sans effort et de bonne foi pour tout le monde. Elle est instructive. On avait essayé de tous les régimes, sans pouvoir sous aucun trouver l'ordre et la liberté. Il ne restait que la séparation à mettre à l'épreuve. Ce fut l'œuvre de 95. Déjà en 91 cependant, en présence du soulèvement de la France entière, devant l'impuissance manifeste des pouvoirs

et la lassitude générale des esprits, des idées de justice et de modération se firent jour. Les Girondins essayèrent d'introduire la liberté des croyances, l'égalité des cultes. Ils trouvèrent de l'écho dans le pays, non dans le gouvernement. Leur tentative échoua. Elle n'en fut pas moins féconde. Quoique vaincus, on peut dire qu'ils triomphèrent et qu'ils règnent aujourd'hui. Mais avant de séparer les cultes, il fallait les proscrire; la France ne voulait pas du schisme. Elle préférait l'athéisme à l'hérésie, et comme toujours, les fanatiques qui la poussaient à ce dilemme, étaient les premiers à s'emporter contre l'un ou l'autre de ces termes dans leurs déclamations furibondes. Aujourd'hui, en attaquant sans cesse et sans relâche le Concordat et les lois, les ultramontains ne nous conduisent-ils pas fatalement à la séparation? Et cependant quels cris, quelles clameurs ne pousseront-ils pas lorsque, par leur faute, elle viendra se poser! Telle est l'histoire. Il serait aussi puéril de s'en indigner que de s'en étonner.

JEAN WALLON.

LA GRANGE D'HAUTEROCHE [1]

(NOUVELLE)

III

Il était grand jour. Le soleil, déjà presque perpendiculaire à l'horizon, étincelait dans un ciel sans nuage. Un vent frais et doux, le *magistral* soufflait du nord-ouest. Mille bruits, mille clameurs, des chants joyeux, des gazouillis d'oiseaux, mêlés aux brefs commandements de quelques officiers en habit blanc, qui exerçaient des recrues au pied de la citadelle, refluaient du fond de l'esplanade jusqu'au débouché d'une des rues adjacentes, les plus voisines, où était située la maison que le marquis d'Hauteroche habitait à Montpellier, et dans laquelle il était descendu la veille au soir, avant de se rendre, le lendemain, comme il l'en avait prévenu, chez son cousin le vicomte de Trinqueval.

Sous l'influence d'une terreur profonde, dont il lui était tout aussi impossible de rougir que de triompher, Annibal jeta un coup-d'œil distrait sur la pendule. Le balancier pendait immobile, les deux aiguilles s'étaient arrêtées sur quatre heures. Il tressaillit. Cette circonstance, si futile qu'elle fût, lui sembla décisive. Elle le confirma, malgré l'indépendance altière de son jugement, dans la persuasion où il était que ce songe, reproduction fidèle du passé, manifestation d'un monde supérieur où l'âme n'atteint quelquefois que sur les ailes du rêve, était

[1] Voir la livraison du 25 septembre.

un dernier avertissement de Celui qui visite l'homme, avant de l'abandonner à l'endurcissement de ses passions. L'idée ne lui vint même point de courir à la Grange d'Hauteroche, afin d'y vérifier la concordance de sa vision avec la réalité. Il ne douta point que les lettres qu'il avait lues, ne fussent en effet cachées sous un des panneaux de la chambre où était mort son père, ni que quelque effroyable catastrophe n'eût ensanglanté cet appartement du château de La Trésorière, où Mme de Trinqueval lui était apparue au chevet du lit de sa fille.

Le marquis, assiégé des pressentiments les plus lugubres, s'était habillé à la hâte et se promenait avec agitation, lorsque son valet de chambre entra pour l'informer qu'on s'était, dès le matin, présenté plusieurs fois à sa porte, de la part du vicomte de Trinqueval; s'excusant sur l'état de fatigue où était monsieur de la maladresse qu'il avait commise peut-être en n'osant pas interrompre son sommeil, et ajoutant qu'un nouveau messager, plus pressant que tous les autres, prévenait monsieur qu'on l'attendait depuis longtemps.

— A La Trésorière? demanda le marquis hors de lui.

— Mais... non, monsieur. Monsieur le marquis n'a pas oublié que c'est à Montpellier même que doit avoir lieu la cérémonie de son mariage. Il y a près d'une semaine que M. de Trinqueval est installé dans son hôtel du boulevard de l'Hôpital.

Rassuré en partie de ce côté, Annibal sortit aussitôt, sans écouter les humbles remontrances de son valet de chambre qui ne pouvait comprendre que monsieur, le jour même de la signature du contrat, se montrât en ville à pied et dans uue toilette négligée.

L'hôtel Trinqueval était un bâtiment tout neuf, entre cour et jardin, fermé d'une grille sur la cour, entouré sur les deux ailes d'un mur assez élevé qui servait de clôture au jardin. Un domestique, placé en observation derrière la grille, s'élança, dès qu'il l'aperçut, au-devant du marquis d'Hauteroche et l'accueillit avec cette sorte d'empressement mystérieux et affairé qu'affectent les valets, lorsque quelque événement insolite dans la maison de leur maître leur fournit une occasion exceptionnelle de se donner de l'importance. Annibal, en levant les yeux, remarqua que toutes les fenêtres de la cour étaient fermées. Il s'avança rapidement vers le vestibule, et entendit dans un groupe de laquais penchés, pour le voir, sur la rampe du premier étage, des chuchotements clandestins, de petites quintes de toux mal étouffées, dont l'inten-

tion ironique n'échappa point à son oreille. Le domestique qui le précédait avait lui-même, sous une apparence étudiée de douleur et de consternation, certain air allègre et guilleret, où perçait une jubilation intérieure. Il se dandinait en marchant, comme pour prévenir ceux de ses pareils qui le guettaient sur le palier, de ne point se méprendre à la gravité de sa physionomie. Annibal n'était pas dans une situation d'esprit à relever, comme il l'eût fait en tout autre moment, ces privautés impertinentes. Cependant lorsque le drôle, après avoir tourné dans un corridor qui longeait au rez-de-chaussée la façade de l'hôtel sur le jardin, eut traversé toute une longue enfilade de pièces et gratté à la porte du cabinet où il savait que se trouvait M. de Trinqueval, le marquis, avant qu'on l'eût annoncé, ne put s'empêcher de lui dire :

— Marcellin, je verrai très-probablement, un de ces jours, le colonel de Montcalm ; je lui demanderai pour vous l'emploi de tambour-major dans son régiment.

Marcellin referma vite la porte, et courant vers le vestibule, où toute la bande en livrée épiait son retour :

— Holà ! hé ! vous autres, Lahire, Hector, Hogier, Lancelot, comme il a plu à notre gracieux maître, le vicomte de Trinqueval, ancien vidame de Thoirac, de nommer ses quatre piqueurs, qui sont aussi ses valets de pied, gare à vous, leur dit-il tout bas ; soyez gentils, soyez sages, camarades ; je vous déclare qu'il ne fera pas bon de se frotter à ce jeune marquis d'Hauteroche : c'est froid et cassant comme son père.... Hé ! mam'zelle Victoire, reprit-il en hélant à demi-voix une caméristе qui venait de se montrer au haut de l'escalier ; et notre divine maîtresse, Mlle Julie, comment va-t-elle ? Ça se passe-t-il ?

— Pas encore. Chut ! parlez plus bas, répondit Victoire ; mademoiselle est en conférence avec son directeur.

— Qui ? Ce gros joufflu de Notre-Dame-des-Tables qui expédie si lestement son bénédicité, qui sirote si bien notre vin de Saint-Drezéry et de Saint-Georges ? dit Hogier.

— Lui-même.

— Mais qu'est-ce donc qu'elle a ? demanda Lahire.

— Oh ! presque rien, je l'espère; une syncope, un éblouissement qui lui a pris dans la nuit.

— Ah ! ah ! dit Marcellin, c'est donc ça que monsieur grommelait, ce matin, entre ses dents, d'un air assez peu tendre, je vous jure : « Têtebleu ! Est-ce que j'irais la perdre, avant de la marier ? »

— Il a dit têtebleu ! ricana Lancelot.

— C'est singulier ! insista Hector.

— Et son fiancé qui se fait tirer l'oreille pour venir, ajouta Lahire ; que vous en semble, mam'zelle Victoire ?

— Ah ! que c'est un amoureux bien transi ; ce n'est pas vous qui en feriez autant, monsieur Lahire ?

— Paix là ! interrompit Marcellin ; assez causé. Chacun à son poste. Filons. Je suis ici comme un coq-en-pâte. Bien vêtu, bien logé, bien chaussé, bien payé. Je mange à bouche que veux-tu. Je ris à ventre déboutonné, quand je suis seul. C'est mon paradis. Je me garderai bien d'être assez sot pour qu'on me chasse. Serviteur !

Deux coups de sonnette retentirent simultanément, l'un au premier étage, l'autre au rez-de-chaussée.

— Sauve qui peut ! dit Victoire en s'enfuyant.

Marcellin se gourma, le cou rectangulairement emboîté dans sa cravate, puis, l'attitude empesée et solennelle, se dirigeant vers le corridor, où expiraient les dernières vibrations d'une des deux sonnettes, il doubla le pas, afin d'arpenter dans toute sa longueur l'appartement contigu au jardin, et entre-bâilla discrètement l'un des battants de la porte du cabinet.

— M. d'Hauteroche est à jeun : vite, une tasse de chocolat, Marcellin !... Vous prendrez bien une tasse de chocolat ? dit le vicomte à Annibal.

— Mon Dieu ! pour ne pas vous refuser ; car, je ne me sens nullement incommodé, je vous l'assure.

Le son de voix, la contenance de M. de Trinqueval trahissaient un embarras véritable. Il n'avait pas encore appris à Annibal pourquoi l'on était venu de sa part chez lui de si bon matin. La présence de son notaire, avec lequel il se trouvait en conférence lorsque Marcellin avait introduit le marquis, pouvait être sans doute la cause de cette contrainte. Il semblait pourtant qu'elle procédât d'un tout autre motif. Elle était d'ailleurs trop manifeste pour qu'Annibal eût tardé beaucoup à s'en apercevoir. Ce qui l'intriguait, ou plutôt ce qu'il s'expliquait très-bien, d'après son rêve, c'était le maintien cérémonieux de M. de Trinqueval, dont la froideur actuelle formait un contraste si choquant avec l'empressement affectueux de son premier accueil, et l'effusion toute paternelle de la lettre qu'il lui avait écrite. Plus il examinait à la dérobée ce visage anguleux, raide, compassé, hautain, plus il croyait y découvrir d'astuce, de malice, de fausseté, de

cruauté. Il le comparait à la noble physionomie de son père, à la simplicité de ses manières, si franches, si loyales, et ne s'étonnait plus d'aucune des accusations portées par la vicomtesse mourante contre son mari. Lui-même, au surplus, ne réfléchissait pas que sa propre réserve avait pu blesser M. de Trinqueval, et que la surprise qu'il en éprouvait devait au moins égaler la sienne. La vérité, dans tout ceci, c'est que l'un et l'autre, quoique par des raisons différentes, s'observaient réciproquement dans une pensée de défiance. Mais le vicomte, en particulier, ne savait comment aborder le sujet principal de son entrevue avec le marquis.

Une scène aussi pénible ne pouvait guère se prolonger davantage. Le notaire y mit fin en serrant plusieurs papiers dans son portefeuille, comme pour prendre congé.

— Vous refusez donc d'entendre la lecture de ce contrat? demanda le vicomte, d'un ton amical qui ne dissimulait qu'imparfaitement une sourde contrariété.

— Mais c'est inutile, dit Annibal.

— Il faut pourtant bien que vous entendiez lire, ou que vous lisiez vous-même ce que vous devez parapher et signer; n'est-ce pas maître Gasc?

— D'autant plus, dit le notaire, que la teneur n'en est pas longue; je n'ai eu qu'à laisser courir la plume pour le rédiger d'un style aussi ferme, aussi limpide que le cristal. Monsieur le marquis ne s'exposerait certes à aucun piége en le signant les yeux fermés; mais c'est la loi, c'est l'usage; il ne s'offensera point que je m'y conforme.

— Soit! lisez, monsieur, dit Annibal?

Et maître Gasc commença :

L'acte ne renfermait que deux articles. C'était comme il l'avait énoncé, correct, énergique et substantiel. L'article premier énumérait en détail tous les biens qui constituaient présentement la fortune de haut et puissant seigneur Bernard-Archambaud de Fredoli, vidame de Thoirac, vicomte de Trinqueval, baron de La Trésorière, et autres lieux, fonds de terre, bois et forêts, prairies, vignobles, métairies, châteaux, maisons, hôtels, domaines de plein rapport ou purement voluptuaires, sis dans les trois départements de l'Ardèche, de la Lozère et de l'Hérault, ci-devant Vivarais, Gévaudan et Bas-Languedoc, provenant, tant de son chef que de celui de sa femme, haute et puissante dame Louise-Philippine-Henriette d'Arzac, vicomtesse de Trinqueval, et évalués approximativement à six millions de livres, dont il

faisait donation pleine et entière à Julie-Armande de Fredoli de Trinqueval, leur fille naturelle et légitime, en considération de son mariage avec son cousin, issu de germain, Sigismond-Annibal de Fredoli, baron, comte et marquis de la Grange d'Hauteroche, et autres lieux, lesquels biens ci-dessus amplement décrits devaient faire retour, en toute propriété, au-dit Sigismond-Annibal de Fredoli, marquis d'Hauteroche, dans le cas où il resterait veuf et sans hoir de son mariage avec sadite cousine Julie-Armande de Fredoli de Trinqueval, le donataire n'ayant, d'ailleurs, d'autres parents et héritiers que sa fille ci-dessus nommée. Par l'article 2, le vicomte se réservait, sa vie durant, la jouissance exclusive du domaine de La Trésorière, avec une pension viagère de trente mille livres, affectée sur le revenu de ses autres biens, et reversible après sa mort sur diverses personnes à désigner, plus tard, dans un acte spécial où il fixerait la quotité de la somme que sa fille ou son gendre auraient à servir à chacune d'elles.

— En résumé, dit maître Gasc qui posa l'acte sur la table, en guignant le marquis de l'œil, c'est un revenu de cent quatre-vingt mille livres au moins, qu'apporte d'ores et déjà Mlle de Trinqueval à M. le marquis d'Hauteroche. Au nombre de mes clients, je n'en sais aucun qui fût d'humeur ou en mesure de pourvoir si richement sa fille.

— Julie a-t-elle connaissance de cet acte? demanda froidement Annibal.

Le vicomte parut réfléchir.

— Oui, répondit-il enfin, et j'avoue qu'elle témoigne une certaine répugnance; mais ma détermination est invariable. Nous lèverons toutes ces difficultés.

— Vous me permettrez, monsieur, d'avoir la même délicatesse.

— Ah! têtebleu! marquis, s'écria le vicomte avec une brusquerie aimable, vous me permettrez aussi de doter ma fille comme je l'entends. J'ai cinquante ans, je suis veuf, je n'aurai jamais d'autre héritière que Julie, et en outre tous ces biens que je vous cède, c'est le crédit de votre père, en 93, qui, vous ne l'ignorez pas, les a maintenus dans notre maison.

— Si Julie consent, j'accepte monsieur; mais à la condition de disposer de ma fortune en sa faveur, par un acte semblable.

— M. de Trinqueval aurait mauvaise grâce à s'y opposer,

dit maître Gasc; je vais donc rédiger un contrat en votre nom, monsieur le marquis, veuillez m'accorder quelques instants. La minute sera bientôt expédiée.

Maître Gasc prenait la plume, quand parut sur le seuil du cabinet, Marcellin, portant sur un plateau le chocolat fumant, avec une pyramide de petits pains de sucre spongieux et des biscottes de Marseille, tandis qu'un panneau secret venant à glisser derrière le vicomte dans les rainures de la boiserie, donnait passage à un ecclésiastique en manteau, merveilleusement frisé et poudré, jeune encore, mais déjà chargé d'un peu d'embonpoint, au regard épanoui, au teint frais comme la rose, qui, par un escalier dérobé, descendait de l'appartement occupé sur le jardin par Melle de Trinqueval. Ses bas étaient de soie, ses souliers de maroquin à larges boucles d'argent, sa soutane du drap le plus fin, son rabat de moire, sa ceinture à frange haute de dix doigts. Il avait la décoration du lis à la boutonnière, tenait sous son bras un tricorne en castor tout neuf, jouait d'une main avec une bonbonnière en écaille incrustée d'or, et promenait, de l'autre, sur son front, un mouchoir blanc comme la neige. C'était, en un mot, le type presque effacé maintenant, du prêtre parasite des bonnes maisons, qui met volontiers le Christ aux pieds d'un grand seigneur, parfaitement convaincu, du reste, que Dieu ne saurait rien refuser à l'homme puissant dont un caprice l'a tiré de la poussière des sacristies, et prêt, envers son protecteur, à toute espèce d'obséquiosités, de cajoleries et de services.

— Eh bien! monsieur Tandesme, eh bien! répéta le vicomte à qui la vivacité de son impatience fit oublier qu'ils n'étaient pas seuls.

— Ah! M. le vicomte, Mademoiselle Julie est un ange!... Un ange! s'écria M. Tandesme, la voix onctueuse, la bouche en cœur, la prunelle levée en extase vers le plafond, comme si, dans l'enthousiasme qui le dominait, il ne lui était plus possible de l'abaisser vers les choses de la terre. Vous ne présumeriez jamais d'où naissaient les scrupules de Mademoiselle de Trinqueval! Elle appréhendait que les liens du sang qui l'unissent à M. le marquis d'Hauteroche, ne fussent un obstacle dirimant à leur mariage. C'est une âme si chaste! si candide! Elle frémissait, à la seule idée d'offenser la religion. Mais j'ai rassuré sa conscience, j'ai complètement dissipé toutes ses alarmes. Elle a souri elle-même, quand je lui ai dit qu'à un degré si éloigné, cette alliance n'encourait nul-

lement les censures de l'Eglise; qu'il n'était besoin ni de la dispense du Pape, ni d'une permission de l'Ordinaire. J'ai ajouté, comme le devoir de ma robe me le commandait, qu'en tout cas la première loi de Dieu, c'était la soumission, l'obéissance à la volonté de son père :

Tes père et mère honoreras,
Afin de vivre longuement.

Pendant que l'abbé, dans la chaleur de son zèle, pérorait ainsi, révélant sans le vouloir, sans doute, le secret d'une confidence qui pouvait bien avoir été une confession, maître Gasc souriait en dessous, de ce sourire calme et fin, plein de politesse et de défiance, qu'on surprend souvent sur la bouche des hommes d'affaires; et le marquis, tout en goûtant par complaisance à l'excellent chocolat de Bayonne que Marcellin avait fait mousser dans sa tasse, n'avait perdu ni un mot de ce discours, ni une inflexion de voix ou un geste de l'orateur. La physionomie, la tournure de ce prêtre ne lui plaisaient point. Il ne pouvait admettre que la piété éclairée de Julie l'eût choisi pour directeur; et ne sachant pas que l'abbé Tandesme fût un des commençaux les plus assidus de la maison, il se demandait dans quel but M. de Trinqueval lui avait envoyé un pareil émissaire.

Maître Gasc venait de se lever.

— M. le vicomte, dit-il en fermant cette fois-ci son portefeuille, bien qu'un notaire, surtout à mon âge, ne soit jamais de trop dans un conseil de famille, je ne crois pas qu'il y ait le moindre inconvénient à différer la rédaction de l'acte concernant M. d'Hauteroche. Si donc la signature du contrat est pour aujourd'hui même, vous aurez la bonté de me faire savoir à quelle heure. Je serai à vos ordres, et à ceux de M. le marquis. Trop heureux, avant de vous quitter, ajouta-t-il, d'apprendre, par le rapport de M. l'abbé, que l'indisposition de Mademoiselle de Trinqueval n'a pas eu de suite !

Cette dernière phrase était à la fois pour le vicomte qui avait négligé de l'en instruire, et pour le marquis qu'il désirait en informer.

M. de Trinqueval comprit la petite vengeance de maître Gasc. Il décocha un regard courroucé sur Marcellin, qui, sous l'ingénieux prétexte de veiller au déjeuner de M. le marquis, avait jugé à propos de ne point se retirer. Mais le valet de chambre soutint ce regard avec l'imperturbable

aplomb d'un domestique intelligent et dévoué, dont on ne peut sans injustice suspecter même l'innocence.

— Julie est donc malade! s'écria Annibal d'une voix où l'inquiétude accentuait l'étonnement.

A ce prénom, dit d'un ton familier, l'abbé Tandesme reconnut le marquis d'Hauteroche. Il s'élança vers lui les mains jointes, l'œil bénin, tout le buste penché en avant, dans une attitude suppliante des plus sentimentales, si elle n'eût été parfaitement ridicule.

— Non, M. le marquis, non; ce n'est rien! j'en suis garant! je l'atteste! affirma-t-il en pesant sur chacune de ses paroles; vous en aurez, du reste, bientôt la preuve; car Mlle Julie sollicite de vous, par ma bouche, quelques minutes d'entretien, avant la signature du contrat.

M. de Trinqueval ne put réprimer un geste de dépit. La bêtise de l'abbé lui causait un sensible déplaisir. Mais il se remit sur-le-champ et dit à son valet de chambre :

— Marcellin, allez vous assurer si Mlle de Trinqueval est visible.

Le vicomte, tout en parlant, avait reconduit maître Gasc jusque sur le seuil du cabinet. Au bout d'un moment, Marcellin revint annoncer que Mlle Julie était prête à recevoir son cousin.

— Par ici, c'est le plus court, dit le vicomte à Annibal en lui désignant l'issue par laquelle était entré M. Tandesme.

Quand il fut sorti, M. de Trinqueval garda le silence; puis, tout en écoutant se perdre le bruit de ses pas au premier étage :

— Ne pouviez-vous donc, M. l'abbé, demanda-t-il, réserver pour vous ou pour moi tout ce que vous avez dit au marquis d'Hauteroche?

— Ah! mon Dieu! soupira l'abbé feignant une extrême confusion, aurais-je manqué de tact, de convenance?

— Eh! têtebleu! vous dit-on cela, l'abbé, vous dit-on cela? Mais... il y a des nuances.,.. Ce n'est que par les nuances qu'on parvient, je vous en avertis.

— Je ne l'oublierai pas, repartit humblement M. Tandesme. Après tout, pensait-il, si j'ai déplu à l'un, j'ai gagné l'autre.... Reste à savoir où sera le profit.

Le pauvre abbé ne devinait pas qu'il était aussi mal noté déjà que Marcellin dans l'esprit du marquis d'Hauteroche.

Annibal, cependant, tout en gravissant l'escalier dérobé,

et avec cette promptitude de décision, cette soudaineté du sacrifice, qui caractérise les hommes de sa trempe, venait de prendre le seul parti que lui conseillât le respect dû à la mémoire de son père et à celle de la vicomtesse de Trinqueval. Il rencontra Mlle Victoire, qui l'attendait dans l'antichambre, et, après l'avoir examinée un instant, lui dit avec un sourire affable, où elle démêla (les femmes ne se trompent guère à cet égard) plus que la bienveillante aménité d'un supérieur :

— Ma belle enfant, vous me paraissez aussi bonne que jolie; je suis sûr que vous avez de l'attachement pour votre maîtresse.

— Oh! monsieur, il serait difficile de ne pas l'aimer! Si douce! si charmante! s'écria Victoire désarmée de toutes ses préventions, moins encore par le compliment du marquis que par l'expression de tristesse et de souffrance qu'elle avait remarquée sur son visage; je vous assure que si ce n'était Mlle Julie, j'aurais depuis longtemps songé à me pourvoir ailleurs.

— On ne vous traite donc pas bien ici, mon enfant?

— Pas toujours, monsieur; qu'importe! j'ai l'estime, l'amitié de ma maîtresse, j'ose le dire.

— Raison de plus pour rester, Mademoiselle Victoire.

— Aussi ne m'en irai-je, monsieur, que si on m'y oblige.

— Eh! comment vous y obligerait-on? Il me semble que, lorsque Mlle de Trinqueval sera ma femme, votre sort ne dépendra plus que d'elle et de moi.

— Votre femme! répéta Victoire.

Et un geste singulier lui échappa.

— Sans doute! Cela vous étonne?

— Ah! Mlle Julie est bien malheureuse! répondit-elle éludant la question par un détour, qui, au fond, n'était qu'une formule différente de sa pensée.

— Malheureuse! Eh pourquoi? Voyons. Ne me cachez rien. Parlez. Je sens qu'on me déguise bien des choses. Mais je dois tout savoir, dans l'intérêt même de Mlle de Trinqueval.

— Son père ne l'aime pas, monsieur, dit Victoire rapidement et en baissant la voix.

— Qu'en savez-vous? Qui vous le fait supposer?

— Tout, monsieur. Cette nuit....

Elle s'arrêta, et, le voyant pâlir :

— Pardonnez-moi, je suis folle de vous parler ainsi.

— Point du tout! Continuez, je vous en prie, dit Annibal,

dont le cœur s'était serré tout à coup au souvenir de son rêve; eh bien! cette nuit....

— Si j'avais douté jusqu'alors, monsieur, j'ai bien compris que je ne me trompais pas.

— Que s'est-il donc passé, cette nuit, grand Dieu!

Mais Victoire, indécise une fois encore, répondit en rougissant un peu :

— Je vais vous déplaire, M. le marquis.

— Non, dit Annibal, au contraire. Soyez franche. C'est tout ce que je vous demande. Expliquez-vous.

— Ah! monsieur, d'où vient ce changement? Je l'ignore. Il n'est que trop vrai! Mademoiselle, qui attendait votre arrivée avec tant d'impatience, n'est plus la même depuis quelques jours. L'idée de son mariage avec vous la désespère. Elle dit qu'un affreux malheur la menace. M. de Trinqueval lui en a fait, hier soir, les plus violents reproches. Il ne se possédait plus. Sa colère était terrible. « Refuser votre cousin! Quel caprice! Plutôt votre mort, ou la sienne! » Mademoiselle s'est enfuie, tout en larmes; et bref, cette nuit, vers quatre heures, ses cris, ses sanglots m'ont réveillée dans le cabinet où je couche, à côté de sa chambre. Elle se tordait, pâle, échevelée, dans un spasme si horrible, dans des convulsions si effrayantes, que j'ai craint, un moment (car je ne voulais pas sonner par discrétion), de n'avoir pas même le temps de prévenir monsieur. Mais lui.... Ah! quel calme! quel sang-froid! « Fermez toutes les portes! Qu'on n'entende rien! Et surtout pas un mot à personne, ou je vous chasse! » Que ne chasse-t-il donc aussi Marcellin et les autres domestiques! Ils étaient aux aguets, ils ont à peu près tout découvert, ils me harcellent de questions. Et lorsqu'enfin sa fille a repris ses sens, au lieu de l'embrasser, de la consoler, de lui adresser du moins quelque parole d'encouragement et de regret, il s'est rapproché lentement de son lit, l'a regardée en face, immobile comme un marbre; puis, d'un ton qui m'a glacée : « A demain la signature du contrat, Julie, ou bien je saurai définitivement ce que je dois penser de vous et de votre mère. Adieu! » Et il est sorti.

— O mon Dieu! dit Annibal prêt à éclater d'indignation; pauvre et chère Julie! Mais je connais mon devoir : j'aurai la force de l'accomplir; j'irai jusqu'au bout.... Merci, mon enfant, merci, reprit-il en ôtant de son petit doigt une bague qu'il enchâssa à l'index de Mlle Victoire; ne pleurez plus.

Croyez-moi : lorsque je me serai entretenu quelques instants avec votre maîtresse, vous jugerez vous-même que ce mariage ne lui est plus aussi odieux qu'il le lui paraissait hier. Si elle veut savoir qui vous a donné cette bague, vous répondrez que c'est moi, après que vous m'avez tout dit; elle ne vous en aimera que davantage. Et maintenant annoncez-moi.

Victoire sourit, s'essuya les yeux, entrouvrit doucement la porte, et dit à voix basse :

— Mademoiselle Julie, votre cousin, M. Annibal d'Hauteroche.

Julie était assise dans l'embrasure d'une des fenêtres de sa chambre, les yeux vaguement tournés vers le fond du jardin, dont le mur atteignait à peine la hauteur du berceau de platanes qui ombrageait le boulevard. Quelques branches poussaient déjà des feuilles, et l'on y entendait se poursuivre, en babillant, tout un essaim de ces jolies pendulines du Languedoc que n'effarouche pas même, en été, le chant criard et monotone des cigales. L'embrasure avait une telle profondeur que M[lle] de Trinqueval s'y trouvait, derrière les deux rideaux à demi tirés, comme sur un lit de repos dans une alcôve, les pieds étendus sur un tabouret, la tête renversée sur le dossier d'une vaste bergère, où flottaient éplorées les longues boucles de ses cheveux noirs, mal retenues sous un bonnet de tulle aux brides dénouées. Une langueur touchante respirait sur son beau front fatigué par l'insomnie. Les deux mains croisées sur la poitrine, dans l'attitude du recueillement et de la prière, la respiration égale, mais coupée parfois d'un frisson nerveux, elle semblait goûter, inconsciente peut-être d'elle-même, ce bien-être passager qui succède aux grandes crises et qui n'est que l'affaissement des organes épuisés par la douleur.

A ce nom d'Annibal, bien qu'à peine articulé par sa femme de chambre, elle releva la tête en sursaut, comme si quelque commotion formidable venait d'ébranler son oreille, et jeta sur le marquis un regard d'épouvante. Mais ce premier mouvement, tout involontaire, fut aussi court que l'angoisse secrète qui l'avait déterminé.

— Annibal ! s'écria-t-elle fondant en larmes presque sans transition et lui tendant la main, Annibal, c'est vous !

Victoire s'effaça, pour laisser le passage libre, et ferma la porte.

— C'est vous ! oh ! que j'avais hâte de vous voir !

Annibal s'était élancé vivement, lui avait pris la main, la

pressait dans les siennes et la contemplait en silence, les traits rayonnants d'une tendresse si dévouée, si désintéressée, qu'elle se mit à sourire à travers ses pleurs.

— Vous souffrez, Julie, à cause de moi!

— De vous? Oh! non. Pardonnez-moi. Je sais bien que vous êtes bon.

— Vous souffrez, pourtant. Ne le niez pas. Pourquoi me tromper?

— Si je souffre?... Oui: là! fit-elle en portant son autre main au-dessus du cœur; il me semble qu'une pointe de fer y est entrée.

— Julie, le Ciel a quelquefois pitié de nous, dit Annibal que cette révélation avait fait frémir; les avertissements qu'il nous envoie, qui ne sont d'abord que de sourds pressentiments, des appréhensions confuses, indéfinissables, la raison y répugne, la passion y résiste : alors il les précise et les réalise dans un songe.... Dieu, cette nuit, vous aurait-il visitée comme moi?

Elle pâlit. Une bouffée de chaleur reflua bientôt à ses joues. L'espoir, la confiance jaillirent en un seul éclair de ses prunelles, et prête à défaillir de joie dans les bras que lui ouvrait Annibal :

— Oui! dit-elle, oui!

Puis, les paupières baissées, la voix tremblante :

— Vous convenez donc que ce mariage est impossible, mon ami?

Annibal ne répondit pas d'abord.

— Julie, et votre mère? lui dit-il enfin, avec une telle interrogation de l'accent et du regard, qu'elle eût tout aussitôt porté la lumière dans une âme moins innocente que la sienne.

— Ma mère! répéta-t-elle, les yeux fixes, tandis que la réflexion en ramenait, en concentrait toute la flamme en elle-même, afin de mieux y lire le sens de cette question.

— Votre mère, poursuivit Annibal, qui vous a tant aimée, qui a tant souffert, non par vous, mais pour vous et au sujet de vous?... Ne devez-vous rien à sa mémoire, Julie?

Elle tressaillit, l'envisagea avec une sorte d'égarement naïf, et dit simplement :

— Ma mère m'a recommandé de vous aimer comme un frère, Annibal.

— Eh bien! Si, tout en étant ma femme, non pas devant Dieu, mais devant les hommes, vous n'étiez jamais pour

moi qu'une sœur, ne serait-ce point encore obéir à votre mère, chère Julie, puisqu'elle vous a ordonné de m'aimer comme un frère?

Elle se tut, se troubla, parut chercher une réponse; puis, tout à coup, la vérité qu'elle entrevoyait déborda sur sa bouche en un cri perçant. Le voile était tombé. Elle avait compris.

— Oh! Annibal! Annibal! dit-elle dans un élan de gratitude et d'odmiration, vous êtes généreux, vous êtes grand! Vous êtes bien le fils de cet homme que ma mère infortunée nommait encore en mourant; et je m'enorgueillis, moi, d'être sa fille!... Ta femme donc aux yeux du monde, ô mon frère! Ta sœur devant Dieu, et que celle qui t'aurait aimé, non plus que moi, mais autant que moi, te bénisse dans le ciel!

Annibal s'était mis à ses genoux, l'avait enlacée entre ses bras, lui baisait les mains et les cheveux, dans cette sorte de délire où l'homme, transfiguré par une sainte affection, plane au-dessus de toutes les souillures de la terre.

— Ma sœur! ma sœur! lui disait-il; va, tu ne me dois rien: je ne te fais aucun sacrifice. T'aimer, être aimé de toi, veiller sur ton repos, sur ton bonheur, voilà désormais la seule ambition, la félicité, la dignité de toute ma vie! Ma sœur!

Et il ne se lassait point de répéter ce nom si nouveau pour lui, qui l'enthousiasmait, qui l'enivrait, qui résonnait plus doucement à son oreille, lorsque soudain Julie frissonna, comme elle avait fait dans son rêve, et dit d'une voix étouffée :

— C'est lui!

Le bouton de la porte avait en effet cédé sous une pression furtive, et M. de Trinqueval, survenu à l'improviste sur la pointe du pied, malgré la vigilance de Victoire, en frôlait le panneau pour s'annoncer.

— Marquis, je vous dérange peut-être, dit-il d'un ton sardonique; la conférence n'est point terminée... Je me retire. Excusez mon impatience.

— Non: demeurez, monsieur, répondit Annibal; un plus long entretien serait inutile. Mlle de Trinqueval n'a plus qu'une objection; mais je ne saurais la combattre: je la trouve parfaitement légitime.

Tous deux étaient debout, et Julie radieuse s'appuyait fièrement sur son bras.

— Une objection? Laquelle?

— Mlle de Trinqueval, monsieur, ne peut accepter, pas plus que moi, la donation beaucoup trop libérale que vous nous faites actuellement de tous vos biens; mais elle n'aurait aucune raison de refuser la fortune de sa mère.

— Et pourquoi, monsieur, demanda le vicomte en fronçant le sourcil, pourquoi Mlle de Trinqueval ne peut-elle accepter aussi la fortune de... son père?

Ce dernier mot lui avait coûté un tel effort, qu'Annibal en eut pitié.

— Mlle de Trinqueval, répondit-il, pense que vous avez encore une assez longue carrière devant vous, monsieur, pour l'administrer sagement, comme vous l'avez fait jusqu'ici, et pour en jouir; elle ne veut pas enfin que vous conceviez d'elle une plus mauvaise opinion, que vous n'avez dû jamais l'avoir de sa mère.

Le nuage qui s'était répandu sur le front de M. de Trinqueval se dissipa, comme par enchantement. Ses traits, d'une sévérité morne, prirent une expression d'aménité qui ne leur était pas habituelle, et un sourire de bonne humeur éclaircit même la morosité sèche de ses lèvres minces et pâles.

— Allons! allons! Je vois bien, dit-il, que vous faites tous deux assaut d'héroïsme et de magnanimité... soit! Vous ne m'empêcherez pas toujours, dans quelques mois, je l'espère, d'exécuter ce que j'ai résolu, et Julie, pas plus que vous, n'aura le droit de s'y opposer. Je ne suis, moi, du reste, que le dernier Fredoli de la branche cadette. A vous, marquis, dernier représentant de la branche aînée, de ne point laisser éteindre le nom. Ce soir donc, la signature du contrat; et après-demain, la bénédiction nuptiale dans l'église cathédrale de Saint-Pierre. Le ciel comble tous mes vœux. Monsieur de Montpellier, qui sait que nous avons eu des prélats dans notre famille, dont un figure au nombre de ses prédécesseurs, sur le siége de Maguelonne, m'a promis de bénir votre union.

IV

Le mariage d'Annibal et de Julie fut célébré, le jour même qu'avait indiqué M. de Trinqueval. Le vicomte daigna condescendre au désir manifesté par Julie, que sa chère Victoire l'ac-

compagnât dans la voiture où il devait monter avec elle et le marquis d'Hauteroche, pour se rendre directement de l'hôtel de ville à la cathédrale. On en glosa bien un peu parmi la noblesse de Montpellier, qui comptait encore et qui compte encore aujourd'hui probablement d'assez grandes maisons; mais comme les Fredoli, race fantasque et solitaire, n'avaient jamais contracté d'alliance avec aucune d'elles, personne ne pouvant se formaliser de la préférence, on se contenta de supposer charitablement que Mlle Victoire était une sœur cadette de la main gauche, et le lendemain l'on n'y songea plus.

Les chevaux du carrosse étaient en guides blanches, en cocarde *azur et or*, couleurs du blason des Fredoli. Derrière, se tenaient, groupés, les quatre piqueurs Lahire, Hector, Hogier et Lancelot, en livrée assez semblable à celle des quatre valets du jeu de cartes; et Marcellin, en habit bleu barbeau, à boutons d'or, en culotte blanche et bas de soie, trônait sur le siége, à côté du cocher, poudré à blanc et fleuri comme les autres domestiques, d'un gros bouquet à la boutonnière.

Le carrosse de gala, au sortir de l'église, ramena les mariés à l'hôtel Trinqueval. Ils en descendirent, afin de se reposer quelques instants dans une salle d'attente au rez-de-chaussée, puis firent leurs adieux au vicomte, et partirent dans une berline de voyage pour la Grange d'Hauteroche. Ils n'y arrivèrent que vers une heure du matin, car le mariage civil et religieux avait eu lieu la nuit, comme c'est généralement l'usage dans le midi de la France. Annibal conduisit Julie dans l'appartement où avait logé sa mère, la marquise d'Hauteroche, à l'extrémité de l'un des bâtiments modernes du château, et tandis que Victoire la déshabillait, se retira lui-même dans l'appartement de la tour, où Marius avait eu soin de faire du feu et de dresser un lit de camp.

Quand il fut seul, le marquis, si intrépide qu'il fût, se sentit gagner peu à peu par un étrange malaise. Tout autour de lui, tant dans la chambre qu'au salon, les draperies du baldaquin, les meubles, les portraits, tout se trouvait à la même place et dans le même ordre qu'il l'avait observé pendant son rêve. Etait-il éveillé? Ne l'était-il pas? Allait-il avoir une seconde vision? Il se pencha vers la pendule : elle marquait, elle sonna deux heures. Alors il prit une bougie, en éclaira l'angle de la cheminée, découvrit le ressort presque imperceptible enchâssé dans une rainure de la boiserie, le fit jouer et fouilla l'encoignure du trumeau. Bien qu'il n'eût au-

cun doute, ce ne fut pas, néanmoins, sans une certaine émotion, qu'Annibal rencontra la cassette sous sa main. Il l'enleva, l'ouvrit : elle contenait l'or et les papiers que lui avait montrés son père. Il voulut s'assurer encore si ces lettres renfermaient effectivement ce qu'elles lui avaient appris : c'était mot pour mot, tout ce qu'il avait lu. Stupéfait de cette irréfutable confirmation d'une vérité que son esprit seul avait admise, il s'adossa à la cheminée, vis-à-vis de la porte du salon, et attacha les yeux sur le portrait du général, dont le regard scrutateur semblait s'insinuer, comme un rayon de flamme, dans le sien.

— Eh bien ! mon père, eh bien ! s'écria-t-il, êtes-vous content de moi ? La mémoire de Mme de Trinqueval n'a plus rien à redouter ? Approuvez-vous ce que j'ai fait ? Ah ! que votre dernière volonté soit remplie ! Qu'il ne reste plus trace de ces fatales lettres !

Il les réunit toutes en un seul paquet, les froissa rapidement et se retourna pour les jeter au feu. Une réflexion subite l'arrêta.

— Si l'honneur de Mme de Trinqueval exigeait que Julie les lût, un jour, ainsi que moi... Oui ; plus tard, plus tard ! Cet héritage n'est-il pas aussi le sien ?

Et il balançait encore quand un pas léger, qu'il n'avait pas entendu raser le parquet dans la pièce voisine, se rapprocha de lui discrètement ; une main craintive effleura son épaule.

— Mon père, balbutia-t-il éperdu, chancelant sous le coup d'une écrasante terreur qu'il n'avait pas éprouvée la première fois.

Cette main aussitôt s'écarta, toute tremblante, et une voix plaintive lui dit :

— Annibal, c'est moi !

— Vous, Julie ? Vous ! c'est vous !

Elle était aussi émue, aussi pâle que lui. Quelques pleurs mal essuyés perlaient au bord de ses paupières ; ses beaux cheveux glissaient, à demi épars, sur son cou, et un long châle, négligemment croisé sur son manteau de lit, achevait de dessiner en ce corps charmant la même souplesse de taille, d'une élégance aérienne, qu'il avait déjà remarquée chez Mme de Trinqueval, dans son apparition au château de La Trésorière.

— Vous nommiez votre père, Annibal !... Notre père ! s'écria-t-elle d'une voix où s'épanchait toute la virginale tendresse de son âme ; oh ! s'il m'était donné de le revoir,

ici, devant vous, comme je l'ai vu en rêve; s'il me parlait, comme il m'a parlé cette nuit, où je vous ai vu aussi près d'elle et de lui!...

— Si vous le revoyiez, Julie, s'il vous parlait, que lui diriez-vous?

Elle posa de nouveau la main sur son épaule, hésita, puis répondit :

— Je lui demanderais si vous ne me cachez rien, Annibal; si ma mère...

— Votre mère était un noble cœur.

— Ah! je le sais, je le sais; et il a dû bien l'aimer pour... Oh! oui: comme je sens que je vous eusse aimé, moi, si je n'étais point votre sœur. Mais...

— Que demanderiez-vous encore à notre père, chère Julie?

— Annibal, dit-elle en le suppliant du geste et du regard avec une grâce touchante, mais en même temps, avec cette énergie de résolution et de volonté qui caractérisait toute la race des Fredoli, j'ai toujours vécu loin du monde; j'ignore, hélas! bien des choses que je soupçonne pourtant, que je ne puis m'expliquer, qui m'obsèdent, me troublent, me remplissent d'angoisse et d'épouvante. Ma mère était une sainte à mes yeux. J'ai besoin de le croire. Ne comprenez-vous point que ce serait un remords affreux pour moi, une incomparable douleur, d'en être réduite, par ignorance, à excuser presque les mépris et la dureté de M. de Trinqueval? Ah! ce que vous cachez à votre sœur, ne pouvez-vous l'apprendre à votre femme? dit-elle en souriant.

— Non, cela m'est impossible.

— Eh bien donc! j'obéis, je me retire... Vous me pardonnez, Annibal?

— Si je vous pardonne?... Demandez-moi donc si je vous aime, chère Julie!... Vous ne répondez pas... Vous pleurez. Je vous afflige. Oh! j'ai tort sans doute. Tenez : ce que je ne puis vous dire, lisez; plaignez et bénissez votre mère. Sachez tout, puisqu'il le faut... Vous le voulez? Votre mère vous l'apprendra.

Julie prit de sa main les lettres de Mme de Trinqueval et en commença la lecture, par ordre de date, comme il avait fait lui-même. Annibal debout, la dépassant de toute la tête, suivait avec anxiété les mouvements de son âme sur ses traits si doux qui avaient encore la candeur et la transparence de ceux d'un enfant. La première lettre ne l'émut que faiblement, quoiqu'elle eût reconnu l'écriture de sa mère. La se-

conde éveilla sa curiosité; bientôt sa pudeur s'en alarma, et une rougeur pénible sillonna son front comme un éclair. « Sommes-nous criminels? Non; pas même vous, je l'ac« corde... Un refus de votre part serait une offense sans « excuse, la preuve de son déshonneur! » répéta-t-elle tout bas, cherchant à pénétrer le sens de cette phrase qui lui échappait. Elle parcourut avidement la troisième lettre d'un bout à l'autre, le sein palpitant, le visage en feu, et à ce passage : « Une femme ne s'abuse point : l'enfant que j'ai mis « au monde n'est point de M. de Trinqueval, » elle s'interrompit un instant, suffoquée par les sanglots qu'elle étouffait. A ces mots du billet de Mme d'Arzac : « Songez que votre exis« tence n'appartient plus tout entière à Mme d'Hauteroche, » elle leva les yeux sur Annibal pour protester qu'elle aussi ne croyait point leur père coupable. Mais ce fut surtout la lettre datée de Londres qui, en lui dévoilant quels orages pouvaient agiter le cœur d'une femme, bouleversa le sien endormi jusqu'alors dans toute la sécurité de l'innocence. Ses narines se dilataient; ses lèvres avaient tour à tour un sourire exalté de dédain, d'amertume, d'enthousiasme, de passion indescriptible. Elle embrassait d'un regard confondu à la fois et ravi ce monde ignoré où elle entrait sans défiance, et qui la fascinait de toutes les séductions de l'inconnu. Lorsqu'elle eut enfin lu les lignes courageuses où le général d'Hauteroche affirmait devant Dieu son respect pour la vicomtesse, ainsi que la ferme volonté qu'il aurait eue de réparer une faute involontaire, elle baisa le seing de son père avec transport, et entraînée par une irrésistible explosion de sensibilité, se précipita toute en larmes dans les bras d'Annibal.

— Ah! ce qu'il n'a pu faire, lui, s'écria-t-elle, vous l'avez fait vous, mon ami, mon protecteur, mon frère; vous m'avez donné votre nom! Vous avez fait même plus qu'il ne l'aurait pu; grâce à vous, les soupçons de l'homme qui l'a persécutée ne flétriront plus la mémoire de ma mère!

— Julie! mon amour! mon trésor! murmurait Annibal en la pressant sur son cœur.

— Cruel! Et ces lettres, tu me les cachais; tu voulais les brûler, afin de me dérober encore toute l'étendue de ton sacrifice!

— Que parles-tu de sacrifice, Julie? Y a-t-il donc sacrifice là où l'accomplissement du devoir n'est que du bonheur?

— Et ton nom, Annibal, le nom des Fredoli qui doit s'éteindre?... Ah! je ne vivrai pas longtemps, j'espère, car je

ne puis avoir jamais pour toi que l'amour d'une sœur! Dieu me retirera bientôt de ce monde, quand ce ne serait que pour t'accorder la récompense de ton dévouement!

— Julie! Julie! que dis-tu! Mais c'est de l'ingratitude; mais si tu mourais, je mourrais, moi!... Ecoute! reprit-il en la conduisant devant le baldaquin dont les draperies encadraient, en les voilant à demi, les deux portraits du marquis et de la marquise d'Hauteroche; je jure de n'avoir jamais d'autre femme que toi, ô ma sœur! Dieu est sévère, mais juste. Une fatalité pesait sur notre famille; c'était son orgueil. Aveuglement ou démence, elle avait tout immolé à cette idole. Elle avait (car tu sauras tout un jour, je crois maintenant tout ce que m'a dit mon père), bravé dans son endurcissement sauvage jusqu'à la voix du sang qui nous crie: abstiens-toi! Il fallait une expiation. C'est sur nous qu'elle retombe. Soyons vaillants, Julie; ne la subissons point: acceptons-la!

V

Mais si Annibal n'avait point, en effet, trop préjugé de ses forces; s'il n'est de sacrifice ni trop grand ni trop haut pour un caractère de cette trempe, quand l'honneur le commande, disons-le franchement: la tâche, héroïque pour l'homme, se complique de piéges et de périls bien plus nombreux encore pour la femme, surtout quand l'idée de ce que serait le crime n'a pas même effleuré la virginité de son innocence, et qu'elle accepte la lutte sans comprendre où elle peut être.

Telle était Julie. Ne raillez point. Nous sommes en 1816. La femme, en général, a de tout temps su beaucoup de choses: soit! Convenez pourtant que, depuis les enseignements raffinés de Balzac, elle n'a plus guère rien à apprendre. La sœur de René a pu se réfugier dans le sein de Dieu. Y consentirait-elle aujourd'hui, si elle aimait le monde? La question est au moins douteuse. Qui oserait la résoudre? N'est-il pas beaucoup plus probable qu'elle se ferait une volupté secrète de sa passion, et trouverait dans la douloureuse et savante analyse de ses propres tourments des raisons suffisantes pour ne point en rougir?

Julie, du reste, ne cherchait nullement, en sa candeur, à

se rendre compte du sentiment extraordinaire que lui inspirait Annibal. C'était de l'admiration, de la tendresse, du dévouement. Mais le dévouement, mais la tendresse, mais l'admiration, n'est-ce point encore de l'amour fraternel? Et si ce frère adoré, pour qui elle eût avec ivresse versé jusqu'à la dernière goutte de son sang, lui paraissait à la fois le plus généreux, le plus noble et le plus beau de tous les hommes, pouvait-elle étouffer le cri involontaire qui de son cœur montait à ses lèvres : — Je t'aime, mon ami! Oh! si le ciel eût permis que je fusse ta femme, crois-le bien, affirmait-elle l'œil rayonnant d'enthousiasme, je ne t'aurais point aimé davantage!

Elle ne l'appelait donc que mon ami, et plus rarement Annibal, dans l'intimité. Pourquoi? C'était une nuance : il serait difficile de la définir. Non qu'elle n'eût été heureuse de l'appeler son frère. Mais peut-être qu'à son insu le mot ne répondait déjà plus à toute l'étendue de son affection. Peut-être aussi craignait-elle que, par habitude, ce nom si doux ne lui échappât devant M. de Trinqueval, et qu'il n'en résultât quelque danger imprévu pour celui qui avait sacrifié son avenir à la mémoire de sa mère. Elle ne s'était jamais demandé si Annibal l'eût aimée plus qu'une sœur; elle ne supposait ni n'appréhendait que ce fût possible. Un accord tacite s'était établi entre eux. Ils ne se fuyaient point : ils se retrouvaient, chaque jour, sans se chercher, soit aux heures des repas, soit pour la causerie, la lecture, ou quelque promenade dans la campagne, aux environs du château, qu'ils n'interrompaient souvent qu'à l'entrée de la nuit. Annibal, toutefois, continuait d'habiter le petit appartement de la tour, et sans s'expliquer l'étrange hésitation qu'elle éprouvait à s'y rendre, Julie, depuis leur dernier entretien, n'y avait plus remis les pieds.

Près de cinq mois s'écoulèrent ainsi, dans une sorte de paix remplie de charme, mais qui peu à peu n'était plus autant de l'abandon et de la familiarité. Le printemps avait ramené M. de Trinqueval à La Trésorière. Le voisinage, en les rapprochant, autorisait de sa part de fréquentes visites : il commençait pourtant à les en accabler. Les questions réitérées, quoique discrètes, qu'il adressait en souriant à sa fille; les interrogations muettes de son regard qui, avec une persistante fixité, l'enveloppait tout entière, lorsque à son arrivée Julie allant à sa rencontre, on faisait avant de se rasseoir quelques pas dans le salon, ne parvenaient point à dé-

contenancer Annibal : elles lui causaient une de ces irritations sourdes, que la nécessité où l'on est de se contenir exaspère intérieurement jusqu'à la rage. Il ne laissait d'ailleurs Julie jamais seule en tête à tête avec le vicomte : coupant court brusquement à toute allusion trop directe dont l'intelligence eût été un éclair pour cette précieuse ignorance ; puis le reconduisait à sa voiture avec un empressement amical qui lui servait à déguiser son ennui, sa froideur, son impatience, sa colère. Il se retirait alors dans la tour, pendant quelques heures, afin d'y invoquer les secours de la solitude, afin de s'apaiser, de se fortifier par la réflexion, par l'implacable pensée de toutes les exigences attachées à la responsabilité formidable qu'il avait prise, par l'ineffable satisfaction que donne la conscience du devoir accompli. Mais que de combats incessants ! que de tempêtes déchaînées dans cette âme impétueuse, capable non moins de tout braver que de tout souffrir ! Quels assauts le désespoir ne livrait-il pas à cette volonté si énergique, qu'en vain la passion s'usait à vaincre, et qui, pour se raffermir, avait besoin d'être rafraîchie et consolée !

Une telle situation ne pouvait se prolonger indéfiniment. Elle devait cesser, le jour où Julie lirait dans son propre cœur aussi clairement que cet homme intrépide avait, dès l'origine, lu dans le sien.

Annibal s'était décidé à faire seul, vers le soir, quelques courses à cheval du côté de Montferrier, et Julie ne l'en avait point détourné ni ne lui en avait demandé le motif. Ce silence l'avait troublé. Serait-il vrai qu'un soupçon terrible eût germé dans son esprit ? Qu'elle devinât ce qu'il n'osait sans frémir s'avouer à lui-même ? N'importe ! Une diversion était nécessaire à l'orage continuel dont tout son être auprès d'elle était bouleversé. Briser, rompre, énerver le corps de fatigue, ne guérit sans doute point de certaines blessures ; mais si ce n'est les fermer, c'est pour un instant les endormir. Plus l'exercice était violent, plus sa fougue et son excès le sollicitaient par un attrait irrésistible. Un temps furieux de galop le soulageait. Rien ne contribuait à le calmer, comme de se sentir tout en nage. Il ne souhaitait ni de vivre, ni de mourir : il eût voulu suspendre le cours de son existence jusqu'à l'âge où le sang qui se glace étouffe le désir. Sa résolution demeurait inébranlable, sa pensée toujours lucide, et il avait soin de pousser, de maintenir son cheval sur la rive droite du Lez, afin que si M. de Trinqueval quittait La Trésorière, il pût le

rencontrer sur la route, revenir ensemble à la Grange d'Hauteroche, et mettre obstacle par sa présence à toute entrevue secrète avec Julie.

On touchait à la fin du mois d'août. La journée avait été brûlante. Le soleil, descendu lourdement à l'horizon, y oscillait au milieu d'un ·énorme monceau de braise, irrégulièrement échancré autour de son disque gigantesque. Tout le noyau de l'astre était comme boursoufflé par l'irradiation lumineuse qui en dilatait, en élargissait outre mesure l'auréole. Ce n'était pourtant pas qu'un ouragan de chaleur courût au loin dans le ciel, car l'azur, d'une transparence d'indigo éblouissante, s'y déroulait dans une sérénité parfaite jusqu'aux confins les plus reculés de la perspective aérienne.

Julie assise, rêveuse, au rez-de-chaussée, devant la fenêtre d'un petit salon, situé au nord-ouest, sur le jardin clos d'une simple haie de jasmins et de lauriers roses, plongeait vaguement son regard dans la direction de Lavalette à Montferrier. Etait-ce Annibal qu'elle attendait ? Son absence commençait-elle à lui sembler bien longue ? Mais ignore-t-elle donc qu'au retour ce n'est jamais que pour rentrer chez lui qu'il traverse d'un pas rapide la cour intérieure où se dresse l'antique tour d'Hauteroche, sans s'arrêter et prendre par un mot congé d'elle pour la nuit? Aurait-elle aujourd'hui besoin d'être rassurée contre quelque pressentiment funeste, dont le poids la suffoque, l'opprime, et dans une inexprimable angoisse la tient contre tout ce qui l'environne en éveil et en alarme ? Oui. Cette quiétude immense de la nature l'épouvante, comme un piége; elle y entend gronder une menace, elle a peur. Un frisson rase son cou. Serait-ce une bouffée de vent? Mais quoi ! pas un souffle d'air. La cime même des arbres n'accentue ni ne dissémine un bruissement, un murmure. Les grands œillets rouges des plates-bandes pyramident tout droit sur leur tige, exhalant en abondance leur parfum concentré de girofle. Rien ne bouge, alentour, ni ne remue ; ou bien si quelques hardis linots, quelques jeunes fauvettes échangent par intervalle un gazouillis dans la haie, leur couvée, en s'envolant, n'imprime qu'une imperceptible ondulation à l'extrémité de la branche qu'ils ont ployée. Les yeux de Julie, dans la contemplation qui l'absorbe, reviennent parfois à gauche machinalement vers le pic de Saint-Loup : le cône de la montagne tache de son ombre les lueurs sanglantes du crépuscule; elle les y repose, un moment, pâle, immobile, anxieuse, puis tressaille comme en sursaut, et obstinément

les ramène vers les rochers verdoyants où est encaissée une partie de la berge du Lez.

Tout à coup un galop désordonné a retenti au bas du plateau de Lavalette. L'écho de ces quatre fers qui retombent tour à tour sur le gravier de la route, en y soulevant un tourbillon de poussière, acquiert de plus en plus une sonorité convulsive, effrayante. Le cavalier n'est plus maître de son cheval. Il ne fond point vers la porte du château, mais oblique à droite vers la haie vive du jardin. L'animal effaré l'y précipite, l'y entraîne; il s'y rue tête baissée, s'y secoue, s'y embarrasse, et Annibal désarçonné roule par-dessus les rameaux épineux sur la pelouse semée à l'intérieur au pied du taillis.

Julie, debout, n'a pas même jeté un cri. La porte du salon est beaucoup trop loin; d'un bond par la fenêtre, elle s'élance dans le jardin. Elle court à Annibal, elle se penche sur lui, elle le saisit entre ses bras. Oh ! de quelle force surhumaine ne nous investit point, les plus timides ou les plus débiles, l'impulsion passionnée du cœur! Ce corps qui n'a plus un mouvement, qui dans toute autre circonstance l'eût écrasée peut-être, elle le soulève, elle l'emporte. Quelques secondes se sont à peine écoulées : elle a franchi de nouveau l'allée du jardin, elle est rentrée dans le salon, elle a déposé son fardeau sur le divan, et glissé à genoux devant lui. Pas une larme. L'œil reste sec. Mais quel rayonnement dans la prunelle, agrandie, qui n'est plus que flamme! Quel battement dans la poitrine, qu'un sanglot qu'on n'en peut arracher semble prêt à fendre ! Et quelle ardente supplication, quel déchirement cruel dans la voix !

— Annibal ! Annibal !

Il n'était qu'évanoui. Ce souffle désespéré dont la moiteur erre sur ses tempes et sur ses joues, ces lèvres qu'une folle terreur colle sur les siennes pour y chercher la vie, l'ont ranimé peu à peu de son engourdissement, de sa stupeur. L'âme s'éveille, le sang reflue à la peau, les paupières se rouvrent. Leurs mains se sont enlacées dans une étreinte soudaine. Leur regard se rencontre. Ah ! tout voile se déchire. La femme s'est reconnue. Elle sent qu'elle aime, elle voit qu'elle est aimée.

Son frère? Eh bien ! non : cet amour, elle ne peut le maudire, il ne peut lui faire horreur. Elle sait bien qu'elle n'aura qu'à le combattre, non point à le repousser. Elle en mourra. Voilà tout.

N'est-ce point assez?

Cela dit, que sert de poursuivre? La situation a évolué dans son ordre logique.

Pourquoi l'analyser? Nous ne croyons point qu'il soit de talent, même tout celui que nous n'avons pas, qui n'échoue ou ne se dégrade, à violer la pudeur des choses dans l'hypocrisie des mots. Nous portons tous quelque serpent hideux, tapi au plus profond des ténèbres de notre cœur. Ce serpent, ce n'est pas nous; quelle ignominie de le lui livrer en pâture!

Il faut tourner court. Quelques lignes doivent suffire.

— « Je ne puis avoir pour toi que l'amour d'une sœur, » lui avait-elle dit précédemment : qu'on s'en souvienne. « Dieu « me retirera bientôt de ce monde, quand ce ne serait que « pour t'accorder la récompense de ton dévouement! » — « Mais c'est de l'ingratitude! Mais si tu mourais, je mour« rais, moi! » s'était écrié Annibal.

Oui : plus d'illusion! Elle n'en doute plus maintenant, elle en a la certitude : il ne lui survivra point. Elle a tout deviné, tout ce qu'il avait promis de lui révéler plus tard sur la lignée des Fredoli. Soit! Que leur race s'éteigne, que l'expiation s'accomplisse! Elle ira rejoindre sa mère, là où la miséricode épure ce que la terre a souillé, où le pardon réconcilie; elle y retrouvera cet homme si noble et si bon dont elle est la fille; elle ira près d'eux attendre Annibal; elle pourra l'aimer désormais sans crime, sans honte, sans remords.

Les symptômes du ravage intérieur furent prompts à s'accuser sur le visage. Au bout de quelques jours, Julie n'offrait plus que l'ombre d'elle-même. Annibal s'était condamné au silence. Un reproche, une plainte, en avait-il le droit? Eh! que lui dire? Ils n'étaient point coupables. A quelle équivoque s'abaisser? C'eût été un mensonge indigne d'eux. La mort, d'ailleurs, ne lui avait-elle pas, à lui aussi, gravé déjà son stigmate sur le front? Il ne s'agissait plus que de savoir laquelle des deux victimes elle aurait le plus vite terrassée.

Supplice affreux! S'aborder, chaque matin, d'un regard tranquille; suivre furtivement, avec une désolation stoïque, chaque pas que, dans la nuit, a fait sur des traits adorés la destruction qui s'avance; n'oser même se demander si ce sera aujourd'hui ou demain; se voir ainsi consumer, l'un et l'autre, sans échanger un encouragement ou un regret... Ah! Le meurtrier qui vous prend en traître n'est pas toujours le plus odieux ni le plus lâche.

Et de ces tortures, qui avaient du moins leur grandeur, descendre, presque tous les soirs, aux misérables coups d'épingle que leur infligeait la curiosité imperturbable et taquine de cet homme à qui l'attente d'une réparation aussi vile que ridicule tenait l'esprit suspendu entre toutes les indécisions de l'amour-propre offensé ou satisfait! — Allons! achève ton œuvre, ô mort! hâte-toi! frappe! Et si c'est trop des deux à la fois, choisis à qui le premier tu veux accorder la délivrance!

VI

Le 16 septembre 1816, M. de Trinqueval, en visite à la Grange d'Hauteroche, se trouvait avec Annibal et Julie dans ce petit salon dont nous avons parlé, et qui faisait partie d'un pavillon solitaire, annexé récemment au corps de logis principal, en dehors de l'enceinte murée du château. C'était, pour ainsi dire la campagne à la campagne même, loin de tous les bruits de la ferme et du mouvement importun des paysans et des domestiques. La nuit venait. La conversation tombait à tout instant. Le vicomte impassible, à quelques pas de Julie sur laquelle pesait son regard d'une acuité de plus en plus sombre et soucieuse, ne semblait pas cependant songer encore à se retirer.

— Je crois que le ciel se couvre, dit Annibal.

Et après cette remarque, articulée d'un ton bref, nouveau silence.

M. de Trinqueval feignit de ne pas entendre. Mais il y eut dans sa bouche comme le murmure à demi étouffé d'un ricanement sauvage.

Enfin il se leva, fit quelques pas dans le salon, puis alluma lentement une bougie sur la cheminée, détourna un dernier regard vers Julie, que la lumière atteignait en plein visage, et sans prononcer un mot se dirigea vers la porte.

Annibal l'avait accompagné dans le vestibule, et la porte restait entrebâillée.

— Annibal! lui dit M. de Trinqueval d'un air sévère.

Il s'arrêta, calculant comme un coup de massue l'intention dans ses paroles :

— N'oubliez pas que vous êtes responsable des jours de ma fille!

— Pensez-vous, monsieur, que cette responsabilité m'appartienne? répondit froidement Annibal.

L'effort avait été violent. L'indignation, refoulée au fond de son âme, était près d'en déborder dans un éclat terrible.

M. de Trinqueval, blessé à l'improviste, fit un pas en arrière, comme pour se remettre en garde.

— Que signifie, monsieur...?

— Ah! vous m'avez compris. Rappelez-vous que je ne vous dis pas à demain! repartit Annibal.

Et lui tournant le dos brusquement, il rentra dans le salon.

Tout ce colloque, si heurté et si court, avait eu lieu à voix basse, et dans cette mesure que les gens d'une certaine éducation gardent encore à travers les bouillonnements de la colère. Il semblait que Julie n'en dût pas même percevoir un son. Mais la tension extrême de l'organe communique parfois à l'ouïe une finesse inconcevable.

— Annibal, où êtes-vous? demanda-t-elle.

— Ici, près de vous, répondit Annibal; vous ne me voyez donc pas?

— Non.

Il lui saisit la main: elle était glacée, le pouls ne battait presque plus.

— Que disiez-vous à M. de Trinqueval, et que vous a-t-il dit? poursuivit-elle.

— Rien.

— J'ai tout entendu.

— Eh bien? balbutia Annibal.

Il était à ses genoux, tenant toujours cette main qu'on lui abandonnait sans en avoir peut-être conscience.

— Oh! Annibal, je meurs... je vais mourir! soupira-t-elle.

Et un flot de larmes jaillissant de ses yeux, voila, sous les paupières qui se contractaient, le fiévreux éclair de l'agonie.

— Que je souffre, mon Dieu!

— Julie!

— Tais-toi! tais-toi! N'appelle point.

Elle avait appuyé la tête sur son épaule. Un râle aigu entrecoupait, en sifflant, l'haleine dans la gorge, et il sentait rouler une à une ces larmes brûlantes sur ses joues.

Tout à coup une convulsion la secoua, comme un arbre que l'on déracine. Les doigts de sa main s'écartèrent, se raidirent, et, tout en vacillant, elle essaya de s'attacher à lui, pour chercher la place de ses lèvres.

— Ce souffle, ce baiser... prends, je te les donne.... C'est

l'âme, c'est l'amour; toute l'âme, tout l'amour de ta femme, de ta sœur!

La vie s'était exhalée dans ce dernier mot. Un cri perçant y répondit du vestibule. La porte du salon, vivement poussée, livra passage au vicomte de Trinqueval. Et alors ce fut, au sang près, la fin de la scène dont Annibal, en rêve, avait eu la vision au château de La Trésorière.

M. de Trinqueval s'était arrêté devant le corps de Julie. Il la considérait dans une attitude farouche. Ses yeux étaient fixes, comme ceux de la morte, ses lèvres aussi blanches, mais crispées par la fureur.

— Ainsi, dit-il avec une sombre amertume, on s'est joué de moi... j'étais trompé!

Navré de douleur, Annibal n'avait point quitté les genoux de Julie. Il venait de relever ses pieds sur le divan, et s'inclinait vers elle pour lui rendre le baiser d'adieu.

D'un soubresaut, il fut debout. Son regard aussitôt, tombant comme la foudre sur M. de Trinqueval, eut une expression si formidable, que le visage du vicomte, horriblement pâle déjà, en devint livide.

— Sortez!

C'était plus qu'un ordre. C'était l'explosion de tout ce que la haine, — une haine irrémissible, — le mépris, le dégoût, peuvent accumuler d'impérieux et d'insultant, dans la voix humaine.

Le vicomte, tremblant, bouleversé, rebroussa vers le seuil de la porte.

— Marquis, nous nous reverrons ailleurs! lui cria-t-il avant de partir.

L'accent était venimeux, le geste menaçant.

— Oui! devant Dieu! dit Annibal; je sais un refuge où braver toutes vos vengeances!

Le bruit des pas de M. de Trinqueval se perdit bientôt à l'extérieur du vestibule. Annibal en ferma la porte à clef, et, revenu dans le salon, se laissa aller en sanglotant sur le corps encore tiède de Julie.

VII

Lorsque le lendemain, à La Trésorière, le valet de chambre Marcellin voulut s'assurer s'il faisait jour chez M. de Trinqueval, ce ne fut pas sans étonnement qu'il l'aperçut levé, contre son usage, et assis, tout habillé de la veille, devant un bureau chargé de papiers épars, que ses yeux parcouraient au fur et à mesure, avec un soin extrême, à la lueur de deux bougies à demi consumées, pour les chiffonner ensuite ou les déchirer, et les lancer de loin, pêle-mêle, au milieu de la cheminée.

— Brûlez tout cela, Marcellin !

Et se renversant sur le dossier de son fauteuil, comme fatigué de cet exercice, M. de Trinqueval, sans tourner la tête, attacha un regard distrait sur la corniche du lambris, d'où pendait, à côté de celui de sa mère, Armande de Thoirac, le portrait du chevalier de Fredoli, premier vicomte de Trinqueval.

Marcellin se mit en devoir d'obéir; puis, tout en attisant le feu sous le tas de paperasses, et d'un ton mystérieux, qu'il s'efforçait de rendre contristé et pathétique, le drôle apprit à son maître qu'un domestique venait d'arriver de la Grange d'Hauteroche, annonçant que Marius, le soldat du marquis Scipion, inquiet de ne pas voir M. Annibal dans l'appartement de la tour, non plus que Mlle Victoire n'avait vu madame dans le sien, s'était dirigé avec elle, après avoir visité tout le château, vers le pavillon isolé du jardin, qu'il avait dû en enfoncer la porte, et qu'on les avait trouvés morts tous les deux dans le salon, madame sur le divan, monsieur à genoux devant elle, les lèvres collées sur une de ses mains.

Pendant tout ce récit, le vicomte n'avait pas même donné le moindre signe de l'émotion la plus légère et la plus fugitive. Quand il fut terminé, c'est tout au plus si un sourire comprimé de résignation, d'indifférence dédaigneuse, indiqua que son oreille y eût prêté quelque attention. Enfin, et comme conclusion d'un soliloque commencé tout bas, qu'involontairement il formulait plus haut :

— Ah ! ah ! lui aussi ! fit-il entre les dents.

Ce fut tout. Il n'avait point changé de posture. Ses yeux

demeuraient en quelque sorte cloués sur les deux portraits, par une opération inflexible de l'esprit qui en tendait le ressort jusqu'à le rompre.

— Monsieur demande-t-il sa voiture? dit Marcellin.

Point de réponse. Après une pause :

— Si monsieur ne désire point sortir, quelle réponse faut-il qu'on rapporte à Hauteroche?

Le vicomte ne sourcilla pas.

Marcellin descendit au rez-de-chaussée, congédia le domestique, et, au bout d'une heure, n'entendant ni sonner, ni remuer dans la chambre, il en rouvrit la porte avec précaution. Les deux bougies achevaient de s'éteindre sur le bureau. Le cou, les épaules, les bras de M. de Trinqueval avaient une rigidité singulière; ses prunelles, braquées sur le mur, avaient un éclat qui n'était plus celui de la pensée. Marcellin s'approcha, le toucha, par un geste d'impatience, empreint encore de réserve et de respect, mais qui, sans être certes de l'affection, témoignait pourtant de quelque inquiétude.

— Monsieur.... Monsieur....

Même immobilité, même silence.

Ah! race altière, race dure, que celle des Fredoli, et, dans le bien comme dans le mal, encline à périr, non à transiger! L'âme indomptable, mais étroite, du vicomte de Trinqueval n'avait pu résister à cette déception définitive, irrémédiable; au renversement total de l'unique espérance, qui avait été l'illusion à la fois et le supplice de sa vanité. Cet échafaudage, soutenu si longtemps et avec tant d'énergie, avait, en s'écroulant, effondré le cerveau. Défaillance et ruine, non de la volonté, mais de l'intelligence! Il ne pensait plus, il ne souffrait plus. Il était idiot.

Les habitants de Montpellier, durant trois années consécutives, eurent le spectacle, véritablement digne de compassion, d'un homme jeune encore et vert en apparence, mais aux trois quarts paralysé, que promenaient, quand il faisait beau, dans une chaise à porteur, sur le boulevard de l'Hôpital, quatre valets de pied, accompagnés d'un autre domestique en habit de ville, espèce de factotum investi, à ce qu'il semblait, d'une autorité officielle sur eux. Les quatre valets (nous en avons dit les noms), enlevaient, en se relayant, les bâtons de la chaise; et le factotum, qui n'était autre que Marcellin, marchait à côté de la portière, veillant sur le pauvre infirme, dont les traits, d'une placidité stupide, ne recevaient d'ailleurs aucune impression appréciable des objets

extérieurs. Il ne parlait point, il n'entendait point, ni ne regardait ou ne *voyait* peut-être, bien que les prunelles eussent conservé le rayon tout passif qu'y avait laissé l'esprit, en s'envolant, de même qu'un dernier reflet de soleil se dégrade lentement sur une eau limpide. Marcellin assurait même qu'il dormait ou paraissait dormir, les yeux ouverts. Masse inerte, on l'emballait au seuil de l'hôtel; on l'y déballait, au retour, comme un plomb.

L'Etat avait désigné un curateur au vicomte de Trinqueval, héritier naturel du marquis d'Hauteroche et dernier représentant des deux branches de la maison de Fredoli. La mort donna enfin un coup de pioche dans ce décombre, y ensevelissant la bête après l'homme. Encore un grand nom qu'elle rayait impitoyablement du Livre d'or de la noblesse de France; un apanage féodal, une immense fortune absorbés par la pompe aspirante et égalitaire du fisc. Mais dans le nivellement d'un de ces sommets splendides, ainsi que dans tous les autres, est-ce que le doigt de Dieu n'était pas visible?

AUGUSTIN CHEVALIER.

MANDOLINES

I

Je porte le cruel souci
De craindre et d'espérer sans trève,
Et je vis comme dans un rêve :
— Le mal d'aimer m'a fait ainsi.

Celle que j'aime sans merci
N'eut pour moi qu'une pitié brève!
— Je porte le cruel souci
De craindre et d'espérer sans trève.

Le vent du soir qui, sur la grève,
La vit errer, la pleure aussi :
— Moi je vis comme dans un rêve!
Le mal d'aimer m'a fait ainsi.

II

— La bouche ne sait pas le mensonge du cœur. —

J'aime ta bouche rouge et franche,
Ta bouche au sourire moqueur!
— Ma bien-aimée est toute blanche. —
Mais sa lèvre qui me brûlait
En fleur de pourpre étincelait.

— Le regard ne sait pas la trahison du cœur. —

J'aime tes grands yeux de pervenche,
Tes yeux bleus au regard vainqueur!
— Ma bien-aimée est toute blanche. —
Mais son regard qui me troublait
En fleur d'azur étincelait.

— J'ai pleuré, comme toi, la misère du cœur. —

Mon souvenir sur toi se penche,
Très-douloureux, mais sans rancœur;
— Ma bien-aimée est toute blanche. —
Et son front pur qu'elle voilait
En fleur de neige étincelait.

III

L'œil inquiet des violettes
Suit le bleu rayon de vos yeux,
Et les lis, aux manteaux soyeux,
Sont très-jaloux de vos toilettes.

Devant vos rires éclatants
Ont fui les fauvettes moroses;
Vos lèvres sont l'oubli des roses:
— Vous faites grand tort au printemps.

Puisque vous m'oubliez dans l'ombre,
Doux astre aux fuyantes chaleurs,

Avec les oiseaux et les fleurs
J'irai pleurer dans le bois sombre.

IV

Comme un rideau, sous la blancheur
De leurs corolles rapprochées,
Les lis ont enfermé leur cœur :
— Les coccinelles sont couchées.

Et, jusqu'au rayon matinal,
Au cœur même des lis, cachées
Comme en un rêve virginal,
Les coccinelles sont couchées.

— Les lis ne dorment qu'un moment : —
Veux-tu pas que, têtes penchées,
Nous causions amoureusement?
— Les coccinelles sont couchées.

V

J'avais grondé mon triste cœur
Qui ne veut plus jamais s'éprendre;
Il m'a dit, douloureux et tendre :
— On m'a tué d'un ris moqueur !

Et j'ai grondé mon triste cœur
De s'être ainsi laissé surprendre;
Il m'a dit : — Sa voix était tendre,
Je n'ai pas vu son ris moqueur.

J'ai pardonné mon triste cœur
D'un mal que j'appris à comprendre :

— Hélas, je meurs d'une voix tendre,
Ainsi que lui d'un ris moqueur!

VI

Lève-toi, chère ensevelie!
Déchire ton linceul de fleurs.
Tu n'as pas oublié mes pleurs?
— La plus chère larme s'oublie.

Je te retrouve un peu pâlie.
Qui t'a pris tes chères couleurs?
— J'ai longtemps dormi sous les fleurs
Et le plus doux charme s'oublie.

Je ne sais par quelle folie
Je t'aime encor sous tes pâleurs...
Viens! les roses boiront tes pleurs!
— Le chemin des roses s'oublie.

ARMAND SILVESTRE.

LES PAÏENS

A TRAVERS LES SIÈCLES (1)

Leconte de Lisle : *Poemes antiques*, *Poemes et poesies* ; *Poésies barbares*, poésies inédites ; *Traductions complètes d'Homère*, *Hésiode*, *Orphée*, *Theocrite*, *Bion*, *Moskhos*, *Tyrtée*, *Anacréon* (7 volumes), chez Alphonse Lemerre. — Louis Ménard : *Poëmes*, *Du Polythéisme hellénique*, *La morale avant les philosophes*, *Hermès Trismégiste* (4 volumes), chez Didier et chez Charpentier. — Emile Lamé : *Julien l'Apostat* (1 volume), chez Charpentier. — Albert Castelnau : *Zanzara*, études sur la Renaissance en Italie ; *La Question religieuse* (3 volumes), chez Lacroix et Verboeckhoven. — Gebhart : *Cours sur la Réforme et la Renaissance dans la littérature allemande* (Revue des Cours littéraires). — F.-D. Bancel : *Les Révolutions de la parole* (1 volume), chez Degorce-Cadot.

XIII

LE ROMANTISME CATHOLICO-FÉODAL.

Depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution française, (nous venons d'en être témoins), quel prodigieux épanouissement de la séve antique ! Puis, comme si l'arbre eût été épuisé d'avoir fourni tant de fleurs et tant de fruits, il y eut, — surtout sous l'Empire, — un temps de stérilité, auquel succéda une de ces pousses inattendues, exubérantes, qui révèlent à la fois excès de vie et floraison devant être suivie d'un prompt étiolement. C'était là le Romantisme, qui fut un retour au moyen âge, comme la Renaissance avait été un retour à l'antiquité.

Cette réaction fut motivée par bien des causes, et rien de plus complexe que la coalition de sentiments et d'intérêts, de passions et de calculs, de tendances progressives et de ten-

(1) Voir les livraisons des 10 et 25 septembre.

dances rétrogrades, de rêves de liberté et de restauration monarchique, de soif de justice et d'appétit des priviléges, coalition du bien et du mal qui allait enfanter l'ère nouvelle.

Pour se défendre et pour sauver la « Patrie en danger, » la Révolution avait eu le malheur de se faire momentanément terrible, et Mme Roland avait pu s'écrier : « O liberté, que de crimes l'on commet en ton nom ! » Puis, surgissant de nos divisions sanglantes, les tournant à son profit, un soldat parut, dans le prestigieux éclat de la victoire, et traîna la France après son char de triomphe, son char de guerre, qui foulait sous ses lourdes roues le corps, le sang, l'âme, la liberté, la sainteté de l'espèce humaine.

Or, après tant de travaux, de combats, de tourments et de malheurs, on ne sentit plus qu'un immense besoin de repos, et, dans cette lassitude pleine d'angoisses, il s'éleva du sein des foules une voix de désespérance qui disait : Quoi ! trois siècles d'études, d'efforts, de recherches, de découvertes, n'ont abouti qu'à une effrayante déception ! Quoi ! le rêve des Républiques, que nous inspiraient les Plutarque, ne s'est réalisé pour nous que par la Terreur et la tyrannie impériale ! Quoi ! les dieux de la nature qu'invoquaient les poëtes n'ont semé parmi nous que les vices, les crimes et les remords, et la Raison, notre déesse, ne s'est personnifiée à nos yeux que dans une prostituée trônant sur l'autel et menant des saturnales dans la cathédrale de Paris ! Il est donc bien vrai, comme nous l'avaient dit sans cesse les docteurs de l'Eglise, que la liberté enfante le seul désordre, que la raison humaine, livrée à ses propres forces, conduit la société aux abîmes !

Et, tandis que cette voix montait comme un chœur, chacun, selon ses passions, ses préjugés ou ses lumières, mêlait sa note distincte au concert général. Ainsi, l'orgueil, les égoïsmes des castes privilégiées, qui semblaient avoir franchement abdiqué dans la nuit solennelle du 4 août, se réveillèrent au sein de la noblesse. Les prétentions cléricales, qui, elles, n'avaient jamais abdiqué, se manifestèrent plus vivaces ; et noblesse, clergé, s'unissant pour rétablir le trône et l'autel, proclamèrent, par l'organe de Joseph de Maistre, la Révolution « œuvre infernale. »

Les peuples eux-mêmes s'étaient levés dans ce mouvement de réaction, mais poussés par d'autres causes. La Déclaration des Droits de l'Homme avait posé l'intelligence libre au-dessus des fatalités de nature, glorifié la raison, qui seule fonde

l'union volontaire des esprits, rêvé en un mot l'unité morale du genre humain. Comment il fut répondu à cet évangile nouveau, nul ne l'ignore. « Qui ne le reconnut? n'y sentit Dieu? s'écrie M. Michelet. Quel cercle on vit autour! Le monde américain y fut en Thomas Payne, la Pologne en Kosciuszko. Le maître du Devoir (ce roc de la Baltique), Kant s'émut. On y vit pleurer le vieux Klopstock, et ce fier enfant, Beethoven. Le grand stoïcien Fichte, au plus cruel orage, ne s'en détacha pas. Il nous resta fidèle. En plein 93, il publia son livre sur l'immuable droit de la Révolution. » Le grand historien n'a point nommé, là, toutes les patries, toutes les hautes âmes qui suivirent l'élan. L'Italie s'y trouva avec son poëte Monti et surtout avec Ugo Foscolo, l'Angleterre, avec le malheureux et illustre chimiste Priestley, nommé citoyen français par la Convention; et l'Allemagne encore, par ses deux premiers poëtes, Schiller, qui eut même honneur que Priestley, et Gœthe, l'impassible Gœthe, qui, le soir de Valmy, au bivac, devant ses compatriotes vaincus, prononça ces paroles prophétiques : « En ce lieu et dans ce jour, commence une nouvelle époque pour l'histoire du monde. » Qu'importe que les rois se soient déclarés contre nous, quand les vrais pasteurs des nations, leurs grands hommes, étaient avec nous? On sentit courir dans le monde entier comme un généreux frisson, un long tressaillement de fraternité universelle.

Mais bientôt vint l'Empire, l'Empire considéré, hélas! comme l'héritier et le continuateur de la Révolution, l'Empire opprimant les peuples, imposant aux peuples des rois étrangers : les peuples alors, dans le besoin de se défendre, de s'affirmer, réveillèrent leurs vieux instincts de race, leurs haines assoupies; ils retournèrent à leurs croyances natives, aux traditions de leurs berceaux. Les Royaumes se levèrent contre la France, contre la nation qui avait si largement ouvert la Patrie humaine; et, chose lamentable! les Royaumes avaient raison! c'est que la France ne représentait plus alors que la force, le despotisme, tandis que l'idée, la liberté agitaient de leur souffle les drapeaux qui marchaient contre nous, et derrière lesquels marchaient les rois. Ainsi, le monde féodal, les despotes de l'Europe se trouvèrent consolidés, au nom des indépendances nationales.

Les grands événements de la Révolution et de l'Empire accomplis firent, d'autre part, naître dans les âmes un sentiment historique nouveau et profond. Ces forces populaires qu'on avait vues soulevées, cet immense branle-bas donné

aux nations, firent sentir qu'il y avait, dans l'histoire, autre chose que ce qu'on y avait seulement vu jusqu'alors, c'est-à-dire des dates, des nomenclatures, une série de biographies royales. Les historiens fouillèrent dans les entrailles des peuples ; et l'on reconnut qu'on avait été souvent partial, injuste, aveugle à l'égard du passé ; que le moyen âge honni n'était pas tout entier l'œuvre des prêtres et des rois ; que les foules avaient marqué d'un sceau énergique les monuments de cette époque. Les siècles gothiques furent alors d'autant plus observés qu'ils avaient été plus méconnus. Chateaubriand, Augustin Thierry, MM. Michelet, Quinet, les ressuscitèrent. Aux pages ternes des Anquetil, des Millot, des Velly succédèrent des tableaux pleins de couleur et de vérité. Les morts reprirent une âme, leur âme d'autrefois : Restauration de l'histoire, impérissable titre d'honneur !

Bientôt se groupa, riche de ces conquêtes, une véritable légion d'artistes. A leur tour, ils sentirent en quelle pitoyable décadence la poésie était tombée avec les versificateurs de l'Empire, les pâles pseudo-classiques, Briffaut, Parseval de Grandmaison, Luce de Lancival, Campenon. Chez ces derniers, ni sentiment de la nature, ni cri du cœur, rien que la mort. Les nouveaux venus se dirent que les principes de vie pour l'art sont dans la liberté, dans l'originalité, dans l'émotion ; mais, parce que l'art du moyen âge échappe aux lois d'harmonie naturelles à l'art grec ; parce que l'art du moyen âge semble, plus que l'art grec, laisser place à la fantaisie ; parce que l'art du moyen âge est plus tourmenté que l'art grec, c'est dans l'art du moyen âge qu'ils virent la liberté, l'originalité, l'émotion, en un mot, le salut.

Et voilà comment, par toutes les classes de la société, par les lettrés et les ignorants, par les foules et les conducteurs des foules, le moyen âge près d'être enseveli ressuscita. Réaction prodigieuse qui allait dominer la politique, la philosophie, les lettres et les arts, et jusqu'à un certain point, la science elle-même. Telle fut l'ère du Romantisme.

Issu de forces génératrices très-diverses, le Romantisme présente des aspects fort divers : Complexité de causes, d'où complexité d'effets. Il y eut des écoles rivales, ennemies. M. Michelet est romantique, M. de Falloux aussi ; or, il n'y a pas plus de distance entre la terre et les étoiles qu'entre ces deux historiens.

Tous les Romantiques cependant avaient eu même point de départ : le culte du moyen âge ; mais, à mesure qu'on avançait,

l'accord d'un moment se rompit pour toujours. Les uns, les plus grands, les plus généreux, sortirent d'une route qui menait aux ténèbres; les autres... (puissent-ils, dans le jugement de l'avenir, trouver leur digne récompense!) c'est à ces ténèbres qu'ils ont voulu conduire la société. Ils n'ont que trop réussi, hélas! Et c'est pourquoi, malgré notre admiration, notre respect, pour les vrais génies, tels que Lamartine et Hugo et Michelet, qui donnèrent au Romantisme tant d'éclat, nous réprouvons le Romantisme. Si les hommes qui l'ont enfanté méritent notre vénération, c'est qu'ils ont, tout les premiers, renié l'œuvre de leur jeunesse. Le Romantisme apportait de superbes présents, et nous les garderons; mais, en principe, il contenait la mort. Nous qui arrivons, marchons à la vie! Nous pouvons nous instruire par l'expérience de nos pères; faisons donc l'examen des doctrines qui les ont guidés.

Nous allons esquisser ici l'histoire de la littérature au dix-neuvième siècle, dans son grand mouvement d'ensemble. Puis, nous saluerons le génie antique se relevant avec M. Leconte de Lisle et les néo-païens. Dès lors, le mouvement romantique est révolu, et nous pouvons le suivre dans son origine, dans son développement et sa fin. Trois dates caractérisent ces trois périodes : 1815, 1830, 1851!

Le caractère commun à ces trois phases, c'est l'absence du Rationalisme, non-seulement chez les poëtes, mais chez ceux qui se disaient les philosophes du système. Fidèles à la méthode expérimentale, de vrais philosophes se fussent réclamés du dix-huitième siècle et en auraient dit la grandeur. La phalange des artistes, par besoin de nouveauté, rompit bruyamment avec ce siècle qu'elle accusa de platitude. Les Encyclopédistes avaient fait prédominer la Raison : pour les nouveaux venus, la Raison fut suspecte. Les Romantiques de la première période, en effet, subordonnèrent tout au Sentiment; ceux de la seconde, qui furent les mêmes hommes souvent, mais transformés, proclamèrent la royauté de l'Imagination; enfin, avec la troisième période, des hommes nouveaux, dépourvus des qualités de leurs devanciers, exagérant leurs seuls défauts, ne firent plus appel qu'aux Sensations physiques.

XIV

PREMIÈRE PHASE DU ROMANTISME

Le néo-christianisme du dix-neuvième siècle, comme le christianisme primitif, naquit au milieu du formidable écroulement d'un monde. Trône et autel étaient tombés; l'empire, en voulant relever l'un et l'autre, n'avait fait qu'ajouter ses propres débris à tant de ruines. Où trouver un refuge? Où trouver la sécurité, l'immuable? Question éplorée qui monte de tous les cœurs! Sphinx qui ronge et *René*, et *Obermann*, et *Adolphe*, et *Werther*, et *Manfred*, et *Jacopo Ortis*; et c'est l'inquiétude de ce problème qui donne à ces héros de l'idéal, à travers leur folie, un côté vraiment humain dont la grandeur impose. Adieu, la sérénité, le sourire des Olympiens! la source des larmes s'est rouverte. Cette même tristesse profonde, ce même dégoût de la vie qui s'étaient emparés d'un saint Basile, d'un saint Grégoire de Nazianze, se manifestent avec le retour à la foi de ces Pères. Dans ses *Méditations*, on pourrait dire dans ses lamentations, Lamartine n'est que la grande et harmonieuse lyre vibrant au souffle de ses contemporains.

Les nombreux écrivains qui, tout récemment, lors de la mort du grand poëte, ont parlé de l'étonnement qu'il souleva dès son apparition, ceux-là ou n'ont point vécu, ou ne se sont point transportés en esprit à cette époque. Lamartine ravit les âmes, mais ne les étonna point. Il excita de la joie, de l'enthousiasme, du délire : nulle surprise. La poésie d'alors était déjà toute élégiaque : c'était *la Chute des feuilles*, de Millevoie; *la Pitié*, de Dellille; *le Printemps d'un Proscrit*, de Michaud; *le Jour des Morts*, de Fontanes, et surtout, dans son immortelle tristesse, le *René* de Châteaubriand.

Désabusées sur la terre, les âmes rêvaient au-delà, altérées de l'Infini. Mais comment satisfaire une telle soif? Comment saisir l'insaisissable? Où l'Infini se révèle-t-il? Et l'on s'attacha à ce qui déroule sous les yeux les plus vastes tableaux : la Nature! à ce qui fait vibrer le cœur avec le plus d'intensité : l'Amour! à ce qui comble le mieux les mystiques désirs : la Religion! Nature, Amour, Religion, trois sources où le Romantisme devait tremper à la fois l'âme humaine!

En vérité, durant le dix-septième et le dix-huitième siècle, le sentiment de la nature s'était bien affaibli, si l'on entend par là le sens des harmonies intimes, des mystérieuses affinités qui existent entre l'âme et l'univers. Hé bien! comme l'a dit excellemment le néo-païen, M. Anatole France : « la poésie romantique rendit à l'être humain cette précieuse sympathie du milieu ambiant... L'âme humaine est profondément baignée dans l'âme universelle. *Il y a des larmes dans les choses.* » Cette belle vérité, l'art antique l'avait si peu méconnue, que c'est Virgile lui-même qui l'a exprimée. La gloire du Romantisme fut d'y revenir; mais son tort, sa faiblesse fut de ne chercher dans la nature qu'un écho, rien qu'un écho, aux plaintes des âmes lassées du monde. Dans cette nature qui prodigue force, sérénité et joie à ceux qui vraiment vivent d'elle, le Romantisme ne sut d'abord trouver qu'une nouvelle cause d'allanguissement. O vous qui cherchez la nature, prenez-moi la charrue du laboureur, et tracez des sillons dans la plaine; prenez-moi le fusil du chasseur et poursuivez le sanglier et l'ours sur la montagne; prenez-moi le sac et le bâton du pionnier, et, en avant! franchissez forêts vierges, pampas et déserts! Vous sentirez alors la nature vivre et tressaillir en vous, car elle est toute activité! Les poëtes romantiques se couchèrent mollement devant les beaux horizons, et, les bras tendus, implorèrent la joie de l'âme : l'énervement seul leur répondit.

En même temps, ils se tournaient avec ardeur vers l'Amour. Pour la plupart, aimer devint le premier besoin, bientôt l'unique devoir. La femme fut chantée et rechantée, non la femme forte, mais seulement amoureuse; non la rude ouvrière du ménage, la compagne du mari, la mère des enfants, mais l'idole des salons, la rêveuse du bord des lacs, la femme oiseau et fleur; non Cornélie ni Mme Roland, mais Elvire, mais l'héroïne de *Volupté*. Or, outre que l'amour seul est corruptible de sa nature, car là où le sentiment domine la raison, il y a bientôt allanguissement du cœur, puis débauche des sens; oui, outre que l'amour pour l'amour mène fatalement à ce déclin, il ne pouvait suffire à la vie entière. Mme de Staël avait beau s'écrier, et tous les romantiques avec elle : l'amour donne la sensation de l'éternité! Pour trouver l'Immuable, l'Absolu, ce besoin des âmes fatiguées de tant de cataclysmes, il fallait s'élever au-delà de la terre : jusqu'au ciel; se reposer plus haut que dans l'amour : au sein même de Dieu.

Les Romantiques avaient uni l'Amour à la Nature; ils unirent aussi l'Amour à la Religion. De là sortit cette poésie où les parfums de boudoir se mêlent à l'encens du sanctuaire, religiosité sensuelle, volupté pieuse qu'on respire dans bien des œuvres contemporaines. En somme la poursuite d'un but unique dominait tout. Par la nature, par l'amour, par la religion, unis dans un accord étrange, on s'élevait au mysticisme catholique. On voyait là le souverain bien!

La simplicité de cette béate doctrine ne permit même point aux générations d'alors de remarquer les penseurs solitaires qui cherchaient, en dehors du catholicisme, la reconstruction de l'ordre social. Quoi! ils osaient, les téméraires, invoquer la philosophie, pour relever ce que la philosophie seule avait détruit! D'où viennent les catastrophes? C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire, c'est la faute à la raison. O perverse, coupable, criminelle, maudite raison humaine!

Et M. de Bonald vient la courber, Joseph de Maistre l'écraser sous la raison divine; les poëtes en chœur chantent les vertus théologales. On ne demande plus ce qui doit convaincre, mais seulement ce qui peut émouvoir. « J'ai pleuré, et j'ai cru! » dit Chateaubriand, et il n'en fallait pas plus, à une époque sentimentale, pour expliquer comment, au lit de mort de sa mère, le philosophe passa tout à coup de l'incrédulité à la foi. Aussi, dans son *Génie du Christianisme*, le livre capital d'alors, il ne s'inquiète guère si la religion est vraie : il lui suffit de la sentir émouvante, belle, poétique. Avec lui, le siècle retourne au mysticisme, et, tout jeune encore, celui que Chateaubriand baptisa du nom « d'enfant sublime, » s'écrie à son tour dans la *Muse française :* « C'est à fortifier le souffle divin, à ranimer le flambeau céleste, que tendent aujourd'hui les esprits vraiment supérieurs. » Or, que fallait-il pour fortifier ce souffle, pour ranimer cette flamme? Alexandre Soumet l'indiqua : « Rassembler dans un même foyer les rayons épars de nos saintes croyances. » Le foyer, ce fut le *cénacle*, ce temple de l'art régénéré. Fi de Voltaire,

. . . . Ce singe de génie
Chez l'homme en mission par le diable envoyé!

Mais honneur à nos vieux trouvères et troubadours! Les tragiques du dix-septième siècle sont bien pâles, bien incolores. Racine a volé la gloire. Lisez les mystères et miracles du moyen âge: Voilà le drame dans sa sublimité!

O revirement des choses humaines! Durant trois siècles, l'esprit en France, et avec une force irrésistible, avait été entraîné vers la pensée comme vers les formes des Grecs et des Romains. On avait vu le pieux archevêque de Cambrai, chargé de l'éducation d'un enfant qui devait être roi, écrire le *Télémaque* païen, et, dans toutes ses leçons, s'inspirer bien plus de la sagesse de Minerve que de celle de l'Esprit saint; on avait vu l'évêque de Meaux lui-même, cerveau tout biblique, admirant l'art grec dans ses plus pâles imitations, méconnaissant l'art chrétien dans ses monuments les plus grandioses, préférer le Val-de-Grâce à Notre-Dame de Paris. Avec l'aurore du dix-neuvième siècle, quelle métamorphose! On eût dit voir renaître la grande ombre de saint Remy disant à notre France : « Adore ce que tu as brûlé; brûle ce que tu as adoré! »

L'heure, en effet, n'était pas bien loin, où, sous les ordres de l'abbé Gaume, toute une croisade devait s'armer contre les poëtes antiques, réclamant que l'école expulsât ces damnés. Ce fut la franche tentative de chrétiens conséquents. Est-ce que saint Paul, à Ephèse, ne fit pas brûler les livres païens? Ce n'est que par des compromis et la tiédeur de la foi qu'on peut défendre la gloire d'Homère et de Virgile. D'ailleurs, à quoi bon ces poëtes, quand on a l'Ancien et le Nouveau Testament? A quoi bon Tacite, quand on a Grégoire de Tours?

Dès le début du Romantisme, ce Grégoire de Tours fut en singulier honneur; on l'appela historien national; l'architecture catholique, soit romane, soit gothique, fut nommée nationale; tout ce qui tenait au moyen âge fut proclamé national. Le dix-huitième siècle avait créé le mot philanthrope; il voulait être simplement humain. Qu'était-ce que cela? Être national fut tout. Oh! la merveilleuse trouvaille! C'était, en flattant l'amour-propre d'un peuple, lui donner à croire que tout ce qu'on avait édifié depuis la Renaissance, était étranger à son génie; c'était, par le goût de l'ogive, rattacher la jeunesse aux vieilles institutions féodales; c'était enfin, en mettant en honneur les distinctions de pays et de races, séduire les artistes, amants de la variété.

Le Romantisme, ère d'artistes, ne professa qu'une médiocre admiration pour les siècles modernes, où l'idée du droit tendit à introduire l'uniformité parmi les peuples et les individus. Vive le « bon vieux temps! » où l'on ignore le terme égalitaire de citoyen; mais où foisonnent les variétés de races et de castes, où l'on voit passer rois, princes, ducs,

marquis, comtes, vicomtes, vidames, barons, chevaliers, papes, cardinaux, évêques, abbés; moines, bourgeois, manants, serfs et truands, tous avec leur costume distinctif! Quel bariolage sublime ! Voilà la terre promise du pittoresque, dont Walter-Scott s'est rendu maître et seigneur ! Walter-Scott est, certes, un historien humain, idéal; oui ; mais ce qu'en lui nous devons admirer avant tout, c'est le peintre. « Nous aimons à retrouver en lui, écrivait le jeune et déjà puissant Victor Hugo, nos ancêtres avec *leurs préjugés, souvent si nobles et si salutaires*, comme avec leurs beaux panaches et leurs bonnes cuirasses. »

Cet amour du pittoresque pourrait nous mener loin. Nous l'apprécions comme moyen, non comme but. Nous aimons les trouvailles archéologiques; mais nous croyons qu'il faut regarder dans le passé, en se plaçant toujours au point de vue du progrès présent et pour préparer l'avenir. L'entendent-ils de la sorte les Romantiques attardés de nos jours ? Ils tâchent — vaine tentative ! — de réveiller l'esprit provincial d'autrefois. Vieux us, vieilles coutumes, vieux costumes, vieilles fêtes, vieilles cavalcades, vieilles mascarades, vieilles légendes, vieilles superstitions, vieux patois : on veut ressusciter tout cela, et l'on insulte à qui combat pour l'idée contraire. O bouffonne revendication du gothique !

Ce terme de gothique, jadis si méprisant, devint, avec le Romantisme, un titre de gloire; et, de toutes parts, l'ogive renaît, s'élance, rayonne, flamboie. Goules, aspioles, salamandres, vampires, nains, dragons, tarasques, gargouilles se raniment. Chateaubriand, par ses *Martyrs*, voulut prouver la supériorité du merveilleux chrétien sur les mythes du Paganisme. Boileau et tout son siècle en avaient jugé autrement; mais qui n'eût trouvé la démonstration de Chateaubriand irréfutable, quand le poëte eut lâché dans les airs, comme un essaim d'oiseaux, l'Ange du Soir, l'Ange du Matin, l'Ange de la Nuit, l'Ange de l'Aurore, l'Ange du Silence, l'Ange de la Paix, l'Ange de la Guerre, l'Ange du Bien, l'Ange du Mal, et la ribambelle d'Anges enfantés par ceux-là? En même temps, les *Odes* et *Ballades* s'épanouissaient dans le ciel de la poésie, semblables aux rosaces des cathédrales, ou prenaient parfois le vol lugubre des chauves-souris.

Tel fut le Romantisme, dans sa première période. Ayant pris le moyen âge pour idéal, il devait fatalement aboutir, en littérature, à la glorification systématique du fantastique et souvent du grotesque; en religion, à l'abdication de la li-

berté de conscience; en philosophie, à l'infaillibilité du pape, en politique à l'absolutisme du roi. La liberté pour prémisses, le despotisme pour conclusion : tel fut le brillant et néfaste syllogisme romantique.

Disons-le encore : les hommes de génie qui enfantèrent le mouvement, ne virent point, d'abord, où il mènerait la France et l'Europe. Forts de leurs sentiments généreux, les Chateaubriand, les Michelet, les Quinet, les Hugo, les Lamennais marchaient droit, sans inquiétude comme sans remords; ils ne voyaient point les Marchangy, les hommes noirs qui les suivaient, et l'avenir ne pourra que leur reprocher une imprévoyance, chèrement expiée déjà. Cette imprévoyance, d'ailleurs, fut alors universelle. On croyait indestructible le monument de la catholicité, indestructibles les œuvres par lesquelles on l'a restauré, soutenu ou embelli. Chacun pensait alors ce que M. Thiers a dit du livre de Chateaubriand : « Le *Génie du Christianisme* vivra, comme ces frises sculptées sur le marbre d'un édifice vivent avec le monument qui les porte. » Que pouvaient contre les idées générales les protestations de quelques lettrés, nourris du dix-huitième siècle, gardant la lumière de la raison, mais privés de ce don que possédaient leurs adversaires : la flamme du génie poétique? Que pouvaient même les esprits supérieurs, tels que le grec Paul-Louis Courier. Dès 1802, Marie-Joseph Chénier, écrivait sa fameuse satire, *Les nouveaux saints*. Ce n'était alors qu'une prophétie. Quand, après 1815, elle eut reçu une première réalisation, la plupart des maîtres du Romantisme firent volte-face. Le trône de Charles X fut brisé; l'on vit paraître l'école da 1830.

XV

SECONDE PHASE DU ROMANTISME

La première période avait été rétrograde, la seconde fut progressive; l'une avait été autoritaire, l'autre fut libérale : en somme, immense pas en avant. Les philosophes ne s'appellent plus Bonald ni de Maistre. Le doux Ballanche forme la transition par laquelle on passe aux Saint-Simoniens, Pierre Leroux et Jean Reynaud. Lamennais place toujours le

criterium de la vérité et le principe du pouvoir dans le sentiment universel; mais ce sentiment, dont le Catholicisme lui avait semblé dépositaire, c'est dans la Démocratie qu'il le cherche maintenant. Selon lui, entre l'Eglise et le Peuple, il y a schisme. Buchez et Roux veulent le combler, et alors on voit naître cette école, à la fois mystique et révolutionnaire, qui dénigre Voltaire, exalte Rousseau; se déclare ennemie des rois et considère les papes les plus absolus, tels que Grégoire VII, comme de grands démocrates; associe le Christ à Saint-Just, appelle la croix « le plus bel arbre de liberté qui ait encore été planté dans le monde, » trépigne au chant de la *Marseillaise*, comme aux sermons de Lacordaire; et, se croyant hostile aux jésuites, applaudit à l'œuvre du célèbre prédicateur : la restauration de l'ordre des Dominicains.

Alors encore, Bordas-Demoulin, inférieur à Cousin au point de vue historique, mais bien supérieur comme métaphysicien et surtout comme homme, consacrait sa vie à cette même tâche ingrate d'unir le Catholicisme et la Démocratie, la Foi et la Raison. Il devait mourir à l'hôpital, laissant quelques élèves, dont le plus éminent, François Huet vient de s'éteindre (juillet 1869) après avoir proclamé hautement, dans son livre, la *Révolution religieuse au dix-neuvième siècle*, qu'il regardait comme impossible la tentative du maître vénéré. — Impossible ! telle est la conclusion à laquelle sont arrivés les vrais penseurs de l'heure présente. Tous, en effet, quelle que soit leur école, proclament l'émancipation complète à l'égard des dogmes.

On n'en était point là, en 1830. Et, d'abord, c'était, dans les faits du moins, le triomphe de l'Eclectisme. Oh ! l'habile système que l'Eclectisme ! macédoine de principes qu'on va butinant au gré de sa conscience ou de ses intérêts, philosophie commode qui permet d'accorder Voltaire et la messe ; qui respecte l'opinion publique, mais vénère les pouvoirs; prise l'honneur et cueille les honneurs, et fait que l'homme n'est plus ni chair, ni poisson ! Ce système, fait pour les habiles et qui s'impose aux timides, ce système, dès 1830, les hommes de franchise et d'audace lui firent la guerre ; mais sans passer au camp du Rationalisme radical.

Quant aux Romantiques proprement dits, artistes et poëtes d'alors, eux aussi renièrent la pensée cléricale pour la pensée laïque; mais, en invoquant toujours ce Dieu qui gouverne sinon par les prêtres, du moins par les rois. Toujours même idole : l'autorité d'essence divine! On n'était donc

pas plus philosophe après qu'avant; et, pour les artistes de 1830, bien plus que pour ceux de 1815, l'art demeura le but souverain. L'éclat, le pittoresque, le grand, l'étrange, voilà ce qu'on cherchait, ce qu'on se mit à peindre avec une ferveur juvinale et surtout avec une fougue ignorée du Romantisme antérieur.

Rien ne contraste plus, en effet, que le tempérament des deux périodes. Durant la première, la poésie se fait entendre comme la plainte d'une âme, d'une âme endolorie, pieuse, résignée, discrète. Cette âme est pleine d'élans lyriques; mais le Beau où elle aspire, c'est l'Infini; il est donc vague, voilé de mystère, insaisissable; les formes, les couleurs seraient impuissantes à le peindre : il se révèle mieux par l'harmonie des sons, car il est tout entier dans l'intimité du sentiment. — Mais bientôt la molle cadence des vers, qui berçait, au clair de lune, sur les flots mélancoliques, les poëtes lakistes, sveltes et pâles, ne suffit plus à la richesse de sang amassée durant les années de repos. La méditation fait place à la fougue sensuelle, la rêverie à la passion, l'hymne au drame, les sons vagues aux fortes images, les intimes accents de l'âme aux plastiques tableaux. Et voici le bataillon des Romantiques, hardis, ardents, chevelus, échevelés, relevant leur moustache, jurant par leur « bonne lame de Tolède, » criant : Place! place! à tous classiques, philistins, bourgeois et autres manants, qu'ils sont prêts à pourfendre sans merci, et prenant l'air fatal, l'air sombre du Destin, tout en proclamant la liberté, leur devise sainte : « La liberté dans l'art! »

C'est peu qu'un précepte, c'est peu qu'un dogme en soi; le tout est de savoir comment on l'interprète. Or, voici comment la devise sacrée fut traduite : « La Raison pour l'art est mortelle : seule la Fantaisie est vivifiante! » Et Dieu sait si l'on donna libre carrière à la Fantaisie! Ecoutons, sur ce point, M. Théophile Gautier, qui, certes, en sait quelque chose. « Chacun, dit-il, cherchait les tournures excentriques et les couleurs violentes, et se fût volontiers peint de vert et de rouge comme un Ioway partant pour la guerre, des plumes d'aigle sur la tête, des colliers de griffes d'ours au bas du col, des scalps, ou plutôt des perruques de classiques à la ceinture, pour avoir l'air plus étrange et plus formidable. »

Donc, poëtes et peintres prirent une palette truculente, et, d'un pinçeau capricant, peignirent des tableaux abracadabrants. La couleur! la couleur! tel était le cri général. Les cathédrales gothiques ont bien leurs dentelures de pierre, leur

guipure de granit brodées par les Fées ; oui ; mais l'éternelle brume du Nord les enveloppe. Plus de lumière ! plus de lumière ! Et un grand pèlerinage s'organisa pour l'Orient. Il ne s'agissait point d'aller délivrer le Saint Tombeau : on quittait les cathédrales pour aller admirer les mosquées, les alhambras, les palais maures, coiffés de coupoles d'étain ou d'or, flanqués de minarets rayés comme la peau des serpents, ceints de balustrades à jour que les Péris ont brodées de mille arabesques, et cachant discrètement des jardins aux verts sycomores, des fontaines cristallines, paradis terrestres où Bulbul gazouille, où chante Hudhad, l'oiseau merveilleux et où soupire la sultane. On courut vers l'Orient, sans songer aux déceptions du mirage. L'Orient semblait répondre à tous les désirs. Voulez-vous la couleur ? Regardez l'Orient ! Voulez-vous les *Mille et une nuits*, les rêves paradisiaques ? L'Orient ! Enfin, êtes-vous, comme Enfantin, en quête de la Femme libre ? Courez aux pays des eunuques, des esclaves, des harems : l'Orient !

De Montaigne à Malebranche, on avait surnommé l'imagination la Folle du logis : c'était vraiment lui faire trop peu d'honneur, lui accorder trop peu de place. Le Romantisme lui livra tout le domaine de l'art. Or, il devait être démontré par les plus rudes épreuves que la poésie séparée de la science, l'art séparé de la raison, ne peuvent que fausser l'âme des peuples, pour qui la poésie et l'art sont les efficaces moyens d'enseignement.

XVI

TROISIÈME PHASE DU ROMANTISME

Voici l'agonie d'une école naguère triomphante. Elle expire bien moins par les coups des adversaires que par la faiblesse des disciples. Le vice du système s'est tellement mis à nu, que pas un homme fort, jeune ou vieux, ne voudrait le défendre.

Tout subordonner au Sentiment, puis, proclamer l'Imagination unique souveraine, enfin ne plus réveiller que la Sensation physique, telles sont, avons-nous dit, dès le début, les métamorphoses du Romantisme en ses trois périodes.

La décadence était inévitable. Pour le faire comprendre, nous allons l'étudier plus à fond et sous un nouveau jour.

Ce qui distingue essentiellement l'art antique de l'art romantique, c'est que le premier a pour principe l'Universalité et le second la Personnalité. Or, l'un de ces principes est un élément d'union, de conservation et de vie; l'autre, une cause de division, un ferment putrescible, un germe de mort. C'est grâce à leur principe d'universalité que les anciens créèrent ces types qui vivront autant que la nature humaine. Les œuvres des poëtes grecs sont des miroirs de l'univers, miroirs petits ou grands, n'importe! Le ciel se réfléchit dans le cristal d'un bassin, dans une goutte de rosée, comme dans une mer; la nature rayonne dans Théocrite et dans Anacréon aussi bien que dans Homère. Les œuvres des romantiques, elles, ne sont d'ordinaire que le reflet d'une individualité. Sous le masque de tous ses héros, Byron n'a peint que Byron; Chateaubriand, à travers toutes ses pages, révèle Chateaubriand; malgré sa belle générosité, Lamartine emplit tout de Lamartine; et quant à l'immortel écrivain qui domine encore la littérature française, ce n'est point sans motif qu'on a pu jouer sur son nom et dire : *Hugo*, *Ego*. Le moi, toujours le moi, voilà la vraie muse romantique.

« Le moi est haïssable, » a dit Pascal, et son siècle ne s'était, certes, point chargé, comme le nôtre, d'en fournir la démonstration devenue effrayante. Encore, quand celui qui dit : Moi! s'appelle Hugo, Lamartine, Chateaubriand ou Byron, il vaut qu'on l'écoute. *Ego nominor leo!* mais que direz-vous, lorsque, encouragés par l'exemple, viendront défiler et se pavaner sous vos yeux loup, chacal, singe, fouine, putois, toute l'engeance inférieure?

Nous savons ce que la poésie lyrique a parfois emprunté de vif, de pénétrant à la fibre personnelle, et, même dans les œuvres didactiques, il serait absurde d'interdire qu'un auteur se révèle soi-même. C'est précisément ce qui enlève aux écrits leur caractère d'abstraction, de sécheresse, et peut les rendre sincères, familiers, sympathiques, vivants. Si Pascal a dit : « Le moi est haïssable, » il a laissé tomber, ailleurs, cette pensée, touchant l'écrivain qui se montre naturel : « On est tout étonné et tout ravi; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. » Oui, que, sous l'auteur, on puisse sentir un homme, sous l'homme d'idées, un homme de cœur! Ce qu'il faut haïr, c'est l'amour-propre dominant les principes; c'est le moi, éphémère et vain, se

substituant partout à l'immuable et majestueuse vérité, spectacle que nous offre trop souvent le Romantisme.

Et ce n'est plus ce *Moi* superbe que Corneille fait retentir dans la bouche de Médée, et où vibre l'âme humaine défiant la nature qui l'écrase ; c'est, au contraire, un moi maladif qui ne résiste à rien, qui ne brave rien, qui se soumet à tout et se plaint de tout ; mais qui aime sa souffrance et l'étale, parce que c'est encore un motif de s'occuper de soi et d'en occuper les autres. Qu'on étudie les héros les plus fameux de la littérature romantique : Werther, René, Manfred, Oberman, Jacopo Ortis, Adolphe, Jacques, Raphaël ; au fond de leurs élégies, au fond de leurs souffrances, au fond de leur désespoir, au fond de leur mort, il n'y a qu'un monstrueux égoïsme. Tous ces élégiaques passant leur vie à s'écouter, à analyser leurs moindres impressions, en arrivèrent à l'énervement, à l'oubli du premier devoir de la vie, qui est l'action, une action bienfaisante pour les autres ; et leur mort, qui rappelle celle des mystiques de l'Inde, ne fut que le dernier et suprême sacrifice qu'ils firent à eux-mêmes ; car, s'adorant jusque dans l'agonie, ils aimèrent à jouir de leur propre mort, comme d'un voluptueux évanouissement dans l'infini. Ecoutez le *Raphaël* de Lamartine : Tout le convie à la mort, et « la nature solennelle, muette, funèbre dans la splendeur de son heure suprême, » et son amante Julie. « Oh ! mourons ! disait Julie.... Ce dernier soupir n'aura du moins sur nos lèvres que la saveur sans mélange de la complète félicité ! »

Certes, lorsque, après l'école de Pythagore, défendant à l'homme de quitter la vie, et, soldat, de déserter le poste où les dieux l'ont placé, lorsqu'on entendit les Stoïciens de la Grèce et de Rome faire l'apologie du suicide, c'était parce qu'ils croyaient parler au nom de la dignité et de la liberté humaines. Ils proclamaient le droit absolu de l'homme sur soi-même, en face de divinités dont l'injuste caprice soulevait l'indignation de Lucain : *Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni!* Et la mort parut à ces fières âmes un refuge contre l'humiliation imposée, le suicide, une protestation de la liberté contre l'insolente fortune d'un tyran. Voilà pourquoi l'acte de Caton a été admiré d'âge en âge. Les Epicuriens eux-mêmes, qui offrirent à leur tour tant d'exemples de suicide, ne renoncèrent à la vie que lorsqu'elle sembla ne plus promettre que douleurs. Il était réservé à notre siècle de chercher dans la mort autre chose qu'une délivrance : une volupté,

d'en savourer l'ivresse comme d'un philtre, et de proclamer, avec Musset et Léopardi, « le charme de la mort! » L'adoration de soi pouvait-elle aller plus loin que de s'immoler soi-même à soi-même? Non sans doute; mais elle devait descendre plus bas; car il y a pire que de s'ôter la vie : c'est de la ravaler.

Comment y fut-on conduit? C'est ce que nous allons dire, et, une fois de plus, on verra qu'une question sociale gît au fond de toute question littéraire. On avait fait de l'individu le centre de l'art, chaque poëte n'eut donc plus qu'à s'abreuver à la source de l'inspiration personnelle. Les grands maîtres d'autrefois, tout en suivant les impulsions de leur propre nature, avaient pris la raison générale pour guide. Ils regardaient au-delà d'eux-mêmes, au-delà de leur propre cœur, dans le cœur de tous. Pauvres bons hommes! avec quelle triomphante logique Alfred de Musset leur riposte, à eux et à tous ceux qui en appelaient encore au cœur humain!

Toujours le cœur humain pour modèle et pour loi !
Le cœur humain de qui ? Le cœur humain de quoi ?
Celui de mon voisin a sa manière d'être.
Mais, morbleu ! comme lui j'ai mon cœur humain, moi !

Que répondre ? des Philistins, de simples bourgeois, obscur troupeau, petites gens, qui, au fond, se croient tenus d'être dans leur vie, aussi bien que sur leurs épitaphes, bons époux, bons pères et bons citoyens, auraient demandé : « Voyons donc ce qu'il y a au fond de votre cœur humain ! » Or, le poëte se dévoile lui-même en ces vers :

. . . . Il n'existe qu'un être
Que je puisse en entier et constamment connaître,
Sur qui mon jugement puisse au moins faire foi,
Un seul !... Je le méprise. — Et cet être, c'est moi.

Certes, devant cet aveu, où la franchise n'est qu'insolence, bourgeois et philistins auraient dit : « Eh ! quoi ! c'est au fond d'une telle nature qu'il nous faut contempler le cœur humain ? Et ce poëte au beau langage, qui s'isole dans son misérable égoïsme, est le représentant de l'humanité ? » — Quelle timide et ridicule logique! n'est-ce pas?... Les écrivains en foule, qui portaient dans leur sang le virus romantique, raisonnèrent de bien autre façon. Ils se dirent, d'abord,

qu'on ne doit point juger, selon les règles générales, les lois communes, ces êtres exceptionnels :

> Les poëtes sacrés et la race des dieux,

comme les nomme M. Théodore de Banville. L'artiste divin n'a rien de commun avec « le vulgaire odieux. » Il n'a point à sonder les questions sociales, lui, énigme vivante, lui que le monde dénigre ou adore, mais ne peut deviner ; car (c'est M. Théodore de Banville qui le dit encore) :

> Au milieu de la multitude
> Il garde la morne attitude
> D'un sphinx regardant le désert.

Et, avec le poëte que nous citons, ce fut à qui mieux mieux glorifierait « l'âme de Celio, » l'âme du grand martyr de l'amour et de la poésie, l'âme d'Alfred de Musset ; et le concert dure encore, et l'engouement est tel, que, dans une récente et fameuse conférence, M. Jules Favre lui-même (qui l'eût dit ?) plaçait au-dessus de Lamartine... Alfred de Musset !

Ah ! nous laisserions volontiers le poëte dormir sous le saule pleureur qui convient à sa muse, s'il n'importait de réagir enfin contre l'idolâtrie aveugle qui le suit. Nul écrivain n'a exercé plus déplorable influence sur notre génération. Par lui commence le déclin du Romantisme, et nous nous sentons pressé de demander à ceux qui l'adorent, à ceux qui l'imitent : Par quels grands côtés mérite-t-il de servir de modèle ?

C'est un maître dans le langage poétique : sans doute ! Mais est-il un maître dans la pensée, dans les conceptions ? En France, par malheur, on ne distingue guère entre ces choses : toujours, peuple gaulois, peuple bavard, nous nous grisons de la parole seule ; la forme chez nous cache le fond. De là vient aussi, comme la forme, ce vêtement de la pensée a ses modes parmi nous, de là vient qu'une foule d'œuvres, jadis adulées, produisent, quand on les relit, l'effet de véritables défroques. O pages vides, qu'on trouvait si fraîches, si pimpantes, si éclatantes hier, et, demain, vieux habits, vieux galons de la littérature !

Alfred de Musset posséda, lui, le sentiment des grandes choses immortelles. Cela éclate parfois dans ses poésies comme

une ardente échappée de rayons à travers un ciel orageux; mais, bientôt, adieu, le soleil : l'ombre a tout recouvert. C'est que le poëte ne s'est pas attaché à la lumière; c'est qu'il vécut à une époque et surtout dans un milieu où on lui accorda bien plus d'attention pour ses vers excentriques que pour ses véritables beaux vers. Par exemple, dans la *Ballade à la lune*, il est quinze strophes ravissantes qui suivent celle-ci :

Va, lune moribonde,
Le beau corps de Phœbé,
La blonde,
Dans la mer est tombé.

Or, ces belles stances restèrent inaperçues : on ne parla que des vers burlesques ou grossiers qui leur font comme un cadre souillé. Puisque la renommée qu'envie le poëte s'obtenait à ce prix, à quoi bon chercher plus loin? Et, comme Esaü vendant sa part d'héritage pour un plat de lentilles, Alfred de Musset vendit sa gloire pour jouir de la célébrité.

Ayant reçu au berceau des dons admirables, l'héritage qu'il laisse peut-il enorgueillir une nation? Faisons l'examen de ses œuvres. Nous pouvons, d'abord, mettre à l'écart, n'est-ce pas? ses petits impromptus, ses madrigaux, ses boutades, ses paradoxes, ses fanfaronnades de vice; car ce n'est point sans doute pour avoir rappelé Marivaux et Piron qu'on le proclame « le plus grand poëte du siècle! » Ce siècle, en définitive, sera une grande époque d'enfantement. Après sa tentative néfaste de retour au passé, comme bien vite il s'est élancé vers l'avenir! comme il a regardé face à face cette tête de Méduse, la triple question philosophique, politique et sociale! La gloire de Lamartine et de Hugo sera d'avoir voulu pénétrer au cœur du problème. Alfred de Musset a fait bien pis que l'aveugle d'intelligence qui passerait sans rien voir : il a vu, lui, et il a bafoué, dénigré, insulté, calomnié toutes les préoccupations qui honorent l'esprit humain. Le génie tolérant, philanthropique du dix-huitième siècle, personnifié dans Voltaire, Alfred de Musset l'apostrophe en des termes qui doivent faire tout ensemble et la joie et le désespoir de M. Louis Veuillot, lequel pense de même, mais ne dira jamais aussi bien :

Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?...

Et le génie social de notre dix-neuvième siècle? Musset nous le représente, en faisant parler un certain Durand, personnage aussi odieux que ridicule. Si au moins le poëte était inspiré par des convictions contraires; mais toute sa religion, toute sa philosophie, toute sa politique c'est de n'avoir ni politique, ni philosophie, ni religion.

Vous me demanderez si j'aime ma patrie.
Oui, — j'aime fort aussi l'Espagne et la Turquie.
Je ne hais pas la Perse, et je crois les Hindous
De très-honnêtes gens qui boivent comme nous...
Vous me demanderez si je suis catholique.
Oui, — j'aime fort aussi les dieux Lath et Nésu...
Vous me demanderez si j'aime la sagesse.
Oui, — j'aime fort aussi le tabac à fumer....

Et le poëte affiche cette belle profession de foi :

Je n'ai jamais chanté ni la paix ni la guerre.
Si mon siècle se trompe, il ne m'importe guère ;
Tant mieux s'il a raison, et tant pis s'il a tort ;
Pourvu qu'on dorme encore au milieu du tapage
C'est tout ce qu'il me faut, et je ne crains pas l'âge
Où les opinions deviennent un remord.

Comment répondre à de tels vers, si ce n'est par ces vers de Lamartine :

Honte à qui peut chanter pendant que Rome brûle,
S'il n'a l'âme et la lyre et les yeux de Néron,
Pendant que l'incendie en fleuve ardent circule
Des temples aux palais, du Cirque au Panthéon !
Honte à qui peut chanter pendant que chaque femme
Sur le front de ses fils voit la mort ondoyer,
Que chaque citoyen regarde si la flamme
Dévore déjà son foyer !

Le citoyen Musset, lui, ne réclame qu'une chose : qu'on ne trouble pas son sommeil. Fi de la politique !

Être rouge ce soir, blanc demain ; ma foi non !

Ma foi non? dit-il. Hé bien ! nous pouvons lui jeter :

Ma foi oui! à la face; car il a beau affecter l'indifférence pour la politique : il s'y est bel et bien mêlé, et Dieu sait de quelle façon! En 1841, l'Allemagne, croyant à une menace de la France, répondit, et c'était son droit, en s'affirmant par des vers patriotiques. Son poëte, Becker, s'écria : « Ils ne l'auront pas le libre Rhin allemand! » Deux poëtes alors se levèrent parmi nous, qui prirent la parole : Lamartine et Musset. Écoutons-les : nous ne jugerons pas seulement deux poëtes, mais deux hommes. Lamartine disait :

Roule libre et superbe entre tes larges rives,
Rhin, Nil de l'Occident, coupe des nations!
Et des peuples assis qui boivent tes eaux vives
Emporte les défis et les ambitions!

Il ne tachera plus le cristal de ton onde,
Le sang rouge du Franc, le sang bleu du Germain;
Ils ne crouleront plus sous le caisson qui gronde,
Ces ponts qu'un peuple à l'autre étend comme une main!...

Et il déroulait ainsi, durant vingt et une strophes, cet admirable chant sur la fraternité des peuples, qu'il nomma la *Marseillaise de la paix.* Mais quoi! l'honneur national souffre-t-il qu'on parle avec tant de mansuétude à ses voisins? Bien meilleur patriote, Musset, lui, s'indigna contre cette insolente Allemagne, qui osait défendre son fleuve contre notre légitime ambition :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand;
Il a tenu dans notre verre.
Un couplet qu'on s'en va chantant
Efface-t-il la trace altière
Du pied de nos chevaux marqué dans votre sang?

Et il lança de la sorte six couplets, six soufflets à l'Allemagne. Ils faillirent éveiller le canon. Ainsi, la seule fois où le poëte se soit inquiété de sa patrie, il n'a su que ranimer des haines éteintes, des préjugés barbares, la méprisable et sanglante superstition du droit de conquête; et c'est vous, monsieur Jules Favre, vous dévoué à la grande politique du droit et de la fraternité des peuples, c'est vous qui avez placé la grande âme de Lamartine au-dessous de cette âme là!...

Mais il y a plus : l'homme qui disait ne point craindre « l'âge où les opinions deviennent un remords ; » le citoyen qui, en 1850, se faisait gloire de n'avoir « jamais chanté que Ninette ou Ninon, » ne lui en déplaise, il avait fort bien chanté aussi le roi Louis-Philippe, et son fils, et son petit-fils, chose naturelle, d'ailleurs, puisque Musset fut l'ami du duc d'Orléans ; et l'on ne peut s'étonner qu'il écrivît au roi :

Défendons-nous ensemble, et laissons-nous le temps
De vieillir, toi pour nous, et nous pour tes enfants.

Comment donc l'impatience le prit-elle si vite, que, dès 1853, il chantait déjà un autre souverain, et celui-là même qui dépouilla les d'Orléans de leurs biens ? Oui, dans une cantate, le poëte orléaniste glorifie Napoléon III... Pardon ! Auguste ; car il l'appelle Auguste, et Auguste tient aux Muses ce discours :

Muses, chantez de nouveaux jours de gloire
Plus grands que ceux que nous avons passés !

Et les Muses en chœur répondent :

Mes sœurs, chantons de nouveaux jours de gloire
Plus grands que ceux que nous avons passés !

Comment disculper Musset de cette palinodie honteuse et de cette ingratitude ?... On allègue cette belle raison qu'il resta enfant toute sa vie : soit ! mais qu'on cesse, alors, de le proclamer « le plus grand poëte du siècle, ».... à moins toutefois qu'il y ait honneur pour des citoyens à se faire représenter par un caractère sans énergie ni dignité ; à moins qu'il y ait honneur pour des hommes à se faire représenter par un enfant !

Musset ne fut même, toute sa vie, qu'un enfant sénile. L'abus des plaisirs avait fait du jeune homme un précoce vieillard ; l'amour exclusif des sens avait en lui tué tout autre amour. Parfois cette âme se révolte contre elle-même : un cri perçant, un cri de désespoir, un cri sublime s'en échappe ; mais l'effort ne peut durer, et le poëte retombe. N'ayant connu qu'une loi : le caprice ! tout ce qui réclame cette longue patience que Buffon nomme le génie, tout ce qui révèle la connaissance profonde du monde extérieur et des multiples

passions humaines, tout cela fera défaut à l'écrivain. Où sont les grands drames, les grands poëmes d'Alfred de Musset?

En fait de drames, il n'a su créer que des héros à sa taille, des héros de salon et de paravent; et, quand nous entendons, par exemple, ce petit marivaudage d'*Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, nous ne pouvons qu'admirer les gens assez heureux ponr trouver tant de belles choses dans la désespérante vacuité de ce babil. En fait de poëmes, son souffle ne lui a permis que des contes, des récits enjoués, railleurs ou dramatiques; et lui, qui s'est tant et tant défendu d'être imitateur, partout il imite quelqu'un : ici, Boccace; là, l'inimitable Lafontaine; ailleurs, Henri Heine; presque toujours, lord Byron. Oui, l'auteur de *Namouna* et de *Rolla* n'est qu'un diminutif de lord Byron; et, comme artiste, ce dernier le dépasse autant par ses merveilleuses images que par sa haute pensée; comme homme, il le dépasse autant dans sa vie, qu'il le dépasse dans sa mort. Child-Harold tombe glorieusement à Missolonghi, martyr de l'indépendance des Grecs; Rolla s'affaisse dans un lupanar, sur un lit de débauche.

Il est vrai qu'auparavant, le jeune blasé avait senti la morsure cruelle de la passion, et, dans ses *Nuits,* il a jeté les cris les plus déchirants, les plus pathétiques. Il nous reste donc de lui le chant du cygne, des élégies. Oh! elles sont admirables, et ce sera son vrai titre de gloire; mais ce ne sont que des élégies; ce n'est que de la poésie personnelle; et, si quelqu'un semble devoir offrir peu de chose à l'imitation des autres, c'est l'homme qui n'a peint que lui seul !... Oui; mais c'est pour cela même que le poëte fut porté aux nues, d'où l'on a vu tomber cette pluie des petits Mussets, qui, dédaigneux pour toute grande question générale, coassent leurs petites élégies sur leurs petites personnes.

Elle est si commode l'esthétique qui place le beau dans l'exacte analyse des impressions personnelles ! L'art est ainsi débarrassé de tant d'efforts ! Fi des grands types idéals rêvés et réalisés par les maîtres ! Il s'agit bien, vraiment, de réunir les traits divers qui dessinent un caractère générique, une figure morale ! A cette tâche difficile, qui réclame le don si rare de généraliser et d'idéaliser, substituons les théories de l'Individualisme, qui ne généralise plus, et du Réalisme, q u n'idéalise plus ! Ces pauvres artistes d'autrefois, que de m a

ne se donnaient-ils pas ! Voulaient-ils, par exemple, figurer la Richesse ou la Pauvreté, ils songeaient à tous les riches, ils songeaient à tous les pauvres. Nous, plus intelligents, plus favorisés, nous peignons le premier gros banquier repu devant sa table : voilà la Richesse; la première mendiante venue qui nous tend la main, voilà la Pauvreté. Qu'importe le modèle ? L'essentiel, c'est une bonne copie ; le fond n'est rien, la forme est tout. Plus de types à peindre. Il ne s'agit que de faire des portraits, et cela pullule comme les individus, et chacun aura le sien ; et, avantage inestimable, chacun pourra faire son livre et être original.

Etre original ! besoin exclusif des sociétés qui ont perdu le sens du Beau éternel ! On les voit se précipiter, haletantes, vers le nouveau, vers l'imprévu, vers l'excentrique. Le poëte, s'il veut attirer leur attention éphémère, devra satisfaire à ce besoin : il faut qu'il soit original à tout prix, qu'il étonne ; que, pour cela, il torde, il disloque son style, puis sa pensée ; qu'il estropie la rime et la raison. Il faut, dût-il couper les mots en deux, qu'il trouve des assonances inattendues, impossibles ; qu'il fasse rimer *arlequin* avec *ton art, Lekain!* et qu'il invente toujours quelque arlequinade nouvelle : il le faut ! car, lui qui n'affecte que mépris pour le peuple, il est affamé des bravos de la foule, la foule qui, à chaque nouveau tour de force, lui crie : « Après ? après ? » Donc, toi qui te proclames de la race des dieux, artiste sublime ! pour plaire à cette foule insatiable, il ne te reste plus qu'à monter et à sauter sur la corde du saltimbanque.... O pitié ! il a fait cela, le poëte : il a entonné les *Odes funambulesques!*

Ce n'est pas tout : comme cette littérature de l'imprévu était la même qui ne s'alimentait que de sensations personnelles, il en résulta que le personnage singulier, excentrique, même bouffon, que l'écrivain dut montrer en spectacle, ce fut lui-même. La passion de se singulariser devint si grande, si grande l'antipathie pour tout ce qui est normal, que cela passa des écrits dans la vie réelle de ces auteurs polichinelles. Aussi, combien n'en a-t-on point vu déjà s'en aller à Charenton ou ailleurs, prendre la place qu'on n'aurait crue destinée qu'aux fils de leurs cerveaux ! Dans la grande époque du Romantisme, des héros imaginaires (trop imités, hélas ! par des hommes réels !) se donnaient la mort, alors qu'ils conservaient encore leur énergie de corps et d'âme : dans la dernière époque, les écrivains eux-mêmes sont devenus les

propres héros d'un drame plus sombre que le suicide; car ils ont laissé choir leur raison au fond des verres d'absinthe, au fond des narghilés où au tabac ils mêlent l'opium ; et, quand la mort vient les prendre, elle ne trouve plus qu'une ruine de l'homme, un cadavre vivant qui se traînait. Hélas! combien de noms propres s'offrent ici à notre plume! Nous n'en citerons pas un seul. Nous voulons respecter le sommeil des morts, parce que toute mort, quelle qu'en soit la nature, est sacrée : celle qui vient par la folie, — et il est des folies glorieuses, — comme celle qui frappe l'homme dans la plénitude de son intelligence. C'est le genre de vie qui fait la honte et non le genre de mort. Seulement, d'ordinaire, la mort raconte la vie, et nous n'avons voulu que signaler cette coïncidence frappante entre la fin de bien des littérateurs contemporains et leurs écrits fiévreux, fantasques, enfantés dans l'hallucination et l'insanie.

Et qu'on ne nous accuse point d'enténébrer à plaisir le tableau. Les esprits les plus calmes, aussi bien que les plus ardents, trouvent mêmes traits, mêmes couleurs pour peindre la littérature de nos jours. Ecoutez un écrivain dont on peut répudier les idées politiques, mais dont on ne saurait qu'estimer le caractère et le talent : « Ce n'est pas un réquisitoire, dit M. Victor de Laprade, qu'appelle l'état des lettres, mais une consultation médicale. On a parlé de bagne, c'était brutal et insensé; il fallait parler d'hôpital. » Disons-nous autre chose? La littérature ultra-fantaisiste semble une succursale de Charenton.

Qui le croirait? Il existe une littérature inférieure à celle-là, si toutefois on peut appeler littérature cet aliment que, chaque soir, une presse spéciale fournit à la curiosité frivole, basse, dépravée, stupide de la génération du jour.

O grands Romantiques de 1815 et de 1830, auriez-vous jamais cru avoir telle lignée? Géants, qui vous eût dit que vous enfanteriez ces nains? Qui vous eût dit qu'au fond de la coupe où vous buviez le vin ardent et brillant de votre poésie, il y aurait tant de lie écœurante? Et, néanmoins, tel était le résultat fatal d'un système qui plaçait la double source de la poésie et dans le *moi* de chacun en particulier et dans l'originalité à tout prix. On vit donc se produire cette gradation, qui n'est qu'une dégradation continue : après s'être adressé au Sentiment, l'art se borna à éblouir l'Imagination, puis ne s'adressa plus qu'à la Sensation physique; alors il tomba des rêves insensés dans les médisances scandaleuses, et, enfin, il

n'eut plus qu'une ressource : employer tous les moyens imaginables pour produire des spasmes nerveux. Déchéance et déchéance fatale !

C'est que tout s'use, tout vieillit, tout tombe et tout meurt, si ce n'est toi, ô Nature, si ce n'est toi encore, Idéal du Beau, toi que Platon invoque comme la splendeur du Vrai, toi que saint Augustin appelle l'éclat du Bon, toi qu'on peut saluer par cette parole de l'évêque d'Hippone à son Dieu : « Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle ! » Pour monter à toi, te contempler, te saisir et te reproduire, ô Idéal du Beau, ce n'est pas trop de toutes les facultés humaines ensemble. Le Sentiment nous pousse vers les cimes où tu habites; l'Imagination saura te peindre sous tes formes et tes couleurs variées; mais c'est la Raison seule qui te dévoile dans ta beauté attractive et ton souverain pouvoir, dus à ton caractère d'universalité. Tu illuminas les artistes divins de la Grèce, et voilà pourquoi leurs œuvres ont rayonné et rayonneront à travers les siècles. Un moment, hélas ! à notre époque, cette clarté sembla s'éteindre parmi nous; mais la voici qui se ranime plus intense.

Dans un dernier article, nous étudierons le groupe des poëtes nouveaux qui sont revenus aux traditions antiques.

EUGÈNE GARCIN.

(La fin à la prochaine livraison.)

LES BEAUX-ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE

EXPOSITION DE 1869

L'exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, qui s'est ouverte le 11 août au palais des Champs-Elysées, est la seconde qu'ait organisée la Société autorisée par décision ministérielle du 26 juillet 1864, sous la dénomination d'*Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie.* La première exposition, qui eut lieu en 1865, fut un heureux début ; celle qui nous est offerte cette année l'emportera sur la précédente par le nombre, la variété, le mérite artistique et la valeur de main-d'œuvre des objets exposés.

Ces sortes d'exhibitions d'œuvres industrielles, marquées au coin de l'art et de l'esprit français, ne peuvent qu'exercer une heureuse influence sur le travail national; et, en constatant les remarquables résultats obtenus depuis l'exposition de l'année 1865, nous nous faisons un devoir d'adresser nos sincères félicitations aux hommes qui, les premiers, en ont eu la féconde idée.

Dans son Rapport à l'Empereur, publié au *Moniteur* du 6 janvier 1864, le maréchal Vaillant s'exprimait ainsi :

« Il serait peut-être à souhaiter que l'initiative des particuliers pût constituer en France, comme cela se pratique dans un pays voisin, des Compagnies indépendantes, ayant leurs franchises, ne relevant que d'elles-mêmes et vivant toutes sous la protection égale de la loi… »

Ce souhait n'a pas tardé à se réaliser. Il s'est bientôt formé une Commission d'hommes éminents à divers titres, qui, en prenant l'initiative de ces exhibitions périodiques, se sont im-

posé la mission extrêmement honorable : « D'entretenir en France la culture des arts qui poursuivent la réalisation du beau dans l'utile ; d'aider aux efforts des hommes d'élite qui se préoccupent des progrès du travail national, depuis l'école et l'apprentissage jusqu'à la maîtrise; d'exciter l'émulation des artistes dont les travaux, tout en vulgarisant chez nous le sentiment du beau et améliorant le goût public, tendent à conserver à nos industries d'art, dans le monde entier, leur vieille et juste prééminence, aujourd'hui menacée. »

Le but qu'on s'est proposé sera atteint, nous n'en doutons pas ; et déjà, la Commission de l'Union centrale doit être satisfaite des résultats significatifs qu'a obtenus, cette année, son initiative si bien secondée par le zèle des exposants.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé des nombreux ouvrages qui, à des titres divers, attirent l'attention publique au palais de l'Industrie, on est tout d'abord frappé de l'étonnante variété des produits de l'art industriel français. On y admire successivement dans les neuf sections où on les a classés, suivant le genre caractéristique auquel ils appartiennent:

1° En ce qui se rattache à la décoration de l'habitation, de remarquables spécimens d'architecture décorative pour édifices publics et demeures particulières, de sculpture ornementale sur pierre, marbre, bois, etc. , de menuiserie d'art, de marqueterie et de marbrerie ; de fer forgé, de fer fondu, de quincaillerie d'art, de cuivre repoussé, de peintures décoratives, de vitraux et de stores ;

2° En ce qui concerne la tenture de l'habitation, des tapis de toute nature, des étoffes d'ameublement en laine, soie, damas, lampas, etc. ; des papiers peints, des cuirs, des cartons gaufrés et des échantillons de l'art décoratif des tapissiers;

3° Dans la section de l'art appliqué au mobilier, des meubles exécutés en bois divers, sculptés, dorés, laqués, ornés de bronze, de marqueterie, de faïences ou d'émaux ; des siéges, des caisses d'instruments de musique, des cadres, etc.;

4° Dans la classe des métaux usuels, des bronzes d'art, d'ameublement et d'éclairage, ciseiés, dorés, ornés d'émaux, de cristaux, etc. ; des spécimens de zinc d'ameublement, et de l'orfévrerie d'église ;

5° En métaux et matières de prix, de fort beaux échantillons de grande orfévrerie de table, de bijouterie, de joaillerie et de camées ;

6° En céramique et verrerie, de charmants modèles de terre cuite décorative, de poteries d'art, de lave et terre cuite émaillée, de faïence émaillée, de porcelaine unie ou peinte, d'émaux, de verrerie, de cristaux, de glaces;

7° En étoffes de vêtements et d'usage domestique, de nombreux spécimens de châles, cachemires, dentelles, broderies et passementeries, d'étoffes de laine ou soie, d'étoffes imprimées, de toiles ouvrées et damassées;

8° Dans la huitième section, consacrée à des articles de genres divers, des voitures, des armes à feu, des armes blanches, de la coutellerie, de la tabletterie, de petits meubles, des articles de Paris, des reliures, des fleurs artificielles, etc.;

9° Enfin, dans la neuvième section où il s'agit de l'art appliqué à l'enseignement et à la vulgarisation des gravures sur bois et sur métaux, de la lithographie, de la lithochromie, de l'autographie, des gravures héliographiques, et de nombreux spécimens de photographie, d'imprimerie, de livres et de publications illustrées.

Voilà ce qu'au premier coup d'œil présente dans son ensemble l'Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie; et cette vue d'ensemble se complète par l'attrait particulier d'un Musée oriental où la Commission est parvenue, non sans peine, à rassembler une grande variété d'objets de genre divers et d'époques différentes, appartenant tous à l'art et à l'industrie de l'Orient.

Passons maintenant à une revue de détail.

ART APPLIQUÉ A L'ENSEIGNEMENT ET A LA VULGARISATION.

« A tout seigneur, tout honneur, » dit un vieux proverbe. Tout ce qui se rattache à l'art industriel dérive des données premières de l'enseignement et de la vulgarisation; nous commencerons par jeter un coup d'œil sur les objets variés qu'on a classés dans la neuvième section.

La première vitrine qui ait attiré notre attention est celle de M. Damase Jouaust, imprimeur-éditeur de Paris. Là s'étalent, pour les bibliophiles et les amateurs de beaux livres, de magnifiques spécimens de la lithographie d'art et de splendides impressions en caractères elzéviriens avec fleurons.

Il y a déjà plusieurs années qu'on signale la décadence du livre en France. Les causes de cette décadence ne sont pas restées ignorées, et, dans le nombre, il en est une qu'il n'est

pas difficile d'apprécier. En offrant à la curiosité du lecteur une pâture quotidienne et facile, le journal l'a détourné du livre. Comme l'activité toujours croissante des affaires lui laisse peu de loisirs, l'esprit s'adonne plus volontiers à une lecture courte et peu fatigante. Il n'y avait qu'un moyen de tirer la librairie de son état de marasme, c'était, non pas d'exécuter une grande quantité de vilaines publications à bon marché, mais bien de persister à faire de beaux et bons livres.

Parmi les éditeurs qui se sont imposé cette tâche, tels que MM. Didot, Hetzel, Hachette, Jannet, Lemerre, etc., nous citerons de préférence M. Jouaust, dont les précieuses éditions sont admirées cette année au palais de l'industrie, comme elles l'ont été à l'Exposition universelle de 1867. Entre autres livres de choix exposés dans la vitrine de cet éditeur et qui rappellent les chefs-d'œuvre typographiques des Alde, des Elzevier et des Estienne, les uns imprimés sur *papier de fil*, papier *vergé de Hollande*, papier *vergé français*, papier *Wathman* ou *papier de Chine*, les autres sur *vélin* ou *parchemin*, en *caractères du seizième et du dix-septième siècle*, avec *lettres ornées* et *fleurons*, on remarque les *Satyres*, de Dulorens; les *Caractères*, de Labruyère; les *Feuilles d'automne* et les *Chants du Crépuscule*, de Victor Hugo; *Candide* ou l'*Optimisme*, et une belle édition de Beaumarchais.

Comme on le suppose avec raison, ce n'est là qu'une petite collection formée simplement, à titre de spécimen, dans le grand nombre d'ouvrages de luxe et de choix édités par M. Jouaust. Pour ne pas sortir des limites qui nous sont tracées, en en donnant ici la liste complète, nous nous contenterons de mentionner l'édition de *Regnier*, le chef-d'œuvre des livres modernes tirés à petit nombre, et celle de *Manon Lescaut*, sur parchemin.

On ne saurait trop l'en féliciter, le but de M. Jouault, dans la réimpression des auteurs anciens, a toujours été de restituer les textes dans toute leur exactitude, en se guidant sur les éditions contemporaines des auteurs. L'éminent éditeur s'est fait un scrupule, on ne peut plus louable, de réagir contre le funeste système qui consiste à sacrifier la vérité littéraire du temps passé aux caprices passagers de la langue contemporaine; il s'est fait une loi de conserver l'orthographe des éditions contemporaines, avec de légères mais indispensables modifications, et de rectifier la ponctuation, souvent irrégulière, des époques antérieures, toutes les fois que le demande l'intelligence du texte. C'est ce qu'ont très bien appré-

cié les bibliophiles, et ce qui fait le succès légitime des précieuses éditions de M. Jouaust.

La vitrine de M. Bachelier n'excite pas moins la curiosité des amateurs de la belle typographie et des belles reliures, et nous désignerons plus particulièrement les *Curiosités de la bibliothèque Mazarine*, *Diane de Poitiers*, et deux charmants petits livres avec portraits intitulés : l'un, *Madame de Lamartine*, l'autre, *Madame de Girardin, sa vie et ses œuvres*.

MM. Firmin Didot ont aussi exposé de fort beaux ouvrages illustrés, et sous le titre de : *l'Ornement polychrome*, une série de spécimens dont les visiteurs se plaisent à admirer la parfaite exécution des dessins, la variété infinie des détails et la richesse des couleurs.

Les publications illustrées de M. Mesnard, et entre autres, les *Merveilles de l'art et de l'industrie*, appellent également l'attention des visiteurs. On en peut dire autant des diverses impressions exposées par M. Lemercier, imprimeur; de la *Grammaire de l'Ornement*, de M. Cagnon; des ouvrages sur les beaux-arts et des modèles de dessin, de M. Morel; des impressions lithochromiques de MM. Testu et Massin; des ouvrages sur les arts, de M. A. Lévy, et des chromolithographies de M. Bauland.

Dans la même section, on se plaît à passer en revue : les remarquables spécimens de photographie héliographique de M. Berthaud; les tableaux translucides et métallisés de M. Baringer; les vues d'Orient, aquarelles de M. Adalbert de Beaumont; la collection de dessins de toute espèce de M. Bouasse-Lebel; les photographies au charbon, reproduisant les dessins des grands maîtres, de M. Braun; les gravures à l'eau forte (illustration nouvelle), de MM. Cadart et Luce; les deux cadres de photographies, de M. Carjat; celles de M. Chambay; les spécimens de divers procédés de gravure, de M. Chaumont; les dessins de broderie, de bronze et d'orfévrerie, de M. Corroyer; la nouvelle méthode de dessin historique pour les écoles primaires, de M. Denizard; les belles estampes (cours de fleurs et d'oiseaux), de M. Desgodets, etc.

Comme on le voit, la section que nous venons de parcourir rapidement comporte tout ce qui se rattache à l'art industriel par excellence. Cette section n'est pas la moins fréquentée au Palais de l'Industrie.

Continuons maintenant notre revue de l'Exposition suivant la classification adoptée par la Commission de l'Union centrale.

ART APPLIQUÉ A LA DÉCORATION DE L'HABITATION.

La section de l'art appliqué à la décoration de l'habitation nous offre, disséminés çà et là dans le vaste périmètre du Palais des Champs-Élysées, de remarquables spécimens d'architecture décorative, de décoration des villes, édifices publics et demeures particulières, de sculpture ornementale sur pierre, marbre, bois, etc., de menuiserie d'art, de marqueterie, de marbrerie, de fer forgé, de fer fondu, de quincaillerie d'art, de cuivre repoussé, de peintures décoratives pour emplacements déterminés, de vitraux et de stores.

L'architecture décorative et la décoration des édifices publics et demeures particulières sont représentées par les ouvrages suivants: Deux modèles en plâtre, d'une exécution hardie, de M. Bartholdi, sculpteur-statuaire, l'un, du monument de Longchamps à Marseille, l'autre, d'un projet de phare à Suez; — un élégant modèle de maison, de M. Bataille; — un spécimen de charmante décoration en carton-pierre d'un intérieur de salon, de M. Bélin; — un échantillon de chromomosaïque ou marbre teinté, d'un très-bel effet, de M. Bourdon; — des plâtres métallisés, par M. Caussinus, avec assez de perfection pour tromper l'œil sur le genre de la matière employée; — divers spécimens de peinture décorative et dessins de décoration intérieure, de MM. Danveau, Dufay, Gesta, etc.

Les échantillons de sculpture ornementale sur pierre, marbre ou bois, de menuiserie d'art, de marqueterie, de marbrerie, de fer forgé ou fondu, de quincaillerie d'art et de cuivre repoussé, sont également fort abondants. On remarque notamment: les vases, urnes et colonnes en marbre de M. Battaille; — les cheminées en marbre, gravées en relief sur fond mat et incrustées de malachite et de pierres fines, de M. Buisson; — les bois habilement sculptés de M. Baudouin; — les glaces et verres gravés de MM. Dupter et Bitterlin; — les articles de serrurerie d'art et de serrurerie ciselée, de MM. Bodart, Masson, Rouillard, Huby et Conseil; — les ferrures mécaniques pour la tapisserie, ingénieux système de M. Pissard; — et les meubles de jardin et jardinières d'appartement, gracieux modèles exécutés par M. Tronchon.

Quant aux vitraux peints pour églises, châteaux et simples appartements, les spécimens exposés par M. Des Granges nous ont surtout frappé par le dessin, la sage combinaison des couleurs et le fini de l'exécution.

A cette même section appartiennent les produits en fonte de fer pour décoration monumentale, de MM. Fourment, Houille et Ce, Durenne et Ducel.

La pièce principale exposée par M. Durenne nous représente une fontaine, surmontée d'un groupe assez gracieux de deux enfants juchés sur le dos d'une chèvre qui cabriole, Le dessin de ce groupe mérite des éloges, bien que la pose de l'un des enfants nous paraisse hasardée. Nous n'en dirons pas autant des bas-reliefs qui figurent aux quatre faces du monument et dont l'exécution, à notre avis, laisse à désirer. La collection de M. Durenne nous offre encore, entre autres sujets principaux, quatre grandes vasques supportées par des enfants, et plusieurs modèles de chiens braques et de chiens lévriers.

Dans le grand nombre de pièces exposées par MM. Fourment, Houille et Ce, et qui, toutes, se distinguent par une excellente exécution, nous avons particulièrement remarqué un groupe représentant un jeune chasseur accompagné de deux chiens aux aguets, le tout de grandeur naturelle. Le chasseur est aux écoutes, le fusil sous le bras gauche et la main droite rapprochée de l'oreille pour mieux percevoir le bruit du gibier en mouvement. Sa pose est admirable de vérité, et, quand on examine ce groupe, on se sent comme porté malgré soi à imiter le chasseur qu'on a devant les yeux, à faire silence et à écouter. C'est là, assurément, ce qu'il y a de plus achevé en fonte de fer, et ce qui peut rivaliser avec les plus beaux modèles en bronze.

La collection de M. Ducel ne laisse pas que de se distinguer aussi par une bonne exécution; mais nous regrettons de n'y avoir rencontré rien de bien saillant, soit comme sujet, soit comme dessin.

Quant à a qualité de la fonte de fer obtenue, abstraction faite du dessin et de l'exécution artistique de telles ou telles œuvres, il nous paraît difficile de distinguer entre les produits exposés par les trois maisons que nous venons de citer.

En somme, il est incontestable que l'industrie de la fonte de fer a, depuis quelques années, réalisé de très-grands progrès dans les œuvres auxquelles elle a voulu donner un cachet artistique; et le jour n'est pas éloigné où elle fera une

concurrence redoutable à l'antique mais plus coûteuse industrie des bronzes.

Nous terminerons ce que nous avions à dire de la section que nous venons de parcourir, en mentionnant une fontaine monumentale, exposée par M. Hermann, ingénieur mécanicien, à l'extérieur du Palais de l'Industrie. Cette fontaine, d'un grand style, est en granit de Laber (Finistère), tourné et poli, d'une hauteur de six mètres; elle est garnie d'une vasque inférieure, dont le diamètre mesure trois mètres quarante centimètres. Cette fontaine monumentale, d'un caractère imposant, est un travail qui fait le plus grand honneur à l'exposant.

ART APPLIQUÉ A LA TENTURE DE L'HABITATION

Les produits qui attirent tout d'abord notre attention, au milieu des spécimens variés qui abondent dans cette section, sont ceux de MM. Berchoud et Guerreau, fabricants d'étoffes d'ameublement. La pièce principale de leur exposition est un velours *savonnerie*, exécuté à l'aiguille à la façon des Gobelins, et représentant une chasse au canard, admirable de dessin et de couleur. Nous citerons encore une grande t nture, exécutée au métier à la Jacquart, et qui se distingue par la richesse et l'harmonie des tons.

M. Chocqueel, fabricant de tapis et tapisseries, s'est ménagé deux galeries dans la même section. La première renferme des tapisseries artistiques de Burette, dont M. Chocqueel est dépositaire. Ces tapisseries sont une parfaite imitation de l'antique et de la Renaissance. Dans la seconde galerie se trouvent de nombreux échantillons de l'industrie propre de M. Chocqueel. Les trois sujets principaux représentent : le premier, *Don Juan*, riches couleurs et dessin médiocre; le deuxième, la fable du *Loup devenu berger*, qui ne nous paraît pas rendue avec vérité; le troisième est une chasse au cerf qui satisfait à la fois l'œil et le goût. Nous préférons à tout cela, comme étoffe, dessin et couleurs, le dos d'un canapé où l'on a retracé l'amusant épisode de Don Quichotte s'escrimant contre un moulin a vent, et de Sancho-Pança accourant a bride abattue sur son âne pour calmer l'irritation grotesque de son maître et le désabuser. C'est parfait sous tous

les rapports, et l'art industriel, que nous sachions, n'a jamais réalisé rien de mieux en ce genre.

Les étoffes d'ameublement de MM. Hoschedé, Blémont et Ce, attirent également l'attention des visiteurs. Nous avons remarqué diverses peintures sur étoffes, d'après le procédé de M. Guichard, architecte-décorateur, dont MM. Hoschedé, Blémont et Ce sont concessionnaires. Mais nous avouons notre préférence pour les dessins exécutés au métier où la combinaison des fils de nuances différentes est tout à la fois de l'art et de l'industrie; peinture pour peinture, aux procédés ingénieux et très-satisfaisants de M. Guichard, nous préférons les bonnes toiles de nos expositions des Beaux-Arts.

Les tapisseries et étoffes pour meubles, de M. Walmez (tapisserie de Neuilly), ont un attrait particulier : la finesse du dessin et la délicatesse du coloris. Nous nous sommes arrêtés avec plaisir devant un sujet pastoral : un petit berger faisant danser son chien au son de la musette; tout près de lui une petite fille regardant la scène avec une joyeuse curiosité, et non loin de là, un troupeau de brebis au repos. C'est charmant. Quant à la qualité de l'étoffe, il nous paraît superflu d'en parler : les tapisseries de M. Walmez sont appréciées pour la matière première employée et pour le fini de l'exécution.

Dans cette même section de l'art appliqué à la tenture de l'habitation, ont été classés beaucoup d'autres produits que nous allons signaler rapidement. MM. Duval frères, tapissier, ont exposé de fort beaux spécimens de siéges, rideaux et meubles qui se distinguent par un cachet artistique. Nous citerons également les ameublements de MM. Mercier, frères; les tentures style Louis XIV, de Mme veuve Paulière; les dessins pour tapis de M. Lecoq; les papiers peints (imitation de bois par procédé mécanique), de M. Flaunet; le tableau décoratif, genres Gobelins et Aubusson), de M. Girardin.

Nous appellerons enfin l'attention sur les cuirs et imitations-cuirs en relief de M. Dulud. Les produits de M. Dulud rappellent les cuirs, si renommés autrefois, de Venise et de Cordoue. On doit savoir gré à cet exposant d'avoir cherché, par d'ingénieuses innovations artistiques, à remettre en faveur les tentures splendides de cuir en relief, doré, argenté, colorié, dont il a soumis de remarquables échantillons à l'appréciation des visiteurs de l'Exposition.

ART APPLIQUÉ AU MOBILIER

Les meubles abondent dans la troisième section. Ils sont en si grand nombre et présentent une telle variété sous le rapport de la matière employée, du dessin, des ornements et de l'exécution générale, que le goût le plus sûr hésite à faire un choix.

Ce sont presque tous des meubles d'art.

Au milieu des meubles de toutes formes qui figurent dans le compartiment de M. Diehl, nous en avons examiné surtout deux qui ont plus particulièrement attiré notre attention. L'un est une table quadrangulaire, dans le style egyptien, garnie d'ornements en cuivre doré. L'autre est un prie-Dieu-meuble, d'un modèle tout à fait original, en poirier noirci et surmonté d'un panneau auquel est adapté un remarquable bas-relief en cuivre représentant le grand drame du Golgotha. Quant aux objets de moins grande dimension exécutés par le même exposant, ils se distinguent par l'emploi que M. Diehl a fait du fer oxydé pour les orner de mille manières différentes.

Les meubles de M. Monfort se font remarquer par leur forme coquette et gracieuse, non moins que par la richesse de l'ornementation. Ainsi, l'on admire avec raison deux petits bureaux de dame, d'une élégance exquise de dessin, exécutés en bois de thuya dont la nuance est si douce à la vue, et émaillés d'arabesques en marqueterie de cuivre ou de bois de buis, dont les teintes, variées à l'infini, produisent un effet ravissant. Ces deux petits meubles d'art sont de véritables bijoux, et leur valeur est encore rehaussée à nos yeux par les avantages que présentent les détails sans nombre de l'aménagement intérieur.

Parmi les pièces d'ameublement de M. Lemoine, on distingue les suivantes : un buffet, style Renaissance, en satiné, avec moulures et marquetterie ivoire et ébène, d'un excellent goût et d'un dessin charmant; un grand buffet de salle en poirier noirci, d'une forme à la fois élégante et sévère; une armoire à glaces, style gothique, également en poirier noirci, enrichi de sculptures d'un goût irréprochable.

Dans le compartiment d'exposition de M. Semey, nous citerons : un grand buffet, en poirier noirci, d'un beau dessin; une armoire à glace en bois d'érable, dont le corps principal est garni, à droite et à gauche, de deux armoires adja-

centes, le tout présentant un seul meuble d'un modèle original et gracieux à la vue; un buffet en chêne avec panneau sculpté sur le dessin de M. Bertaud, l'un de nos meilleurs artistes, dessin représentant un renard qui saisit sa proie, et parfaitement exécuté par le sculpteur.

Le buffet moyen âge de MM. Quignon et fils se signale à la fois par le dessin et l'exécution ; il est orné çà et là d'émaux qui ajoutent à sa valeur, aux yeux des amateurs de ces sortes d'ornements pour lesquels nous n'avons pas personnellement un goût très-prononcé. Nous préférons un autre buffet du même exposant, à compartiments vitrés, moins artistique, il est vrai, mais non moins élégant et plus commode sans doute que le précédent.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la section dont nous nous occupons en ce moment abonde en meubles de toutes formes et de toutes espèces de bois. Mais comme il serait impossible de passer en revue les collections de tous les exposants sans enfreindre les limites qui nous sont imposées ici, nous nous contenterons de mentionner une armoire à glace, de M. Gallais, en bois teint en blanc rosé, garnie de deux autres armoires adjacentes de moins grande dimension, avec panneaux enrichis de riants médaillons de peinture ; un buffet, de M. Munz, dont la forme élégante est rehaussée par une heureuse application de dorure sur fond de sculptures d'un très-gracieux effet ; un lit, style Louis XIII, en poirier noirci, de M. Moll.

Nous citerons encore particulièrement les riches meubles en laque, de M. Gallais ; celui que M. Delorme, artiste peintre exposant, a orné de ravissantes peintures représentant les Arts et les Saisons ; deux panneaux de meuble dans un cadre. et d'une parfaite exécution, de M. Fauchon, découpeur en marqueterie ; un meuble Renaissance, d'une sculpture achevée, de M. Lippmann ; un lit de style Louis XVI, d'une grande richesse, de M. Massé ; un coffret renaissance, surmonté d'une figure équestre, de M. Vast, — un vrai bijou d'art.

Nous signalerons enfin un orgue d'église, de M. Cavaillé-Coll ; un piano de la maison Erard, d'une grande richesse d'ornementation ; un cadre en bois sculpté avec beaucoup d'art, par M. Vallier ; des nécessaires artistiques, de M. Sormani ; des siéges garnis en cuir frappé et doré, et des panneaux de tentures, de M. Caron et Cie,

ART APPLIQUÉ AUX MÉTAUX USUELS

Cette section comprend (et Dieu sait en quelle quantité ils y figurent), des spécimens de bronzes d'art, d'ameublement et d'éclairage, ciselés, dorés, ornés d'émaux, de cristaux, etc., de zinc d'ameublement et d'orfévrerie d'église.

Les premiers bronzes d'art qui aient frappé notre vue, tout d'abord par leur volume et ensuite par la beauté du travail, sont ceux exposés par M. de Marnyhac, fondeur à Paris. Deux beaux sujets qui font pendant, sont : un taureau vainqueur et un taureau romain (*toro romano*); ce sont là des bronzes d'art dans toute l'acception du mot : il est impossible de rendre avec plus d'énergie la fierté satisfaite du puissant animal, et nous ne connaissons rien de plus achevé en ce genre, soit comme dessin, soit comme exécution. Une autre pièce importante du même exposant représente Vénus couchée sur le dos d'un lion ; c'est un modèle de M. Clesinger, et l'on reconnaît au premier coup d'œil les qualités éminentes qui distinguent les œuvres de cet artiste.

Les bronzes de M. Léonard, bien qu'étant de moins grande dimension que ceux de M. de Marnyhac, sont également remarquables à divers titres. Le groupe qui reproduit la fable si connue du *Renard et de la Cigogne*, de Lafontaine, est admirable d'expression, de dessin et d'exécution. L'*Oiseau blessé*, la *Poule défendant son poussin* sont des bronzes parfaits. Nous citerons encore deux bas-reliefs, encadrés sous la forme de tableaux : l'un, en fer oxydé, représentant des cerfs au repos, frappants de vérité ; l'autre, en bronze, offrant aux regards le spectacle saisissant d'un cerf surpris et attaqué par une panthère. Ces deux bas-reliefs nous ont paru remarquables, et font honneur à M. Léonard.

On a désigné à tort dans le catalogue de l'Exposition, sous le titre d'objets en zinc, la collection artistique et variée de M. Grosset. C'est une erreur que nous avons personnellement constatée après examen, et qu'il est de toute justice de rectifier dans l'intérêt de cet exposant. Parmi les nombreux objets qui attirent sur son étalage la curiosité des visiteurs, il n'en est pas un seul en zinc. M. Grosset a imaginé une composition d'étain et de plomb, mélangés dans des proportions déterminées, et c'est cette composition qui sert de matière première à sa fabrication. La combinaison de ces deux sortes de

métaux a sur le zinc cet avantage réel que l'amalgame obtenu, outre qu'il présente un grain plus délicat, est beaucoup moins cassant, et, à ces titres, doit être plus recherché que ce dernier métal. Mais, comme la teinte naturelle n'en serait pas satisfaisante à l'œil, si les objets fabriqués par M. Grosset étaient laissés dans l'état où ils se trouvent après la fonte, cet exposant les recouvre d'un vernis spécial qui leur donne, à s'y méprendre, l'aspect des plus beaux bronzes. Ceci dit, nous signalerons la collection des objets d'art de M. Grosset, comme étant l'une des plus variées de l'Exposition. Ces objets, il est vrai, sont presque tous d'un volume moyen, sinon petit; mais ce n'est pas dans les grandes proportions que se trouve le mérite, ainsi que nous aurons l'occasion de le démontrer plus loin, et les véritables amateurs le cherchent dans le dessin et l'exécution. Sous ce rapport, les objets d'art en composition d'étain et plomb de M. Grosset ont droit à une attention particulière et à une mention toute spéciale. A voir les nombreuses figures d'animaux qui sont représentées dans cette sorte d'arche de Noë, on serait tenté de croire que M. Grosset a l'intention de reproduire toute la série des différentes espèces zoologiques. Ce sont ensuite des bustes, des sphynx, des groupes d'enfants, des traits historiques, que sais-je?

MM. Paillard et Romain comptent aussi à l'Exposition un grand nombre de bronzes d'art qui se signalent à la fois par le dessin et l'exécution; mais, dans les sujets traités, nous n'avons rien remarqué de bien original.

Les bronzes d'animaux, de M. Pautrot, offrent de leur côté une grande variété au choix des amateurs, et l'on a du plaisir à visiter la collection. Nous en dirons autant de l'étalage de M. Bernard où abondent en dessins variés des bronzes, des encriers, des coupes, des flambeaux et des objets de fantaisie. Nous avons remarqué, en outre, les bronzes pour orfévrerie, de M. Besançon; les bronzes pour horlogerie, de M. Bidaux; la magnifique garniture de cheminée en bronze, représentant le départ de Phaéton dirigeant le char du soleil, de M. Blouet; les bronzes pour meubles, de M. Boisville; les pendules, flambeaux, lampes et coffrets en acier poli, de M. Biondetti; un admirable buste en bronze du Christ, de Van Clef.

Les objets d'art et d'ameublement en zinc abondent également.

La galvanoplastie y est représentée par plusieurs exposants. Nous citerons en ce genre les objets d'art de MM. Bertrand,

Fournier, Lionnet, Oudry et Ce. L'œuvre principale de M. Lionnet est une fort belle statue de Pierre-le-Grand, d'après le modèle de M. Lebœuf. Quant à MM. Oudry et Ce, si, d'une part, nous louons sans réserve les objets d'art galvanoplastiques, fontes cuivrées, etc., sous le rapport du dessin et de l'exécution, nous leur reprochons, d'autre part, leur goût trop persistant pour les sujets mythologiques; ces sujets-là ne sont plus de notre temps.

Puisque nous en sommes à la galvanoplastie, n'oublions pas le groupe gigantesque de galvanoplastie ronde bosse, exposé par MM. Christofle et Ce. Ce groupe qui s'élève et se développe au beau milieu du jardin du Palais de l'Industrie, représente une sorte d'Hercule surpris par un lion qui, dressé de toute sa hauteur, lui enfonce ses griffes terribles dans la chair des jambes, et le déchire à belles dents au bas des reins. Le malheureux Hercule, ou bûcheron, comme on voudra, car il est difficile de deviner la qualité de la victime, se retient d'un bras à un tronc d'arbre placé là tout exprès pour la circonstance, et étend en cataleptique deux jambes démesurément longues. Cet homme nous paraît d'autant plus gigantesque que le lion semble auprès de lui un lionceau qui vient d'abandonner la mamelle, pour donner une leçon de pose à l'Hercule, dont le corps plié à angle droit l'offusque et le taquine. Nous regrettons de n'avoir pas à louer le dessin de ce groupe colossal; cette académie en modelé manque de vérité dans le rapport des parties entre elles, et il n'y a pas de proportion relative entre la taille de l'homme et celle du lion. A notre avis, il n'y a qu'un détail qui soit bien rendu : c'est la crispation des orteils du bipède sous la douleur, et cela ne suffit pas. — Cette reproduction du Milon de Crotone, de Puget, ne nous paraît pas heureuse.

Nous préférons les imitations de bronzes, antique et florentin, de M. Frédéric Brachet, — imitations appliquées avec succès aux métaux, terres cuites, biscuits, plâtres, etc. C'est là une innovation artistique, en ce sens surtout qu'elle permet de vulgariser, au prix le plus modéré, les œuvres les plus saillantes de la statuaire.

ART APPLIQUÉ AUX MÉTAUX ET AUX MATIÈRES DE PRIX.

Le nombre des exposants dans la cinquième section que

nous allons visiter est assez restreint; on n'en compte que vingt-trois, et plus d'un grand fabricant manque à l'appel. Dessins et modèles, grande orfévrerie, orfévrerie de table, bijouterie, joaillerie, camées, telles sont les spécialités artistiques et industrielles qu'on y voit figurer.

Comme on le pense, la vitrine de M. Froment-Meurice est une des plus riches de la section. La pièce la plus importante est un garde-feu, argent et or, enrichi de pierreries. Au centre se détache le buste de l'empereur Napoléon III; la tête, d'une parfaite ressemblance, sculptée en aigue-marine, et le buste proprement dit en argent; au-dessous, une aigle aux ailes éployées, en argent; au-dessus et comme écusson, la couronne impériale semée d'émaux et de pierres précieuses. Aux deux extrémités, se dressent deux statues en cristal de roche, représentant, l'une la Paix, l'autre la Guerre, avec leurs attributs respectifs. Dessin, matière employée, exécution artistique et industrielle, tout est d'un travail admirable, et l'on se prend à demander comment cette œuvre remarquable, que nous nous souvenons d'avoir déjà vue à l'état d'ébauche à l'Exposition universelle, et qui est aujourd'hui complètement achevée, n'a pas encore été acquise par les Tuileries.

Parmi les autres grandes pièces de la même vitrine, il en est trois que nous citerons de préférence : 1° une pendule sous la forme d'un globe que soutiennent, chacune d'une main gracieusement levée, deux ravissantes statues de femme nonchalamment couchées aux deux côtés du socle; le globe est enrichi d'ornements en or; les statues sont en argent; le socle, de grande dimension et d'un dessin aussi correct qu'original, est en marbre rouge du plus beau grain avec ornements en couches d'or; 2° deux têtes d'enfants jumeaux étroitement rapprochées, en argent, d'une exquise délicatesse d'expression; 3° une statue de l'Aurore, soutenant gracieusement de ses bras un globe émaillé en bleu et parsemé d'étoiles d'or autour duquel vole un petit amour portant le flambeau du jour; — c'est le plus charmant groupe pour pendule qu'on puisse voir.

Nous ne parlerons pas des variétés nombreuses d'objets d'art en matières précieuses, d'orfévrerie, de bijouterie et de joaillerie qui abondent dans la vitrine de M. Froment-Meurice; ce que nous aurions à en dire serait si long, que nous nous décidons à nous retirer émerveillés.

Deux autres vitrines très-importantes sont celles de M. Vey-

rat, et de MM. Christofle et Cie. Dans la première on remarque, entre autres objets d'un plus ou moins grand prix : deux vases rappelant l'urne antique, en argent, ornés d'élégants reliefs ; deux statuettes en argent oxydé, dans une pose gracieuse, soutenant une vasque avec leurs bras levés au-dessus de la tête; un service de table en ruoltz, au grand complet, d'un beau dessin et d'une belle exécution; un service de café en vermeil pour l'Orient, dont les différentes pièces se distinguent par l'élégante simplicité de la forme. Dans l'autre vitrine, M. Christofle a étalé un service de table des plus riches; la corbeille à fleurs du milieu est formée d'un rinceau de feuillage autour duquel se déroule en forme de guirlande une ronde d'enfants de cuisine armés chacun d'un ustensile de leur profession. On y voit encore des émaux à cloisons rapportées, des incrustations et patines japonaises, des bronzes incrustés, et un fac-simile galvanoplastique des pièces d'orfévrerie dites le *Trésor de Hildesheim*, et trouvées au mois de novembre 1868 dans le Hanovre.

Mais ce que nous venons de dire des vitrines de MM. Froment-Meurice, Veyrat et Christofle ne nous dispense pas d'appeler l'attention sur les produits des autres exposants de la même section. On doit encore signaler avec éloges les pièces en orfévrerie argentée, en argent massif et en métal blanc, de M. Caton ; les spécimens d'orfévrerie massive ciselée, de MM. Fanière; les bijoux, émaux cloisonnés et incrustations, de M. Falizé; les bijoux en or, en argent et doublé or, de M. Héricé; les objets d'art et d'orfévrerie de table, de M. Meissner; les articles de joaillerie et bijouterie, de M. Rouvenat; ceux de bijouterie d'art, de MM. Pavillet et Pavie; les sujets variés d'orfévrerie, bijouterie, bronzes et émaux, de M. Philippe; les objets d'art en or et en argent, repoussés, ciselés, damasquinés, de M. Vernaz-Vechte ; la coupe en jaspe (Prométhée et les Océanides), avec figures et ornements en or, émaillés et peints, de M. Godet; et enfin, la reproduction, par M. Morel-Ladeuil, d'un bouclier en fer et argent repoussés, où la ciselure représente Raphaël racontant à Adam et Eve comment Michel et Gabriel furent envoyés pour combattre contre Satan et ses anges.

Après avoir examiné, avec l'attention qu'elles méritent, les nombreuses collections d'objets d'art en orfévrerie, bijouterie et joaillerie de la cinquième section, on se retire convaincu que cette industrie touche aujourd'hui aux limites

de la perfection, et que nulle autre n'a réuni avec plus de succès l'art au travail manuel dans ses productions.

ART APPLIQUÉ A LA CÉRAMIQUE ET A LA VERRERIE.

Nous voici maintenant au milieu d'innombrables spécimens de terre cuite décorative, de poteries d'art, de lave et terre cuite émaillée, de faïence peinte sur émail cru, de faïence émaillée, de porcelaines unies ou peintes, d'émaux, de verrerie, de cristaux et de glaces.

Les exposants en céramique sont nombreux et leurs collections des plus variées au Palais de l'Industrie. Nous nous plaisons à reconnaître que les progrès par lesquels cette industrie s'était déjà signalée à la précédente exposition sont dépassés aujourd'hui. Nous n'avions pas encore remarqué jusqu'à ce jour une aussi grande variété de formes, de dessins et de couleurs que celle que présentent les étalages de MM. Deck, Rousseau, Barbizet, Boulenger, Bouvert, etc.

Les faïences *artistiques* de MM. Jean, Bouvert, Collinot, Deck, etc., sont bien dénommées, et leur cachet tout particulier n'échappe pas aux regards des visiteurs. Les porcelaines de la plupart des exposants, le disputent entre elles pour la beauté du grain, du dessin, de la couleur et de l'exécution. Quant aux poteries d'art (genre Palissy), il nous paraît difficile de trouver de plus beaux spécimens que ceux exposés par MM. Pull et Barbizet.

La peinture sur émail compte plusieurs représentants distingués à cette exposition. Nous citerons notamment : les faïences peintes de Mme Hélène Bossé, les paysages sur faïence à émail stannifère, de M. Michel Bouquet; les fruits et fleurs sur porcelaine de Mlle Fanny Burat, et entre autres, quatre études de fleurs à l'aquarelle : roses blanches et balisier, azalées d'Amérique, camélias, polonia et roses jaunes; les charmantes peintures sur émail de Mlle Elisabeth-Marie Gobert.

Tous ces peintres et sculpteurs céramistes sont autant de véritables artistes dont le talent mérite d'être encouragé.

Nous ne devons pas oublier les carrelages céramiques, et nous citerons entre autres spécimens remarquables : les carrelages mosaïques, en grès cérame, de MM. Boch, frères et Ce, de Maubeuge; les carreaux ornés de mosaïques incrustées, de M. Boulenger, d'Ausseuil (Oise) et les remarquables carrelages, style Renaissance, d'un antiquaire, M. Henri Delange.

Enfin, avant de quitter cette section où l'art joue le rôle principal, nous ne tairons pas notre admiration pour les magnifiques échantillons de verrerie et cristaux qu'on y trouve exposés. Notre attention s'est particulièrement attachée : aux miroirs genre de Venise, de M. Gustave Bray; aux verres émaillés, vases et coupes, de M. Brocard; à la superbe glace gravée, de M. Martial Durieu; aux miroirs vénitiens, de M. Duval; à la collection de glaces, styles Renaissance, italien, de Venise, Louis XVI et appliqué rocaille, de M. Charles Buquet.

ART APPLIQUÉ AUX ÉTOFFES DE VÊTEMENT ET D'USAGE DOMESTIQUE

Si l'art joue presque toujours le rôle important dans les œuvres de la céramique, l'industrie, au contraire, domine plus habituellement dans la fabrication des étoffes de vêtement et d'usage domestique. Cependant, il est certains produits fabriqués qui portent un irrécusable cachet artistique. A ce dernier titre, nous citerons les dessins de M. Gonelle, aux détails variés à l'infini, pour châles cachemires; les dessins et croquis de dentelles, de M. Roussel; le ravissant dessin d'une descente de lit et d'une portière en broderie, de Mlle Anaïs Magdelaine. Quant aux productions dans lesquelles l'art et l'industrie se sont prêté un mutuel concours, nous ne pourrions nous y engager sans tomber dans une nomenclature interminable.

Le mérite de ces divers produits de l'art industriel nous frappe moins à distance que la plupart de ceux que nous avons précédemment passés en revue. Mais quand on les examine de près, on reste étonné des résultats obtenus.

ART APPLIQUÉ AUX ARTICLES DIVERS

Sous cette vague dénomination, la Commission de l'Union centrale a rangé une foule de productions différentes qu'il eût été impossible de répartir par genre dans des sections distinctes sans s'exposer à dresser une liste sans fin de catégories.

Il y a de tout, en effet, dans cette dernière section qu'il nous

reste à parcourir, des voitures, des armes à feu, des armes blanches, de la coutellerie, de la tabletterie, de petits meubles, et l'on passe, sans transition, des articles de Paris à la reliure, des pipes sculptées aux cartes à jouer, et des fleurs artificielles aux éventails.

Nous allons indiquer sommairement ces diverses productions en les groupant sinon par genres distincts, du moins par équivalents de genres.

Les collections de fleurs artificielles ne sont pas abondantes. On ne compte que deux exposants : MM. Marienval-Flamet et Cie, et M. Carchon. Les fleurs de M. Marienval sont exécutées par les anciens procédés au moyen de tissus, soie, calicot, etc.; elles se distinguent par la perfection apportée dans l'imitation de la nature sous le rapport des formes comme sous le rapport des couleurs. Une ingénieuse innovation apportée dans la préparation des fleurs artificielles est celle de M. Carchon; elle consiste à se servir de plumes à la place des tissus, et le travail est si achevé qu'il faut une attention soutenue pour distinguer les unes des autres. Madame Euphrasie Benézit a exposé aussi quelques fleurs; mais elle s'est fait surtout une spécialité des plantes décoratives dans la confection desquelles elle a apporté un réel talent.

Parmi les éventaillistes, nous citerons : M. Chardin pour les éventails Louis XIV, Louis XV et Louis XVI; M. Duvelleroy, pour les éventails et surtout les écrans; M. Gérard, pour la spécialité des éventails en nacre et dentelle, ouvrages d'une grande délicatesse et d'un goût exquis; les charmants dessins pour éventails, écrans, etc., de M. Kahenn; et les élégants spécimens de M. Voisin.

Plus loin, et disséminés çà et là, on remarque : les nécessaires et caves à liqueurs de MM. Binet, Raymond, Zimberg; les lettres en relief et médailles, de M. Ancian; divers travaux de sculpture sur bois de MM. Guillemin, Herbault et Bezancourt.

Enfin, et pour clore notre revue des diverses sections de l'Exposition, nous ajouterons que la carrosserie y figure avec un certain éclat, bien qu'à notre avis, l'art proprement dit ne joue qu'un rôle très-secondaire dans les produits de cette industrie.

Un dernier mot pour réparer un oubli que nous avons commis en parlant de la verrerie et des cristaux de la sixième section. Au bas des marches qui conduisent au

Musée oriental dont nous allons entretenir nos lecteurs, la célèbre cristallerie de Baccarat a exposé sur des piédestaux, les deux plus magnifiques vases en cristal taillé que nous ayons jamais vus. Ces vases étonnent par leur volume gigantesque, et leur gracieux dessin fait l'admiration publique. Nous ne pensons pas que la cristallerie française ait jamais surmonté avec plus de succès les difficultés attachées à la fabrication d'œuvres entreprises dans des proportions aussi grandes, et qu'on ait en même temps atteint cette perfection dans la beauté de la matière obtenue, la pureté du dessin et l'exécution.

MUSÉE ORIENTAL

Nous avons dit, en commençant, que la Commission de l'Union centrale avait voulu offrir un attrait particulier aux visiteurs de l'Exposition par la création d'un *Musée oriental*, et leur ménager ainsi des termes de comparaison entre les produits des divers peuples.

Le Musée oriental est très-fréquenté, et l'empressement des visiteurs s'explique sans peine. On y admire en effet des collections sans nombre de meubles, d'étoffes, d'armes, de bronzes, d'émaux, de cristaux, de livres, de miniatures, de bijoux, de différentes époques et de diverses provenances, de la Chine, du Japon, de l'Inde, de la Perse et des colonies françaises de l'Orient.

La collection de M. Faye Davenne occupe en partie la section française ; elle abonde en tentes, tapis, étoffes de vêtements, châles, urnes, porcelaines, vases, armes, objets d'art, dont la beauté charme autant que la variété éblouit. On y remarque en outre deux grands fauteuils, de forme dite Voltaire, en chêne noirci et enrichi de sculptures fort originales ; une crédence en même bois et avec des sculptures du même style; une jardinière également en chêne noirci, sculpté à jour, et qui, vue d'ensemble, représente un groupe d'arbres dans les branchages desquels se meuvent des enfants indous dans toutes les postures imaginables. C'est un travail inouï.

La section de la Chine et du Japon est presque en entier occupée par la collection de l'amiral Jaurès, collection si variée qu'il nous serait impossible d'en décrire la richesse sans nous répéter mille fois dans notre récit. Nous y remarquons

encore : deux belles statues de bronze de Chine, appartenant à M. Evans ; quatre vases de porcelaine de Chine d'une hauteur gigantesque ; deux magnifiques urnes à parfum ornées de pierres fines, sur piédestal triangulaire ; une collection de M. Molinet où se trouvent de charmantes peintures sur toile de Chine et du Japon ; un coffret en laque superbe sur piédestal, orné de reliefs en cuivre, et appartenant à M. Caraby; une foule d'étoffes précieuses, avec ornements d'or, d'argent, etc. ; une vitrine de livres chinois et japonais, en papier indigène, ornés de gravures et de miniatures du dessin le plus original et du plus brillant coloris.

Des objets de même nature se rencontrent aussi avec leur cachet particulier dans la section de la Perse et de l'Asie Mineure ; mais on y voit en plus grande quantité que dans les autres sections, des tapis, des toiles peintes et surtout des armes où toutes les fantaisies du luxe asiatique se sont donné libre carrière.

Nous bornons à ces quelques indications notre revue du Musée oriental, et pour cause : ce n'est point un simple article, c'est un livre qu'il aurait fallu écrire pour raconter en détail les richesses artistiques et industrielles étalées dans ce Musée.

Néanmoins, en nous dégageant de tout amour-propre national, nous n'hésitons pas à dire qu'entre deux ouvrages de même nature provenant l'un du Musée oriental et l'autre de notre Exposition propre, celui de fabrication française sera distingué à première vue du visiteur le moins clairvoyant par la perfection de la forme, du dessin et de l'exécution.

FRANCISQUE DUCROS.

LE SUBLIME DANS LA MUSIQUE

Qu'est-ce que le sublime? Où entre le sublime, s'écrie Labruyère; et à cette question il se contente de répondre : — « Il ne paraît pas qu'on l'ait défini. » Dans tous les cas on a souvent essayé de le faire. Mais s'il est déjà difficile de définir le *beau*, qui reste pourtant devant nous dans sa sereine immobilité, comme une incarnation sensible de l'idée, que sera-ce du sublime, de cet éclair rapide, évanoui aussitôt qu'aperçu, et qui ne laisse dans notre esprit qu'un éblouissement? Il semble qu'on ne saurait le fixer pour l'étudier à loisir, pas plus qu'on n'arrête sous son regard les étoiles qui traversent l'horison en traçant un sillage lumineux.

Mais, sans avoir la prétention d'enserrer cette idée fugitive dans une formule rigide, ne peut-on pas essayer de lui tracer des limites?

D'abord nous ferons remarquer que la définition du sublime n'offrirait pas autant de difficultés si tout le monde était d'accord sur ce qui est réellement sublime, si les exemples n'en étaient pas contestés. On fait entrer dans cette haute catégorie de sentiments esthétiques, les productions les plus diverses de la nature et de l'art, depuis le spectacle de la mer jusqu'au fameux « qu'il mourût » de Corneille.

Il nous sèmble, après mûre réflexion, qu'avant toutes choses il convient de distinguer le sublime de la *nature* et le sublime de l'*art*. Il y a autant de différence entre ces deux genres de sublime, qu'entre la réalité de la mer, du ciel, des forêts, etc., et un tableau de paysage.

Si la nature déjà, sous ses formes finies, mais grandiose

et telles que nos sens ne peuvent les embrasser tout entières, ne nous offre pourtant qu'une image de l'infini, l'art tendant au sublime ne pourra nous présenter qu'une image de cette image, et par conséquent agira sur nous avec bien moins d'énergie encore.

Mais ce n'est pas seulement dans le spectacle de la nature que nous rencontrons le sublime. L'homme, en tant qu'être moral et intelligent, dans ses idées, dans ses affections et ses passions, lorsqu'elles atteignent leur maximum de puissance, dans sa lutte, soit avec le devoir, soit avec la destinée, nous offre une troisième espèce de sublime : le sublime du sentiment ou de l'idée.

Il s'agit, pour mener à fin l'entreprise que nous nous sommes proposée, de considérer les rapports de la musique avec ces trois genres de sublime.

Le son, dans la nature, accompagne la plupart des manifestations de la force; il est donc capable par lui-même de nous donner l'idée du sublime. Le mugissement de la mer qui bat les rochers pendant une tempête, les sauvages sonorités du vent secouant une forêt, les sourdes et profondes détonations d'un volcan en éruption, le fracas de l'avalanche ou d'une énorme chute d'eau, le roulement du tonnerre, etc., sont autant de bruits qui entrent, comme éléments constitutifs, dans la sublimité du spectacle de la nature.

A ce degré de violence et associés à ces convulsions, les sons parlent à notre imagination surexcitée, comme les symboles d'une force infinie qu'elle ne peut saisir dans son principe et qui menace de tout détruire. La conception de cette espèce de sublime est donc toujours accompagnée d'un certain sentiment de terreur. A l'aspect de la mer en furie, de ces montagnes d'eau que le vent soulève, en entendant le fracas des vagues qui viennent se briser contre les rochers, ces forces immenses de la nature, si supérieures à nous, que nous ne pouvons même pas imaginer la résistance, nous donnent la conscience saisissante de notre faiblesse. Placé brusquement en face de cette immensité, notre esprit s'éclaire tout d'un coup et nous fait apercevoir à nous-mêmes comme de chétifs atomes de ce globe que nous habitons.

Cette force effrayante de la nature, nous la *concevons* infinie, mais nous ne pouvons l'*imaginer*. Or, c'est précisément l'impuissance de notre imagination en face de l'infini qui constitue l'idée du sublime.

Toutes les fois donc que l'imagination directement ou indi-

rectement sera amenée à cet effort, à cette suprême tension, à cet élan vers l'infini, il y aura production du sublime.

Il va de soi que l'*art* musical ne dispose pas de moyens assez puissants pour produire directement en nous, par la violence des sons, l'idée du sublime de la force. Les grandes voix de la nature ne sont que des *bruits*, or l'art n'a rien à voir avec le bruit. Les compositeurs peuvent bien se proposer de l'imiter, comme dans les morceaux symphoniques qu'ils intitulent *Tempête* ou *Bataille;* mais de telles imitations ne nous offrent jamais que des images bien affaiblies de la réalité ; à tel point que, huit fois sur dix, il nous arrivera de prendre la *tempête* pour la *bataille* et réciproquement. Le bruit ne peut être imité qu'avec du bruit; or, est-il besoin de dire que le bruit n'est pas musical? C'est au contraire la négation même de la musique.

Mais, heureusement, pour nous donner l'idée du sublime de la force, l'art n'a pas besoin d'avoir recours à ces procédés grossiers d'imitation qui compromettent toujours plus ou moins le but qu'il se propose et qui est la beauté. Imiter le bruit, c'est sacrifier à la laideur et rien ne l'oblige à faire se sacrifice. S'il ne lui est pas donné de produire directement le sublime, il y arrive en trompant l'imagination, en lui faisant *illusion*. Puisqu'il ne peut employer les bruits énormes de la nature, le compositeur devra se borner à mettre l'imagination en état de se les figurer. L'art n'agit ici que comme stimulant de l'imagination, il la pousse, il l'excite, puis il lui lâche la bride en lui donnant un coup de fouet; et, alors, semblable à la cavale indomptée de Mazeppa, elle se précipite en avant, dévorant le temps et l'espace. On n'a pas assezétu dié le rôle essentiel de l'imagination dans le sublime.

En commençant par des sons doux, légers, dont l'intensité va toujours croissant jusqu'au moment où le *tutti* éclate, on met l'imagination sur la pente d'un *crescendo* où elle s'entraîne elle-même jusqu'aux dernières limites de la force. Et lorsque l'explosion de l'orchestre arrive, ce n'est pas le *forte* réel des voix et des instruments que nous entendons, mais un *fortissimo* décuplé par toute la puissance de grossissement qui appartient à l'imagination.

Cette singulière faculté entrera d'autant plus facilement en jeu, et se laissera d'autant plus volontiers tromper par cette supercherie de l'art, que les formes qu'on lui présente seront moins déterminées, plus confuses. Là où l'objet est clair, net, distinct dans toutes ses parties, l'imagination perd ses droits,

elle n'a plus rien à faire, l'illusion n'est plus possible. Mais si au contraire les formes sont vagues, noyées, indistinctes, elle s'inquiète, travaille, exagère les formes et les amplifie bien au delà de ce qu'elles peuvent être dans la réalité.

N'est-ce pas ce que nous comprenons le moins qui nous frappe le plus, et qui nous inspire au plus haut degré cet effroi, ce respect religieux qui va si bien avec le sublime : tels, les idées de mort, d'éternité, de puissance divine, le surnaturel, le monstrueux, etc... Ce qu'on saisit complétement et de près n'a plus le prestige de la grandeur. Le proverbe : « Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre » formule, en même temps qu'une observation morale, un principe d'esthétique incontestable.

C'est en vertu de ce principe que la canonnade entendue de loin et le tonnerre grondant sourdement dans la montagne donnent souvent mieux l'idée du sublime de la force que les mêmes sons perçus de près dans toute leur violence. C'est pour cela encore que les instruments qui ont les sons les moins clairs, les moins nets, dont le timbre est étouffé, comme le cor, les timbales, les tambours voilés d'un crêpe, les violons avec sourdines, à cause de cette indécision même, sont à proprement parler les instruments du sublime.

Une conséquence directe des observations que nous venons de faire, c'est que là où les sens ne perçoivent plus rien, comme dans la nuit et le silence, l'imagination atteint son plus haut degré d'activité et d'excitation. Pendant la nuit, la vue, notre guide habituel, étant impuissante à nous rassurer, nous peuplons l'espace de monstres et de fantômes. Et qu'est-ce qu'un fantôme, sinon encore une forme indécise? Ce sont surtout les femmes et les enfants chez lesquels la faculté imaginative est plus active, moins ordonnée, qui sont en proie aux terreurs nocturnes, à tous ces pressentiments d'une force infinie qui peut les anéantir.

Quand l'obscurité n'est pas complète, qu'on aperçoit encore les formes des objets, mais vagues, confuses, au clair de lune par exemple, cette activité de l'imagination s'exerçant seulement sur l'indétermination des formes est moins terrifiante. Souvent même elle n'est pas sans charme, de telle sorte qu'on pourrait dire que le clair de lune n'a tant de faveur auprès des esprits poétiques que parce que c'est un exercice d'imagination.

Le silence absolu est en quelque sorte à l'oreille ce que l'obscurité est à l'œil.

Supposons que nous soyons transportés dans une solitude où règne un silence de mort, dans un désert ou bien dans un de ces châteaux de contes de fées où tout dort depuis des siècles..... Nous nous sentirons envahir par un trouble étrange, notre oreille se tendra avidement pour percevoir le moindre son, le sang battra fortement dans nos tempes, nous serons en proie à une espèce d'angoisse, comme si nous craignions que tout à coup une formidable explosion de bruit ne se fasse entendre annonçant l'éruption d'une force immense de la nature.

On éprouve cet effet sublime du silence absolu dans les hautes montagnes. Ces immenses horizons de granit ou de glace, nus, sans trace de végétation, ces pics blancs et froids qui se dressent dans un ciel inaccessible aux nuages, un bleu morne d'uniformité; ce silence qne le moindre souffle d'air, que le bourdonnement du plus petit insecte ne trouble même pas, tout concourt à vous donner cette impression sublime de la mort, de l'aride, du désert. On sent que dans cette nature il n'y a de vivant que soi, soi seul; on est effrayé d'entendre battre ses artères au milieu de ce silence infini, et il semble qu'on trouble la majesté de cette immobilité éternelle en y transportant le mouvement de sa pensée.

Il est certain que le silence est peu musical. Mais si nous en avons parlé c'est pour mieux faire comprendre comment et pourquoi l'indétermination des formes est souvent un facteur du sublime puisque la disposition même de toute forme sert de tremplin à l'imagination.

Il suit de là que le silence incomplet, c'est-à-dire l'intermittence du son peut concourir à faire naître l'idée du sublime de la force, absolument du reste comme l'intermittence de la lumière. Une clarté qui apparaît, puis disparaît tout à coup en nous laissant dans l'obscurité, est encore plus effrayante que l'obscurité complète. De là l'effet des feux follets qui jouent un si grand rôle dans le fantastique populaire.

Pour ce qui a trait à notre sujet, à la musique, les sons d'une cloche au milieu de la nuit, entendus à des intervalles assez distants, ont quelque chose de lugubre qui inspire la terreur, surtout si, dans l'obscurité déjà inquiétante, ils nous arrivent avec le vague du lointain.

Les coups de la cloche des agonisants semblent à certaines imaginations, interrompus comme des soupirs.

Au point de vue physiologique on peut dire, pour expliquer cet effet de l'intermittence et de l'indétermination, que notre

oreille surprise par une première impression peu distincte *se dresse*, se tend, pour mieux entendre, pour percevoir plus distinctement les sons qu'elle attend, et reçoit une nouvelle secousse toutes les fois qu'ils reparaissent. Les vibrations toujours dans le même sens, accrues de toutes les forces de l'imagination surexcitée, finissent par produire un ébranlement considérable, presque aussi pénible que si le son perçu était d'une très-grande violence.

C'est pour une raison analogue que l'interruption subite des sons d'un chœur nombreux ou d'un orchestre produit toujours un grand effet sur l'imagination de l'auditeur. Le corps même tressaille, comme si tout à coup nous sentions la terre disparaître sous nos pieds, et comme si nous entrevoyions un abîme profond et noir. Aussi les compositeurs usent-ils souvent de ce procédé pour donner un caractère effrayant à leurs œuvres. Nous citerons pour exemple le *Dies iræ* de Cherubini, où après un appel éclatant de trombones, retentit un coup de cymbales, suivi d'un silence. La fameuse évocation de *Robert-le-Diable :* « Nonnes qui reposez, » présente un emploi du même procédé.

D'après ce que nous venons de voir, relativement à la nécessité où est l'art de n'offrir à l'esprit que des formes confuses pour que l'imagination, se donnant carrière, arrive à produire en nous le sentiment du sublime de la force, il va de soi que la Mélodie n'est pas de nature à faire naître ce sentiment. A raison de sa forme plastique, architecturale, bien balancée et équilibrée, elle est du domaine de la Beauté plutôt que du sublime, qui demande au contraire que les formes précises s'effacent pour nous laisser en présence d'une abstraction qui ne s'adresse plus à nos sens, mais à notre intelligence, en présence de l'idée de la force même.

Mais le sublime de la force n'est pas le seul genre de sublime qui existe dans la nature. Nous y rencontrons aussi le *sublime de l'Etendue*, qui répond à l'infini de l'Espace, et s'adresse plus particulièrement au sens de la vue. C'est l'espèce de sublime que produit en nous par exemple l'aspect du ciel ou de la plaine liquide de la mer, le sublime en élévation, celui des hautes montagnes, et son antithèse, le sublime en profondeur.

Lorsque nous contemplons la voûte étoilée, quand devant ces milliers de mondes que nous n'apercevons souvent que comme une poussière lumineuse, ne nous arrêtant pas à ce que notre œil voit, nous peuplons cet espace sans limites

d'astres toujours nouveaux, nous finissons par sentir que notre imagination succombe sous cet entassement gigantesque. C'est à ce moment-là que naît le sentiment du sublime, de la profusion infinie des choses créées. Qu'il s'agisse de mondes ou de grains de sable, du peuple innombrable de végétaux ou d'animaux qui couvrent la terre, c'est toujours le même sentiment que nous éprouvons.

Il s'agit donc de savoir si la musique peut le produire en nous.

L'organisation de l'oreille est telle que, comme la vue, elle a la faculté de percevoir simultanément un nombre considérable de sensations. La multiplicité des sons, la variété des timbres, la diversité des accords, les motifs qui s'entrecroisent, s'enlacent de toutes façons et paraissent se poursuivre sans fin. Cet ensemble, à la fois touffu et ordonné dans son immense diversité, peut amener un sentiment analogue à celui que nous fait éprouver la profondeur inextricable d'une forêt.

C'est ici encore et surtout que l'indétermination des formes joue son rôle et doit aider l'imagination à prendre son élan dans l'Infini. Ces vibrations si nombreuses et si différentes, qui viennent frapper l'oreille comme les rumeurs d'une grande foule ou comme les mille bruissements de la nature, manquent essentiellement de netteté.

C'est pour cela que la fugue est d'un excellent effet pour ce genre de sublime. Le thème brisé, repris, coupé, semble à la fin se perdre dans une vague rumeur. L'esprit de l'auditeur se lance à la suite de ces rhythmes enchevêtrés qui montent et qui descendent dans la pénombre comme les escaliers tournants affectionnés par Rembrandt, et il lui semble avec eux s'enfoncer dans un dédale toujours plus obscur et plus mystérieux.

Nous remarquerons, en passant, que le sublime du nombre, de la quantité, est d'un degré plus élevé, au point de vue de l'art, que le sublime de la force. En musique comme en architecture, cette notion du sublime de la quantité peut, en effet, se dégager de l'œuvre même, de l'entassement colossal de ses matériaux, qui forment comme une cathédrale de sons. Il y a telle symphonie de Beethoven, majestueuse dans sa masse, fourmillant de détails, hardie, sombre et profonde, qu'on pourrait comparer à Notre-Dame de Paris.

Le lecteur ne s'est peut-être pas aperçu, tant la substitution de ces deux idées est facile, que nous venons de rap-

porter à l'espace, des phénomènes qui appartiennent tous au temps, puisqu'en fait de musique, il ne peut être question que du temps. Mais ces deux idées du temps et de l'espace sont si étroitement liées qu'en évoquant l'une, on est presque certain de rappeler l'autre. L'œil et l'oreille se prêtent leurs analogies, se fortifient l'un par l'autre. Ici c'est encore l'imagination qui sert d'intermédiaire. Des sons de plus en plus élevés ne nous semblent-ils pas monter vers le ciel, et les sons graves s'enfoncer dans la terre? Ce n'est qu'une image, je le veux bien; mais comme elle existe partout la même et se présente immédiatement et constamment à l'esprit, c'est au moins une preuve qu'elle est dans la nature des choses.

Si nous apercevons un trou béant, un abîme dont notre œil ne puisse sonder la profondeur, notre imagination s'y précipite comme sur une pente irrésistible et pousse toujours plus avant. Le sentiment que nous éprouvons alors, et qu'on a qualifié de sublime horreur de l'abîme, semble bien appartenir exclusivement à la vue. Et cependant, grâce à l'analogie étroite du temps avec l'espace, il peut nous affecter jusqu'à un certain point dans la musique, ou, pour mieux dire, dans les sons, car l'art n'y est pas nécessaire.

Que dans un orchestre on entende les sons descendre, depuis les tons et les timbres les plus élevés jusqu'aux notes les plus graves du trombone ou de la contrebasse; que, dans l'église, l'orgue fasse résonner, même isolément, ses basses profondes, on éprouve un sentiment de surprise, d'angoisse, comme la sensation vertigineuse de l'abîme. L'oreille, qui saisit difficilement des notes très-graves, ne sait plus, au juste, quand elle cesse d'entendre. Elle se *tend*, elle fait un effort pour percevoir ces faibles vibrations, et il semble qu'elle se penche pour écouter, au-dessus de l'abîme où viennent de disparaître les sons. Même quand elle n'entend plus rien, elle croit percevoir encore l'écho affaibli de cette vibration universelle qui est peut-être une des formes de la vie dans la matière. C'est comme un voyage souterrain que fait notre esprit au pays mystérieux des sources de la vie, au monde des forces latentes et éternelles dont les vibrations ne se manifestent pas d'ordinaire à nous. Ces sons qui nous semblent sortis de dessous terre, les voix *caverneuses, sépulcrales* que nous prêtons aux fantômes, n'ont pas d'autre raison de nous effrayer. La gravité des sons est donc essentiellement tragique. Quel contre-sens ne serait-ce pas, au théâtre, de

faire chanter le commandeur de *Don Juan* ou le fondeur de balles du *Freischütz* avec une voix de tête? Puisque j'ai parlé de *Don Juan*, je rappellerai ce finale, où la voix si grave déjà du commandeur est accompagnée, à certains moments, par trois trombones. Tout le monde a pu remarquer qu'un instinct nous porte à baisser la voix, quand nous exprimons des sentiments terribles. Jamais il n'y a eu d'acteur tragique déclamant en fausset. Pour ne parler que des modernes, ce qui faisait en grande partie la puissance dramatique de Rachel, c'était son organe caverneux, d'autant plus étrange et saisissant chez une femme. Et aujourd'hui, Beauvallet, le seul tragique qui nous reste, n'est-il pas connu pour la profondeur étonnante de sa voix.

La *hauteur* pour l'œil, aussi bien que pour l'oreille, produit une impression de sublime tout à fait contraire à celle de la profondeur, qu'on pourrait, du reste, appeler la hauteur renversée. Au lieu de ce sentiment de terreur qu'inspire l'obscurité de l'abîme, il y a, dans le sublime de la hauteur, un épanouissement, une dilatation qui est une joie suprême. Il semble que l'âme prenne des ailes et qu'elle monte toujours plus haut dans les champs infinis de l'air.

Des sons qui s'élèvent progressivement, doux, légers, d'un rhythme balancé et qui se maintiennent dans le haut avec un trémolo et des trilles imitant des battements d'aile, ont pour effet incontestable de nous ravir au « *septième ciel.* » Ils accompagnent toujours des paroles exprimant l'extase, l'adoration, le rêve d'un bonheur éthéré, supraterrestre. Jamais, au théâtre, vous ne verrez les cieux s'entr'ouvrir qu'aux yeux du *ténor* et du *soprano*, qui chercheront dans leurs voix de tête les notes les plus hautes pour peindre leur extase et leur ravissement, tandis que les chanterelles des violons et les harpes renchériront encore sur cette acuité.

Ce n'est pas tout : la musique, ou plutôt les sons, même non artistiquement façonnés, ont, jusqu'à un certain point, tout invraisemblable que cela paraisse au premier abord, le pouvoir de nous donner une idée de l'*infini horizontal*, de l'infini de la mer ou du désert. Il est facile de prouver que la musique dispose d'une véritable perspective pour l'oreille : si après avoir reçu l'impression d'un son très-fort, nous l'entendons s'affaiblir insensiblement, il nous semblera s'éloigner, car l'expérience a appris à notre oreille que la distance diminue la force du son. Si, au contraire, l'intensité augmente peu à peu, le son nous paraît se rapprocher. En met-

tant à profit cettte analogie des sensations, de la vue et de l'ouïe, on voit que le musicien peut, comme M. Félicien David l'a essayé, dans le *Désert* et dans *Christophe Colomb*, se proposer de rendre l'espace infini, en diminuant progressivement l'intensité des sons. Mais il va sans dire que nous n'aurons jamais qu'une froide image, si nous la comparons à l'effet direct que produit sur l'œil la vue de la mer ou du désert.

On aura remarqué sans doute que, dans tous les effets de sublime que nous venons de décrire comme étant du domaine musical, l'art a fort peu de chose à voir. Ces effets sont produits par les sons, même non musicaux, non épurés par l'art. Le compositeur peut sans doute se proposer la recherche de ces effets avec des sons musicaux ; mais aux simples vibrations des corps en reviendra l'honneur. Le sublime est dans l'action propre des sons ; il appartient plutôt à l'acoustique qu'à l'art musical.

Pour terminer l'étude que nous nous sommes proposée, après avoir examiné le sublime des sons dans la nature, il nous reste à considérer le sublime humain, le sublime de la passion, du sentiment et de l'idée.

La musique, selon l'opinion vulgaire, étant l'art des sentiments, il semblerait au premier abord que cet art dût mieux convenir que tout autre à ce genre particulier de sublime.

Il n'en est rien cependant. La musique n'exprime le sentiment ou la passion que dans sa plus grande généralité, mouvement vif ou lent de notre activité, joie, tristesse, inquiétude, malaise, bonheur, etc. Or, ce qu'on appelle le sublime de passion ou de sentiment n'est jamais une de ces diathèses morales indéterminées, mais un sentiment mélangé de faits de l'intelligence, la conception d'un rapport, comme par exemple celui de la force morale supérieure à la destinée, bravant la destruction même. C'est le genre de sublime exprimé dans ce vers :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

LE VIEIL HORACE.

Qu'il mourût !

ou dans cette pensée du poëte latin lorsqu'il parle du juste :

Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinæ.

Il est inutile d'insister, je pense, pour prouver que la musique *seule*, réduite à ses propres ressources (et c'est seulement de la musique en elle-même que nous voulons nous occuper ici), est incapable d'exprimer dans le sentiment, cette idée de résistance ou de sacrifice nécessaire pour constituer le sublime moral. Le son musical, non articulé, n'est pas véhicule d'idées. Jamais la musique ne fournira à l'intelligence une idée particulière comme *arbre*, *table*, *maison*, et encore bien moins une idée abstraite, comme *vertu*, *désintéressement*, etc.

Cela étant, *à fortiori* l'art musical sera incapable d'exprimer le sublime de l'idée.

Mais je m'empresse de reconnaître que la musique, unie à la poésie lyrique et dramatique, les secondera puissamment dans leur recherche des effets sublimes. Grâce à l'émotion profonde qu'elle porte dans l'appareil de notre sensibilité, grâce à l'ébranlement nerveux qu'elle produit en nous et aux sentiments généraux, joie ou tristesse, mélancolie, inquiétude vague, bonheur, extase, etc., qu'elle suscite, elle devient un énergique auxiliaire du sublime ; à ce point que souvent on lui a attribué des résultats dont elle n'était pas la cause essentielle.

C'est parce qu'elle est capable, dans une certaine mesure, des effets dont nous venons de parler, que la musique se montre avec succès dans l'Eglise, où elle devient un auxiliaire précieux pour émouvoir le cœur des fidèles. Nous voyons en effet la musique d'Eglise avoir recours à l'intensité des sons, à leur acuité ou à leur gravité extrêmes ; nous lui voyons employer les grandes masses chorales et instrumentales, ainsi que l'orgue aux poumons d'acier qui fait vibrer l'air contenu dans les nefs et le vaisseau lui-même qu'il ébranle de la base au sommet. Depuis les chants *célestes* dans les tons les plus élevés jusqu'aux rugissements et aux tonnerres des grands tuyaux, quelle variété, quelle multiplicité de tons, de timbres, d'effets divers ne peut-il pas mettre en jeu, ce roi des instruments, l'*instrument* par excellence comme l'indique son nom ?

Tous les moyens que l'art musical possède pour arriver au sublime, se retrouvent donc dans la musique d'Eglise; mais est-ce à dire que l'art qui les emploie doive être appelé religieux? Nous ne le croyons pas. L'idée du sublime, quoique inséparable de l'idée religieuse, n'est pas l'idée religieuse elle-même. Elles se servent mutuellement d'appui, elles se complètent; mais elles ne se suppléent pas.

Il nous serait facile de prouver qu'il n'y a pas, à proprement parler, de *musique religieuse*; mais ce serait une thèse qui exigerait d'assez longs développements.

Nous nous en tiendrons aujourd'hui à l'esquisse que nous venons d'essayer.

CHARLES BEAUQUIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

9 octobre 1869.

La situation est grave. M. Laroche-Joubert, écrivant à M. Emile Ollivier, l'a reconnu lui-même. Il a déclaré, dans sa lettre, qu'il s'agissait, au 26 octobre, d'une émeute ou d'un coup d'État. Il n'y aura ni émeute, ni coup d'État. Le peuple de Paris est trop sage pour jouer la révolution sur un coup de dés ; l'empereur est trop instruit par l'expérience pour recommencer les aventures de Strasbourg et de Boulogne, et pour tenter une fois de plus la campagne du boulevard Montmartre. Donc, ni émeutes possibles, ni coups d'État probables. Seulement il peut sortir de la situation actuelle, ou la liberté avec l'empire, si l'empire fait son acte de contrition, ou la révolution, si l'empire, fondé sur un vote du peuple, résiste aux volontés du peuple. Une initiative s'était produite : on avait sommé le chef de l'État, au nom de la Constitution qu'il avait faite lui-même, de convoquer le Corps législatif au 26 octobre. Le chef de l'État a répondu par le décret du 3 octobre, qui permet aux représentants de la nation de causer ensemble, à dater du 29 novembre, et qui leur enjoint de ne pas se réunir jusqu'à cette date.

Le 29 novembre ! Pourquoi pas le 2 décembre ? Pourquoi n'avoir pas choisi, pour ce nouveau défi à la représentation nationale, l'anniversaire de cette nuit d'hiver, où nos vieux généraux d'Afrique, Cavaignac, Bedeau, Lamoricière, Leflo, Changarnier furent saisis dans leur lit, et jetés, pêle-mêle avec le droit et la loi, dans les cachots du mont Valérien ?

Le 26 octobre a donc en face de lui le 29 novembre : la loi, la Constitution de l'empire, à laquelle nous devons tous respect et obéissance, vient se heurter contre un décret de l'exécutif qui met la loi hors la loi et qui viole la Constitution. Jusqu'au 3 octobre, l'hésitation était encore possible. Le pays s'inquiétait sans doute, et se demandait lequel, de M. Rouher ou de M. de Forcade La Roquette avait conseillé à l'empereur ce retard impolitique de la convocation du Corps législatif. On s'étonnait, aussitôt après le nouveau sénatus-consulte qui étendait les pou-

voirs des députés, que ces mêmes députés fussent laissés indéfiniment à leurs moissons et à leurs vendanges. On s'étonnait, sans s'émouvoir encore, et un seul député, approuvé par cinq ou six, signifiait au gouvernement personnel l'échéance du 26 octobre, la date constitutionnelle, la date à laquelle l'empire devait exécuter la Constitution impériale.

Maintenant l'heure des initiatives individuelles, l'heure des coups d'éclat, ainsi qu'on a qualifié la proposition de M. de Kératry, est passée. L'heure de l'action collective est arrivée. La lettre de M. Jules Ferry, qui a transporté la question du terrain individuel sur le terrain collectif, après avoir été concertée avec M. de Kératry, mérite d'être méditée.

« Chers confrères et amis,

« Permettez-moi de recourir à la publicité du *Siècle* pour prier mes honorables collègues de l'opposition en général, et les élus du peuple de Paris en particulier, tous dispersés à cette heure par la force des choses, de se réunir, dans le plus bref délai possible, à Paris, au lieu ordinaire des réunions de la gauche.

« Je constate, à mon retour, un tel état de l'opinion, soulevée tout entière par le décret insolent du 3 octobre, qu'une entente commune me paraît d'une extrême urgence. La crise que nous traversons commande évidemment autre chose que des manifestations individuelles; une résolution collective est nécessaire.

« Bravant sans façon les vœux les plus modérés de l'opinion, qui réclamait à l'unanimité, on peut le dire, la convocation la plus prochaine, le gouvernement personnel vient, encore une fois, de parler en maître. Ceux qui ont à cœur la dignité de la représentation nationale lui doivent une réponse. C'est pourquoi j'ai cru de mon devoir, — d'accord en cela avec l'honorable M. de Kératry, qui nous avait ajournés au 26 octobre, — de prendre sur moi d'adresser, par votre intermédiaire, ce pressant appel à mes collègues.

« JULES FERRY,
« Député de la Seine. »

Nous disions, il y a quinze jours, que nos députés, ayant prêté un serment et étant d'honnêtes gens, tiendraient ce serment. Nous ajoutions qu'en vertu de la loi française, tout contrat engageait également les deux parties : or l'une des deux parties contractantes, c'est-à-dire le pourvoir exécutif, a violé le pacte fondamental ; donc l'autre partie, c'est-à-dire le pouvoir législatif, se trouve délié du serment qu'il a prêté à la Constitution.

Est-ce à dire que l'heure des résolutions extrêmes soit arrivée ! Nous ne le pensons pas. La situation est en droit révolutionnaire,

comme le dit fort bien un publiciste avancé : « Il s'opère en ce moment un mouvement d'opinion qui dépasse de beaucoup en intensité ceux de 1829 et de 1847. Qu'en sortira-t-il? La liberté ou le retour à la dictature de 1851?

« La question, ainsi posée, est résolue : La France veut être libre, elle le sera.

« Il nous reste maintenant à conjurer nos concitoyens de se pénétrer de l'importance de la situation et de se défendre des imprudences comme des impatiences. Ne l'oublions pas, une fausse démarche, des tentatives hasardées, pourraient retarder le succès qui s'avance vers nous à grands pas. L'énergie n'a pas de meilleure compagne que la prudence. »

En effet, comme le dit M. Delescluze, qu'on ne peut soupçonner d'une tendresse excessive pour le gouvernement qui l'a transporté de Belle-Ile à Corte, de Corte jusqu'à l'île du Diable, il faut nous garder des imprudences comme des impatiences. Les affaires de la liberté vont très-bien; et qui de nous, avant les élections de mai, eût osé espérer que les événements suivissent un cours aussi rapide : c'est comme un train, lancé à toute vitesse, vers la station Liberté. Qui donc peut avoir intérêt à faire dérailler le train? Qui donc, si ce n'est les derniers amis du gouvernement personnel, nos ennemis communs à tous, modérés ou radicaux, parlementaires ou républicains? Sommes-nous bien sûrs, comme le dit *le Siècle* du 18 octobre, que le gouvernement n'ait pas désigné d'avance la date du 26 octobre comme une date néfaste? Certes, si le pouvoir exécutif vient à engager la lutte, il n'est pas un homme de cœur, pas un citoyen, digne du nom de citoyen, qui ne soit disposé à l'accepter. Mais ce qui importe avant tout, c'est de ne pas mettre le pouvoir exécutif dans le cas de légitime défense; c'est de ne pas quitter notre rôle de défenseurs de la légalité; c'est de ne pas fournir un prétexte pour qu'on donne la parole à l'armée, ainsi que le voulait M. le général de La Rue, parlant au Sénat. Nous avons le droit pour nous, nous avons la loi; conservons cette précieuse alliée. Souvenons-nous d'ailleurs que jamais, à aucune époque, les forces militaires n'ont combattu la révolution; mais que toujours, à toutes les époques, elles ont écrasé l'émeute.

Donc, plus on est révolutionnaire, plus on doit s'efforcer d'écarter jusqu'à la possibilité d'une algarade qui paraît ne déplaire ni au *Public* ni au *Pays*, les organes accrédités du chef de l'État et de M. Rouher, et qui, comme on l'a dit fort bien, aboutirait à un conflit où l'on a quatre-vingt-dix-neuf chances contre une de se faire battre. Si la révolution vient, tout le monde sera prêt pour la recevoir. Mais ne faisons pas d'expédition de *Risquetout* à l'intérieur. Ne recommençons pas le 13 juin 1849. C'est animé de ces sentiments que M. de

Kératry a cru devoir adresser la lettre suivante à MM. Gambetta, Girault, Guyot-Montpayroux, Marion et Raspail, membres du Corps législatif, qui avaient adhéré à sa proposition.

Mes chers collègues,

L'opinion publique a forcé le gouvernement de capituler sur la question de convocation; mais le décret du 3 octobre atteste, une fois de plus, qu'aux yeux du pouvoir la loi n'est faite que pour servir son bon plaisir.

En présence de l'appel lancé à toute l'opposition par notre honorable collègue, M. J. Ferry, appel qui sera entendu de tous, je ne crains pas de déclarer que je ne me rendrai pas, le 26 octobre, au palais Bourbon.

A l'opposition, aujourd'hui, de prendre les mesures les plus conformes à sa dignité et à la revendication des libertés publiques. Il importe au pays que la lutte engagée entre le pouvoir personnel et les représentants ne se dénoue pas par une émeute.

Comte de Kératry,
député du Finistère.

6 octobre 1869.

Tous les hommes de bon sens, libéraux ou irréconciliables, comprendront à quel point il importait de substituer l'action collective des députés de la gauche à l'initiative individuelle dont M. de Kératry fut l'auteur, et qui avait été approuvée jusqu'ici par MM. Marion, Girault, Guyot-Montpayroux, Raspail et Gambetta. Tous comprendront que, s'il importe de ne pas incliner le pouvoir législatif devant l'exécutif, s'il importe d'affirmer plus que jamais le conflit résultant du décret du 3 octobre, il importe également de ne point pousser la naïveté politique jusqu'à se prêter aux coups de désespoir d'un régime aux abois. C'est maintenant à la gauche de faire son devoir. Nous lui dirons, avec une franchise toute démocratique, qu'elle a perdu beaucoup de temps, et que si, à l'heure où M. de Kératry se préoccupait seul des droits du parlement, nos députés de Paris s'étaient trouvés tous à leur poste, pour approuver ou désapprouver le député breton, la situation ne serait pas aussi grave qu'elle l'est en ce moment. Heureusement, la lettre de l'honorable M. Jules Ferry a tout réparé. Il dépend désormais de nos représentants de choisir entre trois partis : une reculade honteuse et ridicule, un appel à la force, qui serait la dernière des imprudences, et une résistance légale, froide, énergique, décidée à ne rien craindre comme à ne rien hasarder.

Plusieurs journaux assurent que le gouvernement aurait l'intention de convoquer les électeurs de la Seine dès les premiers jours de no-

vembre, de telle sorte que les représentants élus à la place de MM. Gambetta, Bancel, Ernest Picard et Jules Simon, puissent prendre séance dès le 29 novembre. Un grand nombre de candidatures se sont déjà produites. C'est ainsi que dans la huitième, MM. Emmanuel Arago, Hérold, Lavertujon et Alphonse Gent ont déjà annoncé leur intention de se présenter devant les électeurs. Dans la première, M. Henri Rochefort a, dit-on, beaucoup de chances, bien qu'un avocat distingué, ami particulier de M. Gambetta, M. Laurier, paraisse songer à entrer en compétition avec l'auteur de la *Lanterne*. Dans la troisième, il avait été question des candidatures ultra-radicales de MM. Ledru-Rollin et Félix Pyat. Mais M. Ledru-Rollin ne veut pas rentrer en France, et M. Félix Pyat, qui est rentré, a écrit à un journal qu'il ne voulait pas prêter serment. Une fraction du parti conservateur libéral offre la candidature, dans cette circonscription, à M. Pouyer-Quertier, l'ancien député de Rouen, qui a succombé, aux dernières élections, devant le candidat républicain, M. Dessaux. Les radicaux de la troisième paraissent résolus à opposer à M. Pouyer-Quertier M. Edouard Laferrière, avocat et rédacteur du *Rappel*. La quatrième circonscription, celle de M. Ernest Picard, ne nous présente encore aucune candidature sérieuse.

L'Impératrice Eugénie a traversé Venise où des fêtes splendides l'attendaient, malgré son incognito officiel. Elle se rend à Constantinople où l'attend la somptueuse réception du sultan, qui compte lui offrir, dit-on, dès le soir même de son arrivée, un cadeau d'une valeur de neuf cent mille francs. De Constantinople, l'Impératrice doit aller à Alexandrie. On assure qu'elle a renoncé à visiter les ports de la Syrie, ne voulant pas, par une démarche imprudente, réveiller l'éternelle question des lieux saints, toujours pendante entre les Grecs, les Arméniens et les catholiques.

On dit aussi qu'elle doit employer ses efforts pour aplanir les difficultés qui existent toujours entre l'Egypte et la Turquie. En général, nous aimons peu l'intervention des femmes dans la politique; mais, si un rôle appartient aux femmes, c'est assurément celui de pacificatrice.

Il est impossible, à l'heure où le canal de Suez va être inauguré, de ne pas envoyer, au nom des Français qui restent en France, les félicitations de la patrie aux Français qui président là-bas à la réunion fraternelle des trois parties de l'ancien-monde. M. Ferdinand de Lesseps aura bien mérité de la civilisation et de l'humanité. Il aura bien mérité de son pays; car ce ne sera point de sa faute si des entreprises étrangères, qui trouvent un appui même en France, cherchent à enlever à notre magnifique port de Marseille, les bénéfices les plus nets du percement de l'Isthme de Suez. C'est à nous, publicistes, de surveiller certaines entreprises qui, soit par le percement du

Mont-Cenis, soit par l'invraisemblable suppression de la malle des Indes sur le chemin de fer de Lyon-Méditerranée, tendent à ruiner Toulon et Marseille au profit de Brindisi et de Trieste.

Tandis qu'à Port-Saïd on célèbre une des grandes fêtes de la civilisation, on se prépare, à Rome, à célébrer les mystères du dernier Concile. Nous avons déjà dit, il y a quinze jours, ce que nous pensions du parti qui domine à Rome. Nous n'avons aucune haine pour le catholicisme : c'est une des formes les plus distinguées de la religion universelle, et, dans l'état d'anarchie morale où se trouve l'Europe, nous éprouverions quelque scrupule à combattre de front un pouvoir spirituel qui se meurt de lui-même et que nous n'avons pas encore remplacé. Mais il est une théorie, il est des hommes que nous n'hésiterons jamais à flétrir : c'est la théorie qui fait de Rome le centre de la réaction cosmopolite, ce sont les hommes qui confondent l'Evangile du Christ avec les *exercices* de Loyola. Si cette théorie et ces hommes venaient à triompher dans le Concile, c'en serait fait du catholicisme. Les religions, comme les gouvernements, ne meurent jamais que par le suicide.

L'ex-Père Hyacinthe a encore vingt-quatre heures pour se repentir. Nous sommes assurés aujourd'hui d'après la réponse qu'il a faite à la lettre de sympathiques félicitations qu'il a reçue du marquis de Villa-Marina, qu'il ne se repentira pas.

Le Concile jugera la cause en appel, et la conscience humaine jugera en dernier ressort. Le Père Hyacinthe n'a pas besoin de nos sympathies. Le sentiment de la liberté du chrétien doit suffire pour le soutenir. Cependant, il ne nous est pas défendu, en lui criant courage, de l'avertir en même temps du danger auquel il s'expose. Qu'il se souvienne de Luther et de Lamennais. Qu'il comprenne bien qu'on ne peut pas être catholique à demi, et que, lorsqu'on est brouillé avec Rome, il ne reste plus, pour un chrétien, d'autre refuge que la croix, dépouillée de ses ornements. Le Père Hyacinthe est sincère, en se croyant catholique; il est aussi bon catholique que saint François d'Assise, dont les disciples furent persécutés par l'Inquisition ; il est aussi bon catholique que sainte Thérèse, la fondatrice de l'Ordre du Carmel, qui fut traduite plus d'une fois devant le tribunal du Saint-Office. Il est aussi catholique que Fénelon, qui affirmait qu'il vaut mieux aimer Dieu que le craindre, et qui fut condamné par la cour de Rome pour cette proposition. Que le Père Hyacinthe s'inspire donc des saints, des docteurs, des évêques d'autrefois, pour aller à Rome jeter à la face de la conspiration jésuitique le défi de l'Évangile et de cette *royale liberté* dont parle l'apôtre saint Jacques.

M. le général Fleury part pour Saint-Pétersbourg. On dit, dans les cercles les mieux informés, que notre nouvel ambassadeur en Russie

s'en va les mains pleines de promesses. On ajoute qu'il s'agirait d'une conclusion définitive de l'alliance franco-russe.

C'est là une des plus graves questions de l'époque actuelle. Nos querelles intérieures ne sauraient à aucun degré nous la faire oublier. Nous sommes des hommes de parti; mais, au-dessus des partis, nous plaçons la patrie. Or, nous pensons que la patrie serait compromise par une alliance avec la Russie.

S'il s'agit d'un désarmement général, nous approuvons d'avance toutes les négociations qui peuvent avoir lieu. Mais, s'il s'agit d'une conspiration de la France et de la Russie contre l'Allemagne, nous la désavouons d'avance. Ce n'est pas que nous ayons une extrême tendresse pour l'esprit soldatesque et pédant de la monarchie prussienne. On sait que nous sommes les amis des ennemis de la Prusse, des patriotes Danois et Scandinaves, des parlementaires autrichiens, des Polonais irréconciliables. Mais nous avons déjà dit qu'une guerre contre la Prusse, dans les circonstances actuelles, serait funeste, parce qu'elle serait absurde. A la Prusse de M. de Bismarck, nous ne pouvons opposer que la France de 1789 et 1830; on ne bat véritablement que les ennemis auxquels on est supérieur, non-seulement par la force des armes, mais par la force de la raison. C'est pourquoi nous battrons la Prusse, le jour où nous pourrons appeler l'Allemagne toute entière à la révolte, au nom de la liberté fédérale et de l'égalité radicale.

Le roi Guillaume de Prusse avoue, dans son discours du 6 octobre, qu'il est assez mal dans ses affaires. Du reste, bien que le grand-duc de Bade soit son ami, il est en train, pour mieux amadouer l'Allemagne, de lancer sur toutes les Bourses de l'Europe un emprunt de 375 millions. Ni à Vienne, ni à Paris, on ne prendra cet emprunt pour un signe de paix. Mais, ni à Vienne ni à Paris, on ne sera assez insensé pour demander un appui à la Russie contre la Prusse. La Prusse est l'adversaire d'aujourd'hui, et peut devenir l'ami de demain, si elle échappe définitivement au piétisme et au caporalisme. La Russie est l'ennemi séculaire, l'ennemi de demain, l'ennemi de toujours. La Russie n'est pas une puissance Européenne; car l'Europe s'arrête au Dniéper; et tout ce que la Russie possède en deçà du Dniéper, elle l'a volé. L'alliance de la France et de la Russie serait une chose monstrueuse; il ne faut pas, il ne faut à aucun prix, que la France de saint Louis mette sa main pure de crimes, dans la main de la Russie d'Iwan le féroce. Il faut que nous comprenions bien ceci : c'est que les plus réactionnaires d'entre nous sont presque des démagogues, si on les compare à ces grands seigneurs russes, si polis et si aimables, et qui gardent au fond de leur cœur, la haine de la Révolution française et de la patrie française.

Depuis huit jours nous recevons d'Espagne des nouvelles très-graves.

Les triumvirs Prim, Serrano et Topète, se trouvant fort embarrassés du pouvoir, avaient cru faire un coup de maître en proclamant le duc de Gênes roi d'Espagne. Cet enfant de quatorze ans, avec la légèreté de son âge, avait accepté. La proclamation du roi fut dans toute l'Espagne le signal du soulèvement républicain. Les chefs du parti radical, réunis à Lérida, s'engagèrent à soulever leurs provinces. Cet engagement a été tenu. C'est en vain que le général Pierrad a été arrêté à Tarragone, et que la miliee de Barcelone, la ville la plus patriotique de l'Espagne, a été désarmée. L'insurrection a éclaté comme une traînée de poudre, sur tout le littoral, depuis Cadix jusqu'à la pointe de la Corogne. M. Prim a proposé aux Cortès la suspension de toutes les garanties constitutionnelles.

Cette suspension a été votée, même par des députés qui se disaient jadis républicains, tels que MM. Rivero et Martos, et qui emporteront avec eux la flétrissure de l'histoire. M. Emilio Castelar a protesté énergiquement au nom du droit, et de même qu'il s'était insurgé contre le gouvernement corrompu d'Isabelle, il s'est prononcé énergiquement contre le gouvernement corrupteur de MM. Prim et Serrano.

A la fin de la séance, MM. Castelar et Figueras, suivis par cinquante de leurs collègues, ont quitté Madrid pour aller se mettre à la tête des bandes insurrectionnelles. Les dernières nouvelles du gouvernement nous apprennent qu'il ne reste plus d'insurrection que dans l'Andalousie, la Catalogne et l'Aragon. Or, ces trois provinces, si l'on y ajoute celles de Murcie et de Valence, profondément dévouées à la République, constituent toute l'Espagne, car il ne faut pas compter les Castilles et l'Estramadure, qui sont des déserts, ni les provinces du nord-ouest, isolées dans leur fidélité à la cause légitimiste.

L'insurrection, purement républicaine en Aragon et dans la Catalogne, a un caractère socialiste sur le littoral qui s'étend d'Alicante à Cadix. Mais, socialiste ou républicaine, l'insurrection dure. Hier, à la Bourse de Paris, on s'est ému de ces progrès, et les nouvelles d'Espagne ont déterminé une baisse sur tous les fonds publics. Ce serait un étrange honneur pour le peuple espagnol, hier encore courbé sous un despotisme aussi absurde, si, le premier entre tous les peuples européens, il s'élevait d'un bond jusqu'au niveau de la petite république suisse et de la grande république américaine, et posait ainsi la première pierre du fraternel édifice des États-Unis d'Europe. Nous en concevrions peut-être quelque jalousie ; mais cette jalousie n'irait pas jusqu'à faire, à une nation étrangère, un reproche de ce qu'elle a suivi trop fidèlement les enseignements de la France.

J. LABBÉ.



LA PAPESSE JEANNE

Ign. v. Dollinger Die Papst-Fabeln des Mittelalters. — 1863, Munich.

Une instruction solide, une attitude vraiment digne à l'égard de la société laïque, tels sont les deux mérites qui frappent aujourd'hui chez le clergé catholique allemand tout observateur impartial et exempt de préjugés. De quelle source découlent ces mérites, il serait facile de le dire; mais sans entrer dans un pareil examen, on peut affirmer que le clergé catholique leur doit avec la conservation de son crédit sur les peuples, celle de l'estime de tous les honnêtes gens. Aussi les lecteurs de la *Revue* nous sauront-ils peut-être gré d'appeler ici leur attention sur une œuvre très-distinguée d'un des hommes les plus éminents de cette Église; M. Ignace de Dollinger, également célèbre comme historien et comme orateur. M. de Dollinger expose dans cette étude et discute les fables que le moyen âge a entremêlées à l'histoire de la papauté, et il le fait non-seulement avec une érudition profonde, mais encore avec tout l'agrément qu'un tel sujet comporte. Quant à l'importance des questions traitées, les titres seuls des huit chapitres du livre (la papesse Jeanne, la donation de Constantin, le pape Silvestre II, etc.) la disent assez. Obligé de nous restreindre et ne pouvant faire connaître l'ouvrage dans toutes ses parties, nous nous attacherons de préférence à la légende de la papesse Jeanne; ce que nous en dirons, d'après M. de Dollinger, suffira à donner une idée de la science à la fois si sûre et si étendue de l'auteur en même temps que de sa manière.

I

Qui n'a entendu parler de la papesse Jeanne? Une femme, dont on ignorait le vrai sexe, mérita un jour par son savoir extraordinaire

d'être élevée au trône pontifical, qu'elle occupa plusieurs années avec éclat, jusqu'à ce qu'étant venue à accoucher au milieu d'une procession, elle périt, selon les uns, en mettant au monde son enfant; selon les autres, victime des fureurs de la multitude. On assignait généralement pour date à l'aventure le milieu du neuvième siècle. Tel est en deux mots le thème sur lequel devait si longtemps travailler l'imagination populaire. Aujourd'hui, il est vrai, la papesse Jeanne ne compte plus, au moins parmi les lettrés, qu'un nombre extrêmement petit de croyants; mais sa bizarre légende restait encore sans explication satisfaisante, quand l'ingénieuse étude de M. de Dollinger a donné enfin la solution de ce curieux problème de l'histoire du moyen âge.

Rappelons seulement quelques-unes des hypothèses mises en avant pour rendre raison de la papesse et de son histoire. Baronius y voyait une satire du pape Jean VIII, devenu un objet de mépris à cause de sa faiblesse, particulièrement dans l'affaire du schisme de Photius. A en croire d'autres, la satire eût été dirigée contre les courtisanes Théodora et Marozie qui dominèrent à Rome sous plusieurs papes du nom de Jean; mais alors la légende devrait se rapporter au dixième siècle et non plus, comme le veut l'opinion commune, au neuvième siècle. Le jésuite Secchi soupçonnait les Grecs d'avoir imaginé la fable; il ignorait ou bien oubliait qu'avant Barlaam, moine du quatorzième siècle, aucun Grec n'avait parlé de la papesse, dont la légende circulait depuis longtemps en Occident. Pagi et Eckhart mettaient l'invention sur le compte des Vaudois; mais on peut démontrer que la fable de la papesse est née à Rome même, et ceux qui la répandirent d'abord furent non pas les Vaudois, mais leurs plus acharnés adversaires, les Dominicains et les Franciscains. D'autres enfin croyaient découvrir dans l'aventure de la papesse une allusion satirique à la naissance et à la diffusion des fausses Décrétales : opinion qui se réfute d'elle-même quand on songe que l'origine de la légende se rapporte à une époque où personne ne concevait le moindre doute sur l'authenticité des Décrétales. Aussi le grand Leibnitz, en présence de tant d'explications insuffisantes, se demandait-il si réellement quelque évêque étranger, qui se trouvait être une femme, n'avait pas mis au monde un enfant dans une procession à Rome, et par là donné naissance à la légende.

Cette légende s'est formée à une époque relativement moderne et quand les souvenirs du neuvième et du dixième siécle chez des populations grossièrement ignorantes ne pouvaient plus fournir la matière d'un semblable récit. En vain chercherait-on une trace de la papesse dans la littérature de l'Occident et dans celle de l'Orient avant le milieu du treizième siècle; la connaissance des textes véritables des auteurs du moyen âge a mis ce fait hors de doute, et si l'aventure de la

papesse se trouve mentionnée dans certains manuscrits de Marianus Scotus, de Sigebert d'Othon de Frisingen, elle n'y a pénétré que par des interpolations. Le premier écrivain qui ait réellement parlé de la papesse est le dominicain français Étienne de Bourbon, et ce qu'il en dit dans son ouvrage sur les sept dons du Saint-Esprit, il l'emprunte à la chronique, aujourd'hui perdue, de Jean de Mailly; celui-ci a dû recueillir directement la légende dans la tradition populaire. Il y a lieu de croire cependant que le livre d'Étienne de Bourbon, bientôt oublié, ne fut pas pour beaucoup dans l'immense vogue qu'allaient obtenir la papesse et son histoire. On ne pourrait dire la même chose de la chronique de Martinus Polonus, d'abord simple moine dominicain, puis chapelain des papes, et mort archevêque désigné de Gnesen. Non pas que Martinus Polonus eût lui-même mentionné la papesse; les plus anciens manuscrits que nous possédions de son livre attestent le contraire. Mais peu d'années après la mort de l'auteur, son œuvre subit diverses interpolations, une notamment, qui dans la liste des papes, donnée par Martinus Polonus, introduisait la papesse Jeanne entre Léon IV et Benoît III. Or, la chronique de Martinus Polonus eut, au moyen âge, un succès comme rarement livre en obtint; il n'en est pas qui ait été aussi souvent traduit, abrégé, continué, reproduit en tout ou en partie, dont il reste un aussi grand nombre de manuscrits, et Wattenbach (*Sources de l'histoire d'Allemagne*, p. 426), a pu dire, sans trop d'exagération : « que ce livre devint, en quelque sorte, la seule source où le monde occidental puisât son instruction historique. » Ne savait-on pas que l'auteur avait occupé une grande position auprès des papes, et ne devait-on pas regarder son ouvrage comme une histoire pour ainsi dire officielle, publiée de l'aveu même de la cour de Rome? Le contenu de la chronique Martinienne s'imposait donc d'autorité, et, une fois l'interpolation opérée, la légende de la papesse comme tout le reste. Un autre livre, qui contribua beaucoup à répandre la fable de la papesse, fut la compilation intitulée : *Flores temporum*, et dont la popularité se trouve également attestée par une foule de copies manuscrites. Depuis lors, l'histoire de la papesse parut acceptée des Orientaux, non moins que des Occidentaux, et son authenticité, jusqu'à la fin du seizième siècle, fit à peine l'objet d'un doute. On la retrouve partout, dans les traités de morale et les écrits de polémique religieuse comme dans les chroniques. Elle servait d'argument, à la fois, aux défenseurs et aux adversaires de la papauté. Si Jean Huss, au Concile de Constance, se fondait sur le règne de la papesse, pour prouver que l'Église pouvait se passer de pape, puisqu'aussi bien elle n'en avait pas alors de véritable, son contemporain, le cardinal Torrecremata, grand partisan de la toute-puissance des papes, concluait du même fait que l'élévation au trône pontifical

d'un hérétique ou d'un incrédule n'entraînerait pas nécessairement un bouleversement de l'Église. Une particularité curieuse, c'est que la fable trouva d'abord ses propagateurs les plus actifs parmi les dominicains « la fidèle milice du Saint-Siége; » mais il faut se rappeler que cette première diffusion de l'injurieuse légende correspond au pontificat de Boniface VIII, mal vu des dominicains qu'il n'aimait pas, et avec le règne duquel commence pour la papauté une période de décadence. Un fait tout aussi curieux, c'est qu'au quinzième siècle et même au seizième siècle, l'histoire de la papesse Jeanne se produisait librement, dans des écrits imprimés, on peut le dire, sous les yeux des papes; ainsi, dans la chronique italienne des papes de Riccobaldo, dédiée en 1474, à Sixte IV, par Philippe de Lignamine; ainsi, vers 1548 et 1550, dans les nombreuses éditions romaines des *Mirabilia urbis Romæ*, sorte de guide pour les pèlerins et les étrangers. Enfin, du quinzième au dix-septième siècle, la papesse Jeanne avait son buste dans la cathédrale de Sienne, au milieu des autres papes; ce ne fut que sur les pressantes réclamations du pape Clément VIII qu'on transforma ce buste en celui d'un pape Zacharie.

On voit quel chemin la légende avait fait depuis le milieu du treizième siècle : il n'est pas moins intéressant de l'étudier dans ses développements successifs.

A l'origine, la papesse n'avait point de nom. Ce ne fut que vers la fin du quatorzième siècle qu'on découvrit son nom de fille, Agnès, ou Gilberte, suivant d'autres. Pour la désigner comme pape, un nom se trouva plus facilement : on prit le premier venu et le plus commun, Jean, déjà porté par vingt et un papes, à l'époque où la légende se répandit partout.

La question d'une date à assigner au règne de la papesse ne pouvait préoccuper l'imagination populaire. Étienne de Bourbon place l'aventure de Jeanne vers l'an 1100, c'est-à-dire, par une singulière rencontre au temps où les fauteuils à siége percé de trous commencèrent à servir à l'intronisation des papes. Plus tard on adopta généralement la date de 855, parce que l'interpolateur de Martinus Polonus avait trouvé dans les manuscrits de ce dernier entre Léon IV et Benoît III un intervalle qui seul paraissait commode pour y placer en quelques lignes l'histoire de la papesse.

Même progression dans la légende en ce qui concerne la patrie de la papesse. Étienne de Bourbon ne parle encore ni de l'Angleterre, ni de Mayence, ni d'Athènes; le personnage lui-même n'est pas donné chez lui comme grand savant et professeur fameux, mais seulement comme habile calligraphe, et arrivé à Rome, il devient notaire de la cour apostolique, avant d'être cardinal et pape. Mais, cent ans plus tard, le récit se présente tout différent et singulièrement embelli. C'est

à Athènes que la future papesse a acquis un immense savoir ; puis elle enseigne à Rome avec le plus grand éclat et se voit élevée par un vote unanime au trône pontifical ; enfin, après avoir quelque temps encore continué à mener une vie honorable, elle cède à l'orgueil et aux suggestions du diable qui déterminent sa chute.

Quant à la catastrophe, elle se trouve diversement rapportée. Étienne de Bourbon croit que la justice romaine fit traîner la papesse coupable, attachée aux pieds d'un cheval, hors des murs de la ville où le peuple la lapida. D'après le faux Martinus Polonus, Jeanne serait morte en accouchant au milieu d'une procession, et aurait été enterrée à la place même du théâtre de son malheur. Enfin une autre version, recueillie par Boccace, la fait simplement rentrer dans la vie privée après son aventure, et une telle issue était plus conforme en effet au génie riant de l'auteur du *Decamerone*. Boccace connaît d'ailleurs exactement la durée du règne de la papesse, qui a été, selon lui, de deux ans, sept mois et quelques jours.

La papesse une fois admise, son histoire servait à son tour à expliquer bien des choses dont on ne se rendait pas compte autrement : ainsi, pour n'en rappeler qu'une seule, la disparition des missels d'un assez grand nombre de préfaces. Pourquoi ces préfaces auraient-elles été supprimées, si ce n'est parce que la papesse les avait composées ? Martin Le Franc, prévôt de Lausanne en 1450, fait allusion à ces préfaces dans son *Champion des Dames*; mais elles n'avaient pourtant d'après lui rien que d'orthodoxe :

Comment endura Dieu, comment
Que femme ribaulde et prestresse
Eust l'Église en gouvernement ?
Or laissons les péchiés, disans
Qu'elle estoit clergesse lettrée
Quand devant les plus souffisans
De Rome eust l'issue et l'entrée.
Encor te peut estre montrée
Mainte préface que dicta,
Bien et saintement accoustrée,
Où en la foy point n'hésita.

II

Si maintenant on veut examiner l'origine même de la légende de la papesse, on trouvera, sans trop de peine, que quatre objets ou circonstances ont surtout contribué à la faire naître et à la propager :

1° Une statue avec des vêtements qu'on croyait être des vêtements de femme; 2° une pierre portant une inscription et qu'on prenait pour une pierre sépulcrale; 3° l'usage des fauteuils à siége percé de trous pour l'intronisation des papes; 4° l'habitude d'éviter dans les processions publiques une des rues de Rome.

La statue, à en juger par ce qui en a été rapporté, devait représenter un prêtre tenant à la main un rameau et ayant à ses côtés un enfant pour le servir. Peut-être encore la figure principale était-elle celle d'un dieu païen. Mais ses vêtements flottants la faisaient prendre pour une femme, et le peuple y voyait une mère avec son enfant. Dès la fin du treizième siècle (1283), la chronique néerlandaise de Van Maerlant mentionne cette statue, qui ne disparut que par ordre du pape Sixte-Quint.

Au lieu d'être, comme on le croyait, une pierre sépulcrale, la pierre trouvée au même endroit que la statue présentait tous les caractères d'un monument votif, élevé par quelque prêtre de Mithra, sans doute en mémoire d'un sacrifice solennel, et ainsi l'inscription qu'on y lisait:

PARC. OU PAP. PATER PATRUM P. P. P.

pouvait s'expliquer naturellement d'après les usages du style lapidaire:

Papirius pater patrum propria pecunia posuit.

Pater patrum était, en effet, un titre que prenaient souvent les prêtres de Mithra.

C'est avec Pascal II en 1099 que l'usage s'introduisit de faire asseoir le pape durant la solennelle procession de Latran sur deux fauteuils à siége percé de trous en pierre rougeâtre (porphyreticæ), qui se trouvaient dans l'oratoire de Saint-Sylvestre. Le pape se plaçait d'abord sur le fauteuil de droite; on le ceignait d'une ceinture avec sept clefs et sept sceaux, et on lui mettait dans la main un sceptre. En se plaçant sur le fauteuil de gauche, il rendait le sceptre au prieur de Saint-Laurent, et on le revêtait d'un ornement sacerdotal fait à l'imitation de l'*ephod* des grands prêtres hébreux. Or, cette cérémonie symbolique de l'occupation successive des deux fauteuils n'avait d'autre signification que celle d'une prise de possession du Latran par le nouveau pape. Que les fauteuils se soient trouvés d'une forme peu commune, c'était un pur effet du hasard. Ils provenaient sans doute de quelque ancienne salle de bain. On les avait choisis à cause de leur forme antique et de la beauté de la pierre.

Les papes, dans les processions entre le Latran et le Vatican, évitaient une certaine rue au moyen d'un détour. Il n'y avait encore dans ce fait rien que de fort naturel, et il s'expliquait par le caractère de la rue trop étroite pour qu'une procession pût facilement y passer.

On voit tout d'abord quel contingent chacune des circonstances qui viennent d'être rappelées a dû apporter à la légende. La statue était

pour le peuple la statue de la papesse et de son enfant, la pierre votive son monument funéraire, et l'inscription se lisait :

PAPA PATER PATRUM PEPERIT PAPISSA PAPELLUM

ou encore :

Papa pater patrum papissæ pandito partum.

Le vers lu de cette seconde façon avait un jour servi, disait-on, au diable à apostropher la papesse en plein consistoire. Si les fauteuils où s'asseyait le pape lors de son intronisation offraient la particularité mentionnée plus haut, ce ne pouvait être que pour permettre de vérifier son sexe, et si l'on ne passait pas dans une certaine rue dans les processions, n'était-ce pas de toute évidence, pour éviter le lieu témoin de l'accouchement de la papesse? La légende rattachait ainsi par un lien étroit des circonstances et des objets sans aucun rapport les uns avec les autres. L'explication donnée des fauteuils et de leur forme avait-elle décidé de l'explication de la statue et de la pierre avec son inscription ou le contraire avait-il eu lieu? C'est ce qu'on ne saurait plus démêler aujourd'hui. Quant à la formation même de la légende, en tant que destinée à expliquer des monuments ou des usages, elle n'a rien qui doive nous étonner. Il est rare qu'un objet frappe l'imagination populaire sans provoquer la naissance de quelque tradition, que le temps ne fait ensuite que développer et embellir. M. de Dollinger a rappelé à ce sujet l'historiette de la bigamie du comte de Gleichen et celle de l'origine de la célèbre maison romaine des Colonna. Une pierre sépulcrale avait servi de point de départ à la première de ces légendes : on y voyait représenté un chevalier avec deux femmes, dont l'une avait la tête ornée d'étoiles. Une interprétation fut bientôt trouvée. Le chevalier était un comte de Gleichen qui se rendit en 1227 à la croisade avec le landgrave de Thuringe et tomba entre les mains des musulmans. Arraché à la captivité par une fille du sultan, il obtint du pape Grégoire IX une dispense pour épouser sa libératrice, bien qu'il fût déjà marié à une femme encore vivante, et les trois époux vécurent de longues années dans la meilleure intelligence. Mentionnée pour la première fois en 1584, cette tradition s'imposa dès lors à la croyance universelle et eut sa place dans tous les livres traitant de l'histoire de la Thuringe, tels que ceux de Jovius, de Sagittarius, d'Olearius, de Packenstein, etc., etc. On montrait le large lit nuptial du comte et de ses deux femmes, un bijou dont le pape avait fait présent à la Sarrasine, le turban de cette princesse, un chemin turc qui conduisait au château, ainsi qu'une chambre turque dans ce dernier. Et tout cela depuis le dix-septième siècle seulement ; car reliques et tradition étaient également inconnues dans les temps antérieurs. Comment s'était fondée la maison de Colonna? Un maréchal-ferrant de Rome, ayant observé que sa vache

suivait habituellement un certain chemin, se laisse un jour conduire par elle, et après avoir passé en rampant par un trou étroit, arrive à une prairie, et à un édifice dans lequel il voit une colonne d'airain surmontée d'un vase plein d'argent. Il veut prendre de cet argent, mais une voix lui crie : il n'est pas à toi, prends trois deniers, et au forum tu trouveras celui à qui appartient ce trésor. Le maréchal obéit et jette ses deniers en trois endroits du forum. Un pauvre jeune homme les trouve tous les trois, devient le gendre du maréchal et le fondateur de la maison Colonna, après avoir acheté de grandes propriétés avec l'argent de la colonne. Ici, chacun le voit tout d'abord, c'étoit de la colonne placée dans les armes des Colonna que la légende voulait rendre raison.

Restent maintenant deux points à expliquer dans l'histoire de la papesse : l'origine tantôt anglaise, tantôt germanique attribuée à l'héroïne et le séjour qu'on lui fait faire à Athènes.

Pour l'origine de Jeanne, une double version paraît en effet avoir été en circulation. La première reconnaissait l'Angleterre comme patrie de la papesse, soit à cause du grand nombre de femmes anglaises qui allaient en pèlerinage à Rome, et dont le caractère suspect provoquait déjà les plaintes de saint Boniface, soit parce que la légende commença précisément à se répandre au temps de la lutte du pape Innocent III contre le roi anglais Jeans Sans-Terre. On comprend que se présentant d'abord avec le caractère d'une satire injurieuse de la papauté, la légende ait fait naître Jeanne chez un peuple qui passait alors pour le grand ennemi des papes. Tel est l'ordinaire procédé de la légende. Dans la mythologie polonaise, le roi Popiel, que les souris dévorent en punition de ses crimes, a pour femme et instigatrice une Allemande ; les attentats du Slave se trouvaient ainsi mis en quelque sorte sur le compte d'une race de tout temps ennemie des Slaves. Cependant, d'après une seconde version, la ville de Mayence aurait donné le jour à la papesse. Il faut se rappeler ici que la naissance de la légende correspond à la grande querelle du sacerdoce et de l'Empire. Or, la ville de Mayence, siége de la chancellerie impériale, pouvait, à défaut d'une capitale proprement dite, passer pour la tête de cette Allemagne que Rome combattait avec tant de vigueur. C'est à Mayence, disait Othon de Frisingen (*De rebus gestis Friderici* I, c, 12), que réside la grande force de l'Empire. Voilà pourquoi la papesse devait être originaire de Mayence. L'antipathie que cette ville inspirait aux races latines éclate encore dans d'autres légendes. Dans le cycle carolingien, Ganelon le traître est de Mayence, et quand la légende en Italie s'empare de la lutte des Guelfes et des Gibelins, pour elle l'adversaire de Welf, le régent de l'Église dans la Lombardie, est encore un Mayençais, Gibello.

Un temps vint où les deux traditions sur l'origine de la papesse se fondirent en une seule : on raconta que les parents anglais de Jeanne étaient venus s'établir à Mayence, ou encore que Jeanne reçut le surnom d'Anglaise, parce qu'un moine anglais avait été son amant à Fulde. L'Allemagne cependant n'accepta pas sans protestation cette prétendue origine mayençaise de la papesse, qui devenait comme nous l'apprend une chronique des évêques de Verden, un texte de continuels reproches à l'adresse des allemands. Quelques-uns pensaient même que l'aventure de la papesse était cause qu'aucun Allemand n'eût plus été depuis lors élevé à la papauté. De là certaines altérations qu'on remarque dans les manuscrits allemands de Martinus Polonus ; on y lit Margantinus pour le surnom du pape féminin au lieu de Moguntinus. De là aussi une version allemande qui donnait la Grèce comme patrie de la papesse et de son amant.

Mais si cette dernière opinion n'a jamais eu cours qu'en Allemagne, celle qui faisait étudier Jeanne à Athènes se trouvait universellement admise. Il y avait là évidemment un souvenir de l'antiquité ; car au temps où se forma notre légende, Athènes ne pouvait plus rien apprendre aux Occidentaux. On sait que pour le moyen âge il n'existait qu'une seule « étude» (*studium*), comme un seul pouvoir impérial, une seule papauté. « L'Église, dit une chronique de ce temps, a besoin de trois forces ou institutions : le pouvoir ecclésiastique, le pouvoir impérial et l'étude, et de même que la papauté n'a qu'un seul siége qui est Rome, l'étude a le sien à Paris. Des trois principales nations, chacune possède une des trois institutions : les Romains ou les Italiens ont le pouvoir ecclésiastique ; les Allemands, l'empire ; les Français « l'étude. » Mais avant d'être à Paris, l'étude avait pour siége Rome et plus anciennement Athènes. On attribuait au fils de Charlemagne la translation de l'étude à Paris : *Anno domini 830, Romanum studium quod prius Athenis exstitit, translatum est Parisios.* Deux choses seulement pouvaient faire parvenir à la papauté un homme étranger à l'Italie : une grande piété ou un savoir extraordinaire. Pour la papesse, la légende ne pouvait mettre en avant la piété à cause de l'aventure qui attendait l'héroïne. Restait donc le savoir ; mais ce savoir, il fallait le chercher dans la Grèce, le pays de « l'étude,» et c'est ainsi que la ville d'Athènes figurait nécessairement dans l'histoire de la papesse Jeanne.

On peut résumer en deux mots tout ce qui précède : aucun fait réel n'a servi de base à la légende de la papesse Jeanne, et cette légende elle-même n'est autre chose qu'une de ces traditions locales comme la Rome du moyen âge en possédait un si grand nombre. Fille de l'imagination populaire mise en éveil sur certains monuments et certains usages de Rome, une crédulité sans bornes fit sa fortune. A ce dernier

point de vue, la légende de la papesse offre le plus grand intérêt, comme une preuve de l'autorité irrésistible avec laquelle s'impose une tradition partout répandue. Croirait-on en effet, qu'au seizième siècle encore, un littérateur de la cour de Léon X, Giampietro Bolzani, décrivait tout au long, avec de nouvelles et plus fabuleuses circonstances, la prétendue vérification du sexe des papes au moment de leur intronisation? La chose, disait Bolzani, se passait dans l'église de Latran, aux yeux du peuple assemblé; un ecclésiastique proclamait à haute voix le résultat de l'examen que l'on consignait ensuite dans un procès-verbal. Cependant rien n'eût été, semble-t-il, plus facile que d'apprendre de quelque cardinal ou clerc la vérité sur cette cérémonie de l'intronisation. Mais on se dispensait d'interroger ou bien on pensait que l'ecclésiastique questionné tairait une partie de la vérité. La vérification du sexe se racontait partout comme une chose notoire, et personne n'en demandait davantage pour y ajouter foi. Tant de crédulité de la part du peuple répondant à tant d'impudence de la part de certains auteurs, peuvent assurément paraître étranges; mais si l'on réfléchit que Bolzani imprimait son livre avec privilége papal et le dédiait à un cardinal, comment ne pas demeurer encore plus confondu de cette insouciance de la cour de Rome se faisant la complice de sottes fables si éminemment nuisibles à la cousidération du Saint-Siége?

H. Klipffel.

BOHÊME ET HONGRIE (1)

La Bohême, que certains esprits prévenus représentent si volontiers comme tournée tout entière vers Moscou, a pour la France des sympathies profondes et ne néglige rien pour faire connaître ses aspirations dans notre pays. Deux organes spéciaux ont été fondés en langue française : l'un la *Correspondance Tchèque,* se publie à Berlin, l'autre, la *Correspondance Slave,* est édité à Prague. Grâce à eux, grâce à l'active propagande des hommes d'Etat tchèques, nos publicistes commencent à être mieux informés du vrai rôle de la Bohême, et à comprendre que le dualisme austro-hongrois n'est pas, en somme, la meilleure forme sous laquelle puisse se constituer l'état complexe des Habsbourg. Cette idée se fait jour dans la plupart des journaux dévoués à la cause libérale; elle a été développée dans diverses publications, qui ont plus ou moins attiré l'attention. Elle est l'âme même du livre de M. Saint-René Taillandier. Nous ne voulons pas insister sur les divers travaux qui le composent. Le grand règne de Georges Podiebrad, la poésie hongroise au dix-neuvième siècle, la vie du comte Szechenyi, le noble fondateur de l'académie de Pesth, ont fourni à M. Saint-René Taillandier le sujet d'études intéressantes, remarquées au moment de leur apparition, et qu'on relira avec plaisir.

Mais ce qui nous intéresse surtout chez M. Saint-René Taillandier, c'est la préface où l'auteur résume sa pensée générale, ce sont les pages sur les Tchèques et les Madgyars au dix-neuvième siècle, qui donnent au livre le caractère d'une publication plus politique encore que littéraire. Les études impartiales que M. Saint-René Taillandier a depuis longtemps consacrées à l'Allemagne, et la popularité même dont il jouit chez nos voisins d'Outre-Rhin, nous sont une garantie de la sincérité de ses jugements.

Il est un vieil adage que l'on a souvent cité et rarement appliqué : *Justitia erga omnes nationes est fundamentum Austriæ.* Il s'applique aussi bien à la Hongrie qu'à l'Autriche. Le roi Saint-Étienne, le fondateur du noble État Madgyar, disait qu'il était bon qu'un État fût composé de plusieurs races. Sans doute; mais à condition qu'elles se développent les unes à côté des autres sans s'étouffer. L'époque moderne a d'ailleurs des exigences et des idées que le siècle de Saint-Étienne ne connaissait pas. Le *grand Madgyar,* dont M. Saint-René Taillandier retrace la vie, Stefan Széchényi, devinait les difficultés de

(1) Bohême et Hongrie, par M. Saint-René Taillandier. 1 vol. in-8°. Lib. Didier.

l'avenir quand il disait à ses compatriotes : « Le sentiment national qui fait notre force est un trésor, mais un trésor redoutable ; à quel moyen recourir pour communiquer ce sentiment aux peuples divers établis sur le sol hongrois ? Imposer notre langue, c'est provoquer la révolte (on le vit bien en 1848). Il n'y a que notre supériorité intellectuelle qui puisse attacher les peuples à la nationalité hongroise... Développons nos vertus personnelles, accroissons nos qualités morales : notre salut est là et nulle part ailleurs. C'est à l'individu à préparer le triomphe de la nation. Comment une nation possède-t-elle ces forces, ces vertus nécessaires à son action politique ? Quand le plus grand nombre des individus qui la composent accomplit sa tâche humainement et honorablement. Il faut surtout acquérir le don de plaire, la faculté d'attirer, d'absorber les éléments voisins. Croit-il posséder cette faculté, celui qui, au lieu d'éveiller les sympathies, n'agit que sur l'extérieur, et, parce qu'il contraint les autres à employer la langue madgyare, parce qu'il les affuble du costume hongrois, parce qu'il fait flotter partout nos couleurs nationales, s'imagine avoir conquis du même coup les cœurs et les esprits ? Croit-il la posséder celui qui ne respecte pas chez autrui ce qu'il veut voir respecté chez lui-même ?

Széchényi n'était pas suspect de haine pour la Hongrie dont il est peut-être le plus grand rénovateur. M. Saint-René Taillandier qui, lui aussi aime vivement ce noble pays et qui moins que nous peut-être, a eu l'occasion d'étudier les choses au point de vue non hongrois, espère que la Hongrie régénérée ne déchirera pas le testament politique de ce grand patriote ; nous unissons nos vœux à ses espérances, et nous le félicitons d'avoir compris que la Hongrie sans la Bohême satisfaite ne suffit pas à maintenir l'Autriche. Il a dernièrement publié un remarquable travail sous ce titre : *la Bohême et l'intérêt français*. Il y fait ressortir l'importance de la Bohême au point de vue stratégique, le danger qu'il y aurait pour la France si cette grande citadelle venait à tomber aux mains de l'une des deux grandes puissances qui, à l'est et à l'ouest, menacent l'existence de l'Autriche. Nous unissons notre voix à la sienne, et nous souhaitons que les idées qu'il exprime attirent l'attention des hommes d'État et des publicistes. Nous aurons à revenir plus amplement sur cet intéressant sujet.

LOUIS LEGER.

IMP. WIESENER.—LUTIER ET Cᵉ, 34, RUE DELABORDE.

Le Gérant responsable :
URBAIN FAGES

LA PRÉDICATION EN FRANCE

DU IVᵉ AU XIIIᵉ SIÈCLE

La prédication chrétienne n'a jamais cessé dans l'Eglise. A quelque degré que soit descendue la décadence des lettres et de la langue, les homélies, les instructions, les sermons, les discours des orateurs ecclésiastiques ont toujours conservé comme une ombre de l'éloquence antique. Cette ombre a été aussi pâle que possible, mais cependant elle existait. Les évêques et les prêtres, dont le devoir était d'instruire le peuple des vérités nécessaires au salut, n'y ont presque jamais manqué. Ils apportèrent dans ces fonctions plus ou moins de science et de talent, mais ils ne cessèrent pas, même aux temps les plus obscurs du moyen âge, d'exercer un ministère où s'étaient illustrés jadis les plus grands génies de l'Eglise grecque, et de l'Eglise latine. Il y eut des époques où les sermons et les légendes furent le seul genre de littérature encore cultivée (1), et l'on sait qu'un des plus anciens monuments de notre langue française, après le serment de Charles le Chauve, est le *fragment de Valenciennes*, c'est-à-dire « un lambeau de sermon trouvé sur la garde » d'un manuscrit, décollé à grand'peine, et lu avec non moins de difficulté (2). »

Après avoir été le théâtre d'un grand mouvement intellectuel aux quatrième et cinquième siècles, la Gaule, du sixième au huitième siècle, perdit et oublia à peu près toute littérature profane. Tandis qu'auparavant on voyait les laïques, et

(1) Guizot, *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, *passim*.

(2) Littré. Préface de son *Dictionnaire de la Langue française*. XXII.

les ecclésiastiques étudier, écrire, méditer sur des sujets profanes et sur des sujets religieux, on ne rencontra plus à partir du septième siècle qu'une littérature sacrée.

« Les clercs seuls, dit M. Guizot (1), étudient ou écrivent; et ils n'étudient, ils n'écrivent plus, sauf quelques exceptions rares, que sur des sujets religieux. Le caractère général de l'époque, est la concentration du développement intellectuel dans la sphère religieuse. » Loin d'avoir été stérile, ce temps a produit une quantité d'écrits qui se composent surtout de sermons, d'instructions, d'exhortations, d'homélies, de conférences sur les matières religieuses. Toute dégradée qu'elle était, cette éloquence avait un vif intérêt pour les contemporains, et elle n'en manque pas encore aujourd'hui pour ceux qui veulent y retrouver la trace des sentiments et de l'activité des peuples d'alors. La parole fut chez nos pères, dans cette période de leur histoire, ce qu'elle avait été chez les Grecs et chez les Romains; un puissant ressort pour remuer les hommes. Seulement la beauté était absente de ces compositions presque toujours improvisées; mais ce déchet, peu sensible pour les contemporains, est en partie compensé à nos yeux par l'intérêt qui s'attache à des pièces appropriées aux besoins pressants d'une question vivante. « Jamais aucune révolution politique, jamais la liberté de la presse n'a produit plus de pamphlets », dit encore l'historien que nous venons de citer (2). La parole était loin d'avoir perdu tout son prix.

Les sermons de St-Césaire d'Arles, au cinquième siècle, ont presque tous un but pratique. Ils expliquent l'histoire primitive du christianisme, les fêtes, les solennités qui en consacrent les grands événements, comme la naissance de Jésus-Christ, sa passion, sa résurrection. Ils célèbrent les vertus des saints et des martyrs; ce sont des espèces de panégyriques religieux, ou des discours de morale religieuse. Quoique beaucoup de ces sermons ne soient que des explications, des commentaires sur les livres saints, on peut dire, à l'honneur de saint Césaire, que les discours de doctrine ou de morale y sont plus nombreux. Ce n'est pas que le saint évêque s'interdise les allégories mystiques; non. Une bonne partie de la prédication dans l'Eglise chrétienne fut toujours fondée sur les sens cachés et les interprétations subtiles des Ecritures; on y

(1) Guizot. *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, p. 2.

(2) *Ibid*, t. II, p. 8.

a toujours vu des intentions, des allusions, des leçons, des exemples ; on en cherchait le sens tropologique et l'allégorie; néanmoins l'orateur d'Arles se gardait bien de se perdre dans les nues. Simple, pratique, occupé avant tout d'agir sur l'âme des auditeurs, il veut provoquer en eux cette ardeur aux bonnes œuvres, ce zèle actif qui poursuit le bien sans relâche. On peut lui appliquer les mots que disait de lui-même un prédicateur du treizième siècle : « Il ne cherche point à s'élever sur un cothurne gallican, et à dépasser la portée d'intelligence de ceux qui l'écoutent; simple il parle à des simples en langage simple. » Toutefois il atteint souvent à l'éloquence. On rencontre dans ses sermons des comparaisons agréables, des antithèses familières, de larges développements. Plusieurs ont du mouvement, de la verve, un sentiment vif, un tour pittoresque, parfois assez d'éclat pour que M. Guizot n'ait pas craint de rapprocher un de ces passages des scènes les plus hardies et les plus énergiques où Milton fait parler Satan dans sa révolte et dans sa colère contre le ciel. C'était là comme un dernier souvenir de l'éloquence ancienne, comme les derniers effets de cette rhétorique, fille des Grecs et des Latins, adoptée par les Pères de l'Eglise et transformée par saint Augustin. La philosophie s'y mêlait à la religion.

Quand, après Charlemagne et Charles le Chauve, on vit enfin apparaître ce rayon de politesse dont parle Fénelon, quand la philosophie et les études littéraires se ranimèrent un peu dans l'Ecole du Palais avec Alcuin et Scot Erigène, la prédication prit un nouveau caractère.

Jean le Scot aurait pu changer la parole chrétienne, et la rendre plus utile et plus féconde. Cet homme, supérieur à son temps, fit dans la fameuse Ecole du Palais, sous Charles le Chauve, revivre un instant la philosophie. Moins théologien que philosophe, il essaya de concilier la raison humaine avec la religion. C'était à la littérature, et à la philosophie anciennes qu'il demandait les moyens de discussion qu'il faisait prévaloir dans son enseignement. « Non seulement, dit un des appréciateurs de son influence (1), les ouvrages originaux que Jean a laissés émanent de cette source, non seulement il a traduit plusieurs traités sortis de l'Ecole néoplatonicienne d'Alexandrie; mais il paraît certain qu'il existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques, notam-

(1) M. Guizot. *Histoire de la Civilisation en France*, t. II, p. 369.

ment dans celle d'Oxford, des commentaires de lui sur quelques ouvrages d'Aristote, et dès le douzième siècle, au moment où la philosophie péripatéticienne reprenait en occident un empire despotique, Roger Bacon vantait Jean le Scot comme un interprète très fidèle et très clairvoyant d'Aristote, et lui attribuait le mérite d'avoir conservé purs et authentiques quelques-uns de ses écrits. »

Ces efforts, quoique soutenus par un de ses disciples nommé Mannon, qui lui succéda dans la direction de l'Ecole du Palais, et écrivit des commentaires sur les traités des Lois, et de la République de Platon, ainsi que sur la morale d'Aristote, ces efforts, dis-je, furent déjoués par la puissance de l'esprit théologique dont Jean le Scot fut lui-même la victime. Hincmar de Reims et Florus, prêtre de l'Eglise de Lyon, dénoncent avec violence « les inepties, les erreurs d'un certain présomptueux, vain et bavard, qui, disputant sur la prescience et la prédestination divine à l'aide de raisonnements purement humains, et, comme il s'en glorifie lui-même, philosophiques, a osé sans en rendre nulle raison, sans alléguer aucune autorité des Ecritures ou des saints Pères, affirmer certaines choses, comme si elles devaient être reçues et adoptées sur sa seule et présomptueuse affirmation. »

En partant pour l'exil Jean le Scot emporta avec lui la philosophie ancienne. La tradition en fut rompue pendant plus d'un siècle. Toute liberté d'esprit fut étouffée sous la rigueur du dogme et la théologie domina seule. Les effets de cette victoire ne tardèrent pas à se faire sentir. Les études s'affaiblirent; l'imagination se dessécha; l'ignorance s'étendit, et la prédication fut entraînée avec le reste des connaissances humaines. Les sermons se hérissèrent de divisions, s'obscurcirent de toutes sortes d'interprétations mystérieuses du sens des livres saints. Ce fut un débordement d'allégories; le texte de la Bible sans cesse cité n'était allégué que pour en détruire la signification littérale. Voici comment, au huitième siècle, le vénérable Bède expliquait, dans une homélie sur les Noces de Cana, les figures renfermées, dit-il, dans le miracle de notre Evangile : « Le Sauveur, en l'opérant, voulait être reconnu pour celui dont parle le prophète, *in sole posuit tabernaculum suum, et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo*. Il a dit de lui-même, les enfants de l'époux peuvent-ils pleurer, tandis que l'époux est avec eux ? Or cet époux est Jésus-Christ, l'Eglise est son épouse, les enfants de l'époux sont les fidèles. Non, ce n'est point sans mystère

qu'il assiste à des noces ordinaires, lui qu'un amour spirituel avait fait descendre du ciel pour s'unir à son Eglise ! Ce lit nuptial sur lequel il va reposer est le sein de Marie ; c'est dans les entrailles de cette auguste vierge que cette précieuse alliance s'est faite, et la Judée est le premier théâtre de la fête nuptiale. » Poussant plus loin l'interprétation des détails du récit, il voit dans l'eau dont on remplit les cruches la sagesse qui purifie ceux qui l'écoutent, et les abreuve de la science des saints ; les six vases sont la figure des six grands personnages dont la vertu sert d'exemple au reste du monde durant les six âges qui ont précédé la mort du Fils de Dieu, *erant autem lapideæ hydriæ sex positæ.* Si ces vases sont de pierre, c'est que les âmes fidèles sont affermies par la charité; c'est ce que le prince des apôtres nous fait entendre par ces paroles : *tanquam lapides vivi superædificamini.* Ces cruches étaient destinées à la purification des Juifs : c'est seulement pour ce peuple que l'ancienne loi avait été donnée; quant à l'Evangile, il leur a été présenté, de même qu'aux gentils. Ces cruches contenaient deux ou trois mesures ; ainsi les écrivains sacrés ont parlé tantôt du Père et du Fils seulement, tantôt du Saint-Esprit avec eux. » On voit jusqu'où peut aller une pareille méthode. Cet art de torturer les textes peut n'avoir aucunes bornes. Le champ est ouvert à toutes les rêveries d'un cerveau subtil. Que de choses dans ces cruches de l'Evangile ! Quelle utilité pratique pouvaient en retirer les auditeurs ! Comme ils rentraient chez eux mieux instruits de leurs devoirs et de leur destinée !

Au dixième siècle ce sont les mêmes abus. Les prédicateurs n'ont ni moins d'esprit ni plus de simplicité. On les voit s'appliquer surtout à l'étymologie des noms propres; ils n'en laissent passer aucun sans l'expliquer, et sans trouver dans cette interprétation, la plupart du temps arbitraire et fausse, le sujet des méditations les moins naturelles. On s'en indignerait, s'il n'était plus équitable de voir dans ces jeux le mouvement forcé d'imaginations dépourvues du lest et du poids de la science. Saint Odilon, abbé de Cluny, eût peut-être trouvé d'excellentes choses à dire sur la fête de saint Jean-Baptiste, s'il n'avait été réduit par l'enseignement de la théologie à l'usage trop didactique des citations de l'Ecriture sainte : « Jean, dit-il (1), signifie la grâce de Dieu, c'est-à-dire, celui en qui cette grâce réside. Il n'est pas

(1) *Bibliothec. Patrum*, t. X.

possible à la langue d'un homme de raconter les grâces singulières dont il a été prévenu : *Quid præstatur homini tanto, cum de illo loquitur tantillus homo? Quid valet ad hæc cogitatio hominis, quoniam de illo summa et ineffabilis loquitur Trinitas.* Le Père a fait mention de lui : J'ai préparé une lumière à mon fils ; Jésus-Christ a dit qu'aucun homme plus parfait que Jean n'était sorti de la race des hommes ; le Saint-Esprit lui a révélé qu'il reconnaîtrait pour le Messie celui sur lequel il le verrait descendre sous la forme d'une colombe. Le prophète Malachie l'appelle un ange. Or, si un ange signifie un envoyé, n'est-ce pas avec raison que l'on donne ce nom à Jean, lequel étant né d'une mère stérile, devait annoncer Celui qui est né d'une vierge mère : *Prædicando nunciabat prædicaturum, baptizando baptizaturum, patiendo passurum, ejusque passione genus humanam redempturum qui vivit et regnat. Amen.* » Nous voilà déjà bien loin du ton de saint Césaire : on ne devait pas y revenir de sitôt.

La gloire de ranimer l'éloquence de la chaire n'était pas réservée au onzième siècle. Elle ne fit que baisser davantage en ce temps. La mauvaise éducation des écoles, le nombre croissant des affaires temporelles dont les évêques se trouvaient chargés par l'augmentation de leur richesse, leur fit négliger la prédication. Quoique, suivant saint Fulbert de Chartres, ce soit le plus pressant de leurs devoirs, ils ne rougissaient pas de l'abandonner à des clercs d'un rang inférieur, et parfois même ils laissaient prêcher des laïques. On s'émut des dangers de cette négligence; les prélats du concile de Limoges, en 1031, se plaignirent vivement d'un abus si condamnable. Il fut donc ordonné que tous les évêques engageraient à cette fonction les clercs capables de l'exercer, pourvu qu'ils eussent l'ordre de Lecteur. Depuis lors, disent les savants Bénédictins, auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, les prédicateurs se multiplièrent. La dispensation de la parole sainte devint même un trafic, et nous voyons, à la fin de ce même siècle, le Concile de Poitiers défendre d'admettre à ce ministère ceux qui portent de village en village des reliques pour quêter. Cette interdiction date de l'an 1100.

Quelqu'ait été alors le nombre des prédicateurs, les monuments qui nous en sont restés sont bien peu nombreux. On connaît un peu le nom de ceux qui se distinguèrent en ce genre de talent ; mais occupés à instruire leurs auditeurs, ils ne prenaient pas la peine d'écrire leurs sermons. Parmi eux l'on cite saint Gervin de Riquier comme ayant eu de la répu-

tation. Il faut signaler encore Hugues, archidiacre de Rouen. Un autre Hugues, évêque de Grenoble, est désigné par ces termes flatteurs : *prædicator egregius*. Gerold, clerc d'Avranches, qui servait dans la chapelle d'un des barons de Guillaume le Conquérant, ne manquait pas non plus de réputation dans son art. On sait d'une manière certaine qu'il prit, au moins une fois, pour texte édifiant d'un sermon : « Le saint athlète Guillaume qui, après une longue carrière chevaleresque, se retira du monde et devint, sous la règle claustrale, un chevalier de Dieu. » (1) Ce détail que nous devons à Orderic Vital n'a pas seulement l'avantage de nous faire connaître le nom d'un prédicateur du onzième siècle, il nous apprend encore que les orateurs pieux ne dédaignaient pas dès lors d'emprunter le sujet de leurs harangues aux œuvres de nos trouvères. Si l'on peut croire en effet que Gerold songeait surtout à la relation faite par les moines de Gellone de la vie religieuse de Guillaume Ier, comte de Provence, mort et inhumé dans un prieuré de l'ordre de Cluny qu'il avait fondé, il n'en est pas moins vrai qu'Orderic Vital parle d'une chanson qui racontait les hauts faits de Guillaume, qui était très-répandue, que les jongleurs chantaient parmi les réunions des jeunes gens, dans les assemblées populaires, mais surtout dans les assemblées des chevaliers et des barons, et aux veilles des Saints (2). On ne peut donc guère douter que le prédicateur ne s'appuyât à la fois sur la légende pieuse qui racontait les vertus monacales, et sur la légende poétique qui racontait les exploits fabuleux de même héros. N'oublions pas les noms moins connus de Gérauld, de Gilbert, moine de Saint-Amand, d'un autre Gilbert, évêque d'Evreux, qui prononça l'oraison funèbre de Guillaume le Conquérant (1087), à la satisfaction de tout le monde, nous disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (3).

Les grands triomphes ne manquèrent pas en ce temps même à la parole chrétienne. Wederic, moine de Blandimberg, en Flandre, montra ce que peut la persuasion sur les cœurs, lorsque ses discours touchèrent six chevaliers fameux par leurs rapines. Ils se convertirent, devinrent illustres par leur pénitence et laissèrent dans l'abbaye d'Affli-

(1) Littré. *Histoire de la Langue française.*

(2) Vulgo canitur a joculatoribus de illa cantilena.... Qui chori juvenum, qui conventus populorum, præcipue militum ac nobilium virorum, quæ vigiliæ sanctorum, dulce non resonant et modulatis vocibus decantant qualis et quantus fuerit. (*Ibid.*)

(3) T. VII, p. 123.

ghem, fondée par eux, un monument de leur piété aussi bien que du talent du pieux moine qui les avait changés par la force de son éloquence. On cite encore les noms de saint Bernard de Tiron, de saint Vital de Savigny, de Guibert de Nogent. Ceux-ci ne se contentèrent pas de prêcher avec talent, ils voulurent laisser à leurs contemporains le fruit de leur expérience et de leurs études dans des traités qu'ils écrivirent sur la manière de prêcher, et qu'ils remplirent de préceptes plus nouveaux en leurs temps qu'utiles à consulter aujourd'hui.

Le plus illustre et le moins oublié de ces orateurs inconnus est Raoul Ardent. Il était aussi plus instruit qu'aucun autre dans les lettres profanes. Il ne nous reste de lui qu'un très petit nombre de sermons. On y voit éclater plus d'un trait d'éloquence, et les Bénédictins ont remarqué que ces pièces étaient plus sentencieuses que celles du douzième siècle. Ils y louent encore la sublimité des pensées, la variété des sentiments, et la douceur des expressions. Ils font observer aussi que l'on voit apparaître pour la première fois dans les homélies de ce prédicateur la licence qui devait être si commune au siècle suivant, de marier dans des discours de morale et de piété la littérature profane avec l'érudition sacrée. Sa réputation commencée dans le onzième siècle, se continua dans le douzième. Malgré l'éclat du talent de ses rivaux, il ne vit pas diminuer sa gloire, bien au contraire, et ceux qui aujourd'hui étudient les monuments anciens de l'éloquence chrétienne ne craignent pas de joindre son nom à celui de saint Bernard.

Ce grand homme remplit tout le douzième siècle du bruit de sa parole, comme il l'agita presque tout entier des mouvements de son ardente activité. Ce fut l'âge d'or de la prédication et le triomphe de la foi. On vit la parole, vivifiée par l'enthousiasme religieux, enfanter des prodiges. Il n'y a rien dans aucun temps qui donne une plus haute idée du discours humain. Les chefs-d'œuvre de la Grèce ont sans doute plus de valeur littéraire, plus de beauté et de force réelle. Leur grande supériorité c'est qu'en les lisant encore aujourd'hui, malgré la différence des temps et des mœurs, nous y sentons circuler la chaleur qui se répandit sur les auditeurs d'Athènes et de Rome. Cependant les effets de cette éloquence si parfaite sont restreints et pour ainsi dire médiocres en comparaison de ceux que produisit la vo d'un moine au douzième siècle. En vain nous chercho

dans les monuments qui nous en restent à nous expliquer cette puissance miraculeuse. Nous y trouvons bien, avec Fénelon, de l'élévation, du tour, de la tendresse et de la véhémence, et nous répétons avec l'auteur de la Lettre à l'Académie, que saint Bernard a été un prodige dans son siècle (1); mais, il faut en convenir, les effets nous paraissent supérieurs à la cause.

Nous n'avons pas ces harangues qui, prêchées à Vezelay, dans toute la France, dans presque toute l'Europe alors habitable, soulevèrent cent mille hommes pour la conquête du tombeau du Christ. Prononcés en langue vulgaire, ces discours, qui produisaient de si vastes mouvements, n'ont jamais été recueillis; il n'est pas probable qu'ils aient été jamais écrits. Le prédicateur s'abandonnait à ses transports; son inspiration se renouvelait sans cesse; l'éloquence jaillissait de l'émotion des peuples. Il y avait là une sorte de communication des âmes supérieure à la parole, qui pouvait même s'en passer. Le geste, l'attitude de l'orateur, l'éclat de son regard, la beauté et la force de sa voix, sa haute taille, sa chevelure blonde, l'ardeur de son ascétisme, tous ces éléments mystérieux de la parole oratoire électrisaient, le mot est ici de la plus grande justesse, une foule pieuse, attendrie, ignorante et déjà gagnée à ces expéditions lointaines autant par la foi que par l'esprit d'aventure. Comment expliquer autrement que les populations de l'Allemagne aient été entraînées par des paroles dont elles n'écoutaient que le son sans en comprendre la valeur. Elles étaient sans doute émues par le geste de saint Bernard plus que par la traduction des interprètes.

Saint Bernard, dit Daunou, n'a dû qu'à ce genre de harangues la réputation du plus grand orateur de son siècle. Son éloquence, suivant Garat, paraissait l'un des miracles de la religion qu'il prêchait. Ses sermons que nous avons en grand nombre appartiennent peu au genre oratoire. Ce sont des chapitres de morale religieuse plutôt que des discours proprement dits; les pensées d'un auteur pieux et mystique plutôt que les paroles d'un orateur.

Nous devons regretter, au moins autant, que la parole de Pierre l'Ermite, l'organisateur de la première Croisade, comme saint Bernard le fut de la seconde, n'ait laissé nulle trace.

(1) Fénelon dit dans un siècle *barbare*. On voit combien cette expression est injuste. Elle peint bien le mépris du dix-septième siècle pour ces temps qu'on appelait avec dédain gaulois ou gothiques.

Guillaume de Tyr, qui rapporte longuement un des discours du pape Urbain au concile de Clermont, aurait bien dû ne pas s'en tenir à quelques détails trop brefs sur cet aventureux pèlerin. Il se contente de nous apprendre qu'il avait l'esprit vif, le regard perçant, et qu'il ne manquait pas d'une éloquence agréable et facile « *sponte fluens eloquium* (1). » Comme orateur, le simple ermite fut sacrifié au pape, et aucune de ces paroles énergiques qui ont ému l'Italie et la France n'est arrivée jusqu'à nous (2). Ce prédicateur singulier, inculte et véhément, devait tirer de son exaltation, des rigueurs de la pénitence qu'il s'imposait, du vin peut-être, de chaleureux effets. Il ne mangeait ni pain, ni viande; mais ses contemporains ajoutent qu'il aimait le vin, « *vino fovebatur*, dit Guibert de Nogent, et *famam abstinentiæ in deliciis quærebat.* » Aussi, quand cette boisson manqua à Nicée, vit-on l'apôtre rebrousser chemin et ne reparaître qu'après la disette. Quoiqu'il en soit, il eut la gloire de commencer une série d'expéditions, dont le zèle souvent ranimé par les prédicateurs, se continua pendant deux siècles.

Le douzième siècle tient donc une grande place dans l'histoire de notre pays. On peut le dire avec les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (3), depuis le renouvellement des sciences, sous le règne de Charlemagne, la littérature n'eut point en France de siècle plus heureux, plus brillant, plus fertile en beaux esprits que le douzième; les hommes instruits s'y multiplièrent à l'infini et l'on y vit éclore un nombre prodigieux d'écrits sur toutes sortes de matières souvent très-intéressantes. Parmi les noms qui illustrèrent le règne de Louis le Jeune et celui de Philippe-Auguste, plusieurs appartiennent à des prédicateurs célèbres. Vital prêchait en roman et pourtant avec éloquence; il eut l'honneur de se faire entendre devant le pape en 1119; saint Norbert, fondateur des Prémontrés, Roger et Hugues, ses amis et ses disciples, furent des orateurs en renom; Gibuin, archidiacre de Troyes, Jean de Bellême, évêque de Poitiers, Itier, clerc d'Auxerre, quoique peu lettré, remplirent les mêmes fonctions avec non moins d'éclat, et les contemporains disent d'un certain Tacon ou Tadecon Prémontré, qu'il avait le don de s'exprimer avec grâce en public: *Virum eloquio clarum et concionandi gratia*

(1) Guillaume de Tyr, lib. I, c. 11.

(2) Géruzez. J. Génér. de l'Instruct. publ. 1835-1836. P. 119.

(3) T. IX. p. 1.

insignem. On ne peut donc en douter, la prédication, au douzième siècle, avait été quelquefois éloquente; elle avait même, dit Victor Le Clerc (1), renouvelé, après un long silence, le genre de l'oraison funèbre. Depuis l'éloge de Guillaume le Conquérant, prononcé en 1087, par Gilbert d'Evreux, aucun discours de cette espèce n'est signalé jusqu'à celui de Léger, archevêque de Bourges, qui célébra la vie et pleura la mort de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault (1117). L'orateur n'oublia pas sans doute de parler de son talent pour la parole. C'était en effet un prédicateur fort goûté du peuple. Les auditeurs étaient si frappés de son éloquence, qu'ils le suivaient dans ses courses apostoliques, ne pouvant se lasser de l'entendre. Pierre de Poitiers fit l'oraison funèbre du pape Gélase; Malachie, primat d'Irlande, en prononça trois, et saint Bernard fit celle de son frère Girard. Il y a de l'attendrissement et de l'éloquence dans l'application qu'il fait au mort des paroles de David, quand il rencontre Jonathas parmi les victimes de la guerre sur le mont Gelboë.

En aucun temps, l'ardeur de la parole ne fut plus vive, jamais elle n'eut plus d'action sur les auditeurs, plus de charme pour eux. Les disputes théologiques vinrent encore lui donner un intérêt plus passionné. Dans toute la France, au rapport de saint Bernard, non-seulement dans les villes, dans les bourgs et dans les châteaux, non-seulement les écoliers dans les enceintes des écoles, mais sur les places publiques et dans les carrefours, les enfants et les simples disputaient de la Sainte-Trinité, c'est-à-dire de Dieu même. Déjà le *raisonner tristement s'accrédite*, la tyrannie de la scolastique commence à se faire sentir; bientôt tout en sera envahi, et ces orateurs du douzième siècle, dont la renommée était récente, saint Bernard, saint Norbert, Raoul Ardent, Pierre le Vénérable, Hildebert du Mans, Pierre de Celle, Gueric d'Igni, n'auront point de successeurs dignes d'eux dans la chaire chrétienne.

II

GRANDS EFFETS DE LA PAROLE CHRÉTIENNE AU XIII[e] SIÈCLE

Si le treizième siècle n'a pas la grandeur et la simplicité du

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIV, p. 363.

douzième, il n'est pourtant pas dépourvu des qualités de l'âge précédent. Ni l'énergie, ni le courage, ni la foi n'ont manqué aux hommes de cette époque. Ils n'ont point eu l'honneur de commencer les grandes expéditions d'outre-mer, ils en ont continué l'entreprise. Leur zèle était moindre dans ces aventures lointaines; mais peut-être y avait-il dans l'esprit des chefs qui les conduisaient, une vue plus nette du danger à repousser, une politique plus intelligente dont les efforts tendaient à arrêter dans ses progrès le développement de l'islamisme. Les Croisades saintes contre l'hérésie, moins hardies et plus odieuses, les luttes de la papauté pour maintenir son autorité souveraine, les résistances des princes à l'ambition pontificale, les agitations des peuples pour conquérir ou la liberté de conscience ou les franchises municipales, les grandes guerres soutenues par la royauté, les triomphes militaires, les terreurs de l'interdit tant de fois renouvelées, le progrès de la langue française, l'apparition de ses premières œuvres en prose ; en un mot, ses faiblesses comme ses grandeurs rendent ce siècle digne d'être étudié. Personne, quand il en a vu de près les monuments et les actes, ne pourrait nier que dans les lettres, dans les arts, dans les affaires, il n'ait laissé des traces profondes, et qu'il ne soit après tout un des plus beaux siècles de nos annales.

La parole fut pour beaucoup dans la puissance de cet âge. Le clergé qui, seul, en possédait l'exercice et le talent, accomplit par elle ses plus grandes actions. Les prédicateurs sont encore, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, les tribuns du chrtstianisme. Foulques, un simple curé, renouvelle les prodiges de l'éloquence de saint Bernard. On peut voir dans Fleury (1) quel empire cet homme peu lettré, d'une vie d'abord déréglée et scandaleuse, sut prendre sur les peuples. Ses sermons, tout simples et grossiers qu'ils étaient, remuaient la multitude, comme un vent puissant agite les eaux de la mer. Plus d'une fois, quand il prêchait à Paris, dans la place de Champeaux, c'est à dire aux Halles, devant une grande foule, on vit des pécheurs, touchés de componction, nu-pieds et en chemise, des verges ou des courroies à la main, se prosterner à terre et se mettre à la discrétion de ce prêtre inspiré. Par ses conseils, les pillards, les usuriers restituaient le bien qu'ils avaient pris aux autres. Les femmes prostituées se coupant les cheveux renonçaient à leur infâme profession. Foulques en maria plusieurs ; d'au-

(1) T. XVI, p. 27.

tres embrassèrent la continence, et pour leur assurer une retraite il fit fonder l'abbaye Saint-Antoine, sous la règle de Cîteaux. Quand il prêcha la Croisade, sa forte imagination lui procura partout des triomphes éclatants. En Flandre, en Bourgogne, dans une grande partie de l'Allemagne, il apparut comme un ange; les peuples, frappés de son ascendant, lui attribuèrent le don des miracles. Quand ils le virent se croiser, quand ils surent qu'il devait les conduire, ils accoururent en foule prendre des croix de sa main. Ils se croyaient menés à la victoire par Dieu lui-même.

Même parmi les hommes de guerre la parole trouvait encore sa place. Témoin Guérin, chancelier de France. Il était à la bataille de Bouvines, non pour combattre, dit Guillaume le Breton, mais pour exhorter et animer les guerriers. Sans doute sa présence ne fut pas inutile à la victoire. On le voit en effet disposer leurs rangs, régler leurs mouvements, et donner le signal à cent cinquante cavaliers qui engagèrent l'action. Soit qu'il se souvînt pour l'avoir vue quelque part de la disposition prise dans Homère par Nestor, soit que l'expérience et le bon sens lui aient fait trouver cette tactique, assurément la meileure, il prit soin de faire passer au dernier rang ceux qu'il connaissait pour manquer de courage, et ne mit en première ligne que les soldats dont la bravoure était bien éprouvée. Puis, à la façon antique, il leur fit une harangue dont la brièveté n'est pas le seul mérite. « Allez, leur dit-il, à peu près comme Tyrtée, étendez-vous dans la plaine, elle vous offre un libre champ, ne vous laissez pas envelopper par l'ennemi. Il ne convient pas qu'un soldat se fasse un bouclier de son camarade, demeurez tous en ligne et combattez sur un seul front. (1) »

Gilles de Lèwes, Prémontré, surnommé le Blanc-Gendarme, savait, comme Guérin, parler aux soldats le langage qui les anime à bien faire; il y ajoutait de plus le poids de ses exemples. Fort versé dans toutes sortes de connaissances, très-expert dans les lois, reçu docteur en droit, il vit le succès répondre à ses efforts aussitôt qu'il se mit à prêcher. Ce fut en l'an 1214 qu'il commença ses exhortations pour la Croi-

(1) « Erat ibi Electus haud ut quidem pugnaret sed armatos hortabatur et animabat ad honorem dei, et regni et regis, et ad defensionem salutis propriæ... Omnes isti erant in una acie. Electo sic disponente, qui quosdam alios præcedentes retro posuit quos formidolosos et tepidos noverat. Istos autem de quorum probitate et fervore certus erat, in una et prima acie posuit et dixit illis : campus amplus est, extendite vos per campum, directe, ne hostes vos intercludant. Non decet ut unus miles scutum sibi se alio milite faciat, sed sic stetis ut omnes quasi una fronte possitis pugnare... » *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.



sade, et Beaudoin, chanoine-diacre de l'abbaye de Ninove, nous dit qu'il enrôla pour cette expédition plusieurs milliers d'hommes. Déjà, avant cette époque, il avait prouvé son talent par la conversion de vingt-cinq brigands. Ces misérables infestaient de meurtres et de rapines les environs de l'abbaye de Middelbourg dont Gilles de Lèwes était profès. Il sut prendre sur eux assez d'empire pour persuader à leur chef même, nommé Ornand, d'entrer dans son ordre avec ses bandits en qualité de frères convers. Il employa ces mêmes dons de persuasion et de zèle à éteindre les guerres civiles qui s'allumaient alors entre les Ysengriens, c'est-à-dire les Loups, suivant Ducange, et les Flaventins ou Blavotins, populations situées sur les confins de la Hollande, de la Flandre et de la Zélande, et dont les haines mutuelles étaient exaltées à tel point que, dans toute rencontre, le père et le fils même se jetaient l'un sur l'autre pour s'étouffer à qui mieux mieux.

L'annaliste de Flandre rapporte, qu'en l'an 1561, où il rédigeait ses annales, on appelait encore le *lundi rouge*, l'anniversaire du premier de ces combats qui eut lieu en 1206. Gilles de Lèwes, comme autrefois saint Augustin dans Hippone, eut la gloire de faire cesser ces affligeantes discordes. Il réunit les principaux instigateurs de ces troubles, il leur représenta dans ses prédications combien il était horrible de verser le sang de ses parents et de ses proches ; combien ils feraient une guerre plus glorieuse s'ils tournaient leurs armes contre les ennemis des chrétiens. La chronique ne nous donne pas le développement de ce discours ; mais, ce qui vaut mieux peut-être pour la réputation de l'orateur, elle en indique les effets. Les chefs Ysengriens et Blavotins furent tellement remués, qu'abjurant leur haine, ils s'embrassèrent mutuellement et firent aussitôt leurs préparatifs pour suivre Gilles de Lèwes à la Croisade. Là il unissait dans les rencontres avec les Musulmans la bravoure à l'éloquence. La chronique d'Olivier de Cologne a conservé le souvenir des exploits du Blanc-Gendarme. C'est ainsi que nous le voyons combattre en tête de ses Teutons et de ses Frisons à la prise d'un pont occupé par les Musulmans. « Armé de son casque et de sa cuirasse, recouvert de son camail à capuchon, Gilles s'avança vers le pont à la tête de sa brigade; mais voyant qu'il n'était suivi de personne, il se retourne vers ses compatriotes qu'il trouve effrayés à la vue de la multitude d'ennemis dont le pont était couvert et il leur adresse ce dis-

cours : « Frères ! ce n'est pas de la multitude des soldats que « dépend le succès d'une attaque, c'est par-dessus tout de l'as- « sistance de Dieu qui la protége. Marchez hardiment à ma « suite, et s'il en doit être ainsi, mourons ensemble, car c'est « ici la guerre du Seigneur. Quant à moi, après avoir ainsi « rempli auprès de vous le devoir d'un pasteur, je vais faire le « sacrifice de ma vie pour la vôtre. » Voyant, après ces mots, que la compagnie n'était point ébranlée par ce discours, il reprend, et somme nommément le chef Ornand et les quatre autres convers, autrefois brigands et routiers, de le suivre à l'attaque : « Mes enfants, leur dit-il, ce sera donc « vous qui marcherez sur mes pas ; vous, du moins, qui na- « guère dirigiez les vôtres dans la voie du crime et du remords ; « vous, qui ne connaissiez pas alors le prix d'une seule bonne « action, mourez donc aujourd'hui pour votre salut. La mort « est courte, mais bien longue est la vie qui succède à un acte « si court, et quelque petit que soit le mérite du sacrifice, la ré- « munération en est immense. Si vous êtes de vrais frères con- « vers, convertissez-vous donc entièrement ici avec moi ; car « ce n'est pas assez d'avoir commencé, on n'obtient rien dans « aucune affaire si l'on cesse de la poursuivre, la récompense « et la couronne n'étant destinées qu'à la seule persévérance. »

« Après ces paroles, Gilles de Lèwes se recommande à Dieu, pique son cheval et s'élance sur l'ennemi, suivi d'Ornand et de ses quatre autres frères convers. Mais les Frisons qui restaient encore en arrière, rougissant bientôt d'être demeurés témoins oisifs du combat engagé par six moines seulement, se demandèrent l'un à l'autre ce qu'était devenu leur courage accoutumé, et, se joignant aussitôt aux premiers combattants, ils remplirent si bien leur devoir qu'ils tuèrent ou mirent en fuite les Sarrasins jusqu'alors maîtres du pont. C'est en cette occasion, sans doute, que Gilles de Lèwes s'acquit le titre de *Miles* et le surnom de Blanc-Gendarme qu'on lui a toujours conservé. »

En lisant cette relation faite par l'écuyer même de l'abbé, témoin à ses côtés de sa bravoure, on croirait parcourir les pages d'un roman chevaleresque et militaire. Il y a dans cette scène, où l'héroïsme est soutenu par la chaleur et la verve de la parole, une grandeur épique. L'archevêque Turpin n'agissait pas d'autre façon dans l'armée de Roland, quand sa voix s'élevait dans le camp pour encourager et bénir les soldats des barons ; sa parole n'était pas plus puissante sur les bataillons qu'elle poussait à la mort. Ne peut-on pas

appeler ces époques l'âge héroïque de notre éloquence française? (1).

La vie de saint François n'est qu'un long triomphe de la prédication religieuse. Que de prodiges n'a-t-elle pas opérés? Si l'on a pu récemment écrire (2) qu'après le Christianisme, le mouvement franciscain est la plus grande œuvre populaire, pour combien ne faut-il pas compter la parole dans cette œuvre. Quel autre moyen de séduction employa le saint homme d'Assise pour entraîner les cœurs après lui et remuer le monde entier assez profondément pour que son ordre, en moins de cinquante ans, ait été redoutable au Christianisme, déjà vieux de douze siècles. Figurons-nous cet homme, simple en ses manières, naïf en son esprit, nullement instruit de la science du siècle, aussi éloigné que possible de la scolastique et des livres; il s'en va, par la marche d'Ancône, prêchant par les villes et par les villages, non avec des discours étudiés, dit Fleury, mais avec l'onction du Saint-Esprit. Partout il loue Dieu et célèbre sa bonté. Ses premiers disciples sont en quelques endroits maltraités, chargés d'injures et de coups; on les appelle vagabonds, fainéants et canailles; les jeunes gens insolents leur jettent de la boue et des pierres, ou les traînent dans les rues par leur capuce; nous ne voyons pas que saint François lui-même ait jamais eu de telles avanies à supporter. Il paraissait à ceux qui le voyaient un homme d'un autre monde, ayant toujours le visage au ciel où il voulait attirer les autres. En telle vénération partout que, quand il entrait dans une ville, on sonnait les cloches, le clergé et le peuple venaient le recevoir avec des cantiques de joie et des rameaux. Les uns touchaient ses habits, les autres baisaient ses pas ou s'estimaient heureux de pouvoir lui toucher les mains ou les pieds (3).

Ainsi s'exerçait l'ascendant de sa parole. Ce n'étaient que continuelles effusions d'un cœur tendre, saillies imprévues d'un esprit aimable et candide. La simplicité de sa foi, qui toute sa vie désarma les théologiens les plus hérissés d'orthodoxie, séduisait sans effort ce peuple italien si délicat, si raffiné, d'un goût si élégant et si pur. Dans ces prédications populaires du saint fondateur de l'ordre des Franciscains, rien qui sente l'école, la démonstration, l'ergotage. On l'a

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

(2) M. Renan, *Journal des Débats*, 21 août 1866.

(3) Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. XVI, passim.

justement fait remarquer, saint François d'Assise est presque le seul homme au moyen âge qui ait été complétement exempt de cette lèpre, qui n'ait été en rien souillé par la fausse discipline de l'esprit que les subtilités de l'école avaient introduites. Il estime peu les livres, il en défend l'usage à ses frères. Un provincial, ou chef d'une des provinces de l'Ordre, espérant soustraire ceux qu'il avait recueillis avec beaucoup de peine à l'austère proscription de toute propriété, voulut savoir de François même, ce que pouvait posséder un frère Mineur. « Sa robe, répondit celui-ci, son cordon et ses sandales s'il ne peut s'en passer. — Que ferai-je donc de mes livres qui m'ont tant coûté? — Je ne veux point, répliqua le maître, m'exposer pour vos livres à violer le livre de l'Évangile, qui nous défend de rien posséder en ce monde. Faites de vos livres ce qu'il vous plaira, mais vous n'aurez point ma permission » (1).

Qu'avait-il besoin de livres en effet? Il parlait d'abondance de cœur; la parole venait-elle à lui manquer, il bénissait le peuple et le congédiait. La préparation n'eût fait que gêner sa pensée, en arrêter l'élan, en tarir la source. On le vit bien, quand il fut prié de prêcher devant le pape Honorius. Le cardinal Hugolin lui ayant déclaré le désir qu'il avait de l'entendre en présence du pape et des cardinaux, le saint homme s'en excusa tant qu'il put. Mais le cardinal le pressa de telle sorte qu'il composa un sermon et l'apprit par cœur. Quand il fut en présence du pape, il oublia si bien son sermon, qu'il ne put en dire un mot; mais après l'avoir déclaré humblement et invoqué le Saint-Esprit, les paroles lui vinrent en abondance; et il parla avec tant de force et d'efficace que le pape et les cardinaux furent vivement touchés. (2)

Son débit n'était pas davantage réglé par l'art, tout était chez lui d'inspiration et d'instinct; il se démenait des pieds et des mains comme s'il eût voulu prendre le vol; ses amis avaient sans cesse peur que la simplicité de cet homme ne fût méprisée; mais il ne vint jamais à personne l'idée de le trouver ridicule. Les idées prenaient dans son esprit une forme concrète, et se traduisaient au dehors par des actions ou poétiques ou singulières. « Pendant une nuit d'hiver, dit M. Renan, un de ses disciples le vit entrer dans le jardin et faire des hommes de neige en disant à part soi: « Voici: cette

(1) Wadding, *Ann. Minor*, t. I, p. 345.

(2) Fleury, *Hist. eccl.*, t. XVI, p. 391.

grande est ta femme; ces deux-ci sont tes fils; ces deux-là sont tes filles, et ces deux autres le valet et la servante. Dépêche-toi de les vêtir, car ils meurent de froid. Mais si c'est trop pour toi de tant de soucis, contente-toi de servir le Seigneur... Toute idée se matérialisait pour lui en un petit drame; chacune de ses sensations revêtait un corps et recevait de lui-même une sorte de réalisation plastique à l'extérieur. »

En voici bien un exemple donné par Fleury dans son *Histoire ecclésiastique.* Saint François avait auprès de lui un disciple nommé Elie de Cortone qui était loin d'avoir la naïveté du maître. En partant pour son voyage en terre sainte, le saint homme l'avait nommé son vicaire général. Beaucoup de plaintes lui avaient été faites contre ce disciple disposé à mitiger la règle que le fondateur de l'ordre avait d'abord établie. Il en vit lui-même la preuve. Car Elie osa se présenter à lui dans un chapitre général convoqué à la Saint-Michel de l'année 1220, à Assise, avec un habit plus propre et d'une meilleure étoffe que les autres, un capuce plus long, comme en portaient alors les gens du monde, des manches larges et une démarche peu modeste. François, sans dire autre chose, le pria devant tous les assistants, de lui prêter son habit pour un moment. Elie n'osa le refuser, et s'étant retiré en un coin, il hôta son habit et le lui apporta. François s'en revêtit par-dessus le sien, le plissa de bonne grâce autour de la ceinture, releva le capuce sur sa tête d'une manière fière: puis marchant à grands pas, la tête haute et la poitrine élevée, il salua la compagnie en disant d'une voix forte : « Dieu vous garde, bonnes gens. » Il fit ainsi trois ou quatre tours au milieu d'eux ; puis ôtant cet habit avec indignation, il le jeta loin de lui par mépris : et se tournant vers frère Elie : « Voilà, dit-il, comme marcheront les frères bâtards de notre religion. » Ensuite changeant l'air de son visage, reprenant la posture modeste, et marchant humblement avec son habit pauvre et déchiré, il dit quelques paroles d'édification, et ajouta : « Voilà la démarche des véritables frères Mi-« neurs. »

De pareilles scènes agissaient plus sur ces spectateurs que n'auraient pu le faire les plus éloquents discours. Car la foule qui accourait autour de lui était aussi simple, aussi naïve que lui. C'étaient des imaginations d'enfants; un geste les enlevait. C'était un monde, pour parler comme M. Renan, légèrement irrégulier, fort peu théologique; il se composait

de mendiants, d'anciens poëtes, de femmes, de brigands convertis, de gens déclassés de toute sorte. Ils suivaient avec joie ce doux prédicateur. Un faiseur de chansons, un trouvère, si fameux que l'empereur l'avait couronné, et que depuis on le nommait le roi des vers, entend parler du saint, il veut le voir, et le trouve qui prêchait dans un monastère à la ville de Saint-Severin. Il n'avait apporté là que des oreilles curieuses, il en sort converti. Le saint lui avait paru orné de deux épées lumineuses passées en croix l'une de la tête jusques aux pieds, la seconde d'une main à l'autre. Ce fut ce frère qui, cinq ans après sa conversion, fut envoyé à Paris sous le nom de frère Pacifique et fit connaître à la France l'institut de Saint-François d'Assise.

En aucun temps les coups de la grâce ne furent plus souvent répétés, jamais les effets n'en furent plus signalés, le transport des néophytes ne souffrait point de retard, il fallait parfois interrompre un sermon pour leur donner l'habit. Voilà comment, au second chapitre de l'ordre, en 1219, assistèrent déjà cinq mille frères, et, selon quelques-uns. trente mille. L'œuvre était à jamais fondée, malgré les dix-huit mille diables qui, dit-on, non loin de là, au même moment, entre Notre-Dame des Anges et Assise, tenaient aussi chapitre pour délibérer sur les meilleurs moyens de renverser par des tentations ce nouvel état qui s'élevait contre eux.

L'origine, la propagation et la puissance de l'ordre des frères Prêcheurs, n'ont été ni moins rapides, ni moins prodigieuses. Saint Dominique a su gagner les multitudes et conquérir les cœurs avec autant de force. Il y mit, il est vrai, moins de douceur, moins de libre inspiration. Son caractère fait le plus grand des contrastes avec celui de saint François. Né dans l'ardente Espagne, il y prit l'exaltation et la dureté farouche des saints de ce pays. Sa légende est pleine pour ainsi dire d'éclairs menaçants. Avant de le mettre au monde, sa mère, Jeanne d'Aça, songea qu'elle était grosse d'un petit chien, qui tenait à sa gueule un flambeau dont il embrasait le monde. Les flammes sinistres des bûchers semblent éclairer son berceau. Tandis que saint François n'est que douceur et joie, qu'il ne conçoit Dieu que comme un abîme de bonté, Saint Dominique a l'esprit plus frappé de ses menaces et de sa colère (1). Il a des visions comme celle-ci : A Rome,

(1) ...... L'amoroso drudo
Della fede cristiana, il santo atléta,
Benigno à suoi, ed à nimici crudo.

Paradiso, cant. XII.



priant de nuit, à son ordinaire, dans l'église, il vit le fils de Dieu, qui étant assis à la droite de son père, se leva animé de colère contre les pécheurs, tenant trois lances à la main pour les exterminer : l'une contre les superbes, l'autre contre les avares, la troisième contre les voluptueux. Sa sainte Mère lui prenait les pieds et lui demandait miséricorde pour eux, en lui disant :« J'ai un fidèle que vous enverrez prêcher par le monde, et ils se convertiront, et j'en ai encore un autre que je lui donnerai pour l'aider. Le Sauveur témoigna être apaisé, et demanda à sa mère de voir ses deux serviteurs. Elle lui présenta saint Dominique et un autre qu'il ne connaissait point ; mais qu'il trouva le lendemain dans l'église... C'était Saint-François (1). »

Il faut que le saint homme d'Assise ait tout de suite deviné cette âpreté de zèle qui dévora la vie de saint Dominique; peut-être en eut-il peur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il refusa saint Dominique lorsqu'il lui proposa de réunir les deux congrégations et de n'en faire qu'une : « Mon cher frère, lui dit-il, c'est la volonté de Dieu qu'elles demeurent séparées, afin de s'accommoder à l'infirmité humaine, et que celui à qui la rigueur de l'une ne conviendrait pas embrasse la douceur de l'autre (2). » Non ; saint Dominique devait chercher des compagnons plus selon son cœur : il les rencontra dans Arnaud, abbé de Citeaux, dans Guy, abbé de Vaux-Cernay, dans Raoul et Pierre de Castelnau, ces fléaux de Dieu chargés d'exterminer l'hérésie, et de remédier à la négligence des évêques et des autres pasteurs. On les vit s'animant les uns les autres d'une sombre austérité (3), parcourir à pied les provinces infectées par l'erreur. N'ayant ni or, ni argent, comme autrefois les apôtres, ils engagaient partout des controverses avec les hérétiques qui n'avaient plus à leur reprocher, ainsi qu'auparavant, la vie scandaleuse des ecclésiastiques. S'ils employaient la parole et la pénitence, ils recouraient aussi à d'autres armes. Le pape leur avait écrit : « Sachez donc prévenir la fraude par le stratagème, de telle

(1) Fleury, t, XVI, p. 409.

(2) *Ibid.*, 444.

(3) Poi con dottrina, e con volere insieme
Con' uficio apostolico si mosse,
Quasi torrente, ch'alta vena preme :
E negli sterpi eretici percorse
L'impeto suo più vivamente quivi,
Dove le resistenze eran pù grosse.

Dante, *Paradiso*, cant. XII.

sorte que vous puissiez dire avec l'apôtre : rusé que je suis, je vous ai surpris par adresse : *cum essem astutus dolo vos cepi* (*Ad Cor.* 11, 12, 16). Les terribles stratagèmes d'Arnaud, les flammes qui brûlèrent vifs les cent quarante ou cent quatre-vingts hérétiques, hommes et femmes, enfermés au château de Minerbe affaiblissent un peu la gloire de l'éloquence de saint Dominique et des triomphes que la parole remporta dans le malheureux pays des Albigeois.

Cependant il n'apparut pas aux populations du Languedoc tel qu'aujourd'hui notre imagination nous le représente. Il était toujours gai, sinon quand il était touché de compassion pour le prochain. La beauté de son visage, l'incarnat de son teint, l'éclat de ses yeux, le blond ardent de ses cheveux et de se barbe lui attiraient partout le respect et l'amour de tout le monde. Ses prédications étaient enjouées ; elles ne manquaient pas non plus de force ; on n'en saurait disconvenir quand on voit la France du Nord ameutée contre celle du Midi, y renouveler pendant de longues années les massacres des habitants et la destruction des villes,

Ces fondateurs de deux ordres puissants, saint François et saint Dominique, n'emportèrent pas en mourant le secret d'agir sur les masses par l'autorité de la parole. Plusieurs de leurs disciples se signalèrent par un talent égal au leur. Le Dominicain Jourdain se fit longtemps admirer à Paris comme à Bologne. Il paraît que ses discours avaient une force et une grâce dont on ne se lassait pas de sentir les effets. Il attira ainsi à l'ordre plusieurs hommes distingués par leur noblesse et leurs dignités, beaucoup de docteurs des diverses facultés, et une infinité de jeunes étudiants délicatement élevés. Mais comme il s'agit en ce moment de montrer quels grands effets furent dus au treizième siècle à la liberté de la parole chrétienne, cherchons-en sur un plus vaste théâtre les preuves dont nous avons besoin.

Nulle cité ne fit plus d'honneur à un orateur que Bologne n'en fit au frère Jean de Vicence. Ayant commencé à prêcher, il gagna tellement les cœurs de tout le peuple par sa doctrine et sa vertu, qu'il était le maître de la ville. Les bourgeois les paysans, les artisans, les nobles le suivaient avec les croix et les bannières, et s'en remettaient à lui seul de toute leur conduite : il n'y avait procès qu'il ne terminât, et division qu'il n'apaisât. L'évêque même et le corps de ville, étant depuis longtemps en différend touchant la juridiction criminelle, le prirent pour arbitre, et s'en tinrent à sa décision. Il

fit sortir de prison, du consentement des magistrats, ceux qui n'y étaient que pour dettes, et persuada aux créanciers de faire des remises considérables. Un jour il prêcha avec tant de véhémence contre les usuriers que le peuple courut aussitôt chez un nommé Landulfe, accusé de faire l'usure, et abattit sa maison. Toute la Lombardie était remplie du bruit de sa prédication et de ses miracles; on venait de toutes parts le voir et l'entendre.

Le pape Grégoire l'employa pour pacifier les villes de l'Italie et les liguer contre l'empereur Frédéric. Mais il ne fut pas aisé de le tirer de Bologne et des autres villes où il était chéri, et le souverain pontife fut obligé de les menacer des censures ecclésiastiques si elles s'opiniâtraient à le retenir. Fut-il jamais en Italie dictature de tribun plus entière, plus entourée d'amour et de respect (1).

Cette gloire de la popularité ne manqua pas non plus à l'ordre de Saint-François; saint Antoine de Padoue l'eut aussi complète qu'aucun autre en ces temps. Son humilité égalait sa science. Longtemps il avait tenu caché en lui ce don merveilleux de la parole qu'il avait reçu du ciel. Un jour qu'à Forli il était là avec beaucoup de frères Prêcheurs pour recevoir les ordres, le ministre du lieu pria les Dominicains de faire quelque exhortation; mais ils s'en excusèrent tous sur ce qu'ils n'y étaient point préparés. Le ministre se tourna alors vers Antoine et, sans connaître son savoir, l'exhorta à dire ce que le Saint-Esprit lui suggérerait. Antoine répondit qu'il était plus exercé à laver les écuelles dans la cuisine qu'à prêcher; toutefois, cédant à l'ordre du supérieur, il commença à parler, et ses auditeurs en restèrent agréablement surpris. Il ne cessa plus dès lors ce nouveau ministère. Il parlait avec une liberté merveilleuse, disant également la vérité aux grands et aux petits. Au fond du cœur il désirait le martyre. Nulle crainte, nul respect humain ne le retenait donc. Il s'opposait avec un courage intrépide à la tyrannie des grands. Les plus fameux prédicateurs, dit Fleury (2), en étaient épouvantés et, assistant à ses sermons, ils se cachaient

(1) Fleury, *Hist. eccl.*, t. XVII, p. 74-75.

(2) En 1233, maître absolu de Vicence et de Vérone, après avoir ressuscité, dit-on, jusqu'à dix-huit morts et brûlé soixante hérétiques, il préside une assemblée de 400,000 âmes, où il monte sur une chaire haute de 60 coudées; il voit de là se prosterner devant lui des princes, des évêques, et accourir pour lui rendre hommage, avec leur *carrocio*, les communes de Brescia, de Mantoue, de Trévise, de Feltre, de Bellune.

(*Hist. lit.*, t. XXIV, p. 99.)

le visage de peur qu'on ne vît qu'ils rougissaient de leur faiblesse. Antoine allait ainsi prêchant par les villes et les bourgades. Le pape Grégoire, qui l'entendit, admira la profondeur de sa science dans l'explication de l'Ecriture, et le nomma l'*Arche d'Alliance*. Habitué aussi à la controverse contre les hérétiques, il en convertit plusieurs à Rimini, et en convainquit d'autres dans des disputes publiques à Milan et à Toulouse.

Ce fut surtout à Padoue qu'il exerça son pouvoir d'une façon plus éclatante. Dans le carême de l'an 1231, il prêcha tous les jours. Le concours du peuple était tel à ses sermons, que les églises étant trop petites, il fut obligé de prêcher en pleine campagne. On y venait des villes et des villages voisins, marchant la nuit aux flambeaux pour avoir place. Il s'y trouvait jusqu'à trente mille personnes, tous si attentifs, qu'à peine entendait-on quelque bruit; les marchands tenaient leurs boutiques fermées jusqu'au retour du sermon. Quand il était fini, chacun s'empressait à toucher le saint homme, ou à couper quelque peu de son habit; en sorte que pour n'être pas écrasé, il était environné en allant et en venant par une troupe de jeunes gens vigoureux. Ces sermons n'étaient pas de simples représentations où la curiosité trouvait seule sa part : les fruits en étaient réels et sensibles. La réconciliation des plus mortels ennemis, la délivrance des prisonniers retenus depuis longtemps, la restitution des usures, la remise des dettes, la conversion des pécheresses publiques étaient autant de témoignages que la parole du prédicateur avait agi sur les âmes. Son discours était ardent, touchant, pénétrant, efficace : ses auditeurs fondaient en larmes, se frappaient la poitrine, ils s'exhortaient l'un l'autre à se confesser, à jeûner, à faire des pèlerinages; on dit que les confréries de Flagellants, depuis si fréquentes en Italie et ailleurs, commencèrent à ses sermons.

Ainsi, pour appliquer aussi à saint François ce que Dante dit de saint Dominique, de ces deux torrents se formèrent divers ruisseaux qui, arrosant le jardin de l'Eglise catholique, y ranimèrent la séve dans les plantes :

Di lui si fecer poi diversi rivi,
Onde l'orto cattolico si riga,
Si che i suoi arbuscelli stan più vivi.

Cette ardeur de la parole chrétienne, toujours renouvelée et toujours croissante, a produit dans ce siècle des mouve-

ments de dévotion sans exemple jusqu'alors. On n'a plus revu, l'on ne reverra plus sans doute un pareil spectacle. Une sorte d'épidémie religieuse se répandit vers l'an 1259 sur la plus grande partie de l'Europe. Cette pieuse folie commença en Italie, se répandit en Allemagne, en Pologne, en France; les princes, comme Mainfroi, furent obligés de la combattre par de rigoureux édits, et la peine de mort ne leur sembla pas trop dure contre ces pénitents. « Les nobles et le peuple, dit Fleury (1), les vieillards et les jeunes gens, jusques aux enfants de cinq ans, touchés de la crainte de Dieu, pour les crimes dont l'Italie était inondée, allaient dans les villes par les rues tout nus. Ils marchaient deux à deux en procession, tenant à la main chacun un fouet de courroies, et, avec beaucoup de gémissements et de larmes, se frappaient si rudement sur les épaules, qu'ils se mettaient tout en sang; implorant la miséricorde de Dieu et le secours de la sainte Vierge. Ils marchaient même la nuit, tenant des cierges allumés et par un hiver très rude; on en voyait des centaines, des milliers et jusqu'à dix mille, précédés par des prêtres avec les croix et les bannières; ils accouraient aux églises et se prosternaient devant les autels. Ils en faisaient de même dans les bourgs et les villages, en sortes que les montagnes et les plaines retentissaient de leurs cris. »

Une sombre terreur se répandit partout. Les tristes voix des Flagellants étouffèrent les sons des instruments de musique et des chansons joyeuses. Les femmes du plus haut rang, les filles les plus délicates se soumettaient à ces sanglantes pénitences. En même temps la vie en était toute troublée, et les effets les plus surprenants sortaient de cette étrange exaltation. Les usuriers et les voleurs restituaient les biens mal acquis; tous les autres pécheurs confessaient leurs crimes et s'en corrigeaient. On ouvrait les prisons, on délivrait les captifs, on rappelait les exilés ; on faisait autant de bonnes œuvres que si l'on eût craint de voir tomber le feu du ciel, la terre s'ouvrir ou se manifester autrement la colère de Dieu.

Les évêques, qui poursuivirent de leurs anathèmes cette dévotion nouvelle et la dissipèrent peu de temps après sa naissance, avaient compris le danger dont l'Eglise pouvait ainsi être menacée. Ils ne manquèrent pas de prévision. Déjà, en effet, se préparaient les hardies tentatives de l'*Evangile éternel*. Les ordres mendiants, sûrs de l'affection des peuples, travaillaient

1 *Hist. eccl.* t. XVII, p. 662.

à changer la constitution de l'Eglise. L'ancienne hiérarchie était destinée à périr. Le règne du Christ avait son terme fixé; l'heure n'était pas éloignée où il devait céder le sceptre du monde au Saint-Esprit, dont les ministres répandus en tous lieux s'armaient à la fois du glaive de la parole et de pouvoirs plus redoutables. Le Calabrais Joachim allait donner à saint Pierre un nouveau successeur (1). Les desseins de la Providence faillirent tourner contre l'Église : ces deux champions, ces deux paladins que le ciel avait suscités, selon Dante, pour venir au secours de son épouse et lui ramener ses enfants égarés semblèrent un moment avoir préparé sa ruine (2).

Quand on rassemble ainsi dans l'histoire toutes les preuves de l'influence souveraine des prédicateurs au treizième siècle, quand, outre ces grands exemples, on pourrait citer encore les conversions nombreuses, éclatantes, extraordinaires opérées par Siger de Lille dans les villes du Nord de la France, les triomphes de saint Bonaventure, ceux d'Eustache, abbé de Germer, en Ecosse et en Irlande, ou de Pierre de Vérone, à Florence, l'action d'Henri de Suse, évêque d'Embrun, dans son diocèse et les villes du Nord de l'Italie, qu'il parvint à soulever en faveur de la cause du pape, celle de tant d'autres coopérateurs plus ou moins obscurs des orateurs qui prêchèrent les Croisades soit contre les Sarrazins, soit contre les Albigeois, il faut se garder d'une illusion : il ne faut pas juger de la cause par les effets. A voir cette puissance de la parole, on serait tenté de la croire au-dessus de tout ce que l'histoire littéraire d'aucun peuple peut fournir; il n'en est rien pourtant. Les monuments qui nous en restent sont loin de répondre, pour nous, à l'estime que les contemporains

(1) Il calavrese, abate Giovacchino
Di Spirito profetico dotato.

(2) L'esercito di Cristo, che si caro
Costò à riarmar, dietro allan'nsegna
Si movea tardo, sospeccioso e raro;
Quando lo'mperador, che sempre regna,
Provid'alla milizia, ch'era in forse,
Per sola grazia, non per esser digna :
E com' è detto, a sua sposa soccorse
Con duo Campioni, al cui fare, al cui dire
Lo popol disviato si raccorse.
Paradiso, cant. XII.

Voir sur cette tentative curieuse, dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France*, un article sur Jean de Parme, auteur de l'*Evangile éternel*. Et sur le même sujet le travail publié par M. Renan : *Juillet* 1866.

en ont eue. D'abord nous n'avons point les sermons ou les harangues prononcés devant la foule par les plus célèbres prédicateurs. Généralement habitués à parler d'abondance, les plus renommés des missionnaires ne nous sont plus connus que par la tradition. Leurs prédications n'ont pas été recueillies, et si parfois il nous en reste, comme celles de saint Antoine de Padoue, nous n'y voyons rien de cette éloquence et de cette force que leur attribuent les historiens du temps. « Les sermons de cet orateur ne sont, dit Fleury, qu'un tissu de passages de l'Ecriture pris dans des sens figurés souvent fort éloignés du sens littéral. On n'y trouve ni raisonnements suivis, ni mouvements; la fin n'est pas plus touchante que le commencement. Comme ils sont en latin et qu'il est certain que le saint prêchait en langue vulgaire, on peut croire que ce qui nous reste n'en est que la matière, et qu'il l'amplifiait, entrant dans le détail, selon les lieux et les personnes, y joignant des mouvements pathétiques, suivant que son zèle s'échauffait. On peut aussi supposer que l'éloquence du corps, c'est-à-dire la voix et le geste, aidait à la persuasion. »

Si donc, au treizième siècle, les circonstances ont toujours été des plus favorables à la prédication chrétienne, si de grandes entreprises en avivaient sans cesse les transports, si la foi, si l'ambition même, puisque le talent de prêcher conduisait le plus souvent aux dignités ecclésiastiques les plus hautes, excitaient les orateurs à faire sans cesse de nouveaux efforts et à se perfectionner dans leur art; si, d'autre part, comme on n'en peut malheureusement douter, les sermons ne sont restés que des discours languissants, pénibles et confus, il faut qu'il y ait eu dans les esprits, dans leur éducation, une cause singulière d'affaiblissement et de stérilité. Cette cause, nous allons la chercher, car il faut répondre à cette question de Voltaire : Comment s'est-il pu faire que l'on prêchât toujours et que l'on prêchât si mal?

Ch. Gidel.

QUAND ON VA A LA CHASSE...

(NOUVELLE)

I

Les éternels contempteurs de la liberté dussent-ils prendre texte de notre franchise pour répéter qu'elle n'en fait jamais d'autres, nous devons avouer que, dans le cas présent, tout le mal vint de la liberté dont jouissaient encore, à l'époque où remonte ce récit, MM. les préfets — que Dieu garde ! — de fixer, dans leurs départements respectifs, la date de l'ouverture de la chasse.

Rien, en effet, de ce que nous avons à raconter ne fût probablement arrivé si, tandis que le mandarin civil du Morbihan donnait, dès le 20 août, la clé des champs à tous les *Bas-de-cuir* de ses domaines, son confrère d'Ille-et-Vilaine n'avait cru nécessaire aux intérêts de l'agriculture de tenir les siens en bride jusqu'au 20 septembre.

L'attente, déjà cruelle, dit-on, aux amoureux, est, à ce qu'il paraît, pour les chasseurs, tout-à-fait intolérable. Aussi le jeune comte Ernest de Bial quitta-t-il, le 19 août, son château des Haies près de Rennes, pour aller faire l'ouverture chez un de ses amis qui, plus heureux, demeurait, lui, dans les environs de Vannes.

De son côté, la jolie comtesse de Bial, afin d'utiliser cette semaine de veuvage, avait imaginé de la consacrer à son amie la plus intime qui, mariée à un notaire de Guingamp,

réclamait depuis une année l'accomplissement d'une promesse solennelle, faite au sortir du couvent, renouvelée souvent depuis, mais toujours restée pourtant à l'état de promesse.

Il y avait trois jours qu'elle était chez M. et Mme Berteau, courtisée, en tout bien tout honneur, par le mari, et dorlotée par la femme, lorsque, un matin, au moment où l'on se mettait à table pour déjeuner, la porte de la rue fut ébranlée par plusieurs coups de marteau précipités, et, presqu'aussitôt, sans tenir compte des objections de la domestique qui lui avait ouvert, un jeune homme en costume de voyage pénétra dans la salle à manger, en criant gaiement :

—Monsieur Berteau, s'il vous plaît?

—Toi ! s'écria d'un ton joyeux le notaire, en se levant vivement et en embrassant le nouveau venu.

— Moi-même, dit celui-ci en s'inclinant devant les deux femmes. Je vais à Brest pour affaire, la diligence nous accorde vingt minutes *en ces murs*, et, comme je meurs de faim, je viens, mon cher ami, te prier de me présenter à Mme Berteau, afin que je puisse, immédiatement après, lui demander une côtelette.

— O célibataire ! va, répondit le notaire en riant : ô célibataire candide ! qui parles de côtelettes un vendredi, comme si nous autres, gens mariés, nous n'étions pas, bon gré malgré, assujettis aux prescriptions de notre sainte mère l'Eglise. Donc, pour te punir de ta visite aussi tardive qu'intéressée tu feras un déjeuner maigre, sans préjudice du maigre déjeuner.

Et se retournant vers sa femme, il ajouta :

— Ma chère Thérèse, je te présente mon Pylade de l'Ecole de Droit, ou plutôt l'Oreste dont j'étais le Pylade, car il faisait alors de moi tout ce qu'il voulait, absolument, comme maintenant certaine personne qu'il est inutile de nommer.

Puis, s'adressant à Mme de Bial :

—M. Paul Gautier, avocat à Rennes, que vous devez connaî- au moins de réputation, madame.

— Madame Lucy de Bial, mon Oreste du couvent, Monsieur, que vous devez connaître au moins de vue, répliqua Mme Berteau, en désignant son amie à Gautier, auquel elle avait elle-même tendu la main.

La comtesse et l'avocat qui n'avaient pu, ni l'un ni l'autre, réprimer un mouvement de vive surprise en s'entendant nommer, se contentèrent pourtant d'échanger, sans rien dire, un salut cérémonieux. On ajouta un couvert et tout le monde

s'assit. Gautier ne pouvant disposer que de peu de temps, on déjeuna vite, et l'on parla d'abord du motif de son voyage, un procès très-important pour lequel il resterait probablement à Brest quelques jours. Pourtant la conversation avait pris peu à peu un caractère général, lorsqu'elle fut brusquement interrompue par le roulement lointain de la diligence.

Si peu de temps qu'ils se fussent trouvés en présence, il eût été facile à un observateur de remarquer que, tout en s'examinant à la dérobée, Paul et Mme de Bial avaient mis tous les deux une certaine affectation à ne pas s'adresser directement la parole.

Pendant que le notaire prenait son chapeau pour aller conduire son ami à la voiture, celui-ci tendit la main à Mme Berteau, qui lui adressait d'aimables reproches sur le peu de durée de sa visite; lui promit un dédommagement de quelques heures au moins à son retour; et saluant en silence Mme de Bial, il sortit en courant.

— Il est très-bien ce jeune homme, n'est-ce pas? dit la notairesse à son amie, quand toutes deux se trouvèrent seules.

— Très-bien, répéta Mme de Bial d'un air distrait.

— De quel ton solennel tu dis cela, ma chère Lucy, reprit Mme Berteau en riant. Puis, comme frappée d'un souvenir : Mais, j'y pense; ne me parlais-tu pas autrefois, au couvent, d'un certain Paul, dont la famille habitait la même maison que la tienne, et dont naturellement tu étais plus ou moins la Virginie?

— C'est lui-même que tu viens de voir.

— Et ce sont là les termes où vous en êtes aujourd'hui?

— Que veux-tu? Il était allé au collége comme moi au couvent. Quand nous en sommes sortis, nos familles avaient cessé d'être voisines et même de se voir, par suite des événements politiques; et, tandis que j'épousais un légitimiste entêté, M. Paul Gautier, dès ses débuts, très-éclatants d'ailleurs, au barreau de Rennes, se posait en démocrate autoritaire : un parti tout nouveau, mais non moins abominable à ce qu'il paraît. Il habite la ville et moi la campagne; nous ne voyons pas du tout le même monde, et il a fallu que ton mari fût notaire, c'est-à-dire neutre par profession, pour que M. Gautier et moi nous nous soyons rencontrés ici, ce matin, après nous être perdus de vue depuis tant d'années.

La conversation fut interrompue à ce point et ne fut pas reprise. Les jours suivants on attendit vainement Paul Gautier. M. et Mme Berteau, supposant qu'il avait dû repasser par

Guingamp, s'étonnèrent tout haut de ce qu'il ne leur eût pas fait la visite promise, attribuèrent tout bas ce manque de parole de leur ami à la présence chez eux d'une personne qu'il ne se souciait peut-être pas de rencontrer. Quant à Mme de Bial, tout en faisant la même supposition, elle sut gré à son ancien camarade de cette discrétion de bon goût.

Aussi fut-elle non moins surprise que contrariée lorsque, le jour de son départ, en s'approchant du coupé de la diligence, où elle avait retenu une place, — M. de Bial ayant emmené ses chevaux dans son expédition — elle y aperçut, seul, Paul Gautier lui-même, qui s'y dissimulait de son mieux, afin que son passage à Guingamp ne fût pas signalé à son ami Berteau et surtout à sa femme. Mais en voyant hésiter leur hôtesse, ceux-ci avancèrent et reconnurent le jeune avocat.

— Ah ! ah ! s'écria le notaire d'un ton de reproche amical. Nouvelle édition de l'éternelle histoire d'Oreste oubliant volontiers Pylade.

— Ne m'en veuillez pas, mes bons amis, répondit Paul en sautant lestement à bas de la voiture et en tendant les deux mains à la fois à M. et Mme Berteau, en même temps qu'il s'inclinait devant Mme de Bial. Mais j'ai été retenu à Brest plus longtemps que je ne le pensais; des affaires en retard me réclament à Rennes. Comme il m'était dès lors impossible de tenir ma parole, pour n'avoir pas à résister à des instances auxquelles j'aurais été si heureux de céder, je me refusais jusqu'au plaisir de vous serrer la main. Au lieu de m'accabler, plaignez-moi donc, puisque je suis le plus à plaindre.

— Pas tant, répliqua en riant M. Berteau; pas tant, puisque ces maudites affaires, qui nous privent du bonheur de te garder, te procurent, à toi, celui d'avoir madame pour compagne de voyage.

Ni Mme de Bial ni Gautier ne répondirent à cette espèce de provocation qui les mettait tout à fait en présence. L'eussent-ils voulu l'un et l'autre, ils n'en auraient pas eu le temps. Le conducteur invitait instamment les voyageurs à monter en voiture, et, malgré sa contrariété évidente, Mme de Bial dut s'exécuter.

Après avoir dit adieu à ses amis, elle entra donc dans le coupé, prit possession de son coin et se pencha à la portière, bien décidée à y rester pendant le voyage, sans s'occuper aucunement de son compagnon qui, dans l'autre coin, se trouvait au moins aussi gêné qu'elle d'une situation qui s'annonçait pour tous deux d'une manière si peu agréable.

II

Quoi qu'il fût certain que si Mme de Bial avait pu prévoir cette rencontre elle eût ajourné son départ, elle ne se sentait pourtant aucune animosité personnelle à l'égard de cet ancien ami que le hasard remettait avec une sorte d'insistance sur son chemin. Elle était trop femme pour que le sentiment ne primât pas chez elle les idées, et le souvenir qu'elle avait gardé de Gautier avait en son cœur de trop anciennes racines pour qu'il n'eût pas résisté au temps, à l'absence, et même aux préjugés de caste que les derniers événements politiques avaient si fortement ravivés autour d'elle. En n'écoutant que son premier mouvement, ce jour-là, comme à sa précédente rencontre avec le jeune avocat, elle lui eût certainement, et la première, tendu la main. Mais, forcée de reconnaître l'impossibilité de nouvelles relations entre eux, à travers l'abîme infranchissable de défiances, d'antipathies et de colères qui séparait désormais leurs mondes respectifs, il lui semblait, non seulement inutile, mais encore imprudent de réveiller le passé, quand l'avenir paraissait devoir rester à jamais fermé. Aussi regrettait-elle vivement de n'avoir pu éviter un rapprochement qui, devant durer plusieurs heures, la forçait à paraître à son compagnon de voyage ou plus froide que ne l'aurait voulu son cœur, ou plus expansive que ne le permettait sa raison.

Pendant qu'elle s'abandonnait à ses réflexions, Paul Gautier, de son côté, observait en silence Mme de Bial, et la trouvait ce qu'elle était réellement, c'est-à-dire parfaitement belle, non pas de lignes, peut-être; mais ce qui vaut beaucoup mieux, d'expression, de grâce et de charme : c'est-à-dire de ce divin rayonnement que l'âme seule peut donner aux traits des rares privilégiés qu'elle habite. En consultant ses souvenirs, il savait qu'elle avait vingt ans, qu'elle était intelligente, bonne, dévouée, franche comme l'or et pure comme le diamant. Quoique, à la voir désormais si froide, si défiante, si hautaine même, il eût été tenté de craindre que l'éducation n'eût faussé cette loyale nature, il ne tarda pas à comprendre qu'un rapprochement, tout naturel entre eux à leur première rencontre et en présence de tiers, était devenu très-difficile, dans le

tête-à-tête que leur imposait le hasard, et ne pouvait guère plus être provoqué par elle, qui se défiait sans doute de lui, que par lui, qui ne voulait à aucun prix avoir l'air d'abuser d'une occasion qu'on pouvait déjà le soupçonner d'avoir provoquée.

Le silence se prolongeait. Récemment présentés l'un à l'autre, ils n'avaient même pas la ressource de feindre de ne pas se connaître, et de se sauver de l'intimité dans les banalités générales. Tous deux sentaient cependant que certains silences sont plus pleins de pensées communes que bien des conversations très-animées, et que se parler est encore souvent le plus sûr moyen de ne se rien dire. Mais par les motifs différents que nous venons de mentionner, aucun d'eux ne voulait ou ne pouvait prendre l'initiative.

La vue de la gêne toujours croissante de Mme de Bial exaspérait Gautier. Il était à chaque instant tenté de faire arrêter la voiture et de proposer à quelque voyageur de l'intérieur, ou même de la banquette de changer de place avec lui. Mais il était chaque fois arrêté par la crainte de devenir grossier en cherchant à n'être plus importun. Enfin, perdant tout à fait patience, il s'écria d'un ton de désolation bourrue :

— Vraiment, madame, il est des moments où je suis tenté de croire à la Fatalité.

Et voyant que sa voisine le regardait avec surprise, mais sans répondre, il ajouta :

— Et vous ?

— Moi, monsieur, étant catholique, je ne crois qu'à la Providence.

— Providence, soit, si vous préférez ce mot. Mais Providence ou Fatalité, il serait charitable de s'en prendre à elle plutôt qu'à moi du tête-à-tête que je ne devine pas dans quel but elle nous impose à tous deux aujourd'hui.

— Mais, monsieur, je n'éprouve le besoin d'adresser à personne ni remerciements ni reproches de quoi que ce soit, en ce moment.

— C'est-à-dire que la situation où nous nous trouvons vous est indifférente?

— Je ne vois pas la nécessité de répondre à cette insinuation; mais si elle était justifiée de ma part, rien n'empêcherait, je crois, qu'il en fût de même de la vôtre.

— Eh bien! non, elle ne m'est pas indifférente et elle me serait même des plus agréables, si je ne craignais d'être égoïste, en faisant mon plaisir de l'ennui d'autrui.

— Je regrette que vous sembliez tenir à ce que je vous dise des choses désobligeantes, car il me sera impossible de vous satisfaire sur ce point.

— Pourquoi pas? si vous le pensez.

— Encore? dit Mme de Bial, en réprimant mal un sourire.

— Toujours!

Et voyant une fissure dans la glace, Gautier, dans l'espoir de la rompre tout-à-fait, ajouta:

— Je tiens beaucoup à savoir ce que mes ennemis peuvent me reprocher.

— Pour vous en corriger?

— Ou pour y persévérer, selon les cas.

— Vous tenez aussi, à ce qu'il me semble, à me ranger au nombre de vos ennemis?

— Ne pouvant plus aspirer au bonheur d'être compté parmi vos amis.

— Et à qui la faute? demanda étourdiment la jeune femme tombant dans le piége, c'est-à-dire, en arrivant, à force de ne vouloir pas répondre, à l'imprudente extrémité d'interroger elle-même.

— A qui la faute? répéta Gautier, qui n'eut garde de laisser échapper l'occasion. C'est peut-être la faute de tout le monde sans être la faute de personne; car, dans tout cela, je ne suis pas plus coupable que vous.

— Ah! vraiment? dit Mme de Bial, d'un ton de raillerie dubitative.

— Non, reprit Gautier: nés dans des camps différents, nous y sommes rentrés l'un et l'autre, et ni vous ni moi, ne sommes responsables de ce que les hostilités ont, comme cela devait arriver, succédé à la trève. Mais, même en guerre, des adversaires également loyaux ne pourraient-ils se combattre sans se haïr?

— Mais encore une fois, je ne hais personne, moi, et je souhaite à tout le monde de pouvoir en dire autant.

— Ce qui signifie, en termes polis, que vous ne me croyez pas dans ce cas. Et, sur un geste ambigu, quoique promptement réprimé, de son interlocutrice, Gautier ajouta: Voyons madame, admettez, je vous prie, ne fût-ce qu'un moment, le passé en compte dans le présent. Vous avez beaucoup connu, et, au risque de vous paraître présomptueux, j'oserai même dire beaucoup aimé un certain enfant, qui avait ses défauts, je me garderais bien de le nier; mais, en bonne

conscience, l'avez-vous jamais trouvé méchant ou seulement enclin à le devenir plus tard?

— Non, certes, répondit Mme de Bial, avec un accent de bienveillante franchise; mais...

Elle fut interrompue par le conducteur qui, ouvrant la portière du coupé, venait proposer aux voyageurs de monter à pied une de ces énormes côtes dont toutes les grandes routes de la Bretagne étaient à cette époque émaillées.

— Je voudrais bien marcher un peu, dit Mme de Bial, saisissant avec empresseuent ce prétexte de rompre un entretien qu'elle sentait d'autant plus imprudent qu'elle y trouvait un attrait réel.

Mais à peine eu-t-elle manifesté ce désir, que Gautier, sautant vivement à terre, lui présenta la main pour descendre. Elle ne crut pas devoir refuser de lui une simple et banale marque de politesse qu'elle eût acceptée du premier venu; mais, lorsque le jeune avocat lui offrit son bras, elle le remercia plus froidement, en assurant qu'elle préférait marcher seule.

III.

— Vous le voyez bien, madame, reprit Gautier d'un ton où un peu de raillerie perçait sous une parfaite convenance, et en cheminant près de Mme de Bial; vous voyez bien que tout en ne haïssant personne, la haine étant, sinon un sentiment, au moins un mot réprouvé de votre monde, vous voyez bien, dis-je, que vous me traitez en ennemi. Et pourquoi? je vous le demande. Quand le hasard nous accorde cette rencontre, quel inconvénient voyez-vous à en profiter? Craindriez-vous de vous engager pour plus tard? Mais en supposant que je fusse assez peu discret pour essayer de me prévaloir un jour d'un rapprochement qu'il n'a pas dépendu de moi de vous épargner, il faudrait pour cela que je voulusse déserter mon drapeau pour me ranger sous le vôtre, ce qui est aussi peu probable que de vous voir vous-même adopter le mien. Ah! tenez, il y a de l'ingratitude, lorsque le présent pourrait être charmant, à le gâter à plaisir en songeant au passé ou à l'avenir...

En débitant cette période, Gautier avait peu à peu changé d'accent, et il y avait presque de l'émotion dans ses dernières

paroles. Aussi, soit qu'elle fût sensible au reproche, soit qu'elle se sentît rassurée par les affirmations de son interlocuteur relativement aux conséquences qu'elle avait d'abord redoutées, Mme de Bial, laissant l'instinct de son cœur dominer un instant sa réserve, prit avec une brusquerie tout amicale le bras qu'elle venait de refuser presque avec hauteur.

— Eh bien soit, dit-elle gaiement, signons un armistice jusqu'à la fin de ce voyage, et, pour ne pas nous exposer à le rompre, convenons de nous figurer que nous en sommes à l'époque où les hostilités n'étaient ni commencées ni prévues.

— C'était le bon temps, répliqua Gautier sur le même ton, en aidant Mme de Bial à remonter en voiture. Quelle belle paire d'amis nous faisions! Toujours inséparables, au jeu, à la danse, à la dînette.

— A propos de dînette, cette ascension me fait souvenir que j'ai assez peu déjeuné ce matin, grâce au chagrin que j'éprouvais de quitter nos amis. Mais je me rappelle aussi que Mlle Berteau m'a remis, en m'embrassant, une gibecière de voyage, qui, d'après sa rotondité, et les habitudes de prévoyance de la donatrice, me fait l'effet d'un garde-manger complet. Voyons; c'est bien cela, ajouta-t-elle en ouvrant le sac et en retirant les objets à mesure qu'elle les nommait; du pain, du jambon... Si le cœur vous en dit... Avez-vous faim?

— J'avais toujours faim en ce temps-là, répondit Gautier; et puisque nous y sommes revenus...

— Des poires, poursuivit Mme de Bial, des macarons, et, dans cette petite gourde, du vin probablement.

— Bravo!

— Oui, mais je n'en bois jamais de pur.

— Eh bien! alors je parierais que ce doit être de l'abondance.

— Exactement comme autrefois. Commençons par le solide. Partagez le pain afin que je vous donne du jambon; il y en a justement deux tranches; ce qui nous dispensera d'avoir besoin de couteau. Je n'ai encore pris d'aujourd'hui qu'une tasse de café noir.

— Pauvre garçon!... ah! pardon.

— Vous n'auriez pas ajouté ce mot, en ce temps-là.

— Mais aussi, pourquoi ne m'avoir pas dit plus tôt que vous n'aviez pas déjeuné? Je vous aurais laissé tout le jambon.

— Toujours comme autrefois; avec cette seule différence qu'alors je l'aurais accepté. Je n'attendais même pas toujours que l'on m'offrît, mais vous ne me laissiez pas souvent le temps de demander.

— Si nous buvions? Mais comment? Nous n'avons pas de verre.

— Nous nous en passions souvent autrefois.

Gautier n'avait eu aucune arrière-pensée en faisant allusion au temps où, avec le dédain des raffinements naturel à l'enfance, il leur était, en effet, plus d'une fois arrivé de donner l'un après l'autre, l'accolade à la même bouteille. Mais en voyant rougir Mme de Bial, il comprit aussitôt que la question de délicatesse n'ayant pu seule produire l'émotion provoquée par ce souvenir, cette émotion devait évidemment avoir une autre cause, et ses yeux s'arrêtèrent avec une fixité étrange sur ces lèvres fraîches et roses qui s'étaient jadis rencontrées avec les siennes dans cette sorte de baiser indirect, certes bien innocent alors, mais dont l'idée seule les troublait tous deux désormais.

La rougeur de la jeune femme redoubla sous ce regard, et un moment de silence embarrassé s'ensuivit. Mais Gautier tenait trop à jouir des courts moments de tête-à-tête qui leur restaient encore, pour ne pas s'efforcer de rassurer vite celle qu'il regrettait déjà d'avoir involontairement mise en défiance. Prenant donc, dans sa serviette d'avocat, placée sur les coussins près de lui, une feuille de papier blanc, il la roula en cornet, et tendit, en souriant, à sa compagne, cette coupe improvisée. Mme de Bial y versa, en riant aussi, la moitié du contenu de la gourde, qu'elle vida ensuite de son côté, tandis que Gautier buvait du sien.

Le nuage une fois entamé, Gautier n'eut pas beaucoup de peine à le dissiper tout à fait, grâce à son entrain naturel, et au ton de camaraderie désintéressée auquel il se remit tout de suite.

Il n'avait d'ailleurs, à vrai dire, et ne pouvait avoir aucun projet personnel sur cette jeune femme dont le mari, rencontré souvent sur ces terrains neutres que se réservent toujours les hommes entre les sociétés les plus divisées, lui avait paru assez jeune, assez beau et assez distingué pour n'avoir pas à redouter les rivaux.

C'était donc sans aucune préméditation que Paul s'abandonnait à la situation étrange où il se trouvait jeté, et, en rappelant à Mme de Bial leur passé commun, il y cherchait,

uniquement comme elle, ces aimables souvenirs qui, même un peu affaiblis par le temps, n'en avaient pas moins conservé leur charme de virginité.

Pourtant, l'égoïsme est si bien le second mouvement du cœur dont le premier a été le désintéressement, qu'à force de trouver Mme de Bial charmante et son mari heureux, Gautier en vint insensiblement à se demander pourquoi ce bonheur était devenu celui d'un autre au lieu d'être resté le sien. Et, peu à peu, cette pensée s'empara si bien de lui, qu'il ne put se défendre de l'exprimer, quoique d'une façon détournée.

— Eh bien! s'écria-t-il brusquement, dussiez-vous me trouver de la force de Sancho Pança, je commence à croire qu'il n'y a réellement pas de mal qui ne serve à bien.

— Je demande la preuve, répliqua Mme de Bial, d'un ton enjoué.

— La preuve, c'est la brouille de nos deux familles.

— J'en vois le mal, il n'est que trop évident. Mais j'avoue que le bien que vous en pourriez tirer m'échappe absolument.

— Suivez donc mon raisonnement, je vous prie. Si nos parents avaient continué à se voir, je n'aurais pu atteindre l'âge de raison sans remarquer que certaine charmante enfant devenait une adorable femme. Naturellement je l'aurais adorée.

— Belle manière de manifester l'avénement de sa raison que de perdre la tête! dit Mme de Bial, qui tenait à ne pas avoir l'air de prendre au sérieux cette déclaration rétrospective.

— Oui, je l'aurais perdue certainement, le jour où il m'eût fallu renoncer à la réalisation de mon rêve, répliqua Gautier.

— Mais la situation actuelle de ladite femme adorable étant mise hors de cause, je ne vois pas qu'il fût défendu à personne alors de l'obtenir elle-même, en s'y prenant à temps.

— Vous m'auriez aimé?

— Qui sait? L'amour des femmes dépend toujours un peu, dit-on, de ce que font les hommes pour s'en rendre digne.

— Ce que j'aurais pu faire? Demandez-moi plutôt ce que je n'aurais pas fait, pour mériter et obtenir une femme comme vous. Mais du jour où un tel but eût été permis à ma vie, j'y aurais marché à travers tous les obstacles, sans me permettre jamais un seul pas qui eût pu m'en écarter. J'aurais

franchi les torrents, transpercé les forêts, escaladé les montagnes, et cette femme m'eût-elle demandé la *Toison d'or*, j'aurais étouffé de mes mains tous les monstres pour la lui porter. J'aurais été fort, j'aurais été puissant, j'aurais été grand, noble et bon, et si elle m'avait voulu meilleur, plus noble et plus puissant encore, je l'aurais été. Sans ambitions pour moi, je les aurais eues toutes pour elle, afin qu'étant la plus admirée par les hommes, elle fût surtout la plus enviée des femmes. Pour elle, j'aurais voué mon intelligence à toutes les grandes idées, mon cœur à toutes les justes causes, et, après avoir, sur un mot d'elle, sur un geste, sur un regard, conquis toutes les couronnes, je les aurais toutes déposées à ses pieds, en échange de celle qu'un de ses baisers eût mise à mon front.

Un moment de silence suivit ce discours dont nous ne donnons que le squelette, impuissant que nous sommes à rendre l'éloquence qu'y ajoutaient l'accent, le geste et le regard de l'orateur. Si disposé que fût Gautier, par état et par nature, à se griser un peu de sa propre parole, dans la cause présente, l'entraînement était d'autant plus naturel, que celle qui s'y trouvait à la fois auditoire, juge et partie justifiait pleinement toutes les métaphores et toutes les hyperboles.

Aussi, en voyant la physionomie d'abord railleuse, puis surprise de Mme de Bial, se faire insensiblement sérieuse, et même un peu troublée, le jeune avocat se sentit-il presque tenté de franchir brusquement le Rubicon qui sépare la fiction de la réalité, et peut-être eût-il glissé sur cette pente dangereuse, si la réponse de sa belle partenaire n'était venue, plus tôt qu'il ne l'eût voulu, l'y arrêter tout court.

Elle n'avait pu, il est vrai, se défendre d'abord d'une assez vive émotion en entendant ce langage si nouveau pour elle. Mais habituée par son éducation à considérer comme dangereux et même coupable tout ce qui dépassait un peu le niveau de correction de son monde, avant tout rivé aux convenances, elle se hâta de réagir contre son propre entraînement, et ce fut d'un ton de raillerie complétement indifférent qu'elle s'écria :

— Bien plaidé, monsieur l'avocat ! mais malheureusement la cause était à l'avance entendue... et perdue ; le tribunal ayant depuis longtemps prononcé.

Ces mots furent, entre Mme de Bial et Paul Gautier, comme une évocation soudaine de la réalité. Tous deux eurent beau

essayer de reprendre le ton de fraternel enjouement qui avait si facilement réussi à leur abréger jusque-là les heures du voyage, ils n'y purent ni l'un ni l'autre parvenir, et, lorsque la diligence s'arrêta à l'entrée de l'avenue des Haies, où un domestique attendait la jeune femme, le salut presque cérémonieux qu'échangèrent en se quittant ces deux personnes, qui venaient de vivre une demi-journée dans une intimité si charmante, ressemblait fort à l'adieu définitif de deux étrangers, dont le rapprochement fortuit ne peut pas plus avoir de conséquence qu'il n'a eu de précédent.

IV

Lucy avait trop naïvement tenu à faire coïncider son retour aux Haies avec celui de son mari, pour ne pas se trouver vivement désappointée en recevant, le lendemain de son arrivée, un billet laconique, par lequel M. de Bial l'informait que « pour ne pas perdre » la semaine qui le séparait encore de l'ouverture de la chasse dans l'Ile-et-Vilaine, il se laissait emmener par ses amis à celle du Finistère, qui se faisait immédiatement. Habituée à ces façons d'agir de son seigneur et maître, qui, depuis son mariage, n'en avait jamais eu d'autres, elle ne s'en affligea pas comme l'auraient pu faire d'autres femmes; mais, cette fois, elle y fut pourtant plus sensible qu'elle ne l'avait jamais été jusque-là en pareille circonstance.

Mariée par sa famille, au sortir du couvent, à un jeune homme qu'elle n'avait guère fait qu'entrevoir officiellement avant la cérémonie, elle n'avait, en réalité, connu de l'amour que le dénoûment, sans soupçonner ni alors, ni depuis, qu'il pût avoir d'autres périodes. Elle l'ignorait d'autant plus complétement, que son mari ne semblait pas lui-même s'en douter.

Tous deux, très-bien préparés, d'ailleurs, par leur éducation aristocratique et religieuse, avaient naïvement accepté à la lettre les prescriptions impérieuses du Code qui dit: « Le mari doit protection à sa femme; la femme obéissance à son mari. » Aussi, le premier, fort de son droit, avait-il pris, au lieu de demander, absolument comme la seconde, soumise à son devoir, avait subi, au lieu d'accorder.

Subi sans répugnance, il est vrai, le jeune comte de Bial

étant, en somme, un fort beau et fort aimable garçon, dont le seul tort, tort qui n'était pas même le sien, mais celui de son éducation, était de se soumettre sans contrôle aucun à toutes les conventions sociales. Il ne soupçonnait donc pas le manque de délicatesse de sa manière d'être avec sa femme; et celle-ci ne songeait pas davantage à le lui reprocher. Par un phénomène, moins rare qu'on ne le croit généralement, ces deux êtres jeunes, beaux et bons, étaient donc liés depuis près de deux ans, sans avoir été un seul jour unis, et formaient un de ces charmants mariages, où il ne manque qu'une chose: l'amour.

Or, cet amour auquel Lucy n'avait guère songé jusque-là, d'où venait donc qu'elle y pensait sans cesse depuis la veille? Les paroles enthousiastes dont s'était servi Paul Gautier pour lui dire, sous une forme enjouée, les prodiges dont il eût été capable pour se faire aimer d'elle ne voulaient pas lui sortir de la mémoire. Elle y revenait constamment et, involontairement, se les répétait à voix basse.

« Se faire aimer? » Quoi! il y avait donc des hommes qui se donnaient quelque peine pour cela, et des femmes qui leur savaient gré de leurs efforts? Elle entrevoyait vaguement qu'il en devait être ainsi, et elle se demandait pourquoi son mari, en faisant quelque chose pour elle, ne lui avait jamais fourni l'occasion de lui en être reconnaissante.

Elle se disait bien que, du moment qu'on possède une femme, on est naturellement dispensé de tout ce qui serait nécessaire s'il s'agissait de l'obtenir; mais, en le comprenant, elle le regrettait, supposant avec raison qu'en cela, comme en toute chose, on doit attacher plus de prix à ce qui a plus coûté à acquérir.

Tout cela flottait, à vrai dire, assez indécis dans l'esprit de la jeune femme, et, eût-elle su comment le formuler, elle n'eût probablement pas osé le faire. Mais un fait en ressortait pour elle avec évidence, c'est qu'il existait, en dehors d'elle, tout un ordre de sentiments, qui avait sans doute ses amertumes, puisque tout le monde en convenait, mais qui devait certainement aussi avoir ses ivresses, ivresses qu'elle n'avait pas connues et ne connaîtrait probablement jamais. Or, malgré ses dangers évidents, la lutte, même pour la lutte, a des attractions singulières pour ceux qui se sentent condamnés à n'en être jamais que les spectateurs.

Le billet de son mari n'avait fait que donner un thème plus précis aux réflexions qui tourbillonnaient déjà dans l'esprit

de Lucy. Les hypothèses passionnées de Paul rendaient plus évidentes les réalités trop vulgaires de M. de Bial. Un homme qui craignait de perdre une semaine en revenant près de sa femme, ne pouvait rien gagner à être mis en parallèle avec un autre, qui ne parlait de rien moins que de bouleverser le monde pour mériter un bonheur que le premier dédaignait pourtant, après l'avoir obtenu sans avoir rien fait pour cela.

Et, une comparaison en amenant forcément une autre, Lucy opposait, dans sa candide logique, les travaux, les luttes, et enfin les succès oratoires de son ancien camarade, aux priviléges de naissance de ce mari dont elle n'avait jamais entendu vanter que l'expérience de chasseur ou les exploits hippiques.

Mme de Bial s'était beaucoup attardée à ces réflexions, involontaires sans doute, mais d'autant plus dangereuses. Aussi en fut-elle un peu effrayée, lorsqu'elle s'en vit brusquement tirer par celui qui, à son insu, en avait tout le bénéfice.

Ce fut donc avec un double mécontentement contre lui et contre elle-même qu'elle vit tout à coup apparaître à la grille du préau où elle se promenait en négligé du matin, ce même Paul Gautier dont elle n'avait la veille accepté la rencontre qu'à la condition tacite que ces relations, renouées par hasard, n'auraient du moins pas de suites.

Cette impression se manifesta si visiblement sur la physionomie de Lucy, que, comprenant ce dont il s'agissait, le jeune avocat se hâta de couper couper court aux hypothèses en abordant la situation de face. Abrégeant donc les préambules cérémonieux, il demanda à Mme de Bial si le comte était chez lui, et s'il serait possible de lui parler.

— Non, monsieur, répondit Lucy, un peu adoucie; mon mari n'est pas encore de retour.

— Pardon, alors, madame, de vous avoir dérangée. Il me semblait avoir compris hier, que vous attendiez M. de Bial dans la nuit.

— J'y comptais effectivement alors; mais un billet que je reçois à l'instant m'informe qu'il ne pourra être ici que sur la fin de la semaine.

— Je crains que ce soit trop tard.

— Trop tard? Pourquoi donc? monsieur.

— Pour vous épargner un procès, qu'en s'y prenant à temps, on pourrait encore peut-être étouffer dans l'œuf.

— Vous êtes chargé d'intenter un procès à mon mari?

— Non ; mais cela pourrait arriver, et lors même que je me récuserais par égard pour vous, le premier venu de mes confrères me remplacerait dans cette besogne.

— Mais de quoi s'agit-il donc ?

— Le voici, madame. En parcourant hier soir un dossier appartenant à M. Guillouet, votre voisin et mon client, j'y ai découvert les traces d'une ancienne contestation élevée entre lui et feu M. le comte de Bial, votre beau-père, au sujet d'une servitude de passage, que mon client prétendait éteinte à son profit, à travers une prairie jadis vôtre, aujourd'hui sienne, et que l'on appelle, je crois, le Pré-aux-Prêles... Est-ce bien là le nom?

— Oui, poursuivez, je vous prie.

— A cette époque, il fut constaté que les trente années de non usage nécessaires pour l'extinction de ladite servitude n'étaient pas encore écoulées, et, à la mort de M. de Bial, les choses en restèrent là, malheureusement, car le terme doit expirer réellement dans quelques jours. Or, quoique né Breton, mon honorable client a des sentiments tout normands en affaires, et, si l'on n'avise pas à temps, il voudra certainement plaider.

— Et n'est-il aucun moyen de l'en empêcher ?

— C'est précisément pour m'en assurer que je viens. Sachant que Me Derval est votre notaire, j'ai passé chez lui. Mais il est à Paris, et son principal clerc n'a rien trouvé de relatif à cette affaire. Pensant donc que M. de Bial avait les titres, j'espérais, en les parcourant avec lui et en examinant les lieux... mais puisqu'il est absent...

— Ne pourrais-je le remplacer ?

— Cela vous ennuierait probablement beaucoup, madame, en supposant que vous puissiez me communiquer la pièce dont j'ai absolument besoin.

— Je ferai de mon mieux en vous conduisant au Pré-aux-Prêles, et en mettant à votre disposition tous les parchemins et papiers timbrés qui existent dans la maison. Mais, comme je n'y comprends rien, vous en serez réduit à y découvrir vous-même ce qu'il vous faut.

— Soit ; pourtant, ne devant, ni ne voulant prendre connaissance des affaires de M. de Bial, je serai forcé d'exiger de vous que, sur mes indications, vous cherchiez ce document dans ses papiers.

— Quel homme scrupuleux vous faites, dit Lucy en riant. Mais je dois en ceci me laisser guider par vous. Venez donc ;

entrez au salon et tâchez d'y prendre patience, en regardant mes bégonias, jusqu'à ce que je revienne avec tout ce que vous demandez.

V

Si beaux et si rares encore qu'ils fussent en province à cette époque, Paul Gautier n'accorda aux bégonias de Mme de Bial qu'un regard distrait. Il se sentait ému. Cette émotion qu'il avait vaguement éprouvée dès l'abord, en trouvant Lucy seule, quand il pensait rencontrer son mari, n'avait fait que s'accroître, pendant qu'il causait avec elle de choses en apparence si peu capables de la provoquer.

Le fait même de conférer d'affaires de chicane avec une jeune femme qui y semblait si étrangère par ses goûts et ses habitudes, donnait à penser à Gautier. Le mari qui aurait dû être là n'y était pas ; mais pourquoi ? Lucy avait dit la veille qu'il était en chasse. N'étant pas chasseur, il n'est pas besoin de le dire, Paul ne comprenait guère que le plaisir de massacrer quelques pauvres bêtes fît négliger une aussi charmante femme, car, bien qu'il fût avocat, cette négligence lui paraissait plus coupable chez M. de Bial, que celle de ses intérêts qui, par la même cause, étaient menacés.

Il est probable qu'à la direction que prenait sa pensée, Gautier se fût laissé aller à en déduire les conséquences assez naturelles, s'il n'eût été distrait par le retour de Lucy, qui rentra presque aussitôt, portant à grand'peine un volumineux carton. Il se hâta de l'en débarrasser, le posa sur un guéridon, l'ouvrit, et avançant un fauteuil :

— Mettez-vous là, je vous prie, madame, dit-il; veuillez parcourir l'un après l'autre ces papiers, et ne vous arrêtez qu'à celui où il serait question de votre estimable voisin, M. Guillouet, jadis votre vassal, aujourd'hui votre maire, et du Pré-aux-Prêles qu'il s'agit de sauver de ses griffes.

— Savez-vous que c'est terrible, rien qu'à regarder, dit Lucy avec un accent d'effroi comique. Il doit y en avoir là pour plusieurs heures.

— Peut-être n'avez-vous pas besoin de tout voir; car il faudrait avoir du malheur pour que la pièce que nous cherchons fût la dernière.

— C'est possible, pourtant, et peut-être ferions-nous bien de commencer par la fin.

— Et si elle est au commencement?

— Décidément, vous avez toujours raison. Allons, je me résigne. Mais que ferez-vous, vous, pendant ce temps-là?

— Je vous regarderai... lire.

— Je vous plains.

— Pas moi. Mais permettez-moi de vous faire observer que nous perdons beaucoup de temps.

— Bon! je vous retrouve. C'est toujours ce que vous me disiez jadis, quand vous me faisiez préparer mes leçons. Mais ne vous fâchez pas, j'y suis.

Il y eut un moment de silence; Mme de Bial prenait, parcourait, puis déposait chaque pièce pour passer à une autre, tandis que Paul, la main appuyée sur le dossier du fauteuil où elle était assise, regardait beaucoup plus les magnifiques cheveux blonds de la jeune femme que les paperasses qu'il avait absolument oubliées, quoiqu'elles fussent devant lui.

— Ah! quel style! s'écria tout à coup Lucy, en se rejetant si brusquement en arrière que, sans qu'elle s'en aperçût, la main de Gautier se trouva prise entre son épaule et le fauteuil, sans qu'il osât lui-même la retirer. Est-ce qu'il serait absolument impossible aux hommes de loi d'écrire en français?

— Apparemment, puisqu'ils n'y ont pas encore réussi, répondit Paul, en riant d'autant plus fort de sa plaisanterie un peu réchauffée, qu'il se sentait plus embarrassé sous le charmant et honnête regard de Mme de Bial, qui ne se doutait ni de l'examen dont sa personne venait d'être l'objet, ni du contact d'une main dont le frémissement aurait dû pourtant trahir la présence. Mais veuillez poursuivre.

— J'obéis, ô pédagogue inexorable! reprit Mme de Bial, en se penchant de nouveau vers la table, tandis que Paul, ne sachant que faire de sa main brûlante, trop tôt délivrée à son gré, la portait instinctivement à son visage. — Voyons: entre ta... ta... ta... Bial et Thomassen; ce n'est pas cela. Passons. Entre comte, ta... ta... ta... et Baudoin. Rien encore. Ah! entre ta... ta... et Apollodore-Népomucène Guillouet. Je crois que nous y sommes.... Pré-aux-Prêles. Tenez, voyez vous-même et tâchez de vous arranger de cela, car je commence à en avoir décidément assez, je vous le déclare.

Gautier examina le papier, pendant qu'à son tour, mais

avec des distractions moins agréables, Mme de Bial le regardait faire.

— Cette pièce est bien celle que nous cherchons, dit-il, et elle est telle que je le pensais, c'est-à-dire que si l'on ne se met de suite en règle, on aura un bel et bon procès dans huit jours. Je cours chez Derval, et, même, en son absence, son premier clerc pourra commencer la campagne, armé de ce titre, si toutefois vous avez assez de confiance en moi pour me le laisser emporter?

— Oseriez-vous en douter? s'écria Mme de Bial d'un ton de sincère reproche; mais ne m'aviez-vous pas dit qu'il vous fallait voir aussi les lieux?

— Ah! diable! c'est vrai! et si vous pouviez m'y faire conduire....

— Puisque j'ai été votre secrétaire, vous me permettrez bien d'être de plus votre guide!

Ils sortirent. La glace déjà rompue fondit tout à fait durant cette promenade. Lucy se livrait sans arrière-pensée au plaisir de trouver dans son ancien camarade un ami, qui venait spontanément rendre un service à elle et à son mari. Il lui semblait bien impossible que celui-ci ne la remerciât pas d'avoir reçu Gautier comme il eût voulu probablement le recevoir lui-même. Elle ne voyait rien au-delà, et on l'eût bien étonnée en lui faisant entrevoir que la situation pût donner lieu à des commentaires de la part de qui que ce fût. Elle se croyait d'ailleurs tenue par sa conscience de dédommager Gautier des trop longues défiances qu'elle avait gardées à son égard, et elle ne doutait pas que son mari ne revînt lui-même plus tard de ses injustes préventions, en voyant combien les reproches que l'on adressait dans leur monde à ces démocrates se trouvaient, par l'exemple de l'un des plus avancés, réduits à l'état de niaise calomnie. La journée était magnifique, et sous le soleil de midi, la nature avait les splendeurs sereines de la complète maturité. Quoiqu'elle habitât constamment la campagne depuis son mariage, Lucy n'en comprenait guère la beauté. Son mari, qui regardait les champs en propriétaire et en chasseur, n'avait pu les lui montrer que comme il les voyait lui-même, c'est-à-dire sous leurs aspects les moins intimes et les moins émouvants.

Or, quoique la connaissant très-peu en réalité, Gautier, lui, qui observait tout en artiste, en parlait en poëte, et, dans son panthéisme, il savait découvrir l'âme de toutes ces choses que le christianisme considère comme inertes. En l'écoutant,

Lucy *sentit* la nature pour la première fois, sans se douter d'ailleurs du danger de son émotion. Lors même qu'elle l'eût soupçonné, il est probable qu'elle n'eût pas trouvé la force de s'en défendre, tant son cœur, en s'éveillant, se laissait doucement emporter à travers toute cette vie qui se révélait à elle tout à coup, dans une langue qu'elle comprenait être la sienne et que nul pourtant ne lui avait parlée jusque-là.

Mais elle ne se contentait pas de sentir, elle songeait. Quoi! depuis le soleil jusqu'au moindre brin d'herbe, tout était lié dans l'Univers par une chaîne d'attraction et d'amour, et elle, elle n'y était attirée ni aimée par rien ni par personne, si ce n'est peut-être par celui qui venait de lui expliquer le mystère, mais vers lequel il ne lui était plus permis de se laisser entraîner.

Elle eut peur de sa pensée, et se hâta de ramener son compagnon au but de leur course, c'est-à-dire au Pré-aux-Prêles. Gautier, à l'aide de l'acte qu'il avait emporté, examina les lieux, constata les points forts et faibles de la contestation probable, et se convainquit de plus en plus qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour l'éviter.

Il prit donc congé de Mme de Bial, à l'entrée d'un sentier qu'elle lui indiqua pour regagner la grande route. Mais, la voyant en apparence revenue de l'émotion qu'il avait cru un moment avoir provoquée en elle, si réellement désintéressée qu'eût été sa démarche, il éprouva un peu de dépit et ne remarqua pas l'accent affectueusement douloureux avec lequel elle l'avait remercié en lui serrant la main.

Au bout de quelques pas il s'arrêta, regarda en arrière, et, voyant Mme de Bial s'en retourner lentement vers le château, il s'écria, en reprenant sa marche :

— Allons! elle pense à son chasseur de mari, qui, en ce moment, dit probablement des gaudrioles à quelque servante d'auberge. J'ai été bien bon de quitter mes affaires pour m'occuper de celles de ces gens-là. Si l'on m'y reprend!

Pendant ce temps Lucy, une fois hors de vue, s'asseyait au pied d'un arbre et rêvait.

VI

Contrairement à ce qu'auraient pu attendre d'elle des censeurs moroses, sa rêverie n'avait rien de triste. Loin d'en

vouloir à son mari, comme elle l'avait fait le matin, d'une prolongation d'absence assez pauvrement justifiée, elle eût plutôt été tentée, si toutefois elle y avait pensé, de lui savoir gré de la laisser à une solitude que, pour la première fois, elle trouvait plus et mieux peuplée que ne l'avaient jamais été leurs plus intimes tête-à-tête.

Des flots d'harmonies, d'images, d'idées l'assaillaient de toutes parts et, convergeant à son cœur, le gonflaient d'une angoisse plus enivrante peut-être encore que pénible. Les larmes lui montaient aux yeux, les sanglots lui soulevaient la poitrine, et pourtant elle n'eût pas donné cette heure pour toutes celles qu'elle avait auparavant rangées parmi ses heures heureuses. Elle avait existé jusque-là, depuis la veille elle vivait réellement; mais, depuis un instant seulement, elle se sentait vivre. Elle aimait.

Elle ne s'en effraya pas, comme n'eût pas manqué de le faire une femme moins naïve. N'ayant jamais rien éprouvé de pareil pour son mari, elle n'avait rien à lui retirer de ce qu'elle donnait à un autre, et ne se soupçonnait pas coupable envers lui. L'était-elle réellement? La loi et la morale codifiée auront beau dire, la conscience n'imposera jamais au cœur de devoirs que dans la mesure de ses droits, et l'homme qui ne sait pas se faire aimer sera toujours dans son tort.

Toute cette journée s'écoula, pour Mme de Bial, comme un songe enchanté. Elle erra dans les bois, dans les champs, dans les jardins, sans se rendre compte de rien, sinon que le ciel était bleu, l'herbe verte, l'ombre fraîche, la brise tiède; que le ruisseau, les oiseaux et les feuilles lui chantaient au passage une musique plus douce que les plus harmonieuses symphonies des plus grands maîtres, et qu'ils pourraient bien en faire accroire aux autres, après s'être pris pour dupes eux-mêmes, ceux qui prétendent que ce monde est une vallée de larmes, et qu'il est ailleurs un plus beau paradis.

M. de Bial ayant négligé de donner son adresse exacte, Lucy put, sans remords, se dispenser de lui écrire, ce qui l'eût peut-être embarrassée en ce moment, en la forçant à se rendre, plus qu'elle n'eût voulu, compte de sa situation morale.

Pourtant, le lendemain, une fois le premier enivrement calmé, une inquiétude vague s'empara d'elle. L'espèce d'obsession à laquelle elle était livrée lui parut moins innocente, et, voyant que rien dans son isolement ne pouvait l'en délivrer, elle se décida à aller à Rennes y chercher des dérivatifs

en faisant quelques visites restées en retard lors de son départ pour Guingamp. Comme il serait irrespectueux d'accuser la Providence de se mêler de ces choses profanes, on est forcé d'admettre qu'une certaine fatalité pousse l'un vers l'autre ceux qui sont destinés à s'aimer, même en dehors des voies permises.

Dans la première maison où entra Lucy, elle trouva son amie, Mme de P..., en grande toilette, et se disposant à sortir pour aller entendre plaider au Palais une affaire qui, depuis un mois occupait et passionnait toute la ville.

Il s'agissait d'une demande en séparation intentée à un gentilhomme chasseur, par sa femme, qu'il avait daigné prendre pour sa dot dans la bourgeoisie et qu'il traitait trop en conséquence. Le Démosthène ordinaire du trône et de l'autel plaidait naturellement pour le mari. Tout le beau monde aristocratique de Rennes devait se trouver là. On pressa beaucoup Mme de Bial d'être de la partie.

Elle hésita d'abord; mais lorsqu'on dit que c'était Paul Gautier qui devait prendre la parole pour la jeune femme, elle se sentit tellement rougir en entendant ce nom, qu'elle n'osa plus refuser, tant il lui semblait évident que son abstention éveillerait les commentaires. C'est presque toujours par crainte de l'opinion que les femmes s'en font volontairement les justiciables, raisonnant en cela comme ce personnage légendaire très-connu qui se jetait à la rivière pour éviter d'être mouillé par la pluie.

Le mouvement de dépit qu'avait éprouvé Gautier en quittant Mme de Bial, l'avant-veille, n'avait pas été de longue durée. Mais après avoir arrangé avec Me Derval l'affaire du Pré-aux-Prêles, il avait eu peu de temps à lui pour penser aux choses qui le concernaient personnellement. Le procès important qu'il avait à soutenir contre un adversaire très-habile, l'avait pris tout entier et, en esprit pratique qu'il était, il avait remis au lendemain les affaires non sérieuses.

Ce fut donc avec autant de surprise que de joie qu'il vit apparaître Lucy, au moment où il se disposait à prendre la parole. Mais au lieu de se sentir troublé par la présence d'un auditeur aussi apprécié qu'inattendu, il y trouva un excitant précieux. Il savait que son auditoire, presque entièrement aristocratique, quoiqu'aussi convaincu que lui de la justice de sa cause, ne lui en était pas moins systématiquement hostile. Lucy, elle-même, arrivait là peut-être, avec plus de préjugés de caste que d'impartialité réelle. Triompher devant

elle, c'était donc doublement triompher, et, plus il s'en trouvait le désir, plus il s'en attribuait le pouvoir.

Dès le premier regard qu'il échangea avec Mme de Bial, Paul se sentit d'ailleurs complétement rassuré sur les dispositions dans lesquelles elle venait l'entendre.

Plus en effet elle voyait peu sympathique à son ami le milieu où elle se trouvait elle-même, plus elle avait cru devoir lui manifester l'intérêt affectueux qu'elle apportait pour lui dans la malveillance à peu près générale.

Qu'elle n'eût mis que cela dans l'expression de ses yeux il eût peut-être été permis d'en douter en voyant le rayonnement qui éclata dans ceux de Paul. Pour eux qui seuls savaient exactement à quoi s'en tenir à cet égard, ils sentirent tous deux, et en même temps, qu'ils s'en disaient plus en ce moment muet qu'ils ne s'en étaient dit durant leurs longues causeries des jours précédents.

Gautier commença donc avec l'entrain que donne la conviction d'avoir partie gagnée, même à ceux qui comme lui ne jouent pas partie double.

La cause prêtait d'ailleurs au genre d'éloquence auquel il se trouvait en ce moment le plus préparé. Il y avait dans les griefs articulés par sa cliente beaucoup d'analogie avec ceux qu'il soupçonnait Lucy d'avoir, quoique à un moindre degré de gravité, contre son mari. Peu fat de sa nature, il ne s'expliquait pas autrement que Mme de Bial pût, après deux ans de mariage, le préférer, lui, à un jeune homme qu'il reconnaissait être plus beau, plus riche et plus brillant. M. de Bial devait donc négliger sa femme, et ses longues absences cynégétiques donnaient beaucoup de probabilité à cette supposition.

L'émotion que Gautier remarqua sur le visage de Lucy, pendant qu'il abordait ce point ne fit que confirmer ses conjectures. Le mari de sa cliente, il est vrai, poussait les choses plus loin, en cravachant quelquefois, au retour, celle qu'il oubliait souvent des mois entiers; mais cette aggravation de torts n'est pas ce que les femmes pardonnent le moins, et ce ne fut pas le point sur lequel Gautier crut devoir le plus insister.

Il peignit avec une éloquence très-réelle et très-poétique le crime moral de l'homme qui, abusant de l'ignorance d'une enfant qui met en lui toute sa vie, ne lui apprend à connaître les ivresses du cœur, que pour lui en faire ressentir plus vivement l'absence. Il compromit un moment sa cause, en ap-

puyant trop, pour des légistes, sur le droit naturel qu'a la femme de chercher ailleurs l'amour qu'elle ne trouve pas dans le mariage; mais, quand il en vint aux torts matériels du mari, les seuls que la loi admette, il avait des faits si avérés, si graves et si accablants, qu'il n'eut pas beaucoup de peine à rétablir, sur ce terrain, l'avantage imprudemment perdu d'un autre côté.

D'ailleurs, cet avantage perdu devant les juges ne l'avait pas été partout. Dans les développements qu'il avait donnés à sa thèse hasardeuse du droit à l'amour, il avait, par intuition, découvert et ébranlé la fibre douloureuse dans l'âme de Lucie, et de ce côté le succès de son plaidoyer fut d'autant plus complet que l'attaque était moins directe.

Peut-être, en effet, Mme de Bial se fût-elle tenue sur ses gardes si elle avait cru être juge dans sa propre cause. Mais en s'apitoyant sur le sort de cette femme étrangère, elle ne soupçonna pas un moment que sa pitié pût retomber sur elle-même, et qu'elle se faisait, pour son compte, des armes de toutes les excuses qu'elle acceptait pour une autre.

L'adversaire de Gautier eut beau protester au nom de la morale, de la religion et de la loi contre les théories « subversives » de son jeune confrère, celui-ci resta vainqueur sur toute la ligne : par les faits devant le tribunal, par les sentiments devant les femmes.

Quoique la plupart de celles-ci fussent en effet contre lui, par esprit de parti, elles étaient, par esprit de corps, pour lui, et cela leur fit excuser, plus qu'elles ne l'eussent fait en toute autre occasion, l'évidente sympathie que Mme de Bial ne pouvait parvenir à déguiser pour cette intruse de leur monde, qui avait le mauvais goût d'en donner en pâture au public les nobles scandales.

On railla bien un peu Lucy de son émotion; mais en voyant qu'elle acceptait de bonne grâce les sarcasmes, on finit par en rire.

La vérité est qu'elle ne les avait pas entendus, ivre qu'elle était du dernier regard qu'elle avait, en sortant, échangé avec Paul qui, de son côté, ne comprenait rien aux félicitations que lui valait son triomphe... Rien, sinon qu'il était aimé.

VII

L'amour a des déductions aussi rigoureuses que l'algèbre. Ainsi, étant donné le lieu où deux amoureux ont échangé leurs premiers aveux, formulés ou muets, c'est là qu'il faut retourner si l'on veut les retrouver. Donc, le soir même, Lucy, qui avait machinalement dirigé sa promenade vers le Pré-aux-Prèles, ne fut pas trop surprise d'y voir arriver Paul Gautier, et celui-ci ne le fut guère lui-même d'y rencontrer Mme de Bial. Tous d'eux crurent pourtant devoir alléguer pour la forme, elle, qu'elle venait y chercher un bracelet qu'elle n'avait pu retrouver; lui, le besoin d'un examen plus complet des lieux. Mais l'un ne crut pas plus au dire de l'autre, qu'il ne croyait, et pour cause, à son propre dire. Aucun d'eux ne protesta, pourtant, et la causerie s'établit comme si la rencontre était aussi prévue que naturelle.

— Eh bien ! vous êtes heureux j'espère de votre triomphe, dit Mme de Bial.

— Non, mais seulement de ce que vous y ayez assisté, répondit Gautier.

— Ah ! c'est bien par hasard, je vous l'assure, car si avant de consentir à aller au Palais j'avais su devoir vous y entendre, il est bien probable que j'aurais refusé...

— Vous êtes cruelle...

— Mais il est certain que je l'aurais regretté, se hâta d'ajouter Lucy, afin de cicatriser tout de suite la blessure qu'elle venait de faire, plutôt par taquinerie que dans une intention réellement méchante. Savez-vous que j'étais fière de vous ?

— Merci ; car cela me permet de n'en être pas mécontent moi-même, répondit Gautier en saisissant vivement une main qu'on lui abandonna sans défiance.

De quoi, d'ailleurs, se serait-elle défiée ? Pour elle, il existait entre eux une barrière plus difficile à franchir que toutes celles dont il est d'ordinaire tenu si peu de compte : leurs souvenirs.

Il leur semblait à tous deux se retrouver après des années tels qu'ils s'étaient quittés, c'est-à-dire frère et sœur, et la brusquerie de leurs manifestations affectueuses restait chaste sans effort, quoique leur affection même eût depuis peu changé de nature.

Ils marchèrent quelque temps en silence, la main dans la main, un peu troublés peut-être, mais d'un trouble charmant qui chez elle ne dégénérait pas en inquiétude et n'engendrait pas chez lui l'audace. On eût dit que cet amour qui venait de naître ne se sentait pas encore le courage d'essayer ses ailes.

Arrivés à un tertre gazonneux situé à la lisière des prairies, ils s'y assirent à l'ombre d'un bouquet de hêtres, et y restèrent longtemps, causant à bâtons rompus, tantôt à demi-voix, tantôt avec des éclats joyeux, puis se taisant brusquement et sans motif, pour repartir presque aussitôt de même.

Ce fut seulement l'approche de la nuit qui leur rappela qu'il fallait se séparer. Mais l'idée d'une séparation complète leur était déjà si inadmissible, que ce fut d'une même voix, qu'en se quittant ils se dirent : « Au revoir. »

Quoiqu'il n'eût été question alors ni du lieu, ni de l'heure d'une nouvelle rencontre, ils arrivèrent presqu'ensemble le lendemain au Pré-aux-Prêles.

— Je suis en retard, dit simplemeni Lucy, que Paul avait à peine précédée de quelques minutes. Mais j'ai cru qu'il me serait impossible de venir. Aussi ai-je bien couru.

Elle ôta son chapeau de paille, et le jeta sur le gazon, en s'y laissant tomber elle-même. Puis elle tendit, toute moite encore, à Gautier, une adorable petite main qu'elle venait de passer sur son front. Paul la prit, la serra d'une étreinte passionnée, et, la portant à ses lèvres, y imprima un long baiser.

— Laissez, dit-elle en essayant de la dégager, sans pourtant baisser les yeux.

Gautier se pencha vers elle comme pour la retenir. Elle se leva et essaya de s'échapper, mais lui s'élança à sa poursuite, l'atteignit, et l'entoura de ses bras. Un bruit léger qui se produisit derrière eux dans le taillis, les fit se séparer brusquement. Ce n'était rien pourtant que le passage de quelque lézard sur les feuilles sèches. Ils se rassurèrent donc vite, mais ils ne rirent pas de cette alerte, et tant qu'ils restèrent ensemble, ils se sentirent embarrassés.

Chaque soir les ramena ainsi au même lieu, tout naturellement, sans préméditation, mais aussi sans appréhension. Ils s'étaient si complétement oubliés l'un dans l'autre, qu'ils avaient oublié en même temps tout ce qui n'était pas eux. Il leur semblait que le passé n'avait jamais existé, et que l'avenir n'arriverait jamais.

Lucy ne pensait à son mariage que quand, par des étreintes

trop ardentes, Paul lui rappelait des caresses qui, n'ayant jamais été pour elle des preuves d'amour, lui paraissaient désormais en être la négation même. Ces nuages étaient rares d'ailleurs. Ne supposant pas que la tendresse si délicate de Gautier pût attacher de l'importance à des manifestations qui l'eussent rabaissée au niveau de l'affection vulgairement matérielle de son mari, elle s'en défendait d'autant plus facilement qu'elle les redoutait moins de la part de son amant.

Celui-ci, de son côté, en voyant Lucy si tranquille, quoique si follement heureuse près de lui, avait des scrupules de l'alarmer par des ardeurs que le trouble de toute autre femme n'eût probablement fait qu'irriter davantage. N'ayant jusque-là connu de l'amour que les voluptés faciles, Paul trouvait un charme aussi réel que nouveau, dans ces chastes ivresses, et n'éprouvait pas trop d'impatience d'en arriver à un dénouement qui lui semblait certain. La gourmandise est un défaut d'affamés, les blasés sont gourmets.

Ainsi, sûrs de s'appartenir, ils n'avaient ni crainte ni hâte des signes matériels de la possession. C'est à peine s'ils y pensaient. Ceux dont la propriété est sûre sont rarement avides de la constater.

Une pression de main en se revoyant; un certain abandon confiant dans l'attitude quand, bras dessus, bras dessous, ils marchaient serrés l'un contre l'autre; les confidences échangées à voix basse dans l'ombre, suivies de longs silences remplis encore de pensées partagées; ces dons de fleurs que l'on feint de refuser pour se les faire arracher; enfin, quelques baisers rapides ravis plutôt qu'accordés et plus joyeux que passionnés, c'était tout; en réalité ce n'était rien, mais ce rien était charmant.

Certes, qui les eût vus ou entendus, se fût demandé avec surprise pourquoi ils bravaient, pour si peu, les terribles interprétations du monde qui, au jour où ils eussent été découverts, ne leur eût tenu aucun compte de n'avoir pas justifié davantage ses rigueurs.

Le temps du bonheur a beau s'écouler vite, on vit des éternités durant des heures pareilles. Du reste le comte Ernest, qui tenait toujours à ne pas gaspiller les siennes, avait, par un nouveau billet, avisé sa femme que, la chasse ne devant être permise dans l'Ille-et-Vilaine que le 20 septembre, il s'arrêtait encore quelques jours dans les Côtes-du-Nord pour une nouvelle ouverture. Lucy, qui avait oublié la

première échéance, ne se montra pas plus préoccupée de la seconde, et négligea même d'en informer Gautier.

Ce fût donc avant qu'ils eussent songé à rien prévoir ou à rien arrêter pour leurs relations futures, qu'un soir, en rentrant au château, après avoir passé plusieurs heures au Préaux-Prêles, et avoir dit comme à l'ordinaire à Gautier : au revoir, Lucy apprit d'un domestique qui se trouva sur son passage que son mari était de retour.

VIII

La morale du monde habitue si bien les femmes les plus honnêtes à ne voir la faute que dans les faits matériels, que Mme de Bial revit son mari sans honte et sans embarras. Ce qui s'était passé entre elle et Paul lui semblait si fraternel, qu'elle ne doutait pas de pouvoir poursuivre, au grand jour désormais, ce petit roman sentimental, que l'absence de M. de Bial l'avait seule forcée à cacher jusque-là. Il suffirait pour arriver à ce résultat que celui-ci, abdiquant comme il le devait ses préventions injustes contre Gautier, acceptât et provoquât même un rapprochement que le bon vouloir spontané du jeune avocat à leur égard imposait désormais à leur politesse, sinon à leur reconnaissance.

M. de Bial ne donna pas à sa femme le temps de lui parler, ainsi qu'elle en avait l'intention, de l'affaire du Préaux-Prêles, qui eût été vers son but un acheminement tout naturel.

D'abord il était affamé, et il fallut lui servir à souper. Tout en mangeant, au lieu de s'informer de la manière dont Lucy avait employé les jours de son absence, il lui raconta, par le menu, ses exploits cynégétiques, et la força de parcourir comme pièce à l'appui son *hunting-book*. Puis, se rappelant qu'il lui fallait dès l'aurore se remettre en campagne, il crut ne pouvoir mieux faire que d'aller dormir, et cela le mena naturellement à remarquer que sa femme était charmante, et qu'il en était depuis fort longtemps séparé.

La manière dont il essaya, en se levant de table, de communiquer à Lucy cette découverte était si expressive, qu'elle en comprit aussitôt les conséquences. Un brusque mouvement fit glisser sur sa joue un baiser destiné à ses lèvres, et elle s'échappa de la salle à manger, sous prétexte d'aller

chercher elle-même un bougeoir. Elle le présenta à son mari, en l'invitant à monter, quelques ordres à donner devant la retenir en bas un quart d'heure environ.

Une demi-heure s'écoula, pendant laquelle M. de Bial renouvela toute la kyrielle des sarcasmes inventés depuis l'origine du monde sur les interminables lenteurs des femmes. Mais, ayant eu l'imprudence de poser la tête sur l'oreiller, probablement pour les maudire plus à l'aise, il ne tarda pas à succomber à la fatigue qui l'accablait, et s'endormit d'un sommeil de chasseur, le seul peut-être qui supporte la comparaison avec celui de l'innocence.

Quand il s'éveilla, il faisait grand jour, et il était seul. Nous lui rendons la justice d'avouer que son premier mouvement fut de s'en étonner; mais ayant en même temps jeté les yeux sur la pendule, et constaté qu'il serait en retard au rendez-vous de chasse, il sauta à bas du lit, s'habilla en maugréant, s'équipa en descendant, et s'élança dehors, oubliant absolument de réaliser le projet qu'il avait eu jusque-là de s'informer auprès de ses gens du motif qui avait pu forcer sa femme à se lever et même à sortir à une heure aussi matinale.

Mme de Bial ne s'étant pas couchée n'avait pas eu à se lever. Après que son mari l'avait eu quittée la veille, elle avait prolongé autant que possible, pour ne pas le rejoindre, les occupations fort peu impérieuses qui l'avaient empêchée de l'accompagner. Elle était comme frappée de stupeur en se trouvant en face d'une situation, d'une probabilité trop rigoureuse pour qu'elle eût songé à la prévoir.

Le baiser, même avorté, de son mari lui démontrait brusquement et clairement que la sécurité dans laquelle elle avait vécu depuis deux semaines était un leurre, et que tous ses beaux projets n'étaient que des chimères. Vivre entre deux hommes, l'un que l'on aime et l'autre qui vous possède, lui parut tout-à-coup une chose aussi monstrueuse et impossible de près, qu'elle lui avait semblé, de loin, simple et naturelle. Il fallait choisir entre son amour et son devoir, et quel que fût le terme de ce terrible dilemme vers lequel elle se retournât, elle sentait tout son être se déchirer ou se révolter.

Les domestiques étaient retirés depuis longtemps, qu'elle était encore dans les appartements du rez-de-chaussée, errant d'une pièce à l'autre, dérangeant, pour remettre à la même place, tous les objets qui lui frappaient les yeux, ou

lui tombaient sous la main, n'ayant en réalité rien à faire, mais ne pouvant se décider à monter.

Cependant, lorsque l'absence de tout bruit dans la maison lui fit penser que son mari s'était peut-être endormi, elle éteignit sa bougie et se hasarda dans l'obscurité jusqu'à la porte de la chambre à coucher commune, s'arrêtant à chaque pas, et tremblant de provoquer un appel auquel elle n'aurait su comment se dispenser de se rendre.

Elle regarda par la serrure, la bougie brûlait; mais elle entendit une respiration bruyante que le sommeil pouvait seul provoquer. A demi-rassurée, elle s'éloigna alors, et se réfugia dans la chambre écartée dont elle avait fait la sienne pendant l'absence de M. de Bial. Quoiqu'elle s'y fût enfermée, elle n'osa pourtant pas s'y coucher. Il lui semblait, à chacun des bruits insaisissables de la nuit, que c'était son mari qui, ne la voyant pas venir, se mettait à sa recherche, et ce n'était pas la pensée de ses reproches qui la terrifiait le plus.

Les premières lueurs de l'aube la trouvèrent blottie dans un fauteuil, glacée, tombant de fatigue, mais trop pleine d'angoisse pour céder au sommeil. Alors ne se sentant plus en *sûreté*, tant qu'elle ne pourrait éviter une entrevue, elle descendit doucement et sortit du château, en ordonnant à un domestique qu'elle rencontra, et qui s'étonnait à part lui de voir ce jour-là sa maîtresse si matinale, de dire au comte, s'il s'informait d'elle avant de partir pour la chasse, qu'elle était allée se promener pour tâcher de dissiper une migraine dont elle avait souffert toute la nuit.

Une fois dans la campagne, Lucy fut prise d'une autre crainte. Il lui paraissait impossible que M. de Bial, ne la trouvant pas, ne s'inquiétât pas d'elle, et pour peu qu'il la cherchât, ne finît par la retrouver. Elle se mit donc en embuscade dans un épais taillis que longeait l'avenue, afin de s'assurer s'il partait, et, dans le cas contraire, de ne pas s'exposer à être rencontrée.

Etrange contradiction du cœur féminin! elle espérait presque qu'il l'aimait assez pour se départir une fois à son égard de sa philosophique indifférence, et cette perspective, tout en l'effrayant, réveillait en elle tous les instincts tenaces qui rattachent toujours la femme à l'homme qui, même sans amour, l'a possédée le premier.

Aussi fut-ce avec autant d'amertume que de joie qu'elle vit, au bout d'une demi-heure, le chasseur convaincu auquel

on l'avait accouplée prendre la direction de Rennes, du pas précipité d'un homme dont la seule préoccupation est d'arriver vite là où il se sait attendu.

Pourtant la réelle douleur que causa à Mme de Bial la perte de cette dernière illusion fut de courte durée, et la colère ne tarda pas à y succéder.

— Eh bien ! tant pis pour qui l'aura voulu !... s'écria-t-elle en se levant et en se dirigeant vers le château.

Elle monta tout droit à sa chambre, se mit à sa toilette avec une impatience fiévreuse et se disposa à partir. Mais, se ravisant tout-à-coup, elle s'assit à son bureau, écrivit quelques mots à la hâte, plia, cacheta son billet, y mit l'adresse : *Monsieur Paul Gautier, place Champ-Jacquet*, 3, et, cachant le papier dans son sein, s'échappa du château sans rien dire à personne.

Un quart d'heure après, parvenue à l'entrée du Mail, elle aborda un gamin qui s'amusait à faire des ricochets sur l'eau peu limpide de la Vilaine, et le chargea de son billet accompagné d'une gratification qui lui fit comprendre la nécessité de se presser.

Quand elle l'eut vu s'éloigner en courant, elle baissa son voile, et, suivant les Murs encore à peu près déserts à cette heure, elle atteignit l'ancienne route de Paris, où elle chemina désormais d'un pas plus tranquille, afin de ne pas trop fixer sur elle l'attention déjà un peu éveillée des passants.

A l'extrémité du faubourg, elle fut rejointe par une voiture dont le roulement rapide la préoccupait depuis quelque temps sans qu'elle osât se retourner. Pourtant, lorsque la voix de Gautier eut confirmé ses suppositions, elle s'élança sur le marchepied du cabriolet, dont le jeune avocat avait baissé le tablier ; mais, s'arrêtant là, au lieu de répondre à Paul qui demandait d'un ton de réelle inquiétude :

— Qu'y a-t-il, au nom du ciel ?

— M'aimez-vous ? répliqua-t-elle, d'un accent plutôt farouche que tendre, et le regardant fixement dans les yeux.

— Pour que vous me le demandiez, il faut que vous n'en puissiez douter, Lucy, répondit Gautier, à la fois surpris et enivré. Mais, encore une fois, qu'y a-t-il ?

— Voulez-vous de moi ? poursuivit Mme de Bial.

— Demandez-moi si je voudrais du ciel ; mais ne me demandez pas si je veux de vous.

— Pour toujours ?

— Pour la vie et au-delà même, si c'est possible.

— Eh bien ! partons, dit Lucy, en s'asseyant près de Gautier dans l'étroite voiture.

— Partir ? Mais où allons-nous ?

— Que m'importe ! faites de moi ce que vous voudrez. Mais partez, vite ! vite !

IX

En recevant le billet par lequel Mme de Bial lui disait de venir la retrouver avec une voiture sur la route de Paris, Gautier effrayé n'avait pensé d'abord qu'à la rejoindre, pour savoir de quoi il s'agissait. Mais, lorsqu'après le récit plein de réticences de Lucy, il vit qu'au lieu de la catastrophe qu'il avait redoutée, il ne s'agissait que d'un simple coup de tête fait à son profit, il se rassura, et ne songea plus qu'à tirer de l'occasion le meilleur parti possible.

Tout en harcelant son cheval qui brûlait littéralement le terrain, Paul songeait pourtant qu'il ne suffisait pas d'emporter cette belle proie dont un hasard inespéré le faisait maître, mais qu'il fallait encore savoir où aller la cacher. Courir les routes en cabriolet ouvert n'était ni satisfaisant ni prudent. Outre que les épanchements n'y étaient guère faciles, une rencontre compromettante pour Mme de Bial était trop possible, surtout par ce jour d'ouverture de chasse, où une grande partie de leurs amis et de leurs connaissances à tous deux battaient le pays.

Un abri était donc nécessaire ; mais où le prendre ? Gautier cherchait et ne trouvait rien. Et pendant ce temps, la voiture avançait toujours, et le clocher de Noyal se montrait déjà à l'horizon. Il y avait bien là une espèce d'auberge-restaurant, où les viveurs de Rennes venaient quelquefois en partie fine, et où Gautier n'était pas lui-même inconnu ; mais précisément parce qu'il y était venu avec des femmes absolument indifférentes à leur réputation, il n'aurait jamais osé proposer à une femme qui avait tant besoin de ménager la sienne de l'y conduire.

Les circonstances ne lui permirent pas de s'arrêter longtemps à ces scrupules. Le ciel, qui avait été chargé jusque là, s'obscurcit de plus en plus, et la pluie ne tarda pas à tomber avec une telle violence, qu'il devint bientôt impossible de s'en préserver. Mme de Bial, déjà brisée par la nuit blan-

che et pleine d'angoisse qu'elle avait passée, tremblait comme une feuille et réussissait si peu à dissimuler son malaise, que Gautier ne put se dispenser de s'en apercevoir.

Forcé de céder à la nécessité, il crut pourtant devoir prendre quelques précautions. Il pria Lucy de retirer son élégant chapeau, son châle et ses gants, et les cacha dans le coffre du cabriolet. Ainsi elle pouvait, à la rigueur, et aux yeux d'observateurs peu attentifs, passer pour une grisette en bonne fortune imprévue.

Cela fait, Paul arrêta sa voiture à l'entrée du village et confiant les rênes à sa compagne, il alla jusqu'au *Gui de Merlin*, afin de s'assurer qu'il ne s'y trouvait personne de suspect. Une fois certain que la place était absolument libre, et qu'ils pourraient déjeuner dans une pièce séparée, il revint, remonta dans son véhicule et, brûlant le pavé du village, il ne s'arrêta que dans la cour de l'auberge, où Mme de Bial n'eut qu'un saut à faire pour se trouver à l'abri des regards curieux du dehors, les seuls qu'il était nécessaire d'éviter, les gens de la maison étant, par état et par habitude, peu à craindre.

Lucy ne comprenait rien à tout cela, et ne cherchait à y rien comprendre. Après l'effort violent qu'elle avait fait pour rejoindre Gautier, elle s'était pour ainsi dire abdiquée en lui, et lui abandonnait absolument sa destinée.

Son malaise physique était d'ailleurs trop grand pour qu'elle pût, l'eût-elle voulu, reprendre possession d'elle-même. Elle éprouvait une joie enfantine à réchauffer ses petits pieds glacés au feu brillant que Paul avait fait allumer, et se laissait baiser par celui-ci les mains, les cheveux et le cou, sans plus de remords de ces caresses chastement passionnées, que ne lui en avaient jadis fait éprouver celles de sa mère ou de sa nourrice.

Déjà, un peu ranimée, elle s'avoua qu'elle avait faim, en voyant paraître le déjeuner que Paul avait commandé en arrivant.

Le premier repas en tête-à-tête entre deux êtres ardemment épris et qui, par la volonté, s'appartiennent, est une prise de possession plus complète peut-être que toute autre. C'est pourquoi sans doute les religions qui ont le plus prêché l'abstinence n'en ont pas moins fait, d'aliments partagés, le symbole de la communion des âmes.

Aussi, lorsque la table une fois servie et la servante retirée, les deux amants se trouvèrent face à face, près d'un feu clair, dont la pluie tombant sur les vitres redoublait pour eux la

sensation de bien-être ; ils oublièrent et la vulgarité sordide de cette banale chambre d'auberge, et les obstacles, pour ne pas dire les dangers, qui les attendaient au dehors, pour savourer l'atmosphère de liberté et de sécurité où s'abritait en ce moment leur amour.

S'excitant l'un l'autre à manger et à boire, ils se disputaient, non pas les meilleurs morceaux, mais bien le plaisir de se les faire accepter mutuellement. Ils se grondaient, se boudaient, puis s'échappaient en joyeux éclats de rire, lorsque quelque chose laissait à désirer dans le service.

Habituée à ces repas corrects d'où la présence des domestiques bannit toute intimité, Mme de Bial jouissait en véritable écolier de cette escapade extra-mondaine. Les attentions empressées dont elle était l'objet de la part de Gautier lui semblaient d'autant plus précieuses qu'elles étaient pour elle plus nouvelles. Si peu qu'il fasse sentir son autorité, le mari, qu'il le veuille ou non, est en effet toujours un maître, et l'inégalité dans le mariage, si profitable à l'amant, persistera dans les mœurs longtemps après qu'elle aura été effacée de la loi.

Le déjeuner fini, peu à peu les chaises se rapprochèrent, les mains s'enlacèrent, les regards devinrent plus ardents, ainsi que les paroles. Paul glissa un de ses bras autour de la taille souple de la jeune femme, qui résista à peine et finit par incliner sa tête charmante sur la poitrine de son amant.

Ils restèrent longtemps ainsi ; lui, caressant de beaux cheveux blonds un peu dénoués qui attiraient ses doigts et ses lèvres ; elle, buvant par tout son être le poëme d'amour qui chuchotait à son oreille.

Mais insensiblement, Gautier sentit le corps se détendre, le souffle s'accuser davantage et se régulariser, et la tête osciller. Il regarda Lucy. Elle avait les yeux clos et dormait paisiblement entre ses bras.

Se rappelant qu'elle avait veillé toute la nuit précédente, il réprima vite le mouvement de dépit égoïste qu'il avait d'abord éprouvé. Puis, en contemplant ce sommeil d'enfant si doux, si égal, si confiant, et en songeant que cette femme si belle était à lui, par droit de conquête, il se sentit le cœur inondé d'orgueil et de joie, et, n'osant faire un mouvement, de peur de la réveiller, il se mit à réfléchir.

Il voyait bien qu'elle lui appartenait désormais, et qu'il ne dépendait que de lui que ce fût tout de suite. Pourtant, ce n'était pas tout que de prendre cette adorable maîtresse, il

fallait encore la conserver. Mais à quoi bon un enlèvement, une fuite à l'étranger, ainsi que Lucy lui en avait laissé entrevoir le projet, lorsqu'il était si facile d'éviter le scandale? Ne pourrait-il pas louer dans un des faubourgs une chambre où les nombreuses absences de M. de Bial leur permettraient de se voir souvent? Cela n'était-il pas mille fois préférable aux moyens extrêmes qui, sans parler de leurs dangers, ont toujours le tort de rendre les choses irréparables? Pourquoi donc perdre Lucy et briser sa carrière à lui-même, tant que le secret était possible? Ne serait-il pas toujours temps d'en venir là, si l'on était découvert?

Quant aux scrupules de Mme de Bial, scrupules qui l'avaient, ce jour-là, jetée dans ses bras; en sa qualité d'avocat, habitué à chercher et à découvrir en tout les circonstances atténuantes, Gautier les trouvait un peu puérils, et ne considérait pas comme si pendable le crime de la femme qui prend un amant tout en gardant son mari. Pour ce qui le concernait personnellement, il pensait, avec beaucoup de femmes et presque tous les amants, que le mari n'est pas un homme, et que partager avec lui n'est pas partager.

Ce qu'il fallait donc avant tout, c'est que Lucy rentrât ce jour-là avant le retour de M. de Bial, et munie d'une fable de quelque vraisemblance, dans le cas d'une explication probable.

Or, il n'y avait pas de temps à perdre pour se concerter à ce sujet, convenir des moyens de se revoir, et partir, de manière à arriver aux Haies avant la nuit. Paul se décida donc à éveiller la belle dormeuse.

En se trouvant dans cette chambre inconnue, près de cette table encombrée de la desserte en désordre, et entre les bras d'un homme, elle eut d'abord quelque peine à se rendre compte de sa situation. Mais les étreintes passionnées de son amant lui firent bientôt tout comprendre, et lorsqu'il lui dit :

— Pardonnez-moi de troubler votre repos, mais il faut partir.

— Oui! oui! répondit-elle; partons! allons en Amérique, au bout du monde.

— Oh! pas si loin, reprit Gautier en souriant.

— Où donc alors?

— Mais chez vous.

— Chez moi? s'écria Lucy avec un violent mouvement de surprise et de frayeur. N'avez-vous pas dit : Chez moi? Et, sur un signe affirmatif de Gautier : Mais, poursuivit-elle, vous



n'avez donc rien compris ce matin, et vous ne comprenez donc rien encore?

— J'ai compris que vous m'aimiez, et j'en ai été et en suis encore heureux et fier, parce que je vous aime, répliqua Gautier un peu déconcerté; mais j'avoue ne pas comprendre ce que vous voulez faire maintenant.

— Eh! le sais-je moi-même! Mais si peu que j'aie d'expérience en ces choses, je n'aurais jamais cru que, quand une femme se donne à un homme, celui-ci ne trouve rien de mieux à en faire que de la ramener à un autre.

— Mais si vous ne rentrez pas, Lucy, c'est vous afficher, vous déshonorer, vous perdre, et je vous aime trop pour vous y aider.

Un éclair indéfinissable traversa le regard de Lucy; mais le réprimant aussitôt, elle fit un effort et répondit simplement :

— Vous avez raison. Faites atteler, je vous prie.

Le voyage se fit rapidement et presque en silence, du moins de la part de Lucy, qui se bornait à approuver d'un *oui* laconique toutes les recommandations de Gautier sur l'emploi qu'elle aurait à donner de sa journée, sur leurs relations ultérieures et les précautions à prendre pour les tenir secrètes.

Celui-ci ne s'inquiéta pas de la froideur de la jeune femme. Elle lui semblait résulter de la préoccupation naturelle du retour au bercail un moment déserté. Aussi fut-il plus intrigué qu'alarmé lorsque, en arrivant près du chemin de traverse qui menait au Pré-aux-Prêles, Mme de Bial l'ayant prié d'arrêter, et, étant descendue, prit sa course sans accepter la main qu'il lui tendait, et lui répondit, lorsqu'il lui demanda quand ils se reverraient :

— Jamais!

Il fut tenté d'abord de la poursuivre pour la faire s'expliquer; mais le chemin était trop étroit pour la voiture, et il craignait d'autre part qu'à si peu de distance du château des Haies, quelqu'un les vît ensemble. Il tourna donc bride et revint à Rennes, un peu mécontent du maussade dénoûment de cette charmante journée, mais se promettant de prendre bientôt sa revanche.

X

En se faisant reconduire, Lucy voulait seulement se sous-

traire aux questions et surtout aux sermons de Gautier. Mais elle était bien décidée à ne pas rentrer aux Haies. Ayant remarqué l'hésitation du jeune avocat, elle courut quelque temps pour s'éloigner de lui, puis, lorsqu'elle s'arrêta, afin de reprendre, à tout hasard, la route de Rennes, en jetant les yeux autour d'elle, elle reconnut qu'elle se trouvait au Pré-aux-Prêles.

La vue du lieu où elle avait fait de si beaux rêves lui serra le cœur, maintenant que ces rêves étaient à jamais envolés. Trop émue pour poursuivre, elle s'assit, ou plutôt se laissa tomber, sur le gazon tout humide encore de la pluie de la journée.

Le jour baissait. Le crépuscule donnait à la nature cet aspect sévère qui fait songer même les heureux. Cette femme, qui venait de voir tomber son illusion la plus caressée, en ressentit donc doublement l'impression solennelle.

En sortant le matin de chez elle pour aller trouver Gautier, alle avait brûlé ses vaisseaux. Rompant violemment avec le monde, et décidée à n'y plus rentrer, elle s'était sentie prête à affronter ses anathèmes. Et voilà que le cœur sur lequel elle avait cru pouvoir s'appuyer dans la lutte reculait avant que la lutte fût engagée, et sous prétexte de prudence, l'y laissait seule.

Cet homme qui, disait-il, l'aimait trop pour l'aider à se perdre, n'hésitait pas à la pousser à s'avilir, en la renvoyant, au sortir de ses bras à lui, s'exposer à des caresses qu'elle avait repoussées, avec horreur, avant même d'en avoir recherché d'autres. Quoi ! lorsque la perspective seule d'un partage d'elle-même la révoltait au point de lui faire tout braver pour s'y soustraire, lui, non seulement en acceptait mais en provoquait même la certitude !

Comment l'aimait-il donc, cet homme? Elle ne le comprenait pas ; mais en reconstruisant, d'après ses ruines actuelles, l'amour ardent, immense, et surtout exclusif qu'elle lui avait voué, parce qu'elle l'en avait cru digne, elle sentait bien qu'elle s'était déplorablement trompée. Cet amant qui se résignait de gaieté de cœur à figurer seulement dans les intermèdes où un autre consentirait, sans s'en douter, à lui céder la place, la respectait encore moins que ce mari qui, tout en l'aimant à sa manière et à ses heures, se croyait au moins naïvement seul à la posséder, et pouvait donner sa confiance pour excuse de son indifférence.

Pourtant l'idée de retourner vers celui-ci révoltait la con-

science de Lucy. Quoiqu'elle n'eût encore failli que d'intention, elle était trop loyale pour ne pas considérer sa faute comme entière, et pour essayer surtout de la cacher. L'avouer la séduisait; mais elle se sentait encore trop de ressentiment contre celui dont l'indifférence l'avait poussée vers l'abîme, pour se décider à aller lui demander pardon d'en avoir descendu les premiers degrés.

— Non, non, s'écria-t-elle en se levant pour s'éloigner du château; je ne saurais implorer que qui serait assez pur pour avoir le droit de m'absoudre!

Mais elle était anéantie, autant au physique qu'au moral, et, après quelques pas faits en trébuchant, elle retomba de toute sa hauteur, évanouie.

Ce fut ainsi que deux heures plus tard son mari la retrouva.

XI

Trois semaines après, le jeune comte Ernest de Bial, qui n'avait pas quitté sa femme pendant une longue et cruelle maladie, la voyant en pleine convalescence, s'absenta un soir, puis le lendemain encore. En rentrant ce jour-là il demanda à brûle-pourpoint à Lucy:

— Maintenant, ma chère enfant, puisque vous voilà tout à fait rétablie....

— Grâce à vous, interrompit Lucy, en lui tendant la main.

— Maintenant, que diriez-vous d'un voyage d'Italie? poursuivit Ernest, en baisant cette main avec une vraie tendresse.

— Quand cela?

— Tout de suite, ce soir, si vous voulez.

— Quoi! en cette saison? et lorsque, pour moi, vous vous privez depuis si longtemps....

— De la chasse.... N'est-ce pas ce que vous alliez dire, méchante?

— Oui, mais sans aucune méchante arrière-pensée, je vous le jure.

— Soit; mais pendant votre maladie j'ai beaucoup réfléchi et j'ai fait une découverte.

— Laquelle?

— J'ai découvert que: Qui va à la chasse :

— *Compromet* sa place, se hâta d'ajouter Lucy, qui tenait à bien spécifier les choses, afin qu'on ne les amplifiât pas.

— C'est déjà bien assez, répondit le comte en riant d'un rire qui n'avait rien de perfide.

— Mais aussi, quand on revient..., reprit Lucy, poursuivant la plaisanterie.

— Eh bien! on demande à reprendre ce que l'on a trop abandonné, avec la résolution de le garder d'autant mieux désormais qu'on a craint davantage de le perdre.

— Ah! mon ami, que vous êtes bon! s'écria Mme de Bial en se jetant dans ses bras, et combien j'ai à me faire pardonner!

— Le vrai moyen de se rendre digne du pardon, c'est de le pratiquer d'abord, dit M. de Bial, en serrant sa femme contre son cœur. Eh bien! alors, partons!

Ils partirent le soir même.

Pendant ce temps, Paul Gautier, qui avait reçu, le matin, sous prétexte d'une discussion politique, un coup d'épée pas trop dangereux de M. de Bial, et qui voyait par conséquent Lucy perdue pour lui à jamais, se disait, en riant plus ou ou moins gaiement de sa double mésaventure :

— Décidément, c'est bête de se mêler des affaires des autres. Que diable avais-je besoin de m'inquiéter du Pré-aux-Prêles?

Malheureux en amour, il s'est jeté dans l'ambition. Il se présente à Rennes comme candidat de la démocratie autoritaire. Vaincu aux dernières élections, il a, dit-on, toutes les chances de triompher aux prochaines.

Les *vieux partis* n'ont qu'à bien se tenir.

JULES KERGOMARD.

DE PARIS A PRAGUE

Il est des noms qui pèsent lourdement sur l'histoire et qui entraînent les générations à travers une longue série d'erreurs et de préjugés. Tel est entre tous le nom de l'*Allemagne*. Il a longtemps exercé, il exerce encore sur les esprits un prestige d'autant plus grand que l'on connaît moins les limites du monde germanique, et que la vague même où elles se perdent ajoute à leur immensité. Entre la France et la Russie nous ne voyons guère que deux pays non allemands, la Pologne et la Hongrie. Nous croyons que l'Allemagne s'étend sans interruption de Hambourg à Trieste, du pont de Kehl à la frontière russe et hongroise. Nous oublions les peuples secondaires qui servent comme de transition entre les Allemands et le monde slave, et semblent destinés, par leur situation, à contenir le flot toujours montant de l'invasion germanique : tels sont, au midi, les Slovènes dont nous avons déjà dit un mot ici même qui habitent la Carinthie, la Carniole, la Styrie et l'Istrie, et qui gardent les rives de la mer Adriatique partagée entre les Italiens et les Slaves istriotes et dalmates. Tels sont au centre de l'Europe les Tchèques, gardiens naturels de ce formidable quadrilatère de montagnes, que beaucoup de nos publicistes acharnés après la frontière du Rhin abandonnent si volontiers à l'Allemagne. On commence depuis quelque temps à savoir que la Bohême existe et qu'elle a une vie propre : des publicistes distingués ont appelé l'attention sur l'histoire et la situation actuelle de son peuple ; mais ils n'ont pu qu'effleurer la matière : un obstacle insurmontable, l'ignorance de la langue nationale se dressait

devant eux. Tout ce qui concerne la vie intime, la littérature du peuple tchèque, devait nécessairement leur échapper.

La Bohême n'est pas si loin de chez nous qu'on serait tenté de le croire : cette avant-garde des Slaves à l'Occident n'est séparée de la frontière française que par trois petits Etats allemands : le grand duché de Bade, le royaume de Wurtemberg et la Bavière. A eux trois ils n'ont que sept millions d'habitants. Prague, à vol d'oiseau, est aussi près de Paris que Berlin, et plus près que Vienne : trente-six heures suffisent à vous transporter de la ville française dans la ville slave par excellence. J'ai fait plusieurs fois le voyage et j'ai pénétré à diverses reprises au cœur même du peuple que je voulais étudier : j'espère que le lecteur trouvera quelque intérêt à m'accompagner dans cette *terra incognita*. La route est belle, les chemins de fer sont excellents. Nous prendrons le chemin des écoliers : le meilleur moyen de comprendre les contrastes entre la Bohême et l'Allemagne, c'est de les étudier toutes deux. Deux routes conduisent de Paris à Prague ; l'une par l'Allemagne du Nord passe à Cologne, Cassel, Gotha, Weimar et Dresde : c'est la plus longue ; une fois arrivés à Dresde, la cité enchanteresse pourrait nous retenir et ne plus nous lâcher. L'autre route a pour stations principales Strasbourg, Carlsruhe, Suttgard et Nuremberg. Suivons-la, nous aurons plus d'une occasion de nous attarder en chemin.

I

Au pont de Kehl, nous avons mis le pied sur le territoire Badois : passons, je vous prie, sans nous arrêter, devant Baden-Baden ; ce petit endroit est devenu banal à force d'être décrit. D'ailleurs, ce que nous cherchons en Allemagne, ce sont des Allemands, et nous n'avons que faire de cette aristocratie cosmopolite du grand monde et du demi-monde. Carlsruhe, la capitale du grand duché, mérite à peine une heure d'arrêt. C'est une petite capitale régulière, propre, dont les rues principales aboutissent à un grand square à l'extrémité duquel s'élève un château. Avant de quitter le grand duché pour entrer dans le Wurtemberg, faisons un détour d'une heure ou deux, et allons rendre visite à Heidelberg. Heidelberg mérite mieux qu'une visite : elle réclame un sé-

jour. Peu de villes offrent au voyageur un plus coquet abord : la gare elle-même semble s'être mise en fête pour vous accueillir : vous n'y trouverez rien de cette froide et sévère architecture administrative qui fait ressembler tant de nos gares à des casernes. L'édifice est bâti en grès rouge qui rit aux yeux : la vigne sauvage s'enlace aux colonnes des portiques et aux balcons des façades : du côté de la ville, une cour plantée d'arbres et de fleurs semble attendre quelque fraîche idylle, quelque rencontre entre Hermann et Dorothée : un boulevard planté de platanes s'ouvre devant vous ; il longe le jardin botanique dépendant de l'Université ; au bout de quelques pas il se bifurque en deux branches : l'une va gagner la ville proprement dite, l'autre en forme le boulevard extérieur, un boulevard orné de somptueux hôtels ou de fraîches villas, et d'où la vue s'étend à loisir sur les flancs ombreux du *Kœnigstuhl*. On nomme ainsi la colline qui domine Heidelberg sur la rive gauche du Neckar : une autre se dresse sur la rive droite : on l'appelle l'Heiligenberg. Tout concourt à embellir l'*Anlage* : c'est le nom qu'on donne à notre boulevard : le chemin de fer longe le flanc de la colline, et à deux reprises s'engouffre dans de courts tunnels ; une gracieuse église gothique élève dans le lointain sa tour rose et dentelée. Les étrangers affluent sous ses ombrages : le voyageur venu pour passer deux jours à Heidelberg, se laisse charmer par la beauté du séjour et y reste souvent plusieurs semaines. Le désenchantement est grand quand on entre dans la ville proprement dite ; les maisons empêchent de la voir, et le mot naïf de Calino trouve ici une rigoureuse application : l'homme a dû disputer le terrain à la nature : deux grandes rues parallèles coupées par quelques ruelles, et débouchant sur deux ou trois places d'où l'on aperçoit la ruine du château, voilà la ville : les édifices privés et publics sont peu intéressants. Presque tout ce qui est antérieur au dix-huitième siècle a été détruit par nos aïeux pour la plus grande gloire de Louis XIV. La ville n'a pas de quai et ses habitants n'ont pas su profiter du Neckar. Le pont, le fameux pont que représentent tous les panoramas est assez mal bâti et orné de sculptures ignobles : il doit toute sa renommée au merveilleux paysage qui l'entoure. Quelle vue ! au premier plan un fouillis de maisons irrégulières dominé par quelques clochers, derrière, les sommets du Kœnigstuhl, et sur les flancs de la colline au milieu d'un nid de verdure, la ruine du schloss (château), étageant ses façades multiples et ses tours découronnées : à droite une suite

de collines onduleuses, tantôt âpres, tantôt boisées au milieu desquelles émerge le Neckar, moitié rivière, moitié torrent; à droite la vallée élargie repoussant pour ainsi dire sur ses côtés les collines chargées de vigne et les blanches maisons. C'est à l'heure du soleil couchant, au moment où l'ombre et la lumière confondent leurs tons mats et rosés, qu'il faut venir rêver sur le pont d'Heidelberg. On comprend alors cette ineffable sérénité du paysage qui faisait dire au romancier Kotzebue : « Si un malheureux me demande où il doit vivre, ne fût-ce qu'une heure pour échapper au tourment qui l'opprime, je lui nomme Heidelberg ; si un heureux me demande quel endroit choisir pour encadrer sa joie, je lui nomme encore Heidelberg ! »

Le premier soin de tout voyageur qui se respecte est, après avoir visité le pont, de courir au château. Arrêtons-nous pourtant quelques minutes dans la ville. A défaut de grands monuments, une maison tout au moins mérite d'arrêter nos yeux, c'est *l'Auberge du Chevalier (Das Haus zum Ritter)* C'est le seul édifice privé qui ait échappé à la ruine de 1689-93. Pour nous Français, il a un intérêt quasi-national. Il remonte à l'époque où le Palatinat était le seul refuge des Huguenots français persécutés dans leur pays. Un certain Bélier, retiré à Heidelberg, se fit construire une somptueuse résidence dans le meilleur goût du temps : c'est une haute maison à six étages avec pignon sur rue, dont la façade, rétrécie à son sommet, est littéralement couverte de sculptures et d'inscriptions latines en lettres dorées. Un *bélier* figure les armes parlantes du propriétaire : divers bustes représentent les rois mérovingiens mi-gaulois, mi-germaniques, qui, dans la pensée de l'architecte, symbolisent l'antique alliance de la France et de l'Allemagne. Un Saint-George à cheval, casque en tête surmonte le pignon. Le tout est construit en grés rouge ; l'ensemble est harmonieux et pittoresque. Si Heidelberg avait pu conserver toute une rue ainsi bâtie, elle serait, avec Nuremberg, la ville la plus curieuse de l'Allemagne.

En face du *Chevalier* se dresse l'église du Saint-Esprit, une de ces églises sans portail, comme il y en a tant en Allemagne, édifice peu intéressant au point de vue architectural, mais dont l'histoire se lie intimement à l'histoire religieuse du Palatinat : elle sert aujourd'hui aux deux confessions catholique et protestante. Au sommet de la tour, le veilleur de nuit fait, à partir de dix heures, résonner sa trompe aux quatre points cardinaux. Les ondes sonores vibrent au loin sur la

ville endormie et surprennent étrangement le voyageur attardé dans la rue.

A quelque distance de l'église du Saint-Esprit, sur une petite place, s'élève un modeste édifice, bien célèbre dans l'histoire de la pensée allemande. C'est l'université d'Heidelberg, la *Ruperta-Carolina* : elle compte aujourd'hui neuf cents étudiants et plus de cent professeurs. Elle s'ouvre hospitalièrement aux étrangers, et nous pouvons y entrer en toute liberté. Voici d'abord dans le vestibule le tableau noir (Schwarzbrett) où chaque professeur indique lui-même le sujet et l'heure de ses cours. Chaque matière a pour le moins ici quatre ou cinq professeurs : tout docteur peut, en qualité de *docent*, ouvrir un cours et faire concurrence au professeur ordinaire ou extraordinaire. Entrons dans une salle : gardons-nous de nous tromper et d'aller interrompre une conférence de *privatissimi* ; on nous inviterait poliment à sortir : l'étranger n'est admis qu'aux leçons faites *publice* ; la salle ressemble exactement à une salle de collége : le professeur, généralement debout dans sa chaire, songe moins à plaire qu'à instruire ; les étudiants assis devant des tables prennent des notes ; ils n'applaudissent jamais des mains ; un trépignement de pieds indique le comble de l'enthousiasme : c'est une manifestation qu'on se permet rarement. Dans le vestibule, à côté des programmes des leçons, sont affichés les actes officiels, qui ne laissent pas d'avoir quelque intérêt pour un étranger. Ici c'est une ordonnance du recteur concernant l'étude de l'escrime ; il recommande au professeur de surveiller sévèrement les étudiants et de ne jamais laisser les exercices dégénérer en duels. On connaît la sotte passion des étudiants allemands pour ce ridicule passe-temps. Un autre tableau nous en fournit plus d'une preuve. C'est la liste des étudiants qui, pour avoir pris part à un duel, ont reçu le *consilium abeundi*. Cet agréable euphémisme est synonyme de *renvoi*. C'est ainsi que chez nous, dans certains établissements, on *rend à leurs familles* les élèves récalcitrants. Du reste, pour constater le caractère batailleur de certains étudiants allemands (je dis de *certains* : car tous, grâce à Dieu, ne sont pas infectés de ce travers) il suffit d'avoir rencontré dans les rues quelque bande de grands imbéciles, coiffés de casquettes multicolores, et de rubans bariolés, indiquant le *corps* auxquels ils appartiennent, *Frankonia*, *Rhenania*, *Westphalia*, etc. Ces messieurs ont toujours l'air de chercher un nez à couper, ou une dent à casser. Ils portent leurs balafres avec un orgueil idiot ; ce

sont les glorieuses marques de leur vaillance en des affaires d'honneur qui auraient pu aisément se régler en quelques mots. Il est sur terre peu d'êtres aussi haïssables au premier abord que ces *bursch*. Ils tiennent à leur casquette comme le paon à ses plumes, et ne daignent pas s'en séparer quand ils entrent dans un lieu public où il y a des *Philistins*. C'est le nom qu'ils donnent au bourgeois. En les caractérisant de la sorte, je ne prétends nullement comprendre l'ensemble des étudiants allemands dans le blâme que j'inflige à quelques-uns. Les vrais étudiants, ceux qui représentent la partie noble et sérieuse de la jeunesse allemande, n'ont rien de commun avec ces poseurs. Leur journal de revue académique (*Akademische Zeitschrift*) signale les travers que je relève ici et réclame énergiquement en faveur du bourgeois et du bon sens.

Ce qu'il y a de meilleur chez le *bursch*, c'est son chien. C'est un compagnon inséparable qu'il emmène partout, sauf bien entendu à l'Université. Le dogue ou terre-neuve est généralement un des plus beaux animaux de son espèce : je n'en dirais pas autant de son propriétaire; le chien a sur lui bien des avantages : il ne reste pas couvert dans les lieux publics, ne porte pas de lunettes d'or et ne se bat pas en duel. Cette mode d'avoir des chiens ne subsiste plus que dans les petites villes. Celui de M. de Bismarck était célèbre à Bonn, du temps où le futur ministre étudiait dans cette Université. Un jour qu'il avait été invité à une grande soirée, il alla, accompagné de son boule-dogue, commander au cordonnier voisin une paire de bottes vernies pour le lendemain. L'honnête artisan avait, paraît-il, de la besogne pressée, et déclara qu'il ne pouvait satisfaire son client dans le délai prescrit. « Voyez ce chien, lui dit avec le plus grand sang-froid M. de Bismarck : je n'ai qu'un signe à faire si vous ne me donnez pas votre parole de livrer les chaussures à l'heure dite, il saute sur vous et vous étrangle. » Le cordonnier ne se le fit pas dire deux fois : les bottes furent faites pour le lendemain.

L'Université pourrait longtemps nous retenir ; mais elle intéresse peu le simple voyageur, et sur cent touristes,—je parle des Français,—pas un n'en a franchi le seuil. Ce n'est pas la docte cité qui attire le touriste, c'est le *schloss* en ruine ; quitter Heidelberg sans l'avoir visité ce serait, comme dit un proverbe polonais, *être allé à Rome et n'avoir pas vu le Pape*. Si le château était aujourd'hui intact, il mériterait certaine-

ment l'attention des curieux; mais il aurait bien moins de prestige et de charme. Ce qui fait son mérite, c'est son délabrement : le jou r où l'on s'aviserait de le reconstruire en entier, Heidelberg perdrait la moitié de ses visiteurs. Car, ainsi que l'a dit Victor Hugo :

La vieillesse couronne et la ruine achève;
Il faut à l'édifice un passé dont on rêve,
Deuil, triomphe ou remords.
Nous voulons, en foulant son enceinte pavée,
Sentir dans la poussière à nos pieds soulevée
De la cendre des morts.

Il faut que le fronton s'effeuille comme un arbre.
Il faut que le lichen, cette rouille du marbre
De sa lèpre dorée au loin couvre le mur;
Et que la vétusté par qui tout art s'efface
Prenne chaque sculpture et la ronge à la face
Comme un avide oiseau qui dévore un fruit mûr.

Il faut qu'un vieux dallage ondule sous les portes,
Que le lierre vivant grimpe aux acanthes mortes,
Que l'eau dorme aux fossés;
Que la cariatide en sa lente révolte
Se refuse, enfin lasse, à porter l'archivolte
Et dise : « C'est assez. »

Ce n'est pas, ce n'est pas entre des pierres neuves
Que la brise et la nuit pleurent comme des veuves.
Hélas ! D'un beau palais le débris est plus beau !
Pour que la lune émousse à travers la nuit sombre
L'ombre par le rayon et le rayon par l'ombre,
Il lui faut la ruine à défaut du tombeau.

Voulez-vous qu'une tour, voulez-vous qu'une église
Soient de ces monuments dont l'âme idéalise
La forme et la hauteur,
Attendez que de mousse elles soient revêtues
Et laissez travailler à toutes les statues
Le temps, ce grand sculpteur !

D'un beau palais le débris est plus beau (1). Cela est vrai sur-

(1) Victor Hugo. *Voix intérieures.*

tout pour le *schloss* d'Heidelberg ; le caractère auguste et pittoresque de la ruine fait oublier les fautes de goût de l'architecte, le sentiment de la critique disparaît, il ne reste plus que de l'admiration, je dirai presque de la reconnaissance pour les barbares. Ce sont, hélas! nos ancêtres qui ont préparé cette fête des yeux au poëte et à l'artiste.

On monte au château par un plan incliné que l'âne et le mulet peuvent gravir aisément ; on longe, abrité par l'ombre des vieux arbres, un mur de soutènement qui s'adosse à la colline et fut bâti par les électeurs pour arrêter, dit-on, l'éboulement des terres. Sur la première terrasse qui s'étend à notre gauche et qui est convertie aujourd'hui en un jardin anglais, s'étendait jadis une cerisaie. C'est là que la princesse palatine Elisabeth-Charlotte, celle qui fut la seconde femme de *Monsieur* après la mort d'Henriette d'Angleterre, c'est là, qu'au milieu des splendeurs de Versailles, la *Palatine*, comme on l'appelait alors, déclarait avoir passé les meilleurs moments de sa vie : « Ah ! mon Dieu ! combien de fois, écrit-elle, ai-je, dans la montagne, mangé des cerises à cinq heures du matin, avec un bon morceau de pain. J'étais alors plus heureuse qu'à présent. » C'est là aussi, pour rappeler des souvenirs plus poétiques, que Gœthe écrivit quelques vers du Divan Oriental :

Le lys et la rose humides de la fraîcheur du matin
Fleurissent dans le jardin près de moi.
Derrière, ombreux et sympathique
S'élance le roc vers les cieux ;
Ceinte d'une forêt haute,
Couronnée d'un château héroïque
La colline ondule
Jusqu'à ce qu'elle ait rejoint la vallée.

Les jardins que chantait Gœthe sont de date récente ; ils ont été créés en 1804, quand on eut déblayé les pierres et les ronces dont le flanc de la colline était jonché.

Avant la ruine s'étendaient d'autres jardins dessinés sur les plans d'un de nos compatriotes, dont une mystification récente, très-répandue, a voulu faire l'inventeur méconnu des machines à vapeur. Attaché successivement au service de l'électeur de Bavière et de l'électeur palatin, Salomon de Caus fut pour eux ce que Le Nôtre fut pour le grand roi. Il a donné

la description des jardins d'Heidelberg, dans un volume intitulé *Hortus Palatinus*, orné d'un grand nombre de figures gravées par Brie et publié à Francfort, en 1620. A l'en croire, c'était quelque chose de féerique : un fouillis de plates-bandes, de galeries, de grottes, d'arcs de triomphe, de jets-d'eau et de labyrinthes. Cette œuvre fut achevée en 1619, c'est-à-dire à la veille du moment où l'électeur palatin était appelé au trône par la Bohême justement révoltée, au début de cette guerre de Trente Ans, qui devait avoir de si funestes conséquences pour la Bohême et le Palatinat.

Au bout de quelques minutes nous arrivons à l'une des portes du château; après avoir traversé une galerie souterraine, nous débouchons sur l'*Altan*, large terrasse d'où l'œil découvre au loin la ville et la vallée du Neckar. Cette terrasse s'étend devant la façade extérieure du bâtiment de Frédéric (Frederichs-Bau). C'est la partie la mieux conservée de la ruine, ce n'est pas la meilleure : l'architecture en est lourde et sans grâce. Quel édifice pourrait d'ailleurs rivaliser avec le panorama du Neckarthal? Après avoir traversé une seconde galerie et franchi une lourde porte de guerre, nous entrons dans l'intérieur. C'est ici vraiment que la ruine se présente dans tout son charme; et l'on comprend que les écrivains allemands n'aient pas craint d'évoquer ici le magique souvenir de l'Alhambra. Les bâtiments et les arbres ont pour ainsi dire été plantés au hasard : pans de murs crevassés, arcades ogivales, maisonnette rustique, puits orné de lierre, bassin desséché, porte massive, semblent avoir été jetés là par quelque fantasque génie pour servir de cadre au joyau de la ruine, à la façade de l'*Otto-Heinrichs-Bau*. Cet édifice qui porte le nom de son fondateur, regarde l'ouest et devait, dans la pensée du fondateur, dominer le panorama de la vallée. Des constructions ultérieures l'ont enfermé dans cette cour. L'architecte fut un Flamand, Collin de Malines. Il semble avoir voulu combiner dans son œuvre le génie germanique et celui de la Renaissance. Je laisse aux hommes du métier la description des frises, des festons, des corniches et des astragales. Ce que les profanes remarqueront, c'est l'ingénieux mélange des ordres dorique, ionique et corinthien; c'est surtout cette surabondance de vie qui déborde sur l'édifice et ne se rencontre que dans les monuments les plus achevés de l'art chrétien. Le mur disparaît sous la multitude des statues dont il est revêtu; les fenêtres elles-mêmes en sont garnies et leurs consoles sont soutenues par des Hermès. Les pilastres sont

des cariatides; l'ensemble des statues qui représentent les héros de l'antiquité, les vertus fondamentales, les sept grands dieux de l'Olympe, les vertus principales, a un sens symbolique que les esthéticiens allemands ont fort bien expliqué. Mais il serait trop long à exposer. Il fait bon à étudier ici, il est encore mieux d'y rêver.

La ville d'Heidelberg a d'ailleurs un grand avantage sur bien des monuments : on n'y est pas troublé par l'importunité des *ciceroni*. Ceux qui vous montrent les salles intérieures sont rétribués par l'Etat et n'ont aucun intérêt personnel à se faire valoir près du voyageur. L'intérieur ne mérite guère, d'ailleurs, d'être visité : le grand tonneau est un grand tonneau, voilà tout. Les salles conservées sont d'un fort mauvais style; quant au musée Graimberg, qui occupe la Frederichs-Bau, c'est une collection de bibelots qui n'ont guère d'attrait que pour ceux qu'intéresse spécialement l'histoire du Palatinat. Il y faut noter cependant le moulage en plâtre de la tête de Kotzebue, et le portrait de l'étudiant Sand, qui l'assassina à Mannheim en 1821 : c'est une tête charmante, presque virginale, empreinte d'une indéfinissable expression de mystique enthousiasme et qui éveille une pitié sympathique.

Les massifs de verdure qui enveloppent le château au dehors ne permettent guère de se faire une idée de l'ensemble; mais il est des détails qui méritent d'être étudiés : par exemple, la tour fendue (*gesprengte thurm*), dont une moitié tomba d'un seul bloc dans le fossé où elle gît encore aujourd'hui. Mais c'est toujours près du Neckar qu'il faut revenir pour jouir de la ruine dans toute sa majesté. Et si l'on a eu comme nous la bonne fortune de redescendre la rivière par une belle soirée d'été et de voir tout à coup cette masse colossale, illuminée de feux de Bengale comme un décor de féerie, profiler ses murs flamboyants sur le fond noir du ciel et de la colline, on aura vu l'un des plus rares spectacles que l'art associé à la nature puisse offrir à l'homme.

— Hélas ! Monsieur, me disait une jeune Allemande en me montrant de loin la ruine découronnée, voyez ce que vos ancêtres ont fait de notre château.

Comme elle disait ces mots, la ruine se mit à flamboyer.

— Que c'est beau ! s'écria ma voisine.

— Avouez, mademoiselle, que ce ne serait pas si beau si nos ancêtres ne vous avaient préparé les éléments du spectacle et je me mis à développer la théorie de Victor Hugo. Ma

voisine accepta en souriant mon paradoxe. Mais comme nous mettions pied à terre, nous entendîmes tout à coup une voix près de nous, qui criait: « Mélac! Mélac! *Komm hier*.(1)» C'était un bon bourgeois qui appelait son chien. Il n'avait pas trouvé de meilleur nom à lui donner que celui du général français qui jadis avait désolé son pays. Toute médaille a son revers. Qu'en eût pensé Louis XIV?

II

Deux heures après avoir quitté Heidelberg, nous entrons dans le Wurtemberg. Les wagons wurtembergeois appartiennent au système américain que vous avez sans doute rencontré dans quelques parties de la Suisse. Ils ont huit ou dix mètres de long et ne sont pas divisés en compartiments. Ils s'ouvrent aux deux extrémités; une allée traverse le wagon dans toute sa longueur; il se termine par deux plates-formes où le voyageur peut tout à son aise contempler le paysage à travers la fumée transparente de son cigare. Si le mauvais temps vous confine dans le wagon vous pouvez y circuler dans toute la longueur, si vous avez eu le bon sens de prendre les troisièmes, vous y pourrez faire une étude approfondie des costumes populaires, des idées nationales et, si vous êtes philologue (ce que je vous souhaite), des variations dialectiques de l'idiome germanique. Là du moins vous ne rencontrez ni l'éternel diplomate en voyage, ni l'Anglais en quête d'une impression, ni le badaud parisien maudissant la cuisine de son dernier hôtel et s'inquiétant avant tout de savoir s'il trouvera de bon bordeaux dans le prochain; mais de bons paysans souabes à gilet rouge, à longue redingote, coiffés de ce chapeau tricorne que nous n'avons vu qu'à l'Opéra-Comique, et tirant de longues bouffées d'une belle pipe en porcelaine. Là du moins, si vous ne voyagez pas seulement pour voir des maisons et des montagnes, si vous croyez que l'homme n'est pas en somme le dernier animal de la création, vous trouverez ample matière à études et à réflexions. Le paysan wurtembergeois ne voit pas de mauvais œil l'unification de la patrie allemande : seulement ce qui l'épouvante c'est l'augmentation croissante des charges mili-

(1) Viens ici.

taires : il a une petite dent contre la France dont la politique, dit-il, contribue singulièrement à cette augmentation. Du reste il ne demande, lui, qu'à vivre en paix avec ses voisins.

Le pays que nous traversons est riche, industrieux et agréable à l'œil. Si pressé qu'il soit, le voyageur aurait mauvaise grâce à passer à Stuttgart sans s'y arrêter. Stuttgart est une capitale, la capitale d'un royaume de 1,700,000 âmes le plus petit de l'Europe avec celui des Hellènes. C'est une ville royale et fière de l'être. Quand on songe à l'orgueil que donne à ces petites cités le titre de *Haupstadt*, *Residenzstadt, Kœnigliche stadt* (1), on comprend toute la haine que doit porter aux Prussiens la pauvre Hanovre découronnée. Stuttgart à environ 70,000 habitants : chez nous ce serait une bonne ville de province. Elle aurait peut-être un évêque, un préfet, un lycée, une cour d'assises, et qui sait, une cour d'appel. Capitale du Wurtemberg, Stuttgart a un roi, des ministres, des ambassadeurs. C'est ainsi du moins, j'imagine, que les Wurtembergeois doivent appeler les chefs des légations étrangères. On y voit rouler dans les rues de lourdes voitures de gala flanquées de grands estafiers rouges, sur les devants des hôtels se pavanent de beaux suisses galonnés, sur la devanture des magasins on lit *hoflieferant*, fournisseur de la cour. Cela est aussi fréquent à Stuttgart qu'à Paris les quatre lettres sacramentelles : S. G. D. G.

Il va de soi que la principale rue d'une ville aussi capitale, doit s'appeler *rue Royale*, Kœnigstrasse. Cette rue, large, belle, bordée de maisons de style moderne, conduit à une grande place où trône dans toute sa majesté la royauté wurtembergeoise : d'un côté s'étend un vaste édifice appelé *bâtiment royal* (kœnigsbau). Il renferme la bourse, les plus beaux cafés et magasins de Stuttgart. Au milieu de la place plantée d'arbres en quinconces s'élève une colonne de granit rouge, surmontée d'une statue de bronze. Ce monument a été élevé en 1841 par les états de Wurtemberg au roi Guillaume, le *plus fidèle ami de son peuple*, ainsi que le dit l'inscription. Noble titre que je préfère aux belliqueux souvenirs de la colonne Vendôme. La base de la colonne est ornée de bas-reliefs représentant des scènes historiques. *Le roi jurant la Constitution*. Beau sujet ! mais j'en sais un encore plus beau qui serait celui-ci : *le roi observant la Constitution*. Il faudrait beaucoup d'imagination à un artiste pour traduire cela sur

(1) Capitale, ville de résidence, ville royale.

le marbre ou le bronze. Les autres bas-reliefs ont un caractère belliqueux : ils figurent les exploits du roi, chef d'un corps d'armée dans la campagne de France : *les combats de la Fère Champenoise et de Brienne, la prise de Sens*. Pour l'explication de ces faits historiques désagréables, je renvoie à M. Thiers. Les habitants de Sens seront sans doute bien étonnés d'apprendre qu'un épisode de leur histoire figure sur un monument wurtembergois.

Nous avons vu la rue royale, le bâtiment royal, la colonne royale ; voici maintenant le château du roi *(residenz schloss)*. Il se compose d'un grand corps de bâtiment flanqué de deux ailes, assez médiocre comme ensemble, et ne comprend pas moins de trois cent soixante pièces ; je laisse à penser tout ce qu'on peut loger de valetaille en cette caserne. Du reste, afin que personne n'en ignore, le pavillon central est surmonté d'une énorme couronne royale. On peut visiter le palais moyennant une vingtaine de sous. Un gladiateur de Canova, un groupe de Thorvaldsen indemniseront les amateurs. Stuttgart possède d'ailleurs une autre œuvre du grand sculpteur scandinave, c'est la statue de Schiller, qui décore la place du même nom. Toute ville allemande qui se respecte a une statue de Schiller, parfois même de Gœthe : ces deux grands hommes ont eu le rare bonheur de symboliser le génie de leur nation, d'écrire à la fois pour les lettrés et pour le peuple. L'Allemagne s'en est montrée noblement reconnaissante. Du reste, Schiller par sa naissance appartient au Wurtemberg; par son génie il appartient non pas seulement à l'Allemagne, mais au monde tout entier.

Stuttgart possède peu d'anciens édifices. Les petites capitales allemandes (Carlsruhe, Darmstadt) ont presque toutes l'aspect morne et moderne de notre Versailles, sur lequel elles ont été calquées pour la plupart. L'édifice métropolitain qui date, je crois, du seizième siècle, le vieux château, ne méritent guère d'attirer les regards du voyageur. Je lui recommanderais plutôt le parc qui s'étend autour du château royal, et le Musée qui renferme une curieuse collection de plâtres de Thorvaldsen et de Dannecker. Titien, Palma-Vecchio, Jules Romain, Caravaggio, Veronèse, Rubens, Zurbaran, Murillo, Lucas Cranach y représentent avec honneur les écoles italienne, flamande, espagnole et allemande.

Mais ce qui vaut mieux encore à Stuttgart que les monuments, le parc et le musée, c'est la situation de la ville; elle est environnée d'un cercle de collines verdoyantes qui lui

fait une couronne des plus poétiques. Les principales rues ont ces collines pour perspective. Elles sont chargées de vignobles qui fournissent un vin léger et délicat, gris-rosé, fort prisé des gourmets. La récolte en est très abondante. Un vieux proverbe allemand dit :

> Si l'on ne cueillait pas à Stuttgart le raisin,
> Toute la ville, hélas ! se noierait dans le vin !

Stuttgart a été récemment dotée d'une gare monumentale, que l'on peut comparer, en petit, à notre nouvelle gare du Nord. C'est dans cette gare que me fut faite un jour une réponse mémorable et qui mérite d'être transmise à la postérité. Je demandais un billet pour Nuremberg, c'est-à-dire pour la Bavière. *Wir geben keine billete fur's Auland,* me répondit gravement l'employé ; ce qui, en français, signifie : nous ne donnons pas de billets pour l'étranger; l'étranger, c'est-à-dire un pays dont Stuttgart est éloigné d'environ vingt-cinq lieues. Il est vrai qu'il s'agissait d'un train ordinaire, d'un de ces trains que le vélocipède arriverait sans peine à dépasser. Stuttgart n'a de trains directs que pour Paris à Vienne; quant aux trains à petite vitesse, leur coïncidence avec les lignes bavaroises se règle par des différences de cinq ou six heures. De jour, ces longues stations sont tolérables ; de nuit, c'est odieux. Il est vrai que le buffet des gares intermédiaires est ouvert toute la nuit, et qu'un Allemand est capable d'y rester six heures entières à boire de la bière ; mais pour nous autres Français qui ne sommes pas doués d'une aussi vaste capacité, cela manque absolument d'agrément. Je n'ai recueilli de mon séjour forcé dans les salles d'attente que de grands maux de tête que je crois inutile de communiquer au lecteur. Il me souvient notamment d'une certaine nuit passée à la gare de Nordlingen, et où l'Allemagne se vengea cruellement sur mon humble personne de la défaite que le grand Condé lui avait autrefois infligée à ce même endroit.

III

De Stuttgart à Nuremberg la route n'offre rien de bien remarquable. Nuremberg, tant de fois célébrée par les poëtes, est de tous points l'antithèse absolue de Stuttgart. L'une, ca-

pitale toute neuve d'un royaume né d'hier, fait l'effet d'une petite bourgeoise parvenue qui se pare de bijoux et de diamants, et fait sonner bien haut sa richesse; l'autre, ancienne ville impériale, ressemble à ces douairières de grande famille qui sont restées fidèles à la mode du temps passé. Nuremberg est avant tout la ville du moyen âge; elle a pieusement gardé sa lourde enceinte de tours crénelées; elle n'a point comblé ses larges fossés; elle se contente de les louer à des jardiniers : des carrés appétissants de choux et de navets ont remplacé l'eau croupissante des anciens jours. Si les nécessités de la vie moderne ont obligé Nuremberg à se bâtir de nouveaux édifices, elle leur a imprimé le caractère général de son architecture, et, dans cinquante ans, le touriste naïf sera peut-être convaincu que sa gare et sa grande poste datent du moyen âge. Nuremberg a raison; est-ce notre architecture sans style et sans inspiration qui pourrait entreprendre de lutter avec ces œuvres d'art et de foi dont le quinzième et le seizième siècle l'ont embellie?

Quelle ville en Allemagne se présente escortée d'un pareil cortége d'artistes? Elle savait non-seulement les produire dans son sein, mais les attirer du dehors. Quelle brillante époque que celle où un Durer, un Adam Krafft, un Pierre Vischer, un Veit Stoss, un Hirschvogel, peignaient ses tableaux, fondaient ses fontaines, sculptaient ses statues, illustraient les verrières de ses églises, où deux cent cinquante chanteurs — et, parmi eux, l'immortel Hans Sachs — égayaient les loisirs de ses habitants! Les républiques italiennes seules offrent d'aussi grands souvenirs.

Nuremberg a la forme d'un parallélogramme assez régulier : une petite rivière, la Pegnitz, la partage en deux parties égales. Toutes deux reçoivent leur nom d'une église. La partie méridionale, dite côté de Saint-Laurent, que le voyageur rencontre d'abord en arrivant, s'étend sur un terrain plat; l'autre, la partie nord, dite côté de Saint-Sébaldus, s'étend au flanc d'une colline, que couronne l'ancien bourg ou château. Huit ponts traversent la Pegnitz. L'un d'entre eux, la Fleischbrucke (pont de la Viande), jeté d'une seule arche sur la rivière, a reçu des habitants le nom pompeux de *Rialto*. Il y a plus d'une analogie entre la vieille cité germanique et la ville italienne. Le pont des Soupirs ne manque même pas : c'est une mauvaise passerelle en bois qui aboutit en face de l'ancienne prison. Elle a un nom terrible : elle s'appelle le *Pont du Bourreau*.

L'église de Saint-Laurent, qui donne son nom au côté méridional de Nuremberg, est le plus beau des dix-huit édifices gothiques de la ville, l'un des plus beaux de ceux dont l'Allemagne s'enorgueillit. Elle fut bâtie pendant le treizième et le quatorzième siècle, avec ce grès rouge que nous rencontrons dans les Vosges, et qui donne un aspect si riant aux *munsters* des bords du Rhin. Deux flèches élégantes, une fine rosace distinguent l'extérieur. A l'intérieur, ce qui appelle avant tout l'attention, c'est le *Sacraments-Hœuslein* (1) : c'est une tour en pierre, surmontée d'une pyramide sculptée avec une légèreté, une audace inconcevable. Elle fut l'œuvre de maître Adam Krafft, qui, aidé de deux de ses élèves, mit quatre ans à l'achever. Cette tour repose sur les épaules de trois figures agenouillées, représentant l'artiste et ses deux élèves inclinés sous la majesté divine et sous la sainteté du Sacrement. Au plafond est suspendue par des chaînes une Salutation angélique en bois sculpté par Veit Stoss. C'est une immense couronne de roses : des anges s'élèvent vers elle en jouant de divers instruments. Au milieu trônent la Sainte Vierge et l'archange Gabriel; autour de la couronne des bas-reliefs représentent les sept joies de la Vierge : au-dessous d'elle on distingue le serpent et la pomme. Cette œuvre naïve, éminemment catholique, fait aujourd'hui l'ornement d'une chapelle protestante. Telle était, à Nuremberg, la puissance de la tradition artistique, que les églises réformées, non-seulement ont gardé l'ornementation catholique, mais même ont accepté cette ornementation postérieurement à l'année 1530, où la ville reconnut la confession d'Augsbourg. Sur soixante mille habitants, Nuremberg ne compte encore aujourd'hui que six mille catholiques.

Le *Sacraments-Hœuslein* est un don d'une riche famille nurembergeoise; bien d'autres *ex-voto* parent l'église de Saint-Laurent; en dresser la liste, ce serait rappeler toutes les familles illustres qui l'ont, à diverses reprises, embellie de leur munificence. L'église est comme un musée historique où revivent l'art et la piété des temps passés.

Saint Laurent est, du reste, le seul monument remarquable du quartier qui porte son nom. Sur l'autre rive de la Pegnitz, nous trouvons groupés, autour d'une halle puante et pittoresque, la Frauenkirche, l'hôtel de ville, l'église de Saint-Sébaldus et d'autres merveilles. L'église de Notre-Dame

(1) Maisonnette du Sacrement.

(Frauenkirche) fut fondée par l'empereur Charles IV, dont le souvenir vit encore à Nuremberg, et dont nous retrouverons aussi à Prague l'influence bienfaisante. Au milieu du portail se dresse la statue de cet empereur en grand costume; sous cette statue est une horloge qui fut longtemps regardée comme une des merveilles de Nuremberg, ce berceau de l'horlogerie. Quand l'heure sonnait, les sept électeurs du Saint-Empire venaient gravement défiler devant l'empereur; ils ne sortent plus aujourd'hui de leur niche profonde. Le Saint-Empire est tombé; ils auraient honte de se montrer; mais qui sait si prochainement ils n'auront pas l'occasion de recommencer leur promenade pour venir s'incliner devant la statue d'un Hohenzollern? — La Frauenkirche fut bâtie au quatorzième siècle sur les débris d'une synagogue; des sculptures de Krafft en font le principal ornement; on y remarque le meilleur tableau de l'école nurembergeoise du quatorzième siècle.

A côté de la Frauenkirche s'élèvent deux fontaines : l'une, œuvre naïve d'un disciple de Vischer, représente un jeune gars tenant sous chaque bras une oie dont le bec crache de l'eau. C'est la fontaine de l'homme aux oies *(Gœnsemœnnchen)*; l'autre s'appelle la belle fontaine : *Das schœne Brünnen*, c'est une pyramide gothique sculptée à jour et flanquée de nombreuses statuettes. Les sept électeurs y figurent ainsi qu'il sied à la fontaine d'une ville impériale : on y trouve encore les principaux héros de l'antiquité sacrée et profane, Judas Macchabée, David, Clovis, Charlemagne et Godefroy de Bouillon, et les sept prophètes. Cette fontaine mérite son nom; on la considère à bon droit comme un des chefs-d'œuvre de l'art gothique à son déclin. Nous en retrouverons une copie à Prague sur le quai de la Moldau.

L'hôtel de ville de Nuremberg (*Rathaus*) se compose de deux parties bien distinctes : l'une appartenant au style gothique, l'autre au style italien de la Renaissance. Les caveaux de la première ont longtemps servi de prison. La seule vue de l'édifice inspirait un respect religieux aux habitants de la cité. « Quand tu passes devant l'église, disait la mère à son enfant, dis un *pater*; quand tu passes devant le Rathaus, dis-en deux. » La grande salle du Rathaus est ornée de fresques par Albert Dürer; une d'entre elles représente le mauvais juge sous les traits de Midas coiffé d'oreilles d'âne. Il est assis entre l'Ignorance et la Mauvaise Foi; la Calomnie traîne devant lui par les cheveux un pauvre diable qu'accompagnent les fi-

gures allégoriques du Préjugé, du Mensonge, etc. La Vérité lente vient la dernière à la fin du lugubre cortége. Arrivera-t-elle jusqu'au juge? Une inscription peinte sur la muraille explique l'intention de l'artiste :

Eins manns red est ein halb red
Man soll di teyl hœren bed.

« Le témoignage d'un seul n'est qu'un demi-témoignage ; il faut entendre les deux parties. » A côté de cette invitation à la justice, voici le triomphe de la force et de la souveraineté personnifiée par Maximilien; il s'avance traîné sur un char magnifique précédé des trompettes de la bonne ville et de ses minnesingers. Le génie de la Renaissance anime déjà cette œuvre qui annonce l'aurore de *l'art nouveau*. Popularisée par la gravure, elle a inspiré plus d'un artiste en Italie.

Comme l'hôtel de ville, l'église de Saint-Sébaldus appartient à deux styles différents : elle est mi-romane, mi-gothique. L'extérieur n'offre guère de remarquable que la *Porte des Mariées* (Brautthure). Elle est surmontée d'une dentelle ogivale ornée des statues de la Vierge et de saint Sébald, des cinq Vierges sages et des cinq Vierges folles. Ingénieuse et paternelle leçon donnée par l'église aux jeunes épouses qui franchissaient le seuil du saint édifice. Saint Sébald est aujourd'hui temple protestant; mais ainsi qu'à saint Laurent, l'ornementation intérieure est toute catholique. Les Krafft, les Stoss, les Wolgemuth l'ont embellie à l'envi. Si le *Sacraments Hœuslein* fait l'orgueil de Saint-Laurent, Saint-Sébald a pour parure le tombeau de son patron, le plus précieux trésor de l'art allemand : c'est l'œuvre du grand fondeur Pierre Vischer qui, aidé de ses trois fils, mit treize ans à l'élever.

Le cercueil du saint, revêtu d'or et d'argent, est porté par de gigantesques limaçons. Il est entouré de plus de quatre-vingt figures représentant des apôtres, des génies, des animaux (1); chaos étrange où l'artiste a su garder l'ordre et l'harmonie. Sur la base de la châsse où repose le saint, est représentée la vie de Sébald, né prince de Danemark et mort apôtre de la Germanie. Dans un coin, l'artiste, suivant la pieuse coutume du temps, s'est représenté avec son tablier et

(1) On trouvera une gravure excellente dans *Le Tour du Monde*, n° 210, 211, où M. Édouard Charton a reproduit d'admirables photographies dues à un de nos compatriotes, M. Gérard.



son marteau. Le tout est surmonté d'un immense baldaquin à triple coupole supporté par d'élégantes colonnettes. Nuremberg peut, à bon droit, être fière de cette œuvre que l'Italie lui envierait.

Les maisons vulgaires de Nuremberg passeraient ailleurs pour des monuments historiques. Comme les divers palais de Venise, elles ont chacune un caractère différent et beaucoup d'entre elles demanderaient une monographie spéciale : un des traits distinctifs de leur architecture, c'est l'existence des échauguettes qui ornent la façade du plus grand nombre. C'est, je crois, le nom que les spécialistes donnent à une sorte de lanterne ou logette qui s'avance sur la rue et forme une espèce de balcon couvert d'où l'on voit à la fois sur le devant et sur le côté sans sortir de l'appartement. Les voyageurs qui ont été en Suisse en ont pu rencontrer un grand nombre à Schaffhouse. Plusieurs des maisons de Nuremberg ont d'ailleurs un intérêt historique. Voici celle de Hans Sachs le cordonnier : voici celle d'Albert Durer non loin de laquelle s'élève la statue du grand artiste en attendant qu'un musée spécial soit consacré à recueillir ses œuvres ou leur reproduction ; en voici une autre qui perpétue, comme la ruine d'Heidelberg, des souvenirs peu glorieux pour la France ; sur la façade on lit :

Ici demeurait Johann Palm
qui tomba victime de la tyrannie de Napoléon
en juin 1806.

C'était un pauvre diable de libraire que Napoléon fit fusiller comme coupable d'avoir publié des pamphlets contre la domination française. L'Allemagne n'a pas oublié cet humble martyr ; Napoléon sans doute ne l'oublia pas dans la solitude vengeresse de Sainte-Hélène.

Le Burg ou château, que l'on atteint après avoir dépassé la maison d'Albert Durer est le plus ancien monument de Nuremberg : bâti par l'empereur Konrad au onzième siècle, souvent habité par ses successeurs, il a été réparé en 1854 par le roi Max : la municipalité de Nuremberg en a fait don à la famille royale, qui n'use pas souvent du droit d'y résider. C'est un lourd entassement de massives bâtisses, d'appartements meublés à l'ancienne mode et ornés de vieilles peintures allemandes. Dans la première cour se dresse un vénérable tilleul que l'impératrice Cunégonde aurait planté au XIme siècle.

Sur les murs on signale une empreinte de deux pieds de cheval qui naturellement ont leur légende. Un chevalier accusé de brigandage et condamné à être pendu — il y a de cela bien longtemps — demanda comme suprême faveur la permission de faire à cheval un tour sur le rempart. Tout à coup il piqua des deux et franchit le fossé. *Credat Judæus Apella*! Près de l'entrée du château une salle voûtée renferme une agréable collection d'instruments de torture et une petite bibliothèque consacrée à ce bel art : les tenailles, les poinçons, les chevalets ne laissent rien à désirer. D'autres instruments se trouvent au *Musée germanique*. Cette importante collection appartient moins à Nuremberg qu'à l'Allemagne tout entière, et ce n'est pas le lieu d'en faire ici la description. Nuremberg est elle-même le plus curieux des musées : on ne peut regretter qu'une chose, c'est que les modes nouvelles, en y pénétrant, établissent un contraste frappant entre le costume des habitants et la physionomie de la ville. Mais il n'est, hélas ! rien de parfait en ce monde. Remercions l'intelligent patriotisme des Nurembergeois d'avoir si bien conservé à leur cité son aspect primitif.

Nuremberg est notre dernière station avant d'entrer en Bohême : peut-être trouvera-t-on qu'elle nous a retenus bien longtemps ; mais pour comparer les peuples il faut bien les étudier : et que de temps ne resterions-nous pas encore à Nuremberg si à côté de son passé nous voulions examiner son état présent. C'est l'une des villes les plus riches et les plus industrieuses de l'Allemagne : dans toute l'Europe orientale, certaines marchandises (la quincaillerie notamment) sont désignées sous le nom d'*articles de Nuremberg*. C'est la grande fabrique de jouets d'Allemagne ; c'est de là que partent ces légions de soldats de plomb qui, chaque année, inondent nos magasins. Prague nous réserve bien d'autres surprises !

IV

Une plaine riche en houblonnières et en sapinaies s'étend de Nuremberg jusqu'aux montagnes du Bœhmerwald. Furth est la dernière station bavaroise. C'est là qu'on rencontre la douane autrichienne et le bureau des passeports, assez inclément jadis, aujourd'hui plus commode. Au riant blason de l'écusson bavarois (blanc et bleu) succèdent les lugubres cou-

leurs de l'empire autrichien, le jaune et le noir. Au-dessus de l'aigle bicéphale se dressent partout les deux lettres sacramentelles K. K. C'est l'abréviation des deux épithètes *Kaiserlich*, *Kœniglich*, impérial et royal : il n'est si mince débit de tabac où elles ne figurent : la Hongrie triomphante les a récemment effacées de ses monuments. Les peuples de la *Cisleithanie*, obligés de les garder, se dédommagent en faisant sur l'assonance des deux lettres un jeu de mots rabelaisien que mes lecteurs auront peut-être le bon goût de ne pas deviner.

Furth est situé auprès de cette chaîne de montagnes qui dessine le contour de la Bohême. Au sortir de la station, on traverse un court tunnel : le train gagne le versant oriental de la montagne, et en longe les flancs plantés de bouleaux et de sapins. Comme la Forêt-Noire, le Bœhmerwald demanderait à être parcouru à pied. La ligne de partage des eaux se trouve entre deux villages qui portent tous deux le nom de Kubitz : deux ruisseaux prennent leur source entre ces deux villages; l'un descend vers la Bavière et appartient au bassin de la mer Noire : l'autre descend en Bohême et appartient au bassin de la Baltique. Encore quelques minutes et nous voici sur le terrain Slave : aux accents gutturaux de l'allemand succèdent des accents chuintants qui appartiennent à un tout autre ordre phonétique. Le type germanique ne disparaît pas des wagons, le chemin de fer étant chose cosmopolite. Mais à côté de lui le type tchèque apparaît. Ce qui frappe peut-être le plus dans ce type c'est la profondeur du regard : le trait distinctif du costume c'est la czamara, sorte de redingote à brandebourgs, et l'horreur du chapeau nommé *cylinder*. Nous l'avons déjà constatée à Agram. La plupart des Tchèques portent une sorte de toque appelée *tchepitchck*. Si superficiel que soit le voyageur français et et quelle que soit son ignorance des langues, il ne lui faudra pas grande attention pour constater qu'il est entré chez un peuple nouveau. Désormais nous ne retrouverons plus en allant vers l'est de pays purement allemands. De Furth à Prague, de Prague à Olmutz, d'Olmutz à Cracovie la langue tchèque parlée par cinq millions d'habitants ne cessera de se faire entendre jusqu'au point où elle cède la place à l'idiome polonais.

Du reste jetons un coup d'œil autour de nous : nous trouverons l'histoire de la nation tchèque partout écrite comme nous avons rencontré l'histoire de l'Allemagne à Heidelberg ou à Nuremberg. La première station bohême est Taus : ce mot et une corruption de l'ancien tchèque *Tuhost* forteresse :

elle s'appelle aujourd'hui en tchèque Domazlice. Cette ville fort ancienne s'élève à l'entrée du seul défilé par où les Allemands pouvaient de Bavière entrer en Bohême : c'est une des clefs du royaume : elle était le centre des postes militaires préposés par les rois à la garde de la frontière. Au début du quinzième siècle, Taus se déclara avec transport pour les doctrines hussites; elle arbora l'étendard du calice. Aussi en 1431, quand la grande croisade germanique envahit la Bohême hérétique Taus subit un siége qu'elle soutint héroïquement. Les *Taborites* arrivèrent à son secours et obligèrent les croisés allemands à décamper; les habitants se jetèrent sur les fuyards et firent un grand butin. Pendant longtemps ils montrèrent le costume et la croix que le cardinal Julien avait abandonnés sur le champ de bataille. Taus fut pendant longtemps le siége d'un commandement militaire *sui generis*. Le prince Bretislav Ier, à la suite d'une expédition en Pologne, transporta une partie de ses prisonniers à l'extrémité occidentale de la Bohême et les chargea de veiller à la sûreté de la frontière. Ils devaient la garder des invasions allemandes et faire de perpétuelles patrouilles le long du Bœhmerwald. On les appela les *Chodove*, c'est-à-dire les marcheurs (du verbe *choditi*, marcher). Ils subsistèrent comme corporation jusqu'au dix-septième siècle. Les rois de Bohême leur avaient garanti de nombreux priviléges; ils ne reconnaissaient pas d'autre chef que le roi et choisissaient eux-mêmes les juges qui décidaient leurs procès. Ces priviléges excitèrent à diverses reprises la jalousie des seigneurs du voisinage. Après la bataille de la Montagne-Blanche ces priviléges leur furent retirés, et un certain baron de Lamingen, un de ces nouveaux venus qui s'étaient abattus sur la Bohême vaincue, comme les corbeaux sur les cadavres, se mit à accabler les *Chodove* de corvées et de vexations de toute espèce. Ils se plaignirent à l'empereur roi de Bohême, invoquant leurs anciens priviléges. On leur répondit par une fin de non recevoir. Mais il arriva qu'en 1623 l'empereur, allant de Ratisbonne à Prague, dut passer par le pays des *Chodove*. Ceux-ci l'attendirent rangés sur la grand'route drapeau en tête. Leurs chefs tenaient à la main, déployés, les parchemins qui constataient leurs droits. L'empereur eut peur à la vue de cette masse d'hommes à l'air martial, et envoya son chambellan en avant pour savoir ce qu'ils voulaient; ils répondirent qu'ils réclamaient la confirmation et le maintien de leurs priviléges; qu'ils priaient l'empereur de vou-

loir bien apposer sa signature sur leurs parchemins. « Mes braves gens, répliqua le chambellan, cela ne saurait se faire sur la grand'route. — Qu'à cela ne tienne, répondirent les *Chodove*, nous avons apporté une plume et de l'encre. » Le chambellan alla rapporter la chose à son maître ; l'empereur fit venir le chef des *Chodove* et lui remontra que la signature royale ne valait rien sans le sceau royal ; en conséquence il le priait de venir le retrouver à Vienne muni de ses parchemins. Les *Chodove* envoyèrent en effet leurs représentants à Vienne, mais on leur répondit que leurs priviléges étaient périmés par la rébellion de la Bohême. Puis comme les *Chodove* appartenaient à la secte des *utraquistes* qui communiaient sous les deux espèces, le pieux baron de Lamingen les fit, à l'aide de missions bottées, rentrer dans le chemin de la vraie foi. Pour le remercier de ce beau zèle, l'empereur lui vendit les *Chodove* en 1628 moyennant la somme de 60,000 florins. Les pauvres gens eurent beau réclamer à la cour de Vienne, on mit leurs envoyés en prison. Pourtant ils ne se découragèrent pas. On les voit réclamer encore en 1652, en 1668, en 1688. Pour se débarrasser d'eux, en 1692 on décapita leurs principaux chefs. Ils durent se taire ; peu à peu ils se fondirent avec le peuple environnant dont ils ne se distinguent plus aujourd'hui que par quelques particularités de langage, et par leur belle stature.

Le long du Bœhmerwald s'étend une région agreste, sauvage, la région des forêts, la Schumava que l'on considère comme une des plus pittoresques de la Bohême. Puis le chemin de fer longe les bords de la Radbuza ; le train glisse entre le lit de la rivière et des collines grises, d'aspect mélancolique. Il suit pendant quelque temps la ligne de démarcation des populations germaniques et slaves ; à votre droite on parle allemand, à votre gauche on parle tchèque. La première station importante est celle de Pilsen, en tchèque Plzen. Les délicats seront peut-être choqués de cette agglomération de consonnes, mais je leur ferai observer que les lettres *l* et *r* très-fréquentes en Bohême renferment elles-mêmes une voyelle qui ne s'écrit pas, mais se prononce. *Plzen — Pelzen*. Les orientalistes qui ont étudié l'hébreu comprendront aisément ce phénomène.

A Pilsen tous les voyageurs se précipitent vers le buffet pour y goûter l'excellente bière qui est un des produits les plus remarquables de la cité. La bière de Pilsen égale, si elle ne les surpasse, celles de Vienne et de Munich. Il s'en fait dans l'em-

pire autrichien une consommation considérable. Bon an, mal an, on en brasse cent mille tonneaux environ et on l'exporte jusqu'en Turquie. Mais l'histoire de Pilsen m'intéresse plus que sa bière. C'était jadis une des villes fortes de la Bohême. Dans les guerres des Hussites, elle tomba de bonne heure aux mains des catholiques dont elle embrassa la cause. Ce fut la seule ville tchèque qui ne défendit pas le hussitisme. Ce rôle lui valut les sympathies de l'Empire et du concile de Bâle. Ses habitants furent affranchis de tous droits dans toute l'étendue du royaume et du Saint-Empire et autorisés à en percevoir sur les voyageurs qui traversaient leurs villes. Ils avaient pris un éléphant de guerre dans le camp des Taborites : ils furent autorisés à le mettre dans leurs armes. Pilsen a aujourd'hui environ 18,000 habitants; c'est, avec Reichenberg, la seconde ville du royaume. Le plus remarquable de ses monuments est l'église de Saint-Barthélemy, curieux échantillon du style gothique en Bohême. Le portail était jadis orné de deux tours dont l'une fut détruite au seizième siècle par un incendie. Elle possède une admirable statue de la Vierge qu'une dévotion barbare a couverte, hélas! d'ornements ridicules. L'hôtel de ville date du quinzième siècle. Pilsen est une ville de commerce et d'intelligence. Un fait curieux à constater c'est le progrès que la population tchèque a fait dans cette ville depuis plusieurs années. Pilsen a un théâtre : pendant longtemps la langue allemande étant, disait-on, l'idiome cultivé (kultursprache), ce théâtre fut occupé par une troupe allemande. Puis elle dut un beau jour alterner avec une troupe tchèque; enfin la troupe tchèque est restée seule maîtresse du théâtre. Nous avons déjà signalé un fait analogue en Croatie. Ajoutons une chose, c'est que Pilsen a une troupe d'opéra.

Après Pilsen vient Rokytsany, patrie du célèbre théologien Jean de Rokytsany. Rokytsany soutint de longues luttes avec sa voisine orthodoxe Pilsen. Aujourd'hui les deux villes ne rivalisent plus entre elles que de patriotisme. Jusqu'en 1756, le clocher de l'église de Sainte-Marie-aux-Neiges fut surmonté d'un calice, symbole des utraquistes. Dans le lointain, on aperçoit les deux châteaux en ruines de Zebrak et Tocznik. Le dernier servait de prison, mais c'était une prison *sui generis*. Les mauvais ménages y étaient renfermés jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé dans l'isolement du tête à tête le moyen de se raccommoder. Chez nous un établissement de ce genre ne désemplirait pas.

Toute la population des communes environnantes jusqu'à Horzovitz vit de l'industrie cloutière. Quand je dis *vit*, c'est une façon de parler. Le vrai est qu'elle n'en meurt pas. Je ne sais ce que gagnent aujourd'hui les cloutiers d'Horzovitz, mais ce que je sais bien c'est qu'il y a trois ans environ leur salaire était de douze sous par jour. Ils demandèrent une augmentation qui leur fut refusée. Ils se mirent en grève, et une collision finit par éclater entre eux et les patrons dont quelques-uns furent maltraités. Or, il se trouva que ces patrons étaient des juifs. Deux jours après les journaux de Vienne dénonçaient les Tchèques à l'Europe comme le plus intolérant et le plus barbare de tous les peuples. En règle générale, il faut se défier des journaux de Vienne quand ils parlent des peuples non allemands de l'empire. Mais ce n'est pas seulement des journaux de Vienne qu'il faut se défier. Récemment, tandis qu'à la suite de manifestations politiques l'état de siége était proclamé en Bohême, ce pays fut le théâtre des exploits de la police autrichienne. Dans une petite ville du Nord, et située près de Sadowa, Horsits (et non pas Horzovitz), il se trouva que la moitié de la population mâle se trouvait, *pour raisons politiques*, sous le coup de poursuites judiciaires. Le *Siècle* releva ce fait monstrueux qui contrastait si singulièrement avec le libéralisme tant vanté de l'Autriche. Un autre journal, le ***, jugea nécessaire de remettre en lumière l'histoire très-ancienne de la grève et se plut à embrouiller *ad majorem veritatis et Austriæ gloriam* la grève des pauvres cloutiers de 1867 avec les meetings d'Horsits, à la date de 1868. Et voilà comment dans une certaine presse française on écrit l'histoire. Musset disait : ignorant comme un maître d'école; ne pourrait-on pas dire en bien des circonstances : *ignorant comme un journaliste*? A combien de nos publicistes ne pourrait-on pas appliquer l'histoire de Socrate et Glaucon si finement racontée par le bon Rollin? Mais ceci nous entraînerait trop loin; et nous apercevons déjà à gauche de la voie ferrée le château de Karluvtyn dont la masse quadrangulaire se détache fièrement sur le paysage. L'édifice disparaît, caché par les collines, puis il reparaît tout à coup. Arrêtons-nous ici, voici l'un des plus illustres monuments de la Bohême, l'un des plus vénérables représentants de son passé.

« Oh! quel admirable spectacle s'offre aux regards étonnés!
« Quelle gigantesque forteresse s'élève là-haut si fière, si in-
« timement scellée au rocher gris que le rocher semble u
« château et le château un rocher. Comme au loin une cein-

« ture de murs crénelés enveloppe la tête de la montagne, « tantôt montant vers les cieux, tantôt s'abîmant vers les pro« fondeurs de la roche! Comme elle domine fièrement la noble « demeure! Comme la tour commande avec majesté! Comme « ils rient affectueusement les grands arbres verts qui s'élan« cent des noires saillies de la muraille! Maintenant le rayon « de midi tombe sur l'édifice et les hautes lucarnes étincel« lent, les fenêtres rayonnent de flammes! O merveilleux « spectacle! »

Ainsi s'exprime Ebert, un poëte allemand qui a consacré quelques-uns de ses chants à célébrer les souvenirs de la vieille Bohême!

Le château de Karluv Tyn ou Karlstein a eu pour fondateur l'empereur Charles IV, roi de Bohême, dont le souvenir est aussi cher aux Tchèques qu'il est peu sympathique aux Allemands. La première pierre en fut posée en 1348 : détail important, ce fut à un architecte français, Mathias d'Arras, qu'en fut confiée l'exécution. Elevé en France, Charles IV avait pour nos compatriotes une affection toute particulière. Il fonda l'Université de Prague sur le modèle de celle de Paris. Il transporta de Bourgogne en Bohême des vignes qui produisent encore aujourd'hui des vins estimés. Le château devait être tout ensemble un séjour de villégiature où le souverain viendrait se retremper dans la méditation et une forteresse où il garderait les joyaux de la couronne et les reliques auquelles il tenait le plus. Une situation romantique sur une roche nue entourée d'un cercle de collines répondait à cette double destination. La proximité de Prague, la capitale du royaume, ajoutait encore à ces avantages. Vingt-deux chevaliers étaient préposés à la garde du château. Un d'entre eux faisait toutes les nuits des rondes sur le rempart extérieur en criant :

Dale od hradu, dale
At nespotka nestesti nenadale.

Ce qui veut dire en bon tchèque :

Loin du château, loin
De peur que tout à coup il ne vous arrive malheur.

La consigne était sévère : un des gardiens ayant manqué sa ronde fut condamné à mort par le commandant Joachim de

Kolowrat. Quatre chapelles avaient été construites dans le château. Trois d'entre elles gardaient les joyaux de l'empereur ; la quatrième, dite chapelle de l'Assomption, servait à la célébration des offices divins : chapelle collégiale, elle avait un doyen et quatre chanoines. Par respect pour les reliques, aucune femme ne devait passer la nuit dans cet asile religieux et guerrier. La chronique scandaleuse, cette inséparable compagne des cours, n'eut rien à voir dans les premiers siècles de Karluw-Tyn. L'impératrice, elle-même, n'entrait pas dans le sanctuaire. L'empereur avait fait construire pour elle un petit château appelé Karlik (le petit Charles). Plus tard ces mœurs sévères s'adoucirent. Voyez plutôt les Mémoires de Bassompierre : il y raconte plaisamment les divertissements que lui offrit son séjour à Prague en 1604. Il y avait connu le *bourggrafe* de Karlstein, un certain Preschetoris (?). Il devint amoureux de la quatrième fille de ce personnage, Mlle Esther de Bechin. Le bourggrafe l'invita à venir passer le carnaval à Karlstein :

« Nous y trouvâmes, dit Bassompierre, plus de vingt dames parmi lesquelles il y en avait de très-belles, et ne faut pas demander si nous fûmes bien reçus des filles du logis, mais principalement de la mienne qui fut ravie de me voir, et moi aussi; car j'en étais extrêment amoureux, et puis dire que de toute ma vie je n'ai passé des journées plus agréables ni ne les employai mieux que je fis celle-là. Ce fut une fête perpétuelle, étant perpétuellement à table ou au bal *ou en autre meilleure occupation*...

« Après le carnaval passé, nous nous en revînmes à Prague avec grand regret d'elle et de nous, mais avec grande satisfaction de notre petit voyage. Ma maîtresse me promit qu'elle viendrait bientôt à Prague; mais, comme son père retomba malade, elle ne le put, mais elle me fit venir déguisé à Karlstein, où je fus cinq jours et six nuits caché en une chambre près de la sienne, au bout desquels je revins à Prague. »

Bassompierre oublia vite cet amour éphémère. Il en aura bien d'autres encore à nous conter. Curieuse nature! Pas un mot dans ses mémoires des beautés artistiques ou pittoresques de la Bohême. Histoires de ripaille, aventures de femmes, intrigues de cour, voilà ce qui l'occupe. Véritable contemporain du Béarnais, *ayant le triple talent de boire, de battre, et d'être un vert-galant.*

Le sang a plus d'une fois rougi les épaisses murailles de Karlstein. C'est là que furent, en 1397, égorgés quatre con-

seillers du roi Wenceslas (Vaclav) soupçonnés de trahison envers leur souverain. Plus tard, en 1422, quand les Etats de Bohême, révoltés contre Sigismond de Luxembourg, eurent confié le trône au prince lithuanien Korybut, ils assiégèrent le château espérant y trouver la couronne royale qu'ils voulaient poser sur la tête du nouveau souverain. Cette fois les assiégeants avaient de l'artillerie, des canons en métal de cloche, des boulets en pierre : le château en souffrit moins que les assiégeants qui voyaient leurs engins éclater à tous moments. Le siége dura six mois, et le château ne fut pas pris : plus tard un incendie y éclata, qui ne fit que de médiocres ravages.

Au dix-septième siècle, Rodolphe II embellit Karlstein à sa façon, en mutilant et badigeonnant ce qui n'était pas au goût du jour. En 1622, les archives et les joyaux de l'Etat furent transportés à Prague. Pendant la guerre de Trente-Ans les Suédois ravagèrent le château (1648). Pendant les deux siècles suivants, durant la longue misère de la Bohême vaincue par les Habsbourgs, il tomba en ruine et ne fut réparé qu'au début de ce siècle par l'empereur Ferdinand. Aujourd'hui, dépouillé de sa splendeur, il excite encore l'intérêt des patriotes et des archéologues.

Après avoir franchi les portes des deux enceintes, on pénètre dans une cour où sont les logements des gardiens. Dans cette cour, on montre un puits creusé dans le roc à une profondeur d'environ 300 pieds, et dont on tire l'eau à l'aide d'un *tread-mill.* On franchit une troisième porte et l'on entre dans l'intérieur du château lui-même. L'on rencontre une série de salles et de chapelles, aujourd'hui nues et dévastées, mais qui témoignent encore de leur antique splendeur. Dans la chapelle de l'Assomption apparaissent encore quelques peintures à moitié effacées, débris d'un art jadis florissant. La Bohême, bouleversée par les luttes des Hussites et de la guerre de Trente-Ans, pillée tour à tour par les Allemands et les Suédois, a vu la plupart de ses œuvres d'art détruites, dispersées, vendues. Aussi est-il bon de recueillir avec soin tous les faits qui prouvent que ce noble pays connaissait lui aussi la culture des arts plastiques.

En 1345 l'empereur Charles IV, le fondateur de Karluv-Tyn avait établi une confrérie de peintres : confirmée par ses successeurs, cette confrérie ou corporation était exclusivement slave. Les privilèges, lettres, etc., qui les concernent sont, jusqu'à l'année 1678, rédigés en langue tchèque. Les Al-

lemands ne pénétrèrent dans cette confrérie qu'à partir de la grande persécution religieuse de la guerre de Trente-Ans. Mais avant l'organisation de cette confrérie il existait déjà des peintres dont quelques œuvres ont été en partie conservées. Un écrivain tchèque, M. Vysek, calcule qu'il n'existe pas en Bohême moins de quatre-vingts manuscrits enluminés. Quant aux tableaux et fresques, il n'en compte pas moins de quatre cents antérieurs à l'époque de Van Dyck. Des témoignages dignes de foi attestent qu'au douzième siècle les églises de Prague et des environs étaient déjà ornées de peintures dont malheureusement il ne reste plus de traces. On a conservé les fresques d'une chapelle romane à Znaïm, en Moravie. L'une d'entre elles représente la naissance du Christ. Le peintre a cru devoir donner des auréoles au bœuf et à l'âne de la crèche : une peinture plus ancienne représente le laboureur Premysl recevant les messagers de la princesse Liboucha. Pour en revenir aux peintures de Karlstein, elles ont déjà été à plusieurs reprises l'objet d'études sérieuses. Avant d'être restaurées, en 1842, elles étaient méconnaissables, et on les a sévèrement traitées, puis on s'est mis à les admirer en déclarant qu'elles étaient l'œuvre d'une colonie de peintres allemands égarés alors en Bohême. Mais il ne paraît nullement prouvé qu'il y ait eu alors en Allemagne une école allemande à laquelle la Bohême ait emprunté des artistes. Il faut reconnaître que les peintres en question, Dietrich de Prague, Kunts, Wurmeser ont des noms germaniques. S'ils sont Allemands d'origine, c'est en tout cas à Prague qu'ils auront appris la peinture. Or, les archives de Karlstein nous ont conservé un précieux document : c'est un acte de donation d'un domaine fait à Dietrich par Charles IV et signé par ce peintre. Cet acte est en *langue tchèque*. S'il se fût agi d'un peintre allemand, l'acte n'eût-il pas été rédigé en sa langue? Il y a encore un autre artiste que l'on a voulu rattacher à l'école germanique. C'est Thomas de Mutina. Il est aujourd'hui démontré que c'était un peintre italien de Modène. Charles IV, dans ses voyages, l'avait rencontré à Trévise et, charmé de son talent, l'avait emmené avec lui pour décorer son séjour favori. Mais l'œuvre capitale est celle de Dietrich ou Théodore, de Prague; c'est une suite de portraits de saints ou de rois peints sur fond d'or et enrichis à la manière byzantine d'or et de pierres précieuses. Ils ornent les murs de la *chapelle de la Croix*. Le procédé de peinture est celui-ci : on dessinait sur un fond de gypse collé à

la détrempe; on peignait les *ors*; on appliquait les pierres précieuses ou les lames de métal; enfin venait la peinture proprement dite. Un vernis excellent préservait l'œuvre des injures du temps. Certaines peintures sont monochromes : ce sont les plus belles. Les critiques les comparent aux œuvres italiennes contemporaines, en exceptant toutefois celles du grand maître Giotto. Les figures peintes dans les tons gris de l'école byzantine sont des types slaves. Du reste, les relations que la Bohême avait créées avec Constantinople peuvent, dans une certaine mesure, expliquer cette influence byzantine.

Au douzième siècle, à la suite d'une guerre entre les Grecs d'une part, les Hongrois et les Tchèques de l'autre, la fille d'un prince Bohême avait épousé le neveu de l'empereur grec, et le prêtre qui avait accompagné à Constantinople la royale fiancée avait rapporté de cette ville un grand nombre d'objets d'art.

La décoration de la chapelle de la Croix était d'une rare magnificence : c'est elle qui renfermait les joyaux de la couronne. Partout où il essayait de se fixer l'œil ne voyait qu'or et pierreries. Les murailles en était incrustées; le plafond figurait le ciel avec un fond d'azur et des étoiles en or; cent trente-trois tableaux ornaient les lambris; treize cent trente cierges éclairaient le sanctuaire; il était caché par une grille d'or que l'empereur seul avait le droit de franchir. La chapelle était fermée par quatre portes munies de dix serrures. Mon guide, un Tchèque patriote, me rappelait ces richesses en soupirant, puis il me racontait les légendes du lieu. Cette tête de crocodile avait été trouvée dans la Berounka; suivant la tradition elle appartenait au dragon que combattit saint Georges. Dans cette chambre était un lit de bois délicatement sculpté, où couchait l'empereur Charles IV; en 1619, les troupes anglaises, venues au secours de Frédéric, roi de Bohême, occupèrent le château de Karluv-Tyn; leur chef voulut dormir dans la couche auguste, mais des mains invisibles chassèrent l'imprudent qui avait osé profaner la majesté du souvenir. Aujourd'hui le lit, enlevé par les Autrichiens en 1800, est au palais de Laxembourg.

La chapelle de la Vierge et celle de sainte Catherine ont aussi leurs reliques artistiques. Les murs de cette dernière sont littéralement incrustés d'agates et d'améthystes. On y montre deux flambeaux gothiques, dons du roi de France, deux bancs de bois sculptés, paraît-il, de la main même du

roi Charles IV. C'est là que le roi de Bohême, empereur d'Allemagne, aimait à se retirer pour méditer. Par une ouverture percée dans le mur, on lui passait les papiers d'État et les aliments. Une pâle lumière filtre à peine à travers les vitraux.

La chapelle de la Croix est située au sommet de la tour quadrangulaire qui domine l'ensemble du château. Du sommet de cette tour, la vue n'aperçoit que les collines environnantes; c'est dommage qu'elle ne puisse s'étendre jusqu'à Prague : on comprendrait alors la piété qui anime les Tchèques envers sa mémoire. C'est lui, me disait mon guide, qui, là-bas, sur les hauteurs du Hradschin, a bâti la cathédrale de Saint-Vit; c'est lui qui a jeté sur la Moldau ce pont que l'Europe nous envie; c'est lui qui éleva notre Université. On pourrait dire de lui avec un de vos poëtes :

Dans les murs, hors des murs, tout parle de sa gloire.

Que les Allemands le décrient, c'est leur droit; mais qu'ils ne nous contestent pas celui de le bénir et de vénérer sa mémoire. — Charles IV fut en effet un des meilleurs princes de la Bohême; bien qu'il n'appartînt à la nation tchèque que par sa mère, il aimait l'idiome slave et, dans sa *bulle d'or*, il recommandait aux électeurs de l'apprendre.

De Karlstein à Prague les souvenirs historiques ou légendaires abondent. Là-bas, entre de grandes roches escarpées, s'étend, à l'ombre d'arbres séculaires, la poétique vallée de Saint Yvan.

C'était, selon la tradition, le fils d'un prince de Croatie. Chassé on ne sait pourquoi du palais de ses pères, il s'était retiré en Bohême, il vivait dans une grotte en compagnie d'un cerf apprivoisé. Un jour, dans une chasse, le prince Borzivoï, le premier duc chrétien de la Bohême, poursuivit le cerf jusqu'à la grotte du solitaire. Le prince et sa femme, la pieuse Ludmila attirèrent le saint homme dans leur château de Tetin, mais il préféra retourner dans sa retraite où les païens le massacrèrent. Le duc fit ériger en son honneur une chapelle qui devint un lieu de pèlerinage encore fréquenté aujourd'hui. Un couvent de bénédictins s'établit plus tard auprès de la chapelle. C'est aujourd'hui un château.

Nous venons de nommer sainte Ludmila. C'est la sainte nationale de la Bohême, la patronne du peuple tchèque. Elle joue dans son histoire le même rôle que sainte Clotilde dans

la nôtre. Son souvenir, cher au peuple, vit encore dans le village de Tetin. Racontons sa légende. Je ne sais rien de charmant comme des ruines auxquelles la légende s'attache. Ici, d'ailleurs, la légende touche de bien près à l'histoire.

Suivant la tradition, vers le septième ou le huitième siècle régnait en Bohême le prince Krok. Il avait sa résidence près de Prague dans le château du Vychegrad. Il laissa trois filles, Kacha, Teta et Liboucha ; Kacha, versée dans la connaissance de la nature, habile en l'art de guérir, magicienne renommée; Teta, savante dans l'art de la religion et douée du don de prophétie; Liboucha qui régna sur son pays et qui, par son mariage avec le laboureur Prsemysl, fonda la dynastie des Premylslides. C'est Teta qui a donné son nom au bourg de Tetin.

Mais un souvenir plus vénéré se rattache à ce petit village; sur une hauteur, quelques débris de murailles, un coin de fossé mal comblé indiquent la place où s'élevait naguère le château des princes de Bohême. C'est dans ce château que fut assassinée, martyre de sa foi, la princesse Ludmila. Elle avait été baptisée avec son mari, Borzivoï, par le grand apôtre Méthode. Mais leur conversion n'avait pas entraîné celle du peuple tout entier et le paganisme avait gardé de nombreux partisans. Le prince Borzivoï avait laissé deux fils, Spitihniev et Vratislav qui moururent de bonne heure. Vratislav avait épousé une princesse païenne, Drahomira qui lui avait donné plusieurs enfants : l'aîné, Vaclav, élevé chrétiennement par sa grand-mère Ludmila, n'avait encore que dix-huit ans à la mort de son père. Drahomira s'empara du pouvoir ; ambitieuse et cruelle, elle vit dans l'influence de l'aïeule Ludmila une dangereuse concurrence. Pour se soustraire à sa haine, la pieuse princesse se retira dans le château de Tetin : la jalousie et la haine de sa bru la suivirent. Un jour des hommes armés pénétrèrent dans le château et étranglèrent la pieuse princesse avec son propre voile. On montre encore dans la cathédrale de Prague le lourd anneau de bronze auquel elle s'était cramponnée en se débattant contre les bourreaux. Plus tard, le palais où ce meurtre s'était accompli fut transformé en une église sous le vocable de Saint-Michel. En descendant de Tetin vers Prague, nous rencontrons encore plus d'un souvenir historique et légendaire. Ce chemin que vous voyez là-bas dans le rocher a été fait par les Français en 1741, lors de la guerre de la Succession. Cette montagne s'appelle Dievin ou la Montagne des Vierges.

Là, avant le règne de Ludmila, à la mort de la sage princesse Liboucha, une guerre éclata entre les deux sexes. Une amie de Liboucha, Vlasta, réunit les femmes, leur apprit le maniement des armes et l'exercice du cheval; en face de la forteresse du Vychegrad elles élevèrent la forteresse des Vierges, Dievin. Elles furent bientôt assiégées dans leur forteresse, et les fortes amazones durent se soumettre de nouveau à la loi conjugale. Vraie ou fausse, cette tradition joue un grand rôle dans l'histoire du moyen âge.

Un peu au-dessous des ruines de Dievin, s'ouvre une vallée qui conduit à la grotte de saint Procope; cette grotte a pour nous un intérêt spécial. Elle rappelle des souvenirs qui intéressent tout ensemble le philologue slave et l'historien français. Au onzième siècle, sous le règne du prince Oldrich, vivait dans cette grotte un ermite appelé Procope : « Que m'importe, direz-vous, l'ermite Procope et le prince Oldrich. » — Patience, et vous verrez que nous allons revenir en pleine France.

Or, ce moine Procope devenu confesseur du prince, commença et acheva en 1039, grâce aux libéralités du souverain, un monastère dont il devint abbé et qu'il soumit à la règle de saint Benoist. La liturgie slave fut adoptée par le monastère; ce monastère s'appelle le monastère de Sazava; or, parmi les manuscrits de ce monastère, il en est un qui avait été, suivant la tradition, écrit par saint Procope dans sa grotte solitaire. Au seizième siècle, il tomba aux mains du cardinal de Lorraine qui le donna à la cathédrale de Reims en l'année 1574. Le clergé de Reims, peu compétent en paléographie slave, prit le manuscrit indéchiffrable pour un évangile syriaque, lequel aurait appartenu à saint Jérôme. Et pour honorer cette précieuse relique, on fit prêter serment aux rois de France sur le précieux manuscrit. Egaré pendant la Révolution, retrouvé depuis, le *Texte du Sacre* (c'est ainsi qu'on le nomme) a été publié en une splendide édition aux frais de l'empereur de Russie. Le proverbe banal *habent sua fata libelli* n'a jamais trouvé plus étrange et plus juste application.

Mais nous voici enfin arrivés à Prague, à la grande joie du voyageur et peut-être aussi du lecteur.

LOUIS LEGER.

LA TRAITE DES PELLETERIES

EN AMÉRIQUE

Depuis les dix-huitième et dix-neuvième siècles, le commerce des pelleteries a singulièrement décrû, en Amérique, comme en Europe. Malgré la magnificence et la rareté de quelques-uns de ces articles, qui y captivaient l'attention des connaisseurs, l'Exposition de 1867 nous a démontré, une fois de plus, combien les fourrures sont tombées dans l'estime publique. Chose frappante ! le goût s'en est émoussé en même temps que leur prix baissait et que diminuaient les races animales auxquels nous les empruntons. L'explication de cette apparente anomalie est dans le perfectionnement et le bon marché des tissus. La fourrure est de civilisation primitive ; la fabrication des étoffes appartient tout entière aux civilisations raffinées. Si belle et si soyeuse qu'elle soit, une peau de bête ne vaut et ne vaudra jamais, pour la commodité et pour le confortable, une couverture de laine, de soie ou de coton bien ouatée, piquée, capitonnée.

D'ailleurs, elles ne nous attirent plus guère les aventureuses, mais rudes professions de trappeurs, coureurs des bois, voyageurs, batteurs d'estrade, dont nos pères faisaient si grand cas. Ne sommes-nous pas trop délicats, trop timides, trop amoureux des douceurs du logis ? Quelques années encore et la traite des pelleteries sera passée à l'état légendaire, comme ceux qui l'alimentent.

Le castor s'en va ; la martre également ! et le rat musqué !

et le vison! et la loutre! et le cygne! et le bison! J'allais oublier la royale hermine. Ne disparaît-elle point, elle, à son tour? Si abondante, jadis, en notre France, et principalement en notre Bretagne, qui lui avait donné place première sur son blason, à peine l'y rencontrez-vous vivante maintenant. De vrai, il lui fut fait une guerre rude, abominable. Déjà, sous Charles V, content les chroniqueurs, on employait pour un grand manteau 300 martres, dos ou côté; 600 petit-gris pour robe de cérémonie; 2,700 ventres de menu vair, pour une robe à relever de nuit; 2,700 dos de menu vair, pour la cloche; jusqu'à 900 ventres pour le surcot clos, le surcot ouvert, id.; le chaperon 600 ventres, 700 ventres, 900 ventres... Que de victimes, bon Dieu! pour la parure d'un seul homme! Il faut dire que messieurs les Pelletiers formaient alors la quatrième Corporation des marchands de Paris; il faut dire aussi que, trois cents ans plus tard, ils étaient montés au premier rang et qu'ils cédèrent ensuite leur droit de « primogéniture » à messieurs les Drapiers.

Mais cela justifie-t-il l'extermination des animaux à fourrure, pratiquée, à cette époque, dans l'Europe occidentale et méridionale, comme elle l'est malheureusement de nos jours, en Amérique? Se souvient-on assez que nous avons possédé le castor, au beau milieu de la France? Près de Paris, vers le temps de César, il construisait encore ses ingénieuses demeures. N'est-ce pas de lui que la petite rivière de Bièvre prit nom? *Bièvre* appelait-on, au siècle dernier encore, chez nous, et *Beaver* appellent toujours les Anglais, ce maître charpentier-maçon. *Castor* n'a été que le baptême infligé au noble quadrupède par une erreur populaire, brutale. Enfin, le voici rare maintenant. Détruit à peu près en Europe, férocement pourchassé en Amérique, il n'aura plus de postérité dans un âge peu éloigné assurément. C'est par milliers qu'il *cabanait* naguère aux environs de New-York, de Montréal et de Québec. Présentement où est-il? Plus aux Etats-Unis, sauf sur les territoires impeuplés, ou à quelques centaines de lieues des établissements canadiens. Et peu nombreux, timide, toujours sur le qui-vive, produisant avaricieusement, j'allais dire brehaigne ou castor, *castrat*, du sobriquet que la sottise lui a imposé.

Sous les yeux, j'ai des chiffres formidables, effrayants. En 1798, le Canada fournissait au monde 106,000 peaux de castor; en 1833-34, ce chiffre était tombé à 1,074; en 1866, les retours n'accusaient que 700. Le nom des bourreaux? Ils

signent collectivement : *La très-honorable Compagnie de la baie d'Hudson* (1)?

Qu'est-ce que la très-honorable Compagnie de la baie d'Hudson? Je vais tâcher de vous l'apprendre et de vous dire, par le menu, ce que j'en sais. Constatons d'abord qu'elle est anglaise de souche ; qu'elle siége à Londres et exerce un empire *absolu*, dans un *coin* de l'Amérique embrassant 8,500,000 kilomètres. Le capital *nominal* de ladite Compagnie s'élève à 400,000 livres sterling. Le quart au plus est versé. Les bénéfices annuels dépassaient encore, il y a peu d'années, SIX MILLIONS DE FRANCS. Quels holocaustes, aussi ! Quelles hécatombes ! Quels massacres de bêtes à fourrures ! Massacres? Le mot n'est pas sanglant assez. Il le fallait plus cruel. Aussi les employés subalternes de cette princière association, patronnée par le gouvernement britannique, qualifient-ils de *carnage* toute destruction d'un troupeau de buffles. Un troupeau? Non point, mais un monde. On en égorge douze ou quinze cents dans une matinée ou dans une après-midi. Et le buffle (bison, pour les zoologistes) il fait comme le reste, hommes rouges et bêtes fauves : il fuit, ou plutôt il est refoulé, décimé, annihilé. Après avoir brouté par millions les gras et féconds pâturages qui bordent la côte américaine de l'Atlantique, il va, se réfugiant, l'infortuné, en petits groupes épars, inquiets, incertains, vers les Montagnes Rocheuses et le littoral du Pacifique. Encore là, et presque jusque sous le cercle Arctique, est-il assommé comme en boucherie. Si quelque société protectrice des animaux n'y met ordre, au défaut du sens commun et du devoir public, nous pouvons craindre que, dans trente ou quarante ans, le bison n'ait, comme tant d'autres espèces, disparu de la surface de notre planète. Pour rappeler ce qu'il fut, il faudra un Cuvier. Mais qui donc aurait osé naguère braver la cupidité et le pouvoir tyrannique de la Compagnie de la baie d'Hudson? Qui donc ne redoutait pas l'influence de cette omnipotente corporation, dont le nom seul fait trembler des centaines de milliers d'hommes, et qu'un plaisant a si énergiquement caractérisée, en l'appelant : *The-anti-poke-your-nose-into-other-people's-business Society* (la

[1] Dans la livraison du 25 septembre 1868, j'ai déjà fait voir, sous le titre : *Walrussia*, que la Compagnie des fourrures russo-américaine, ayant suivi les mêmes errements, était arrivée aux mêmes résultats désastreux. Si ses produits ont été de 150 à 160 millions de francs, de 1787 à 1817, dans un laps de trente années, ils ne sont point parvenus à la moitié de cette somme entre 1847 et 1867, époque où, comme l'on sait, les Russes cédèrent Walrussia (Sitka, la Nouvelle-Arkangel, Alaska, etc.), aux Etats-Unis, pour 30,000,000 de francs.

Société ne fourre pas ton nez dans les affaires des autres)? Pour elle cependant l'heure de la justice rétributive a sonné. Il est temps de montrer ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle eût pu être. J'ai tenté de le faire, en entreprenant l'historique rapide de la Traite des pelleteries, dans l'Amérique septentrionale, depuis la découverte de ce superbe pays jusqu'à nos jours.

I

Quelques années avant la funeste bataille des plaines d'Abraham, qui livra le Canada aux Anglais (1759), le gouverneur de cette colonie florissante avait chargé M. de Bougainville de demander à la mère-patrie des secours en hommes et en argent. Mais la France était elle-même réduite aux abois. La fatale administration des courtisans portait ses fruits. Le ministre répondit à Bougainville:

— Quand la maison brûle, voulez-vous que l'on songe à l'écurie?

Mot cynique et gros de désastres.

— Parbleu, répondit le spirituel officier, on ne dira point que Votre Excellence parle comme un cheval!

Sans doute, cette réponse du ministre était absurde autant qu'elle était dure; mais elle résumait l'opinion de la France d'alors, pour laquelle les colonies n'étaient qu'une cause de frais inutiles. La cour dominait tout, hélas! le peuple ne pouvait, ni ne savait. Ce n'était pas ainsi que les choses se passaient en Angleterre. Une grande révolution venait d'être faite. On comprenait bien déjà, par-delà la Manche, les avantages d'une colonisation lointaine, habilement dirigée.

Sans parler de l'influence maritime, sans mettre en ligne de compte même le développement de l'agriculture, en conservant le Canada, la France eût pu largement compenser tes sacrifices matériels qu'elle croyait s'imposer pour cette belle province transatlantique. Il s'agissait d'un territoire bien autrement vaste que l'Europe, ne l'oublions pas. Et je ne parle point des ressources merveilleuses des pêcheries du golfe Saint-Laurent, que nous possédions presque en entier, et qui, certes, valaient mieux que les mines d'or australiennes ou californiennes.

Sagement conduite, en ayant égard aux sources de pro-

duction, en ménageant les Indiens, en ne prodiguant pas follement la précieuse vie des animaux à fourrures, la traite des pelleteries, elle seule, aurait augmenté dans des proportions considérables les revenus de notre pays.

II

Peu en faveur chez les anciens Européens, quoique fort en vogue chez les Asiatiques, — le voyage de Marco-Polo en témoigne, — les pelleteries devinrent une passion au moyen âge. Sous prétexte de prévenir les désordres que causait cet engouement ruineux, nos monarques firent des lois somptuaires. N'était-ce pas jeter de l'huile sur le feu? La passion devint fureur. Les Cabots, Verrazano, Cartier, d'autres encore s'occupèrent de cette question, en leurs voyages de découvertes et d'explorations. Mais au seizième siècle seulement fut formée en Europe la première Compagnie régulière de pelleteries. Elle prit 1553 pour date de naissance, Londres pour berceau. L'Amérique, toutefois, n'attira pas encore son attention. Les monts Ourals eurent ce funeste avantage. L'exploitation réussissait, donnait des bénéfices très-appréciables, quand, tout à coup, un caprice d'Elisabeth prohiba l'importation des pelleteries étrangères. Bientôt après, pour comble de disgrâce, la mode détrôna le goût des fourrures dans la Grande-Bretagne. Cromwell avait paru, et avec lui les Puritains, les Têtes-Rondes, ennemis jurés du luxe. Mais, en France, il s'était avivé par la découverte du Canada. Des pêcheurs, qui avaient visité la côte d'Acadie, établirent, chez nous, le commerce interocéanique des pelleteries. Leurs bénéfices étant constatés, la haute spéculation s'en mêla. On fonda des comptoirs pour la Traite des fourrures. A cet effet, des priviléges et des monopoles royaux furent demandés et accordés. Les neveux de Jacques Cartier jouirent, par lettres patentes, de l'un de ces priviléges. Rien ne prouve, toutefois, qu'ils en aient fait grand et profitable usage. Mais, au commencement du dix-septième siècle, un sieur Chauvin obtint un monopole de cette sorte et s'en servit utilement. Ensuite fut créée la fameuse compagnie dite des *Cent-Associés*, à laquelle le roi abandonna, à perpétuité, la Nouvelle-France et la Floride, avec droit de trafiquer, pour toujours, des « cuirs, peaux et pelleteries. » Richelieu en était le chef. Mais elle

manqua aux engagements pris, et ses pouvoirs lui furent retirés, trente-six ans après sa formation, en 1663.

Nouvelle société l'année suivante. Elle prend le titre de *Compagnie des Indes Occidentales*. Une administration mauvaise la ruine en fort peu de temps.

Elle était puissante néanmoins. On assure qu'elle employait à la traite plus de cent navires. En 1674, elle tomba sous le poids d'un déficit de 3,523,000. Louis XIV paya la dette, abolit le compagnie et afferma ses attributions à un appelé Oudiette. Mais Oudiette était un affamé d'argent. La tyrannie de ce fermier exaspéra les Canadiens. Ils demandèrent la suppression de son privilége. On la leur octroya. D'autres commerçants isolés et d'autres Compagnies (plusieurs cléricales) n'eurent pas plus de succès apparent. En certaines années, il avait cependant été exporté des pelleteries pour au-delà de deux millions de francs!

III

Déjà, les Anglais nous faisaient une vigoureuse concurrence. En 1610, un de leurs navigateurs, Henry Hudson, découvrit la vaste mer intérieure qui porte son nom, après avoir, l'année précédente, reconnu le fleuve splendide au bord duquel s'élève aujourd'hui New-York, la superbe métropole américaine.

Au milieu de 1668, le fleuve Rupert, qui tombe dans la baie d'Hudson, vit se dresser dans le Nouveau-Monde le premier fort britannique, expressément construit pour la traite des pelleteries. Un an après, organisation d'une grande et riche société sous la dénomination de *Compagnie de la baie d'Hudson*. Elle fut instituée en vertu d'une charte, à perpétuité, délivrée le 2 mars 1669. Parmi ses actionnaires, la Compagnie comptait les plus illustres personnages de la Grande-Bretagne : entr'autres, le prince Rupert, qui en fut le premier gouverneur, le duc d'York, le duc d'Albermarle, etc. On fixa le capital à deux cent douze mille cinq cents livres sterling, divisées en vingt-huit actions.

Tout d'abord la Compagnie prospéra. C'est à la sagesse de ses débuts, d'ailleurs, qu'elle dut l'importance qu'elle acquit promptement et qu'elle conserva jusqu'en 1859, terme définitif de priviléges, qui, pourtant, lui furent encore renou-

velés en partie; mais qu'elle vient de perdre par la cession définitive de son immense territoire au Canada.

Au surplus, dès l'origine, la Compagnie de la baie d'Hudson s'était assujettie à des charges graves autant qu'honorables : elle devait exécuter, et elle exécuta à ses frais, par terre et par mer, des voyages de découvertes dans toutes les parties inconnues du continent septentrional américain. Les périlleuses explorations de Hearne, de Mackensie, d'Ellis et de tant d'autres hardis aventuriers, témoignent hautement du soin qu'elle mit à remplir cet engagement.

Les actions des fondateurs étaient transmissibles, par droit de succession, à leurs héritiers.

Le territoire soumis à sa juridiction avait une valeur incalculablè. Il embrassait alors plus d'un million de lieues carrées, mais n'était pas même borné. Par le traité d'Utrecht, il avait été convenu que des commissaires se réuniraient pour tracer au nord et à l'ouest les limites du district de la baie d'Hudson. Rien n'indique que cette clause fut jamais exécutée.

Insensiblement l'Angleterre nous dépouilla de nos colonies de l'Amérique septentrionale jusqu'à la ratification de la *Paix honteuse*, signée à Paris, le 10 février 1763.

IV

Alors la Compagnie de la baie d'Hudson, demeurée sans concurrents sérieux, exerça un empire souverain sur la moitié au moins du nouvel hémisphère nord. Jusqu'en 1783, sa prospérité fut inouïe. A cette époque, les Canadiens organisèrent une société rivale, sous le nom de *Compagnie du Nord-Ouest*. Les intéressés étaient autorisés à exploiter les régions inexplorées, baignées par la mer à l'ouest, et qui n'étaient pas comprises dans la charte de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Les directeurs de la nouvelle Compagnie furent MM. Benjamin Frobisher et Simon Mac-Tavish, de Montréal. Ils réussirent au-delà de leurs espérances. Mais l'émulation amena la guerre entre les deux Sociétés, dont les partis de trappeurs ensanglantèrent, plus d'une fois, les prairies et les lacs du *Far-West*.

Un peu après, en 1810, les citoyens de la République américaine, sous la conduite du fameux M. Astor, de New-

York, et de mon regretté ami, M. Gabriel Franchère, fondèrent aussi à l'embouchure de la rivière Colombia, dans le Pacifique, un comptoir destiné à la traite des pelleteries, et s'intitulèrent : *Compagnie des fourrures du Pacifique.*

Le parlement britannique ayant eu connaissance des collisions qui avaient surgi entre les Compagnies Anglaise et Canadienne, décida, pour y mettre un terme, de les réunir sous une même raison sociale, qui fut appelée *la très-honorable Compagnie de la baie d'Hudson*, avec privilége exclusif de commerce, à l'ouest des Montagnes Rocheuses. L'acte d'incorporation est daté de 1825. Les affaires contentieuses et criminelles qui pouvaient se présenter sur le territoire de la Compagnie relevaient des cours de justice du Haut-Canada. Mais elles étaient le plus souvent, pour ne pas dire toujours, jugées sommairement par les agents de cette Compagnie.

L'administration et l'inspection sont confiées à un gouverneur-général, dont l'autorité est absolue. Sa résidence officielle est fixée à Lachine, joli petit village situé à quelques kilomètres de Montréal, et d'où partent, chaque printemps, les expéditions de chasseurs pour le grand Nord-Ouest, les *pays d'en haut*, comme disent les trappeurs dans leur langage imagé. Les appointements du gouverneur s'élèvent à près de cent mille francs, y compris les frais de route. Mais il en peut gagner deux cents, par ses spéculations personnelles.

Il a pour le seconder plusieurs agents spéciaux, distribués dans les quatre grands départements de la Compagnie : le département du Nord, qui comprend tous les établissements formés vers le cercle arctique ; ces établissements, postes ou comptoirs sont au nombre de trente-cinq ; le département du Sud, environnant la baie Saint-James et le lac Supérieur. Il contient vingt-neuf factoreries. Le département de Montréal ; il en contient trente-et-une ; le département de la Colombie (abandonné aujourd'hui par les Américains) ; il en renferme dix-sept, y incluse une agence aux îles Sandwich. Chacun des principaux agents reçoit un traitement de vingt-cinq à trente mille francs ; au-dessous d'eux se trouvent une quarantaine de surintendants de districts ou chefs-facteurs, sans rétribution fixe, mais prélevant sur les bénéfices une part qui monte d'ordinaire de quinze à vingt mille francs. Au-dessous d'eux une foule de commis aux écritures, des médecins, des guides, des surnuméraires, et finalement des engagés.

Les engagés sont Canadiens-français, Ecossais ou bois-brûlés (métis) pour la plupart. La Compagnie les enrôle à son service pour trois ou cinq ans, au prix de six à sept cents francs par an. Mais elle les nourrit, les entretient, et les défraye, durant tout le temps de l'engagement. Ils reçoivent individuellement, par semaine, huit saumons salés et huit mesures de pommes de terre, ou vingt livres de pemmican, venaison séchée au soleil, pilée, et entassée en boudins avec de la graisse dans des morceaux de peaux de bison. Ces boudins sont appelés *taureaux* dans le sud, *becatie* dans le nord. Les hommes doivent suppléer à l'insuffisance des vivres par les produits de la chasse et de la pêche. Je dis l'insuffisance, non sans intention, car j'ai remarqué que les trappeurs, dans le désert américain, dévoraient aisément cinq ou six livres de viande à chaque repas. De vrai, ils n'ont ni pain, ni vin, bière ou cidre. Très-rarement une goutte de rhum ou de whiskey. Ce sont des hommes à toute épreuve, habiles à la navigation, excellents tireurs, trappeurs des plus fins. La fatigue ne les connaît pas; ils bravent en souriant les dangers, résistent, sans murmurer, aux privations de toute espèce. Leur corps comme leur esprit est bardé du triple airain dont le poëte-philosophe arme le premier navigateur.

En 1850, le personnel de la Compagnie était encore de trois mille cinq cents à quatre mille individus, équipés, disciplinés, soumis à une règle inflexible comme des troupes régulières. Souvent un acte d'insubordination est puni de mort. Mais il n'est point vrai, comme l'a dit le major Poussin, et comme l'ont répété, d'après lui, plusieurs écrivains, que les chefs aient « droit de vie ou de mort sur tout serviteur qui ne se soumettrait pas à leurs ordres, » et que « chaque trappeur soit accompagné de deux ou trois esclaves. » Je me souviens qu'un agent supérieur de la Compagnie fut condamné à plusieurs mois de prison, par le tribunal de Toronto (Haut-Canada), pour avoir maltraité et blessé un simple *engagé*. Et je m'empresse d'affirmer, *de visu*, que cette Compagnie n'entretient point d'esclaves sur le territoire soumis à sa juridiction. L'humanité a bien assez de reproches à lui adresser, sans qu'il soit nécessaire de prêter gratuitement à la Compagnie de la baie d'Hudson cette monstruosité-là.

V

Il n'y a pas beaucoup d'années encore, Lachine (1) était le point de départ et de retour de l'immense trafic de la Compagnie de la baie d'Hudson. En 1853, j'y ai vu ses halles, ses hangars, ses chantiers, ses comptoirs. Aujourd'hui, les navires à vapeurs et les chemins de fer ont enlevé à ce charmant village son ancienne importance. Le commerce de la Compagnie passe ou par la baie d'Hudson, ou par la rivière Colombia. Mais il y a vingt ans c'était plaisir et grande fête que d'assister, dans les premiers jours de mai, à l'embarquement d'un *parti* pour les *pays d'en haut*. Quelle variété, quelle fantaisie dans les costumes! Et les visages! et les chants, et les gaudrioles, et les adieux, dans le petit port, sur le Saint-Laurent, berçant amoureusement les longs canots d'écorce brillamment pavoisés! C'est que l'on allait loin! si loin! le bout du monde! Et l'on partait pour si longtemps, pour *toujours* peut-être!

Les larmes se mêlaient aux cris de joie, aux romances gaies ou plaintives. Les échos redisaient :

Vive la Canadienne!...
A la claire fontaine...
Derrière chez ma tante...

Et le *Rule Britannia*, et le *Yankee Doodle*, tout cela mêlé aux accents polyglottes d'une multitude aussi diversement impressionnée qu'hétérogène.

Enfin le signal du départ était donné. On buvait le coup de l'étrier et l'on s'embarquait. La flottille comptait cinquante ou soixante canots, portant chacun neuf ou dix hommes et trois ou quatre tonneaux de marchandises : provisions, lard fumé, farine, pommes de terre, pour l'équipage ; colifichets, verroterie, *rassade*, pour faire les échanges. Puis, à travers les

[1] S'il en faut croire la tradition, ce nom de Lachine viendrait de ce que, vers 1680, Lasalle le découvreur du Mississipi, étant fort préoccupé par l'idée, dominante alors, de trouver une route plus courte que celle alors connue pour aller d'Europe en Chine, éprouva en cet endroit un accident qui l'obligea à renoncer à son projet. Il y fonda un petit établissement que, par dérision, les Canadiens appelèrent Lachine.

rapides, les *portages*, les décharges, les *dalles* et cascades, contre vents et marées, couchant sur la dûre, pagayant de trois heures du matin à sept ou huit heures du soir, travaillant ferme, ne mangeant pas toujours à sa faim, on remontait jusqu'au lac Supérieur, le traversant et gagnant le fort Williams pour y faire halte et se reposer quelques jours.

VI

Fort, poste, ou factorerie, ou comptoir, ces mots là-bas, sont synonymes. Qui connaît l'un connaît les autres. En général, ce sont des cahuttes de bois, entourées de palissades, bastionnées parfois, hérissées de méchants canons en fonte, plus propres à effrayer des bandes de canards que des troupes d'ennemis; mais suffisants cependant à tenir, d'ordinaire, les Indiens en respect. La Compagnie de la baie d'Hudson a jalonné son domaine de ces établissements. Ils se trouvent à cinquante, cent lieues au plus les uns des autres. On y fait la traite des pelleteries, que chaque saison des partis d'hommes viennent chercher pour les transporter aux ports d'embarquement, soit à l'embouchure de la rivière Churchill, dans la baie d'Hudson, soit à l'embouchure de la rivière Colombia, dans le Pacifique, Je dis rivière, parce que ce terme est usité; mais celui de fleuve serait sans doute plus propre.

Dans les forts on fait la traite. De vastes magasins sont disposés à cet effet. Les articles de pacotille les plus grossiers encombrent leurs rayons. Ce sont des étoffes et des habillements aux couleurs violentes, des armes de camelotte, quelques ustensiles de ménage, chaudrons, marmites, des parures grossières pour les femmes ou *squaws*, des instruments, haches, pioches, pelles, de la poudre, du plomb et une grosse quantité de fusils montés en cuivre. Une table longue divise généralement le magasin en deux parties. D'un côté se tiennent les commis, de l'autre les Indiens trafiquants. Ces derniers arrivent deux par deux, s'approchent du comptoir avec leur lot de pelleterie. Les commis examinent les lots, acceptent les bons, refusent les mauvais, et, faisant ensuite des coches, sur une taille semblable à celle dont on se sert chez nos boulangers, ils remettent l'échantillon à l'Indien et gardent la

souche par devers eux. Chaque coche représente la valeur d'une peau de castor (environ vingt fr.), base de la numération, ou étalon du système d'échange dans la traite des pelleteries.

La taille étant marquée, le sauvage la présente à un autre employé qui lui donne des marchandises en proportion du prix auquel ses pelleteries ont été évaluées. Ce mode de transaction est très-facile et très-rapide. On conçoit bien que les bénéfices de laCompagnie sur les pauvres Peaux-Rouges sont énormes, incalculables presque. Pour un morceau d'écarlate ou quelques grains de verre coloriés, ils donnent souvent des fourrures qui se vendent ensuite plusieurs milliers de francs sur nos marchés.

Je me rappelle qu'au fort de Pierre, sur la rivière Rouge, un malheureux Chippiouais, accompagné de deux femmes et quatre enfants, qu'il avait amenés avec lui de la baie d'Hudson, après un pénible voyage de sept mois, livra tout son assortiment de fourrures, pour un litre d'eau de feu (*whiskey*). Cet assortiment fut estimé au comptoir même cent cinquante dollars, sept cent cinquante francs. Le Chippiouais avait dû dépenser plus d'une année pour le recueillir et l'amener au fort, à travers mille privations et mille dangers.

Pour n'être point taxé d'exagération, reproduisons un tableau *officiel* des prix auxquels la Compagnie met ses denrées.

Armes a feu.............	10 bonnes peaux de castor pour un seul fusil ;
Plomb de chasse..........	1 castor pour une demi-livre ;
Haches..................	1 castor pour une grande ou petite ;
Couteaux................	1 castor pour six grands couteaux ;
Grains de verroterie	1 castor pour une livre ;
Habits galonnés..........	6 castors pour un seul ;
Habits sans galons........	5 castors pour un seul ;
Tabac...................	1 castor pour une livre ;
Boites a poudre en corne.	1 castor pour une boîte renfermant environ une demi-livre.
Chaudron	1 castor pour chaque livre pesant ;
Couvertes...............	3 castors pour une couverte de femme ;
Peignes et miroirs........	2 castors pour un peigne et un miroir.

Les alcools sont ostensiblement prohibés ; mais la plupart des agents de la Compagnie en font le trafic pour leur propre

compte, et réalisent ainsi des profits souvent plus considérables que ceux perçus par leurs seigneurs et maîtres sur la misère et l'ignorance des Peaux-Rouges.

Les bénéfices de ceux-ci étaient de QUATRE CENT *pour cent*, dit le capitaine Lade en ses *Voyages!* Qu'on juge par là de ce que pouvaient être les gains des agents contrebandiers !

VII

Mais c'est une vie terrible que la vie menée par les employés, grands et petits, de la Compagnie de la baie d'Hudson. La traite ne se compose pas uniquement des produits apportés par les Indiens. Tous les *engagés* y prennent une part active. Ils chassent, ils pêchent, non pour leur plaisir, non pour leur unique profit, souvent, trop souvent, pour ne pas mourir de faim. A cheval, par troupes de cent hommes, plus ou moins, ils poursuivent le bison, dont la peau se vend de trente à quarante francs, dont la viande forme la base de leur alimentation, dont la langue, la bosse, les os médullaires sont leur régal. Ils collètent les oiseaux, tétras, poules de prairie, perdrix, par plaisir. Ils poursuivent le cygne et la plupart des palmipèdes pour leur chair et pour leur plumage. Ils trappent la martre, le vison, le castor, le rat musqué, les renards, les blaireaux, etc. Ils font la guerre aux ours, aux loups, aux panthères, aux phoques, aux morses, aux baleines, pour leur robe, pour leur graisse, pour leurs appendices, ou pour leur huile. Enfin, ils tuent quand ils peuvent les cerfs, les orignaux, les caribous, les antilopes, les peccaris, pour se procurer des aliments. Ils pêchent le saumon, l'esturgeon, la truite, le mastkinougé (1), le poisson blanc, pour approvisionner les forts ; et, à travers les froids polaires, les chaleurs tropicales, la pluie, la neige, la glace, les maladies, le dénûment, ils luttent jour et nuit contre les bandes de sauvages hostiles qui sans cesse sillonnent et ensanglantent le désert américain.

La description de ces chasses, si intéressantes, si dramatiques parfois, pourra faire le complément de l'étude à laquelle je me livre. Mais quelques extraits des Rapports officiels donneront tout de suite une idée de leur étendue et de

(1) Corruption de Masque-allongé, sorte de grand brochet très-commun dans l'Amérique Septentrionale.

leur importance. Pour ne pas remonter trop haut, je prends l'exercice 1833-34, dont j'ai déjà parlé.

Voici les chiffres exacts d'une partie des produits tirés alors par la Compagnie de la baie d'Hudson, de ses territoires.

Castors	1.074	peaux.
Parchemins, jeunes castors	98.988	—
Rats musqués	694.092	—
Blaireaux	1.069	—
Ours	7.541	—
Hermines	471	—
Loutres	5.296	—
Renards rouges, bleus, blancs	9.937	—
Lynx	14.255	—
Martres	64.490	—
Putois	25.100	—
Loutres	23.303	—
Ratons	713	—
Cygnes	9.718	—
Loups	8.484	—
Volverènes	571	—
Bisons	222.000	—
Cerfs, daims, rennes, etc	170.500	—
Baleines, cachalots, narwal	166	—
Phoques, morses, etc	320.000	—

Cela pour la seule Compagnie de la baie d'Hudson.
Il faut encore ajouter le castoréum qui donna :

En 1848-50.	500	kilogrammes.
— 1850-52.	1.000	—
— 1853-60.	1.500	—
— 1860-66.	2.000	—
— 1866.	2.500	—

En parcourant ees chiffres, on est émerveillé, stupéfait. Et cependant, au siècle précédent, la destruction des animaux à fourrures était bien autrement considérable. Même en 1806, la Compagnie de pelleteries russo-américaine, pouvait encore accumuler dans un seul de ses comptoirs de l'extrême nord, la factorerie d'Ounalaska, huit cent mille peaux, dont il fallut jeter sept cent mille à la mer,

tant parce qu'elles étaient mal préparées, que parce qu'il fallait « maintenir le prix de ces articles sur les marchés russes et chinois. » (1)

Massacrer en une seule année et dans un seul district, sept cent mille bêtes (et je ne compte pas les femelles pleines), pour maintenir le prix de la marchandise, n'est-ce pas épouvantable ?

VIII

Résumons-nous.

La traite des pelleteries diminue dans toute l'Amérique du nord ? Est-ce un bien, est-ce un mal ? A mon sens, c'est un grand bien. La démodation des fourrures, l'abaissement de leur prix, par conséquent, nous permettra de conserver, peut-être même de domestiquer certaines belles et bonnes espèces d'animaux, qui, comme tant d'autres, oubliées ou ignorées aujourd'hui, tendaient à disparaître de notre globe.

Pourquoi le castor, pourquoi le bison, pourquoi le bœuf musqué, pourquoi le daim, pourquoi le renne et le caribou et l'orignal ne seraient-ils pas conservés et naturalisés en Europe, à notre grand avantage ? Pourquoi, sous prétexte de chasse, mais avec dessein de lucre, l'homme impitoyablement et stupidement épuiserait-il les ressources dont la Nature l'a doté d'une main si libérale ?

Pourquoi, au lieu de s'annihiler, la vie animale ne progresserait-elle pas comme la vie humaine ?

La Compagnie de la Baie d'Hudson a follement dilapidé les trésors mis à sa disposition. Au lieu de diriger avec sagesse la chasse, la pêche, l'exploitation de ses richesses naturelles, elle a fait, qu'on me passe l'expression, une *coupe sombre*.

Les autres Compagnies, ayant des vues identiques, ont aussi procédé de même. Elles ont eu ou elles auront une fin semblable. On ne viole point impunément la loi de l'épargne. Nous ne sommes pas sur la terre pour en gaspiller les biens, mais pour nous les approprier avec économie, avec intelligence. Si la Compagnie de la Baie d'Hudson avait été moins âpre à la

(1) Les fusils que la Compagnie vend aux Indiens valent de 25 à 30 francs sur le marché anglais.

curée, sans doute le taux des pelleteries serait élevé encore aujourd'hui, et d'immenses quantités de gibier peupleraient encore le continent américain. Elle s'est laissé entraîner par la soif de l'or, elle subit la peine du talion (1). Lambeaux par lambeaux, son territoire lui échappa. Bientôt il sera complètement annexé au Canada; mais heureusement bientôt aussi des règlements législatifs efficaces protégeront sur cet incommensurable territoire les animaux sauvages, comestibles et à fourrures, contre l'aveuglement ou la rapacité de l'homme, soit isolé, soit groupé en association industrielle.

IX

Du commerce des pelleteries, cependant, il reste et il restera longtemps encore dans le Nouveau-Monde plus que des souvenirs. Quoique sur une échelle moindre qu'autrefois et s'amoindrissant de plus en plus, il s'exerce toujours. C'est toujours aussi par millions que se comptent ses produits. Mais, après avoir quitté ses premiers berceaux, Montréal et New-York, vers quelles régions a-t-il dirigé son essor? entre quelles mains est-il passé? Il est revenu aux lieux mêmes de sa naissance, dans cet immense *far west* où il fut conçu et engendré. Il a choisi pour son théâtre principal cette cité née d'hier, capitale fameuse aujourd'hui dans le monde, San-Francisco, la future métropole commerciale des Etats-Unis, et peut-être de l'univers. Ecoutez ce que disent, non sans vérité, les journaux californiens :

« Un fait généralement peu connu, c'est que San-Francisco est maintenant l'une des villes les plus importantes par son commerce d'importation et d'exportation de pelleteries; par sa position topographique, elle se trouve appelée à devenir l'entrepôt général de toute la côte du Pacifique. Le territoire d'Alaska contribue à l'approvisionnement de son marché en lui fournissant une immense quantité de peaux d'animaux à fourrures qui sont échangées par les In dienscontre du whisky, des armes, des munitions de chasse, de couvertures

(1) A ce propos, je lis dans un numéro du mois de septembre dernier du *Pays* de Montréal : « Le territoire du Nord-Ouest sera légalement annexé au Canada en décembre prochain. Il y a encore des arrangements à compléter avec la compagnie de la baie d'Hudson. M. McDougall, qui occupera le poste de lieutenant-gouverneur, sera assisté d'un conseil composé en partie de Canadiens et d'habitants du territoire. »

en laine, des colifichets et des verroteries (1). Depuis des années, dans la Colombie britannique, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait eu le monopole du commerce de pelleterie; mais à présent San-Francisco lui fait une sérieuse concurrence. L'Orégon et le territoire de Washrington apportent ici leur contingent, et ce marché deviendra avant peu le plus considérable de toute l'Amérique du Nord:

« Aussitôt après l'acquisition du territoire d'Alaska par les Etats-Unis, une véritable flotte de schooners fut équipée à San-Francisco, pour se rendre dans ces parages, afin d'y faire le commerce d'échange qui semblait devoir offrir de gros bénéfices. Le résultat de cette avalanche de spéculateurs a été l'encombrement immédiat de notre marché, et par suite la baisse sur les anciens prix : — baisse qui se fit sentir dans les états de l'Atlantique et dans l'Europe. En même temps, un véritable massacre avait été organisé dans les pêcheries des îles Saint-Paul et Saint-Georges, où les veaux marins se trouvaient en abondance. Il n'a fallu rien moins qu'un ordre venu de Washington, et interdisant tout commerce avec les îles, pour prévenir la destruction complète de cette race d'animaux. Cette mesure nécessaire a calmé un peu la rapacité des spéculateurs sans scrupule.

« Les peaux d'animaux à fourrure, expédiées journellement à San-Francisco, proviennent en général du vison (espèce de fouine américaine), de la martre zibeline, de l'écureuil du nord, du castor, du renard, de la loutre, de l'ours et du loup. La plupart de ces expéditions ont été faites pour le compte de la maison Hutchinson, Kohl et C[e], qui est sans doute la plus importante de toute la côte du Pacifique. Par suite d'une petite supercherie, les indigènes d'Alaska ont été amenés à croire qu'en succédant à la Compagnie Russo-Américaine, la maison Hutchinson, Kohl et C[o], avait hérité des mêmes droits de monopole accordés par le gouvernement russe. Il s'ensuit que ces négociants ont joui et jouissent encore de certains priviléges qui leur permettent d'absorber en grande partie le commerce d'exportation des fourrures.

« Les deux maisons les plus importantes de San-Francisco après celle que nous venons de citer sont le *Pacific fur emporium*, tenu par MM. Liebes et C[ie] et le comptoir Adolphe Muller. L'un et l'autre de ces établissements manufacturent les peaux pour l'exportation et leurs opérations sont des plus

(1) Voir, dans *La Revue Moderne* l'article *Walrussia*.

vastes. Mais il existe, en outre, une foule de petits importateurs qui ne fabriquent point et vendent leurs fourrures aux grands magasins de pelleteries, dont les agents répandus sur tous les points de la côte, trafiquent avec les trappeurs et les Indiens, aux mêmes conditions que la Compagnie de la Baie d'Hudson.

« L'on ne tanne et l'on ne prépare pour la vente à San-Francisco que les peaux d'une haute valeur. Il en résulte qu'il n'y a pas de pays au monde où les fourrures soient à meilleur marché. Pour en donner un exemple, une berthe en martre zibeline ne vaut pas ici plus de 25 à 30 dollars, tandis qu'elle en coûterait à New-York 50 à 60. De même pour les manchons, manteaux et autres articles de ce genre que l'on trouve ici à des prix relativement si modiques qu'il n'est pas rare de rencontrer une servante portant une fourrure que nos plus grandes dames de l'Est et de l'Europe pourraient seules se procurer.

« Des espèces d'oiseaux aquatiques connus communément sous le nom de grèbes, — que l'on trouve en grande quantité dans la baie de San-Francisco et dans les marais d'Alamada, — sont devenus ici depuis quelque temps l'objet d'un commerce très-actif. Leur plumage donne un duvet qui est fort apprécié en Europe et surtout en France, où l'on en fabrique des tours de cou, des parements de robes d'hiver et des manchons. La demande est devenue si considérable, que les peaux de grèbes ont atteint un prix très-élevé.

« Enfin, pour donner une idée de l'importance qu'a pris le commerce des pelleteries à San-Francisco, il nous suffira de dire que, pendant le cours de l'année dernière, cette ville a expédié, à New-York seulement, pour une valeur de deux millions de dollars (dix millions de francs) de pelleteries. »

Qu'on juge par ce chiffre de l'étendue des massacres qui s'exécutent dans l'Ouest américain et sur le littoral du Pacifique; qu'on juge aussi s'il est temps que des lois, sages et sévères tout à la fois, viennent y protéger les derniers orphelins des races animales à fourrure.

Ce devoir incombe aux deux gouvernements des Etats-Unis et du Canada; espérons que l'un et l'autre sauront l'accomplir.

H.-Emile Chevalier.

DE LA PARTICIPATION INDUSTRIELLE

(INDUSTRIAL PARTVERSHIP).

Whitwood and Methley junction collieries, by H. Currer Briggs; — The Cooperator; — The industrial partnerships' Record; — La Federacion, organo del centro federal de las Sociedades obreras; — Transactions of the Social Science association.

Le temps presse.

Tandis que nous nous livrons ici à l'étude patiente des moyens qui peuvent, selon nous, améliorer la situation des travailleurs et faire accomplir à la société humaine un progrès nouveau vers la justice, le sang coule dans les conflits industriels. A peine les victimes tombées dans les charbonnages belges étaient-elles inhumées, que d'autres deuils nous étaient imposés; la Ricamarie et Aubin pleurent de nouvelles victimes sacrifiées aux terribles idoles de l'ignorance et de la peur; des prisonniers nombreux attendent un jugement lent à venir, impuissant d'ailleurs à rien résoudre.

En attendant, les graves et difficiles questions du travail et de la propriété sont partout discutées avec une égale ardeur, tant par ceux qui s'opposent à tout changement que par les esprits impétueux qui voudraient changer toute chose en un tour de main.

A Bâle, il y a un mois, étaient assemblés en congrès environ soixante-quinze délégués de sociétés ouvrières répandues sur différents points du globe. Vers le même temps, se tenait à Birmingham un congrès d'ouvriers appartenant à plusieurs corporations importantes et représentant au moins un demi million de travailleurs anglais. Enfin, de l'autre côté de l'Atlantique, à Philadelphie, on a vu, il y a deux mois à peine, se réunir des délégués des différentes corporations américaines.

Ces discussions passionnées, précédées et suivies de grèves, qui ont amené sur plusieurs points de l'Europe des événements déplorables et causé les collisions sanglantes que nous venons de rappeler, soulèvent dans la presse européenne des débats d'un genre tout nouveau. L'objet des polémiques tend à se déplacer. Les questions politiques les plus essentielles passent au second rang, et la question sociale s'empare de la première page des journaux.

En général, les écrivains paraissent assez peu préparés à aborder ces grands problèmes d'économie sociale qui s'imposent ainsi tout à coup à leur attention. L'impression première que causent aux publicistes les réclamations des prolétaires semble assez défavorable à ceux-ci. Les organes les plus libéraux se défendent mal d'un sentiment de crainte, en présence des plaintes unanimes de ces travailleurs qui viennent chaque année de tous les pays s'assembler dans quelque ville d'Europe ou d'Amérique, pour exprimer les besoins non encore satisfaits de leur être, et revendiquer le premier des droits, le droit de vivre libres, éclairés et sûrs du lendemain.

A vrai dire, ces besoins méconnus, ces revendications légitimes s'expriment souvent dans les congrès ouvriers par des formules extravagantes. Ils s'affirment parfois au moyen de systèmes impraticables, de théories réellement dangereuses. Aussi comprend-on jusqu'à un certain point l'étonnement douloureux, l'effroi mal dissimulé des écrivains les plus dévoués à la cause populaire, quand ils se voient obligés d'enregistrer dans leurs colonnes les discours des ouvriers et les résolutions adoptées dans leurs meetings.

Mais il ne faut pas s'en tenir à la lettre de ces déclarations; il faut chercher le sentiment vrai qui se cache sous ces formules ambitieuses; il faut se rendre compte de l'état de ces âmes de prolétaires, souffrantes dans notre milieu social, et qui rêvent un paradis d'égalité, lequel leur serait acquis tout à coup, à la suite de quelque acte d'audace et de désespoir. Il faut surtout s'occuper de donner satisfaction — et cela le plus tôt possible — à leur soif légitime de justice, si l'on ne veut exposer la société humaine tout entière à quelque commotion terrible, auprès de laquelle nos révolutions politiques et nos guerres internationales ne seraient que jeux d'enfants.

En face des écrivains qui dissimulent leurs craintes, il y a ceux qui exagèrent des appréhensions plus ou moins sincères.

Les ultramontains et les autoritaires de toutes les écoles et de tous les partis trouvent dans les congrès d'ouvriers une ample matière pour leurs jérémiades surannées, comme pour leurs dénonciations directes ou détournées.

Aux yeux de ces défenseurs des priviléges, le devoir de tout publiciste est de combattre les prétentions des ouvriers et de maintenir contre ceux-ci la légitimité absolue du fait actuel.

A ce point de vue, tout ce que les ouvriers ont tenté pour mettre en lumière leurs droits et pour améliorer leur condition est ou chimérique, ou répréhensible, et nous-même nous serions coupable pour avoir raconté à cette place ce qu'ont déjà réalisé les travailleurs anglais au moyen de leurs sociétés de métiers (1); n'avons-nous pas de la sorte engagé les ouvriers du continent à suivre un tel exemple?

Voyons donc si nous méritons ce reproche. Examinons les discours des orateurs de Bâle, de Philadelphie et de Birmingham; creusons les formules qui résument leurs pensées et leurs systèmes.

Si tout est fausseté, exagération, folie, ambition déplacée, appétits coupables chez ces orateurs, nous reconnaîtrons qu'on a raison contre nous, que les rapports sociaux sont dès à présent fondés sur l'équité, et que les ouvriers doivent tout attendre du temps et du bon vouloir platonique des capitalistes. Dans ce cas, nous n'aurons plus qu'à nous taire.

Mais, tout au contraire, nous pourrons découvrir que les réclamations des prolétaires, exagérées sans doute dans la forme qu'elles revêtent, sont justes au fond; qu'en s'associant ainsi de tous les points du monde pour défendre l'intérêt universel du travail, ils obéissent à la même nécessité qui porte les capitalistes des diverses contrées à mettre toutes les bourses du globe en rapport au moyen des fils télégraphiques; que ce qui est de droit pour les hommes de commerce ne saurait, à aucun point de vue, être interdit aux hommes de travail, et que, si la classe qui domine aujourd'hui a eu mille fois raison de chercher sa force, il y a dix siècles, dans l'union des diverses communes d'un même pays, afin de pouvoir racheter ou reprendre un à un les priviléges de la noblesse et du clergé, on ne saurait blâmer les prolétaires de chercher à présent leur force dans l'union des dif-

(1) Voir l'étude intitulée : L'*Angleterre et les sociétés de métiers*, — livraison du 10 juin dernier, — et le travail qui a pour titre : L'*Arbitrage professionnel en Angleterre*, — livraison du 25 août.



férents métiers du monde, en vue de la rédemption progressive des instruments de travail.

Si tel est, en effet, le résultat de l'étude qui va suivre, nous n'aurons encouru aucun blâme en poussant les ouvriers à former de vastes sociétés de métiers. Loin de là, il sera démontré que nous avons rendu service à la cause du bien, puisque nous aurons appelé l'attention sur un moyen pratique d'amélioration et de progrès, et indiqué aux hommes de bon sens et de bon cœur de toutes les classes un terrain sur lequel ils peuvent se rencontrer, non plus pour lutter obscurément comme aujourd'hui, mais pour s'entendre et se faire des concessions réciproques.

I

LE CONGRÈS DE BALE

L'association internationale des travailleurs vient de tenir à Bâle son quatrième Congrès. On y a repris, entre autres questions, l'étude de la propriété, qui avait été commencée l'année dernière à Bruxelles.

A part un petit nombre de délégués nouveaux, on a retrouvé, à Bâle, les mêmes hommes qu'on avait déjà vus réunis les années précédentes.

Le Congrès a commencé ses travaux le 6 septembre. La présidence a été maintenue à M. Yung, que ses connaissances étendues et ses qualités spéciales désignaient d'avance. Nous avons eu le plaisir d'entendre à Londres, dans plusieurs réunions, le président de la Société internationale, qui parle bien le français, l'anglais et l'allemand. Nous avons été heureux de retrouver ce nom sympathique en tête des comptes rendus des travaux du Congrès de Bâle.

Il n'entre, d'ailleurs, nullement dans notre plan de reproduire ici ces comptes rendus eux-mêmes. Il nous suffira d'en donner la substance, de chercher à saisir ainsi la physionomie du Congrès et d'en indiquer les résultats généraux.

Les délégués allemands se sont tous montrés communistes. Ils ont soutenu les théories de Lassalle, disciple, mais disciple fort indépendant de Karl Marx.

Lassalle, en dépit de son nom français, était Prussien. Né dans la classe privilégiée, il s'était de bonne heure élevé contre tous les priviléges; mais tout en prêchant l'égalité absolue, il faisait bon marché de la liberté et s'était prononcé pour la dictature. Blessé en duel, il est mort il y a quelques années à Genève des suites de ses blessures.

Schweitzer avait pris la succession de Lassalle, à la tête du parti, considérable déjà, qui s'était groupé autour de celui-ci. Cependant, au Congrès d'Eisenach, un grand nombre d'Allemands, ne voulant ni se plier aux volontés de Schweitzer, ni supporter son joug, firent scission.

Depuis lors, les dissidents, bien qu'ils affirment toujours des idées communistes, manifestent toutefois des tendances au fédéralisme. Là aussi le vent souffle dans un sens contraire aux idées d'autorité; l'esprit des communistes allemands cherche l'indépendance.

Les Anglais, unis quant à la pratique, se partagent quant aux théories. Ils ont des tendances communistes qui leur viennent de Robert Owen, et que Karl Marx a développées chez eux; mais ils ne rejettent pas, comme les Allemands, les améliorations sociales, et ils s'occupent beaucoup, au contraire, des moyens d'arriver au but d'une manière progressive.

Les Belges semblent former un parti intermédiaire entre les Allemands, les Anglais et les Français; à Bâle, ils se sont prononcés pour le système de la mutualité, mais ils voulaient aussi la propriété collective.

Les Français, à l'exception des délégués de Lyon, étaient tous mutuellistes. Comme ils n'avaient pu dans leur pays communiquer entre eux, ils ne représentaient que les groupes divers qui les avaient envoyés.

Au contraire, les Belges avaient centralisé leurs forces dans le conseil général de Bruxelles. Aussi les délégués de Belgique représentaient-ils des groupes plus étendus que les autres.

Les Italiens étaient représentés au Congrès par M. Bakounine, proscrit russe. M. Bakounine, que nous avons rencontré à Paris il y a vingt-cinq ans, était alors déjà communiste. Nous l'avons retrouvé à Bâle, toujours partisan fanatique du régime communautaire; il a demandé, cette année comme l'année dernière, la suppression du droit d'héritage, l'émancipation de la femme et l'amour libre.

Les ouvriers espagnols étaient représentés par des délégués dont les opinions semblent tenir le milieu entre le fédéralisme et le communisme.

Dès le début, le caractère d'universalité du Congrès s'est manifesté. Les délégués réunis à Bâle étaient en rapport de sympathie avec les travailleurs des deux hémisphères. Le secrétaire a lu d'abord une lettre d'adhésion des socialistes de Neuville-sur-Saône; vint ensuite un télégramme adressé par deux cents ouvriers autrichiens; puis un autre télégramme de ces Tchèques de Bohême qui venaient alors de célébrer le cinquième centenaire de Jean Huss; puis une lettre d'ouvriers allemands, et enfin une adresse de travailleurs américains, laquelle apprenait aux délégués que le Congrès de Philadelphie avait décidé d'envoyer deux délégués à Bâle, mais qu'au dernier moment on avait reculé devant la dépense. Il y eut toutefois à Bâle un délégué américain, M. Cameron, qui assista aux dernières séances.

On ne saurait s'empêcher de le reconnaître, c'est déjà un fait considérable que ces adhésions nombreuses envoyées à Bâle de tant de points divers. Les délégués réunis au Congrès étaient bien réellement les représentants du prolétariat, tel que le fait notre civilisation dans tous les Etats où elle s'est établie. Ces prolétaires peuvent se tromper sur bon nombre de points; mais il est impossible que leurs désirs les égarent absolument, et que des réclamations aussi universelles soient sans fondement aucun.

Nous l'avons dit, le cadre de cette étude nous interdit d'entrer dans des développements étendus sur les séances du Congrès ouvrier de Bâle. Toutefois, nous citerons un fait qui s'est révélé alors, et nous en emprunterons le récit à un témoin non suspect de partialité à l'égard du congrès; voici ce que rapporte le correspondant de l'*Univers :*

« Un Lyonnais, M. Palix, a fait connaître la situation des ovalistes de Lyon. Cette profession est exercée par des femmes. *Elle impose par jour dix-sept heures de travail contre une rétribution dont la modicité* RÉVOLTE, *et qui varie entre* 80 *centimes et* 1 *fr.* 25 *centimes*. Leur dénûment, a dit M. Palix, voue ces malheureuses à la prostitution; *l'infanticide est fréquent parmi elles; l'hôpital et la prison marquent les étapes de ces existences flétries.* »

Et ce n'est pas là malheureusement un fait isolé. Le salaire des femmes est, en général, complétement insuffisant pour assurer leur existence, et la plupart de nos manufactures sont, en réalité, des centres de prostitution.

Quant aux hommes, on peut dire que plus une industrie est dangereuse et moins elle est rétribuée. Il y a des ateliers

qui sont de véritables champs de bataille, avec cette différence que les guerres les plus acharnées laissent toujours survivre un grand nombre de combattants, tandis que, dans certains ateliers, la mort est sûre pour tous. Il y a non loin de Paris, à la Ferté, une carrière de ces pierres dont on fait les meules de nos moulins. Les ouvriers qui taillent ces pierres ne dépassent jamais la quarantaine. La poussière des meules est formée de cristaux aigus qui perforent les poumons de ces malheureux et les détruisent en quelques années.

Et qu'est-ce qui pousse ces victimes dévouées d'avance à la mort dans de pareils ateliers? La misère.

Le docteur Charles Loudon a publié, il y a plus d'un quart de siècle, un beau livre intitulé : *Solution du problème de la population*. Après avoir essayé de faire le compte des victimes qui tombaient autrefois sur les champs de carnage ou qui étaient sacrifiées dans les cirques aux féroces plaisirs du peuple-roi, le bon et savant docteur écrit : « Mais quelque affreux que soit ce tableau, le nombre des morts occasionnées par les combats de tout genre *n'est pas le* DIXIÈME *du nombre des morts qui sont la conséquence des luttes constantes d'une population contre le besoin de nourriture.* La guerre n'a présenté que peu d'obstacles à la multiplication de la race humaine en comparaison du manque de subsistance. J'ose même dire que les épidémies de tout genre n'ont pas fait autant de ravages... leurs fureurs sont passagères, *et il n'y a pas à les comparer à l'action corrodante d'une nourriture mauvaise ou insuffisante jointe aux autres privations qui accompagnent la pauvreté.* »

Et le docteur conclut ainsi : « Il nous serait impossible d'apprécier les effets d'une alimentation malsaine et du manque absolu de vivres; ce serait en quelque sorte résumer la moitié de l'histoire des misères de l'espèce humaine. »

Est-ce à dire que l'immense développement industriel qui s'est opéré depuis vingt-cinq ans dans notre Europe ait apporté un remède bien efficace au paupérisme? Hélas! non. La loi économique à laquelle ce développement est soumis ne tend que fort indirectement à un tel résultat. La prospérité des capitaux n'a qu'un rapport très-éloigné avec la prospérité réelle des populations.

Dès 1846, un économiste distingué, M. Dupont-White, constatait dans une belle étude la divergence qui existe entre ce qu'il appelait l'intérêt du capital et les besoins des peuples.

Il disait : « Nous avons vu tomber les lois qui consacraient les castes; mais nous avons vu se former en même temps des mœurs qui tendent à les entretenir et à les perpétuer, en appelant tous les hommes sur le terrain de la production. A côté de la plaie féodale qui venait de se fermer, une plaie nouvelle s'est ouverte, celle de l'industrie libre et illimitée. La richesse appliquée à produire dut abuser, dès les premiers pas, de l'ascendant qu'elle porte en elle. Or qui était destiné à subir cette oppression? Ce ne pouvait être ni le producteur de matières premièrcs (le propriétaire foncier), investi d'un monopole, ni le consommateur oisif (le rentier), maître de réduire ou même, dans certains cas, d'arrêter entièrement la consommation. Restait le *travailleur* : ce fut lui qui porta le poids des résistances opposées partout ailleurs à la richesse. »

Et après avoir passé en revue tous les traités de ses devanciers, le savant économiste résumait, ainsi qu'on va le voir, la loi qui régit actuellement les rapports du travail et du capital; il disait : « Il n'y a peut-être pas dans toute l'économie politique une observation plus lumineuse et plus féconde que celle de la hausse croissante des denrées alimentaires chez un peuple qui s'enrichit. Ce fait fonde l'inégalité entre les diverses classes d'une même nature; il perpétue les castes. Et peut-il en être autrement lorsque la principale dépense du pauvre, celle de la nourriture, s'élève graduellement, et que la principale dépense du riche, celle qui s'étale en toilettes, livrées. ameublement, celle que défrayent les fabriques de luxe, lui devient sans cesse moins onéreuse? A ce train, l'un doit s'appauvrir, l'autre doit s'enrichir de plus en plus (1). »

Malheureusement, le fait n'a que trop justifié les prévisions du savant : la hausse du prix des loyers et des subsistances a pu amener une augmentation des prix du travail; mais l'élévation des salaires n'a été ni assez grande ni assez rapide pour permettre aux pauvres de s'affranchir de la misère. Des couches nouvelles de privilégiés de la fortune se sont élevées, mais la masse entière des classes qui vivent de travail n'a participé que dans une mesure très-restreinte aux bienfaits d'une circulation plus active des capitaux. Quant aux ouvriers qui, vivant loin des grands centres, étaient dans l'impossibilité de faire appuyer leurs réclamations par des associations puissantes, leur salaire s'est à peine élevé : ils sont plus pauvres.

(1) *Essai sur les relations du travail avec le capital*, par Dupont-White. Paris, 1846.

C'est là le fait qui ressort avec le plus d'évidence des études, des enquêtes auxquelles se sont livrés les orateurs du Congrès de Bâle.

On peut, en effet, classer sous trois chefs les résultats de leurs travaux : la partie théorique, la constatation du mal, la recherche des remèdes immédiats.

En dépit du bruit qu'on en a fait dans tous les journaux, les résolutions théoriques sont loin d'avoir l'importance de celles qui ont suivi. On en va juger :

« 1. *Question de la propriété foncière.*

« Le Congrès déclare que la Société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol, et de faire rentrer le sol à la collectivité ;

« Il déclare en outre qu'il y a aujourd'hui nécessité de faire rentrer le sol à la propriété collective. »

Remarquons tout d'abord que, dans ce domaine de la spéculation pure, il y avait place pour des divisions de tout genre. Aussi voyons-nous le Congrès se partager, non-seulement quant à la propriété collective, mais aussi quant à la manière dont la Société devrait organiser le travail agricole.

« La majorité de la Commission était d'avis que le sol doit être cultivé et exploité par les communes solidarisées. » C'était la solution communiste.

« La minorité pensait que la société devrait accorder l'occupation de la terre, soit aux agriculteurs individuels, soit de préférence à des associations agricoles, qui en payeraient la rente à la collectivité. » — C'était la solution fédéraliste.

Venons maintenant à la résolution qui a le plus attiré l'attention.

« 2. *Question du droit d'héritage.*

« Considérant que le droit d'héritage, qui est un élément essentiel de la propriété individuelle, a puissamment contribué à aliéner la propriété foncière et la richesse sociale au profit de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre, et qu'en conséquence il est un des plus grands obstacles à l'entrée du sol à la propriété collective :

« Que d'autre part le droit d'héritage, quelque restreinte que soit son action, en empêchant que les individus aient absolument les moyens de développement moral et matériel, constitue un privilége dont le plus ou moins d'importance

en fait ne détruit point l'iniquité en droit, et qui devient ainsi une menace permanente au droit social;

« Qu'en outre le Congrès s'est prononcé pour la propriété collective, et qu'une telle déclaration serait illogique si elle n'était corroborée par celle qui va suivre;

« Le Congrès reconnaît que le droit d'héritage doit être complètement et radicalement aboli, et que cette abolition est une des conditions indispensables de l'affranchissement du travail. »

Ces deux déclarations, reproduites avec plus ou moins d'exactitude, ont été signalées par la presse des deux mondes comme un cri de guerre. C'était, disait-on, le prolétariat qui se levait en masse contre l'ordre établi.

On a négligé, toutefois, de remarquer un fait bien digne d'attention, et c'est celui-ci.

Les résolutions sur la propriété collective du sol ont été adoptées par 54 *oui* contre 4 *non*; il y a eu 13 abstentions et 4 absents. Il y a donc eu division sur cette question; il y a eu des opinions très-diverses : en face de 54 communistes ardents, se sont trouvés 12 délégués épris d'idées différentes, opposées même.

L'incertitude s'est montrée plus grande encore parmi les délégués à l'égard de l'abolition du droit d'héritage. Il n'y a eu que 32 *oui* contre 23 *non*; en outre 13 se sont abstenus et 7 étaient absents.

On le voit, ces résolutions dont on a tant parlé sont loin d'avoir la portée que certains conservateurs voudraient leur donner. Elles ne sont point le mot d'ordre d'un parti puissant armé pour la ruine universelle. Vues sous leur vrai jour, ramenées à leur juste valeur, des déclarations semblables ne sauraient être prises pour la formule d'un idéal arrêté; elles ne sont autre chose que des plaintes; elles signifient : « On souffre, on souffre cruellement dans le monde actuel; ce monde ne peut durer ainsi; il faut qu'il change d'aspect, afin que la justice y ait plus de place. »

Or qui oserait dire que la société soit dès à présent basée sur l'équité même, et qu'un état de choses qui produit tous les jours tant de faits scandaleux n'ait plus à se transformer? Certes, la propriété est une des bases de tout ordre social; mais qui ne voit que la propriété elle-même se modifie considérablement à cette heure? Qui ne voit que le progrès industriel semble précisément avoir pour but de la rendre accessible à tous les hommes doués de courage et d'intelligence? Ne nous effrayons

donc point outre mesure des formules dont les ouvriers peuvent se servir à Bâle ou ailleurs. Cherchons, sous les expressions fausses ou exagérées dont ils revêtent leur pensée, ce que cette pensée elle-même peut contenir de vrai et de légitime. Là où ils se trompent, efforçons-nous de redresser leur jugement; mais là où ils touchent juste, faisons en sorte de les satisfaire. Conserver, maintenir en dépit de réclamations fondées, ce serait tout perdre. Au contraire, céder à temps, marcher avec l'époque, progresser, en un mot, c'est le seul moyen de tout sauver.

Mais pour progresser, il faut bien connaître la situation du travail, et les moyens que les travailleurs ont essayé jusqu'ici d'employer pour y remédier. Sous ce rapport, il y a un immense parti à tirer des autres résolutions adoptées à Bâle. Continuons donc à les examiner.

« 3. *Question des Trade-Unions ou sociétés de résistance.*

« Le Congrès est d'avis que tous les travailleurs doivent s'employer activement à créer des caisses de résistance dans les différents corps de métier.

« A mesure que ces sociétés se forment, il invite les sections, groupes fédéraux et conseils centraux, à en donner avis aux sociétés de la même corporation, afin de provoquer la formation d'associations nationales de corps de métier.

« Ces fédérations seront chargées de réunir tous les renseignements intéressant leur industrie respective, de diriger les mesures à prendre en commun, de régulariser les grèves, et de travailler activement à leur réussite, en attendant que le salariat soit remplacé par la fédération des producteurs libres.

« Le Congrès invite en outre le conseil général à servir, en cas de besoin, d'intermédiaire à l'union des sociétés de résistance de tous les pays. »

Si le lecteur veut bien se reporter à ce que nous avons exposé ici sur les grandes sociétés de métiers de l'Angleterre, il arrivera plus vite à se faire une juste idée de l'importance réelle et des conséquences probables de la résolution qui précède.

Nous avons montré, en effet, que créées en vue du maintien des salaires, les *trade societies* n'ont recouru aux grèves que durant les premières années de leur existence, et que, au fur et à mesure que ces sociétés se sont généralisées dans une industrie donnée, les grèves sont devenues plus rares dans cette

industrie. C'est ce qui est arrivé pour les Mécaniciens unis ainsi que pour l'Union des charpentiers et menuisiers. Nous avons établi ce fait dans notre premier article. Nous avons prouvé de plus que loin d'avoir à se plaindre des sociétés de métiers, les patrons eux-mêmes avaient fini par reconnaître que les Unions ont puissamment contribué à régulariser les industries diverses dans lesquelles elles se sont produites, et qu'elles fournissent un organisme précieux quand il s'agit de faire accepter par tous les membres d'une profession ou d'une branche, les décisions d'un conseil d'arbitres formé de patrons et d'ouvriers. C'est ce que nous avons prouvé à l'aide de faits nombreux dans notre deuxième étude. Une autre conséquence capitale de la création des sociétés de métiers et de l'établissement des conseils d'arbitres, c'est le rapprochement qui s'opère entre patrons et ouvriers dans les industries qui s'organisent ainsi, rapprochement qui conduit tout naturellement à la société en participation.

Nous avons montré également qu'en vue de ces grands résultats, les diverses sociétés de métiers de la Grande-Bretagne s'étaient, à différentes époques, réunies en vastes confédérations.

Or, qu'ont fait les délégués rassemblés au Congrès de Bâle? Ils ont repris la même idée, mais pour l'étendre au globe tout entier. Ce que les ouvriers anglais avaient fait à Sheffield, à Manchester et à Londres pour leurs compatriotes, des délégués Allemands, Français, Anglais, Belges, Italiens, Espagnols, Russes et Américains l'ont étendu à tous les travailleurs du monde.

Comment peut-on craindre qu'un mouvement favorable en lui-même, amène en s'universalisant des conséquences funestes? Comment ce qui s'est trouvé bon et juste appliqué au sein d'une seule nation, pourrait-il devenir dangereux en s'étendant à toutes?

Les craintes qu'on a manifestées en présence de cette délégation universelle des travailleurs, nous semblent donc de tout point chimériques. Bien loin de contribuer à accroître le mal, l'organisation qui s'est révélée à Bâle va servir à trouver le remède, en aidant à constater la situation réelle de tous les travailleurs. C'est, en effet, l'objet de la résolution qui suit :

« 4. — *Question des cahiers du travail.*

« Considérant que, tout en discutant les questions théo-

riques, le Congrès doit prendre des mesures pratiques pour porter à la connaissance de tous les adhérents la situation des travailleurs et celle de l'industrie dans chaque pays ;

« Se fondant sur l'article 5 du règlement général;

« Le Congrès invite les sociétés ouvrières à faire parvenir au conseil général, dans le courant de l'année, une statistique aussi détaillée que possible sur le nombre des ouvriers de chaque spécialité, sur le taux des salaires, sur le prix de revient des produits, sur le prix de vente, sur leurs griefs, ainsi que tous renseignements qui pourront être recueillis sur les matières premières et les débouchés dans chaque industrie. »

Cette enquête permanente aura des résultats incalculables.

On se rappelle qu'au moment de fixer des prix de façon, les conseils d'arbitres de la bonneterie de Nottingham ont dû, il y a deux ans, envoyer à frais communs des délégués experts s'assurer des conditions faites à leur industrie par la concurrence étrangère. On sait que ces experts ont été obligés de visiter la France et l'Allemagne dans ce but, et que leur voyage a entraîné des dépenses qui ont pesé lourdement sur le Conseil. Si l'association internationale eût acquis dès cette époque, l'importance qu'elle a aujourd'hui, la mission des délégués de la bonneterie anglaise se fût trouvée singulièrement facilitée. Ils n'eusseut eu qu'à écrire au Conseil général de cette vaste société, et ils eussent reçu quelques jours après les informations nécessaires.

Ce siége central de l'Internationale est ainsi une véritable Bourse du travail, où les prix de façon viendront se fixer comme d'eux-mêmes, grâce à une constatation de plus en plus exacte du rapport de l'offre et de la demande. Une telle Bourse se distinguera des centres de l'agio par ce fait essentiel que l'arbitraire, le caprice et la spéculation en seront bannies par la nature même des choses, et feront place à la vérité, à la justice, à l'équité la plus complète.

Qu'est-ce donc que l'Internationale, après tout, sinon la réponse naturelle des classes ouvrières à la politique du libre-échange ?

Le libre-échange, c'est l'universalisation du mouvement capitaliste. L'Internationale, c'est l'universalisation des forces des travailleurs.

Si le premier de ces mouvements est juste et bon, pourquoi n'en serait-il point de même du dernier? Ce qui est permis quand il s'agit de simples accumulations de produits inertes,

pourrait-il être défendu quand il est question d'associer des producteurs vivants ?

Non ; les délégués de Bâle, en instituant sous le nom de « Cahiers du travail » une enquête universelle sur la situation des travailleurs, étaient dans leur droit. Et ils ont eu raison d'assurer l'effet de cette résolution en maintenant à Londres, pour la période 1869-70, le Conseil général de l'association internationale. Sur ce point, aucun doute ne s'est élevé dans leur esprit. Aussi, tandis qu'ils s'étaient trouvés divisés sur des questions de théorie, ils ont voté à l'unanimité toutes les résolutions pratiques.

En résumé, le Congrès de Bâle n'aura donc servi qu'à universaliser le mouvement des société de métiers.

Or, nous avons vu ces sociétés commencer en Angleterre par une guerre acharnée au capital, au moyen de grèves organisées sur une échelle gigantesque, puis aboutir dans les conseils d'arbitres à une entente avec les patrons enfin éclairés sur la puissance des travailleurs, et préparer ainsi un progrès nouveau dans l'ordre industriel, à savoir l'établissement de vastes sociétés en participation.

Pourquoi les sociétés de métiers cesseraient-elles de suivre la même voie, par le seul fait qu'elles tendraient à s'universaliser ?

L'expérience montre qu'une pareille déviation n'est pas à craindre. Nous avons vu, en effet, depuis sa fondation vers 1862, l'association internationale se développer de la même manière que les unions anglaises. Tout nous porte donc à espérer qu'elles arriveront aux mêmes résultats.

II

LE CONGRÈS DE PHILADELPHIE

Aux Etats-Unis, les sociétés de métiers ont un caractère spécial. Elles comptent généralement beaucoup moins de membres que les unions anglaises. Elles ont formé, en s'unissant, un « Congrès national du travail, » lequel s'est assemblé cette année à Philadelphie.

Le Congrès était composé des délégués de diverses sociétés américaines, venus là dans le but d'adopter des mesures favorables à l'accroissement du bien-être des ouvriers. Les tra-

vaux de cette réunion ont attiré l'attention de toutes les classes, au sein de tous les Etats de l'Union. Les grands journaux américains, organes dévoués des intérêts capitalistes, se sont vus forcés d'en rendre compte. Le *Times* de Londres a essayé d'amuser ses lecteurs aux dépens des délégués *yankees*. On le voit, le succès n'a pas manqué au Congrès de Philadelphie.

Les délégués étaient au nombre de plus de deux cents : ils représentaient environ 168,500 ouvriers groupés dans 1,063 sociétés de métiers.

Le détail de ces sociétés n'est pas sans intérêt, car il donne l'idée du développement que prennent les industries diverses sur le sol américain. Voici donc les nombres : 77 sociétés de charpentiers et de menuisiers comptent en tout 6,000 membres : on remarquera que les termes employés par les sociétés anglaises ne se retrouvent plus ici; les trade-unionistes diraient : « Nous avons une seule société divisée en 77 branches. » — 95 sociétés de cigariers ont en tout 5,000 membres. — 70 sociétés de poseurs de briques comptent en tout 15,000 membres. — 112 sociétés de typographes ont en tout 14,000 sociétaires. — Je trouve ensuite 147 loges de « chevaliers de Saint-Crépin, » c'est le terme élégant dont se servent là-bas les cordonniers pour désigner les membres reconnus de leur corporation, en tout 50,000 initiés. — Viennent après 20 sociétés de tonneliers avec 5,000 membres. — 18 associations de plâtriers, comptant 12,500 sociétaires. — 204 sociétés de fondeurs en fer, 17,000 membres. — 120 unions de mécaniciens, 10,000 sociétaires. — 48 sociétés de forgerons et de puddlers, 1,000 associés. — 11 unions de conducteurs de machines, 621 membres. — 35 sociétés de chauffeurs, 2,000 associés. — 35 unions de tailleurs, 2,000 membres. — 8 sociétés de maçons, 2,000 associés. — 3 unions de peintres en bâtiment, 850 sociétaires. — 25 sociétés d'ébénistes, 2,500 membres. — Et enfin 30 sociétés de houilleurs, comptant en tout 38,000 associés.

Le Congrès s'est assemblé le 16 août sous la présidence de C.-H. Lucker, de New-York. On a lu d'abord un procès-verbal écrit par le secrétaire du Comité exécutif. Cette pièce qui résume les travaux antérieurs des délégués conclut ainsi :

« Notre premier devoir est à présent d'adopter un système d'organisation générale en rapport avec nos principes. Chaque branche d'industrie aura la faculté de choisir la forme d'as-

sociation qui lui conviendra le mieux, à la seule condition de se mettre en harmonie avec les autres. »

On a ensuite discuté plusieurs des questions importantes que soulève ce grand problème du travail à affranchir et à réorganiser. Voici les décisions qui ont été formulées à la suite de ces discussions.

« Touchant la coopération, nous avons résolu, disent les membres du Congrès, qu'on doit reconnaître dans ce système, basé sur des lois justes, un remède sûr et durable contre les abus du régime industriel d'aujourd'hui, et que jusqu'au moment où les lois du pays pourront être amendées de manière à reconnaître les droits des hommes, au lieu de ceux des classes, le système de la coopération, appliqué avec soin, pourra faire beaucoup pour diminuer les maux qu'entraîne le régime actuel. En conséquence, nous saluons avec joie l'établissement des bazars et des ateliers coopératifs, et nous recommandons la création de stores et d'ateliers de ce genre sur tous les points du pays et dans toutes les branches de l'industrie. »

A l'égard du travail des ouvrières, les délégués disent : « Avec une application équitable des principes fondamentaux de notre gouvernement républicain et démocratique, avec un système monétaire bien entendu, il ne pourrait y avoir ni antagonisme entre les intérêts des ouvriers et ceux des ouvrières de ce pays, ni opposition entre les diverses branches de l'industrie, puisque, lorsqu'elle n'en est pas empêchée par des lois monétaires injustes, l'action directe de chacun contribue au bien de tous les autres par la production et la distribution des choses nécessaires à la vie. L'adoption par le gouvernement national de meilleures lois de finance mettra fin à l'oppression des ouvrières, et pourra seule assurer aux travailleurs des deux sexes la juste récompense de leurs labeurs. En conséquence, nous décidons que notre appui sera donné aux ouvrières, ne sachant que trop bien qu'aucune classe n'a si grand besoin de voir sa condition améliorée que les aides des manufactures, les lingères, etc., de ce pays. »

Les délégués demandent ensuite que le travail imposé aux condamnés cesse de faire concurrence à l'industrie libre; ils veulent surtout que les objets manufacturés par les prisonniers ne soient pas livrés au commerce à des prix inférieurs.

La résolution qui suit se rapporte au logement. Il paraît

que ce n'est pas chez nous seulement que les travailleurs sont

Mal vêtus, logés dans des trous,
Sous les combles, dans les décombres.

Les grandes villes du nouveau monde luttent déjà contre les nôtres, sous le rapport des privations de tout genre imposées à ceux qui produisent. Heureusement, là comme en Europe, et plus peut-être, la science et le bon sens public s'élèvent en même temps que la voix des ouvriers eux-mêmes contre les logements insalubres.

Les délégués disent : « Nous appelons instamment l'attention des classes industrielles sur le danger des habitations communes; nous croyons qu'il est essentiel au bien-être de la communauté tout entière qu'une réforme s'effectue à cet égard; l'expérience a prouvé que le vice, le paupérisme et le crime sont les résultats invariables des habitations trop peuplées et mal aérées des pauvres; nous engageons les capitalistes à considérer le bien qu'ils feraient en employant une partie de leurs ressources à bâtir de meilleures habitations pour les ouvriers. »

Le congrès de Philadelphie s'est également occupé de l'éducation populaire; voici la teneur de la résolution adoptée dans ce but : « La création d'instituts, de lycées et de salles de lecture pour les ouvriers, et l'érection d'édifices destinés à cet usage, sont recommandés aux travailleurs dans toutes les villes, comme les meilleurs moyens d'assurer leur progrès intellectuel et social. »

La résolution suivante indique un remède en cas d'insuffisance de travail; la voici : « Ce congrès du travail recommande aux ouvriers du pays, dans le cas où ils viendraient à souffrir du manque d'emploi, de s'établir sur la terre, dans la conviction que si l'industrie du pays peut s'unir à ses avantages naturels, il en résultera tout à la fois un soulagement pour les individus et de grands avantages pour la nation. »

C'est là une idée qui se présentait tout naturellement à l'esprit des ouvriers, dans un pays qui offre des ressources presque illimitées aux pionniers et aux défricheurs. On s'explique aisément, en lisant la résolution qui précède, le mouvement qui emporte chaque année tant d'émigrants de notre Europe à New-York et de New-York dans le Far-West. Quand saurons-nous tirer des ressources semblables, et de notre propre sol dont près d'un cinquième est encore inculte, et de l'Algé-

rie, cette France d'Afrique, notre Kansas à nous, qui, loin d'être une colonie, n'est encore pour nous qu'une école militaire?

La dernière résolution du Congrès de Philadelphie est toute politique. En voici la teneur : « Il a été décidé que chaque fois qu'il se trouvera un ouvrier capable de remplir une charge publique, la préférence lui sera donnée, afin qu'il soit envoyé au prochain Congrès. »

Ceux qui savent combien le préjugé de la couleur était enraciné, il y a dix ans à peine, aux Etats-Unis, remarqueront avec plaisir qu'au Congrès de Philadelphie, non-seulement il y a eu des délégués noirs, mais que ces nègres ont siégé avec les blancs. A la fin des travaux, on a nommé un comité d'hommes de couleur pour organiser des *Trade-Unions* parmi les nègres de la Pennsylvanie.

Partout aujourd'hui, sur l'immense territoire de l'Union, dans tous les Etats, sans excepter ceux du sud, les noirs sont admis dans la société des blancs.

Or, veut-on juger de l'importance de ce fait? Qu'on lise les deux anecdotes que nous allons rapporter.

A Anvers, en 1863, une loge maçonnique se livrait à ses travaux philanthropiques. Les officiers d'un navire américain, alors amarré dans le port, assistaient à la séance. Ces vaillants soutiens de l'Union, menacée à cette époque par la terrible rébellion des planteurs, répondaient aux compliments que venait de leur adresser l'orateur de la loge. Sans doute, ils célébraient les douceurs de l'universelle fraternité, quand un franc-maçon, nouveau venu, est introduit. Nos Yankees le regardent avec un sentiment de dégoût et de haine. Ce frère était un nègre. Plus de discours, plus de fraternité; ils se lèvent tous et se retirent bruyamment.

Ainsi ces hommes, qui soutenaient avec tant d'héroïsme une lutte dont le résultat final devait être l'affranchissement des esclaves, ne pouvaient souffrir le voisinage d'un noir. Ils étaient révoltés à l'idée que des frères européens pussent recevoir dans leur loge des représentants d'une race considérée par eux comme inférieure, et ce sentiment de répugnance était si fort chez eux, qu'il l'emportait sur le respect qu'ils devaient à leurs hôtes.

L'autre fait s'est passé sous mes yeux. Il y a sept ans, un ami me pria de faire voir Paris à un New-Yorker en tournée sur le continent. Je fis de mon mieux pour intéresser ce voyageur qui ne savait pas un mot de français. Je lui fis voir

nos musées, qui le charmèrent fort peu. Il ne fut frappé que du Panthéon et surtout des 416 marches qu'il lui fallut gravir pour arriver jusqu'en haut. Il était assez peu communicatif; cependant il ne disait pas dix paroles sans jurer contre les nègres. Comme il appartenait à un État fidèle à l'Union et que je savais qu'il avait plusieurs parents dans l'armée du Nord, je lui exprimai l'étonnement que j'éprouvais à l'entendre ainsi maudire toute une race d'hommes, pour l'affranchissement de laquelle les siens combattaient si vaillamment.

Il me répondit que tous les Américains méprisaient et détestaient les noirs, que ses concitoyens avaient horreur de cette race, et que, dans les voitures publiques, au théâtre, à l'église même, il y avait, en Amérique, des compartiments spéciaux pour les hommes de couleur.

La fin de mes relations avec cet original fut assez caractéristique. Je l'avais conduit dans un hôtel anglais de la rue Saint-Lazare. Un jour, je viens là le demander : on me dit qu'il est parti tout à coup. Je demande plus de détails. On m'apprend alors que la veille, comme il mangeait de fort bon appétit à la table d'hôte, un étranger était venu s'asseoir en face de lui. A peine mon Américain avait-il vu le nouveau venu, il s'était levé et avait dit au garçon que c'était une indignité de laisser de pareils êtres s'asseoir près de gentilshommes. Or, cet « être », dont le voisinage lui était si odieux, était un riche marchand de Saint-Domingue, très-bien élevé, parfait *gentleman*, mais du plus beau noir. Le garçon d'hôtel avait en vain essayé d'expliquer toutes ces circonstances à notre New-Yorker; celui-ci n'avait voulu entendre à rien. Il avait soldé son compte, fait enlever ses bagages, et on ne l'avait plus revu.

J'aurais bien étonné mon Américain, si je lui eusse dit : « Dans deux ans d'ici, non-seulement les nègres seront affranchis, mais ils seront citoyens comme vous, électeurs comme vous. Mieux que cela, ils seront reçus partout, dans l'armée, dans les meetings, dans les assemblées publiques, dans les églises. Votre nation, qui a aboli tant de priviléges, ne connaîtra plus de privilége de race. »

Et cependant, j'aurais eu raison de lui parler ainsi; car ce progrès social, qui eût paru chimérique il y a dix ans, est maintenant accompli.

La ville américaine de Memphis fut, le 1er janvier 1865, témoin d'un grand spectacle. Le décret d'affranchissement, rendu par Abraham Lincoln dans les circonstances que l'on

connaît, entrait en pleine vigueur à partir de ce jour. Les nègres voulurent fêter dignement l'acte qui leur rendait la qualité d'hommes. Ils ne trouvèrent rien de mieux, pour célébrer ce jour de liberté, que de représenter, dans une procession publique, la prise de possession par eux de ces instruments de labeur qui, d'esclaves, les faisaient travailleurs libres. Les voilà donc qui établissent sur des chars plusieurs ateliers ambulants : les agriculteurs viennent les premiers, les uns mettant dans des sacs le riz et le blé; d'autres pressant la canne à sucre; après arrivent les chars qui figurent l'exploitation du coton; puis les charrons, les forgerons, les briquetiers; puis les charpentiers, les menuisiers; puis les barbiers, car l'élément comique ne saurait manquer dans une fête nègre et surtout en un pareil jour; mais voici un autre char qui n'excitera pas le rire, celui-là, c'est une imprimerie : compositeurs, correcteurs, imprimeurs sont tous nègres; ces nègres composent et impriment avec une grande activité; derrière le convoi, de jeunes garçons noirs aussi distribuent au public les feuilles humides. Or, savez-vous ce que ces presses ambulantes reproduisent avec tant de rapidité? Le décret d'affranchissement!

Certes, notre Europe a vu de belles fêtes nationales. La grande Fédération du 14 juillet 1790 en fut une. Ce jour-là marqua l'avénement de la France moderne. Des hommes, des femmes, des enfants de toutes les conditions avaient, pendant de longues journées, remué la terre du Champ de Mars pour le rendre propre à la cérémonie. Les délégués y vinrent : on s'embrassa au nom de la liberté, et une grande nation sortit de cette magnifique et universelle étreinte.

Mais l'Amérique a dignement répondu à cette fête par la fête de Memphis. Rien de plus grand, en effet, de plus beau que cette cérémonie improvisée par de pauvres nègres, esclaves la veille, et qui consacrent leur émancipation par le travail volontaire. Il y a tout un symbole, il y a un exemple dans cette idée de l'affranchissement complet associée à la possession de l'instrument de travail; il y a une leçon pour tous dans ce rapprochement entre l'activité des presses et la conquête de la liberté!

Aussi est-ce par l'instruction que les nègres ont cherché surtout à s'affranchir. Leurs progrès ont été réellement surprenants. Il faut dire que les Américains, les Américaines surtout, se sont attachés avec dévouement à cette œuvre d'émancipation réelle. Ces républicains y étaient d'ailleurs

intéressés les premiers : les nègres étant électeurs, il importait avant tout de les instruire. Aussi ont-ils réalisé en six ans, pour la plupart des noirs affranchis, ce que nous n'avons point fait encore pour tous nos paysans et nos ouvriers, après vingt années de suffrage universel.

La participation de délégués nègres aux travaux du Congrès de Philadelphie dit assez combien les efforts de tant d'instituteurs volontaires ont été fructueux. On parle déjà d'établir des sociétés de métiers parmi les noirs. Voici donc les esclaves d'hier qui rejoignent nos prolétaires d'aujourd'hui et qui s'efforcent même, grâce à leurs *trade-unions*, de devenir les associés de demain. Le progrès se fait vite sur le sol américain.

III

LA CONFÉDÉRATION DES OUVRIERS DE BARCELONE.

Tandis que ces changements importants s'opèrent en Amérique, voici une terre catholique, une terre de moines qui sort de sa nuit et qui salue le soleil nouveau de l'affranchissement universel.

Des ouvriers de divers métiers réunis à Barcelone se disposent à publier un journal destiné à rendre compte des efforts qu'ils font en vue d'améliorer leur sort. Voici le prospectus qu'ils ont rédigé :

« LA FÉDÉRATION, *organe du centre fédéral des sociétés ouvrières.*

« Ouvriers, — Comme vous le savez, l'association est un des moyens les plus efficaces sur lesquels nous devions compter pour assurer notre émancipation complète, notre émancipation économique, religieuse, politique et enfin sociale. Mais les sociétés ouvrières de toutes les professions et de tous les pays doivent se solidariser, afin que leurs efforts ne soient plus stériles, comme ils l'ont été jusqu'à présent : à cette œuvre de solidarité, le principe de la Fédération contribuera grandement.

« Par la Fédération, nous concerterons, nous centuplerons nos efforts. L'isolement est funeste ; c'est la pratique propre

aux époques d'obscurantisme, et ceux qui le prêchent ne veulent que notre mal. La Fédération, l'union de tous, en tant qu'hommes, est le devoir de l'époque actuelle, afin que nous puissions coopérer tous avec unité et intelligence à l'application des idées nouvelles, et assurer ainsi le triomphe de notre cause.

« La Fédération est le princtpe destiné à changer l'ordre funeste de choses qui existe à cette heure dans le monde entier, et qui est imposé par la force bien que condamné par la raison : la Fédération économico-politico-sociale vient annuler ces frontières que, dans un but de domination, les rois et les tyrans veulent voir de plus en plus hautes; elle vient rendre inutile l'Etat injuste et despotique, danger permanent des peuples ; elle vient établir entre les hommes, sans distinction de croyances, de couleur, ni de nationalité le règne fécond, le règne humain de la VÉRITÉ, de la JUSTICE et de la MORALE.

« Ce grand changement — plus franchement — cette grande révolution sociale, c'est à nous tous, ouvriers, qu'il appartient de l'accomplir. Bientôt les prolétaires s'apercevront que les classes les plus honorées aujourd'hui, celles qui ont eu toujours les pouvoirs, les ont privés d'instruction pour mieux les exploiter; bientôt le monde verra avec étonnement que les classes les plus utiles, réputées les plus ignorantes de la Société, soutiennent avec valeur et conviction la véritable cause du bien-être, de la paix, de la fraternité universelle.

« En nous émancipant, nous rachèterons l'Humanité, nous détruirons le servage moderne ; nos efforts basés sur l'idée de coopération, dans son sens le plus large, sont véritablement héroïques, puisqu'ils ont pour but le bien commun. A la différence des classes dominantes, nous n'établirons aucun privilége à l'heure de notre triomphe, mais nous les abolirons tous, en basant la société sur le principe de l'ÉGALITÉ, cet équilibre si longtemps désiré entre les droits et les devoirs. »

Après avoir développé avec une grande force cette idée d'égalité et les conquêtes qu'elle assure aux ouvriers s'ils arrivent à la conscience de leurs droits et de leurs devoirs, l'auteur du manifeste continue ainsi :

« Le journal hebdomadaire que va publier le CENTRE FÉDÉRAL DES SOCIÉTÉS OUVRIÈRES répond à une nécessité urgente. Nous. avons considéré le titre la *Fédération* comme

celui qui exprimait le mieux l'ampleur et l'étendue de notre principe d'association. La Fédération, journal éminemment ouvrier, a pour but :

« 1° La défense des intérêts du travail contre le capital monopolisé.

« 2° L'étude des connaissances humaines qui se rapportent à la science sociale.

« En vue de cet objet, nous soutiendrons que le travail doit devenir la loi même de la vie, puisque NUL N'A LE DROIT DE S'Y SOUSTRAIRE. La mauvaise organisation du travail étant le germe de tous les maux de la société, il n'y aura vraiment d'ordre et de liberté que lorsque le travail sera basé sur nos principes. Aujourd'hui comme hier que voyons-nous? Que celui qui bâtit le plus, qui tisse le mieux, qui cultive avec le plus d'ardeur, est aussi le plus pauvrement logé, le plus mal vêtu, le moins nourri.... Ni les meilleurs ni les plus abondants des fruits du travail ne sont pour le travailleur... Le plus pauvre est celui qui travaille le plus !...

« La science sociale, par sa logique puissante et irréfutable, résoudra ces problèmes qui tendent à assurer l'émancipation complète des classes laborieuses. Et, fait bien digne de remarque, cette grande révolution sociale peut s'effectuer par la science seule, sans trouble, sans convulsion, si les tyrans n'essayent point d'opposer leur misérable despotisme à la marche sûre et inévitable du progrès. »

Et comme preuve de leurs dispositions pacifiques, les ouvriers réunis à Barcelone ajoutent à leur programme une déclaration qui montre qu'ils en appellent surtout à la persuasion et au sentiment de justice du monde entier; ils disent :

« La *Fédération* exposera à toutes les classes nos souffrances; elle révélera l'amas d'injustices qui pèsent sur nous, par suite de la mauvaise distribution du travail et de ses fruits; elle montrera que le capital est le plus grand tyran qui soit au monde, que les victimes de la misère, cette guerre monstrueuse et sourde, sont beaucoup plus nombreuses que celles qui tombent sur les champs de bataille.... Elle demandera la dispersion de ces armées permanentes, toutes formées d'oisifs, afin qu'il n'y ait plus de guerres internationales ; — nous sommes tous des hommes, notre patrie est le monde ; et, dans le grand champ du travail, l'idée même de guerre ne saurait être admise. »

Après le manifeste, vient l'appel éloquent que voici :

« O vous, vous tous qui vivez comme nous du travail fraternel, appuyez-nous de votre adhésion. Prenons tous leçon des gouttes d'eau de la mer. Chacune d'elles, isolée, n'est rien; mais unies elles forment cet immense océan qui embrasse le monde. Faisons ainsi : que sont individuellement nos forces débiles ? Rien; mais groupées en faisceau, elles assureront à l'Humanité enfin organisée le règne de la terre.

« N'oublions pas non plus que de notre émancipation dépend celle de nos fils, de nos épouses, de nos pères, le bien-être de nos familles ! »

Nous reproduisons cette pièce au moment où l'Espagne est de nouveau déchirée par la guerre civile. Le manifeste pacifique des ouvriers de Barcelone n'en est que plus précieux à nos yeux, puisqu'il montre que ce n'est pas à la force aveugle qu'ils en appellent, mais à la science et à la justice.

IV

LE CONGRÈS DE BIRMINGHAM

Le deuxième Congrès annuel des conseils et des sociétés de métiers a eu lieu cette année à Birmingham. Les délégués se sont assemblés le lundi 23 août, et ils ont continué de siéger deux fois par jour toute la semaine. Trente des plus importantes sociétés de métiers du Royaume-Uni étaient représentées là par leurs membres les plus capables. Les délégués étaient au nombre d'environ quarante, et représentaient près d'un demi-million de Trade-Unionistes.

Les sujets soumis à l'examen du Congrès étaient nombreux et importants. La discussion fut soutenue avec ardeur et généralement intéressante. La première résolution adoptée se rapportait aux conseils d'arbitres; en voici la teneur : « Le Congrès est d'avis que l'établissement de cours d'arbitrage et de conciliation aiderait beaucoup à l'arrangement amiable des différends qui surgissent entre patrons et employés, et serait le moyen d'empêcher les grèves et les renvois en masse

des ateliers, résultat qui favoriserait puissamment le progrès industriel au sein de ce pays. »

Cette décision est importante, en ce sens qu'elle montre combien les ouvriers sont disposés à entendre raison. La discussion a également mis en lumière un fait excellent à noter, et qui est constaté dans une lettre du juge Rupert Kettle, lue par l'un des orateurs. M. Kettle est le président d'une cour d'arbitres patrons et ouvriers; il a donc une grande expérience du système de l'arbitrage et il le recommande surtout comme « accélérant, ce sont les termes qu'il emploie, l'application d'un plan par lequel l'ouvrier recevrait une part des profits. »

Tous ceux, en effet, qui parlent avec autorité des conseils d'arbitres s'accordent pour regarder la conciliation entre capitalistes et employés sur les questions de prix comme conduisant nécessairement à l'établissement de sociétés en participation.

C'est un point, d'ailleurs, sur lequel nous allons avoir à revenir. Suivons l'ordre des résolutions.

L'un des objets essentiels du Congrès de Birmingham était de faire connaître l'avis des ouvriers sur l'état de la législation anglaise à l'égard des Trade-Unions. Le gouvernement avait, ainsi que nous l'avons dit dans un autre article, institué une commission chargée d'ouvrir une enquête sur les sociétés ouvrières. Cette commission vient de faire son rapport, qui conclut en termes assez obscurs, à des lois spéciales sur la matière.

Après une discussion longue et approfondie sur la position des ouvriers et sur la nécessité dans laquelle ils sont de s'associer pour défendre leurs droits, l'assemblée a voté, sur la proposition de M. Howell, le délégué des poseurs de briques de Londres, la résolution que voici : « Le congrès est d'avis que, dans toute tentative de législation touchant les Trades'-Unions, il est nécessaire de reconnaître les principes suivants : 1° Rappel définitif de toutes les lois sur les coalitions; — 2° Protection efficace des fonds des sociétés (cet article se rapporte au principal inconvénient de la législation qui, ne donnant point d'existence légale aux sociétés ouvrières, empêche celles-ci de poursuivre les dépositaires infidèles); « — 3° Aucune intervention dans la destination des fonds des sociétés, et conséquemment abandon absolu de toute idée de séparer la caisse des secours mutuels des autres valeurs appartenant au métier; — 4° Contrairement aux conclusions

de la majorité des commissaires royaux, qui voudraient rendre obligatoire l'enregistrement des règlements et des comptes des métiers, ce Congrès repousse toute clause exceptionnelle appliquée aux sociétés ouvrières, et désire voir lesdites sociétés admises sur le pied d'une égalité parfaite auprès des autres sociétés légales du pays. »

Il est à espérer que les législateurs anglais tiendront compte des désirs exprimés par les délégués réunis à Birmingham, et que le résultat du Congrès aura été d'améliorer sous ce rapport la loi anglaise. Heureux le pays où les discussions publiques, loin de se perdre en débats aussi infructueux qu'irritants, contribuent ainsi au progrès général.

On s'occupa ensuite de déterminer la durée normale de la journée de travail. Le lecteur sait que les ouvriers américains, dans un Congrès tenu à Chicago, ont, il y a deux ans, fixé la journée à huit heures, et que cette durée sert de [illegible] à toutes les conventions qui se font aujourd'hui aux Etats-Unis [illegible]e patrons et ouvriers. Le Congrès de Birmingham a adopté ce principe, et il a exprimé le désir de voir « la durée de huit heures devenir la base fixe de la journée de travail pour tus les ouvriers du Royaume-Uni. »

Vint après la grande question de la limitation du nombre des apprentis. Naturellement il est de l'intérêt des ouvriers de fermer les ateliers aux jeunes gens et de transformer ainsi la profession en classe privilégiée, comme cela se pratiquait au sein des vieilles corporations. Mais fort heureusement un tout autre esprit domine à cette heure les ouvriers. L'un des délégués du conseil des métiers de Londres, M. Odger, qui a été candidat pour le bourg de Chelsea, à l'élection générale de l'année dernière, prononça un excellent discours sur le « droit des jeunes gens à l'apprentissage, » et parvint à modifier la résolution proposée au sujet du nombre des apprentis, de telle sorte qu'elle n'a été adoptée qu'après avoir été réduite aux termes suivants : « Ce Congrès est d'avis qu'on peut justifier la limitation du nombre des apprentis dans les métiers où l'offre excède la demande, afin qu'une proportion équitable soit maintenue entre le nombre des apprentis et celui des hommes qui doivent leur enseigner le métier. »

Cette résolution une fois votée, le Congrès examina la question de l'approvisionnement du coton brut. Il paraît que la culture du coton a souffert si cruellement aux États-Unis par suite de la guerre de sécession, que la production américaine est loin d'atteindre maintenant aux énormes quantités

qu'elle fournissait à l'Europe il y a neuf ans. La « famine » continue dans le Lancashire, ou du moins on s'y plaint d'une rareté de coton qui équivaut presque à la disette. Le Congrès de Birmingham a débattu ce sujet important et a décidé d'envoyer au secrétaire d'Etat pour l'Inde une adresse, par laquelle « les délégués recommandent au gouvernement d'encourager de toutes les manières la culture du coton dans toutes les parties du sol indien qui sont propres à cette culture. »

Serait-il indiscret de demander à ce sujet à notre propre gouvernement ce qu'il a fait pour encourager la culture du coton en Algérie?

Le Congrès a consacré près de deux journées à la question suivante, celle des grèves et du remède qu'on y peut apporter au moyen de la coopération et des sociétés en participation (*Industrial partnerships*).

D'excellents discours ont été prononcés à cette occasion. Le ton général de la discussion montre assez que les ouvriers anglais arrivent à une période d'apaisement. Les sociétés de métiers sont maintenant assez fortes et assez nombreuses en Angleterre pour se dispenser d'être violentes. Elles trouvent d'ailleurs dans leur organisation même, qui met à leur disposition des capitaux souvent considérables, des moyens puissants qui serviront quand elles le voudront à la rédemption de l'instrument. Cette circonstance explique pourquoi le Congrès de Birmingham a réuni sous un seul chef ces deux sujets des grèves et de la coopération.

Une lettre du célèbre coopérateur Thomas Hughes, membre du Parlement, engageait d'ailleurs les délégués à opposer ainsi la coopération aux grèves. Cette lettre, lue par le secrétaire, au milieu d'un silence qui prouvait assez toute l'autorité de l'écrivain populaire sur les ouvriers, reproduisait deux résolutions adoptées en mai dernier par le Congrès de coopérateurs tenu à Londres.

La première de ces résolutions avait pour but d'encourager les sociétés ouvrières à « adopter quelque plan d'action combinée pour appliquer à la fois directement et indirectement la coopération, soit d'une manière générale, soit dans leurs divers métiers. »

La dernière était relative à l'établissement de banques de coopération, destinées à concentrer dans une vaste société de crédit les ressources déjà si considérables des sociétés ouvrières.

Ces divers plans ont été discutés avec un talent très-réel par les délégués, tous intelligents, tous habitués dès longtemps à l'expédition des affaires de leurs métiers. A la fin, le Congrès a voté la résolution suivante :

« Ce Congrès est d'avis que les classes ouvrières ont fait augmenter leurs salaires et diminuer le nombre des heures de travail par le fait des grèves, lorsqu'aucun autre moyen n'avait pu réussir à trancher les difficultés soulevées à ce sujet; il croit toutefois que les grèves et les renvois en masse des ouvriers sont des moyens regrettables, puisqu'ils ont trop souvent amené, pour les ouvriers, la pauvreté, et pour les patrons, la banqueroute.

« En outre, le Congrès signale aux législateurs la nécessité qu'il y a d'abolir le monopole de la terre.

« Il pense également que la participation des ouvriers aux bénéfices améliorera considérablement les relations entre les patrons et les employés, et que ce système devrait être généralement adopté.

« De plus, le Congrès est d'avis que le remède le plus puissant contre les conflits entre le capital et le travail doit être cherché dans l'association coopérative appliquée aux manufactures et surtout à la culture du sol. »

Le Congrès termina ses travaux par le vote d'une adresse destinée à être envoyée au chef du cabinet, M. Gladstone, et recommandant l'adoption « d'un système d'éducation national, exempt de tout esprit de secte et obligatoire. » C'était, certes, couronner dignement une session si importante.

CONCLUSION.

Nous avons fait assister le lecteur à ce que nous appellerons les assises universelles du travail. On vient d'entendre des travailleurs de toutes les races et de toutes les professions discuter leurs intérêts, exprimer leurs besoins, leurs désirs, leurs espérances.

Que résulte-t-il de cette enquête ?

Ceci, selon nous : la cause générale du mal dont souffrent à la fois et les travailleurs et les autres classes de la société, c'est l'antagonisme que créent, entre le capital et le travail, l'ignorance et une ambition aveugle.

Le remède, la plupart des résolutions adoptées dans les congrès ouvriers l'indiquent assez clairement, le remède doit

être cherché avant tout dans un compromis entre ces deux intérêts.

Or, le meilleur compromis, le plus simple et le plus facile à réaliser, c'est la société en participation, c'est-à-dire une entreprise dans laquelle le capital et le travail, au lieu de continuer à se regarder ou comme étrangers ou même comme ennemis, entrent à titre d'associés et de co-partageants dans les pertes aussi bien que dans les bénéfices.

Nous avons vu ce système s'appliquer avec un grand succès à Paris dans plusieurs entreprises et en particulier dans l'établissement de peinture en bâtiment de M. Leclaire.

D'un autre côté, des capitalistes, des propriétaires, des patrons mieux éclairés sur leurs véritables intérêts, ont associé leurs ouvriers aux bénéfices de leurs exploitations, de leurs fermes, de leurs manufactures. On compte déjà bon nombre de ces sociétés en participation. Grâce à ce système, on a vu des entreprises qui, sous l'ancien régime, le régime de l'antagonisme, fécond en grèves et en désastres de tous genres, rapportaient à grand peine 3 ou 4 0/0, produire, grâce à la participation, 12, 15 et même 17 0/0.

La connaissance de ces résultats nous permet d'entendre sans trouble aucun les récriminations des prolétaires. Nous savons qu'on peut compter sur leur bon sens, sur leur vif sentiment de la justice.

En Angleterre, on l'a vu, les sociétés de métiers ont passé par trois phases : elles se sont formées d'abord pour faire reconnaître leurs droits au moyen des grèves ; — ensuite elles ont servi de base aux conseils d'arbitres, patrons et ouvriers; — enfin elles se disposent à se transformer en sociétés de production, soit à leur bénéfice unique, soit au moyen d'une participation avec les patrons.

Que vont produire les mêmes sociétés en s'universalisant à l'aide de leur fédération? Elles produiront les mêmes résultats; elles parcourront les mêmes phases.

Quant à la période de lutte, elle ne durera qu'autant que les capitalistes le voudront.

C'est à eux de s'instruire, à eux de profiter de l'expérience acquise en Angleterre. Nous leur faciliterons cette étude en racontant prochainement la naissance, les progrès et les résultats des principales sociétés en participation établies depuis dix ans chez nos voisins d'Outre-Manche.

AUGUSTE DESMOULINS.

LES PAÏENS

A TRAVERS LES SIÈCLES (1)

LECONTE DE LISLE : *Poëmes antiques*, *Poëmes et poésies* ; *Poésies barbares*, poésies inédites : *Traductions complètes d'Homère, Hésiode, Orphée, Theocrite, Bion, Moskhos, Tyrtée, Anacréon* (7 volumes), chez Alphonse Lemerre. — LOUIS MÉNARD : *Poëmes, Du Polythéisme hellénique, La morale avant les philosophes, Hermès Trismégiste* (4 volumes), chez Didier et chez Charpentier. — EMILE LAMÉ : *Julien l'Apostat* (1 volume), chez Charpentier. — ALBERT CASTELNAU : *Zanzara,* études sur la Renaissance en Italie ; *La Question religieuse* (3 volumes), chez Lacroix et Verboeckhoven. — GEBHART : *Cours sur la Réforme et la Renaissance dans la littérature allemande* (Revue des Cours littéraires). — F.-D. BANCEL : *Les Révolutions de la parole* (1 volume), chez Degorce-Cadot.

XVII

LES PAIENS DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

PAIENS DE L'ALLEMAGNE

C'est de l'Allemagne, et avec le livre de Mme de Staël, portant le nom même du pays, que nous vint le Romantisme ; or, c'est en Allemagne qu'ont paru les premiers néo-païens du dix-neuvième siècle. A ce titre, et vu les relations établies de nos jours entre le génie germanique et le génie français, il importe d'étudier un peuple qui rappelle aujourd'hui les Italiens de la Renaissance. Au seizième siècle, l'esprit antique souffla sur nous d'au-delà des Alpes : au dix-neuvième, il a soufflé d'au-delà du Rhin.

Massive contrée où fourmillent tant de races diverses, lesquelles, sur un sol offrant l'ossature des montagnes, non la découpure des mers, n'ont pu ni constituer des nationalités distinctes ni se fondre en un grand corps de nation, avec une seule âme, un seul drapeau, cette patrie allemande présente

(1) Voir les livraisons des 10, 25 septembre et 10 octobre.

partout vague, contrastes, antinomies, perpétuel flux et reflux; et c'est bien là que Gœthe a pu voir l'humanité marchant en zigs-zags. Suivre la pensée germanique, c'est passer tour à tour, en effet, de la brume au soleil, de l'adoration du sol natal à l'amour pour l'Italie et la France, du mysticisme au paganisme, du moyen âge à l'antiquité.

Avec Luther, l'Allemagne avait repoussé l'esprit nouveau de la Renaissance; pour rejeter jusqu'à l'idiome latin, le grand réformateur se fit traducteur de la Bible, donna à son pays une langue. Rome et tout ce qui vient de Rome fut abjuré par les Saxons ; le mysticisme domina les âmes. Mais le démon philosophique, frère de la science, pouvait-il être étouffé dans cette patrie qui voyait naître les astronomes Kepler et Hevel, le physicien Otto de Guericke, le médecin et chimiste Georges Stahl? Si les princes allemands avaient laissé Jean Kepler vivre et mourir dans la misère, Louis XIV envoyait une pension à Jean Hevel. Celui-ci latinisait son nom (Hevelius); tous les regards se portaient vers la vieille Rome, vers la jeune France; le grand Leibnitz, plein de mépris pour son idiome natal, s'imposa la loi de n'écrire qu'en latin ou en français. En même temps l'Allemagne s'ouvrait à nos compatriotes chassés par la révocation de l'édit de Nantes; issus la plupart des classes riches et instruites, ils firent encore plus aimer nos idées. Les Teutons devenaient Gallomanes; et, bientôt, voici Frédéric-le-Grand qui attire à sa cour les philosophes français, s'essaye aux vers français, fonde une académie française; voici le roi de la littérature germanique d'alors, Gottsched. Homme sans génie, l'influence qu'il exerce n'en est que plus significative : il adore et imite les anciens, il adore et imite les Français. Ses contemporains ne demandent rien de plus.

De cette exagération même devait sortir la réaction. Au pied des Alpes, près de Zurich, dans une retraite qu'arrosent la Limmat et la Siel (M. Philarète Chasles nous l'a décrite), un homme d'imagination vive et sincère, Bodmer, se fit entendre, qui revendiquait les droits du génie germanique trop méconnu. Il réédite, il ressuscite les *Minnesingers* oubliés, ces vieux chanteurs d'amour, ces troubadours de l'Allemagne. De hautes intelligences, Haller, Klopstock, Wieland, lui répondent, accourent près de lui; d'autres les suivent; l'esprit rationaliste et français semble vaincu. Non! 1789 a sonné; la belle aurore de notre Révolution brille sur le monde, et par ses génies, les Kant, les Fichte, les Schiller, même par les

Klopstock et les Wieland, l'Allemagne salue cette aurore. Toutes ces grandes âmes admirent la France, qui dévoile au regard des nations la sainte figure de l'Humanité. Moment sublime, mais trop court! Il faut rétrograder : voici Marat, puis voici Napoléon. Animée par Fichte, Munder, Savigny, l'Allemagne se défend patriotiquement contre l'Empire, et, avec Kœrner, Burger, Tieck, les deux Schlegel, elle répudie le génie français du dix-huitième siècle, le génie antique; elle n'évoque plus que son moyen âge. De là, cette forte impulsion du Romantisme dont nous avons signalé le but. Ce but, il est, dès l'abord, si manifeste, que parlant des deux frères Schlegel, — ses deux amis, — l'impartiale Mme de Staël peut dire : « La chevalerie sans tache, la foi sans bornes et la poésie sans réflexions leur paraissent inséparables, et ils s'appliquent à tout ce qui pourrait diriger dans ce sens les esprits et les âmes. » Or, en ce temps-là, les Schlegel se nomment Légion. Où s'arrêtera cette grande levée de boucliers des fils des Croisés, qui ramène l'Allemagne au-delà de la Réforme? Elle n'aura plus de raison d'être, lorsque le besoin d'affirmer le vieux génie saxon ne s'imposera plus au patriotisme effarouché : alors l'Allemagne se reprend d'amour pour la culture antique, et, après tant de vicissitudes, l'esprit païen devient chez elle triomphant.

Ces pauvres Dieux! dans quel état ils étaient tombés parmi les races germaniques! En son poëme, *la Mer du Nord*, Henri Heine nous dit leur déchéance. Comme M. Chenavard, il a vu la Mort planer dans l'Olympe : « Avec ton égide et ta sagesse, Pallas Athènè, s'écrie-t-il amèrement, as-tu pu empêcher la ruine des dieux?... Toi, Aphrodite, autrefois aux cheveux d'or, maintenant à la chevelure d'argent... tu n'es plus qu'une déesse de la mort, Vénus Libitina! Le terrible Arès ne te regarde plus d'un œil amoureux. Le jeune Phébus Apollo penche tristement sa tête. Sa lyre, qui résonnait d'allégresse au banquet des dieux, est détendue. Héphaistos semble encore plus sombre... » Le poëte a vu, en un autre endroit, dans une île de la Baltique, et vivant péniblement de sa pêche, le roi de l'Olympe, le grand Jupiter, et sous quel pitoyable aspect! « C'était un vieillard arrivé à la plus haute décrépitude, misérablement affublé de peaux de lapin. Il était assis sur un siége de pierre et chauffait ses mains amaigries, ses genoux tremblants, devant le foyer où flambaient quelques broussailles. A sa droite se tenait un oiseau d'une grandeur démesurée, et qui avait l'air d'un aigle, mais que la mue

du temps avait si cruellement dépouillé qu'il n'avait conservé que les plumes raides de ses ailes... »

A dire vrai, pour être témoin d'une telle misère, d'un tel abandon, il faut remonter plus haut que l'époque où vécut Henri Heine : bien avant lui, et bien mieux que ce fantaisiste, les maîtres graves, convaincus, de la pensée germanique, avaient relevé la gloire de la Grèce. Dès l'an 1756, le fils du pauvre cordonnier de Steindall, l'illustre Winckelmann, qui devait passer sa vie à Rome, parmi les vestiges éloquents du passé, commençait la série de ses publications sur l'art grec, couronnée, en 1764, par l'*Histoire de l'art chez les anciens*. Winckelmann exposa, commenta, démontra, avec autant de savoir que de conviction, avec autant de profondeur que d'enthousiasme, les principes de l'art, réalisés par des chefs-d'œuvre antiques. « Des poëtes, avant Winckelmann, dit Mme de Staël, avaient étudié les tragédies des Grecs, pour les adapter à nos théâtres. On connaissait des érudits qu'on pouvait consulter comme des livres ; mais personne ne s'était fait, pour ainsi dire, païen pour pénétrer l'antiquité... »

Rien de plus communicatif qu'un tel enthousiasme. Dès 1763, le célèbre dramaturge Lessing se faisait à son tour interprète de l'art ancien, et, comme notre Diderot, auquel on l'a comparé, il continuait, propageait la race des critiques poëtes, des rationalistes lyriques, de ceux qui unissent l'observation exacte, la froide analyse à l'ardente passion. C'est sous ces traits que Mme de Staël a vu Lessing : « Dialecticien spirituel et serré dans ses arguments, l'enthousiasme pour le beau remplissait cependant le fond de son âme. » Hardiment il brisa avec les traditions chrétiennes, lui qui écrivait sur un exemplaire des Evangiles : « Il y a dans ce livre beaucoup de vrai et beaucoup de nouveau. Seulement le vrai n'est pas nouveau et le nouveau n'est pas vrai. » La civilisation hellénique offrait à ses yeux une bien autre révélation !

Voulant étudier les arts dans leurs propriétés respectives, voulant faire comprendre la peinture par la poésie, la poésie par la peinture (il entendait par peinture tous les arts qui imitent les formes, les arts du dessin), Lessing mit en parallèle le célèbre groupe sculptural et le bel épisode virgilien qui représentent l'un et l'autre le fils de Priam et d'Hécube étouffé, avec ses deux enfants, sous les étreintes de deux serpents monstrueux. De là son ouvrage intitulé : *Du Laocoon*. Lorsqu'il parut (1763), l'Allemagne entière fut ravie. Longtemps après, Gœthe en gardait encore un profond souvenir :

« Avec quelle allégresse nous saluâmes ce rayon lumineux qu'un penseur de premier ordre fit tout à coup jaillir du sein des nuages! Il faut avoir tout le feu de la jeunesse pour se représenter l'effet que produisit sur nous le *Laocoon* de Lessing. »

L'essor était donné. Alors parut toute une série d'admirables éditions, traductions et commentaires des auteurs grecs et latins par Gottlob Heine et Voss, qui devaient ouvrir la voie à Bœckh, auquel on doit l'ensemble monumental des *Inscriptions*; puis, au grand philologue et archéologue Charles Muller, aux yeux duquel les Grecs furent le seul peuple vraiment artiste, et qui devait, plus tard (1840), tomber victime de son admiration. Frappé du soleil, à Castri, sur les ruines d'un temple d'Apollon, il repose du moins, entouré d'asphodèles, sur le sol qu'il adorait.

Un peu avant lui, un autre célèbre philologue, qui cherchait aussi le soleil, et qui vint de Berlin mourir à Marseille (1824), Frédéric Wolf, s'appuyant sur les données de Vico et même des grammairiens d'Alexandrie, souleva, à propos de la personnalité d'Homère, une grande question, pendante encore, et qui, au lieu de prouver, comme on l'a dit, l'impiété du critique envers l'immortel rhapsode, atteste au contraire la vénération pour une œuvre qui semble n'avoir pu être enfantés par le génie d'un seul homme, mais par le génie de toute une nation. Vers le même temps (de 1810 à 1812), Frédéric Creuzer offrait à l'Europe savante ses profondes investigations sur *la Symbolique*, système combattu en Allemagne par les professeurs Frédéric Hermann et Lobeck; mais, traduit, commenté, appuyé, en France, par M. Guigniaut, un des fondateurs de l'Ecole française d'Athènes.

Et, tandis qu'une telle impulsion poussait l'Allemagne vers la Grèce, les purs philosophes eux-mêmes ne restaient point en arrière des antiquaires et des linguistes. Schelling avait approfondi l'esthétique et la philosophie des mythes anciens. Pareil à Gémiste Pléthon, Hégel avait adressé ses prières aux divinités de l'Olympe, à Cérès : « O Cérès, reine d'Eleusis, pourquoi les portes de ton temple ne peuvent-elles plus s'ouvrir devant moi? Ivre d'enthousiasme, je sentirais alors le frisson religieux de ta présence; je comprendrais tes révélations, je saisirais le sens auguste de tes symboles, et j'entendrais retentir les hymnes saintes à la table des dieux éternels. »

Si quelqu'un devait accourir à cette table, c'étaient les

poëtes. Gœthe l'a dit avec orgueil : « Je me suis assis à la table des Grecs. » Et, comme le fait observer M. Gebhart, l'attraction fut si forte, que les Romantiques mêmes, eux qui, soutenus par les instincts mystiques de l'Allemagne, exhumaient les *Niebelungen*, qu'ils plaçaient au niveau de l'*Iliade*, eux qui voulaient faire revivre les vieux *Minnesingers*, eux qui célébraient et les Burgraves et les cathédrales gothiques du Rhin, les Romantiques s'abandonnèrent souvent aux séductions de l'Hellénisme : les deux frères Schlegel, les premiers, l'un dans ses ballades, l'autre dans ses appréciations sur le théâtre grec. Puis Jean-Paul Richter, « ce philosophe, ce poëte, ce bouffon, ce moraliste, dont le génie, selon M. Philarète Chasles, est un hiéroplyphe confus et continuel, » Jean-Paul Richter écrivit sur les Grecs ses pages les plus sérieuses, les mieux inspirées. Le poëte célèbre, qui avait débuté sous les auspices du patriarche Bodmer, et qu'on avait vu, comme son maître, théosophe, piétiste, le vieux Wieland à son tour s'attacha avec ardeur à l'antiquité; avant de mourir, il composa ses deux contes *Ménandre et Glycérion, Cratès et Hipparchie*, où l'on retrouve toute sa verve d'autrefois. Enfin, l'auteur de *Lénore*, qui avait exprimé, et avec tant de puissance, le fantatisque mortuaire des croyances chrétiennes, Burger, chanta, dit M. Gebhart, « l'hyménée de Vénus, mère de la vie universelle et symbolisme du rajeunissement printanier de la nature, avec une ferveur lyrique et des couleurs resplendissantes dignes de Lucrèce. »

Deux hommes étaient à la tête du mouvement : Gœthe et Schiller. Schiller ! Que de poésies lyriques il allait chantant, dont le titre seul désigne la source d'inspiration ! *Héro et Léandre, l'Anneau de Polycrate, les Cigognes d'Ibicus, la fête d'Eleusis, Cassandre, Pégase sous le joug, Ulysse, Adieux d'Hector, Groupe du Tartare, l'Elysée, les Plaintes de Cérès, Sémélé*, etc... Ces sujets, Schiller ne les aborde qu'avec une conviction profonde. Il se transporte pieusement dans un monde disparu ; il ranime des morts bien-aimés, et sent son cœur vibrer à l'unisson de ces cœurs; puis, quand la froide réalité le ramène à nos âges chrétiens, il s'attriste ; il s'attriste de voir la nature en deuil, de voir « le spectre hideux qu'on place au chevet du mourant. » Son hymne, *les Dieux de la Grèce*, fut, dans le monde moderne, comme une révélation toute nouvelle de l'antiquité; nous citerons seulement quelques unes de ses strophes aux Olympiens :

« Lorsque vous gouverniez encore ce monde riant, avec

les légers liens de la joie... alors de son voile magique la poésie enveloppait encore la vérité. Alors la création jouissait de la vie dans toute sa plénitude, et ce qu'on ne sentira jamais, on le sentait dans ce temps-là...

« Là où, nos sages le disent, se meut un globe de feu sans vie, Hélios conduisait majestueusement son char doré, les Oréades peuplaient les hauteurs, une Dryade vivait dans ses arbres, et l'écume de l'onde argentine s'échappait de l'urne des Naïades.

« Alors les êtres célestes descendaient encore parmi les races de Deucalion. Pour vaincre la fille de Pyrrha, Apollon prit la houlette de berger. L'amour établissait un doux lien entre les hommes, les dieux, les héros; et tous rendaient hommage à la déesse d'Amathonte.

« La gravité sombre, l'austère abstinence étaient bannies de votre joyeuse religion; tous les cœurs devaient être heureux, car le mortel heureux était votre allié... Alors nul spectre hideux ne se plaçait au chevet du mourant. Dans un baiser, la vie s'exhalait des lèvres, et un Génie retournait son flambeau. Dans les enfers mêmes c'était le descendant d'une mortelle qui tenait la balance du juge, et les plaintes touchantes du poëte ébranlaient les Furies.....

« Monde riant, où es-tu? Reviens, âge fleuri de la nature... Au souffle mélancolique du Nord, toutes ces fleurs sont tombées; ce monde divin s'est écroulé...

« Les Dieux sont retournés dans la terre des poëtes, inutiles désormais à un monde qui, rejetant ses lisières, se soutient par son propre poids.

« Ils sont partis, emportant avec eux le beau, le grand, toutes les couleurs, tous les tons : il ne nous est resté que la lettre morte. Echappés au déluge du temps, ils se sont réfugiés sur les hauteurs du Pinde : ce qui doit être immortel dans la poésie doit périr dans la vie. »

Sentiment pieux de l'antiquité, enthousiasme sincère pour le Polythéisme, voilà ce qui anime cette ode. Par malheur, Schiller a trop confondu dans une même réprobation la science et le christianisme. Nous avons montré déjà à quel point le christianisme enténébra la nature et la frappa de mort, n'en faisant qu'un jouet méprisable, éphémère aux mains de son créateur; nous pourrions montrer (ne serait-ce qu'en ouvrant le *Cosmos* de l'Allemand Humboldt) comment la vraie science éclaire, vivifie cette même nature. Ces aimables créations dont la religion des Grecs peupla les bois, les

monts, les mers, les cieux, si le christianisme les condamne et les damne, la vraie science leur sourit; et c'est à la poétique et naturelle religion des Hellènes qu'il faut appliquer le mot fameux du chancelier Bacon : une demi-science éloigne de la religion; une science complète en rapproche.

Il en fournit une preuve éclatante, ce vaste cerveau de savant et d'artiste qui fut Gœthe. Bien plus encore que Schiller, Gœthe professa le culte de l'antiquité, au point que ses compatriotes le nommèrent « le grand païen. » Sans doute, il était romantique par bien des côtés, cet homme qui fouilla si profondément le moyen âge, lui qui, dans ses ballades et dans son *Faust*, en a fait revivre toutes les imaginations capricieuses, fantasques; mais il jugeait l'art gothique infécond, impuissant; quand il en parlait : « Je vois toujours la fleur, disait-il, et ne vois point le fruit. »

D'ailleurs, ce qu'il a ressuscité du moyen âge avec le plus d'amour et de génie, c'est l'être qui devait tuer le moyen âge, c'est l'ennemi du Dieu gothique, l'émancipateur de l'esprit humain, le grand révolté, c'est Satan, c'est Méphistophélès. Et, d'autre part, l'homme qui a livré son âme au démon, le docteur Faust, n'est plus ce triste personnage de la légende populaire, qui ne songeait qu'à boire, manger, rire, se livrer à la débauche; Gœthe n'écrit point, comme les vieux conteurs : « La Vie criminelle et la Fin effroyable du célèbre archi-magicien D. Jean Faust; » non; le disciple et le maître, le magicien et le diable sont réhahilités. Le magicien est devenu le savant : S'il garde encore quelque chose de son vice originel, s'il séduit Marguerite, il expiera sa faute, son crime, et son amour de l'humanité le fera entrer au ciel. Le diable s'est transformé en bon génie. Pour se conformer encore à la tradition populaire, Gœthe, un moment, nous peint Méphistophélès méchant et faux; mais, comme bien vite il le relève, en le montrant possesseur de la science universelle, cette source de tout et même source de Jouvence!

Il y a plus : aux yeux de Gœthe, la science universelle se confond avec l'universel amour; le Diable se confond avec Dieu, le Paganisme avec le Christianisme, ou plutôt Paganisme et Christianisme se confondent dans le Panthéisme. Et c'est bien un panthéiste ce magicien qui évoque l'image, l'ombre, le spectre de tout ce qui a vécu sur terre. Or, parmi ces apparitions, quelles sont celles qui le captivent d'un irrésistible attrait? C'est le double type de la beauté grecque, réalisée dans Hélène et Pâris. Faust s'éprend d'Hélène et veut

rendre la vie au fantôme disparu. C'est Gœthe, adorateur du génie antique et voulant, nouvel Orphée, le ramener parmi les vivants.

Ainsi, l'œuvre capitale du poëte de Weimar, son grand poëme, dans la seconde partie surtout, est la glorification passionnée de l'art hellénique. A ses yeux, cet art résume si bien tout le secret de l'idéal où l'homme aspire, que le grand poëte s'écria dans quelques vers détachés : « Imitation de la nature, de la belle, moi aussi j'ai suivi cette trace : mais sitôt que j'atteignis l'âge mûr — ah! ce sont les Grecs! Dans combien de lieds, de ballades, d'odes, d'études, de fragments de poëmes ou de drames, il fixe vers ce point sa pensée! Lisez *l'Enfant des Muses*, *les Musagètes, les Gouttes de Nectar*, *Phœbus et Hermès*, *le Tombeau d'Anacréon*, et *la Fiancée de Corinthe*, et *les Elégies romaines*, et *l'Achilléide*, où il tenta de faire revivre toute la pensée d'Homère, et *Prométhée*, qu'il célèbre à la fois dans un hymne et dans un drame. Selon Gœthe, « les Grecs sont ceux qui ont fait le plus beau rêve de la vie ; » et il voulut vivre ce rêve-là. Gœthe portait en lui dans le trouble des siècles modernes, l'âme sereine d'un Grec.

Sa longue existence ne fut que la réalisation de sa pensée. Luther avait fui Rome avec dégoût, n'adorant que sa brumeuse patrie ; Gœthe, au contraire, nous fait cet aveu : « Je hais moins l'insecte importun du Midi que les brouillards du triste Nord. » Et avec quel amour il se tourne, avec quel amour il s'envole vers le pays adoré de sa brune Mignon! « Connais-tu le pays où fleurit le citronnier, où la pomme d'or de l'oranger mûrit à l'abri de son feuillage sombre?...

Fortuné poëte, il vécut dans ce pays, sous ces beaux palais de marbre. Pourtant, il ne s'aveugla point sur les vices et les malheurs des Italiens : tandis que, devant ses yeux, la nature déroulait ses splendeurs, l'humanité hélas! étalait ses plaies; l'art même s'offrait tout mutilé ; et Gœthe se compare alors au pèlerin qui va cherchant le corps d'un saint vénéré, et ne trouve que quelques reliques, des ossements épars. Oui, mais ces vestiges du passé sont si admirables ; le soleil les revêt d'une telle auréole, de tant de gloire, que le poëte s'écrie extasié : « Oh! que je me sens bien à Rome! Je pense au temps où, dans le Nord, un jour grisâtre m'enveloppait ; le ciel s'abaissait lourd et sombre sur mon front ; je languissais au sein d'un monde qui était là, gisant sans forme et sans couleur... Et maintenant, autour de mon front rayonne l'au-

réole d'un éther radieux. Apollon, le dieu, évoque les formes et les couleurs. La nuit resplendit étoilée, vibrante de molles chansons, et la lune m'éclaire, plus vive que le jour du Nord. Que de voluptés pour moi, mortel! Est-ce un rêve? O Jupiter, ton palais d'Ambroisie s'ouvre-t-il à ton hôte? Ah! je me prosterne ici et tends vers tes genoux mes mains suppliantes! O Jupiter Xénie, entends-moi!... »

Ne croyez point qu'en ces vers Gœthe s'abandonne à de simples formules poétiques; il n'y a point là convention, mais conviction; une piété réelle envers les dieux anime l'artiste qui écrivait de Rome : « J'ai acheté une tête colossale de Jupiter; elle est en face de mon lit convenablement éclairée, afin que je puisse lui adresser ma prière du matin. » Qu'on ne s'étonne point de le voir adorer Apollon, dieu du jour, et Jupiter, père de l'éther radieux et fécond, le poëte qui, mourant, se fit placer dans un fauteuil, devant sa fenêtre, et expira avec cette invocation : « Plus de lumière! plus de lumière! » Cette lumière, source de vie, et la vie dans sa grâce, son sourire, sa plénitude, Cœthe la trouvait, chez les païens, jusque dans la mort, et son vœu fut de dormir dans un tombeau que le paganisme eût embelli de ses symboles. Ecoutez-le :

« Le païen décorait des images de la vie les sarcophages et les urnes; les Faunes dansent autour et se groupent en rondes avec le chœur des bacchantes; le joufflu aux pieds de chèvre tire un son aigre et sauvage de sa trompe retentissante; les cymbales, les tambours résonnent; nous voyons, nous entendons le marbre. Oiseaux qui voltigez, comme ce fruit a bon goût pour votre bec! Nul bruit ne vous effarouche, nul bruit n'effarouche l'Amour, qui, dans la mêlée variée, joue avec son flambeau. Ainsi la plénitude triomphe de la mort, et la cendre au dedans paraît, en sa muette enceinte, jouir encore de la vie. Que cette volute décorée par lui de tous les trésors de la vie entoure ainsi plus tard le sarcophage du poëte! »

On le voit, ce n'est point sans apparence de raison que le savant M. Gebhart a pu dire : « L'Allemagne spinoziste et hégélienne a dépassé l'Italie du seizième siècle en dévotion païenne. » Dépassé, non! mais elle est allée aussi loin.

Cette dévotion-là eut même comme corollaire, en Allemagne, un sentiment que les Italiens du seizième siècle, si l'on en excepte Pomponace, n'avaient point éprouvé si fort : la haine contre le christianisme, haine que, de nos jours, André

Feuerbach devait pousser au-delà de toute mesure. Et déjà, n'avons-nous pas entendu le doux Schiller lui-même nommer « spectre hideux, » l'image du crucifié? Quant à Gœthe, il ne pouvait se défendre d'un frisson d'horreur en face d'une croix, et nul ne poussa plus loin le mépris de la vie monacale. Cela éclate dans son poëme *la Fiancée de Corinthe.*

Vers ces mêmes dieux qu'admira le grand poëte de Weimar, s'est élevé l'humoriste Henri Heine. Parfois il les raille; mais les compare-t-il à ceux qui les ont chassés, soudain il devient sérieux, et tantôt s'indigne et tantôt s'attendrit. « Une sainte pitié et une ardente compassion s'emparent de mon cœur, lorsque je vous vois là haut, dieux abandonnés, ombres mortes et errantes, images nébuleuses que le vent disperse effrayées, et, quand je songe combien lâches et hypocrites sont les dieux qui vous ont vaincus, les nouveaux et tristes dieux qui règnent maintenant au ciel, renards avides sous la peau de l'humble agneau. Oh! alors une sombre colère me saisit, et je voudrais briser les nouveaux temples et combattre pour vous, antiques dieux, pour vous et pour votre bon droit parfumé d'ambroisie; et, devant vos autels relevés et chargés d'offrandes, je voudrais adorer et prier et lever des bras suppliants!... » Ainsi parle Henri Heine.

Comment l'Allemagne, par l'organe de ses plus grands artistes, repoussait-elle lés mystères chrétiens et se prenait-elle d'admiration pour la morale et les symboles grecs? C'est que, sous l'influence de ses philosophes, depuis Spinoza jusqu'à Hegel, en passant par Kant, Fichte et Schelling, elle était devenue panthéiste. Son culte officiel était encore le culte chrétien: son culte intime, fervent, c'était le culte de la nature, et, si manifeste, si général, qu'en 1835, Henri Heine disait à bon droit: Le panthéisme est le secret public de l'Allemagne. Or, les symboles hellènes, tels que les commentèrent Plotin, Porphyre, Libanius, Proclus, n'étaient que des formes du naturisme panthéistique. Voilà pourquoi l'Allemagne se rattacha à la philosophie des Alexandrins, et, avec tant de ferveur, qu'on vit, par exemple, en quelques années. pulluler dans les universités germaniques les éditions savantes et les plus diverses de Plotin.

Mais, entre le panthéisme et le polythéisme, quel que soit leur accord, il existe une distinction capitale: la même qu'entre la forêt sans limite et un monument de l'art, ou bien entre la sombre cathédrale gothique et la lumineuse statue grecque; c'est la distinction que présentent à l'esprit

les idées de chaos et d'ordre, de vague et de précision, d'universalité et d'individualisme, de fatalité et de liberté, d'infini et de fini. Le panthéisme répond à ce qui est vague, chaotique, universel, fatal, infini; le polythéisme répond à ce qui est ordonné, précis, individuel, libre, fini. Le panthéisme, c'est la nature; le polythéisme, c'est l'art. Gœthe le comprenait admirablement, et ces considérations permettent en retour de bien comprendre Gœthe, quand il disait : « En tant que naturaliste, je suis panthéiste, et, comme artiste et poëte, je suis polythéiste. »

On peut être panthéiste et polythéiste tout à la fois. Pourtant, en quelle circonstance, en quelle contrée sera-t-on plutôt l'un que l'autre? On le sait: tels milieux, tels organes, et tels organes telles facultés. Que l'on compare l'esprit celto-latin et l'esprit germanique : on déterminera bientôt, par la différence des milieux, les différences d'aptitudes et les différences de créations. L'un est fils du soleil, l'autre de la brume; l'un est plus lucide, l'autre plus opaque; l'un distingue chaque objet, dans une vive lumière qui en dessine fortement les contours; pour cette raison, la clarté, le bon sens lui tiendront d'ordinaire compagnie; mais, pour cette raison aussi, il sera souvent enclin à s'en tenir à la surface: apte à saisir les formes, il pourra rester superficiel. Devant l'esprit germanique tout se noie dans un ensemble brumeux; pour cette raison, il restera souvent obscur et sujet à des illusions étranges; mais pour cette raison aussi, il sentira le besoin de regarder de plus près: moins prompt à saisir la forme extérieure, il pénètrera plus avant dans les profondeurs. Le Celto-latin perçoit donc plus rapidement les effets; l'Allemand est plus porté à la recherche des causes; le premier est plus net, plus artiste, le second plus vague, plus métaphysicien. Absorbé dans la recherche de l'absolu, engloutissant son *moi* dans le *non moi*, le Germain manque donc de cette netteté de vue qui crée le vrai polythéiste. Voyez sa mythologie populaire : rien de plus indécis, de plus vaporeux; elle se confond avec les vagues éléments; ce sont les sylphes, les elfes, les gnômes, les ondins. Au contraire, par son esprit vif et lumineux, comme par sa vieille foi catholique même, qui, toute superstitieuse qu'elle est, place des symboles plastiques, anges et saints, dans des niches, aux angles des maisons, aux détours des chemins, dans les églises, sur des autels, la France était plus apte que l'Allemagne à produire de vrais polythéistes. Enfin, on peut dire

que, dans le monde moderne, l'Allemagne rappelle le génie de l'Inde, et la France, le génie de la Grèce.

XVIII

PAÏENS DE LA FRANCE.

Voici les païens de retour parmi nous. Quels que soient leur nombre, leur force, leur influence, au nom du principe représenté par eux, qu'ils soient les bien venus ! Ils s'étaient fait bien attendre, car plus d'un demi-siècle sépare le moment funeste où la sève hellénique se perdait avec le sang d'André Chénier, du moment où, mêlé à la cendre de tant de nobles aïeux, ce même sang remonta en séve, s'épanouit en fleurs, dans les *Poëmes antiques* de M. Leconte de Lisle. Durant ce long demi-siècle, nous avons vu quelle école triompha.

Tandis que, même dans la mystique Allemagne, le Romantisme catholico-féodal tendait à s'absorber dans un panthéisme historique, ami des symboles païens, en France, cette littérature n'eut presque nul correctif et suivit sa pente naturelle, fatale. Bientôt l'on pouvait creuser sa fosse. Mais l'âme immortelle de l'art ne peut être enchaînée à un cadavre; elle remonta dans les hauteurs, et toute une pleïade de poëtes nouveaux vint s'abreuver à la source de sa lumière. On eût dit Apollon reparaissant dans sa splendeur.

Du reste, la lumière de l'art grec ne s'était pas éteinte, et les néo-païens d'aujourd'hui peuvent, en plein Romantisme, saluer des initiateurs, des précurseurs. Et d'abord, c'est Alfred de Vigny. Ce noble poëte offre avec M. Leconte de Lisle plus d'un point de rapprochement, lui qui, à l'heure où chacun mettait à nu sa vie intime, disait avec une pudique réserve : « Le cœur a la forme d'une urne; c'est un vase sacré rempli de secrets. » Sa première source d'inspiration vint d'André Chénier. Comme M. Leconte de Lisle, et d'un vers sculptural comme lui, il écrivit des *Poëmes antiques*. Seulement le chantre de *Moïse* se résigne; au fond il reste chrétien, tandis que le chantre de *Kaïn*, bien plus puissant et plus fécond d'ailleurs, est un Héllène qui se souvient de l'éternel et sublime rebelle Prométhée.

Un poëte auquel nous voudrions consacrer ici une étude,

c'est celui qui, dans un bon petit livre (*l'Education homicide*), disait tout récemment : « L'art, la philosophie, toute l'œuvre intellectuelle des Grecs seront toujours pour l'humanité le meilleur sujet d'étude et le meilleur modèle. » Et pourtant, quoiqu'il aime l'antiquité, quoiqu'il ait baptisé plusieurs de ses poëmes de noms antiques, l'auteur de *Psyché* et d'*Eleusis*, M. Victor de Laprade, ne saurait être classé parmi les païens. Il proclame bien les artistes et les penseurs de la Grèce comme les « modèles d'inaltérable, je dirai presque d'infaillible raison.... les types de toutes la perfection que l'homme peut atteindre, — atteindre *en dehors de la vie surnaturelle et chrétienne,* » ajoute-t-il aussitôt. L'éminent poëte panthéiste qui a chanté *la Mort d'un chêne, Alma parens, A un grand arbre*, n'a pu saisir corps à corps l'idéal serein de la Grèce, qu'il avait entrevu. Il est retombé catholique. Ah ! c'est que le Romantisme énervant l'avait trop bercé dans ses bras.

Classerons-nous, parmi les païens français de ce siècle, l'homme qu'on représenta un jour comme le vainqueur du Romantisme, le dramaturge qui tenta de rajeunir la tragédie cornélienne, écrivit des *Etudes antiques*, et, contre l'école déréglée de l'imagination et de la fantaisie, voulut armer en guerre l'école du Bon sens? Pauvre Ponsard ! Il eut les meilleures intentions; mais, si elles ne sauvent point un homme de l'enfer, elles ne sauraient sauver un poëte des limbes.

Nous ne classerons pas davantage, parmi les païens de nos jours, celui que tant de critiques considèrent comme le païen par excellence : M. Théophile Gautier. Il a le culte de la forme; mais, comme il n'a aucune foi d'aucune sorte, ni philosophique ni religieuse, nous le laisserons, habile joaillier littéraire, mettre son souci et sa joie à tailler en mille facettes ses vers multicolores et brillants.

Ainsi, dans la génération qui nous précède, si des aspirations plus ou moins puissantes vers l'Hellénisme se font jour çà et là, pas un seul poëte ne se lève, complètement attaché à ce que la poésie antique offre d'éternel. Deux hommes, de nature bien différente, en eurent pourtant la vive intuition : d'abord celui qui, en pleine littérature catholique et féodale, faisait fi

Des loups-garous, des goules, des vampires,
Du moyen âge aimable passe-temps.
Fi des damnés, des spectres et des tombes !
Fi de l'horrible ! il est contagieux.
Chauves-souris, faites place aux colombes !...

On a reconnu, là, Béranger; mais pouvait-il réaliser l'art grec, si idéal, si généralisateur, lui qui vécut avec la préoccupation constante de chansonner chaque événement du jour? Et puis, grand inconvénient! Il était trop classique a la mode de ce temps-là.

L'autre poëte, créateur d'épopées en forme de drame sur *Prométhée*, sur les *Esclaves*, M. Edgar Quinet, était au contraire trop romantique, pour comprendre et réaliser l'art grec, dans son harmonieuse simplicité. De son temps, en outre, la science des mythes n'était pas encore assez dégagée des brouillards. Le style de M. Edgar Quinet s'en ressent. Il a toute la clarté vaporeuse, tout le charme des voiles de l'aurore : ce n'est point encore la face nue et resplendissante du soleil.

Si encore le Romantisme n'avait eu que les défauts d'un tel poëte; mais, nous l'avons dit, entraîné loin du domaine de l'universalité dans celui de l'individualisme, après ne s'être alimenté que du Sentiment, puis de l'Imagination, il était tombé dans la Sensualité, raffinée d'abord, grossière ensuite. Il en était là, lorsque, en 1852, un jeune inconnu arriva, en proclamant sur le Beau la conception antique, mais qui devait paraître si nouvelle, si étrange aux artistes d'alors. C'était un poëte. Il avait donc le droit de parler de la poésie, et voici ce qu'il en disait :

« La Poésie, réalisée dans l'art, n'enfantera plus d'actions héroïques; elle n'inspirera plus de vertus sociales; parce que la langue sacrée, réduite, comme à toutes les époques de décadence littéraire, à ne plus exprimer que de mesquines impressions personnelles, envahie par les néologismes arbitraires, morcelée et profanée, esclave des caprices et des goûts individuels, n'est plus apte à enseigner l'homme...

« O Poëtes, éducateurs des âmes, étrangers aux premiers rudiments de la vie réelle, non moins que de la vie idéale; en proie aux dédains instinctifs de la foule comme à l'indifférence des plus intelligents; moralistes sans principes communs, philosophes sans doctrine, rêveurs d'imitation et de parti pris, écrivains de hasard qui vous complaisez dans une radicale ignorance de l'homme et du monde, et dans un mépris naturel de tout travail sérieux; race inconsistante et fanfaronne, épris de vous-mêmes, dont la susceptibilité toujours éveillée ne s'irrite qu'au sujet d'une étroite personnalité et jamais au profit des principes éternels; ô Poëtes, que diriez-vous, qu'enseigneriez-vous?... Allez! vous vous épuisez dans

le vide, et votre heure est venue... Instituteurs du genre humain, voici que votre disciple en sait instinctivement plus que vous... Aussi, êtes-vous destinés, sous peine d'effacement définitif, à vous isoler d'heure en heure du monde de l'action, pour vous réfugier dans la vie contemplative et savante, comme en un sanctuaire de repos et de purification. Vous rentrerez ainsi, loin de vous en écarter, par le fait même de votre isolement apparent, dans la voie intelligente de l'époque...

« Le génie et la tâche de ce siècle sont de retrouver et de réunir les titres de famille de l'intelligence humaine... Qu'on se rassure : l'étude du passé n'a rien d'exclusif ni d'absolu; savoir n'est pas reculer; donner la vie idéale à qui n'a plus la vie réelle n'est pas se complaire stérilement dans la mort... L'art et la science, longtemps séparés par suite des efforts divergents de l'intelligence, doivent tendre à s'unir étroitement, si ce n'est à se confondre. L'un a été la révélation primitive de l'idéal contenu dans la nature extérieure; l'autre en a été l'étude raisonnée et l'exposition lumineuse. Mais l'art a perdu cette spontanéité intuitive, ou plutôt il l'a épuisée; c'est à la science de lui rappeler le sens de ses traditions oubliées, qu'il fera revivre dans les formes qui lui sont propres... » (1).

Quel était donc celui qui parlait avec tant d'élévation et d'amertume et d'audace? Le livre nouveau, *Poëmes antiques*, était signé Leconte de Lisle. Voilà tout. Mais un nom inconnu ne dit rien; et, par principes, complétement muet sur lui-même, l'écrivain n'établissait d'intimité avec son lecteur que dans la haute et sereine région de l'idéal. Qu'importait sa personne? Il faut juger l'arbre par ses fruits.

Et pourtant, selon une curiosité bien naturelle, on se demande en quelles circonstances, sur quel sol un bel arbre a grandi. Celui-ci était venu sous la chaude et féconde lumière; quelques notes échappées au rhapsode révélèrent sa patrie. Dans la magnifique description d'une forêt tropicale, il s'écriait tout à coup!

O bois natals, j'errais sous vos larges ramures;

[1] Les diverses citations en prose que nous donnerons de M. Leconte de Lisle, sont empruntées aux préfaces qu'il écrivit pour la première édition de chacun de ses livres, préfaces qu'il a eu grand tort, selon nous, de faire disparaître complétement des rééditions. Les volumes qui les contiennent sont devenus presque introuvables.

L'aube aux flancs noirs des monts marchait d'un pied vermeil;
La mer avec lenteur éveillait ses murmures,
Et de tout œil vivant fuyait le doux sommeil....

Au fond de ces bois, il voit un petit étang.

Les larges nénuphars, les lianes errantes,
Blancs archipels, flottaient enlacés sur les eaux,
Et dans leurs profondeurs vives et transparentes
Brillait un autre ciel où nageaient des oiseaux.

Et il salue cette fraîcheur, cette sérénité, cet Eden interdit à nos maux. Soudain que voit-il?

Et sous le dôme épais de la forêt profonde,
Aux réduits du lac bleu dans les bois épanché,
Dormait, enveloppé du suaire de l'onde,
Un mort, les yeux au ciel sur le sable couché.

Ah! les heureux enfants des climats ensoleillés ne se donnent pas ainsi la mort, comme ceux du pays de la brume: parmi eux, rare est le suicide; et le poëte, s'adressant au jeune homme qui avait choisi cette couche azurée, et qui gardait encore la sombre inquiétude errante sur ses lèvres:

Tu n'es pas né sans doute au bord des mers dorées,
Et tu n'as pas grandi sous les divins palmiers;
Mais l'avare soleil des lointaines contrées
N'a pas mûri la fleur de tes songes premiers.

Celui qui parlait ainsi n'était donc point un fils de notre sol. Et voici ce que peu à peu l'on apprit : M. Leconte de Lisle était né à Bourbon. Envoyé en France, pour ses études, il était retourné au pays natal, puis était revenu, et pour y vivre toujours, dans cette France, dans ce Paris, où l'attirait invinciblement un autre soleil que celui de son île lointaine. Passionné pour l'étude des questions sociales, il s'était uni au groupe des Phalanstériens, tant conspué par Alfred de Musset, et qui n'en comptait pas moins nombre d'hommes convaincus, généreux, de haute intelligence. Ces hommes, savants, mé-

decins, ingénieurs, écrivains, députés, venaient de fonder *la Démocratie pacifique*. M. Leconte de Lisle sut en pratiquer les principes les meilleurs. Sa famille possédait une belle fortune en plantations, c'est-à-dire en esclaves; or, jamais il n'avait pu, sans frémir, être témoin de la bastonnade donnée aux nègres; aussi, en 1848, se fit-il rédacteur et signataire d'une pétition présentée au gouvernement provisoire et réclamant l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Le décret rendu, — le poëte le savait bien, — devait lui enlever son patrimoine. C'est à cette époque qu'il se lia étroitement avec Lamennais. Un moment il collabora avec lui à *la Réforme,* et il y a plus de rapport qu'on ne croit entre M. Leconte de Lisle et le prêtre révolutionnaire. L'auteur du *Kaïn* et des *Etats du Diable*, comme l'auteur des *Paroles d'un Croyant,* s'anime parfois d'une éloquence sombre et courroucée. Et dire qu'on a classé le poëte non-seulement parmi les Fantaisistes, mais parmi les Impassibles, qu'on l'a désigné comme chef des Impassibles ! Un critique sévère, M. Laurent Pichat, avait, il l'avoue, partagé quelque temps cette erreur; il en est bien revenu : « M. Leconte de Lisle, écrivait-il récemment, n'est pas le disciple des vivants immobiles; il est l'héritier des morts éternels; il est l'interprète des aïeux; » et, ajoutait-il, en reconnaissant chez cet écrivain l'un des grands caractères du génie, « le poëte n'a rien de l'imitateur; il ne tient qu'à la tradition. Il est libre, farouche, solitaire, laborieux, et traduit d'un style définitif les grandes œuvres de la langue marmoréenne. »

Libre, farouche, solitaire, laborieux : voilà bien l'homme. Faut-il ajouter que, si le grand artiste aime la gloire, il méprise souverainement le bruit; que, s'il a la conscience, disons-le mot, s'il a l'orgueil de sa force, c'est un orgueil qui exclut et la vanité de soi et l'injustice à l'égard de ses pareils.

L'homme est par soi-même bien peu de chose en ce vaste monde. Pour le soutenir, il lui faut un appui, pour le grandir, un piédestal. Où les trouver? A qui veut devenir grand et fort, deux moyens sont offerts : ou s'affermir et se dresser sur les hommes, surtout sur les hommes puissants, ou s'affermir et se dresser sur la vérité seule. Le premier moyen, infiniment plus commode et plus profitable surtout, est celui qui convient à la foule des ambitieux. Au contraire, vouloir n'être grand et fort que par la vérité, c'est se créer bien des ennemis et des noises, c'est s'enfermer dans l'isolement, c'est se préparer parfois une sorte de martyre. Seules les natures héroïques

ambitionnent cette grandeur-là, ce piédestal de la vérité, si rude à atteindre ou si lent à s'exhausser, mais qui, en revanche, tandis que l'autre s'écroule bientôt en poussière, offre la pérennité du bronze.

Fier amour d'une vie simple, d'une vie obscure, cela fait-il défaut à l'artiste qui, dès ses débuts, loin de flatter les écrivains en renom, les systèmes triomphants, les goûts du siècle, les idolâtries de la foule, rompait en visière avec les puissances du jour : le Romantisme, cette religion faite avec l'art; le Catholicisme, cet art fait avec la religion; l'Industrialisme effréné, ce retour au vieil esclavage; enfin la Littérature devenant la pire des industries? Qu'on lise, dans son premier volume, l'ode puissante et sombre intitulée *Dies iræ*, ou, dans le second volume, celle qui porte le titre *Anathème.*

Ces vers et bien d'autres analogues, ont fait classer M. Leconte de Lisle parmi les mélancoliques, les élégiaques. C'est confondre l'élégie avec la satire, le malade avec le médecin. Non, l'homme robuste qui, pour la guérir, porte le fer rouge sur une plaie sociale, ne peut être assimilé à celui qui souffre d'un mal vague, mystérieux, et ne s'apitoie que sur soi-même. On raconte que le poëte aurait pu, comme tant d'autres qu'on écoute, remplir sa poésie du cri de ses propres douleurs. Tout ce qu'il s'est permis de dire à cet égard, le voici : « Il y a dans l'aveu public des angoisses du cœur et de ses voluptés non moins amères une vanité et une profanation gratuites. »

D'ailleurs, comment se serait-il absorbé daus le récit ou le sentiment égoïste de ses peines, celui qui, sur le vol du corbeau (voir le poëme qu'il a écrit sous ce nom) parcourait, le monde, et, sous tous les climats, dans tous les siècles, entendait les gémissements, les sanglots, le râle de l'humanité. Il souffrait de la douleur universelle, et c'est pourquoi le Christ, ce Dieu couronné d'épines, lui parut un symbole sacré d'une des faces de notre nature. Le contemplant sur son gibet du Golgotha, il l'apostropha, d'abord, avec les paroles de ces généreux utopistes qui rêvent la fin du mal, et, parmi lesquels, lui, poëte, avait longtemps vécu; mais, plus longtemps encore, il avait vécu avec toute l'humanité, et, sentant combien la douleur a de racines en nous, il jugea combien a de racines dans nos sociétés l'arbre du Calvaire. Tel est le sens de cette poésie intitulée *le Nazaréen*, où, même des admirateurs du poëte ont voulu voir une « rancune de polythéiste. » C'est tout le contraire. Nous y trouvons un philosophe, un homme,

qui, en ce même moment, s'incline devant la pérennité de la souffrance et par suite devant ce qu'offre de durable le principe chrétien.

Ainsi, le Fils de l'Homme, l'*Ecce Homo*, le Christ, Dieu de douleur, sera vraiment Dieu, tant que la douleur fera crier et la chair et les os et le sang et l'âme de l'homme. A ce titre, il aura rang dans le Panthéon idéal de notre race, à côté des dieux de la joie et de la beauté. Oui, mais doit-il effacer tous les autres dieux de la terre et régner seul dans le ciel? Si, pour tout homme, la douleur est l'épreuve, l'inévitable épreuve, est-elle le but, l'inévitable but? Est-elle le châtiment mérité, l'expiation enviable, la plénitude de l'être humain?

Voilà le problème où gît la destinée des institutions politiques et sociales du Christianisme. Sans méconnaître le dévouement qu'il peut engendrer, et que, dans son poëme sur *la Passion*, M. Leconte de Lisle a glorifié, mais d'une façon trop exclusive et plutôt en catholique qu'en philosophe, ce qui détruit l'unité d'une œuvre totale où le sentiment large de l'humanité doit toujours prédominer sur les croyances étroites de chaque culte; sans méconnaître, disons-nous, le dévouement qu'il peut engendrer, le Christianisme est sans contredit fondé tout entier sur le fait primordial, originel, d'un crime que le premier homme aurait commis, crime dont la responsabilité pèserait sur toute la race humaine, et d'où découle la légitimité de nos douleurs, la nécessité de l'expiation d'âge en âge, jusqu'à la fin des siècles.

Certes, l'antique polythéisme et ses poëtes, qui en étaient les véritables prêtres, n'ont point, au milieu de leur sérénité heureuse, méconnu la souffrance ni la pitié, et d'Homère à Ménandre, de Lucrèce à Virgile, de bouche en bouche et d'échos en échos, une voix passe et se fait entendre, inspirée non par la vague mélancolie sans cause et sans but, mais par la tristesse contemplant face à face les douloureuses réalités de la vie. Si le christianisme s'était borné à reconnaître la fatalité de la douleur, à consoler les larmes, nous ne verrions en lui qu'une religion humaine, pitoyable aux malheureux; mais comment a-t-on interprété ces diverses paroles : « Bienheureux ceux qui pleurent;—vous aurez toujours des pauvres parmi vous...? » Ah! ce fut un appui pour le despotisme pharisaïque et sans entrailles; et le christianisme, qui semblait venu pour prendre la défense des opprimés, ne fit que légitimer et sanctifier l'oppression. En donnant le précepte de souffrir, même de désirer les injures, puisque nous devons

tendre l'autre joue à la main qui nous a donné un soufflet; en prêchant aux esclaves, par la bouche de saint Paul, la soumission, le respect envers les maîtres violents et durs; enfin, en proclamant que toute autorité vient de Dieu, le christianisme ne fit que sacrer et consacrer des tigres à face humaine; aussi le règne absolu de la foi ne fut-il que l'écrasement des foules, l'étouffement des consciences. Les derniers serfs qu'on ait trouvés dans notre patrie étaient attachés à des monastères; et, aujourd'hui encore, s'il est un pouvoir qui s'arroge, non seulement en fait, mais par un principe divin, le droit de comprimer un peuple, n'est-ce pas le pouvoir papal?

A mesure qu'il pénétrait plus avant au cœur de l'histoire, et que l'ère de la théocratie catholique se dressait devant lui, avec ses malédictions à la nature, ses anathèmes à la liberté, ses bûchers pour la science, M. Leconte de Lisle abhorra de plus en plus ces temps qu'il n'a appelés que du nom de barbares. Ce n'est pas qu'il ait méconnu l'essor que prit parfois, au moyen âge, la conscience humaine, flétrissant, au nom du Christ, les porteurs de couronnes, de mitres et de tiares. Il y eut un christianisme populaire, s'affirmant par les ordres mendiants et souvent en révolte contre le christianisme politique, hiérarchique, sacerdotal; ce christianisme populaire fortifia les hérésiarques; il eut ses orateurs, et M. Leconte de Lisle, dans les *Paraboles de dom Guy*, nous en rappelle toute l'éloquence amère et fougueuse. Mais que pouvaient les protestations au nom du Christ contre un ordre de choses fondé sur la doctrine même du Christ? Attaquer un principe seulement à cause des inconséquences ou des abus des hommes, ce n'est point le détruire. Veut-on le vaincre, il faut le saisir corps à corps, dans son essence, et surtout le mettre en face d'un autre principe, soit contraire, soit plus large, pouvant exclure ou absorber le premier.

Tel parut à M. Leconte de Lisle le principe de l'antiquité en face du principe chrétien, et voici ce qu'il écrivait en tête de son second volume (1855), dans une de ces préfaces qu'il a eu si grand tort de faire disparaître : « En général, tout ce qui constitue l'art, la morale et la science était mort avec le Polythéisme. Tout a revécu à sa renaissance. C'est alors seulement que l'idée de la beauté reparaît dans l'intelligence et l'idée du droit dans l'ordre politique. En même temps que l'Aphrodite Anadyomène du Corrège sort pour la seconde fois de la mer, le sentiment de la dignité hu-

maine, véritable base de la morale antique, entre en lutte contre le principe hiératique et féodal. Il tente, après trois cents ans d'efforts, de réaliser l'idéal platonicien, et l'esclavage va disparaître enfin de la terre. »

De telles convictions font comprendre comment, pour aider à la résurrection d'un monde disparu, le poëte a non-seulement créé des œuvres originales, mais s'est mis à traduire les œuvres des poëtes grecs, comme nous l'avons dit déjà, dans leur caractère primitif, leur couleur, leur génie, leur virginité. Ce mode nouveau de version est une conquête du Romantisme. Fauriel l'avait appliqué aux chants populaires de la Grèce et à la *Cansos de la Crozada* des Albigeois; Chateaubriand, au poëme de Milton; Lamennais, au poëme de Dante. Il était temps d'abandonner enfin les traductions menteuses, disons-le, les traductions ineptes à la façon de Bitaubé. Depuis le dix-septième siècle surtout, on avait tellement, et comme à plaisir, arrangé, altéré, défiguré les auteurs étrangers, que M. Leconte de Lisle a pu dire, avec son ironie, en parlant des poëtes anciens : « Ce sont, aujourd'hui, autant d'honorables écrivains français, débarrassés de tout caractère propre, et les hommes de goût peuvent lire leurs ouvrages sans crainte. Les noms aux désinences ridicules ont disparu; les termes barbares ont fait place à des locutions permises par le dictionnaire de l'Académie; les mœurs ont été réformées, et les vertus modernes brillent du plus vif éclat dans l'antiquité païenne. »

Hé bien! celui qui parle ainsi nous a rendu l'antiquité, l'indélicat! sans réformer ni ses mœurs, si peu conformes aux nôtres, ni ses noms ridicules, ni ses termes barbares. Et, rendons justice à la critique : par la plume d'écrivains aussi compétents que MM. Paul de Saint-Victor, Louis Asseline, Eugène Réaume, etc., elle a rendu elle-même le plus éclatant hommage au poëte traducteur. Il est un point cependant où le procédé de M. Leconte de Lisle reste contesté par des critiques de valeur. (Nous ne tenons point compte des autres.) Les noms propres des Grecs, que nous sommes habitués à lire sous des formes latines, il nous les rend dans leur intégrité. Est-ce un tort? Les Allemands, qui ne sont point des ignares, n'est-ce pas? n'en eussent point fait un reproche au poëte, et notre illustre Montaigne, qui connaissait tant soit peu l'antiquité, applaudirait au traducteur d'Homère comme il avait applaudi au traducteur de Plutarque : « Ie sais bon gré à Iacques Amyot d'avoir laissé dans

le cours d'une oraison françoise, les noms latins touts entiers, sans les bigarrer et changer pour leur donner une cadence françoise. Cela sembloit un peu rude au commencement; mais desia l'usage, par le crédit de son Plutarque, nous en a osté toute l'estrangeté. I'ai souhaité souvent que ceulx qui escrivent les histoires en latin nous laissassent nos noms touts tels qu'ils sont; car, en faisant de Vaudemont, *Vallemontanus*, et les metamorphosant pour les garber à la grecque ou à la romaine, nous ne savons où nous en sommes, et en perdons la cognoissance. » Que le traducteur respecte donc les noms propres.

L'antiquité se lève ainsi à nos yeux dans toute sa couleur locale, sa vérité vivante. Et quelle gratitude ne devons-nous point à ceux qui, par la science et par l'amour, ayant vécu dans les siècles révolus et fermés, nous en rouvrent les horizons, à ceux qui réalisent, dès ores, la scène future que la légende biblique annonce pour la vallée de Josaphat; car ils font comparaître les peuples morts, et non pour le vain plaisir d'un spectacle nouveau, curieux, étrange; mais pour recueillir les leçons de nos grands aïeux; pour rattacher les siècles aux siècles, les générations aux générations, l'homme à l'homme; pour édifier l'histoire, c'est-à-dire la science de l'humanité; enfin, pour trouver, dans la vision de ce qui s'est accompli, la loi du progrès, cette conscience anticipée de l'avenir.

Nous avons vu combien M. Leconte de Lisle a travaillé à ce grand œuvre; or, il n'est point resté isolé dans sa tâche. Parmi ses contemporains plus âgés, il avait eu ses précurseurs; parmi ceux de son âge, il trouva des émules, et les plus jeunes lui devinrent des disciples.

Celui qui se présente d'abord comme son émule et bien digne d'une étude spéciale, que nous lui consacrerons un jour, c'est M. Louis Ménard. M. Leconte de Lisle et lui marchent côte à côte, sur le même rang, unis du reste par une vieille amitié, et s'inspirant mutuellement. Dans le but commun qu'ils poursuivent, si M. Leconte de Lisle a fait plus, au point de vue de la poésie, M. Louis Ménard a fait plus au point de vue de la science. Ils sont l'un à l'autre, dans la nouvelle pléiade, ce que furent entre eux, dans la pléiade du seizième siècle, Pierre Ronsard et Joachim Dubellay. Autre nuance qui les sépare : M. Leconte de Lisle pourrait être pris pour un panthéiste, ce dont M. Louis Ménard se révolterait beaucoup, lui, vrai type du polythéiste pur.

Quelle originale figure que celle de M. Louis Ménard! Dans combien de branches, jeune encore, il a exercé son activité! et, peintre, poëte, érudit, numismate, linguiste, historien, un moment chimiste même, partout il a révélé un talent des plus remarquables. Il est, sans contredit, un des plus grands hellénistes français; et cependant il est à peu près inconnu; la foule des gens de lettres ignore même son nom. D'où vient cela? Le secret en est bien simple. Lorsque, il y a douze ou quinze ans, il publia son premier volume, contenant divers poëmes helléniques : *Prométhée délivré*, *Pygmalion, le Songe d'Endymion*, *Empédocle*, *Euphorion*, il terminait la préface par ces mots : « Je publie ce volume de vers qui ne sera suivi d'aucun autre, comme on élèverait un cénotaphe à sa jeunesse. Qu'il éveille l'attention ou qu'il passe inaperçu, au fond de ma retraite, je ne le saurai pas... Si, contre mon attente, la critique jette les yeux sur mon livre, elle peut, à bon droit, le considérer comme une œuvre posthume. » Et cela était sincère. Il tint parole, et ne publia pas d'autre volume de vers. Quant à la critique, elle ne devait pas tromper son attente, et fit peser l'oubli sur lui; mais, s'étant fait une loi de ne suivre que son guide intérieur, sa conscience, indépendant de tout, que lui importe le renom? Et, par une humeur bizarre, mais qui n'est pas sans péril pour le talent, pour l'avenir, ce polythéiste vit comme un vrai cénobite chrétien ; cet amant passionné de l'existence antique, toute de mouvement et d'expansion, vit comme un mort.

Est-ce parce qu'il s'absorbe en son individualité? Mais ses livres n'ont rien de personnel. Est-ce par indifférence de ce qui se passe dans le monde des vivants? mais tout ce qu'il compose est dicté par l'esprit général, par le sentiment du vrai progrès actuel, et combien n'a-t-il pas couru pour voir et pour savoir! Il a visité et l'Angleterre, et la Belgique, et l'Allemagne, et l'Italie, et la Grèce, et la Palestine, et l'Egypte. Les grands événements politiques, les questions sociales le passionnent. En 1848, au lendemain des terribles journées de juin, il osa, fort jeune encore, dans une très-courageuse brochure, raconter les massacres dont il venait d'être témoin; au nom de l'humanité, il osa défendre les hommes des barricades. Aussitôt poursuivi et condamné par contumace, il n'évita la transportation à Cayenne que par la fuite et l'exil.

Revenu en France, il s'est écrié, avec un grand serrement de cœur :

L'idéal qu'avait rêvé ma jeunesse,
L'étoile où montaient mes espoirs perdus,
Ce n'était pas l'art, l'amour, la richesse :
C'était la justice; et je n'y crois plus.

Les douleurs du présent l'ont reporté vers les joies évanouies du passé. Il s'est fait l'historien inspiré des temps primitifs et heureux de la Grèce. Plusieurs fois déjà ses beaux travaux ont été couronnés, non par l'Académie française : elle est bien trop dévote; mais par le libre Institut, par l'Académie des Beaux-Arts et surtout par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sa place, du reste, est marquée d'avance à côté des Alf. Maury et des Guignaut, qu'il a complétés, comme ce dernier compléta Creuzer; sa place est à côté des Littré et des Renan. Par son savoir et sa modestie, par sa droiture de caractère et son âpreté au travail, M. Louis Ménard n'est pas indigne du premier, et, nous ne craignons pas de le dire, il est supérieur à l'historien de *Jésus,* non-seulement par la ferveur des convictions philosophiques, mais par l'érudition grecque et même par l'éclat et la beauté du style. Il est vrai : quoiqu'il ait écrit sur les *Origines du Christianisme* des pages autrement fortes que celles de M. Renan, les foudres épiscopales n'ont point désigné les œuvres de M. Louis Ménard au public; M. Louis Ménard n'avait point passé par Saint-Sulpice. Dès qu'il se montra, il se révéla païen, et quelle tendresse profonde pour les dieux de l'Hellade! On en jugera par la poésie suivante, que le défaut d'espace nous contraint d'abréger et que nous donnons d'autant plus volontiers, qu'elle est comme inédite, et qu'elle fera apprécier M. Louis Ménard, au point de vue de l'art des vers. Il chante cet âge du monde où, dit-il, « les dieux des premiers jours étaient si près de nous! » Alors,

Sur l'Olympe inondé des clartés de l'aurore
On les voyait, baignés dans le matin vermeil,
Conduisant le grand chœur sur un rhythme sonore,
Et faisant circuler des frissons de réveil.

Dans l'éther lumineux et dans la mer profonde,
Dans les antres sacrés, dans les champs, dans les bois,
Ils étaient l'harmonie et la beauté du monde,
Ses principes vivants, ses immuables lois.

Leur souffle nourrissait nos robustes poitrines,
Ils nous enveloppaient de grâce et de beauté;
Ils versaient sur nos fronts leurs lumières divines,
Et dans nos jeunes cœurs la sainte volupté.

Des amis indulgents, non des maîtres sévères!
. . . .

L'ensemble des travaux de M. Louis Ménard n'a pas d'autre but que de communiquer l'admiration pour le polythéisme. Quand il parle des Immortels, on sent, au dire de tous ceux qui l'ont entendu, que ces Immortels lui firent aussi le don de l'éloquence. Il rappelle à cet égard le vieil Hésiode, auquel il remonte d'ailleurs en droite ligne par la pureté de la foi. Plus fervent polythéiste que Gémiste Pléthon même, un jour, avec son ami le peintre M. Chenavard, il eut le singulier dessein de restaurer effectivement, dans un petit temple, le culte des Dieux. Certes, on n'eût point manqué d'artistes éminents pour élever et embellir le temple ni de curieux pour les rites divins; mais, avant de constituer une Eglise, les néo-païens forment-ils seulement une Ecole?

Assurément il serait ridicule de chercher parmi les païens contemporains ce qui n'exista même point chez les païens antiques, à savoir, un dogme, un symbole. Le polythéisme, religion créée surtout par l'imagination d'un peuple artiste et d'artistes populaires, n'eut rien d'hiératique; il fut la liberté. Cependant un fonds commun d'idées et de sentiments, un accord religieux et tacite unissaient tous les Hellènes. Cela ne se représentera plus dans le monde; le paganisme est mort, bien mort, en tant que culte; mais sa pensée revit dans la science, dans la philosophie et l'art. Nous ne nous occupons guère ici que du domaine de l'art, et, à ce titre, nous devons caractériser brièvement la pléïade des jeunes poëtes, qui s'inspire de l'idéal païen.

Cette pléïade, qui succède au groupe de nos grands romantiques, est-elle appelée à les remplacer? Le plus souvent, par le côté fantaisiste, elle ne rappelle que les petits. Sauf chez quelques individualités fermes, comme M. André Lefèvre, on ne sent encore chez la plupart que de vagues instincts, des désirs flottants; point de théorie nette, point de projet arrêté. Le dirons-nous? une chose même fait défaut à ces jeunes gens : la haute ambition littéraire. Ils n'aspirent point à créer

de grands poëmes; ils se contentent en général de jolies petites poésies. Chacun d'eux est passé maître dans la facture du vers : où sont les fortes et larges conceptions? Chacun d'eux est un ouvrier qui taille et cisèle admirablement sa petite pierre : sont-ils en nombre ceux qui méditent un monument? Et néanmoins ce n'est que par les grandes entreprises, les grands labeurs que les Ecoles se fondent, prennent leur place au soleil. On nous objectera que les hauts édifices s'écroulent, tandis que les statues échappent souvent à la destruction. Oui; mais les statues ont été mises en lumière, ont été gardées par le monument même, quand il était debout; et, plus tard, si le temps a promené ses ravages, ce sont encore les ruines du monument qui indiquent l'endroit où il faut fouiller pour découvrir statues, statuettes et petits bijoux d'art. Jeunes poëtes, à l'œuvre! On ne grandit que par l'aspiration à la grandeur.

Un jeune homme qui parut ouïr le *sursum corda* intérieur, ce fut Emile Lamé, le fils de l'éminent mathématicien et physicien, le disciple le plus fervent de M. Louis Ménard. Il venait d'écrire la légende de *Julien l'Apostat*, quand une fièvre chaude le ravit à la science. Son remarquable livre gardera sa mémoire de l'oubli.

Dans les rangs, un soldat tombe : d'autres courageux viennent prendre sa place. Voici M. André Lefèvre, auteur de ces trois volumes païens, *La Flûte de Pan, l'Epopée terrestre, Virgile et Kalidâsa*. C'est un savant, un philosophe et un poëte; c'est avant tout un homme de force, de sincérité et de courage. Admirateur des Grecs, M. André Lefèvre se rattache au grand poëte qui a chanté *De natura rerum*. Il le dit :

. . . . . . J'ai gagné les sommets
Où l'ombre de Lucrèce est assise à jamais
Dans la sérénité de la paix éternelle.

Sur ses traces s'est élancé hardiment M. Sully Prudhomme. Il a traduit en vers le premier livre du poëme latin, et sa version a toute la verve d'une œuvre originale, avec une fidélité de concision plus grande que ne l'avaient eue les traducteurs en prose. M. Sully Prudhomme qui ne nous avait que trop accoutumés à une étroite poésie intime, a fait là œuvre d'artiste et de penseur; et la grande étude qui précède sa traduction nous a pénétré d'une estime profonde et d'un grand espoir d'avenir pour ce jeune poëte.

Nous pourrions citer encore avec éloge bien d'autres jeunes esprits qui suivent la même inspiration : MM. Armand Silvestre, Anatole France, Emmanuel Des Essarts, Xavier de Ricard, etc. ; et cette nomenclature serait plus longue, si nous ne devions nous borner à ceux qui ont donné déjà plus que des espérances. Ce que nous signalerons surtout avec plaisir, c'est leur enthousiasme pour les principes de la Révolution française. Cet amour des néo-païens pour les Républiques, amour qui va de l'antiquité à l'ère glorieuse de notre émancipation moderne et réciproquement, témoigne une fois de plus de la fraternité entre les deux époques. Quoi d'étonnant? La beauté et la liberté ne sont-elles point sœurs, et les Grecs qui les adorèrent ensemble, ne furent-ils pas ensemble grands artistes et grands citoyens, d'une main tenant la lyre et de l'autre l'épée ? C'est dans ce monde là qu'André Chénier aurait voulu naître. « Si j'avais vécu dans ce temps, disait-il, je n'aurais point fait des poésies molles... J'aurais défendu la liberté, ou je serais mort à Utique d'un coup de poignard. »

Amour du beau et des vertus républicaines, celui-là qui ne vous associe dans son cœur, n'est point un fils de l'antiquité. Tel M. Théodore de Banville. Poëte galant, qui s'endormit pendant une fête de la Régenee, la Révolution a passé sans troubler son sommeil. Au bout de cent ans, il s'est éveillé, et, comme disait Sainte-Beuve d'un autre poëte, il n'a pas reculé d'un pas. Il invoque toujours, comme jadis, dieux et déesses de l'Olympe, et ce qui répond à son appel ce sont ces divinités si musquées, si bichonnées, si pomponnées, si dodues, si jolies, si roses, qui se détachent des cadres de Boucher et de Watteau ; et, de plus belle, au son du violon, les fêtes de la Régence reprennent leur train, et le bienheureux poëte se met à les chanter encore sur des rhythmes de Ronsard, cherchant à se rajeunir par l'imitation de ceux qu'il appelle le divin Musset, le grand Henri Heine, le grand poëte Charles Baudelaire.

Enfin, nous voici parvenu au terme de notre course. Le voyage a été bien long : puisse-t-il n'avoir point semblé trop pénible au lecteur qui a bien voulu nous suivre ! Nous avons parcouru temps antiques, temps barbares, moyen âge, Renaissance, temps modernes, temps contemporains ; et, montrant partout et sans cesse vivante la pensée rationaliste des Grecs, nous croyons avoir justifié notre titre : *Les Païens à travers les siècles*. Souverain d'abord, puis proscrit, étouffé,

puis renaissant et libre, puis honni de nouveau et puis glorifié encore; souvent vaincu, jamais dompté, et, à travers le martyre comme à travers le triomphe, se faisant toujours l'adversaire de tous les mystiques, l'initiateur des peuples, l'émancipateur du genre humain, telle est l'histoire, telle est la vie trente fois séculaire déjà de cet impérissable génie de poésie et de raison qui descend des Homérides ioniens, pour inspirer les poëtes de notre siècle.

Ce génie projeta toujours un double rayonnement intérieur et extérieur. Il fut la vérité et il fut la beauté; et, telle est sa splendeur de formes, que, durant des siècles, on s'en tint à l'admiration plastique. Ce furent les époques d'imitation classique, époques non infructueuses pour la création et l'éducation de nos langues et de nos littératures modernes, mais époques où nous n'avons plus à revenir. Notre âge n'imite plus les Grecs : il cherche à les comprendre; il ne s'attache plus seulement à la beauté visible de leurs chefs-d'œuvre d'art : il sonde, pénètre, dévoile le fond même de leur science, de leur philosophie et de leur religion; et il se trouve que cette religion n'était qu'une philosophie et cette philosophie une science, à laquelle la science de nos jours tend fraternellement la main. Les phénomènes, les puissances cosmiques que nos moyens d'observation nous font découvrir, ce que nous appelons lois naturelles, les Grecs les nommèrent lois divines; et ces lois exprimées par eux en de vives et poétiques images, en des symboles tour à tour terribles ou pleins de grâce, devinrent leurs dieux.

Ces dieux ne sont donc que la personnification des lois physiques ou morales, et les Grecs les représentèrent sous des traits humains; car aux yeux des Grecs, l'homme, par la conscience qu'il a de tout ce qui est, l'homme, ce microcosme qui embrasse le macrocosme, ce point imperceptible dans le grand tout, et dont l'œil, dont la pensée, cet œil de l'âme, est le miroir de l'univers, l'homme est ce qu'on peut rêver de plus grand sur terre. Prométhée le modela « à l'image des dieux modérateurs de toute chose; » l'homme à son tour a modelé les dieux à son image et ressemblance, et Hésiode assure que hommes et dieux ont la même origine.

Telle est cette conception qui divinisait et l'Homme et la Vie et la Nature. Elle excluait le mysticisme, qui cherche le bonheur dans l'inconnu. Notre bonheur, elle le mettait en notre possession, sous notre main, nous le faisant conquérir

par la piété envers les dieux bons, c'est-à-dire par une conduite conforme aux lois physiques et morales, par la vie harmonieuse. Et, quand les forces aveugles nous oppriment, quand la fatalité sombre pèse sur nous, soit par les éléments en désordre, soit par la tyrannie d'un méchant, alors Prométhée, le créateur même de l'homme, par son propre exemple, nous enseigne l'héroïque résistance, la lutte du révolté, et, par son exemple encore, nous fait espérer un libérateur dans un héros humain, Héraklès, qui dompte les monstres et nettoie les écuries d'Augias. Ainsi, l'humanité trouve en elle-même son principe de vie, sa joie, sa consolation, son secours, son espérance.

Les Grecs ne connurent point le surnaturel : leur culte ne fut qu'un naturalisme poétique, un symbolisme rationnel; le monde divin à leurs yeux embrassait la terre comme le ciel. La terre n'était point maudite; l'homme ne se traînait pas courbé sous le poids d'un crime originel qu'il n'a point commis; frère et égal des dieux, leur rival et leur ennemi au besoin, il trouvait en lui-même la direction de ses pensées et de ses actes, les lois de justice qui déterminent ses droits et ses devoirs. Or notre siècle qui rejette et les révélations et les dogmes, notre siècle ne fait que revenir, avec une conscience plus nette et plus profonde à la pensée antique, mais dépouillée cette fois de tout symbole, de tout voile et brillante d'un éclat jusqu'ici inconnu.

Eugène Garcin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

24 octobre 1869.

Détraquement général du pouvoir personnel aux abois, impuissance du pouvoir exécutif à asseoir sur des bases solides l'édifice social dont le couronnement seul le préoccupait, effacement successif de notre prestige à l'extérieur, chute précipitée de notre commerce et de notre prospérité matérielle, tel est le triste spectacle auquel assiste l'Europe entière, non sans un véritable sentiment d'inquiétude. Il faut ajouter que les craintes de l'étranger toujours prêt à redouter un contre-coup de nos émotions ne sont pas exemptes d'un certain penchant à la raillerie. La situation personnelle] de Napoléon III, qui lui imposait tant après la guerre de Crimée, lui apparaît à cette heure assez amoindrie pour le réjouir. Il a plaisir à voir l'embarras d'un souverain qui, nouvel Atlas épuisé sous le poids du monde artificiel qu'il avait créé lui-même, chancelle sur son piédestal ébranlé. Il est certain, pour les yeux les moins clairvoyants, que le chef de l'État, malgré sa retraite laborieuse sous les ombrages de Compiègne, sa résidence favorite, a perdu son point d'appui, et s'efforce en vain d'en retrouver un nouveau. Les conseils de ministres ont beau se succéder ; à en juger par la mince nomenclature de réformes annoncées par la feuille officielle, il est de toute évidence que le ministère va et vient dans un labyrinthe sans issue, et que son agitation reste stérile. Quelle sera la nouvelle Ariane qui lui apportera le fil libérateur ? Longtemps on avait tout espéré du sens politique de l'impératrice, dont les aptitudes particulières se développaient dans les conseils. On a dû renoncer à ces chimères, puisque l'auguste voyageuse, non encore remise des fatigues de sa course en Corse, s'est à peine donné le temps d'imaginer de nouveaux costumes de voyage avant de reprendre la mer. Sans poser le pied sur le sol pontifical, elle a gagné à toute vapeur l'empire des Croyants où son apparition a fait révolution dans les mœurs de la femme turque, impatiente désormais de franchir les limites du Sérail et de respirer à ciel découvert. On ne peut nier que la civilisation orientale aura reçu

un bienfait de cette visite d'une souveraine ; mais l'éloignement de l'Impératrice en pareil moment, à l'heure où les destinées impériales sont en jeu, implique assez nettement que la compagne du souverain a pris la résolution de se désintéresser entièrement de la conduite des affaires.

Dans des instants aussi graves, on ne saurait sérieusement prêter à cette absence du territoire les motifs futiles qui ont circulé dans les régions officieuses, et malgré l'apparition à Constantinople et sur le sol du Khédive de plusieurs têtes couronnées et de princes royaux, nous ne pouvons croire à une intrigue diplomatique, menée par des mains de femme et intéressant l'équilibre européen.

L'heure est passée, ou n'est pas encore venue de se préoccuper des alliances étrangères : ce qui importe davantage aujourd'hui, c'est la solution du conflit engagé en France entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, conflit qui jette la perturbation dans tous les rangs de la société française. Les appétits prussiens surexcités par les complaisances badoises, le déchirement de la Péninsule ensanglantée par les manœuvres de Prim, l'insurrection Cubaine, les troubles du Montenegro, et enfin la querelle de suzerain à vassal que la présence du Sultan dans le palais du vice-roi doit assoupir : tout cela pâlit bien devant les secousses successives qui ébranlent notre pays.

Quoique le rendez-vous légal du 26 octobre ait été abandonné par son auteur et par ses adhérents bien résolus à ne pas laisser transformer une revendication légitime en ocasion d'émeute, l'agitation produite par le décret de convocation du 2 octobre n'a fait que grandir. Sa continuité est la preuve la plus évidente, en dépit des récriminations des feuilles agréables, que le mouvement de l'opinion publique n'était pas factice. L'attitude de la province, qui s'est reprise cette fois à la vie politique, est un symptôme irrécusable de l'indignation ressentie généralement à l'annonce de la dernière injure infligée au suffrage universel, et l'on peut facilement prévoir que l'échéance du 26 octobre n'est qu'ajournée : celle du 29 novembre n'en sera que plus lourde. En effet, les ministres qui n'ont pas craint de garder le pouvoir, voient les difficultés s'amonceler devant eux. La fusillade d'Aubin, succédant à si court délai à celle de Ricamarie, a douloureusement impressionné les esprits. Le récit officiel n'a pas dissipé les nuages qui enveloppent cette fatale journée, et la nécessité d'une enquête s'en dégage forcément. Il sera du devoir du Corps législatif de faire la part des coupables ou des imprudents, ne fût-ce que pour prévenir le retour de pareils événements. Les mineurs ont eu des torts ; de là, à employer l'arme meurtrière qui, désormais, devrait être bannie de la répression à l'intérieur, il y a loin. S'il reste prouvé, comme on tend à le croire, que de jeunes soldats inexpérimentés, cédant trop tôt à la crainte, ont fait feu

sans attendre le commandement de leurs chefs, le ministère de la guerre restera responsable devant la nation. C'est à lui, en effet, dans les centres industriels où les agglomérations peuvent devenir turbulentes, agressives même, c'est à lui, disons-nous, de prévoir le choix de troupes aguerries, habituées aux émotions, assez disciplinées pour se rappeler ce que nous disions ici-même à propos des événements de Ricamarie, à savoir, que le soldat a une mission de dévouement à remplir. Il doit sa vie à la conservation de ses concitoyens : que ce soit dans la tranchée de Malakoff ou devant les coups de pierres lancées par les mineurs, son devoir est d'essuyer le feu ou les projectiles, sans riposter, si le chef de la troupe lui interdit, dans l'intérêt de l'attaque ou de l'ordre public, de répondre à l'ennemi ou aux agresseurs. De plus, l'enquête établira que la division militaire a méconnu la gravité de la situation, en n'expédiant sur le théâtre des troubles qu'un détachement insuffisant, facile à entamer, là où l'apparition d'une troupe imposante par le nombre eût suffi pour faire tout rentrer dans l'ordre.

Les feuilles gouvernementales, heureuses de trouver une connexité révolutionnaire dans tous les incidents fâcheux qui ne sont que le fruit inévitable de la conduite politique du pouvoir, ont voulu transformer le soulèvement des mineurs en prise d'armes, et le rattacher à la date du 26 octobre. Cette allégation peu heureuse est tombée d'elle-même devant la réalité des faits. Aubin n'a été le théâtre que d'un mécontentement local, tenant à des causes particulières; mécontement aggravé par la mise en pratique d'une législation boiteuse sur les grèves, qui demande à être réformée. La loi des coalitions n'a su que faciliter les conflits entre ouvriers et patrons, sans donner le remède aux malaises passagers subis par la production et la consommation. C'est un instrument dont les parties intéressées n'ont même pas l'intelligence, et dont le mécanisme demandait à être expliqué. A Aubin, c'était la question de salaire; à Paris, c'est la quantité des heures de travail qui amène une perturbation économique des plus graves. La grève des commis de nouveautés est assez sérieuse, pour mériter d'être signalée. Douze heures de travail et le repos du dimanche, tel est l'ultimatum qu'ils ont lancé, par la voix d'un syndicat, à tous les chefs des grandes maisons. Il faut reconnaître que les patrons méconnaîtraient leurs propres intérêts, s'ils refusaient d'accéder à d'aussi justes réclamations. Non pas que nous blâmions les commis qui ont cru sage de ne pas participer au mouvement gréviste; non pas que nous approuvions les essais d'intimidation tentés sur les récalcitrants par les chefs de la grève. Aux deux parties, il appartient de décider au mieux de leurs intérêts; le premier vœu que nous exprimons, c'est de voir une entente commune

apporter un terme à cette division si fâcheuse pour l'ouverture de la campagne d'hiver; et malheureusement, en l'état des choses, une rupture définitive est encore à craindre.

Tous ces germes de mécontentement, développés au milieu de la population parisienne déjà excitée et si facile, d'ailleurs, à aigrir, viennent accroître les embarras du ministère actuel, dont le séjour aux affaires ne peut durer plus longtemps. La société ne sera pas sauvée le 26 octobre : les badauds et les provocateurs, qui n'apparaissent sur le pavé de Paris qu'aux jours sinistres, en seront pour leurs frais. Aussi avons-nous peine à ajouter foi aux immenses préparatifs militaires, dont l'intention a été prêtée à nos gouvernants. Y donner suite ou y croire, ce serait, de part et d'autre, faire preuve de trop de naïveté, et tout l'échafaudage de suppositions bâties sur la nomination du maréchal Bazaine au commandement de la garde impériale, en vue de la manifestation présumée et avortée, nous paraît plus que puéril. Le maréchal avait exercé durant trois ans son commandement de Nancy; il n'y a guère matière à surprise de le voir appeler à un autre commandement actif, devenu vacant par la retraite du maréchal Regnault Saint-Jean-d'Angely. D'ailleurs, pour qui connaît le nouveau commandant en chef de la garde impériale, il est certain que, loyalement fidèle à son serment, il ferait son devoir vis-à-vis d'une émeute quelconque. Mais, nous ne voulons pas croire qu'en face d'un mouvement légal, sorti des entrailles même de la nation, il consentît à ensanglanter les rues de la capitale et à mitrailler le suffrage universel. Son passé nous est assez garant de son respect de la loi, pour nous donner la certitude qu'il saurait la faire observer par ceux qui seraient tentés de sortir de la légalité.

Est-ce pour revenir à cet amour de la légalité, que le conseil des ministres est en permanence à Compiègne? La majorité du ministère, appuyée énergiquement par l'honorable M. Schneider, aurait insisté vivement hier auprès du chef de l'Etat, pour obtenir un second décret de convocation du Corps Législatif. Du 4 au 29 novembre les députés seraient appelés en session extraordinaire, pour vérifier les élections non encore validées. De cette façon, la session extraordinaire, qui n'avait été qu'ajournée pour laisser au Sénat toute liberté de recueillement, serait régulièrement close. Il faut avouer que si pareille mesure était prise, elle donnerait lieu à bien des réflexions humoristiques.

D'abord la Constitution qui a été violée resterait violée : puis, on serait en droit de s'étonner de ce repentir soudain d'un cabinet qui, après longue et mûre délibération, a décidé que l'espace de deux mois lui était absolument indispensable pour élaborer les importantes réformes qu'il entendait proposer au Corps Législatif, et qui tout d'un coup s'aperçoit que le délai obtenu ne lui est pas nécessaire. A ne con-

sulter que les récentes promesses du *Journal Officiel*, il faut avouer qu'il y a beaucoup de vrai dans cet aveu si tardif. Le programme libéral, dont on avait fait tant de bruit et qui doit servir de défense à M. Forcade de la Roquette contre les attaques du tiers-parti et de la gauche, est vraiment trop mince, et il n'a pas dû être besoin de longues heures pour le mettre au jour. De l'élection des maires, de l'article 75 sur le compte duquel M. le marquis de Grammont se propose de nous édifier, documents en mains, il n'est nulle question : mais en revanche, nous savons que M. le ministre de l'Intérieur se prépare à soutenir vaillamment les préfets à poigne et les candidatures officielles. Un pareil dessein indique plus de générosité de la part du ministre qui ne consent pas à abandonner les fidèles exécuteurs de ses instructions autoritaires, que d'esprit politique, car le dénoument est facile à prévoir. Les débats qui vont s'ouvrir n'en seront que plus irritants : la tribune retentira de hauts faits administratifs gros de scandales; et là, où l'opposition aurait pu se montrer plus conciliante en face d'un loyal aveu de graves abus de pouvoir, l'attaque parlementaire se dessinera plus violente. Le pays n'aura rien à y gagner, et le ministère, jeté par terre avec éclat, n'aura même plus la ressource d'une retraite honorable. Nous nous étonnons que M. Forcade de la Roquette n'ait pas compris cette situation. Comment, en effet, admettre qu'un régime dit libéral puisse s'inaugurer par la défense publique de ce qui en est absolument la contradiction ? L'abandon du portefeuille par un ministre qui avait vécu et agi sous un régime, condamné plus tard par le sénatus-consulte, était naturel et eût fait sa force dans l'avenir, en préparant sa future rentrée aux affaires. Au lieu de cela, par une résistance impolitique, il se ferme pour longtemps tout accès à la direction du gouvernement.

Malgré le démenti que se donnerait le gouvernement, en revenant sur son fâcheux décret de convocation au 29 novembre, malgré les fautes commises coup sur coup, nous devons l'avouer, la reprise prochaine de la session extraordinaire, outre qu'elle est commandée par la logique, serait une habile diversion au mécontentement général et un acte politique. L'opinion publique y verrait le *meâ culpâ* d'un cabinet qui a traité trop légèrement une question constitutionnelle, en la subordonnant à son bon plaisir ainsi qu'à la crainte de voir la santé de l'Empereur déjà fort ébranlée, soumise trop tôt à l'agitation des débats législatifs. D'autre part, M. Schneider et le ministère futur y gagneraient certainement en autorité. Le Corps législatif saurait gré à son ancien président d'avoir fait valoir énergiquement les griefs de ses collègues et d'avoir obtenu une demi satisfaction; cette éventualité enlèverait d'avance tout caractère irritant au choix du futur bureau de la Chambre, en assurant la réélection du successeur de M. Wa-

lewski, réélection qui ne doit pas être moins désirée de Compiègne que des députés soucieux d'éviter tout choc violent, dans le sein de l'Assemblée, entre celui qui devra diriger ses débats et l'opposition qui s'accommoderait fort peu du choix d'un Arcadien, pour ce poste délicat. Quant au bénéfice qu'en retirerait le futur ministère, il est tout indiqué. La fin de la session extraordinaire, consacrée à la vérification des pouvoirs encore tenus en suspens, offrirait l'avantage de ne pas mêler aux questions électorales les réformes annoncées. Le ministère actuel, par sa retraite inévitable, rendrait plus facile l'avénement d'un nouveau cabinet et ferait disparaître avec lui la plus lourde charge des griefs qu'il a fait naître, de telle sorte que les successeurs des titulaires actuels, débarrassés d'un passé compromettant, pourraient se mettre à l'œuvre d'une façon plus dégagée et produire un programme non encore entaché. Assurément la situation se trouverait fort détendue.

A un autre point de vue, la petite session permettrait à la majorité et à la minorité éparses en fractions multiples de se concerter et de se compter. Les partis une fois dessinés, le nouveau ministère, qui doit vivre de la vie parlementaire, saurait donc par avance avec quels éléments il doit manœuvrer et sur quelle force il pourra s'appuyer, tandis qu'à cette heure le trouble gouvernemental, qui a brouillé toutes les questions, a gagné aussi bien l'Arcade que le tiers-parti et la gauche. L'opposition l'a bien prouvé par son dernier manifeste. Les noms des députés qui y ont adhéré représentent cinq ou six nuances différentes, tout étonnées déjà de s'être trouvées d'accord sur le terrain de la *démocratie radicale*.

Le mot *radicale* ainsi employé veut dire tant de choses que nous sommes peu surpris de la discussion contradictoire qu'il a provoquée au sein de la gauche réunie pour déconseiller la manifestation du 26 octobre. Est-ce la République, est-ce le socialisme, est-ce la future mise en accusation des ministres qui ont violé la Constitution, est-ce celle du chef de l'État, responsable de cette violation, que le manifeste a voulu indiquer au corps électoral impatient de connaître l'opinion de ses mandataires indépendants? Ou bien est-ce seulement un accusé de réception au *garde à vous* lancé à l'opposition par l'opinion publique inquiète des allures du pouvoir et de l'absence des députés éloignés de la capitale? Si la gauche n'avait voulu notifier qu'un simple accusé de réception, il nous semble qu'une courte déclaration faite par la voie de la presse, énonçant que l'opposition était *réunie à Paris et restait en état de vigilance*, eût été préférable à un long manifeste disant trop ou trop peu. Si au contraire la gauche eût cru devoir arrêter une résolution énergique (la gravité de la situation, à notre avis, comportait une pareille décision, et en cela nous restons logique avec nous-même)

ce manifeste devait anonncer la résolution d'un acte prochain, et non contenir un programme déjà connu du public. Restait la nature de l'acte à déterminer : c'était le point délicat.

Nous comprenons ici tout l'embarras des signataires du manifeste, partagés en deux camps : celui des députés qui ont accepté la Constitution et celui de ceux qui l'ont subie. Les premiers auraient pu notifier leur projet de mise en accusation des ministres, ou même du chef de l'État : en cela, ils auraient été logiques avec eux-mêmes, s'ils considéraient la Constitution violée : mais les derniers, en vertu de quoi auraient-ils pu prendre un parti aussi considérable ? Leur situation d'irréconciliables, regardant comme nulle et non avenue la Constitution, leur interdisait tout acte de cette nature, et leur seule ressource vis-à-vis d'un nouvel outrage à la Représentation nationale, était de déclarer hautement qu'ils aspiraient à une nouvelle forme de gouvernement et qu'ils allaient consacrer leur efforts à la réalisation immédiate de leurs projets.

La question ainsi posée divisait forcément le nombre des signataires. Aussi, au lieu d'un acte, la gauche n'a pu produire qu'une formule, qui restera elle-même un germe d division dans l'opposition. Pour nous, conséquent avec la marche que nous avions conseillée, nous eussions adhéré à la résolution d'un acte : nous eussions été inconséquent, en adhérant à une formule. De ceci, il résultera forcément un partage de l'opposition qui se dessine déjà : de ce partage sortira un groupe d'hommes résolus à revendiquer par tous les moyens légaux, quelque énergiques qu'ils doivent être, le respect de la Constitution et à accélérer le mouvement progressif, en dépit des réticences calculées du sénatus-consulte.

La lutte est engagée entre le pouvoir personnel et le pouvoir législatif. Il est écrit cette fois que le second, fort de tout le pays qui marche derrière lui, l'emportera, s'il a soin de rester sur le terrain de la légalité et du suffrage universel. Car, si la France ne veut pas de révolution accomplie par la violence, si elle réprouve hautement les excès de paroles et de presse qui cherchent à entraîner à des parodies de 1793, la province se montre bien résolue à ne pas laisser insulter ses mandataires par des attaques venues soit du pouvoir, soit des bas fonds de la démagogie, et bien déterminée à poursuivre l'évolution libérale commencée dans les comices électoraux de 1869. Elle a dénoué virilement le bâillon collé sur ses lèvres ; elle entend, à cette heure, prendre part à la conduite des affaires politiques, tenir sa place dans les assemblées parlementaires, et, au besoin, jeter son épée dans la balance.

L'enquête industrielle que poursuit dans l'est et dans le nord M. le conseiller d'Etat Ozenne sera, espérons-le, plus heureuse que celle de

M. Forcade la Roquette sur la question agricole, que celle de M. Lehon sur les causes des calamités algériennes. Le gouvernement doit être fixé aujourd'hui sur les désastres infligés à l'industrie nationale brusquement désarmée par la mise en pratique si soudaine du traité de commerce.

Les échos des querelles ministérielles, qui ont fait retentir les salles du conseil, sont arrivés jusqu'à nous, et nous ont révélé les derniers efforts de M. Rouher, impatient de ressaisir le pouvoir avec la présidence du cabinet. La droite avancée fait aussi des essais pour entraîner les adhésions à cette résurrection libérale de M. le Président du Sénat : jusqu'ici toutes ces tentatives ont échoué ; mais si la couronne, éblouie par les souvenirs du passé, était tentée de se laisser aller à la velléité funeste de ressusciter le pouvoir personnel avec son ancien ministre d'Etat, qu'elle réfléchisse à la série de désastres qui ont consacré la légitime impopularité de l'ancien premier ministre. Les *meetings* économiques de Mulhouse et de Rouen ont accusé une déchéance profonde de notre commerce ; une pareille situation appelle de promptes réformes économiques qui intéressent autant nos producteurs que notre marine marchande. La besogne ne manquera certes pas au Corps législatif, et MM. les ministres peuvent le réunir, sans crainte de le voir chômer.

Le parlement prussien vient de nous donner un exemple qui ne doit pas être perdu. Un député, M. Virchow, a soumis à ses collègues un amendement destiné à faire son tour d'Europe. En présence de l'augmentation croissante des impôts dont la gloire de M. de Bismarck et les lauriers du roi Guillaume ne cessent de grever les provinces allemandes, M. Virchow propose à la Prusse de prendre l'initiative d'un désarmement général. Il conviendrait que tous les parlements fussent saisis simultanément d'un pareil projet : car il est temps que les souverains, en vue d'éventualités belliqueuses que repoussent les nations, soient empêchés de poursuivre des levées d'hommes et d'argent aussi ruineuses pour les budgets. C'est assez des voyages de fantaisie pour s'endetter et brûler du charbon ; et à ce sujet, on ne peut pas ne point s'étonner de l'affectation permanente faite chez nous à un prince du sang, comme à l'Impératrice, de yachts fort couteux, toujours munis de leurs rôles d'équipages, et venant grever nos finances sans nécessité. La Liste civile est déjà trop considérable, et la Constitution qui nous régit est encore méconnue, quand on permet de pareilles prodigalités aux dépens des contribuables.

La situation financière n'est pas meilleure en Italie qu'en Prusse et en France. Le démembrement du cabinet Menabrea qui vient de s'accomplir par la retraite de MM. Ferraris et Pironti ne dénoue pas la question. Les mots de plébiscite et de coup d'Etat, ce dernier procédé

du pouvoir aux abois, retentissent aussi bien à Florence qu'à Madrid. L'insurrection républicaine qui a éclaté en Espagne, et qui s'est terminée par le bombardement et par la reddition de Valence, n'a pas mis fin aux troubles intestins qui désolent la Péninsule. La régence du maréchal Serrano a donné le signal de la levée de boucliers carlistes; elle a encouragé les prétentions du général Prim; elle a provoqué le soulèvement d'une fraction des Cortès qui s'est mise à la tête des insurgés, et, à cette heure où l'ordre règne à Madrid, le gouffre qui pouvait être comblé, il y a six mois, s'élargit de plus en plus.

Après avoir laissé passer l'heure de proclamer un roi, après avoir perdu l'occasion de proclamer pacifiquement la République, que reste-t-il aujourd'hui aux Espagnols? rien autre chose que la certitude d'un 1793 désormais inévitable, dont le funeste contre-coup se fera sentir bien au-delà des Pyrénées. Où sont maintenant les châteaux bâtis en Espagne par les familiers des Tuileries? Le seul qui reste debout est celui qui a été si richement relevé et qui appartient à la future régente du troisième empire.

Cte E. de Kératry.

REVUE MUSICALE

Athénée : *Les Masques,* de M. Pedrotti. — Théâtre-Lyrique : *Le dernier jour de Pompéi,* par M. Victorin de Joncières.

Les Masques de M. Pedrotti, de même que le *Docteur Crispin* des frères Ricci sont des échantillons appartenant au genre du plus pur *opéra buffa* qui a fait jadis la gloire de l'Italie. Ceux donc qui ont conservé des illusions sur le comique propre à la musique en général et à la musique italienne en particulier sont en état, en se rendant à l'Athénée, de se convaincre de leur erreur. S'ils sont de bonne foi, ils avoueront après avoir entendu ces deux prétendues *bouffonneries*, que la musique de MM. Pedrotti et Ricci, comme celle du reste de tous les compositeurs bouffes italiens, n'est pas capable d'exciter le plus léger sourire chez l'auditeur, si l'auteur du libretto ne s'y emploie pas.

Nous ne faisons pas un reproche à MM. Pedrotti et Ricci *e tutti quanti*, de cette impuissance, elle est inhérente à la nature des choses. La musique en soi, tant qu'elle ne se déforme pas de parti pris, et qu'elle ne se propose pas pour but le laid de la caricature, la musique ne saurait être comique. Je sais bien que ceci va paraître paradoxal aux lecteurs et aux critiques habitués à transporter du livret à la musique cette qualification de *comique*, qui ne convient qu'à l'œuvre littéraire. Je sais qu'il est d'usage constant de parler de certains musiciens comme étant en possession de la *vis comica*, de comparer Grétry à Molière ou Rossini à Beaumarchais. Mais ce sont là de pures exagérations métaphoriques. Il suffit de vouloir seulement y réfléchir pour se convaincre que le comique musical n'a absolument rien à faire avec le comique littéraire, et que jamais un musicien, de quelque génie qu'on le suppose, ne pourra écrire avec ses notes quelque chose qui puisse, à un point de vue quelconque, être comparé au Tartufe ou au Misanthrope.

La musique en soi, abstraction faite des paroles qui l'accompagnent, peut être gaie, mais non pas comique. Toute la raison des erreurs grossières où patauge la critique est dans cette distinction. La gaieté est

un sentiment et par conséquent du ressort de la musique ; mais le comique est une idée, et qui échappe par cela même à l'art des sons. Si les paroles sont *comiques* et la musique *gaie*, tout est pour le mieux; l'idée se renforce du sentiment et réciproquement ; mais la musique n'est pas comique pour cela.

Veut-on s'en convaincre directement. Qu'on prenne dans la meilleure musique bouffe des Italiens, dans Cimarosa ou dans Rossini, le morceau, solo, duo ou trio, qui jouit de la plus grande réputation, et qu'on le fasse jouer par des violons ou par des flûtes ! On aura de jolis airs, gais, légers, vifs, qui feront très-bonne figure dans un allegro de symphonie, mais qui, sous cette forme instrumentale, sans les paroles, les gestes, sans les jeux de physionomie ne feront pas même naître un sourire.

Ce charmant opéra de *Don Pasquale*, que les Italiens viennent de reprendre avec la Patti qui prête au rôle de Norine le charme de sa voix fraîche et savante à la fois, eh bien, *Don Pasquale* a sans doute des mélodies ravissantes, — elles coulent, limpides et abondantes de la plus pure source d'inspiration italienne, — mais qui osera soutenir qu'aucune d'elles soit comique ? Les rôles de la basse et du baryton qui seuls pourraient avoir quelque prétention à nous faire rire, en sont réduits comme unique effet à prononcer le plus grand nombre de syllabes possible dans une mesure musicale. Il paraît que ce genre de plaisanterie suffit encore à la bonne humeur italienne ; mais en France, nous trouvons que c'est là un comique bien enfantin et fort usé, et encore n'appartient-il pas à la musique. Ces mêmes phrases rapides où les syllabes se pressent, dites par la flûte ou par le violon ne seront jamais soupçonnées de prétendre au plaisant.

Que le pontife de la musique imitative, M. Félicien David, ou que le *Cygne de Leipzick*, comme les fanatiques appellent M. Wagner, essayent donc de peindre au vif, sans le secours des paroles, rien qu'avec leurs sons inarticulés, Scapin, Georges Dandin, Oronte, Alceste, etc... et de nous faire rire avec la mélodie *absolue* ou non *absolue* ! Est-ce que le fonds même du comique au théâtre, c'est-à-dire la collision des bienséances avec les lois de la nature, l'opposition des beaux sentiments avec l'intérêt, le désaccord du monde intellectuel ou moral avec les instincts, les haines, les appétits grossiers, est-ce que tout cela est du ressort de la musique ? C'est presque ridicule d'y insister.

Or, on peut soutenir hardiment que dans les *Masques* de M. Pedrotti il n'y a pas un seul morceau de musique comique. On y rencontrera sans doute beaucoup de musique gaie, rapide, facile (hélas trop facile !), mais nulle part cette caricature, cette charge des formes musicales, qui seule peut être qualifiée de comique. C'est un opéra dans le genre de ceux qui sont représentés salle Favart et même avec des pré-

tentions au grand opéra, souvent très-accentuées. Tout ce qui est sentiment amoureux, tout le rôle du ténor et de la première chanteuse est on ne peut plus sérieusement traité, et souvent avec une recherche de passion violente et romantique qui rappelle en plus d'une circonstance la manière de Verdi. Le trio des Turcs, régulièrement bissé à chaque représentation, est le plus gai sans doute, le mieux écrit de l'ouvrage; mais combien il est inférieur pourtant au trio des médecins de *Crispino e la Comare*. Le trio des frères Ricci, et c'est là sa moindre qualité, est gai d'un bout à l'autre, tandis que celui-ci nous présente au beau milieu de son développement un long passage à la Verdi, véritablement déplacé dans cette farce et qui conviendrait beaucoup mieux à un appel aux armes.

M. Fétis, dans sa Biographie universelle des musiciens, qualifie M. Pedrotti de « faiseur, » et j'ai bien peur que les débuts de ce compositeur à l'Athénée ne soient pas de nature à casser ce jugement. Sa musique est bien faite, elle se meut avec aisance au milieu de la charpente des scènes, elle brûle les planches, comme on dit en style de coulisses; son orchestration est plus nourrie, plus consciencieuse que d'habitude, pour un Italien; malheureusement ses mélodies, ses formes, sont trop faciles pour nos oreilles blasées. M. Pedrotti me semble appartenir à l'école italienne qui bâcle un opéra en huit jours. Mais pour produire œuvre qui dure en y mettant si peu de soins, il faut être un génie; il faut s'appeler Rossini pour écrire un *Barbier de Séville* en quinze jours!

Dans les quatre actes de cette musique des *Masques*, qui, certes, se laisse entendre, — comme on dit de certains petits vins qu'ils se laissent boire, — mais qui jamais ne surexcite les facultés esthétiques de l'auditeur, il n'y a guère à signaler que l'air de Don Gregorio et le finale sur un motif de valse, au premier acte; le morceau d'Abdallah au deuxième, et encore la phrase principale rappelle-t-elle la mélodie si populaire en Italie de *Santa Lucia*. Au troisième acte, les auteurs du livret ont écrit un vrai duo comique, très-bien en situation, où l'amoureux éconduit annonce qu'il s'engage par dépit dans la troupe de chanteurs, afin de jouer les rôles de ténor avec sa belle infidèle et de la poursuivre quand même de ses déclarations d'amour; mais M. Pedrotti n'a pas su tirer bon parti du seul élément comique qu'il y eût peut-être dans la pièce.

Puisque j'ai parlé du livret, je dois ajouter qu'il est d'une simplicité élémentaire. Il s'agit d'une troupe lyrique mystifiée par un amateur qui se fait passer pour un impresario de Bagdad chargé de recruter des chanteurs à Venise. Il compte enlever *la prima donna* à un jeune officier, son amant, avec qui elle se trouve en délicatesse. La ruse se découvre à la fin, et la belle reste dans son premier *engagement*.

MM. Nuitter et Beaumont, qui ont arrangé le livret italien, ont essayé de l'égayer un peu *alla francese*, mais ils n'ont pas fait merveille. Le mot le plus drôle de la pièce est celui de la fin.

— « Je me doutais bien, dit un des chanteurs, que c'était un faux directeur, il payait trop bien pour cela. »

Malgré nos réserves sur la musique de M. Pedrotti, nous savons gré à M. Martinet de nous avoir fait connaître un compositeur célèbre, paraît-il, au-delà des Monts. M. Pedrotti a bien eu un opéra joué en 1855, à Paris, *Fiorina*, mais nos dilettantes ne me paraissent pas en avoir gardé le souvenir. Ces présentations de compositeurs étrangers sont toujours excellentes, ne serait-ce que pour nous apprendre à nous défier de ces réputations lointaines, de ces prophètes en dehors de notre pays. Et d'un autre côté, il est toujours fort instructif de savoir où en sont nos voisins en fait de goût. Les *Masques* datent déjà, il est vrai, de 1865, mais ils sont encore fort goûtés en Italie.

Quant à l'interprétation, elle est excellente. Avec Mlle Marimon, Jourdan qui rapporte de Bruxelles un talent agrandi, avec Jamet, Aubéry, etc. l'Athénée est, sans contredit, la scène la mieux montée en ce moment. Quand M[lle] Singelée, la nouvelle débutante, se sera corrigée de sa façon de dire un peu affectée et minaudière; elle sera une des bonnes chanteuses légères de Paris.

M. Théodore de Banville, qui fait partie avec son maître, M. Théophile Gautier, du clan des admirateurs de M. Wagner, pousse l'éclectisme jusqu'à dire que l'opéra de Carlo Pedrotti est un des plus charmants qu'ait inspirés le génie italien! Ces poëtes, il n'y a pas de contradictions capables de les effrayer; en voici un qui, après avoir exalté la musique *informe* de Wagner (et je prends le qualificatif dans le sens de l'étymologie), décore des noms *d'ingénieuse, d'alerte, de souriante, d'inventive*, cette musique de Pedrotti, je vous fais grâce des autres images de clinquant de ce peintre à la brosse surchargée d'adjectifs. Comment se fait-il qu'on puisse porter dans son cœur cet amour de la banalité facile avec celui des excentricités Wagnériennes? Je ne me charge pas de l'expliquer. Il me suffit de constater une fois de plus le manque de jugement des adeptes de la nouvelle école.

Je ne puis me représenter sans rire les grimaces que doit faire l'auteur du *Rheingold*, s'il lit les feuilletons musicaux de son ami M. de Banville, en lui voyant prodiguer de la sorte son encens.

Avec le *Dernier jour de Pompéi*, de M. Victorin de Joncières, nous tombons aux antipodes de cette facile musique italienne. Il y a toute la différence du ciel de Naples aux brumes du Nord. Je ne sais si M. de Joncières est, comme on l'a dit, un disciple de Wagner, ce qu'on pourrait croire à certains pastiches du Tannhaüser, mais ce que je sais bien, c'est qu'il est en dehors du droit chemin Il semble que ce soit chez

ce jeune compositeur un parti pris toutes les fois qu'il lui arrive une mélodie, de la couper, de la hacher, au lieu de lui laisser prendre le développement qu'elle demanderait. Cette recherche d'originalité qui aboutit le plus souvent au bizarre et parfois au grotesque, se remarque surtout dans le chœur des femmes au premier acte, et généralement dans tous les duos entre Nydia et Hermès où les phrases courtes, haletantes, criées par les chanteurs, rappellent la plus mauvaise manière de Gounod.

Cependant on sent très-bien, et c'est peut-être pour cela qu'on est moins disposé à l'indulgence, qu'il y a dans M. de Joncières l'étoffe d'un musicien qui saura plaire, quand il voudra rejeter bien loin les théories qu'il s'impose, et quand il consentira à se laisser aller à son heureux naturel.

Ainsi l'ouverture est un morceau symphonique savamment traité et dont les plans sont très-largement et clairement disposés. Ainsi nous louerons encore le chant de buveurs qui commence le premier acte et dont le dessin franc et distingué dispose fort bien l'auditeur; l'air de Nydia qui débute d'une façon charmante, mais dont la fin tombe dans une recherche voulue, systématique qui indispose l'auditeur; la marche des licteurs, quoique ce soit un pastiche flagrant de celle du Tannhaüser. Mais le chœur qui vient après ne présente à l'oreille qu'une débauche de cris. Quand Diophéas renverse la statue de l'Idole, il chante un récitatif expressif et mouvementé; malheureusement le chœur fugué qui exprime le saisissement et la colère du peuple devant un tel acte d'audace est d'une tranquillité et d'une placidité telle qu'il en résulte un contre-sens presque comique.

Ce premier acte, en somme, et malgré ses défauts, est de beaucoup le meilleur. Au deuxième acte, la scène fantastique où figure la sorcière, Mme Borghèse qui s'est enrouée évidemment dans la nuit du Walpurgis est complétement manquée, bien que le compositeur n'ait ménagé ni le basson, ni les timbales, ni les traits chromatiques pour être aussi fantastique que possible. Dans le même acte, le chœur culinaire du « salmis » est d'une mélodie très-franche, très-réussie. Mais la transition peu ménagée des effets tragiques à ce chœur d'opéra comique me rappelait pendant tout le temps qu'on l'exécutait le précepte de l'art poétique : « Le chœur ne doit chanter que les mets d'une table frugale. »

Ille dapes laudet mensæ brevis.

Quoiqu'il en soit, ce morceau d'ensemble laisse supposer que le jour où M. de Joncières voudra mettre de côté ses prétentions à la grande musique, il aura peut-être du succès dans le genre de l'opéra comique. La danse numide me paraît mériter les mêmes éloges. C'est une imita-

tion très-amusante de la musique singulière des Aissoaouas de l'Exposition universelle. Il convient, en passant, de rendre hommage au talent déployé par la danseuse, Mlle Rust qui, elle aussi, a dû étudier les noires almées d'Afrique. Elle pourra poser pour notre peintre orientaliste M. Gérôme, s'il fait encore une fois : « la danse du ventre. »

Nous citerons au troisième acte l'air du Grand prêtre à Diophéas, air original, mais de la bonne originalité, de celle qui ne sent pas les bizarreries quand même. La scène de tentation où le chœur des Chrétiens répond au chœur des prêtres d'Isis est également réussie au point de vue musical, et ces deux oppositions forment un contraste très-heureux. Mais sauf ces deux éclaircies musicales, tout le reste de l'acte distille un mortel ennui.

Du dernier acte, je ne me rappelle absolument rien, — si ce n'est cette contradiction comique d'un orchestre qui joue une barcarolle devant une toile de fond, représentant l'éruption du Vésuve. Malgré toutes les coupures, on n'est pas parvenu à sauver le ridicule de cette situation.

Quant au poëme, dont je n'ai pas encore parlé, on ne s'explique pas comment, avec l'intéressant roman de Bulwer, les auteurs ont pu faire une aussi mauvaise pièce. Tous les personnages sont des figures de carton qu'aucun sentiment humain n'anime, et qui pourtant crient, gesticulent et se donnent une peine énorme pour persuader au public, qui n'en veut rien croire, qu'ils sont bien vivants. On ne peut comparer la pauvreté de ce poëme qu'à celle du livret de *Rienzi*.

Jusqu'à la fin, le spectateur se demande pourquoi on a intitulé cette pièce le *Dernier jour de Pompéi*. Franchement, pour une toile de fond qui représente dans le lointain le Vésuve en feu, ce n'était pas la peine de donner un titre incompréhensible à ce drame.

CHARLES BEAUQUIER.

IMP. WIESENER.—LUTIER ET Cie, 34, RUE DELABORDE.

Le Gérant responsable :
URBAIN FAGES



TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME

Première livraison

10 SEPTEMBRE 1869.

Deuxième livraison

25 SEPTEMBRE 1869.

Troisième livraison

10 octobre 1869.

Quatrième livraison

25 octobre 1869.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUANTE-QUATRIÈME.

